XJ
.A68
Ser. 3
v. 10
634.06
E84

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

Série III. T. X. Cahier de janvier publié le 29 février 1888.

PARIS. — IMPRIMERIE G. ROUGIER ET Cie

1, RUE CASSETTE, 1

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

3e série

TOME X. — 1888

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE GRENELLE, 84

1888

XJ
.A68
tome 10

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE
DE FRANCE

EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1888

ouverte du 25 au 31 mai inclusivement

DANS LE PAVILLON DE LA VILLE

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

LIBRARY NEW YORK BOTANICAL GARDEN

RÈGLEMENT ET PROGRAMME

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Société nationale d'Horticulture de France invite MM. les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics et scientifiques de tous les pays, à prendre part à l'Exposition générale des produits de l'Horticulture qu'elle organisera à Paris, en mai 1888.

Les artistes et les industriels seront admis à exposer les produits se rapportant à l'Horticulture.

Les récompenses consisteront en prix d'honneur (**objets d'art et médailles d'honneur**), médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Les médailles et prix que la Société pourrait obtenir exceptionnellement de la munificence du Gouvernement et de la Ville de Paris seront considérés comme médailles et prix d'honneur.

JUL 6 - 1929

Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour récompenser, s'il y a lieu, les apports non prévus au programme et ceux qui auront le plus contribué à l'ornementation de l'Exposition (1).

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est dans l'habitude d'attribuer, chaque année, aux personnes qui s'en sont rendues dignes et qui ont obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale : aux jardiniers, pour leurs longs services dans la même maison ; aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'Horticulture ; aux inventeurs d'instruments et d'appareils nouveaux ; aux propagateurs de nouvelles méthodes ; enfin, à toutes les personnes qui ont contribué au perfectionnement de l'art des jardins.

Avant l'ouverture de l'Exposition, la Société fixera le nombre de médailles d'honneur et de médailles d'or qu'elle mettra à la disposition du Jury.

Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du Jury.

Les médailles d'honneur remplaceront toutes les récompenses obtenues par le même Exposant.

Dans les genres de plantes où il y a plusieurs Concours, le même Exposant ne pourra recevoir plusieurs médailles pour ce même genre de Plantes.

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de Plantes ne pourra figurer dans plusieurs Concours du même Exposant.

Chaque présentation formant un Concours devra être nettement séparée.

Les Concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

(1) Ne pourront être admis comme Concours imprévus que les végétaux et produits horticoles non prévus dans le présent programme.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

Les autres présentations non soumises aux délibérations du Jury ne porteront aucune inscription autre que le nom et l'adresse de l'Exposant, et ne pourront recevoir aucune récompense (1).

DISPOSITIONS SPÉCIALES

§ 1er. *Réception, installation et enlèvement des plantes, produits et instruments horticoles.*

ART. 1er. — Les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics scientifiques et les industriels qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le jeudi 10 Mai 1888, — *terme de rigueur*, — à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission accompagnée : 1° *de la liste nominative et complète des genres de plantes et des objets qu'ils désirent présenter;* 2° *des Concours auxquels ils désirent prendre part; et* 3° *de l'indication exacte, pour chaque Concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper.* CES FORMALITÉS SONT OBLIGATOIRES.

ART. 2. — Les plantes, arbres, fruits et légumes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçus à partir du dimanche 20 Mai, jusqu'au mercredi 23 Mai, de 6 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, et le groupement des présentations devra être terminé le jeudi 24 Mai, avant 5 heures du soir, *terme de rigueur.*

Seules les fleurs coupées seront reçues le vendredi 25 Mai, et leur placement devra être terminé ce même jour, à 7 heures du matin, *terme de rigueur.*

ART. 3. — Chaque plante exposée doit être munie d'une

(1) D'après une décision du Conseil d'Administration en date du 25 janvier 1883, tout membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions.

étiquette portant son nom scientifique (espèce ou variété) écrit d'une façon lisible et correcte.

Les plantes de collection dont l'étiquette ne porterait qu'un numéro et non le nom de la plante seront exclues des Concours par le Jury d'admission.

Les plantes qui ne sembleraient pas pouvoir rentrer dans l'un des Concours de ce programme devront être l'objet d'une demande particulière, sur laquelle il sera statué spécialement.

Les plantes présentées comme nouvellement introduites devront être munies d'une étiquette indiquant leur nom et, autant que possible, le lieu de leur origine et la date de leur introduction.

S'il s'agit d'une variété nouvelle obtenue de semis, l'Exposant devra renfermer dans un billet cacheté, joint à la plante, le nom qu'il propose de lui donner. Ce billet ne sera ouvert que si la plante est jugée digne de récompense.

Art. 4. — Des produits de l'industrie spécialement appliqués à l'Horticulture et admis par la Commission seront reçus tous les jours, à partir du mercredi 16 Mai jusqu'au mercredi 23 Mai, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Les frais d'installation de ces produits sur l'emplacement qui leur sera affecté, de quelque nature qu'ils soient, seront entièrement à la charge des Exposants qui devront procéder eux-mêmes à cette installation sous la direction de la Commission d'organisation.

Art. 5. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au local de l'*Exposition d'Horticulture des Champs-Élysées.*

Art. 6. — Chaque Exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui seront assignés ; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la Commission fera déposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'Exposant.

ART. 7. — L'enlèvement des produits exposés se fera sous la surveillance de la Commission des Expositions, le 31 Mai, les 1er et 2 Juin ; passé ce délai, la Société se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des Exposants.

ART. 8. — Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne seront plus délivrées et appartiendront de droit à la Société.

§ 2. — *Jury.*

ART. 1er. — Les membres du Jury seront nommés par le bureau de la Société.

Le Jury commencera ses opérations le vendredi 25 Mai, à 8 heures du matin.

ART. 2. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (Art. 58 du *Règlement de la Société*).

Le Secrétaire général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants auraient à présenter, et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

ART. 4. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

ART. 5. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leur nom et leur adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

ART. 6. — Tout Exposant qui refuserait la récompense

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

que le Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

§ 3. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

Art. 1er. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et objets exposés devront être terminés tous les jours, avant *dix heures du matin.*

Art. 2. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

Art. 3. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

Aucune autorisation de livraison de plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux Exposants pendant la durée de l'Exposition.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Tout Exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents règlement et programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du Conseil, le 9 Février 1888.

Le Secrétaire général, A. Bleu.

Le Président, Léon Say.

La Société ouvre les Concours suivants :

§ 1er. PLANTES DE SERRES

A. — PLANTES NOUVELLES

Premier Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites le plus récemment en Europe.

2e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites directement en France.

3e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

4e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

B. — BELLE CULTURE

5e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

6e Concours. — De quatre à dix plantes fleuries ou à feuillage les plus remarquables par leur forme et leur développement.

7e Concours. — Le plus beau lot de vingt plantes à feuillage ornemental remarquables par leur développement.

8e Concours. — Le plus beau lot composé de vingt plantes diverses fleuries.

C. — CULTURE SPÉCIALE

9e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage cultivées en vue de l'approvisionnement des marchés.

D. — PLANTES EN COLLECTIONS

10e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes de serre chaude.

11e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes de serre chaude.

12e Concours. — La plus belle collection de quarante plantes de serre tempérée.

13e Concours. — La plus belle collection de trente plantes de serre, à feuillage coloré, panaché, maculé, etc., autres que *Begonia*, *Caladium*, Crotons, *Dracæna* et *Maranta*.

14e Concours. — La plus belle collection d'Orchidées exotiques en fleurs.

15e Concours. — La plus belle collection de trente Orchidées exotiques en fleurs.

16e Concours. — La plus belle collection de douze Orchidées exotiques en fleurs.

17e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées exotiques en fleurs.

18e Concours. — La plus belle collection de *Cypripedium* en fleurs.

19e Concours. — La plus belle collection de soixante Gloxinias (*Ligeria*).

20e Concours. — Le plus beau lot de cent Gloxinias (*Ligeria*) variés.

21e Concours. — La plus belle collection de *Tydæa*, *Nægelia*, *Achimenes* et autres Gesnéracées, à l'exception des Gloxinias (*Ligeria*).

22e Concours. — Le plus beau lot d'Ixoras.

23e Concours. — Le plus beau lot de Bouvardias.

24e Concours. — La plus belle collection de Broméliacées fleuries ou non fleuries.

25e Concours. — Le plus beau lot de Broméliacées fleuries.

26e Concours. — La plus belle collection de *Begonia* tubéreux, à fleurs simples.

27e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux de semis à fleurs simples.

28e Concours. — La plus belle collection de *Begonia* tubéreux, à fleurs doubles.

29e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux de semis à fleurs doubles.

30e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Begonia* rhizomateux à feuilles ornementales.

31e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Begonia* rhizomateux, à feuilles ornementales (*Rex*, etc.).

32e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes grimpantes de serre, en fleurs ou non.

33e Concours. — La plus belle collection de quarante Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

34e Concours. — La plus belle collection de vingt Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

35e Concours. — La plus belle collection de *Caladium*.

36e Concours. — La plus belle collection de quarante *Caladium*.

37e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq *Caladium*.

38e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Marantées.

39e Concours. — La plus belle collection de Crotons (*Codiæum*).

40e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Crotons (*Codiæum*).

41e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna*.

42e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna* à feuillage coloré.

43e Concours. — La plus belle collection de vingt *Dracæna*.

44e Concours. — La plus belle collection de Fougères arborescentes, en forts exemplaires.

45e Concours. — La plus belle collection de Fougères translucides, telles que *Todea*, *Trichomanes*, etc.

46e Concours. — La plus belle collection de Fougères herbacées de serre.

47e Concours. — Le plus beau lot de Fougères herbacées de terre

48e Concours. — La plus belle collection de Selaginelles.

49e Concours. — La plus belle collection de trente Palmiers.

50e Concours. — La plus belle collection de quinze Palmiers.

51e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq Palmiers cultivés en plein air dans le midi de la France.

52e Concours. — La plus belle collection de Cycadées.

53e Concours. — La plus belle collection de Pandanées.

54e Concours. — La plus belle collection de *Nepenthes*.

55e Concours. — Le plus beau lot de *Nepenthes*.

56e Concours. — La plus belle collection de plantes dites carni-

vores : *Sarracenia, Cephalotus, Dionæa, Darlingtonia, Drosera, Drosophyllum.*

57e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Coleus*.

58e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Coleus*.

59e Concours. — La plus belle collection d'*Euphorbia* cactiformes.

60e Concours. — La plus belle collection de soixante Cactées fleuries ou non fleuries.

61e Concours. — Le plus beau lot de Cactées fleuries.

62e Concours. — Le plus beau lot de cent Calcéolaires herbacées.

63e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Calcéolaires herbacées.

64e Concours. — Le plus beau lot de *Calceolaria rugosa* hybrides.

65e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires simples variées.

66e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq Cinéraires doubles variées.

67e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires hybrides naines.

68e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium* à grandes fleurs, simples, doubles ou de fantaisie.

69e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

70e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

71e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

72e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

73e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à feuilles panachées.

74e Concours. — Le plus beau lot des meilleurs *Pelargonium* pour massifs.

75e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium* à feuilles de Lierre, vertes ou panachées, à fleurs simples ou doubles.

76e Concours. — Le plus beau lot de *Pelargonium* à feuilles de Lierre.

77e Concours. — La plus belle collection de *Lantana* fleuris.

78e Concours. — La plus belle collection de Verveines fleuries.

79e Concours. — Le plus beau lot de Verveines fleuries.

80e Concours. — La plus belle collection d'Héliotropes.

81e Concours. — Le plus beau lot d'Héliotropes.

82e Concours. — La plus belle collection de soixante *Petunia* en variétés nommées, fleuries, simples ou doubles.

83e Concours. — Le plus beau lot de *Petunia* pour massifs.

84e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Fuchsia*.

85e Concours. — La plus belle collection de trente Amaryllidées.

86e Concours. — Le plus beau lot d'*Himantophyllum* ou *Clivia* variés, en fleurs.

87e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Bruyères : *Erica* ou *Epacris*.

88e Concours. — Le plus beau lot de Bruyères : *Erica* ou *Epacris*.

89e Concours. — La plus belle collection de soixante Azalées de l'Inde.

90e Concours. — La plus belle collection de trente Azalées de l'Inde.

91e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Azalées de l'Inde.

92e Concours. — La plus belle collection de Rhododendrons de l'Himalaya.

93e Concours. — La plus belle collection de plantes de la Nouvelle-Hollande.

94e Concours. — La plus belle collection d'Orangers, Citronniers, Cédratiers et Myrtes en fleurs.

95e Concours — La plus belle collection d'Araliacées.

96e Concours. — La plus belle collection d'*Echeveria*.

97e Concours. — La plus belle collection d'Agaves.

98e Concours. — La plus belle collection d'*Aloe*.

99e Concours. — Le plus beau lot d'*Aloe* en fleurs.

100e Concours. — La plus belle collection de *Yucca*.

101e Concours. — La plus belle collection de *Phormium*.

102e Concours. — Le plus beau lot de *Phormium* variés.

103e Concours. — Le plus beau lot d'*Araucaria* variés.

104e Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles de serre.

105e Concours. — La plus belle collection de plantes officinales de serre.

E. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

106e Concours. — La plus belle collection de plantes de serre, fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs.

107e Concours. — Le plus beau lot de plantes de serre présenté par des amateurs.

§ 2. PLANTES DE PLEINE TERRE

F. — PLANTES NOUVELLES

108e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites le plus récemment en Europe.

109e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites directement en France.

110e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

111e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant et non encore dans le commerce.

G. — BELLE CULTURE

112e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

113e Concours. — De quatre à dix plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

114e Concours. — Le plus beau lot de vingt plantes à feuillage ornemental, remarquables par leur développement.

115e Concours. — Le plus beau lot composé de vingt plantes diverses fleuries, à quelque catégorie qu'elles appartiennent.

H. — CULTURE SPÉCIALE

116e Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes fleuries.

117e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage, spécialement cultivées pour l'approvisionnement des marchés.

I. — PLANTES EN COLLECTIONS

118e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères.

119e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Conifères.

120e Concours. — La plus belle collection de douze Conifères à feuillage panaché.

121e Concours. — La plus belle collection de Bambous.

122e Concours. — La plus belle collection de cinquante arbres ou arbustes à feuillage persistant, vert ou panaché.

123e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage persistant vert ou panaché.

124e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage décoratif, non persistant.

125e Concours. — La plus belle collection d'arbres pleureurs.

126e Concours. — Le plus beau lot de douze *Magnolia* à feuilles persistantes.

127e Concours — Le plus bel apport de six Lauriers d'Apollon, remarquables par leur forme et leur développement.

128e Concours. — La plus belle collection d'Érables japonais.

129e Concours. — La plus belle collection d'*Aucuba.*

130e Concours. — La plus belle collection de soixante Rhododendrons.

131e Concours. — La plus belle collection de trente Rhododendrons.

132e Concours. — La plus belle collection d'Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

133e Concours. — Le plus beau lot de *Kalmia* fleuris formé de quinze plantes.

134e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes d'ornement fleuris.

135e Concours. — Le plus beau lot d'arbres ou arbustes d'ornement fleuris.

136e Concours. — La plus belle collection de cinquante Clématites fleuries.

137e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Clématites fleuries.

138e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers haute tige, en fleurs.

139e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers haute tige, en fleurs.

140e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thés haute tige, en fleurs.

141e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

142e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

143e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thés, basse tige, en fleurs.

144e Concours. — La plus belle collection de Rosiers grimpants.

145e Concours. — La plus belle collection de vingt Pivoines ligneuses.

146e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines herbacées, officinales ou paradoxales.

147e Concours. — La plus belle collection de Liliacées fleuries.

148e Concours. — La plus belle collection de *Gladiolus cardinalis*, *ramosus*, etc.

149e Concours. — La plus belle collection d'*Iris germanica* et variétés.

150e Concours. — La plus belle collection d'*Iris Xiphium* et autres, à bulbes.

151e Concours. — La plus belle collection de cent Œillets.

152e Concours. — La plus belle collection de Giroflées quarantaines (*Matthiola annua*, *incana*, *græca*).

153e Concours. — Le plus beau lot de Giroflées quarantaines.

154e Concours. — La plus belle collection de Giroflées (*Cheiranthus Cheiri*).

155e Concours. — Le plus beau lot d'Auricules variées (*Primula auricula*).

156e Concours. — Le plus beau lot de Primevères du Japon (*Primula japonica*).

157e Concours. — Le plus beau lot de *Primula cortusoides* en variétés.

158e Concours. — Le plus beau lot de *Reseda* (cinquante pots).

159e Concours. — Le plus beau lot de *Reseda* (vingt-cinq pots).

160e Concours. — Le plus beau lot de Pensées, en cent plantes variées.

161e Concours. — Le plus beau lot de Pensées réunies par couleurs.

162e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces fleuries et à feuillage.

163e Concours. — Le plus beau lot de plantes vivaces fleuries ou à feuillage.

164e Concours. — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries.

165e Concours — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.

166e Concours. — La plus belle collection de Fougères de plein air.

167e Concours. — Le plus beau lot de Fougères de plein air.

168e Concours. — La plus belle collection de plantes aquatiques.

169e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces pour rocailles, à l'exception des Fougères.

170e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées de pleine terre.

171e Concours. — La plus belle collection de plantes alpines.

172e Concours. — Le plus beau lot de Muguet.

173e Concours. — Le plus beau lot de Capucines.

174e Concours. — La plus belle collection de plantes ligneuses pour rocailles.

175e Concours — Les plus beaux motifs de mosaïculture.

176e Concours. — La plus belle collection de plantes spécialement employées pour la mosaïculture.

177e Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles : textiles, tinctoriales, oléagineuses, etc.

178e Concours. — La plus belle collection de plantes officinales.

J. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

179e Concours. — La plus belle collection de plantes fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs.

180e Concours. — Le plus beau lot de plantes de pleine terre plantées par des amateurs.

K. — FLEURS COUPÉES

181e Concours. — La plus belle collection de cent Roses.

182e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines.

183e Concours. — La plus belle collection de cinquante Iris.

184e Concours. — La plus belle collection d'Anémones et Renoncules.

185e Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses diverses.

186e Concours. — La plus belle collection de plantes non bulbeuses diverses.

187e Concours. — La plus belle collection de fleurs coupées provenant des cultures du midi de la France.

L. — BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENTS (1)

188e Concours. — La plus belle garniture de fleurs d'un salon.

189e Concours. — La plus belle garniture d'un surtout de table (milieu et deux bouts).

190e Concours. — La plus belle ornementation en fleurs de motifs ou sujets divers.

(1) NOTA. — MM. les Exposants de fleurs coupées sont tenus de remplacer leurs apports aussi souvent que cela sera nécessaire.

191e Concours. — Le plus beau lot de bouquets variés.

192e Concours. — Les plus belles garnitures de jardinières et de suspensions d'appartement, bûches rustiques ornées de plantes à feuillage, etc.

193e Concours. — Le plus beau lot de plantes pour suspensions.

194e Concours. — Le plus beau groupement de fleurs dans des vases ou objets d'art.

195e Concours. — La plus belle collection de petites plantes vertes décoratives ne dépassant pas 0,50 centimètres de hauteur, employées pour les garnitures de jardinières, corbeilles, suspensions, etc.

§ 3. ARBORICULTURE ET FRUITS

196e Concours. — Le plus beau lot d'arbres et arbustes fruitiers forcés, en pots, portant leurs fruits.

197e Concours. — Le plus beau lot de Vignes en pots, avec Raisins à maturité.

198e Concours. — Le plus beau lot de Raisins forcés.

199e Concours. — La plus belle collection de fruits mûrs forcés.

200e Concours. — Le plus beau lot de fruits comestibles conservés frais, à l'exception des Raisins.

201e Concours. — Le plus beau lot de Raisins conservés frais.

202e Concours. — La plus belle collection de fruits exotiques, comprenant au moins vingt variétés.

203e Concours. — La plus belle collection d'arbres fruitiers élevés en pots, de force à fructifier.

§ 4. CULTURE MARAICHÈRE

204e Concours. — La plante légumière la plus récemment introduite en France.

205e Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues de semis par l'exposant, non encore dans le commerce.

206e Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues par l'exposant, pendant les cinq dernières années, qui seront reconnues très recommandables et qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

207e Concours. — Le plus beau lot d'ensemble de légumes et Salades forcés de la saison.

208e Concours. — La plus belle collection de Salades.

209e Concours. — Les plus beaux Melons Cantaloups, arrivés à maturité.

210e Concours. — Le plus beau lot de Melons variés autres que les Cantaloups.

211e Concours. — Les quatre plus belles bottes d'Asperges.

212e Concours. — La plus belle collection de Pommes de terre à châssis, plantes entières, tiges et tubercules adhérents.

213e Concours. — Le plus beau lot de Pois à châssis.

214e Concours. — Le plus beau lot de Haricots à châssis.

215e Concours. — Le plus beau lot de Carottes et Navets à châssis.

216e Concours. — Le plus beau lot de Navets à châssis.

217e Concours. — Le plus beau lot de Choux-fleurs (au moins quatre spécimens de chaque variété).

218e Concours. — La plus belle collection de Choux pommés.

219e Concours. — La plus belle collection de Solanées comestibles : Tomates, Aubergines, Piments, etc.

220e Concours. — La plus belle collection de Fraisiers en pots, avec fruits à maturité.

221e Concours. — Les plus belles corbeilles de Fraises, en variétés distinctes.

222e Concours. — Le plus beau lot d'Ananas, à l'état de maturité (six plantes au moins).

223e Concours. — Le plus beau lot de Champignons, avec mode de culture.

224e Concours. — La plus belle collection de légumes exotiques.

§ 5. INSTRUCTION HORTICOLE

225e Concours. — Herbiers.

226e Concours. — Collection d'histoire naturelle pouvant servir à l'enseignement horticole.

227e Concours. — Collection de planches ou dessins pouvant servir à l'enseignement horticole.

228e Concours. — Collection de plantes artificielles pouvant servir à l'enseignement.

229e Concours. — Collection de fruits et de légumes imités.

Les ouvrages concernant l'Horticulture, les publications horticoles, ainsi que les plans de Jardins, pourront figurer à l'Exposition.

§ 6. ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES

Seront admis à l'Exposition tous les objets et produits des Arts et Industries se rapportant **directement** à l'Horticulture et classés dans les quatre sections ci-dessous :

1re Section. — Serres, Châssis, Appareils de chauffage pour serres, Vitrerie, Claies à ombrer, Paillassons, Paniers à Orchidées, Vitrerie, Grilles, Ponts en fer, Kiosques en fer, Grillages et Treillages en fer.

2e Section. — Pompes et Appareils d'arrosage, Vaporisateurs, Pulvérisateurs, Tondeuses, Colliers pour arbres, Meubles de jardin et d'ornementation.

3e Section. — Constructions rustiques, Rochers, Grottes, Ouvrages en ciment, Kiosques et Ponts en bois, Treillages et Grillages en bois, Tuteurs, Raidisseurs, Caisses et Bacs, Contre-espaliers.

4e Section. — Coutellerie et Quincaillerie horticoles, Outils de jardin, Optique, Poteries usuelles, Poteries et Faïences d'art, Jardinières, Cache-pots, Porte-fruits, Insecticides, Mastics à greffer, Étiquettes pour plantes, Terre de bruyère, Engrais.

Les autres produits non désignés ci-dessus, mais pouvant se rapporter à l'Horticulture, seront soumis à l'appréciation de la Commission, qui se réserve le droit absolu de les admettre ou de les refuser.

RÉCOMPENSES

Les produits et objets exposés pourront motiver une récompense toutes les fois qu'une expérimentation ne sera pas nécessaire pour en apprécier la valeur.

N. B. — MM. les Exposants sont prévenus à nouveau que leurs demandes d'admission devront indiquer :

1° L'emplacement qui leur est nécessaire (longueur et largeur) ;

2° La section dans laquelle ils peuvent concourir ;

3° La liste exacte des objets qu'ils désirent exposer, en les classant dans leur section respective.

Les demandes qui ne rempliront pas ces conditions ne seront *pas acceptées*.

OBJETS DES CONCOURS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

	Numéros des Concours.
Agaves	97
Aloe	98
Amaryllidées	85
Ananas	222
Anémones	184
Araliacées	95
Araucaria	103
Arboriculture	196-203
Arbres et arbustes à feuillage	106-107
Arbres fruitiers en pots	196-203
Arbres fruitiers forcés	196
Arbres et arbustes fleuris	118
Arbres pleureurs	125
Aroïdées	33-34
Arts horticoles	p. 19
Asperges	211
Aucuba	129
Auricules	155
Azalées de l'Inde	89-90-91
Azalées pontiques et mollis	132
Bambous	121
Begonia	26-31
Bouquets	188-195
Bouvardia	23
Broméliacées	24-25
Bruyères	87-88
Cactées	60-61
Caladium	35-37
Calcéolaires	62-64
Capucines	173
Carottes	215
Champignons	223
Choux-fleurs	217
Choux pommés	218
Cinéraires	65-67
Clématites	136-137
Coleus	57-58
Collection d'amateur (serre)	106-107
Collection d'amateur (pleine terre)	179-180
Collection d'histoire naturelle	226
Conifères	118-120
Crotons	39-40
Culture maraîchère	204-224
Cycadées	52
Cypripedium	18
Dracæna	41-44
Echeveria	96
Erables japonais	128
Euphorbes cactiformes	59
Fleurs provenant du midi de la France	187
Fleurs coupées	181-187
Fougères de serre	44-46
Fougères de pleine terre	47
Fraises	221
Fraisiers	220
Fruits comestibles	200
Fruits exotiques	202
Fruits imités	229
Fuchsia	84
Garnitures	188-195
Gesnéracées	21
Giroflées	152-154
Glaïeuls	148
Gloxinia	19-20
Haricots	214
Héliotropes	80-81
Herbiers	225
Himantophyllum	86
Industries horticoles	p. 19
Instruction horticole	225-229
Iris	183
Ixora	22
Kalmia	133
Lantana	77
Lauriers	127
Légumes, collections	204-224
Légumes exotiques	224
Légumes forcés	207
Légumes imités	229
Légumes, introduction	204-206
Légumes nouveaux, semis	205
Liliacées	147
Magnolia	126
Marantées	38
Massifs de plantes fleuries	165
Melons	209-210
Mosaïculture	175-176
Muguet	172
Navets	215-216
Nepenthes	54-55
Œillets	151
Orangers, etc.	94
Orchidées	14-17
Orchidées de pleine terre	170
Palmiers	49-51
Pandanées	53
Pelargonium	68-76
Pensées	160-161
Petunia	82-83
Phormium	101-102
Pivoines	145-146
Planches ou dessins	227
Plantes artificielles	228

	Numéros des Concours.
Plantes alpines	171
Plantes annuelles	164
Plantes aquatiques	168
Plantes bulbeuses	185
Plantes carnivores	56
Plantes de belle culture	5-8 112-115
Plantes grimpantes de serre	32
Plantes industrielles de serre	104
Plantes industrielles de pleine terre	177
Plantes marchandes	116-117
Plantes de la Nouvelle-Hollande	93
Plantes de nouvelle introduction	108-111
Plantes nouvelles de semis	1-105
Plantes officinales de serre	105
Plantes officinales de pleine terre	178
Plantes pour rocailles	174
Plantes pour suspensions	193
Plantes de serre	1-107
Plantes de serre à feuilles colorées	13
Plantes vivaces	162
Pois	213
Pommes de terre	212
Raisins	198
Renoncules	184
Réséda	158-159
Rhododendrons	92 et 130-131
Roses	181
Rosiers	138-144
Salades	207-208
Sélaginelles	48
Solanées comestibles	219
Verveines	78-79
Vignes forcées	198
Yucca	100

CONGRÈS HORTICOLE EN 1888

La Société nationale d'Horticulture de France a décidé qu'un Congrès horticole aurait lieu à Paris, en 1888, comme les années précédentes, pendant la durée de l'Exposition annuelle du mois de mai. La Commission d'organisation fait appel aux Sociétaires pour assurer le succès de ce nouveau Congrès ; elle les prie d'envoyer le texte de nouvelles questions à traiter et surtout des mémoires préliminaires sur les questions qui sont restées à l'étude lors des derniers Congrès. Les adhésions et les mémoires seront reçus dès maintenant avec reconnaissance. Des démarches seront faites pour obtenir des Compagnies de chemins de fer, comme les années précédentes, la réduction de 50 0/0 pour les Sociétaires se rendant au Congrès.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Compte rendu des travaux de la Société nationale d'Horticulture de France pendant l'année 1887,

par M. P. Duchartre.

Messieurs,

C'est avec un sentiment de vive satisfaction que j'aborde aujourd'hui l'exposé réglementaire de la marche et des travaux de notre Société pendant le cours de l'année 1887; c'est en effet que, comme j'espère l'établir dans ce Compte rendu, cette année a été pour elle aussi honorable qu'avantageuse : honorable, parce que tous les travaux qu'elle a entrepris pendant cette période ont pu être menés par elle à bonne fin; avantageuse, parce que, durant ce même espace de temps, elle a pris un accroissement considérable, supérieur même à celui dont elle avait pu se féliciter pendant les plus heureuses des années précédentes. Pour donner une idée de l'importance et de la diversité de ses travaux, il suffira de rappeler qu'elle a tenu deux Expositions, l'une générale, du 25 au 30 mai, l'autre exclusivement horticole, du 29 septembre au 3 octobre, qui ont été couronnées l'une et l'autre d'un plein succès, et d'ajouter que le résultat durable de son activité intérieure a été la publication d'un volume de son *Journal* qui ne comprend pas moins de 53 feuilles et demie, ou 856 pages, et auquel le Congrès organisé par elle a fait encore annexer un supplément de 204 pages. Quant à l'accroissement réalisé par elle pendant l'année 1887, il forme le terme le plus élevé de la progression continue qu'elle suit depuis longtemps; il nous a donné 225 nouveaux collègues, parmi lesquels nous sommes flattés de compter 9 Dames patronnesses. Considéré en lui-même, ce chiffre considérable montre combien s'étend dans notre pays le goût et la pratique de l'Horticulture; mais il devient encore plus éloquent à cet égard lorsqu'on le compare à ceux qui ont été relevés pour les années précédentes. En effet, le nombre des admissions prononcées avait été de 154 en 1883; il s'est élevé à 176 en 1884, à 185 en 1885, à 210 en 1886, pour arriver à 225 en 1887. Une marche si nettement ascendante est certainement de nature à satisfaire

aux vœux même les plus impatients pour le progrès de l'art horticole en France.

Je n'ai pas à m'occuper, dans ce Compte rendu, des deux Expositions qui ont été tenues, cette année, par la Société nationale d'Horticulture. Elles ont été décrites en détail dans une série de Comptes rendus spéciaux qui ont trouvé place dans le *Journal*. Je dois donc me borner à rappeler ici : 1° que, relativement à celle du mois de mai, les Rapporteurs ont été : pour les Plantes de terre (p. 701), M. Duchartre (P.) ; pour les Plantes de plein air et pour l'Arboriculture fruitière (p. 723), M. Chatenay (Abel); pour les Produits variés des Industries qui se rattachent à l'Horticulture (p. 732), M. Lebœuf (P.); 2° que, de son côté, celle d'automne a été décrite par M. Michelin, qui s'est occupé des Fruits et des Arbres fruitiers (p. 741), et par M. Duchartre (P.), qui en a fait connaître la composition en Plantes fleuries ou à feuillage ornemental (p. 751). Il est vivement à regretter que M. Dybowski, qui avait bien voulu se charger de rendre compte de la nombreuse série des lots légumiers qu'on avait admirés dans les deux Expositions, ait été mis, par une douloureuse maladie, dans l'impossibilité absolue de remplir cette mission au moment convenable. Il n'est peut-être pas hors de propos de faire observer que le Bureau et le Conseil d'Administration ayant décidé, l'an dernier, que désormais, toutes les fois que la Société tiendra deux Expositions dans le cours de la même année, la distribution des récompenses décernées à l'occasion de l'une et l'autre aurait lieu en même temps, au mois de novembre, il en est résulté l'impossibilité matérielle de donner lecture, pendant cette unique séance, des nombreux Comptes rendus spéciaux dont elles ont dû être l'objet ; mais, comme d'un autre côté, il semblait difficile de passer entièrement sous silence ces deux grandes manifestations horticoles dans une solennité dont elles étaient le motif, la difficulté qui se présentait à cet égard a été levée par la lecture, à cette séance solennelle, d'un résumé succinct dans lequel on exposait les conditions dans lesquelles ont été organisées et tenues les deux Expositions de l'année ainsi que les traits principaux par lesquels chacune d'elles a été caractérisée. Ce résumé, rédigé par M. Duchartre (P.),

a paru dans le *Journal* (p. 623) sous le titre de : Aperçu général des deux Expositions tenues à Paris en 1887.

1. — Le *Journal*, qui est le résultat principal et le plus durable de l'activité de notre Société, a paru, pendant l'année 1887, avec son invariable régularité, et l'abondance des documents qui ont dû y trouver place a été telle qu'il a formé cette fois un volume de 1060 pages, dépassant par conséquent en étendue tous ceux qui avaient été publiés jusqu'à ce jour. La division des matières qui a été adoptée de longue date dans notre publication mensuelle a été maintenue sans modification dans le nouveau volume qui, par suite, peut être regardé comme formé de deux grandes sections dissemblables d'origine comme d'étendue : l'une, peu développée et puisée à des sources étrangères, sous le titre général de *Revue bibliographique*, a pour objet principal de faire connaître les acquisitions dont s'enrichit l'Horticulture européenne, ainsi que les plantes qui, trop négligées malgré leur mérite réel, sont restées rares dans les collections. A cette première catégorie d'informations utiles, elle joint parfois des analyses d'articles dont l'intérêt ne saurait être méconnu, et qui ont été publiés en dehors de notre Société. L'autre section, qui forme en réalité le corps même du *Journal*, comprend les documents qui constituent l'histoire circonstanciée de notre Association ou qui sont dus à la plume de ses membres.

La première de ces deux sections a toujours eu une étendue inverse de celle de la seconde, et cette règle constante ne s'est pas démentie cette année, pour laquelle la *Revue bibliographique* n'a fourni que 61 pages à un volume qui, comme on l'a vu, en compte 1060. Cette énorme disproportion peut être regardée comme donnant la mesure de l'activité qui a été déployée, en 1887, dans le sein de notre Société, et elle indique déjà le nombre considérable d'écrits de toute nature auxquels cette activité a donné naissance. Il est assez curieux de comparer à ce même point de vue, avec le volume dont il est question ici, ceux qui ont été publiés à l'origine de notre Association, immédiatement après la fusion des deux Sociétés qui se sont unies pour la former, lorsque l'ardeur de la jeunesse aurait dû l'animer plus que jamais et, par cela même, la rendre exception-

nellement féconde. Or, le premier volume du *Journal*, qui a paru en 1855, comprend seulement 560 pages dont 165, c'est-à-dire plus que le quart, sont occupées par la Revue bibliographique, essentiellement destinée alors à dissimuler la pauvreté de la production sociale; celui de 1856 s'était élevé au chiffre de 700 pages; mais il renfermait encore 171 pages d'articles empruntés à des sources étrangères, ou près du quart de l'étendue totale. Depuis cette époque, la section bibliographique a été, d'année en année, de plus en plus restreinte, tandis que la section uniquement sociale de la publication prenait un développement croissant, et la disproportion entre les deux est devenue telle que la montre le volume relatif à l'année qui vient de finir.

II. — Les articles de natures très variées qui occupent la place de beaucoup la plus large dans notre *Journal* se rattachent naturellement à deux grandes divisions : les uns sont relatifs à l'histoire de la Société et à ses travaux généraux, tandis que les autres sont propres à ses membres et émanent de leur initiative personnelle. Les premiers sont les procès-verbaux des séances, les Comptes rendus annuels des travaux effectués par l'ensemble de notre Association ainsi que par ses Comités, enfin les documents relatifs à nos propres Expositions. Quant aux derniers, ils se rangent sous les trois titres généraux de Notes et Mémoires, de Rapports et de Comptes rendus d'Expositions tenues hors de Paris. Le présent Compte rendu a pour objet essentiel d'indiquer succinctement quels ont été les sujets traités dans les écrits se rapportant à toutes ces catégories qui ont fourni en très majeure partie la matière du volume publié pendant l'année 1887.

A. Articles relatifs à l'histoire de la Société nationale d'Horticulture et à ses travaux généraux.

1° *Procès-verbaux des séances.* — Pour toute Société, les procès-verbaux des séances renferment son histoire écrite au jour le jour, et, en outre, ils font connaître dans tous leurs détails, aux membres absents, les réunions auxquelles ils n'ont pu assister; ils doivent donc être avant tout précis et exacts. Ce sont là les deux caractères que s'est toujours efforcé de donner à ceux

de notre Société celui qui est chargé de les rédiger, et il est heureux de pouvoir déclarer ici que souvent il a été puissamment aidé dans l'accomplissement de sa tâche par les renseignements que renfermaient de courtes notes jointes à des objets présentés, parfois même par ceux qu'il recueillait de la bouche des présentateurs. Dans quelques cas aussi, il a pu joindre aux procès-verbaux des notes destinées à faire connaître plus à fond, d'après ses propres observations, des plantes ou des fleurs qui, en séance, avaient seulement passé rapidement sous les yeux de la Compagnie.

2° *Comptes rendus annuels.* — Ces documents constituent un chapitre important de l'histoire de notre Société en condensant dans un cadre restreint le relevé des travaux qui ont été accomplis pendant l'année précédente, tant par la Société considérée tout entière que par les Comités à chacun desquels a été confiée une portion de l'œuvre commune. Quatre de ces Comptes rendus figurent dans le volume du *Journal* publié en 1887 : l'un embrasse l'ensemble des travaux exécutés ou publiés par la Société en 1886 (p. 25) et a pour auteur M. Duchartre (P.); les autres sont spéciaux à l'œuvre annuelle de trois Comités et sont dus à la plume de M. Michelin pour le Comité d'Arboriculture fruitière (p. 188), de M. Michel pour le Comité de Floriculture (p. 387), de M. Touéry pour le Comité des Arts et Industries horticoles (p. 105). Il est à regretter que le Comité de Culture potagère ait gardé cette fois, relativement à ses travaux de l'année, un silence qui n'était pas dans ses habitudes, et, quant au Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, à celui de l'Art des jardins, ainsi qu'au Comité scientifique, il est à présumer que leur organisation récente, peut-être encore incomplète à certains égards, les a seule empêchés de nous signaler les travaux qui avaient pu être accomplis dans leur sein.

3° *Documents relatifs aux Expositions et aux Concours organisés par la Société.* — Les principaux de ceux qui concernent les Expositions sont les Comptes rendus, qui en font connaître les détails, et on a déjà vu quels sont ceux qui ont été publiés, cette année, à ce sujet. Mais chacune de ces grandes assises horticoles est organisée dans des conditions que détermine avec

toute la précision désirable un programme publié le plus longtemps possible à l'avance. Les programmes des deux Expositions de l'année 1887 ont paru dans le *Journal*, pour celle du mois de mai dans le cahier de janvier (p. 5), pour celle de la fin de septembre dans celui de juin (p. 337). D'un autre côté, la conséquence nécessaire de toute Exposition étant l'attribution d'un nombre considérable de récompenses de tout ordre, les listes des récompenses décernées ont trouvé leur place naturelle dans notre publication mensuelle, pour l'Exposition du mois de mai dans le cahier de juin (p. 348), pour celle d'automne dans le cahier de novembre (p. 761).

Non contente d'organiser deux Expositions pour l'année 1887, la Société nationale d'Horticulture avait encore ouvert un Concours pour les appareils destinés à répandre les matières soit liquides, soit pulvérulentes, à l'aide desquelles on s'efforce d'affranchir les végétaux des atteintes des insectes et des Cryptogames parasites. Ce Concours a eu lieu les 14 et 17 mai, devant un Jury spécial, qui a consacré ses deux séances à l'examen attentif et à la mise en expérience des divers appareils présentés par les concurrents. Les résultats en ont été exposés par M. Ferrouillat dans deux documents successifs, dont l'un (p. 325) est le simple procès-verbal des opérations du Jury, tandis que l'autre (p. 446) est un Rapport étendu dans lequel sont décrits et appréciés avec autant de lucidité que de compétence tous les appareils mis comparativement à l'essai, qui rentraient dans les trois catégories des Vaporisateurs, des Pulvérisateurs et des Insufflateurs.

B. — Articles émanant de l'initiative de membres de la Société.

Les écrits que la Société doit à l'initiative de ses membres, et qui sont les éléments les plus nombreux ainsi que les plus importants de son *Journal*, diffèrent assez entre eux de nature et d'objet pour rentrer dans les quatre catégories suivantes : 1° les Lettres ou Pièces de correspondance ; 2° les Notes et Mémoires ; 3° les Rapports ; 4° les Comptes rendus d'Expositions tenues hors de Paris.

1° *Lettres.* — Parmi les lettres qui, dans le cours de cette

année, ont été adressées à notre Société, deux seulement ont paru à la Commission de Rédaction offrir assez d'intérêt pour mériter de trouver place dans le *Journal*. Dans l'une (p. 418), M. Bougon du Castel expose par quel procédé et au moyen de quel mélange de substances il est parvenu à délivrer des atteintes du Puceron lanigère une plantation considérable de Pommiers qui avait été envahie par ce redoutable insecte ; dans l'autre (p. 797), M. le docteur Henneguy nous apprend qu'un insecte sur la détermination duquel il avait été consulté et qui, dans les serres de M. Kegeljan, horticulteur belge bien connu, avait sérieusement endommagé les jeunes pousses de divers *Cattleya*, est un Hyménoptère térébrant, nommé *Isosoma Cattleyæ*, qui a été certainement importé d'Amérique, et contre lequel malheureusement il ne connaît pas d'autre moyen de défense que de détruire les jeunes pousses des Orchidées dès qu'on reconnaît qu'elles en sont infestées.

2° *Notes et Mémoires*. — La plupart des Associations s'imposent le pieux devoir d'honorer la mémoire de ceux d'entre leurs membres que la mort vient de leur enlever ; la Société nationale d'Horticulture ne manque jamais à ce devoir et non seulement, dans ses séances, par l'organe de son Président, elle paye un tribut de regrets à tous les Sociétaires qu'elle a perdus, mais encore elle laisse une marque durable de ces regrets soit dans les procès-verbaux de ses réunions, soit dans des notices spéciales consacrées à ceux des collègues défunts qui se sont le plus distingués, à un titre quelconque, dans le domaine de l'Art horticole. Dans le cours de l'année qui vient de finir, cinq de ces Notices nécrologiques, après avoir été lues en séance publique, ont été insérées dans le *Journal*. Elles ont été consacrées : par M. de Vendeuvre (p. 171), à M. Jules Vallerand, horticulteur dont le nom restera toujours honoré pour les nombreuses créations qu'on lui doit relativement à diverses plantes ornementales, particulièrement aux Gloxinias (*Ligeria*) ; par M. Thibaut (p. 382), à M. A. Malet, horticulteur d'un rare mérite, Vice-Président honoraire de notre Société, qui, jusqu'à un âge avancé, n'a cessé de concourir avec l'ardeur d'un jeune homme et avec des succès soutenus, aux progrès de l'Horticul-

ture française ; par M. Hanoteau (p. 630), à M. Cellière, céramiste distingué et membre actif du Comité des Arts et Industries horticoles; par M. Jamin (Ferd.) (p. 169), à M. Lesbre, amateur d'Arboriculture fruitière, qui avait acquis en cette matière l'habileté d'un praticien consommé, et qui, dans le département de l'Allier où il avait fixé sa résidence, a puissamment contribué, par son exemple et ses conseils, au perfectionnement comme à l'extension de la culture fruitière ; par M. Verdier (Eug.) (p. 798), à M. Lacharme (Franç.), rosiériste lyonnais bien connu pour l'obtention de nombreuses variétés de Rosiers, qui, bien que n'appartenant pas à notre Association, lui avait prêté plusieurs fois, en qualité de Juré, dans ses Expositions, le concours de sa parfaite compétence.

Parmi ceux de nos collègues à qui sont dus les articles originaux publiés cette année dans le *Journal*, plusieurs ont traité des questions d'un intérêt plus ou moins général pour l'Horticulture. Ainsi M. Truffaut (Alb.) s'est attaché (p. 54) à déterminer le rang que devraient occuper, selon lui, les produits horticoles à l'Exposition internationale de 1789, et M. Joly (Ch.) a fait ressortir (p. 61) l'importance de la place que ces mêmes produits ont occupée au Concours agricole de 1887. Ce dernier collègue nous a, d'un autre côté, fait connaître, dans un second article (p. 101), les résultats du concours international pour les appareils destinés à répandre sur les plantes les insecticides, qui a eu lieu à Florence (Italie), au mois d'octobre 1886 ; puis, dans un troisième écrit (p. 306), il nous a donné, en se basant sur des documents officiels, le relevé comparatif des importations et exportations de la France en produits horticoles, pendant les années 1884, 1885 et 1886. M. Truffaut (Alb.), réunissant les observations qu'il avait faites pendant un voyage dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var, nous a donné un aperçu (p. 235) des richesses horticoles que possèdent les jardins, sous ce climat privilégié, à Hyères, à Cannes, à Nice, etc., et s'est attaché surtout à exposer la marche suivie, particulièrement à Cannes, pour la culture hivernale des Glaïeuls qui, bien que toute récente, donne déjà d'excellents résultats. Enfin M. Michelin, réunissant dans un article d'un intérêt direct

(p. 510) tout ce qu'ont appris de nombreuses expériences faites pendant ces dernières années, nous a indiqué les meilleurs moyens aujourd'hui connus pour combattre les nombreux ennemis qui attaquent journellement les végétaux de nos jardins.

S'attachant à des sujets de plus en plus spéciaux, d'autres auteurs ont enrichi notre *Journal* d'articles instructifs sur des questions touchant à des cultures les unes étendues, les autres restreintes, ou se sont proposé de décrire soit une variété particulière, soit même un seul individu végétal. Dans cet ordre d'écrits, M. Mouillefer a donné, d'après des observations faites par lui avec le plus grand soin, le relevé des effets produits par le froid, pendant le rigoureux hiver de 1879-1880, sur de nombreuses espèces ligneuses cultivées à l'École nationale d'Agriculture de Grignon ; dans un article qui a pris les proportions d'un grand mémoire, M. Bergman (Ern.) a exposé en détail (p. 180 et 230) la culture qui convient aux Orchidées de serre froide et a décrit un grand nombre d'espèces et variétés que comprend aujourd'hui cette intéressante catégorie de plantes cultivées; M. Schwartz qui, pendant presque toute l'année 1886, avait montré à ses collègues une succession de lots de Reines-Marguerites fleuries, a finalement consigné dans une note spéciale (p. 99) la marche de la culture à contre-saison qu'il a imaginée et suivie avec succès pour arriver à ce résultat inattendu ; M. Michel, après une visite de la propriété de M. Lecocq-Dumesnil, à La Chapelle-en-Serval (Oise), a décrit les importantes cultures de Dahlias que possède et dirige cet habile amateur, ainsi que les gains remarquables qu'il a su obtenir par des semis poursuivis avec une fructueuse persévérance; M. Duval (Léon) a donné un excellent exemple en écrivant, dans une note intéressante, comment et de quels parents est né dans son établissement un beau *Vriesea* hybride (p. 799) qu'il croit destiné à devenir une précieuse plante de marché; enfin, M. Joly (Ch.) nous a fait connaître, en joignant à son texte d'excellentes figures (p. 801), un Châtaignier de proportions colossales qui existe dans l'île de Madère.

Les liens qui rattachent l'Horticulture à la connaissance plus approfondie et plus scientifique des plantes sur lesquelles elle

s'exerce sont assez étroits pour qu'il soit logique de trouver, dans les publications des Sociétés horticoles des écrits plutôt botaniques, surtout physiologiques, que culturaux. A cet égard, les grandes Sociétés de l'Angleterre, de l'Allemagne, etc., donnent fréquemment un exemple que notre propre Société ne manque pas de suivre à l'occasion. D'autres sciences, et surtout parmi elles la physique ainsi que la météorologie, permettent encore d'utiles applications de leurs principes ou de leurs données à l'art des jardins. C'est en vue de ces utiles applications que notre *Journal* publie chaque mois les tableaux météorologiques dressés avec une régularité digne des plus grands éloges par M. Jamin (Ferd.), d'après les observations qu'il poursuit, depuis plusieurs années, à Bourg-la-Reine, avec un soin scrupuleux et à l'aide d'instruments qui méritent toute confiance; c'est encore en se plaçant au même point de vue que le Comité des Arts et Industries horticoles, ainsi que la Commission de Rédaction, ont accueilli avec empressement une excellente étude par M. Ch. de Vendeuvre (p. 570), des conditions physiques dans lesquelles devraient être exécutées, pour devenir concluantes, les expériences qui ont pour objet de déterminer comparativement la puissance calorifique de différents appareils destinés au chauffage des serres. Quant aux articles plus botaniques qu'horticoles qui ont été admis dans le volume du *Journal* publié en 1887, ils ont été au nombre de trois. M. le docteur Sagot est parvenu, dans un important mémoire (p. 238 et 285), à établir un classement méthodique entre les nombreuses espèces et variétés cultivées de Bananiers ou *Musa*, et cela en même temps qu'il caractérisait ces types nombreux et parfois mal connus; de son côté, M. P. Duchartre, dans une première note (p. 421 et 486), a décrit en détail la curieuse végétation, et discuté la portée de la faculté insectivore d'une plante mexicaine, encore peu répandue dans les collections européennes, la Grassette à long éperon ou *Pinguicula caudata* SCHLECHT.; puis, dans un second article (p. 804), il a examiné de près l'organisation des fleurs mâles, femelles et hermaphrodites d'un bel et curieux Bégonia tubéreux, qui a été obtenu, cette année même, par notre collègue, M. Lequin, horticulteur à Clamart (Seine), et qui n'a pas été encore mis au commerce.

Évidemment, nous avons sujet de nous féliciter de la richesse en documents originaux qui a distingué notre *Journal* pendant l'année qui vient de finir; mais n'y a-t-il pas lieu aussi de regretter qu'à ces travaux d'un intérêt incontestable il ne s'en soit joint aucun ayant trait à deux branches de l'Horticulture qui ont l'une et l'autre une importance capitale, la Culture potagère et l'Arboriculture fruitière?

3° *Rapports.* — De nombreux Rapports ont été présentés à la Société nationale d'Horticulture pendant l'année 1887. Presque tous ont pour objet de mettre en relief le mérite de livres, de plantes nouvellement acquises, de cultures, d'instruments culturaux, etc. ; mais quelques-uns aussi ont une relation bien moins directe avec la pratique horticole et s'élèvent même au niveau de documents officiels se rattachant à l'administration générale de notre Association. Ainsi l'un de nos collègues, M. O. Laisné, faisant généreusement chaque année les frais d'un prix pour l'élève de l'établissement municipal des Pupilles de la Seine qui, soumis, par une Commission nommée dans le sein de notre Société, à un examen sur l'Horticulture, aura été reconnu le plus instruit en cette matière, un Rapport, dû à M. Michelin, nous a fait connaître (p. 521) les conditions dans lesquelles cet examen a eu lieu cette année et les résultats satisfaisants qu'il a donnés. Ainsi encore deux affreux orages accompagnés d'une abondante chute de grêle ayant, au mois d'août 1886, dévasté les cultures de plusieurs communes des environs de Paris, une souscription avait été ouverte sans retard par la Société en vue de réparer dans la mesure du possible les pertes causées par ce cruel événement. Les fonds que cette souscription a fournis, dans une proportion presque inespérée, ont été répartis par les soins d'une Commission désignée à cet effet. Au nom de cette Commission, MM. Verdier (Eug.) et Delamarre ont donné, dans un Rapport rédigé par eux (p. 209), le tableau détaillé des secours que la générosité des souscripteurs avait permis de distribuer.

Les autres Rapports, qui ont trouvé place dans le volume du *Journal* publié en 1887, sont au nombre de quinze, et, faute d'espace, deux autres, dont la présentation a eu lieu pendant le mois de décembre dernier, ont dû être réservés pour une publi-

cation ultérieure. Sur ce nombre, trois ont eu pour objet des livres ou mémoires dont les auteurs en avaient sollicité l'appréciation par des personnes compétentes. Pour répondre à ce désir, M. L. Henry a soumis à l'approbation de la Société un Rapport laudatif (p. 66) sur un ouvrage de M. Lacaille (Hipp.) qui traite de la Culture du Pommier, des herbages et de la plantation des arbres à haute futaie; M. Levêque a examiné avec sa parfaite compétence en fait de Rosiers (p. 111), le *Dictionnaire des Roses* publié par M. Max Singer, de Tournai (Belgique), à qui il a adressé des félicitations sur cet ouvrage, « à titre de confraternel encouragement; » enfin, M. Michelin (p. 577) a recommandé comme « essentiellement instructif » un mémoire de M. le baron Constant de Benoist, qui traite de l'amélioration de la culture du Pommier et de la fabrication du cidre.

Dans la série des autres documents du même ordre qui ont été publiés pendant l'année 1887, les trois grandes branches de l'Horticulture tiennent la plus large place. La Culture potagère y est représentée par un Rapport de M. Hébrard (Laurent) (p. 575) sur un nouveau Haricot à grain vert, obtenu par M. Bonnemain, d'Étampes, qui lui a donné le nom de Roi des verts. L'Arboriculture fruitière nous a valu deux grands et importants Rapports de M. Michelin, l'un (p. 250 et 315) sur la 28e session de la Société pomologique de France qui avait été tenue à Nantes, les 20 et 21 septembre 1886; l'autre (p. 437) sur le Congrès de l'Association pomologique de l'Ouest pour l'étude des fruits à cidre, qui a eu lieu à Versailles, du 25 au 30 octobre 1886. Quant à la Culture d'agrément, elle a figuré largement dans la catégorie de documents dont il s'agit en ce moment : M. Michel a fait l'éloge (p. 67) de la culture de diverses plantes ornementales, surtout des Reines-Marguerites, que M. Domage cultive pour l'obtention de leurs graines; M. Hariot (Paul) a consacré deux Rapports également laudatifs, l'un (p. 633) aux *Pelargonium zonale* cultivés par M. Foucard, à Chatou, l'autre (p. 635) aux importantes cultures de *Dracæna* et de *Cyclamen* que renferme l'établissement de M. Truffaut (Alb.), à Versailles; de son côté, M. Truffaut (Alb.) nous a donné,

sous le titre de Rapport (p. 813), et à propos de la riche collection de Népenthès qui a été formée au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, un tableau étudié avec soin des richesses en espèces, variétés et hybrides de ce genre que possède aujourd'hui l'Horticulture européenne, ainsi que l'indication de la culture qui, d'après M. Loury, l'habile chef des serres de notre grand établissement national, amène sûrement ces curieux végétaux à leur parfait développement; enfin, M. Delahogue-Moreau nous a fait connaître (p. 819) les derniers accroissements que M. Duval (Léon), horticulteur à Versailles, a fait subir à son établissement, dont la marche rapidement ascendante a été continue depuis plusieurs années.

Un seul jardin d'amateur a donné lieu, cette année, à un Rapport destiné à en décrire l'ensemble; c'est celui de Mme Gripon, à Limours, dont le jardinier, M. Parrain, a reçu, surtout pour sa bonne conduite des arbres fruitiers, les félicitations du Rapporteur, M. Ch. Margottin (p. 822).

Enfin, trois instruments de jardinage ont été l'objet de Rapports favorables. Le premier est un râteau auquel M. Bigot a adopté un mécanisme qui permet d'en dégager les dents lorsqu'elles sont engagées dans des feuilles ou de la terre; M. Éon, Rapporteur (p. 112), déclare « que cet outil répond bien à sa destination ». Le second est un sac à Raisins muni d'un fermoir en zinc, qui a reçu de son inventeur, M. Grosdidier, le nom de Préserve-fruits, et dont le Rapporteur, M. Hanoteau, recommande l'emploi (p. 113). Le troisième est un sécateur perfectionné par M. Pradine sous deux rapports, notamment par l'application d'un ressort à boudin, modification avantageuse, selon l'avis du Rapporteur, M. Ch. de Vendeuvre (p. 519).

4° *Comptes rendus d'Expositions.* — Les relations confraternelles entre la Société nationale d'Horticulture de France et ses sœurs les Sociétés des départements déterminent annuellement l'envoi réciproque de délégués qui ont mission de prendre part aux travaux des Jurys d'Expositions. Ceux de nos collègues qui ont été chargés officiellement d'une pareille mission à remplir hors de Paris ne manquent jamais de nous communiquer

ensuite leurs impressions dans des Comptes rendus circonstanciés qui ont leur place marquée dans notre publication mensuelle. Ceux de ces Comptes rendus que renferme le volume du *Journal* publié en 1887 sont au nombre considérable de vingt et un, et, en outre, il en reste un que le défaut d'espace n'a pas permis de livrer encore à la publicité. Ces intéressants documents, étant nécessairement composés de longues énumérations de lots exposés et de récompenses décernées et, d'un autre côté, l'objet en étant nettement indiqué par le titre général, je crois qu'il suffira, pour ne pas prolonger outre mesure ce Compte rendu déjà bien long, d'y consigner la liste par ordre alphabétique des villes dans lesquelles ont été tenues les Expositions décrites dans le volume du *Journal* pour 1887, en y joignant la date de chaque Exposition et le nom de l'auteur du Compte rendu dont elle a fourni le sujet. Or, ces Comptes rendus sont ceux des Expositions de : Alençon, octobre 1886, par M. A. Louesse (p. 137) ; Cannes, janvier 1887, par M. H. de Vilmorin (p. 197) ; Châlon-sur-Saône, septembre 1887, par M. Dybowski (p. 660) ; Dammartin, août 1887, par M. Remy père (p. 652); Elbeuf, mai 1887, par M. Bach (p. 525); Havre, juillet 1887, par M. Joly (Ch.) (p. 580); Lyon, septembre 1886, par M. Verdier (Eug.) (p. 115) ; Nancy, juillet 1887, par M. Bergman (Ernest) (p. 585); Nantes, septembre 1886, par M. Jamin (Ferd.) (p. 130); Nice, mars 1887, par M. H. de Vilmorin (p. 264); Nogent-sur-Seine, septembre 1887, par M. P. Hariot (p. 823); Poitiers, mai 1887, par M. Forgeot (p. 527); Raincy, juin 1887, par M. Vitry (p. 533); Rennes, octobre 1886, par M. Michelin (p. 68); Rennes, mai 1887, par M. Chauré (Luc.) (p. 592); Saint-Dizier, septembre 1887, par M. Dybowski (p. 663); Saint-Germain-en-Laye, septembre 1887, par M. Tavernier (p. 828); Troyes, juillet 1887, par M. Eug. Verdier (p. 638); Toulouse, mai à octobre 1887, par M. Ch. Joly (p. 656); Vernon, septembre 1886, par M. Léon Delaville (p. 73) ; Versailles, mai 1887, par M. Léon Delaville (p. 648).

Mouvement de la Société. — J'ai déjà dit que le nombre des nouveaux collègues qui, en 1867, sont venus joindre leurs efforts aux nôtres a atteint le chiffre sans précédent pour nous

de 225; malheureusement à cette cause de vive satisfaction une loi cruelle de la nature a donné une bien triste compensation par les deuils nombreux dont elle nous a affligés. En effet, notre Société n'a pas perdu moins de 34 de ses membres; tous nous étaient chers comme nos confrères en Horticulture, à titre soit de praticiens, soit d'amateurs; mais, en outre, plusieurs d'entre eux avaient rendu de tels services à l'Art horticole qu'à notre affection confraternelle s'était jointe une profonde estime. Ces collègues dont nous déplorons la perte sont : MM. Bertron, amateur zélé, mais qui était connu surtout pour des motifs non horticoles; Besson; Cellière, membre actif du Comité des Arts et Industries horticoles, qui a été souvent juré dans nos grandes Expositions; Chaucheprat; Chéreau; l'un de nos Vice-Présidents honoraires, dont le nom se rattache surtout à l'histoire de l'ancienne Société royale d'Horticulture de Paris; Choppin; Corbière; Delaroche; Dieulafoy, Membre honoraire; Dubois; Faucon de la Goudalie; Gautreau père, rosiériste bien connu; Le Boucher; Lechevalier, membre honoraire, à qui on doit un grand nombre de transplantations d'arbres déjà forts dans Paris; Le Gerrier; Lelandais père, Membre honoraire; Mme Léon (Émile), Dame patronnesse, qui envoyait souvent des produits de sa propriété située dans les Basses-Pyrénées; Lesbre, amateur zélé, qui était devenu, dans le département de l'Allier, un habile promoteur de l'Arboriculture fruitière; Malet (A.), l'un de nos Vice-Présidents honoraires et horticulteur justement renommé; Margueritte, Membre honoraire, jardinier distingué par son habileté, qui habitait depuis longtemps Varsovie; Moussart; Noblet, l'un des membres les plus compétents et les plus zélés du Comité de Culture potagère; Odyniée; Ritter; Robert; Sablé, Membre honoraire; Salleron, amateur zélé, Président de la Société soissonnaise, aux travaux de laquelle il savait imprimer une vive impulsion; Salmon; Scheffer; Senez; Trouillet, habile professeur d'Arboriculture; Vallerand (Jules), horticulteur d'un rare mérite, et dont le nom restera attaché aux magnifiques plantes ornementales qu'il a créées en grand nombre; Weick (Adolphe), de Strasbourg, qui n'avait abandonné la carrière horticole qu'après y avoir obtenu de nombreux succès.

Cette liste funèbre est bien longue, on le voit; espérons toutefois que, grâce au rajeunissement qui s'opère sans cesse dans notre Associatien par la venue de nouveaux collègues, l'œuvre commune ne souffrira pas trop sensiblement de la perte de ceux qui ont si tristement cessé d'y collaborer.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 JANVIER 1888

PRÉSIDENCE DE M. H. de Vilmorin.

La séance est ouverte vers trois heures. D'après le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de deux cent vingt-sept titulaires et vingt-sept honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président dit qu'une circonstance fortuite l'ayant amené à occuper aujourd'hui le fauteuil de la Présidence, lui qui a été tout récemment appelé à la Vice-Présidence par les suffrages de ses collègues, il profite de l'occasion qui vient de lui être ainsi offerte pour applaudir aux progrès de divers ordres qui ont été effectués par la Société nationale d'Horticulture, ainsi qu'à l'importance des travaux qu'elle a su accomplir dans le cours de l'année qui vient de finir, et pour exprimer l'espoir, ou bien plutôt la certitude, que, dans le cours de l'année qui commence, à ces progrès et à ces travaux viendront s'en joindre de nouveaux qui ne le céderont aux précédents ni en importance ni en utilité.

Il proclame ensuite, après un vote de la Compagnie, l'admis-

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

sion de trente et un nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance, sans soulever la moindre opposition, et il annonce que cinq Dames patronnesses ont été admises par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

Enfin, il exprime un profond regret d'avoir à annoncer de nombreuses pertes que la Société vient d'éprouver par le décès de Membres dont plusieurs lui appartenaient depuis une longue série d'années, et au nombre desquels il en est qui comptaient parmi les représentants les plus honorés de l'Horticulture française. Ces Membres dont nous déplorons la perte sont : M. Chevalier (François-Charles-Désiré), de Montreuil-sous-Bois, arboriculteur justement renommé ; M. Lesserteur ; M. Maréchal, Membre honoraire ; M. Née, qui faisait partie de la Société depuis l'année 1853 ; M. Poisson (Ernest) ; M. Simona (Jacques-Jean-Pierre), et Mme Boucicaut, Dame patronnesse à vie, dont l'admirable bienfaisance a rendu le nom populaire.

M. Vitry (Désiré) donne alors lecture de l'allocution qu'il a prononcée aux obsèques du regretté M. Chevalier, au nom du Syndicat des cultivateurs du département de la Seine, dont il est Président.

M. le Secrétaire-général Bleu adresse à ses collègues de vifs remerciements, pour l'honneur qu'ils lui ont fait et la confiance qu'ils lui ont témoignée en l'appelant de nouveau à remplir les importantes fonctions dont il était chargé depuis quatre années. Il a pu déjà reconnaître la difficulté de la tâche qui lui incombe ; mais il espère que son dévouement sans bornes à la Société lui donnera les moyens de s'en acquitter à la satisfaction de tous, et non sans utilité pour notre grande Association. Dans tous les cas, vu l'état un peu précaire de sa santé, ses forces pourront peut-être le trahir quelquefois, mais son zèle ne faiblira jamais.

M. le Président remercie M. Bleu d'avoir bien voulu, malgré l'état médiocrement satisfaisant de sa santé, accepter les importantes fonctions de Secrétaire-général. Une expérience de quatre années a, dit-il, mis notre honorable collègue parfaitement au courant de la marche générale et des détails de l'administration de notre Société ; il lui suffira donc de vouloir pour imprimer à

cette administration une direction de tous points profitable, et les paroles qu'il vient de prononcer donnent la certitude que jamais en lui la volonté ne fera défaut.

M. le Président apprend à la Compagnie que M. Ch. Baltet, horticulteur-pépiniériste à Troyes, et Membre de la Société nationale d'Horticulture, vient de recevoir la décoration de la Légion d'honneur. Cette haute distinction est, dit-il, la légitime récompense des services importants que cet honorable collègue a déjà rendus et rend encore tous les jours à l'Horticulture française, tant par ses travaux pratiques que par des ouvrages d'une grande valeur. L'honneur qui vient de lui être conféré rejaillit sur notre Société qui ne peut qu'y applaudir chaleureusement.

Les objets suivants ont été déposés sur son bureau :

1° Par M. Bourgeois (Aimable), horticulteur à Chambourcy (Seine-et-Oise), une corbeille de *Pommes* Reinette du Canada, fort beaux fruits pour la présentation desquels il lui est accordé une prime de 2e classe.

2° Par M. Jamet, propriétaire à Chambourcy (Seine-et-Oise), une corbeille contenant quinze *Poires*, dont neuf sont de la variété Belle du Berry et quatre des Doyennés d'hiver, ainsi que quatre *Pommes* Reinette du Canada. Ces fruits ont été jugés beaux par le Comité d'Arboriculture fruitière, sur la proposition duquel M. Jamet obtient une prime de 2e classe.

3° Par M. Bleu (Alfred), Secrétaire-général de la Société, quatre Orchidées remarquablement fleuries. Ce sont : un *Angrecum sesquipedale* qui porte épanouies et en parfait état neuf grandes et belles fleurs d'un blanc pur, remarquables par l'extrême longueur de leur éperon que rappelle le nom de l'espèce ; un *Sophronitis violacea* pourvu de neuf fleurs et un *Sophronitis militaris* qui en porte six ; enfin, un *Odontoglossum gloriosum*. — Sur la proposition du Comité de Floriculture, il est accordé, pour cette présentation, une prime de 1re classe qui s'applique particulièrement à l'*Angrecum*, et à laquelle M. Bleu déclare renoncer.

4° Par M. Cornu (Maxime), professeur de Culture au Muséum d'Histoire naturelle, un pied fleuri d'*Eranthis hyemalis* SALISB., charmante Renonculacée indigène, qui a le mérite de fleurir,

comme on le voit, au cœur de l'hiver, et à laquelle M. Cornu regrette qu'on ne donne pas, dans les jardins, la place qu'elle mériterait d'y occuper. Cette plante, dit-il, est parfaitement rustique et peu difficile sur la nature du sol. Au Muséum, il la fait essayer en bordure et les résultats qu'il en obtient ainsi sont satisfaisants.

5° Par le même, des branches fleuries du *Rhododendron dahuricum* L., arbuste qui, comme la plante précédente, est entièrement rustique, à ce point que les — 12° C. auxquels il a été soumis, dans le cours du présent hiver, ne l'ont pas empêché, comme on le voit, de bien fleurir en pleine terre. Les fleurs n'en sont pas très grandes; mais, venant au cœur de l'hiver, elles en acquièrent un mérite qui n'appartient qu'à un nombre bien minime de végétaux. Aussi M. Cornu est-il d'avis qu'il y aurait intérêt à le répandre dans les jardins et les parcs beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Cet arbuste a besoin de terre de bruyère ou tout au moins d'une terre franche sableuse.

A propos de ces plantes à floraison hivernale, M. Chargueraud en signale quelques autres qui se recommandent par le même mérite. Ce sont : le *Jasminum nudiflorum* Lindl., arbuste originaire de la Chine, dont les branches longues et grêles se prêtent bien au palissage, et qui produit en abondance, dès le mois de février, des fleurs jaunes assez grandes, mais inodores; le *Chimonanthus flagrans* Lindl. (*Calycanthus præcox* L.), qui nous est venu du Japon, dont les fleurs se montrent à la fin de décembre et en janvier, et sont très agréablement odorantes; le *Daphne Mezereum* L. ou Bois gentil, espèce indigène, à fleurs violet clair, ou blanches dans une variété, parfumées, dont la floraison commence en février et se prolonge jusqu'en avril.

6° Par M. Ch. Baltet, horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube), des branches garnies de fruits du *Cratægus Carrierei*. M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière rappelle que, pour une présentation antérieure de cette belle espèce, il a été déjà donné une prime de 1re classe. Aussi le Comité propose-t-il de faire aujourd'hui à M. Baltet, pour sa présentation, l'honneur d'un rappel de cette prime. Cette proposition est adoptée par la Compagnie. M. le Secrétaire du Comité

fait observer qu'on a souvent confondu à tort le *Cratægus Carrierei* avec le *C. Lavallei*, et que la première de ces espèces est ornementale entre toutes.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Michelin fait hommage à la Société du volume que vient de publier l'Association pomologique de France et dans lequel sont résumés les travaux accomplis par elle. Ce volume qui, dit-il, résume fort bien l'état actuel de la Pomologie, étant particulièrement destiné à en propager les saines notions, est, dans ce but, mis en vente au prix minime de 4 fr. 50. Il en a fait venir une vingtaine d'exemplaires en vue d'en rendre l'acquisition facile sur place à ses collègues.

M. Hardy présente à la Société un manuscrit considérable dont l'auteur est M. Robinet, et qui n'est autre que le résumé du Cours d'Horticulture et d'Arboriculture que cet horticulteur est chargé de faire annuellement à l'École normale d'Instituteurs, à Toulouse. Sur sa demande, MM. Jamin (Ferd.) et Michelin sont chargés d'examiner cet intéressant travail et d'en faire l'objet d'un Rapport spécial.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Essai sur la composition des bouquets au point de vue artistique, par Mme Lacoin, née de Vilmorin.

2° Compte rendu de l'Exposition pomologique d'Eure-et-Loir, par M. Courtois (Adolphe), pépiniériste, à Clamart (Seine).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**.

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après le registre de présence, on y compte deux cent deux Membres titulaires et quinze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quinze nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a soulevé aucune opposition. Il informe ensuite ses collègues d'une perte éminemment regrettable que la Société a éprouvée par le décès, remontant à quelque temps déjà, de Mme Milon, qui était Dame patronnesse depuis l'année 1861.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Prudhomme (Henri), propriétaire à Montreuil-sous-Bois (Seine), un lot important de fruits conservés, qui comprend douze *Pommes* de Calville blanc et cinq Reinettes du Canada, ainsi que des *Poires* des cinq variétés Bergamotte Espéren, Catillac, Joséphine de Malines, Passe-Crassane et Saint-Germain Vauquelin. Ces fruits ont été reconnus très beaux par le Comité d'Arboriculture fruitière, qui a distingué surtout, dans le nombre, les Poires Bergamotte Espéren ainsi que les Pommes de Calville, et qui demande qu'une prime de 1re classe soit accordée à M. Prudhomme pour l'ensemble de sa présentation. Mise aux voix, cette proposition est adoptée par la Compagnie.

M. le Secrétaire du Comité fait observer que la Poire Saint-Germain Vauquelin, qui est comprise parmi les variétés présentées par M. Prudhomme, est un fruit dont on ne saurait recommander la propagation. L'arbre a une bonne végétation ; le fruit a bonne apparence, mais il est absolument sans qualité. Il ne sert absolument, dans le commerce, qu'à des mélanges frauduleux avec des fruits plus recommandables.

2° Par M. Berthault (Jean), jardinier chez Mme Vallée, à Wissous (Seine-et-Oise), une corbeille de *Pommes* Calville blanc et

Reinette du Canada, avec six *Poires* Bergamotte Espéren. Ces fruits sont jugés beaux, surtout les Poires Bergamotte Espéren, et valent à M. Berthault (Jean), une prime de 2e classe.

3° Par M. Gautier, de Meaux, un lot comprenant dix *Poires* Joséphine de Malines avec deux Poires de Curé, ainsi que neuf *Pommes* Reinette du Canada et six Pommes étiquetées Reinette dorée, mais dans lesquelles le Comité d'Arboriculture fruitière verrait plutôt la Reinette de Caux. Une prime de 3e classe est accordée à M. Gautier.

4° Par M. Debrie, fleuriste, rue des Capucines, 12, à Paris, un pied fleuri de *Lælia anceps*, pour la présentation duquel il obtient une prime de 2e classe. Cette belle Orchidée a été importée au mois d'avril 1887. Elle a été alors placée en plein air, sous des Palmiers, où elle est restée pendant tout l'été. Elle a été ensuite enfermée, pour l'hiver, dans une serre tempérée, à une température moyenne de 7 ou 8° C. On voit que, traitée de la sorte, elle a fort bien fleuri.

5° Par M. Gillard (A.), horticulteur, rue Maître-Jacques, 4, à Boulogne-sur-Seine (Seine), dix pieds fleuris de *Cyclamen* de Perse, provenant d'un semis qui a été fait le 13 septembre 1886. M. le Président du Comité de Floriculture fait remarquer que les fleurs de ces plantes sont peu variées de couleur, mais que les macules de leurs feuilles sont très bien marquées et d'un joli effet. En somme, le Comité propose de donner une prime de 2e classe pour la présentation qui en est faite, et sa proposition est adoptée par la Compagnie.

6° Par M. Chappellier (Paul), amateur, des fleurs d'*Helleborus niger* L., ou Rose de Noël, et de *Tussilago fragrans* Vill. (*Petasites fragrans* Presl) ou Héliotrope d'hiver.

M. Chappellier (P.) dit que, comme il a été question, dans la dernière séance, de plantes fleurissant en hiver, il lui a semblé à propos de mettre sous les yeux de ses collègues deux plantes parfaitement rustiques qui possèdent ce mérite fort rare. L'Héliotrope d'hiver est une Composée dont les fleurs se recommandent moins par leur beauté que par leur odeur suave. C'est une herbe vivace, très vigoureuse, qui, cet hiver, vient de supporter jusqu'à — 13° C. de froid, dans son jardin, sans en avoir

souffert et sans que, comme on le voit, la floraison en ait été entravée. Selon qu'elle est abritée ou non, elle fleurit depuis le commencement du mois de décembre jusqu'à la fin de celui de janvier. C'est un peu plus tard qu'elle montre ses feuilles. Quant à la Rose de Noël, elle est aussi parfaitement rustique et vigoureuse ; néanmoins, ses fleurs, qui se montrent en décembre et janvier, souffrent des variations atmosphériques ; aussi M. Chappellier (P.) se trouve-t-il bien de protéger la plante, pendant l'hiver, au moyen d'une grande cloche de verre soutenue au-dessus d'elle, à $0^m,15$ environ du sol.

7° Par M. Bergman, chef des Cultures sur le domaine de Ferrières-en-Brie, des branches du *Quercus acuta* THUNB. et du *Ruscus racemosus* LIN. (*Danae racemosa* MOENCH). Sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il lui est accordé une prime de 2e classe qui s'applique spécialement au *Quercus acuta ;* toutefois, l'échantillon qui en est présenté aujourd'hui n'étant pas absolument complet, le Comité demande à M. Bergman de lui en apporter ultérieurement un autre, au moment de sa floraison.

M. Bergman (Ernest) donne de vive voix, sur ces deux espèces, les renseignements suivants. Peu de temps après l'hiver de 1879-1880, pendant lequel le thermomètre était descendu, à Ferrières, jusqu'à — 28° C., M. Bergman reçut de la maison James Veitch et fils, de Londres, plusieurs jeunes pieds d'une espèce de Chêne étiquetée *Quercus acuta*, c'est-à-dire Chêne à feuilles aiguës, nom qui lui vient de ce que ses feuilles plus ou moins oblongues, sont brusquement rétrécies en pointe au sommet. Cette espèce nouvelle pour les cultures européennes avait été importée du Japon, en 1861, par M. John Gould Veitch, en même temps que les *Q. cuspidata* et *bambusæfolia*. Au bout de plusieurs années de culture, MM. Veitch, ayant reconnu que le *Q. acuta* méritait d'être propagé, s'en firent envoyer, vers 1876, par l'un de leurs collecteurs, des glands qui leur permirent d'en obtenir du plant en assez grande quantité. C'est de là que sont venus les pieds qu'on en cultive à Ferrières. Ce Chêne japonais se recommande par son joli feuillage d'un beau vert et absolument persistant. Il est assez rustique pour avoir déjà supporté sans dom-

mage des froids de — 15° C. Il mérite donc de se répandre dans les parcs et jardins. Il est bon de savoir toutefois qu'il se développe lentement. Quant au Fragon à grappes ou *Ruscus racemosus* LIN., M. Bergman (Ern.) dit qu'il mériterait d'être communément cultivé à cause de la fraîcheur et de la permanence de sa verdure. Il pourrait être surtout employé à la confection des bouquets, attendu que ses branches coupées restent vertes et fraîches pendant fort longtemps, à ce point que M. Bergman en a gardé pendant six semaines, dans un salon et sans les faire plonger dans l'eau. L'arbuste lui-même est très rustique et peut venir dans les plus mauvais sols.

8° Par MM. Baltet frères, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), des branches en fruits du *Cratægus Carrierei*. — A propos de cette présentation, la feuille du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière porte l'observation suivante : « MM. Baltet ont déjà présenté des fruits semblables, à la der- « nière séance, et le Comité a proposé alors un rappel de prime « de 1re classe, une prime de cet ordre ayant été attribuée pré- « cédemment au Muséum pour une présentation de ce végétal. « Le Comité ne peut que persister dans sa proposition, mais il « adresse à MM. Baltet frères ses remerciements pour avoir rap- « pelé cet arbuste très méritant. »

9° Par M. Jubelin, boulevard Poissonnière, 12, des *bordures* de parterre en acier galvanisé, destinées aux pelouses, corbeilles, pièces d'eau, etc. — Le Comité des Arts et Industries horticoles en confie l'examen à sa section spéciale.

10° Par M. Fromont (Léon), boulevard Diderot, 20, à Paris, un *vernis* destiné à préserver de toute altération les étiquettes employées dans les jardins. — Le même Comité en confie l'examen et l'essai à sa section spéciale.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Beurdeley, annonçant et accompagnant l'envoi d'une note dans laquelle sont indiqués les résultats d'une expérience faite par lui comparativement sur des pieds d'Asperge,

les uns mâles, les autres femelles. Les résultats de cette expérience sembleraient prouver que les pieds mâles sont plus productifs que les pieds femelles. — La note de M. Beurdeley est renvoyée par M. le Président à la Commission de Rédaction.

2° Une lettre de M. Harraca, pépiniériste à la Villa Tourasse, à Pau (Basses-Pyrénées), accompagnant l'envoi d'une note sur le *Nandina domestica* et sa culture. — La note de M. Harraca est renvoyée à la Commission de rédaction.

3° Une lettre dans laquelle Mlles E. et R. Chrétien signalent ce fait que les Crosnes du Japon, c'est-à-dire les tubercules du *Stachys tuberifera* Naud., viennent de faire leur apparition dans un grand dîner diplomatique, auquel assistait M. le Président de la République, et ajoutent que la meilleure manière de préparer ce nouveau produit alimentaire consiste, après l'avoir cuit à l'eau avec sel, à le mettre à la sauce blanche ou au roux.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale : 1° les programmes des Expositions qui auront lieu à Coutances, du 16 au 18 juin 1886; à Épinal, du 9 au 14 juin 1888; à Rouen, du 16 au 21 mai 1888; 2° la brochure intitulée : *Index seminum quæ Hortus botanicus Universitatis Valentinæ pro motua commutatione offert* (Liste des graines que le Jardin botanique de l'Université de Valence offre à titre d'échanges); in-4. Valence, 1888.

M. Ed. André, Président du Comité de l'Art des jardins, après avoir dit que, dans le sein de ce Comité, il a été question aujourd'hui des divers appareils qui ont été, ou sont encore actuellement employés pour la transplantation des arbres déjà formés, résume l'échange d'idées et de renseignements qui a eu lieu à ce sujet dans la communication suivante :

« Le Comité de l'Art des jardins, dit-il, procédant à l'étude des divers procédés de transplantation des gros arbres, et sans s'occuper autrement qu'en passant des opérations de ce genre tentées sous Louis XIV, et sur lesquelles on possède peu de renseignements, a examiné ce qui se passait, il y a un peu plus d'un demi-siècle, en Écosse. Là un grand seigneur, sir Henri Stewart, dans son parc d'Allanton House, plantait par centaines

de gros arbres, au moyen d'une machine de son invention, et transformait un site dénudé en une véritable forêt d'aspect ancien, ou mieux en parc bien dessiné et couvert de grands arbres.

« La machine employée par sir H. Stewart ne ressemblait pas à celle dont nous nous servons aujourd'hui. Elle était destinée à transporter les arbres à racines nues, et se composait d'un long timon et d'un avant-train placé sur deux roues mobiles. On déplantait d'abord l'arbre, en ménageant avec le plus grand soin toutes les racines, même les plus ténues; après quoi, l'on dressait le timon debout le long du tronc de l'arbre auquel on le fixait solidement; puis, par un mouvement de bascule bien combiné, on abattait l'arbre qui se trouvait en équilibre sur l'axe transversal du chariot. On plaçait les roues; on conduisait le tout à la place indiquée, et on mettait l'arbre en place, par une opération inverse de la première. La préparation du sol, la plantation et la consolidation étaient l'objet de soins qui contribuaient beaucoup à la réussite finale de l'opération.

« Le succès de ces transplantations fut si grand que sir H. Stewart, après avoir opéré la transformation totale de son parc, surtout entre les années 1816 et 1821, voulut faire connaître sa méthode et, dans ce but, fit paraître un livre qu'il intitula *le Guide du planteur* (The Planter's Guide); le succès en fut tel qu'il était arrivé, en 1848, à sa troisième édition.

« Le procédé était fort simple : il fut appliqué d'abord en Angleterre, puis sur le Continent, et je l'ai vu, dit M. André, mettre en pratique, avec de bons résultats, à Vienne (Autriche), en 1880.

« Mais il ne s'agissait là que de la transplantation d'arbres à feuilles tombantes et d'une opération à effectuer pendant l'hiver. Pour arriver à mouvoir de forts exemplaires de Conifères ou d'autres gros arbres couverts de feuilles, et cela même pendant la période active de la végétation, il fallait que les racines de ces arbres restassent enfermées dans une motte de terre. Dès lors l'appareil mécanique ne pouvait plus être le même. Pour atteindre le but qu'on se proposait, on imagina divers modèles de chariots. Le plus connu aujourd'hui est celui

que la Ville de Paris emploie journellement pour ses transplantations de gros arbres et qu'elle loue même à des particuliers.

« On croit généralement que le dessin de ce chariot dont les diverses forces et dimensions n'ont pas sensiblement modifié la forme générale, est dû aux agents du service des Promenades et Plantations de la Ville de Paris. Cela n'est pas tout à fait exact, et la vérité oblige à dire que l'idée première de cette machine paraît être venue de l'Angleterre. Les citations suivantes pourront fixer les idées à cet égard.

« En 1831, le jardinier en chef du comte de Harrington, à Elvaston Castle (Derbyshire) se nommait William Barron. C'était un praticien habile, qui, ayant à transplanter de gros Cèdres du Liban de 35 pieds de haut et dont le tronc mesurait de 3 à 4 pieds de circonférence, imagina un chariot, dont nous avons vu le dessin, et qui ressemble, dans ses traits principaux, à celui de la Ville de Paris. La transplantation effectuée, la réussite de ces arbres fut parfaite, et, en 1852, leur tronc avait plus de 6 pieds de circonférence. Depuis cette époque, le procédé s'est perfectionné entre les mains de W. Barron et de ses enfants qui l'employent encore avec grand succès.

« Le Comité de l'Art des jardins se propose de reprendre cette question en détail et de la traiter avec des dessins à l'appui dans des communications ultérieures. Il tenait simplement aujourd'hui à préciser un point qui touche à l'histoire de la transplantation des gros arbres.

« Dans le cours de la même séance, le Comité a entendu la lecture d'un article dû à la collaboration de deux membres de la Société, M. Eug. Deny et Marcel. Cet article se rapporte à l'invention d'un chariot-traîneau économique, également destiné à la transplantation de gros arbres, mais spécialement dans les cas où les chariots d'un autre modèle ne peuvent être recommandés. Ce procédé a été l'objet des éloges du Comité et l'article de MM. Deny et Marcel a été transmis au Secrétariat pour qu'il soit renvoyé à la Commission de rédaction. »

M. le Président remercie M. Ed. André de son intéressante communication et ajoute que, en la faisant, le Président du Comité de l'Art des jardins a le premier donné satisfaction à

l'article 33 du règlement qui porte que « chacun des Comités est tenu de fournir, à tour de rôle, les éléments de l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée générale, sur une question rentrant dans sa spécialité ». Il invite tous les Comités à se conformer au règlement, en suivant, dès ce jour, l'excellent exemple qui vient de leur être donné.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Le chariot-traîneau, par MM. DENY et MARCEL.

2° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture et de Viticulture tenue à Lyon, du 14 au 19 septembre 1887, par M. JAMIN (Ferd.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures quarante-cinq minutes.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 12 JANVIER 1888.

MM.

1. ABONDANCE (Étienne), fabricant de treillages, à Taverny (Seine-et-Oise), présenté par MM. Debray et Jollivet.
2. ALNY (Alfred), marchand de terre de bruyère, à Ermenonville (Oise), présenté par MM. Chantrier (A.) et Chantrier (E.).
3. ANDRIEUX (François), jardinier chez Mme veuve Abel Laurent, château de Brolles, par Bois-le-Roi (Seine-et-Marne), présenté par MM. Bergman (E.) et Bergman (F.).
4. COGNEAU, jardinier en chef à la Quinta normale de Agricultura, à Santiago (Chili), présenté par MM. Hardy et Verlot. (B.).
5. CORNELY (Max), propriétaire, Rond-Point des Champs-Élysées, 6, à Paris, présenté par MM. Laisné (O.) et Hardy.
6. DAVID (Émile), rue de Lafayette, 43, à Paris, présenté par MM. le baron de Moracin et Michelin.
7. DESTOMBES (Pierre), Président de la section florale de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing (Nord), présenté par MM. Bergman (E.) et Cordonnier (A.).

MM.

8. Deulin, cultivateur, rue des Petites-Murailles, 2, à Gennevilliers (Seine), présenté par MM. Rothberg (A.) et Welker.
9. Fombelle (René de), à Echérat, par Blond (Haute-Vienne), et rue Raynouard, 92, à Passy-Paris, présenté par MM. Jolibois (R.) et Hardy.
10. Fouquet, maire de Neuilly-Plaisance, à Neuilly-Plaisance (Seine), présenté par MM. Garaudé et Jolibois.
11. Gaillard (A.), jardinier, rue Lafontaine, 96, à Paris, présenté par M. Delamarre (E.).
12. Gautier (Hippolyte), propriétaire, rue Bossuet, à Meaux (Seine-et-Marne), présenté par MM. Barigny (J.) et Denis (V.).
13. Gentilhomme (P.), propriétaire, pharmacien, à Plombières (Vosges), présenté par MM. Huard et Chouveroux.
14. Guignard, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, rue des Feuillantines, 1, à Paris, présenté par MM. Duchartre (P.), Verlot (B.) et Bornet (E.).
15. Houdot (Edmond), jardinier-chef chez Mme Dufour, aux Connes, à Bellevue (Seine-et-Oise), présenté par MM. Denis (V.) et Bergman (E.).
16. Jacob (B.), jardinier au domaine d'Armanvilliers, à Armanvilliers, par Tournan (Seine-et-Marne), présenté par MM. Bergman (E.) et Leroy (J.).
17. Jandriot (Armand), propriétaire-jardinier, rue du Moulin-de-la-Ville, à Chagny (Saône-et-Loire), présenté par MM. Duval et Bleu.
18. Hutter (Georges), jardinier au potager du château du Val, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), présenté par MM. Delamarre (E.) et Sallier.
19. Latour, propriétaire, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise), présenté par MM. Garaudé, Jolibois et Bouzigues.
20. Lechevalier (Edmond), avenue Victor-Hugo, 61, à Paris, présenté par MM. Cottant et Delamarre (E.).
21. Legros (Ernest), jardinier chez M. Foucault, Côte-d'Argent, 6, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), présenté par MM. Denis (V.) et Bergman (E.).
22. Merle, fabricant de vannerie de luxe, rue Charlot, 7, à Paris, présenté par MM. Delamarre (E.) et Chargueraud.
23. Poiret (Edmond), jardinier chez Mme Démon, rue de Courcelles, 63, à Paris, présenté par MM. Poiret-Delan, Bourin et Delamarre (E.).
24. Pol, fondeur, propriétaire, à Viry, par Chauny (Aisne), présenté par MM. Michelin et le baron B. de Benoist.
25. Robert (Éloi), ancien notaire à Paris, avenue d'Antin, 61, à Paris, présenté par MM. Chouveroux et Bleu (A.).

MM.

26. Robert (Eustache), artiste-peintre, rue Chaptal, 9, à Paris, présenté par MM. Chouveroux et Bleu (A.).
27. Sallier (Jouanni), au château du Val, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), présenté par MM. Sallier père, Hardy et Thibaut.
28. Thirion (Jouanni), propriétaire, à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par MM. Charnay, Lepère (A.) et Chouveroux.
29. Tuleu (A.), Bibliothécaire-archiviste de la Société d'Horticulture de Montmorency, rue de Deuil, 4, à Montmagny (Seine-et-Oise), présenté par MM. Jamin (F.) et Huard.
30. Weyler, jardinier-chef chez Mme Halphen (G.), château du Monastère, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), présenté par MM. Denis et Bergman (E.).
31. Demonferrand, rue de Clichy, 14, à Paris, présenté par MM. Michelin et le baron de Moracin.

DAMES PATRONNESSES.

1. Mme Berckheim (baronne de), rue de Berri, 22, à Paris, présentée par MM. Bergman (E.) et Bergman (F.).
2. Mme Bixio, quai Voltaire, 17, à Paris, présentée par MM. Villard (Th.) et Bleu (A.).
3. Mme Depred, rue Jacob, 26, à Paris, présentée par MM. Villard (Th.) et Bleu (A.).
4. Mme Jagerschmidt, rue de Prosny, 59, à Paris, présentée par MM. Villard (Th.) et Bleu (A.).
5. Mme Sichel-Dulong, rue d'Amsterdam, à Paris, présentée par MM. Villard (Th.) et Bleu (A.).

SÉANCE DU 26 JANVIER 1888.

MM.

1. Boulé (Anatole), jardinier chez M. Bazin, au Plessy-Trévise (Seine-et-Oise), présenté par M. Lenoir.
2. Contour (Charles), avenue des Champs-Élysées, 55, à Paris, présenté par MM. Chouveroux et Chargueraud.
3. Déleaux (Simon), horticulteur, spécialité de Chrysanthèmes, à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne), présenté par MM. Verdier (Eugène) et Verdier (Charles).
4. Gagey (Bte), horticulteur, rue Croix-Nivert, 225, à Paris, présenté par MM. Violet et Cottereaux.

MM.

5. Leclerc (Eugène), jardinier chez M. Gérard, Villa du Bois des Moines, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine), présenté par MM. Breton (L.) et Cauchois (J.-B.).
6. Leday (André), horticulteur, rue de la Chevretterie, 46, à Chatellerault (Vienne), présenté par MM. Delavau (H.) et Bleu (A.).
7. Loreille (Frédéric-V.), horticulteur-fleuriste, rue Lafayette, 3, à Paris, présenté par MM. Vauvel (L.) et Hamelin (A.).
8. Maurice (Alfred), fabricant de caisses à fleurs, au château du Loir (Sarthe), présenté par MM. Maume (E.) et Chouveroux (A.).
9. Paillard (C.), Grande-Rue, 57, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), présenté par MM. Coraux (G.) et Tabar (E.).
10. Pernet (Joseph) fils Ducher, rosiériste, route d'Heyrieux, 114, à Montplaisir-Lyon (Rhône), présenté par MM. Verdier (Eugène) et Verdier (Charles).
11. Radais (Louis), sous-chef jardinier au Palais de Compiègne (Oise), présenté par MM. Ducerf (A.) et Neumann (L.).
12. Raffeneau (François), jardinier, avenue de Châtillon, 32, à Montrouge-Paris, présenté par MM. Chantin et Denis.
13. Ramé (A.), insectologiste, rue Berlioz, 19, à Paris, présenté par MM. Glatigny et Bleu (A.).
14. Viallard (L.), employé à la Banque de France, avenue Calmel, 5, à Colombes (Seine), présenté par MM. Jolibois (R.) et Bouzigues (J.).
15. Véber (J.-B.), quai Saint-Michel, 29, à Paris, présenté par MM. Luquet et Vilmorin (M.-L. de).

NOTES ET MÉMOIRES

Allocution prononcée aux obsèques de M. Chevalier (Désiré), arboriculteur, a Montreuil (Seine), le 9 janvier 1888 (1),

par M. Vitry fils,

Président du syndicat des cultivateurs du département de la Seine.

Messieurs,

Je viens, au nom du Syndicat des cultivateurs du département de la Seine, adresser quelques mots de regret à notre compa-

(1) Lue le 12 janvier 1888.

triote Chevalier, enlevé en si peu de temps à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis; bien qu'il fût miné par une maladie qui ne pardonne pas, rien ne nous laissait prévoir une fin si prompte.

Chevalier (François-Charles-Désiré) est né à Montreuil, le 11 novembre 1820, d'une des plus anciennes familles de cultivateurs de Montreuil ; il devint un habile praticien et sut mettre à profit l'enseignement de ses devanciers. Professeur d'Arboriculture, il reçut, il y a quelques années, en 1880, les palmes académiques. En 1858, il fit établir un jardin dans lequel nous avons pu admirer ses superbes espaliers de Pêchers, traités avec un art et un soin tout particuliers, sous les formes les plus diverses et les plus régulières. Il était, en outre, chercheur infatigable, et toujours occupé à étudier les améliorations à apporter à cette intéressante culture.

On lui doit l'obtention de quelques bonnes variétés de Pêches et la propagation de variétés nouvelles qui ont rendu grand service à la culture commerciale de Montreuil.

Si quelques-uns d'entre nous ont pu se trouver en désaccord avec lui sur l'application de certains procédés de culture, disons néanmoins à son honneur que, par son travail et ses aptitudes toutes spéciales, il a su se créer un nom; et que c'est au prix de grands sacrifices qu'il a tenu à honneur de représenter la culture de Montreuil dans nos dernières grandes Expositions internationales, où il a obtenu les plus hautes récompenses.

J'aurais donc cru, Messieurs, manquer à mon devoir en me dérobant, en n'associant pas les regrets de notre corporation à ceux de sa famille et en ne déposant pas, au bord de cette tombe encore béante, un juste hommage de reconnaissance à celui qui a si dignement représenté la culture de Montreuil.

En terminant, je crois pouvoir ajouter aux regrets que je viens d'exprimer ceux de la Société nationale d'Horticulture de France à laquelle Chevalier appartenait depuis 1863. Quoique je n'en aie pas été chargé officiellement, mes collègues ici présents m'approuveront, j'en suis certain.

Les nombreuses récompenses remportées par notre collègue dans nos Concours et nos Expositions avaient marqué sa place,

dans la Société nationale, parmi nos horticulteurs les plus émérites. Elle perd en lui un collègue dévoué et sympathique, un habile praticien, un arboriculteur distingué à tous égards.

Les Chrysanthèmes a Roubaix en novembre 1887 (1), par M. Bergman (Ernest).

La Société artistique de Roubaix-Tourcoing a eu l'excellente idée de constituer dans son sein une section florale; elle a de plus eu la chance de trouver comme Président de cette section M. Pierre Destombes, un grand amateur de tout ce qui touche à la fleur; et, comme Secrétaire, notre collègue, M. Anatole Cordonnier, un autre fervent de Flore, et organisateur émérite, car c'est à lui que revient la plus grande partie, pour ne pas dire tout l'honneur, de l'Exposition de Chrysanthèmes qui s'est ouverte à Roubaix, le 15 novembre dernier, dans la grande salle de la Société artistique. Le Jury, qui était composé de MM. Édouard Pynaert, de Gand; Édouard André, de Paris; Ch. Baltet, de Troyes; E. Constant, de Douai; G. Croux, d'Aulnay; Delrue-Schreveus, de Tournai; Ch. Joly, de Paris; Ernest Bergman, de Ferrières, s'est trouvé en face d'une magnifique Exposition de Chrysanthèmes, en plantes, en pots et en fleurs coupées.

Les principaux lauréats ont été MM. Albert de Léau, amateur à Douai; Phatzer, horticulteur à Roubaix; puis MM. Jules Mazurel, à Monveaux; Delobel, Willem, Delombaerde, Lefebvre, Buchon-Dujardin, Ghys, du département du Nord; MM. Simon Délaux, de Toulouse; Chantrier, de Bayonne; Lacroix, de Toulouse; Sautet, des Bouches-du-Rhône; de Reydellet, de Valence.

Ces différents exposants avaient apporté de bien belles choses, des fleurs d'une grosseur et d'un fini comme on n'en voit que rarement. M. Harman-Payne, de Londres, avait envoyé un

---

(1) Déposé le 8 décembre 1887.

album contenant des gravures coloriées de plus de deux cents variétés.

Voici les noms de quelques-unes des plus belles variétés :

Blanche Pigny : fleurs énormes, globuleuses, d'un blanc pur ;

Tacel blanc : très grandes fleurs plates, d'un beau blanc, rayons extérieurs tuyautés ;

Golden Beverley : incurvée, jaune pur, très belle ;

Mme Audiguier : grande fleur rose lilacé, bien ronde.

Val d'Andorre, rouge feu ;

L'Ébouriffé : grandes fleurs plates, peu régulières, ainsi que l'indique son nom, rouge jaunâtre ;

Édouard Audiguier : longs rayons rouge lie de vin, le dessus plus pâle ;

Hélène : blanc pur, larges pétales pointus, fleurs globuleuses ;

Le Nègre : grandes fleurs semi-plates, lie de vin ;

Queen of England : grande fleur incurvée, blanc légèrement teinté de lilas en dessous ;

Jeanne Peyrat : fleurs moyennes, d'un blanc pur, rayons tortillés, le modèle du vrai Chrysanthème que nous voyons reproduit sur les vases japonais ;

L'Or du Rhin : fleurs moyennes, jaune pur ; même remarque que pour la précédente ;

Georges Glenny : fleur incurvée, globuleuse, jaune très pâle ;

Fleur de Marie : alvéolée, grandes fleurs, blanc pur ;

Aimé Ferrière : grosse fleur globuleuse, blanche, extrémités des pétales rosée ;

Jeanne d'Arc : à pétales arrondis, d'une couleur quelque peu indécise qui semble être rose, très pâle, charmante ;

Albert Delaux : variété japonaise, grande fleur blanc pur ;

Esperanza : fleur lilas pâle, à larges pétales bi-et trifurqués, genre spécial ;

Grandiflorum : variété japonaise, jaune-canari, à pétales bi-et trifurqués ;

Et encore une quantité d'autres variétés dont l'énumération nous conduirait trop loin.

En plus de l'Exposition spéciale de Chrysanthèmes dont je viens de parler, notre infatigable Secrétaire, M. Cordonnier, avait réuni, dans ses serres à Vignes, une merveilleuse collection de Chrysanthèmes. Le produit des entrées de cette fête des fleurs était destiné à une œuvre de bienfaisance; à juger par le nombre des visiteurs, la recette a dû être bonne.

Nous trouvons dans les serres de M. Cordonnier plus de deux mille Chrysanthèmes en fleurs, chose qui, je crois, ne s'était encore vue chez aucun amateur; nous y trouvons les meilleures variétés anciennes et presque toutes les nouveautés. Nous pouvons dire de notre collègue et ami M. Cordonnier que c'est un amateur militant et non platonique.

Avant notre départ de Roubaix, on nous fait admirer le nouveau jardin situé à l'extrémité du grand boulevard de Roubaix. Ce parc, qui est fort bien dessiné, a de nombreux accidents de terrain, des pièces d'eau et de belles plantations; il sera, dans quelques années, quand les arbres et Conifères nouvellement plantés auront atteint un plus grand développement, l'un des plus jolis du nord de la France. M. Pierre Destombes a été, croyons-nous, le principal instigateur de cette création. C'est à regret que nous quittons la place en emportant le meilleur souvenir de l'accueil aimable qui nous a été fait.

Visite aux cultures fruitières de M. Jamet (Hippolyte) fils, a Chambourcy,

par M. Michelin (1).

Messieurs,

Le 27 octobre 1881, j'avais l'honneur de déposer sur le bureau de notre Société un Rapport rédigé au nom d'une Commission qui avait été chargée d'examiner les cultures fruitières et légumières de M. Jamet, propriétaire à Chambourcy, près de Saint-Germain et de Poissy.

(1) Déposé le 8 décembre 1888.

En raison de ce Rapport, qui naturellement fut très élogieux, une médaille d'or avait été décernée à cet habile et laborieux cultivateur, qui non seulement avait apporté la perfection dans ses cultures fruitières et légumières, mais qui avait, en outre, par son exemple, fait la fortune de son village où il fut imité par ses concitoyens qui, aujourd'hui, font un commerce des plus importants avec les Halles de Paris, où ils portent les Choux-fleurs en quantités considérables, comme aussi les fruits à pépins et surtout les Poires.

Mon Rapport, inséré à la page 652 du *Journal* de l'année 1881, expliquant quelle était la nature des produits récoltés par M. Jamet, entrait dans les plus grands détails sur les procédés employés par lui pour les obtenir. Je me garderai aujourd'hui de reproduire les mêmes développements et me bornerai à vous présenter un compte rendu de l'état actuel de l'exploitation fruitière qui est exclusivement dans les mains de M. Jamet (Hippolyte) fils, dont le père commence à jouir d'un repos bien mérité, après des succès bien justifiés.

M. Hardy, notre honorable premier Vice-Président, M. Bonnel, Vice-Président du Comité d'Arboriculture fruitière, et moi, rappelés au souvenir des cultures de M. Jamet par les belles corbeilles de fruits à pépins qu'il avait exposées tout récemment, nous eûmes le désir de revoir les jardins dans lesquels s'exerçait l'art de cet habile arboriculteur, et, le 7 octobre dernier, nous exécutâmes le projet de les visiter. Nous y reçûmes un accueil cordial de la part de M. Jamet (Hippolyte) et de son vénérable père, et nous résolûmes de vous entretenir de cette exploitation sans doute la plus importante, dans son genre, parmi celles qui avoisinent Paris et qui sont destinées à la fourniture des Halles de la capitale.

Nous avons visité trois grands clos entourés de murs sur lesquels sont étalés les arbres qui exigent l'espalier ou s'en accommodent le mieux ; parmi eux dominent très largement les Doyennés d'hiver, qui, on peut le dire, forment la majeure partie des arbres en espaliers. On ne peut dire cependant que les trois clos donnent des produits égaux ; ils sont assez éloignés les uns des autres et leurs terrains sont de nature différente ; aussi les

fruits n'y atteignent pas partout le même volume ni une aussi belle apparence : dans certaines parties, on ne voit que des fruits de première valeur. Quant à l'abondance, elle règne à peu près partout. Tous les arbres sont dressés en palmettes à branches verticales à deux, quatre ou six branches charpentières, selon les arbres, et qui atteignent promptement le sommet des murs, la végétation étant généralement bonne, M. Jamet, sans s'imposer une règle absolue, taillant peu et souvent pas du tout le prolongement des branches charpentières. Notre hôte a remarqué que les branches de charpente de certaines variétés, des Beurrés Diel par exemple, mais surtout des Doyennés d'hiver, après cinq années environ d'existence, s'usent, deviennent chancreuses, durcissent, et, en résumé, donnent des fruits moins nombreux et de qualité inférieure. Or, voici le moyen qu'il a imaginé pour obvier à cet inconvénient : il cherche à rajeunir ses arbres et à leur donner de nouvelles branches charpentières au moyen des bourgeons vigoureux, qu'on pourrait appeler gourmands, qu'il peut rencontrer autant que possible vers le bas. Il les conserve, les tient en liberté sans les comprimer par le palissage, leur donne à peu près et insensiblement la direction voulue et, au moment propice, ils remplacent avec avantage les branches devant lesquelles ils ont été élevés. Ce procédé n'avait pas été signalé dans le rapport de 1881 ; il est bon de le signaler ici.

Les carrés des jardins sont plantés d'innombrables pyramides ; sur elles, comme sur les arbres d'espaliers, sont remplacées par des surgreffes les variétés qui ne donnent pas de bons résultats.

Les pyramides sont plus larges que hautes ; dans cet état, elles sont plus à la main pour les opérations de la taille des branches et de la récolte des fruits.

Une observation peut être faite sur la conduite des Pommiers en cordons, sur lesquels il importe d'avoir une végétation modérée et des fruits de premier choix. M. Jamet, pour atteindre ce résultat et maîtriser la végétation, lorsque c'est le cas, laisse s'élever librement une branche gourmande qu'il supprime à la taille d'hiver.

Toutes les variétés de fruits *gros* et *bons* ont leur place dans ce grand ensemble, dont les maturités s'espacent entre le mois

d'août et l'hiver ; ce sont : les William, Doyenné du Comice, Amanlis, Louise Bonne d'Avranche, Beurré Clairgeau, Curé, Hardenpouf, Diel, Passe-Crassane, Belle de Flandre, Duchesse d'Angoulême, Olivier de Serres, Doyenné d'Alençon, Doyenné d'hiver, et quelques autres encore. On doit signaler que la Poire Passe-Crassane, dont la qualité est supérieure, tend à obtenir une place plus importante dans ces cultures, son volume ayant gagné sensiblement et la faisant presque rivaliser avec les Doyennés d'hiver. J'ajouterai qu'elle est superbe, *même* sur les pyramides.

J'insiste sur cette question, car elle a une importance capitale, quand il s'agit de fruits de commerce et de marché pour lesquels on tient essentiellement au volume.

Les Pommes figurent dans cette exploitation fruitière, mais seulement par des cordons qui sont en avant des espaliers et qui fournissent de beaux spécimens de Reinettes du Canada. Le sol sableux et fertile de Chambourcy convient mieux aux Poiriers qu'aux Pommiers ; il est largement fumé avec des gadoues consommées.

Quant aux soins et précautions pour la culture des fruits, ils ne font pas défaut, et la finesse des Doyennés d'hiver que nous avons vus sur les arbres en donne la meilleure preuve. Les abris en planches posés sur les chaperons en tuiles des murs et les bandes de grillages à mailles un peu serrées en fer galvanisé, en saillie de 50 centimètres environ, apportant un prolongement aux abris en planches, tout cela procure une défense utile contre les intempéries et les atteintes de la grêle qui causeraient une dépréciation fort préjudiciable à ces fruits élevés pour le commerce ; tous ces procédés ingénieux et efficaces sont continués tels que je les ai décrits dans mon Rapport de l'année 1881, ce qui prouve que M. Jamet en a reconnu l'utilité. Il en est de même de ces planches posées dans certains cas sur des broches en fer scellées dans les murs, à moitié de leur hauteur, et qui sont destinées à protéger les fruits dans la partie inférieure des arbres.

La culture des Pommes de terre hâtives, sur laquelle je m'étais assez étendu dans mon Rapport de 1881, tend à perdre

de ses avantages dans le pays, en présence de la concurrence que lui font les produits similaires récoltés avec plus de facilité dans les contrées méridionales; on voit encore, au milieu des Choux-fleurs, des champs de Persil frisé.

La culture des Choux-fleurs suit son cours à Chambourcy, et il en sort par voitures de chez MM. Jamet père et fils, qui nous ont montré des spécimens remarquables au milieu d'un ensemble de premier choix.

En résumé, notre visite a été fort intéressante ; elle nous a mis à même de constater que M. Jamet fils a persévéré avec intelligence, soins bien compris et un rare savoir-faire, dans la grande exploitation dont la Commission de notre Société avait rendu compte en 1881 ; qu'il y a apporté de nouveaux développements. En le quittant, nous lui avons adressé les plus vives et les plus sincères félicitations, dont je reproduis ici le sens parce que, en donnant une nouvelle publicité à ses travaux, nous voulons rendre hommage à l'habileté qu'il a acquise, surtout par l'expérience, attendu que, presque sans maîtres, il a trouvé une voie que nous voulons indiquer, en encourageant à la suivre ceux qui, comme lui, voudraient y entrer.

RAPPORTS

Rapport sur les serres construites par M. L. Grenthe, de Pontoise, dans l'établissement de M. A. Truffaut, horticulteur, rue des Chantiers, n° 40, a Versailles (1);

M. Quenat, Rapporteur,

Messieurs,

Le 9 novembre 1887, à deux heures de l'après-midi, une Commission, composée de MM. Dormois, Ozanne, Cochu, Ferry, Mou-

(1) Déposé le 8 décembre 1887.

tier, P. Lebeuf, Lusseau et Quenat, se réunissait chez M. Alb. Truffaut, horticulteur distingué et bien connu, à l'effet d'examiner les serres construites dans son établissement par M. Grenthe, pour lesquelles ce dernier avait sollicité de la Société nationale d'Horticulture de France, la nomination d'une Commission chargée d'en faire l'objet d'un Rapport. Après avoir nommé comme Président M. Dormois, nous priâmes MM. Truffaut et Grenthe, qui étaient présents, de vouloir bien nous éclairer sur le but de ces constructions, qui se composent :

1° D'une serre à deux versants, de 22 mètres de long, 11 mètres de large et 4 mètres de hauteur.

2° D'une serre à deux versants, dite d'horticulteur, ayant 27 mètres de long sur $2^m,80$ de large.

3° Enfin, d'une bâche double, également de 27 mètres de longueur sur $2^m,80$ de largeur.

M. Truffaut, en horticulteur consommé et chercheur infatigable, voulant faire construire des serres qui répondissent spécialement à ses cultures, et en observant la plus stricte économie de construction, toujours mise en avant dans toute industrie, traça un programme en conséquence à M. Grenthe, que ce dernier, en constructeur émérite, sut mettre à profit.

Le but principal à atteindre par ce programme était certainement de trouver un système de construction dont la simplicité fût la base première, tout en donnant satisfaction aux exigences de la culture, et cependant tout en restreignant la dépense à sa plus simple expression.

La grande serre d'abord, spécialement affectée par M. Truffaut à la culture des Palmiers, qui, ainsi qu'il est dit plus haut, a 22 mètres de longueur sur 11 mètres de large et 4 mètres de hauteur sous faitage, est à deux versants rectilignes, sur une pente d'environ $0^m,40$ par mètre et forme une surface développée de 300 mètres cubes. Les pieds droits sont en maçonnerie de briques; les deux pignons ont un double vitrage, à l'exception des deux portes à deux ventaux qui sont à simple vitrage, et cela toujours à la demande de M. Truffaut qui s'est placé au point de vue pratique et économique du chauffage.

Cette serre est divisée en cinq travées par trois cours de

colonnes, (fig. 1), dont une sous le faitage, les deux autres partageant également la partie du versant. Nous remarquons que le comble est composé seulement de chevrons en fer reposant sur un système de poutrelles longitudinales, que supportent, de place en place, des supports au pied des bâches, de manière que la charge faite sur ceux-ci puisse équilibrer, dans une certaine mesure, la poussée du comble. Ces supports sont scellés dans les murs d'appui aux pieds droits en maçonnerie, formant clôture et soubassement de la serre. Les travées sont distinguées par l'emploi d'un chevron renforcé servant à porter les supports de tablettes suspendues intérieurement. Les chevrons en fer de 30/35 sont reçus dans des gaines du système de M. Grenthe, qui elles-

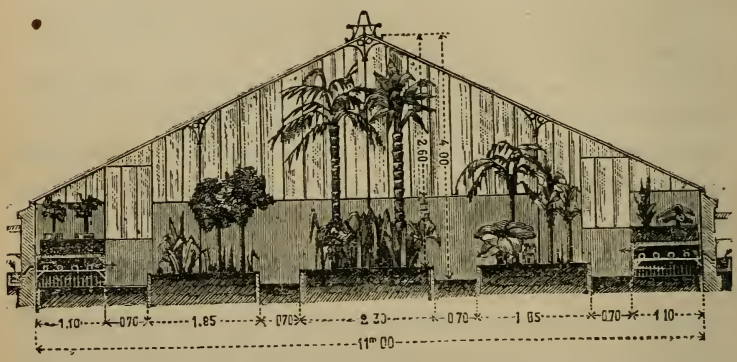

Fig. 1.

mêmes sont fixées sur un fer en gouttière rectangulaire de $0^m,06$, servant de sablière basse. Les pannes formées en fer I de $0^m,08$, sont placées sous les chevrons; un fer ⊔ est disposé sur ces pannes pour arrêter la buée susceptible de couler le long du chevron supérieur.

Le faitage, formé également par un fer I de $0^m,08$, est placé extérieurement par-dessus le chevron, de sorte que les verres se rencontrent à points vifs.

Il est à remarquer que les pannes, bien que placées extérieurement, sont isolées du contact de l'air extérieur, et, dès lors, prennent moins de refroidissement, ce qui permet d'atténuer, dans les limites du possible, l'effet de la formation de buée.

La ventilation de cette serre est faite d'abord par le bas, sur l'instigation de M. Truffaut, par des ventouses ou carreaux de bois, dans le soubassement en maçonnerie, soit au-dessous des bâches de pourtour ; ensuite dans le haut, par deux séries de petits châssis, d'un système particulier et actionnés par deux arbres de couche, qui permettent de les ouvrir par série, soit

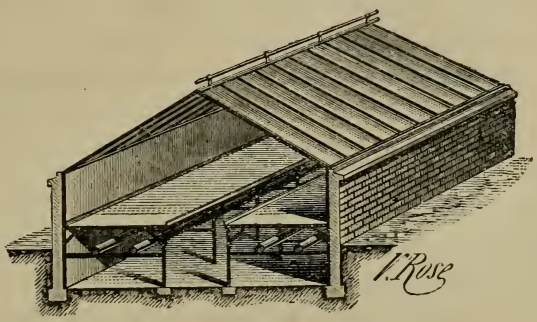

Fig. 2.

isolément, soit simultanément. Un mécanisme pour le relevage simultané des claies des deux versants complète le service de la serre, et il faut ajouter que ces arbres sont montés sur un système de supports d'une nouvelle combinaison qui permet aussi le placement de deux planches pour le service supérieur de la serre.

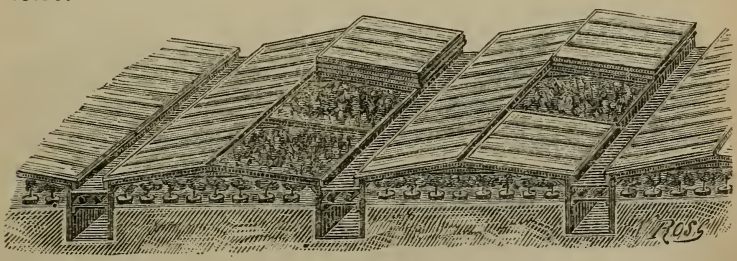

Fig. 3.

En résumé, cette grande serre, construite sur les données de M. Truffaut, et répondant bien aux exigences de la culture des Palmiers, est d'une construction parfaitement étudiée et intelligemment exécutée ; elle peut servir de guide ou de type pour

les horticulteurs, suivant leurs besoins, et aussi pour les constructeurs de serres ayant à en construire pour des usages analogues ; mais pour les serres bourgeoises dites d'amateurs, qui sont destinées à abriter des plantes beaucoup plus variées, d'une culture différente, exigeant plus d'aération, comme aussi plus d'élégance, en raison de leur emplacement dans un parc ou dans un jardin d'agrément, il serait peut-être difficile d'observer strictement ce genre de construction, qui est recommandable surtout par sa simplicité et par son prix de revient des plus minimes.

La serre dite d'horticulteur (fig. 2), que nous avions également à examiner, et qui mesure 27 mètres de longueur sur $2^{m},80$ de largeur, est à recommander tout particulièrement pour la simplicité des assemblages, la facilité du montage et démontage, en cas de changement d'installation, et enfin toujours parce que le prix de revient en est excessivement bas.

Les bâches doubles (fig. 3), que nous avons également examinées, sont aussi recommandables par une très grande simplicité de construction, et elles sont en outre bien agencées au point de vue de la solidité.

C'est un carreau en fer, composé de fermettes reliées entre elles par des châssis mobiles, s'adaptant à des planches de sapin qui forment le coffre ordinaire de ces bâches. Entre deux fermes, se trouve établi le sentier de service commun aux deux bâches.

Comme conclusions du présent Rapport, en adressant toutes ses félicitations à MM. Truffaut et Grenthe sur les constructions ci-dessus désignées, aussi sérieusement étudiées qu'intelligemment exécutées, la Commission est unanime pour demander l'insertion du présent Rapport au *Journal* de la Société nationale d'Horticulture de France et le renvoi à la Commission des Récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition de Rouen (1), par M. Jules Poisson.

La Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure organisait une Exposition de fleurs et de fruits, le 29 octobre 1887, dans la salle dite des Consuls, au Palais de la Bourse, à Rouen. Les délégués des Sociétés d'Horticulture de divers points de la France, conviés pour former le Jury, devaient être au nombre de quinze, et treize répondirent à l'appel de M. le Président Héron qui les réunissait dans le bureau des Secrétaires.

La salle de l'Exposition, un peu obscure alors, à cause d'un ciel obstinément voilé, présentait néanmoins un coup d'œil gracieux, quoique les fleurs, en cette saison, soient rares, puisque les Chrysanthèmes en formaient le principal ornement. Mais le jardin de la ville, par les soins de M. Varenne, ainsi que MM. Delivet, récompensés de leurs efforts par une médaille de vermeil, contribuèrent à orner la salle de belles plantes vertes et fleuries qui lui donnaient un air de fête.

Une annexe en auvent avait dû être ajoutée dans le jardin du Palais pour recevoir l'excédent de la partie fruitière si merveilleusement représentée d'ordinaire dans la région classique du cidre et du poiré.

Le jugement à porter sur les fleurs (à tout seigneur tout honneur) ne fut pas long. Sur cinq lots de Chrysanthèmes, trois méritaient surtout l'attention ; mais leur état d'épanouissement était si inégal que le Jury dut scinder le mérite des apports. Cependant, l'avantage d'être arrivé à temps l'emporta et le superbe lot de M. H. Fouquer, de Caudebec, composé de cent dix variétés nommées, toutes à grandes fleurs, et toutes

(1) Déposé le 8 décembre 1887.

épanouies, obtint la médaille d'or offerte par la Compagnie du chemin de fer et les Dames patronnesses.

Le lot exposé par M. Lemaître, de Sotteville, faisait l'admiration du Jury par sa bonne culture et un pincement bien fait; mais la floraison rare et inégale des exemplaires le mit fatalement au second rang. Cependant, le Jury, voulant témoigner à cet exposant la satisfaction qu'il avait éprouvée à l'examen de son lot, ajouta à la grande médaille de vermeil ses félicitations.

Un amateur, M. Farez, de Lescure, présentait un joli choix de variétés de Chrysanthèmes à grandes fleurs, bien étiquetées et disposées en deux massifs à l'entrée de l'Exposition. Le goût qui avait guidé l'exposant dans son apport lui valut la grande médaille d'argent de la Ville de Rouen et les sympathies du public.

M. G. Neveu, horticulteur à Rouen, obtenait une médaille d'argent pour un lot important, comprenant des Chrysanthèmes de toutes variétés, à grandes et petites fleurs, mais qui étaient très inégalement fleuris. Enfin, un exposant hors concours recevait les félicitations du Jury. — Un exposant arrivé trop tard ne put faire juger ses produits; espérons qu'une autre fois il se souviendra du proverbe trop connu pour être rappelé ici.

Parmi les lots de Chrysanthèmes en fleurs coupées, citons celui de M. S. Delau, horticulteur à Toulouse, qui avait envoyé un bel assortiment de variétés, mais fatiguées sans doute par un long voyage, ainsi que les résultats de nombreux semis. Il obtenait pour cet ensemble deux médailles de bronze. Enfin, M. H. Deschamps recevait, pour le même objet, une mention honorable.

Les concours de fruits sont réellement ce qu'il y a de plus remarquable dans les Expositions de Normandie ; c'est sur ces produits que les vrais connaisseurs peuvent exercer leur talent. Il n'était guère possible de voir un ensemble plus complet ni plus varié que celui de l'Exposition de cette année : Poires, Pommes, Pêches et Raisins faisaient l'admiration des visiteurs.

La première collection, par ordre de mérite, était celle

de M. J. Baron, de Bernières, qui remporta la médaille d'or offerte par M. le Préfet. Elle ne comprenait pas moins de cent soixante-dix-huit variétés de Poires nommées et avec synonymes. Nous avons admiré de superbes Bergamottes Heimbourg, Beurré superfin, B. d'Arménie, B. Allard, B. de Bordeaux, Anna Audusson, Bonne d'Ezée et Court-pendu énorme ! La Poire Collette, à forme de Crassane colorée, est aussi un bien beau fruit. Les Pommes étaient au nombre de cent quatre variétés des plus belles ; citons parmi les plus remarquables : Calville des femmes, Rhood Island, Belle de Ségueville, Royale d'Angleterre, Reinette de Bretagne, R. Monstrueuse, Blanche de Champagne, Belle fille des environs de Paris, etc.; enfin sept variétés de Pêches bien conservées pour la saison avancée. Son lot de Pommes valut à M. Baron une grande médaille de vermeil.

La Société d'Horticulture de Pont-l'Évêque exposait des fruits splendides, contribution d'un Comité qui s'y entend à merveille. On ne peut se dispenser de signaler, parmi les Poires : Duchesse de Mouchy, Bon-Chrétien du Vernois, Bon-Chrétien d'Espagne; parmi les Pommes : Gros papa, fruit de $0^m,15$ de diamètre; Belle fille de Normandie, de $0^m,12$ à $0^m,15$; Belle Dubois, une Reinette inédite, R. de Bretagne, R. d'Angleterre extra, etc., ensemble qui a été récompensé par une grande médaille de vermeil.

Une médaille de vermeil était également attribuée à M. Vedie, horticulteur à Bois-Guillaume, pour une remarquable collection de quatre-vingt-douze variétés de Poires soigneusement nommées et dix variétés issues de semis ; enfin vingt-cinq variétés de Pommes bien choisies.

Le lot de M. Furcy-Lacaille, de Belleville-en-Caux, était composé de quatre-vingt-deux variétés de Poires superbes et de vingt-quatre Pommes, puis cinq variétés de Pêches. Les Poires surtout étaient de première grosseur, et le Jury décerna à cet apport la grande médaille de vermeil, avec félicitations.

Si le lot exposé par M. Mail, de Bolbec, n'eût pas été fatigué, il l'eût emporté sur la plupart de ses concurrents, car il était d'une importance capitale : cent quatre-vingts variétés de

Poires, soixante-seize de Pommes et douze variétés de Raisins, fort beaux, valurent à son propriétaire une grande médaille de vermeil et une médaille d'argent.

MM. Cabourg, au Val-d'Ailly, Grenier, à Bois-Guillaume, obtenaient pour leurs beaux fruits, Poires et Pommes, une grande médaille d'argent. La même récompense était accordée à M. Kaolin, à Maromme, qui exposait un petit nombre d'espèces, mais remarquables, entre autres des Doyenné Boussoch et D. d'Alençon superbes; ainsi qu'à M. Dumont-Fournier, horticulteur à Aumale. On remarquait, dans ce dernier lot, des Beurré Bachelier, Doyenné du Comice et Beurré d'Anjou hors ligne.

Une médaille d'argent était remportée par M. Liard, de Saint-Adresse, pour ses Poires et ses Pommes bien déterminées et choisies. Même récompense à M. Boutigny, de Rouen, pour ses Poires et Pommes; citons des Doyenné Boussoch, Beurré d'hiver nouveau, B. de Rance, B. Bretonneau de toute beauté.

Des grandes médailles de bronze étaient attribuées à MM. Duhamel, amateur, et Deschamps, pour leurs lots de Poires et de Pommes. Dans le lot du premier, signalons la Duchesse de Bordeaux, Triomphe du jardinier, La France, D. de Gérolstein, Beurré Perraut. Enfin, des médailles de bronze étaient décernées à MM. Platel, Hérisson, Nolard, et des mentions à MM. Blin et Paul Leroy.

Un lot bien remarquable était celui de M. Sannier, pépiniériste bien connu, à Rouen. Il comprenait une collection de fruits de semis, la plupart inédits, obtenus après croisement de variétés choisies *ad hoc*. On pouvait sur ces produits constater les rapports avec les parents et d'autres fois des écarts saisissants. Nous signalerons les variétés suivantes au milieu de beaucoup d'autres : Blanche Sannier, Souvenir du vénérable de la Salle, Antoine Lormier, Président de la cour, Doyenné Chatenay, D. Buchetet, D. Bernardin, Souvenir de Mme Charles, Beurré Amandé, etc, etc. M. Sannier se livre depuis longtemps à la culture en pots des arbres pour la mise à fruits des égrains. Certainement son lot était des plus intéressants qu'on pût rencontrer à cette Exposition, et le Jury lui attribua avec satisfaction une grande médaille de vermeil.

Une Exposition organisée par les soins de M. Sylvestre de Sacy avec le concours de MM. Chevasse, Dr Prévost, Ledoux, Bazin, A. Fourcy, Bapt et Neel, obtenait la médaille de vermeil du Ministre de l'Agriculture pour quatre-vingt-dix variétés de Poires et Pommes très bien choisies.

Un lot de fruits de semis, appartenant à M. Pinel, fut réservé par le Jury pour être soumis au Comité de Pomologie de la Société, chargé de décerner la récompense méritée.

Un diplôme d'honneur était décerné à la plus importante collection nommée de Poires et de Pommes exposée par M. Varenne, directeur des Jardins publics de Rouen. Elle ne comprenait pas moins de deux cent-vingt variétés de Pommes et cent seize variétés de Poires. Au point de vue pomologique pur, cette collection avait une grande valeur. On sait quelle importance a pour la fabrication du cidre la connaissance des variétés, surtout au moment où l'administration supérieure va prêter son appui et son concours à la formation d'une École d'arbres à Rouen, destinée à l'étude des races propres à améliorer la boisson traditionnelle de la Normandie.

Comme concours de fruits à noyaux, M. Douvrandelle présentait un très beau choix de Pêches d'une conservation parfaite. Nous avons remarqué Cardinal de Furstenberg, Chevreuse tardive, Déesse tardive de toute beauté. Une grande médaille de bronze récompensait l'exposant.

Deux lots qui attiraient particulièrement l'attention étaient de magnifiques Raisins qu'on ne s'attendait guère à voir dans cette Exposition. M. Marc, horticulteur à Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure), recevait la médaille d'or du Ministre de l'Agriculture pour ses cent vingt-cinq variétés de Raisins bien étiquetés. On y remarquait des races noires, roses et blanches de toutes grosseurs et de toutes formes. Il faudrait donner une liste trop considérable si l'on cédait au désir d'énumérer les spécimens les plus frappants.

M. Macaire, à Saint-Pierre-les-Elbeuf, obtenait une grande médaille de vermeil pour le même objet ; les cinquante-huit variétés qu'il présentait étaient hors ligne comme beauté, taille et fraîcheur. Si nous sommes bien renseigné, ces Raisins sont

cultivés dehors et sans chauffage, avec de simples abris de verres mobiles et à une exposition exceptionnelle, ce que nous regrettons bien de n'avoir pu constater de visu. D'ailleurs, ces deux spécialistes sont bien connus en Normandie et leurs établissements jouissent d'une réputation méritée.

Comme concours imprévu, mentionnons les fruits imités qu'un adroit amateur d'Amiens, M. Lebrun, confectionne avec une grande habileté. Son procédé, breveté d'ailleurs, est des plus simples. Au moyen de pelotes d'étoffe rembourrées de sciure de bois, de la dimension du fruit qu'il veut imiter, il donne à la main la forme qu'il désire obtenir, puis il enduit et finalement peint la surface en rapport avec la variété à représenter. Sa collection fort belle est destinée à être offerte à la ville d'Amiens. Le Jury récompense M. Lebrun d'une grande médaille d'argent.

Comment ne pas témoigner à l'organisateur de l'Exposition la satisfaction du Jury pour son concours actif et intelligent? Aussi s'empressa-t-il d'attribuer une grande médaille de vermeil à M. Lucet, sa modestie dût-elle en souffrir.

Ce Compte rendu achevé, n'oublions pas d'offrir le témoignage de notre reconnaissance à M. le Président Héron, pour sa courtoisie et les efforts qu'il a faits en vue de mener à bien la mission des membres du Jury. Nous souhaitons vivement qu'un homme si distingué et si compétent continue longtemps à diriger la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure. Nous devons également adresser nos remerciements à M. Alexandre Legrand, Secrétaire, grâce à qui les travaux du Jury ont été facilités et très heureusement accomplis.

Le soir, à l'Hôtel de ville, un banquet d'une centaine de couverts était offert par la Société aux membres du Jury et aux notabilités de la ville; M. le Préfet et M. le Général commandant la place de Rouen, absents, s'étaient fait excuser. M. Héron, ayant près de lui M. le Maire, M. l'Inspecteur d'Académie et d'autres hauts fonctionnaires, présidait le banquet. Au dessert, dans une improvisation heureuse, et après avoir salué les autorités présentes, il esquissa sommairement l'histoire de la Société, constata la progression et les succès toujours croissants de ses

Expositions. M. Lebon, maire de Rouen, avec une élocution facile et un entrain pétillant d'esprit, répondit en assurant que la Société d'Horticulture pouvait compter sur son concours et son dévouement, comme il en avait, d'ailleurs, déjà donné des preuves nombreuses. La Société peut s'estimer heureuse d'avoir un tel protecteur, mais la ville de Rouen plus encore d'avoir pour premier magistrat un homme de la valeur et de l'activité de M. Lebon; qu'elle le conserve longtemps, c'est ce que nous pouvons lui souhaiter de mieux. — Suivirent les discours de M. Dupré, Vice-Président, du Président du Jury, des membres de la presse, etc., etc., et, après une conversation des plus agréables, les convives se séparèrent, les membres du Jury emportant le meilleur souvenir de leur trop court séjour dans cette ville, aussi célèbre par son passé historique que par ses richesses artistiques et si agréable par l'intelligence et l'aménité de ses habitants.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

THE GARDEN

Calanthe × Veitchi. — *The Garden* du 9 juillet 1887, pl. 604, p. 12. — (Orchidées.)

Belle Orchidée hybride qui a été obtenue chez MM. Veitch et fils, de Chelsea, par le croisement du *Calanthe vestita* LINDL., avec le *Limatodes rosea* LINDL., plante d'un genre qui est très voisin du genre *Calanthe*. L'hybride ainsi obtenu l'emporte considérablement en beauté et en vigueur sur l'un et l'autre de ses parents. Ses fleurs, larges de $0^m,06$-$0^m,07$ sont colorées en beau rose carmin avec le centre jaune; elles sont en très grand nombre et forment une grappe qui, sur les pieds déjà forts,

atteint $0^{m},60$ et même près de 1 mètre de longueur. Il est seulement à regretter que, comme chez la généralité des plantes du même genre, ces magnifiques inflorescences se développent avant les feuilles. Pour remédier à cet inconvénient, l'auteur de l'article sur le *Calanthe* × *Veitchi* conseille de semer, autour des pseudo-bulbes de l'Orchidée, des spores de Fougères qui germent facilement, telles que le *Nephrodium molle* ou le *Pteris serrulata*, dont les feuilles, se développant rapidement, cacheront la nudité du bas de la tige florifère, ou bien de former un groupe d'autres Orchidées feuillées et non fleuries, du milieu duquel partiront les tiges fleuries du *Calanthe*. Les fleurs de l'hybride dont il s'agit ici, de même que celles de toutes les espèces et variétés de la même section du genre (sect. *Preptanthe* Reichb. f.) ont une longue durée.

Le *Calanthe* × *Veitchi* n'est pas le seul hybride du même genre qui existe aujourd'hui dans les collections européennes. Le *Garden* indique encore les suivants dont il est bon de signaler, après lui, l'origine et les caractères saillants.

Calanthe × *Sedeni*, venu d'un croisement entre le *C.* × *Veitchi* et le *C. vestita rubro-oculata;* il a les sépales et les pétales d'un rose brillant, ainsi que le labelle qui, en outre, présente une macule pourpre intense et une zone blanche à la base.

C. × *bella*, né du croisement des *C. Turneri* Reichb. f. et *C.* × *Veitchi*. Ses fleurs ont les sépales blancs, les pétales couleur de chair et le labelle rose, avec une zone blanche et une macule cramoisi foncé à la base.

C. × *porphyrea*, rare et très bel hybride issu du *C. vestita rubro-oculata* et du *Limatodes labrosa* Reichb. f. Il a les sépales et les pétales d'un beau pourpre, le labelle pourpre dans sa partie antérieure et jaunâtre à la base, qui est ponctuée de pourpre.

C. × *Sandhurstiana*, dont les parents sont les mêmes que ceux du *C.* × *Veitchi;* il ressemble à celui-ci en général, mais ses fleurs sont plus grandes, de couleur rose cramoisi intense et réunies en inflorescences tellement développées qu'on y en compte jusqu'à une cinquantaine.

Schubertia grandiflora Mart. et Zucc. — *The Garden* du

30 juillet 1887, pl. 607, p. 84. — Schubertie à grandes fleurs. — Brésil et République Argentine. — (Asclépiadées.)

Le *Garden* appelle l'attention des amateurs de belles plantes sur cet arbrisseau grimpant, de serre, qui, malgré le mérite supérieur que lui donnent un charmant feuillage et des grandes fleurs blanches, très agréablement odorantes, est resté fort peu répandu dans les collections depuis son importation, qui remonte à une époque déjà éloignée. Les fleurs de cette espèce se conservent longtemps fraîches sur les branches coupées plongeant inférieurement dans l'eau. Des graines reçues de la République Argentine et semées en janvier 1885, chez M. Bartholomw, Park House, ont donné des pieds qui, au mois de septembre 1886, avaient déjà grimpé jusqu'à 7 et 8 mètres de hauteur. Malheureusement, bien que la plante soit vivace dans son pays natal, elle est morte pendant l'hiver, dans la serre de M. Bartholomew.

Gardeners' Chronicle

Aristea platycaulis Baker, *Gard. Chron.* du 4 juin 1887, p. 732. — Aristée à large tige. — Partie orientale de la colonie du cap de Bonne-Espérance. — (Iridées.)

Plante très nettement caractérisée par sa tige et ses branches aplaties au point d'être presque aussi larges que les feuilles. Elle a fleuri l'été dernier chez J.-H. Tillett, à Spowston, près de Norwich. Ses feuilles radicales sont ensiformes, fermes, d'un beau vert, longues de $0^m,30$, larges de $0^m,025$. Son inflorescence est une ample panicule à ramifications aplaties, dans laquelle des fleurs petites, bleues, sont réunies en capitules serrés, qu'accompagnent de petites bractées scarieuses.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	— 12,5	— 0,8	754,5	752	SE.	Clair le matin, quelques nuages l'apr.-midi, nuageux, couvert à partir de 10 heures du soir.
2	— 6,3	7,0	750	748	S.	Nuageux le matin, couv. et pluv. l'ap.-midi, pluie plus forte le soir.
3	1,5	9,4	761	767	SO.	Presque clair, un peu de pluie vers 9 heures du soir.
4	— 3,6	4,4	766	760	SE.	Nuageux.
5	— 1,7	7,1	759,5	765,5	SE.	Couvert, pluie dans la matinée, belle éclaircie le soir.
6	0,2	4.1	769	770,5	SO.	Brouillard toute la journée.
7	3,5	8,5	770,5	776	SO. O.	Couv. et pluie de grand matin, légèrement nuageux.
8	0,7	8,0	777,5	779,5	SO.	Légèrement brumeux le matin, couvert.
9	5,5	7,6	779,5	780	O. ONO.	Légèrement brumeux le matin, couvert.
10	4,8	6,3	780	779	N. NNE.	Légèrement brumeux le matin, couvert.
11	3,3	5,3	778,5	777,5	NE.	Couvert.
12	— 0,3	4,6	776,5	777	ENE.	Brumeux le matin, nuageux, petite bruine le soir.
13	1,2	6,2	777	776,5	NE.	Clair.
14	— 3,2	2,7	775,5	773	NE.	Légèrement nuageux.
15	— 4,0	— 1,1	771	770	E.	Clair de grand matin et le soir, nuag.
16	— 5,4	4,7	771	772,5	NE. S.	Nuageux.
17	— 6,4	4,6	773,5	773,5	NE.	Clair, nuageux au coucher du soleil.
18	— 7,0	2,0	774	777	NE.	Clair.
19	— 7,8	— 2,2	777	777	NE. SE.	Couvert et légèrement brumeux.
20	— 4,0	— 1,7	776	776,5	SE. S. SE.	Couvert et légèrement brumeux.
21	— 5,1	1,9	772,5	764	SE. S.	Couvert, pluie fine et froide de midi à 5 heures.
22	0,9	9,7	761	767,5	S.	Couvert et pluvieux, quelques éclaircies dans la matinée.
23	3,8	6,3	769,5	776	O. NO.	Couvert et brumeux, brouillard plus intense le soir.
24	0,7	4,0	777	776,5	S. SO.	Couvert et brumeux.
25	— 2,2	6,3	775	771	O.	Couvert et légèrement brumeux, petite pluie le soir.
26	— 1,5	8,2	765,5	769	SO. NO.	Clair de grand matin, nuageux.
27	0,8	7,2	769,5	764	O. SO.	Nuageux, pluie entre 10 et 11 heures du soir.
28	— 1,6	4,0	758	760	NO.	Nuageux, un peu de neige le soir.
29	— 6,3	3,0	759	761,5	NO. N.	Neige assez abondante de 6 à 10 h. du matin, belles éclaircies, neige de nouveau vers 4 heures, clair.
30	— 8,8	— 4,0	763	763	N. NNO.	Clair le matin et le soir, nuageux dans le milieu de la journée.
31	—13,1	— 1,4	757,5	748	SSE. S.	Couvert, un peu de neige dans la journée, neige abondante de 5 a 7 heures du soir.

CONGRÈS HORTICOLE EN 1888

Le Congrès horticole que doit tenir, cette année, la Société nationale d'Horticulture de France s'ouvrira le lundi 28 mai, à deux heures, dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84.

La Commission d'organisation adresse un appel pressant aux Sociétaires pour que leur concours éclairé et leurs communications assurent le succès de ce nouveau Congrès. Elle serait heureuse de recevoir, le plus tôt possible, avec leur adhésion, des mémoires sur les questions portées au programme. Ces mémoires pourraient ainsi être imprimés avant l'époque à laquelle aura lieu cette grande réunion. — Les compagnies de Chemins de fer ont bien voulu accorder, comme les années précédentes, une réduction de 50 pour 100 sur le prix des places aux membres de la Société qui viendront à Paris à l'occasion du Congrès.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Le registre de présence a reçu les signatures de deux cent quarante-deux Membres titulaires et douze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Maurice de Vilmorin ajoute un renseignement important à ceux qui, dans la dernière séance, ont été donnés au sujet d'un Chêne japonais à feuillage persistant, le *Quercus acuta* THUNB. C'est que le bois de cet arbre est d'excellente qualité, à ce point que, comme l'a constaté l'ingénieur de la marine M. Dupont, ce bois est, de tous ceux des Chênes japonais qui ont été soumis à des expériences spéciales, celui qui a le plus résisté à la rupture. Il y aura donc grand intérêt, si ce Chêne est décidément rustique sous notre climat, à le cultiver non seulement comme espèce ornementale, mais encore comme essence forestière donnant un excellent produit.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de onze nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition.

Il exprime ensuite de vifs regrets au sujet d'une perte cruelle que la Société vient d'éprouver en la personne de M. Chauvière (Pierre), l'un de ses Membres perpétuels et de ses fondateurs, qui est décédé, à Pantin (Seine), dans sa quatre-vingt-neuvième année.

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Il est alors donné lecture d'une allocution qui a été prononcée, aux obsèques du vénérable et très regretté M. Chauvière, par M. Verdier (Eug.).

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Berthault (Jean), jardinier à Wissous (Seine-et-Oise), un lot de *Pissenlit* à cœur plein et un lot de *Chicorée* à grosse racine, de Bruxelles, ou Whitloof, habituellement désignée à Paris sous le nom d'Endive. Le Comité de Culture potagère, vu la beauté de ces produits, propose d'accorder une prime de 2e classe pour la présentation qui en est faite, et sa proposition est adoptée par la Compagnie.

M. le Président de ce Comité dit que le plus beau des deux lots présentés par M. Berthault (Jean) est celui de Pissenlit. Ce jardinier cultive cette plante sur couche chaude, à une température de + 22-25° C., sous châssis constamment ombrés et qui ne sont soulevés qu'à de longs intervalles en vue de donner alors un peu d'air aux plantes. Dans ces conditions, celles-ci se développent si rapidement qu'elles deviennent bonnes à consommer dans l'espace de douze à quatorze jours. Celles que la Compagnie a maintenant sous les yeux sont restées en place deux ou trois jours de plus, uniquement à cause de la date de la séance à laquelle la présentation devait en être faite. Quant au Whitloof, il en a été apporté, entre autres pieds, deux auxquels on a laissé leurs racines. M. Jean Berthault s'est proposé, en faisant cet apport, de montrer à ses collègues l'amélioration qu'il a obtenue depuis trois années, date de la première présentation qu'il en a faite, dans l'état de cette plante. Il reconnaît qu'il reste encore quelque progrès à réaliser pour amener cette Chicorée à donner une pomme plus serrée, ou au moins se tenant mieux; mais il espère ne pas tarder à déterminer en elle ce dernier perfectionnement.

2° Par M. Ed. André, architecte-paysagiste, rue Chaptal, 30, un lot considérable formé de branches fraîches de dix espèces ou variétés d'*Eucalyptus*, dont deux n'avaient pas encore été présentées, d'*Hakea eucalyptoides*, d'*Acacia dealbata* et de feuilles de Palmiers, le tout cueilli par lui, hier vers midi, dans son jardin de la villa Columbia, à Cannes (Alpes-Maritimes). Une prime

de 1re classe lui étant accordée, pour cette importante présentation, sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il déclare renoncer à la recevoir. Les *Eucalyptus* déposés sur le bureau par M. Ed. André sont les uns fleuris, d'autres en fruits, d'autres encore sans fleurs, la rigueur exceptionnelle de l'hiver actuel sur nos côtes des Alpes-Maritimes en ayant retardé la floraison. Celles-ci sont, les *E. calophylla; E. Globulus* avec sa variété nommée Victoria, dont les feuilles sont plus grandes que celles du type; *E. siderophlœa;* les espèces en fleurs sont les *E. longifolia* et *E. occidentalis;* celles avec fruits sont *E. Stuartiana*, *E. marginata* et *E. obliqua;* enfin l'*E. robusta*, fort belle espèce, qui devrait être largement répandue, ne porte encore que des boutons de fleurs.

M. Ed. André fait de vive voix la communication suivante relativement aux végétaux qu'il a mis sous les yeux de ses collègues, ainsi qu'aux conditions auxquelles ils ont été soumis pendant le présent hiver. La saison a été marquée, dit-il, dans le Midi, par des froids qui ont sévi particulièrement en décembre et janvier, et qui ont nui sérieusement à de nombreux végétaux. Dans le voyage qu'il vient de faire, il a constaté de sérieux dommages causés par les gelées, dans toute la vallée du Rhône, et même sur les bords de la Méditerranée, dans des stations renommées pour la douceur de leur climat hivernal, par exemple à Saint-Raphaël. Sous ce rapport, Cannes a été relativement épargné, grâce à l'abri des montagnes qui le protègent contre le vent du Nord. Néanmoins, la floraison de différents végétaux, particulièrement de divers *Eucalyptus*, y a été notablement retardée; en général, les espèces qui ont le plus souffert de la rigueur du temps sont, outre plusieurs *Eucalyptus*, les *Acacia*, les Orangers et Citronniers, les Dattiers, même des *Cratægus*. Parmi les plantes dont M. Ed. André a rapporté des spécimens de son jardin de Cannes, se trouve l'*Acacia dealbata*, au sujet duquel il fait connaître une particularité intéressante. On sait que, dès l'instant où cette Légumineuse commence à fleurir sur les bords de la Méditerranée, ses branches fleuries sont apportées à Paris en quantité assez considérable pour former l'objet d'un commerce relativement important. D'autres espèces, qui sont

cultivées aussi dans les mêmes localités, sont également envoyées à Paris, mais en bien moins grande quantité, le feuillage qui en accompagne les fleurs, et qui se réduit à des phyllodes semblables à des feuilles indivises, les rendant beaucoup moins gracieuses et par suite peu recherchées. Or, l'*Acacia dealbata* ne vient pas également bien partout en Provence ; les terrains calcaires lui conviennent peu, tandis qu'il prospère dans les terrains dérivés du granit et du gneiss; c'est pour cela qu'il vient bien à Cannes et mal à Nice. En outre, dans les conditions naturelles, la floraison en est un peu tardive; aussi sentait-on qu'il y aurait intérêt à trouver les moyens de l'avancer. Le procédé qui pouvait conduire à ce résultat vient d'être trouvé et a pu déjà être employé avec un tel avantage commercial que quinze jours d'avance dans la floraison ont suffi pour élever à 3 et à 4 francs le prix du paquet de branches fleuries, qui, à l'époque naturelle, ne vaut que 75 centimes ou 1 franc. Ce procédé consiste simplement à soumettre à une chaleur de 30 à 35 degrés les rameaux de l'Acacia qu'on a coupés dès l'instant où ils portaient des boutons formés. Sous l'influence de cette chaleur, les boutons se développent beaucoup plus rapidement qu'ils ne l'auraient fait si les rameaux qui les portent étaient restés sur l'arbre.

M. Ed. André parle ensuite des Palmiers dont il a mis des feuilles sous les yeux de ses collègues. Les premiers sont des *Phœnix*, constituant deux espèces et un remarquable hybride qui a été obtenu à Cannes et, paraît-il, accidentellement, par leur croisement. Le Dattier (*Phœnix dactylifera* L.) est fréquemment cultivé sur les bords de la Méditerranée où il fleurit et fructifie, mais sans que ses fruits soient jamais mangeables, bien que la graine qu'ils renferment mûrisse parfois assez complètement pour pouvoir germer. Quant au *Phœnix canariensis*, les dattes qu'il donne aussi sont petites et non mangeables ; or, celles que produit l'hybride obtenu entre ces deux espèces sont bonnes à manger. Malheureusement le noyau ou graine qu'elles renferment est très gros, de telle sorte que la partie pulpeuse et comestible qui l'enveloppe n'a qu'une faible épaisseur. M. Ed. André montre que les feuilles de ce même hybride sont intermé

diaires, par leurs caractères, entre celles des deux espèces qui lui ont donné naissance. Il se propose de publier prochainement une description détaillée de cet intéressant végétal qui se recommande particulièrement par la rapidité de son développement. Les autres Palmiers dont parle notre collègue sont deux *Pritchardia*, qui, d'après M. Hermann Wendland, doivent porter le nom de *Washingtonia*, savoir les *Pritchardia* ou *Washingtonia filifera* et *robusta*. La première de ces deux espèces, originaire du Colorado, est assez répandue dans les cultures méditerranéennes; quant à la seconde, elle a été introduite presque en cachette, dans ces mêmes cultures, par Van Houtte, et elle y est aujourd'hui fort appréciée, surtout parce qu'elle se développe beaucoup plus rapidement que la première. Elle a de plus le mérite de venir bien en pots, tandis que le *Washingtonia filifera* s'accommode si mal de cette manière d'être qu'on l'a presque abandonnée pour ce motif, à Paris. Pour donner une idée exacte de la rapidité de croissance du *Washingtonia robusta*, M. Ed. André dit que, en 1883, il en a mis en pleine terre, dans son jardin de Cannes, un pied qui, tenu en pot jusqu'alors, n'avait que $0^m,50$ de hauteur. Aujourd'hui, cette même plante est haute de $3^m,80$ et possède 29 feuilles dont le limbe mesure $1^m,30$ de diamètre en moyenne et surmonte un pétiole long de $1^m,60$. Ces deux espèces de Palmiers sont faciles à distinguer l'une de l'autre par leurs feuilles qui, comme on le sait, ont un grand disque plus ou moins arrondi, plissé en éventail et divisé sur ses bords en lobes lancéolés. Dans le *W. filifera*, les plissements et les lobes marginaux sont dirigés dans un demi-cercle, tandis que, chez le *W. robusta*, ils rayonnent dans un cercle à peu près entier; en outre, le pétiole de ce dernier est armé sur ses bords d'épines brunâtres, beaucoup plus fortes que celles dont est muni le pétiole du premier qui, en revanche, porte à son extrémité, par conséquent à la base du limbe, une languette lancéolée, beaucoup plus grande que celle de la seconde espèce.

M. Maurice de Vilmorin rappelle, relativement aux Acacias dont les feuilles sont entières, constituées seulement par un pétiole aplati et élargi qu'on nomme un phyllode, que ces végé-

taux ont eu, dans les premiers temps de leur développement, des feuilles composées, assez généralement semblables à celles que conserve, pendant toute son existence, l'*Acacia dealbata*. Seulement, peu après la germination, les feuilles composées disparaissent d'ordinaire et la plante n'a plus dès lors que des phyllodes ; parfois aussi on observe une transition entre les deux sortes de feuilles, le nombre des folioles diminuant dans les feuilles successivement produites, à mesure que le pétiole commun s'élargit et s'aplatit ; même chez l'*A. heterophylla* WILLD., pendant toute la vie du végétal, il y a mélange de feuilles composées, présentant des folioles plus ou moins nombreuses, et de phyllodes sans folioles ou n'en portant qu'un nombre peu considérable.

M. Ed. André dit que le Comité de l'Art des jardins s'est occupé, dans sa séance de ce jour, de divers plans de jardins ; mais qu'il n'y a pas lieu encore de faire sur ce sujet une communication spéciale à la Société. Il ajoute que ce Comité s'est vivement réjoui d'un fait récent qui constitue un éclatant triomphe pour l'art français. Le Gouvernement portugais, ayant décidé de créer à Lisbonne un grand parc public, avait ouvert un concours en vue d'amener la présentation de plans nombreux pour cette importante création. Or, les lauréats de ce concours, aujourd'hui jugé, sont tous des architectes-paysagistes français, dont plusieurs font partie de notre Société. Le premier prix du concours a été remporté par notre collègue M. Lusseau, le second par M. Duchêne, le troisième par notre collègue M. Deny (Eug.). Il a été ensuite accordé trois mentions honorables, dans l'ordre suivant, à MM. Durand, Licorne et Morel.

M. Joly (Ch.) présente à la Société, de la part de l'auteur, M. Charles Baltet, de Troyes, la quatrième édition de l'*Art de greffer*, dans laquelle cet honorable collègue a introduit des chapitres nouveaux et opéré des modifications importantes. Conformément au désir exprimé par l'auteur, il sera fait un Rapport sur cet intéressant ouvrage.

Il est donné connaissance de la composition du Bureau et de la délégation de chaque Comité, telle qu'elle résulte des

élections qui, conformément au règlement, ont été faites à la date de la première séance du mois de janvier dernier.

Le Comité de Culture potagère a nommé Président, M. Laizier; Vice-Président, M. Beudin; Secrétaire, M. Hébrard (Alexandre); Vice-Secrétaire, M. Dybowski; Délégué au Conseil d'Administration, M. Millet; Délégué à la Commission de Rédaction, M. Hébrard (Laurent).

Dans le Comité d'Arboriculture fruitière ont été élus : M. Templier, Président et Délégué au Conseil d'Administration; M. Bonnel, Vice-Président; M. Michelin, Secrétaire; M. Duval, Vice-Secrétaire; M. Preschez, Délégué à la Commission de Rédaction.

Le Comité de Floriculture a choisi pour Président M. Savoye; pour Vice-Président, M. Houllet; pour Secrétaire, M. Birot; pour Vice-Secrétaire, M. Delaville (Ch.); pour Délégué au Conseil d'Administration, M. Verdier (Ch.); pour Délégué à la Commission de Rédaction, M. Chouvet père.

Le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière a nommé M. Maurice de Vilmorin, Président et Délégué à la Commission de Rédaction; M. Drevault, Vice-Président; M. Luquet, Secrétaire; et M. Pavard, Délégué au Conseil d'Administration.

Le Comité de l'Art des jardins a élu M. André (Ed.), comme Président et Délégué au Conseil d'Administration; M. Deny, Vice-Président; M. Thays, Secrétaire et Délégué à la Commission de Rédaction; M. Marcel, Vice-Secrétaire.

Enfin, pour le Comité des Arts et Industries horticoles, le Président est M. Hanoteau; le Vice-Président, M. Quénat; le Secrétaire, M. Touéry; le Vice-Secrétaire, M. Ozanne; le Délégué au Conseil d'Administration, M. Dormois; le Délégué à la Commission de Rédaction, M. Appert.

Quant au Comité scientifique, une circonstance particulière l'a mis dans l'impossibilité de constituer son Bureau à la date réglementaire.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux de la Société nationale d'Horticulture de France, pendant l'année 1887, par M. P. Duchartre.

2° Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture

d'ornement et forestière, pendant l'année 1887, par M. J. LUQUET, Secrétaire de ce Comité.

3° Les plantes et les fleurs au Concours agricole de 1888, à Paris, par M. BERGMAN (Ernest).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,
PUIS DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Cent quatre-vingt-huit Membres titulaires et seize Membres honoraires ont signé le registre de présence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président avertit la Compagnie d'une modification sérieuse qui vient d'être forcément apportée à l'ordre du jour de cette séance. La Société avait été convoquée en assemblée générale pour entendre la lecture du Rapport sur les comptes de l'année 1887. Mais, par l'effet d'une circonstance particulière, ce Rapport n'est pas prêt aujourd'hui ; il ne pourra donc être lu que dans la prochaine séance.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de douze nouveaux Membres titulaires, dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a donné lieu à aucune opposition. — Enfin, il informe ses collègues de la perte douloureuse que vient d'éprouver la Société par le décès de M. Lefèvre (François), de Paris, Membre titulaire.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Battut, négociant en fruits et primeurs, rue Quincampoix, 18, un lot de *Tomates* nouvelles, provenant des cultures de M. Millot, horticulteur au cap d'Antibes (Alpes-

Maritimes), et un lot de légumes de primeur variés, qui viennent tous de l'Algérie; ce sont : des *Pois* verts, des *Pois* mange-tout, des *Haricots* verts, des *Fèves* de marais, des *Artichauts*. — Le Comité de Culture potagère propose d'accorder à M. Battut une prime de 1re classe pour sa présentation dans laquelle il distingue particulièrement les Tomates, et, mise aux voix, sa proposition est adoptée par la Compagnie.

Au nom de ce Comité, M. Dybowski fait ressortir le grand intérêt qu'a le lot de Tomates déposé en ce moment sur le bureau. Depuis longtemps on pratiquait la culture forcée de ce légume; mais cette culture est nécessairement dispendieuse en raison du chauffage qu'elle exige; or, dans notre extrême Midi, le soleil fournit un moyen de chauffage naturel qui permet d'obtenir sans frais, sous verre, la température nécessaire pour les cultures hors saison. C'est ce qu'a très bien senti l'horticulteur d'Antibes qui a obtenu les Tomates présentées par M. Battut, et on voit que l'essai qu'il a fait dans cette nouvelle direction a été couronné d'un plein succès.

M. Curé insiste sur la haute importance que ne peuvent manquer d'avoir les cultures sous verre faites dans nos départements les plus favorisés du soleil. Les Belges, dit-il, ont considérablement développé les cultures forcées légumières et fruitières, grâce au bas prix auquel ils payent la houille et qui leur permet de réaliser ainsi de beaux bénéfices. A Paris, où le combustible est incomparablement plus cher, on ne peut essayer de lutter avec eux sous ce rapport; mais divers points de notre littoral méditerranéen et l'Algérie pourraient faire avec profit, grâce au soleil, ce qui est impossible dans nos départements plus septentrionaux. Il est donc vivement à désirer que les cultivateurs de ces pays privilégiés entrent résolument dans la voie qui s'ouvre largement devant eux. Outre les légumes, les fruits et particulièrement les Raisins qu'ils obtiendront ainsi à contre-saison, trouveront toujours un placement avantageux sur le marché de Paris et des grandes villes sur lesquels on voit fréquemment aujourd'hui ces produits apportés de pays étrangers, tandis qu'ils devraient être obtenus chez nous.

2° Par M. Berthault (Jean), jardinier à Wissous (Seine-et-Oise),

un lot de *Fraisiers* en pots et en fructification, dont quatre sont de la variété Marguerite (Lebreton) et le cinquième de la variété Vicomtesse Héricart de Thury. Il lui est accordé, pour cette présentation, une prime de 2e classe.

M. Dybowski fait observer que les Fraisiers déposés sur le bureau par M. Berthault (Jean) portent assez peu de fruits. Avec le Comité dont il est l'organe, il voit la cause de ce fait dans l'absence à peu près continue du soleil pendant l'hiver que nous traversons. Dans ces conditions, dit-il, les fruits nouent difficilement.

3° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, trois Orchidées fleuries dont la présentation lui vaut une prime de 2e classe. Ce sont l'*Odontoglossum maculatum* du Mexique, l'*Oncidium Cavendishianum* du Guatemala et le *Sophronitis militaris* de Rio-de-Janeiro.

M. le Président du Comité de Floriculture insiste de nouveau sur l'importance qu'il y a, pour les personnes qui soumettent des plantes à l'examen du Comité, à joindre toujours à ces objets une note contenant des renseignements de culture, d'origine, ou tout au moins leur propre adresse, car, parfois la négligence des présentateurs va jusqu'à ne pas même indiquer leur nom ni leur adresse.

4° Par M. Éon, opticien, rue des Boulangers, 13, un *Hygromètre* à cheveu ou de Saussure perfectionné par lui, pour la présentation duquel, sur la proposition du Comité des Arts et Industries horticoles, il lui est accordé une prime de 2e classe.

Au nom de ce Comité, M. Touéry fait connaître à la Compagnie les modifications importantes que M. Éon a introduites dans la construction de cet instrument. On sait, dit-il, que l'hygromètre de Saussure a pour organe fondamental un cheveu fixé par l'une de ses extrémités et qui, non loin de son autre extrémité, qui porte un petit poids, passe dans la gorge d'une petite poulie à l'axe de laquelle est fixée une aiguille destinée à en rendre visibles les moindres mouvements. Le cheveu s'allongeant par l'humidité et se racourcissant par la sécheresse, fait mouvoir l'aiguille dans un sens ou dans l'autre; or, l'extrémité de cette aiguille marche sur un cercle dont les divisions constituent les

degrés de l'hygromètre. Jusqu'à ce jour les diverses parties de cet instrument ont été faites en métal, soit acier, soit cuivre, et, par suite, dans les serres, dont l'atmosphère est constamment humide, mais à des degrès différents qu'il importe de déterminer, leur oxydation met, en peu de mois, l'appareil hors d'état de fonctionner. M. Éon a modifié très utilement cette construction. D'un côté, il a rendu l'hygromètre plus sensible en donnant au cheveu jusqu'à 0m60 de longueur, c'est-à-dire une longueur plus que double de celle qu'il a dans les instruments construits jusqu'à ce jour. D'un autre côté, il a remplacé les pivots qu'on fait habituellement en acier ou en cuivre par des pivots de cristal, et il a substitué une poulie d'ivoire montée sur un axe de cristal à la poulie de cuivre avec axe métallique qui était constamment employée. Ainsi construit, l'hygromètre à cheveu peut rester fort longtemps au milieu d'une atmosphère surchargée d'humidité sans en éprouver la moindre altération, et en conservant jusqu'au bout sa sensibilité première. Tout en apportant ces importants perfectionnements à la construction de l'hygromètre, M. Éon a pu en réduire le prix à 16 francs, au lieu de 25 qu'il coûtait auparavant.

5° Par M. Jubelin, boulevard Poissonnière, 12, des bordures pour parterres, en fils d'acier ondulés. Le Comité, ayant reconnu que ces bordures sont à la fois légères et solides, en outre, fort gracieuses et d'un prix très abordable, demande qu'il soit donné une prime de 2e classe pour la présentation qui en est faite. Sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

6° Par M. Tessier, pharmacien à Beauvais, une *encre* pour écrire sur le zinc que le Comité a reconnue comme étant d'un bon usage.

7° Par M. Bénard, de Triel, des *tuteurs* que surmonte un évasement formé d'une spirale, et qui permet d'étaler les branches fleuries.

8° Par M. Duneuffour, un *râteau* disposé en vue du ramassage des feuilles, mais dans lequel le Comité compétent déclare n'avoir rien vu qui soit particulièrement avantageux.

6° Par M. Cailler-Griveaux, un *sécateur-greffoir*, dont le Comité a confié l'examen et l'essai à une Commission spéciale.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Au nom du Comité scientifique, M. Mussat entretient la Compagnie de deux arbustes dont M. B. Verlot a envoyé des échantillons en vue d'en connaître les noms. Le Comité a reconnu que ce sont deux espèces du grand genre Sumac ou *Rhus* Lin., de la famille des Térébinthacées, qui l'une et l'autre croissent naturellement au cap de Bonne-Espérance et qui diffèrent considérablement d'apparence, en raison de la grande différence qui existe entre les dimensions et la conformation de leurs feuilles. L'une est le Sumac à feuilles en coin, ou *Rhus cuneifolia* Desf., qui, dans son aspect général, ressemble assez à un *Spiræa* et constitue un arbuste touffu, d'un vert grisâtre, à très petites inflorescences, dès lors bien moins recommandable pour ses fleurs que pour ses feuilles qui sont courtes, à trois folioles rétrécies en coin dans le bas et glabres. L'autre espèce est le Sumac Osier ou *Rhus viminalis* Vahl, dont les fleurs sont plus élégantes que celles de la première et dont les feuilles sont très remarquables par la grande longueur de leurs trois folioles linéaires, dont la verdure est claire et un peu cendrée. En raison de leur origine, ces deux arbustes ne sont pas très délicats ; toutefois, ils ne sont pas assez rustiques pour supporter sans en souffrir les fortes gelées du climat parisien. Il faut donc, à Paris, leur donner un abri pendant l'hiver ; mais cet inconvénient n'existe pas pour eux dans notre Midi, où ils peuvent être cultivés en pleine terre. Il est bon de rappeler néanmoins que le *Rhus viminalis* a résisté, pendant plusieurs années, dans une plate-bande du Jardin des Plantes de Paris. Une dizaine d'espèces de Sumacs sont plantés çà et là dans les jardins et les parcs ; mais deux seulement y sont assez répandues. Ce sont le *Rhus typhina* Lin., Sumac de Virginie ou S. Amarante, qui a donné une variété à feuilles incisées (*R. typhina* var. *laciniata*), et surtout le *R. Cotinus* L., bien connu sous les noms vulgaires de Fustet, arbre à perruque, fort curieux parce que les ramifications nombreuses de son inflorescence, restant le plus souvent stériles, se chargent de longs poils, de sorte que l'ensemble forme une grande houppe soyeuse, qui est même devenue rouge dans une variété.

M. Jolibois dépose sur le bureau un *Manuel de jardinage* écrit spécialement pour les sourds-muets, mais qui, dit-il, conviendrait fort bien pour l'enseignement, dans les écoles primaires, des éléments de l'Horticulture et même de l'Agriculture. M. Rivière (Paul) est l'auteur de cet ouvrage, dont MM. Jamin (Ferd.) et Vitry sont priés de rendre compte à la Société.

Le même Membre dit ensuite qu'ayant demandé tout récemment à l'Administration du jus de tabac qui ne fût pas additionné de pétrole, il lui a été répondu que jamais il n'avait été ajouté du pétrole au jus de tabac. Si donc des horticulteurs ont quelquefois reconnu une odeur de pétrole au jus de tabac qui leur avait été fourni, cela tenait très probablement à ce que ce liquide avait été mis, pour le transport, dans des tonneaux qui auparavant avaient contenu du pétrole.

L'un de MM. les Secrétaires dépose sur le bureau : 1° les programmes des Expositions horticoles qui auront lieu, à Autun (Saône-et-Loire), du 2 au 10 juin 1888; à Marseille (Bouches-du-Rhône), du 2 au 11 juin 1888; à Nantes, les 27, 28 et 29 avril 1888; 2° une brochure intitulée *Culture et soins pratiques à donner aux plantes en appartements*, par M. Laumaille (J.) (Broch. gr. in-18 de 58 pag. Paris; sans date).

Il annonce ensuite de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée vers trois heures et demie.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1888.

MM.

1. Briffault (Auguste), cultivateur, rue des Petits-Pères, à Gennevilliers (Seine), présenté par MM. Rothberg et Chouveroux.
2. Chevallier (Albert-Louis), jardinier à l'École d'Arboriculture de la Ville de Paris, avenue de Saint-Mandé, 69, à Saint-Mandé (Seine), présenté par MM. A. Chargueraud et E. Delamarre.
3. Crison (Louis), négociant, rue Croix-des-Vignes, à Gennevilliers (Seine), présenté par MM. Rothberg et Chouveroux.

4. Duplessy (Mme Émilie), propriétaire, boulevard Montmorency, 7 *bis*, à Passy-Auteuil (Paris), présentée par MM. Lacombe et Vallois.
5. Gautier (Albert), jardinier à Montlignon (Seine-et-Oise), présenté par MM. J. Duval et Ch. Joly.
6. Goulet (Gustave), jardinier, rue de l'Est, à la Malmaison, à Rueil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Couturier aîné et R. Jolibois.
7. Joubert (Mme Edmond), rue de Balzac, 23, à Paris, présentée par MM. E. Bergman et F. Bergman.
8. Lebroc, libraire-éditeur, rue Garancière, 8, à Paris, présenté par M. Hardy.
9. Maitre (Ernest), à Auvers-sur-Oise (Oise), présenté par MM. Ad. Chatin et Max. Cornu.
10. Simona (Séraphin), rue de Verneuil, 50, à Paris, présenté par M. Ch. Joly.
11. Treyeran (Daniel), quai des Chartrons, 130, à Bordeaux (Gironde), présenté par MM. H. Glady et Jeaucour.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1888.

MM.

1. Aymar de la Rochefoucault (Mme la comtesse), hôtel de la Rochefoucault, rue Saint-Ferdinand, 25, à Paris et au château de Belloy-sur-Somme, près Picquigny (Somme), présentée par MM. Godefroy-Lebeuf et Mantin.
2. Bondonneau (Emile), négociant en charbons, quai Jemmapes, 138, à Paris, présenté par MM. Lévêque et L. Delaville.
3. Chabrillat-Durier, avenue Croix-Morel, 15, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), présenté par E. Delamarre et G. Chevalier.
4. Curé (Célestin), chef des cultures, établissement des Pupilles de la Seine, à Yzeure (Allier), présenté par MM. Ch. Curé et A. Duvillard.
5. Duchefdelaville (Auguste), jardinier chez M. Carel, rue d'Alsace, 11, à Saint-Germain (Seine-et-Oise), présenté par MM. Savoye père et Savoye fils.
6. Duydt, treillageur, rue de Longchamps, 128, à Paris, présenté par MM. H. Lebœuf et C. Lebœuf.
7. Flouet (Marie-Maurice), opticien, boulevard Diderot, 1, à Paris, présenté par MM. E. Verdier et A. Hébrard.
8. Gadet (Auguste), jardinier chez M. Brard, boulevard du

Château, 35, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Poiret-Delan, L. Poiret et Bourin.

9. Gaillard (Alexandre), jardinier, rue de la Fontaine, 96, à Auteuil-Paris, présenté par MM. Poiret-Delan, L. Férard et Bourin.

10. Hélie (Guillaume), architecte-paysagiste, boulevard Péreire, 275, à Paris, présenté par MM. Deny et E. Bergman.

11. Meslier (Amand), à Sarcelles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Isabeth et L. Delaville.

12. Soudieux (Charles), chez M. Harchédéacon, rue Charles VII, à Nogent-sur-Marne (Seine), présenté par MM. Bouzigues, Jolibois et Loizeau.

NOTES ET MÉMOIRES

Paroles prononcées sur la tombe de M. Chauvière (Pierre), Fondateur et Membre perpétuel de la Société nationale d'Horticulture de France (1),

par M. Verdier (Eug.)

Messieurs,

Vous voudrez bien m'excuser si je prends la parole dont je sais si mal me servir ; mais il est pour nous un devoir que je veux essayer de remplir. Je ne puis laisser fermer cette tombe sans dire adieu à celui qu'elle va recouvrir.

Je ne suis nullement autorisé pour parler au nom de la Société nationale d'Horticulture de France, que je regrette vivement de ne pas voir représentée ici officiellement ; je suis cependant certain d'être son interprète en exprimant ses plus profonds regrets pour la perte sensible qu'elle éprouve en la personne de l'un de ses fondateurs, qui a été, pendant de longues années, l'un des membres les plus assidus et les plus sympathiques de son Conseil d'Administration, et qui restera l'un de ses membres perpétuels.

Chauvière a été le fils de ses œuvres. Il est venu à Paris, de

(1) Lu le 9 février 1888.

Bourgogne, je crois, et, comme l'on dit parfois, avec ses gros sabots. Il était actif et intelligent ; aussi créa-t-il, il y a plus d'un demi-siècle, ce bel établissement qui devait devenir l'un des premiers de France, et qui est si dignement continué de nos jours par notre ami Rougier, son gendre.

Chauvière appartenait à cette phalange d'Horticulteurs célèbres, travailleurs infatigables et studieux, qui dotèrent l'Horticulture de tant de belles plantes et qui firent de si nombreux élèves. Les Jacquin, les Jamin, les Laffay, les Lepère, les Lévêque, les Mabire, les Malet, les Modeste Guérin, les Paillet, les Pelé et mon père étaient tous ses bons amis ; son nom sera gravé avec les leurs, au frontispice du Temple de Flore et de Pomone.

Au nom de l'Horticulture, au nom des nombreux élèves qu'il a faits, j'adresse à Chauvière un éternel adieu, et je salue respectueusement les mânes de ce respectable et vénéré Maître. Adieu !

Essai sur la composition des Bouquets, au point de vue artistique (1),

par Madame Lacoin, née de Vilmorin,
Dame patronnesse de la Société.

Dans un temps où l'art est appliqué à presque toutes les industries et aux choses usuelles de la vie, les bouquets ne doivent pas rester en arrière de ce mouvement; d'autant plus que le goût des fleurs est plus répandu que jamais, et que nos appartements sont remplis de fleurs ; l'art doit s'appliquer aux bouquets comme à l'ameublement et à tout ce qui nous entoure.

L'idée d'employer l'art à l'arrangement des fleurs va peut-être contrister beaucoup d'âmes sensibles qui pensent que les fleurs s'arrangent d'elles-mêmes, que tout est harmonie dans la

(1) Lu le 12 janvier 1888.

nature et que des fleurs réunies d'une manière quelconque ne peuvent produire qu'un effet charmant. C'est une erreur qui leur vient sans doute de ce que les fleurs s'arrangent harmonieusement sous leurs doigts. Mais s'il en est ainsi, c'est tout simplement parce qu'elles ont du goût et font de l'art sans y penser, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Du reste, la seule bonne recette pour faire un joli bouquet est d'avoir du goût, et les règles les plus savantes ne donneront jamais ce sentiment intime des convenances qui fait l'artiste et les gens de goût. Il n'est pas nécessaire de poser des règles pour eux et pour les Parisiennes non plus. A Paris, on n'a pas le temps de faire ses bouquets soi-même ; heureusement la ville abonde en ressources de toutes sortes, et, comme on sait où il faut aller pour commander ses toilettes, on connaît également où il est de bon ton d'acheter ses fleurs. Il serait impertinent de vouloir donner des conseils à des gens si bien renseignés. Mais la saison de Paris ne dure pas toujours : l'été, il faut habiter la campagne pendant de longs mois, loin du fleuriste à la mode, n'ayant souvent pour toute ressource qu'un brave homme de jardinier qui s'entend mieux à faire pousser ses fleurs qu'à les grouper dans un bouquet. Il a besoin d'être dirigé ; aussi est-il nécessaire d'avoir des idées précises sur la composition d'un bouquet.

Les contrastes.

Si la nature n'est pas toujours belle et harmonieuse, si elle a ses dissonances et ses laideurs, c'est pourtant dans la nature seulement que nous pouvons trouver nos modèles. Mais la nature, pour nous plaire, a besoin d'être vue par nos yeux et sentie par notre cœur, d'être réfléchie en nous-même.

Beaucoup de choses nous plaisent dans la nature : la beauté des formes, de justes proportions, un équilibre qui rassure l'œil. La lumière brillante ou adoucie qui varie l'aspect des objets est encore une source de jouissances, et ce plaisir est plus vif encore quand la lumière se décompose en une variété infinie de nuances. Mais ce qui nous plaît par-dessus tout, dans la nature

et dans la vie, ce sont les contrastes : le soleil après la pluie, une vive lumière brillant dans les ténèbres, la joie après la douleur. Dans toute œuvre d'art, on ménage l'intérêt par un contraste. Dans un drame, le rôle du traître fait ressortir les vertus de la jeune héroïne ; à la fin d'un roman, nous avons d'autant plus de plaisir à voir marier les pauvres amoureux qu'ils ont eu plus de difficultés pour arriver à cet heureux dénouement. En peinture, on ne peut pas faire un tableau sans ombres ; c'est une vérité si évidente qu'on en a fait un proverbe. Il est donc nécessaire, dans un bouquet bien fait, qui est aussi une œuvre d'art, de ménager un contraste en opposant ce qui peut être opposé dans la forme ou la couleur des fleurs.

L'opposition dans la forme doit se trouver entre les fleurs en épis, comme les Pieds d'alouette et les Glaïeuls, et les fleurs en boule, comme les Pivoines et les Roses ; de même que, dans un tableau représentant un paysage, on oppose les Peupliers aux masses arrondies des Chênes et des Ormes. C'est là l'opposition la plus tranchée ; mais on peut, d'une manière générale, opposer toutes les fleurs légères, de n'importe quelle forme, aux fleurs plus volumineuses, soit individuellement, soit par leur réunion à l'extrémité de la tige, comme dans les Rhododendrons. On peut encore opposer les lignes simples aux lignes compliquées, par exemple les formes pures d'une Tulipe au fouillis de fleurettes d'une grappe de Lilas.

Dans la couleur, il y a deux sortes d'oppositions : celle qui se trouve dans la différence d'intensité de la coloration et l'opposition beaucoup plus caractéristique des couleurs complémentaires. La lumière décomposée donne une vive sensation de plaisir, mais ce plaisir peut aller jusqu'à la fatigue si on n'a pas soin de disposer les couleurs en contrastes harmonieux. Chaque couleur regardée séparément plaît peut-être plus que la lumière blanche ; mais l'œil s'en fatigue et tend à reconstituer l'ensemble. Quand on a fixé une couleur quelconque et qu'on cesse de la regarder, l'œil est ébloui et nous présente d'abord la couleur opposée ou complémentaire ; aussi, la réunion de deux couleurs complémentaires mises à côté l'une de l'autre est-il ce qui satisfait le plus la vue.

La forme.

Il faut mettre dans la forme générale d'un bouquet l'équilibre nécessaire à toute œuvre d'art, suivant notre idéal européen; mais il ne faut pas pousser ce besoin d'équilibre jusqu'à la symétrie absolue. Les Japonais, qui sont fort à la mode dans ce moment, et non sans raison, car ils ont le sentiment décoratif très développé, n'ont pas notre besoin d'équilibre et d'unité; ils posent leurs motifs de décoration dans un coin quelconque de l'objet à décorer, avec un sans-façon admirable, et ils poussent l'horreur de la symétrie jusqu'à ne pas pouvoir souffrir les nombres pairs dans leurs compositions artistiques. Ils représenteront trois ou cinq poissons nageant dans un bassin, jamais quatre.

Cet idéal ne sera pas le nôtre, de longtemps au moins; il répugne trop au génie de notre race. Nous avons plus à nous garer de l'excès de symétrie que des fantaisies japonaises. Dans les deux siècles derniers, qui ont été de grands siècles, l'art a suivi le mouvement général; il a eu de beaux côtés; mais il a péché par excès de symétrie dans l'architecture et surtout dans le dessin des jardins. Nous en voyons un exemple à Versailles. La beauté grandiose de ces allées d'arbres magnifiques, mais toujours plantés en ligne droite, ne va pas sans un peu d'ennui.

« O dieux! ô bergers! ô rocailles!
Vieux Satyres, Termes grognons,
Vieux petits Ifs en rang d'oignons,
O bassins, quinconces, charmilles!
Boulingrins pleins de majesté,
Où les dimanches, tout l'été,
Bâillent tant d'honnêtes familles! »

De nos jours, ce goût n'existe plus pour les jardins; on se préoccupe d'effets pittoresques, et les jardins paysagers ont remplacé les lignes droites des jardins d'autrefois. Mais les bouquets conservent encore trop souvent ces vieilles formes. Nous voyons sur nos tables des corbeilles où les Roses et les Tulipes sont disposées en « rang d'oignons » comme les Ifs du parc de

Versailles. Cette symétrie ne se retrouve pas aux belles époques de l'art ; on y voit une allure plus libre et une diversité dans les détails plus conforme à la variété infinie de la nature. Il n'y a pas de symétrie absolue dans la nature; les fleurs dont la forme paraît la plus régulière n'ont jamais tous leurs pétales faits sur le même patron; on ne trouve pas deux feuilles semblables sur un même arbre. Il y a toujours diversité dans la nature; c'est ce qui fait son charme et l'empêche d'avoir la froideur de nos ornementations faites à la machine, où le même motif se répète indéfiniment toujours semblable à lui-même.

Il ne faut pas qu'un bouquet ait une forme absolument régulière, mais il doit être bien équilibré. Si on le partage par le milieu, de bas en haut, chacun des côtés doit avoir la même importance comme volume, mais il n'est pas nécessaire qu'ils aient la même forme; une silhouette accidentée donne, au contraire, plus de grâce et de légèreté au bouquet.

Il faut éviter de serrer les fleurs les unes contre les autres, ce qui empêche de voir la tige et les feuilles qui les accompagnent et leur font un cadre charmant. Elles ont besoin d'air pour être vues dans toute la grâce de leurs formes. Il ne faut pas non plus les poser indifféremment dans un bouquet ; leur forme indique la place qu'elles devront occuper. Un bouquet doit être construit comme un édifice, comme un château gothique. On mettra au bas et au centre les fleurs les plus lourdes; elles seront comme les assises solides sur lesquelles sont posées les parties plus légères de l'édifice. Les fleurs en épis et les fleurettes légères qu'on mettra au-dessus représenteront les tourelles et les clochetons. On obtiendra ainsi une impression de stabilité qui satisfera la vue. On pourra mettre, si l'on veut, quelques fleurs légères au bas, entre les grosses fleurs, comme un ornement.

Dans un bouquet plus petit, on doit toujours observer les mêmes principes, varier les formes et mettre les fleurs les plus légères en haut. C'est une chose facile du reste, car ce sont généralement les fleurs les plus légères qui ont les tiges les plus longues.

On doit aussi harmoniser la forme du bouquet avec la forme

du vase qui doit le contenir. Dans un vase élancé, en cornet, on mettra une gerbe de fleurs légères ; dans un vase de forme plus arrondie, offrant à l'œil une base solide, on pourra mettre toute espèce de fleurs et élargir davantage son bouquet.

La couleur.

Parmi les combinaisons de couleurs qui peuvent entrer dans un bouquet, la plus parfaite est celle des couleurs complémentaires; mais il y en a d'autres qui sont encore très harmonieuses. En allant de la plus simple à la plus compliquée, on peut les classer ainsi : 1° une seule couleur variant seulement comme intensité ; 2° les harmonies de petits intervalles ; 3° les couleurs complémentaires ; et 4° la réunion de toutes les couleurs.

Dans un bouquet d'une seule couleur, le contraste qui doit lui donner de l'intérêt se trouvera dans la différence d'intensité de la coloration. Si le bouquet est rose, on pourra opposer les tons pâles d'une Rose *Baronne de Rothschild* aux tons grenat foncé d'un *Empereur du Maroc*. Ce contraste principal devra se trouver au centre du bouquet. S'il est trop vif ou trop dur, on pourra l'atténuer en mettant une demi-teinte entre le rose et le grenat; mais il suffit généralement d'accompagner ces deux teintes de nuances intermédiaires. On fera suivre la teinte la plus claire d'une teinte plus foncée ; puis on la foncera encore en allant vers le bord extérieur du bouquet. Du côté de la teinte foncée, on mettra des teintes plus claires; mais cette dégradation ne doit pas être uniforme; il faut la couper d'autres contrastes rappelant celui du milieu, mais moins accusés, formant comme un écho du contraste principal. On peut mettre du grenat dans un bouquet rose, mais il faut éviter le rouge vif qui éteindrait les nuances délicates du rose ; on peut se permettre pourtant un peu de rouge-cerise entre le grenat et le rose ; il avivera l'ensemble sans rompre l'harmonie.

Après les bouquets d'une seule couleur qu'on pourrait appeler camaïeu, si la teinte du feuillage ne venait pas former une opposition quelquefois complémentaire avec celle des fleurs, la combinaison des nuances qui s'en rapproche le plus est

l'harmonie de « petits intervalles ». Il y a une partie du spectre où les couleurs, quoique rapprochées, s'harmonisent entre elles; ce sont les couleurs les plus vives, celles qui vont du jaune au rouge. On peut arriver avec ces teintes à des effets excessivement brillants, sans être durs ni criards, quand on emploie ces couleurs dans toute leur intensité; mais si on les prend à des degrés plus atténués, on y trouve des nuances admirables : les tons chair et saumoné, les grenats veloutés et les ors. On peut produire avec ces teintes des effets merveilleux.

Les couleurs complémentaires qui doivent s'harmoniser théoriquement forment quelquefois un contraste très dur ; pour l'adoucir, il est bon de ne pas employer deux nuances de même intensité. Si on oppose l'orangé au bleu, il est préférable de mettre le bleu clair auprès du brun et les nuances thé avec le bleu foncé. L'orangé intense est une couleur difficile à employer comme le rouge vif; ces deux teintes ne sont vraiment à leur place que dans les harmonies de petits intervalles. Dans un bouquet d'une certaine dimension, il faut mettre plusieurs nuances de chacune des couleurs. L'opposition la plus vive doit être au centre et accompagnée de teintes dégradées qui viennent en adoucir la dureté. Il ne faut pas mettre une égale quantité des deux couleurs qu'on oppose; la couleur la plus vive doit se trouver en plus petite quantité.

On peut faire de magnifiques bouquets en y introduisant toutes sortes de couleurs; mais ces bouquets sont très difficiles à composer. Chaque couleur ne peut pas être mise impunément à côté d'une autre quelconque. Il y a des couleurs ennemies; pour les accorder, on est obligé à beaucoup de ménagements. Un bouquet de toutes couleurs doit toujours avoir une certaine dimension; on a besoin d'espace pour ménager ses effets et ses transitions. Il y a deux moyens de faire accorder les couleurs ennemies : les gradations de teintes et les contrastes. On peut mettre entre les deux teintes dissonantes toutes les nuances qui se trouvent entre elles dans le spectre, ou bien une seule teinte qui soit complémentaire du total de ces deux nuances additionnées; c'est-à-dire qu'il faut que le mélange de ces deux teintes forme une couleur exactement complémentaire de celle

qu'on interpose entre elles. Par exemple, pour faire accorder ensemble un violet bleuâtre et un rouge violacé qui, réunis, formeraient un violet franc, il faudrait les séparer par une nuance jaune, qui est la couleur complémentaire du violet. On trouve parmi les fleurs toutes les nuances dont on a besoin pour ces transitions et même quelquefois on trouve la transition toute faite dans une fleur de plusieurs nuances.

La principale opposition d'un bouquet de toutes couleurs doit être dans la différence d'intensité de la coloration. Au centre on placera les nuances les plus claires; au-dessous, comme une ombre portée, on mettra des teintes très foncées formant un contraste vigoureux. Au-dessus des nuances claires on mettra des couleurs d'une intensité moyenne sur lesquelles les nuances claires pourront se détacher. Les couleurs complémentaires auront aussi leur rôle à jouer, mais elles formeront des oppositions accessoires. Un exemple fera mieux comprendre la manière de composer ces bouquets.

Au centre on mettra des Pivoines herbacées d'un rose pâle et d'autres roses avec le milieu soufré, puis des Roses thé de différentes nuances. En opposition avec ces teintes claires on placera au-dessous, un peu à droite, des Pivoines rouges, puis des Roses grenat foncé ou des Œillets de poète de la même nuance, le rouge se trouvant au-dessous du rose, et le grenat correspondant aux nuances thé et soufre. Au-dessus des Roses thé on mettra des Ancolies et des Digitales jaune soufré, qui se détacheront sur un fond de Pieds d'alouette vivaces de différentes nuances de bleu et de lilas, qui formeront le sommet du bouquet. Les nuances les plus claires se trouveront en avant, et derrière les bleus foncés on pourra mettre quelques fleurs rouge foncé qui s'apercevront en transparence. Faisant suite aux Pieds d'alouette, on mettra d'autres fleurs d'un lilas plus rose : Campanules, Pentstemons, Digitales ou autres, se rapprochant de plus en plus du rose comme teinte, et qui combleront l'espace entre le centre et le haut du bouquet sur la gauche. De la sorte on aura, au centre, un contraste très accentué dans la différence d'intensité des teintes, à droite une opposition de couleurs complémentaires entre les nuances de thé à jaune et les bleus

et lilas, et à gauche une gradation de teintes reliant le rose au bleu en passant par le lilas. On peut faire bien d'autres combinaisons de teintes, mais celle-ci a l'avantage de renfermer tous les genres de transitions et de contrastes.

Il faut assortir la couleur du vase à la couleur du bouquet aussi bien que sa forme. Le vase ne doit être qu'un support faisant valoir le bouquet; il ne faut pas qu'il attire sur lui l'attention. On doit donc éviter les ornementations de couleurs vives et crues qui sont d'un mauvais effet à côté des nuances plus délicates des fleurs. Les vases d'une seule teinte, douce et un peu éteinte, sont ceux qu'on doit choisir de préférence. On en trouve un grand choix parmi les poteries de Vallauris. Les grès ont aussi de bonnes teintes ; les cristaux blancs ou légèrement teintés sont excellents. Il y a cependant certaines couleurs assez vives qui s'harmonisent bien avec les fleurs ; ainsi, les bleu-turquoise légèrement verdâtres font valoir les tons chair et généralement toutes les nuances allant du rose-crevette au jaune doré. Mais ces couleurs sont rares, et il vaut mieux s'en tenir aux cristaux et aux poteries à teintes douces.

Les règles pour la composition d'un bouquet sont donc très simples; elles se résument dans l'harmonie de la forme et celle de la couleur et dans l'unité de composition venant d'un contraste principal auquel se relient tous les autres. Un jardinier à qui on les explique avec soin peut les comprendre et les appliquer. Si cependant quelques-uns d'entre eux trouvaient trop difficile l'emploi des contrastes et l'unité de composition, ils pourraient toujours s'en tenir à quelques indications élémentaires qui sont à la portée de tout le monde, telles que l'équilibre dans la forme qui consiste à mettre les fleurs les plus lourdes en bas et les plus légères en haut du bouquet, et certaines combinaisons de couleurs qui sont *toujours* harmonieuses. Par exemple, on pourrait couper des fleurs de couleurs complémentaires d'intensité de coloration différente, les mettre dans un saladier, les remuer dans tous les sens, comme de la Laitue ou de la Mâche, et toutes les combinaisons que formeraient ces fleurs en changeant de place seraient toujours harmonieuses. On peut donc impunément se servir des couleurs complémentaires. Il en est de

même des camaïeux et des harmonies de petits intervalles. Les gens de goût peuvent en tirer un meilleur parti, mais un ignorant ne fera jamais avec ces teintes quelque chose de dissonant.

Pour les bouquets de toutes couleurs, la chose est plus délicate. Il faut du goût naturel et le sentiment de la couleur pour les bien composer. Il sont du ressort exclusif de la maîtresse de la maison.

Les plantes et les fleurs au Concours agricole de 1888 a Paris (1),

par M. Ernest Bergman.

Quoique n'ayant pas été chargé de rendre compte du Concours agricole, j'ai pensé qu'il serait intéressant, à plusieurs points de vue, d'entretenir nos collègues, à qui il n'a pas été donné d'aller visiter cette Exposition, de choses rentrant dans le domaine de notre Horticulture, et cela me sera d'autant plus facile et agréable qu'organisateurs et exposants font partie de notre Société.

Nous ne devons pas nous dissimuler que le fait d'exposer au Concours agricole a un grand attrait pour les exposants : les récompenses sont nombreuses et de valeur ; le public qui se presse au Palais de l'Industrie se compte par milliers, ce qui fait connaître les exposants et leurs produits mieux que partout ailleurs.

Cette année encore on avait installé dans une des grandes salles d'angle, côté du rond-point des Champs-Élysées, la partie florale. La salle était garnie d'un plafond vitré ; les grandes baies qui, l'année dernière, n'étaient fermées que par des rideaux, étaient closes cette année par des portes pleines, les rideaux en plus. La salle étant placée dans l'angle, on n'avait pas les courants d'air inévitables de l'an passé. Tout

---

(1) Déposé le 9 février 1888.

l'honneur de cette organisation revient à M. Thomas, architecte du Palais et de notre Société. La salle était très bien chauffée par les poêles-thermosiphons de notre collègue M. Paul Lebœuf, et, malgré une température extérieure de 12 degrés au-dessous de 0, la température de la salle n'est jamais descendue au-dessous de + 14 degrés. Cette application du système Chouberski adapté à des poêles-thermosiphons, ne se chargeant que toutes les douze heures, nous semble appelée à rendre les plus grands services aux amateurs ayant de petites serres ou de petits jardins d'hiver. M. Lebœuf a fait faire là un grand pas au chauffage à eau chaude ; il l'a simplifié d'une manière remarquable, et nous ne pouvons que l'en féliciter.

Nous ne devons pas oublier que le principal instigateur de toute cette organisation est notre collègue M. Dybowski, qui, à force de zèle et de persévérance, est arrivé à faire de l'Horticulture au Concours agricole l'un des attraits de cette Exposition et non plus un supplément négligeable, comme cela était par le passé. M. Dybowski avait installé les différents lots des exposants avec beaucoup de goût, et l'effet en était on ne peut plus agréable.

Le Concours était divisé en deux parties : une première partie venait avec les animaux reproducteurs, et la deuxième avec les animaux gras.

Ne voulant pas abuser de la place mise à notre disposition, nous allons parler des deux parties réunies, et cela d'autant plus facilement qu'une partie de la première série était restée comme complément à la deuxième. Le Jury chargé de juger la partie florale était composé de : MM. Prillieux, inspecteur général de l'Enseignement agricole ; Max. Cornu, professeur-administrateur au Muséum d'Histoire naturelle ; Chantin père, horticulteur à Paris ; Édouard André, rédacteur de la *Revue horticole ;* ces quatre messieurs nommés par le Gouvernement, et M. Ernest Bergman, nommé par les exposants.

Dans les lots de plantes vertes nous devons citer en première ligne M. Dallé, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, pour un magnifique groupe de Palmiers, Fougères et Orchidées, le tout arrangé avec beaucoup de goût : médaille d'or pour ce lot,

dans lequel nous avons remarqué entre autres de beaux *Areca*, de grands *Kentia*, des *Phœnix*, etc.

Médaille de vermeil à M. Lellieux, pour ses Palmiers.

Médaille d'argent grand module à M. Lange, rue de Bourgogne, 30, pour Palmiers, *Dracæna*, etc.

Diplômes d'honneur (hors concours) à M. Chantin, avenue de Châtillon, 31, pour un lot de ces magnifiques Palmiers qui ont fait la renommée de ce doyen des horticulteurs parisiens ;

Et à M. Ch. Rivière, directeur du jardin d'essai du Hamma, à Alger, qui, comme les années précédentes, avait apporté d'Algérie de fort belles plantes, *Musa*, *Chamærops* et *Phœnix*.

Médailles d'or à MM. Lévêque et fils, rue du Liégat, à Ivry-sur-Seine, pour magnifiques Camellias en pleine fleur et un beau groupe de Lilas forcé ; à M. Moser, de Versailles, pour ses Rhododendrons, *Andromeda*, etc., arrivés bien à point.

Dans la grande nef du Palais, au rez-de-chaussée, nous trouvons M. Fouquet, de Sinceny, avec ses Peupliers régénérés ; puis deux lauréats de médailles d'or : MM. Defresne, de Vitry, avec de fort beaux Conifères, entre autres : *Abies lasiocarpa*, *Nordmanniana*, *commutata*, *concolor ; Taxus adpressa stricta ; Wellingtonia gigantea pendula; Sciadopitys verticillata*, etc. ; et MM. Croux et fils, d'Aulnay, avec de belles plantes, surtout un magnifique *Abies concolor*, des *Juniperus virginiana glauca*, *Cryptomeria japonica*, etc., etc.

La deuxième partie du Concours comprenait les plantes bulbeuses et non bulbeuses, ainsi que les Orchidées. M. Dybowski avait fait laisser aux exposants de Palmiers leurs plantes autour de la salle, ce qui faisait un fort beau cadre aux magnifiques Cinéraires de MM. Vilmorin, et aux Cyclamens et Jacinthes de M. Forgeot. M. Lévêque avait refait un charmant massif en entremêlant ses Camellias et ses Lilas.

Les héros de cette deuxième série ont été MM. Vilmorin, avec deux médailles d'or pour leurs Jacinthes, Tulipes, Muguets et autres plantes bulbeuses fleuries et pour leurs Cinéraires et Primevères absolument remarquables comme vigueur et floraison. Viennent ensuite M. Forgeot et Cie, médailles d'or et argent grand module, pour leurs Cyclamens, Jacinthes et

ensuite leurs Primevères et Violettes. En plus des plantes exposées dans la serre, ces deux maisons occupaient d'autres salles où étaient une partie de leurs autres fleurs, leurs graines, légumes, etc.

Médaille d'argent à MM. Billard et Barré, à Fontenay-aux-Roses, pour leurs Cyclamens ; médaille d'argent aussi à M. Torcy-Vannier, de Melun, pour ses Tulipes, ainsi qu'à MM. Lange et Dugourd, le premier pour un lot d'*Himantophyllum*, Primevères, etc., et le second pour ses Hellébores de semis.

Un seul exposant d'Orchidées, M. Régnier, de Fontenay-sous-Bois, qui avait affronté la grande gelée et nous montrait un très beau lot de *Phalænopsis amabilis*, *Saccelabium illustre* et autres. Médaille d'or.

Dans la même salle, quoique ne faisant pas partie du même concours, de très beaux Ananas de MM. Crémont, de Sarcelles, dans les variétés Charlotte de Rothschild et Cayenne à feuilles lisses, ainsi que de belles potées de Fraisiers forcés variété Marguerite (Lebreton).

Dans une autre salle, nous avons admiré, cette année encore, les Raisins renommés de M. Salomon, de Thomery, le grand viticulteur, qui connait si bien l'art de conserver les Raisins en hiver.

Après avoir dit tout le bien que nous pensions tous de l'organisation de ce Concours, je ne puis manquer de signaler une excellente innovation du Commissaire général, M. Ernest Menault, qui, pendant la durée du Concours, avait organisé une série de conférences sur les objets ou produits se rapportant à l'Agriculture et à ses nombreuses branches. Voici les noms des conférenciers qui ont tenu à honneur de parler de l'Horticulture ;

MM. Henri de Vilmorin : Pommes de terre.
Max. Cornu : Produits des colonies.
Ed. André : Plantes d'ornement de serre.
Ch. Baltet : Fruits de table.
E. Salomon : Conservation des Raisins.
Hédiard : Fruits exotiques.
Forgeot : Culture potagère.

Ces conférences, fort intéressantes, ont été suivies par un grand nombre d'amateurs et de praticiens. M. Menault a l'intention de les réunir toutes en un volume et de les faire publier comme corollaire au Concours de cette année. Nous ne pouvons que féliciter M. le Commissaire général de cette idée pratique qui permettra à tous ceux qui n'ont pu les entendre de les lire chez eux. Nous espérons que cette série de conférences n'est que le prélude de nombreuses nouvelles séries, soit aux Concours régionaux de province, soit aux Expositions horticoles ou autres.

Bref, le Concours a été un succès, succès qui aurait été de beaucoup supérieur à celui de l'année dernière, si le temps n'avait pas été détestable ; ç'a été le plus mauvais moment de l'hiver, avec neige et gelée, comme on n'en avait pas vu depuis 1879. A Ferrières, nous avons eu 17 degrés au-dessous de 0.

Sur le chariot-traîneau-Marcel (1),

par M. Deny.

Le chariot-traîneau, dont la *Revue horticole* a parlé dans son numéro du 16 février 1884, est un appareil très simple : quatre

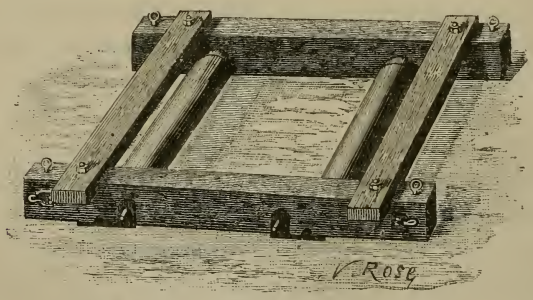

Fig. 1. — Chariot-traîneau au repos.

traverses assemblées, tenues par quatre boulons, en forment le cadre ; deux rouleaux, traversés par une tige de fer qui sert

(1) Déposé le 16 janvier 1888.

d'essieu, soutiennent ce cadre et en permettent la traction. Deux autres traverses pour supporter la motte de l'arbre ; deux crics, quelques cordages et quelques planches pour faire le chemin complètent le matériel. Le tout pèse deux cent vingt-cinq à deux cent cinquante kilogrammes.

Ce petit appareil peut rendre de grands services dans les cas où la transplantation devient difficile, sinon impossible, par suite des pentes rapides ou des passages trop étroits que l'on rencontre communément dans les jardins de ville. Là où le travail paraît impossible avec tout autre appareil, il ne demande pas plus de complications dans son exécution.

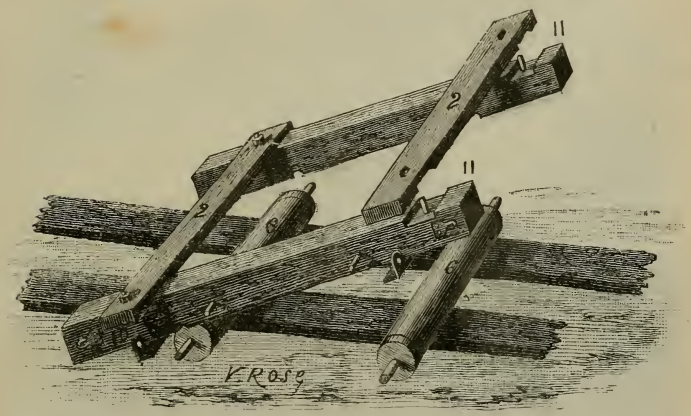

Fig. 2. — Le chariot-traîneau soulevé pour montrer de quelle manière les pièces s'assemblent.

Il faut, pour le passage du plus petit chariot de la Ville de Paris, $2^m,75$. Le chariot n° 5, qui est le type moyen, demande $3^m,10$.

Une grille d'entrée n'a pas souvent cette largeur. Dans ce cas, notre chariot-traïneau est de toute utilité.

Au lieu de démolir un pan de mur, ce que nous avons dû faire souvent pour livrer passage, on dépose l'arbre sur le petit chariot; les haubans sont rattachés à ses angles et l'arbre peut être traîné et mis en place avec facilité.

Nous venons d'effectuer, il y a quelques jours, un travail sem-

blable à l'Exposition de l'ancienne Bastille, au Champ-de-Mars. Nous avons placé sept gros arbres dans un couloir de 1m,75 de largeur, bordé par un grand mur et par une haute construction.

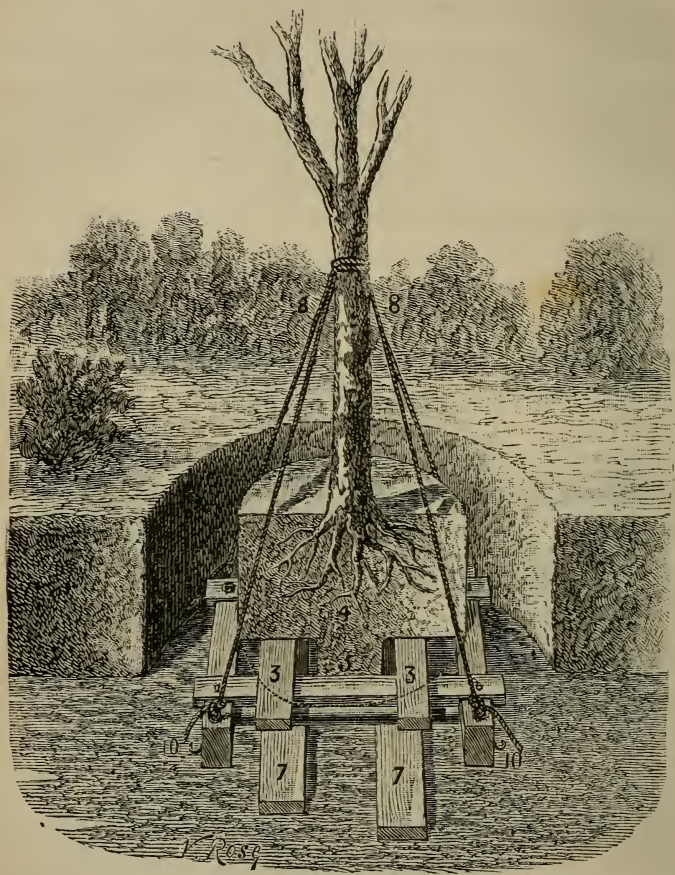

Fig. 3. — Arbre chargé sur le chariot-traîneau. 1, barreau longitudinal, 2, traverses principales. 3, traverses supplémentaires. 4, 5, motte de l'arbre. 6, rouleaux. 7, madriers. 8, haubans. 9, frettes. 10, crochets pour fixer les haubans. 11, encoches dans les barres où s'emboîtent les traverses.

Ces arbres ont été amenés avec le chariot de la Ville de Paris n° 7 et repris, comme je l'ai dit plus haut, avec notre petit appareil, pour être traînés à 20 mètres. Le plus petit de ces arbres

a $0^m,75$ de circonférence mesuré à 1 mètre du sol, et 15 mètres de hauteur.

Pour transplanter un arbre avec notre chariot, voici comment on opère. On creuse une tranchée circulaire d'environ un mètre et plus, suivant la grosseur de l'arbre et la profondeur des racines, pour les prendre toutes; ensuite, avec une bêche, on dégage la terre sous la motte, de manière à laisser porter l'arbre sur un pivot de terres (5, *fig.* 3). On cercle la motte avec deux cordes lâches sous lesquelles on a eu soin de passer des branches d'arbre (les branches de sapin sont préférables aux autres), et on serre en tordant les cordes avec un bâton.

On place ensuite le chariot en commençant par les deux barres longitudinales, puis avec des crics on soulève successivement les deux côtés, pour y placer les rouleaux et les madriers; enfin, on fait tomber avec la bêche le pivot de terre, et l'arbre se trouve ainsi complètement séparé du sol; on l'attache avec des cordes aux angles du chariot et dès lors il est prêt à rouler. On prépare un chemin pour le monter du trou, comme pour le descendre dans celui où on doit le planter, en creusant une tranchée en pente; ou, si la place est restreinte et qu'on ne veuille rien endommager, on lève tour à tour les deux bouts en remplissant de terre jusqu'à hauteur du trou. On met facilement l'arbre en place en levant avec un cric, et on refait le pivot de terre; l'arbre, en s'appuyant sur ce pivot, laisse libre le chariot que l'on enlève sans aucune difficulté.

On peut, avec cet appareil, déplacer des arbres de fortes dimensions; il suffit pour cela d'augmenter la force du chariot.

Nous avons aisément déplacé des arbres qui mesuraient $1^m,50$ de circonférence, avec des mottes de 3 mètres de diamètre, en nous servant du chariot type de la *Revue horticole*, dont les dimensions sont les suivantes : longueur, $2^m,20$ sur $1^m,75$ de largeur; épaisseur des deux plus fortes traverses, 0^m20 et 0^m10. Les rouleaux ont 0^m27 de hauteur.

N. B. Les clichés des trois figures jointes à l'article sur le chariot-traîneau ont été obligeamment prêtés par M. Bourguignon, libraire-éditeur de la *Revue horticole*.

RAPPORTS

Compte rendu du vingt-neuvième Congrès de la Société pomologique de France tenu a Lyon le 14 septembre 1887 (1),

par M. Michelin.

Messieurs,

La Société pomologique de France remonte à l'année 1856; depuis cette époque, réunie chaque année en Congrès, elle a tenu ses assises dans les principaux centres de la culture fruitière, et partout elle a laissé des traces de son passage, de meilleurs choix dans les cultures fruitières et des éclaircissements sur la nature des fruits, leur mérite, leur origine, leur historique. Elle a puissamment contribué à l'unification des dénominations et à la simplification des nomenclatures. De temps en temps, dans le cours de cette longue période de trente et une années, elle a tenu ses réunions à Lyon, son point de départ, et notamment elle a été invitée par la Société d'Horticulture pratique du Rhône à y tenir, en l'année 1887, sa vingt-neuvième session, dont j'ai été appelé à vous rendre compte par mes honorables collègues, MM. Ferdinand Jamin et Lapierre, délégués comme moi pour y représenter, cette fois encore, notre Société.

La Société d'Horticulture lyonnaise avait fait coïncider la session du Congrès pomologique avec une grande Exposition fruitière qui était tenue au Cours du Midi, devant la gare de Perrache, dans une vaste enceinte, au pourtour intérieur de laquelle se développait une galerie couverte, garnie de tables sur lesquelles étaient étalées des collections de fruits qu'on remarquait généralement pour la beauté de divers spécimens et le bon choix des variétés. Un côté de l'enceinte était occupé par les produits de l'Horticulture; mais l'autre, par suite d'une heureuse entente avec l'importante Société de Viticulture de Lyon, était consacré

(1) Déposé le 22 décembre 1887.

à une Exposition de Raisins de cuve qui offrait un haut intérêt pour l'époque présente et au moment où tant d'efforts intelligents sont réunis pour reconstituer utilement le vignoble français gravement atteint par le Phylloxéra et par les maladies cryptogamiques. De l'union de ces deux Sociétés locales était sortie une exhibition dont l'importance répondait à sa grande utilité.

Le Congrès pomologique fut ouvert le 14 septembre, à deux heures, par M. le Préfet du Rhône, qui, dans une allocution des mieux inspirées, s'appliqua à faire ressortir l'utilite des études horticoles qui doivent enseigner à résister aux fléaux destructeurs et à accroître la richesse nationale en concourant à l'amélioration des produits.

M. le Maire de Lyon, qui avait accompagné M. le Préfet, a rappelé que la Société pomologique de France, née à Lyon, avait su étendre son action sur toute la France, en accomplissant des travaux de la plus haute importance ; en troisième lieu, l'honorable M. Senelar, Président de la Société d'Horticulture du Rhône, a adressé ses félicitations et ses remerciements aux délégués des Sociétés étrangères qui avaient répondu à l'appel du Congrès, et a déclaré ouverte la vingt-neuvième session.

M. de la Bastie, Président de la Société pomologique de France, a pris place au bureau, entouré des membres du Conseil d'Administration présents à la réunion, et M. Cusin, Secrétaire-général, a rendu compte de la situation de l'Association et a indiqué sommairement l'ordre dans lequel les travaux devaient être accomplis, comme le but auquel ils devaient tendre.

L'Assemblée procéda ensuite à la constitution du Bureau du Congrès, qui fut ainsi composé :

Présidents d'honneur : M. Senelar, Président de la Société d'Horticulture pratique du Rhône; M. de la Bastie, Président de la Société pomologique de France;

Président chargé de diriger les travaux de la session : M. Ferdinand Jamin, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France;

Vice-Présidents : M. de Mortillet, de la Société d'Horticulture de l'Isère; M. Hortolès, professeur d'Arboriculture à

Montpellier ; M. Bernède, délégué de la Société d'Horticulture de la Gironde ; M. Luizet, Vice-Président de la Société d'Horticulture du Rhône ;

Secrétaire-général : M. Daurel, Président de la Société d'Horticulture de la Gironde ;

Secrétaires : M. Henri Michelin, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France ; M. Varot, maître de conférences à l'Institut agronomique de France ; M. Nivet, délégué de la Société d'Horticulture de Limoges ; M. Desfossés, délégué de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret ;

Trésorier : M. Varenne, directeur des Jardins publics de la Ville de Rouen ;

Président de la Commission de dégustation des fruits : M. Lapierre, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France ;

Secrétaire : M. Henri Michelin, de la même Société.

Le premier soin du Congrès ainsi constitué fut de rendre un hommage bien mérité à la mémoire de M. Louis Reverchon, Trésorier de l'Association, dont le concours remontait à sa fondation et qui, par ses longs services et ses dons généreux, avait acquis des droits à la reconnaissance de ses collègues. Le vénérable M. Reverchon, plein de sollicitude pour l'œuvre commune, bon et affable pour tous ses collègues, ne les abandonna que lorsque les forces lui manquèrent ; il succomba, le 19 juin 1887, sous le poids de ses quatre-vingt-neuf ans, et emporta les regrets de sa famille, de ses nombreux amis, de tous ceux qui l'ont connu et ont été à même d'apprécier ses rares qualités.

Plusieurs questions d'un haut intérêt pour la prospérité de la Société pomologique furent traitées pendant le cours des séances. Il a paru nécessaire de prendre certaines mesures propres à rendre son action plus efficace. Il a été reconnu à propos, dans ce sens, de donner plus d'extension aux publications et de les rendre plus fréquentes ; il a été décidé, par exemple, que les bulletins paraîtraient six fois par an. M. de la Bastie, Président, très porté à appuyer l'exécution de ce projet, a déclaré que, pour l'assurer, il avait besoin du concours dévoué des membres qu'il invitait à lui adresser les documents divers

qui pourraient être utiles pour donner de l'intérêt aux publications devenues dès lors rigoureusement périodiques.

Envois de fruits soumis à l'appréciation de la Commission des études qui est permanente à Lyon, notes, écrits, comptes rendus d'observations, d'expériences et d'études, tout ce qui se rattache à la Pomologie sera accueilli avec satisfaction par une Commission de Rédaction qui sera instituée à Lyon, auprès du Conseil d'Administration et qui pourra en même temps concourir pour la préparation des matières à soumettre aux Congrès annuels. Les avis ont été unanimes sur la nécessité de travailler dans ce sens.

Une question de haute importance sur la nature même des travaux de la Société pomologique de France a été soulevée et a donné lieu à un échange d'observations nombreuses et approfondies. Il était question de savoir si la Société devait étendre le cadre de ses études, qui se rétrécit de plus en plus chaque jour, à mesure que s'étend l'examen des fruits existant dans la culture. Les Congrès qui se sont succédé depuis environ trente années ont épuisé les matériaux qui méritaient le plus d'être étudiés et les fruits qui proviennent de nouveaux semis ou d'importations étrangères sont peu nombreux; d'ailleurs, les Congrès, pour les admettre à l'étude, pourraient attendre qu'ils eussent été éprouvés un peu plus longtemps dans le domaine public. Aujourd'hui, au moment où la Pomologie générale est en grande partie débrouillée d'une manière efficace, la Société pomologique de France et ses Congrès annuels pourraient admettre franchement dans le programme l'étude des Raisins de cuve et celle des fruits avec lesquels on fabrique le cidre. Lorsque la Vigne périclite sous les atteintes du Phylloxéra et des autres insectes, ainsi que des maladies cryptogamiques qui l'assiègent; lorsque le cidre est appelé de tous côtés pour venir en aide au vin, on ne saurait unir trop d'efforts pour conjurer le mal, rechercher les cépages les plus productifs et ceux qui, s'ils ne sont pas indemnes, sont au moins les plus résistants aux fléaux; d'autre part, les fruits les plus riches en éléments constitutifs de bonnes boissons, les fruits les plus propres à fournir le sucre, le tannin, à produire en abondance des cidres agréables et assez

alcoolisés pour supporter les transports aussi bien que la longue conservation.

Les semis, les élevages en pépinière, les minutieuses études comparatives des fruits sont essentiellement du ressort de l'Horticulture, et celle-ci ne peut que se rendre utile à la culture des champs, des plantations fruitières et des vignobles, en prêtant son concours à la grande culture, dans la limite des études de sa compétence.

D'ailleurs, la Société pomologique des fruits de table réunit des membres du Midi qui sont très versés dans les travaux de la Viticulture ; d'autre part, elle se mettra en rapport avec la Société pomologique de l'Ouest, instituée pour l'étude toute spéciale des fruits à cidre et de la fabrication des boissons qui en dérivent, Société qui fonctionne depuis quatre années et a son siège à Rennes, sous la présidence de l'honorable M. Lechartier, correspondant de l'Institut et professeur de chimie à la Faculté de Rennes.

La Société lyonnaise s'inspirera auprès de la Société de l'Ouest sur les fruits les meilleurs à propager; elle en répandra au besoin des greffons, encouragera l'élevage des arbres et la plantation dans les terrains qui paraîtront propices et où, les vignes qui ont été anéanties n'étant pas remplacées, la boisson manque aux habitants. Les considérations ainsi développées paraissent concluantes, et l'assemblée décide que le programme de la Société sera à l'avenir étendu dans le sens qui vient d'être indiqué.

Pendant la première période de son existence de trente et une années, la Société a fait paraître, en huit volumes accompagnés de dessins, la nomenclature historique et descriptive des fruits qu'elle avait adoptés et qui, on peut le considérer ainsi, formaient alors le fond de la culture française. Ces volumes, un peu oubliés aujourd'hui, ou qui du moins tendent à l'être, resteront comme un monument pour l'avenir et une preuve des efforts qui ont été faits, vers le milieu de notre siècle, pour étudier les produits des cultures fruitières et en chercher l'amélioration par une sélection bien entendue.

Depuis, on a trouvé que parfois les semis et les introductions

étrangères procuraient des fruits d'une qualité supérieure à celle des variétés déjà admises, et l'on a cru bien faire en prononçant l'élimination de celles que le jugement des Congrès classait comme comparativement inférieures. Il reste à juger si le mode de procéder ainsi sommairement était le meilleur. En tout cas, il a donné lieu à quelques observations fondées sur ce que, dans un pays de l'étendue de la France et qui embrasse des contrées dans lesquelles les circonstances de sol et de température sont très variées, il ne pouvait y avoir un mode absolument uniforme d'apprécier les fruits ; on a eu l'idée de demander l'avis d'un plus grand nombre d'intéressés et, par exemple, la communication préalable des fruits dont la suppression serait mise en cause l'année suivante. Ce serait un moyen d'associer plus intimement aux opérations de la Société pomologique les membres que leur éloignement empêche d'assister aux Congrès annuels. Dans le même ordre d'idées, on a désiré qu'un ordre du jour, publié à l'avance, fît connaître aux associés les questions scientifiques et pratiques d'Arboriculture fruitière qui seraient déterminées par le Conseil d'Administration pour être soumises chaque année aux appréciations des Congrès.

Toutes les observations qui ont été échangées dans les séances du Congrès ont révélé un sentiment unanime et commun chez tous les membres d'imprimer aux actes de l'institution une activité qui, la rendant d'autant plus utile, en affermirait la vitalité ; je suis heureux d'avoir à en publier l'avis.

Je dois ajouter avec satisfaction que le concours d'un plus grand nombre de membres aux réunions annuelles sera désormais encouragé et facilité par la réduction à moitié prix des places pour les membres adhérents qui, cette année pour la première fois, a été concédée par les Compagnies de chemins de fer. Ce sera un puissant attrait pour l'avenir, si cette concession est renouvelée.

On a adopté l'excellente mesure de réduire de moitié le taux de la cotisation pour les instituteurs, autre décision qui sera approuvée.

Pour remplir le programme de ses travaux, l'assemblée avait à procéder à l'examen des fruits qui, depuis un temps plus ou

moins long, sont maintenus à l'étude. Or, M. le Président fit l'appel de tous les fruits inscrits sur la liste arrêtée l'année dernière et envoyée à l'avance à tous les membres de l'Association.

Dans mes Comptes rendus des sessions tenues ces dernières années, j'ai donné sur chacun de ces fruits des indications sommaires qui suffisent pour en faire connaître la nature; je crois inutile de les reproduire au complet dans le présent Compte rendu.

Abricot de Boulbon.

A l'étude depuis l'année 1883, ce fruit n'a pas donné, dans le Midi, une entière satisfaction sous le rapport de sa qualité; on n'est pas bien d'accord sur l'époque de sa maturité. Sa radiation est décidée.

Cerises.

1883. Guigne hâtive de Pontarnau; c'est la plus hâtive des Cerises. — Maintenue.

Coing.

1883. Bourgeaut; pas assez connu. — Maintenu.

Noisette.

1882. Impériale de Trébizonde. — Maintenue.

Noix.

1885. Glady.
1884. Lanfrey.
1882. Martin.
A étudier encore. — Maintenues.

Pêches.

1886. Arkansas, très nouvellement signalée à l'attention. — Maintenue.

1879. Baltet. — Maintenue pendant huit ans à l'étude et ayant fait ses preuves au cours de cette longue attente. Reconnue

comme ayant de la valeur à titre de Pêche tardive, atteignant facilement le commencement d'octobre. — Adoptée.

1882. Baronne de Brivazac; gros fruit du Bordelais, beau et qu'on peut recommander. — Maintenue avec espoir qu'elle s'accommodera de notre climat.

1882. Comtesse de Montijo; très bon fruit mûrissant à la moitié de septembre, obtenu par feu M. Gauthier, de Paris, et auquel il ne manque que de se répandre. — Maintenue.

1883. Cumberland; appartenant à la série des Pêches très précoces. — Maintenue ;

1880. Daun; plus tardive, de bonne qualité. — Maintenue;

1883. Downing;

1884. Governor Garland ;

1884. Honeywell;

Pêches américaines. — Maintenues.

1885. Marie Talabot (Gougibus); très belle Pêche obtenue près de Limoges. — Maintenue.

1881. Michelin (Luizet); fruit bon, bien coloré, productif, qui ne surpasse pas ceux très nombreux du milieu de septembre. — Rayée de la liste.

1884. Musser;

— Précoce du Canada ;

— Précoce Harper ;

1880. Précoce Tillotson ;

1884. Rouge de Mai, très appréciée à Bordeaux ;

1884. Saunders ;

De la série des très précoces. — Maintenues.

1885. Tardive Béraud; maturité en octobre. — Maintenue.

1884. Waterloo;

1884. Wilder ;

Pêches très précoces. — Maintenues.

Parmi les Pêches indiquées ci-dessus, les précoces sont nombreuses; elles ont besoin d'être étudiées pour qu'on puisse faire choix des meilleures.

Pêches nectarines.

1884. Advance. — Maintenue.

1882. Incomparable. — Maintenue; c'est la plus belle des Nectarines.

1882. Prince de Galles (Rivers); valeur insuffisante, le fruit tombant prématurément et ne se colorant pas. — Rayée.

1881. Stanwick (Elruge); fertile, d'un joli coloris. — Maintenue

Poires.

1881. Abbé Lefebvre (Sannier). — Maintenue.

1886. Baronne Leroy (Boisbunel). — Maintenue.

1883. Bergamotte Hérault (Hérault). — Maintenue; fruit recommandable, atteignant le commencement de l'hiver.

1881. Beurré Amandé (Sannier);

1885. Beurré de Jonghe, très bon, fertile;

1881. Beurré de Naghin (Daras);

1885. Bon Vicaire (frère Louis);

1884. Charles Cognée (Baltet);

A étudier encore. — Maintenues.

1885. Comtesse Clara Frijs; qualité non soutenue; d'ailleurs pas assez répandue. — Rayée.

1886. Courte queue d'hiver (Boisbunel). — Maintenue.

1883. Délices de Huy; beau fruit bien noté. — Maintenue.

1880. Giram; fruit précoce, très apprécié vers les Pyrénées, mûrissant en août, à goût d'amande, d'un beau coloris, très productif. — Adopté.

1883. Grosse Figue de Jonghe; non répandue, qualité insuffisante. — Rayée

1883. Joyau de Septembre (Hérault); excellente Poire d'un goût très fin. — Maintenue.

1886. Louis Cottineau (Grousset). — Maintenue.

1886. Lucien Quinquandon (Quinquandon). — Maintenue.

1883. Madame Chaudy (Chaudy). — Maintenue.

1886. Madame Chervet (Rollet). — Maintenue.

1882. Notaire Lepin (Rollet). — Maintenue.

1881. Président Barrabé (Sannier). — Maintenue.

1884. Professeur Delaville (Sannier). — Maintenue.

1886. René Dunan (frère Louis). — Maintenue.

1882. Souvenir Deschamps (Deschamps). — Maintenue.

1881. Trésorier Lesacher (Sannier). — Maintenue.

1884. Valflore de Fontenelle. — Maintenue.

1880. Vice-Président Decaye (Sannier). — Maintenue.

Tous ces fruits demandent à être encore étudiés, éprouvés et, pour la plupart, plus connus.

Pommes.

1883. Belle d'Avril. — Maintenue.

1886. Ananas. — Maintenue.

1885. Calville du Roi. — Maintenue.

1884. Cerina di Roma. — Maintenue.

1882. Djerbi Griffe. — Maintenue.

1884. Duc de Devonshire, très tardive. — Maintenue.

1884. Éternelle d'Allen, très tardive aussi. — Maintenue.

1884. Fenouillet long. — Maintenue.

1885. Gloire de Fauquemont. — Maintenue.

1885. La Fameuse; passe pour la meilleure Pomme d'automne; originaire du Canada. — Maintenue.

1882. Napoléon. — Maintenue.

1884. Pearmain de Claygate. — Maintenue.

1884. Reinette d'Adenaw. — Maintenue.

1884. Reinette de Bihorel (Boisbunel); on la dit très fertile et très bonne. — Maintenue.

1884. Reinette de Brives. — Maintenue.

1884. Reinette de Chenée (Descartes); Pomme belge, excellente. — Maintenue.

1885. Reinette Van Mons; très bonne; on devrait l'appeler Reinette dorée de Van Mons. — Maintenue.

1885. Sans pareille de Welford Park. — Maintenue.

1883. Victor Trouillard; arbre peu vigoureux; fruit ayant parfois de la qualité; mais ne se répandant pas. — Rayée.

1884. William Penn; bonne Pomme, encore peu connue. — Maintenue.

Prunes.

1885. Belsiana; Prune hâtive, de qualité ordinaire; joli fruit, plutôt *espèce* que *variété*. — Maintenue.

1883. Grosse Marange violette; très hâtive. — Maintenue.

1882. Monsieur à fruit vert; fruit préconisé dans la Gironde où on l'emploie comme la Reine Claude pour les confitures; grosse, fertile, verte, vermillonnée du côté du soleil. M. de la Bastie dit que l'arbre est faible et que le fruit tombe facilement de l'arbre. A étudier.

1882. Tardive de Corny; fruit médiocre, très tardif et manquant de qualité, de la grosseur des Mirabelles. — Rayée.

Raisins.

1882. Allen's Hybrid; Raisin précoce, blanc, juteux, sucré, produit de l'hybridation du Chasselas doré et de l'Isabelle. — Adopté.

1883. Boisselot. — Maintenu.

1886. Canada (Arnold). — Maintenu.

1882. Chasselas Marvaux; n'offre aucun avantage sur le Chasselas de Fontainebleau; ne mûrit pas avant; ne se répand pas. — Rayé.

1884. Chasselas Tokai Angevin. — Maintenu.

1885. Duchesse. — Maintenu.

1882. Emily. — Maintenu.

1886. Excelsior; très tardif (Rickett). — Maintenu.

1886. Golden Gem (Rickett); excellent. — Maintenu.

1883. Le Commandeur (Besson).

1884. Muscat hâtif du Puy-de-Dôme; Raisin blanc, à grains assez gros; bonne variété ancienne. — Adopté.

1883. Muscat Reynier. — Maintenu.

1885. Secretary; grain noir; très précoce. — Adopté comme Raisin de cuve principalement.

Après le compte rendu des fruits qui ont été maintenus à l'étude et de ceux qui ont été rayés de la liste de ceux à étudier, il convient de faire connaître ceux qui y ont été introduits comme présumés avoir assez de mérite pour être signalés à l'attention de la Société, en vue d'une adoption ultérieure.

Les fruits nouvellement admis à l'étude sont les suivants :

Poire Beurré Fouqueray. — Beau fruit d'automne ; excellente

variété obtenue d'un semis par M. Fouqueray, de Souzay (Indre-et-Loire).

Doyenné Boisselot. — Gain nouveau de M. Boisselot, de Nantes ; excellent fruit d'automne, à chair fine, fondante et parfumée.

Bergamotte Liabaud. — Fruit de novembre à décembre, d'excellente qualité.

Pomme Reinette Desplanches. — Maturité en janvier, courant d'hiver, présentée par M. Babou, de Thoissey (Ain), et dont l'arbre est très vigoureux.

Pomme de Salé. — Fruit jaune.

Pomme de cave. — Fruit rouge ; deux variétés en grande faveur pour les vergers et les marchés, dans le département de l'Oise, recommandés par M. Delaville, de Beauvais.

Poire Maria Lesueur. — Renvoyée à la Commission des études de Lyon pour être préalablement examinée avant présentation au Congrès.

Comme Raisins de table :

Clairette à gros grain. — Semis de M. Besson, de Marseille ; grains ronds, bien juteux ; variété très fertile.

Œillade ambrée. — Semis de M. Besson ; grosse grappe ailée ; très beau Raisin à peau épaisse, à grain oblong, très juteux, manquant de sucre comme Raisin de cuve et de table.

Diana Hamburg. — Bon Raisin à peine foxé, un peu musqué ; croisement du Diana et du Black Hamburg.

Comme Raisins de cuve :

Pizarro (Rickett). — Joli Raisin rouge, productif et résistant aux maladies.

Saint-Sauveur. — Gain de M. Gaston Basile ; très bon Raisin noir, très fertile, gros, juteux ; semis du Jacquez.

Peabody. — Semis de Rickett ; précoce, fertile, à grains noirs.

Noah. — Blanc, vigoureux, fertile, très résistant au Phylloxéra, mûrissant en septembre, propre au vin blanc.

Une Figue est admise à l'étude ; elle est dénommée *Cou-*

courelle brune. Elle a la peau assez ferme ; elle est de moyenne grosseur, à chair vineuse, sucrée, très bonne.

Tel est le résumé des travaux accomplis et des décisions prises par le Congrès. Il me reste à rendre compte d'une partie qui n'est qu'une simple étude préparatoire pour les décisions ultérieures, mais qui, à mon avis, doit intéresser dans une certaine mesure les personnes qui s'occupent de Pomologie et ne peuvent assister aux réunions annuelles ; il s'agit des dégustations effectuées chaque jour par la Commission spéciale dont les procès-verbaux ont été soumis, dans le cours de chaque séance, à l'assemblée générale ; — elles portent sur des fruits apportés de diverses contrées, ce qui augmente l'intérêt.

DÉGUSTATIONS

Les séances sont présidées par M. Lapierre; M. Michelin, Secrétaire, rédige les procès-verbaux.

Séance du 15 septembre, à huit heures du matin.

Figue Coucourelle brune. — Non bifère, moyenne, aplatie, verdâtre-jaunâtre, teintée de gris; queue très courte ; chair très rouge, peau un peu mince, ferme, vineuse. Très bonne. On proposera la mise à l'étude. Elle est présentée par M. Besson.

Pêche baronne de Brivazac. — Apport de M. Bernède. Ronde, très grosse, légèrement mamelonnée, à sillon peu prononcé, faisant parfois le tour du fruit ; fond jaune pâle, assez coloré de rouge à l'insolation; chair blanche, verdâtre, juteuse, vineuse, peu fine, un peu filandreuse, légèrement acide. Très beau et très bon fruit, qui d'ailleurs est déjà à l'étude.

Madame Bernède. — Gain du même obtenteur. Pêche grosse, ronde, à fond jaune, très richement coloré de rouge sur une partie qui est très foncée. La cavité est profonde ; il y a un mamelon un peu enfoncé; la chair est fine, bien sucrée, juteuse, bonne.

Pêche Superbe de Trévoux. — Semis de M. Nazet. Moyenne, fond jaune pâle, fortement colorée d'un côté, irrégulière, saillante d'un côté et profondément sillonnée ; chair assez fine,

juteuse, fondante, acidulée, peu sucrée, un peu vineuse, assez bonne.

Pêche n° 17. — Du même, Moyenne, bien colorée, ronde, partiellement sillonnée ; chair blanche, à peine rosée vers le noyau, assez fine, un peu ferme, juteuse, légèrement acidulée, assez bonne.

Semis n° 15. — Du même. Forme irrégulière; filandreuse, amère, mauvaise.

Semis n° 8. — Sanguine, non mûre.

Du même, *Poire de semis n° 33.* — Piriforme, assez grosse, jaune verdâtre, un peu marbrée de fauve ; queue mince, longue, arquée ; chair blanche, ferme, un peu grossière, sans jus, acidulée; fruit véreux et manquant de maturité, qu'on ne peut juger.

Pomme n° 38. — Du même. Assez grosse, irrégulière, jaune; œil grand, plissé autour; pédoncule court, dans une dépression profonde; chair blanche, assez fine, juteuse, acide, assez sucrée ; fruit manquant de maturité. A revoir.

Poire semis n° 3. — De M. Liabaud. Fruit à peine moyen, de forme de Bon-Chrétien, tronqué au sommet; pédoncule assez long, arqué; chair blanchâtre, peu juteuse, très parfumée, âpre. A revoir.

De M. Joanon, *Pêche n° 3.* — Très irrégulière, moyenne, ayant une lèvre saillante, fortement sillonnée, colorée d'un côté d'un rouge brun ; chair verdâtre, assez juteuse, peu sucrée, peu parfumée, médiocre.

Du même, *Pêche n° 10.* — Petite, ronde, assez régulière, fond verdâtre, un peu colorée d'un côté ; queue dans une dépression large et très profonde ; chair verdâtre, juteuse, peu sucrée; fruit sans valeur.

Du même, *Poire, semis n° 30.* — Petite, conique, jaune verdâtre; queue assez longue sur la pointe ; œil presque à fleur; chair blanche, assez juteuse, demi-fine, un peu sucrée, astringente, passable.

Du même, *Semis n° 48.* — Moyenne ou assez grosse, conique, tronquée au sommet, jaune unicolore, finement pointillé de gris; œil ouvert, moyen, dans une cavité large, peu profonde,

plissée; chair blanche, un peu grenue au centre, juteuse, parfumée, bonne.

Du même, *Pomme n° 60.* — Moyenne, ronde, un peu aplatie, jaune verdâtre unicolore; pédoncule très court, dans une cavité profonde; œil fermé, enfoncé; chair blanche, fine, tendre, douce, peu juteuse, qu'on déclare se conserver très longtemps; assez bonne. Il paraît que l'exemplaire n'était pas à son point de maturité.

Poire Triomphe de Vienne. — Envoyée par M. Boucher (Georges), de Paris. — Elle est bonne, mais, comme elle est adoptée par le Congrès, on n'a plus à s'en occuper.

Pomme Reinette Desplanches. — Obtenue par M. Babou, de Toissey. — Grosse Pomme non mûre, renvoyée à la Commission permanente des études, à Lyon. Elle passe pour un bon fruit.

Séance du 15 septembre, à deux heures.

Beurré Fouqueray.—Grosse Poire, turbinée, obtuse; chair fine, juteuse, aromatisée, bonne. On proposera de la mettre à l'étude.

Pavie n° 7. — Semis de M. Auguste Fau jeune, de Bordeaux. Fond jaune d'or lavé de rouge passant au brun, le tout d'un beau coloris; récolte de M. Daurel; grosse chair jaune d'or; maturité incomplète. A revoir.

De M. Daurel, *Pavie n° 3*, dénommé *Jean Daurel.* — Fruit moyen; sillon marqué sur les deux faces; beau jaune pâle, coloré de rouge brun; chair jaune, cassante, juteuse, assez fondante; pas assez mûre; paraissant un bon fruit.

Du même, *Pavie n° 4.* — Petit; peau jaune pâle, un peu coloré d'un côté; mauvais.

Par M. Guillot, d'Écully. — *Pêche* dite *des confiseurs.* — Fruit local, moyen, sphérique; sillon peu prononcé; peau jaune pâle, bien colorée à l'insolation; chair fine, fondante, juteuse, sucrée, trop acidulée; passable. On dit l'arbre très rustique et le fruit se reproduisant généralement de noyau.

Par le même, *Pêche Panaye.* — Autre fruit local; ronde, moyenne, à fond jaune blanchâtre, presque recouvert de carmin foncé; chair juteuse, acidulée, manquant de sucre, assez bonne.

Par M. Brun, *Pêche n° 3 de semis.* — Ronde ; sillon peu profond; peau duveteuse, presque recouverte de pourpre; chair blanchâtre, teintée de pourpre clair autour du noyau, fine, fondante, bien juteuse, sucrée, vineuse, bonne.

Raisins envoyés par M. Piola et présentés par M. Daurel.

Allen's Hybrid. — Grappe moyenne, non ailée; grains ronds, un peu aplatis, moyens, bien juteux, sucrés; vigoureux, très fertile, propre à la cuve et à la table, craignant peu le Mildiou; bon. A maintenir à l'étude.

Emily. — Grappe un peu ailée; grains moyens; peau un peu dure; juteux, bon; manquait un peu de maturité.

Canada. — Culture de M. Daurel; grappe grosse, ailée, noire intense, à chair blanche; fruit bien juteux, propre à la table et surtout à la cuve; très fertile; bon. A maintenir à l'étude.

Duchesse. — Culture de M. Daurel ; grain jaune doré, moyen, rond, sucré, juteux, bon ; exempt des maladies cryptogamiques. A maintenir à l'étude.

Secretary. — Culture de M. Piola ; hybride américain; grappe grosse, ailée; grains noirs, assez gros, un peu oblongs, juteux, un peu acidulés, sucrés, qu'on dit très propres à la cuve et ayant résisté jusqu'ici aux maladies ; jugé très bon et dont on proposera l'*adoption* comme Raisin de cuve et de table.

Croton. — Culture de M. Piola; grappe moyenne, à peine ailée; grains blancs, tout au plus moyens, ronds, assez serrés, juteux, sucrés; cépage assez fertile, non foxé ; bon.

Diana Hamburg. — De M. Piola; Raisin violet foncé, à grains gros, ronds, bien juteux, légèrement foxé, très fertile. Sera proposé pour la mise à l'étude.

Rudlander. — Grappe petite; goût très foxé; mauvais; proposé pour la cuve par M. Daurel. Rejeté.

N° 32 de Roger (Roger's Hybrid). — Grains à peine moyens, ronds, rose vif, foxés. Ne sera pas proposé.

Pizarro. — Proposé pour la cuve; très fertile, résistant aux maladies; grains noirs, ronds, peu serrés, de petite moyenne grosseur. Sera proposé pour la mise à l'étude, à titre de Raisin de cuve.

Excelsior. — Raisin rosé, muscat. A maintenir à l'étude.

Golden Gem. — Petit Raisin blanc, rond, sucré, muscat, très bon. A maintenir à l'étude à titre de Raisin de table.

Erwingt. — Raisin mauvais, ne méritant pas d'être mis à l'étude.

Séance du 16 septembre, à huit heures du matin.

Semis n° 1. — De M. Bréchon, de Lyon; Raisin blanc, à grosse grappe ailée; grains gros, paraissant se dorer un peu, charnus, bons.

Du même, *Raisin-Fraise.* — Blanc, gros, oblong, juteux, très légèrement musqué; maturité incomplète. A revoir.

Du même, *Semis n° 2 d'Herbemont.* — Raisin noir; grains assez gros; grappe un peu ailée; non foxé, propre à la cuve; non suffisamment mûr. A revoir.

Du même, *Semis de hasard.* — Noir, de grosseur moyenne, à grains ronds, très serrés. Raisin propre à la cuve, qu'on dit de grandes vigueur et fertilité; maturité incomplète. A revoir.

Raisins de M. Besson, de Marseille, ou présentés par lui :

Allen's Hybrid. — Raisin blanc, à grains moyens, d'un goût très relevé; en bon état de maturité; très bon.

Saint-Sauveur. — Grappe ailée, très longue; grains moyens, noir foncé, peu serrés, à jus blanc, abondants, peu sucrés; recommandé comme Raisin de cuve très résistant aux maladies; c'est un semis du Jacquez.

Black Defiance. — Raisin noir, assez gros, à grosses grappes, tardif, propre au Midi, foxé, s'accommodant des terrains humides et de submersion. Ne sera pas proposé pour l'étude.

Commandeur. — Gros grains de couleur ambrée; grappe courte, ailée, assez serrée; grains un peu oblongs; peau un peu épaisse; précoce comme les Chasselas. Très bon à maintenir à l'étude avec recommandation. C'est le produit d'un semis de M. Besson.

Muscat hâtif du Puy-de-Dôme. — Raisin blanc, rond, assez gros; peau assez fine; bien juteux, un peu charnu, à grains un peu serrés; agréablement musqué; maturité du Chasselas. Variété très ancienne, dont on proposera l'adoption.

Muscat Reynier. — Raisin blanc, à gros grains ronds, à grappe

moyenne ; assez fertile pour les uns, peu fertile pour les autres ; très bon au goût. A étudier et à maintenir à l'étude.

Chasselas Tokai Angevin. — M. Besson en présente des grappes dont M. de la Bastie conteste l'identité. Celui de M. Besson est gris et celui de M. de la Bastie est rosé. Or, l'échantillon présenté n'étant pas reconnu, on ne peut statuer.

Raisin Boisselot. — Blanc ; grosse grappe ailée, à gros grains un peu oblongs ; peau épaisse ; pulpe fondante ; non muscat ; assez bon. A maintenir à l'étude.

Clairette à gros grains. — Semis de M. Besson. Grappe grosse, allongée, cylindrique ; grains assez gros, légèrement ovoïdes, de couleur verdâtre, à peau fine, juteux, bons. A mettre à l'étude.

Raisin de semis du même, nommé *Flammarion.* — Blanc, gros, oblong ; grappes assez grosses ; couleur verdâtre ; tardif ; pas assez mûr. A revoir.

Semis du même, nommé *Jules Monge.* — Grappe moyenne, un peu serrée ; grains assez gros, ronds, fondants, juteux, peu sucrés ; peau assez fine ; passable. A revoir.

Œillade ambrée, ancienne variété. — Grappe grosse, ailée, courte ; grains assez gros, oblongs, un peu ambrés ; peau épaisse, dure, juteuse, peu sucrée, la maturité de la grappe était insuffisante. Néanmoins, on proposera la mise à l'étude.

Ici s'arrêtent les nombreuses présentations de M. Besson, qui est si appliqué à utiliser pour l'étude de la Pomologie les facilités que lui donne l'excellent climat de Marseille.

La Commission reprend les envois faits par M. Piola, par l'entremise de M. Daurel.

Raisin *Waverley* hybride, semis de Rickett. — Grains moyens, de couleur noir intense ; très foxé, destiné à la cuve. Ne sera pas proposé pour l'étude comme trop foxé.

Peabody hybride, semis de Rickett. — Raisin noir ; grains moyens, ronds, à peau épaisse, juteux, sucrés, de goût relevé ; précoce, très fertile. Propre exclusivement à la cuve, titre auquel on proposera la mise à l'étude.

Triumph, semis de M. Campbell. — Hybride de grande production ; grosses grappes ailées ; gros grains verdâtres, à peau

épaisse, juteux, un peu foxés, et dont il ne paraît pas à propos de demander la mise à l'étude.

Noah hybride. — Grains moyens, ronds, blanc verdâtre, à peau épaisse, juteux ; très propre à la distillation et ayant un goût de Fraise. On proposera la mise à l'étude en vue de la cuve et surtout de la fabrication de l'alcool.

M. Hortolès présente une Pêche sous le nom de *Golden Eagle*, à chair jaune abricotée, produit des semis de Rivers. On dit qu'elle exige le midi et ne mûrirait pas à Paris. Elle n'est que passable au goût. On n'en proposera pas la mise à l'étude.

Séance du même jour, à deux heures après-midi.

Poire *Baronne Leroy*, apportée par M. Luizet, gain de M. Boisbunel, de Rouen. Chair fine, blanche, sucrée, très bonne; fruit moyen, rond, prenant un beau coloris rouge.

La série des fruits à déguster est épuisée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale, en outre des travaux techniques, a dû s'occuper de diverses questions qui se rapportaient à l'administration de la Société ; elle a entendu un Rapport sur la situation financière et elle a voté l'approbation des comptes du Trésorier. Elle a procédé aux nominations nécessaires pour la constitution du Conseil d'Administration et de la Commission permanente des études, dont les séances régulièrement périodiques sont tenues à Lyon, siège de l'Association et d'où est partie, depuis trente et un ans, l'impulsion dont les résultats ont été satisfaisants pour la Pomologie française, où enfin le Congrès a été réuni sept fois après sa fondation.

Une élection devait avoir lieu pour une fonction de haute importance, par suite du décès du si vénérable et si regretté M. Reverchon : celle de Trésorier, dans laquelle ce sympathique doyen avait rendu de si éminents services à la Société.

M. de Vayssière, propriétaire, habitant Écully-les-Lyon, fut élu à l'unanimité, à la grande satisfaction de l'assemblée.

Il me reste à parler d'une autre élection qui a eu lieu réglementairement le 15 septembre. Il a été dans les sentiments des

membres qui ont concouru à l'organisation de la Société pomologique de France d'encourager tous les efforts des personnages qui s'appliquent à faire progresser la Pomologie et de les récompenser même en leur décernant, à l'occasion de chaque Congrès annuel, une médaille d'or dont l'Association fait les frais.

La fondation de cette médaille a eu lieu en l'année 1866, à la session de Melun, sous la présidence de M. le Sénateur Réveil, et la première a été offerte en 1867, à la session de Paris, à notre regretté collègue Jamin (Jean-Laurent), dont le nom restera attaché aux souvenirs des progrès obtenus par la Pomologie dans le milieu de notre siècle. En tout, vingt-quatre de ces médailles ont été décernées et honorent ceux qui les ont obtenues, comme toutes les récompenses qui s'adressent aux travaux intelligents, accomplis avec zèle, persévérance et dévouement aux sciences utiles. Quatre de ces médailles ont été décernées jusqu'ici à des membres de la Société d'Horticulture parisienne. Je dois dire qu'en principe, la Société donne par an une médaille, mais que, par exception, deux médaille sont été décernées lorsque des villes, des Sociétés horticoles ou quelques membres notables dans l'œuvre pomologique en ont généreusement fait les frais.

C'était le cas pour l'année 1887, la Société d'Horticulture pratique du Rhône ayant voulu très gracieusement offrir aussi une médaille pour doubler les moyens de récompenser les efforts des hommes dévoués à cette œuvre horticole, dont la fondation fait honneur à la ville de Lyon et dont la durée prouve déjà l'organisation bien conçue et la bonne direction.

Pour répondre à cet appel, l'assemblée a élu deux lauréats : l'un, M. Varenne, directeur des Jardins publics de la Ville de Rouen, qui, depuis nombre d'années, suit les réunions annuelles et y apporte son zèle et son savoir horticole acquis par l'expérience des cultures fruitières; l'autre, M. Desfarges, horticulteur à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), l'un des fondateurs et des membres les plus zélés de la Société pomologique, qui s'est particulièrement adonné à prendre part, à Lyon, aux travaux de la Commission permanente des études et aux cultures fruitières.

L'élection si justifiée de ces deux sympathiques collègues a été accueillie avec une vive satisfaction par tous les membres qui y ont pris part, et ils ont reçu d'eux les félicitations les plus vives et les plus sincères.

Quand on se sépare chaque année, après un Congrès pomologique, on arrête le lieu où l'on se retrouvera l'année suivante ; or, à cet égard, M. Daurel, de Bordeaux, a rappelé les engagements antérieurs qui avaient été pris avec la Société d'Horticulture de Bordeaux, dont il est Président. Ses observations ont été accueillies par une acceptation très empressée de la part du Congrès et par l'expression d'une sincère reconnaissance.

M. Nivet, délégué de la Société d'Horticulture de Limoges, a formulé une invitation, au nom de sa Société, pour l'année 1889 ; mais l'assemblée n'a pu se prononcer d'une manière précise, pensant que l'Exposition internationale, pour laquelle la France se prépare en ce moment, amènerait naturellement la réunion à Paris, en l'année 1889; il est décidé que, dans ce cas, la tenue du Congrès à Limoges serait remise à l'année suivante, 1890.

Les sujets pour mon Compte rendu seraient épuisés si je n'avais encore à accomplir un devoir, celui de rendre hommage au cordial et sympathique accueil qui a été fait aux trois délégués de notre Société par leurs confrères de la Société lyonnaise.

Rien, en effet, n'a été négligé par eux pour leur faire apprécier ce que leur ville offrait d'intéressant au point de vue de l'Horticulture.

Ils avaient beaucoup à voir dans ce grand centre essentiellement horticole, sous le rapport de la Floriculture, et particulièrement de la Pomologie, favorisée par un climat moyen, entre le Nord, y compris la région parisienne, et le Midi. En outre des satisfactions causées par un accueil des plus gracieux, vos délégués, par des visites horticoles pleines d'intérêt, ont profité de leur voyage, ainsi rendu aussi utile qu'agréable, et dont ils ont emporté un précieux souvenir.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture et de Viticulture tenue a Lyon du 14 au 19 septembre 1887 (1), par M. F. Jamin.

Messieurs,

Dans votre séance du 28 juillet dernier, vous avez bien voulu désigner MM. Michelin, Lapierre et Jamin pour remplir les fonctions de Jurés à l'Exposition qui, sous les auspices de la Société pratique d'Horticulture du Rhône, allait s'ouvrir le 14 septembre suivant. Nous venons vous rendre compte de notre mission.

Cette Exposition, qui comprenait l'Horticulture et la Viticulture, s'est tenue sur une partie du Cours du Midi, tout près de la gare de Perrache. Les arbres fruitiers, les fruits et les légumes occupaient le côté droit, les Vignes et les Raisins le côté opposé. L'installation avait été confiée à MM. Luizet père et fils, horticulteurs-paysagistes bien connus d'Écully, et nous ne pensons pas qu'il eût été possible de tirer un meilleur parti de cet emplacement. A cet égard, les éloges étaient unanimes.

Nous commencerons ce Compte rendu par les produits de la partie droite, les seuls que le Jury dont nous faisions partie fût appelé à juger.

Divers apports d'arbres fruitiers avaient été faits, et, parmi eux, deux surtout étaient remarquables : l'un de M. Morel, de Vaise, comprenait non seulement une série de jeunes et beaux sujets dits de pépinière, mais encore de nombreux exemplaires déjà dressés et représentant les formes le plus généralement adoptées : pyramides, palmettes, cordons horizontaux et verticaux, palmettes Verrier, etc. L'autre, dû à MM. Luizet père et fils, était exclusivement composé d'arbres de pépinière, mais très variés et indiquant une excellente culture.

(1) Déposé le 26 janvier 1888.

M. Treyve père, de Trévoux, avait un lot de Noyers, variétés du Dauphiné, greffés d'après la méthode si sûre et si rationnelle dont il est l'inventeur; il avait aussi quelques Pommiers à cidre en bonnes variétés.

Dans l'exhibition des fruits, nous retrouvons M. Morel avec un lot formidable, comprenant tous les genres et diverses variétés provenant de ses propres semis; plusieurs de ces derniers sont, depuis plusieurs années, dans le commerce : Souvenir du Congrès, Professeur Hortolès, Favorite Morel, etc. Le même exposant avait aussi des arbres à fruits non comestibles, mais qui jouent un grand rôle dans nos jardins au point de vue de l'ornementation, tels que *Cotoneaster*, *Cratægus* divers, Pommiers baccifères, etc.

Là nous retrouvons également MM. Luizet avec un apport considérable de Poires, Pommes, Raisins de table, Prunes, Nèfles, Poires et Pommes à cidre et surtout de Pêches; ces dernières sont tout à fait chez elles, à Écuilly et dans les environs. Les arbres qui les portent ont la même santé et la même vigueur que les Pommiers de Normandie. Sans doute, les espaliers ne sont pas exclus dans le pays, mais c'est un luxe dont les habitants de cette localité privilégiée pourraient se passer. Disons aussi que le sol consiste généralement en une alluvion siliceuse reposant sur des schistes. Sur les sujets en plein vent, les Pêches atteignent un volume et une beauté qui souvent ailleurs manquent à ces mêmes fruits venus sur espalier.

Beaucoup d'autres lots n'étaient pas sans importance. Ainsi M. Dervieux, de Cusset-Villeurbanne, avait une belle centurie de variétés de Poires; M. Brun, d'Écully, quatre-vingts variétés de Poires et quarante de Pêches; M. Bouvant, de Saint-André-de-Corcy, quatre-vingts variétés de Poires, trente-six de Pommes et divers autres fruits; MM. Fayard père et fils, un lot important de Poires et de Pommes de toute beauté; M. Besson, de Marseille, cinquante variétés de Poires et trente-cinq de Figues; M. Desfarges, de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, soixante-quinze variétés de Poires, etc.

Un concours spécial était ouvert pour les Pêches, et cela

se conçoit dans cet autre pays classique du Pêcher. Il a donné lieu à une lutte des plus vives, et c'est ici surtout que le Jury a dû ouvrir les yeux. Après un minutieux examen, il a dû décerner une médaille d'or à M. Guillot et une récompense semblable à M. Brun, tous deux d'Écully. Mme veuve Barret, de la même localité, n'arrivait qu'en second ordre. Quelques variétés de Pêches sont spéciales au pays et fort appréciées, entre autres la Nivette veloutée, la Pourprée tardive (non celle des anciens auteurs), l'une et l'autre de la deuxième quinzaine de septembre.

Ce que nous avons constaté avec plaisir, c'est la bonne dénomination des fruits exposés; sous ce rapport, très peu de lots laissaient prise à la critique. A dire vrai, il ne devait pas en être autrement dans une ville qui a été le berceau de la Société pomologique.

Nous devons des éloges bien mérités à l'École pratique d'Arboriculture d'Écully. La collection de fruits qu'elle exhibait hors concours était des plus remarquables et l'étiquetage des mieux soignés; celui-ci indiquait pour chaque variété la nature de la chair, la qualité, l'époque de maturité, le mode de culture et jusqu'au plus ou moins de vigueur de l'arbre.

De persévérants semeurs et qui n'en sont pas à leur coup d'essai : M. Joanon, de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, M. Fougères, de Saint-Priest, et M. Morel, déjà nommé, exhibaient divers fruits inédits. Le Jury, dans l'impossibilité où il se trouvait de se prononcer sur des variétés dont il ne pouvait apprécier le mérite, en a renvoyé le jugement à une Commission spéciale de la Société pratique d'Horticulture du Rhône.

La culture maraîchère, elle aussi, se trouvait dignement représentée. Nombreuses étaient les collections de Pommes de terre, de Cucurbitacées, de Tomates et d'autres légumes de saison.

M. Grozy, de la Guillotière-Lyon, avait planté un lot considérable de ses superbes *Canna*, et d'autres horticulteurs, par des apports désintéressés, avaient également contribué à l'ornementation de l'Exposition.

Voici quels ont été les principaux lauréats :

1° Arboriculture

Prix d'honneur.

M. Morel : Arbres fruitiers et fruits en collection.

Médailles d'or.

MM. Luizet père et fils : Fruits en collection.
Fayard père et fils : Poires et Pommes.
Brun : Pêches.
Guillot : Pêches.

Médailles de vermeil.

MM. Treyve : Noyers greffés et Pommiers à cidre.
Bouvant : Fruits en collection.
Brun : Poires.
Besson : Poires.
Besson (*déjà nommé*) : Figues.
Dervieux : Poires.

Grandes médailles d'argent.

MM. Luizet père et fils : Arbres fruitiers de pépinière.
Bernède : Pêches nouvelles.

Médailles d'argent.

Mme veuve Barret : Pêches.
MM. Défarges : Poires.
Joanon : Poires.
Bréchon : Amandes.

2° Horticulture

Diplôme d'honneur à M. Grozy : *Canna.*

3° Culture maraîchère

MM. Guillet : Légumes en collection ; médaille d'or.
Guillet (*déjà nommé*) : Pommes de terre ; médaille de vermeil.
Cambrillat : Pommes de terre ; médaille de vermeil.

MM. Chipier : Pommes de terre de semis ; médaille de vermeil.
Charrault : Légumes en collection ; médaille de vermeil.
Perrier : Légumes en collection ; médaille de vermeil.
Villard : Tomates et *Physalis ;* médaille de vermeil.
Guichard : Pommes de terre ; grande médaille d'argent.
Chipier : Pommes de terre ; grande médaille d'argent.

Viticulture

Comme nous l'avons déjà fait observer, un Jury spécial était chargé d'examiner cette partie de l'Exposition lyonnaise, partie un peu, du reste, en dehors de notre cadre. Elle présentait toutefois un tel intérêt d'actualité et elle avait une telle importance, que nous croyons de notre devoir d'en dire quelques mots.

Dans presque tous les lots exposés, on pouvait voir les Raisins de l'ancien monde côte à côte avec ceux du nouveau, et nous ne croyons pas nous tromper en alléguant que souvent ceux-ci l'emportaient par le nombre.

M. Salomon, de Thomery, l'un des Jurés, et comme tel hors concours, représentait dignement la culture des environs de Paris. On remarquait beaucoup, dans son lot, un Raisin de cuve de la Côte-d'Or, du nom de Pineau-Poinier, cépage dont on dit le plus grand bien.

M. Besson, de Marseille, avait une collection de Raisins de cuve et de table ; mais pourquoi notre sympathique confrère et les autres horticulteurs du Midi s'obstinent-ils à ne pas pratiquer le ciselage sur ces derniers? Ils devraient au moins le faire pour les Raisins qu'ils exposent; leurs lots y gagneraient incontestablement. Dans tous les cas, cette observation tout amicale ne concerne pas le Muscat de Hamburg, variété anglaise, dont les grains ne sont jamais trop serrés; il n'en noue tout juste que ce qu'il faut. Elle réussit merveilleusement dans toute la région du Midi.

Les lots ci-dessus n'étaient pas les seuls dans lesquels figuraient des Raisins de table ; les citer tous allongerait par trop ce Compte rendu; puis, il faut bien l'avouer, la grande

« attraction », c'étaient plutôt les Raisins de cuve et, dans cet ordre d'idées, nous avons cru reconnaître deux courants bien accentués : l'un consistant à utiliser les cépages américains, dont le rendement est énorme, comme producteurs directs et à obtenir ainsi en quantité des vins de table ordinaires. Il ne faudrait pas toutefois qu'ils présentassent cette saveur foxée, si désagréable au palais, mais qui, d'après ce qu'on nous a affirmé, disparaît peu à peu si on laisse le liquide assez longtemps dans les fûts. Nous savons aussi que des croisements de ces variétés exotiques avec nos cépages indigènes ont déjà donné des hybrides qu'on dit aussi résistants au Phylloxéra que les variétés primitives, et chez lesquels cette saveur foxée est à peu près nulle.

L'autre courant consiste dans l'emploi des plants américains comme sujets pour recevoir la greffe de nos bonnes variétés françaises.

Dans bien des lots, nous avons observé l'un et l'autre modes de culture; mais deux exposants nous ont paru surtout les résumer.

Ainsi, M. Gaillard, de Brignais (Rhône), avait apporté dans de grands pots, comme producteurs directs, des sujets déjà forts et pliant sous la charge des grappes. Les onze variétés suivantes appelaient surtout l'attention : Bacchus ; Bidwil's Seedling ; *Cynthiana ;* Delaware ; Duchess ; Général Pope ; Herbemont ; Noah ; Othello ; Secretary ; Senasqua.

Maintenant, si nous tournons nos regards vers le Bordelais, pays des grands crus, nous trouvons M. Piola qui, fort d'une expérience déjà longue, ne veut pas se départir des cépages qui font la gloire de sa province. Nous le voyons greffant le Cabernet franc sur Vialla ; le Cabernet-Sauvignou sur *Rupestris ;* le Malbeeck sur York-Madeira ; le Pineau-franc sur Taylor. M. Piola connaît la nature du sujet qui convient le mieux à telle ou telle de ces bonnes et vieilles variétés, et il met à profit une expérience peut-être chèrement acquise.

Encore une fois, nous ne prétendons pas que ces deux messieurs n'aient, l'un et l'autre, des imitateurs et que, dans n'importe quelle région, on n'opère pas dans les deux sens. A ce sujet,

nous pouvons même citer tout particulièrement M. Richter, de Montpellier, dans le lot très remarquable duquel on voyait de nombreux exemples des deux modes de culture.

Quiconque a pu visiter cette importante Exposition et écouter les observations des hommes instruits et compétents qui s'y trouvaient, soit comme jurés, soit comme visiteurs, en est sorti convaincu qu'un pas immense a été franchi et que la reconstitution du vignoble en France n'est plus douteuse. Ce sera certainement un honneur indiscutable pour notre cher pays d'être parvenu, à force de travail et de persévérance, à dominer le fléau phylloxérique.

Nous devons de nouveau féliciter l'École d'Arboriculture d'Écully. Son lot de Vignes et de Raisins était des plus remarquables et des mieux présentés.

Nos félicitations bien sincères également à la Société d'Agriculture du département de la Savoie, dont l'exhibition était la preuve évidente de l'intérêt que nos compatriotes de cette région portent à la question viticole.

Voici comment les principales récompenses ont été réparties :

Objet d'art offert par M. le Président de la République.

M. Couderc, d'Aubenas : Semis de Raisins américains déjà hybrides, faits sur une échelle considérable, dans le but d'obtenir de bons producteurs directs.

Diplômes d'honneur.

Société centrale d'Agriculture de la Haute-Savoie ;

MM. Piola, de Saint-Émilion : Vignes greffées ;

Richter, de Montpellier : Lot considérable de Vignes greffées avec les bonnes variétés locales et d'autres non greffées pour production directe. Sarments nombreux avec fruits.

Médailles d'or.

MM. Verchère, de Villié-Morgon : Collection dépassant trois cents variétés en Raisins français et américains ;

MM. Besson, de Marseille : Collection à peu près de même importance ;

Petrus-Magat, de Chazey-d'Azergues : Vignes greffées ;

Gaillard, de Brignais : Vignes américaines en pots, production directe ;

Gaillard, de Brignais : Sarments de cépages américains avec fruits, production directe ;

Médailles de vermeil.

MM. Poisard frères, d'Anse : Vignes greffées, dont plusieurs en forts exemplaires ;

Rolland et Arnaud Goffin, de Villefranche : Collection de Vignes françaises et américaines en sarments ;

Grandes médailles d'argent.

MM. Grégoire, de Nice : Collection de cent variétés de Raisins de cuve ;

Raborier, de Chavas : Vignes greffées ;

Rolland et Arnaud Goffin : Vignes françaises et américaines, celles-ci comme producteurs directs ;

Poisard frères : Raisins de cuve ;

Bréchon : Semis de Raisins de cuve.

Un des lots assurément les plus importants de l'Exposition, sinon le plus important de tous, puisqu'il comprenait près de 400 variétés de Raisins, 240 de l'ancien monde et 150 du nouveau, n'a pu concourir, M. Aimé Champin, qui le présentait, étant arrivé trop tard et alors que les opérations du Jury étaient commencées.

Si, Messieurs, le travail de vos délégués a été quelque peu ardu, disons que leur mission n'en a pas moins été des plus agréables, car, de tous côtés, ils ont rencontré l'accueil le plus bienveillant, aussi bien de la part des autorités de la ville que de celle de M. le Président de la Société pratique d'Horticulture du Rhône et de toutes les personnes avec lesquelles ils se sont trouvés en rapport. Qu'il nous soit permis de leur offrir de nouveau, à tous, l'expression de notre profonde gratitude.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

THE GARDEN

Maxillaria Sanderiana. — *The Garden* du 28 juillet 1887, pl. 606, p. 60. — Maxillaire de Sander. — Pérou. — (Orchidées.)

Cette Orchidée, la plus belle du genre auquel elle appartient, a été introduite récemment et est restée, jusqu'à ce jour, extrêmement rare. Elle a été découverte par M. Édouard Klaboch, collecteur pour M. Sander, de Saint-Albans, sur les montagnes du Pérou, à l'altitude de 4,000 pieds anglais, c'est-à-dire 1,220 mètres. Il y a lieu, dès lors, de penser qu'elle se contentera de la serre froide. Sa première floraison a eu lieu dans la collection de M. le baron Schrœder, en 1885. Le *Garden*, dans l'article qu'il consacre à cette plante, n'indique ni les caractères par lesquels elle se distingue, ni la coloration de sa fleur, ni l'autorité à laquelle est dû le nom de l'espèce. Nous nous bornerons donc à dire, d'après la planche qui la représente, que chacun de ses pseudo-bulbes se termine par une feuille longue d'environ $0^m,15$ et large d'environ $0^m,03$, oblongue, aiguë, rétrécie comme en pétiole dans le bas sur une longueur de $0^m,02$, largement ondulée, et que sa fleur solitaire, presque sessile, selon toute apparence, mesure $0^m,133$ de largeur; la couleur générale en est un blanc pur sur lequel tranchent brusquement une très grande macule à bord sinueux, occupant toute la base des sépales et des pétales, ainsi que de grosses ponctuations, qui sont également d'un rouge pourpre foncé; le labelle en cornet plissé longitudinalement et redressé est tout entier de cette dernière couleur; sépales et pétales sont ovales-lancéolés, les deux sépales latéraux étant notablement plus grands que le supérieur et que les deux pétales.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,
P. DUCHARTRE.

Paris. — Imprimerie G. ROUGIER et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	— 6,2	0,	751	760,5	NE.	Couvert.
2	— 11,0	— 3,0	764,5	767	NO. NNE. NE.	Légèrement brumeux le matin, clair.
3	—16,2	1,0	767	767,5	S. SE. S.	Nuageux le matin, couvert l'après-midi, brume le soir.
4	0,6	6,0	768,5	771	S. O. NNO.	Couv. jusqu'à 2 h. de l'apr.-m., nuag.
5	3,0	8,7	771	767,5	O. NO.	Nuageux le matin, couvert, légèrement pluvieux le soir.
6	4,7	8,7	767,5	769	N.	Couvert.
7	5,5	7,3	768,5	757	N. O.	Couvert et légèrement brumeux, éclaircies l'apr.-midi, petite pluie le soir.
8	4,1	7,0	764	762	O. ONO.	Couv., un peu de pluie dans la matin.
9	5,6	8,9	761	764	NO.	Couvert et pluvieux, éclaircies dans la soirée.
10	2,7	9,4	762	759	SO.	Nuageux, pluie dans l'après-midi.
11	3,8	7,0	757,5	753	NO. N.	Petite pluie dans la nuit, couvert et pluvieux, éclaircies l'après-midi.
12	2,8	7,2	751,5	752,5	O. SO.	Pluie presque toute la nuit et une partie du matin, couvert, un peu de neige le soir, éclaircies ensuite.
13	— 2,2	8,0	758,5	760	SO.	Nuageux, un peu de grésil le matin, averse mêlée de grésil l'après-midi, clair le soir.
14	— 0,9	5,0	756	756,5	SSO.	Nuag. de grand matin, grésil et neige de 7 à 10 h. du mat., nuag. ensuite
15	0,6	5,9	756,5	759	S. N. NO.	Couvert, grésil et neige dans le milieu de la journée, nuageux.
16	— 1,9	1,0	759	757,5	NNE.	Neige assez abondante de grand mat., couv., neige cont. à partir de midi
17	— 0,3	1,1	756	754,5	N. NNE.	Pluie, neige et gr. vent dans la nuit, neige presq. continue dans la journ.
18	— 1,9	2,2	755	751	N.	Eclaircies dans la matinée, un peu de neige, nuageux à partir de 4 h.
19	— 3,0	1.0	745	747	NNE.	Neige dans la nuit et presque toute l'après-midi, nuageux.
20	— 9,3	0,1	748	748	N.	Couvert et légèrement brumeux, clair, couvert à partir de 8 h. du soir.
21	— 3,4	1,9	748,5	752	N.	Vent dans la nuit, couvert.
22	— 5,6	— 2,2	754	756	N.	Couvert, il voltige de la neige.
23	— 3,4	— 0,2	757,5	758,5	NNE. E.	Couvert et brumeux le matin, couvert et un peu de neige l'après-midi.
24	— 7,7	— 1,3	756,5	755,5	N.	Nuageux de grand matin, un peu de neige l'après-midi, clair dans le milieu de la journée et le soir.
25	— 9,7	— 1,1	756,5	758,5	NNE. NE.	Un peu de neige dans la nuit, légèrement brumeux, clair le soir.
26	— 7,2	2,8	757,5	761	NNE.	Légèrement brumeux le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
27	— 6,7	2,7	764	764	NNE. NO. N.	Nuageux le matin, couvert.
28	— 5,4	0,3	766	767,5	N. NE.	Couvert.
29	— 8,7	— 1,3	768	766	N. NE. N.	Couv., un peu de neige le matin, clair dans le mil. de la journ., nuageux.

CONGRÈS HORTICOLE EN 1888

Le Congrès horticole que doit tenir, cette année, la Société nationale d'Horticulture de France s'ouvrira le lundi 28 mai, à deux heures, dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84.

La Commission d'organisation adresse un pressant appel aux Sociétaires pour que leur concours éclairé et leurs communications assurent le succès de ce nouveau Congrès. Elle serait heureuse de recevoir, le plus tôt possible, avec leur adhésion, des mémoires sur les questions portées au programme. Ces mémoires pourraient ainsi être imprimés avant l'époque à laquelle aura lieu cette grande réunion. — Les Compagnies de Chemins de fer ont bien voulu accorder, comme les années précédentes, une réduction de 50 pour 100 sur le prix des places aux membres de la Société qui viendront à Paris à l'occasion du Congrès.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 8 MARS 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ, PUIS DE M. **Hardy**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent quarante-neuf titulaires et quatorze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. P. Duchartre demande et obtient la parole. On vient d'entendre, dit-il, un passage du procès-verbal qui rapporte que, à la dernière séance, M. Jean Berthault, jardinier à Wissous, ayant déposé sur le bureau cinq pieds de Fraisiers à gros fruit forcés, le Comité de Culture potagère a fait remarquer que ces plantes, malgré la bonne culture à laquelle elles avaient été soumises, ne présentaient que peu de fruits. M. Dybowski, qui portait la parole au nom de ce Comité, a expliqué ce fait par le défaut à peu près continuel de soleil pendant le cours de cet hiver, le manque d'insolation empêchant fréquemment, a-t-il dit, les Fraises de nouer. Cette explication peut, dit M. P. Duchartre, être parfaitement exacte; mais une observation publiée récemment dans un recueil allemand (*Botanisches Centralblatt*, n° 49 de 1887, p. 313) autorise à penser qu'il pourrait bien y avoir une autre cause à ce peu de fécondité des Fraisiers forcés. En effet, d'après l'article de cette publication allemande, la culture forcée du Fraisier Ananas étant pratiquée fort en grand, au potager royal de Munich, et donnant régulièrement d'excellents résultats, on a été péniblement surpris de voir, en 1885, les choses changer entiè-

---

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

rement à cet égard. Dès les mois de novembre et décembre, les Fraises ont commencé à se produire en quantité rapidement décroissante, et, deux mois plus tard, les plantes ne donnaient plus de fruits, ne montraient même presque plus de fleurs. Chargé de rechercher la cause de cette stérilité, M. le Dr Harz a reconnu qu'elle venait de ce que les Fraisiers avaient été envahis par un Blanc spécial, c'est-à-dire par un Champignon parasite analogue à l'Oïdium de la Vigne, mais constituant, selon lui, une espèce nouvelle à laquelle il a donné le nom d'*Oidium Fragariæ*, ou Oïdium du Fraisier. Ce parasite abondait à la face inférieure des feuilles; il se développait aussi sur les pétioles, sur les pédoncules et jusque sur la partie de la fleur qui, dans la marche normale des choses, est destinée à devenir la Fraise. Pour détruire ce Blanc et rendre aux Fraisiers leur fécondité première, M. Harz a conseillé d'aérer le plus possible les bâches et serres dans lesquelles se faisait cette culture. Ce traitement bien simple a produit tout l'effet qu'on en attendait. Au bout de quelques semaines, la végétation des plantes était redevenue vigoureuse; les fleurs se montraient en abondance; les Fraises nouaient et se développaient parfaitement; en un mot, le mal était conjuré. M. P. Duchartre a pensé qu'il n'était pas inutile d'avertir MM. les Horticulteurs qui se livrent à la culture forcée des Fraisiers de l'existence d'un parasite spécial pour ces plantes, des effets qu'il produit, et de leur signaler le traitement des plus simples au moyen duquel on peut le combattre.

M. le Président annonce deux pertes douloureuses, que la Société vient d'éprouver par le décès de M. A. Deleau, Président de la Société d'Horticulture de Douai (Nord), et de M. P. Thierrard, horticulteur, qui avait créé en 1868, et dirigeait, depuis cette époque, à Alexandrie, en Égypte, un établissement pour l'expédition et la commission de graines et végétaux.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, la nomination de neuf nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition. Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis cinq Dames patronnesses.

Il rappelle que, conformément à l'avis donné par lui à la dernière séance, la réunion de ce jour a pour objet principal la communication des comptes pour l'année 1887, avec l'exposé de la situation des finances de la Société, puis la lecture du Rapport de la Commission de contrôle sur l'exercice 1887.

En conséquence, il donne successivement la parole à M. le Trésorier Chouveroux et à M. Sylvestre de Sacy, Rapporteur de la Commission de contrôle. Les deux lectures faites, il adresse de vifs remerciements à ces deux honorables Membres, au nom de la Société, qui déjà, par ses applaudissements, leur a témoigné sa satisfaction.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, différents tubercules qu'il a reçus de la Martinique, et pour la présentation desquels il lui est adressé de vifs remerciements par le Comité de Culture potagère. Ce sont : 1° les volumineuses bulbilles qui se développent à l'aisselle des feuilles du *Dioscorea bulbifera* ou Igname bulbifère ; 2° des tubercules de deux Ignames (*Dioscorea*) qui lui ont été envoyés sous le même nom et qui néanmoins lui semblent appartenir à deux variétés bien distinctes ; 3° des Choux caraïbes ou tubercules d'une Aroïdée, le *Colocasia esculenta* Schott (*Caladium esculentum* Vent.). Il n'est pas hors de propos de faire observer que c'est seulement dans les Antilles qu'on applique à la Colocase comestible, bien connue dans toute l'Océanie sous le nom de Taro ou Tarro, la dénomination de Chou caraïbe, qui est aussi donnée à une autre Aroïdée, le *Xanthosoma sagittifolium* Schott (*Caladium sagittifolium* Vent.). D'après les renseignements donnés de vive voix par M. Hédiard, les volumineuses bulbilles de l'Igname bulbifère peuvent être préparées comme la Pomme de terre et constituent un aliment estimé. Quant au Chou caraïbe, on le râpe et on en prépare ensuite la farine pour la table.

2° Par le même, des *Oranges* de Bahia (Brésil), des *Bananes* rouges qui lui sont venues du Mexique, et des spécimens du fruit vulgairement désigné, dans les régions intertropicales, sous les noms de Poire d'Avocat ou simplement d'Avocat (Avocado Pear des Anglais). Le Comité d'Arboriculture fruitière remer-

cie vivement M. Hédiard pour cette intéressante présentation.

Les Oranges de Bahia, dit M. Hédiard, sont très bonnes, lorsqu'on les mange à leur maturité ; mais, pour les expédier en Europe, on est forcé de les cueillir non mûres, en raison de la longue traversée qu'elles ont à faire pour arriver du Brésil en Europe et, dans cet état, on les trouve inférieures à celles de Blidah. — La Banane rouge qui se trouve en ce moment sous les yeux de la Compagnie est une variété très rare qu'il n'avait pas encore reçue d'Amérique. Elle paraît se rapporter au type que M. Sagot, dans son mémoire sur les espèces du genre *Musa* (Voyez le *Journal*, cahiers d'avril et de mai 1887), décrit dans les termes suivants : « Variété à fruits colorés en pourpre violet, de couleur plus claire à la maturité. Le fruit est grand et la tige est élevée. » Ce fruit est surtout bon à cuire au beurre, comme une Pomme de Reinette. Quant à la Poire d'Avocat, c'est le fruit du *Persea gratissima* GÆRTN. (*Laurus Persea* LIN.). Elle arrive rarement en Europe ; c'est un produit essentiellement tropical ; sa forme ressemble assez à celle d'une Poire de doyenné, mais la couleur en est violette. Quant à sa chair, elle est pâteuse, fondante, non sucrée. Si l'on y ajoute du sucre, elle se rapproche de la crème ; employée dans son état naturel, elle sert à peu près en guise de beurre, à ce point que, dit M. Hédiard, on la qualifie parfois de beurre végétal des Antilles. On a essayé en Algérie la culture de l'Avocatier ; mais on assure qu'il y fructifie mal, ce qui peut s'expliquer parce que le climat de notre possession africaine n'est nullement tropical, contrairement à ce que pensent à tort bien des personnes. Toutefois, M. Hédiard est porté à croire que si l'on poursuivait avec persévérance l'essai de cette culture, on finirait par en obtenir de bons résultats. Il base sa conviction à cet égard sur ce que l'Avocatier mûrit son fruit dans le midi de l'Espagne ; seulement il est bon de faire observer que ce fait a lieu à Elche, dans la province de Valence, et que cette localité circonscrite jouit exceptionnellement d'un climat à peu près tropical. Quant au nom d'Avocat, donné au fruit dont il s'agit par les colons des Antilles, il paraît qu'il est venu par corruption du mot *Aguacate*, sous lequel le désignent les Espagnols.

3° Par M. Truffaut (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles, un lot considérable qui comprend les plantes suivantes : 1° cinq Orchidées fleuries, savoir : un *Cattleya Trianæi alba*, variété peu commune, dont la fleur a les sépales et les pétales blancs, et la gorge teintée de jaune clair ; un *Cœlogyne cristata*, variété de Chatsworth, dans laquelle les fleurs sont deux fois plus grandes que celles du type de l'espèce et qui se distingue, en outre, par la forme allongée de ses pseudo-bulbes ; un *Oncidium Weltoni*, un *Trichopilia suavis* et un bel *Odontoglossum Alexandræ ;* 2° un pied remarquablement fleuri de *Clivia miniata* ou *Himantophyllum miniatum*, hybride obtenu par M. Truffaut (Alb.) à la suite d'un croisement opéré entre les variétés *maxima* et Mme van Houtte ; cette nouveauté est très remarquable pour l'ampleur de ses inflorescences et pour ses fleurs colorées en rouge plus vif que dans toutes les variétés cultivées jusqu'à ce jour ; 3° deux Broméliacées dont l'une est un *Nidularium Innocentii* dans lequel les bractées colorées sont en plus grand nombre que de coutume et dont l'autre est un *Nidularium* hybride, issu d'un croisement entre le *N. Meyendorffii* ou *splendens* et le *N. Princeps ;* 4° un *Anthurium* de semis et hybride, qui provient d'une fécondation opérée entre les *Anthurium Scherzerianum* et *Williamsii*. Conformément à la proposition faite par le Comité de Floriculture, il est accordé à M. Truffaut (Alb.) une prime de première classe pour son nouveau *Clivia*, et deux primes de deuxième classe, dont l'une pour ses Orchidées, l'autre pour ses Broméliacées et son *Anthurium*.

M. Truffaut (Alb.) apprend à ses collègues que lorsqu'il a apporté son *Clivia*, il ne lui avait pas encore donné de nom ; mais le Comité de Floriculture l'ayant engagé à le nommer, il le dédie à notre éminent Président, M. Léon Say.

4° Par M. André (Édouard), architecte-paysagiste, rue Chaptal, 30, un pied bien fleuri du *Dendrochilum glumaceum* Lindl., Orchidée de Java et des Philippines, dont le nom rappelle la ressemblance qu'ont ses inflorescences avec certains épis de Graminées munis de leurs glumes, et dont les fleurs sont très agréablement odorantes, plus un très fort exemplaire de *Clivia*

miniata qui n'a pas moins de vingt-sept tiges florifères. Une prime de première classe lui étant décernée pour cette dernière plante, M. André (Ed.) renonce à la recevoir. Il fait ensuite de vive voix la communication suivante à l'occasion de sa présentation.

La belle Amaryllidée, dit-il, qui se trouve en ce moment sous les yeux de la Compagnie est rapportée par les uns au genre *Clivia*, et appelée par eux *Clivia miniata*, est rangée par les autres dans le genre *Himantophyllum*, et dès lors désignée par eux sous le nom d'*Himantophyllum miniatum*. Or, le genre dans lequel elle rentre ayant reçu à la même date (1) les deux noms proposés chacun par un botaniste différent, on ne peut invoquer la loi d'antériorité en faveur de l'une ou l'autre de ces dénominations. Celle de *Clivia* étant évidemment plus facile à retenir et à prononcer que celle d'*Himantophyllum* qui, en outre, a été écrite successivement par son auteur lui-même de manières différentes, M. André (Ed.) la préfère et, ce semble, avec raison. Notre collègue fait ensuite observer que, dans le *Dendrochilum glumaceum*, il existe une analogie marquée entre l'apparence et l'odeur : l'inflorescence de cette Orchidée ressemble

---

(1) Il n'est peut-être pas inutile de retracer l'histoire des deux noms de *Clivia* et *Himantophyllum*. Ainsi que j'ai eu occasion de le dire à une date éloignée (Voyez le *Journal*, 1859, p. 623), l'Angleterre a eu, pendant longtemps, l'avantage de posséder deux publications dirigées et rédigées par deux botanistes justement célèbres, et qui l'une et l'autre donnaient, dans chacun de leurs fascicules mensuels, plusieurs planches coloriées de plantes nouvelles ou remarquables, qu'accompagnait un texte descriptif. L'une était le *Botanical Register*, rédigé par Lindley, dont la publication a été arrêtée à une date déjà ancienne ; l'autre était le *Botanical Magazine*, fondé par Curtis en 1787, qui a été ensuite rédigé pendant longtemps par sir Will. Hooker, et dont la direction est aujourd'hui confiée à sir J. Dalton Hooker, fils de ce dernier botaniste. Or, au commencement du mois d'octobre 1859, parurent simultanément dans ces deux recueils deux figures et deux descriptions différentes d'une même Amaryllidée de l'Afrique australe, qui venait de fleurir pour la première fois, dans les serres de Syon-House, propriété du duc de Northumberland, et qui appartenait à un genre nouveau. Ce genre était nommé par Lindley, dans le *Botanical Register* (pl. 1182), *Clivia*, du nom de la famille de Clive, à laquelle appartenait la duchesse de Northumberland, et il recevait,

assez à un épi de céréale, et l'odeur de ses fleurs rappelle, dit-il, celle du Blé. D'autres analogies du même ordre, entre l'apparence et l'odeur, se voient dans d'autres plantes : ainsi les fleurs du *Vanda Batemanni* ont la consistance et, à un certain degré, l'apparence de cuir, dont elles possèdent également l'odeur; ainsi encore il a découvert en Amérique un *Peperomia*, qu'il a nommé *resedæflora*, parce qu'en effet l'aspect et l'odeur des fleurs de cette plante sont tout à fait ceux d'un Réséda.

5° Par M. Bréauté, jardinier chez M. Finet, à Argenteuil (Seine-et-Oise), deux potées remarquablement fleuries de *Cœlogyne cristata*, var. de Trentham et de *Cattleya Trianæi*. Sur la demande du Comité de Floriculture, il lui est attribué une prime de première classe en raison de la bonne culture de ces deux Orchidées.

6° Par M. V^or^ Driger, jardinier-chef au pensionnat des Frères, à Passy, deux Orchidées qu'il a achetées, à l'automne de 1886, comme des *Oncidium Cavendishianum* et dont une seule lui semble justifier cette dénomination. Quant à l'autre, dont il désirerait apprendre le vrai nom, des membres du Comité de Floriculture ont cru voir en elle un *Oncidium intermedium* ou *carthagenense*.

---

d'un autre côté, de Will. Hooker, dans le *Botanical Magazine* (pl. 2856), la dénomination d'*Imatophyllum*, tirée du grec et dans laquelle même étaient violées deux des lois qui président à la formation des mots ainsi créés. Plus tard, W. Hooker voulut faire disparaître la difficulté qui résultait de la simultanéité de publication des deux noms génériques dont il s'agit ici et, dans ce but, il proposa de former un genre distinct et séparé pour une nouvelle espèce, et de réserver pour ce nouveau genre, qui aurait été ainsi distinct du genre *Clivia*, le nom d'*Imantopnyllum*, écrit cette fois par lui moins incorrectement. Mais ce nouveau genre ne repose pas sur des caractères suffisants pour autoriser à l'admettre, et, en somme, les deux plantes décrites l'une simultanément par Lindley et W. Hooker, l'autre un peu plus tard par le dernier de ces botanistes, constituent un seul et même genre qu'on serait également en droit d'appeler *Clivia* et *Himantophyllum* (orthographe rectifiée par Sprengel) si, comme le dit avec raison M. André (Ed.), le premier de ces deux mots n'était à la fois plus court, plus euphonique et plus facile à retenir en raison de sa brièveté. (*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

7° Par M. Maron, jardinier-chef au fleuriste de Mme Darblay, à Saint-Germain-lès-Corbeil (Seine-et-Oise), deux pieds fleuris de deux *Pitcairnia,* hybrides, dont l'un, appelé par lui *Pitcairnia Darblayana,* provient du croisement d'un *Pitcairnia* indéterminé avec le *P. corallina,* et dont l'autre, qui reçoit le nom de *P. Maroni,* est issu de la fécondation croisée des *P. corallina* et *Altensteinii.* La présentation de ces deux nouveautés lui vaut une prime de deuxième classe.

Dans la note dont il a accompagné ses plantes, M. Maron dit que les graines de son *Pitcairnia* × *Darblayana* ont été semées au mois d'octobre 1883. La première floraison des plantes qui en sont venues a eu lieu en 1887. Il suffit d'un très léger tuteur pour soutenir la tige florifère de cet hybride, malgré sa hauteur, qui atteint ou dépasse même un mètre. En outre, l'effet décoratif qu'il produit date du développement de cette tige, qui est colorée en rouge vif, et commence ainsi plus de deux mois avant que les fleurs s'épanouissent.

8° Par M. Bühler, architecte-paysagiste, rue de Grenelle, 147, à Paris, une très belle inflorescence du *Rhododendron argenteum* qui ne réunit pas moins de vingt-sept grandes et belles fleurs blanches. Le pied sur lequel elle a été cueillie en portait sept semblables. Une prime de troisième classe est accordée pour cette présentation.

Dans sa lettre d'envoi, M. Bühler dit que le *Rhododendron argenteum* supporte la pleine terre à Cherbourg, mais qu'il est fort peu probable qu'il pût résiter de même sous le climat de Paris. Cette belle espèce fleurit rarement.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A ce propos, M. André (Ed.) obtient la parole et exprime l'idée que les Comités devraient pouvoir être autorisés à formuler des propositions de récompenses d'un ordre supérieur à celui des primes qui, sur leur demande, sont accordées pour des présentations faites aux séances. En effet, dit-il, les objets présentés peuvent avoir des mérites fort dissemblables. Si la plupart se recommandent par la vigueur de leur végétation ou la beauté de leur floraison, qui sont le plus souvent les résultats

d'une culture bien dirigée, il en est auxquels leur nouveauté donne un intérêt bien supérieur, et cependant les récompenses accordées pour ceux-ci sont également des primes qui ne peuvent dépasser le degré de celles dont la simple culture détermine l'attribution. M. André (Ed.) est donc d'avis qu'une plante nouvelle devrait motiver une récompense plus élevée qu'une plante déjà connue mais bien cultivée, et devrait par suite valoir plus qu'une prime, même de première classe, à celui qui l'a obtenue, et il propose de modifier le règlement dans ce sens.

M. le Président renvoie cette proposition à l'examen du Conseil d'Administration.

A la suite des présentations, M. le Président appelle l'attention de ses collègues sur des plans et dessins qui ont été exposés dans le grand vestibule de la salle des séances ; ce sont les pièces du concours qui vient d'être jugé à Lisbonne et qui avait pour objet la création, dans cette capitale, du parc de la Liberté. Le Comité de l'Art des jardins a examiné attentivement ces plans, et il en a fait l'objet d'un Rapport qui a été rédigé par son Secrétaire, M. Thays.

Sur l'invitation que lui adresse M. le Président, M. Thays donne lecture de ce Rapport.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Magny, Président de la Société d'Horticulture de Coutances, annonce l'envoi d'une note dans laquelle il a consigné les résultats d'expériences dans lesquelles il est parvenu, au moyen d'un badigeonnage avec la bouillie bordelaise légèrement modifiée dans sa composition, à délivrer ses arbres fruitiers de divers animaux qui les dévastaient. La note jointe à cette lettre est renvoyée à la Commission de Rédaction.

2° Une lettre par laquelle M. Maurice de Vilmorin fait hommage à la Société, pour sa bibliothèque, au nom de la maison Vilmorin-Andrieux, de deux exemplaires de la 7e édition de l'ouvrage intitulé : *Instructions pour les semis de fleurs de pleine terre*, par VILMORIN-ANDRIEUX et Cie (In-8 de 151 pag. et fig. Paris, 1887). — M. le Président remercie, au nom de la

Société, la maison Vilmorin-Andrieux pour le don de cet ouvrage dont le succès dit assez l'utilité.

3° Une lettre de M. J. Barigny, Vice-Président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), qui annonce que cette Société tiendra, à l'occasion de son cinquantenaire, une grande Exposition horticole, à Meaux, les 7, 8 et 9 septembre prochain.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale le programme de l'Exposition que la Société d'Horticulture de l'Allier doit tenir à Moulins, du 31 juillet au 5 août 1888, et l'annonce de deux Expositions organisées par la section florale de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing (Nord), dont l'une sera spéciale pour les Roses et aura lieu du 23 au 25 juin 1888, tandis que l'autre, qui sera internationale, aura pour objet les Chrysanthèmes et s'ouvrira le 17 novembre 1888.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport sur le mode de culture à contre-saison des Reines-Marguerites pratiqué par M. Schwartz, jardinier à Bagneux ; M. Savoye père, rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

2° Compte rendu de l'Exposition tenue à Nice du 25 au 29 février 1888, par M. H. de Vilmorin.

M. Hébrard (Laurent) appelle l'attention de ses collègues sur la situation que font à l'Horticulture les lois et règlements motivés par l'invasion du Phylloxéra. Les seuls établissements, dit-il, qui puissent expédier librement des végétaux sont ceux dans lesquels la Vigne n'est pas cultivée ; or, dans le douzième arrondissement, quatre seulement se trouvent dans ces conditions. C'est dire que les exportations de plantes sont ainsi interdites. Le Phylloxéra existe-t-il donc dans le département de la Seine pour qu'il soit soumis à ce régime ?

M. Hardy répond que le Phylloxéra n'a pas été signalé dans le département de la Seine, car, sur la carte que publie annuellement le ministère de l'Agriculture pour indiquer l'état de

l'invasion phylloxérique, ce département ne porte pas la teinte indicative de l'existence de l'insecte ; mais il a été signalé à Arpajon, dans le département de Seine-et-Oise, ainsi que dans le département de Seine-et-Marne.

M. Verdier (Ch.) fait observer que tous les établissements d'Horticulture peuvent expédier des plantes, à la condition d'y joindre un certificat d'origine.

M. Jamin (Ferd.) ajoute que la présence de pieds de Vignes dans un établissement horticole ne crée pas une difficulté pour les expéditions, pourvu que ces Vignes soient plantées à une certaine distance des autres cultures ou qu'elles en soient séparées par un mur. Les expéditions ne sont interdites que par l'Espagne et l'Italie, qui cependant ont le Phylloxéra.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations,

Et la séance est levée après quatre heures.

SÉANCE DU 22 MARS 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie, devant cent soixante-un Membres titulaires et quinze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de neuf nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas rencontré d'opposition. — Il apprend ensuite à ses collègues qu'un télégramme qui vient d'arriver fait connaître une nouvelle perte que la Société vient d'éprouver : c'est celle de M. Izambert père, Membre honoraire, qui faisait partie de notre Association depuis l'année 1855. Il exprime de vifs regrets au sujet de ce nouveau deuil.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Horat (Charles), jardinier au château de la Folie, près Draveil (Seine-et-Oise), une corbeille de *Fraises* Marguerite (Lebreton) et un bouquet de *Fraises* Docteur Morère. — Le Comité de Culture potagère juge les Fraises Marguerite très remarquables pour leur beauté et pour leur belle coloration obtenue dans les conditions éminemment défavorables de cet hiver; aussi demande-t-il qu'une prime de première classe soit donnée à M. Horat pour la présentation qu'il en a faite. Quant aux Fraises Docteur Morère, elles sont moins remarquables quoique belles; elles sont d'ailleurs en petite quantité. — La proposition du Comité est adoptée par la Compagnie.

2° Par M. Battut, négociant en fruits et primeurs, rue Quincampoix, 18, à Paris, divers produits potagers de primeur, savoir : une botte d'*Asperges* récoltées à Guyotville (Algérie) et une qui provient de la première récolte qui ait été faite, cette année, à Arcachon (Gironde) ; six *Artichauts* venant de Perpignan (Pyrénées-Orientales); un lot d'*Épinards* provenant de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône); enfin, un lot de *Pommes de terre* nouvelles qu'il a reçues de l'Algérie. Il est accordé pour cette présentation une prime de troisième classe.

Au nom du Comité de Culture potagère, M. Dybowski dit que les Asperges présentées comme récoltées à Guyotville sont très belles et indiquent une excellente culture. Elles donnent à penser que, avec quelques efforts, les cultivateurs algériens obtiendront sans difficulté des produits de cette nature égaux aux plus beaux de ceux que donnent les meilleures cultures forcées, sous le climat de Paris. Quant aux Asperges venues d'Arcachon, elles n'offrent rien d'extraordinaire.

M. Curé désirerait savoir dans quelles conditions sont venues les Asperges de Guyotville présentées par M. Battut. Il n'en avait pas vu encore d'aussi belles. Il savait très bien que les cultivateurs de cette localité algérienne ont fait de très beaux bénéfices par la vente de Raisins de table et de différents produits maraîchers; mais il ne croyait pas qu'ils eussent obtenu encore de pareils résultats dans la culture de l'Asperge. Si la botte de celles qui se trouvent en ce moment sous les yeux de la Compagnie a été fournie par des pieds cultivés à l'air libre,

elle est la preuve de l'influence éminemment avantageuse que le climat algérien peut exercer sur cette culture, et, dans ce cas, on voit que les cultivateurs de notre colonie africaine pourront faire, dans de bonnes conditions, une redoutable concurrence à nos maraîchers parisiens. Il désirerait donc savoir si ces Asperges sont de plein air ou si elles proviennent de cultures forcées.

M. Dybowski répond que, malheureusement, le Comité n'a reçu à ce sujet aucun renseignement.

3° Par M. Laizier, Président du Comité de Culture potagère, des *Carottes* nouvelles qu'il met, hors concours, sous les yeux de ses collègues, afin de leur montrer les bons résultats que lui donne un mode de culture imaginé par lui, et qui diffère entièrement de la marche habituellement suivie. Il sème les Carottes en planches, du 20 au 25 juillet. Quand les froids arrivent, il pose simplement des coffres sur ces planches, et on voit que, dès le moment présent, le produit qu'il récolte est tout aussi beau que l'analogue qu'on vend partout et qui est, non pas nouveau, mais conservé.

4° Par M. Bullier, amateur, un pied d'une belle Broméliacée, l'*Ortgiesia tillandsioides*, venue en panier, qu'il met sous les yeux de ses collègues, surtout pour leur montrer avec quelle facilité elle se maintient dans l'intérieur des appartements. Cette plante sert en effet, depuis trois semaines, comme objet d'ornement chez lui, et on voit qu'elle ne paraît souffrir en aucune manière de cette situation. — Une prime de troisième classe étant décernée pour cette présentation, M. Bullier déclare la réserver pour son jardinier.

5° Par M. Dugourd, jardinier chez M. le comte de Circourt, à Fontainebleau, des fleurs coupées d'*Hellébores* représentant quarante variétés sur lesquelles trente sont nouvelles. — Il lui est accordé, pour cette présentation, une prime de deuxième classe.

6° Par M. Battut, un lot de fleurs coupées de *Jacinthes* appartenant à une demi-douzaine de variétés et paraissant provenir d'une culture en pleine terre, ainsi qu'un lot de fleurs de *Camellias* accompagnées d'un rameau fleuri de la même espèce. Ces fleurs proviennent de la Villa Quincenet, située à Beaulieu (Alpes-Maritimes), qui appartient à M. Roussel.

7° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, une série de fleurs coupées de *Cinéraires*, présentées par eux hors concours, et que le Comité de Floriculture a jugées fort belles. Ils font observer qu'ils se sont bornés aujourd'hui à déposer sur le bureau des fleurs coupées, le temps étant trop mauvais pour qu'ils aient pu songer à apporter des plantes entières.

8° Par M. V. Lemoine, horticulteur à Nancy (Meurthe-et-Moselle), des branches fleuries de ses deux variétés de Lilas à fleurs doubles, *Lemoinei* et Max. Cornu. Il obtient, pour cet envoi, une prime de deuxième classe, sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière.

9° Par M. Henri de Vilmorin, des branches fleuries d'*Eucalyptus amygdalina*. — Cette présentation lui vaut une prime de deuxième classe, qu'il renonce à recevoir.

M. le Président du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière fait observer que, depuis longtemps, on cultive dans le midi de l'Europe un *Eucalyptus* auquel on donne à tort le nom d'*amygdalina* et qui n'est autre que l'*E. viminalis*. Le véritable *Eucalyptus amygdalina* n'avait pas encore fleuri en France, et les branches fleuries que la Compagnie a maintenant sous les yeux proviennent des premiers pieds de cette espèce qui aient montré leurs fleurs sur notre littoral méditerranéen. Ces pieds se trouvent dans le jardin de M. H. de Vilmorin, au Golfe Juan (Alpes-Maritimes). Il y en a là deux qui, ayant été plantés en 1882, atteignent aujourd'hui 13 ou 14 mètres de hauteur. L'*E. amygdalina* diffère de l'*E. viminalis*, avec lequel on le confond généralement, parce que ses fleurs sont portées en grand nombre sur le même pédoncule, tandis qu'elles ne se trouvent qu'au nombre de trois sur chaque pédoncule de l'*E. viminalis*. En outre, les rameaux jeunes de l'*E. amygdalina* sont roses, et ses branches sont pulvérulentes. Quant à son tronc, il a l'aspect de celui d'un Bouleau. Cette espèce, dont le développement est très rapide, comme le montrent les deux individus que possède M. H. de Vilmorin, est des plus remarquables par les proportions colossales qu'il atteint dans son pays natal, l'Australie. Là, on en a trouvé des pieds qui n'avaient

pas moins de 500 pieds anglais, c'est-à-dire 152^{m},50 de hauteur, et qui dépassaient, par conséquent, en hauteur tous les arbres connus, y compris les gigantesques Séquoias de la Californie. Il paraît que plusieurs pieds de cette espèce viennent de fleurir cette année, car hier on en voyait des branches en fleurs à l'étalage de plusieurs fleuristes.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre datée de Gand (Belgique), par laquelle M. Jules Burvenich, Secrétaire-adjoint de la chambre syndicale des Horticulteurs belges, demande le concours de la Société nationale d'Horticulture de France au Meeting international d'Horticulteurs qui, organisé par cette chambre, sera tenu à Gand, du 14 au 22 avril prochain, date qui coïncide avec celle de l'Exposition quinquennale de la Société royale d'Horticulture et de Botanique de cette ville.

2° Une lettre-circulaire, par laquelle M. le Président de la Société d'Horticulture de Picardie annonce que cette Société tiendra une Exposition générale d'Horticulture, à Amiens, les 2, 3 et 4 juin prochain.

Comme pièces de correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale : 1° l'annonce des Expositions horticoles qui auront lieu : à Corbeil, les 15, 16 et 17 septembre prochain ; à Sens, du 16 au 25 juin prochain ; à Valognes, du 1er au 4 septembre prochain ; 2° une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative au Congrès des Sociétés savantes qui aura lieu au mois de mai prochain. M. le Ministre invitant la Société nationale d'Horticulture à se faire représenter a cette grande réunion, le Bureau a désigné comme ses délégués MM. Chatin, Max. Cornu, P. Duchartre et Prillieux ; 3° l'*Annuaire*, compte rendu pour l'année 1887 publié par la Société dite des Jardiniers horticulteurs du département de la Seine.

M. Maurice de Vilmorin, Président du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, se conformant à l'article 33 du règlement, fait une conférence sur les Séquoias de la Californie.

Celui de ces arbres, dit-il, dont on a le plus parlé est le *Sequoia gigantea* ENDL., que, sans motifs suffisants, les Anglais appellent souvent *Wellingtonia*, tandis que les Américains du Nord le nomment *Washingtonia;* il est exclusivement californien. On le trouve uniquement sur le versant occidental de la Sierra Nevada, sur une bande étroite, dirigée du Nord-Ouest au Sud-Est, longue de 240 milles, qui s'étend depuis la partie méridionale du comté de Placer, où se trouve le bois de Calaveras, jusqu'à la limite sud du comté de Tulare. Dans cette étendue, il forme quelques massifs peu étendus, distincts et séparés, dont les plus connus, parce qu'ils sont les plus abordables, sont, au Nord, celui de Calaveras, et, au Sud, celui de Mariposa, que M. Maur. de Vilmorin a visité, et dans lequel ont été prises plusieurs grandes et fort belles photographies qu'il met sous les yeux de ses collègues. Dans la portion septentrionale de cette bande, sous 38° de latitude N., il existe un nombre peu considérable de vieux pieds, et fort peu de jeunes individus, ce qui montre que le repeuplement ne s'y fait que faiblement; au contraire, dans sa partie méridionale, à 36°,5 — 37° de latitude N., les jeunes arbres sont beaucoup plus nombreux et d'âges plus divers. Naturellement, l'altitude de la bande augmente à mesure qu'elle s'étend plus au Sud, et, dans ce sens, partant de 1400 mètres, elle arrive à 1800 mètres. Dans toute son étendue, les points où se trouvent les Séquoias présentent la même nature de sol : ce sont des terres sableuses et fraîches; de là on a pensé (Asa Gray), que c'est par suite du dessèchement de la région que les peuplements de ces arbres se sont réduits de siècle en siècle. Toutefois, M. Meehan a fait remarquer que, soit à Calaveras, soit à Mariposa, il en existe de beaux sujets sur des bourrelets de sable très sec, mais qui se trouvent à proximité d'endroits frais ou même marécageux; or, comme sur ces places sèches on ne voit pas de jeunes individus, il pense que là le terrain s'est desséché et que, par suite, les graines n'y rencontrent plus assez d'humidité pour germer. A l'altitude où se trouvent les Séquoias gigantesques, le climat est doux et uniforme. Pendant l'hiver, la neige ne persiste que deux mois au plus et les gelées ne sont pas très rigoureuses ; ce qui est dû en grande partie à

ce que sur les côtes de la Californie règne un courant marin tiède, analogue au Gulf Stream, ou courant du golfe, qui existe dans l'Atlantique; pendant l'été, la chaleur, qui devrait être forte sous cette latitude, est tempérée par des brumes fréquentes qui, en outre, ont l'avantage d'obvier aux inconvénients qu'entraînerait la rareté des pluies. Il y a là, en somme, toutes les conditions de l'un de ces climats que l'on qualifie de climats marins.

Le *Sequoia gigantea* Endl. ou l'arbre géant de la Californie, comme on le nomme souvent, acquiert des proportions qui justifient bien sa dénomination spécifique. On en connaît plusieurs sujets qui atteignent de 75 à 90 mètres de hauteur; on en a même cité comme arrivant à 119 mètres. Avec cette élévation considérable, dont on peut prendre une idée en songeant que nos plus grands arbres européens ne dépassent pas 40 mètres et au plus 45 mètres, le tronc du géant californien a une épaisseur plus que proportionnée. L'individu qui a été baptisé Grizzly Geant, l'un de ceux qui font partie du massif de Mariposa, a été mesuré par M. Maur. de Vilmorin, qui lui a trouvé 95 pieds ou environ 31 mètres de tour, ce qui donne environ 10 mètres de diamètre. Près de King's River, à l'extrémité sud de la station, il s'en trouve un pied qui mesure $11^{m},20$ de diamètre. L'élévation des vieux arbres, quelque grande qu'elle soit, n'est généralement pas encore ce qu'elle pourrait être, attendu que, lorsque leur sommité dépasse celle des arbres environnants, elle est brisée, le bois en étant peu résistant, soit par le vent, soit par le poids de la neige qui s'y amasse. La force de la végétation se porte alors sur les branches latérales.

Quel est l'âge que peuvent avoir ces géants végétaux? On a d'abord supposé qu'il s'élevait à un très grand nombre de siècles; mais des observations précises ont amené à réduire notablement ces premières exagérations. M. Meehan a constaté sur de jeunes sujets que six couches ligneuses annuelles forment une épaisseur de bois, dans le sens du rayon, égale à un pouce anglais ($0^{m},025$), tandis que, pour former la même épaisseur, dans des arbres vieux, il faut dix-huit couches. La moyenne est ainsi de douze couches annuelles par pouce d'épaisseur; par

suite, un mètre d'épaisseur de bois comprend 472 couches et correspond à tout autant d'années d'existence, puisqu'il est reconnu qu'il ne se forme qu'une couche de bois par année. On peut déduire de là que le Grizzly Geant doit être âgé de deux mille trois cents ans.

Le bois du *Sequoia gigantea* est très léger, mou, cassant; le grain en est grossier, compact ; il a une durée remarquable quand il est en contact avec la terre; le cœur en est rouge clair et se fonce beaucoup à l'air, tandis que l'aubier est blanc et mince; on ne l'emploie guère que sur place et pour des usages assez secondaires. Soumis à des expériences comparativement à un grand nombre d'autres bois, il n'est arrivé qu'au 295e rang sur 310 sous le rapport de l'élasticité, et au 288e rang sur 310 quant à sa résistance à la rupture. Sa densité est très faible, puisqu'il ne pèse que 288 grammes par décimètre cube, et même comme bois de chauffage il a très peu de valeur.

On voit qu'il n'y a intérêt à cultiver en Europe le *Sequoia gigantea* qu'à titre d'arbre d'agrément. Or, la culture n'en est pas aussi facile qu'on aurait pu l'espérer. Il a, en effet, des exigences particulières aux points de vue du sol et du climat. Originaire d'un pays sans grands extrêmes de température, et d'un sol à la fois léger et humide, il a besoin de retrouver là où on le plante des conditions aussi peu éloignées que possible de celles-là. Il a très médiocrement réussi en Angleterre. En France, il en existait plusieurs assez beaux sujets; mais comme il ne peut supporter des gelées inférieures à —23° ou —24° C., il a succombé presque partout pendant le rigoureux hiver de 1879-80. M. Maur. de Vilmorin cite comme ayant alors résisté un pied, haut actuellement de 20 mètres, qui se trouve à Versailles, chez M. Bertin; un autre, haut d'environ 15 mètres, qui existe à Verrières et qui a été fatigué par le froid; enfin, un troisième qui, ayant été planté dans les Landes, en 1862 ou 1863, mesure aujourd'hui 15 ou 16 mètres de hauteur. Celui-ci, qui avait été donné par Mme Louis de Vilmorin, est très vigoureux. Tout porte à penser que les localités où il prendra le plus beau développement sont les parties les moins sèches de notre Midi et le Portugal.

L'honorable conférencier entretient ensuite plus brièvement

ses collègues de la seconde espèce du genre *Sequoia*, le *S. sempervirens* Endl. Celui-ci est encore un très grand arbre, mais qui reste au-dessous des plus fortes proportions du précédent; il atteint de 61 à 92 mètres de hauteur, sur 2^{m},50 à 7 mètres d'épaisseur. Comme il vient le plus souvent par pieds isolés et jamais en massifs serrés, il forme une superbe pyramide garnie de branches sur la plus grande partie de sa longueur. Il ne croît naturellement qu'en Californie, depuis le nord de cet État, par 41° de latitude N., jusqu'à Monterey, par 36° de latitude N. Il acquiert sa plus grande beauté dans les parties de ce pays qui sont situées au nord de la baie de San Francisco. Il s'éloigne peu de la mer, et ne s'élève guère sur les côteaux et montagnes, dont il habite le versant occidental, plus haut que 200 mètres d'altitude. Il aime surtout les situations basses, abritées et humides, le bord des ruisseaux et des ravins. Son tronc présente cette particularité que l'écorce très épaisse, de couleur brunâtre et de faible consistance, dont il est revêtu sur les vieux sujets est facilement entamée par les Pics, qui y cachent des glands de différents Chênes verts du pays (*Quercus chrysolepis* et *aquifolia*), ainsi que des graines de Conifères (*Abies Douglasii*). Cette espèce a la propriété de donner des rejets sur ses souches coupées un peu au-dessus de terre; aussi, en voit-on souvent des pieds jumeaux. Son bois est sensiblement moins mauvais que celui de l'espèce précédente : il est léger, mou, très cassant; bien que le grain en soit un peu grossier, il est susceptible de prendre un beau poli. Le cœur en est d'un beau rouge clair, tandis que l'aubier est jaunâtre. Son poids est de 420 grammes par décimètre cube; son élasticité et sa résistance à la rupture sont faibles, quoique sensiblement supérieures à celles du précédent. La résistance de l'arbre à la gelée est à peu près la même que celle du *Sequoia gigantea*. Cultivé, il réussit mieux que celui-ci en Angleterre, surtout en Écosse. En France, l'un des plus beaux individus qu'on en connaisse se trouve dans la propriété de M. Herpin de Frémont, entre Valogne et Cherbourg. A Verrières, il en existe un haut de 12 à 14 mètres, qui a perdu sa flèche pendant l'hiver de 1879-80, sur une hauteur de 4 à 5 mètres, et qui, depuis cette époque, se refait lentement.

On en cite un pied de 20 mètres de hauteur comme se trouvant à Manosque (Basses-Alpes).

Les applaudissements de la Compagnie montrent avec quelle satisfaction elle a entendu la conférence faite par M. Maurice de Vilmorin.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux du Comité des Arts et Industries horticoles, par M. Touéry, Secrétaire de ce Comité.

2° Rapport sur la 4e édition de *L'art de greffer,* par M. Ch. Baltet; M. J. Luquet, Rapporteur.

3° Rapport sur le *Manuel de l'acclimateur*, publié par M. Ch. Naudin; M. P. Duchartre, Rapporteur.

Les conclusions de ces deux Rapports, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

4° Compte rendu de l'Exposition horticole de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, tenue du 26 au 29 janvier 1888, par M. L. Argence.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée vers quatre heures.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 8 MARS 1888

MM.

1. Comtal, architecte-paysagiste, rue des Pyramides, 23, à Lille (Nord), présenté par MM. Deny et E. Bergman.
2. Daigrement (Georges), propriétaire, à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par M. L. Thibaut.
3. Julien (Narcisse), rue de la Bourse, 3, à Paris, présenté par MM. Margottin fils et Coulombier père.
4. Pérot (Adolphe), jardinier-chef chez M. de Vaumoret, propriétaire, à Massy (Seine-et-Oise), présenté par MM. Billard (Alexandre) et Hummel.

6. Podevin, constructeur de chauffages, à Meudon (Seine-et-Oise), présenté par MM. Lequin et Delaville.
7. De Saint-Victor, au château de Ronno, par Amplepuis (Rhône), et rue du Bac, 108, à Paris, présenté par MM. Ch. Joly et A. Bleu.
8. Sautel, horticulteur-grainier, à Salon (Bouches-du-Rhône), présenté par MM. A. Bleu et Verlot.
9. Vayriot, fabricant de châssis, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), présenté par MM. L. Dallé et A. Bleu.

DAMES PATRONNESSES

Mesdames

1. Bergman (F.), à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne), présentée par MM. F. Bergman et E. Bergman.
2. Giroux, propriétaire au Vésinet (Seine-et-Oise), présentée par MM. Jolibois et Hardy.
3. Daigrement (Georges), à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise), présentée par MM. Thibaut et Hardy.
4. Duplessy (Émile), propriétaire, boulevard Montmorency, 7 *bis*, à Paris, présentée par MM. Lacombe et Vallois.
5. Mettez (O.), avenue Victoria, 1, à Paris, présentée par MM. R. Jolibois et E. Verdier.

SÉANCE DU 22 MARS 1888

MM.

1. Buteau (François), cantonnier-chef des plantations, cité Guénot, à Paris, présenté par M. Chargueraud.
2. Clinard (Théophile), constructeur de chauffages de serres, rue de la Légion-d'Honneur, 43 et 45, à Saint-Denis (Seine), présenté par MM. Cochu et A. Bleu.
3. Fougeu (Émile), directeur de la maison Clinard, rue de la Légion-d'Honneur, 43 et 45, à Saint-Denis (Seine), présenté par MM. Cochu et A. Bleu.
4. Ginouze aîné, place Dauphine, 15, à Paris, présenté par MM. Battut et E. Delamarre.
5. Himbeaux (Hippolyte), rue des Petites-Murailles, à Gennevilliers (Seine), présenté par MM. A. Cauchin et L. Deulin.
6. Jubelin (J.), fabricant de grillages métalliques, boulevard Poissonnière, 12, à Paris, présenté par MM. L. Chauré et P. Lusseau.
7. Lambert (Émile), jardinier-chef du marquis de Beauvoir, au châ-

teau de Sandricourt, par Méru (Oise), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.

8. Schneider (Numa), jardinier-chef du comte de Kergorlay, au château de Fresseuse, par Bornel (Oise), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.

9. Werner (Joseph), rue Borghèse, 10, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Bauer, Latour et E. Delamarre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 1888

Algérie agricole (L'), bulletin de la Colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Économie rurale, nos 164 à 169. Paris; in-4.

Almanach de l'Ain pour 1888. Annuaire de la Société d'Horticulture. Bourg; in-12.

Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde, 42e année; 4e trimestre, 1887. Bordeaux; in-8.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire, nos 7 à 12 de 1887. Tours; in-8.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente, décembre 1887. Angoulême; in-8.

Annales de la Société d'Émulation, Agriculture, Lettres et Arts de l'Ain, octobre, novembre et décembre 1887. Bourg; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, septembre, octobre 1887. Toulouse; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, janvier-février 1888, no 36. Chaumont; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier, nos 6 et 8. Moulins; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, nos 4 et 5, juillet à octobre 1887. Montpellier; in-8.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, nos 22, 23, 24 et 25. Troyes; in-8.

Annales de la Société régionale d'Horticulture du Raincy, résumé général des travaux de la Société en 1887. Paris; in-8.

Annales du Commerce extérieur, 12e fascicule de 1887, 1er, 2e et 3e fascicules de 1888. Paris; in-8.

Annales forestières, Revue des Eaux et Forêts, Économie forestière, Reboisement, etc., nos 2 à 6. Paris; in-8.

Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée, 34e an., 1887. La Roche-sur-Yon; in-8.

Annuaire de la Société nationale d'Agriculture de France, année 1888. Paris; in-12.

Annuario della R. Scuola superiore d'Agricoltura in Portici (Annuaire de l'École R. supérieure d'Agriculture de Portici), vol. V, fasc. 3 et 4. Naples; gr. in-8.

Apiculteur (*L'*), journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire, par M. H. Hamet, nos 1, 2, 3 et 4, janvier à avril 1888. Paris; in-8.

Boletim da Sociedade Broteriana (Bulletin de la Société Brotérienne), vol. V, 1887, fasc, 3. Coïmbre; in-8.

Bon Cultivateur (*Le*), organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, nos 1 à 13 de 1888. Nancy; feuille in-4.

Bulletin-Annuaire de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux, nos 1, 2, 3 et 4. Meaux; in-8.

Bulletin bimensuel de la Société nationale d'Acclimatation de France, 5 et 20 janvier, 5 et 20 février, 5 et 20 mars 1888. Paris; in-8.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers, mars à décembre 1887. Poitiers; in-8.

Bulletin de la Société botanique de France, comptes rendus des séances. tome XXXIV, 1887, no 7, et tome XXXV, 1888, no 1. Paris: in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, novembre-décembre 1887. Nancy; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes, nos 33 et 34. Charleville; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, 3e cahier de 1887. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, septembre à octobre 1887. Boulogne-sur-Mer; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise), 4e trimestre de 1887. Pontoise; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, novembre et décembre 1887, janvier, février et mars 1887. Poligny; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, décembre 1887 et janvier 1888. Paris; in-4.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, décembre 1887, 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars 1888. Paris, in-8, et *Comptes rendus des travaux de la Société des Agriculteurs de France*, session de 1888, 1er, 2e et 3e fascicules. Paris; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres, 2e semestre de 1887. Niort; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais, janvier 1888. Beauvais; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, janvier et février 1888. Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Dôle, 3e et 4e trimestres de 1887. Dôle; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres de 1887. Fontenay-le-Comte; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève, janvier 1888. Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise), janvier, février, mars et avril 1888. Clermont; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers, janvier 1888. Coulommiers; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise), année 1887. Étampes; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis, janvier, février et mars 1888. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe, 1er trimestre de 1888. Le Mans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne, 2e semestre de 1887. Alençon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie, septembre, octobre, novembre, décembre 1887, janvier et février 1888. Amiens; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye, avril à décembre 1887. Saint-Germain-en-Laye; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, 4e trimestre de 1887. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture du canton de Dammartin (Seine-et-Marne), 1er semestre de 1887, Dammartin; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons, décembre 1887. Soissons; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture de la Côte-d'Or, septembre, octobre, novembre, décembre 1887 et janvier et février 1888. Dijon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Épernay, janvier, février et mars 1888. Épernay; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, novembre et décembre 1887. Épinal; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture du Cher, t. III, 2e semestre de 1887. Bourges, in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, décembre 1887 et janvier 1888. Chartres; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura), 11e an., 1887. Arbois; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims, février et mars 1888. Reims; in-8.

Bulletin de la Société horticole du Loiret, 3e trimestre de 1887. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société philomatique de Paris, années 1886-1887. Paris; in-8.

Bulletin de l'Association pour la protection des Plantes, n° 6. Genève; in-8.

Bulletin de l'Association professionnelle de Saint-Fiacre, mars 1888. Paris; in-8.

Bulletin de la Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot, années 1886 et 1887. Yvetot; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes, 4e trimestre de 1887. Vincennes; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France, an. 1887, nos 9 et 10; année 1888, n° 1. Paris; in-8.

Bulletin d'Insectologie agricole, journal mensuel de la Société centrale d'Agriculture et d'Insectologie, septembre et octobre 1887, janvier 1888. Paris; in-8.

Bulletin. Documents officiels, Statistique, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'Étranger. 6e année, n° 8. Paris; in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, janvier, février et mars 1888. Lille; in-8.

Bulletin du Comice agricole et Société de Viticulture, d'Horticulture et d'Apiculture de Brioude, nos 25 et 26. Brioude; in-8.

Bulletin du Comice viticole et horticole du canton de Cadillac (Gironde). Bordeaux; in-8.

Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier, janvier 1888. Moulins; in-8.

Bulletin-Journal, organe mensuel de la Société et des Comices du département des Alpes-Maritimes, décembre 1887, janvier et février 1888. Nice; in-8.

Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, janvier, février, mars et avril 1888. Mantes; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, février et mars 1888. Chalon-sur-Saône; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, janvier et février 1888. Lyon; in-8.

Bulletin officiel du syndicat des Viticulteurs du département d'Alger, décembre 1887 et janvier 1888. Alger; in-8.

Bulletin semestriel de la Société d'Agriculture de Joigny, janvier à juin 1887. Joigny; in-8.

Bulletin trimestriel de la Société botanique de Lyon, juillet à décembre 1887. Lyon; in-8.

Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Limoges, octobre, novembre et décembre 1887. Limoges; in-8.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers de janvier, février et mars 1888). Florence; in-8.

Chronique horticole, journal de la Société d'Horticulture de l'Ain, nos 25, 26 et 27. Bourg; feuille in-4.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, nos 1 à 13, année 1888, et *Table des Comptes rendus* pour le 1er semestre de 1887. Paris; in-8.

Economista (L') (L'Économiste, gazette hebdomadaire : science économique, finances, commerce, banques, chemins de fer, intérêts privés; no du 25 mars 1888). Florence; in-4.

France agricole (La), journal des Syndicats agricoles, nos 1 à 14. Paris; feuille in-4.

Gartenflora (Flore des jardins, Bulletin pour l'Horticulture et la Botanique, fondé par M. Ed. Regel, édité par M. le professeur Dr L. Wittmack, de Berlin; cahiers des 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars, 1er avril 1888). Berlin; in-8.

Het nederlandsche Tuinbouwblad (Feuille horticole néerlandaise, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, nos 1 à 13 de 1888). Arnhem; feuille in-4.

Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar, par M. Alfred Grandidier, 15e, 16e et 17e fascicules. Paris; in-4.

Idée moderne (L'), journal d'initiative individuelle, économique, scientifique, etc., 1er février, 1er et 15 mars 1888. Paris; feuille in-4.

Illustrierte Monatshefte für die Gesamt-Interessen des Gartenbaues (Bulletin mensuel illustré pour l'ensemble des intérêts de l'Horticulture, cahiers de janvier, février et mars 1888). Munich et Leipzig; in-8.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, publié par les Sociétés d'Agriculture de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn, novembre et décembre 1887, janvier 1888. Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, de la Ferme et des Maisons de campagne, de la Zootechnie, de la Viticulture, de l'Horticulture, etc., par M. Henry Sagnier, nos 979 à 990. Paris; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, janvier, février et mars 1888. Paris; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, nos 7 à 12 de 1887. Versailles; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, à Lille (Palais-Rameau), janvier, février et mars 1888. Lille; in-8.

Journal des Campagnes, journal d'Agriculture progressive, industrie agricole, 33e an., 1888, nos 1 à 3, 5 à 13. Paris; feuille in-4.

Journal des Roses, publication mensuelle spéciale, par MM. S. Cochet, P. Cochet et C. Bernardin, janvier, février et mars 1888. Paris; in-8.

Journal de vulgarisation de l'Horticulture, recueil de jardinage pratique, par M. Vauvel, nos 9 et 10 de 1887, 1 et 2 de 1888. Paris; in-8.

Le Musée, Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), novembre 1887 et février 1888. Clermont; in-8.

Lyon horticole, revue bi-mensuelle d'Horticulture, publiée avec la collaboration de l'Association horticole lyonnaise, par M. Viviand-Morel, nos 1 à 6 de 1888. Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture, dans le duché du Limbourg, nos de décembre 1887, janvier et février 1888). Maëstricht; in-8.

Maison de Campagne (La), journal horticole et agricole illustré des châteaux, des villas, par M. L. de la Roque, nos 1 à 7. Paris; in-4.

Maître Jacques, journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, janvier et février 1888. Niort; in-8.

Marseille horticole, Journal de l'Association horticole marseillaise, décembre 1887, janvier, février et mars 1888. Marseille; in-8.

Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise, 1887. Versailles; in-8.

Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, tome XXV, 1887. Cherbourg; in-8.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, nos de février et mars 1888). Darmstadt; in-8.

Moniteur d'Horticulture (Le), organe des amateurs de jardins et d'Orchidées, par M. Lucien Chauré, 10 et 25 janvier, 10 et 25 février, et 25 mars. Paris; in-8.

Nouvelles de Paris (Les), finances, politique, commerce et industrie, nos 1 à 14, du 1er janvier au 1er avril 1888. Paris; feuille in-folio.

Orchidophile (L'), journal des amateurs d'Orchidées, par M. Godefroy-Lebeuf, nos 81 et 82. Argenteuil; in-8.

Petit Cultivateur (Le), protection douanière, crédit à l'Agriculture,

augmentation de la production nationale, nos 153 à 195. Paris; feuille in-8.

Pomologie française (*La*), Bulletin de la Société pomologique de France, n° 2, année 1888. Lyon; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, décembre 1887 et janvier 1888. Marseille; in-8.

Revue horticole, journal d'Horticulture pratique, par MM. E.-A. Carrière et Ed. André, nos 1 à 7, janvier à avril 1888. Paris; in-8.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, cahiers de janvier et février 1888). Rome; in-8.

Sempervirens, geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens, feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture des Pays-Bas, nos 2 à 13 de 1888). Amsterdam; feuille gr. in-4.

Seventeelh annual Report of the Secretary of the State horticultural Society of Michigan (17e rapport annuel du Secrétaire de la Société d'Horticulture du Michigan). Lansing; 1887; in-8 de XIII et 587 pages.

Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure (Extrait des travaux de la), 3e et 4e trimestres de 1887 et 1er trimestre de 1888. Rouen; in-8.

Société centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (Compte rendu des travaux de la), année 1887. Rennes; in-8.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, La Provence agricole et horticole, décembre 1887, janvier et février 1888. Toulon; in-8.

Société d'Agriculture du département du Cher, bulletin n° 15, an. 1887, et bulletin n° 1 de l'année 1888. Bourges; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, 23 décembre 1887, 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, et 9 mars 1888. Paris; in-12.

Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmorency, bulletin des travaux de la Société, 4e trimestre de 1887. Montmorency; in-8.

Société d'Horticulture de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, décembre 1887. Cannes; in-8.

Société d'Horticulture de la Gironde (Nouvelles annales de la), octobre, novembre et décembre 1887. Bordeaux; in-8.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Corbeil, année 1887. Corbeil; in-8.

Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine, bulletin n° 18. Nogent-sur-Seine; in-8.

Société d'Horticulture de Villemomble, Annales et Résumé des travaux, années 1886-1887. Le Raincy; in-8.

Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, bulletin agricole. Évreux; in-8.

Société nantaise d'Horticulture, Annales et Résumé des travaux, 4e trimestre de 1887. Nantes; in-8.

Sud-Est (Le), journal agricole et horticole de la 7e région agricole, décembre 1887, janvier et février 1888. Grenoble; in-12.

The american Florist (Le Fleuriste américain, journal semi-mensuel pour le commerce, nos des 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars 1888). New-York et Chicago; in-4.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, nos des 14, 21, 28 janvier, 4, 11, 18, 25 février, 3, 10, 17, 24 et 31 mars 1888). Londres; in-4.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, fondée en 1841; nos des 14, 21, 28 janvier, 4, 11, 18, 25 février, 3, 10, 17 et 31 mars 1888). Londres; in-4.

Viestnick Sadovodstva, Plodovodstva i Ogorodnitchestva (Le Messager de l'Agriculture, de l'Arboriculture et de l'Horticulture, nos 41 à 52 de 1887). Saint-Pétersbourg; in-8.

Vigneron champenois (Le), Viticulture, Agriculture, Horticulture, Commerce et Industrie, nos 1 à 13. Reims; feuille in-folio.

Wiener illustriste Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, cahiers de janvier, février et mars 1888). Vienne; in-8.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 52 de 1887, 3 à 10 de 1887). Carlsruhe; in-4.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de novembre et décembre 1887, janvier-février 1888). Munich; in-4.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur le produit comparé du plant d'Asperges male et femelle (1),

par M. Beurdeley.

Lors du Congrès tenu, l'année dernière, au siège de la Société, la trente-neuvième question, relative à la culture des Asperges, m'a suggéré l'idée de soumettre à l'attention de nos collègues le résultat d'une expérience que j'ai faite sur une plantation datant de six années.

Partant de cette donnée que, au moment de la floraison, il est facile de reconnaître, sur chaque pied d'Asperges, même encore jeune, la différence des organes sexuels qui le caractérisent, j'ai eu l'idée de rechercher si l'un des deux plants, mâle ou femelle, ne serait pas plus productif que l'autre.

Voici comment j'ai procédé :

Avant de couper les tiges, avant l'hiver, j'ai distingué, par une étiquette, la plante mâle de la plante femelle, c'est-à-dire ayant produit des graines, afin qu'au printemps, à la récolte et jusqu'à la cessation de la production, au 24 juin, on pût compter le nombre d'Asperges recueillies séparément sur chaque pied mâle et sur chaque pied femelle.

Voici quel a été le résultat de cette expérience :

Sur 12 pieds étiquetés *femelle*, j'ai récolté, en moyenne, 76 Asperges, soit environ 6 Asperges 1/2 par pied, le plus productif m'en ayant donné jusqu'à 16.

Sur 20 pieds étiquetés *mâle*, j'ai récolté 244 Asperges, soit environ 12 par pied, le plus productif en ayant rapporté jusqu'à 19. Ce premier résultat tendrait donc à faire penser que le plant mâle serait plus productif que le plant femelle.

J'aurais désiré poursuivre l'expérience une seconde année avant

(1) Présentée le 26 janvier 1888.

d'en communiquer le résultat à la Société. Une circonstance indépendante de ma volonté ne m'ayant pas permis de le faire, il m'a paru qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt que l'un ou l'autre de nos collègues voulût bien se charger de la réitérer, même sur une plus large échelle, avant d'en fixer la conclusion.

Emploi du sulfate de cuivre appliqué aux arbres fruitiers sous forme de bouillie bordelaise modifiée, dans deux cas particuliers (1),

par M. Magny, Président de la Société d'Horticulture de Coutances.

Premier cas.

Tous les ans, vers les mois de février et de mars, alors que les boutons à fruit commencent à grossir sur les arbres fruitiers, à quelque espèce qu'ils appartiennent, des oiseaux (les Bouvreuils et les Mésanges notamment) s'abattent dans les jardins de notre contrée et vident ces boutons au point de compromettre la récolte des fruits dans une forte proportion.

Ayant eu recours sans le moindre succès à divers moyens pour me mettre à l'abri de ces maraudeurs, j'ai eu l'idée, l'année dernière, de couvrir entièrement mes arbres, surtout les bambourdes à fruit, de la bouillie suivante :

Chaux, 2 kilogrammes à éteindre, dans 4 litres d'eau ;

Sulfate de cuivre, 1 kilogramme à dissoudre à chaud, dans 12 litres d'eau.

Mélanger les deux, chaux et sulfate; ajouter ensuite de l'argile pour donner de la consistance et 500 grammes de suie.

Je me basais sur ce que le sulfate de cuivre étant un poison, l'instinct des oiseaux les en éloignerait. Quelle qu'en soit la cause, le résultat a été bon, car, sur tous mes arbres ainsi enduits, aucun bouton n'a été endommagé et la floraison s'est faite d'une manière normale.

---

(1) Note présentée le 8 mars 1883.

Cette bouillie, ainsi que je l'ai constaté, a encore l'avantage de détruire les insectes qui hivernent sous les écorces, et de combattre la tavelure des fruits.

Deuxième cas.

C'est contre un autre ennemi de mes jardins que j'ai encore employé la bouillie dont j'ai donné la formule plus haut, en augmentant un peu la proportion de sulfate de cuivre.

Tous les horticulteurs connaissent le goût très prononcé des limaçons pour les Brugnons ; depuis bien des années, j'avais presque renoncé à en récolter malgré la chasse matinale faite à leurs visiteurs. Me basant encore sur la propriété toxique du sulfate de cuivre, j'ai enduit tous les murs de mes espaliers, le tronc des arbres, ainsi que toutes les branches avec la bouillie, et j'ai eu la satisfaction de cueillir une pleine récolte de Brugnons parfaitement indemnes.

Ces faits ont été constatés par plusieurs membres de la Société d'Horticulture dont j'ai l'honneur d'être Président, et le succès me fait un devoir de les vulgariser.

Note sur le Nandina domestica (1),

par M. Harraca, pépiniériste à Pau.

Ces ravissants arbrisseaux, d'origine japonaise, méritent certainement d'être très répandus et d'être cultivés avec soin.

C'est à Pau, dans les jardins de quelques amateurs de belles plantes, notamment dans le parc de la villa Tourasse, qu'il faut voir les Nandinas pour se faire une idée exacte de leur beauté. Là, ils s'élèvent, dans une grande corbeille ou massif, plantés en touffes, de $0^{m},80$ à 2 mètres et plus de hauteur.

Le bois du Nandina ressemble assez à celui du Mahonia. Son feuillage est aussi persistant, mais beaucoup plus léger, plus

(1) Présentée le 26 janvier 1888.

gracieux, et il varie de couleur avec les saisons. Pendant l'été, il est d'un vert tendre sur les jeunes pousses et d'un vert foncé bleuâtre sur les branches. Dès les premiers jours d'octobre, il revêt des teintes variées, à reflets métalliques, puis une teinte purpurine dominante, qui s'accentue parfois jusqu'au rouge intense. La floraison de cet arbuste serait perpétuelle si la richesse du sol et la température de notre région le permettaient. Ordinairement, les premières fleurs apparaissent en juin et les dernières fin octobre. Elles sont blanches ou blanchâtres. Les fruits, d'abord verts, deviennent ensuite d'un rouge-corail. Ils sont disposés en grappes qui s'élèvent çà et là au-dessus d'un élégant et riche feuillage. Chacun de ces arbrisseaux ressemble alors à un beau bouquet de verdure et de fruits éclatants, qui persiste pendant tout l'hiver, d'octobre en avril.

Le Nandina se multiplie de graines, de boutures et de drageons.

Les graines se sèment de février à mai, dans de la bonne terre ou du terreau de couche, sous châssis ou en serre tempérée froide. La germination est lente et très irrégulière.

En novembre, les jeunes plants peuvent être placés isolément, dans de petits pots, dans une serre froide où leur végétation se continue pendant tout l'hiver. En mai, on les livre définitivement au plein air et à la pleine terre.

Les boutures se font en toute saison, mais de préférence en août ou septembre, avec des rameaux de l'année, munis ou non d'un bourrelet de vieux bois. Aussitôt qu'ils ont été séparés du pied-mère, les rameaux-boutures sont coupés à une longueur de $0^m,20$ à $0^m,30$, débarrassés d'une partie de leurs feuilles, écorcés légèrement, puis placés, au nord d'un mur, dans du sable vaseux, sous châssis froid.

Les drageons reçoivent les mêmes soins que les boutures de rameaux. En juin-juillet de l'année suivante, ces plants-boutures sont suffisamment enracinés, et sont alors placés en pleine terre.

Les Nandinas se développent dans les terres fortes, argileuses même, aussi bien que dans les terres franches, légères ou tourbeuses.

L'essentiel est que ces terres soient abondamment fumées, tenues dans un bon état de fraîcheur et labourées, si parfois elles devenaient trop compactes.

Une exposition bien éclairée et chaude favorise la production des fruits et augmente l'intensité des nuances du feuillage.

Il est quelquefois utile, pour obtenir des sujets bien touffus, de courber ou même de receper leur tige, ou deux ou trois de leurs branches principales.

Cultivés en pot, les Nandinas se dénudent à mesure qu'ils s'élèvent en hauteur. Des arrosages fréquents avec des engrais liquides empêcheraient peut-être cet accident.

RAPPORTS

Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, pendant l'année 1887 (1),

par M. J. Luquet, Secrétaire de ce Comité.

Le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière n'en était, en 1887, qu'à sa deuxième année de formation, et c'est pourquoi ses travaux n'ont pas eu toute l'importance désirable.

Comme toute chose nouvelle, il s'est vu barrer le chemin par l'hésitation... et, en outre, il a été ralenti dans sa marche par quelques difficultés temporaires.

Mais il n'y a là, pour lui, qu'une question de temps ; nous savons parfaitement que d'ici à deux ou trois ans, instruit par l'expérience et ayant montré ce qu'on peut attendre de lui, il aura déjà justifié surabondamment sa création récente et permis de mesurer toute l'importance des services qu'il est appelé à rendre.

Peut-être ne sait-on pas encore assez qu'il est aujourd'hui en bonne voie d'action. L'année 1888 se présente comme devant être très féconde en présentations diverses, et nul doute qu'à

(1) Déposé le 9 février 1888.

la fin de ladite année bien des hésitations ne soient vaincues.

La plupart des objets qui ont été apportés en 1887 étaient de nature à intéresser vivement notre Société.

Il n'a pas été constaté beaucoup de nouveautés, c'est vrai ; mais à peu près tous les arbres et arbustes présentés appartenaient à une catégorie toujours trop grande : *celle des végétaux méritants qui ne sont pas cultivés ou dont la culture a été délaissée.*

On ne saurait trop engager les personnes qui savent être en possession de plantes d'une grande valeur à les faire connaître par l'intermédiaire de notre Société, qui rayonne maintenant dans tous les pays. Nous remercions pour notre part, et au nom du Comité dont nous sommes ici l'organe, les aimables collègues qui ont bien voulu nous en soumettre.

Le Comité d'Arboriculture d'ornement ne se contente pas d'apprécier avec un soin judicieux tous les objets qui lui sont soumis ; il conserve encore, sous forme d'herbier, un spécimen de chacune des espèces ou variétés d'arbres et arbustes qui lui sont présentéos. Ce travail a été confié à notre collègue, M. Drévault, dont la compétence est bien connue. La collection recueillie comprend actuellement un grand nombre d'échantillons intéressants, tous étiquetés scientifiquement, et les amateurs pourront la consulter aussitôt que son installation dans le local des séances du Comité sera terminée. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce qu'un herbier de ce genre peut rendre de services pour l'étude des arbres et arbustes d'ornement.

Ces végétaux se trouvent là réunis avec tous leurs organes essentiels, et la distinction positive en est par conséquent facile.

Voici maintenant la nomenclature des objets apportés, avec les noms et adresses des présentateurs :

M. Arnoult-Baltard, rue de Rennes, 104, à Paris, nous montrait, en mars, des branches garnies de fleurs d'*Eucalyptus Globulus*, qu'il avait adressées de Cannes (Alpes-Maritimes). On sait que, à l'instar de la plupart de ses congénères, ce géant australien se comporte admirablement bien comme arbre de pleine terre au golfe Juan, et qu'il y fleurit abondamment.

MM. Baltet frères, horticulteurs à Troyes (Aube), nous ont envoyé toute une collection d'*Hibiscus syriacus*, vulgairement Althéa, composée de vingt et une variétés parmi lesquelles se trouvaient de nouveaux gains, et dont dix-neuf avaient la fleur double.

Les Althéas sont déjà dans tous les jardins, mais par leur beauté ils méritent d'y figurer encore plus en nombre.

M. Bergman (Ernest), jardinier en chef au domaine de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne), nous a présenté plusieurs rameaux avec fruits à maturité du *Rosa rugosa*, Rosier rugueux. Il est rare de voir à ce Rosier du Japon une fructification aussi abondante que celle qui a été constatée sur les rameaux présentés ; il arrive souvent que la coulure se manifeste sur la moitié au moins des fleurs de cet arbuste ; c'est le défaut qu'on lui reproche, car ses fruits sont d'un beau rouge écarlate et, quand il n'en possède pas, son cachet ornemental est bien amoindri. — Des branches fleuries d'*Osmanthus aquifolius*, Lour., plus connu dans les cultures sous le nom d'*O. ilicifolius*. Cet arbuste japonais, dont l'aspect rappelle celui d'un Houx, mérite doublement d'être cultivé pour la beauté de son feuillage persistant, ainsi que pour l'odeur suave de ses fleurs, qui se montrent à l'automne. De plus, l'Osmanthe à feuilles de Houx est très rustique sous le climat de Paris.

M. Bergman a aussi présenté une branche de Rosier sur laquelle des Bédéguars s'étaient formés en un certain nombre. La production appelée *Bédéguar*, qui est commune sur le genre Rosier, est, comme on le sait, due à une réunion de petits insectes nommés par Linné *Rhodites Rosæ*, dont la piqûre forme cette sorte de galle.

M. Chargueraud, professeur d'Arboriculture de la Ville de Paris, une branche en floraison du *Pittosporum Tobira*, présentée dans le but d'attirer l'attention sur la rusticité de cet arbuste qui est toujours cultivé en orangerie ; le pied qui a fourni cette branche est depuis quatre années en pleine terre, à l'air libre, et depuis sa plantation il a parfaitement résisté, sans aucun abri, aux froids de l'hiver.

M. Cornu, professeur de Culture au Muséum d'Histoire naturelle, nous a soumis des échantillons de divers végétaux

intéressants, dont quelques-uns sont nouveaux, en France, et dont les autres sont déjà anciens mais peu connus. — En voici la liste :

Branches fleuries du *Syringa pubescens* TURCZ., Lilas duveté. Cette espèce est nouvelle ; elle est originaire du nord de la Chine où elle croît naturellement ; on la doit au docteur Bretschneider, qui, en 1880, en envoya des graines au Muséum. Cet arbrisseau serait rustique sous le climat de Paris ; ses fleurs, qui se montrent dans la première quinzaine de mai, ont une odeur forte, presque nauséabonde ; elles se distinguent de celles du Lilas commun par le tube de leur corolle, qui est beaucoup plus long dans cette espèce nouvelle. D'ailleurs, les feuilles, au lieu d'être en cœur comme celles du *S. vulgaris*, sont franchement ovales. M. Decaisne avait nommé ce Lilas, *Syringa villosa*, qui serait le nom d'une espèce cultivée à Pékin, mais non encore déterminée en Europe. — Une branche fleurie d'une Borraginée encore inconnue dans les cultures, bien qu'introduite depuis longtemps au Muséum, l'*Ehretia serrata*. Ce magnifique arbuste, qui en était, paraît-il, à sa première floraison dans notre pays, a un feuillage très ornemental, consistant, et il montre d'élégantes panicules de fleurs blanches, exhalant une odeur de miel très prononcée. Il est originaire des montagnes de l'Inde ; il atteint 3 à 4 mètres de hauteur. Au Muséum, il est en pleine terre et il a déjà supporté sans abri plusieurs hivers. — Rameaux avec fruits du *Zizyphus vulgaris* ou Jujubier commun, provenant d'un pied cultivé en pleine terre au Muséum. L'arbre dont il s'agit se trouve en espalier ; il fleurit presque tous les ans et noue même ses fruits, qui tombent ensuite sans être à maturité. Cette année, quelques-uns sont restés sur une branche et y ont mûri. — Rameaux de *Citrus trifoliata*, avec fruits mûrs, provenant d'un sujet planté contre un mur, en pleine terre et abrité par un vitrage. C'est une espèce à fruits non comestibles et à fleurs peu odorantes ; mais cette présentation est intéressante en ce sens que ce *Citrus* ne mûrit généralement pas ses fruits sous le climat de Paris. — Rameaux garnis de fleurs du *Manihot carthagenense*, pris sur un pied planté en pleine terre, à l'air libre. Cette Euphorbiacée présente ainsi une assez curieuse particularité : c'est qu'étant traitée comme plante de serre chaude, elle réussit

bien, et qu'elle supporte aussi la culture de plein air dans la région de Paris, qu'elle y fleurit et mûrit même ses fruits. Elle n'aurait même pas été atteinte par l'hiver de 1879-1880.

MM. Croux et fils, horticulteurs-pépiniéristes, vallée d'Aulnay, près Sceaux (Seine), une collection importante d'arbrisseaux et arbustes d'un vrai mérite, déjà connus dans les cultures, mais dont beaucoup ne sont pas encore bien répandus, ce sont : *Buddleya Lindleyana; Ligustrum Quihoui*, aux feuilles arrondies et aux longs thyrses floraux, et *L. japonicum robustum*, l'une des meilleurs variétés du Troène du Japon; *Leycesteria formosa*, élégant arbuste du Népaul, de la famille des Caprifoliacées, trop peu cultivé; *Hypericum patulum* et *H. calycinum*, deux Millepertuis intéressants; *Clethra alnifolia*, superbe arbuste de la famille des Éricacées, aux fleurs blanches, disposées en grappes, légèrement odorantes; le Clethra à feuilles d'Aulne a besoin pour vivre d'un sol un peu humide et d'une exposition tant soit peu ombragée. — *Cassia marylandica*, aux grappes de fleurs jaune foncé. — *Armeniaca Mume Alphandi*, rameaux garnis de fruits. Ce serait la première fructification, en France, de cet Abricotier. Cette espèce fut apportée à Paris, en 1878, par les jardiniers japonais qui prirent part à l'Exposition universelle qui eut lieu cette année-là; les fruits n'ont aucun mérite, mais il n'en est pas de même des fleurs qu'elle donne à profusion et avant toutes ses congénères; ces fleurs, d'un beau rose carné, agréablement odorantes, se montrent dès le mois de mars, si la température n'est pas trop rigoureuse, et elles ont une durée beaucoup plus grande que dans toutes les autres espèces ou variétés du genre. — Branches fleuries des cinq belles variétés de *Ceanothus* dont voici les noms : Triomphe d'Angers, Marie Simon, Gloire de Versailles, Théodore Froebel et Président Réveil. — Branches avec fleurs de deux variétés de Faux-Acacia : *Robinia pseudo-Acacia semperflorens* et *hispida rosea*; de deux formes du *Vitex Agnus Castus*, Verbénacée à floraison automnale; du *Kœlreuteria paniculata*, Sapindacée remarquable par son feuillage luisant et ses panicules de fleurs jaunes. — Deux rameaux en floraison du *Magnolia Lenneana*, Magnolia de Lenné, espèce horticole très méritante par l'ampleur de son feuillage et par la beauté de ses fleurs,

pourpres à l'extérieur et blanches à l'intérieur, se succédant du printemps à l'automne.

M. Villard, propriétaire aux Kermès, près Hyères (Var), des branches fleuries des arbres et arbustes suivants, provenant de sujets cultivés dans sa propriété : *Arbutus Unedo* ou Arbousier commun ; *Rhus viminalis ; Bignonia capensis* ou *Tecoma capensis*, arbuste sarmenteux, très floribond; *Correa rosea*, magnifique Diosmée fleurissant tout l'hiver, en pleine terre, dans le Midi; *Schinus Molle* ou Poivrier d'Amérique, arbre du Pérou, à feuilles persistantes et à fleurs blanches en grappes ; les fruits sont employés à la falsification du poivre dont ils ont la saveur; *Eriobotrya japonica* ou Néflier du Japon ; *Cuphea eminens* PLANCH. ou *C. Jorullensis H. B. K ; Hakea Victoriæ*, Protéacée remarquable par son feuillage bizarre.

M. Henri de Vilmorin, des rameaux avec fleurs et fruits des *Eucalyptus* suivants, qu'il cultive à Antibes (Alpes-Maritimes) : *E. amygdalina ambigua*, *E. urnigera*, espèce assez rustique pour résister à des gelées de — 8° ; *E. microtheca* ou à petits fruits ; *E. rostrata*, très grand arbre, produisant un bois fort estimé ; *E. gracilis*, belle espèce, à bois rouge, et *E. gomphocephala*.

M. Maurice de Vilmorin, des branches fleuries de deux végétaux cultivés dans le domaine des Barres (Loiret) : le *Gillenia trifoliata*, charmante Rosacée originaire de l'Amérique du Nord, rappelant le *Gaura Lindheimeri* par la légèreté de ses rameaux et l'élégance de ses fleurs ; elle est très rustique et elle devrait être dans tous les jardins. L'*Indigofera albiflora*, arbuste aussi trop peu cultivé, originaire du nord de la Chine, remarquable par ses fleurs blanches, qui se montrent dès la première quinzaine de mai, et vont se succédant jusqu'à la fin de l'été, si la température n'est pas trop aride.

Les présentations qui précèdent ont été récompensées, sur la proposition du Comité, par

sept primes de première classe ;
six primes de deuxième classe.

Des remerciements ont, en outre, été adressés à plusieurs personnes dont les présentations ont été faites dans le seul but de la propagande.

RAPPORT SUR LA 4e ÉDITION DE « L'ART DE GREFFER », PAR M. CH. BALTET (1) ;

M. J. LUQUET, Rapporteur.

MESSIEURS,

M. Ch. Baltet, horticulteur à Troyes, vient de faire paraître la 4e édition d'un livre dont il est l'auteur : l'*Art de greffer*. Il en a adressé un exemplaire au Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière par l'intermédiaire de M. le Président de notre Société, et j'ai été délégué par ce Comité pour vous présenter un Rapport détaillé sur les modifications et les additions qui ont été apportées à cet ouvrage.

L'*Art de greffer* est dans toutes les mains, et la valeur des éditions précédentes vous est connue. Vous savez avec quelle clarté ce traité a été rédigé, avec quelle précision tous les faits y sont relatés? Eh bien, Messieurs, notre honorable collègue a encore, dans la 4e édition, taillé, rogné, augmenté certaines parties de son livre qui ne lui paraissaient pas suffisamment compréhensibles, si bien qu'aujourd'hui il suffit, même au plus novice, de lire une fois la description de n'importe quelle greffe pour savoir la réussir.

J'ai lu attentivement le nouveau travail de M. Ch. Baltet, et j'ai constaté qu'il ne s'était pas borné à le revoir et à en corriger les préceptes, mais qu'il y avait encore introduit une quantité considérable de matériaux ; je vais vous en donner un aperçu. Tel qu'il est actuellement, ce livre renferme tout l'art du parfait greffeur.

Parmi les adjonctions dont la 4e édition de l'*Art de greffer* a été enrichie, et en dehors des nouveaux principes sur le surgreffage, la double greffe avec intermédiaire, ou entre-greffe, appelés à rendre de grands services dans les pépinières fruitières, forestières ou d'espèces ornementales, l'auteur a introduit une vingtaine de genres, tous d'ornement. Ces genres comprennent surtout des espèces d'arbres et arbrisseaux exotiques,

---

(1) Déposé le 22 mars 1888.

à fruits comestibles, ou ceux qui sont employés dans les arts et dans l'industrie.

Pourquoi la greffe, ce mode si avantageux de multiplication, ne serait-elle pas aussi bien usitée sur les végétaux qui peuplent nos colonies, et qui en font la richesse, que sur ceux que nous cultivons dans nos vergers ou dans nos serres? Il y avait là quelque chose à faire ; M. Ch. Baltet l'a compris en étendant l'opération du greffage aux plantes suivantes, et nos colons lui en sauront gré :

Manguier de l'Inde (*Mangifera indica*), et ses nombreuses variétés. On sait que les fruits de ces arbres sont appelés *Mangues* et sont très estimés.

Anacardier occidental (*Anacardium occidentale*). Arbre qui produit l'huile d'acajou.

Avocatier (*Persea gratissima*), dont le fruit, de la grosseur d'une Poire de Bon Chrétien, est très savoureux.

Cannellier (*Laurus Cinnamomum*). — C'est l'arbre dont on retire la Cannelle du commerce.

Caféier (*Coffea*) ; les principales sortes commerciales.

Caroubier à silique (*Ceratonia Siliqua*) ; arbre producteur des Caroubes.

Corossolier commun (*Anona muricata*), ainsi que plusieurs autres espèces et variétés du même genre. Les Corossoliers sont des arbres ou arbrisseaux dont les fruits, appelés *Pommes de Corossol, Pommes Cannelle, Chérimoya,* sont très goûtés des habitants de plusieurs contrées du Nouveau Monde, et sont l'objet d'un grand commerce.

Eugenia. — On sait que certaines espèces de ce genre donnent des fruits *déjà* mangeables, mais très susceptibles d'amélioration par le croisement. Il en est de même du *Jambosa* à feuilles de Myrte, qui est un arbrisseau de très grand rapport.

Goyavier (*Psidium*). — On trouve des Goyaviers à la Guyane, en Chine, au Brésil, au Mexique, etc., et les *Goyaves* de ces différents pays sont estimées dans le commerce.

Maclure orange (*Maclura aurantiaca*). — Il produit des fruits de la couleur d'une orange, qui sont très recherchés par les habitants de l'Amérique du Nord.

Mélaleuque armillaire (*Melaleuca armillaris*). — Cette espèce est désignée pour servir de sujet aux autres espèces ou variétés du même genre. Beaucoup de Mélaleuques donnent au commerce des produits utiles, notamment le Mélaleuque nain (*Melaleuca minor*), duquel on retire l'essence ou plus vulgairement l'huile de Cajeput, d'un usage fréquent en médecine.

Quinquina. — On connaît la valeur des arbres de ce genre, dont toutes les parties sont employées dans les arts. M. Baltet conseille de se servir du Quinquina commun (*Cinchona officinalis*) comme sujet pour greffer les autres espèces. Cette indication a une importance capitale pour les habitants des pays de production.

En plus des végétaux utiles et à fruit des tropiques, un chapitre exclusivement consacré au greffage des plantes herbacées ou sous-ligneuses a été introduit. Il a trait aux Chrysanthèmes, *Coleus*, Dahlias, Héliotropes, Œillets, *Pelargonium*, Pétunias, Roses trémières, Crotons, Erythrines, Fuchsias, Tacsonias, etc., etc.

Je citerai encore la description d'une greffe dont M. Baltet est l'inventeur. Ce nouveau procédé, qui a reçu le nom de *greffe sous écorce à l'anglaise*, déjà connu dans les pépinières sous la dénomination de *greffe Baltet*, est beaucoup plus avantageuse que l'ancienne opération appelée *greffe sous écorce*, dans ce sens qu'au lieu d'un T tranchant seulement l'écorce du sujet, ce qui permet aux deux parties, simplement appliquées l'une contre l'autre, de se disjoindre avec une grande facilité, l'auteur a imaginé, dans la nouvelle greffe, de constituer au greffon une sorte de languette à l'aide de laquelle il se trouve complètement agrafé au sujet; par suite, les mauvais temps n'ont plus aucune prise, et le poids des premières feuilles des bourgeons de certains arbres n'est plus trop fort.

Je dirai enfin que trente nouveaux dessins — ce qui porte le nombre total à 175 — artistement rendus, comme tous ceux qui faisaient déjà partie de l'ouvrage, sont venus compléter le remarquable travail de M. Ch. Baltet, et lui donner tout l'attrait qu'un bon et beau livre peut avoir.

Je terminerai, Messieurs, en vous faisant connaître que le

Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, après avoir pris connaissance du présent Rapport, a décidé, à l'unanimité des membres présents, qu'il y avait lieu :

1° De demander le renvoi de ce document à la Commission des Récompenses;

2° De demander l'insertion du présent Compte rendu dans le *Journal* de la Société.

Rapport sur le « Manuel de l'acclimateur » publié par M. Naudin (1);

M. Duchartre (P.), Rapporteur.

Messieurs,

M. Naudin (Charles), membre de l'Institut et directeur du Jardin de la villa Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes), a fait hommage à la Société nationale d'Horticulture d'un ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Manuel de l'acclimateur* (2), mais qu'il donne comme le résultat de sa collaboration avec M. le baron Ferdinand von Müller, botaniste du Gouvernement anglais, à Melbourne (Australie). Chargé par M. le Président de rendre compte de cet important travail, je vais en indiquer le plan et tâcher d'en faire ressortir la haute valeur.

Et d'abord quelle est la part de collaboration qui revient à chacun des deux savants justement célèbres, dont les noms sont inscrits sur le titre du livre? M. Ferd. von Müller, qui a contribué plus que tout autre à faire connaître la végétation de l'Australie et à en introduire des représentants en Europe, avait fait

---

(1) Déposé le 22 mars 1888.

(2) *Manuel de l'acclimateur* ou choix de plantes recommandées pour l'Agriculture, l'Industrie et la Médecine, et adaptées aux divers climats de l'Europe et des pays tropicaux, par Charles Naudin, membre de l'Institut, directeur du Jardin de la villa Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes) et le baron Ferd. von Muller, botaniste du Gouvernement anglais à Melbourne, ouvrage publié sous les auspices de la Société nationale d'Acclimatation ; in-8° de 566 pages. Paris ; 1887 ; librairie agricole, rue Jacob, 26.

paraître, en 1881, un ouvrage qu'il avait intitulé : Choix de plantes extra-tropicales, immédiatement adoptables pour la culture industrielle ou pour la naturalisation (*Select extra-tropical Plants*, readily eligible for industrial culture or naturalisation). Cet ouvrage a eu une seconde édition qui a paru à Melbourne, en 1886, et qui est indiquée comme ayant été revue et augmentée. C'est cette seconde édition que j'ai sous les yeux et avec laquelle je puis dès lors comparer l'œuvre qui va faire l'objet de ce Rapport. M. Naudin (Ch.) a pris le volume de M. Ferd. von Müller comme base ; il y a ajouté un nombre considérable de renseignements et d'articles ; il en a élargi le cadre en y introduisant des chapitres d'un grand intérêt ; on peut dire qu'il a su ainsi le faire à peu près sien ; mais néanmoins, il a tenu à ce que le nom de l'auteur du travail primitif figurât à côté du sien en tête du livre notablement modifié et considérablement étendu par lui-même.

Voici d'après quel plan est rédigé le *Manuel de l'acclimateur*.

Après une introduction peu étendue (p. 1-4), destinée particulièrement à faire ressortir l'importance majeure qu'a, pour tout pays, l'introduction dans ses cultures de plantes étrangères, l'ouvrage débute logiquement par un chapitre nouveau (p. 5-12) qui est intitulé : Considérations générales sur l'acclimatation des plantes. Il aurait été facile à l'auteur de développer bien plus qu'il ne l'a fait cette première partie de son livre ; mais il a voulu surtout être concis, sans néanmoins rien négliger d'essentiel, et il est parvenu à exposer avec une remarquable netteté, en un petit nombre de pages, les conditions fondamentales de climat, de sol, même de culture dont on doit se préoccuper sérieusement quand on essaie d'introduire dans un pays quelconque un végétal qui ne lui appartenait pas. Il a aussi fait ressortir avec raison la différence qui existe entre l'acclimatation et la naturalisation, mots qui sont souvent confondus et dont cependant il importerait de ne se servir qu'en raison de leur signification réelle. Je me borne à indiquer maintenant les sujets traités dans ce chapitre, sur lequel je me propose de revenir plus loin.

Un chapitre commode à consulter à des points de vue

différents est celui qui vient ensuite (p. 13-27) et qui a pour titre : Aperçu général des genres de plantes auxquels sont empruntées des espèces déjà utilisées ou qui peuvent l'être. Il existe dans l'ouvrage anglais ; mais M. Naudin l'a notablement amélioré, soit en y établissant un classement plus méthodique, soit en le complétant à plusieurs égards, de manière à en porter à quinze pages l'étendue qui était seulement de huit dans l'édition de Melbourne. Les genres en grand nombre qui y sont signalés en raison de l'utilité d'une ou plusieurs de leurs espèces sont rapportés à huit grandes catégories, dont plusieurs sont encore subdivisées à leur tour ; ce sont les suivantes : 1° Plantes alimentaires pour l'homme ; 2° Céréales ou plantes alimentaires pour l'homme par leurs graines féculentes ; 3° Plantes alimentaires pour les animaux ; 4° Plantes condimentaires ou servant surtout d'assaisonnement ; 5° Plantes industrielles, réparties entre seize subdivisions d'après leurs produits ou la nature de leurs usages ; 6° Plantes médicinales ; 7° Arbres et arbrisseaux dont le bois est utilisé dans la charpente, les constructions navales, la menuiserie, l'ébénisterie, etc. ; 8° Arbres et arbrisseaux d'ornement, ou entrant dans la composition des haies vives, des clôtures et des abris contre le vent.

Le troisième chapitre du *Manuel de l'acclimateur* (p. 28-78) a pour titre : « Description sommaire des familles ou groupes naturels auxquels sont empruntées la plupart des plantes indiquées dans ce volume. » Il manquait dans l'ouvrage anglais. Les familles qui y sont décrites, au nombre de cent, sont rangées par ordre alphabétique, pour la commodité du lecteur. L'article relatif à chacune d'elles en indique les caractères distinctifs, la distribution géographique, les genres importants, les principaux usages des végétaux qu'elle comprend.

Les plantes utiles ou intéressantes à un point de vue quelconque sont généralement désignées, dans les pays où elles croissent naturellement, par un nom vulgaire sous lequel elles nous arrivent le plus souvent et sous lequel aussi elles sont généralement mentionnées, soit dans de nombreux ouvrages qui ne sont pas essentiellement scientifiques, soit dans le commerce et dans les relations journalières. Il importe donc au plus haut

point, d'un côté, de connaître ces dénominations usuelles et, d'un autre côté, de pouvoir les rapporter aux noms scientifiques des plantes qui les ont reçues. La concordance entre ces deux ordres de désignations avait été établie par M. Ferd. von Müller dans une liste par ordre alphabétique des noms vulgaires en face de chacun desquels se trouvait le nom botanique correspondant; M. Naudin (Ch.) ne s'est pas borné à reproduire cette liste; il l'a complétée et tellement développée qu'elle occupe, dans son *Manuel*, une étendue double de celle qu'elle avait dans le livre anglais.

Après ces chapitres dont on ne saurait méconnaître l'intérêt majeur et qui, comme on l'a vu, appartiennent en propre à notre auteur, ou ont été considérablement étendus par lui, vient la partie fondamentale de l'ouvrage, c'est-à-dire l'énumération, selon l'ordre alphabétique, des plantes qui ont déjà trouvé place dans les cultures ou qui méritent, à un titre quelconque, d'y être introduites. Ici encore, l'œuvre de M. Ferd. von Müller a subi des modifications importantes et a reçu un accroissement notable. Cette énumération occupait 413 pages dans l'édition de Melbourne, où elle avait été augmentée de 1347 espèces non mentionnées dans l'édition première; elle occupe 459 pages dans le *Manuel de l'acclimateur*. Les articles relatifs aux plantes qui y figurent ont été revus, à peu près tous enrichis de documents nouveaux et ont acquis par suite un intérêt encore plus grand. Un certain nombre d'entre les espèces signalées par M. Ferd. von Müller, mais dont l'utilité était plus ou moins contestable, ont été éliminées; mais, par contre, beaucoup de genres que le savant floriste de l'Australie avait laissés de côté ont été admis dans l'ouvrage français en raison des avantages qu'offrirait la culture d'une ou plusieurs de leurs espèces, et il est à remarquer qu'ils sont, pour la plupart, composés de végétaux ligneux. Il serait évidemment hors de propos de signaler ici toutes ces additions; néanmoins, afin de permettre de se faire une idée approximative de leur nombre et de leur intérêt, je crois pouvoir indiquer celles qui se rapportent à la lettre A. Elles ont pour objet les genres: *Abies*, *Ægle*, *Agapetes*, *Amomum*, *Amygdalus*, *Amyris*, *Anacardium*, *Antiaris*, *Armeniaca*,

Arthrostylidium, *Asimina*, dont quelques-uns, il est vrai, figuraient à un rang secondaire comme étant rattachés à des groupes génériques plus étendus. Quant aux articles consacrés à chaque genre et à chaque espèce, si le fond en est généralement le même que dans l'ouvrage anglais, en ce sens que les données qui étaient consignées dans celui-ci ont été conservées dans la nouvelle rédaction, la contexture en a été complètement modifiée et presque toujours ils ont été enrichis d'indications nouvelles, surtout au point de vue de l'utilisation et de la culture. Leur différence dans les deux livres me semble pouvoir être exprimée de la manière suivante : dans l'ouvrage anglais, ils étaient principalement botaniques ; dans l'ouvrage français, ils sont à peu près également botaniques et utilitaires.

Le *Manuel de l'acclimateur* se termine par la liste des noms d'auteurs cités dans le cours de l'ouvrage et des abréviations par lesquelles on est convenu de les représenter dans les livres de botanique descriptive.

Il est évident que l'ouvrage de M. Naudin (Ch.) étant presque en totalité descriptif et réunissant des données précises en nombre extrêmement considérable, presque tous les chapitres qui le composent échappent à une analyse succincte, la seule qu'il pût être permis de donner ici. J'ai donc dû me borner à indiquer en peu de lignes l'objet de chacun de ces chapitres non susceptibles d'analyses. Mais, ainsi que je l'ai dit, ce livre commence par une partie plus générale, qui a trait aux conditions essentielles de l'acclimatation. Je crois qu'il n'est pas hors de propos de résumer ici ce que dit, à ce sujet, notre savant auteur.

D'abord, que doit-on entendre par le mot *acclimatation*, et quelle est la différence de signification qui existe entre ce mot et celui de *naturalisation*. Au sens propre du mot, acclimater un végétal c'est l'habituer à un climat différent de celui sous lequel il vient naturellement, c'est-à-dire à l'état sauvage. Le changement, même parfois considérable, de conditions auquel on le soumet par le transport dans un pays étranger et sous un nouveau climat peut être sans inconvénient pour lui s'il a été doué par la nature d'une très grande flexibilité de tempé-

rament. Ainsi, comme le disait M. le professeur Max. Cornu, à la séance du 22 septembre 1887 (Voy. *Journal*, 1887, p. 558), le *Manihot carthagenense*, qui croît naturellement dans un pays très chaud, et qui, par suite, est essentiellement de serre chaude, supporte sans difficulté la culture à l'air libre au Jardin des Plantes de Paris, fleurit et fructifie dans cette situation si étrange pour lui, ce semble, en raison de son origine. Mais presque toujours les limites de cette flexibilité sont bien plus étroites, et alors la culture ne peut s'approprier des végétaux étrangers plus ou moins délicats que si elle parvient à en altérer les caractères primitifs, surtout à en obtenir des races plus rustiques. Ainsi « non seulement, dit M. Naudin, la culture, « surtout lorsqu'elle a été longtemps continuée, a considérablement amélioré les plantes et leurs produits, mais elle a « encore fait naître et pour ainsi dire créé des races artificielles « très différentes par la figure, les dimensions, le tempérament, « la précocité, et, si l'on veut me passer ce néologisme, par la « climatéricité ». Les végétaux acclimatés sont donc des végétaux « convenablement modifiés pour le but qu'on se propose ». Quant à la *naturalisation*, elle diffère de l'acclimatation, selon notre auteur, « en ce que certaines plantes se propagent loin du « lieu de leur origine sans le concours de l'homme, ou du moins « sans que l'homme se donne la peine de les cultiver. » Celles qui se sont ainsi implantées dans un pays sans l'intervention de la culture, souvent même en triomphant des efforts que les cultivateurs faisaient pour les détruire, ne sont pour nous que des *mauvaises herbes*. En d'autres termes, une acclimatation ne peut avoir lieu que grâce aux soins éclairés et persévérants de l'homme, tandis que les naturalisations sont toutes spontanées.

Ceci posé, quelles sont les conditions essentielles pour toute acclimatation? M. Naudin en reconnaît trois : « 1° Il faut d'abord « tenir compte des conditions climatériques du pays d'origine « des plantes à introduire dans des pays nouveaux. Le succès « sera d'autant plus assuré que ces conditions seront moins « dissemblables; car, si flexible que soit le tempérament des « plantes, cette flexibilité a cependant des limites. » Il est

évident, en effet, que si un végétal transporté dans un nouveau pays y retrouve à peu près le climat pour lequel il a été créé, il n'y aura, ce semble, pas de raison pour qu'il y vienne moins bien qu'il ne le faisait dans sa patrie. Mais ici se présente une question de la plus haute importance. Pour reconnaître l'analogie ou la dissemblance de deux climats, on a généralement comme donnée principale la température moyenne annuelle de l'un et de l'autre; or, la température moyenne de l'année peut être la même ou à fort peu près pour deux pays dont les climats diffèrent essentiellement. Dans le voisinage des grandes mers, les hivers sont doux et les étés tempérés, tandis que, dans l'intérieur des continents, ces deux saisons amènent, l'une des gelées rigoureuses, l'autre des chaleurs brûlantes; de là est venue la distinction parfaitement légitime de climats *marins* et de climats *continentaux*. On rencontrera toujours de grandes difficultés, souvent même on échouera complètement, si l'on veut faire vivre à l'air libre, sous un climat continental, une plante qui croît naturellement sous un climat marin, tandis qu'une autre qui a été créée pour un climat continental n'aura certainement pas à redouter les hivers d'un climat marin, mais pourra ne pas y trouver, en été, une chaleur suffisante pour bien mûrir ses fruits; cependant, dans l'un et l'autre cas, le pays d'origine et celui d'importation pourront avoir la même température moyenne annuelle.

Une autre considération de la plus haute importance est celle de l'altitude à laquelle vient spontanément, dans son pays natal, une plante qu'on veut acclimater. On sait que, à mesure qu'on s'élève sur une montagne, la température baisse et que, par suite de ce refroidissement progressif avec la hauteur, les grandes montagnes sont couronnées de neiges et de glaces éternelles, même quand elles s'élèvent au milieu des plaines brûlantes des régions équatoriales. Il importe donc essentiellement, quand on veut cultiver sous un climat tempéré un végétal originaire de régions chaudes, de savoir s'il croît là en plaine ou sur des montagnes, et, dans ce dernier cas, à quelle hauteur on le rencontre.

2° « Il faut tenir compte de la nature minéralogique du sol-

« Beaucoup de plantes y sont indifférentes ou presque indiffé-
« rentes; mais il en est aussi pour lesquelles elle est une question
« de vie ou de mort. » La terre dans laquelle prospèrent la plupart des espèces est un mélange par portions à peu près égales de calcaire, de silice et d'alumine, auquel s'ajoutent, en faibles proportions, des phosphates et des sels de potasse, et qui est rendu plus nutritif par l'humus ou terreau naturel, résultant de la décomposition de diverses substances organiques, tant animales que végétales. Mais cette composition moyenne n'est pas celle qui convient à toutes les plantes : certaines ont besoin d'une prédominance de calcaire ; ce sont celles qu'on qualifie de *calcicoles ;* d'autres, au contraire, ne prospèrent que dans un terrain où cet élément n'existe qu'en très petite quantité; elles sont, comme on le dit, *calcifuges;* celles-ci ont besoin d'une terre à la fois nutritive et très perméable, comme celles qui réussissent uniquement ou au moins de préférence en terre de bruyère, c'est-à-dire dans un mélange d'humus et de sable; celles-là ne végètent convenablement que dans un sol fortement argileux, par conséquent compact et retenant fortement l'humidité; enfin, il est des espèces plus ou moins aquatiques, et d'autres qui sont propres aux terrains secs. Si l'on ignore la nature du terrain dans lequel végète naturellement la plante qu'on veut acclimater ailleurs, on sera exposé à se heurter contre des difficultés sérieuses, ou même à échouer complètement dans les essais de culture qu'on en fera au hasard. Il y a donc là encore un ordre de notions qu'on doit s'efforcer d'acquérir si l'on ne veut aboutir à un insuccès.

3° Enfin, dit M. Naudin, « savoir choisir les climats, les sites
« convenables et les terrains n'est pas le tout de l'art de l'accli-
« mateur. Il faut qu'il y ajoute une suffisante connaissance des
« procédés de la culture, qu'il sache semer, bouturer, marcotter
« et greffer, élever le jeune plan, le protéger contre les vicissi-
« tudes atmosphériques ou les attaques des insectes, le trans-
« planter dans la saison convenable, l'arroser quand la nécessité
« s'en fait sentir, etc , toutes opérations qui demandent une cer-
« taine instruction théorique et tout autant d'expérience prati-
« que. »

On voit que le *Manuel de l'acclimateur* ne laisse dans l'oubli rien de ce qui peut assurer le succès à quiconque veut enrichir la culture de son pays de plantes empruntées à d'autres régions. C'est un ouvrage complet, précis, rempli de données instructives, méthodique et, par cela même, facile à consulter ; il justifie parfaitement son titre de Manuel, car il devra être toujours dans la main non seulement des acclimateurs de profession, mais encore de ceux qui, cultivant, sont presque nécessairement désireux d'enrichir leurs cultures de raretés ou de nouveautés. J'espère donc que la Société nationale d'Horticulture voudra bien honorer de sa haute approbation l'excellent travail de M. Ch. Naudin et en donner à ce savant auteur une marque éclatante. C'est dans cet espoir que je demande le renvoi de ce Rapport à la Commission des Récompenses.

Rapport sur le mode de culture de la Reine-Marguerite a contre-saison, imaginé et pratiqué par M. Schwartz, jardinier à Bagneux (1) ;

M. Savoye père, Rapporteur.

Pendant l'année 1886, M. Schwartz a apporté au Comité de Floriculture des Reines-Marguerites en fleurs, à plusieurs séances, notamment à celle du 23 octobre, où il en a montré une très belle corbeille. Il a remis en même temps au Comité une note détaillée dans laquelle il décrit son procédé de culture, qui a pour résultat de faire fleurir cette plante à des époques où on ne l'avait pas encore vue en fleurs. Cette note a été publiée dans le *Journal* de la Société, cahier de février 1887, p. 99-101.

Pour remercier M. Schwartz de ses nombreux apports faits hors concours ainsi que de la divulgation de ses procédés de culture qui sont appelés à rendre service à l'Horticulture, à l'unanimité de ses membres, le Comité de Floriculture demande le renvoi du travail de M. Schwartz à la Commission des Récompenses.

---

(1) Déposé le 8 mars 1888.

Rapport sur les projets récompensés dans le concours pour le Parc de la Liberté, a Lisbonne (1);

M. Ch. Thays, Rapporteur.

L'emplacement choisi par la municipalité de Lisbonne pour la création d'un Parc public occupe une surface de 38 hectares 1/2 environ. C'est un terrain très accidenté, complètement dépourvu d'arbres ou d'arbustes, depuis longtemps laissé à l'état de friche et limité de tous côtés par des avenues importantes. Sa forme est celle d'un parallélogramme allongé dont le grand axe traverse exactement dans son centre la grande place circulaire terminant l'avenue de la Liberté, qui de la ville donne un accès au Parc.

C'est là une disposition très heureuse qui facilitait dans une certaine mesure les études des concurrents.

Projet présenté par M. Lusseau. Premier Prix.

Lorsqu'on examine le plan d'ensemble de ce projet, on remarque de suite que son auteur ne s'est pas maintenu à cet article du programme remis aux concurrents qui exigeait qu'une avenue large de 35 mètres fît le tour du parc. Il a prévenu la monotonie relative de cette immense voie en renversant la direction de son axe tantôt à droite, tantôt à gauche et aussi en réunissant ses parties opposées et presque parallèles par deux larges avenues transversales, dès que la configuration du sol lui a permis de le faire.

De ce réseau principal partent les allées secondaires et les sentiers, les uns et les autres peu nombreux, mais en quantité suffisante, d'un tracé harmonieux et conduisant d'une manière toute naturelle aux différents motifs d'intérêt que nous allons rapidement examiner.

En face de l'entrée principale du Parc, et tout auprès de la grande avenue de ceinture, se trouve le lac, aux contours

(1) Déposé le 8 mars 1888.

accidentés, ayant une surface d'environ 1 hectare 1/2 et à une extrémité duquel est ménagée une île dont la silhouette est très pittoresque. Une passerelle unique donne accès à cette île.

Le lac est alimenté par un cours d'eau qui suit en serpentant une vallée naturelle conservée et prend sa source presque à l'autre extrémité du Parc, au pied d'une large cascade donnant une chute d'eau de plus de 12 mètres de hauteur, et largement accompagnée de masses de rochers qui se perdent peu à peu dans la verdure.

Cette masse imposante, très décorative, est surmontée d'un ensemble de ruines représentant les restes simulés d'une antique abbaye.

Les eaux proviennent d'une nappe d'eau souterraine existante ; M. Lusseau, dans son projet, les élevait au moyen d'un moulin à vent et les emmagasinait dans de vastes réservoirs pour les utiliser ensuite aux heures où les cascades devraient fonctionner.

Parmi les nombreux autres points décoratifs principaux du projet de M. Lusseau, le plus important est situé sur les contours de gauche du Parc et auprès de la grande avenue de ceinture. Il consiste en un ensemble architectural assez considérable et très réussi, qui réunit un café-concert, une salle de théâtre, un restaurant, une salle de jeux, etc.

Ces diverses constructions, d'un style moresque très gai, sont symétriquement groupées sur une terrasse très élevée d'où la vue s'étend librement sur les diverses parties du Parc.

Presque en face et de l'autre côté de la vallée, à un niveau presque aussi élevé, se trouve une vaste place circulaire, plantée d'arbres, avec vues dans toutes les directions et au centre de laquelle est placé le kiosque de musique.

Citons encore la Ferme et la Laiterie. Celle-ci est séparée de l'étable par d'immenses glaces sans tain, de manière que les consommateurs puissent se rafraîchir sans qu'aucune émanation désagréable parvienne à leur odorat.

Tels sont les caractères principaux du projet de M. Lusseau. Ajoutons que ce projet nous a semblé très bien conçu pour le groupement des plantations et l'aménagement des vues.

Son exécution totale, d'après les devis, aurait atteint le

chiffre de 2.503.000 francs, compris la construction des égouts et la canalisation du gaz et des eaux.

Les terrassements proprement dits nécessitaient une dépense de 1.139.485 fr. 75 et la plantation 102.641 fr. 16.

Projet présenté par M. Eug. Deny. Troisième Prix.

Dans le projet de M. Deny, le lac occupe à peu près le même emplacement que celui qui a été choisi par M. Lusseau, la configuration spéciale du sol devant d'ailleurs amener ce résultat.

L'île, aux bords très escarpés et surmontée d'une ruine, est placée de manière à produire son maximum d'effet de l'entrée du Parc et même de la place de la Liberté, qui le précède.

Cet effet est des plus réussis. Les bords du lac ont des aspects très variés : d'un côté, ils sont escarpés et garnis de roches que recouvre en partie une végétation rampante ; de l'autre, au contraire, des pelouses légèrement vallonnées séparent le lac de la grande allée de ceinture et permettent aux promeneurs de jouir de l'effet des ruines, des arbres et des amas de rochers se reflétant dans les eaux.

L'objectif central du projet est une statue colossale qui se trouve à l'extrémité opposée du Parc dans le prolongement de l'axe de l'avenue de la Liberté.

Cette statue représente Minerve et symbolise la Force et la Liberté par la Paix.

Une large percée traversant tout le Parc dans le sens de sa longueur permet d'apercevoir la statue, alors que l'on se trouve à l'autre extrémité de l'avenue de la Liberté.

Sur le promontoire de droite, à mi-longueur du Parc, M. Deny a très heureusement placé un café-restaurant séparé par des jardins à la française du kiosque de musique et dont la terrasse élevée permet d'envisager successivement les divers aspects du Parc.

Une immense pelouse entoure cette terrasse et descend d'abord presque à pic, puis avec une pente plus adoucie, jusqu'à une allée de corniche qui la limite et qui se trouve au-dessus des berges escarpées et rocheuses qui bordent le lac de ce côté.

Le cours d'eau qui alimente le lac suit capricieusement la vallée naturelle dont nous avons précédemment parlé ; en se séparant plusieurs fois, il forme de petites îles dont l'effet est des plus pittoresques et qui sont parcourues par des sentiers coupés de passerelles, gués, etc.

Il est formé de deux bras, dont l'un prend sa source au pied d'une cascade retombant d'une hauteur de 12 mètres comme une longue nappe.

Au-dessus de cette masse de rochers se trouve un rond-point d'où la vue s'étend sur le Tage, la vallée, la ville et sur des lointains montagneux, d'un aspect sévère.

Le projet présenté par M. Deny, avec variante comprenant l'établissement d'un Jardin d'acclimatation sur une surface de 8 hectares, ne modifiait en rien les dispositions principales que nous venons d'examiner; seule l'avenue de ceinture subissait une modification de tracé, étant repoussée vers le centre du Parc, dans le quart environ de sa longueur, pour laisser le jardin en dehors de sa courbe.

Cette partie du projet de M. Deny a été étudiée d'une façon précise et très réussie. Le tracé en est harmonieux et toutes les installations spéciales qui font l'attrait de ces utiles promenades ont été prévues et disposées avec goût, sans que le côté pratique ait été négligé.

Le devis annexé au projet de M. Deny comportait une dépense totale de 2.187.600 francs, dont 779.000 francs, pour les terrassements et 105.952 fr. 87 pour le jardinage et les plantations.

Nous aurions désiré prolonger cet examen, et certes les éléments d'intérêt sont nombreux et d'effets très variés dans les deux projets récompensés; aussi serait-on tenté d'en parler beaucoup plus longuement; mais nous avons seulement été chargé d'en esquisser les principaux traits, d'en indiquer l'économie générale, ce que nous avons cherché à faire d'une manière aussi concise que possible.

La Commission, dans la conclusion de ce Rapport, dont elle demande le renvoi à la Commission de Rédaction, a eu surtout en vue de rendre hommage au talent de deux de ses collègues, et d'applaudir à leur succès.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition pomologique d'Eure-et-Loir (1), par M. Adolphe Courtois, pépiniériste à Clamart (Seine).

Messieurs,

Je viens vous rendre compte de la mission que vous m'avez confiée en me désignant pour vous représenter à l'Exposition de Chartres, qui avait lieu le 19 octobre 1887.

Elle se trouvait installée au foyer du théâtre, grande et belle salle qui se prêtait très bien à la circonstance. Elle avait d'ailleurs été, ainsi que l'escalier qui y donne accès, admirablement décorée de plantes et de fleurs, par les horticulteurs et fleuristes de Chartres, sous la direction du Comité d'organisation de la Société.

Le mercredi 19 octobre, à midi, le Jury était convoqué chez M. Jules Courtois, Président de la Société. Beaucoup de Jurés n'ont pas répondu à l'appel qui leur avait été fait. Il était composé de MM. Christen, horticulteur-fleuriste à Versailles, délégué de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, Président;

Doublet, horticulteur à Montrichard (Loir-et-Cher), délégué de la Société tourangelle d'Horticulture;

Levalois, propriétaire à Chartres, membre de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir et de votre Délégué.

M. Allegret, conducteur des Ponts et Chaussées à Versailles, a été nommé Secrétaire. Le Jury, après s'être adjoint le Secrétaire-général de la Société, est entré en fonctions à midi et demi.

Chaque Juré avait reçu un programme des concours, au nombre de trois pour les fruits de table, un pour les fruits de pressoir, cinq pour les Raisins de table et de pressoir, et un pour

(1) Déposé le 12 janvier 1888.

les Chrysanthèmes en fleurs coupées, soit en tout dix concours.

Les Chrysanthèmes n'étant pas fleuris cette année, il n'y avait pas d'apport.

Il nous restait simplement à juger les fruits.

Le Jury a regretté, pour tous les concurrents, que leurs produits n'eussent pas été exposés dans des assiettes, par lots de trois fruits de chaque variété, au lieu d'être tassés sur de la mousse où ils ne ressortaient pas.

C'est M. Vassort, pépiniériste à Chartres, qui avait la collection la plus riche, formée de cent quarante-quatre variétés de Poires, toutes bien étiquetées. Son lot contenait en outre quatorze variétés de Pommes, quatre de Raisins et trois de Pêches. Le Jury lui a attribué le premier prix, consistant en une médaille d'or.

M. Bardiaux, propriétaire à la Villedieu, commune de Manou, avait un apport remarquable de fruits : soixante et une variétés de Poires bien nommées, quinze variétés de Pommes, sept de Pêches et cinq de Raisins. Les Raisins étaient remarquables par leur grosseur. M. Bardiaux avait pratiqué l'incision annulaire sur certaines grappes. Il était facile de se rendre compte de l'avantage de ce travail pour la précocité et la grosseur des grains. Le Jury lui a attribué le second prix, consistant en une médaille de vermeil grand module.

M. Moreau, jardinier à l'École normale d'Instituteurs de Chartres, avait un ensemble de quatre-vingt-deux variétés de Poires et de Pommes, huit de Raisins et trois de Pêches. Ce lot lui a valu une médaille de vermeil.

M. Bouchard, fleuriste et pépiniériste à Luisant, près Chartres, avait cinquante-deux variétés de Poires, vingt-trois de Pommes, six de Raisins de table et trois de Raisins à vin, et quatre corbeilles garnies de Doyenné d'hiver et du Comice, de Beurré Diel, de Triomphe de Jodoigne et de Bon-Chrétien d'hiver ; médaille de vermeil.

MM. Maisonnier et Voisin, horticulteurs à Chartres, avaient exposé un lot composé de quarante-deux variétés de Poires et de Pommes, deux de Coings, sept de Raisins ; médaille de vermeil.

M. Émile Hurtault, jardinier de clientèle, à Chartres, avait exposé un lot composé de soixante-huit variétés de Poires, vingt-trois de Pommes. L'étiquetaque était mauvais ; médaille de vermeil. Cette médaille est la réunion de deux médailles d'argent de deuxième classe : l'une pour son lot de Poires, l'autre pour son lot de Pommes.

M. Champion, vigneron à Champhol, exposait cinquante variétés de Poires, seize de Pommes, des Pêches, des Coings, des Noix, des Raisins et des Nèfles : médaille de vermeil grand module.

M. Leclerc-Joulay, propriétaire à Chartres, avait exposé un lot composé de Raisins de serre et de pleine terre. On admirait surtout ses deux corbeilles de Frankenthal et Chasselas rose supérieur et quatre corbeilles de belles Poires Duchesse d'Angoulême, Triomphe de Jodoigne, Beurré Diel, Beurré Bretonneau et Beurré Bachelier : médaille de vermeil.

M. Lacaille, horticulteur à Frichemesnil, par Clercs (Seine-Inférieure), avait exposé un lot de deux cent soixante-douze variétés de Pommes à cidre. Toutes ces variétés étaient étiquetées par un numéro d'ordre, reproduit sur des tableaux qui donnaient le nom et la synonymie des variétés, l'époque de la floraison de l'arbre, celle de la maturité, la qualité du jus, la santé, le port et la vigueur de l'arbre, sa fertilité et le sol, ainsi que la proportion utile qu'il doit avoir dans une plantation : médaille de vermeil.

M. Petit, instituteur à Saint-Maurice-Saint-Germain, avait exposé un lot comprenant soixante-cinq variétés de Pommes à cidre et quarante-cinq de Poires à cidre : médaille d'argent grand module.

M. Fourcine, pépiniériste à Dreux, exposait vingt-neuf variétés de Pommes à cidre, une Poire et deux Pommes obtenues de semis : la Poire Comtesse de Paris ; les Pommes Président Jules Courtois et Reine des Fontaines, dont l'obtenteur mérite de grands éloges : médaille d'argent grand module.

Le jardin de la Société avait exposé, hors concours, ses principaux fruits : soixante et une variétés de Poires, treize variétés de Pommes et onze variétés de Raisins.

D'autres médailles d'argent et de bronze ont été distribuées à d'autres exposants dont les lots avaient moins de valeur.

Le soir, un banquet, présidé par M. A. de Saint-Laumer, Président honoraire de la Société, a été offert par celle-ci aux membres du Jury. La plus sincère cordialité n'a cessé d'y régner, et les membres du Jury en ont certainement tous emporté le plus agréable souvenir.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères

THE GARDEN

Ipomæa Horsfalliæ (1). — *The Garden* du 20 août 1887, pl. 610, p. 152. — Jamaïque. — (Convolvulacées.)

Cette plante est une belle espèce grimpante qui exige la serre chaude ; l'auteur de l'article qui la concerne dit qu'elle n'a pas d'égale parmi toutes celles fleurissant en hiver qu'on peut faire grimper contre les piliers des serres ; néanmoins, bien qu'elle ait été introduite depuis longtemps, elle est encore rare dans les collections, parce que la multiplication n'en est pas facile. Elle ne donne pas, paraît-il, de bonnes graines, quand

(1) *N. B.* — L'article qui suit est un résumé de celui qui a paru dans *The Garden* du 20 août, signé des initiales W. H. G. ; mais le même recueil, dans son numéro du 10 septembre suivant, en a publié un autre dû à M. W. Watson, de Kew, duquel il résulte que la plante décrite et figurée précédemment sous le nom d'*Ipomæa Horsfalliæ* est un hybride issu de celui-ci et qui doit être appelé *Ipomæa* × *Briggsi* ou Ipomée Lady Briggs, comme on l'a nommé à Kew. La plante a été envoyée à Kew, de la Nouvelle-Grenade, il y a environ quatre ans, par sir Graham Briggs. Elle diffère de l'*I. Horsfalliæ* type par son feuillage plus ample, par son calice plus long, le tube de la corolle plus large, etc.

elle est cultivée, et, d'un autre côté, elle ne reprend pas de boutures. Il faut donc la greffer sur une congénère à racine tubéreuse, en posant la greffe sur un tubercule de volume moyen et en prenant pour greffon un scion à deux yeux, long d'environ 0m,15, et dont le bois soit moyennement aoûté. On enterre ensuite le tubercule greffé dans un compost formé par portions égales de terre franche, de terreau de feuilles, de terre de bruyère et de sable, et en soumettant le tout à une bonne chaleur de fond. L'*Ipomæa Horsfalliæ* est vivace et toujours vert. Ses feuilles sont digitées, à segments ovales-lancéolés, acuminés, fortement ondulés, d'un vert foncé. Il produit en abondance, pendant les mois les plus sombres de l'hiver, des fleurs à long tube, plus ou moins étranglé au-dessus de sa base, et à limbe étalé, peu profondément 5-lobé, larges de 0m,3-0m,04, colorées uniformément en beau rouge écarlate.

Reinwardtia tetragyna. — *The Garden* du 3 septembre 1887, pl. 612, p. 200. — Reinwardtie à quatre styles. — Indes orientales. — (Linacées.)

Les Reinwardties ont été détachés des Lins surtout parce que leurs fleurs n'offrent que trois ou quatre styles au lieu des cinq qu'ont les Lins et sont dépourvues des glandes qui se trouvent à la base des pétales chez les vrais *Linum*. Le *Reinwardtia tetragyna* est une plante de serre remarquable par l'abondance avec laquelle elle produit, pendant l'hiver, ses fleurs jaunes, en entonnoir, larges de 0m,05. Ses feuilles sont entières, oblongues-lancéolées, en pointe au sommet et à la base. Pour l'obtenir dans le meilleur état possible, il faut en renouveler les pieds annuellement de boutures faites au printemps, vers la fin de mars ou au commencement d'avril, qu'on tient, jusqu'à la reprise, dans une atmosphère à la fois chaude et humide. Les jeunes pieds rempotés successivement, d'abord isolément dans de petits godets, puis plus au large, sont mis finalement dans des pots bien drainés et remplis d'un compost de terre franche, de terre de bruyère, de terreau de feuilles et de sable par portions à peu près égales. En été, on les tient en serre froide et on les pince pour en favoriser la ramification.

Stigmaphyllon ciliatum. Ad. Juss. — *The Gard.*, 25 févr. 1888, pl. 637, p. 170. — Stigmaphylle cilié. — Brésil. — (Malpighiacées.)

Le Stigmaphylle cilié est un arbrisseau grimpant très recommandable pour l'abondance avec laquelle il produit ses jolies fleurs jaunes et son charmant feuillage ; néanmoins, bien qu'il ait été introduit dans les cultures européennes à une époque déjà assez éloignée, on ne le trouve guère encore que dans quelques jardins botaniques, et il manque dans à peu près toutes les collections d'amateurs. Il y a quelques années, il y en avait, dans le jardin de Kew, un pied qui couvrait entièrement le mur du fond d'une vieille serre, et qui, pendant plusieurs mois, le tapissait de ses fleurs ; actuellement il en existe un qui produit un très bel effet dans la serre aux Palmiers de ce grand établissement. Le Stigmaphylle cilié est une plante vigoureuse, qui prend un grand développement. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, en cœur, glabres mais fortement ciliées. Ses fleurs, d'un beau jaune, sont disposées par trois à six en ombelles terminant chacune un long pédoncule qui part de l'aisselle d'une feuille ; leurs pétales rétrécis dans le bas en un assez long onglet ont le limbe arrondi et plus ou moins frangé au bord. Le *Garden* dit qu'au premier coup-d'œil elles rappellent celles de l'*Oncidium bicallosum*. La culture de cette plante est très simple. On la plante en pots bien drainés, remplis d'un mélange de deux parties de terre franchs, une partie de terre de bruyère et une partie de sable. Elle a besoin de beaucoup d'eau en arrosements et en seringages. Néanmoins elle vient mieux et surtout produit plus d'effet dans la pleine terre d'une serre tempérée qu'en pot.

Passiflora Watsoniana. — *The Gard.*, 3 mars 1888, pl. 638, p. 194. — Passiflore de Watson. — Patrie? — (Passiflorées.)

Cette nouvelle Passiflore, dont l'origine est inconnue, est arrivée, il y a quelques années, au Jardin botanique de Kew, envoyée par un horticulteur de Londres, sous le nom de *Passiflora kermesina*. Elle y a fleuri pour la première fois dans l'automne de 1886. Elle s'est montrée vigoureuse et très florifère, sa floraison durant environ deux mois, d'ordinaire en septembre et octobre. Elle exige la serre chaude. De sa tige prin-

cipale pendent de longues branches grêles et nombreuses, chargées de feuilles trilobées, dont la face supérieure est d'un beau vert, tandis que l'inférieure est violacée. De l'aisselle de ces feuilles partent les fleurs larges de sept ou huit centimètres. Ces fleurs ont les sépales verts avec une large bordure blanche à leur face externe, teintés de violet à leur face interne ; leurs pétales sont d'une couleur lilas pâle ; la couronne, qui en fait le principal ornement, comprend deux cercles de filaments, dont ceux du rang extérieur, qui sont presque aussi longs que le calice et la corolle, sont violets avec quelques cercles blancs, tandis que ceux du rang interne, longs de 0^m, 025, sont d'un violet purpurin intense.

Iris caucasica. — *The Gard.*, 24 mars 1888, p. 269 avec fig. noire. — Iris du Caucase. — Caucase. — (Iridées.)

L'auteur de l'article relatif à cette plante déclare qu'elle est de beauconp la plus belle d'entre les espèces à floraison hâtive de ce grand genre.

Tenue dans un simple coffre froid, elle peut être déjà fleurie dans la seconde quinzaine de mars. Elle est du reste parfaitement rustique et, en pleine terre, elle fleurit abondamment, chaque année, dès que les mauvais temps ont pris fin. Ses fleurs sont d'un beau jaune d'or, avec quelques lignes et macules brunes ; elles sont produites successivement à l'aisselle des trois ou quatre feuilles supérieures. Les feuilles distiques, lancéolées, assez larges, ouvertes et étalées, non ployées en deux sur leur ligne médiane, comme elles le sont dans la généralité des Iris, sont remarquables par le luisant de leur face supérieure qui semble couverte d'un vernis.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	— 8,9	2,2	766,5	765,5	N. NE.	Nuageux le matin, clair.
2	— 8,2	3,0	765	762	N. NNO.	Légèrement brumeux le matin, clair dans le mil. de la journ., couvert.
3	— 3,0	4,1	759	763	N.	Couvert, grésil dans la matinée et dans l'apr.-midi, nuageux, clair le soir.
4	— 4,7	4,4	762,5	760	NO. SO. E.	Un peu de neige dans la nuit, nuageux le matin, couvert, neige plus abondante entre 5 et 6 h. du soir.
5	— 1,4	5,1	763	765,5	N.	Nuageux.
6	— 1,0	6,6	765	767,5	S. O. E.	Nuag. et légèrement pluv., cl. le soir.
7	0,1	12,0	768	768	SE.	Couvert de grand matin, nuageux.
8	0,1	11,2	765,5	762,5	SO.	Nuageux le matin, couvert, pluie entre 3 et 5 heures du soir.
9	7,7	12,8	758,5	754,5	S.	Pluie dans la nuit, couvert.
10	8,0	14,9	751,5	753,5	O. SO.	Pluie presque toute la nuit, nuageux, nombreuses averses.
11	8,0	13,6	746,5	747,5	S. SO. O.	Pluie dans la nuit et toute la matinée, nuageux, grêle vers 4 h., grand vent, clair le soir.
12	7,0	11,9	748	749	OSO.	Nuageux, averses l'après-midi dont une avec un peu de grêle, couvert.
13	7,8	9,4	750,5	753	N. NE.	Pluie dans la nuit, couv. et légèrement brum., éclaircies ; pl. le soir.
14	3,4	9,2	749	745,5	NE. SE.	Pluie dans la nuit, pl. moins abondante et pr. continue, clair le soir.
15	2,6	12,8	746	745	SSO.	Couvert le matin, nuag., plus. fortes averses et un peu de grêle, coups de tonnerre vers 9 h. du soir, clair.
16	0,6	5,7	745,5	749	N.	Nuageux le matin, couvert.
17	— 0,1	4,4	751,5	757,5	N.	Nuageux, un peu de neige le matin, couv. l'après-midi, grésil et neige par intervalles, neige et pluie plus abondantes le soir.
18	— 1,5	0	759,5	759	NNE.	Neige ab. toute la journ. et bise glac.
19	— 6,4	— 2,2	757	757,5	NNE.	Neige toute la journ. mais moins abondante que la veille.
20	— 8,9	3,0	758,5	761	S. SE.	Neige peu abond. le matin, couvert.
21	— 4,0	2,8	763	766	N. NE.	Neige abond. dans la nuit, moindre dans la mat., couv., éclairc. le soir.
22	— 2,0	4,0	765,5	760	S.	Couvert le matin, nuageux.
23	0	6,5	756	747	S.	Éclaircies le matin, nuag. et pluv., pluie abondante le soir.
24	2,5	12,2	748	747	SSO.	Pluie presque toute la nuit, couvert. Belle éclaircie dans le milieu de la journée, pluvieux à partir de 4 h.
25	4,9	10,3	745,5	743,5	O. SO.	Nuag., plus. averses dont l'une avec grêle, coup de tonnerre.
26	1,2	12,3	746	741	S.	Pluie et gr. vent dans la nuit, pl. pr. continue, à partir de 4 h.
27	2,6	10,2	742,5	742	SSO.	Pluie abondante presque toute la nuit et dans la matinée, couvert de 9 h. à midi, nuageux, clair le soir.
28	2,2	13,7	(1) 738,5	736	SSO. O.	Nuag., gr. vent, grains et coups de tonn.
29	4,0	11,0	736	738	S.	Nuageux, averses nombreuses à partir de onze heures du matin.
30	4,2	11,8	743,5	750	SO.	Pluie pr. toute la nuit, grêle, couv. de gr. mat., nuag., quelques averses.
31	2,7	11,2	753,5	760	O. NO.	Pluie presque toute la nuit, nuageux, forte averse vers 5 h. du soir.

(1) Au milieu de la journée, 734.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 AVRIL 1888

PRÉSIDENCE DE M. **H. de Vilmorin**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Cent soixante-six Membres titulaires et dix-sept Membres honoraires ont signé le registre de présence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de douze nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition. — Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a été

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

admise par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, des *Tomates* qu'il a reçues des îles Canaries et des *Pommes de terre* qui proviennent de cultures algériennes. Cette présentation est faite par lui hors concours.

M. Hédiard dit qu'il a voulu, en mettant aujourd'hui sous les yeux de ses collègues des Tomates récoltées aux Canaries, faire ressortir la différence qui existe entre ce produit d'origine étrangère et son analogue obtenu dans notre colonie africaine. On se rappelle sans doute l'excellent état sous lequel était celui-ci lorsqu'il l'a montré dernièrement à la Compagnie ; or, on voit que l'envoi de même nature qu'il vient de recevoir des Canaries est loin de se trouver dans des conditions aussi satisfaisantes. Les Tomates qui le composent avaient été emballées avec beaucoup de soin ; néanmoins, lorsqu'elles sont arrivées à Paris, elles étaient altérées et, au total, en très mauvais état. Il ne semble donc pas que les horticulteurs qui, en Algérie, obtiennent des Tomates de primeur, ni même ceux qui, à Paris, récoltent ce même fruit en culture forcée, aient le moins du monde à redouter la concurrence que pourraient essayer de leur faire, sous ce rapport, les cultivateurs des Canaries. Quant aux Pommes de terre de primeur récoltées en Algérie, leur réputation n'est pas à faire, et la faveur dont elles jouissent sur les marchés de Paris est telle que la vente qui en est faite chaque jour s'élève de 2 à 3,000 kilogrammes.

M. le Président dit qu'il profite de l'occasion qui s'offre en ce moment pour insister sur l'importance qu'il y a, sous divers rapports, à préférer les produits de cultures indigènes à leurs analogues qui peuvent nous venir de l'étranger.

2° Par M. Hédiard, un lot de *Mandarines* provenant des cultures de notre collègue, M. Auguste François, cultivateur à Blidah (Algérie). La présentation en est faite hors concours.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière déclare que ce Comité a trouvé ces Mandarines excellentes sans inégalité ; cependant, comme il y en a dans le lot présenté des spéci-

mens de deux grosseurs différentes, qui peuvent constituer deux variétés, on a reconnu une très légère supériorité à celles qui ont le moindre volume. Il ajoute que cette nouvelle présentation confirme le jugement très favorable qui a été porté, en plusieurs circonstances antérieures, sur l'excellente qualité des fruits de cette sorte que l'on récolte à Blidah.

M. H. de Vilmorin ne pense pas que les Mandarines de deux grosseurs différentes qui ont été envoyées par M. Aug. François constituent deux variétés distinctes et séparées. Il a vu, en effet, en Provence, le même pied de Mandarinier donner d'abord des fruits d'assez petit volume, que recouvrait une peau mince, exactement appliquée sur la pulpe, et, plus tard, des fruits plus volumineux, dont la peau était plus ou moins soulevée, de manière à laisser du vide entre elle et la pulpe. En voyant ces fruits dissemblables sans en connaître l'origine, on aurait certainement pensé qu'ils appartenaient à deux variétés distinctes, tandis qu'ils avaient été produits par le même arbre. M. H. de Vilmorin ajoute que l'hiver qui finit maintenant et qui a été exceptionnellement rigoureux sur les bords de la Méditerranée, a prouvé que le Mandarinier a une rusticité au moins égale à celle de l'Oranger commun. Cet arbre se recommande, en outre, par la rapidité de sa végétation et par sa prompte mise à fruit, ainsi que par la régularité de sa production. Il commence à produire dès la troisième année après qu'il a été greffé, et, dès lors, les récoltes qu'il donne sont régulières et égales toutes les années.

M. Hédiard reconnaît que les Mandarines déposées par lui sur le bureau ne forment pas deux variétés distinctes et séparées ; toutefois, il croit être certain qu'il existe des variétés caractérisées de ce fruit. Il fait observer que cette année a été très favorable aux cultivateurs algériens qui, n'ayant pas à lutter contre la concurrence que leur faisait auparavant la Sicile, ont envoyé en France des quantités considérables de ces produits de leurs cultures. Or, comme on l'a reconnu aujourd'hui même, les Mandarines algériennes sont d'excellente qualité et au moins aussi bonnes que celles qui, jusqu'à cette année, leur faisaient sur nos marchés une concurrence écrasante. L'état actuel des

choses est donc, sous ce rapport, tout en faveur de notre colonie africaine. Les Oranges de Blidah sont aussi de très bonne qualité ; seulement, la production n'en est pas assez considérable pour fournir à tous les besoins de notre pays, et, par suite, il est indispensable de recourir, relativement à ce fruit, à des cultures étrangères, particulièrement à celles de l'Espagne. Il est bon, d'ailleurs, de savoir que la production des Oranges se continue plus tard dans l'année en Espagne qu'en Algérie.

3° Par M. Caubert, propriétaire à Pierrefitte (Seine), trois assiettées : une de *Poires* Doyenné d'hiver, la seconde de *Poires* Bon-Chrétien d'hiver, la troisième de *Pommes* de Calville et Reinette du Canada. — Tous ces fruits ont été reconnus beaux et bien conservés ; aussi le Comité d'Arboriculture fruitière qui les a examinés demande-t-il qu'il soit accordé une prime de 2e classe pour la présentation qui en est faite. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie ; mais M. Caubert renonce à recevoir la récompense qui vient de lui être attribuée.

4° Par M. Lecardeur, des *Pommes* dont il désire apprendre le nom. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière fait observer que la détermination de ces fruits offre de grandes difficultés que le Comité est d'autant moins certain de surmonter que les spécimens présentés sont, en partie, peu reconnaissables ; ainsi certaines de ces Pommes sont conservées depuis deux années. Néanmoins, on tâchera de donner satisfaction à M. Lecardeur.

5° Par MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, un lot de trente pieds en pots de *Cinéraires* hybrides à grandes fleurs. Le jugement du Comité de Floriculture sur ces plantes est qu'elles sont « remarquables pour leur belle forme naine, pour leur vigueur et principalement pour la beauté, la forme et l'ampleur exceptionnelle de leurs fleurs » (capitules). — Une prime de 1re classe étant décernée pour ce magnifique lot, MM. Vilmorin-Andrieux renoncent à la recevoir.

M. H. de Vilmorin fait observer que, parmi les diverses variétés de Cinéraires déposées en ce moment sur le bureau, il y en a plusieurs dont les fleurs sont colorées en rouge-sang plus ou moins éclatant. Or, ces coloris étaient peu fréquents, jusqu'à ce

jour, dans les variétés cultivées de ces plantes, bien que le nom sous lequel est désignée, en Botanique, l'espèce à laquelle elles appartiennent (*Senecio cruentus* DC.; *Cineraria cruenta* L'HERIT.) donne lieu de penser que, dans l'état spontané, leurs fleurs sont rouge-sang. Il ajoute que, si les fleurs (capitules) des pieds présentés sont larges, elles le sont moins qu'on ne pourrait les obtenir, si on le voulait; on peut, en effet, en avoir qui atteignent ou dépassent même $0^{m},10$ de diamètre; mais alors les pétales (ligules) ne se rejoignent pas à leur extrémité, ce qui en amoindrit notablement l'effet. La culture tend donc à rester au-dessous de cet extrême développement, et elle ne conserve que les variétés dont les fleurs, tout en étant amples, forment un cercle continu sans vides vers les bords et dans lesquelles, en outre, le cœur blanc soit nettement circonscrit.

6° Par M. Croux, horticulteur-pépiniériste, vallée d'Aulnay, près Sceaux (Seine), un pied en pot et en pleine floraison d'*Andromeda japonica* et des branches fleuries du *Rhododendron* Early Gem. — Une prime de 2e classe lui étant décernée pour la présentation de ces deux charmants arbrisseaux rustiques, M. Croux renonce à la recevoir.

M. Jamin (Ferd.) rappelle que ce sont nos collègues, MM. Thibaut et Keteleêr qui ont répandu en France l'*Andromeda japonica*, arbuste des plus recommandables pour sa parfaite rusticité et pour l'abondance ainsi que pour l'élégance de ses fleurs qui, comme on le voit, se développent très bien en plein air, dès la fin de l'hiver ou au printemps.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes:

1° Une lettre par laquelle M. J. Brière, pharmacien à Falaise (Calvados), annonce un fait cultural d'un grand intérêt. On sait, écrit-il, que les tentatives qui avaient été faites jusqu'à ce jour en vue de réaliser la culture des Morilles avaient toutes échoué. Depuis plus de quarante années, M. Ozou, habile horticulteur de Falaise, cherchait à reconnaître les conditions indispensables pour la germination des spores de ces Champignons, et il avait fait porter ses recherches sur les diverses espèces de *Morchella* et de *Mitrophora*. Depuis quelques années, il avait bien obtenu des

résultats qui avaient une grande importance au point de vue scientifique; mais les Champignons qu'il avait vu venir étaient très petits et variaient de 1 à 10 millimètres. Cette année, son succès a été complet, et ses semis lui ont donné des quantités considérables de Morilles, dont un sujet de proportions moyennes, appartenant à l'espèce du *Morchella conica*, a 105 millimètres de hauteur totale, le chapeau étant haut de 67 millimètres avec un diamètre de 40 millimètres à sa base, tandis que le pied mesure 38 millimètres de longueur. Un croquis représentant ce sujet est joint à la lettre de M. J. Brière.

2° Deux lettres de M. Jules Ravenel, de Falaise, Membre de la Société, confirment le fait signalé par M. J. Brière et ajoutent, à ce sujet, des détails intéressants. « Sur la demande, écrit notre « collègue, de M. Ozou, horticulteur de notre ville, je me suis « rendu chez lui où il m'a fait voir un grand nombre de Mo- « rilles provenant de ses cultures et résultant d'un semis fait par « lui dans les derniers mois de l'année dernière. Ces Morilles « appartiennent toutes à la variété *nigra* (1), qui fait son appa- « rition dans notre pays vers la fin de mars, et dont il avait « recueilli les spores l'année dernière, à cette époque. C'est par « centaines qu'il m'a fait voir les Morilles obtenues par lui. » Dans sa seconde lettre, en date du 10 avril courant, M. Jules Ravenel s'exprime dans les termes vivants : « Pour moi, la cul- « ture de la Morille est un fait démontré, et cette culture ne « peut avoir de résultat que lorsqu'on emploie les spores de ce « Cryptogame. M. Ozou espère arriver à mettre à la disposition « des amateurs des spores de Morille préparées de manière à « rendre la multiplication de ce Champignon au moins aussi « facile que celle du Champignon de couche. Pensant tirer quel- « que profit de sa découverte, il désire ne pas faire connaître « immédiatement les procédés employés par lui, tant pour la

(1) On a vu que, dans sa lettre, M. Brière rapporte ces Champignons au *Morchella conica* Pers., dont beaucoup de mycologues font une simple variété de la Morille comestible ou *M. esculenta* Pers. Le dessin de M. Brière justifie cette détermination.

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*).

« récolte des spores que pour leur conservation et leur semis. « Ne pouvant disposer d'une serre exclusivement pour ses « essais, il les a répartis sur un grand nombre de pots où sont « cultivées diverses plantes, particulièrement des Rosiers et des « Fuchsias. Ces pots sont, pour la plupart, garnis de plusieurs « Morilles à divers degrés de développement, et ils sont livrés « à la vente dans cet état. »

3° Une lettre par laquelle M. Sallier, jardinier-chef au château du Val, demande qu'une Commission spéciale soit chargée d'aller examiner ses cultures. — Faisant droit à cette demande, M. le Président désigne, comme devant composer la Commission qui se rendra au château de Val, MM. Bleu, Chargueraud, Dybowski, Michel et Verdier.

Comme pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire signale les suivantes : 1° Les programmes des Expositions qui auront lieu à Alençon, du 19 au 24 juin prochain ; à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), du 17 au 21 juin ; à Gournay-sur-Marne, du 25 au 27 août (Société d'Horticulture du Raincy); à Nîmes, du 26 mai au 3 juin ; à Lyon, du 23 au 27 mai. 2° L'annonce d'un concours pour les appareils à dessécher les fruits, que le Gouvernement italien ouvre, le 15 septembre prochain, à l'École d'Agriculture de Portici et qui durera jusqu'au 15 octobre au plus tard. 3° Un petit volume intitulé : *Les Chrysanthèmes*, par M. Brassac (in-18 de 72 pages, avec fig. ; Toulouse, 1888). 4° Un numéro du *Bulletin mensuel de Statistique municipale* (Boletin mensual de Estadistica municipal) de Buenos-Ayres (gr. in-8 ; 2e année, janvier 1888).

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° De la nécessité de tailler les arbres fruitiers ; par M. Chevallier (Charles).

2° Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture fruitière, pendant l'année 1887 ; par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

3° Rapport sur un ouvrage de M. Henry, intitulé : *Éléments d'Arboriculture fruitière ;* M. Michelin, Rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la

Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

AVIS IMPORTANT

La séance du 10 mai 1888 n'ayant pas eu lieu à cause de la fête de l'Ascension, le procès-verbal de la séance du 24 avril ne peut être soumis à l'approbation de la Société avant la séance du 24 mai. Il ne pourra donc paraître que dans le cahier du *Journal* pour le mois de mai.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 12 AVRIL 1888

MM.

1. Bidault (Émile), cultivateur, rue des Jardins, 18, à Bagnolet (Seine), présenté par MM. D. Vitry et D. Charton.
2. Divary, jardinier-chef des jardins nationaux de Saint-Cloud, avenue du Palais, 3, à Saint-Cloud (Seine), présenté par MM. Chouvet père et Chouvet fils.
3. Fillin (Mme Vve Arthur), horticulteur, rue de Clamart, 20, à Compiègne (Oise), présentée par MM. A. Ducerf et A. Bleu.
4. Gréban de Pontourny, propriétaire au château de Pontourny, par Avoine (Indre-et-Loire), et rue du Vieux-Colombier, 8, à Paris, présenté par MM. Huard et Hardy.
5. Eschrich (Laurent), horticulteur, entrepreneur de jardins, rue des Fontis, 41 et 43, à Auteuil-Paris, présenté par MM. Bauer, L. Delaville et J. Hoïbian.
6. Martinet (Henry), rue Frochot, 3, à Paris, présenté par MM. Hardy et Ed. André.
7. Méténier (Jules), quincaillerie horticole, rue Paul-Lelong, 17, à Paris, présenté par MM. Francin et E. Parisot.

MM.

8. Paillet (L.) fils, vallée de Chatenay, près Sceaux (Seine), présenté par MM. Ed. André et Ch. Thays.
9. Thévenot (Charles), pépiniériste, rue de la Barre, 45, à Vitry-sur-Seine (Seine), présenté par MM. D. Vitry et D. Charton.
10. Thierry, directeur du Crédit foncier, place de la Tour-d'Auvergne, à Brest (Finistère), présenté par MM. A. Bleu et R. Boëlle.
11. Vacherot (Henri), horticulteur, rue de Paris, 53, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), présenté par M. Lequin.
12. Wood (William), engrais et spécialités horticoles, à Wood-Green, Londres (Angleterre), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.

DAME PATRONNESSE

1. Roussel (Mme), boulevard Haussmann, 135, présentée par MM. Th. Villard et A. Bleu.

SÉACNE DU 26 AVRIL

MM.

1. Bouet (Georges), quincaillier, quai du Louvre, 30, à Paris, présenté par MM. L. Delaville et Couette.
2. Buisson (Claude), jardinier-chef du parc de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône), présenté par MM. Puvilland et Michel.
3. Chauveau (Pierre), propriétaire, avenue de Friedland, 36, à Paris, présenté par MM. J. Thory et R. Jolibois.
4. Cowan (John), directeur de la Cie d'Horticulture de Liverpool, à Liverpool (Angleterre), présenté par M. A. Bleu.
5. Daurel (Joseph), Président de la Société d'Horticulture de la Gironde, allées de Tourny, 25, à Bordeaux (Gironde), présenté par MM. Ch. Joly et F. Jamin.
6. Duchesne (Victor), trésorier de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing, à Roubaix (Nord), présenté par MM. E. Bergman et A. Cordonnier.
7. Durand (Alfred), horticulteur, rue de Ménilmontant, 5, à Bagnolet (Seine), présenté par MM. D. Vitry et D. Charton.
8. Jeangirard (Mme), fleuriste, rue de Rambuteau, 72, à Paris, présentée par M. Tavernier.
9. Monier (Joseph), fils, cimentier-rocailleur, avenue de Paris, 151, plaine Saint-Denis (Seine), présenté par MM. Moser et Vauvel.
10. Remilly (Eugène), fabricant de capsules au sulfure de carbone, rue des Chantiers, 75, à Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Ch. Joly, E. Delamarre et P. Lebœuf.

11. Rouault, rue de Malakoff, à Asnières (Seine), présenté par MM. Leconte et Laizier.
12. Rougé (Mlle de) au château de Dinteville, par Châteauvillain (Haute-Marne), présentée par MM. P. Lebœuf et E. Bergman.

DAME PATRONNESSE

1. Meuret (Mme), au Clos, par Proisy (Aisne), présentée par MM. F. Jamin et Ch. Joly.

NOTES ET MÉMOIRES

De la nécessité de tailler les arbres fruitiers (1),

par M. Charles Chevallier.

A différentes époques, l'utilité de la taille des arbres fruitiers a été contestée ; il y a quelques années, un de nos collègues bien connu, le docteur Pigeaux, a attaqué avec une grande vivacité les partisans de la taille, et il a soutenu cette théorie que les arbres fruitiers devaient être abandonnés à la nature. Maintenant encore, un grand nombre d'habitants des campagnes, soit par ignorance, soit par routine, soit par apathie, affirment que la taille des arbres est nuisible à leur production. Tout récemment, un professeur d'arboriculture distingué, M. Burvenich, tout en ne parlant que des abus de la taille, soutient que les arbres non taillés produisent plus vite et d'aussi beaux fruits que les arbres taillés. Ceci est le renversement de toutes les observations que nous avons faites depuis trente ans et se trouve en contradiction formelle avec l'opinion des arboriculteurs éminents qui, depuis bientôt trois siècles, prescrivent et enseignent la taille des arbres fruitiers dans les jardins. Nous déclarons faire

(1) Mémoire déposé le 12 avril 1888.

partie des tailleurs intransigeants auxquels fait allusion l'habile professeur dont nous parlons plus haut, dont nous avons combattu déjà et combattrons encore le système, car, selon nous, il veut tailler trop court la branche à fruit et trop longue la branche de charpente.

La non-taille n'a pas de partisans parmi les professeurs français; elle en a peu parmi les jardiniers et les amateurs éclairés; cependant, il suffit qu'elle en ait encore quelques-uns, et elle en a, comme on voit, pour que nous croyions nécessaire d'étudier à fond la question, de la discuter et de mettre les dissidents à même de juger entre les deux opinions; nous serons heureux si nous pouvons ainsi les ramener à la nôtre, qui est, du reste, celle de tous les arboriculteurs les plus distingués de notre époque.

Il faut d'abord distinguer entre les arbres des jardins et les arbres des champs, des routes et des vergers, destinés à la grande production et à l'alimentation des marchés; les premiers donnent les fruits de choix, les derniers ne subissent pas la taille annuelle; il suffit qu'ils soient bien dressés les deux ou trois premières années. Ensuite, quelques soins de nettoyage, la suppression des gourmands, des branches mortes, le dégagement du centre de l'arbre, et c'est tout; on est assuré d'avoir des fruits moyens et d'une bonne vente courante. Mais lorsqu'on veut cultiver des arbres fruitiers dans un jardin, dans un potager, sur des murs de clôture ou des pignons de bâtiment, il faut de toute nécessité les soumettre à la taille, car ils occupent là une place fixe qu'ils ne doivent jamais dépasser, et ils doivent également garnir entièrement l'espace qui leur est destiné.

C'est en abusant des bonnes choses qu'on les rend mauvaises; c'est en abusant de la taille que des jardiniers ignorants sont arrivés à ne faire produire aux arbres que des feuilles et pas de fruits; cette observation était déjà faite par de la Quintinye, il y a deux cents ans.

En exposant les vrais et bons principes, nous convertirons, nous l'espérons du moins, les partisans de l'entière liberté pour les arbres fruitiers. Pour ceux-ci comme pour tant d'autres, la trop grande liberté amène la licence et ses excès. Nous n'aurons pas

de peine à le démontrer; les preuves abondent de tous côtés dans les campagnes et même dans les jardins.

A l'état de nature, que se passe-t-il ? Lorsque l'arbre fruitier est jeune, qu'il a encore peu de branches, il produit d'assez beaux fruits; mais, chaque année, les branches s'allongent; la végétation abandonne la base; le côté de l'arbre le mieux éclairé ou le plus exposé au soleil pousse plus fort que l'autre; certaines branches chargées de fruits se coudent ou ploient; des gourmands poussent de divers côtés; les branches, les rameaux se mêlent et forment un fouillis de feuilles sous lequel les fruits ne peuvent souvent ni mûrir ni grossir; puis, l'arbre vieillissant toujours, les branches à fruit se ramifient à leur tour, et ne donnent que des produits inférieurs et petits. Telle est l'histoire de la plupart des arbres fruitiers des campagnes, et surtout des Poiriers et Pommiers, car ce sont ceux-ci qui souffrent le plus de l'abandon où on les laisse généralement.

Avant de démontrer l'utilité et la nécessité de la taille des arbres fruitiers, qu'on nous permette une légère digression sur l'historique de cette opération, qui n'est pas moderne, comme le croient encore bien des gens, puisqu'elle remonte, comme nous l'avons dit, à près de trois cents ans, ce qui a permis à de nombreux praticiens de l'étudier, de l'appliquer et d'en faire ressortir tous les avantages; quant aux inconvénients, ils ne résultent que d'une mauvaise application.

Disons d'abord que la taille de la Vigne remonte à la plus haute antiquité. Les anciens avaient judicieusement remarqué que cette plante sarmenteuse s'allongeait considérablement chaque année et qu'elle finissait par ne produire qu'une grande quantité de feuilles et peu ou point de grappes; de là l'utilité de concentrer la sève sur un certain nombre de branches seulement, et de renouveler chaque année les sarments fruitiers.

Quant aux arbres fruitiers proprement dits, ils étaient à peu près abandonnés à eux-mêmes, et ce n'est qu'après l'invention de la culture en espalier et en contre-espalier que l'on reconnut la nécessité de renfermer ces arbres dans certaines limites.

C'est Arnauld d'Andilly, l'un des solitaires de Port-Royal-des-Champs, auteur, sous le pseudonyme de l'abbé Legendre, d'un

traité sur la taille des arbres fruitiers, publié en 1652, qui paraît avoir le premier, vers le commencement du XVIIe siècle, imaginé d'appliquer le long des murs des arbres fruitiers et notamment les Poiriers, les Pêchers et les Abricotiers, ainsi que de les soumettre à une taille, alors très simplifiée, pour les maintenir dans certaines limites et les empêcher de dépasser la hauteur du mur.

A peu près vers la même époque, quelques cultivateurs de Montreuil, près Paris, essayèrent la culture du Pêcher en espalier, et ils arrivèrent à obtenir, au moyen d'une taille rationnelle, des produits qui acquirent rapidement une grande réputation. Plus tard, un ancien mousquetaire de Louis XIV, Girardot, qui fit établir un grand nombre d'espaliers dans son domaine de Bagnolet, contribua fortement à propager cette culture, qui devint très rémunératrice, puisque ce même Girardot vendait ses Pêches *trois livres* pièce, tandis que les Pêches de Corbeil, cultivées en plein vent, n'avaient qu'une minime valeur, malgré leur ancienne renommée.

De la Quintinye, horticulteur remarquable pour son époque, qui créa, en 1680, le potager du château du roi, à Versailles, fit faire d'énormes progrès à la culture des arbres fruitiers et de la Vigne en espalier. Dans son traité, publié en 1690, il recommande cette culture comme étant la seule qui puisse produire de bons et beaux fruits. A Versailles, ainsi que dans les jardins fruitiers qu'il a créés, il multiplia les murs dans tous les sens, afin d'obtenir plus de surfaces utilisables; c'est lui aussi qui a inventé les contre-espaliers sur treillages non loin des murs, ainsi que le pincement de la branche à fruits pour arrêter son élongation et provoquer la sortie de boutons fruitiers à la base.

L'abbé Legendre avait parlé de la taille d'une manière un peu timide, puisqu'alors il se bornait à rabattre les branches charpentières et les branches fruitières qui s'allongeaient par trop et faisaient confusion. De la Quintinye perfectionna cette taille; il veut que l'arbre n'occupe qu'un certain espace sur l'espalier; que cet espace soit entièrement garni. Pour arriver à ce résultat, il prescrit la taille de la branche charpentière à la longueur d'un pied environ chaque année

($0^m,33$), afin d'obtenir deux ou trois bourgeons de prolongement qui arrivent ainsi, en se multipliant, à constituer une forme en éventail; puis il décide que la branche à fruit doit être taillée à trois ou quatre yeux, sur le Poirier et le Pommier. Ces principes sont toujours suivis, et avec raison, par les meilleurs praticiens; ils sont encore appliqués au potager de Versailles, avec les perfectionnements apportés par son habile directeur, M. Hardy, et donnent les magnifiques résultats que tout le monde connaît.

Après de la Quintinye, dans le courant du siècle dernier, plusieurs horticulteurs distingués se sont occupés de la taille, notamment Duhamel du Monceau et Leberryais; au commencement du siècle actuel, Thouin, le Comte Letieur, Poiteau et Noisette; puis enfin nous arrivons aux arboriculteurs de notre époque, MM. Dubreuil, Hardy père et fils, qui sont unanimes pour prescrire et enseigner la taille des arbres fruitiers et qui ne diffèrent parfois entre eux que sur le traitement de la branche à fruit, très peu sur le traitement de la branche à bois.

Examinons maintenant d'où vient la nécessité de la taille et quel en est le but.

En ce qui concerne la Vigne et le Pêcher, tout le monde est d'accord: la taille est absolument indispensable; elle est plus ou moins bien faite; mais, sans taille, on n'obtiendrait pas de fruit sur la Vigne; sans taille, on ne pourrait cultiver le Pêcher en espalier, et on sait ce que sont les Pêches de plein vent dans la région du centre et du nord de la France. C'est donc surtout sur les autres arbres fruitiers qu'il y a contestation, et cependant les mêmes principes sont applicables.

Si, après avoir planté un arbre le long d'un mur, on se bornait à palisser ses branches en éventail, elles auraient bientôt dépassé la hauteur du mur ou elles s'allongeraient indéfiniment sur les côtés; le mur serait en grande partie dégarni, et, comme le dit l'abbé Legendre, ne protégerait plus que le tronc et la base des branches; de là la nécessité de la taille, qui a pour but principal *la formation et l'entretien des branches de charpente*, *la formation et l'entretien des branches ou rameaux fruitiers.*

En effet, ce n'est que par la taille et en rabattant une branche

ou plutôt un rameau, sur certains yeux, que l'on arrive à donner à un arbre d'espalier ou contre-espalier la forme qu'il doit avoir, qui a dû être fixée et déterminée à l'avance de manière à ce que tout l'espace qui est assigné à cet arbre soit entièrement garni. C'est encore par la taille de la branche de charpente que l'on arrive à la garnir de rameaux fruitiers sur toute son étendue, car tous les yeux qui se trouvent sur un rameau peuvent devenir autant de boutons à fleurs.

Lorsque sur un arbre de plein vent, Poirier et Pommier principalement, on laisse en entier une pousse de l'année précédente, le premier tiers vers la base ne donne rien; les yeux s'éteignent et ne poussent pas. Le second tiers se garnit de dards, de brindilles et de boutons à fruit; le troisième tiers donne des pousses plus ou moins longues qui élargissent la tête de l'arbre et l'accroissent en hauteur. Si le rameau d'un arbre en espalier était laissé en cet état, il y aurait, quoi qu'on dise, des parties dénudées et non garnies de boutons à fruit, malgré tous les crans dont on aurait accablé les yeux endormis; puis en haut, des pousses trop fortes qui ne donneraient que du bois.

C'est à ces deux inconvénients que l'on remédie par la taille et le pincement, qui n'est, à proprement parler, qu'un rognage ou taille en vert.

En raccourcissant d'un tiers environ la pousse de l'année précédente, on provoque la sortie des yeux sur toute la partie inférieure du rameau, yeux qui, nous venons de le dire déjà, seraient restés endormis sans cette opération. Ce sont seulement les branches de charpente placées horizontalement ou très obliquement que l'on peut souvent se dispenser de tailler.

C'est aussi par la taille que l'on régularise la pousse et la production des rameaux fruitiers; par suite du pincement ou rognage à quatre ou cinq feuilles, ces rameaux ont laissé sortir à leur base un et quelquefois deux boutons, qui se mettront à fruit dès la seconde ou, au plus tard, la troisième année. Pour hâter la formation de ces boutons, on taille le rameau à trois yeux bien conformés, quatre au plus, y compris les boutons à fruit ou ceux qui commencent à se former.

Lorsque la lambourde fruitière est développée, c'est encore

par la taille qu'il faut la maintenir en bon état; sinon elle se ramifierait, s'allongerait et finirait par ne plus laisser la sève parvenir aux fruits qui seraient alors petits et galeux, comme cela arrive sur les arbres de plein vent. En rajeunissant la coursonne, en la raccourcissant chaque année, on obtient de nouveaux boutons à fleur, forts et vigoureux, qui donneront de beaux et bons fruits.

La taille des arbres fruitiers a aussi pour but de distribuer la sève également et proportionnellement dans toutes les parties de l'arbre, afin que les fruits acquièrent toute la grosseur et la qualité qu'ils doivent avoir. Certaines branches doivent être taillées plus longues que d'autres; les faibles doivent supporter moins de fruits que celles qui sont vigoureuses. Enfin, on rend la production presque égale chaque année.

Toutes ces tailles doivent être faites avec intelligence et ne jamais être exagérées dans l'intérêt même de la végétation de l'arbre et de sa production; mieux vaut qu'elles soient un peu longues que trop courtes; c'est au jardinier à bien étudier la force et la vigueur de ses arbres, et à fixer alors leur forme et l'étendue qu'ils doivent avoir.

La taille des branches charpentières est basée sur la végétation particulière de chaque espèce; mais elle est semblable pour les arbres à pépins comme pour les arbres à noyaux. La taille du rameau fruitier varie, au contraire, et est appliquée différemment sur ces dernières espèces.

Le Pêcher, l'Abricotier, le Prunier, le Cerisier, réclament une taille assez allongée pour leurs branches de charpente; le Poirier et le Pommier demandent, dans ce même cas, une taille plus courte; aux uns, on supprime seulement le quart de la pousse de l'année; aux autres, un tiers au moins, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Nous avons indiqué la taille des branches à fruit du Poirier et du Pommier; sur le Pêcher, elles sont taillées d'une manière spéciale, se rapprochant de celle de la Vigne; l'Abricotier, le Prunier, le Cerisier voient leurs rameaux fruitiers taillés courts et rabattus sur les boutons à fruit.

Disons ici que les espaliers sont ordinairement réservés pour

les Pêchers et la Vigne, ainsi que pour certaines variétés de Poiriers et de Pommiers. Les contre-espaliers et les autres formes de jardin sont généralement réservés aux Poiriers et aux Pommiers, ces espèces se prêtant bien à la taille qui leur fait produire de plus beaux fruits; au contraire, l'Abricotier, le Prunier et le Cerisier aiment l'air et l'espace; la taille leur est plutôt nuisible qu'utile et ce n'est que plus rarement qu'on leur applique des formes spéciales en espalier ou autrement.

Nous n'ignorons pas qu'une certaine école a la prétention de conduire et diriger les arbres fruitiers sans taille; mais ce n'est qu'une fiction; c'est en torturant les branches, c'est par le pincement ou taille en vert que ces novateurs dirigent leurs arbres, et encore ils ne peuvent pas éviter une petite taille en sec; car un pincement ne suffit pas sur une branche vigoureuse; il faut en faire presque toujours deux, souvent trois, et, en hiver, il faut tailler la branche de charpente au-dessous du premier pincement. Ils ne peuvent pas éviter non plus la taille de la branche fruitière qui, malgré les pincements, s'allonge chaque année et a besoin d'être raccourcie vers sa base.

Sans la taille on ne pourrait pas cultiver les arbres fruitiers en espalier, contre-espalier, vase ou pyramide, et, si l'on renonçait à ces formes, il faudrait également renoncer aux beaux fruits qui font le plus bel ornement des desserts et procurent le travail et l'aisance à de nombreux et modestes horticulteurs. Il faudrait également renoncer à cultiver les arbres fruitiers dans les petits jardins; car tel de ces jardins qui contient cinquante arbres en espalier et contre-espalier, et donne des fruits pendant toute l'année à son propriétaire, ne contiendrait qu'une demi-douzaine d'arbres de haut vent donnant des fruits pendant quelques semaines seulement.

Nous devons chercher à propager activement l'enseignement des bons principes de la taille, mais aussi à en réprimer les abus, afin que les habitants de la campagne arrivent à utiliser tous les murs de leurs bâtiments, de leurs maisons et de leurs jardins, ce qui, en donnant de beaux et bons produits, d'une vente facile et élevée, contribuera à leur moralisation et à leur bien-être, ainsi qu'à l'augmentation de la richesse générale du pays.

Note sur la vingt et unième session de la Société pomologique américaine (1),

par M. Ch. Joly.

Depuis une douzaine d'années (2), j'ai rendu compte à mes Collègues des progrès de la Société pomologique américaine, fondée en 1848, c'est-à-dire huit ans avant la nôtre. Ceux que l'Arboriculture fruitière intéresse et qui auront bien voulu parcourir mes comptes rendus auront pu voir quel prodigieux développement a pris la production fruitière aux États-Unis. Il y a trente ou quarante ans, on n'y avait que quelques variétés de Raisins de table, des Fraises, et très peu de Poires ou de Pommes ; aujourd'hui, la production des fruits est si considérable, surtout en Californie, qu'on est obligé, pour en tirer parti, d'avoir recours aux divers procédés de dessiccation et de conserve. Leur exportation sous cette forme, et même à l'état frais, se fait sur une échelle considérable. Bien plus, des fruits qu'on n'avait pas, l'Orange, la Figue, la Noix, l'Olive, sont maintenant cultivés sur une échelle immense, non seulement en Californie, mais dans les Florides. Il s'est produit aux États-Unis, non seulement plus de deux cents variétés de Raisins de table, mais plusieurs excellentes variétés de Pêches précoces, dont nos horticulteurs ont déjà fait leur profit. Je donnerai, à la fin de cette note, la liste des fruits divers recommandés dans la session actuelle, afin qu'on puisse en faire l'essai pour enrichir nos cultures. Je ne parlerai pas ici des Vignes résistantes américaines, cela nous mènerait trop loin, et je me bornerai à l'Arboriculture fruitière proprement dite.

Tous les journaux horticoles ont relaté l'immense perte qu'a faite la Société pomologique dans la personne de M. Marshall P. Wilder, qui l'a présidée pendant plus de trente ans.

---

(1) Déposée le 26 avril 1888.

(2) Voir *Journal de la Société* (Mars 1876. — Décembre 1877. — Juin 1882. — Septembre 1884 et Mai 1886).

La Société a perdu aussi M. Charles M. Hovey, l'un des amateurs les plus dévoués et les plus anciens du Massachussetts.

M. M.-P. Wilder a été remplacé par un pépiniériste des plus capables, M. P.-J. Berckmans, Président de la Société d'Horticulture d'Augusta, dans la Géorgie. M. Berckmans est un horticulteur de premier mérite et le choix de ses collègues ne pouvait tomber sur un plus digne.

Le premier Vice-Président est maintenant M. T.-T. Lyon, de South Haven (Michigan), et l'on compte, en outre, quarante-deux Vice-Présidents représentant chacun un État de l'Union.

Il y a des Commissions de diverses natures pour les fruits du pays, pour les fruits étrangers, pour la nomenclature, pour la revision du catalogue, pour l'étude des fruits tropicaux, enfin pour l'organisation des séances du Congrès. Le nombre des membres est aujourd'hui de trois cent quarante-quatre.

La vingt et unième session a eu lieu à Boston, les 14, 15 et 16 septembre dernier. Pour éviter la faconde de certains orateurs, on ne pouvait parler que deux fois au plus sur le même sujet et pendant cinq minutes, à moins de permission spéciale.

De plus, pour éviter toute perte de temps, il était convenu qu'il n'y aurait qu'un seul banquet, et cela à la fin de la session.

Les discussions du Congrès ont eu pour objet : les maladies des Pêchers dans le Michigan, la nomenclature des fruits, l'étude de l'hybridation, de l'influence du climat sur la couleur des fruits, de la nature et de la qualité des fruits suivant les différences d'altitude, de la nomenclature des variétés importées de Russie pour les propager dans les États du Nord et dans le Canada (ce dernier travail a été l'œuvre du prof. Budd et de M. Ch. Gibb, avec l'aide du Dr Regel, de Saint-Pétersbourg), de l'effet de la destruction des forêts comme protectrices des vergers, des fruits sauvages qu'on pourrait améliorer par la culture, de l'influence des engrais minéraux sur la vigueur, la production et la qualité du fruit.

Plusieurs mémoires des plus intéressants accompagnent le Compte rendu des séances du Congrès, dont la prochaine session aura lieu en février 1889, dans les Florides.

Le rapport de M. J.-A. Lintner, d'Albany, expose les progrès de la Pomologie qu'accompagne toujours l'apparition de nombreux parasites animaux et végétaux ; il signale la production fruitière dans son enfance, où l'on n'avait ni Pêches, ni Oranges et à peine quelques Poires, tandis qu'en septembre dernier, un négociant de Philadelphie a reçu, et vendu, en un seul jour, 665,000 livres de Raisins. La valeur de la récolte des fruits s'élève annuellement à près de quinze cents millions de francs. Il cite à Green-Port, État de New-York, un verger qui a une étendue de 300 acres ; à Orchard-Hill, en Géorgie, il y a un verger de 790 acres, avec 84,000 pieds d'arbres ; le vignoble de Leland-Stanford, en Californie, à Vina, à 4,000 acres de surface, sur une longueur de 6 milles et une largeur de 2 milles. Par contre, on a aujourd'hui une variété infinie de maladies inconnues jusqu'à présent dans les vergers, et la pathologie végétale est devenue une science de première nécessité. Dans ce but, on a établi à Washington une Commission entomologique spéciale qui, par l'organe de M. le prof. C.-V. Riley, du Dr Packard et d'autres savants, est chargée de publier les observations reçues de tous les États de l'Union sur l'emploi des insecticides, chaque État ayant lui-même un entomologiste spécial.

Plusieurs mémoires d'un réel mérite sur des sujets pratiques accompagnent le Compte rendu du Congrès. Un grand nombre d'États envoient aussi, par un Rapporteur spécial, des notes intéressantes sur leur production fruitière, sur les insectes qu'ils ont à combattre et sur les variétés de fruits qui réussissent le mieux dans le pays.

Le rapport, dont je viens de donner un rapide Compte rendu, se termine par un catalogue très bien fait des fruits adoptés par le Congrès ; ce catalogue, en raison de la variété des climats, classe d'abord les fruits en trois divisions : la première, celle du Nord, entre le 42e et le 49e degré de latitude ; la deuxième, entre le 35e et le 42e degré ; enfin la troisième, entre le 35e et le 28e degré. Une colonne spéciale indique, pour chaque fruit, sa grosseur, sa forme, sa couleur, sa qualité, son usage, son époque de maturité, son origine, enfin les États où il prospère le mieux.

Voici les variétés les plus recommandées parmi les fruits principaux :

Pommes. — Alexander, Summer, Baldwin, Ben Davis, Carolina June, Early Harvest, Fameuse, Gravenstein, Jonathan, Maiden's Blush, Northern Spy, Oldenburg, Red Astrakan, Winesap.

Abricots. — Early Golden, Large Early, Moorpark, Peach.

Cerises. — Early Richmond, May Duke, Morello, Reine Hortense.

Raisins américains. — Concord, Delaware, Startford, Yves, Norton's Virginia, Scuppernong, Worden.

Pêches. — Alexander, Crawford's Early, Crawford's Late, Heath Cling, Large Early, York, George the Fourth, Old mixon-free, Old mixon Cling, Stump the world, Troth's Early.

Poires. — Angoulême, Anjou, Baronne de Mello, Belle Lucrative, Clairgeau, Easter Beurré, Flemish Beauty, Giffard, Howell, Laurence, Louise Bonne of Jersey, Seckel, Sheldon, Summer Doyenné, Vicar, Winter nelis.

Prunes. — Coe's Golden drop, Damson, Green Gage, Imperial Gage, Lombard, Wild Goose.

Fraises. — Charles Downing, Crescent, Cumberland, Miner's Prolific, Sharpless, Triomphe de Gand, Wilson.

Il est à désirer que nos arboriculteurs fassent chez nous l'essai des variétés ci-dessus, qui pourraient réussir dans nos cultures.

RAPPORTS

Rapport sur un ouvrage de M. Henry, intitulé : Éléments d'Arboriculture fruitière (1);

M. Michelin, *Rapporteur.*

Messieurs,

M. Louis Henry, ancien élève de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, chef de culture au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, a voulu répondre à un concours, ouvert en 1882, par le cercle d'Arboriculture de Belgique, en vue de récompenser le meilleur traité élémentaire d'Arboriculture fruitière destiné aux écoles primaires.

« Les candidats au prix proposé devaient, en termes simples, « corrects, dégagés de toute prétention scientifique, chercher à « vulgariser les notions acquises dans la culture des arbres « fruitiers. »

Telles étaient les conditions imposées à un ouvrage qui devait rester élémentaire et propre à l'enseignement dans les écoles primaires, et en même temps servir de guide aux instituteurs eux-mêmes, et aux études de l'Horticulture dans les écoles normales, les écoles pratiques d'Agriculture, les fermes-écoles, etc.

L'auteur a bien compris la tâche qui était imposée aux candidats, et, y réussissant complètement, a obtenu le premier prix du concours; plus tard, il en a fait un livre dont l'examen m'a été confié, et dont je viens vous rendre compte.

M. Henry a fait honneur à l'Horticulture française et à l'enseignement qu'il a reçu à l'École nationale d'Horticulture de Versailles; il était de toute justice de donner à son travail la publicité et les éloges qu'il a su mériter par son travail et qui justifie le succès qu'il a obtenu au milieu de ses concurrents.

En effet, ce jeune horticulteur, en se renfermant dans le cadre restreint qui était exigé, dans un petit volume de 143 pages, dont le prix modique a pu être établi pour 1 fr. 50, a su dire

---

(1) Déposé le 12 avril 1888.

beaucoup et a concentré tout ce qui pouvait être utile à apprendre sur la culture des arbres fruitiers, leur conduite et leur mise à fruit.

Le plan de l'ouvrage, qui répond parfaitement au but proposé, est ainsi conçu :

Le livre est divisé en trois parties :

1° Notions *générales* sur l'Arboriculture;

2° Cultures spéciales;

3° Ennemis et maladies des arbres fruitiers, animaux nuisibles à l'Arboriculture.

Voici les sujets traités :

PREMIÈRE PARTIE

Chapitre I. — Quelques mots sur les diverses parties des arbres et la manière dont ils vivent.

Chapitre II. — Multiplication des arbres fruitiers :

1° Semis;

2° Marcottage et les différentes manières de le pratiquer;

3° Bouturage;

4° Greffage.

Chapitre III. — De la plantation, choix du terrain, soins à donner.

Chapitre IV. — Du verger, de son établissement, des soins à donner aux arbres, espèces à planter.

Chapitre V. — Des arbres soumis à la taille, formes à leur donner, leur taille, principales opérations applicables aux arbres fruitiers.

Chapitre VI. — Établissement du jardin fruitier, tracé, distribution, murs, abris, treillages, etc.

DEUXIÈME PARTIE

Du Poirier.

Du Pommier.

Du Prunier.

Du Cerisier.

Du Pêcher.

De la Vigne.

De l'Abricotier.
Du Coignassier.
Du Noyer.
Du Groseillier.
Du Framboisier.
Du Noyer, du Cornouiller et du Néflier.

Pour chacune de ces espèces, il est fait mention du climat, du sol, de la multiplication, de la culture, du choix des bonnes variétés, des formes et des distances qui conviennent, etc.

TROISIÈME PARTIE

Avec grand détail, insectes et maladies à redouter et à combattre, pour les arbres à fruits, à pépins, comme pour ceux à fruits à noyaux, et enfin animaux auxiliaires dans la culture.

Pour chaque espèce, l'auteur donne un tableau des variétés qu'il considère comme devant être préférées; il en indique l'époque de maturité, les formes qui conviennent le mieux, et les expositions les plus favorables. En cela, il suit ses propres inspirations. Je ne veux pas le critiquer sur ses choix; je veux seulement faire remarquer qu'il est quelque peu téméraire, dans un ouvrage qui repose sur des principes fixes, ouvrage qui, par sa nature, peut devenir classique, d'entrer dans ces indications dont le caractère peut souvent varier, selon les régions, les climats, les sols, même les habitudes locales, selon les obtentions nouvelles, par les introductions étrangères, les semis, etc.

La nomenclature des fruits est, en effet, très variable et modifiable, tandis que les principes qui ont inspiré les enseignements de M. Henry sont bons, conformes à la science arboricole actuelle, resteront dès lors stables et fort peu discutables.

Si une nouvelle édition vient à être imprimée, M. Henry pourra peut-être ajouter l'indication d'un petit nombre de formes, avec gravures, en addition à celles qu'il donne déjà; il pourra, je le crois, faire connaître la greffe du Noyer sur racines, pratiquée avec un succès incontesté par notre collègue, M. Treyve, de Trévoux (Ain); enfin, il pourra augmenter encore la nomenclature des procédés pour combattre les maladies et les insectes

nuisibles qu'il a déjà cherché à présenter avec des développement très détaillés. Il y a beaucoup à dire sur ce sujet et la science fournit assez souvent de nouveaux moyens.

En résumé, l'ouvrage est succinctement et habilement conçu; il repose sur une théorie normale et je dirai même généralement admise. Des travaux de cette nature doivent être encouragés par notre Société; aussi, je conclus en proposant le renvoi de ce Rapport à la Commission des Récompenses.

Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture fruitière pendant l'année 1887 (1),

par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Les Comptes rendus des travaux accomplis au sein de notre Comité d'Arboriculture fruitière ne doivent pas rester oubliés et perdus dans nos archives ; une disposition de notre règlement veut qu'ils soient mis à la connaissance du public horticole apte à s'y intéresser et, au besoin, à s'y reporter ; aussi, pour remplir ma tâche de Secrétaire, je viens vous en présenter un récit sommaire et néanmoins suffisant pour mettre à même de remonter à la source les personnes qui désireraient les connaître plus à fond. Dans mon exposé, je suivrai le plan que j'avais adopté l'année dernière et les précédentes, et qui, à mon avis, doit faciliter l'étude des questions.

Arboriculture.

Je n'ai rien à indiquer qui soit bien nouveau sur les traitements des arbres fruitiers et sur les procédés applicables à la mise à fruit comme aux fruits eux-mêmes.

M. Ledoux, notre collègue, pour sauver un fruit qu'un ver a perforé latéralement, procède à l'extraction de ce ver à l'aide d'une lame fine et bouche ensuite le trou avec une pincée

(1) Déposé le 12 avril 1888.

de terre. La plaie se referme et le fruit peut être conservé intact.

Ce moyen a été employé, il y a plus de vingt ans, par Mme Maes ; M. Ledoux nous a fourni l'occasion de le rappeler.

M. Ledoux nous apportait, le 24 février 1887, une Poire ainsi préparée; elle avait donc pu atteindre l'hiver en restant ainsi saine.

Pêches hâtives : Early Rivers, Amsden, Alexander, Cumberland, etc. Ces fruits, très précoces, sont originaires surtout d'Amérique ; on s'occupe beaucoup en cet instant de les étudier et de les propager. En effet, on a besoin d'être fixé sur les meilleurs. M. Alexis Lepère considère qu'elles peuvent bien venir en plein vent.

Le sujet a-t-il de l'influence sur la greffe ? Il y a là une grosse question, dont on s'est beaucoup occupé sans lui donner une solution absolue. A cet égard, je puis rapporter que, le 10 novembre dernier, on a apporté au Comité des Poires de Beurré Diel, provenant de boutons à fruit greffés sur un arbre de Passe-Colmar, et que les Poires, par leur forme un peu conique et par leur goût, paraissaient légèrement modifiées sous l'influence de la variété Passe-Colmar.

Une visite des cultures fruitières de M. Jamet, de Chambourcy, a donné lieu à des observations qui ont été consignées dans un Compte rendu dont le texte, déposé le 24 novembre 1887, ne sera imprimé dans le *Journal* de notre Société que dans l'année 1888 ; en se reportant audit *Journal*, on trouvera des détails qui peuvent intéresser les personnes qui se livrent à la culture en grand des arbres fruitiers. Cette note fait suite à une première que j'ai rédigée en l'année 1881 et qui figure à la page 652 dudit *Journal* pour 1881.

A cet égard, sans être à même d'entrer dans des détails, je crois à propos de citer une culture basée sur dix-huit mille pieds d'arbres fruitiers, combinée en vue du commerce et établie depuis deux et trois ans par MM. Levrier frères, propriétaires au château de la Martinière, par Rom (Deux-Sèvres).

Cette culture industrielle toute nouvelle, faite dans un bon terrain neuf, qui va être encore augmentée de six mille pieds,

est sans doute la plus importante de l'espèce qui existe en France et sera plus intéressante à voir dans quelque deux ou trois ans. Je dois dire cependant que les propriétaires, dans un sentiment très louable, offrent d'y accueillir les visiteurs qu'elle pourrait intéresser.

Dans quelques séances du Comité, l'attention a été particulièrement portée sur les ennemis qui, dans les jardins, attaquent les arbres fruitiers. J'ai résumé les observations qui ont été faites, et, sur le désir de mes collègues, j'en ai fait l'objet d'une note qui a été insérée à la page 510 du *Journal* de notre Société, année 1887. Il y est fait mention des procédés usités par les praticiens les plus expérimentés contre le Mildiou, l'Anthracnose, la Tavelure, le Tigre sur bois ou Kermès, la Grise, le Puceron lanigère, les Limaces, Escargots, etc....

J'ajouterai encore le moyen employé par l'un de nos collègues, qui combat tous les insectes qui vivent sur le bois des arbres en versant sur les branches, en hiver, de l'eau bouillante à l'aide d'un arrosoir à bec très fin; et, en outre, contre le Puceron lanigère, celui qui est appliqué par un autre de nos collègues, qui écrase avec la main les Pucerons réfugiés sous l'enveloppe neigeuse qui dénote leur présence, et qui ensuite, pour compléter la destruction, enduit les branchages soit d'une couche de colle forte liquide qui, en séchant, enveloppe les insectes qui ont échappé, soit les couvre d'onguent de saint Fiacre, mélange d'argile et de bouse de vache.

Une intéressante communication a été faite par un de nos collègues sur le Ver blanc, larve du Hanneton.

La femelle commence fin avril et termine à la fin de mai sa ponte qui consiste en vingt à quarante œufs qu'elle dépose dans une terre meuble, à 8 ou 10 centimètres de profondeur; l'éclosion a lieu trois semaines environ après. Au moment des gelées, les larves s'enfoncent en terre pour remonter en avril. Elles ne peuvent supporter le soleil, dont les moindres rayons les font périr, d'où résulte l'opportunité évidente de faire de fréquents binages, à partir du 15 juin; ils ont une grande efficacité pour la destruction.

Il est bon de noter encore que la femelle évite de poser ses

œufs dans les terrains où elle rencontre du coaltar ou des émanations sulfureuses dont les larves ne s'accommodent pas.

L'incision annulaire est un sujet qui donne matière à beaucoup d'observations et à des applications intéressantes à signaler. Ainsi, le 28 juillet, le frère Henri, l'excellent professeur d'Arboriculture de Rennes, envoyait à notre Société un sarment ayant subi l'incision annulaire et portant trois grappes, dont l'une, au-dessus de l'incision, était entièrement mûre, tandis que les deux autres, placées au dessous, étaient encore toutes vertes.

Pomologie.

Les fruits ne se répandent dans les cultures qu'avec une grande inégalité ; il en est qui restent localisés; nous devons néanmoins les connaître ; ils varient dans leurs qualités, selon les sols et les climats; leurs époques de maturité diffèrent selon les contrées ; ils doivent être l'objet d'un examen constant de la part des pomologistes qui se livrent à leur étude. Pour notre Comité, c'est un devoir de donner de la publicité aux observations qu'il a été à même de faire pendant le courant de l'année. Je transcris ci-après les notes qui me paraissent devoir être les plus utiles, tout en faisant observer qu'elles portent sur des fruits qu'on a fait voyager, qui ont pu souffrir par des emballages défectueux ; en rappelant que parfois, ayant dû figurer dans des Expositions, ils ont été cueillis avant maturité et, partant, que souvent les appréciations du Comité peuvent fournir des renseignements à consulter, mais nullement les éléments de jugement en dernier ressort.

Janvier. — La Poire Doyenné Flon aîné a été qualifiée de bonne.

Même jugement, au même mois, pour les Poires Charles Cognée, Beurré Perrault, Président Barrabé, Beurré Quétier.

Février. — Ont été dégustés les fruits suivants : Pomme Pérasse, fruit local de Pau; les Poires Notaire Lepin, Charles Cognée, Bonne Serre de Saint-Denis, Marie Guisse, une de celles qui, en restant bonnes ou assez bonnes, se conservent le plus longtemps ; Belle Hélène, très bonne, fruit peu répandu, méridional ; Président Barrabé, Professeur Barral.

Mars. — Poires Notaire Lepin, Charles Cognée, Barillet-Deschamps, Prince Napoléon, Doyenné de Monjean, Henri Courcelles, Beurré Vauban, Bon Chrétien Frédéric Baudry.

Avril. — Beurré Henri Courcelles, Charles Cognée, Bonne Serre de Saint-Denis, Bon Chrétien Frédéric Baudry, Doyenné Bizet, Belle Hélène, Notaire Lepin, Doyenné de Monjean, toutes Poires de bonne qualité, comme encore la Poire Henri Courcelles et la Pomme Wellington et la Poire Bergamotte Sannier.

Mai. — Poires Fortunée Boisselot, très bonne; Charles Cognée et Belle des Abrès, bonne.

Juin. — Poire Bergamotte Hertich, bonne; Pomme Madame Lesans, bonne.

Fin d'août. — Prune Drap d'or d'Esperen, bonne; Monsieur Hâtif, très bonne.

Septembre. — Brugnon de Félignie (Pêche lisse), très bon, Brugnon Elruge, très bon; Pêche Galande de Bagnolet, Bonouvrier, Malte; Brugnons de Padoue, Bowden, Victoria; tous ces fruits recommandés pour leur bonne qualité.

Octobre. — Poires Pierre Joigneaux, Sucrée Troyenne, Madame Appert, Suffolk, Goodale, Charles Ernest, Madame Henri, Comte Lelieur, Henri Desportes, toutes qualifiées de bonnes.

Novembre. — Poires Épine du Mas, Louise Bonne Sannier, Henri de Bourbon, Duchesse bronzée, Doyenné du Cercle, Beurré des Augustins, toutes bonnes; Willermoz, assez bonne; La France, bonne.

Décembre. — Poires Louis Vilmorin, assez bonne, de même que Zéphirin Louis; Beurré Perrault, très bonne.

Les fruits exotiques ont pour nous leur valeur; leur vue nous instruit, nous permet des comparaisons utiles avec les nôtres et, généralement, nous fait apprécier la supériorité des espèces produites sous le climat tempéré dont nous jouissons.

M. Hédiard a fait souvent au Comité des apports des colonies et d'Algérie, qu'il a accompagnés d'explications intéressantes. Grâce à lui, les produits de l'Algérie nous deviennent familiers et nous savons apprécier la supériorité des Oranges de Blidah.

La culture des Kakis tend à se répandre en France et à s'acclimater, surtout dans le Midi; feu M. Honorati, de Toulon, a donné

une forte impulsion à ces essais, et était, à cet égard, en correspondance suivie avec notre Comité.

M. Audibert, de la Crau (Var), nous en a fait cette année un envoi important, qui réunissait un certain nombre de variétés de formes et de grosseurs différentes. Quant au goût et aux qualités relatives, nous avons besoin d'être un peu plus exercés pour nous en rendre juges.

Fruits de semis.

M. Remy, de Pontoise, a fait connaître une petite Pomme d'hiver, provenant d'un semis de la Reinette franche et qui a été qualifiée de bonne.

M. Fourcine (William), de Dreux, a envoyé des Poires belles et assez bonnes, se conservant jusqu'en avril, obtenues par semis et jugées assez bonnes, en somme, à étudier.

Le 10 mars et le 6 janvier, le Comité disait passable et à revoir une Poire de M. Boisselot, de Nantes, fruit qu'on déterminait comme produit d'un semis.

Le 10 mars, Poire Président de la Bastie, du même, jugée bonne.

20 janvier, un fruit s'annonçant bien, à recommander et à suivre.

3 mars, Pomme calville Madame Lesans, de très belle apparence et bonne ; la même, le 28 avril, avec la même note.

Les 8 et 22 septembre, Pêches de semis de M. Charollois, bonnes et à suivre.

Le 10 novembre, une Poire, envoyée pour la seconde année par M. Jeandriot, de Chagny (Saône-et-Loire), a été très bien jugée comme étant à recommander pour la culture.

A partir du 24 novembre, on a pu déguster une Pomme issue de la Belle Fille rouge des environs de Paris, présentée par MM. Billiard et Barret, de Fontenay-aux-Roses, Pomme moyenne, de très longue garde, qui n'est pas sans qualité, sans valoir la Belle Fille dont elle provient.

Le 29 décembre, on examinait une Pomme grosse et séduisante par son apparence, qui était apportée par M. Lucien Chauré et qui demande à être revue.

MM. Baltet frères, de Troyes, comme ils le font chaque année,

ont envoyé au Comité, pour ses études, un grand nombre de fruits, et notamment des Poires provenant de leurs propres semis qu'ils ont augmentés de jeunes plants produits par les travaux de feu M. Tourasse, de Pau. Le Comité avait à juger, cette année, tout particulièrement un lot, de ces mêmes MM. Baltet, d'une soixantaine de Poires transmis par le Jury de l'Exposition fruitière de l'automne dernier, pour être dégustés en temps opportun par le Comité.

Or, les gains ayant de la valeur sont rares et les fruits destinés aux Expositions, étant cueillis uniformément à des époques déterminées et qui ne s'accordent pas, le plus souvent, avec leur maturité normale, il arrive que leur état fausse complètement les appréciations de ceux qui sont appelés à les juger. Ainsi on a remarqué que les Poires goûtées en automne étaient meilleures que celles qui étaient examinées dans l'arrière-saison et qui étaient fanées, sans doute ayant été cueillies avant maturité, tandis que celles cueillies en automne l'avaient été mieux dans leur époque.

Le 10 février, la Poire de semis n° 1230 était bonne. Le 15 mars, n°s 1012 et 1028, éléments de bons fruits, fruits assez fanés ; à revoir.

Le 10 mars, celle n° 991, cueillie trop tôt, présentait de bons éléments.

Le 20 octobre et le 27 du même mois, le n° 1373, à chair très fine, juteuse, sucrée, bonne ; même jour, le n° 1040, assez bonne ; n° 1019, sucrée, bien parfumée, bonne ; n° 1179, bonne ; le 20 octobre, n° 1026, assez bonne.

Le 8 octobre, le n° 1359, à chair fine, juteuse, très agréablement parfumée, bonne et très bonne.

Le 13 octobre, n° 1171, bonne, et de même le 21 octobre.

Le 23 février, n° 1028, fruit fané, paraissant contenir de bons éléments ; à revoir.

Le 3 novembre, n° 1368, bonne.
— n° 10016, bonne.
— n° 1160, assez bonne.
— n° 1208, bonne.
— n° 10026, assez bonne.

Le 15 décembre, n° 10045, assez bonne.

Apports aux séances.

Il est dans la mission du Comité de récompenser par des primes les horticulteurs qui apportent aux séances des fruits remarquables par leur aspect, et qui indiquent des cultures soignées et conduites avec intelligence.

Bien que l'année n'ait pas été favorable aux Pêches, la chaleur ayant fait défaut à la fin de l'été, l'art de nos cultivateurs de Pêchers a su en obtenir encore d'assez belles, et elles ont eu la plus grosse part dans la répartition des primes allouées.

En résumé, le Comité a proposé, pendant l'année 1887, et il a été accordé par la Société : dix primes de 1re classe ; vingt de 2e classe et quatre de 3e ; au total donc, trente-quatre primes.

Commissions.

Une seule Commission de visite a été demandée en l'année 1887 ; elle avait pour objet l'examen des cultures fruitières de M. Parrain, jardinier de Mme Gripon, propriétaire à Limours (Seine-et-Oise). La conclusion a été l'envoi du Rapport à la Commission des Récompenses.

Collection de fruits moulés.

Les deux meubles-vitrines installés dans la salle de la bibliothèque étaient combles, remplis des fruits moulés par les mains de notre très regretté collègue, M. Buchetet, dont les œuvres composent notre collection. Nous ne pouvions arrêter à ce point notre intéressante collection ; comme son conservateur, je me serais reproché de ne pas la tenir au courant de la culture contemporaine.

Deux choses étaient à obtenir pour atteindre le but : premièrement, avoir un troisième meuble, et ensuite rencontrer un artiste qui put assumer la tâche de faire des reproductions exactes, artistiques et dignes de la science pomologique dont elles doivent aider l'étude.

D'une part, le Conseil d'Administration a bien voulu voter les fonds pour la construction du meuble en question; d'autre part, Mme Alessandrisie, artiste mouleur, habitant Bordeaux, a entrepris l'exécution de nos travaux de moulage. Je vais reprendre les soins d'entretien de cette collection, qui a subi un arriéré regrettable, et achever, je l'espère, pendant l'année courante, la rédaction d'un Catalogue descriptif à l'appui. C'est un travail minutieux et de longue haleine auquel j'apporterai tous mes soins.

Compte rendu des travaux du Comité des Industries horticoles en 1887 (1),

par M. Gustave Touéry, Secrétaire de ce Comité.

Les séances du Comité des Industries horticoles, pendant l'année 1887, ont été très suivies, ce qui témoigne de l'intérêt toujours croissant qu'elles ont présenté; parmi les questions qui y ont été étudiées, plusieurs ont présenté un caractère d'importance réelle; on les trouvera relatées ci-dessous.

Nous avons eu la satisfaction de voir que le vœu de la Commission des insecticides, pour l'ouverture d'un Concours de pulvérisateurs de liquides, a été favorablement accueillie par le Conseil d'Administration. Ce Concours a eu lieu; mais, malheureusement, trop peu de constructeurs y ont pris part; la raison en est que l'époque choisie coïncidait avec celle des Concours régionaux où les constructeurs avaient trouvé plus avantageux de se rendre pour des concours semblables. Le Rapport de M. Ferrouillat a été publié dans le *Journal*, cahier de juillet 1887.

Nous avons aussi à nous féliciter de la prise en considération du vœu du Comité, tendant à classer les appareils et instruments horticoles dans le groupe de l'Horticulture, pour l'Exposition universelle de 1889, au Trocadéro.

---

(1) Déposé le 22 mars 1888.

Présentations.

Par M. Grosdidier, rue de Fouarre, 13, à Paris, une fermeture de son invention pour sacs à raisin et à fruits. Le Rapport, fait par M. Hanoteau et inséré au *Journal* de la Société (1887, page 113), dit que cette fermeture présente des avantages très sensibles et que le prix des sacs préserve-fruits qui en sont munis est à peu près le même que celui des anciens systèmes; ils doivent, par conséquent, leur être préférés. Le Comité a décidé de le recommander aux horticulteurs.

Par M. Étienne Guirauden, de Cette, des étiquettes métalliques à glissière qui ont été trouvées ingénieuses, quoique d'un prix relativement élevé; une prime de 3e classe lui a été accordée.

Par M. Guéroult, horticulteur, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 49, un mastic de sa composition auquel il donne son nom; renvoyé à la Commission compétente.

M. Delaluisant a présenté un modèle de bac muni d'un système nouveau pour le dépotage. Il est invité à en remettre un exemplaire à M. Jolibois, jardinier en chef du Luxembourg, pour l'expérimenter.

M. Pradines, rue de Courcelles, 27, à Levallois-Perret, a présenté un sécateur auquel il a apporté d'importantes modifications. La première est l'addition d'une plaque en acier trempé, ajustée sur le crochet qui était habituellement cémenté; cette plaque, bien plus résistante, fournira une somme considérable de travail sans s'arrondir et produira, même après un usage prolongé, des sections toujours nettes. La seconde modification est le remplacement de tous les ressorts connus par un ressort à boudin dont la tension peut être réglée à volonté. Ce ressort ne peut être ni faussé, ni forcé et, à l'encontre des autres modèles, il peut, en cas d'un accident improbable, être remplacé instantanément par l'opérateur lui-même. Le Comité, adoptant les conclusions du Rapport de M. de Vendeuvre, a décidé le renvoi à la Commission des Récompenses. Ledit Rapport a été inséré au *Journal* de la Société (août 1887, page 119). Une médaille

de bronze a été accordée à M. Pradines par la Commission des Récompenses.

M. de Vendeuvre, constructeur d'appareils de chauffage de serres, rue du Chalet, à Asnières, a déposé sur le bureau de la Société une étude sur les expériences de chauffage des serres; ce remarquable travail, qui dénote chez son auteur une connaissance profonde des règles à observer dans l'application des théories de la chaleur, a été soumis à l'examen de la section des chauffages, qui, par l'organe de son Rapporteur, M. Dormois, en a demandé et obtenu l'insertion au *Journal* de la Société (septembre 1887, page 570).

Par M. Tessier, pharmacien à Beauvais, une encre à écrire sur les étiquettes en zinc; le Comité a reconnu que cette encre est d'un bon usage, et a voté des remerciements au présentateur.

Par M. Giot, rue Sedaine, 50, à Paris, un mastic de sa composition, qu'il nomme Mastic des horticulteurs; il en a remis plusieurs échantillons qui ont été distribués aux membres de la Commission chargés de l'expérimentation.

Par M. Duneuffour, rue de Colombes, 24, à Asnières, un râteau dit ramasse-feuilles. La modification qu'il a apportée à cet instrument consiste dans l'addition d'une lamelle de tôle traversée par les dents du râteau et fixée au milieu de leur longueur. Le Comité a adressé ses remerciements à M. Duneuffour.

Par M. Bénard, de Treil, des tuteurs-dresseurs de plusieurs dimensions. Ces tuteurs, en acier verni, sont solides, bien que d'apparence légère, et les ondulations du cercle supérieur permettent de répartir les fleurs plus gracieusement; le Comité a voté de vifs remerciements au présentateur.

Sur la demande de M. Grenthe, constructeur de serres à Pontoise, une Commission spéciale a été chargée d'examiner les serres construites par lui dans l'établissement de M. Truffaut, horticulteur à Versailles. Le cadre restreint de notre travail ne nous permettant pas d'entrer dans les détails intéressants contenus dans l'excellent Rapport de M. Quénat, nous devons nous borner à dire qu'il constate que ces serres sont remarquablement construites, tant au point de vue des exigences de la culture, de la solidité, de la simplicité et de l'élégance, qu'à celui de

l'économie du prix. Les conclusions de ce Rapport, demandant l'insertion au *Journal* et le renvoi à la Commission des Récompenses, ont été adoptées par le Comité.

M. Aubry, rue Vieille-du-Temple, 131, a soumis à l'examen du Comité un râteau présentant d'importants perfectionnements. Cet outil est léger, gracieux, d'une forme et d'une solidité parfaites; grâce à une disposition nouvelle, les dents ne peuvent tourner dans leur trou, ni en sortir, même par les temps de plus grande sécheresse. Le manche, au lieu de se fixer dans un trou pratiqué dans la tête du râteau, comme cela se fait habituellement, entre dans une douille vissée et rivée, ce qui laisse au bois toute sa solidité naturelle, laquelle s'accroît encore par le blindage de la partie supérieure. Une prime de 2e classe a récompensé M. Aubry pour ces heureuses modifications.

M. Louis Fromont, boulevard Diderot, 20, a soumis à la Société un vernis destiné à garantir et à conserver indéfiniment les inscriptions des étiquettes en bois employées en Horticulture et en Arboriculture. Des échantillons en ont été remis à chacun des membres de la Commission chargée de l'expérimentation; ce vernis reste donc à l'étude.

Nous mentionnons en terminant le vœu périodiquement formé par le Comité pour la constitution du musée d'instruments et appareils horticoles appartenant à la Société. Tous ces objets, provenant de dons volontaires ou de présentations, sont toujours relégués dans les chambres hautes de l'hôtel; ils se détériorent par le fait même de leur accumulation et le manque d'entretien. Le Comité espère que ce vœu, qui a trouvé un écho dans l'esprit de quelques-uns de nos collègues du Conseil, recevra enfin une solution digne de son importance.

Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture pendant l'année 1887 (1),

par M. H. Birot, Secrétaire de ce Comité.

Les présentations faites au Comité de Floriculture, pendant l'année 1887, ont été assez nombreuses et assez variées, bien que beaucoup de plantes excellentes n'aient pas eu l'avantage d'être présentées convenablement, telles principalement que les Dahlias et les Chrysanthèmes; cette absence à peu près complète de deux des principales espèces de plein air qui ornent nos jardins tient probablement à ce que deux Expositions: celle de septembre, où figuraient de nombreuses variétés de Dahlias, et celle de novembre, spécialement destinée aux Chrysanthèmes, avaient empêché les horticulteurs qui s'en occupent d'apporter leurs plantes au Comité. Cela est regrettable, car, à la suite de ces Expositions, aucun Rapport n'a mentionné les variétés méritantes parmi les plantes nouvellement obtenues ou récemment introduites.

Il en a été de même pour les Bégonias tubéreux, dont les progrès ont été si rapides depuis quelques années.

D'un autre côté, très peu de plantes vivaces ou annuelles ont été présentées; mais les amateurs ont pu se dédommager en partie en admirant les beaux lots qui figuraient à l'Exposition de mai.

Par contre, les présentations d'Orchidées ont été nombreuses et très variées; elles ont fait défiler devant nos yeux une foule de plantes d'un grand mérite, nouvelles ou en variétés déjà connues, mais présentant une valeur exceptionnelle pour l'horticulteur ou l'amateur, en raison de leur floraison abondante, de leur culture facile ou de leur prix modéré, car il faut tenir compte qu'en France, bien que le nombre des amateurs de ces magnifiques plantes ait beaucoup augmenté depuis quelques années, les plantes rares ne pourraient guère trouver acheteur aux prix fabuleux qu'obtiennent certains spécimens en Angleterre.

D'ailleurs, la plupart des Orchidées vendues le sont générale-

---

(1) Déposé le 26 avril 1888.

ment en fleurs coupées chez nos grands fleuristes parisiens ou passent entre les doigts de fée des dames; ces charmantes fleurs se montrent à leur avantage dans les bouquets et les corbeilles.

Quelques belles présentations de Broméliacées très méritantes, parmi lesquelles quelques nouveautés, ont été également faites, ainsi qu'un petit lot de *Rhipsalis*, plante à peu près délaissée.

Les Cyclamens nous ont valu quelques belles présentations et nous ont permis d'admirer les variétés à grande fleur, qui ont maintenant complètement détrôné les variétés anciennes à petites fleurs.

Les Dracænas ont été représentés par quelques nouveautés d'avenir.

La multiplicité des Expositions nous a également empêchés d'avoir des apports importants de Jacinthes, Primevères et Cinéraires, car la plupart des présentateurs de ces plantes les avaient exposées en février, au Palais de l'Industrie, à l'occasion du Concours général agricole, où les fleurs étaient admises; pourtant un joli lot en a été apporté au Comité.

Parmi les plantes diverses de serre, quelques Bouvardias hybrides nouveaux, simples et doubles, variétés d'un grand mérite par leur floraison hivernale, quelques Gloxinias, le *Ruellia macrantha*, charmante plante trop peu répandue; un *Anthurium* nouveau, l'*Impatiens comorensis* et quelques autres plantes.

En plantes de pleine terre, vivaces ou annuelles, nous avons à noter : un lot de Pivoines herbacées en fleurs coupées très remarquable, une collection très méritante de plantes aquatiques, des Œillets remontants dont la floraison hivernale est si appréciée, des Glaïeuls *Gandavensis* provenant de la région de Nice et cultivés à contre-saison pour obtenir un prix plus élevé de la fleur coupée, des Hellébores en variétés nombreuses et méritantes, des Anémones simples et doubles de plusieurs types, des Pâquerettes doubles à pétales plats ou tuyautés, des Pensées de divers types, des Œillets de Chine et de Heddewig, simples et doubles, des Glaïeuls de semis types *Gandavensis* et *Lemoinci*, quelques *Phlox decussata*, des Cannas nouveaux remarquables

par la grandeur et la teinte de leurs fleurs, des Zinnias hors ligne en fleurs coupées, des Reines-Marguerites variété Empereur, quelques Asters vivaces, des Giroflées, Balsamines, Roses trémières en fleurs coupées, des Violettes simples et doubles en belles variétés, quelques Bégonias parmi lesquels une nouveauté, le Muguet Fortin à grande fleur, le Soleil miniature, le *Nicotiana affinis* et quelques autres plantes.

Deux lots de Narcisses, comprenant toutes les plus belles variétés existantes, parmi les anciennes, et les hybrides nouveaux, ont démontré la beauté de ces plantes bulbeuses de pleine terre et le parti qu'on pourrait en tirer pour la décoration du bord des massifs d'arbustes.

Une plante grimpante nouvelle, le *Mina lobata,* est venue s'ajouter à la liste des plantes annuelles à végétation rapide et à floraison abondante.

Un petit lot de Dahlias simples à fleurs panachées et striées montre les nuances déjà obtenues dans ce genre élégant, depuis deux ans qu'il s'est produit.

Deux Clématites nouvelles d'un grand mérite viennent prendre place dans la catégorie déjà nombreuse de ces jolies plantes.

Deux Rosiers nouveaux d'avenir, l'un présentant le type du R. thé et l'autre du R. hybride remontant, ont également été présentés au Comité.

Telles sont à grands traits les diverses présentations qui ont été faites au Comité, et ci-dessous est la liste des présentateurs, par ordre alphabétique, avec des notes diverses émanant des présentateurs, du Comité et du Secrétaire :

M. Ed. André, rédacteur de la *Revue horticole :* un *Billbergia nutans*, plante extra-forte, présentant quatorze hampes de fleurs bien développées.

M. Arnoux, jardinier à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), un lot de Primevères de Chine frangées à feuilles de Fougère, race assez répandue dans les cultures.

MM. Baltet, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes, quelques Dahlias de semis de valeur contestable.

M. Boucher, pépiniériste à Paris, une Clématite nouvelle très méritante, mise au commerce de l'année dernière et nommée :

France, ainsi qu'une Clématite double bleue, obtenue de semis de la variété Lord Beaconsfield et qu'il nomme Madame Boucher.

M. Brécy, amateur, rue Dutot, 73, à Paris, les quatre variétés de *Rhipsalis* suivantes : *R. rhombea*, *R. Beta latior*, *R. crispata* et *R. salicornioides*. Ces plantes, complètement négligées, sont plutôt bizarres que jolies et ne se rencontrent que chez quelques amateurs.

M. Bergman, jardinier-chef au domaine de Ferrières, un *Ataccia cristata*, très beau spécimen portant trois fleurs; une corbeille de fleurs coupées comprenant une vingtaine de bonnes variétés d'Œillets remontants, dits tige de fer. Cette présentation, faite en plein mois de décembre, montre tout l'avantage que présente cette race d'Œillets au point de vue de la fleur coupée, à un moment où ces fleurs sont assez rares.

M. Bréauté, jardinier chez M. Finet, à Argenteuil, nous a fait plusieurs présentations d'Orchidées, parmi lesquelles les suivantes étaient remarquables, soit par leur rareté, soit par leur belle culture :

Cyrtopodium cardiochilum; Cattleya Trianæ alba; C. Skinneri; C. velutina; C. bicolor; Oncidium Marshalli; Lælia purpurata; L. elegans; Trichopilia suavis; Anguloa Ruckeri; Oncidium macranthum; Odontoglossum cirtoniense splendens.

M. Bleu, horticulteur et Secrétaire-général de la Société, un *Begonia semperflorens rosea* de semis; plusieurs Orchidées très remarquables; un *Odontoglossum Alexandræ*, curieux par la moucheture de ses fleurs et présentant la particularité d'avoir les pétales et les sépales frangés; un *Cattleya bicolor* et un *C. aurea;* un *Houllettia Brocklehurstiana;* un *Renanthera matutina.*

Mme Block, horticulteur à Schaerbeck, près Bruxelles, un *Cattleya Loddigesii;* deux *Lycaste Skinneri.*

M. Bullier, amateur à Paris : un *Dendrobium fimbriatum oculatum* et un *D. albo-sanguineum*, tous deux remarquables par leur force et l'abondance de leur floraison.

M. Bruant, horticulteur à Poitiers, un bouquet de fleurs coupées d'une Rose nouvelle obtenue par l'hybridation du *Rosa*

rugosa avec la variété Thé Sombreuil. Cette nouveauté, d'après le présentateur, est extrêmement florifère; elle produit des fleurs nombreuses, réuniès en corymbes très forts, fleurit de bonne heure au printemps et remonte franchement; la couleur en est blanche et l'odeur très agréable.

M. Cappe, horticulteur au Vésinet : un *Dendrobium Dalhousianum* et une fleur détachée d'*Epiphyllum Kedneyi*, Cactée assez peu répandue et ayant une magnifique fleur blanche.

M. Caillaud, horticulteur à Mandres (Seine-et-Oise), un Bégonia de semis obtenu par lui de l'hybridation du *B. semperflorens* et du *B. lucida*, qu'il nomme Madame Renée Caillaud. Cette nouveauté, extrêmement vigoureuse et florifère, fera une excellente plante pour la culture en pot et sera également avantageuse pour mettre en massifs, où pourtant son extrême vigueur pourra être un défaut.

M. Chargueraud, jardinier-chef à l'École d'Alfort, a présenté, en juin, des fleurs de Chrysanthèmes dont la floraison avait été retardée par le pincement. Ce fait peut également se produire sans pincement sur certaines variétés tardives dont les fleurs s'atrophient sans s'épanouir et qui, rentrées en serre froide ou sous châssis, développent au printemps de petits rameaux florifères sous les tiges de l'année précédente; mais les deux procédés ne donnent que des fleurs médiocres, n'ayant aucun rapport avec les fleurs des mêmes variétés développées normalement.

M. Chappellier, amateur à Paris, offre un petit lot de bulbes de *Tigridia pavonia* pour être distribuées aux membres de la Société et plusieurs petits lots de fleurs coupées comprenant : le *Triteleia uniflora*, charmante petite plante bulbeuse, excellente pour former des bordures et précieuse en raison de sa floraison printanière ; plusieurs variétés de Narcisses à bouquets, surtout les variétés *totus albus*, de Constantinople, et Grand Monarque.

M. Chauvard, horticulteur, rue Haxo, 93, à Paris, présente au Comité : 1° un magnifique lot de Pâquerettes doubles comprenant la variété à fleurs tuyautées et la variété à pétales plats, toutes deux très belles et provenant de pieds reproduits par éclats, ce qui est la méthode pratiquée par les cultivateurs

spéciaux qui approvisionnent les marchés de Paris de cet article ; 2° un lot de Pensées comprenant la variété à très grande fleur dite Trimardeau, la Pensée bordée et la Pensée à grandes macules. Ces deux présentations, faites en pieds fleuris, étaient très méritantes.

M. Max. Cornu, professeur de Culture au Muséum : 1° un lot de fleurs coupées du *Nicotiana affinis* ou Tabac à fleurs odorantes, excellente plante, se reproduisant facilement de semis et trop peu répandue ; un *Impatiens comorensis*, plante annuelle, provenant d'un semis fait en mars et présentée en pleine fleur en juillet ; cette plante, en raison de sa vigueur et de sa floraison assez jolie, pourra être une bonne acquisition ; elle est de serre tempérée et supporte la pleine terre en été ;

2° Deux exemplaires de *Nandina domestica*, charmant petit arbuste du Japon, couvert de fruits d'un rouge-corail du plus joli effet.

M. Croux fils, horticulteur, vallée d'Aulnay, près Sceaux, nous a présenté, en juillet, une magnifique collection de plantes aquatiques ayant pour la plupart beaucoup de mérite, et faisant regretter que les amateurs n'attachent pas plus d'attention à ces gracieuses plantes, qui viennent sans abri sous le climat de Paris. Ce lot comprenait : le *Cyperus longus* en forte plante ; l'*Aponogeton distachyum ;* le *Pontederia cordata*, une de nos plus charmantes plantes aquatiques, avec ses feuilles en cœur et ses jolis épis de fleurs bleues ; le *Sagittaria japonica lancifolia major* et le *S. sagittæfolia* à feuillage en fer de lance ; le *Thalia dealbata*, une de nos plus fortes et plus belles plantes aquatiques ; le *Villarsia nymphoides*, à jolie fleur d'un beau jaune doré. Une jolie collection de *Nymphæa* comprenant beaucoup de variétés nouvelles et peu répandues, toutes plus ou moins remarquables par l'éclat ou les couleurs tendres et carnées de leurs fleurs, et dont voici la liste : *N. advena*, *N. odorata rubra*, *N. flava*, *N. minor*, *N. pygmæa*, *N. alba et N. alba flore pleno*, *N. Casparyi*, *N. carnea*, *N. tuberosa*.

M. Crosy, fils aîné, horticulteur, Grande-Rue, 206, à La Guillotière-Lyon, un lot assez important de Cannas en fleurs coupées, par noms, comprenant d'excellentes variétés de ces

plantes de plein air, dont les fleurs, par leur ampleur et leurs brillants coloris dans les variétés nouvelles, viennent ajouter un charme de plus à la beauté de leur feuillage.

Mlles Chrétien, à Bagneux, présentent un lot de fleurs coupées de l'*Helleborus niger* ou Rose de Noël, en insistant sur la valeur de cette plante rustique, qui n'a que le défaut d'être trop peu exigeante, ce qui en fait négliger la culture.

M. Chardine, jardinier chez Mme la baronne de Caix, six Dahlias de semis qu'il nomme : Souvenir de Monsieur Mallet, Monsieur Verlot, Monsieur Chardine, Madame Guérare, Monsieur Camille et un sans nom.

M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un lot d'Orchidées d'introduction directe, comprenant : le *Vanda lamellata* qui fleurit pour la première fois en France, d'après l'obtenteur, et dont la fleur a la partie supérieure du labelle blanche, tandis que les sépales sont bordés de violet clair ; le *Phalænopsis amabilis* et le *P. Schilleriana*, tous les trois originaires des Philippines, et le *Cattleya chocoensis*, originaire du Choco, dans la Nouvelle-Grenade ; un *Neumannia nigra*, Broméliacée encore assez rare ; un *Spathoglottis Augustorum*, Orchidée nouvellement découverte dans les îles de la Sonde, et un *Cattleya Mossiæ bogotensis*, variété à fleurs ayant une odeur très agréable ; un *Cattleya Wagenerii superba*, belle Orchidée du Brésil ; un *Aerides quinquevulnerum*, de Costa-Rica, et un *Odontoglossum Schleperianum*, du Mexique, plante méritante ; un *Oncidium Lanceanum* et un *O. Dasystyle*.

M. Duval, horticulteur à Versailles, qui fait en grand la culture des Orchidées pour la vente en plantes établies ou en fleurs coupées, nous a fait quelques présentations comprenant les variétés les plus avantageuses pour le commerce et a surtout fait ressortir que toutes les plantes qu'il présentait avaient été introduites directement de leur pays d'origine et établies chez lui, ce qui prouve que nous pouvons lutter avantageusement avec les Anglais et les Belges dans cette culture, qui était peu répandue jusqu'à ce jour en France.

Les plantes présentées par lui sont les suivantes : *Dendrobium Wardianum*, *Odontoglossum Alexandræ*, un *Odontoglossum*

présenté comme hybride de l'*Alexandræ* et du *gloriosum*, un *O. Rossii majus*, remarquable par la grandeur de ses fleurs, deux *Oncidium Sarcodes*, un *O. Cavendishianum* et trois *Cypripedium* hybrides, *Ashburtoniæ*, *calophyllum* et *Crossianum*.

A une autre séance, M. Duval nous a présenté les *Odontoglossum triumphans*, *Alexandræ*, *Pescatorei* et deux variétés inédites qui se sont trouvées dans un lot importé ; les *Masdevallia Harryana*, *M. Lindeni*, *M. Shutleworthii*, un *Cattleya Mendelli*, un *Dendrobium densiflorum* et un *Cypripedium superciliare* (hybride). Un *Vriesea* de semis obtenu d'un croisement opéré entre le V. *Duvaliana* et le *V. incurvata;* cette plante, très mince, tient de ses deux parents, mais leur est bien supérieure.

M. Dugourd, horticulteur, rue Saint-André, à Fontainebleau, nous a présenté : quarante variétés d'Hellébores nommés dont certaines variétés étaient très méritantes, quoique, dans toutes es variétés, les teintes sombres ou vineuses dominent; mais il est à espérer que, par ses semis continuels, M. Dugourd parviendra à avoir des coloris francs et des fleurs aussi grandes que dans l'*Helleborus niger;* un bouquet de Bois joli (*Daphne Mezereum*) obtenu de semis par lui, à fleurs plus grandes que dans la variété ordinaire et tout aussi odorantes.

M. Deschamps, amateur à Boulogne-sur-Seine, nous a présenté, en avril, un paquet de Narcisses jaunes simples, que l'on rencontre à cette époque en quantités énormes aux Halles de Paris, et qui est le *Narcissus pseudo-Narcissus* indigène dans diverses parties de la France où il fleurit dès le premier printemps.

M. David (Émile), jardinier à Savigny-sur-Orge, trente-six variétés de Glaïeuls hybrides du *Gandavensis* et dont la plupart en semis de 1885 et 1886.

En septembre, le même présentateur nous en apporte quarante-huit variétés qu'il affirme être des semis de 1886, ce qui tendrait à démontrer que cette race fleurit plus vite que les anciennes variétés du *Gandavensis*.

M. E. Danzanvilliers, horticulteur à Rennes (Ille-et-Vilaine), nous présente, en novembre, des Pâquerettes de semis qu'il nomme Gloire de Rennes, à fleur très large, rose, lavée et teintée de blanc, à pétales tuyautés ; mais les fleurs étant présentées

détachées, le Comité ne put juger sur cette présentation sans voir le mode de végétation de la plante.

MM. Dupanloup et Cie, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, ont présenté un petit lot de *Phlox decussata* nain blanc, nommé Mademoiselle Chrétien, spécialement recommandable pour la culture en pot pour les marchés; un lot de fleurs détachées de *Petunia superbissima* à très large gorge, se reproduisant parfaitement de semis. Ce type comprend actuellement une grande quantité de coloris et est surtout remarquable par la grandeur de ses fleurs.

M. Éberlé, horticulteur, avenue de Saint-Ouen, à Paris, un lot de vingt-cinq pots de Cyclamen de Perse à grandes fleurs bien variées de nuances et d'une culture parfaite. Cette présentation, faite en novembre, montre la valeur inappréciable de cette plante pour les garnitures d'appartement, en hiver, où le Cyclamen peut être employé de novembre à avril et où il se plait particulièrement, une atmosphère un peu sèche lui étant plutôt favorable que nuisible.

M. Léon Delaville, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris, des tiges fleuries de *Liatris pycnostachya*, jolie plante vivace trop peu répandue, produisant de longs épis d'un beau violet pourpre et résistant parfaitement à nos hivers.

M. Férard, horticulteur-grainier, rue de l'Arcade, à Paris : un lot de Cyclamens de semis, en plantes de dix-huit mois et de trente mois, très jolies, mais n'ayant aucune supériorité sur des plantes de douze à quinze mois qui sont maintenant reconnues supérieures à de vieilles plantes; deux spécimens d'un *Helianthus* ou Soleil miniature, variété annuelle, recommandable pour l'élégance de ses fleurs, sa culture facile et sa floribondité; deux Gloxinias var. *virginalis*, à fleurs d'un blanc pur et à gorge jaune clair, que le présentateur dit se reproduire facilement de semis.

M. Fulconis, horticulteur-fleuriste, à Cannes (Alpes-Maritimes), un lot de fleurs coupées d'Œillets remontants de semis.

MM. Forgeot et Cie, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, nous ont présenté une importante collection comprenant quarante-cinq variétés de Narcisses, divisés par sections,

qui sont facilement reconnaissables à la forme des fleurs.

La première section comprend les Narcisses Trompette, dans lesquels la couronne est aussi longue ou plus longue que les divisions du périanthe; la deuxième comprend les *Narcissus incomparabilis*, dans lesquels la couronne n'a que la moitié ou les trois quarts de la longueur du périanthe; dans la troisième section sont classés ceux dont la couronne ne présente pas la moitié de la longueur du périanthe, et comprend les *N. poeticus* et *Tazetta* ou à bouquets.

Dans la section des N. Trompette, les plus remarquables étaient : *Major luteus*, périanthe jaune, couronne jaune plus foncé, très grande fleur; *Maximus*, périanthe jaune brillant, couronne très large, fleur énorme; *Lorifolius; Emperor*, périanthe jaune foncé brillant, couronne jaune d'or, fleur remarquable; *Bicolor Empress*, périanthe blanc-crème, couronne jaune brillant, fleur splendide; *Bicolor Princeps*, périanthe blanc soufré, couronne jaune, belle fleur; *Bicolor sulphurescens*, couleur jaune-soufre, grande fleur; *Bicolor Nelsoni*, fleur énorme, couronne jaune, très longue, périanthe un peu plus pâle; *Bicolor Horsfleldii*, périanthe blanc, couronne jaune brillant, fleur très grande; *Bicolor breviflos*, périanthe blanc soufré, couronne jaune; *Moschatus cernuus*, périanthe blanc pur, couronne jaune pâle, fleur penchée, très jolie; *Moschatus William Goldring*, périanthe à divisions très longues et pointues, d'un blanc de neige, couronne jaune vif clair.

Dans la section des *Incomparabilis*, nous remarquons : *Barrii*, périanthe et couronne d'un jaune devenant plus clair en vieillissant; *Inc. Sir Watkins*, le plus grand de cette section, couronne jaune, périanthe un peu plus pâle; *Inc. Leedsii*, périanthe blanc étoilé, couronne jaune-citron; *Inc. Leedsii superbus*, périanthe blanc, à divisions très larges, couronne jaune pâle; *Inc. Humli albidus*, périanthe blanc soufré, couronne jaune, fleur distincte; *Inc. Humli concolor*, périanthe et couronne jaune, belle fleur.

Dans la section des *Poeticus*, à noter : *P. Burbidgei*, périanthe blanc pur, couronne bordée de rouge-cinabre, très hâtif; *P. ornatus*, périanthe à divisions arrondies et bien étalées, cou-

ronne bordée de rouge écarlate ; c'est la variété cultivée en grand, aux environs de Paris, pour la fleur coupée, sous le nom de N. simple des poètes, hâtif ; *P. poetarum*, périanthe à divisions étalées, un peu moins larges que dans le *P. ornatus*, couronne bordée d'orange écarlate brillant ; c'est la variété commune, répandue dans la plupart des jardins.

Parmi les *Narcissus Tazetta* ou à bouquet, notons les variétés les plus répandues : *N. totus albus*, blanc simple odorant ; *N. orientalis* ou de Constantinople double, à fleur blanc jaunâtre ; Grand Primo, périanthe blanc, couronne jaune-citron ; Grand Soleil d'or, périanthe jaune, couronne orange.

Parmi les doubles, notons *N. incomparabilis aurantius plenus*, vulgairement nommé *Incomparabilis*, à fleur très forte, divisions du périanthe jaune très pâle, celles de la couronne jaune foncé ; *N. albus plenus aurantius* ou Orange Phœnix, divisions du périanthe blanc crémeux, celles de la couronne jaune orangé ; *N. poeticus flore pleno*, belle fleur bien pleine, blanc pur, très odorante.

Deux spécimens de *Mina lobata*, plante annuelle grimpante, nouvellement réintroduite en Europe, remarquable par sa végétation rapide et sa floraison abondante. Semée en serre ou sous châssis en mars, et mise en place en plein air en mai, cette plante atteint facilement 6 à 8 mètres de hauteur et se couvre, de la base au sommet, pendant plusieurs mois, de nombreuses inflorescences qui s'allongent jusqu'à 40 et 60 centimètres et donnent constamment de jolies fleurs de couleur rouge orangé, tranchant bien sur le feuillage élégant. C'est une excellente addition à nos plantes grimpantes de plein air.

Un lot de fleurs coupées de Dahlias simples à fleurs panachées et striées, genre obtenu depuis quelques années et présentant sur le Dahlia simple ordinaire l'avantage de mieux se maintenir en fleurs coupées, dans les appartements.

M. Gravereau, horticulteur à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise), un lot de fleurs coupées composé de Zinnia double panaché, strié, variété très remarquable, et des Œillets de Chine lacinié double et double ordinaire ; Œillets de Chine de Heddewig simples et doubles, et de la variété double, brun noir, encore peu

répandue. Toutes ces variétés bien choisies étaient remarquables par les teintes vives et variées qui font de cette jolie plante annuelle l'un des plus beaux ornements de nos parterres.

M. Jolibois, jardinier-chef au Luxembourg, un *Cypripedium lævigatum* et un *Maxillaria lutea alba*, plantes de belle culture, un *Cypripedium Veitchii*, plante hors ligne comme force et portant quinze fleurs.

M. Kegeljan (Ferd.), Président de la Société d'Horticulture de Namur, des pousses de *Cattleya* attaquées par un insecte qui cause de sérieux ravages et dont il ignorait le nom.

M. Lemoine (Victor), horticulteur à Nancy (Meurthe-et-Moselle): des fleurs coupées d'un nouveau *Bouvardia* double qu'il nomme *Bouvardia flavescens flore pleno*, obtenu par l'hybridation du Bouvardia double Alfred Nenner et du Bouvardia simple *flava;* la couleur en est jaune-soufre; un lot de fleurs coupées de Glaïeuls dont une partie appartient à la section *Lemoinei*, dont la création est due à M. Lemoine, et dont l'autre partie provient d'une hybridation avec le *G. Saundersii;* un lot de tiges fleuries de huit variétés de *Montbretia crocosmiæflora*, plante rustique trop peu répandue, et dont les plus remarquables sont: Étoile de feu, à grandes fleurs rouge vif; Phare, fleurs érigées, rouge vif; Gerbe d'or, jaune d'or; Solfatare, jaune teinté de rose; *Potsii grandiflora,* à fleurs jaunes et rouges.

M. Laforcade, jardinier-chef du fleuriste de la Ville de Paris, a présenté trois jolis Dracænas de semis obtenus par les soins de M. Bauer, chef multiplicateur.

Ce sont : Le *D. Barteti*, hybride du *Mooreana* et du *terminalis*, plante vigoureuse, trapue, à feuilles rapprochées, d'un rouge écarlate brillant; le *D. Poubellei*, hybride du *D. excelsa* et du *D. Beali*, feuilles rouge pourpre à reflets métalliques; le *D. Arlequin*, hybride du *D. concinna* et du *nigricaus*, ayant moins de mérite que les deux précédents.

(La fin au prochain cahier.)

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition horticole de Nice, tenue du 25 au 29 février 1888 (1),

par M. Henry L. de Vilmorin.

L'Exposition d'Horticulture qui vient d'être tenue à Nice par la Société d'Agriculture de Nice et des Alpes-Maritimes a été singulièrement contrariée par la rigueur inaccoutumée de la température. Des neiges et des gelées d'une durée et d'une intensité exceptionnelles ont réduit à fort peu de chose les apports provenant de la pleine terre, et si l'Exposition a été, malgré ces contretemps, abondamment fournie de plantes vertes et de fleurs, c'est que la culture en serre et sous bâches s'est considérablement développée à Nice depuis quelques années. C'est là une évolution digne de remarque, dans l'Horticulture provençale. L'accroissement de la surface cultivée sous châssis peut s'évaluer par hectares d'une année à l'autre, et non seulement le verre vient prêter son aide au soleil, mais encore des chauffages artificiels à eau ou à air chaud sont de plus en plus employés.

Il en résulte que, cette année, l'Exposition de Nice a présenté plus d'analogie qu'elle ne le fait habituellement avec une de nos Expositions parisiennes et qu'il n'y a pas à y signaler beaucoup de traits véritablement caractéristiques des conditions locales.

Les plantes de serre fleuries ou à feuillage ornemental formaient, avec les bouquets et fleurs montées, l'un des principaux attraits de l'Exposition. Dans ces deux spécialités, la Société florale de Nice tenait la première place. C'est une Société anonyme, fondée par plusieurs propriétaires et amateurs d'Horticulture pour faire le commerce des fleurs et des plantes. Très

(1) Déposé le 8 mars 1888.

intelligemment administrée, employant des jardiniers habiles et des fleuristes émérites, la Société florale est vraiment à la tête de l'industrie horticole de luxe, à Nice.

Elle a cependant des émules très sérieux et parfois redoutables dans les maisons Lambert et Lombard, comme horticulteurs, Toche et Carti, comme fleuristes. Ces divers établissements ont présenté des lots de fleurs ou des bouquets, corbeilles et fleurs montées, qui certainement n'auraient pas passé inaperçus dans une de nos Expositions.

Un lot de plantes vertes de pleine terre, Bambous, Lauriers, Magnolias, Conifères et Palmiers, de M. Besson, mérite d'être tout particulièremeut signalé. On y remarquait, au milieu des plantes usuelles de la région, des exemplaires remarquablement forts du *Brahea Roezlii* (*Erythæa armata*), Palmier rustique de Californie, à feuilles en éventail d'un gris bleuâtre très particulier, et un semis de *Chamærops excelsa* extrêmement distinct, à feuilles courtes, raides et panachées de vert pâle sur fond plus foncé.

Nice est l'un des centres, en France, de la culture des Primevères de Chine. M. Guillaud, jardinier en chef de la Villa des Palmiers, en exposait une superbe et très nombreuse collection. Outre toutes les belles races courantes à fleurs frangées, on y remarquait la nouvelle variété à fleur bleu gris et un semis désigné sous le nom de *mutabilis*, épithète qui paraît fort bien choisie : ses fleurs changent, en effet, de teinte d'une façon remarquable, depuis le moment où elles s'ouvrent, présentant alors une couleur rose tendre, jusqu'au moment où elles vont se flétrir, et où elles deviennent violettes. Elles sont passées, dans l'intervalle, par le rouge carminé et par le rouge violacé. Une plante un peu vigoureuse et portant un certain nombre de fleurs à la fois en présente ainsi de toutes les nuances, et leur réunion sur le même pied produit un effet très remarquable.

Un autre intéressant apport de M. Guillaud consistait en plusieurs centaines de jeunes *Araucaria excelsa* élevés par semis et provenant de graines récoltées par l'exposant à la suite de fécondation faite à la main sur des arbres existant à la Villa des Palmiers.

La production des fleurs en vue de la vente sur place et de l'exportation est une industrie qui grandit d'année en année sur le littoral. La végétation à l'air libre a donné les premières indications et fourni les premiers produits ; mais aujourd'hui l'emploi de bâches vitrées et souvent chauffées est venu ajouter aux précédents résultats une certitude, une abondance et même un accroissement de valeur commerciale qui compensent bien des fois les frais ordinairement modiques qu'entraîne la création des abris et des bâches. Les installations les plus simples sont en général les plus efficaces.

Chez M. Antoine Mari, au Parc aux Roses, les variétés les plus employées sont Safrano et comte Bobrinski en plein air, Maréchal Niel, Paul Nabonnaud, Papa Gontier, Souvenir de la Malmaison, sous verre ou sous toile. La manière dont les plantes sont conduites, par entrelacement de leurs longues pousses, de manière à utiliser toute la capacité de la bâche sans produire trop d'ombrage, est digne de remarque. Des semis de Rosiers, faits par M. Mari, promettent de bonnes acquisitions au point de vue de la floraison hivernale.

L'Œillet remontant blanc « Enfant de Nice », introduit par le même M. Mari, est tout à fait entré dans la culture usuelle et l'un des plus recherchés pour la floraison d'hiver.

A l'Exposition, c'est M. Mari et M. Courniaud qui présentaient les plus beaux assortiments de fleurs coupées, tant au point de vue de la quantité que de la qualité. Le Réséda de M. Courniaud était d'une beauté rare.

Comme l'an dernier, l'Exposition des légumes et des fruits n'avait qu'une importance médiocre. Quelques Fraises chauffées, une belle botte d'Asperges forcées de M. Pageot, à Cannes, une collection des légumes de vente journalière constituaient à peu près tous les apports des concurrents. MM. Vilmorin-Andrieux avaient apporté de leurs cultures du Cap d'Antibes un lot de Choux-fleurs géants d'automne, d'un développement remarquable, et une jolie collection de Radis de tous les mois. Quoique peu important et exposé hors concours, ce lot fixait l'attention des visiteurs peu habitués à voir figurer dans les Expositions méridionales des légumes bien cultivés et bien présentés.

Parmi les fruits du pays, les Oranges et les Citrons sont, au moins dans la saison d'hiver, les plus communs en même temps que les plus caractéristiques. M. Vial en exposait une nombreuse collection bien nommée. Il faut le féliciter s'il a pu la conserver intacte cette année, car le froid a eu une durée et une intensité auxquelles, dans les vallons et certaines plaines basses, les Orangers, les Mandariniers et les Citronniers n'ont pas pu résister. Il y aura cette année des désastres dont on gardera le souvenir.

L'industrie de la conservation et de l'exportation des fruits se développe à Nice parallèlement à celle dont les fleurs sont l'objet. Les exemples de nos horticulteurs de Thomery sont fort habilement suivis et appliqués aux fruits de la région par Mme Clavier.

En somme, l'Exposition tenue à Nice en 1888 met en évidence l'état prospère de l'Horticulture locale, en dépit des revers de diverse nature qui ont éprouvé le littoral depuis quelques années. Elle permet de constater un progrès réel dans les méthodes de production et leur adaptation de plus en plus grande aux exigences de la consommation et du commerce. S'il n'y a pas été présenté de nouveauté bien frappante, on peut attribuer ce fait à deux causes principales : d'abord au peu de temps qui s'est écoulé depuis la précédente Exposition tenue il y a moins d'un an, et ensuite à la proximité de l'Exposition universelle de 1889, pour laquelle il est vraisemblable que les obtenteurs réservent leurs gains les plus intéressants.

Telle qu'elle était, l'Exposition horticole de Nice, fort bien conduite, largement dotée de médailles par les pouvoirs publics et les libéralités princières et privées, offrait aux visiteurs un coup d'œil extrêmement agréable et d'utiles enseignements. Elle fait honneur à la Société qui l'a organisée et aux exposants qui y ont pris part.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, tenue les 26, 27, 28, 29 Janvier 1888 (1),

par M. L. Argence.

Messieurs,

Je viens vous rendre compte de la mission que M. le Président de notre Société nationale d'Horticulture a bien voulu me confier en me désignant comme Juré, pour la représenter à l'Exposition horticole de Cannes et de l'arrondissement de Grasse. Une plume plus autorisée décrirait mieux que je ne le ferai moi-même les merveilles qu'il m'a été donné d'admirer; néanmoins, malgré mon insuffisance, je suis à la fois tout heureux et très flatté de vous donner, sur cette admirable Exposition, mon appréciation personnelle.

L'Exposition se tenait sur les allées de la Liberté, transformées pour la circonstance en un immense jardin anglais, dont les allées sinueuses, parsemées de massifs et de corbeilles de formes et de dimensions variées, contenaient les plantes exposées. Ce superbe plan a été conçu et dressé par M. Aurange, architecte-paysagiste. Je manquerais aussi à mon devoir de Rapporteur si je ne louais point l'intelligence et l'activité qu'ont déployées M. A. Maire, Président de la Société, et MM. Berger-Germondy, Riffaut, Bidon, Polignac, Aurange, Burdinat, Chevrier, Magnin, Noé. Ce dernier a reçu une médaille d'or, décernée par le Conseil d'Administration, en reconnaissance des services rendus à la Société.

Ces Messieurs, qui ont reçu les compliments les plus flatteurs et les mieux mérités, avaient su former en plein air, et au cœur de l'hiver le plus rigoureux, un immense jardin où les plantes tropicales et les fleurs printanières étalaient leur riche végétation et leurs admirables couleurs.

A gauche de ce magnifique jardin, on avait établi une pièce d'eau avec rocaille en ciment, œuvre d'un véritable artiste,

---

(1) Déposé le 22 mars 1888.

M. Boyer. Un élégant petit kiosque recouvert en chaume surmontait cette rocaille et donnait à l'ensemble un aspect des plus gracieux.

Le Jury des Dames, pour les fleurs ouvrées, était ainsi composé : Mesdames Crombez, Ettling, Bernard, Hall, Gazagnaire, Lady Goldsmidt, Shenley, Ussher.

Le Jury des praticiens se composait de MM. Hubert, horticulteur à Hyères; B. Cousançat, délégué de l'Association horticole lyonnaise ; Tassin, chef de culture de la Société florale de Nice; Mercier, délégué de la Société d'Horticulture de Marseille; Président Rolland, délégué de la Société d'Agriculture du Var; Louis Argence, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France.

C'est avec regret que les membres du Jury n'ont pu offrir à M. Solignac que leur admiration pour ses magnifiques apports en plante fleuries et en plantes à feuillage, pour ses Orchidées et ses superbes fleurs ouvrées. Nous aurions été heureux de pouvoir lui décerner une récompense digne de sa magnifique exposition; mais il présentait tous ses lots hors concours.

Voici la liste des principales récompenses accordées :

Prix d'honneur

Grande médaille d'or, à M. Chevrier, chef de culture de la Société de l'Aude, au Golfe-Juan, pour sa belle collection de Palmiers.

1re Section. — *Plantes de serre chaude.*

Médaille d'or, à M. Schwartz, pour sa belle collection de plantes à feuillage, Crotons, *Anthurium*, *Dracæna*, etc., et plantes fleuries, pour leur disposition et leur culture.

Grande médaille d'argent, à M. Dupuy, pour ses plantes à feuillage.

2e Section. — *Plantes de serre froide.*

Grande médaille d'argent, à M. Luc Pupat, pour sa collection de plantes à feuillage.

3e Section. — *Plantes fleuries.*

Médaille d'or, à M. Dupuy, pour son lot de Jacinthes.

Grande médaille d'argent, à M. Lhotte, pour son lot de Cyclamens.

Grande médaille d'argent, à M. Gardencq, pour son lot de Jacinthes.

Médaille de vermeil, à M. Stecher, pour des *Freesia*, *Cypripedium* et autres plantes fleuries.

Grande médaille d'argent, à M. Sansoldi, pour son lot de *Lachenalia* et les semis de cette Liliacée, qui est rustique et présente de grands avantages comme culture hivernale.

3e Section *bis.*

Grande médaille de vermeil, à M. Aurange, pour son lot de Rhododendrons.

Médaille de vermeil, à M. Aurange, pour son lot d'Azalées.

Médaille de vermeil, à M. Gardencq, pour son lot de Camellias.

4e Section. — *Plantes à feuillage ornemental de plein air.*

Lot le plus important de la section, à M. Chevrier, déjà cité.

Grande médaille de vermeil, à M. Nabonnaud, pour son lot de Palmiers et autres plantes.

Médaille de vermeil, à M. Magnin, pour son lot de Palmiers de différentes espèces.

Grande médaille d'argent, à M. Aurange, pour son lot de Cycadées.

Grande médaille d'argent, à M. Magnin, pour ses Fougères.

5e Section. — *Plantes fleuries de pleine terre.*

Méd. d'or, à M. Tournaire (Pierre), pour son lot d'Œillets.

Méd. de vermeil, à M. Courniaud, pour son lot d'Œillets.

Grande méd. d'argent, à M. Magnin, pour son lot d'Œillets.

Grande méd. de vermeil, à M. Bourdon, pour son lot de Primevères.

Grande méd. d'argent, à M. Lhotte, pour son lot de Primevères rouge vif.

Grande méd. d'argent, à M. Darbley, pour ses deux lots de Primevères.

Méd. de vermeil, à M. Ghionda, pour son lot de Cinéraires.

Grande méd. d'argent, à M. Cuggia (François), pour son lot de Cinéraires.

Grande méd. d'argent, à M. Cuggia, Villa d'Aigremont, pour ses Cinéraires.

Grande méd. d'argent, à M. Croës, Villa Émile, pour son lot de Violettes doubles Czarine.

6e Section. — *Fleurs coupées en collections.*

Grande méd. d'or, à M. Courniaud, pour le lot le plus complet de fleurs coupées.

Méd. d'or, à M. Pageot, pour son lot de Roses, Giroflées et autres fleurs.

Méd. de vermeil, à M. Dugherra, pour son lot de fleurs coupées.

7e Section. — *Conifères et Arbres fruitiers.*

Méd. d'or, à M. Crottat, pour son lot de Conifères.

Méd. de vermeil, à M. Courniaud, pour sa collection d'*Eucalyptus.*

Méd. d'or, à M. Martin, pépiniériste, à Mandelieu, pour son lot de jeunes plants d'Arbres fruitiers.

Méd. de vermeil, à M. Crottat, pépiniériste, à Mandelieu, pour son lot de jeunes plants d'Arbres fruitiers.

Grande méd. d'argent, à M. Granier, cultivateur à Vence, pour ses plants d'Arbres fruitiers et ses variétés de Vignes.

8e Section. — *Viticulture.*

Grande méd., d'argent, à M. Eugène Pilar, pour ses échantillons de Jacquez pur et Jacquez clairette de 1885-86-87, et ses boutures de Jacquez et autres plants américains destinés à servir de porte-greffes, et pour boutures de plants français, réussissant

le mieux sur les plants américains, tout en donnant la plus grande somme de produits.

9e Section. — *Culture maraîchère.*

Méd. d'or, à M. Maria, Villa Thorenc, pour Légumes de la saison.

Grande méd. d'argent, à M. Granier, cultivateur à Vence, pour Légumes de la saison.

10e Section. — *Arts et Industries horticoles.*

Méd. d'or, à M. Ponsonne, pour sa serre hollandaise.

Rappel de méd. de vermeil, à M. Latil, de Marseille, pour sa serre adossée.

Méd. de verm., à M. Giraud, pour son système de chauffage.

Méd. d'or, à M. Tafarany, pour l'ensemble de ses lots d'ustensiles de jardin, sièges et kiosques.

Méd. de verm., à M. Miallet, coutelier, pour la variété de ses instruments.

Méd. d'or, à M. Geisendorf, pour l'ensemble de ses lots d'ameublement de jardin.

Rocaille.

Méd. de verm., à M. Boyer, constructeur du rocher du jardin.

Rappel de méd. de verm., à M. Bellandou, pour ses arbres et sièges en rocaille.

Plans de jardins.

Rappel de méd. de verm., à M. Courniaud, pour ses projets de jardin.

Rappel de méd. de verm., à M. De Bray, pour ses vues et photographies.

Grande méd. de vermeil, à M. Aurange, pour le plan de l'Exposition.

Céramique et bois sculptés.

Rappel de méd. de verm., à M. Caisson, pour sa poterie artistique.

Rappel de méd. de verm., à M. Castel, pour sa poterie artistique.

Grande méd. de verm., à MM. Pellegrini et Daumas, pour leurs poteries artistiques.

Parfumerie.

Grande méd. d'argent, à MM. Rouquier frères.

Le soir, un banquet, présidé par M. A. Maire, et auquel étaient invitées les autorités locales, réunissait les sociétaires et les membres du Jury. M. le Président a porté un toast à M. le Maire de Cannes et à la municipalité, les félicitant de leur précieux concours pour la réussite de l'Exposition. M. Gazagnaire, après avoir remercié M. A. Maire des paroles flatteuses qu'il a bien voulu adresser à la municipalité, adresse les plus chaleureuses félicitations aux exposants et aux membres de la Société. La ville de Cannes, dite à bon droit la ville des fleurs, n'a point été oubliée. Qu'il me soit permis d'adresser tous mes remerciements, en terminant ce Compte rendu trop succinct, pour le gracieux accueil qui a été fait par les membres de la Société, et particulièrement par MM. A. Maire, Rifaut et Noé, au délégué que vous aviez choisi pour vous représenter.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

GARTENFLORA

Cattleya velutina Reichb. f. var. **Lietzei** Regel, *Gartenf.*, 1888, pl. 1265, p. 49. — Cattleya velouté var. de Lietze. — Brésil. — (Orchidées.)

Cette nouvelle Orchidée était regardée d'abord comme une espèce nouvelle par M. Ed. Regel, à qui est dû l'article qui la concerne dans le *Gartenflora;* mais M. Reichenbach, à qui il en a communiqué un spécimen fleuri, y a reconnu une simple variété de son *Cattleya velutina*. L'aspect général en est remarquable en raison de ses pseudo-bulbes qui sont longs de $0^m,30$ et $0^m,40$, cylindriques, très étroits, terminés chacun par deux feuilles ovales-oblongues, ou oblongues-lancéolées, assez aiguës

et étalées horizontalement. D'entre ces feuilles s'élève l'inflorescence qui comprend trois fleurs larges d'environ $0^m,08$, dans lesquelles les sépales et les pétales lancéolés sont d'un brun clair tirant vers l'orangé, plus ou moins ponctués de rouge pourpre, tandis que leur labelle à trois lobes, dont les deux latéraux sont petits, est blanc, marqué de lignes violacées en éventail et bordé d'une bande jaune clair. La culture qui convient à cette plante est celle des *Cattleya guttata*, *bicolor*, etc.

Phrynium variegatum N.-E. Brown. — *Gartenf.*, 1888, fig. noire 20, p. 67. — Phrynier panaché. — Indes. — (Marantacées).

Très belle plante à feuillage panaché, que l'établissement de MM. Veitch a reçu du Jardin botanique de Singapore, et qui a été décrite en 1886 par M. N.-E. Brown. On ne l'a pas vue fleurir. Ses feuilles, dont le pétiole dressé est long de $0^m,33$ environ, ont le limbe étalé, ovale-lancéolé, aigu au sommet, presque en cœur à la base, long de $0^m,16$ à $0^m,24$; leur couleur fondamentale, d'un vert pâle lustré, est variée de bandes inégales en largeur et d'un blanc pur, qui partent obliquement des deux côtés de la nervure médiane. On la cultive dans une serre basse, très chaude, pendant l'hiver, et, en été, sur une couche chaude, en ayant soin de lui donner de l'ombre pendant les heures les plus chaudes de la journée.

Tulipa Leichtlini Regel, *Gartenf.*, 1888, p. 93. — Tulipe de Leichtlin. — Indes. — (Liliacées.)

On doit l'introduction en Europe de cette nouvelle Tulipe à l'amateur bien connu, de Baden-Baden, M. Leichtlin, qui en a reçu des graines du Cachemire. C'est une espèce voisine du *Tulipa Kolpakowskiana* Reg., mais qui s'en distingue néanmoins nettement par divers caractères. Son oignon est presque globuleux, recouvert extérieurement de tuniques parcheminées, brunes, entièrement glabres à leur face interne; sa tige porte quatre feuilles munies d'une étroite bordure cartilagineuse et lisse, dont les supérieures sont linéaires ; elle se termine par une fleur dont les sépales lancéolés, pointus, sont colorés en rouge pourpre, largement bordés de blanc, tandis que les

pétales sont un peu plus courts, obtus et échancrés au sommet, d'un blanc jaunâtre. — Cette plante se cultive comme la généralité des Tulipes. Après la floraison et la dessiccation des feuilles, on arrache l'oignon, qu'on fait sécher dans une pièce chaude et sèche. On replante ensuite, au mois d'octobre, dans une planche au midi. Il est bon de couvrir de feuilles pendant l'hiver.

Tulipa libanotica Regel, *Gartenf.*, 1888, p. 126. — Tulipe du Liban. — Liban. — (Liliacées.)

M. Ed. Regel nomme et décrit cette nouvelle Tulipe, d'après un échantillon desséché médiocrement qui lui a été envoyé par M. Dammann, de son établissement horticole de San-Giovanni a Teduccio, près de Naples. La plante a un oignon ovoïde, recouvert de tuniques très minces et lâchement laineuses vers le haut de leur face interne. Ses feuilles, oblongues-linéaires, recourbées et rabattues, sont fortement ondulées et ciliées. Sa fleur est rouge pourpre et munie d'une grosse macule noirâtre et oblongue sur chacune de ses folioles, qui sont lancéolées. L'espèce se rapproche des *Tulipa Boissieri* Reg., et *linifolia* Reg., mais tout en s'en distinguant nettement.

Begonia Scharffiana Regel, *Gartenf.*, 1888, p. 127. — Bégonia de Scharff. — Brésil. — (Bégoniacées.)

Nouvelle espèce de Bégonia dont les graines ont été envoyées de la province de Sainte-Catherine, au Brésil, à l'établissement de MM. Haage et Schmidt, d'Erfurt, par M. Scharff, à qui elle est dédiée. Elle a fleuri pour la première fois, au mois de septembre 1887, dans le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg. Elle se rapproche des *Begonia tomentosa* Schott et *rigida* Reg. C'est un sous-arbrisseau bas et rameux, hérissé sur ses diverses parties et jusque sur ses sépales et ses pétales. Ses feuilles, à nervures palmées, sont obliquement en cœur, acuminées, entières ou plus ou moins anguleuses, d'un vert intense et pourvues d'un éclat métallique en dessus, rouges en dessous, larges de $0^m,9$ à $0^m,13$, longues de $0^m,15$ à $0^m,23$, munies d'un fort pétiole. De longs pédoncules axillaires portent chacun une cyme multiflore, dans laquelle les fleurs mâles n'ont que deux folioles, tandis que les femelles en ont quatre ; ces fleurs sont

blanchâtres, larges de $0^m,015$. L'ovaire porte trois ailes très inégales ; il est surmonté de trois styles partagés presque à partir de leur base, et il est chargé de soies rouges. C'est une plante de serre qui, vraisemblablement, fleurira pendant tout l'été.

Cryptanthus Morrenianus Regel, *Gartenf.*, 1888, p. 157. — Cryptanthe de Morren. — Colombie. — (Broméliacées.)

Broméliacée nouvelle qui existe dans l'établissement de M. Jacob Mackoy, à Liège, d'où elle a été envoyée au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg. Il paraît que Ed. Morren lui avait donné le nom de *Disteganthus Moensi*, sans en avoir vu la floraison d'après laquelle seulement il aurait pu en fixer exactement le genre ; or, M. Regel, l'ayant vue fleurir, a reconnu qu'elle a tous les caractères du genre *Cryptanthus* et, la transportant dès lors dans ce genre, il l'a dédiée au regretté botaniste belge. Le Cryptanthe de Morren est très probablement originaire des montagnes de la Colombie. Il a une rosette de feuilles recourbées-étalées, rétrécies inférieurement en un pétiole rougeâtre, canaliculé, long de $0^m,15$ à $0^m,20$, large de $0^m,01$, tandis que leur limbe oblong-lancéolé, en consistance de parchemin, est long de $0^m,22$ à $0^m,25$, large de $0^m,03$ à $0^m,05$, rétréci dans le haut en longue pointe ; dans toute leur étendue, elles sont bordées de fortes dents piquantes et crochues ; elles sont roussâtres en dessus, généralement rougeâtres en dessous, avec un léger revêtement écailleux aux deux faces. Son inflorescence est un capitule central oblong, dépassé par les bractées, qui succèdent sans transition aux feuilles. Les fleurs sont jaunâtres et accompagnées de bractéoles plus courtes que leur calice. — La culture qui convient à cette plante est celle que veulent les *Billbergia* et *Pitcairnia ;* elle se trouve bien dans une serre basse. Son mérite réside dans son feuillage, car ses fleurs sont assez insignifiantes.

Populus×Steiniana Bornmuller, *Gartenf.*, 1888, p. 173, fig. noires 37 et 38. — Peuplier de Stein (hybride). — Europe orientale, près de Varna. — (Salicinées.)

Ce Peuplier qu'a découvert M. Bornmüller sur le rivage

occidental de la mer Noire et qu'il dédie à M. Stein, est un hybride naturel du *Populus alba*, qui est très répandu dans le Levant, et du *P. nigra*, qui n'y est pas rare. Il s'est trouvé en plusieurs individus dans un endroit où croissaient ces deux espèces. Il tient du Peuplier blanc par l'épais feutre blanc qui garnit la face inférieure de ses jeunes feuilles, le bout de ses jeunes rameaux et ses bourgeons, ainsi que par les grandes dents aiguës que forment les bords de ses feuilles ; d'un autre côté, il ressemble au Peuplier noir par la forme triangulaire de ces mêmes feuilles qui ne tardent pas à perdre leur villosité et à devenir entièrement vertes.

Statice eximia Schrenk var. **turkestanica** Regel, *Gartenf.*, 1888, pl. 1270, fig. *d-m*, p. 194. — Statice très remarquable var. du Turkestan. — Asie centrale. — (Plombaginées.)

Le *Statice eximia* a été découvert, en 1840, par le voyageur Alexandre Schrenk, sur les montagnes de Karatan, en Dsongarie. C'est une espèce vivace, rustique, des plus belles entre celles du genre auquel elle appartient. De son rhizome persistant s'élèvent plusieurs tiges florifères nues, qui atteignent jusqu'à $0^{m},80$ de hauteur et qui, dans le haut, forment quelques ramifications terminées chacune par une tête de fleurs légèrement violacées, serrée et globuleuse ou ovoïde. Ses feuilles radicales, oblongues-lancéolées, glabres, entières, à bordure étroite, coriace, sont longues de $0^{m},20$, larges de $0^{m},03$ à $0^{m},05$. Elle fleurit en juillet et se multiplie de semis. Le *Gartenflora* en figure et signale une variété trouvée dans le Turkestan qui se distingue du type de l'espèce parce que ses feuilles radicales sont plus longues et plus étroites, que toutes ses bractées sont blanchâtres et que le calice de ses fleurs ne forme pas cinq lobes aigus.

Syringa japonica. — *Gartenf.*, 1888, fig. noire 45, p. 217. — Lilas japonais. — Japon. — (Oléacées.)

Ce nouveau Lilas, qui fleurit en été et qui a les fleurs blanches, a été indiqué pour la première fois, cette année, sur le catalogue d'arbres et arbustes japonais de M. H.-H. Berger et Cie, de San Francisco, auquel le *Gartenflora* en emprunte et

l'indication et la figure noire qui s'y trouvent. C'est là une introduction directe du Japon, et l'arbre sera parfaitement rustique dans l'Europe moyenne, attendu qu'il croît naturellement dans le nord de ce pays. D'après les indications fournies par le journal allemand, le feuillage de ce Lilas ressemble à celui de notre espèce commune ; mais l'écorce de l'arbre est molle, mince, rouge clair, de manière à être semblable à celle d'un jeune Cerisier. Ses petites fleurs blanches forment une énorme panicule composée et touffue, qui n'a pas moins de $0^m,46$ à $0^m,60$ de longueur sur une largeur de $0^m,43$ à $0^m,46$. Ce Lilas croît très vite, fleurit de bonne heure et a, dès lors, une floraison abondante. En juin 1887, MM. Veitch en ont montré une branche fleurie à la Société d'Horticulture de Londres.

Quesnelia Enderi Gravis et Wittm. *Gartenf.*, 1888, p. 195, fig. noires, 41, 42, 43. — Quesnélie de Ender. — Brésil. — (Broméliacées.)

Cette Broméliacée avait été décrite et figurée (pl. 1217), en 1886, dans le *Gartenflora*, par M. Regel, sous le nom de *Billbergia Enderi*. C'est une plante terrestre qui trace, dont les feuilles en gouttière se rétrécissent de la base au sommet, sont dentées au bord et plus ou moins rayées de blanc en dessous. Sa tige florifère terminale sur les jeunes pieds, latérale sur les pieds âgés, porte des bractées lancéolées de couleur rouge-écarlate foncé, et se termine par un épi, long de $0^m,10$, de fleurs dans lesquelles le calice est rouge, tandis que la corolle, deux fois plus longue, est d'un beau bleu. — Ed. Morren, avait reçu cette plante en 1883, mais elle lui était venue si faible qu'il ne l'a pas vue fleurir. Elle a fleuri seulement vers la fin de 1886.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	0,1	12	761	761	NO.	Nuageux, un peu de pluie l'après-midi.
2	0,2	13,1	760,5	756	NO.	Presque clair le matin, nuageux.
3	0,7	5,4	754,5	757	NNE.	Pluie presque toute la nuit, pluie et neige le matin, couvert, éclaircies à partir de 4 heures.
4	— 3,0	6,0	756	755	NNE.	Clair de grand matin, nuageux, il voltige de la neige.
5	0,5	5,5	752	762	NNE.	Nuageux, vent très froid.
6	— 1,7	7,1	763,5	764,5	NE.	Nuageux, bise glaciale.
7	— 1,5	7,2	764,5	762,5	NE.	Légèrement brumeux de grand matin, nuageux.
8	— 3,0	7,0	760	759,5	N. NE. E.	Couvert presque toute la journée, il voltige de la neige.
9	— 1,6	9,0	760	761	N. NO. N.	Nuageux, belle éclaircie l'après-midi.
10	— 0,3	7,2	760	764,5	N.	Neige et pluie dans la nuit et dans la matinée, neige moins abondante le reste de la journée, éclaircies.
11	— 1,0	7,3	764,5	759	N. O. OSO.	Couvert le matin, pluvieux l'après-midi.
12	4,1	7,1	759,5	759	NO.	Couvert, pluie presque continue à partir de 11 heures du matin.
13	4,2	14,8	759,5	763	O.	Pluie presque toute la nuit, couvert, quelques éclaircies l'après-midi.
14	8,4	18,9	763	760	O. SO. E.	Couvert le matin, presque clair l'après-midi.
15	7,5	20,2	763	763,5	SO.	Nuageux, légère averse l'après-midi.
16	9,1	16,9	763	763	ONO.	Pluie dans la nuit et dans la matinée, nuageux, clair le soir.
17	2,0	13,0	762	759	S.	Couvert, plusieurs averses, éclaircies l'après-midi.
18	6,1	17,5	759	758,5	SSO.	Nuageux, quelques légères averses.
19	6,2	16,2	755,5	755	SO.	Pluie assez abondante dans la nuit et dans la matinée, nuageux ensuite avec quelques averses.
20	4,5	14,3	754,5	755	O. NO.	Nuageux, plusieurs grains, pluie assez abondante le soir.
21	1,2	12,6	755,5	756,5	N. S.	Pluvieux le matin, nuageux.
22	4,4	15,8	754	752,5	SO.	Pluie dans la nuit et dans la matinée, couvert, nuageux l'après-midi ; forte averse entre 3 et 4 heures.
23	8,7	16,9	752,5	755.5	SSO.	Pluie presque toute la nuit et de grand matin, nuageux.
24	3,8	20,2	757,5	756	E.	Clair de grand matin, nuageux.
25	8,6	10,3	755	757,5	NNE.	Pluie dans la nuit, brumeux, plusieurs averses, pluie froide et continue de 2 à 5 heures du soir.
26	3,1	11,1	759	764	N.	Couvert.
27	1,6	14,7	767	765,5	NNO. NO.	Clair de grand matin, nuageux.
28	6,7	16,7	766	764	ONO. O.	Couvert.
29	7.0	21,0	761,5	760	SO.	Nuageux le matin, clair.
30	6,7	19,0	757	754	S.	Couvert et pluvieux, pluie très forte de 5 heures et demie à 7 heures et demie du soir.

CONCOURS POUR LES CHRYSANTHÈMES ET LES FRUITS

Dans sa séance du 14 juin 1888, le Conseil d'Administration a décidé qu'un concours pour les Chrysanthèmes d'automne s'ouvrira, dans la grande salle de l'Hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84, le 22 novembre, jour de la distribution solennelle des récompenses décernées à la suite de l'Exposition générale horticole qui a eu lieu du 25 au 31 mai dernier. Les plantes présentées à ce Concours resteront exposées et visibles au public jusqu'au dimanche 25 novembre, inclusivement. Le 23 novembre s'ouvrira, dans la même salle, un concours pour les fruits. Les fruits qui y seront présentés resteront exposés, ainsi que les Chrysanthèmes, jusqu'au dimanche 25 novembre, inclusivement.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 651 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

EXPOSITION DE MAI 1888

DÉCISIONS DES JURYS

PRIX D'HONNEUR

Grand prix d'honneur : Objet d'art offert par M. le Président de la République, à M. Sander. — Orchidées.

Médaille d'honneur offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Verdier (Charles). — Rosiers.

Médaille d'honneur offerte par M. le Préfet de la Seine, à M. Duval (Léon). — Orchidées.

Médaille d'honneur offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Moser. — Rhododendrons et Azalées.

Médaille d'honneur donnée au nom de M. le Maréchal Vaillant, à M. Bleu. — Bertolonias, Caladiums et Bégonias.

Médaille d'honneur donnée au nom de M. le Dr Andry, à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. — Plantes annuelles.

Médaille d'honneur offerte par M. de Vilmorin, à MM. Lévêque et fils. — Rosiers.

Médaille d'honneur offerte par les Dames patronnesses, à M. Debrie (Maison Lachaume). — Bouquets et Garnitures.

Médaille d'honneur offerte par M. Massange de Louvrex, à M. Chantin. — Palmiers et Cycadées.

Médaille d'honneur offerte par la Société, à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. — Légumes.

Médaille d'honneur offerte par la Société, à Mme Block. — Dracænas et Palmiers.

— Le Jury adresse ses plus vives félicitations à M. Laforcade, jardinier en chef de la Ville de Paris, pour de beaux végétaux de serre et de plein air qui ont concouru à l'ornementation de l'Exposition.

— De vives félicitations sont adressées à M. Jolibois, jardinier en chef du Luxembourg, pour sa collection de Broméliacées.

§ 1er. PLANTES DE SERRES

A. — PLANTES NOUVELLES

Premier Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites le plus récemment en Europe.

Médaille de vermeil. M. Regnier.
Médaille d'argent. Mme Block.

2e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites directement en France.

Grande Médaille d'argent. Mme Block.
Médaille de bronze. M. Piret.

4e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

Médaille d'or. M. Bleu.
Médaille de vermeil. M. Bleu.
Médaille d'argent. M. Cappe.
Médaille de bronze. M. Cogneau.

B. — BELLE CULTURE

5e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

Grande Médaille de vermeil. M. Regnier.
Grande Médaille d'argent. M. Gilard.
Médaille de bronze. Mme Block.

6e Concours. — De quatre à dix plantes fleuries ou à feuillage les plus remarquables par leur forme et leur développement.

Médaille de vermeil. Mme Block.
Médaille d'argent. M. Landry.

C. — CULTURE SPÉCIALE

9e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage cultivées en vue de l'approvisionnement des marchés.

Grande Médaille de vermeil. M. Lellieux.
Médaille de vermeil. M. Landry.

D. — PLANTES EN COLLECTIONS

12e Concours. — La plus belle collection de quarante plantes de serre tempérée.

Grande Médaille de vermeil. M. Moser.

14e Concours. — La plus belle collection d'Orchidées exotiques en fleurs.

Médaille de vermeil. M. Chantin.

15e Concours. — La plus belle collection de trente Orchidées exotiques en fleurs.

Grande Médaille de vermeil. Mme Block.

16e Concours. — La plus belle collection de douze Orchidées exotiques en fleurs.

Médaille de vermeil. Mme Block.

17e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées exotiques en fleurs.

Prix d'honneur, objet d'art du Président de la République. M. Sander.
Médaille d'honneur du Préfet de la Seine. M. Léon Duval.
Médaille d'or. M. Bleu.

20e Concours. — Le plus beau lot de cent Gloxinias (*Ligeria*) variés.

Grande Médaille de vermeil. M. Vallerand.
Médaille de vermeil. M. Foucart.

26e Concours. — La plus belle collection de *Begonia* tubéreux, à fleurs simples.

Médaille d'or. M. Robert.

29e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux de semis à fleurs doubles.

Médaille de vermeil. M. Loyson.
Grande Médaille d'argent. M. Robert.

35e Concours. — La plus belle collection de *Caladium*.

Médaille d'or. M. Bleu.
Grande Médaille de vermeil. M. Dauvissat.
Grande Médaille d'argent. M. Torcy-Vannier.

36e Concours. — La plus belle collection de quarante *Caladium*.

Médaille de vermeil. M. Forgeot.

42e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna* à feuillage coloré.

Médaille d'or. Mme Block.

44e Concours. — La plus belle collection de Fougères arborescentes, en forts exemplaires.

Grande Médaille de vermeil. M. Chantin.

46e Concours. — La plus belle collection de Fougères herbacées de serre.

Grande Médaille d'argent. M. Chantin.
Médaille d'argent. M. Élie.

48e Concours. — La plus belle collection de Sélaginelles.

Médaille d'argent. M. Élie.

49e Concours. — La plus belle collection de trente Palmiers.

Médaille d'or. M. Chantin.

50e Concours. — La plus belle collection de quinze Palmiers.

Médaille d'or. Mme Block.
Grande Médaille de vermeil. M. Chantin.

52e Concours. — La plus belle collection de Cycadées.

Prix d'honneur de M. Massange, à M. Chantin.

59e Concours. — La plus belle collection d'*Euphorbia* cactiformes.

Médaille d'argent. M. Simon.

60e Concours. — La plus belle collection de soixante Cactées fleuries ou non fleuries.

Médaille de vermeil. M. Simon.

62e Concours. — Le plus beau lot de cent Calcéolaires herbacées.

Grande Médaille de vermeil. M. Leuret.
Médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille de bronze. M. Forgeot.

64e Concours. — Le plus beau lot de *Calceolaria rugosa* hybrides.

Grande Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

66e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq Cinéraires doubles variées.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

69e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

Médaille d'argent. M. Poirier.

71e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

Médaille de bronze. M. Poirier.

74e Concours. — Le plus beau lot des meilleurs *Pelargonium* pour massifs.

Médaille d'argent. M. Poirier.
Médaille de bronze. M. Foucart.

82e Concours. — La plus belle collection de soixante *Petunia* en variétés nommées, fleuries, simples ou doubles.

Médaille d'argent. M. Moron.

88e Concours. — Le plus beau lot de Bruyères : *Erica* ou *Epacris*.

Médaille de vermeil. M. Gentilhomme.

99e Concours. — Le plus beau lot d'*Aloe* en fleurs.

Médaille de vermeil. M. Simon.

E. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

106e Concours. — La plus belle collection de plantes de serre, fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs.

Médaille d'or. M. Bréauté.
Médaille de vermeil. M. J. Bray, de Gand.

CONCOURS IMPRÉVUS

Médaille d'or. M. Piret, pour 25 Cattleyas.
Médaille de bronze. M. Foucart, pour Héliotrope variété Madame Bruant.

HORS CONCOURS

Vives félicitations du Jury à M. Seeger, pour Orchidées.
Vives félicitations du Jury à M. Veitch, pour ses Plantes dites carnivores.

§ 2. PLANTES DE PLEINE TERRE

F. — PLANTES NOUVELLES

111e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant et non encore dans le commerce.

Grande Médaille d'argent, pour Rosiers. M. Verdier (Ch.).
Médaille d'argent, pour Azalées. M. Moser.
Médaille de bronze, pour Fusains. M. Moser.

G. — BELLE CULTURE

113e Concours. — De quatre à dix plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

Grande Médaille d'argent, pour Rosiers. M. Verdier (Ch.).

I. — PLANTES EN COLLECTIONS

130e Concours. — La plus belle collection de soixante Rhododendrons.

Médaille d'or. M. Moser.
Médaille d'or. M. Croux.

132e Concours. — La plus belle collection d'Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

Médaille d'or. M. Moser.
Grande Médaille de vermeil. M. Croux.

133e Concours. — Le plus beau lot de *Kalmia* fleuris, formé de quinze plantes.

Grande Médaille d'argent. M. Croux.

136e Concours. — La plus belle collection de cinquante Clématites fleuries.

Grande Médaille de vermeil. M. Christen.

138e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers haute tige, en fleurs.

Médaille d'or. M. Verdier (Ch.).
Médaille d'or. M. Lévêque.
Grande Médaille de vermeil. M. Rothberg.

139e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers haute tige, en fleurs.

Grande Médaille de vermeil. M. Verdier (Ch.).
Médaille de vermeil. M. Lévêque.
Grande Médaille d'argent. M. Rothberg.

140e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thés haute tige, en fleurs.

Médaille d'or. M. Lévêque.
Grande Médaille de vermeil. M. Verdier (Ch.).
Médaille de vermeil. M. Rothberg.

141e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

Médaille d'or. M. Lévêque.
Grande Médaille de vermeil. M. Verdier (Ch.).

142e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

Grande Médaille de vermeil. M. Verdier (Ch.).
Grande Médaille d'argent. M. Lévêque.
Médaille d'argent. M. Rothberg.

143e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thés, basse tige, en fleurs.

Médaille de vermeil. M. Lévêque.
Grande Médaille d'argent. M. Rothberg.

144e Concours. — La plus belle collection de Rosiers grimpants.

Grande Médaille d'argent. M. Christen.

160e Concours. — Le plus beau lot de Pensées, en cent plantes variées.

Médaille de vermeil. M. Falaize.
Médaille de bronze. M. Forgeot.

161e Concours. — Le plus beau lot de Pensées réunies par couleurs.

Grande Médaille de vermeil. M. Falaize.
Médaille d'argent. M. Forgeot.

162e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces fleuries et à feuillage.

Grande Médaille de vermeil. M. Yvon.

164e Concours. — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries.

Médaille d'or. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

165e Concours. — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.

Médaille d'or. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Grande Médaille de vermeil M. Forgeot.

170e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées de pleine terre.

Médaille de vermeil. M. Mantin.

172e Concours. — Le plus beau lot de Muguet.

Médaille d'argent. M. Paillet.

CONCOURS IMPRÉVUS

Grande Médaille de vermeil. M. Lévêque, pour des lots de Rosiers.
Félicitations du Jury. M. Lemoine, pour des Lilas à fleurs doubles.

K. — FLEURS COUPÉES

181e Concours. — La plus belle collection de cent Roses.

Grande Médaille d'argent. M. Boyson.
Grande Médaille d'argent. M. Nabonnaud.

182e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines.

Grande Médaille de vermeil. M. Verdier (Ch.).
Grande Médaille de vermeil. M. Paillet.

184e Concours. — La plus belle collection d'Anémones et Renoncules.

Grande Médaille de vermeil. M. Thiébaut.
Médaille de vermeil. M. Forgeot.
Grande Médaille d'argent. M. Delahaye.

185e Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses diverses.

Grande Médaille de vermeil. M. Forgeot.
Médaille de vermeil. M. Thiébaut.
Grande Médaille d'argent. M. Delahaye.

187e Concours. — La plus belle collection de fleurs coupées provenant des cultures du midi de la France.

Grande Médaille d'argent. M. Nabonnaud.
Grande Médaille d'argent. M. Lerozier.
Grande Médaille d'argent. M. Fulconis.
Médaille d'argent. M. Pageot.

L. — BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENTS

189e Concours. — La plus belle garniture d'un surtout de table (milieu et deux bouts).

Grande Médaille de vermeil. M. Debrie.
Médaille de bronze. Mme Jeangirard.

190e Concours. — La plus belle ornementation en fleurs de motifs ou sujets divers.

Médaille d'or. M. Debrie.
Grande Médaille d'argent. Mme Jeangirard.

191e Concours. — Le plus beau lot de bouquets variés.

Médaille d'argent. M. Debrie.
Médaille de bronze. Mme Jeangirard.

194e Concours. — Le plus beau groupement de fleurs dans des vases ou objets d'art.

Grande Médaille d'argent. M. Debrie.

195e Concours. — La plus belle collection de petites plantes vertes, décoratives, ne dépassant pas 50 centimètres de hauteur, employées pour les garnitures de jardinières, corbeilles, suspensions, etc.

Médaille d'argent. M. Landry.

— Le Jury accorde une médaille d'or à Mme Jeangirard, pour l'ensemble de son exposition.

§ 3. ARBORICULTURE ET FRUITS

200e Concours. — Le plus beau lot de fruits comestibles conservés frais, à l'exception des Raisins.

Grande Médaille de vermeil. M. Jourdain.
Grande Médaille d'argent. M. Battut.
Médaille de bronze. M. Chabrillat.

202e Concours. — La plus belle collection de fruits exotiques, comprenant au moins vingt variétés.

Médaille de vermeil. M. Hédiard.
Grande Médaille d'argent. M. Plasse.
Grande Médaille d'argent. M. Michel.

§ 4. CULTURE MARAICHÈRE

207e Concours. — Le plus beau lot d'ensemble de légumes et Salades forcés de la saison.

Médaille d'honneur. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille d'or *ex æquo*. M. Cousin, M. Forgeot.
Médaille d'or. Société de Secours mutuels des Maraîchers de la Seine.
Grande Médaille d'argent. M. Isabeth.

211e Concours. — Les quatre plus belles bottes d'Asperges.

Grande Médaille de vermeil. M. L. Lhérault.
Médaille de vermeil. M. Renard.
Grande Médaille d'argent. M. Girardin.
Grande Médaille d'argent. M. Battut.

221e Concours. — Les plus belles corbeilles de Fraises, en variétés distinctes.

Grande Médaille de vermeil. M. Pageot.
Médaille de vermeil. M. L. Lhérault.

222e Concours. — Le plus beau lot d'Ananas, à l'état de maturité (six plantes au moins).

Grande Médaille de vermeil. M. Crémont.

224e Concours. — La plus belle collection de légumes exotiques.

Médaille d'argent. M. Hédiard.
Médaille d'argent. M. Plasse.

CONCOURS IMPRÉVUS

Médaille d'argent. M. Lerozier, pour légumes du Midi.
Médaille d'argent. M. Rigault, pour ses Poireaux.

§ 5. INSTRUCTION HORTICOLE

225e Concours. — Herbiers.

Grande Médaille d'argent. M. Jolly.
Médaille de bronze. M. Mottet.

226e Concours. — Collection d'histoire naturelle pouvant servir à l'enseignement horticole.

Médaille de vermeil. M. Chevalier.
Grande Médaille d'argent. M. Ramé.
Médaille d'argent. M. Moreau.

228e Concours. — Collection de plantes artificielles pouvant servir à l'enseignement.

Médaille d'or. Mlle Fortier.

ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES

PREMIÈRE SECTION

SERRES

MM. Cochu. Médaille d'or, pour Serre en bois à double vitrage et application d'un nouveau système d'aération entre deux vitrages.
André, Grande Médaille de vermeil pour Serre en fer et bois, et nouveau système de vitrage.
Izambert. Grande Médaille de vermeil.
Boissin. Grande Médaille d'argent.
Leblond fils. Grande Médaille d'argent.
Ozanne. Médaille d'argent.
Moutier. Médaille d'argent.
Stœckel frères. Médaille d'argent.
Bergerot. Médaille de bronze.
Grenthe. Médaille de bronze.

CHASSIS

MM. Perrier fils. Grande Médaille d'argent.
Brochard père et fils. Médaille d'argent.
Vayriot et Farny. Médaille d'argent.

CHAUFFAGES DE SERRES

MM. Lebœuf (Paul). Grande Médaille de vermeil.
Martre et ses fils. Grande Médaille de vermeil.
Perrier fils. Médaille de vermeil.
Mathian. Médaille d'argent.
Ricada. Médaille d'argent.
Lusseau. Médaille d'argent.
Blanquier. Médaille d'argent.

CLAIES, PAILLASSONS, PANIERS A ORCHIDÉES

MM. Mansion-Tessier. Grande Médaille d'argent.
Lebœuf frères. Grande Médaille d'argent.
Lusseau. Médaille d'argent.
Fournier. Médaille de bronze.

DEUXIÈME SECTION

POMPES ET APPAREILS D'ARROSAGE

MM. Beaume. Rappel de grande Médaille d'argent.
Carré et fils aîné. Médaille d'argent.
Nègre et Cie. Médaille d'argent.
Hirt, X. aîné. Médaille d'argent.
Prudon et Dubost. Médaille d'argent.
Desenne. Médaille d'argent.
Debray. Médaille de bronze.
Mme veuve Raveneau. Médaille de bronze.

VAPORISATEURS ET PULVÉRISATEURS

MM. Martre et ses fils. Rappel de Médaille de vermeil.
Ricada. Médaille d'argent.
Yvert. Médaille d'argent.
Japy frères et Cie. Médaille de bronze.

COLLIERS POUR ARBRES ET ABRIS

MM. Lusseau. Médaille d'argent.
Brochard père et fils. Médaille de bronze.

MEUBLES DE JARDIN ET ORNEMENTATION

MM. Visseaux. Grande Médaille de vermeil.
Perret. Rappel de grande Médaille d'argent.
Lajourdie et Nicolas. Rappel de grande Médaille d'argent.
Duval. Grande Médaille d'argent.
Thiriot. Grande Médaille d'argent.
Couette. Médaille d'argent.
Demagny. Médaille d'argent.
Deflers. Médaille d'argent.
Bros. Médaille de bronze.

TROISIÈME SECTION

PONTS ET KIOSQUES EN FER

MM. Bouet. Grande Médaille d'argent, pour l'ensemble de son exposition.
Ozanne. Médaille d'argent.
Jubelin. Médaille d'argent.
Dreux. Médaille de bronze.

GRILLES, GRILLAGES, TREILLAGES EN FER

MM. Michelin. Grande Médaille de vermeil.
Bergeotte et Dauvillier. Médaille de vermeil.
Le Tellier. Grande Médaille d'argent.
Charpentier et Brousse. Médaille de bronze.

CONSTRUCTIONS RUSTIQUES, ROCHERS, GROTTES, OUVRAGES EN CIMENT

MM. Chassin. Diplôme d'honneur, pour son Rocher et l'ensemble de son exposition.
Dubos. Médaille d'or, pour ses Bétons agglomérés en ciment polychrome.
Monier fils. Médaille de vermeil, pour ses Ciments moulurés.
Deniau Rappel de médaille de vermeil.

KIOSQUES, PONTS, TREILLAGES ET GRILLAGES EN BOIS

MM. Simard. Diplôme d'honneur, pour sa décoration en treillage artistique et l'ensemble de son exposition.
Groseil. Médaille d'or, pour sa décoration en treillage artistique et l'ensemble de son exposition.
Dumand. Grande Médaille de vermeil, pour ses Treillages en général.
Duydt. Grande Médaille d'argent, pour son Kiosque.
Abondance et Cie. Médaille de bronze.

BACS ET CAISSES

MM. Javelier-Laurin. Grande Médaille de vermeil.
Figus (Ulysse). Médaille de vermeil.
Chamrion. Médaille de bronze.
Maurice (Alfred). Médaille de bronze.

TUTEURS, RAIDISSEURS, CONTRE-ESPALIERS

M. Louet (Casimir). Grande Médaille d'argent pour l'ensemble de son exposition.

QUATRIÈME SECTION

COUTELLERIE ET QUINCAILLERIE HORTICOLES

MM. Aubry (E.). Grande Médaille d'argent.
Delaunay. Médaille d'argent.
Bouet. Médaille de bronze.
Borel. Médaille d'argent.
Bué. Médaille de bronze.
Marceau et Bertrand. Mention honorable.
Martin. Mention honorable.

POTERIES USUELLES

MM. Wiriot. Médaille d'argent.
Rivière. Médaille de bronze.
Mathieu. Mention honorable.

OPTIQUE

M. Éon. Médaille d'argent.

JARDINIÈRES, CACHE-POTS

MM. Poiré. Médaille d'argent.
Personne. Médaille de bronze.
Bouet. Médaille de bronze.
Parent. Médaille de bronze.
Merle. Médaille de bronze.
Lavoivre. Médaille de bronze.

PORTE-FRUITS, PORTE-FLEURS

MM. Jollivet. Grande Médaille d'argent.
Barbou fils. Médaille d'argent.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Un banquet ayant été offert, le 25 mai 1888, à MM. les Jurés de l'Exposition générale horticole qui avait été ouverte, le même jour, aux Champs-Élysées, les toasts suivants y ont été portés :

Toast porté par M. Léon Say, Sénateur, Président de la Société.

Messieurs,

Je vous propose de boire à la santé de M. Carnot, Président de la République. (*Applaudissements.*)

En vous proposant ce toast, ce n'est pas seulement l'homme d'État que je vous demande d'honorer, ce n'est pas seulement l'homme qui, pour ses mérites particuliers, a été choisi par les représentants de la nation, c'est le chef du Gouvernement, de ce gouvernement auquel nous avons le droit de demander son appui et qui a le devoir de nous l'accorder. (*Très bien! Très bien!*)

Si je parle ainsi, ce n'est pas que j'attribue à l'Horticulture le dessein de se faire protéger au détriment du reste de la nation. Ce que nous demandons au Gouvernement, c'est ce que la nation tout entière lui demande : la sécurité dans nos travaux, les garanties d'ordre qui nous sont nécessaires pour vaquer tranquillement à nos occupations. Nous avons besoin, pour continuer nos travaux et donner tout son essor à notre activité, d'être débarrassés des bruits du dehors, d'être affranchis de ces agitations factices qui, à certaines époques, ont pu troubler, au grand détriment de la nation tout entière, l'industrie, le commerce, l'art et la science. (*Applaudissements.*)

Quand je dis que nous avons le droit de demander au Gouvernement ce que lui demande le reste de la nation, j'exprime une vérité qui devient évidente pour ceux qui jettent un regard sur le pays. Nous sommes une partie très considérable de la nation,

— et il n'est pas possible de supposer que nos intérêts soient différents de ceux de tout le monde.

Faites le recensement des populations qui dépendent de l'Horticulture; comptez ceux qui cultivent les plantes potagères, les arbres fruitiers, les arbustes et les fleurs de toutes sortes; comptez les industries accessoires dont l'activité dépend du commerce et de l'industrie horticoles, et vous arriverez à des chiffres considérables. C'est presque tout le monde à la campagne; ajoutez à ce nombre celui des savants qui se livrent aux travaux de la science pure dans leur cabinet, ou qui observent la nature dans des champs d'expériences, — et il y en a beaucoup en France, dont les découvertes sont journellement appliquées par nos horticulteurs, — ajoutez-y, dis-je, cette grande et brillante avant-garde et vous verrez que l'Horticulture peut mettre en ligne un corps d'armée nationale, dont les intérêts se confondent avec ceux du pays tout entier.

C'est parce que l'Horticulture occupe cette situation prépondérante que nous voyons ses travaux suivis avec tant d'intérêt par tout le monde. On admire nos Concours et nos Expositions; on se rend compte qu'il s'agit d'un travail et d'un honneur national, et je n'en veux d'autre preuve que la présence à mes côtés des représentants les plus élevés de l'administration et de l'armée : ici, M. le Vice-Président du Conseil d'État; là, M. le Général commandant la place de Paris.

J'en vois aussi la preuve dans l'acceptation de notre invitation par M. Berger, qui est à la tête de cette grande Exposition de 1889, dans laquelle l'Horticulture française jouera, je l'espère, un grand rôle.

Je vois aussi de nombreux représentants de la presse qui est, je puis le dire, l'expression la plus vivante et, en quelque sorte, la plus intime de l'opinion publique.

Tout le monde est d'accord pour dire de l'Horticulture qu'elle représente un intérêt de premier ordre, qu'elle est en quelque sorte la nation elle-même.

C'est par toutes ces raisons que je puis dire, sans me mettre en opposition avec les autres intérêts du pays, que l'Horticulture a le droit de demander au Gouvernement cet appui, qu'il a

le devoir d'accorder à tous les citoyens; c'est pourquoi, en portant la santé de M. Carnot, je bois en même temps au chef de l'État, à M. Carnot, Président de la République. (*Applaudissements répétés.*)

Toast porté par M. Berger,

Commissaire général de l'Exposition universelle de 1889,

Monsieur le Président,
Messieurs,

Rien ne pouvait être plus flatteur et plus agréable pour mo que d'être compris au nombre des convives du banquet de ce soir.

Toutes les marques de sympathie qui me sont données sont pour moi autant d'encouragements qui me sont utiles et précieux; car j'avoue que je sens quelquefois mon énergie faiblir en présence des difficultés de la tâche que j'ai le patriotique désir de mener à bonne fin. (*Applaudissements.*)

Je suis, en outre, encouragé, ce soir, par la présence auprès de moi de tant de mes collaborateurs de chaque jour, qui ont bien voulu se grouper autour des Directeurs généraux de l'Exposition, mus par leur amour du progrès et par le sentiment qu'ils ont de la grandeur de l'œuvre entreprise.

Je ne me plaindrai, d'ailleurs, pas de mon travail, car il est plein d'un intérêt et d'un charme toujours renaissants, puisqu'il me place en face des manifestations les plus nobles, les plus élevées, les plus variées du génie et de l'ingéniosité des hommes — et de mes concitoyens, en particulier. (*Nouveaux applaudissements.*)

Parmi tous les arts dont il m'est donné d'observer et d'étudier les applications, je n'en connais pas qui possèdent plus d'attraits que l'Horticulture. Elle fait, à la fois, un des charmes de notre pays et une partie de sa fortune. La fleur native a été l'ornement naturel et primitif de la terre inculte, et il semble que

l'homme ait voulu, par l'Horticulture, donner à la terre cultivée une nouvelle parure digne de sa fécondité.

C'est ainsi qu'en rendant l'hommage dû au sol nourricier et à la nature débonnaire, les horticulteurs sont arrivés, progressivement, à produire ces merveilles de nos jardins et de nos sens dans lesquelles toutes les poésies du parfum, de la forme et de la couleur se sont réunies sans avoir rien eu à souffrir du contact de la science abstraite et profonde. La science horticole est, en effet, une de celles qui ont su le mieux arracher à la nature une part de ses secrets les plus intimes et les plus positifs sans déranger aucun des plis du manteau poétique sous lequel ces secrets se dérobaient dans la flore terrestre. (*Salve d'applaudissements.*)

Messieurs, par ses constructions et par ses machines surtout, l'Exposition de 1889 sera l'apothéose du métal, de la vapeur et de l'électricité; elle sera l'exaltation de tous les procédés et de toutes les productions de la grande industrie; elle étalera, dans ses galeries, aux yeux des visiteurs, tout ce que l'homme fabrique et façonne, suivant les conceptions de son esprit, pour les besoins et les jouissances physiques de la vie ; elle fera voir par quelles méthodes, à l'aide de quels procédés et de quels outils l'Agriculture a su multiplier les biens de la terre ; elle exhibera encore les chefs-d'œuvre de l'idéal, les travaux de nos grands artistes.

Mais votre part, à vous, Messieurs les horticulteurs, sera également grande et belle; à côté, ou mieux à l'opposé des cyclopes de la métallurgie, des rudes champions de nos arts et métiers, vous serez les charmeurs de l'Exposition, et, dans votre empire du Trocadéro, vous saurez attirer les visiteurs, les femmes surtout, car j'estime que les fleurs et les femmes sont faites les unes pour les autres. (*Applaudissements.*)

Nous vous avons réservé de très grands espaces, couverts et découverts; vous aurez des serres de toutes températures; vous pourrez nous faire voir toutes ces espèces dont vous préparez la floraison et la multiplication avec un art qui confond l'imagination, si j'en juge par la magnifique Exposition que j'ai par-

courue aujourd'hui, qui est un présage flatteur pour l'Exposition de 1889.

Je me permets, Messieurs, de vous donner rendez-vous, dans un an, au Champ-de-Mars. Je vous demande de faire tout ce qui sera en votre pouvoir pour répondre à notre attente et aux efforts que nous faisons pour vous offrir une hospitalité digne de vous et de la France.

Je vous remercie une fois encore, Messieurs, ainsi que votre honorable Président, d'avoir bien voulu m'associer à votre cordiale réunion de ce soir, et je termine en buvant au succès de la Société nationale d'Horticulture de France. (*Applaudissements prolongés.*)

Toast porté par M. Baltet (Ch.), Membre du Jury.

Messieurs,

Je vous demande pardon de prendre la parole; l'honneur de parler au nom du Jury revenait à M. le comte de Choiseul, Président de la première section. On m'apprend, à l'instant, qu'il est absent, et je le regrette vivement, car sa parole éloquente et sympathique vous aurait, mieux que la mienne, traduit l'expression de nos remerciements pour la cordiale réception qui nous est faite, et de nos félicitations pour la brillante Exposition que nous avons eue à visiter.

Si M. de Choiseul eût été là, il eût su, mieux que moi, vous faire apprécier la valeur et le mérite de ces jolies exotiques, de ces nobles étrangères qui triomphent aujourd'hui. Permettez au Président d'une section plus modeste de rappeler, avec quelque orgueil, qu'il a eu à récompenser la gloire de l'Horticulture française, la Rose, la reine de nos jardins. (*Applaudissements.*)

Deux prix d'honneur nous ont été accordés pour les Roses et pour les Rhododendrons et Azalées de plein air.

Pour les plantes de pleine terre et pour les légumes, deux

prix différents — je ne dis pas deux prix d'honneur, puisque le règlement s'y oppose — ont été recueillis par un de nos Vice-Présidents que je vois en face de moi, et dont le nom est bien connu de tous, car il est le symbole de la loyauté et de la probité, M. de Vilmorin. (*Applaudissements.*)

Je n'étais pas préparé à vous faire un discours, et l'on vient seulement de me prier de vous dire quelques mots ; je vais donc m'arrêter.

Mais j'ai remarqué, parmi nos convives, plusieurs Présidents de Sociétés d'Horticulture de province, et je tiens à porter leur santé. Je leur demanderai ensuite de s'unir à moi pour porter la santé de la Société nationale d'Horticulture de France et de son illustre Président. (*Nouveaux applaudissements.*)

On nous a conviés à aller de l'avant pour l'année prochaine ; la Société d'Horticulture peut marcher sans crainte, assurée d'être suivie par toutes les Sociétés de province. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Président,

La Société a le devoir d'exprimer sa reconnaissance envers MM. les Membres du Jury qui ont accompli leur travail avec tant de zèle, et qui l'ont terminé en un si petit nombre d'heures. Nous venons de recevoir le résultat de leurs délibérations imprimé, ce qui est encore une sorte de tour de force dont nous devons féliciter nos organisateurs — et vous savez que le Président de la Commission de l'Exposition est notre ami, M. Villard. (*Applaudissements.*)

Je vous propose, Messieurs, de boire à MM. les Membres du Jury qui vient de fonctionner au Concours de cette année. (*Nouveaux applaudissements.*)

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 26 AVRIL 1888 (1)

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte vers deux heures et demie. D'après le registre de présence, on y compte cent cinquante-neuf Membres titulaires et seize Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Verdier (Eug.) dit que, comme on vient de l'entendre, une Commission de cinq Membres ayant été nommée, à la dernière séance, avec la mission d'aller examiner les cultures dirigées par M. Sallier, au château du Val, les Membres ainsi désignés n'ont pas reçu de convocation pour la visite qu'ils devaient faire. M. Verdier (Eug.), s'étant néanmoins rendu au château du Val, au jour qui avait été indiqué, n'y a trouvé aucun des autres commissaires. Il croit dès lors qu'il n'y a pas lieu de rédiger un Rapport au nom d'une Commission qui, ne s'étant pas réunie, n'a pu se constituer.

M. le Président répond que, si MM. les Membres de la Commission n'ont pas reçu de lettre de convocation, cela tient à ce que la feuille de papier sur laquelle leurs noms avaient été inscrits a été mise par erreur dans un dossier autre que celui de la séance, et, par suite, n'est point passée sous les yeux de M. le Secrétaire-général. Il ajoute que néanmoins, puisque M. Verdier (Eug.) a examiné les cultures de M. Sallier, s'il veut bien rédiger un Rapport à leur sujet, tout le monde ici connaît assez sa rigoureuse impartialité et sa parfaite compétence pour accorder

(1) *N. B.* — Ce procès-verbal n'a pas été publié dans le précédent cahier du *Journal*, parce que la Société n'ayant pas tenu séance le 10 mai, il n'a pu lui être lu et être approuvé par elle que le 24 mai.

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

au jugement qu'il pourra y porter autant de confiance que s'il émanait d'une Commission entière.

Également à propos du procès-verbal, M. P. Duchartre présente quelques observations au sujet des passages de ce document, qui ont trait à la culture des Morilles. Ces passages, dit-il, sont extraits de deux lettres qui avaient été adressées à M. le Président de la Société, l'une par M. Brière, pharmacien à Falaise, l'autre par notre collègue, M. Jules Ravenel, qui habite également Falaise (Calvados). D'après l'une et l'autre, M. Ozou, habile horticulteur de cette ville, qui, depuis de longues années, se livre avec persévérance à des essais de culture des Morilles, a obtenu cette année, à cet égard, un succès complet, puisqu'il a pu récolter des centaines de pieds de cet excellent Champignon parfaitement développés, à la suite de semis de spores faits par lui d'après un procédé dont il garde le secret. Or, M. P. Duchartre dit que ce résultat ne démontre peut-être pas la réussite de M. Ozou aussi complètement que le pensent nos deux honorables correspondants. En effet, avant cette année, cet horticulteur n'avait obtenu, écrit M. Brière, que des Champignons très petits, qui mesuraient seulement de 1 à 10 millimètres de hauteur. A-t-il reconnu, dans ces très petits Champignons, la forme et les caractères des Morilles ? M. Brière ne le dit pas, et le doute reste dès lors permis à cet égard. Cette année seulement, dans les pots où avaient été semées des spores de Morilles, ces Champignons se sont parfaitement développés ; mais sont-ils venus des spores qui avaient été semées? Il semble prudent de ne pas répondre encore trop affirmativement à cette question, en raison d'exemples connus qui prouvent qu'il peut se faire des ensemencements naturels de Morilles à la suite d'un transport de spores à travers l'atmosphère dans des lieux et dans des conditions faits pour étonner. Ainsi, à la date de quelques années, M. P. Duchartre ayant laissé, pendant l'hiver, dans un coin de son jardin, qui est situé au milieu de Meudon (Seine-et-Oise), une demi-douzaine de pots dans lesquels étaient plantés des *Ramondia*, a été agréablement surpris, au printemps suivant, de trouver sur chacun de ces pots plusieurs Morilles parfaitement développées. Or, ce jardin est éloigné des bois de Meudon et,

dans ces bois, la Morille est fort rare. Les mêmes pots, laissés à la même place et dans les mêmes conditions, les années suivantes, n'ont rien offert de pareil. Un autre fait du même ordre et plus étrange encore a été constaté par feu le Dr Boisduval. Ce regretté et savant collègue avait, dans la maison qu'il habitait à Paris, rue de l'Estrapade, à côté du Panthéon, une nombreuse collection de plantes alpines. Une année, dans presque tous les pots de cette collection se développèrent en abondance des Morilles. Il semble prudent, en présence de pareils faits, avant de déclarer que M. Ozou a complètement résolu le problème de la culture de la Morille, d'attendre qu'il ait obtenu au moins une autre fois un résultat semblable à celui qu'il a eu pour la première fois cette année. Jusque-là, il y a lieu de craindre que le fait observé dans ses cultures ne soit semblable aux deux qui viennent d'être rappelés.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de douze nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, sans que leur présentation ait rencontré la moindre opposition. Il annonce, en outre, que le Conseil d'Administration, dans sa séance extraordinaire de ce jour, a admis une Dame patronnesse.

Il informe ensuite ses collègues d'une perte éminemment regrettable que vient d'éprouver la Société par le décès de M. Fortune (Ferdinand-Joseph), du Val-Meudon, qui était Membre titulaire depuis l'année 1864.

Enfin, il avertit la Compagnie que, M. le Trésorier Chouveroux ayant donné sa démission, le Conseil d'Administration, réuni aujourd'hui extraordinairement, a pensé qu'il y avait lieu d'appliquer l'article 15, § 1, des statuts qui porte : « Si, dans le « cours d'une année, une vacance survient parmi ses Membres, « le Conseil d'Administration peut décider qu'il sera pourvu au « remplacement avant la séance de la fin de l'année. » Il a dès lors décidé que, la première séance du mois de mai n'ayant pas lieu, à cause de la fête de l'Ascension, la Société sera convoquée en assemblée générale, à la seconde séance, qui sera tenue le 24 mai, pour procéder à l'élection d'un Trésorier et, s'il y a lieu, à celle d'un Trésorier-adjoint.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Cottereau, horticulteur-maraîcher, rue de Javel, à Paris, trois *Laitues* Georges d'un beau développement, qui lui valent les remerciements du Comité de Culture potagère.

2° Par M. Bassière, rue Pont-Morlain, à Lisieux (Calvados), Membre de la Société, quatre *Poireaux* Court, d'un très fort volume, mais qui ne dépassent pas, sous ce rapport, ceux qu'on a vus dans plusieurs de nos Expositions.

3° Par M. R. Jolibois, jardinier-chef au Luxembourg, un pied fleuri d'un *Cypripedium* nouveau qu'il a obtenu de semis, à la suite d'une fécondation croisée faite par lui, en 1882, entre le *Cypripedium Harrisianum* et le *C. insigne Chantini*. Le semis des graines obtenues a été fait le 22 janvier 1883. Les jeunes pieds qui en sont venus ont subi leur premier rempotage en juin 1886, et, cette année, l'hybride a sa première floraison. Il paraît devoir être bien florifère ; mais chacune de ses fleurs semble devoir se développer lentement, car celle que la Compagnie a maintenant sous les yeux s'est montrée en bouton le 8 décembre 1887 et elle ne s'est épanouie que le 15 avril 1888. Le *C. Harrisianum*, qui est l'un des deux parents, étant lui-même issu des *C. villosum* et *barbatum*, on retrouve des traces évidentes de celui-ci dans la fleur du nouvel hybride. Le pied fleuri qui est en ce moment déposé sur le bureau a les feuilles entièrement vertes ; mais, parmi les autres pieds qui proviennent du même semis, il en est dont les feuilles sont maculées. M. R. Jolibois dédie à sa mère cette belle plante dont il est l'obtenteur, et lui donne, dès lors le nom de *Cypripedium Joséphine Jolibois*. — Une prime de 3e classe étant accordée à M. R. Jolibois pour la présentation de cette plante, sur la proposition du Comité de Floriculture, cet honorable collègue renonce à la recevoir.

4° Par M. Maurice de Vilmorin, des rameaux fleuris de deux arbustes qu'il rapporte des côtes de la Provence, à Antibes ; ce sont le *Berberis trifoliata* Lindl., ou *Mahonia trifoliata* Schlecht. et le *Griselinia littoralis*. — Sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, une prime de 2e classe est accordée pour cette présentation.

M. Maurice de Vilmorin donne de vive voix quelques rensei-

gnements sur les deux espèces dont il a présenté des rameaux. Avec ces rameaux, dit-il, il en avait cueilli, à la date de quatre jours, dans le riche jardin de la villa Thuret, quelques autres appartenant à des espèces différentes, qui se sont flétris et qui, par suite, n'étaient plus présentables aujourd'hui. — Le *Berberis trifoliata* est un arbuste du Mexique, qui croît là, sur les montagnes, à l'altitude de 2000-2200 mètres, parmi les broussailles. On le cultive dans le sud de l'Angleterre où il supporte le plein air, attendu qu'il ne succombe qu'à des gelées de — 22° ou même — 24° C. On le plante aussi quelquefois à Paris. Il a le mérite peu commun de résister à l'action de la fumée des villes. Il faut le planter devant un mur, et même là il ne souffre pas du plein soleil. Au printemps, il se couvre de fleurs jaunâtres et, en automne, il porte de jolis fruits colorés en rose foncé. — Quant au *Griselinia*, il est de la Nouvelle-Hollande. Il forme un buisson en boule, qui atteint 1^{m},50 à 2 mètres de hauteur. Ses très petites fleurs sont absolument insignifiantes ; mais il se recommande par son beau feuillage d'un vert lustré, qui garde toujours un air de fraîcheur, et qui ressemble à celui que portent les branches à fleurs du Lierre.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Bazin, professeur attaché à la Société d'Horticulture de Clermont (Oise), qui sollicite une récompense pour longs et bons services en faveur de M. Branchu (René), jardinier, depuis le 1er mars 1850, dans la propriété de M. le vicomte de Plancy, à Say, commune d'Agnety (Oise). A cette lettre est joint un certificat élogieux et en bonne forme, délivré par M. le vicomte de Plancy à son jardinier.

2° Un certificat attestant les bons services de M. Gérard (Anselme) qui, depuis le 15 mars 1863, est attaché comme jardinier à la propriété de Mme Eug. Bourdon, Membre de la Société, à Montfermeil (Seine-et-Oise).

Ces deux certificats sont renvoyés à la Commission des Récompenses.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, sont signalées : 1° une circulaire de l'Union commerciale des Horticulteurs

et Marchands-grainiers de France, qui, voulant adresser au Gouvernement une pétition en vue d'obtenir l'abaissement des tarifs de chemins de fer pour le transport, par grande et petite vitesse, des Plantes vivantes, Arbres, Arbustes, Oignons à fleurs et graines, demande à toutes les Sociétés d'Horticulture françaises de s'associer à cette démarche. — M. le Président renvoie cette circulaire au Conseil d'Administration ; 2° une circulaire émanant de l'Association pomologique de l'Ouest qui, devant tenir un Congrès pour l'étude des fruits à cidre, pendant le mois d'octobre prochain, à Saint-Brieuc, demande l'envoi à ce Congrès d'une collection des vingt variétés de Pommes à cidre qui sont le plus estimées dans la région où siège chaque Société, ainsi que de celles des quatorze variétés désignées par elle qu'on possédera. La circulaire indique, en outre, les huit questions proposées aux études du Congrès ; 3° l'annonce des Expositions horticoles qui auront lieu : à Autun, du 2 au 10 juin prochain, pendant le Concours régional ; à Bruxelles (Belgique), de mai à octobre ; celle-ci sera internationale et comprendra, outre une Exposition permanente dans les jardins, cinq Expositions partielles, dont une, au mois d'août, aura pour objet l'Apiculture.

M. P. Chappellier offre à la Société deux exemplaires du tirage à part d'un article qu'il a inséré dans le *Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation* et qui a pour titre : *Sur les Ignames* (in-8° de 7 pages). C'est la rédaction d'une communication faite par lui à cette Société, le 21 février dernier, et par laquelle il s'est proposé de faire ressortir le mérite de l'Igname de Chine (*Dioscorea Batalas* Dcne) en même temps que le haut intérêt qu'il y aurait soit à obtenir une variété de cette espèce à tubercule court, par conséquent d'un arrachage facile, soit à introduire une autre espèce susceptible d'être cultivée en pleine terre sous notre climat, et dont le tubercule fût également facile à récolter. Résumant succinctement cette communication, il dit que ce serait par semis et sélection qu'on pourrait parvenir au résultat désiré ; mais il ajoute qu'une difficulté sérieuse pour les semis d'Igname de Chine résulte de ce que, cette plante étant dioïque, nos cultures n'en renferment en ce moment que des pieds mâles ; du moins, toutes les tentatives qu'il a faites pour en découvrir

des pieds femelles ont été infructueuses. Il adresse donc un pressant appel à ceux qui pourraient posséder des tubercules de pieds femelles de cette plante, et les prie de vouloir bien lui en faire part.

M. Mussat a la parole et fait une conférence sur les Orangers et Citronniers. Il rappelle d'abord que, à la dernière séance, à propos d'Oranges et de Mandarines présentées par M. Hédiard, il a déjà été donné quelques renseignements sur la culture des arbres qui produisent ces fruits. Pensant qu'il y a intérêt à compléter ces renseignements, il se propose de le faire aujourd'hui, en se basant sur les données précises qu'il a réunies, à cet égard, il y a quelques années, pendant un voyage d'études en Algérie.

La culture des Orangers et des autres espèces fruitières du genre *Citrus* est très développée dans notre colonie africaine, surtout à Blidah, Boufarik, El-Arouch et dans quelques autres localités. Elle se fait de la manière suivante : on sème les graines en pépinière; quand la tige des jeunes pieds issus de ce semis a la grosseur d'une plume d'oie, on repique ces pieds, et ensuite on les greffe en écusson, en posant la greffe à 8 ou 10 centimètres au-dessus du sol. La greffe pousse au bout d'une vingtaine de jours. On donne à la terre où sont plantés les jeunes arbres greffés les soins culturaux nécessaires, particulièrement des binages; puis, au bout de quelque temps, on opère un second repiquage, après lequel on laisse les pieds en place jusqu'au moment où leur force permet de les planter à demeure, ce qui a lieu quand ils sont âgés de quatre ou cinq ans. Pour la plantation définitive, l'espacement des jeunes arbres est tel qu'on en compte quatre cents à l'hectare. Toutefois, deux dispositions différentes sont adoptées selon les localités : à Blidah, où un cirque de montagnes abrite contre le vent du désert, les orangeries, comme on les appelle en Algérie, c'est-à-dire les terres plantées d'Orangers, ne comprennent uniquement que ces arbres; mais dans les localités découvertes, sur lesquelles le redoutable vent du Sud produirait des effets très fâcheux, on munit ces plantations de brise-vent qui consistent en lignes de Cyprès très serrés, dirigées de l'Est à l'Ouest, qu'on

espace de 200 à 300 mètres. Une fois la plantation à demeure effectuée, le point capital est de lui donner les arrosements dont elle a besoin; pour cela on établit un système de rigoles desquelles partent des deux côtés des dérivations secondaires faites au moyen de tuiles creuses, qui portent l'eau dans toutes les parties de l'orangerie. Les différentes espèces et variétés cultivées diffèrent beaucoup entre elles pour la durée de leur production. Le Mandarinier commence à produire trois ans après avoir été greffé, mais il dure peu; la production du Citronnier cesse presque dès sa vingt-cinquième année; les Orangers greffés vont jusqu'à cinquante ou soixante ans, et ceux qui sont francs de pied donnent de bonnes récoltes jusqu'à cent cinquante ans. Les chiffres de la production, tels qu'ils ont été donnés, à la date de dix années, étaient de cinq cents à huit cents fruits par arbre, ce qui faisait un total de deux cent mille fruits par hectare, dans le premier cas, de trois cent vingt mille dans le second. Or, les Oranges ordinaires se vendaient de 15 à 22 francs le mille, tandis que le prix des Mandarines s'élevait de 28 à 60 francs le mille. Le produit en argent d'un hectare était ainsi de 3,000 à 14,000 francs par année, somme de laquelle il restait à déduire les frais de culture. Outre les fruits et la somme produite par leur vente, les arbres dont il s'agit donnent d'autres produits qui doivent entrer en ligne de compte. Telles sont d'abord les essences. Une huile essentielle très aromatique existe en abondance, comme on sait, dans les feuilles et les fleurs des Orangers et Citronniers ; dans les feuilles notamment, sa transparence, dans les petits réservoirs qu'elle remplit, produit l'apparence presque de trous, quand on regarde ces organes à contre-jour. La quantité qui en existe dans les feuilles est, en moyenne, de 2 grammes par kilogramme de ces organes; elle est environ de moitié moindre dans les fleurs ; mais ici elle est la matière du néroli dont le prix est trois ou quatre fois supérieur à celui de l'essence qu'on retire des feuilles par la distillation. Un autre produit, qu'on obtient surtout à Blidah et à Boufarik, est celui des jeunes tiges de l'Oranger sauvage ou épineux. Pour l'obtenir, on plante cet Oranger très serré en haies vives; au bout d'une ou deux années on recèpe ces jeunes pieds très près de terre; les jets qui en par-

tent ensuite sont très droits et de grosseur à peu près uniforme; on les coupe au bout de deux années et on les vend à raison de 25 francs le cent. On en fait des cannes et des manches de parapluie, surtout en Angleterre. — Les Orangers et Citronniers sont sujets à diverses maladies; les unes atteignent les feuilles; une autre envahit les racines et en détermine la pourriture. Celle-ci est la plus redoutable de toutes, et malheureusement tous les essais qu'on a faits pour la guérir ont échoué jusqu'à ce jour; or, elle est commune quand l'année est humide et froide. Quant aux maladies des feuilles, elles sont généralement parasitaires, et les deux plus communes sont dues, l'une à une Cochenille, l'autre à un Cryptogame connu vulgairement sous les noms de Noir ou Fumagine (1). On guérit l'une et l'autre au moyen du soufrage.

La Compagnie applaudit chaleureusement l'intéressante conférence qui vient de lui être faite par M. Mussat.

---

(1) Les parasites, tant végétaux qu'animaux, qui attaquent les Orangers et les Citronniers sont extrêmement nombreux. Ils ont été relevés et étudiés avec beaucoup de soin, surtout en Italie, par divers auteurs, particulièrement par M. O. Penzig, qui en a donné une énumération aussi complète que possible dans son beau livre intitulé : Études botaniques sur les Agrumes et sur les plantes voisines (*Studi botanici sugli Agrumi e sulle piante affini*. Rome, 1887; 1 gr. in-8 de VI et 590 pag., avec un atlas in-fol. de 58 planches). La quatrième partie de cet ouvrage est consacrée à la Pathologie des Agrumes, c'est-à-dire aux maladies des Orangers, Citronniers, etc. Elle n'occupe pas moins de 246 pages (p. 307-552). On y trouve la description de cent quatre-vingt-dix espèces de Champignons, de nombreux insectes, dont deux Orthoptères, trois Lépidoptères, deux Diptères, vingt Hémiptères, enfin de trois Arachnides. Il n'est pas hors de propos de rappeler aussi que les Orangers et Citronniers sont malheureusement fort sujets à la maladie de la gomme qui fait souvent de grands ravages dans les orangeries. On consultera avec profit, relativement à ce mal, ainsi qu'à celui des racines, un mémoire récent de M. Savastano intitulé : Du traitement de la gommose et de la carie des Agrumes. (*Della cura della Gommosi e Carie degli Agrumi*, dans les *Atti del Comizio agrario del Circondario di Napoli*, IV, 1887; in-8° de 37 pag. et 1 pl.)

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur la 21e session de la Société pomologique américaine; par M. Joly (Ch.).

2° Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture, pendant l'année 1887; par M. Birot, Secrétaire de ce Comité.

3° Compte rendu de la 12e Exposition internationale de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, par MM. Henri de Vilmorin, Chatenay (Abel) et Bergman (Ernest).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée vers quatre heures.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 MAI 1888.

Présidence de M. **Hardy**, premier Vice-Président.

La séance est ouverte à deux heures. D'après le registre de présence, on y compte cent vingt-neuf Membres titulaires et seize Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Mussat demande et obtient la parole. La Société nationale d'Horticulture, dit-il, est réunie aujourd'hui en assemblée générale, afin d'élire un Trésorier en remplacement de M. Chouveroux, démissionnaire; mais il nous serait difficile à nous tous, Sociétaires, de déterminer celui de nos collègues sur qui il y aurait avantage à porter notre choix, aucune candidature ne s'étant produite. Dans ces circonstances, il y aurait évidemment avantage à ce que le Bureau voulût bien éclairer la Société et lui indiquer celui qui lui semble réunir les qualités nécessaires pour remplir convenablement ces importantes fonctions. Je prie donc M. le Président, organe du Bureau, de donner à cet égard quelque indication qui puisse aider à sortir de l'embarras dans lequel on se trouve.

M. le Président répond que, de son côté, le Bureau s'est trouvé assez embarrassé, parce qu'il a craint, s'il indiquait un candidat, qu'on ne l'accusât d'avoir voulu influencer l'élection. Toutefois, puisqu'on vient de lui adresser à ce sujet une de-

mande précise, il ne peut se dispenser d'y répondre. Or, il lui semble que M. Huard, ayant rempli, depuis plusieurs années, à la satisfaction du Conseil d'Administration, les fonctions de Trésorier-adjoint, se trouve tout naturellement désigné pour celles de Trésorier que M. Chouveroux vient d'abandonner, bien qu'on l'eût prié à plusieurs reprises de vouloir bien les conserver. Si la Société adopte cette manière de voir et que, par l'effet de son vote, le Trésorier-adjoint actuel devienne Trésorier, il y aura lieu de le remplacer ensuite pour les fonctions de Trésorier-adjoint, qui seront ainsi devenues vacantes. Le scrutin va être ouvert immédiatement pour l'élection du Trésorier et, quand il aura été fermé, pendant que les scrutateurs qui ont été désignés à cet effet le dépouilleront dans une autre pièce de l'hôtel, la Société procédera à ses travaux habituels.

Conformément à ce que vient de dire M. le Président, une urne ayant été placée sur le bureau, sous la garde d'un scrutateur désigné à cet effet, les Membres présents viennent successivement y déposer leur bulletin de vote. Après quoi, le scrutin ayant été fermé, l'urne est emportée par M. le scrutateur, à qui sont adjoints deux assesseurs désignés comme lui par M. le Président, dans une autre salle où il sera procédé au dépouillement des votes. — La séance est alors reprise.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de dix-huit nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition. — Il exprime ensuite de vifs regrets sur quatre pertes que vient d'éprouver la Société par le décès de M. Laloy, Membre honoraire, et de MM. Berland (Pierre), Dupuy-Jamain, horticulteur de mérite qui, depuis quelques années, s'était retiré à Loches (Indre-et-Loire), et Durand-Claye (Alfred), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, attaché au service de la Ville de Paris, tous les trois Membres titulaires.

M. Ch. Joly rend de vive voix un légitime hommage au mérite éclatant par lequel se distinguait le dernier de ces collègues dont la Société déplore aujourd'hui la perte. M. Alfred Durand-Claye, dit-il, était un ingénieur d'un rare talent, à qui ses travaux avaient valu la plus haute considération. On sait

qu'entré à l'École polytechnique le premier de sa promotion, il en était sorti également le premier. Après son temps d'études à l'École des Ponts et Chaussées, il avait été attaché au service de la Ville de Paris et spécialement placé sous la direction de Belgrand. De là, sa trop courte carrière d'ingénieur a été entièrement consacrée à la solution des importantes questions que soulève le régime des eaux et des égouts de notre grande capitale. Sérieusement préoccupé de l'importance que pouvait avoir l'utilisation des eaux d'égout et des conséquences avantageuses qu'elle aurait, tant sous le rapport des produits que sous celui de l'hygiène, il a institué, en commun avec M. l'ingénieur Mille, la grande expérience de Gennevilliers. Ses travaux dans cette direction ont suscité contre lui bien des haines, ont fait naître des luttes dont il ne lui a pas été donné de voir la fin. Ils l'ont mis maintes fois en relation directe avec notre Société à laquelle il a toujours témoigné un vif intérêt et qui, de son côté, a plusieurs fois prêté un concours utile à son œuvre. Ainsi, on se rappelle que, pendant qu'il était préfet de la Seine, M. Ferd. Duval avait nommé une Commission composée de membres de notre Société, en la chargeant de s'occuper de l'application de l'eau des égouts de Paris à la culture maraîchère. Cette Commission a aidé puissamment à la solution de cette importante question. et, parmi ses membres, il faut citer comme ayant rendu les plus grands services, feu Siroy, M. Michelin et M. H. de Vilmorin. A cette époque, la Société a eu plusieurs fois occasion d'entendre M. Durand-Claye et d'admirer sa rare facilité d'élocution ainsi que la parfaite clarté avec laquelle il savait exposer même des détails arides et compliqués. Au reste, la profonde estime qu'il avait su inspirer à tous ceux qui le connaissaient, par ses qualités personnelles comme par son talent, s'est bien manifestée à ses obsèques qui avaient attiré un concours considérable de personnes de toute condition, qui toutes étaient visiblement en proie à une vive émotion. C'est là un éloquent témoignage de haute considération pour le mérite, d'estime et d'affection pour la personne. J'ai pensé, dit en terminant M. Ch. Joly, qu'au moment où la Societé vient de perdre, en M. Durand-Claye, l'un de ses mem-

bres les plus distingués et les plus appréciés, il convenait de rendre un hommage public à ce regretté collègue dont nous garderons toujours un précieux souvenir.

La Compagnie applaudit à ces paroles de M. Ch. Joly, témoignant ainsi qu'elle partage ses sentiments sur l'homme distingué qui les lui a inspirées. De son côté, M. le Président remercie notre collègue d'avoir bien voulu être, en cette circonstance, l'interprète de la pensée de tous.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Berthault (Jean), jardinier à Wissous (Seine-et-Oise), deux assiettées de *Tomates* de la variété rouge naine hâtive. — En raison de la beauté de ce produit qui a été obtenu sur couche et sous châssis, ainsi que de sa rareté à cette époque de l'année, le Comité de Culture potagère demande qu'il soit accordé, pour cette présentation, une prime de 2e classe, et, par un vote spécial, la Compagnie fait droit à sa demande.

2° Par M. G. Chemin, jardinier-maraîcher à Issy (Seine), boulevard de la Gare, un lot important qui comprend 6 *Concombres* Vert anglais, 3 *Concombres* Blanc court, une botte de *Carottes* Grelot remarquables pour la perfection de leur forme, et 2 *Choux* Cœur de bœuf petit hâtif venus en pleine terre. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait le plus grand éloge de ces divers produits, pour la présentation desquels, conformément à la demande de ce Comité, M. Chemin obtient une prime de 1re classe.

3° Par M. Lecardeur, constructeur de rochers pour jardins, boulevard Saint-Germain, 218, cinq spécimens de *Pommes* dont il désire connaître le nom et la qualité. — La note écrite du Comité d'Arboriculture fruitière relativement à ces fruits est conçue dans les termes suivants : « Les numéros 1, 2 et 3, appartenant à la même variété, sont assez bien conservés, passables de goût, mais le nom en est inconnu. Quant aux autres spécimens, ils sont tellement avariés que la dégustation en est impossible. On ne peut donc en déterminer ni le nom ni la qualité. »

4° Par M. Fortin (Casimir), jardinier à Antony (Seine), un fort bouquet de son Muguet de mai (*Convallaria maialis* L.) à

grandes fleurs, qu'il présente hors concours, et au sujet duquel il reçoit les félicitations du Comité de Floriculture. Dans une note qu'il a jointe à cet objet, M. Fortin rappelle que, l'année dernière, une présentation de cette nouveauté a été faite en son nom à la Société par M. Paillet; mais les spécimens qui furent alors présentés avaient été endommagés par la grêle et ne pouvaient dès lors donner une idée exacte de la plante. Pour ce motif, il a cru convenable d'en mettre de nouveau des fleurs sous les yeux de ses collègues, afin qu'ils puissent en apprécier le mérite réel. — Cette nouvelle présentation étant faite hors concours, le Comité compétent ne peut en faire l'objet d'une demande de récompense.

5° Par M. Walter, propriétaire au Mesnil-Longpont, près Montlhéry (Seine-et-Oise), quelques tiges en état de floraison très avancée de Muguet de mai (*Convallaria maialis* L.) à fleur rose, qui ont été cueillies hier, 23 mai. — Dans une note jointe à ces fleurs, M. Walter dit que cette variété de Muguet est loin d'être nouvelle, car le pied-mère en a été planté dans sa propriété, à la date de près de quarante ans. Depuis longtemps il avait été complètement perdu de vue, à ce point qu'on en ignorait même l'existence. C'est seulement l'année dernière qu'il a été retrouvé au milieu d'un taillis. — M. le Secrétaire du Comité de Floriculture fait observer que cette variété de Muguet est bien connue, et que les ouvrages d'Horticulture signalent même un Muguet rose à fleurs simples et un Muguet rose à fleurs doubles.

Le scrutin pour la nomination du Trésorier étant maintenant dépouillé, M. le Président en fait connaître le résultat.

Le nombre des votants ayant été de 101, la majorité absolue était de 51. Elle a été acquise à M. Huard qui a obtenu 85 voix. Il y a eu ensuite 13 voix données à M. Chouveroux, 2 voix à M. Duchartre fils (Henri), et on a trouvé dans l'urne un bulletin blanc. M. Huard, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé par M. le Président élu Trésorier de la Société nationale d'Horticulture de France pour la fin de l'année 1888, et pour les années 1889, 1890, 1891.

M. le Président dit ensuite que l'élection qui vient d'être

faite laisse vacante la place de Trésorier-adjoint à laquelle dès lors il y a lieu de pourvoir. Il va donc y avoir un nouveau scrutin pour l'élection d'un Trésorier-adjoint. Comme il est naturel que celui qui sera adjoint au Trésorier soit sympathique à celui-ci, M. le Président a demandé à M. Huard, le nouvel élu, s'il y avait dans la Société quelqu'un qu'il désirât voir choisi comme son adjoint. La réponse a été qu'il serait bien aise de voir les voix de ses collègues se porter sur M. Duchartre (Henri), fils du Secrétaire-rédacteur. C'est là, ajoute M. le Président, une simple indication dont Messieurs les Membres de la Société ne tiendront compte qu'autant qu'ils le jugeront convenable.

Le scrutin est alors ouvert pour l'élection du Trésorier-adjoint, et, de même que pour le précédent, lorsqu'il est terminé et déclaré fermé, l'urne qui a reçu les bulletins de vote est transportée dans une salle voisine pour qu'il y soit procédé au dépouillement par un scrutateur et deux assesseurs désignés par M. le Président. Pendant le temps de ce dépouillement, la séance est reprise et la Compagnie continue l'examen des objets déposés sur le bureau. Or, il a été encore présenté :

6° Par MM. Baltet frères, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), une nombreuse collection de branches fleuries d'arbustes à floraison printanière, mais que, comme le fait observer M. le Président du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, on ne voit pas souvent abondamment fleuris par ce motif que, leurs fleurs existant en ébauche dans les bourgeons qui se forment l'année précédente, si on les taille, on supprime ces fleurs en même temps que les bourgeons. Ces arbustes sont d'abord une nombreuse série de *Lilas*, savoir : les variétés Président Massart, Madame Briot, Madame Moser, Gloire de Lorraine, Ville de Troyes, Aline Mocqueris, Lucie Baltet, Mathieu de Dombasle, Docteur Lindley, Lilas Sauger, Lilas Varin et Lilas Varin de Metz, Lilas de Perse à fleurs carnées; ensuite les espèces ou variétés suivantes : *Calycanthus floridus*, *Weigela rosea*, *Kerria japonica flore pleno*, Aubépine à fleurs doubles cramoisies et Aubépine à fleurs doubles blanches, *Cytisus triflorus*, *C. Laburnum*, *Tamarix africana*, *Rhodotypos Kerrioides*, *Spiræa*

Van Houtteana, *Sp. Kowisii*, *Staphylea colchica*, Chamæcerisier à fleurs roses, *Viburnum Opulus* var. *sterilis*, *Deutzia gracilis*, *Nediusa alabamensis*. Sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il est accordé à MM. Baltet une prime de 2e classe pour l'ensemble de cette intéressante présentation.

7° Par M. Launay, à Sceaux (Seine), des rameaux fleuris d'un Lilas étiqueté par lui *Syringa persica alba*, à titre de nom provisoire et sans qu'il soit parfaitement sûr de l'exactitude de cette dénomination. Il le donne au reste comme un arbuste nain, tellement rare qu'il n'en connaît que les pieds qu'il en possède lui-même, et dont la fleur a une odeur fine. Le Comité compétent qui a examiné ces spécimens a cru y reconnaître, en effet, un Lilas de Perse.

8° Par M. Maurice de Vilmorin, une gerbe de rameaux abondamment fleuris du *Cytisus albus*. — M. Maurice de Vilmorin dit qu'on multiplie généralement cette espèce en la greffant sur le Cytise Faux-Ebénier (*Cytisus Laburnum* L.); or, dans ce cas, il a les rameaux retombants comme le Faux-Ébénier. Au contraire, quand il est franc de pied, il a les rameaux dressés, comme on voit que le sont ceux qui se trouvent en ce moment sous les yeux de la Compagnie. Les pieds de cette espèce que possède M. Maur. de Vilmorin étant déjà très forts, on les a rabattus, et, après cette opération, ils sont devenus compacts; à l'époque actuelle, ils se couvrent absolument de fleurs.

M. Ch. Baltet dit qu'il n'a vu que bien rarement le Cytise blanc aussi abondamment fleuri et aussi beau que sur la gerbe qu'en montre aujourd'hui M. Maurice de Vilmorin.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Le dépouillement du scrutin pour l'élection du Trésorier-adjoint étant maintenant terminé, M. le Président en fait connaître le résultat. Le nombre des votants ayant été de 96, la majorité absolue était de 49. M. Duchartre (Henri) fils a obtenu 90 voix; M. Chouveroux en a eu 4, et il y a eu 2 bulletins blancs. M. Duchartre (Henri) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé par M. le Président élu Trésorier-

adjoint de la Société nationale d'Horticulture de France pour la suite de l'année 1888 et pour l'année 1889.

M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la correspondance qui comprend seulement une lettre par laquelle le Bureau de la Société contre l'abus du tabac informe M. le Président que cette Société tiendra un Congrès à Paris, pendant la durée de l'Exposition universelle de 1889, et exprime le désir qu'il soit donné avis de cette résolution aux membres de la Société nationale d'Horticulture.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général-adjoint signale les suivantes : 1° les programmes des Expositions qui auront lieu à Gand (Belgique), les 2 et 3 septembre 1888, pour les plantes et fleurs diverses, du 18 au 22 novembre 1888 pour les Chrysanthèmes ; à Bougival, du 29 août au 3 septembre 1888 ; à Épinal, du 9 au 14 juin 1888 ; à Orléans, du 13 au 18 juin 1888 ; à Toulouse, du 27 au 30 septembre 1888, pour une première période, du 15 au 18 novembre 1888, pour une seconde période ; 2° le catalogue des plantes qui ont figuré à la douzième Exposition internationale de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, du 15 au 25 avril 1888 (broch. in-8 de 190 pages ; Gand, 1888) ; 3° *La Rose*, histoire botanique, culture, par M. Robert SUTZBERGER (broch. gr. in-8 de 148 pages, 10 planc. lithog. et 20 cartes géograph. Namur ; sans date) ; 4° *Origine paléontologique des arbres cultivés ou utiles pour l'homme*, par M. le marquis de SAPORTA (1 gr. in-18 de XVI et 360 pag., avec 44 fig. Paris, 1888, offert par les éditeurs, MM. J.-B. Baillière et fils) ; M. P. Duchartre est chargé de rendre compte de cet ouvrage ; 5° *Histoire des Plantes*, par M. H. BAILLON. M. Mussat est chargé de rédiger un Rapport sur cet ouvrage.

M. Ch. Joly offre à la Société deux ouvrages : 1° Les actes de la 21e session de la Société pomologique américaine, tenue à Boston (Massachusets), du 14 au 16 septembre 1887 (*Proceedings of the twenty-first Session of the American Pomological Society*, in-4 de 149 et LIII pages) dont il a rendu compte dans le *Journal* (cahier d'avril 1888, p. 226-229). 2° De la part de l'auteur, l'*Herbier pour le classement et la conservation de*

trente-deux types végétaux, analysés par M. Léon GÉRARDIN, avec 280 figures, par M. FAGUET (1 gr. in-4° de 84 pages; Paris, 1888). M. Mussat est prié par M. le Président de rendre compte de cet ouvrage.

M. le Président avertit que le Congrès horticole pour 1888 s'ouvrira, dans l'hôtel de la Société nationale d'Horticulture, lundi prochain, 28 mai, à deux heures, sous la présidence de M. Léon Say. M. Berger, commissaire général de l'Exposition internationale de 1889, prendra la parole à la séance d'ouverture.

M. Henri de Vilmorin a la parole et dit qu'il veut consulter les horticulteurs présents à la séance sur une question intéressante, relativement à la solution de laquelle il serait heureux d'obtenir d'eux quelque indication. Cette question est celle de l'avortement maintenant fréquent des fleurs de la Pivoine en arbre (*Pæonia Moutan* SIMS). Dès le printemps, cette magnifique plante entre en végétation et ne tarde pas à montrer ses boutons de fleurs. Ceux-ci atteignent le volume d'un gros pois ou au plus d'une noisette, et alors très souvent ils s'arrêtent, sèchent, de telle sorte qu'il n'y a pas de floraison. Par compensation avec cet avortement des fleurs, la végétation semble gagner en activité, et on voit se développer alors des pousses vigoureuses, qui constituent de belles promesses, promesses qui malheureusement pourront aboutir à un tout aussi triste résultat. Dans sa propriété de Verrières, M. H. de Vilmorin a un massif de Pivoines en arbre qui, l'an dernier, a donné au moins 300 fleurs; cette année, toutes celles qu'il avait d'abord ébauchées ont séché en jeunes boutons et la floraison est nulle. Cet avortement n'est pas spécial à telle ou telle variété; toutes peuvent l'éprouver, quoique à des degrés différents. Quelle est la cause de ce mal? M. H. de Vilmorin l'ignore absolument, et il serait heureux que quelqu'un pût l'éclairer à ce sujet, surtout si l'on pouvait en même temps lui indiquer un moyen de le combattre.

Personne dans la Compagnie ne répond à cette demande.

Il est fait dépôt sur le bureau du Compte rendu de l'Exposition qui a eu lieu à Nantes, du 25 au 29 avril dernier, par M. A. MILLET, de Bourg-la-Reine.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 24 MAI 1888.

MM.

1. AUGUSTINS, entrepreneur de peinture, rue de Téhéran, 17, à Paris, présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
2. BARA (Jules), rue de Venise, 32, à Reims (Marne), présenté par MM. Gougibus et E. Delamarre.
3. BONZON (Pierre), jardinier chez M. Vachette, à Montfermeil (Seine), présenté par MM. R. Jolibois et Hardy.
4. CROZY aîné, horticulteur, rue de la Guillotière, 206, à Lyon (Rhône), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
5. DAVEAU (Jules), jardinier-chef à l'École polytechnique, à Lisbonne (Portugal), présenté par MM. Deny et Godefroy-Lebœuf.
6. GÉRARD, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, à Lyon, (Rhône), présenté par MM. Poisson et B. Verlot.
7. GÉRARDIN (Léon), officier de l'instruction publique, professeur d'Histoire naturelle à l'école Turgot, rue Bréa, 21, à Paris, présenté par M. A. Bleu.
8. HÉBRARD (François), jardinier chez M. le duc de Chartres, au château de Saint-Firmin (Oise), présenté par MM. Troussé et Lange.
9. LAMBERT (Mme Vve J. Allier), constructeur d'articles d'arrosage, rue du Chemin-Vert, 6, à Paris, présentée par MM. H. Martre et Lange.
10. MAGNEN, jardinier, rue de la République, 2, à Mazamet (Tarn), présenté par MM. Hardy et F. Jamin.
11. MOUSSARD (Hippolyte), dessinateur, rue Spontini, 28, à Passy-Paris, présenté par MM. Deny et Marcel.
12. OUDOT (Paul), jardinier-chef chez M. Victorien Sardou, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), présenté par MM. Deny et Marcel.
13. PELLOT-HAGRAND, jardinier, rue Chanzy, 49, à Reims (Marne), présenté par MM. Gougibus et E. Delamarre.

14. Peeters, horticulteur, chaussée de Forest Saint-Gilles, à Bruxelles (Belgique), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
15. Reynier (Auguste), fabricant de pompes de jardins, rue de Crussol, 24, et boulevard Voltaire, 39, à Paris, présenté par M. A. Bleu.
16. Salmon (Eugène), chef de pratique à l'École nationale d'Agriculture, à Grignon (Seine-et-Oise), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
17. Sauvestre (Ludovic), rue Jacques-Dulud, 45 *bis*, à Neuilly (Seine), présenté par M. A. Bleu.
18. Schwartz, L. jardinier-chef, villa Rothschild, à Cannes (Alpes-Maritimes), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.

RAPPORTS

Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture pendant l'année 1887 (*suite et fin*),

par M. Birot, Secrétaire de ce Comité.

M. Launay, horticulteur à Sceaux, un *Begonia erecta*, à fleur cuivrée, qu'il a obtenu de semis et qu'il se propose de nommer Madame Gellée.

M. Lequin, horticulteur à Clamart (Seine), onze variétés de Glaïeuls rustiques types *Lemoinei*, nommés : Monsieur Gumbleton, Amiral Pierre, La France, L'Alsace, Meissonnier, Gambetta, Marot, Chevalier de Drumart, Masque de fer, *Lemoinei*, Marie Lemoine; trois variétés de semis pas encore nommées; un bouquet de Réséda pyramidal à fleur blanche.

M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), quelques belles variétés de Violettes comprenant : Le Czar, simple, à grande fleur violet foncé; Gloire de Bourg-la-Reine, variété à très grande fleur, à pétales bien arrondis, de couleur bleu pâle; double de Parme; Madame Millet, à fleur rose tendre; Swanley White ou comte de Brazza, double blanche remontante ; un pied de Violette Madame Millet et un de Swanley White, présentant

la particularité d'avoir chacun une fleur bleu foncé, anomalie assez rare.

M. Margottin père, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un lot de fleurs coupées de la Rose Gloire de Margottin père, variété nouvelle obtenue par le présentateur. Cette variété a beaucoup de rapport comme forme avec Jules Margottin, mais lui est bien supérieure par le coloris, qui est d'un splendide rouge vif brillant. Elle est rustique et extrêmement florifère; c'est une excellente nouveauté.

M. Nillson, horticulteur-fleuriste, rue Auber, à Paris, un *Cœlogyne cristata*, plante énorme, portant plus de quatre cents fleurs et ayant environ quatre-vingts tiges florales; cette plante est surtout remarquable par l'ampleur de ses fleurs et sa belle culture; un *Cattleya Trianæi*, de la Nouvelle-Grenade et un *Cœlogyne cristata citrina*, du Népaul; un *Lycaste Skinneri rosea*, du Guatémala; un *Cattleya Warszewiczii delicata;* un *Dendrobium nobile nobilius;* un *Angrecum Chailluanum;* un *Odontoglossum Alexandræ;* un *Oncidium Sarcodes*, le tout en plantes extra-belles comme culture.

M. Paillet, horticulteur-pépiniériste à Châtenay, par Sceaux (Seine), une botte de Muguet à grande fleur, nommé Muguet Fortin, du nom de l'obtenteur. Ces fleurs provenant de pleine terre sont plus belles que celles des Muguets importés d'Allemagne, et montrent que, si nos horticulteurs s'adonnaient à cette culture, nous pourrions nous dispenser de payer un assez fort tribut pour les achats que nous faisons à nos voisins les Allemands. Une belle collection de Pivoines herbacées en fleurs coupées, comprenant soixante variétés dont vingt nouvelles; la plupart présentent des coloris tendres et carnés et des teintes délicates que l'on rencontre assez rarement dans les Pivoines herbacées. De plus, d'après le présentateur, beaucoup de ces variétés nouvelles sont à floraison plus tardive que les anciennes, ce qui permettra de jouir de la floraison de cette excellente plante vivace pendant plus longtemps.

M. Pageot, jardinier chez Mme Pelouze, au Golfe-Jouan (Alpes-Maritimes), un lot de fleurs coupées de 20 variétés d'Ixias de nuances variées, très remarquables et présentant des tiges

florales d'une longueur peu commune, qui faisaient ressortir encore davantage la valeur de cette charmante plante bulbeuse trop peu cultivée, et dont la floraison printanière ajoute encore à sa valeur. Un lot de Glaïeuls en fleurs coupées, sans description de culture.

Le même jardinier a envoyé, en juin, un lot de Glaïeuls en fleurs coupées. Une autre présentation faite en novembre est, d'après lui, le commencement de la floraison des Glaïeuls soumis à la culture hivernale, dont la description est donnée plus loin.

M. Perrot, horticulteur à Etampes (Seine-et-Oise), un Myosotis bleu à grande fleur, présentant les caractères du *M. robusta grandiflora.*

M. Pinard, horticulteur, rue de Fontenay, 30, à Châtillon (Seine), deux *Pelargonium zonale* à fleurs doubles, obtenus de semis par lui. L'un nommé Merveille de Châtillon, est rouge-cerise; l'autre, nommé Madame Jacqueau, est rose vif; malheureusement les deux plantes présentées en boutures ne peuvent donner une idée exacte du port ni de la valeur de la plante.

M. Pernel, horticulteur-jardinier à La Varenne-Saint-Hilaire (Seine), a fait une importante présentation de Zinnias en fleurs coupées, composée de deux boîtes à fleurs panachées et striées, variété charmante, mais se reproduisant difficilement bien franche, et de deux boîtes de Zinnias à très grande fleur; cette variété a la fleur plus large qu'elle ne l'est dans l'élégant double ordinaire, mais elle est beaucoup moins bombée; de plus une boîte de la variété Pompon double, charmante variété à petite fleur, mais encore imparfaitement fixée. Il a présenté aussi un *Tillandsia tessellata* en fleur, plante hors ligne comme force et beauté, faisant ressortir tous les avantages de cette belle Broméliacée.

M. Ernest Poitevin, amateur, à Bonneuil-sur-Marne (Seine), un lot de fleurs coupées de Reines-Marguerites Empereur en mélange, assez remarquables pour l'ampleur et la beauté des fleurs; un lot de Reines-Marguerites imbriquées en mélange, assez jolies; un lot de Zinnias doubles, en mélange, et un lot de 10 à 12 variétés d'Asters vivaces, sans noms, le tout présenté en fleurs coupées.

M. Parrain, jardinier chez Mme Grippon, à Limours (Seine-et-Oise), un lot de Glaïeuls en fleurs coupées, que le présentateur donne comme semis de 1886, le tout en mélange.

M. Regnier, horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), un *Cypripedium callosum*, importé de Siam en 1886, très belle variété ayant beaucoup de ressemblance avec le *Lawrenceanum*, un *Phalænopsis amabilis*, et un *Ph. grandiflora aurea*, importés tous deux des Philippines; un *Calanthe Regnieri*, var. *Augustii*, introduction de Siam, et un petit lot de fleurs coupées du *Calanthe Regnieri;* un *Aerides Godefroyanum*, belle nouveauté introduite du Brésil, en 1886, par le présentateur ; un lot très important d'Œillets en fleurs coupées, appartenant aux diverses sections des flamands, fantaisie et remontants, le tout présenté en variétés nommées ; un *Phalænopsis Esmeralda* de Siam, et un *Aerides Houllettianum flavidum* du Cambodge; un *Habenaria militaris*, Orchidée nouvelle, introduite des Philippines en 1886.

M. Solignac, horticulteur à Cannes (Alpes-Maritimes), nous présente, en mars, un bouquet de *Gladiolus Gandavensis* en fleurs coupées, provenant d'une culture spéciale faite en vue de la fleur coupée. D'après une note de M. Solignac, les bulbes, achetées dans la région parisienne, sont plantées dans le courant de novembre et fleurissent l'année suivante, en mai-juin. Après la floraison, les oignons sont arrachés et remis en place en août. A partir de décembre-janvier, ils commencent à fleurir ayant pour toute protection des châssis sans coffres, placés au-dessus des plantes.

M. Terrier, jardinier chez M. Fournier, à Neuilly-sur-Seine (Seine), a fait plusieurs présentations d'Orchidées, en belles plantes, comprenant un *Odontoglossum cordatum*, un *O. gloriosum*, un *O. vexillarium*, un *O. luteopurpureum*, un *Oncidium sarcodes*, un *O. Weltoni*, un *O. Halli;* un *Dendrobium agregatum*, un *Oncidium Papilio majus*, un *Oncidium species*, et deux *Aerides Lobbii*.

M. Émile Tréfoux, horticulteur-paysagiste, rue de Coulanges, à Auxerre (Yonne), a envoyé des fleurs coupées de sept variétés de Glaïeuls appartenant au type *Lemoinei* et dont deux sont très remarquables par une duplicature assez caractérisée.

MM. Thibault et Keteleêr, horticulteurs, rue de Houdan, à

Sceaux (Seine), un *Ruellia macrantha*, charmante plante portant quatre fleurs bien épanouies, grandes, d'un beau rose vif, à gorge blanc rosé. Cette plante, trop peu répandue, est d'une culture très facile et ne présente qu'un seul inconvénient, qui est dans la fragilité de ses fleurs qui se froissent facilement, ce qui la rend difficilement transportable.

M. Truffaut fils, horticulteur à Versailles (Seine-et-Oise), un lot de *Cattleya Eldorado* et une boîte de fleurs de *C. Eldorado virginalis*, variété remarquable, à fleur d'un blanc pur, plantes d'importation récente; un *Scuticaria Steeli*, vrai type de cette belle Orchidée; plusieurs potées de Cyclamens à fleurs doubles et semi-doubles, dans lesquels le nombre des pétales est de dix à douze. Cette particularité se rencontre maintenant assez fréquemment dans les semis de Cyclamens, où ces plantes doubles ou semi-doubles se produisent tout à fait accidentellement; un *Tillandsia splendens*, var. *major*, Broméliacée de mérite; l'*Odontoglossum Rossii majus;* un *Cypripedium Haynaldianum;* deux *Odontoglossum Alexandræ*, remarquables par l'ampleur de leurs fleurs; un *Odontoglossum Pescatorei;* un *Oncidium fuscatum;* le *Lycaste Skinneri* et sa variété *alba;* un *Bromelia agavefolia*, plante assez rare; un lot de quarante-trois variétés d'Azalées de l'Inde en plantes bien fleuries; toutes les plantes composant ce lot étaient choisies parmi les plus méritantes pour amateurs et fleuristes; quatre Bouvardias hybrides, présentés en pots et nommés : Priory Beauty, à fleur rose simple; Pride of Brooklin, blanc simple; *Hogarthii flore pleno*, rouge double; Dazzler, rouge-carmin vif, à fleur simple, nouveautés américaines et anglaises. Ces Bouvardias hybrides sont très appréciés en Amérique et en Angleterre, en raison de leur floraison hivernale et du peu de chaleur qu'ils exigent. Nul doute que les horticulteurs parisiens qui font spécialement la fleur coupée trouveraient avantage à cultiver ces variétés qui sont extrêmement florifères.

M. Eugène Verdier, horticulteur, rue Clisson, à Paris, *Cypripedium Wallisii*, plante assez rare, fleurissant pour la seconde fois dans son établissement et n'ayant, d'après le présentateur, jamais fleuri ailleurs en France.

MM. Vilmorin et Cie, quai de la Mégisserie, à Paris, un lot de fleurs coupées provenant de la région de Cannes et comprenant un lot d'Anémones doubles var. Rose de Nice, indigène dans le midi de la France, et ne donnant pas de graines ; un lot d'Anémone double rouge intense, var. Capellan ou Chapeau de Cardinal, qui est indigène dans les environs de Cannes et de Grasse ; elle diffère de l'*An. coronaria* par les pétales de la corolle qui sont pointus chez elle, tandis qu'ils sont légèrement arrondis dans celle-ci.

Un petit lot de Narcisses en fleurs coupées, comprenant les variétés suivantes très remarquables : *N. bicolor Empress*, à périanthe blanc-crème, coupe jaune riche, large fleur ; *N. lorifolius Emperor*, à périanthe jaune foncé, coupe jaune d'or, large fleur ; N. Sir Watkins, le plus grand des Narcisses *incomparabilis sulphureus grandiflorus*.

Un lot de Cinéraires hybrides à grandes fleurs, en pots, comprenant une belle série de coloris et de plantes d'une très belle culture. Une boîte de fleurs coupées de Cinéraires doubles, très belles et bien variées ; une boîte de fleurs coupées de Pâquerettes doubles à fleurs tuyautées ; une autre présentation de deux boîtes de fleurs coupées de Pâquerettes doubles, pour montrer les deux types, l'un à pétales plats et imbriqués et l'autre à pétales tuyautés, redressés.

Une collection de Giroflées en pieds arrachés, présentés à racines nues et comprenant : dix variétés de Giroflées quarantaines Kiris ou à feuilles lisses, quatorze variétés de Giroflées quarantaines à grande fleur, le tout en couleurs bien distinctes ; un bouquet de Giroflées quarantaines remontantes blanc pur, variété remarquable en ce que, lorsque les premières tiges sont coupées, les tiges latérales se développent et continuent de fleurir ; une boîte de fleurs coupées de Roses-Trémières en variétés bien distinctes ; une boîte de fleurs coupées de Balsamine double Camellia ; une boîte de fleurs coupées de *Petunia hybrida superbissima*, à large gorge, renfermant des teintes bien variées ; un petit lot de Balsamines doubles (naines) en pots.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition quinquennale de Gand, tenue du 14 au 22 avril 1888 (1),

par MM. H.-L. de Vilmorin, Ern. Bergman et Ab. Chatenay.

Au cours du mois d'avril 1888, a eu lieu, à Gand, la douzième Exposition internationale tenue par la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, Exposition qui était en même temps la cent cinquante-unième de la Société. Tous les ans, en effet, et plusieurs fois par an, elle convie les horticulteurs gantois à des concours locaux plus ou moins importants, et, une fois tous les cinq ans, elle appelle aussi les étrangers, en qualité d'exposants et surtout de membres du Jury, à prendre part à ses Expositions quinquennales dont la réputation est universelle.

Celle qui vient d'avoir lieu n'a pas été indigne de ses devancières. L'espace de cinq ans est suffisant pour faire constater dans l'Horticulture, art essentiellement progressif et, dans une certaine mesure, assujetti aux variations de la mode, des changements et des innovations que nous nous attacherons à mettre en relief dans ce Compte rendu.

Comme de coutume, la fête a eu lieu au Casino, local splendide et merveilleusement aménagé, que la Société a fait construire en vue de ses Expositions. Aucune Société horticole du monde ne possède un palais semblable. Et cependant cette construction a été élevée avec les ressources de la Société, et étant louée fréquemment à d'autres Sociétés, pour y tenir leurs réunions, elle constitue, en somme, une charge assez modique pour la Société d'Agriculture et de Botanique de Gand. Telle a été l'affluence des produits, tel l'empressement des 300 exposants qui sont venus se disputer les nombreux prix, objets d'art

(1) Déposé le 26 avril 1888.

et médailles offerts par le roi, les pouvoirs publics et par la Société elle-même, que ni l'immense serre convertie en un splendide jardin d'hiver, ni les salles du premier étage, consacrées aux Orchidées, Broméliacées, plantes bulbeuses, bouquets et corbeilles, ne suffisaient à abriter la totalité des merveilles florales présentées par les exposants. Il avait fallu édifier dans le jardin un grand abri fermé, en bois, à peu près équivalent comme étendue au pavillon de la Ville de Paris aux Champs-Élysées, très bien disposé et habilement éclairé par des vitrages garnis d'un velum. Remplie de plantes et d'arbustes de serre froide et d'orangerie, fleuris pour la plupart, cette annexe offrait un aspect féerique, et cependant tout n'avait pas pu y trouver place et, outre les Conifères et arbustes toujours verts qui formaient des massifs en plein air dans le jardin, divers lots d'Orchidées, de Pélargoniums, d'Azalées et d'autres plantes variées avaient dû être abrités dans les serres exposées par des fabricants de matériel horticole.

Des galeries qui l'entourent de deux côtés et de l'escalier à deux pentes qui y descend, la grande serre offrait un coup d'œil des plus frappants. Au centre, d'immenses Azalées de l'Inde, atteignant jusqu'à 2 mètres de diamètre et couverts d'une profusion de fleurs satinées, formaient des taches de couleur vive, qui ressortaient éclatantes sur le fond vert des Palmiers, des Cycadées et des Fougères en arbre. C'était une vraie forêt de plantes exotiques avec des clairières pleines de fleurs chatoyantes.

A l'ombre des massifs de grandes plantes vertes ou d'arbustes fleuris se cachaient, mais de manière à se laisser admirer, des Dracænas aux feuilles diversement colorées et des *Himantophyllum* d'une vigueur peu commune.

Il est à remarquer que les plus beaux spécimens de Palmiers, Fougères arborescentes, Cycadées et Azalées, parmi ceux qui garnissent la grande serre, ont été présentés par des amateurs. Ce simple détail indique assez quelles vastes serres doivent posséder les grandes familles de Gand, car il y a là telle plante qui ne mesure pas moins de 8 à 10 mètres de haut, avec un diamètre presque égal.

Un des traits originaux, et l'on peut dire touchants, de l'Exposition de Gand en 1888, c'est la création de prix et la présentation de plantes, en hommage à la mémoire de membres disparus de la Société. D'une part, un Comité anglais a envoyé, en souvenir de Louis Van Houtte, deux objets d'art, offerts en prix pour les plus belles collections d'*Azalea indica*, tandis que plusieurs familles gantoises donnaient des médailles ou prix divers en souvenir de leurs membres disparus. D'autre part, la Société elle-même exposait un groupe de plantes, comme hommage à la mémoire de son Président d'honneur, M. H. Robin, mort au commencement de l'année 1888, et le Cercle horticole Van Houtte honorait de la même façon le souvenir de M. Louis Van Houtte. On peut encore rapprocher de ces manifestations l'envoi d'un lot très important de plantes de serre fait collectivement par le Cercle floral d'Anvers et exposé en hommage à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

Des plantes nouvelles ont été apportées à l'Exposition en assez grand nombre ; aucune cependant ne semble d'un mérite vraiment transcendant. Les lots de MM. Jacob Mackoy et Cie, à Liège, sont de beaucoup les plus nombreux. On y remarque principalement: l'*Anthurium Mackoyanum* hybride, le *Nephthytis picturata*, curieuse Aroïdée du Congo, qui semble porter des découpures de papier blanc collées sur ses feuilles ; un Palmier, le *Bismarckia nobilis;* le *Brochinia Andreana*, Broméliacée de l'Amérique du Sud ; le *Curmeria Leopoldi*, l'*Inga Glaziouana*, l'*Amomum vittatum*, le *Dieffenbachia Kerchoveana*. — M. Pynaert van Geert présentait aussi quelques nouveautés vraiment intéressantes, principalement dans les Bégonias et les Fougères. Le *Begonia Lubbersi*, vert-émeraude foncé, taché d'argent, avec des feuilles curieusement pointues, le *Begonia Président Boureilles*, d'une belle couleur rouge bronzé chaude, avec des fleurs roses très apparentes, l'*Adiantum Reginæ*, le *Pteris tremula grandiceps*, très élégante Fougère, enfin l'*Alocasia Chantrieri* et le *Dichorisandra pubescens*, variété *Tæniensis*. Dans les lots de MM. Desbois et Cie, à Mont-Saint-Amand, se remarquaient aussi quelques beaux Bégonias, notamment les variétés *Arthur Mallet* et *Louise Closson*, le *Polygonatum multiflorum*

variegatum, Sceau de Salomon à feuilles panachées, et le *Boronia heterophylla*. On peut signaler, parmi les plus intéressantes entre les plantes nouvelles exposées, les *Bertolonia* de notre collègue M. Bleu, les *Anthurium* nouveaux de M. de la Devansaye et deux Broméliacées présentées par des exposants belges : l'une, le *Vriesea hieroglyphica*, panaché de blanc, est présentée par un amateur gantois, M. Paul de Hemptinne ; c'est une très belle nouveauté ; l'autre, plante à très grande feuille, d'un violet bronzé, est présentée par Mme Block, à Schaerbeek-lez-Bruxelles.

Dans les plantes rustiques, il faut citer comme nouveautés le *Phormium tenax roseum pictum* de M. Gust, à Gendbrugge ; le bel *Azalea mollis* à fleurs doubles de M. Vuylsteke, à Loochristy ; enfin, le *Podocarpus gracilis* du Chili et l'*Evonymus pulchellus variegatus*, très élégante plante panachée, présentée par M. Moser, de Versailles.

Un des traits caractéristiques de l'Exposition de 1888 c'est l'importance tout à fait inusitée à Gand des apports d'Orchidées. Une vaste salle était consacrée en entier à ces belles plantes si originales de formes et si variées de couleurs, et cependant il a fallu en placer encore dans divers autres emplacements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment principal. Des glaces doubles, encadrées de lierre et de velours foncé et disposées en forme de paravents, parmi les massifs, faisaient un heureux effet en multipliant les aspects sous lesquels se voyaient les plus belles plantes et paraissaient agrandir l'espace pour le plus grand plaisir des yeux.

Le lot de M. Peeters, de Bruxelles, dont la participation à l'Exposition horticole de Paris a été si remarquée en 1887, tenait incontestablement la première place par le nombre et la variété des espèces présentées. On y remarquait surtout le *Lælia grandis*, le *Cœlogyne cristata alba*, le *Lycaste Skinneri alba*, le *Cymbidium Lowianum*, les *Odontoglossum Jenningsianum*, *aspersum*, *baphicantum*.

Les collections de MM. E. Vervaet et Cie, à Mont-Saint-Amand, Ch. Vuylsteke, à Loochristy, James Bray, à Gand, De Smet Duvivier, à Mont-Saint-Amand, présentaient aussi un bel

ensemble et renfermaient des plantes remarquables qu'il serait trop long d'énumérer.

Mais l'objet le plus notable et le plus frappant, celui qu'on pourrait appeler le clou de l'Exposition d'Orchidées, c'était un rameau de *Cattleya Trianæi*, provenant de la collection de M. Sydney Courtaud, de Braintree (Angleterre), et présentant des panachures et une intensité de coloris qui en font une plante tout à fait extraordinaire.

Les *Cypripedium* semblent être en Belgique, comme en Angleterre, l'Orchidée à la mode. Les collections en ont été nombreuses et fort belles à l'Exposition de Gand. Les connaisseurs admiraient surtout une variation du *C. Lawrenceanum* exposée par M. Hye-Leisen, de Gand, avec la qualification de *Hyeanum*. La plante est en effet très distincte. La teinte lie de vin a complètement disparu de la fleur qui est d'un jaune verdâtre avec des sépales blanc mat, partiellement teintés de vert pâle.

Il convient de signaler aussi le *Cypripedium* hybride obtenu de semis par M. Lemoinier, de Lille, et appelé *C. Lemoinieri*. C'est une plante vigoureuse, à fleurs violacées, rappelant un peu le *C. Sedeni*. Elle vient d'être vendue 2500 francs à M. Sander, de Saint-Albans (Angleterre).

Donnons un regard en passant à des plantes d'une culture très difficile et qu'on voit rarement dans les Expositions; ce sont les *Anœctochilus* de MM. Dallière et Van den Driesche, dont quelques-uns forment des touffes énormes.

Les Aroïdées tenaient une grande place à l'Exposition de Gand. En première ligne se place un magnifique lot d'*Anthurium Scherzerianum* exposé par M. Louis Desmet, à Ledeberg. Les plantes varient par le feuillage, la longueur et le coloris des spathes, le port et la hauteur des inflorescences; mais toutes sont d'une vigueur et d'une santé parfaites.

Les semis et les hybrides abondent. Depuis l'introduction de l'*Anthurium Andreanum*, il en paraît chaque année quelque forme nouvelle. Les plus remarquées à Gand ont été les variétés *Andreanum roseum*, *A. carneum*, *Anth. leodiense*, enfin l'*Anth. Desmetianum*, à spathe d'un rouge éclatant.

Notre compatriote, M. de la Devansaye, a exposé en fleurs coupées un assortiment remarquable de formes nouvelles obtenues de semis, à spathes curieusement panachées ou marbrées. Parmi les espèces à feuillage ornemental, il convient de signaler les *Anth. Veitchii* et *Gustavi* exposés par l'établissement Van Houtte et l'*Anth. Hookeri* de Mme la comtesse de Kerchove. Tous sont prodigieux de vigueur et de développement.

Les Broméliacées étaient nombreuses et variées. Pour nous limiter à citer les plantes rares ou nouvelles, nous indiquerons seulement le *Tillandsia Lindeni latispatha* exposé en fleurs par l'établissement Van Houtte, le *Vriesea hieroglyphica* panaché de Mme Block, de Schaerbeck, le *Vriesea magnifica* de M. de la Devansaye, curieuse plante à inflorescence ramifiée.

Que dire des plantes de serre à feuillage panaché ou coloré; Toutes sont dignes d'une grande Exposition comme Gand nous a habitués à en voir. Les *Maranta* de M. Dallière, les *Dracæna* de MM. Desmet Duvivier, Spae, Van Geert et Paul Deschryver et de la Société Gantoise d'Horticulture, les *Croton* du même établissement, sont des apports tout à fait remarquables. Aucun peut-être ne produit un effet décoratif aussi frappant que le lot de douze *Dracæna Lindeni*, tous vigoureux et admirablement panachés, présenté par M. Vancoppenolle, à Meirelbeke.

Parmi les plantes de haute serre chaude qui ont besoin d'être tenues constamment sous verre, même dans des salles fermées, rien dans les apports des exposants locaux n'égalait la collection de *Bertolonia* et de *Sonerila* de notre collègue M. Bleu.

Les Palmiers, comme nous l'avons déjà dit, se faisaient remarquer par leur développement et leur taille. Ceux de M. Ghellinck de Walle, auxquels a été attribuée la médaille d'or donnée par le roi des Belges, étaient de vrais arbres de haute futaie. On en peut dire autant des *Kentia* de Mme la comtesse de Kerchove et des *Chamærops Fortunei* de M. Pynaert-Van Geert.

C'est plutôt pour le développement des individus exposés que pour la rareté des espèces qu'il convenait de signaler les lots de Cycadées de M. Ghellinck de Walle et les lots de Fougères arborescentes de MM. Desmet et Vervaet. Il est difficile

de voir de plus beaux spécimens de *Cyathea dealbata* et *medullaris*, de *Dicksonia fibrosa* et de *Balantium antarcticum*.

Les Fougères herbacées de serre ou de pleine terre n'offraient rien de très remarquable en dehors du beau lot exposé dans l'annexe par M. Louis Van Houtte, et la belle collection de Sélaginelles de M. de Ghellinck de Walle ne m'a pas semblé composée cette année de plantes aussi vigoureuses qu'on les avait vues à de précédentes Expositions de Gand.

Dans les lots de plantes variées, il faut citer en premier lieu la belle collection présentée par l'établissement Van Houtte. Il se composait de cinquante plantes, toutes admirablement cultivées, qui mériteraient d'être citées chacune en particulier ; cependant, pour nous limiter aux huit ou dix plus marquantes, nous citerons seulement : *Anthurium Veitchii*, *Alocasia Thibautiana*, *Cochliostema Jacobianum*, *Davallia Mariesii*, *Lycopodium pinifolium*, *Medinilla magnifica*, *Licuala grandis*, *Phyllotænium Lindeni*, *Tillandsia tessellata*.

Dans le lot de quarante plantes fleuries du même établissement qui, soit dit en passant, avait contribué plus qu'aucun autre à la splendeur de l'ensemble de l'Exposition, nous signalerons : le *Clianthus magnificus*, l'*Erythrina Crista galli*, l'*Arpophyllum giganteum*, divers Acacias de la Nouvelle-Hollande, le *Metrosideros semperflorens* et le *Cytisus Everestianus*. Toutes ces plantes étaient particulièrement remarquables par l'abondance de leur floraison. Ces lots de plantes variées fleuries ou non fleuries, qui constituent un des grands attraits des Expositions horticoles belges et anglaises, sont une innovation que notre Société ferait bien d'introduire aussi dans ses Expositions. Ils donnent lieu d'ordinaire à des luttes fort intéressantes.

Parmi les plantes fleuries présentées isolément, il est impossible d'omettre le splendide exemplaire de *Medinilla magnifica* de M. Boelens et le *Schizanthus papilionaceus* de M. Lemoinier ; ce dernier offrait un intéressant exemple de plante annuelle cultivée en serre pour donner une floraison hivernale.

Nous passons maintenant aux plantes de serre froide ou d'orangerie. Nous avons indiqué déjà le rôle décoratif très important que les *Azalea indica* jouaient dans l'Exposition de Gand.

On peut dire que la culture de cette plante est une des spécialités locales, au point qu'il est impossible de trouver ailleurs ni la même variété de coloris, ni surtout des exemplaires aussi âgés ni aussi parfaitement conduits.

Outre les magnifiques plantes déjà mentionnées, présentées par MM. de Ghellinck de Walle et le comte de Kerchove, lesquelles occupaient le centre de la grande serre, il se trouvait encore de nombreux lots disséminés dans les serres ou les annexes, lots qui, moins importants par le développement individuel des plantes, comprenaient des variétés plus nombreuses et surtout plus nouvelles.

Citons parmi les plus méritants ceux de MM. Ch. Vuylsteke et Vervaene-Verraert, à Loochristy, E. Vercanteren, à Melle, Jean de Kneef et Van Houtte, à Gendbrugge, Jos. Vervaene, à Ledeberg. On pouvait, dans ces lots, faire la comparaison des diverses variétés doubles à fleur blanche, et il était bien visible que certaines races, telles que *Raphael* et *Johanna Gottschalk*, sont incontestablement plus florifères et d'un blanc plus pur que la fameuse variété *Deutsche Perle* qui reste toujours verdâtre dans le centre. *Madame Louis Vervaene* est une très jolie plante à grande fleur blanc carné, longuement striée de rouge vermillon. Le lot d'une douzaine de plantes admirablement fleuries qu'en présentait M. Louis Vervaene était d'un grand effet.

Parmi les bonnes variétés nouvelles, nous citerons : *Comte de Paris* (Van Houtte), rouge et blanc strié, panachure de grand effet ; *Perfection de Gand* (Vervaene), cerise, grande fleur ; *Prince Baudouin*, segments corollins supérieurs violets, les inférieurs roses, grandes fleurs ; *Columba* (Schultz), strié comme un Œillet ; *Vervaeneana*, double, rose carné ; *Roi de Hollande*, rouge vif ; *candidissima* (Vervaene), blanc simple.

Les lots d'*Azalea mollis* de MM. Vuylsteke et Van Mieghen témoignaient des progrès très rapides faits depuis quelques années dans l'amélioration de cette belle plante rustique. Outre les variétés à plus grandes fleurs et de coloris nouveaux, on remarque à l'Exposition de Gand des races nouvelles à fleurs doubles d'un grand mérite décoratif et entre autres *La Bien aimée*, blanc pur, *Perle des beautés*, saumon.

Un autre apport fort intéressant c'est une Azalée hybride de l'*Azalea amœna* appelée *Azalea Forsteriana* hybride et exposée par M. J. F. Seidel, de Dresde; les fleurs en sont d'un rouge vif, un peu plus grandes que celles de l'*Azalea amœna* et véritablement ornementales.

Les lots d'*Azalea pontica* de MM. Vuylsteke et Van Houtte méritent aussi d'être cités. Dans un lot comme dans l'autre, c'était les variétés *Fama*, *Gloria mundi*, *Roi des Belges* et *Unique* qui attiraient le plus l'attention.

Il est impossible, en somme, de voir des Azalées mieux cultivées et mieux présentées que les innombrables spécimens qui décoraient l'Exposition de Gand.

Les Rhododendrons ne tenaient pas, relativement aux autres plantes, une aussi grande plâce à Gand qu'à nos Expositions printanières de Paris ou de Versailles. Il y en avait cependant de forts beaux massifs, ceux notamment de MM. Joseph Baumann, de Gand, A. Dallière et J. Vervaene, de Ledeberg, Pynaert Van Geert, de Gand. Pour les collections de plantes nouvelles la lutte a été vive entre MM. Bernard Spae et Ch. Vuylsteke, se terminant néanmoins à l'avantage du premier qui exposait, dans la variété *Boule de feu*, une variété vraiment unique par son éclat. Le prix offert pour un semis encore inédit a été attribué au Rhododendron hybride *Impératrice Victoria* présenté par M. P. Vervaene-Verraert, à Ledeberg. Dans les plus belles variétés nouvelles, nous signalerons *Rosalie Seidel* (Vuylsteke) et *Mémoire de Dominique Vervaene* (D. Vervaene).

Les Rhododendrons de l'Himalaya et de Java étaient représentés à l'Exposition par divers lots, entre lesquels celui de M. Joseph Baumann occupait le premier rang; mais ces curieuses espèces paraissent se prêter moins que celles d'origine plus septentrionale à la culture forcée. On y remarquait surtout les *R. fragrantissimum album* et *fragrantissimum striatum*.

Les Camellias, qui constituent une des spécialités de l'Horticulture gantoise, faisaient grande figure à l'Exposition. Tous les groupes étaient remarquables pour leur belle culture, le vert foncé et lustré de leur feuillage et l'abondance de leurs fleurs, vu l'exiguïté relative des pots qui contenaient les plantes.

Le premier prix pour collection de trente variétés a été attribué à M. Louis Ecckhaute, à Saint-Denis. Ceux de son concurrent, M. Émile de Cock, méritent aussi d'être mentionnés.

Des plantes qui contribuaient aussi grandement à l'embellissement de la grande serre c'étaient les *Himantophyllum* ou Clivias, dont la culture est poussée en Belgique au dernier point de la perfection. Il est difficile de rêver des plantes plus vigoureuses, à feuilles plus larges et plus vertes, à bouquets plus fournis et composés de fleurs plus amples, mieux ouvertes et plus richement colorées. Il faudrait presque citer tous les lots exposés pour rendre justice à tous les apports remarquables.

Cependant le lot de M. Spae se détachait entre tous les autres par le nombre et la beauté des variétés nommées. Il convient de signaler comme tout à fait hors ligne les variétés *miniata splendens*, *delicatissima*, *Jules Van Loo*, *Mme Aug. Lemoinier* et surtout *Souvenir de Fr. Vervaene.*

Les lots de MM. Ph. Blancquaert et Ch. Vermeire méritent aussi une mention spéciale, surtout leurs fortes plantes et un semis, qui, présenté dans un pot relativement petit, portait un bouquet presque sphérique de fort belles et grandes fleurs.

Un pied de la variété *Lindeni* présenté par M. Ch. Vuylsteke, se faisait remarquer par sa merveilleuse culture ; mais, sous le rapport de la taille et du coloris des fleurs, cette race est bien dépassée actuellement.

Les Amaryllis étaient représentés par quatre ou cinq lots de plantes belges ; mais la collection des plantes de MM. Veitch, de Londres, était d'une beauté tellement supérieure que le public n'avait d'yeux que pour elles. Il faut avouer que le progrès dont cette collection témoignait est prodigieux. Comme ampleur des fleurs, variété des coloris, bonne tenue des plantes, il n'est guère possible de se représenter rien de plus beau. Comme les Amaryllis en fleur sont d'un transport très difficile, MM. Veitch avaient envoyé d'avance leurs plantes à peine en végétation et les avaient fait fleurir à Gand même.

Les Cinéraires qui faisaient l'objet de plusieurs concours étaient représentées par des plantes fort bien cultivées, mais assez ordinaires au point de vue du mérite des fleurs. Comme

dimension, régularité et ampleur des fleurs et surtout comme richesse et vivacité des coloris, les plantes venues de Paris (1) tenaient incontestablement le premier rang. C'est du moins l'avis du Jury. Les Cinéraires doubles de MM. Cannell, de Swanley, Kent, étaient fort belles dans leur genre. C'étaient pour la plupart des variétés nommées et multipliées par bouturage.

La saison se prêtait peu à une Exposition de Pélargoniums. Il faut cependant signaler des fleurs coupées extrêmement larges et brillantes de variétés unicolores, apportées d'Angleterre par le même M. Cannell et exposées d'une façon un peu trop artificielle, et quelques collections de variétés à feuillage panaché, en exemplaires pour la plupart malingres et chétifs.

Dans les Cyclamens de Perse, le lot de M. B.-S. Williams, de Londres, était incomparablement supérieur à tous les autres. Il se distinguait surtout par l'éclat et la variété des coloris. Sa race dite à grande fleur ne mérite véritablement ce nom que dans les nuances claires ou piquetées. Les coloris rouge-sang, pourpre ou violet foncé ne se rencontrent qu'avec des fleurs de grandeur très ordinaire. Mais la bonne culture des plantes, se manifestant par leur vigueur et leur abondante floraison, ne laissait rien à désirer.

Des *Erica* et *Epacris*, des Héliotropes, des *Aralia Sieboldi*, il n'y a rien, réellement rien à dire ; c'étaient de bonnes plantes de marché ; mais nos cultivateurs de Paris et de Versailles nous ont habitués à mieux encore.

Ce qui mérite vraiment d'être signalé, c'est un groupe de Cytises fleuris (*Cytisus racemosus* et *C. elegans*), présenté par M. L. Vervaene fils, à Meirelbeke. Nous voyons souvent à Paris ces jolis Cytises à floraison hivernale, mais jamais en exemplaires de deux mètres et plus de haut et tout ruisselants de grappes jaune d'or.

(*La suite au prochain cahier.*)

---

(1) Ce lot avait été exposé par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

Sur les hybrides bigénériques d'Orchidées,

par M. Robert Allen Rolfe, attaché à l'herbier des Jardins royaux de Kew (*The Journ. of the Linn. Society*, XXIV, 1887, p. 156-170, pl. 4).

L'une des familles de plantes pour lesquelles l'hybridation a donné les plus nombreux et les plus curieux résultats est celle des Orchidées, qui, dans ces derniers temps, a conquis une très large place dans les cultures d'agrément. Non seulement on a pu obtenir, dans plusieurs des genres qui la composent, de nombreux hybrides entre des espèces congénères, mais encore on a réussi, dans un assez grand nombre de cas, à féconder l'une par l'autre, deux espèces appartenant à deux genres différents, de manière à créer ainsi ce qu'on a nommé justement des *hybrides bigénériques*. Il est bien entendu qu'il ne s'agit que de genres compris dans le sens botanique, le seul que puisse et doive avoir ce mot, et nullement avec le sens éminemment abusif et erroné avec lequel ce même mot est fréquemment usité en horticulture pour désigner de simples catégories, plus ou moins caractérisées, de formes ou variétés d'une seule et même espèce.

L'existence d'hybrides bigénériques fait naître diverses questions d'un grand intérêt, dont les principales ont été traitées récemment avec soin par M. R.-A. Rolfe dans un mémoire important qui a paru dans le Journal de la Société linnéenne de Londres, et dont nous croyons utile de donner ici un résumé.

Et d'abord, des deux genres qu'on a croisés entre eux, quel est celui dont les caractères se sont reproduits dans l'hybride issu de ce croisement? Parmi les exemples qu'on en connaît aujourd'hui, le savant anglais cite les suivants :

Un *Phajus*, fécondé avec le pollen d'un *Calanthe*, a donné un *Phajus*. Un *Anœctochilus*, fécondé par un *Goodyera* (c'était le *Goodyera discolor* Ker, qui est aujourd'hui regardé comme un

Hæmaria), a donné un *Anœctochilus*, et quand le croisement a été opéré en sens inverse, c'est-à-dire que le *Goodyera* a été fécondé par l'*Anœctochilus*, on a eu un *Goodyera*. Un *Cattleya* ayant reçu le pollen d'un *Lælia*, a donné un *Cattleya* dans un cas et un *Lælia* dans quatre autres cas. On a obtenu des *Lælia*, quand on a fécondé un *Lælia* par un *Cattleya*, et même quand un *Cattleya* a reçu le pollen d'un *Sophronitis*.

On voit que les résultats de ces divers croisements ont été fort dissemblables : dans la plupart des cas, c'est l'influence de la mère ou de la plante porte-graines qui a été prédominante, puisque ce sont les caractères du genre auquel appartenait cette plante qui se sont maintenus dans l'hybride ; au contraire, dans les quatre cas dans lesquels le pollen d'un *Lælia* a servi à féconder un *Cattleya*, ce sont les caractères du père ou du *Lælia* qui se sont conservés dans l'hybride. Enfin, le fait le plus curieux est celui dans lequel un *Cattleya*, fécondé par un *Sophronitis*, a produit un hybride dont les caractères génériques n'étaient ceux ni du père, ni de la mère, mais ceux d'un genre différent, d'un *Lælia*.

En second lieu, la possibilité pour deux espèces, même pour deux genres, de se féconder l'un l'autre a fait dire à certains physiologistes que les espèces qui se croisent ainsi ne sont que des formes d'une même espèce, que les genres qui peuvent se croiser doivent être réunis en un seul. De la discussion approfondie à laquelle il se livre sur ce sujet, M. Rolfe tire, au contraire, les conclusions suivantes : 1° l'hybridation peut avoir lieu, non seulement entre des espèces distinctes, mais encore entre des genres distincts, c'est-à-dire entre des plantes assez différentes de caractères pour être regardées comme constituant des genres distincts ; 2° ces hybrides sont, en général, produits artificiellement ou accidentellement, et on ne peut les classer ni comme variétés, ni comme espèces, ni comme genres ; 3° la possibilité d'hybrider entre elles deux espèces regardées jusqu'à ce jour comme distinctes ne prouve pas nécessairement que ce soient de simples formes d'une même espèce ; 4° de ce qu'il peut se produire un hybride entre deux genres distingués par leur structure, il ne s'ensuit pas qu'il soit nécessaire de les réunir en

un seul; en outre, ces hybrides ne peuvent être rapportés arbitrairement à l'un ou à l'autre des genres parents; 5° les espèces ainsi que les genres doivent toujours être considérés pour leur classement, selon leurs particularités et différences de structure, sans qu'on doive tenir compte de ce fait qu'ils peuvent donner naissance à des hybrides.

En troisième lieu se présente une question d'une haute importance : quel nom générique doit-on donner aux hybrides bigénériques, dans lesquels prédominent sans doute les caractères de l'un des deux genres producteurs, mais où on peut reconnaître aussi en général des indices de l'organisation de leur second parent? La plupart des auteurs qui se sont occupés de la nomenclature des hybrides n'ont donné des règles que pour la formation des noms à donner aux hybrides ordinaires, c'est-à-dire issus de deux espèces d'un même genre. Ainsi, dans l'excellent mémoire qu'il avait envoyé au Congrès horticole de Paris, en 1887, en réponse à la cinquième question (1), M. Wittmack n'a traité que de la formation des noms que doivent recevoir les hybrides d'espèces. M. Rolfe résout cette question d'une manière qui semble à la fois commode et rationnelle et qui a été déjà mise en pratique par M. Masters, le savant rédacteur du *Gardeners' Chronicle*. Un hybride ayant été obtenu, il y a plusieurs années, du *Lapageria rosea*, fécondé avec le pollen du *Philesia buxifolia*, M. Masters a formé pour lui un nom générique spécial composé par la réunion d'une partie des noms des deux genres qui lui avaient donné naissance. Il a formé ainsi le mot *Philageria*, dont la première moitié rappelle le genre-père *Philesia*, tandis que la seconde moitié indique le genre-mère *Lapageria*. En outre, pour qu'on ne prît pas le genre hybride *Philageria* comme existant dans la nature spontanée, il a fait suivre ce mot du signe × par lequel on est convenu de désigner les hybrides; il a nommé la plante dont il s'agit *Philageria* × *Veitchii* (2), et on voit que cette dénomination est doublement significative.

---

(1) Voyez le *Journal*, 1887, p. CVII-CXXIII.
(2) *Gardeners' Chronicle*, 1872, p. 358, fig. 119, 120.

Suivant l'excellent exemple de M. Masters, M. Rolfe donne la liste des hybrides bigénériques d'Orchidées qui ont été obtenus jusqu'à ce jour, en les rattachant à leurs genres hybrides nommés conformément à la règle qui vient d'être exposée. Pour les hybrides compris dans ces genres, il donne ensuite, autant que possible, les noms des parents rangés conformément à la loi posée par Schiede, c'est-à-dire en écrivant le premier le nom du père, ou de la plante qui a fourni le pollen, accompagné du signe astronomique (♂) par lequel on désigne toujours le mâle, et le second celui de la plante femelle, ou porte-graines, accompagné du signe astronomique (♀) adopté pour les femelles. Sa liste réunit tant et de si utiles renseignements, que nous croyons devoir la reproduire, en l'abrégeant le plus possible par la suppression de divers détails donnés sur plusieurs des plantes qui y figurent.

Liste des Orchidées bigénériques aujourd'hui connues.

PHAJOCALANTHE ×. — Genre hybride résultant du croisement de plantes qui appartiennent aux deux genres bien distincts *Phajus* et *Calanthe*.

Phajocalanthe × *irrorata*. — (*Phajus irroratus* REICHB. f., in *Gard Chron.*, 1867, p. 264 et 1882, 2e partie, p. 565, fig. 100). Hybride obtenu entre le *Calanthe vestita* WALL., ♂, et le *Phajus grandiflorus* LOUR., ♀; il participe des caractères des deux parents.

LÆLIOCATTLEYA ×. — Genre proposé pour les hybrides entre les *Lælia* et *Cattleya*, genres qui se croisent facilement. Les *Lælia* ont huit masses polliniques ou pollinies; les *Cattleya* en ont quatre; mais les hybrides venus des deux sont très irréguliers sous ce rapport; il y a donc intérêt à séparer ces hybrides pour rétablir la netteté des limites des deux genres.

L. × *Amesiana*. — *Lælia Amesiana* × REICHB. f., in *Gard. Chron.*, 1884, 1re part., p. 109). — Hybride obtenu entre le *Cattleya maxima* LINDL., ♂, et le *Lælia crispa* REICHB. f., ♀.

L. × *bella*. — (*Lælia bella* × REICHB. f., in *Gard. Chron.*, 1884, 1re part., p. 174). — Hybride entre le *Cattleya labiata* LINDL., ♂, et le *Lælia purpurata* LINDL., ♀.

L. × *callistoglossa*. — *Lælia callistoglossa* × REICHB. f., in *Gard. Chron.*, 1882, 1re part., p. 76. — Hybride entre le *Cattleya*

Warszcewiczii Reichb. f. (l'une des nombreuses formes du *C. labiata* Lindl.), ♂, et le *Lælia purpurata* Lindl., ♀.

L. × *Canhamiana.* — (*Lælia Canhamiana* × Reichb. f., in *Gard. Chron.*, 1885, 2e part., p. 6). — Hybride entre le *Lælia purpurata* Lindl., ♂, et le *Cattleya Mossiæ* Lindl., ♀.

L. × *exoniensis.* — (*Cattleya exoniensis* × Reichb. f., in *Gard. Chron.*, 1867, p, 1144). On dit que cette plante a les mêmes parents que la précédente; mais elle diffère tellement de celle-ci, qu'on doit supposer qu'il y a erreur dans cette indication d'origine.

L. × *felix.* — *Cattleya felix* × Reichb f., in *Gard. Chron.*, 1876, 2e part., p. 68). — Hybride venu du *Cattleya Schilleriana* Reichb. f., ♂, et du *Lælia crispa* Reichb. f., ♀

L. × *Mylamiana.* — (*Lælia Mylamiana* × Reichb. f., in *Gard. Chron.*, 1876, 2e part., p. 740, fig. 138). — Hybride entre le *Lælia crispa* Reichb. f., ♂, et le *Cattleya granulosa* Lindl., ♀.

L. × *Philbrickiana.* — (*Lælia Philbrickiana* × Reichb. f., in *Gard. Chron.*, 1879, 2e part., p. 102). — Hybride du *Lælia elegans* Reichb. f., ♂, et du *Cattleya Aclandiæ* Lindl., ♀.

L. × *Veitchiana.* — (*Lælia Veitchiana* × Reichb. f., in *Gard. Chron.*, 1874, 1e part., p. 566). — Hybride du *Cattleya labiata* Lindl., ♂, et du *Lælia crispa* Reichb. f., ♀.

Sophrocattleya ×. — Genre proposé pour un hybride venu d'un *Cattleya* et d'un *Sophronitis*, genre qui est très voisin du genre *Lælia.*

S. × *Batemanniana.* — (*Lælia Batemanniana* × Reichb. f., in *Gard. Chron.*, 1886, 2e part., p. 263). — Hybride obtenu entre le *Sophronitis grandiflora* Lindl., ♂, et le *Cattleya intermedia* Grah., ♀.

Zygocolax Rolfe, in *Gard. Chron.*, 1887, 1e part., p. 765. Nom proposé pour un hybride entre les genres *Colax* et *Zygopetalum.*

Z. × *Veitchii* Rolfe, in *Gard. Chron.*, 1887, 1e part., p. 765. — Hybride issu du *Colax jugosus* Lindl., ♂, et du *Zygopetalum crinitum* Lodd., ♀.

Anœctomaria ×. — Proposé pour un hybride entre les genres *Anœctochilus* et *Hæmaria.*

A. × *Dominii.* — (*Anœctochilus Dominii*, voy. *Proc. Roy. Hort. Soc.*, V, 1865, p. 139). — Hybride venu de *l'Hæmaria discolor* LINDL., ♂, et de *l'Anœctochilus Lobbianus* PLANCH., ♀ (*A. xanthophyllus* HORT.)

Macomaria ×. — Proposé pour un hybride entre les genres *Macodes* et *Hæmaria.*

M. × *Veitchii.* — (*Goodyera Veitchii*, voy. *Proc. Roy. Hort. Soc.*, II, 1862, p. 546, et V, 1865, p. 139). — Hybride du *Macodes Petola* LINDL., ♂, et de *l'Hæmaria discolor* LINDL., ♀.

DOSSINIMARIA ×. — Proposé pour un hybride des genres *Dossinia* et *Hæmaria.*

D. × *Dominii.* — (*Goodyera Dominii*, voy. *Gard. Chron.*, 1861, p. 531). — Hybride obtenu entre le *Dossinia marmorata* MORREN (*Anœctochilus Lowii* KOCH et LAUCHE), et l'*Hæmaria discolor* LINDL. On ignore laquelle des deux plantes a été le porte-graines et par conséquent quelle est celle qui a fourni le pollen ; néanmoins M. Rolfe dit avoir des raisons pour penser que l'*Hæmaria* a été le porte-graines.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

GARDENERS' CHRONICLE

Ficus Canoni N. E. BR., *Gard. Chron.*, 7 janv. 1888, p. 9. — Figuier de Canon. — Iles de la Société. — (Artocarpées).

L'article du *Gardeners' Chronicle* sur ce végétal a pour principal objet de constater que, introduit par M. W. Bull en 1875 et mis au commerce par lui sous le nom de *Artocarpus Canoni* il constitue non un *Artocarpus* mais un véritable *Ficus* et doit par conséquent être appelé *Ficus Canoni.* Il présente cette particularité que ses feuilles jeunes sont lobées-pinnatifides, tandis que, à l'état adulte, elles sont entières et ovales ou ovales,

oblongues ; sous l'une et l'autre forme elles sont longuement acuminées au sommet, en cœur à la base, colorées en dessus en rouge bronzé intense ou en vert bronzé, avec une teinte pourpre et les nervures rouges, uniformément de couleur pourpre vineuse en dessous.

Albuca (*Leptostyla*) **Allenæ** Baker, *Gard. Chron.*, 7 janv. 1888, p. 10. — Albuque de Madame Allen. — Zanzibar. — (Liliacées).

Belle espèce nouvelle d'*Albuca* qui a fleuri pour la première fois à la fin de 1887, à Hildenley, et que M. Baker pense venir naturellement à une assez grande altitude, sur les montagnes de l'intérieur de Zanzibar. Elle est dédiée à une dame anglaise à qui on en doit l'introduction en Angleterre. De son oignon globuleux, qui a 0,05 de diamètre et qui est revêtu de tuniques brun pâle, partent généralement six feuilles lancéolées, flasques, longues de 0 m. 30 à 0 m. 45, larges de 0 m. 04 à 0 m. 05 dans leur plus grand diamètre, qui ont une étroite bordure diaphane et entière. Sa hampe cylindrique, dressée et rigide, s'élève à un mètre ou 1 m. 30, le tiers ou le quart de cette longueur étant occupé par une inflorescence en grappe étroite et lâche de fleurs colorées en blanc verdâtre, dont les segments oblongs sont longs d'environ 0 m. 02, et dont les étamines, à peu près aussi longues, ont le filet brusquement rétréci au-dessus d'une base élargie en carré.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	9,6	17,8	752	759,5	SO.	Couvert, plusieurs averses.
2	2,7	18,0	764	761	SO.	Clair de grand matin, nuageux, petite pluie le soir.
3	6,0	14,8	763	766,5	SSO. NO.	Petite pluie et vent dans la nuit, nuageux, un peu de pluie.
4	5,6	16,8	769	770	O.	Nuageux, légère averse vers 4 heures du soir.
5	5,0	18,9	770,5	772	N.	Nuageux.
6	2,6	20,6	773	772	N.	Nuageux de grand matin, clair.
7	1,9	22,3	772	770	NNE.	Légèrement brumeux de grand matin, nuageux.
8	6,3	25,0	770	768,5	NE.	Nuageux.
9	7,3	21,9	769	770	NE.	Légèrement brumeux le matin, clair, nuageux le soir.
10	3,6	17,1	770,5	770,5	NE.	Nuageux, grand hâle, clair le soir.
11	2,6	15,3	771,5	772	NE.	Clair, le hâle continue.
12	2 0	17,0	772,5	770,5	NE.	Nuageux le matin, clair.
13	4,2	23,2	769,5	762,5	NE.	Clair.
14	3,6	22,9	760	757	NO. NNE. N.	Nuageux le matin, clair.
15	5,0	23,7	755,5	753,5	E. SSO.	Clair le matin, nuageux puis couvert, averse vers 7 h. du soir.
16	12,7	18,9	754	757,5	E. SO. SE.	Couvert et pluvieux le matin, pluie plus abondante de midi à une h. nuageux.
17	10,0	26,1	757,5	759	SE. SO.	Nuageux.
18	12,8	29,6	759	757,5	SE.	Nuageux, presque couvert le soir.
19	12,7	27,7	757,5	762,5	SE. S. SO.	Nuageux, orage et fortes averses vers une heure de l'après-midi, second orage et pluie plus abondante à partir de 5 heures.
20	8,7	21,0	768	771	NO. N	Nuageux.
21	5,6	21,9	772,5	770,5	N.	Clair de grand matin, nuageux.
22	9,8	18,9	769	766,5	NNE.	Couvert et légt. pluvieux le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
23	11,0	23,9	769	766	E. NE.	Clair, beaucoup de hâle.
24	10,5	25,2	767,5	766	NNE.	Clair le matin et le soir, légt. nuageux l'après-midi.
25	9,6	20,2	766	763,5	NE.	Couvert et légèrement brumeux de grand matin, clair.
26	10,4	17,6	763,5	763	NE.	Nuageux, clair le soir. Il a gelé blanc et même à glace dans les fonds.
27	1,3	21,3	761	755,5	SO.	Clair, quelques nuages l'après-midi.
28	5,3	18,0	754	758	S. N.	Clair de grand matin, nuageux, pluie de midi à 2 heures, couvert.
29	5.3	21,1	760	762	N. E.	Couvert de grand matin, nuageux.
30	8,8	21,7	761	762	SO.	Couvert le matin, petite pluie avant midi, nuageux.
31	11,1	20,0	761	766,5	ONO.	Couvert, quelques éclaircies et quelques gouttes de pluie.

Concours de Chrysanthèmes,

DANS L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE, 84,

du jeudi 22 au dimanche 25 novembre, inclusivement.

Les demandes pour participer au Concours devront être adressées à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, avant le *Jeudi 15 novembre 1888.*

Bien indiquer si les plantes sont en pots ou en fleurs coupées et la surface nécessaire. — Des bouteilles ou carafes seront mises à la disposition de MM. les Exposants pour les fleurs coupées, et des assiettes pour les fruits.

§ I. — PLANTES EN POTS.

1er Concours. — La plus belle collection de 300 variétés.
2e Concours. — La plus belle collection de 200 variétés.
3e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
4e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

Belle culture. Culture spéciale.

5e Concours. — Les plus beaux spécimens de Chrysanthèmes cultivés en vases.

§ II. — FLEURS COUPÉES.

6e Concours. — La plus belle collection de 300 variétés.
7e Concours. — La plus belle collection de 200 variétés.
8e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
9e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.
10e Concours. — Les plus beaux bouquets ou ornementations diverses faites avec des Chrysanthèmes.

§ III. — VARIÉTÉS NOUVELLES.

11e Concours. — Les plus belles variétés non encore au commerce.

Dans les concours de collections il ne sera reçu qu'un spécimen de chaque variété.

La même variété ne pourra figurer dans plusieurs concours du même Exposant.

Les concours auront lieu séparément entre MM. les Amateurs et MM. les Horticulteurs.

Concours de Fruits,

DANS L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE, 84,

du vendredi 23 au dimanche 25 novembre, inclusivement.

§ I. — FRUITS DE TABLE.

1er Concours. — La plus belle collection des meilleurs fruits de la saison, comprenant 80 variétés de Poires, 30 variétés de Pommes et 20 variétés de Raisins.

2e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 100 variétés des meilleures Poires.

3e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleures Poires.

4e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 20 variétés des meilleures Poires.

5e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleures Pommes.

6e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 25 variétés des meilleures Pommes.

7e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 10 variétés des meilleures Pommes.

8e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés de Raisins de table.

9e Concours. — Le plus bel apport de Chasselas doré (environ 5 kilos).

10e Concours. — La plus belle corbeille de fruits dans chaque genre.

11e Concours. — La plus belle collection de fruits secs : Noix, Noisettes, Amandes, Châtaignes, etc.

§ II. — Fruits a cidre.

12e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleurs fruits à cidre (correctement étiquetés). Les fruits nouveaux seront admis.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

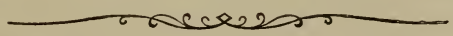

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 14 JUIN 1888

PRÉSIDENCE DE M. **H. de Vilmorin,** VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après le registre de présence, on y compte cent vingt-huit Membres titulaires et dix Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trente-quatre nouveaux Membres titulaires, dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition. Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a été admise par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

Il exprime de vifs regrets sur le décès de trois Membres titulaires : MM. Valerio Agostino, de Turin ; Franz Rauch, inspecteur des jardins impériaux, à Laxenburg, près Vienne (Autriche); Dangueuger (Louis), de Bois-Colombes. Il annonce ensuite le décès de M. Hervé Mangon, savant éminent, membre de l'Académie des Sciences, qui n'était pas membre de notre Société, mais qui lui a souvent témoigné un vif intérêt. Il rappelle que M. Hervé Mangon, ancien élève de l'École polytechnique et ingénieur distingué, a été, à la date de quelques années, Ministre de l'Agriculture. Pendant son ministère, il s'est montré protecteur dévoué de l'Horticulture et, en diverses circonstances, notre Société a éprouvé les effets de ses dispositions bienveillantes. M. Mangon a succombé à une longue maladie qui l'avait graduellement amené à un extrême affaiblissement.

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Battut (François), négociant en fruits et légumes, rue Quicampoix, un lot d'Aubergines récoltées à Cavaillon (Vaucluse), pour la présentation desquelles il lui est accordé une prime de 3e classe.

2° Par M. Lefort (Édouard), amateur, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Meaux (Seine-et-Marne), deux lots de deux variétés de Fraises qui lui valent une prime de 2e classe. — L'un de ces fruits est une grosse Fraise américaine nommée Sharpless, qui, selon M. Lefort, est produite sur une hampe très forte par une plante fort vigoureuse, fort rustique et tellement productive que, aux États-Unis, son pays natal, elle est classée au premier rang sous ce rapport. La culture que M. Lefort en fait depuis trois années lui a prouvé qu'elle possède bien toutes ces qualités. La seconde variété est la Fraise Reine Marie-Henriette. Celle-ci est également remarquable pour sa vigueur et sa fécondité. Elle est de plus très hâtive, comme le prouve ce fait que les spécimens présentés aujourd'hui bien mûrs proviennent d'une culture en pleine terre. Elle se prête parfaitement au forçage en première saison. M. Lefort fait observer que la fermeté de la chair de cette Fraise lui permet de supporter sans difficulté le transport, à ce point que les envois qui s'en font fréquemment de Belgique arrivent à Paris en très bon état. Elle est, en outre, assez grosse pour que son poids s'élève fréquemment à 40 et même 45 grammes.

3° Par M. Battut, un lot de *fruits* récoltés en Provence et en Algérie, pour la présentation duquel, sur la proposition du Comité d'Arboriculture fruitière, il lui est accordé une prime de 2e classe. Il y a joint une boîte de *Pommes* de Calville blanc, fruits de volume moyen, mais dont la parfaite conservation lui vaut les félicitations du Comité. Les fruits de provenance méridionale qui composent le lot présenté par M. Battut sont : des *Abricots* récoltés à Gollier-Pont (Var), qui sont petits, mais vivement colorés en rouge ; des *Abricots* de Barbentane (Bouches-du-Rhône), d'un volume beaucoup plus fort, mais sans la moindre coloration rouge ; les uns et les autres paraissent avoir été cueillis avant leur maturité ; des *Prunes* provenant d'Algérie,

et appartenant à deux variétés de grosseur très inégale, l'une petite et ressemblant à une Mirabelle, l'autre notablement plus volumineuse, mais qui, d'après la déclaration du Comité compétent, a plus d'apparence que de qualité ; des *Figues* précoces et des *Bigarreaux* étiquetés à tort Reine Hortense, les unes et les autres provenant également de Gollier-Pont (Var).

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière indique le procédé de conservation qui a été appliqué avec succès par M. Battut à ses Pommes de Calville : chacun de ces fruits a été enveloppé de papier de soie, puis entouré de copeaux de sapin ; on en a rempli ensuite des boîtes qui ont été fermées. On aurait pu craindre que les copeaux de sapin ne donnassent à ces fruits un goût de résine ; or, il n'en a rien été.

4° Par M. Margottin (Charles), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), cinq assiettées de *Pêches* appartenant aux cinq variétés : Alexander, Amsden, Musser, Waterloo, Wilder. Tous ces fruits, obtenus en culture forcée, sont d'un fort volume, remarquables par la vivacité de leur coloration, indiquent, en un mot, comme le dit M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière, une culture parfaite. Aussi, conformément à la demande formulée par ce Comité, est-il accordé à M. Margottin (Charles) une prime de 1re classe.

A propos de ces présentations de fruits, les uns conservés, les autres hâtifs ou obtenus en culture forcée, M. H. de Vilmorin fait ressortir l'importance majeure qu'aurait certainement la production en grand de fruits récoltés soit de bonne heure, soit au contraire tardivement ou bien conservés. En effet, en dehors de la saison normale, tous les produits de la culture, tant fruitière que légumière, se vendent fort cher, et dès lors la culture qui permet de les obtenir est largement rémunératrice. Il y aurait donc grand intérêt à développer le plus possible ce genre de culture. Or, d'un côté, la diversité de climats qui distingue les différentes parties de notre pays donne à cet égard des facilités particulières, et, d'un autre côté, l'habileté reconnue de nos arboriculteurs et maraîchers leur permet, quand ils le veulent, d'obtenir les résultats les plus satisfaisants. M. H. de Vilmorin croit donc devoir insister vivement pour les engager à

entrer dans cette voie plus résolument qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour, certain qu'ils seraient d'y trouver de grands bénéfices.

5° Par M. Piret (Émile), horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), un pied abondamment fleuri d'une Orchidée étiquetée *Cattleya Mossiæ alba* (variété Piret), magnifique plante importée par lui cette année même, et dont les fleurs très amples sont d'un blanc pur avec le disque de leur labelle orangé. Une prime de 1re classe lui est décernée pour cette présentation.

6° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, 29, un lot de six Orchidées fleuries, savoir : *Cattleya bogotensis*, *C. Mossiæ gigantea*, *Cypripedium Lawrenceanum*, *Dendrobium chrysotoxum*, *Odontoglossum vexillarium roseum*, *Oncidium Krameri*. Il obtient une prime de 3me classe pour l'ensemble de cette présentation.

7° Par M. Regnier, horticulteur, avenue de Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), un fort bouquet de fleurs du *Phalænopsis amabilis* présenté par lui hors concours, et pour la présentation duquel il reçoit de vifs remerciements du Comité de Floriculture.

8° Par M. David (Émile), jardinier chez Mme Berge, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), deux *Pelargonium* obtenus par lui d'un semis fait en 1886. L'un a la fleur blanche variée de deux macules rouge-carminé et reçoit de lui le nom de *Souvenir de la marquise de Selve;* l'autre a la fleur grenat foncé et offre une macule sur chacun de ses cinq pétales ; il est nommé par lui *Monsieur René Berge*. Il lui est accordé pour ces deux gains une prime de 3me classe.

9° Par M. Paillet, horticulteur-pépiniériste, vallée de Châtenay (Seine), une collection de fleurs coupées de *Pivoines* de Chine, dans laquelle on compte quarante-cinq variétés connues et dix-huit variétés, les unes rares, les autres nouvelles. Il lui est décerné une prime de 1re classe pour cette importante présentation.

10° Par M. Pavard, jardinier-chef des jardins et du parc de Trianon, près Versailles (Seine-et-Oise), trois fleurs du *Magnolia Thomsoniana;* des rameaux de variétés du *Kalmia latifolia* obtenues de semis, dont une a la fleur rose vif; des rameaux fleuris du *Syringa Josikæa*, parmi lesquels il en est qu

appartiennent à une forme monstrueuse par une fasciation qui s'étend jusque dans l'inflorescence ; enfin, des rameaux fleuris du *Magnolia macrophylla.* Sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il est accordé à M. Pavard une prime de 1re classe qui s'applique particulièrement aux trois premières espèces comprises dans son lot.

M. Pavard donne de vive voix des renseignements sur certains des végétaux qu'il a mis sous les yeux de ses collègues. — Pour le *Kalmia latifolia*, c'est le type de l'espèce qui est habituellement cultivé ; mais ce type à fleur blanche, par semis et sélection, a donné des variétés dont une a la corolle rose clair, tandis qu'une autre l'a colorée en rose vif. Celle-ci est un gain d'un grand intérêt, qui n'est pas encore très répandu, mais qui ne tardera probablement pas à se répandre, puisqu'on le trouve déjà dans la plupart des grands établissements d'Horticulture. — Le *Magnolia macrophylla* est une très belle espèce aussi recommandable pour la grandeur de ses fleurs que pour celle de ses feuilles; il est d'ailleurs très rustique, puisqu'il a supporté sans en souffrir nos hivers les plus rigoureux. Il en avait été présenté des spécimens, l'an dernier, par M. Croux ; mais M. Pavard a pensé qu'il n'était pas inutile de le mettre de nouveau sous les yeux de ses collègues, pour le rappeler à leur souvenir. Quant au *Syringa Josikæa*, c'est un Lilas qui, dans son état naturel, offre peu d'intérêt à titre d'espèce d'agrément, ses inflorescences étant peu développées et ses fleurs étant inodores ; mais des semis en ayant été faits, parmi les pieds qu'on a ainsi obtenus, il s'en est trouvé certains qu'une fasciation, c'est-à-dire un aplatissement et un élargissement des branches et rameaux, s'étendant jusqu'aux ramifications de l'inflorescence et ayant déterminé un plus fort développement de celle-ci, a rendus beaucoup plus ornementaux qu'ils ne l'auraient été sans cela. Ce sont des inflorescences ainsi agrandies par monstruosité que la Compagnie a maintenant sous les yeux.

11° Par M. Vauvel, jardinier-chef à l'École d'Horticulture Saint-Philippe, à Fleury-Meudon, et au nom de cet établissement, une nombreuse série de rameaux fleuris de *Rosiers* sarmenteux appartenant à différentes catégories. Ainsi on

compte dans ce beau lot dix Rosiers dits hongrois, un Rosier Noisette, nouveauté de trois ou quatre ans, nommée Reine Olga de Wurtemberg, trois Rosiers thé, dix Rosiers hybrides non remontants, deux Rosiers île Bourbon, trois variétés sorties du *Rosa alpina*, et une issue du *Rosa multiflora*. — Le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière propose d'accorder à M. Vauvel, pour cette importante présentation, une prime de 1re classe et, mise aux voix, sa proposition est adoptée par la Compagnie.

M. Vauvel dit qu'il croit devoir insister sur l'intérêt qu'offrent les Rosiers sarmenteux qui, élevés en colonne, produisent un très bel effet en raison de l'abondance et de la durée de leur floraison. Or, ce ne sont pas seulement les variétés réellement sarmenteuses qui peuvent être élevées sous cette forme ; il en est qu'on ne voit habituellement que sous une forme basse et qui cependant s'y prêtent bien ; tels sont, entre autres, le Rosier Captain Christy et le Rosier Jules Margottin qui, dans la collection du Val-Fleury, planté seulement à la date de trois ans, forme aujourd'hui une colonne haute de 2 mètres. Parmi les Rosiers essentiellement sarmenteux, il signale particulièrement les dix variétés dites Rosiers hongrois, nom qui rappelle leur origine ; ils n'ont été mis au commerce qu'en 1886, et ils devraient se trouver déjà dans toutes les collections en raison de leur grande vigueur et de leur abondante floraison. Ces dix variétés portent les noms suivants : Annette de Tharon, Souvenir de Brod, Forstmeister Heim, Lios Alfa, Madame Richter, Mercédès, Nymphe Tepla, Château Luegg, Aurelia Liffa, Roi des Aunes. M. Vauvel recommande aussi les Rosiers thé sarmenteux nommés tous trois Waltham Climber ou grimpant de Waltham, qui ont été mis au commerce il y a deux ans, et qui sont distingués les uns des autres seulement par les numéros 1, 2, 3. Il assure que tous les Rosiers présentés par lui aujourd'hui sont très rustiques et ont supporté, sans en éprouver le moindre dommage, le long hiver qui vient de finir, et dont ont plus ou moins souffert beaucoup de Rosiers.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Thays, au nom du Comité de l'Art des jardins, résume une note datée de Lisbonne, due à M. Lusseau, et dans laquelle sont rapportées des observations faites par ce collègue dans une grande propriété située en Portugal, près de l'embouchure du Tage. Cette propriété appartient au comte Burnay ; elle est en amphithéâtre le long du fleuve et porte dans le pays le nom de Jardin de la Junqueira. Les cultures qu'on y admire ont été créées en 1883, par M. Spalla, qui en est le jardinier-chef. La végétation y est remarquablement luxuriante, comme le prouvent les exemples suivants que cite M. Lusseau. Des semis de *Pritchardia filifera* ayant été faits en 1882, les jeunes Palmiers qui en sont venus ont pu être mis en place à l'automne de 1883. Moins de cinq années après, au mois de février 1888, ils avaient une hauteur moyenne de $3^m,45$, comptaient trente-deux feuilles chacun et leur tronc ou stipe mesurait, en moyenne, à sa base, $2^m,15$ de circonférence. — Des *Eucalyptus-Globulus*, venus d'un semis qui avait été fait également en 1882 et mis aussi en place à l'automne de 1883, sont hauts aujourd'hui de $15^m,25$. Des *Araucaria excelsa*, qu'a donnés un semis de 1884, sont hauts, au moment présent, de $3^m,15$ et ont quatorze couronnes de branches, ce qui prouve que ces arbres peuvent développer chaque année trois ou quatre verticilles de branches, et non un seul, comme on le croit généralement. Enfin, un *Ficus elastica*, dont la plantation date de 1883, forme actuellement une pyramide régulière et bien fournie, dont la hauteur est de $4^m,80$ et le diamètre, à la base, de $7^m,25$. — Dans cette même propriété, on a exécuté avec un plein succès des transplantations d'arbres de fortes proportions. M. Lusseau en cite comme exemples deux Dattiers (*Phœnix dactylifera* L.), dont l'un, haut de 9 mètres, avec un tronc de $1^m,10$ de circonférence à la base, a été transporté d'un kilomètre de distance, et dont l'autre, haut de $16^m,30$, avec un tronc dont la circonférence à la base est de $1^m,40$, a été pris, en février 1885, dans un champ, à deux kilomètres et demi de distance. Ce bel arbre, qui compte plus de quatre siècles d'existence, pousse avec une vigueur surprenante depuis sa transplantation. Un dernier exemple, rapporté par M. Lusseau, est celui d'un *Casuarina equi-*

setifolia, haut de 12 mètres, qui a été pris à trois kilomètres de distance, au commencement du mois de février dernier, et dont la végétation ne s'est pas ressentie un seul instant de ce transport, pour lequel cependant il n'avait reçu aucune préparation.

Également, à la suite des présentations, M. P. Duchartre dit que MM. Krelage, de Haarlem (Hollande), les cultivateurs bien connus de plantes bulbeuses, ont envoyé à la Société un lot important de fleurs de Tulipes unicolores, appartenant à une race nouvelle, dont ils se proposent de mettre au commerce, à l'automne prochain, une première série, sous la qualification générale de *Tulipes baguettes*. Malheureusement, leur envoi est arrivé le 31 mai dernier, par conséquent une semaine après la séance du 24 mai et deux semaines avant la première séance de juin. Ces fleurs n'ont donc pu être soumises à l'examen du Comité de Floriculture, la seule autorité compétente en cette matière. D'après l'examen qu'en a fait M. P. Duchartre, ces Tulipes, considérées dans leur ensemble, semblent pouvoir être divisées en deux grandes catégories : les violacées ou violettes, et les rouges ; mais, dans chacune de ces catégories, les tons varient beaucoup d'intensité et, en outre, il y a des transitions de l'une à l'autre catégorie, la teinte violacée de la première se nuançant alors plus ou moins du rouge de la seconde. De plus, la teinte violette de la première catégorie s'éclaircit et pâlit même beaucoup dans les unes, gagne, au contraire, en vivacité ou en intensité dans les autres. De même, dans la seconde catégorie, le rouge, qui est brillamment carminé dans le terme moyen de la série, s'éclaircit d'un côté jusqu'à devenir rose vif, se fonce fortement de l'autre côté. On conçoit, dès lors, qu'il résulte de là de nombreuses nuances qui, selon toute apparence, doivent caractériser des variétés distinctes. La grandeur des fleurs varie aussi ; elle est, en général, dans une belle moyenne ; mais parfois elle descend quelque peu au-dessous, ou s'élève notablement au-dessus. MM. Krelage, dans leur lettre d'envoi, expriment l'idée que la culture de cette nouvelle race de Tulipes, poursuivie pendant plusieurs années, pourra en modifier les fleurs et en faire, selon leur expression, des « Tulipes fines d'amateurs ».

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Guill. Beer, membre de la Société et propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise), écrit que, ayant lu dans le *Journal* la note de M. Ch. Joly sur la vingt et unième session de la Société pomologique américaine, note dans laquelle cet honoré collègue recommande à nos arboriculteurs d'essayer la culture de certaines variétés fruitières obtenues en Amérique, il croit devoir faire connaître que, dès le mois de janvier dernier, il a fait venir de New-York des greffes d'un assez grand nombre de variétés de Poiriers et de Pommiers. Il vient de créer, dans sa propriété de Louveciennes, un jardin d'essai pour les arbres fruitiers qui ont reçu ces greffes, et, si cette expérience donne de bons résultats, il les fera connaître à la Société. La lettre de M. Beer renferme la liste des variétés reçues par lui de New-York ; elles sont au nombre de cinquante et une, dont vingt-six de Poiriers et vingt-cinq de Pommiers. Seulement, plusieurs sont simplement des variétés tirées d'Europe par les Américains, au nombre de douze sur vingt-six pour les Poiriers et de quatre pour les Pommiers.

2° Une demande de Commission pour l'expérimentation d'un mastic à greffer adressée par M. Goussard fils, rue de la République, à Montreuil. Les Membres désignés pour composer cette Commission sont MM. Baltet (Ch.), Chatenay (Abel), Coulombier et Vitry fils.

3° Une lettre signée par MM. Hardy, Président, et Bergman (Ern.), Secrétaire du Congrès horticole tenu dernièrement dans l'hôtel de la Société, qui transmettent à M. le Président de la Société seize vœux émis par le Congrès, et le prient « de vouloir bien leur faire donner la suite qu'ils comportent ». Il est donné lecture de ces vœux, dont voici le texte :

Vœux émis par le Congrès de 1888 :

1°. Que les Compagnies du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée et de l'Ouest veuillent bien faire passer les arbres et arbustes vivants et les plantes de la 1re à la 2e série par expédition de

1,000 à 4,000 kilogrammes, soit avec un rabais de 12 p. 100 environ.

2° Que la Compagnie d'Orléans accorde le même classement que ci-dessus et, de plus, étende le bénéfice du wagon complet de 4,000 kilogrammes à tout son réseau.

3° Que les Compagnies de l'Est et du Midi : 1° suppriment la majoration ; 2° classent à la 2e série des expéditions de 1,000 à 4,000 kilogrammes ; 3° le wagon complet de 4,000 kilogrammes à la 3e série, comme le font les autres Compagnies.

4° Que les délais ne soient pas allongés en raison de ces réductions de prix.

Il est bien entendu que, pour jouir du bénéfice de ces tarifs réduits, il faut en faire la demande sur la déclaration d'expédition.

5° Que la différence du prix de transport entre les légumes et les fruits venant du Midi disparaisse des tarifs de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

6° Que les Compagnies de chemins de fer français créent:

1° Des colis postaux de 5 kilogrammes;

2° Des colis non postaux de 10 kilogrammes.

7° Que les maisons étrangères ne soient plus admises à soumissionner pour les fournitures de graines dans les adjudications françaises.

8° Que l'enseignement du jardinage soit organisé sérieusement et rendu obligatoire dans les écoles rurales des deux sexes.

9° Que cet enseignement soit au moins facultatif dans les établissements de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

10° Qu'au lieu d'enseigner les sciences pures, on donne aux jeunes filles des notions d'Histoire naturelle, de Physique, de Chimie appliquées au jardinage, à l'économie domestique, à l'hygiène générale, etc.

11° Que, quant à présent, il soit créé, dans chaque canton rural, un jardin-type, qui servira de modèle à tous les jardins d'école de ce canton, et que, dans ce jardin, soient organisés des cours spéciaux d'Horticulture pour les instituteurs des environs, et que l'enseignement en soit surtout pratique.

12° Que des carrés d'expériences comparatives soient

organisés dans le but de connaître les principes fertilisants les plus indispensables pour produire des récoltes plus élevées en légumes, en fleurs et en fruits.

13° Que l'analyse comparative de ces diverses sortes de végétaux soit faite dans le but de préciser les éléments fertilisants nécessaires pour obtenir une croissance normale de chacune de ces plantes.

14° Que le Gouvernement français ne prohibe pas, sans nécessité, l'entrée de nos propres produits en Algérie.

15° Que les porte-greffes applicables aux arbres fruitiers soient recherchés et cultivés avec un soin tout particulier, afin d'obtenir une production à la fois plus rapide et plus belle.

16° Que le Gouvernement français fasse faire la plantation d'arbres fruitiers sur les routes départementales.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes : 1° *Session cryptogamique*, tenue à Paris, en octobre 1887, par les Sociétés botanique et mycologique de France (gr. in-8 de LXXX pages et 5 planches. Paris, 1888); — 2° *Traité sur la culture de la Pomme de terre* pour les champs, les jardins et la culture forcée, par M. QUÉHEN-MALLET, 3e édit. (gr. in-18 de 140 pages. Paris, 1887); — 3° Boisement et reboisement des terrains pauvres et même stériles, par M. QUÉHEN-MALLET (gr. in-18 de 219 pages. Paris, 1888); — 4° Programmes des Expositions qui seront tenues à Enghien-les-Bains, par la Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmorency, du 18 au 27 août 1888; à Périgueux, par la Société départementale d'Horticulture et d'Acclimatation de la Dordogne, du 1er au 5 août 1888; à Toulouse, pendant l'automne prochain; celle-ci sera divisée en deux périodes : la première, du 27 au 30 septembre, la seconde du 15 au 18 novembre; à Tournai (Belgique), le 24 juin, pour les Roses, les bouquets et les Fraises.

M. Dethou, député, propriétaire dans le département de l'Yonne, apprend à la Compagnie que, sur sa propriété, il cultive avec succès en pleine terre des plantes incapables de supporter le froid de nos hivers, et cela simplement en leur

formant un abri au moyen de châssis vitrés, soutenus horizontalement au-dessus d'elles. Parmi ces plantes, il cite des *Agave americana*, dont un pied développe en ce moment sa gigantesque hampe.

M. Chappellier (Paul) appelle l'attention de ses collègues sur le Rosier rouillé (*Rosa rubiginosa* L.) dont le feuillage exhale une odeur très agréable. Il engage à le planter dans les massifs.

M. le Président annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a décidé qu'il sera tenu, le 22 novembre prochain, un Concours pour les Chrysanthèmes d'automne, qui durera jusqu'au dimanche suivant, 25 novembre, inclusivement. Le lendemain, vendredi 23 novembre, aura lieu un Concours pour les fruits, qui durera également jusqu'au dimanche 25, inclusivement. (Voyez plus haut, p. 337.)

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur trois arbres gigantesques, par M. Joly (Ch.).

2° Note sur le forçage des Chrysanthèmes, par M. Dybowski.

3° Rapport sur le jardin de M. Secrétan; M. B. Verlot, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 28 JUIN 1888.

Présidence de M. **Hardy**, Vice-Président.

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après les signatures qu'a reçues le registre de présence, on y compte cent vingt-un Membres titulaires et treize Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie,

l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Lapierre fils, horticulteur-pépiniériste à Montrouge (Seine), un pied en pot d'un *Fraisier* obtenu par lui et une corbeille de Fraises de la même variété. Cette présentation lui vaut une prime de 1re classe. — Ce nouveau Fraisier est très productif et donne des Fraises d'un très fort volume. M. Lapierre fils a l'intention de le mettre au commerce à l'automne prochain, sous le nom de *La France*. Les pieds qu'il en possède, et comme tous les autres celui que la Compagnie a sous les yeux, ont beaucoup souffert du violent orage de dimanche dernier.

2° Par M. Cottereau, ancien maraîcher, rue de Javel, 149, à Paris, un *Chou-fleur* de la variété Scheidecker. Cette variété a le mérite de donner ses produits du printemps jusqu'à l'automne ; les têtes en sont très belles, à ce point que M. Cottereau dit en avoir eu dont le poids s'élevait à 3 kilogrammes et qui avaient 0m, 76 de circonférence. Celle qui est présentée aujourd'hui provient d'une plantation qui a été faite sous châssis, au mois de février dernier, et qui a commencé de donner sa récolte le 15 juin. — La présentation en étant faite hors concours, M. Cottereau reçoit de vifs remerciements du Comité de Culture potagère.

3° Par M. Sautel, jardinier-grainier, à Salons (Bouches-du-Rhône), dix assiétées d'*Abricots* précoces appartenant à tout autant de variétés qui sont, pour la plupart, connues surtout dans le Midi. Malheureusement, ces fruits ont été cueillis avant leur maturité, d'où les seuls que le Comité d'Arboriculture fruitière ait pu déguster sont les Abricots de Boulbon. — Il est accordé à M. Sautel, pour cette présentation, une prime de 3e classe.

4° Par M. Baltet (Ch.), horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube), des branches fleuries du Tulipier (*Liriodendron tulipifera*) et du *Catalpa speciosa*. Cette dernière espèce est originaire du Turkestan, d'où elle a été introduite, à la date de sept ou huit ans, chez feu M. Lavallée. Elle ressemble au Ca[illegible] ordinaire ou *Catalpa bignonioides* Walt. (*C. syringæfolia* Sims), mais

elle en diffère à divers égards et surtout par la précocité de sa floraison, qui a lieu plus d'un mois avant celle de cette dernière espèce. Le *Catalpa speciosa* est encore peu connu et ne se trouve que dans quelques pépinières ; mais il n'est pas douteux qu'il ne se répande rapidement, lorsqu'on en connaîtra le mérite. Pour la présentation de cette espèce intéressante, M. Baltet (Ch.) obtient une prime de 1re classe.

5° Par M. Cappe (L.), horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise), un beau pied remarquablement fleuri d'un *Cattleya* qu'il a reçu, il y a trois ans, sous le nom de *C. chocoensis*, mais qu'il pense ne pas porter son vrai nom. — La beauté de cette plante lui vaut une prime de 2e classe.

M. Jolibois dit que ce n'est certainement pas là un *Cattleya chocoensis ;* mais qu'il y voit sans hésitation un *C. Gigas;* seulement, il n'est pas certain que ce soit la variété *Sanderiana.*

6° Par Mlle Perrin, à Ecouché (Orne), trois fleurs doubles d'un *Bégonia* tubéreux. — Le Comité de Floriculture déclare que ces fleurs sont aussi amples et aussi pleines qu'il soit possible, chacune d'elle formant une masse volumineuse et compacte de pétales qui semblent rayonner autour de plusieurs centres de formation, comme si c'était non une fleur unique, mais la réunion de plusieurs fleurs pleines, étroitement groupées à l'intérieur du calice normal à deux sépales; mais comme il importe de savoir quel est le port des plantes qui les produisent, le Comité de Floriculture suspend son jugement à leur égard et prie Mlle Perrin de lui envoyer, soit des plantes en pots, soit au moins des rameaux entiers avec leurs fleurs. Ces belles plantes viennent d'un semis qui a été fait l'année dernière.

7° Par M. Dugourd, jardinier chez M. le comte de Circourt, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), des rameaux fleuris d'une nombreuse série de plantes vivaces, pour la présentation desquelles il lui est décerné une prime de 2e classe. — Parmi les espèces et variétés qui composent ce lot, se trouvent les suivantes : *Thalictrum tuberosum* et *aquilegifolium ; Aquilegia* venu d'un semis du *chrysantha ; Astrantia major ;* 12 variétés de *Lychnis* obtenues de semis en 1887 ; *Clematis erecta*, semis de 1885 ; *Viola cornuta*, deux variétés à floraison continue ;

Campanula punctata; plusieurs Orchidées indigènes, etc. — M. le Président du Comité de Floriculture apprend à la Compagnie qu'une prime de 2e classe est donnée au présentateur de ce lot, surtout parce qu'il a le mérite de rappeler à l'attention des amateurs des plantes d'un intérêt réel qu'ils délaissent beaucoup trop aujourd'hui.

8° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie : 1° une série de fleurs coupées de *Pétunias* remarquables par leurs très fortes dimensions et par la diversité de leurs coloris; 2° une très nombreuse collection de *Giroflées quarantaines*, les unes en pieds arrachés, les autres en rameaux fleuris. Cette présentation est faite par eux hors concours et leur vaut des félicitations, ainsi que de vifs remerciements de la part du Comité de Floriculture.

M. Michel, chef de culture de la maison Vilmorin-Andrieux, dit que ces messieurs ont à cœur de tenir la Société au courant des progrès qui sont réalisés continuellement dans l'amélioration des fleurs de pleine terre; c'est dans ce but qu'ils font leurs présentations. Ainsi les Pétunias dont on voit en ce moment les fleurs constituent le plus récent perfectionnement auquel ces plantes aient été amenées. On connaît bien les Pétunias à fleurs déjà grandes qui ont été obtenus, à la date de quelques années et qui constituent la race appelée *superbissima;* ce sont elles qui ont été la souche du nouveau type à fleurs extra-grandes. On les a fécondées avec le pollen de variétés à fleurs maculées et on a obtenu de cette fécondation les nouvelles variétés dont la corolle a des dimensions qu'on peut dire énormes et dont les coloris sont assez divers pour former une gamme complète. Parmi ces nouvelles variétés, les unes ont la corolle à contour arrondi et entier, d'autres l'ont frangée, et on a lieu d'espérer qu'on ne tardera pas à obtenir la duplicature de ces mêmes fleurs. Quant aux Giroflées quarantaines, celles qui composent le lot présenté à la Société ont été choisies parmi les plus belles. Au reste, la maison Vilmorin ne cultive que les plus remarquables d'entre ces plantes. L'une des principales qualités que l'on recherche en elles, c'est que leur tige et leurs branches fleuries soient longues et bien déta-

chées, de manière à pouvoir, une fois coupées, entrer facilement dans la composition des bouquets. Sous ce rapport, M. Michel cite comme fort avantageuse une race récemment obtenue, dont les pieds donnent de grands rameaux à fleurs. Il en existe déjà trois variétés, à grandes fleurs blanches dans l'une, violettes dans la seconde et rouge vif dans la troisième. Cette race mérite d'être particulièrement recommandée pour les fleuristes et comme donnant de bonnes plantes de marché.

9° Par M. Billault (Henri), du Raincy, un *Pelargonium* nouveau qu'il nomme Général Boulanger. — Le Comité de Floriculture déclare que le pied qui lui en a été présenté est en trop mauvais état pour servir de base à un jugement quelconque.

10° Par M. Dybowski, maître de conférences d'Horticulture à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, un pied fleuri d'un Chrysanthème, au sujet duquel il donne les indications suivantes : Il rappelle que M. Chargueraud, à la suite d'expériences dont les résultats ont été communiqués à la Société, avait été amené à penser que les Chrysanthèmes de l'Inde et de la Chine peuvent être retardés dans leur floraison, mais non avancés par le forçage. Or, déjà dans la dernière séance et encore aujourd'hui, M. Dybowski prouve que ces plantes peuvent très bien être amenées par la culture forcée à fleurir longtemps avant leur saison naturelle. En effet, des pieds de ces plantes, après avoir fleuri à l'automne dernier, ont été rasés au niveau du sol. On les a mis ensuite en serre au mois de décembre. Là, ils n'ont pas tardé à développer des pousses qui ont été bouturées. Sur une centaine de ces boutures qui, après avoir été faites ainsi et plantées dans un compost très nutritif, ont été tenues en serre, la plupart ont déjà fleuri ou ne tarderont pas à fleurir. Il est donc par là bien démontré que ces Chrysanthèmes peuvent très bien, non seulement être retardés, mais encore être considérablement avancés dans leur floraison, au moyen de la culture forcée. M. Dybowski fait observer que ses plantes ont été dirigées d'après la méthode anglaise, de manière à n'avoir qu'une seule tige simple, toutes les pousses axillaires en ayant été supprimées.

11° Par M. Remilly, chimiste, rue des Chantiers, 75, à Versailles, des *capsules au sulfure de carbone* pour la destruction

des insectes. — L'expérience pouvant seule éclairer au sujet des résultats que peut donner le sulfure de carbone employé sous cette forme, le Comité des Arts et Industries horticoles a distribué de ces capsules à plusieurs de ses Membres, qui se proposent d'en expérimenter l'emploi, et il en a remis la plus grande partie à la Commission des Insecticides, qui sera spécialement chargée de l'expérimentation. En outre, il en mettra à la disposition de ceux d'entre les Membres de la Société qui voudraient en faire l'objet d'expériences.

M. Landry dit que, dans son établissement, il a déjà essayé l'emploi des capsules au sulfure de carbone et qu'il a reconnu ainsi qu'elles ne nuisent pas aux plantes au pied desquelles on les enterre; seulement, il s'est convaincu que, pour faire périr certains insectes, il faut en employer beaucoup, car une douzaine mises au pied de plantes attaquées par des Courtilières n'ont pas suffi pour faire périr ce redoutable insecte.

12° Par MM. Durand (O.) et Cie, une substance qualifiée de *Germinateur* du Dr Quarante Descalonne, et qui est donnée comme détruisant les insectes. — L'examen et l'expérimentation en sont également confiés à la Commission des Insecticides.

13° Par M. Cirjean, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), des *étiquettes* pour plantes, formées d'un papier portant le nom de la plante, enfermé dans un tube de verre qui est fermé à ses deux extrémités. Le Comité des Arts et Industries horticoles, qui les a examinées, a vu un inconvénient réel dans ce fait qu'elles ne peuvent servir qu'une seule fois, la fermeture en étant définitive, tandis que celles, déjà bien connues, dans lesquelles une extrémité du tube de verre n'est fermée que par un bouchon, permettent de changer le papier portant l'inscription autant de fois qu'on le veut.

14° Par M. Wiriot (E.), boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris, des *étiquettes* pour jardins, en pâte céramique inaltérable et sur lesquelles l'inscription est en creux. Le Comité compétent a reconnu qu'elles ne sont pas fragiles, mais il fait observer, par l'organe de son représentant, M. Touéry, qu'elles ne présentent rien de nouveau relativement à celles qui sont déjà employées.

15° Par M. Maître (Ernest), à Auvers (Seine-et-Oise), des *sacs*

à Raisins. Au mois de septembre 1887, M. Maître avait présenté à la Société ses sacs à Raisins qui se ferment, non par un fil de caoutchouc ou par une ficelle, mais par un mince fil de fer. Jugeant ce système de fermeture avantageux, le Comité des Arts et Industries horticoles avait accordé une prime de 2e classe pour la présentation qui en était faite. Aujourd'hui, ces sacs sont présentés de nouveau, mais avec une addition que le Comité considère comme un perfectionnement, et qui consiste dans l'introduction vers le milieu du sac, ou à ce qu'on pourrait appeler son équateur, d'un second fil de fer qui, par sa rigidité, l'empêche de s'affaisser ; il en résulte que le Raisin reste toujours isolé dans la cavité du sac et que, s'il pleut, l'eau coule sur celui-ci sans mouiller son contenu. Sur la demande du Comité, M. Maître a l'honneur d'un rappel de la prime de 2e classe qui avait été votée en sa faveur, mais qu'il n'avait pas reçue, ne faisant pas alors partie de la Société, et qui va lui être remise maintenant qu'il est devenu notre collègue.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les suivantes : 1° Les programmes des Expositions qui auront lieu : à Bourges, du 2 au 5 août 1888 ; à Fontainebleau, du 25 au 27 août 1888 ; à Maestricht, dans le duché de Limbourg, du 9 au 11 septembre 1888 ; — 2° *Notions élémentaires d'Agriculture et d'Horticulture*, par M. A. Barot, cours élémentaire (1 vol. gr. in-18 de 144 pages, avec 102 fig. Paris, 1888) ; — 3° *Le bouturage du Pommier*, par M. Saint-Gal (broch. in-8 de 19 pages. Chateaubriant, 1888) ; — 4° *Exposition de Tulipes tardives à Haarlem* (chez MM. Krelage, horticulteurs à Harlem ; autographie de 4 pages.)

M. Delamarre, Secrétaire, donne lecture du « Rapport sur l'examen des élèves de l'École d'Horticulture des pupilles de la Seine, concourant pour le prix Laisné » ; M. Michelin, Rapporteur. — Ce document est renvoyé à la Commission des Récompenses et à la Commission de Rédaction.

Il annonce ensuite de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures quarante-cinq minutes.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 14 JUIN 1888.

MM.

1. Acher, rue des Petits-Champs, 29, à Paris, présenté par MM. P. Lebœuf et A. Hébrard.
2. Bergeottê, de la maison Bergeotte et Dauvilliers, fabricant de grilles, avenue de la Grande-Armée, 44, à Paris, présenté par MM. P. Lebœuf et H. Lebœuf.
3. Bertrand (Nicolas), constructeur de la nouvelle brouette brevetée, dite « Marceau-Bertrand » avenue de la Défense-de-Paris, 2, à Courbevoie (Seine), présenté par MM. Aufroy et Duneuffour.
4. Boissard (Georges), négociant, rue Bergère, 9, à Paris, présenté par M. G. Penicaud.
5. Bourguignon, Directeur de la Librairie agricole, rue Jacob, 26, à Paris, présenté par MM. Chargueraud et Dybowski.
6. Boutefoy (Victor-Eugène), rue Borromée, 19, à Paris, présenté par MM. Niolet et Caraby.
7. Chrétien (Jules), jardinier-chef des cultures florales du Parc de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône), présenté par MM. A. Bleu et Chargueraud.
8. Chonet de Bollemont (Ernest), à Rethel (Ardennes), présenté par M. Ch. Joly.
9. Colmet (Jacques-Alfred), propriétaire, boulevard Malesherbes, 52, et à Poutault (Seine-et-Marne), présenté par M. P. Duchartre.
10. Conard (Pierre-Jean), rue Blomet, 157, à Paris, présenté par MM. Cottereau et A. Conard.
11. Debille, propriétaire, boulevard Bineau, 63, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Deny et Marcel.
12. Dulong (Gustave), commissaire-priseur, rue Richer, 4, à Paris, présenté par MM. Hardy et Delahaye.
13. Franquet, boulevard de Clichy, 11, à Paris, présenté par MM. L. Delaville, P. Lebœuf et A. Hébrard.
14. Javenet (Henri), à Suresnes (Seine), présenté par MM. L. Delaville, P. Lebœuf et A. Hébrard.
15. Izoard (Jules), avenue de Neuilly, 30, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Th. Villard et E. Delamarre.
16. Labrousse, fleuriste, boulevard des Capucines, 12, à Paris, présenté par MM. E. Delamarre et Chargueraud.

MM.

17. Lacial (Alexandre), boulevard Malesherbes, 153, à Paris, présenté par MM. Th. Villard et E. Delamarre.
18. Lhomme (Émile), ingénieur de la Caisse des Mines, rue Cambon, 26, à Paris, présenté par M. A. Bleu.
19. Maire (F.), propriétaire, avenue Victoria, 5, à Paris, présenté par MM. R. Jolibois et Hardy.
20. Marceau (Jacques), constructeur de la nouvelle brouette brevetée dite « Marceau-Bertrand », rue Duret, 32, à Paris, présenté par MM. Anfroy et Duneuffour.
21. Martin-Cahuzac (R.), propriétaire, avenue de Friedland, 30, à Paris, présenté par M. A. Bleu.
22. Mauvoisin (Louis), propriétaire, Chaussée-du-Pont, 14, à Boulogne (Seine), présenté par MM. C. Duval et Michelin.
23. Nègre (Henri), industriel, avenue du Maine, 57, à Paris, présenté par M. A. Bleu.
24. Oberthur, faubourg de Paris, 42, à Rennes (Ille-et-Vilaine), présenté par MM. Bühler et Thory.
25. Ostermeyer, au château d'Issembourg, à Rufach (Alsace), présenté par MM. Ch. Joly et D. Vitry.
26. Paris (Marquis de), rue de Marignan, 16, à Paris, présenté par MM. E. Delamarre et J. Dybowski.
27. Ponthus (Frédéric), entrepreneur de serrurerie, rue du Faubourg-Saint-Denis, 74, à Paris, présenté par MM. A. Hébrard et A. Bleu.
28. Prévost (Frédéric), rue de la Pelouse, 6, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise), présenté par MM. Bouzigues, Jolibois et Chargueraud.
29. Radot, poteries spéciales pour l'Horticulture, à Essonnes (Seine-et-Oise), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
30. Sauguet (Fernand), à l'École vétérinaire d'Alfort (Seine), présenté par MM. A. Bleu et Chargueraud.
31. Theulier (Henri), horticulteur, rue Pétrarque, 22, à Passy-Paris, présenté par MM. E. Jacqueau et A. Bleu.
32. Tournant (Joseph), tapissier-décorateur, rue Copernic, 29, à Paris, présenté par MM. Th. Villard et Chargueraud.
33. Van den Abeele, horticulteur, chaussée de Courtray, à Gand (Belgique), présenté par MM. Lange, Charron et Block.
34. Viollat (P.), rue de Lille, 23, à Paris, présenté par MM. Bouzigues, Huchez et R. Jolibois.

SÉANCE DU 28 JUIN 1888.

MM.

1. André (Ernest), maître de forges, à Cousances-aux-Forges (Meuse), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
2. Latapie de Gerval, notaire, rue Beuret, 30, à Paris, présenté par MM. Deny et A. Bleu.
3. Pivert (Pierre), propriétaire, rue des Sables, 6, à Issy (Seine), présenté par MM. G. Chemin et L. Hébrard.
4. Mme Sichel, propriétaire, aux Mureaux (Seine-et-Oise), et rue Blanche, 12, à Paris, présentée par MM. Moutard-Martin et Hédiard.
5. Van den Heede (Adolphe), horticulteur, Vice-Président de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, rue du Faubourg-de-Roubaix-Saint-Maurice, à Lille (Nord), présenté par MM. E. Bergman et A. Truffaut.

DAME PATRONNESSE.

1. Madame Vve Barbier, propriétaire, à Meudon (Seine-et-Oise), présentée par MM. Finet et A. Bleu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN 1888.

Actes de la Société linéenne de Bordeaux, 4e série, tome X; et 5e série, tome I. Bordeaux; in-8.

Algérie agricole (L'), bulletin de la Colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Économie rurale, nos 170 à 176. Paris; in-4.

Ami du Cultivateur (L'), journal hebdomadaire, agricole, industriel, commercial, littéraire, etc., ns 14, 15 et 24. Paris; feuille in-2.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente, janvier, février, mars 1888. Angoulême; in-8.

Annales de la Société d'Émulation, Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain, 21e année, 1888, janvier, février, mars. Bourg; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, janvier, février, mars et avril 1888. Toulouse; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, n° 37. Chaumont ; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire, année 1887, 3e et 4e trimestres. Angers ; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, n° 6, novembre et décembre 1887, et nos 1 et 2, janvier, février, mars et avril 1888. Montpellier ; in-8.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, nos 26, 27 et 28. Troyes ; in-8.

Annales du Commerce extérieur, année 1888, 4e, 5e et 6e fascicules. Paris ; in-4.

Apiculture (L'), journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire, par M. H. Hamet, nos 5, 6 et 7. Paris ; in-8.

Annali della Società agraria provinciale di Bologna (Annales de la Société provinciale d'Agriculture de Bologne, XXVII, 1888. Bologne ; in-8 de 167 pages.

Bon Cultivateur (Le), organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, des Comices de Nancy, Lunéville, Toul, nos 14 à 27. Nancy ; feuille in-4.

Bulletin de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, nos 105, 106, 107, 1888. Mantes ; in-8.

Bulletin de la Société botanique de France, tome XXXV, Comptes rendus des séances, n° 2, et Revue bibliographique A et B. Paris ; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault, 74e année, septembre à décembre 1887. Montpellier ; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, nos 1 et 2, année 1888. Nancy ; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, tome XXIX, 4e cahier de 1887. Rouen ; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, janvier à avril 1888. Boulogne-sur-Mer ; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise), 7e volume, 38e année, 1er trimestre, 1888. Pontoise ; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, nos 26 à 29, 87e année, 1888. Paris ; in-4.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, nos 7 à 13 et Comptes rendus des travaux de la 19e session, 1888, 4e et 5e fascicules. Paris ; in-18.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura), 12e année, janvier, février, mars 1888. Arbois ; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims, nos 14 à 17, 1888. Reims ; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais, mars, avril, mai et juin 1888. Beauvais; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Bougival, tome I, 1re livraison, avril à décembre 1887. Saint-Germain-en-Laye; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, l'Horticulteur chalonnais, avril, mai et juin 1888. Chalon-sur-Saône; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, nos 3, 4, 5 et 6, année 1888. Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève, 34e année, 2e et 3e livraisons. Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise), no 33, année 1888. Clermont (Oise); in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), nos 1 et 2, 1888. Meaux; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis, nos 16, 17 et 18, année 1888. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie, tome XI, février et mars 1888. Amiens; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, no 9, 1er trimestre, 1888. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Petite Culture de Soissons, janvier à mai 1888. Soissons; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et Viticulture de la Côte-d'Or, nos 2 et 3, année 1888. Dijon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Épernay, mai et juin 1888. Épernay; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Deux-Sèvres, 35e année, 1888, 1er trimestre. Niort; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, nos 65 et 66, janvier, février, mars et avril 1888. Épinal; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, nos 14 à 18. Chartres; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture du Cher, tome III, no 13, année 1888. Bourges; in-8.

Bulletin de la Société horticole du Loiret, tome III, no 8, 4e trimestre, 1887. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire, 2e semestre de 1888, 1er et 2e semestres de 1886. Angers; in-8.

Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France, nos 7 à 13 et Revue des Sciences naturelles appliquées. Paris; in-8.

Bulletin de la Société philomatique de Paris, nos 1 et 2, 1888. Paris; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes, 1er trimestre de 1888, no 16. Vincennes; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vitry-sur-Seine. Vitry-sur-Seine; in-8.

Bulletin de la Société tourangelle d'Horticulture, 3e trimestre, 1887, n° 3. Tours; in-8.

Bulletin de l'Association professionnelle de Saint-Fiacre, tome I, n° 9, mai 1888. Paris; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France, Compte rendu mensuel, nos 2 et 4, année 1888. Paris; in-8.

Bulletin d'Insectologie agricole, journal mensuel de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie appliquée, nos 2, 3, 4 et 5. Paris; in-8.

Bulletin. Documents officiels, Statistique, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'Étranger. 7e année, nos 1 et 2 (Direction de l'Agriculture). Paris; grand in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, nos 3, 4, 5, 6, année 1888. Lille; in-8.

Bulletin-Journal de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes, nos 3, 4 et 5. Nice; in-8.

Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier, nos 3 et 5. Moulins; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, n° 3, mars 1888. Lyon; in-8.

Bulletin officiel du Syndicat de défense contre le Phylloxéra, 2e année, mars 1888, n° 11. Alger; in-8.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers d'avril, mai et juin 1888). Florence; in-8.

Bulletin semestriel de la Société d'Agriculture de Joigny, 48e année, 1887, n° 130, juillet à décembre. Joigny; in-8.

Chronique horticole, journal de la Société d'Horticulture de l'Ain, nos 28, 29, 30 et 31. Bourg; feuille in-2.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, du n° 14 au 26 incl., 3 avril au 25 juin 1888, et *Table des Comptes rendus*, 2e semestre de 1887. Paris; in-4.

Economista (L'), *Gazzetta settimanale* (L'Économiste, gazette hebdomadaire, n° du 15 avril 1888). Florence; in-4.

France agricole (La), journal des Syndicats agricoles, 6e année, 1888, nos 15 à 28 incl. Paris; feuille in-4.

Gartenflora, Zeitschrift für Garten- und Blumenkunde (Flore des jardins, Bulletin pour l'Horticulture et la Botanique, édité par M. le professeur Dr L. Wittmack, cahiers des 15 avril, des 1er et 15 mai, 1er et 15 juin, 15 juillet 1888). Berlin; in-8.

Het nederlandsche Tuinbouwblad (Feuille horticole néerlandaise,

organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, nos 14, 16 à 26 de 1888). Arnhem; feuille in-4.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, publié par les Sociétés d'Agriculture de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn, février, mars, avril et mai 1888. Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, de la Ferme et des Maisons de campagne, de la Zootechnie, de la Viticulture, de l'Horticulture, etc., par M. Henry Sagnier, 23e année, 1888, nos 991 à 1004 incl. Paris; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, 29e année, 1888, nos 4, 5 et 6. Paris; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, tome XI, no 6, année 1888. Strasbourg; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, nos 4, 5 et 6. Lille; in-8.

Journal des Campagnes, journal d'Agriculture progressive, Industrie agricole, nos 14 à 18, et 20 à 27 incl. Paris; feuille in-4.

Journal des Roses, publication spéciale, par MM. S. Cochet, C. Bernardin et Pierre Cochet, 12e année, 1888, nos 4, 5 et 6. Paris; in-8.

Journal de vulgarisation de l'Horticulture, recueil de jardinage pratique, par M. L. Vauvel, no 3, mars 1888. Paris; in-8.

Illustrierte Monatshefte für die Gesamt-Interessen des Gartenbaues (Bulletin mensuel illustré pour les intérêts généraux de l'Horticulture, édité par MM. Max Kolb, Dr J.-B. Weiss et M. Lebl, cahiers d'avril, mai et juin 1888). Munich et Leipzig; in-8.

Louis Van Houtte, Prix courant des Plantes de serre chaude et de serre froide, no 227, avril 1888. Gand; in-8.

Lyon horticole, revue bi-mensuelle d'Horticulture, publiée avec la collaboration de l'Association horticole lyonnaise, par M. Viviand-Morel, 10e année, 1888, nos 7 à 12 incl. Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw in het hertogdom Limburg (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture, dans le duché du Limbourg, nos 3 à 6 de 1888). Maëstricht in-8.

Maison de Campagne (La), journal horticole et agricole illustré des châteaux, des villas, des petites et des grandes propriétés rurales, par M. L. de la Roque, 29e année, 1888, nos 8 à 13 incl. Paris; in-4.

Maître Jacques, journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, nos 3 et 4, année 1888. Niort; in-8.

Marseille horticole, Journal de l'Association horticole marseillaise, 6e année, avril 1888. Marseille; in-8.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-

Lettres du département de l'Aube, tome XXIV, 3e série, année 1887. Troyes; in-8.

Mémoires de la Société académique d'Agriculture, des Sciences et Arts d'Angers, 4e série, tome I, année 1887. Angers; in-8.

Memoirs of the Boston Society of natural History (Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Boston, IV, nos 1, 2, 3 et 4, publiés en octobre 1886, avril et septembre 1887, janvier 1888). Boston; in-4.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, cahiers d'avril, mai, juin et juillet 1888). Darmstadt; in-8.

Moniteur des Concours agricoles (Le), no 2, avril 1888. Paris; feuille in-4.

Moniteur d'Horticulture (Le), organe des amateurs de jardins et d'Orchidées, par M. Lucien Chauré, 10 et 25 avril, 10 et 25 mai, 10 et 25 juin 1888. Paris; in-8.

Nouvelles de Paris (Les), financières, politiques, commerciales et industrielles, nos 15 à 28 incl. Paris; feuille in-8.

Orchidophile (L'), journal des amateurs d'Orchidées, par M. Godefroy-Lebeuf et M. le comte du Buisson, avril, mai, juin et juillet 1888. Argenteuil; in-8.

Petit Cultivateur (Le), protection douanière, crédit à l'Agriculture, etc., nos 166 à 171 incl., et 173 à 177, plus 179 et 180. Paris; feuille in-2.

Pomologie française (La), bulletin de la Société pomologique de France, nos 3 et 4, année 1888. Lyon; in-8.

Province agricole (La), bulletin de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, nos 3 et 4, année 1888. Toulon; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, séances des 23 mars 13 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 juin 1888. Paris; in-8.

Revue des Eaux et Forêts, annales forestières, économie forestière, reboisement, commerce des bois, chasse, etc., 7e à 12e livraisons de 1888. Paris; in-8.

Revue des Haras, de l'Agriculture, du Commerce et des Remontes, 18e année, mai 1888. Paris; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, nos 403, 404 et 406, année 1888. Marseille; in-8.

Revue horticole, journal d'Horticulture pratique, par MM. E.-A Carrière et Ed. André, nos 8 à 13 incl., avril à juillet 1888. Paris; in-8.

Revue Sud-Américaine, publication hebdomadaire politique, économique, financière et commerciale des pays latins de l'Amérique, nos 143 à 156 incl. Paris; in-4.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, cahiers d'avril et de mai 1888). Rome; in-8.

Sempervirens, geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens, feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, nos 14 à 27 de 1888). Amsterdam; feuille gr. in-4.

Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure (*Extrait des travaux de la*), 217e cahier, 127e année, 1888, 1er trimestre. Rouen; in-8.

Société d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmorency (*Bulletin des travaux de la Société*), 6e volume, année 1888, 1er trimestre. Montmorency; in-8.

Société d'Horticulture de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bulletin trimestriel, n° 6, mars 1888. Cannes; in-8.

Société d'Horticulture de la Gironde, Rapport sur le prix Camille Godard (Supplément aux Annales), décembre 1887. Bordeaux; in-8.

Société d'Horticulture des Basses-Pyrénées, Bulletin trimestriel, tome I, nos 11 et 12. Pau; in-8.

Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre, 1er, 2e, 5e, 6e et 7e bulletins, année 1888. Le Havre; in-8.

Société horticole et botanique de l'arrondissement de Melun, 5e bulletin, année 1887. Melun; in-8.

Société nantaise d'Horticulture, Annales et Résumé des travaux, année 1888, 1er trimestre. Nantes; in-8.

Sud-Est (*Le*), journal agricole et horticole de la 7e région agricole, mars, avril et mai 1888. Grenoble; in-8.

Synoptical Flora of North America (Flore synoptique de l'Amérique du Nord, par Asa Gray; 2e édition publiée par l'Institution Smithsonienne). New-York; in-8 de 480 et 494 pages, 1888.

The american Florist (Le Fleuriste américain, journal semi-mensuel pour le commerce, 1er et 15 avril, 1er et 15 mai, 1er et 15 juin 1888). Chicago et New-York; in-4.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, nos des 7, 14, 21, 28 avril; 5, 12, 19 et 26 mai; 2, 9, 16, 23, 30 juin; 7 juillet 1888). Londres; in-4.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, fondée en 1841 nos des 7, 14, 21, 28 avril; 5, 12, 19, 26 mai; 2, 9, 16, 23, 30 juin; 7 juillet 1888). Londres; in-4.

The twenty-ninth Annual Report of the Trustees of the Cooper Union for the advancement of Sciences and Art (29e rapport annuel des Commissaires de l'Union Cooper pour l'avancement de la Science et de l'Art, 26 mai 1888). New-York; in-8 de 64 pages.

Union latine, Bulletin de la Société franco-hispano-portugaise de Tou-

louse, tome VIII, année 1888, n° 1; et *Annuaire de la Société*. Toulouse; in-8.

Vie champêtre (*La*), journal d'élevage pratique, chevaux, chiens, volailles, etc., par M. G. de Nay, n°s 4 à 9 incl. Paris; feuille in-4.

Vigneron champenois (*Le*), Viticulture, Agriculture, Horticulture, Commerce et Industrie, n°s 14 à 17 incl. Épernay; feuille in-2.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, cahiers d'avril, mai et juin 1888). Vienne; in-8.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, n°s 11 à 25 de 1888). Carlsruhe; in-4.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de mars, avril et mai 1888). Munich; in-4.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur trois arbres gigantesques (1),

par M. Ch. Joly.

On a maintenant, par la photographie, des vues qui donnent une idée parfaite de tous les monuments ayant quelque valeur historique; je voudrais qu'il en fût de même pour tous les végétaux qui, par leur âge ou leur croissance exceptionnels excitent la juste admiration des amants de la nature. J'ai déjà appelé l'attention de mes collègues sur quelques arbres remarquables; je désire aujourd'hui leur en signaler trois qui méritent une visite spéciale :

Le premier est un Pin parasol, appelé pin de Bertaud (fig. 1) et situé dans la propriété de M. de Peyssonneaux, sur la presqu'île de Saint-Tropez (Var), à trois kilomètres de la charmante petite ville de ce nom, près de la route nationale venant de Toulon. La hauteur de ce pin est de 16 mètres et sa circonférence de 6 mètres.

(1) Déposée le 14 juin 1888.

Le tronc est, jusqu'à ce jour, parfaitement sain et sans creux apparent ; la tête est complète de tous les côtés, bien qu'une forte branche ait dû être mutilée, il y a quelques années,

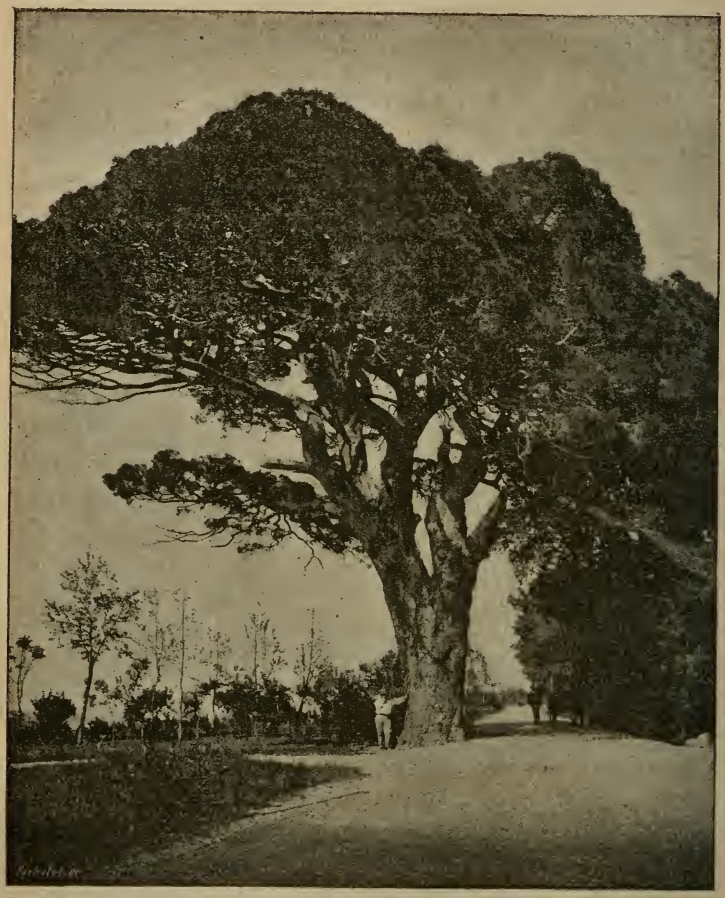

Fig. 1. Vue du Pin de Bertaud, près Saint-Tropez (Var).

comme gênant la circulation des voitures. Le diamètre de la tête est de 26 mètres, ce qui donne à cet énorme parasol un pourtour de 78 mètres.

Quel est l'âge de ce Pin gigantesque? Les plus vieux

FIG. 2. Vue des Oliviers de Beaulieu, près Villefranche-sur-Mer.

habitants du pays affirment avoir toujours vu le Pin de Bertaud tel qu'il est. Anciennement, il marquait le point extrême où s'ar-

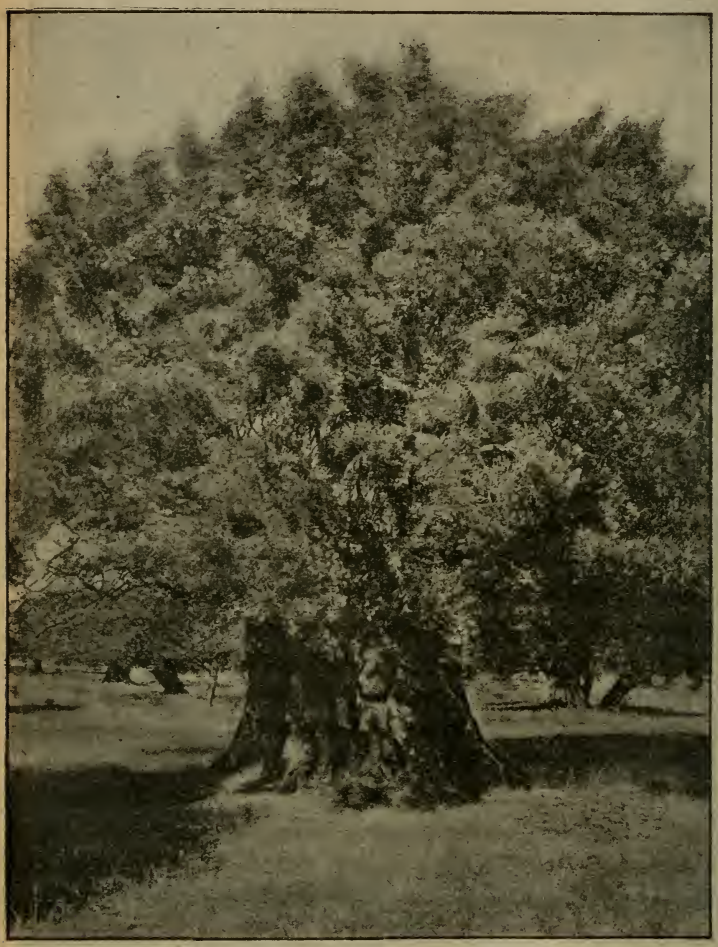

Fig. 3. Vue de l'Olivier de Sainte-Eulalie, près Hyères (Var).

rêtaient les habitants de Saint-Tropez, quand des parents, des amis ou des marins quittaient le pays.

Le second arbre colosse que je voudrais signaler est l'Olivier

de Beaulieu, qui se trouve dans une forêt qui recouvre la péninsule de Villefranche-sur-Mer. La figure 2 donne une idée de l'aspect des Oliviers gigantesques de la forêt ; plusieurs d'entre eux mesurent 2 mètres de diamètre, à 1 mètre du sol. Il existe encore près de Menton, au cap Martin, une forêt peuplée d'Oliviers remarquables, mais abandonnés à eux-mêmes ; on les suppose contemporains des invasions barbaresques, c'est-à-dire existant depuis des siècles. Lorsqu'ils sont abandonnés, jamais fumés, jamais taillés, ils produisent peu de fruits. Aussi le Comice agricole de Nice s'efforce d'enseigner à les rabattre, à les fumer, à les éclaircir. Ceux que représente la figure 2 sont les majestueux témoins de l'indolence des générations passées.

Enfin, la figure 3 donne une idée d'un Olivier colossal situé à cinq kilomètres de la ville d'Hyères (Var), sur le domaine de Sainte-Eulalie, appartenant à M. le comte de David-Beauregard, dans la vallée de Gapeau. Le tronc de cet Olivier a $2^{m},50$ de hauteur ; sa circonférence, au niveau du sol, est de 11 mètres et de $7^{m},50$ au-dessous des branches. Le chapeau n'est pas en rapport avec le tronc, l'arbre ayant été gelé pendant l'hiver de 1820 ; il a été couronné. M. de Beauregard dit que la chronique ferait remonter la plantation de cet Olivier gigantesque jusqu'à la fondation de Marseille.

Forçage des Chrysanthèmes (1),

par M. Dybowski.

On a nié la possibilité du forçage des Chrysanthèmes. L'expérience directe m'a montré, au contraire, qu'il était loisible de hâter la floraison de ces plantes.

Dans le désir de produire des Chrysanthèmes à tige, je fis

(1) Déposé le 14 juin 1888.

rentrer dans une serre chaude, dans le courant du mois de décembre, de vieilles touffes de Chrysanthèmes qui avaient fleuri à l'automne. Sitôt que les drageons commencèrent à sortir de terre, j'en fis des boutures, à chaud, en petits godets. Les jeunes plantes, rapidement reprises, furent maintenues en végétation par des rempotages successifs faits avec un mélange de terreau et de terre de jardin.

Dès le mois d'avril, je m'aperçus qu'un certain nombre des boutures, qui avaient à ce moment des hauteurs variant entre $0^{m}25$ et $0^{m}35$, laissaient apercevoir un bouton terminal, solitaire chez certaines plantes, accompagné, au contraire, de plusieurs autres chez d'autres individus.

Je fis mettre ces plantes à part, en observation; on leur donna un rempotage dans des pots de 0^{m} 14 de diamètre et je les soumis à un pincement consistant à ne laisser qu'un seul bouton et à supprimer tout le reste des pousses latérales, qu'elles fussent terminales et florifères, ou développées à la base et non encore terminées par un bouton.

J'amenai, par ce procédé, un développement rapide du seul bouton conservé.

Je mets aujourd'hui (14 juin) sous les yeux de la Société celle de ces plantes qui a épanoui sa fleur la première. Je me propose d'en apporter d'autres prochainement.

La plante que je présente appartient aux Chrysanthèmes japonais à floraison automnale. On a dès longtemps montré qu'il était aisé d'obtenir un retard dans la floraison des Chrysanthèmes en pratiquant le bouturage des *rameaux à fleurs* plus ou moins tard en saison. Le cas que je présente ne saurait être confondu avec ces cultures retardées, puisque les boutures ont été faites à l'aide de *rameaux-drageons*. On se trouve donc bien effectivement en présence d'un forçage.

RAPPORTS

Rapport sur l'examen des élèves de l'École d'Horticulture des pupilles de la Seine, concourant pour le prix Laisné (1);

M. Michelin, Rapporteur.

La Commission nommée pour procéder à l'examen des élèves horticulteurs de l'École de Villepreux (Seine-et-Oise) a été réunie le 31 mai 1888, sous la Présidence de M. Hardy, Directeur de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, Vice-Président de la Société nationale d'Horticulture de France.

Étaient présents : MM. Philippar, Directeur de l'École nationale d'Agriculture de Grignon (Seine-et-Oise), Curé, Bonnel, Michelin, tous trois membres de la Société nationale d'Horticulture de France, et M. Laisné, membre de la même Société, donateur du prix qui devait être décerné par ladite Commission.

Les élèves présentés par M. Guillaume, Directeur de l'École, ont été interrogés dans l'ordre suivant et au nombre de cinq :

1° Guillochon (Lucien-Joseph), né le 27 août 1871, entré à l'École le 1er octobre 1884, orphelin de mère, ayant acquis son certificat d'études primaires;

2° Neveu (Eugène-Louis), né le 8 septembre 1872, entré le 10 février 1886, orphelin de père et de mère, muni d'un semblable certificat;

3° Schmitt (Joseph), né le 15 avril 1869, entré le 4 mars 1887, orphelin de père et de mère;

4° Roussel (Étienne-Gaston), né le 16 mai 1870, entré le 1er mai 1886, orphelin de père;

5° Labluze (Achille-Adolphe), né le 2 décembre 1869, entré le 4 mars 1887, orphelin de père et de mère.

Les élèves, interrogés successivement et dans l'ordre de leur inscription au présent Rapport, ont eu à répondre sur des questions de physiologie végétale, de culture maraîchère et

(1) Déposé le 28 juin 1888.

d'arboriculture fruitière, et, d'après la manière dont ils ont répondu, ils ont été classés dans l'ordre ci-après :

1° Guillochon;

2° Neveu;

3° Schmitt;

4° Labluze;

5° Roussel.

En conséquence, M. Laisné a déclaré qu'il remettrait à l'élève Guillochon un livret de 100 francs à la caisse d'Epargne, comme représentant le premier prix.

En ce qui touche les élèves Neveu et Schmitt, venant à la suite, le généreux donateur a annoncé que, pour les récompenser de leur travail et les encourager à se perfectionner dans l'art du jardinage, il ferait don à chacun d'eux d'un livret de 50 francs. Les quatre élèves Guillochon, Neveu, Schmitt et Labluze ont reçu chacun un certificat signé par les membres de la Commission et attestant leur aptitude.

L'élève Roussel a été invité par M. le Président de la Commission à travailler encore en vue de se fortifier dans les connaissances horticoles et de se rendre capable d'obtenir l'année prochaine le prix qu'il n'a pas pu atteindre cette année.

L'examen une fois terminé, la Commission, dont les membres, réunis chaque année depuis la fondation de l'École, portent un vif intérêt à son développement comme aux perfectionnements qui y sont introduits, en a visité toutes les parties et a constaté l'exécution d'une série de modifications qui ont le caractère d'améliorations et pourront amener une augmentation des produits, étant expliqué que la vente des récoltes se fait très facilement, tant à Villepreux même qu'au marché de Versailles et à la Halle de Paris, pour les fleurs, les fruits et les légumes.

La Commission a constaté un développement très sensible dans les serres ; il y en a deux nouvelles, l'une à Géraniums et l'autre à Azalées; tout y est régulièrement étiqueté.

Une serre à Vignes, de 50 mètres de long, est formée avec des châssis mobiles, apposés devant le mur, et qui, on doit le croire, avanceront la maturation du Raisin de un mois, en lui donnant plus de valeur commerciale. Ces châssis, à d'autres moments,

seront utilisés pour les bâches. Ils ont été confectionnés économiquement par les élèves.

Une installation semblable pour un mur de 80 mètres, garni de Pêchers, est en ce moment en construction.

L'arrosage doit contribuer puissamment à l'obtention de produits beaux, hâtifs et rémunérateurs; cette question n'est pas négligée; aussi l'aménagement de l'eau provenant de la source, qui fort heureusement est en haut de la propriété, a été l'objet de travaux utiles et bien réussis, d'où il résulte que, la pression étant suffisante, l'eau peut être facilement distribuée.

En faisant une bonne organisation, on instruit les élèves jardiniers et rien ne frappe les étudiants comme l'instruction pratique; aussi, il importe qu'une école d'Horticulture ait une installation normale, raisonnée, combinée avec intelligence et qui méritera, avec des efforts suivis, la Commission l'espère, cette dénomination qu'on emploie assez facilement aujourd'hui d'*établissement modèle*. Sous ce rapport, dans l'École de Villepreux, rien n'est négligé de ce qui peut servir pour l'enseignement. Ainsi, la récente édification des cabinets d'aisance a été faite en vue de l'utilisation des matières comme engrais, et on doit dire qu'elle a été aussi soignée que réussie.

Une dépense a été autorisée avec beaucoup d'à-propos dans l'intérêt de la science pomologique : c'est le moulage des fruits les plus cultivés qui se trouveront représentés dans une petite collection de types bien choisis et qui formeront un sujet d'études très utile pour les futurs jardiniers.

Rien n'est sacrifié dans ce qui peut intéresser les élèves dont le bien-être est largement et intelligemment assuré; tout concourt à leur procurer un enseignement qui en fasse des spécialistes bien caractérisés et non des manœuvres ignorants. Ils reçoivent de bonnes leçons et des encouragements au travail qui leur promettent pour l'avenir la rémunération de leurs peines. M. Humbert, ancien élève de l'École, comme jardinier-chef, les dirige dans la pratique, avec un louable dévouement; M. Minssen, ancien élève de l'École nationale d'Agriculture de Grignon, s'occupe de leur instruction primaire et en même temps de ce qui a trait à leur instruction professionnelle.

Le Directeur lui-même donne des leçons théoriques sur les questions les plus élevées de la science horticole; mais, sous ce rapport, il ne peut faire tout ce que son zèle et son savoir lui inspireraient dans l'intérêt de ses pupilles; il est absorbé par des soins administratifs et par le travail qu'exige de lui la comptabilité compliquée de l'établissement.

S'il y avait un vœu à former dans l'intérêt de l'École et en vue des exigences qui pèsent, à notre époque moderne, sur la profession des jardiniers, on demanderait que quelques conférenciers instruits, hommes spéciaux dans les connaissances qui se rattachent à l'Horticulture, vinssent de temps en temps instruire les élèves et leur inspirer de l'émulation et du goût pour l'étude; mais, principalement et en outre, qu'un jardinier praticien, particulièrement arboriculteur, vînt à de certains moments leur faire des démonstrations pratiques et s'assurer de leur savoir dans les travaux du jardinage, et notamment de l'application de la théorie à la conduite des arbres fruitiers, partie délicate et trop peu connue de la masse des jardiniers.

La Commission doit faire ressortir, en terminant son Compte rendu, l'excellent système du Directeur, qui, en établissant des ateliers de vannerie, de menuiserie, de forge, apprend à ses élèves à devenir adroits, à économiser des mains-d'œuvre dispendieuses et à exécuter par eux-mêmes des travaux de peu d'importance, dont néanmoins on a besoin fréquemment dans la culture des jardins.

La création d'un vaste poulailler parfaitement disposé pour loger séparément les poules des sept meilleures variétés les plus recommandées dans notre région est un moyen d'étude qui a son à-propos et qui est, en outre, offert aux élèves, qu'on ne saurait trop féliciter de la sollicitude dont ils sont l'objet de la part du Conseil général de la Seine et de l'Administration de l'Assistance publique, qui s'appliquent à préparer pour leur avenir des moyens d'existence honorables et convenablement rémunérateurs.

Une observation sur la taille des Pêchers, partie importante de la culture, aussi bien comme sujet d'études que comme produit, doit prendre ici sa place. Ces arbres n'ont pas été conduits

avec toute l'habileté voulue par les précédents jardiniers; on les a trop rabattus, ce qui a occasionné un refoulement de sève qui leur a été préjudiciable. Le jeune Humbert, jardinier actuel, voudra profiter des instructions que la Commission lui a données et nul doute que, l'an prochain, il ne nous montre ses arbres réglés conformément aux vrais principes de la science horticole.

Un petit groupe de ruches établies dans le jardin donne aux apprentis jardiniers le moyen d'apprendre quels sont les soins que demandent les abeilles; enfin, ils sont à même de s'instruire dans une portion des jardins consacrée à la culture des trois ou quatre cents plantes botaniques les plus cultivées, qui sont parfaitement étiquetées.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition quinquennale de Gand, tenue du 14 au 22 avril 1888 (*suite et fin*),

par MM. H.-L. de Vilmorin, Ern. Bergman et Ab. Chatenay.

Deux lots d'Orangers en pyramide, moins réguliers que nos formes en boule, mais abondamment chargés de fleurs et de fruits, faisaient très bon effet et étaient fort admirés.

Une culture peu connue à Paris et fort usuelle à Gand est celle des Citronniers de Chine. On en remarquait de nombreux massifs à l'Exposition. Des plantes de 0^m 40 à 0^m 50 de hauteur portaient jusqu'à vingt fruits. Les meilleurs lots comme force et bonne culture étaient ceux de M. Pierre Gulink, à Gand.

Les plantes grasses n'étaient représentées que par un lot d'Agaves, exposé par M. Ch. Bauwens, à Gand, et composé de plantes bien nommées, mais devant sembler bien mesquines à qui est habitué à voir les grands exemplaires si communs sur la côte de Provence. Nous voulons cependant y signaler le fait

singulier, au point de vue botanique, d'un *Agave heteracantha* produisant un vigoureux bourgeon axillaire à l'aisselle d'une de ses feuilles principales.

Une dernière catégorie de végétaux se compose de ceux qui peuvent supporter la pleine terre sous le climat de la Belgique, comme à Paris. Plus nombreuse peut-être que les deux précédentes, cette catégorie avait moins d'importance au point de vue de l'effet décoratif produit à l'Exposition de Gand. On peut dire, sans être taxé de sévérité, que l'ensemble des apports n'atteignait pas, à quelques exceptions près, le niveau courant de la production parisienne.

Les Rosiers forcés, par exemple, avaient des fleurs assez grandes et passablement colorées, mais les plantes étaient grêles et maigres. Les *Hydrangea*, les *Deutzia gracilis*, les *Hoteia* ne dépassaient pas les proportions ni la beauté de plantes ordinaires de marché.

Il convient de signaler un lot de *Kalmia* de M. J. Decoster, à Melle, et un lot d'*Andromeda japonica* du même exposant. L'un et l'autre méritaient de fixer l'attention par la vigueur des plantes et l'abondance de la floraison.

Les lots de Résédas, nécessairement forcés à cette saison, appartenaient à la race pyramidale à grande fleur cultivée à Paris. Ils étaient beaux, mais en général trop étiolés. Le meilleur, de beaucoup, était celui de M. P. Schnoek, à Gand.

Les *Dielytra* de M. Meirschaert, jardinier de M. Cannaert, à Melle, étaient fort beaux, touffus, ramifiés, bien fleuris et colorés. La comparaison avec les autres lots faisait encore ressortir leur mérite.

Les *Aspidistra* étaient beaux et vigoureux ainsi que les *Choisya ternata*, admirablement fleuris, que présentait M. J. Vervaene fils. Les *Phormium* se faisaient remarquer par leur développement peu ordinaire ; certaines touffes, présentées en bacs, mesuraient plus de 3 mètres de diamètre par l'évasement de leurs longues feuilles. Le lot de M. Em. Delock était splendide. Celui de M. P. Deschryver, placé au second rang, était aussi fort beau. Il contenait un *Phormium Guilfolii* d'une teinte bronzée tout à fait remarquable.

Dans les plantes bulbeuses, tout l'intérêt se concentrait sur les plantes venues de Hollande et principalement sur les Jacinthes. Des Lis, Muguets et Iris, il y a peu à dire. Un seul lot de Lis forcés avait répondu à l'appel. Il s'y trouvait un beau *L. Brownii*, un passable *L. longiflorum eximium*. Le reste ne mérite pas d'être cité. La tentative de forçage d'Iris nains, *germanica* et *lævigata* (*Kæmferi*) n'avait obtenu qu'un succès très médiocre. Les lots de Muguets étaient bien égaux et témoignaient d'une bonne culture, mais les plantes étaient fort inférieures à la grande variété parisienne à grosse fleur. Les Jacinthes, exposées sur des gradins étroits, produisaient, au contraire, un effet superbe. Les deux grands lots de cent cinquante plantes en cinquante variétés, exposés par MM. Byvoet frères et Kersten, ont tenu longtemps le Jury en suspens. Le premier a fini par l'emporter. Si le lot de M. Kersten contenait peut-être plus de nouveautés et plus de coloris peu ordinaires, le choix des variétés était plus parfait chez MM. Byvoet, et la réunion en un seul groupe des trois plantes de chaque sorte, admirablement égales de taille et de force, formait des taches de couleur vive qui, surtout à distance, donnaient à ce lot un aspect plus éclatant.

Les Tulipes, probablement à cause de la saison peu propice, n'étaient pas aussi belles que les Jacinthes. Elles perdaient aussi à être exposées à plat et dans un coin presque obscur. Néanmoins, MM. Byvoet frères y maintenaient leur supériorité.

Il ne nous reste plus à parler que des arbres et arbustes de pleine terre, et il y a peu à dire sur ce sujet.

Les Conifères occupaient beaucoup moins de place qu'aux dernières Expositions quinquennales. A peine quatre ou cinq massifs et quelques douzaines de plantes isolées en bacs. A part un bel If panaché (*Taxus baccata horizontalis foliis aureo variegatis*), un *Thuia Lobbii aureo variegata* (Dallière) et une jolie variété de *Cupressus Lawsoniana*, appelée *aureo-spica*, nous ne voyons réellement rien à signaler.

Les Houx étaient peu nombreux et assez malingres. Comme arbres toujours verts décoratifs, les Lauriers en bacs occupaient à l'Exposition une place beaucoup plus importante, quoique la culture en soit, paraît-il, également en décadence. Soit en boule,

soit en pyramide, soit en cône plus ou moins effilé, porté sur une tige, les Lauriers francs figuraient en grand nombre. Les plus beaux étaient ceux de Mlle Louise Baumann, de MM. Paul Deschryver et Louis Desmet, et de Mme Vve Jean Vervaene. On dit que, depuis dix ans, le prix de ces arbres a diminué de moitié.

Les concours d'Aucubas n'ont rien fait paraître de bien remarquable, si ce n'est un lot de plantes de la var. *viridis* élevées sur tige et remarquablement chargées de fruits, que présentait M. Bernard Spae. Cette manière de les diriger rendrait peut-être les Aucubas plus avantageux comme plantes de marché.

Des corbeilles et bouquets, il y a peu à dire. Les premières, composées surtout de plantes vertes et de Fougères, étaient dans l'ensemble fort bien disposées sans rien de frappant. Les meilleures étaient celles de M. Halkin, de Saint-Gilles, près Bruxelles. Les bouquets étaient en général remarquables par la beauté des fleurs employées, dans lesquelles les Orchidées dominaient. Ceux de M. Ch. Lippens, de Gand, la corne d'abondance de MM. Van den Brede, de Gand, et le bouquet de bal de Mlle Alice Lippens étaient extrêmement jolis, la disposition répondant au mérite des fleurs choisies.

Les bouquets divers et garnitures de table de M. W. Brown, de Richmond (Angleterre), quoique classés au premier rang, ne nous ont pas autant satisfait. Les fleurs étaient belles, la disposition élégante, mais les coloris étaient trop divers et parfois trop heurtés. On aurait fait de ces compositions des photographies délicieuses; mais l'objet lui-même avec ses couleurs blessait l'œil.

Au point de vue de l'enseignement et de la démonstration, il est intéressant de signaler les préparations de MM. Ch. Van Bambeke et Ch. Staes, de Gand tous deux, qui conservent les Champignons ou les fleurs dans un liquide parfaitement clair, permettant d'en saisir tous les détails de forme et d'organisation. Les préparations, au moyen d'un procédé analogue, de fleurs d'Orchidées et autres par MM. Jules Devos, Alfred de Weire et Albert Boddaert, sont également à mentionner. Les couleurs ne se conservent pas, ou fort peu, mais la forme ne subit pas d'altération.

Un des traits les plus curieux et les plus intéressants de l'Exposition quinquennale de 1888, c'est la reproduction de la première

Exposition faite par la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, en l'an 1809. Un petit hangar élevé dans l'enceinte de la grande Exposition fait revivre exactement l'ancien estaminet de Frascati où cette première Exposition s'est tenue. On y voit le mobilier extrêmement primitif du temps, les hauts chandeliers, les mouchettes, les boîtes de jetons pour les jeux. Les murs sont garnis d'affiches administratives en français et en flamand et d'avis de vente ou de location.

Les plantes, au nombre de cinquante environ, sont en pots et rangées sur une tablette à hauteur d'appui. Au centre est le buste de Napoléon Ier. Gand était alors chef-lieu du département français de l'Escaut. Grâce aux archives de la Société, les plantes exposées en 1809 ont pu être recherchées et pour la plupart retrouvées, mais quelques-unes seulement dans les jardins botaniques de Bruxelles, de Leyde en Hollande, ou de Kew en Angleterre. Le prix unique, dit médaille d'encouragement, avait été attribué à l'*Erica triflora,* le premier accessit au *Camellia japonica* à fleur rouge, le second au *Cyclamen persicum.* Si la première de ces plantes a peu changé, les deux autres ont singulièrement progressé depuis quatre-vingts ans. On peut en dire autant du *Cineraria cruenta*, origine de nos Cinéraires à grande fleur, dont le type, retrouvé à Kew, est une grande Composée à très petits fleurons et tout à fait insignifiante.

Voici la liste des principales plantes exposées, d'après le catalogue rétrospectif publié par la Société de Gand :

Arbutus Andrachne, Aletris capensis, Agave striata, Andromeda rosmarinifolia, Andromeda axillaris, Arbutus Unedo fl. p., *Camellia japonica, Cyclamen Coum., Correa alba, Cineraria cruenta, Ceanothus discolor, Daphne odorata, D. purpurea, Dillenia scandens, Erica herbacea* en fleurs, *Illicium parviflorum,* Jasmin de Valence à fleurs doubles, *Justicia pulcherrima, Illicium floridanum, Heliotropium peruvianum* en fleurs, *Ledum latifolium, L. angustifolium, Lonicera tatarica* en fleurs, *Mimosa heterophylla, M. longiflora, Magnolia grandiflora, M. ferruginea, M. nova species, Nerium Oleander, Pancratium amboinesne, Plumbago rosea, Phylica ericoides, Ph. plumosa, Ph. spicata, Reseda arborescens* en fleurs, *Rosa portlandica, R. chinensis, Rhododendron*

ferrugineum, *Rh. hirsutum*, *Rh. ponticum*, *Scilla maritima*, *Sparmannia africana*, *Viburnum Lantana*.

Les *Jasminum glaucum*, *Andromeda lucida* et *Porlandia rosea* (?) n'ont pas pu être représentés en 1888 par des pieds vivants.

Rien ne peut donner une idée aussi frappante des progrès faits par l'Horticulture gantoise, et en grande partie sous l'impulsion de sa Société d'Agriculture et de Botanique, que le rapprochement et la comparaison des Expositions de 1809 et de 1888. La distance est telle entre les deux, qu'on ne saurait mieux l'exprimer qu'en disant que, de l'une à l'autre, l'écart est le même qu'entre une modeste charrette et un de nos trains de luxe modernes, ou qu'entre un bac de rivière et un grand paquebot transatlantique.

A l'Exposition de 1888, le Jury ne comptait pas moins de 140 membres, dont 46 belges, 41 français, 23 anglais, 13 allemands, 10 hollandais, 3 italiens, 2 suisses, 1 autrichien, 1 russe et 1 brésilien. M. le professeur Reichenbach, de Hambourg, a été nommé Président général du Jury, et cette désignation a été universellement approuvée, à cause des services rendus à l'Horticulture par les travaux du professeur Reichenbach, et spécialement à raison de la grande place tenue à l'Exposition par les Orchidées, objet spécial de ses recherches.

Les Vice-Présidents ont été : MM. De la Devansaye, Masters, et Suringar, directeur du jardin botanique de Leyde.

Le Secrétaire-général a été notre collègue M. Édouard André.

A l'occasion de cette nouvelle Exposition quinquennale, la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, son éminent et sympathique Président, M. le comte Oswald de Kerchove de Denterghem, les autorités gantoises et la Chambre syndicale des horticulteurs belges, ont lutté d'empressement et de magnificence pour faire honneur aux visiteurs et membres du Jury belges et étrangers. C'est là une tradition ancienne et fidèlement entretenue. Les fêtes qui ont accompagné cette douzième Exposition internationale, et dans laquelle les représentants de la France et de la Société nationale d'Horticulture ont été spécialement bien traités, resserreront encore les liens qui unissent notre Société à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

Aeranthus Grandidierianus REICHB. f., *Gard. Chron.*, 21 janv. 1888, p. 72. — Aéranthe de Grandidier. — Archipel des Comores. — (Orchidées.)

Cette nouvelle Orchidée a été découverte dans la Grande Comore et introduite par M. Léon Humblot. M. Reichenbach l'avait déjà signalée en 1885, dans le *Flora*, mais aujourd'hui il la décrit d'après des échantillons frais qu'il a reçus de MM. F. Sander et Cie. C'est une espèce caulescente, mais à tige courte, et elle est fort médiocrement ornementale. Ses feuilles oblongues, en coin dans le bas, divisées au sommet en deux lobes inégaux, sont longues de 7 ou 8 centimètres, larges de $0^{m}025$. Son inflorescenee ne comprend généralement que deux fleurs jaunâtres tirant sur le vert, avec la base des sépales et des pétales entièrement verte.

Oncidium chrysops REICHB. f., *Gard. Chron.*, 28 janv. 1888, p. 104. — Oncidier à œil doré. — Patrie? — (Orchidées.)

Cette nouvelle Orchidée est voisine de l'*Oncidium bicallosum* LINDL. Elle a des feuilles courtes et rougeâtres. Sa tige florifère est également rougeâtre et porte une grappe de fleurs dans lesquelles les sépales et les pétales sont colorés en brun très clair, tandis que le labelle est d'un beau jaune. Les sépales sont oblongs, en coin inférieurement; les pétales sont beaucoup plus larges, plus obtus au sommet que les sépales ; le labelle forme trois lobes dont les deux latéraux sont petits, obtus, le médian étant beaucoup plus grand, en rein, échancré, relevé à sa surface de trois lignes de callosités, parmi lesquelles deux des postérieures sont beaucoup plus grandes que les autres et forment un cylindre surmonté d'un renflement en tête.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

Paris. — Imprimerie G. ROUGIER et Cie, rue Cassette, 1.

JUIN 1888

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m environ)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	3,2	24,6	768,5	770	SO.	Clair, nuageux à l'horizon le soir.
2	6,0	29,0	769	765	SE. E.	Clair.
3	11,9	36,0	766	764	S. O.	Clair de grand matin, nuageux.
4	9,7	30,3	765	763,5	N. NE.	Nuageux, coups de tonnerre au loin, quelques gouttes de pluie le soir.
5	15,3	28,6	763	761,5	SE. NE.	Couvert de grand matin, nuageux, coups de tonnerre au loin, un peu de pluie dans la matinée.
6	13,6	27,7	760,5	761	NO.	Petité pluie et coups de tonnerre dans la nuit, couvert le matin avec un peu de pluie, éclaircies l'après-midi.
7	13,8	26,1	761	760	SO.	Petite pluie dans la nuit, clair de grand matin, nuageux.
8	11,0	29,4	759	757,5	SSO. SO	Nuageux, orage et pluie vers 5 heures du soir, pluie moindre après le coucher du soleil.
9	11,6	22,2	757,5	762	S. SO. SE.	Nuageux, légère averse l'après-midi.
10	11,9	20,0	767,5	768,5	NO.	Couvert, quelques éclaircies.
11	11,3	25,4	767,5	764,5	O. SO.	Nuageux, clair le soir.
12	7,7	29,6	762,5	757	NE. NO.	Clair le matin, nuageux.
13	11,6	20,0	760	761	NO. N. NE.	Pluie assez forte de 2 heures 1/2 à 6 heures du matin, couvert.
14	7,4	21,8	762	764	NE. N. NO.	Pluie dans la nuit et dans l'après-midi, nuageux.
15	4,0	21,0	765,5	761	SO. S.	Nuageux, couvert et pluvieux à partir de 8 heures du soir.
16	11,0	17,5	766,5	760	N.	Couvert, quelques éclaircies et quelques gouttes de pluie.
17	8,4	19,5	762	764,5	N. NNO	Nuageux, couvert à la nuit.
18	9,3	17,4	765,5	766	N. NNE.	Couvert.
19	9,5	16,0	765,5	762,5	NE.	Couvert, quelques rares éclaircies.
20	10,0	20,5	762	759	N.	Couvert le matin, nuageux.
21	10,3	18,9	759	762	N. NO.	Pluie assez abondante dans la nuit et dans la matinée, nuageux.
22	6,6	24,8	764	763,5	NNE.	Brouillard le matin, intense vers 9 heures 1/2, nuageux.
23	14,5	23,0	761,5	761,5	NNO. NNE. E.	Nuageux le matin, coups de tonnerre, pluie de 9 heures à midi, nuageux, pluie de nouveau à partir de 9 heures du soir.
24	12,1	30,3	762,5	764	SO. O.	Clair le matin, nuageux et orageux ensuite, pluie abondante le soir.
25	15,2	27,9	763	762,5	SO.	Plusieurs orages et pluie abondante dans la nuit, nuageux, quelques gouttes de pluie.
26	14,8	26,5	762	761,5	NE.	Nuageux et orageux, un peu de pluie.
27	11,6	27,7	760	757	SO. O.	Nuageux, pluie abondante à partir de 4 heures du soir.
28	12,8	22,0	757,5	758	O.	Nuageux, coups de tonnerre et pluie vers 3 heures du soir.
29	9,1	22,0	757	753	O. SO	Nuageux
30	9,3	20,3	754,5	757	O. NO. N.	Couvert et légèrement pluvieux le matin, nuageux, forte averse vers 5 heures.

Concours de Chrysanthèmes,

DANS L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE, 84,

du jeudi 22 au dimanche 25 novembre, inclusivement.

Les demandes pour participer au Concours devront être adressées à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, avant le *Jeudi 15 novembre 1888.*

Bien indiquer si les plantes sont en pots ou en fleurs coupées et la surface nécessaire. — Des bouteilles ou carafes seront mises à la disposition de MM. les Exposants pour les fleurs coupées, et des assiettes pour les fruits.

§ I. — PLANTES EN POTS.

1er Concours. — La plus belle collection de 300 variétés.
2e Concours. — La plus belle collection de 200 variétés.
3e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
4e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

Belle culture. Culture spéciale.

5e Concours. — Les plus beaux spécimens de Chrysanthèmes cultivés en vases.

§ II. — FLEURS COUPÉES.

6e Concours. — La plus belle collection de 300 variétés.
7e Concours. — La plus belle collection de 200 variétés.
8e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
9e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.
10e Concours. — Les plus beaux bouquets ou ornementations diverses faites avec des Chrysanthèmes.

§ III. — VARIÉTÉS NOUVELLES.

11e Concours. — Les plus belles variétés non encore au commerce.

Dans les concours de collections il ne sera reçu qu'un spécimen de chaque variété.

La même variété ne pourra figurer dans plusieurs concours du même Exposant.

Les concours auront lieu séparément entre MM. les Amateurs et MM. les Horticulteurs.

Concours de Fruits,

DANS L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE, 84,

du vendredi 23 au dimanche 25 novembre, inclusivement.

§ I. — FRUITS DE TABLE.

1er Concours. — La plus belle collection des meilleurs fruits de la saison, comprenant 80 variétés de Poires, 30 variétés de Pommes et 20 variétés de Raisins.

2e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 100 variétés des meilleures Poires.

3e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleures Poires.

4e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 20 variétés des meilleures Poires.

5e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleures Pommes.

6e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 25 variétés des meilleures Pommes.

7e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 10 variétés des meilleures Pommes.

8e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés de Raisins de table.

9e Concours. — Le plus bel apport de Chasselas doré (environ 5 kilos).

10e Concours. — La plus belle corbeille de fruits dans chaque genre.

11e Concours. — La plus belle collection de fruits secs : Noix, Noisettes, Amandes, Châtaignes, etc.

§ II. — Fruits a cidre.

12e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleurs fruits à cidre (correctement étiquetés). Les fruits nouveaux seront admis.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

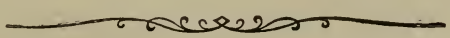

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 JUILLET 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte vers deux heures et demie. D'après le registre de présence, on y compte cent treize Membres titulaires et douze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition. Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis six Dames patronnesses.

Il exprime enfin de vifs regrets sur trois pertes cruelles que la Société vient d'éprouver par le décès de MM. Belloir (Alphonse), Malot (Louis-Désiré), de Montreuil-sous-Bois, l'un et l'autre Membres titulaires, et Laurent (Sébastien), Membre perpétuel. Ce dernier collègue appartenait à la Société depuis l'année 1852. C'était un horticulteur distingué, qui avait acquis une légitime réputation par les perfectionnements qu'il avait introduits dans la culture forcée, en hiver, des Rosiers et du Lilas blanchi, grâce, surtout à la rapidité du développement et de la floraison que déterminait l'action d'une température constamment élevée. Il avait créé pour ces deux cultures, dans Paris même, un vaste établissement dans lequel les seules serres consacrées aux Rosiers avaient un développement d'environ mille mètres. Le percement d'un boulevard par l'administration

---

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

municipale ayant amené la destruction de cet établissement, il se retira aux Sables-d'Olonne (Vendée), où il vient de mourir, à l'âge de soixante-seize ans.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chemin (Georges), jardinier-maraîcher à Issy (Seine), boulevard de la Gare, quatre *Melons* Cantaloup fond gris et six *Concombres* Blanc long de Bonneuil. Ces produits ont une telle beauté que, sur la proposition du Comité de Culture potagère, une prime de 1re classe est accordée à M. Chemin, qui renonce à la recevoir.

2° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), une corbeille de *Fraises* appartenant à la variété Éléonore et pour la présentation de laquelle il lui est attribué une prime de 2e classe, à laquelle il déclare renoncer.

M. Millet dit qu'il a cru devoir apporter ce lot de Fraises d'une variété qui n'est pas nouvelle pour faire apprécier cette variété qui, malgré son mérite, est, comme beaucoup, trop négligée pour d'autres qui ne sont guère recherchées que parce qu'elles sont nouvelles et surtout qu'elles viennent de l'étranger. La Fraise Éléonore est belle et bonne, et, en outre, fort tardive. Elle a la propriété de se reproduire exactement, par le semis, comme M. Millet l'a reconnu expérimentalement.

3° Par M. Cottereau père, ancien maraîcher, rue de Javel, à Paris, une variété de *Fraises* Quatre-saisons qui lui est venue d'un semis fait en 1887, et dont les pieds ont été plantés au mois de juillet de la même année; en second lieu, des *Artichauts* dont le plant avait été planté entre des choux-fleurs. Il obtient, pour cette présentation, une prime de 3e classe. Les Fraises présentés par M. Cottereau sont grosses et ont été reconnues bonnes.

4° Par M. Lefort (Édouard), amateur, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Meaux, des *Fraises* d'une variété nouvelle, qui a été obtenue de semis par l'un de ses voisins et qui a reçu le nom de *Madame Béraud*. Ce nouveau Fraisier est, dit M. Lefort, très productif et fort rustique. Les pieds venus de graines donnent une bonne production dès la première année. Cette présentation, faite hors concours, vaut à

M. Lefort des remerciements de la part du Comité de Culture potagère.

5° Par M. Sautel, horticulteur à Salons (Bouches-du-Rhône), un lot de fruits variés, dont voici les noms avec l'appréciation de leur qualité par le Comité d'Arboriculture fruitière : *Pomme* Early Hartwerts, assez bonne pour la saison ; *Pomme* Soflahalm, bonne ; *Abricot* commun de Provence, assez bon ; *Abricot* à confire ou Pommeau de Roquevaire, bon ; *Figue* non dénommée, qui paraît être la Figue violette, bonne ; *Prune* Monsieur hâtif, médiocre ; *Prune* Reine-Claude précoce de Bazaimbaud, médiocre ; *Poire* Beurré de Montécat, incomplètement mûre.

6° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, cinq pieds fleuris d'Orchidées, qui lui valent une prime de 3e classe. Ce sont les *Anguloa Ruckeri media* et *purpurea ;* l'*Aerides guinquevulnerum densiflorum*, des Philippines ; l'*Oncidium divaricatum*, du Brésil ; le *Pescatorea Klabochorum alba*. Relativement à cette dernière plante, qui est rare dans les collections, M. Dallé dit que, pour l'avoir en belle végétation, il faut la tenir dans les parties les plus humides d'une serre chaude, notamment au-dessus des bassins, suspendue aux fermes, mais à une assez grande distance des vitres, et ombragée afin que les nouvelles racines qu'elle développe pendans sa période végétative, qui a lieu entre les mois d'avril et d'août, ne souffrent pas de l'action directe du soleil. Pendant qu'elle est en végétation, on doit l'arroser très abondamment tandis qu'il faut lui donner très peu d'eau durant l'hiver.

7° Par M. Driger, jardinier-chef au pensionnat des Frères, à Passy-Paris, un pied fleuri du *Cattleya Warneri,* belle Orchidée qu'il cultive depuis dix-huit mois et qui, écrit-il, n'avait pas encore fleuri en France. La plante est en fleurs depuis huit jours. Il est donné à M. Driger, pour cette présentation, une prime de 2e classe.

8° Par M. Garden (J.), horticulteur, avenue des Belles-Vues, à Bois-Colombes, deux pieds de *Cypripedium bellatulum,* espèce nouvelle qui, importée de l'Indo-Chine, l'hiver dernier, fleurit pour la première fois en France, et deux pieds de *Lycaste candida*, de Costa-Rica, dont l'introduction date du mois

de novembre 1887. Il obtient une prime de 1re classe pour le *Cypripedium*, et une prime de 3e classe pour le *Lycaste*.

M. Garden fait remarquer que le *Cypripedium bellatulum* diffère du *C. Godefroyæ* surtout par les macules de son labelle en sabot. Il ajoute que les fleurs que la Compagnie a sous les yeux, venues sur des pieds jeunes qu'il a depuis trois mois, n'ont certainement pas les dimensions qu'elles atteindront quand ces mêmes pieds seront plus forts. Quant au *Lycaste candida*, il dit que c'est une Orchidée de serre froide qui a une bonne végétation, mais qui est encore rare dans les collections.

9° Par MM. Chantrier frères, horticulteurs à Mortefontaine, un pied d'*Anoplophytum strictum*, jolie Broméliacée de petites proportions, pour la présentation de laquelle il leur est décerné une prime de 3e classe.

10° Par M. André (Ed.), architecte-paysagiste, rue Chaptal, à Paris, un pied fleuri d'*Æchmea Drakeana* André (Ed.), Broméliacée découverte et introduite par lui de l'Ecuador, qui est encore inédite et qui vient de montrer ses fleurs, pour la première fois, le 9 de ce mois, dans une de ses serres à Lacroix, par Bléré (Indre-et-Loire). En considération de la nouveauté et de la beauté de cette plante, le Comité de Floriculture propose d'accorder à M. André (Ed.) une prime de 1re classe, et sa proposition est adoptée par la Compagnie.

D'après une note communiquée par M. André (Ed.), l'*Æchmea Drakeana* est remarquable par son épi simple de fleurs, dans lesquelles la corolle, d'une longueur plus grande que chez ses congénères, est colorée en un beau bleu de ciel qui fait un élégant contraste avec la teinte rose-corail du calice, de l'ovaire et même de l'axe de l'inflorescence. La plante a le mérite de fleurir jeune, sans former des pieds de fortes proportions. A ces divers titres, dit M. André (Ed.), elle peut devenir décorative pour les appartements et les serres moyennes.

11° Par Mlle Marie Perrin, à Écouché (Orne), un lot de fleurs coupées de *Bégonias* tubéreux doubles du même type que les trois qu'elle avait envoyées à la dernière séance et que le Comité de Floriculture avait reconnues comme étant des plus remarquables pour leurs dimensions ainsi que pour leur duplicature

vraiment exceptionnelle. Sur la proposition du Comité de Floriculture, il lui est accordé une prime de 2e classe; toutefois, le Comité exprime le désir que, l'année prochaine, Mlle Perrin soumette à son examen des pieds cultivés en pots des plantes qui donnent ces belles fleurs, puisque, comme elle le dit dans une lettre jointe par elle à son envoi de ce jour, elle n'a pu le faire cette année, « le plus grand nombre de ces Bégonias étant en pleine « terre et ceux qui sont en pots étant si forts et si chargés de « fleurs qu'il serait impossible de les emballer sans avarie. » Mlle Perrin ajoute dans sa lettre que, l'année prochaine, elle se propose d'en envoyer des pieds avant qu'ils aient pris de trop fortes proportions.

12° Par MM. Malet (G.) et Delahaye, horticulteurs au Plessis-Piquet : 1° trois potées de *Bégonias* tubéreux obtenus par eux de semis, qui ne sont pas encore au commerce, n'ont pas été nommés et sont désignés par les numéros 170, 165 et 70. Ces plantes sont venues d'un semis de la variété Lucy Lemoine ; 2° une fleur du *Bégonia* Madame Godefroy, qui provient également d'un semis de la variété Lucy Lemoine, et qui a été mise au commerce, au printemps dernier (1). Il leur est décerné, pour cette présentation, une prime de 1re classe.

M. Malet (G.) dit que le pied de Bégonia Madame Godefroy qui

---

(1) En qualifiant simplement de doubles ou pleines les fleurs de Bégonias tubéreux qui ont été présentées par Mlle Perrin et par MM. Malet (G.) et Delahaye, on ne donne qu'une idée fort imparfaite de leur organisation et de leur état réel. En effet, une fleur devient double lorsqu'elle transforme en pétales ses étamines ou ses pistils ou les deux à la fois. Or, dans les fleurs de Bégonias que la Société a reçues aujourd'hui de ces deux côtés, la duplicature est beaucoup plus complexe et s'est effectuée dans des conditions que je ne sache pas avoir été encore observées ou du moins signalées. Voici en peu de lignes ce que m'a appris, à cet égard, l'examen que j'ai pu faire des fleurs dues à Mlle Perrin, ainsi que de la fleur du Bégonia Madame Godefroy, qu'a bien voulu me remettre M. Malet (G.)

Toutes ces fleurs sont, d'après leurs caractères, des fleurs mâles qui non seulement ont doublé en transformant leurs étamines en pétales, mais qui, en outre, developpant leur axe floral d'une manière tout à fait anormale, ont produit sur celui-ci de nombreuses fleurs qu'on

a produit la fleur présentée à la Société, par l'effet d'un balancement entre l'énergie végétative et le développement floral, n'a produit que cette seule fleur, en restant lui-même fort chétif; d'où il conclut que, dans la culture, on ne doit pas viser à obtenir des fleurs d'un développement excessif, sous peine de n'avoir que des plantes dont la végétation laisse beaucoup à désirer.

M. le Président du Comité de Floriculture est, à cet égard, du même avis que M. Malet (G.).

13° Par M. Launay, horticulteur à Sceaux (Seine), un bouquet d'*Œillets* de semis, pour la présentation duquel il lui est accordé une prime de 3e classe. Dans sa note de présentation M. Launay dit que, grâce à la sélection qu'il applique à ses pieds d'Œillets, le semis des graines qu'il obtient de ces plantes lui donne 50 pour 100 de plantes à fleurs doubles.

14° Par Mlle M. Perrin, des rameaux fleuris de deux *Rosiers* qu'elle a obtenus de semis, et dont l'un est un Rosier thé, tandis que l'autre est un hybride remontant à fleur rouge. L'avis du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière est que ces essais méritent encouragement, et que le Rosier thé particulièrement a une fleur bien faite, très pleine, d'un beau coloris. Il

---

peut dire secondaires; ces fleurs secondaires, doublant à leur tour, ont ajouté une quantité considérable de pétales à ceux qu'avait déjà donnés la fleur primaire ou fleur-mère. Il s'est produit ainsi toute une inflorescence à l'intérieur de la fleur mâle, et, dès lors, ce qui semble n'être qu'une fleur unique est en réalité la réunion d'une fleur double et d'une inflorescence entière développée au centre de cette fleur. Dans les Bégonias de Mlle Perrin les fleurs de cette inflorescence sont sessiles sur l'axe de la fleur-mère anormalement hypertrophié; mais dans le Bégonia Madame Godefroy, la plupart d'entre elles sont munies d'un pédicule dont la longueur peut atteindre 2 centimètres, et leur nombre était d'une vingtaine dans le spécimen que j'ai eu à ma disposition. Cette curieuse organisation est encore remarquable parce que la fleur-mère prolifère ayant tous les caractères de fleur mâle, les fleurs secondaires auxquelles elle a donné naissance par l'effet d'une prolification sont femelles puisque, à leur centre, se trouvent fréquemment des restes de styles avec leur stigmate, que j'ai vus au nombre de trois à cinq dans plusieurs d'entre elles.

(*Note du Secrétaire-Rédacteur.*)

serait bon de multiplier par la greffe cette nouvelle variété et de la soumettre de nouveau au jugement de la Société. Quant au Rosier hybride remontant, le spécimen qui en a été envoyé est arrivé en assez mauvais état pour n'avoir pu être apprécié sûrement ; toutefois, il a paru avoir moins de mérite que l'autre.

15° M. le Président du Comité de Floriculture apprend à la Compagnie que M. Augis fils, horticulteur à Montrouge, avait envoyé une boîte de fleurs de Balsalmine ; mais cet envoi est arrivé quand la séance du Comité était déjà terminée et, par suite, il n'a pu être examiné.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièce de la correspondance manuscrite, l'un de MM. les Secrétaires donne lecture d'une lettre par laquelle M. Renier, rue Monceau, 61, à Paris, Membre de la Société, avertit qu'il « tient à la disposition de ceux de ses collègues qui lui en « feront la demande l'appareil pulvérisateur Poncet-Bernard, « contre le Mildiou, qui vient d'être l'objet de plusieurs diplômes « d'honneur ». Sa proposition est motivée uniquement par le désir d'être utile aux viticulteurs et aux arboriculteurs.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire signale les suivantes : 1° Programme de l'Exposition qui sera tenue les 8, 9 et 10 septembre prochain, à Meaux, par la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux, à l'occasion du cinquantenaire de cette Association ; 2° le fascicule du volume VI, 1888, du Bulletin de la Société Brotérienne, publié à Coïmbre (Portugal), par le professeur J.-A. Henriques (*Boletim da Sociedade Broteriana;* Coïmbre, in-8).

M. Leroy, d'Angers, met sous les yeux de la Compagnie des feuilles de Vigne atteintes d'une altération qui, dit-il, s'est montrée dans tous les vignobles de l'Anjou, et qui consiste en une large bordure brune à laquelle se joint un reploiement plus ou moins prononcé du limbe. Il s'est assuré que les racines des Vignes ainsi affectées sont en bon état. Il tiendrait à savoir si c'est là l'effet d'une maladie connue ou nouvelle, et, dans tous les cas, comment on pourrait remédier à ce mal. Les feuilles présentées seront soumises à l'examen du Comité scientifique.

Il est fait dépôt sur le bureau d'une Note sur l'Exposition d'Horticulture de la Société centrale de la Seine-Inférieure, par M. JOLY (Ch.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1888.

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte après deux heures et demie. Le registre de présence a reçu les signatures de cent vingt et un Membres titulaires et de dix-sept Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Lamotte, fabricant de serres, Membre de la Société, rue Lecourbe, à Paris, un pied de *Fraisier* Quatre-saisons obtenu, paraît-il, de semis, dans sa propriété sise à Buc (Seine-et-Oise), par son jardinier, M. Jouatel, qui a joint à cet apport un lot de Fraises de la même variété. Ce pied a été évidemment relevé de la pleine terre pour être apporté. Il est très fort et présente de nombreuses tiges fructifères tellement chargées de fruits qu'une seule en porte jusqu'à une vingtaine. Le Comité de Culture potagère déclare par l'organe de son Président, M. Laizier, que les Fraises produites par cette variété, à en juger par celles qui sont sur le bureau, sont belles et bonnes ; néanmoins, il désire que la plante et son produit lui soient de nouveau présentés ultérieurement. Dès ce moment, il demande qu'une prime de 3e classe soit donnée, à titre d'encouragement, pour la présentation de ce

jour. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

2° Par M. Pommier, jardinier chez M. le docteur Rousseau, à Joinville-le-Pont, un lot de *Courges* dites Courge de Tripoli, ou Coucourzelle de Tripoli, encore très jeunes et telles qu'il faut les cueillir en vue de les préparer pour la table. D'après une note jointe à ce lot, la plante qui donne ce fruit n'est nullement grimpante et a un port très compact. Les tiges en sont grosses et serrées. Les fruits qu'elle produit sont assez longs, d'un jaune pâle et commencent à se montrer dès un mois après le semis. Arrivés à peu près à moitié grosseur, ils sont excellents et peuvent être préparés de diverses manières, au jus, ou frits comme des Pommes de terre, ou farcis et gratinés comme des Aubergines. La culture de la plante est la même que celle des autres variétés de Courges et n'exige aucun soin particulier ; seulement on doit ne semer que des graines de la variété bien pure.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ce Comité regarde la Courge présentée aujourd'hui par M. Pommier comme étant la même que celle qui a été déposée antérieurement sur le bureau par M. Hédiard sous le nom de Courge ou Coucourzelle d'Italie, et dont ce collègue a relevé le mérite et indiqué le mode de préparation comme aliment.

M. Pommier offre à ses collègues des graines de sa Courge de Tripoli.

Par M. Berger (Sylvain), un lot d'un *Pois* à gousse colorée en brun-violacé, dont les premières graines ont été envoyées de Tunisie, par un militaire, à la date de quatre années. D'après M. Berger, ce Pois se développe très rapidement : semé, dans les premiers jours du mois de mai dernier, en même temps que le Pois Fillbasket, il a devancé celui-ci d'environ quinze jours. Les fleurs en sont par moitié blanches et violettes. Le grain en est remarquablement sucré. M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ce n'est pas là une variété nouvelle pour nos jardins, car un Membre de ce Comité l'a cultivée, il y a environ vingt-cinq ans et a reconnu non seulement que la plante en devient très haute, mais encore que la culture en est difficile.

4° Par M. Lepère (Alexis), arboriculteur à Montreuil (Seine), une corbeille de *Pêches* renfermant 6 Alexander, 7 Amsden et 6 Early Beatrice, pour laquelle il lui est accordé une prime de 2e classe, sur la proposition du Comité d'Arboriculture fruitière, qui déclare, par l'organe de son Secrétaire, qu'il voit là les produits d'une bonne culture et un bon choix de variétés précoces. Comme d'habitude, M. Lepère renonce à la récompense dont il a été reconnu digne.

5° Par M. Chevalier fils, arboriculteur à Montreuil (Seine), une corbeille de *Pêches*, dans laquelle se trouvent 15 Alexander, 13 Amsden, 3 Précoce Beatrice, 3 Wilder, 3 Musser et 3 Waterloo, collection intéressante, déclare le Comité d'Arboriculture fruitière, sur la proposition duquel il est décerné une prime de 3e classe à M. Chevalier fils.

6° Par M. Doucet (Charles), arboriculteur à Montreuil (Seine), une corbeille de *Pêches*, au nombre de 13 Amsden et 12 Alexander, toutes reconnues comme d'un bon volume et d'un très beau coloris. Aussi est-il décerné à M. Doucet une prime de 2e classe, pour la présentation qu'il en a faite.

7° Par M. Lardin (Arthur), arboriculteur à Montreuil (Seine), une corbeille de *Pêches*, dans laquelle sont réunies 14 Amsden, 12 Alexander, 6 Cumberland et 2 Rouge de mai. Tous ces fruits sont si remarquables pour la coloration et pour la grosseur que le Comité d'Arboriculture fruitière propose de donner à M. Lardin une prime de 1re classe pour la présentation qu'il en a faite, et, mise aux voix, sa proposition est adoptée par la Compagnie.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière fait observer à ses collègues qu'ils ont aujourd'hui sous les yeux, grâce aux quatre lots dont il vient d'être question, une collection complète des variétés aujourd'hui cultivées de Pêches précoces. Ces variétés sont avantageuses à cultiver à cause du bon prix auquel se vendent leurs fruits, en raison de l'époque peu avancée à laquelle on les récolte ; mais, à part ce mérite, elles ne sont pas des plus recommandables sous les autres rapports : la qualité de leurs fruits est assez médiocre et le plus souvent ils ont la chair adhérente au noyau ; toutefois, il y a chez elles beaucoup d'inégalité à cet égard, à ce point que parfois, sur le même

arbre on récolte des Pêches dont les unes ont la chair adhérente, et dont les autres l'ont détachée du noyau. Parmi elles il en est une inférieure aux autres pour la qualité de son fruit : c'est la Pêche Waterloo ; mais, quant aux autres, on ne saurait dire quelle est la meilleure. Pour toutes, on constate que, depuis leur obtention, les soins de culture et surtout la greffe en ont notablement augmenté le volume.

A ce propos, M. Hardy pose à MM. les cultivateurs de Pêchers la question de savoir à quelles différences ils distinguent les deux variétés Amsden et Alexander. Pour lui, il a eu beau comparer attentivement tant les fruits que les arbres de l'une et de l'autre, il a trouvé dans les deux cas une complète identité, et finalement c'est par les étiquettes qu'on les distingue dans les grandes cultures du Potager de l'État, à Versailles.

Répondant à cette question, M. Lepère dit que les fruits des deux variétés se ressemblent extrêmement; toutefois, un examen très attentif fait généralement reconnaître, au sommet de la Pêche Alexander un petit point que ne présente pas la Pêche Amsden. D'un autre côté, sur les arbres en pépinière, le feuillage de l'Alexander est d'une verdure un peu plus claire que celui de l'Amsden. En somme, il n'y a que de bien faibles raisons pour voir là deux variétés distinctes.

M. Margottin (Charles) dit aussi que les fruits distingués sous les noms de Amsden et Alexander sont entièrement semblables, et que les différences signalées entre les feuillages des deux arbres sont assez légères pour ne pas justifier la distinction en deux variétés.

8° Par M. Margottin (Charles), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), six assiettées de *Pêches* venues en serre et appartenant aux variétés suivantes : Docteur Hogg, Dymond, Belle Mousseuse, Belle Henri Pineau, Grosse Mignonne ordinaire, Madeleine rouge de Courson. Il lui est accordé une prime de 2e classe, en raison de la beauté de ces fruits et aussi à titre d'encouragement à continuer ce mode de culture qui offre un grand intérêt.

M. Margottin (Charles) dit que les Pêches présentées par lui ont été simplement avancées de trois semaines à un mois par la mise en serre des arbres qui les ont produites. Pour que cette

opération fût possible, ces arbres étaient cultivés en pots; or, ce genre de culture a, selon lui, des avantages marqués sur la culture en pleine terre : on peut obtenir par là des fruits plus gros, grâce à l'emploi d'excellents engrais et à des arrosages abondants; les fruits ainsi obtenus sont, en outre, de meilleure qualité et leur chair n'adhère jamais au noyau.

9° Par M. Lapierre, horticulteur à Montrouge (Seine), un panier de *Prunes* de la variété américaine Sugar Loaf (Pain de sucre), qui se recommande surtout par sa précocité et dont le Comité d'Arboriculture fruitière a reconnu que la qualité n'est pas mauvaise.

10° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, 26, à Paris, huit pieds d'*Orchidées* fleuries, dont la présentation lui vaut une prime de 3e classe. Ce sont surtout des *Cypripedium*, savoir : *C. superciliare*, hybride des *C. barbatum* et *superbiens; C. Demdoffianum*, de Java, avec deux *C. Veitchi* destinés à montrer la différence avec la plante javanaise; *C. ciliolare*, des Philippines, importé en 1886; enfin, une plante étiquetée *Cypripedium Roezli*, de la Nouvelle-Grenade, dont la détermination est déclarée inexacte par M. Jolibois. Avec ces plantes se trouvent encore un *Odontoglossum Schlieperianum*, de Costa-Rica et un *Oncidium Lanceanum*, de Surinam.

11° Par M. Pernel, horticulteur, rue du Bac, à la Varenne-Saint-Hilaire, une série de vingt-deux variétés de *Pentstemon* à fleurs érigées, en rameaux fleuris. Sur la proposition du Comité de Floriculture, une prime de 1re classe est décernée pour cette présentation, mais M. Pernel ne reçoit pas cette récompense parce qu'il déclare qu'il a apporté ses plantes en vue du concours permanent ouvert devant la Société, depuis quelques années, en raison du legs Pellier.

Dans sa note de présentation, M. Pernel dit que c'est lui qui a obtenu, à la date d'une douzaine d'années, la race des *Pentstemon* à fleurs érigées, qui sont préférables aux variétés ordinaires dont la fleur penchée est beaucoup moins visible.

12° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, une très nombreuse série de fleurs coupées d'*Œillets* qui occupent deux grandes boîtes. Ces fleurs

appartiennent aux catégories suivantes : Œillets de fantaisie avranchains et des races à fond blanc, à fond ardoisé et à fond jaune; Œillets grenadins doubles; Œillets flamands; enfin, Œillets de fantaisie variés. Une prime de 2e classe étant accordée pour cette présentation, MM. Vilmorin-Andrieux renoncent, selon leur habitude, à la recevoir.

13° Par M. Augis, horticulteur, rue de Fontenay, au Grand-Montrouge (Seine), cinq pieds fleuris de *Balsamines* Camellia hâtives et une boîte de fleurs coupées des mêmes plantes. Ces fleurs sont très doubles, mais M. le Président du Comité de Floriculture fait observer qu'elles rentrent toutes dans trois nuances seulement.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Président annonce que, sur la demande adressée par M. Maurice de Vilmorin, une Commission est chargée d'aller examiner les arbres fruitiers qui se trouvent dans la propriété de cet honorable collègue, aux Barres.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale : 1° le programme de l'Exposition que la Société centrale de Caen et du Calvados doit tenir à Caen, du 18 au 20 août prochain; 2° une brochure intitulée : *Le Jardin des Plantes en* 1636, par M. Ern. Roze (in-8 de 10 pag., avec 1 pl.; extrait du *Journal de Botanique*); 3° Rapport sur un ouvrage de MM. Naudin et Müller, ayant pour titre : *Manuel de l'Acclimateur*, par M. Félix Sahut (broch. in-8 de 15 pag. et 1 pl.; extrait des *Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault*).

M. le Président avertit que la Société pomologique de France ayant demandé que la Société nationale d'Horticulture fût représentée à la prochaine session du Congrès pomologique qui sera tenue à Bordeaux, MM. Jamin, Lapierre et Michelin ont été, comme les années précédentes, désignés en qualité de délégués à cette importante réunion.

M. Jamin (Ferd.) a la parole et donne lecture de la communication suivante : « Le Gouvernement britannique n'exige plus de certificat d'origine pour les expéditions de végétaux vivants

venant de l'étranger. Les horticulteurs français formulent le vœu que, par réciprocité, la formalité du certificat d'origine soit également supprimée pour les végétaux que leur expédie la Grande-Bretagne. Cette suppression ne ferait courir aucun risque à notre pays, attendu que, chez nos voisins d'outre-Manche, la Vigne n'est guère cultivée qu'en serre et qu'elle n'a pas le Phylloxéra.

« Dans l'état actuel des choses, les consuls français dans la Grande-Bretagne prélèvent un droit relativement fort élevé pour la délivrance du certificat d'origine, droit qui souvent dépasse la valeur des envois que nous recevons de ce pays relativement auquel nous sommes en général plutôt vendeurs qu'acheteurs. »

Cette communication est renvoyée par M. le Président au Conseil d'Administration.

M. Boizard a la parole pour signaler un fait qu'il juge intéressant. On sait, dit-il, qu'il existe à Paris des Marronniers remarquables par leur hâtiveté. Tout le monde connaît, sous ce rapport, le Marronnier dit du 20 mars, qui se trouve dans l'un des massifs des Tuileries ; or, il en existe, dans les Champs-Élysées, qui sont encore plus hâtifs que celui-là. Cette année, ces différents arbres se sont comportés inégalement. Parmi les plus hâtifs, un, qui se trouve sur le quai de la Conférence, a perdu ses feuilles encore toutes vertes dès le mois de juin ; un autre, encore plus précoce, qui existe aux Champs-Élysées, non loin du Rond-Point, les a gardées jusqu'à ce moment, mais elles sont devenues très foncées; quant à celui du 20 mars, après s'être feuillé comme d'ordinaire, ainsi que les précédents, il a tout son feuillage ainsi que ses voisins ; ses feuilles sont seulement plus jaunes.

M. Delaville dit que les Marronniers se comportent diversement selon leur situation dans Paris; ceux des boulevards et avenues perdent leurs feuilles de meilleure heure que ceux des jardins et squares où ils font partie de massifs. Il attribue cette différence à une maladie qui atteint les premiers plus que les derniers.

M. Chargueraud obtient la parole et cite des exemples de végétaux regardés comme non rustiques à Paris, qui ont résisté à l'hiver dernier. Tel est le *Pittosporum Tobira* dont il a déjà

parlé antérieurement. Tels ont été encore l'*Aralia Sieboldi* et surtout le *Sterculia platanifolia* qu'on n'aurait pas cru capable de résister à ce point, et qui cependant a simplement perdu son bourgeon terminal pour le remplacer ensuite. Au contraire, un Grenadier a été gelé.

M. Delaville dit que, dans son jardin, il a depuis quinze ans un Grenadier en pleine terre qui supporte bien les froids de nos hivers et que, quant aux *Pittosporum,* ils ont besoin qu'on en protège le pied.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Le Jardin botanique et les Jardins publics de Lisbonne, par M. Nardy;

2° Observations sur la floraison du *Tigridia pavonia* Red., par M. P. Duchartre;

3° Compte rendu de l'Exposition d'Amiens, par M. Bach.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures quarante-cinq minutes.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 12 JUILLET 1888.

MM.

1. Gérand, horticulteur, route de Montrouge, à Malakoff (Seine), présenté par MM. L. Delaville, Thibaut et E. Chouvet.
2. Piret, horticulteur, boulevard de Sannois, à Argenteuil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Dybowski et E. Bergman.
3. Rousseau (Edme-Victor), employé à la préfecture de la Seine, quai de Béthune, 30, à Paris, présenté par MM. Hummel et Th. Villard.
4. Tétard, horticulteur, à Groslay (Seine-et-Oise), présenté par MM. L. Delaville, Ch. Baltet et E. Delamarre.
5. Traynel (de), à Fontaine, près Sens (Yonne), présenté par Mme Gibez et M. A. Bleu.

DAMES PATRONNESSES.

Mmes

1. Hébert, quai du Louvre, 30, à Paris, présentée par MM. Huard et L. Delaville.
2. Lemaire (Madeleine), rue de Monceau, 31, à Paris, présentée par MM. Th. Villard et A. Bleu.
3. Le Molt, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), et rue Jacob, 33, à Paris, présentée par MM. Jolibois et Hardy.
4. Masson (G.), boulevard Saint-Germain, 120, à Paris, présentée par MM. Th. Villard et A. Bleu.
5. Pétrus (Martin), propriétaire, rue de la Ferme-Saint-James, 2, à Neuilly, et boulevard Haussmann, 79, à Paris, présentée par Mme A. Bertin et M. A. Bleu.
6. Rothschild (la baronne Adolphe de), rue de Monceau, 43, à Paris, présentée par MM. E. Bergman et F. Bergman.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1888.

MM.

1. Berneront (Charles-Jean), propriétaire, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), présenté par MM. A. Michaux et F. Jamin.
2. Bernier, conducteur de travaux, paysagiste, avenue des Acacias, 17, à Paris, présenté par MM. Deny et Marcel.
3. Drouard (J.), fabricant, rue Oberkampf, 125, et cité Griset, 12, à Paris, présenté par MM. Jolibois et E. Delamarre.
4. Vaughan (J.-C.), W. Washington Street, 146, à Chicago (États-Unis d'Amérique), présenté par MM. André Leroy et Alfred Bleu.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur l'Exposition d'Horticulture et sur le Jardin des Plantes de Rouen (1),

par M. Ch. Joly.

La Société de Rouen a tenu cette année, du 16 au 21 mai, son Exposition de printemps, comme d'habitude, dans le jardin de

(1) Déposée le 12 juillet 1888.

l'Hôtel de ville, qui, par ses abords et sa position centrale, se prête admirablement aux fêtes florales.

Est-ce en raison du retard de la végétation, ou pour d'autres causes que je ne dois point savoir, l'Exposition de cette année n'était pas au niveau des précédentes : il n'y avait dans la Floriculture que seize exposants. En dehors de deux d'entre eux qui ont fait des apports considérables, il n'y avait rien qui pût attirer le public et récompenser les organisateurs de leur dévouement.

Le Jury floral, pris en dehors du département, se composait de MM. de Formigny de la Londe, de Caen; de Montgascon, d'Yvetot; Lontieul, de Bayeux; de France, d'Alençon; Delavier, de Beauvais; C. Lesueur, de Rouen; et Ch. Joly, de Paris, Président.

Le Jury industriel était pris dans le sein de la Société.

Disons de suite que la perle de l'Exposition était l'apport fait par M. de Germiny, représenté par son jardinier-chef, M. Vincent, qui a montré dans la disposition de ses plantes un goût et une activité remarquables. Rendre hommage ici à un Mécène horticole comme M. de Germiny est inutile. J'ai donné dans le *Journal* de la Société, en novembre 1883, la description et le plan des serres de Gouville. M. de Germiny est un des hommes rares qui encouragent l'Horticulture par une libéralité exceptionnelle; en outre, il sait lui-même beaucoup; c'est un amateur éclairé dans toute l'acception du mot, un homme qui ne se contente pas d'avoir des serres garnies des plus belles plantes qu'il peut trouver, mais qui les connaît, les cultive « con amore » et qui accorde ensuite libéralement l'entrée de sa propriété aux amateurs attirés de tous côtés par la réputation de ses collections. Il est regrettable que cette dernière mesure ne soit pas prise par tous les châtelains, au moins pour quelques heures, à certains jours de la semaine : ils s'attireraient ainsi des titres à la reconnaissance publique.

Cette année, M. de Germiny avait exposé, en fait d'Orchidées, des merveilles, même pour qui a vu celles de Gand ; il avait cent quarante-deux plantes, parmi lesquelles je citerai particulièrement : *Odontoglossum Andersoni cirrhosum*, avec deux

hampes et quatre-vingts fleurs ; un *Pescatorei*, avec quatre hampes et cent cinquante fleurs, un *niveum majus;* un *Cymbidium Lowi*, à quatre hampes et quarante fleurs ; l'*Oncidium Kienastianum ;* plusieurs *Cypripedium* et *Dendrobium* très rares, etc. Mais ce qui m'a frappé surtout, c'est un lot de Calcéolaires obtenues de semis par M. Vincent et dépassant certainement ce qu'on avait vu jusqu'ici comme ampleur de feuillage, vivacité et nouveauté des coloris et vigueur de la plante. A M. de Germiny est échu naturellement le diplôme d'honneur.

M. Vincent a reçu des médailles d'or.

Après l'apport de M. de Germiny, qui, disposant de moyens exceptionnels, ne peut se comparer aux horticulteurs-marchands, je dois citer les lots de M. Ch. Wood, de Rouen, horticulteur de premier mérite, qui avait apporté de magnifiques *Pelargonium* et un lot de « Miscellaneous Plants » tout à fait remarquables de culture. Il a été récompensé par une médaille de vermeil et une médaille d'or.

A citer encore un lot de Bégonias de M. L'Hopital, un lot de Calcéolaires de M. Marie, un lot de légumes de M. Cande et un lot de fruits de M. Arsène Sannier.

Parmi les apports les plus intéressants de l'Exposition se trouvait celui de M. Paul Noël, chef du Laboratoire d'Entomologie agricole de Rouen ; il avait un lot de deux mille Papillons, qui lui a valu la grande médaille d'argent de la Société des Agriculteurs de France. On sait que depuis longtemps l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie possèdent des laboratoires d'Entomologie auxquels chaque souscripteur peut envoyer les parasites dont il veut connaître la nature et arrêter les ravages. Il lui est répondu en lui donnant tous les renseignements que la science actuelle possède et en indiquant les remèdes les plus usités. C'est par centaines de millions que l'on compte les pertes de récoltes causées par les parasites animaux et végétaux ; aussi, aux États-Unis, où les cultures varient beaucoup avec les latitudes, il y a dans chaque État un entomologiste spécial qui correspond avec le Bureau central de Washington, et ce dernier publie et résume chaque année les travaux et les découvertes qui méritent d'être répandus. Le Directeur de l'Agriculture,

M. Norman J. Colman, fait en outre imprimer et répandre par milliers d'exemplaires des notices courtes et précises, rédigées par la section de Pathologie végétale et indiquant tous les instruments et les insecticides dont la science et la pratique ont prouvé l'efficacité ; on ne saurait trop, chez nous, imiter ces exemples.

J'ai profité de mon séjour à Rouen pour constater les progrès que l'habile Directeur du Jardin des Plantes, M. Varenne, avait réalisés dans son service. Le jardin, qui a maintenant une superficie de 10 hectares, a été complètement transformé; la nouvelle École d'Arboriculture et l'installation des nouvelles serres font le plus grand honneur à M. Varenne. Je faisais partie d'une Commission chargée de visiter l'École de Rouen, il y a quelques années, et j'ai pu comparer l'état du Jardin des Plantes qui aujourd'hui, grâce à la libéralité du Conseil municipal, forme un ensemble digne de la capitale de la Normandie. Les serres récemment construites m'ont paru résumer tous les services d'une manière intelligente et bien en harmonie avec les besoins actuels. J'ai pensé qu'il serait intéressant d'en indiquer le plan et la vue générale que je joins à cette note (figures 1 et 2).

Comme c'est l'habitude, le Conseil municipal avait d'abord fait dresser le plan général des nouvelles serres par l'architecte de la ville qui, obéissant à l'usage, avait fait de l'art et de la décoration ; prix : 144,173 fr. 46.

Le Conseil municipal, bien avisé, fit modifier les plans par des praticiens et par M. Varenne, puis les soumit à des constructeurs spéciaux. M. Bergerot, de Paris, fut déclaré adjudicataire avec un tiers de diminution sur les prix des premiers devis. J'insiste à dessein sur ces détails et sur les prix des grandes serres de Copenhague, de Glascow ou de Glasnevin, dont j'ai indiqué la dépense, pour les comparer avec la nouvelle serre du Muséum de Paris.

Comme on le verra par les figures 1 et 2, les sept serres hollandaises de Rouen ont 20 mètres de profondeur chacune sur une hauteur variant de $2^m,75$ à $5^m,75$ d'élévation sous faîtage ; elles viennent s'adosser à une galerie de $1^m,75$ de large et de 53 mètres de long ; cette galerie de service est

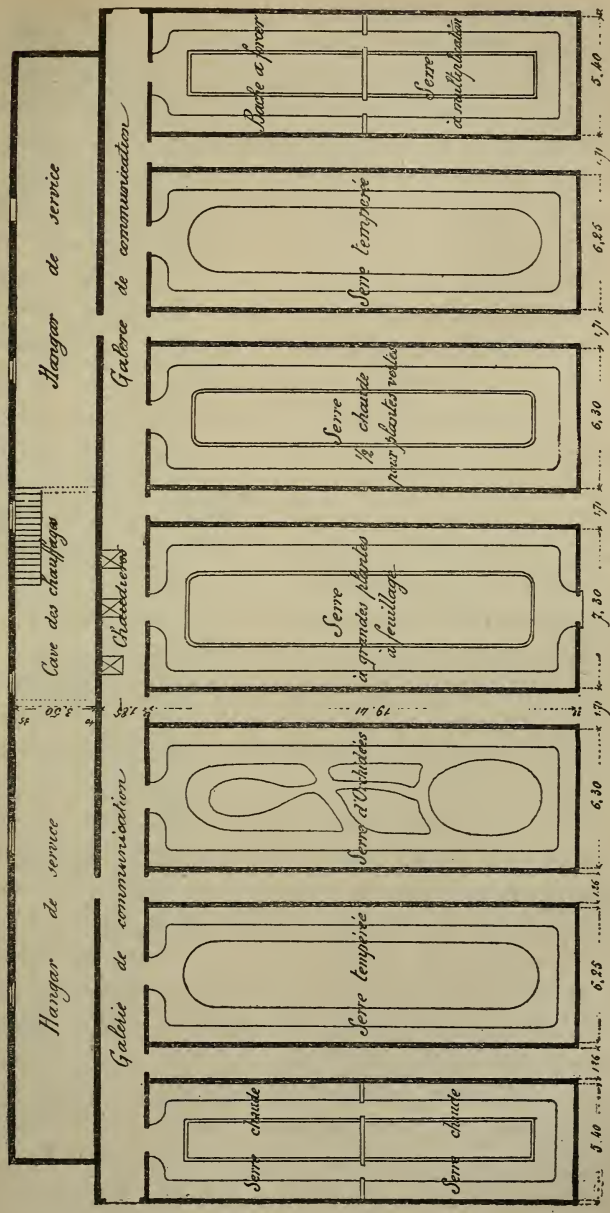

Fig. 1. — Plan des nouvelles serres du Jardin des Plantes de Rouen.

elle-même ornée de plantes diverses et communique avec un vaste hangar couvert qui sert aux rempotages, aux dépôts de terres, poteries, charbon et matériel de jardin. Les praticiens, par la seule inspection des plans, verront de suite que les serres de Rouen réunissent, avec une dépense minime, tous les progrès modernes.

M. le Dr E. Blanche fait là des cours de Botanique, et M. Th. Lucet, un cours d'Arboriculture.

Puisque nous sommes à Rouen, mentionnons ici le don fait au département et à la Société par M. E. Dupré, Vice-Président, d'une ferme de dix hectares située à Quincampoix, près de la station de Morgny (ligne du Nord), afin d'y établir un verger-école pour les fruits de pressoir. Cette école a pour but, non pas de faire concurrence aux pépiniéristes, mais de donner aux propriétaires et aux cultivateurs des greffes capables de produire des fruits de premier choix. La Société de Rouen y a déjà fait planter un grand nombre de sujets des meilleures variétés, et, sous l'impulsion de son digne Président, M. A. Héron, elle distribue annuellement des greffes en quantité considérable dans tous les départements qui en font la demande ; on ne saurait trop applaudir à des études et à des travaux si intelligents.

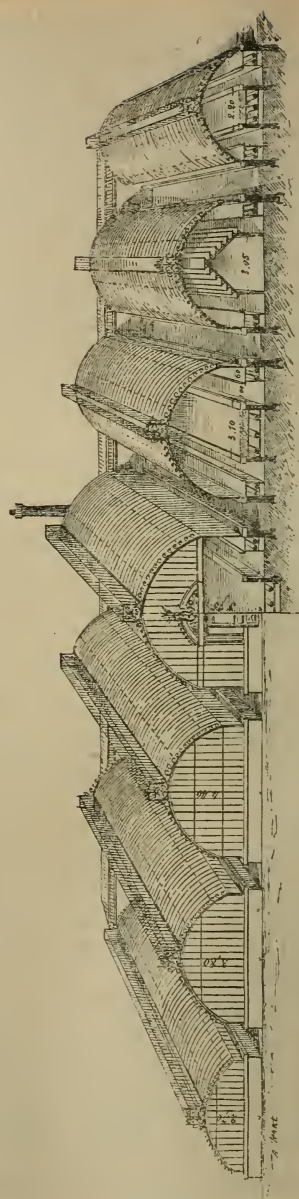

Fig. 2. — Vue des nouvelles serres du Jardin des Plantes de Rouen.

J'ai dit qu'à Rouen M. Lucet faisait un cours d'Arboriculture en continuation de ceux qu'y avaient faits MM. J. Girardin, M. A. du Breuil et M. Beaucantin. M. Lucet fait, en outre, des conférences dans les communes du département, comme le font MM. Bazin, Delaville et Lambin, dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. Là, l'Horticulture a trouvé des maîtres dévoués qui, depuis plus de trente années, vont porter partout la lumière et se multiplient dans tous les cantons du département avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. Aussi l'Horticulture est-elle très avancée dans cette région de la France.

On sait que c'est en Belgique que l'enseignement horticole a pris essor en 1849, à Vilvorde, puis à Gand, et que, depuis ce moment, d'autres écoles, des cours dans les écoles normales, des journaux d'Horticulture nombreux, la création d'une décoration agricole et des conférences publiques et gratuites ont développé le goût de l'Horticulture dans les communes les plus modestes. C'est à notre compatriote, M. P. Joigneaux, que revient l'honneur d'avoir organisé les premières conférences, en 1859. Elles ont été continuées depuis ce moment dans toutes les villes de la Belgique, où elles ont partout le plus grand succès.

En France, M. Bazin a commencé, en 1862, à Liancourt, des conférences suivies par les instituteurs et leurs élèves ; leur succès a engagé la Société d'Horticulture de Clermont à créer des sections cantonales où M. Bazin a continué à professer depuis cette époque, et cela en outre des cours qu'il fait au collège de Clermont, à l'école communale et dans différents pensionnats.

De son côté, M. A. Delaville aîné professe à Beauvais, depuis près de trente ans et s'applique surtout à répandre les saines notions relatives à la plantation, à la récolte des fruits à cidre qui intéressent particulièrement le département ; son enseignement embrasse l'école normale, le collège de Beauvais et les cours du jardin d'expériences, en outre de nombreuses conférences dans tous les chefs-lieux de canton.

Enfin, M. Lambin qui, aidé, à Soissons, par un éminent

Président, M. Salleron, a vu le nombre des membres de la Société locale s'élever à quinze cents, M. Lambin, dis-je, a un jardin-école où il a réuni tout ce qui peut contribuer à répandre la lumière sur toutes les branches de l'Horticulture, comme MM. Bazin et Delaville ; ses cours ont lieu dans toutes les pensions, séminaires et écoles normales du département ; ils sont suivis par des milliers d'auditeurs.

Signaler le dévouement et les services des professeurs que je viens de nommer, c'est faire œuvre de justice : de tels hommes honorent un pays, et si jamais le titre d'hommes utiles a été mérité, c'est bien à eux qu'il doit s'appliquer.

De tous côtés aujourd'hui la question du cidre prend une importance considérable ; partout on s'attache non seulement à étudier la plantation, le choix et la culture des meilleures variétés de Pommiers, mais on comprend mieux aussi l'importance du mode de récolte, puis de la fermentation, de la fabrication et de la conservation du cidre, dont la production moyenne a été de 15 millions d'hectolitres pendant les dix dernières années, tandis qu'en 1886 et 1887, la récolte de nos vins était tombée à 25 millions d'hectolitres. Quelle différence avec la production viticole en Californie, où de 4 millions de gallons en 1876, elle s'était élevée à 18 millions en 1886 ! Sans doute, il n'y a pas là de concurrence immédiate pour nous, mais ce sera un débouché de moins pour nos vins ordinaires. Puisque je suis sur ce sujet, j'extrairai du Rapport annuel de M. Arpad-Haraszthy, Président de la Commission viticole de l'État, les détails suivants :

Il y a en ce moment, en Californie, 150,000 acres plantés en Vignes, ce qui, à 300 dollars l'acre, fait une valeur de 225 millions de francs. Il faut y ajouter 100 millions au moins pour les chais, pressoirs, distilleries et appareils de tous genres nécessaires à la production des vins et eaux-de-vie. Dans trois ans, la production des Vignes nouvellement plantées sera doublée et surtout de qualité meilleure, car partout on construit des caves appropriées au climat ; on développe la fabrication de l'eau-de-vie, l'étude des moûts et la dessiccation des raisins, pour remplacer ceux de l'Espagne. Le Raisin de la Mission, qui

donnait des vins de mauvaise qualité, est remplacé par des variétés choisies, mieux appropriées au sol et étudiées avec soin dans les stations agricoles comme celle de Berkeley. Beaucoup de vignerons européens apportent là le résultat de leur expérience et montrent une fois de plus que, parmi tous les arts et toutes les industries, c'est encore la culture du sol qui fait la véritable richesse et la force d'une nation.

Quelques observations sur la floraison du *Tigridia pavonia* Red. (1),

par M. P. Duchartre.

Le *Tigridia pavonia* Red. est aussi remarquable pour la rare beauté de sa fleur que pour la rapidité avec laquelle cette fleur se flétrit. En général, l'épanouissement d'une fleur qui a commencé de s'ouvrir entre cinq et six heures du matin n'est complet que vers dix heures, dans la matinée, et déjà, entre deux et trois heures, dans l'après-midi de la même journée, elle commence à redresser les pièces de son périanthe, à resserrer sa cavité, en un mot, à altérer l'état parfait sous lequel on l'avait admirée pendant quatre ou cinq heures. Son altération devient dès lors tellement rapide que, dès cinq heures de l'après-midi, elle est déjà complètement flétrie et que les limbes de ses sépales, flasques et irrégulièrement chiffonnés, retombent les uns sur les autres. Moins de douze heures suffisent donc pour l'amener du début de son épanouissement à la fin de sa brillante, mais trop courte existence.

Une autre particularité m'avait frappé dans cette plante : c'est que son bouton de fleur, à partir du moment où il a montré sa sommité à l'orifice de l'enveloppe tubuleuse que formaient autour de lui les deux longues pièces ou valves demi cylindriques d'une spathe, s'élève et s'étend avec une remarquable

(1) Déposé le 26 juillet 1888.

rapidité au delà de cette enveloppe. Deux exemples donneront une idée de cette vitesse de croissance en longueur. Le 13 août 1887, à onze heures du matin, deux boutons de fleur portés sur deux pieds différents montraient leur sommet à 2 millimètres seulement au delà de l'extrémité de la spathe qui embrassait et cachait chacun d'eux. Six heures plus tard, à cinq heures de l'après-midi, ce même sommet dépassait la spathe de $0^m,050$ pour une plante, de $0^m,046$ pour l'autre. L'allongement avait donc été, en six heures, de 48 millimètres pour l'un des boutons, de 44 millimètres pour l'autre, et, par conséquent, en moyenne de 8 millimètres par heure pour le premier, de 7 millim. 1/3 pour le second. Pendant ce temps, la température à l'ombre (1) s'était élevée de 22° C. à 23° 5, en passant par un maximum de 24° 6, à trois heures.

Mais cet exhaussement rapide du bouton de fleur dans le *Tigridia pavonia* n'est pas un résultat simple; il est la somme de plusieurs allongements partiels qui peuvent bien être inégaux. En effet, le bouton est porté sur un pédoncule, et lui-même comprend deux parties bien distinctes, l'ovaire infère et l'enveloppe proprement dite de la fleur ou le périanthe, qui peuvent bien se comporter de manières dissemblables sous le rapport de leur croissance en longueur. Il m'a semblé qu'il pouvait y avoir intérêt à déterminer la part de chacune de ces parties dans le résultat total, et, dans ce but, au milieu du mois d'août 1887, ayant dans mon jardin plusieurs pieds de *Tigridia* près d'ouvrir leurs fleurs, qui tous végétaient bien en pots, j'ai mesuré avec soin l'allongement de leurs boutons, toutes les heures, depuis six heures du matin jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Cette note a pour objet principal de donner le tableau de ces mesures et d'en déduire les conséquences. Je joindrai à cette série de données l'exposé de quelques observations sur d'autres points relatifs à l'histoire de la fleur de cette belle et curieuse Iridée.

I. *Croissance de la fleur du* Tigridia pavonia Red. — L'allongement ne devenant remarquablement rapide qu'à l'approche à

(1) Les deux plantes se trouvaient à l'ombre, sous un berceau de Vigne.

peu près immédiate de la floraison, j'ai pensé qu'il suffisait de suivre la croissance de chaque bouton pendant les deux jours qui précèdent son épanouissement ; et, en effet, l'observation m'a prouvé que le plus grand effort de la plante s'accomplit pendant la dernière de ces deux journées, et que l'allongement total pendant la première est au plus le huitième de ce qu'il sera pendant la seconde.

Pour prendre les mesures pendant les deux jours antérieurs à l'ouverture de la fleur, une difficulté se présentait. Le bouton de fleur reste caché entre les deux valves de la spathe jusque dans la matinée du jour qui précède son épanouissement, celui-ci devant commencer de bonne heure. Même après que ce bouton a commencé de dépasser son enveloppe, il en reste encore hors de vue une portion de moins en moins longue, il est vrai, ainsi que son pédoncule. Pour mettre le tout à la portée du regard, on pourrait supprimer la spathe dès le début des observations ; mais craignant que la suppression totale de cet abri n'influât d'une manière plus ou moins fâcheuse sur la marche du développement, je n'ai enlevé que l'une des deux valves, cette suppression mettant suffisamment les objets en évidence. En outre, par une comparaison attentive avec des sujets sur lesquels je n'avais rien supprimé, je me suis assuré que la suppression que j'effectuais n'altérait point la marche normale de la croissance. J'ai pu ainsi obtenir sans difficulté plusieurs séries de mesures; mais je me bornerai à donner ici le tableau d'une seule, toutes ayant été assez concordantes entre elles pour qu'il n'y eût aucun avantage à en reproduire plusieurs. Dans ce tableau, j'indiquerai, pour chaque heure de la journée, la longueur en millimètres : 1° du pédoncule, 2° de l'ovaire, 3° du périanthe tout entier, 4° de sa portion inférieure qui, dans la fleur épanouie, forme une coupe largement ouverte et limitée par une zone de couleur jaune qui tranche sur la coloration générale du périanthe et qui est bien visible par l'extérieur. J'y joindrai les degrés de température à l'ombre donnés par un bon thermomètre Baudin et l'état du temps.

DATES	HEURES.	Longueur du PÉDONCULE	Longueur de L'OVAIRE	Longueur du PÉRIANTHE entier	Longueur DE LA COUPE future	TEMPÉRATURE à l'ombre	ÉTAT DU TEMPS
	Heures.	Millim.	Millim.	Millim.	Millim.		
14 août 1887	6 mat.	25	10	50	17	13°0	Ciel pur; zéphyr frais.
	7	25	10	51	17	14°1	— —
	8	26	10	51	17	15°8	— —
	9	26	10	51	17	17°9	— —
	10	26	10	51	17	19°6	— —
	11	26	10	52	18	20°7	— —
	12	26	10	52	18	21°3	Ciel voilé par intervalles.
	1 soir.	26	10	52	18	21°2	— —
	2	26,5	10	52,5	18	20°9	Ciel voilé le plus souvent.
	3	26,5	10	52,5	18	23°3	Ciel plus pur.
	4	26,5	10	53	18,5	21°6	Soleil souvent voilé.
	5	27	10	53	18,5	21°2	— —
	6	27	10	54	19	19°3	Soleil définitivement caché par le coteau qui domine à l'ouest. Calme.
	7	28	10	55	20	18°	Calme.
	8	28,5	10	56	20	16°6	—
	9	30	10	56	20	14°	—
15 août 1887	6 mat.	35	10	62	23	12°	Soleil avec nuages épars; calme.
	7	36	10	63	23	13°7	— —
	8	37	10	64	23	16°	Soleil un peu voilé.
	9	39	10	65	24	18°3	— —
	10	41	10	66	25	20°0	Soleil voilé par moments.
	11	43	10	68	26	22°	Soleil pur.
	12	47	10	70	26,5	22°2	Soleil voilé.
	1 soir.	51	10	72,5	27	22°3	—
	2	56	10,5	74	28	24°4	Soleil pur.
	3	61	11	77	30	24°4	Le ciel se couvre peu après 3 heures.
	4	65	11	79	30	23°3	Ciel couvert.
	5	68	11	82	31,5	22°2	—
	6	71	11	83	32,5	21°3	—
	7	74	11	84	33	20°2	—
	8	75	12	85	33	19°4	Calme comme précédemment.
	9	76	12	88	33	18°3	— —
	10	77	12	90	33	17°5	— —
16 août 1887	6 mat. (1)	79	12	93	33	14°7	Pluie légère.

(1) Le périanthe est entrebâillé dans le haut, son ouverture ayant déjà 4-5 centimètres de largeur. L'épanouissement de la fleur était complet à 10 heures.

Les chiffres consignés dans ce tableau démontrent les faits suivants :

1° Le développement a été très inégal pendant les deux journées qui ont procédé l'épanouissement de la fleur : faible pendant la première, il est devenu considérable pendant la seconde, mais dans des proportions différentes pour la fleur et pour son support; en effet, tandis que la croissance de la fleur tout entière a été près de cinq fois plus forte, la veille de l'épanouissement, qu'elle ne l'avait été l'avant-veille (28 millimètres au lieu de 6 millimètres), celle du pédoncule a été au moins huit fois plus grande la veille que l'avant-veille (44 millimètres au lieu de 5 millimètres). Il résulte de là que la saillie rapidement croissante du bouton de fleur du *Tigridia* hors de la spathe, lorsqu'il est tout près de s'ouvrir, est due, pour un peu plus que le tiers, à l'allongement du bouton lui-même, et, pour près des deux tiers, à celui de son support ou pédoncule.

2° Ces proportions ont été renversées pendant la nuit à l'issue de laquelle a commencé l'épanouissement; mais, pendant cette nuit, l'allongement a été très faible de part et d'autre.

3° Si l'on cherche le rapport de cette croissance avec la température, on constate qu'il a été nul pendant la première journée des observations, mais qu'il semble avoir été très marqué pendant la seconde journée. En effet, le 14 août, le maximum de température, qui a eu lieu à trois heures de l'après-midi, n'a nullement influé sur la marche lente et à fort peu près uniforme de l'accroissement, pas plus dans le pédoncule que dans la fleur; au contraire, le lendemain 15 août, le maximum de la température ayant eu lieu de deux à trois heures après-midi, c'est vers la même portion de la journée que le développement, tant du pédoncule que du périanthe, a été le plus considérable; c'est, en effet, de une heure à deux heures et de deux à trois heures que l'allongement horaire du pédoncule a été le plus fort et a atteint 5 millimètres, pour décroître aussitôt après ; pour le périanthe, considéré dans son ensemble, la relation a été moins complète : son plus grand allongement horaire ayant été de 3 millimètres, ce chiffre maximum s'est reproduit deux fois, de deux à trois heures et de quatre à cinq heures, avec un léger affaiblissement

pendant l'heure intermédiaire. Il y a toutefois cette circonstance difficilement explicable que le même allongement maximum s'est montré encore beaucoup plus tard, à la nuit, entre huit et neuf heures, quand la température avait déjà baissé de 5 degrés.

4° L'ovaire infère du *Tigridia* n'a eu qu'un très faible accroissement en longueur pendant les deux journées d'observation. Long d'abord de 10 millimètres, il a conservé invariablement cette longueur jusqu'au milieu de la seconde journée; à partir de ce moment, il n'a gagné que 2 millimètres, c'est-à-dire un cinquième seulement de sa première hauteur. Ce fait paraîtra certainement un peu étrange si l'on songe que, d'après les idées qui règnent aujourd'hui dans la science, sans contestation bien sérieuse, un ovaire infère n'est pas autre chose que la partie supérieure d'un pédoncule ou rameau floral qui s'est creusée en cupule réceptaculaire, de manière à pouvoir contenir les éléments propres de l'ovaire, c'est-à-dire les feuilles carpellaires avec les ovules. Il y a donc chez le *Tigridia* cette particularité remarquable que l'allongement a été presque nul dans la portion du rameau floral entrant dans la constitution de l'ovaire infère, tandis que, dans la portion du même rameau qui était restée à l'état de pédoncule, il a été assez considérable pour en tripler la longueur première (de 25 millimètres à 79 millimètres).

5° La marche de l'accroissement en longueur dans la fleur du *Tigridia pavonia* Red. est conforme à la loi générale qui préside au développement des organes des plantes. « Toutes les parties « d'une plante, dit M. J. Sachs (1)... croissent d'abord lentement, « s'allongent ensuite avec une rapidité croissante, atteignent un « maximum de rapidité de croissance et ne s'allongent ensuite « que de plus en plus lentement, jusqu'à ce qu'enfin leur accrois- « sement cesse tout à fait. » Cette succession d'une rapidité de développement d'abord de plus en plus grande jusqu'à ce qu'elle ait atteint son maximum, puis constamment décroissante jusqu'à l'arrêt complet, constitue ce que le même physiologiste a nommé

(1) Sachs (Julius), *Vorlesungen über Pflanzen-Physiologie*, 2e édit., 1887, p. 551.

la *grande période d'accroissement*. La fleur du *Tigridia* a sa grande période d'accroissement, avec cette particularité que son maximum de rapidité est plus grand et plus rapproché du moment de l'arrêt qu'il ne l'est dans la généralité des organes végétaux.

La fleur du *Tigridia pavonia* est intéressante à observer de près non seulement au point de vue de son développement, mais encore sous d'autres rapports relativement auxquels je crois devoir consigner dans cette note quelques-uns des détails que j'ai relevés.

II. *Mouvements des branches stylaires*. — Le style de cette belle Iridée est divisé, dans sa partie supérieure, en trois branches qui sont elles-mêmes bifides, c'est-à-dire assez profondément fendues en deux.

Quand la fleur commence à s'ouvrir de bon matin, ces branches stylaires sont dressées, rapprochées en un faisceau dont l'extrémité stigmatique arrive au niveau du sommet des sépales. Cette même extrémité dépasse alors de 3 ou 4 millimètres le bout des trois étamines monadelphes dont les anthères extrorses sont également dressées.

Jusqu'au moment où la fleur est entièrement épanouie, c'est-à-dire jusque vers dix heures, dans la même matinée, la situation réciproque des deux organes ne se modifie pas sensiblement; mais alors ou à fort peu près, les anthères ouvrent chacune de leurs deux loges par une fente longitudinale qui s'étend rapidement de bas en haut, et bientôt on voit toute la face intérieure de leurs parois, qui est devenue extérieure par le fait de la déhiscence, couverte de pollen libre. C'est alors aussi que les branches stylaires commencent à s'écarter l'une de l'autre et à se rabattre en s'arquant, de manière à frotter, dans ce mouvement, contre les anthères et à se charger ainsi de pollen, surtout à leur extrémité stigmatique. Cet effet est encore facilité, parce que les deux divisions de chaque branche s'écartent quelque peu l'une de l'autre, et j'en ai même vu, dans plus d'un cas, se placer l'une à droite, l'autre à gauche de la même anthère, de manière à l'embrasser en quelque sorte. La pollinisation se fait ainsi sans difficulté, et sur les fleurs assez nombreuses que j'ai observées,

je n'ai jamais remarqué qu'un insecte vînt y concourir. Quand la fleur se met à relever et à rapprocher les pièces de son périanthe commençant ainsi à se flétrir, les branches stylaires se relèvent, se redressent, se rapprochent et reprennent la position qu'elles avaient pendant que s'opérait l'épanouissement. La fécondation, chez le *Tigridia*, est, comme on le voit, directe et légitime.

III. *Histoire de la fleur du* Tigridia pavonia Red. — Toutes les fleurs de cette plante que j'ai observées au mois d'août 1887 ont commencé d'entr'ouvrir leur périanthe en écartant l'une de l'autre les extrémités de leurs trois sépales, entre cinq et six heures du matin. Les pièces de ce périanthe s'étalant de plus en plus, l'épanouissement de la fleur a été complet le plus souvent vers dix heures, parfois même assez longtemps auparavant; ainsi quelques-unes étaient déjà bien épanouies vers huit heures, de telle sorte que moins de trois heures avaient suffi pour les amener à compléter leur ouverture.

Quand elle est bien épanouie, la fleur du *Tigridia pavonia* présente une grande inégalité entre ses trois sépales et ses trois pétales. Les sépales, qui peuvent sembler au premier coup d'œil former toute la fleur, sont égaux entre eux et offrent chacun une portion inférieure large, arquée, concave, qu'on peut regarder comme onguiculaire ou correspondant à un onglet, et une portion supérieure ou limbaire, largement ovale, échancrée au sommet avec un petit prolongement triangulaire dans l'échancrure. Les trois portions onguiculaires réunies forment une coupe assez largement évasée pour mesurer 45 à 50 millimètres de diamètre à l'ouverture, sur environ 10 millimètres seulement de profondeur; elles sont assez larges pour ne laisser entre leurs bords voisins, dans toute l'étendue de la coupe, que trois fentes étroites que ferment les pétales en s'appliquant contre les sépales. Dans une fleur prise pour exemple, cette portion inférieure des sépales avait 45 millimètres de longueur sur tout autant de largeur maximum, tandis que la portion supérieure ou limbaire était longue de 50 millimètres sur 43 millimètres dans sa plus grande largeur. Ce même limbe est plan ou peu concave, d'ordinaire étalé horizontalement, assez souvent aussi plus ou moins retombant. Les trois pétales sont beaucoup plus

petits que les sépales; ainsi, dans la fleur prise ici pour exemple, ils n'avaient que 45 millimètres de longueur totale sur 16 millimètres dans leur plus grande largeur. Un rétrécissement médian divise chacun d'eux en deux portions à peu près également larges, une inférieure et pouvant être regardée comme onguiculaire, dont les bords se touchent ou même se recouvrent, et une supérieure ou limbaire, ovale, aiguë, qui rejette son sommet en dehors, dans l'intervalle des sépales. Ces pétales s'appliquent contre la face interne des sépales, complétant ainsi la fermeture de la coupe dont ils bouchent les trois fentes qui restaient entre les bords des trois pièces externes.

Ce sont essentiellement les trois sépales du calice qui font la beauté de la fleur du *Tigridia pavonia* Red. Leur limbe est uniformément coloré en un beau rouge-carmin très légèrement violacé, sur lequel se dessine seulement, dans son tiers inférieur, une étroite bande médiane jaune, longitudinale et lancéolée. Quant à leur portion inférieure qui forme la coupe, le fond en est jaune-orangé, presque entièrement couvert par de grandes macules d'un rouge-carmin intense. A la réunion de ces deux parties règne une bande horizontale, large de 7 ou 8 millimètres, jaune-orangé, sur laquelle il n'existe qu'un petit nombre de macules rouge-carmin, et qui, terminée par une ligne nette à la base du limbe, c'est-à-dire à son bord supérieur, se continue inférieurement avec le fond jaune-orangé de la coupe. C'est le bord supérieur de cette bande circulaire, visible à l'extérieur de la fleur encore fermée que, dans mes mesures, j'ai pris comme indiquant la limite supérieure de la coupe du périanthe. Quant aux trois pétales, leur fond est jaune, plus pâle dans la portion inférieure à leur rétrécissement ou onguiculaire, plus orangé sur le limbe, sur lequel de grandes macules rouge-carmin le cachent presque entièrement dans le bas, mais deviennent moins nombreuses dans le haut.

La fermeture d'une fleur qui va se flétrir se fait avec une très grande rapidité et presque à vue d'œil. En voici un exemple exactement analogue à tous ceux que j'ai observés. Le 13 août 1887, à deux heures après midi, la fleur prise ici pour exemple était complètement épanouie et encore dans toute sa fraîcheur

le limbe de ses sépales était non seulement étalé, mais même un peu déjeté vers le bas. Déjà à trois heures, ces mêmes sépales s'étaient assez relevés pour que leur plan fût oblique à l'horizon d'environ 25 degrés ; en même temps, l'orifice de la coupe s'était visiblement resserré ; le limbe des trois petits pétales avait rejeté ses deux côtés en dehors et avait réfléchi son sommet. A 3 h. 20, le plan des sépales était oblique à l'horizon de 45 degrés ou même davantage, et, à 3 h. 45, il s'était redressé verticalement. En même temps, chaque sépale avait infléchi vers le centre de la fleur son côté droit sur lequel s'était appliqué le bord gauche de son voisin de droite, et ainsi s'était réalisée, la fleur s'étant de plus en plus resserrée, une disposition semblable à ce que les botanistes appellent une préfloraison tordue. A 4 h. 15, la fleur était à peu près fermée par le rapprochement et même le contact réciproque au sommet des trois sépales, dont le tissu était visiblement flasque et qui commençaient à se chiffonner à leur extrémité. Enfin, la fanaison gagnant rapidement de haut en bas, vers cinq heures, la fleur était entièrement flétrie, et les limbes des sépales retombaient tout chiffonnés l'un sur l'autre, laissant ressortir entre eux le style qui les dépassait longuement. Ainsi, deux heures au plus avaient suffi pour faner et flétrir une fleur qui, au commencement de cette courte période, était dans toute sa beauté. Toutefois, la portion en coupe du périanthe, dont la texture est plus ferme, avait presque conservé sa hauteur, même le lendemain matin, à six heures, et était restée lisse sur la ligne médiane des sépales ; seulement, ces trois lignes médianes s'étaient inclinées fortement de côté, et elles ont fini par devenir presque horizontales en majeure partie. Finalement, le lendemain de son épanouissement, dès six heures du matin, le périanthe de cette fleur, qui, au moment où il commençait de s'ouvrir, vingt-quatre heures auparavant, avait plus de $0^m,090$ de longueur, ne formait plus qu'un corps flétri, chiffonné, haut seulement de $0^m,060$, dans lequel toute sa portion supérieure à la coupe n'entrait que pour $0^m,020$ de longueur.

RAPPORTS

Rapport de la Commission chargée de visiter le jardin de M. Secrétan, avenue de Brémont, a Chatou (Seine-et-Oise) (1);

M. B. Verlot, Rapporteur.

Messieurs,

En décembre dernier, le Comité de Floriculture a proposé de nommer une Commission (2) pour aller visiter, à Chatou, le jardin de M. Secrétan, dont les cultures sont confiées à la direction de M. C. Proust, membre de notre Société, et, s'il y avait lieu. de rédiger un Rapport qui serait déposé sur votre bureau.

D'une contenance d'un peu plus de 2 hectares, le jardin que nous avions à examiner se compose, comme toute propriété d'un véritable amateur d'Horticulture, de trois parties bien distinctes : la première comprenant, avec l'habitation du maître, qui occupe le sommet du jardin, notamment sur la façade du devant, des terrains en pente, avec des pelouses parfaitement entretenues que délimitent des allées sinueuses, à contours intelligemment ménagés pour produire un ensemble agréable à la vue, qu'elle soit dirigée d'en haut ou d'en bas ; et çà et là, découpés sur ce tapis de verdure incliné et, dans des endroits bien choisis, des corbeilles ovales ou arrondies, destinées, pendant la belle saison, à recevoir les plantes d'ornement les plus recherchées et, dans des corbeilles moins vastes, des végétaux isolés, remarquables par l'élégance de leur port ou par l'ampleur, souvent aussi la forme du feuillage.

La seconde partie est entièrement consacrée à la culture des plantes plus ou moins frileuses qui, empruntées aux régions les plus lointaines, ont besoin d'un abri vitré sous notre climat.

---

(1) Déposé le 14 juin 1888.

(2) Cette Commission était composée de MM. Savoye père, Bauer, Walker, Poiret-Delan et B. Verlot. MM. Albert Truffaut et Bethmont se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion.

Cette partie est, je me hâte de le dire, l'une de celles qui ont le plus particulièrement attiré l'attention de votre Commission, soit sous le rapport du nombre et de la diversité des espèces qui peuplent ces serres, soit sous celui de l'ordre et de la propreté qui ici, comme dans les autres parties de ce jardin, trônent en maîtres. Enfin, la troisième division, qui est située dans la partie la plus inférieure, séparée des précédentes par une rue bordée d'arbres d'alignement, est le jardin potager d'une contenance de 5,600 mètres, dans lequel on a cherché à réunir non seulement un choix des plantes légumières les plus utiles, mais encore les mêmes variétés d'un type qui, soumises à une culture géothermique intelligente, pourraient produire, en dehors de leur saison habituelle, de bons résultats.

Avant de laisser ce qui se rattache aux plantes diverses d'utilité cultivées, nous ne pouvons pas nous dispenser de vous indiquer le nombre des espèces fruitières qui y ont, depuis longtemps déjà, pris droit de cité. On trouve chez M. Secrétan, soit le long des murs, soit dirigés sur des fils métalliques qui délimitent les allées longitudinales : 229 Pommiers empruntés aux variétés les plus répandues au point de vue de la beauté et de la qualité ; 262 Poiriers, 50 Pêchers et 250 pieds de Vigne représentés aussi par leurs formes locales ou récemment introduites, les plus intéressantes sous le rapport de la production, de la qualité et surtout, conséquence des connaissances jardiniques, ou encore de l'amour des plantes du propriétaire de ce remarquable jardin, des variétés choisies parmi celles qui doivent le mieux se plier aux exigences locales. C'est là un fait bien acquis que les vrais amateurs de plantes utilitaires ou autres doivent et devront toujours recourir, afin d'éviter des insuccès, aux variétés plantées par nos pères ou à celles plus récemment obtenues qui sont cultivées dans le voisinage de nos localités et dont le tempérament peut facilement s'accommoder des conditions toutes nouvelles qui leur sont offertes.

Il ne nous reste, Messieurs, qu'à appeler votre attention sur les plantes de serre qui sont cultivées dans cette propriété vraiment remarquable. Tout d'abord, nous aurons forcément, d'après les données que nous fournit une science toute nouvelle encore,

et que tout jardinier ne devrait pas ignorer, la géographie botanique, trois sortes de serres à signaler, selon les besoins et les exigences des plantes : 1° serre chaude ; 2° serre tempérée et 3° orangerie. Ici plus qu'ailleurs, peut-être par suite de l'amour des plantes, que possède au plus haut degré M. Secrétan, ces serres sont nombreuses, et, comme notre visite, à cette époque tardive, était tout naturellement acquise aux plantes frileuses, nous allons essayer de vous donner un aperçu sommaire des végétaux qui les peuplent.

Dans une serre chaude, votre Commission s'est trouvée en présence de nombreuses espèces à feuillage décoratif; elle y a remarqué, entre autres, un *Dracæna Goldieana* en fleurs. Ce n'est pas la première fois que cette Asparaginée fleurissait en Europe, mais l'individu présentait une tige d'environ 46 centimètres de hauteur, munie de dix-neuf feuilles dont la forme et la couleur sont bien connues et terminée par une inflorescence compacte, formée de fleurs très nombreuses dont l'ensemble ne mesurait pas moins de 8 centimètres de diamètre. Les premiers périanthes se sont épanouis le 9 décembre, et, le jour de notre visite, d'autres devaient s'épanouir encore. Sur notre recommandation, M. Proust a tenté de féconder artificiellement les fleurs de ce *Dracæna* par leur propre pollen. Le résultat n'a pas été heureux, exemple qui ne doit cependant pas décourager ceux qui se livrent à ce genre d'essai. Le 3 mars dernier, M. Proust m'écrivait que le résultat de son expérience était nul, et que, quinze jours après la floraison, l'inflorescence avait pris le charbon, malgré les précautions qu'il avait prises pour éviter l'humidité, cause de cette affection. Ce résultat était un peu à craindre ; en effet, comment empêcher sûrement cet accident de se produire dans cette espèce comme dans toute autre plante à inflorescence compacte, *Calatea zebrina* par exemple ? Un autre pied de la même espèce de *Dracæna* croisé par le pollen de *Dracæna* (*Calodracon*) *Barteti*, qu'avait envoyé M. Bauer à M. Proust, n'a pas donné un meilleur résultat. A cette occasion, nous signalerons qu'avant l'anthèse, l'inflorescence du *D. Goldieana* soumis à la première expérience de fécondation était conique et munie de neuf bractées d'un vert noirâtre.

C'est dans cette serre, peu élevée du reste, puisqu'elle est consacrée à la culture et à la multiplication des végétaux exotiques, réunis là provisoirement jusqu'au moment de leur dissémination dans d'autres serres ou bien encore dans les corbeilles du jardin anglais, que nous avons remarqué, dans un parfait état de végétation, un semis de *Cochliostemma Jacobyanum*, magnifique Commélinée, dont la floraison est un fait depuis longtemps acquis dans les serres de M. Secrétan. Inutile d'ajouter que les graines semées provenaient du pied qui avait fructifié quelques mois avant.

En quittant ce compartiment, nous pénétrons dans le refuge consacré aux Fougères de tempérament délicat, et, avons-nous besoin de dire, Messieurs, que la grande généralité des plus belles de ces Cryptogames vasculaires, arborescentes ou herbacées, depuis celles à frondes entières, comme *Asplenium Nidus-avis*, jusqu'aux formes à feuillage le plus élégamment découpé, étaient de bonne venue? Un peu plus loin, nous pénétrons dans une autre serre, celle des Broméliacées, dont le nombre des espèces et des variétés s'est si considérablement accru depuis une vingtaine d'années, que depuis longtemps déjà on a dû construire pour elles seules des serres spéciales, réunissant les conditions diverses qu'exigent ces remarquables Monocotylédones. Quel dommage pour la science botanique et culturale que Brongniart (Adolphe) soit mort! Brongniart, mon illustre maître, aimait passionnément les plantes, à quelque famille qu'elles appartinssent ; les savants ne l'ignorent pas ; mais, comme la vie est courte et que chacun de nous ici-bas a une passion toute particulière pour telles ou telles plantes, bien que demeurant toujours l'esclave de toutes, il en est pour lesquelles on a un culte, non pas qu'on les préfère à toutes autres, mais parce qu'elles sont et devront toujours être les préférées. Pourquoi? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, qu'il me soit permis ici, à propos des Broméliacées dont il y avait dans cette serre une belle réunion, de regretter, une fois de plus, l'absence du maître qui avait une affection toute particulière pour elles, pour les Aroïdées, les Orchidées, les Fougères, etc., ainsi que le témoignent nos annales scientifiques.

Nous serions tous heureux, Messieurs, de posséder une monographie des Broméliacées connues et cultivées ; quand la France, l'Europe même, possédera-t-elle ce travail si impatiemment attendu ? Morren (Ed.), de regrettée mémoire, l'avait entrepris ; déjà Morren avait publié le Catalogue des espèces et variétés décrites, figurées et cultivées, prélude d'un travail monographique qui aurait été certainement bien accueilli, mais que la mort prématurée de son auteur laissera longtemps encore, nous le craignons, à l'état de désidératum.

Un peu plus loin, nous pénétrons dans une serre dans laquelle on a réuni la plupart des Palmiers le plus généralement cultivés, et, sur des tablettes ou dans des bâches circulaires, les divers Bégonias, *Achyranthes*, avec d'autres plantes un peu frileuses, destinées à décorer, pendant l'hiver, les appartements.

Plus loin encore, une serre tempérée contenait de nombreux représentants des variétés de *Pelargonium inquinans* et *zonale* à fleurs simples ou pleines, et choisies parmi les plus nouvelles ou les plus décoratives.

Dans un pavillon tempéré, votre Commission a vu, entourant un magnifique *Corypha australis*, toute une série d'Azalées de l'Inde et de Camellias, dont la bonne culture n'était pas sujette à discussion. Nous avons remarqué aussi, dans la même serre, des *Richardia africana* de toute première venue ; le *Primula prænitens*, type accompagné de tout un cortège de ses plus belles variétés, témoignait aussi d'une bonne culture. Là encore, on peut remarquer un *Seaforthia elegans* de belle venue, et, sur le derrière de la même serre, une rocaille artificielle des mieux réussies, ornée de Cryptogames vasculaires : Fougères et Sélaginelles ; de Monocotylédones, Commélinées, Broméliacées, etc., et de Dicotylédones nombreuses, choisies parmi celles dont le port et surtout le mode de végétation s'adaptent le mieux à ce genre de décoration.

C'est aussi dans une serre spéciale que se sont offerts à nos regards un splendide exemplaire de *Kentia Balmoreana*, un autre d'*Astrocaryum Ayri*, d'*Areca Baueri*, de *Pritchardia pacifica*, etc. Là encore, nous eûmes le plaisir de voir en parfait

état de floraison le *Lapageria rosea*, Philésiée chilienne qu'on ne saurait trop répandre, ainsi que sa variété *albiflora*.

Si, à ces citations sommaires, qui s'appliquent plus spécialement aux plantes d'ornement, nous ajoutons que ces serres renferment aussi des végétaux exotiques économiques ou d'utilité, la Vanille par exemple, vous conviendrez que vos délégués avaient à examiner un jardin qu'on peut vraiment considérer comme typique.

Au total, Messieurs, votre Commission vous prie d'adresser ses félicitations à M. Secrétan, dont l'amour des plantes se trahit si vivement dans son jardin digne d'envie, ainsi qu'à son auxiliaire intelligent, M. Proust, en faveur de qui nous demandons le renvoi de ce Rapport à la Commission des Récompenses.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères

GARDENERS' CHRONICLE

Catasetum pulchrum N.-E. Brown, *Gard. Chron.*, 7 janv. 1888, p. 10. — Catasète joli. — Brésil. — (Orchidées.)

A peu d'exceptions près, les *Catasetum* sont des plantes plus singulières que belles; néanmoins, la nouvelle espèce que M. N.-E. Brown décrit d'après des dessins qui lui ont été communiqués, est, selon ce botaniste, une très jolie espèce bien distincte. Cette espèce a été envoyée par M. E.-S. Rand à la Société anonyme « L'Horticulture internationale » belge. Elle est plus naine que beaucoup de ses congénères. De ses pseudo-bulbes fusiformes et longs de $0^m,10$ à $0^m,15$ part une grappe recourbée vers le bas, qui comprend quatre ou cinq fleurs larges d'environ $0^m,04$, dans lesquelles les sépales et les pétales sont larges, elliptiques, aigus, bien étalés, d'un vert clair sur lequel

tranchent plusieurs bandes transversales de couleur chocolat, tandis que le labelle, en forme de sac à ouverture étroite, est coloré en jaune-orangé.

Lælia Gouldiana Reichb. f., *Gard. Chron.*, 14 janv. 1888, p. 41. — Lælia de Gould. — Patrie? — (Orchidées.)

Dans son article sur cette nouvelle Orchidée, M. Reichenbach se pose, sans la résoudre, la question de savoir s'il faut y voir une espèce distincte et séparée ou un simple hybride, ou encore une simple variété du *Lælia Crawshayana*, Quoi qu'il en soit à cet égard, la plante est fort belle. Ses pseudo-bulbes en fuseau, nettement sillonnés, longs de près de 0m,10, portent deux feuilles ligulées et en coin, aiguës au sommet, de consistance très ferme, qui atteignent quelquefois 0m,30 de longueur. Sa tige florifère est grêle, dépasse un peu 0m,30 de longueur et porte de deux à cinq fleurs dont les sépales et les pétales, remarquables les uns et les autres par leur terminaison en longue pointe, ces derniers étant beaucoup plus larges que les premiers, sont tous colorés en une couleur pourpre tellement vive, que la peinture aurait beaucoup de peine à la reproduire ; d'un autre côté, le labelle de ces fleurs est divisé en trois lobes dont les deux latéraux sont blancs, bordés de pourpre clair, tandis que le médian est du plus beau pourpre avec la base seule blanche, veinée et maculée de pourpre. La colonne ou gynostème est blanche avec de nombreux points pourpres.

Esmeraldabella Reichb. f., *Gard. Chron.*, 4 févr. 1888, p. 136. — Esméralda belle. — (Orchidées.)

M. Reichenbach dit que cette plante constitue une découverte tout à fait inattendue, parce qu'on ne connaissait rien d'analogue. Pour en avoir une idée, écrit-il, supposez une grappe de quatre fleurs dans lesquelles la conformation de celles de l'*Esmeralda Cathcarti* (toutefois beaucoup plus étroite) se combinerait avec presque le coloris de celles de l'*E. Clarkei;* puis, au lieu des longues feuilles étroites de ces deux espèces, supposez des feuilles très larges, très courtes, lustrées, divisées au sommet en deux lobes inégaux. Les fleurs qui, au nombre de quatre, forment la

grappe de l'*Esmeralda bella* sont très élégantes. Leurs sépales et pétales étalés sont colorés en jaune d'ocre clair, varié de lignes cannelle ; leur labelle est blanc, à trois lobes, dont les deux latéraux sont rayés de brun-pourpre, tandis que le médian, qui est très large et renflé, est bordé de marron ; la callosité basilaire de ce labelle est arrondie, blanche, avec des points bruns; la colonne est couleur d'ocre, toute semée de points rougeâtres.

Lælia Tresederiana × hybr. artif., *Gard. Chron.*, 4 févr. 1888, p. 136. — Lælia de Treseder. — (Orchidées.)

Cette plante est un hybride qui a été obtenu dans l'établissement de MM. Heath et fils, *Exotic Nurseries*, *Cheltenham*, par M. J.-S. Treseder, à qui il est dédié, grâce à une fécondation opérée entre le *Lælia crispa* et le *Cattleya Loddigesii*. C'est donc un hybride bigénérique, les genres *Lælia* et *Cattleya* étant aujourd'hui généralement admis comme distincts. Le pseudobulbe en fuseau ressemble à celui du *Lælia crispa;* il porte deux feuilles oblongues, en coin à la base, longues de $0^m,12$ à $0^m,15$, larges de $0^m,05$. Un fort pédoncule porte deux fleurs dont les sépales et les pétales, colorés en beau rose clair, ont la conformation de ceux du *Lælia crispa*, toutefois avec des ondulations moins prononcées aux pétales. Le labelle, en cœur à la base, est étalé, à trois lobes dont les deux latéraux étalés, triangulaires, rose bordé de blanc, sont beaucoup plus courts que le médian qui est large, triangulaire, ondulé, rose foncé avec un réseau de lignes pourpre foncé ; le disque de ce labelle est jaune clair.

Leontice darwasica Regel. — *Gard. Chron.*, 18 févr. 1888, p. 200. — Asie centrale. — (Berbéridées.)

Cette plante a été découverte récemment par M. A. Regel, en Boukarie, à l'altitude d'environ 2,000 mètres ; il est dès lors certain qu'elle sera rustique dans nos pays. La propagation dans nos jardins en est due à M. Max Leichtlin, de Baden-Baden. A l'époque de la floraison, elle a un tubercule de $0^m,05$ en diamètre, un peu ovoïde et comprimé, couvert d'écailles brunâtres.

Ses feuilles sont trifoliotées, les radicales à folioles ovales, glauques, quelquefois bordées de rouge, les caulinaires auriculées à la base. Ses tiges florifères, hautes de $0^m,15$ à $0^m,18$, portent une grappe de jolies fleurs jaunes qui ont environ $0^m,02$ de largeur.

Corydalis Ledebouriana Regel. — *Gard. Chron.*, 18 févr. 1888, p. 200. — Corydalis de Ledebour. — Turkestan. — (Fumariacées.)

C'est là encore une découverte de M. A. Regel, qui l'a envoyée au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, d'où elle a été répandue dans les jardins. La plante est tubéreuse et ressemble, sous plusieurs rapports, au *Corydalis Sewersowi*, duquel elle se distingue toutefois par son tubercule plus petit et plus arrondi, ainsi que par la couleur pourpre foncé, et non jaune, de ses fleurs. Ses feuilles radicales sont divisées d'après le type terné ou biterné, tandis que celles de la tige forment un verticille de trois, chacune offrant cinq à neuf divisions ; elles sont glauques. Ses fleurs, longues d'environ $0^m,025$, forment une grappe lâche de $0^m,015$ à $0^m,20$ de longueur, dans laquelle chacune est accompagnée à sa base d'une grande bractée foliacée, d'un vert glauque avec les bords d'un beau rouge-pourpre. C'est une bonne plante pour les endroits parfaitement secs.

Lycaste macropogon Reichb. f., *Gard. Chron.*, 18 févr. 1888, p. 200. — Lycaste à longue barbe. — Costa Rica. — (Orchidées.)

Cette nouvelle espèce a été récoltée par M. Hubsch, pour M. F. Sander. Elle est voisine du *Lycaste macrobulbon*, mais les fleurs en sont plus grandes. Son nom spécifique est tiré de ce que sa colonne ou gynostème porte des poils raides et assez longs au-dessous de sa fossette; il y a, en outre, des poils nombreux sur la base de ses sépales, à leur face interne. Elle a un très fort pseudo-bulbe, oblong, comprimé, haut de $0^m,10$, large de $0^m,06$, relevé de fortes côtes longitudinales, au nombre de deux sur un côté et de trois sur l'autre. Ses fleurs sont de couleur orangée et ont les sépales oblongs, aigus, plus grands que les pétales, tandis que leur labelle est fendu en trois lobes dont

le médian, plus grand que les deux latéraux, est oblong, aigu et velu.

Dendrobium chryseum Rolfe, *Gard. Chron.*, 25 févr. 1888, p. 233. — Dendrobe doré. — Inde. — (Orchidées.)

Nouvelle Orchidée que MM. Veitch ont reçue de l'Assam; elle doit son nom à ce que ses fleurs sont d'un beau jaune d'or presque orangé, dont l'uniformité est à peine interrompue ; le labelle est un peu plus pâle que le reste, vers sa partie antérieure et porte quelques faibles lignes rouges dans le bas de ses lobes latéraux. Les pseudo-bulbes de cette plante sont longs et étroits, car ils atteignent $0^m,45$ de hauteur sur moins de $0^m,01$ d'épaisseur ; ses feuilles sont linéaires-lancéolées, acuminées, longues à peine de $0^m,10$; ses inflorescences sont des grappes latérales, longues seulement de 3 à 5 centimètres et qui, sur les individus examinés par M. Rolfe, ne comprenaient chacune que deux ou trois fleurs ; mais ce botaniste pense que ces individus n'avaient pas pris tout le développement dont ils sont susceptibles.

Rodriguezia Bungerothii Reichb. f., *Gard. Chron.*, 3 mars 1888, p. 264. — Rodriguezie de Bungeroth. — Venezuela. — (Orchidées.)

Nouvelle Orchidée découverte par M. Bungeroth, qui l'a envoyée à la Compagnie internationale d'Horticulture belge. Elle est très voisine de la vieille espèce *Rodriguezia secunda* H. B. K. mais elle est plus grande dans toutes ses parties et, entre autres différences qui la distinguent, sa colonne ou gynostème est entièrement dépourvue de l'abondante villosité qu'elle offre dans les *Rodriguezia secunda* et *carnea*. Elle a une inflorescence dense, dans laquelle des bractées triangulaires bien développées forment comme un double peigne, les fleurs, qui sont de couleur pourpre, étant situées d'un seul côté. Dans ces fleurs, l'ovaire est chargé de verrues à sa surface, et le labelle en coin à la base, qui offre une dent de chaque côté, est obovale, bilobé et porte un éperon assez développé, charnu et plein à la base, creux en avant.

Phalænopsis denticulata Reichb. f., *Gard. Chron.*, 10 mars 1888, p. 296. — Phalénopside denticulé. — Patrie? — (Orchidées.)

Curieuse plante qui a fleuri, pour la première fois, au mois de décembre 1887, dans l'établissement de MM. Hugh Low et Cie. Elle ressemble au *Phalænopsis sumatrana Mariæ* par ses racines qui offrent des points verts, et par ses feuilles vertes qui ont $0^m,15$ à $0^m,18$ de long sur $0^m,05$ à $0^m,07$ de large. Son pédoncule ne portait que deux fleurs dans l'exemplaire décrit par M. Reichenbach; mais il est probable que les fleurs seront plus nombreuses quand la plante sera devenue plus forte. Dans ces fleurs, les sépales et les pétales oblongs-lancéolés, aigus, sont blancs avec des macules brunes, pour la plupart arrondies; leur labelle est partagé en trois lobes, dont les latéraux sont dentelés, à leur bord externe, comme l'est aussi, à son bord antérieur, le lobe moyen, qui est concave, en languette, pointu, et pourvu de deux callosités, dont l'une est à sa base, l'autre dans son milieu, et qui, blanc comme le reste de la fleur, est marqué de trois lignes mauves de chaque côté de sa ligne médiane.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

JUILLET 1888

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m environ)

Dates	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre. Matin.	Hauteur du baromètre. Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	10,3	18,0	763	767	O. NO. N.	Couvert le matin, nuageux.
2	5,3	21,7	766	762	NO. O. S.	Nuageux le matin, couvert le reste de la journée, pluie de 4 à 8 heures.
3	12,5	22,6	760	758	SO.	Nuageux le matin, plusieurs averses l'après-midi, couvert le soir.
4	12,7	21,0	755,5	753	OSO.	Pluie dans la nuit et de 3 à 4 heures de l'après-midi, nuageux.
5	12,9	22,0	753	754,5	SSO.	Nuageux, plusieurs averses.
6	11,9	23,0	755	758	OSO.	Nuageux, coups de tonnerre et petite pluie à la nuit tombante.
7	10,6	24,9	760	762,5	SSO. NE.	Nuageux et orageux, plusieurs averses.
8	12,1	21,0	763	763,5	NO. NNE.	Brumeux le matin, pluie de 10 à 11 h. nuageux, orageux et pluvieux de 6 à 7 heures du soir.
9	11,2	23,1	765	763,5	SO.	Clair de grand matin.
10	12,4	20,6	762	761	SO. NO.	Couvert le matin, petite pluie de 10 h. à midi, nuageux.
11	7,8	14,8	757	761	ONO.	Couvert et pluie de grand matin, nuageux, quelques légères averses (1), grand vent.
12	9,3	18,7	763,5	765,5	O.	Nuageux, couvert, quelques éclaircies, très légères averses.
13	7 6	22,2	767	766	O.	Nuageux.
14	5,8	26,0	765	761	ONO. E.	Nuageux.
15	12,1	26,7	757,5	755,5	SE. SSE.	Nuageux, quelques gouttes de pluie, couvert le soir.
16	14,0	22,6	753,5	751	SO.	Couvert et très légèrement pluvieux, éclaircies le soir.
17	12,1	23,2	749,5	750	S.	Pluie de grand matin, puis, vers 7 h. 1/2 du soir, nuageux et légèrement pluvieux dans l'intervalle.
18	12,2	23,3	751	755,5	SSO.	Pluie dans la nuit, couvert le matin, nuageux et orageux l'après-midi, légères averses.
19	9,3	21,9	757	761	NO. N. O.	Nuageux, quelques gouttes de pluie.
20	11,3	22,7	763	763	O. SO.	Nuageux, petite pluie entre 2 et 3 h.
21	14,1	25,3	763	763	OSO. SO.	Nuageux.
22	9,9	29,3	762,5	755,5	OSO. S.	Clair de grand matin, nuageux, orage entre 9 et 10 heures du soir.
23	15,1	23,5	757	757,5	SO.	Nuageux et légt pluvieux, pluie plus forte de 3 à 5 heures, nuageux.
24	11,0	24,9	761	762	SO.	Couvert le matin, nuageux, petite averse vers 3 heures.
25	11,1	28,5	760,5	757	SO.	Nuageux, coups de tonnerre et petite pluie l'après-midi.
26	14,6	24,9	759,5	762,5	O.	Pluie de 5 à 6 h. du mat., grand vent, nuageux, averse vers 5 heures 1/2.
27	10,5	27,3	762,5	756	S.	Nuageux, quelques très légères averses, quelques coups de tonnerre et un peu de pluie le soir.
28	14,1	16,6	754,5	761,5	SSO. O.	Pluvieux le matin, couvert, grand vent, éclaircies le soir.
29	10,3	20,6	762	757	S.	Couvert, éclaircies et légèrement pluvieux l'après-midi et le soir.
30	13,9	20,0	754	752	SSO.	Pluie presque toute la journée.
31	12,2	23,0	757,5	761,5	SO.	Nuageux et légèrement pluvieux, couvert le soir, pluie abondante.

(1) Journée remarquablement froide pour la saison; on a signalé de la neige dans nos départements de l'Est et en Alsace.

Concours de Chrysanthèmes,

DANS L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE, 84,

Du jeudi 22 au dimanche 25 novembre, inclusivement.

Les demandes pour participer au Concours devront être adressées à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, avant le *Jeudi 15 novembre 1888.*

Bien indiquer si les plantes sont en pots ou en fleurs coupées et la surface nécessaire. — Des bouteilles ou carafes seront mises à la disposition de MM. les Exposants pour les fleurs coupées, et des assiettes pour les fruits.

§ I. — PLANTES EN POTS.

1er Concours, — La plus belle collection de 300 variétés.
2e Concours. — La plus belle collection de 200 variétés.
3e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
4e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

Belle culture. Culture spéciale.

5e Concours. — Les plus beaux spécimens de Chrysanthèmes cultivés en vases.

§ II. — FLEURS COUPÉES.

6e Concours. — La plus belle collection de 300 variétés.
7e Concours. — La plus belle collection de 200 variétés.
8e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
9e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.
10e Concours. — Les plus beaux bouquets ou ornementations diverses faites avec des Chrysanthèmes.

§ III. — VARIÉTÉS NOUVELLES.

11e Concours. — Les plus belles variétés non encore au commerce.

Dans les concours de collections il ne sera reçu qu'un spécimen de chaque variété.

La même variété ne pourra figurer dans plusieurs concours du même Exposant.

Les concours auront lieu séparément entre MM. les Amateurs et MM. les Horticulteurs.

Concours de Fruits,

DANS L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE, 84,

Du vendredi 23 au dimanche 25 novembre, inclusivement.

§ I. — FRUITS DE TABLE.

1er Concours. — La plus belle collection des meilleurs fruits de la saison, comprenant 80 variétés de Poires, 30 variétés de Pommes et 20 variétés de Raisins.

2e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 100 variétés des meilleures Poires.

3e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleures Poires.

4e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 20 variétés des meilleures Poires.

5e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleures Pommes.

6e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 25 variétés des meilleures Pommes.

7e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 10 variétés des meilleures Pommes.

8e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés de Raisins de table.

9e Concours. — Le plus bel apport de Chasselas doré (environ 5 kilos).

10e Concours. — La plus belle corbeille de fruits dans chaque genre.

11e Concours. — La plus belle collection de fruits secs : Noix, Noisettes, Amandes, Châtaignes, etc.

§ II. — Fruits a cidre.

12e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleurs fruits à cidre (correctement étiquetés). Les fruits nouveaux seront admis.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 AOUT 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Le registre de présence constate que le nombre des Membres qui y assistent est de cent quarante-deux titulaires et douze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chemin (Georges), jardinier-maraîcher, boulevard de la Gare de Grenelle, à Issy (Seine), un lot de *Tomates* d'une variété obtenue par lui, qu'il a déjà présentée à la Société, à la date de deux ans, mais qu'il n'a pas encore nommée. Cette plante est tellement productive qu'un seul bouquet de ses fruits a pesé 2 kilogr. 300 grammes. — Une Commission de sept Membres a été chargée d'aller examiner sur place la culture de cette Tomate. Pour ce motif, le Comité de Culture potagère n'exprime aujourd'hui aucun avis relativement à la présentation faite par M. Chemin.

2° Par M. Butte, horticulteur, avenue des Peupliers, au Perreux (Seine), un lot de *Pommes de terre* de la variété Victor, qui a été mise au commerce à la date de deux ans, par la maison Vilmorin-Andrieux, et que le présentateur recommande chaudement comme très hâtive, beaucoup plus productive que la Marjolin et donnant un produit d'excellente qualité. C'est essentiellement pour faire connaître cette variété qu'il fait cette

---

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

présentation, à laquelle il a joint une note développée qui est renvoyée à la Commission de Rédaction. Il a joint à ces Pommes de terre des spécimens d'une *Échalotte* et d'un *Ail* qu'il cultive depuis plusieurs années et qui, écrit-il, plantés à l'automne dernier, dans un terrain nouvellement défriché, ne lui ont pas donné les surprenants résultats qu'il en obtient ordinairement. Le Comité de Culture potagère déclare n'avoir pas les éléments nécessaires pour exprimer une opinion catégorique sur ces divers objets.

3° Par M. Vaternelle, jardinier chez M. Salamon, à Villers-Cotterets (Aisne), une corbeille de *Cerfeuil bulbeux* aussi remarquable pour sa beauté que pour l'époque peu avancée à laquelle il a été obtenu ; en effet, M. le Secrétaire du Comité de Culture potagère fait observer que la récolte de cet excellent tubercule ne se fait habituellement qu'au mois de septembre. Sur la proposition de ce Comité, une prime de 2e classe est accordée à M. Vaternelle.

4° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, des *Haricots* d'une variété appelée Saint-Ciboire, des *Piments*, les uns rouges, les autres jaunes, récoltés à Marseille, du *Gombo Févy*, ou fruits jeunes de l'*Hibiscus esculentus* L., enfin du *Maïs* sucré, provenant de cultures de notre Midi. — Une prime de 3e classe lui est accordée pour ses Haricots. Les autres objets sont présentés hors concours.

M. Hédiard dit qu'il y a déjà six années qu'il cultive le Haricot Saint-Ciboire dont, à l'origine, il n'avait reçu qu'un seul grain qui lui avait été envoyé de l'Inde. Il a ainsi parfaitement constaté que c'est une variété excellente et très productive, puisqu'il a pu compter deux cent cinquante grains sur un seul pied. Les spécimens qu'il en présente aujourd'hui ne sont pas très beaux ; mais il les a apportés pour montrer que cette variété est sans parchemin, ce qui constitue pour elle une qualité de plus. Il la regarde comme très convenable pour la grande culture. — Quant au Maïs sucré, qui fait partie de sa présentation, il l'a déposé sur le bureau principalement pour attirer sur lui l'attention de ses collègues. Récolté jeune et vert, son épi constitue un bon légume qui est consommé journellement en

Amérique, où on en fait même des conserves, afin de pouvoir en manger toute l'année. Comme il vient très bien dans nos départements méridionaux, M. Hédiard est d'avis qu'il devrait occuper dans les cultures françaises une place bien plus considérable que celle qui lui a été accordée jusqu'à ce jour. Il fait aussi grand éloge du Gombo, qui constitue un excellent aliment.

5° Par MM. Baltet frères, horticulteurs-pépiniéristes, à Troyes (Aube), des spécimens de six variétés de *Pommes* destinées aux études du Comité d'Arboriculture fruitière, qui leur adresse, à ce sujet, de vifs remerciements et qui se propose de faire mouler ceux de ces fruits qui ne sont pas encore représentés dans sa collection. L'envoi de MM. Baltet comprend deux Pommes Rose de Bohême, deux Pommes Astrakan rouge, deux Pommes Titowska, une Pomme Borowitski, une Pomme de lait, une Pomme Saint-Germain.

6° Par M. Lefort (Ed.), amateur, à Meaux, une assiettée de *Pommes* de la variété Cool's Seedling, qu'il présente hors concours. — Le Comité d'Arboriculture fruitière remercie vivement M. Lefort et déclare que c'est là une très belle variété de Pommes, dont l'introduction offre un réel intérêt.

7° Par M. Girardin (E.), horticulteur, rue Gaillon, à Argenteuil (Seine-et-Oise), une corbeille de *Figues* Blanche d'Argenteuil, ainsi qu'un lot de *Figues* Dauphine violette, Rouge longue de la Frette et Rouge Barbillone, variété nouvelle.— M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière dit que ces fruits sont précoces et assez beaux, ce qui constitue pour eux un mérite réel, l'année ayant été défavorable pour les Figues. M. Girardin obtient, pour cette présentation une prime de 2e classe.

8° Par M. Chevalier fils, arboriculteur à Montreuil (Seine), une corbeille de *Pêches*, dont quatorze sont des Early Rivers, dix des Alexander et deux des Early Victoria. Ces fruits sont jugés comme d'un bon volume et bien colorés ; aussi valent-ils à M. Chevalier fils une prime de 2e classe.

M. Chevalier fils dit, à propos de ses Pêches Alexander, que, à la dernière séance, lorsqu'il était question des différences qui peuvent exister entre les Pêches et Pêchers Amsden et Alexander, M. Lepère a dit que, généralement au sommet des Pêches

Alexander, on observe un petit point saillant qui n'existe pas sur les Amsden. M. Chevalier fils a vérifié l'exactitude de cette indication, car, dit-il, il a toujours vu ce point sur les Pêches Alexander.

9° Par M. Orève, rue Decamps, à Passy-Paris, un panier de *Pêches* provenant d'un arbre qu'il a obtenu de semis. Le Comité d'Arboriculture fruitière voit dans ces fruits une reproduction parfaite de la Pêche Early Rivers ; toutefois, comme ils sont fort beaux, il demande qu'il soit donné une prime de 2e classe pour la présentation qui en est faite, et sa demande est accueillie par la Compagnie.

10° Par M. Cornu (Maxime), professeur de culture au Muséum d'Histoire naturelle, des fruits d'une Ronce qui lui est venue d'Angleterre sous le nom de *Rubus* à gros fruit de Collyer, et qui, dans le Royaume-Uni, est cultivée comme végétal fruitier. — Le Comité d'Arboriculture fruitière n'a pas trouvé que ce fruit l'emportât sur celui des Ronces de nos haies.

11° Par M. Regnier, horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), douze inflorescences provenant de tout autant de pieds du *Phalænopsis Esmeralda*, charmante Orchidée, originaire du Cambodge. Il obtient pour cette présentation une prime de 3e classe.

12° Par M. Rousseau, jardinier chez M. de Choiseul, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), un pied fleuri d'une belle Orchidée à très grandes fleurs blanches, le *Catasetum Bungerothi*, et des fleurs coupées d'un *Glaïeul* rustique, obtenu par lui à la suite d'une fécondation de la variété *Lemoinei* par un *Gandavensis*. — Il lui est décerné pour son Orchidée, que le Comité de Floriculture déclare être remarquablement belle, une prime de 1re classe. Quant à son Glaïeul, les membres du Comité ont cru y reconnaître la variété Lafayette qui a été mise au commerce, à la date de quelques années, par M. Victor Lemoine, de Nancy.

Au sujet du *Catasetum Bungerothi*, une note jointe à la plante rappelle que cette espèce, remarquable surtout par les fortes proportions de son labelle concave et presque en capuchon, a été découverte, en 1885, en Amérique, sous l'équateur. Le pied que la Compagnie en a sous les yeux a donné, l'an dernier,

deux inflorescences qui comprenaient chacune six fleurs. Cette année, le nombre des fleurs a doublé dans la grappe florale, qui est déjà parvenue à son entier développement, et M. Rousseau dit qu'une seconde inflorescence pareille est sur le point de se montrer. La culture de cette belle Orchidée est des plus simples. Il faut la tenir en serre chaude, tout près des vitres, maintenir humide, dès qu'elle entre en végétation, le panier dans lequel elle est plantée, et, au contraire, lui supprimer tout arrosement pendant les quatre mois qui suivent sa floraison.

13° Par M. Lequin, horticulteur, à Clamart (Seine), des *Glaïeuls* rustiques de quatre variétés obtenues par lui et auxquelles il donne les noms de Madame Thibaut, Madame Lemoine, Agnès Sorel et Souvenir de Malet père. Il se propose de mettre ces plantes au commerce au printemps de 1889. Les Glaïeuls dits rustiques ont, dit-il, la floraison plus hâtive que les variétés issues directement du *Gandavensis;* ainsi ceux que la Compagnie a sous les yeux sont fleuris depuis trois semaines. — Il est accordé à M. Lequin une prime de 3e classe.

14° Par M. David (Émile), à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), des fleurs coupées de neuf variétés de *Glaïeuls* issues du *Gandavensis* qu'il a obtenues de semis faits en 1886, qui sont simplement désignées par des numéros, et qui lui valent une prime de 3e classe.

15° Par MM. Miot père et fils, horticulteurs, faubourg Saint Gilles, à Langres (Haute-Marne), un lot de fleurs coupées d'*Œillets de Chine* variés, qu'ils ont obtenus de semis, et pour la présentation desquelles ils obtiennent une prime de 3e classe. — Dans leur lettre d'envoi, ils signalent ce fait que l'Œillet Reine d'Orient, qui, l'an dernier, avait la fleur simple, a donné cette année, par le semis de ses graines, des pieds à fleurs doubles et de nuances plus foncées.

16° Par MM. Dupanloup et Cie, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, des fleurs coupées des cinq variétés suivantes de *Reines-Marguerites :* Reine blanche, nouveauté à fleurs d'un blanc pur, plante très naine; Boule cramoisie pyramidale, nouveauté demi naine; Mignon, variété demi naine; Écarlate foncé luisant, plante demi naine; Pyramidale à fleur de Rose, plante

demi naine, à fleurs colorées en écarlate foncé. Il y a joint quelques spécimens d'un *Zinnia* très nain, à fleurs colorées en rouge-cocciné vif.

Sur la demande adressée par M. Dupanloup, une Commission, composée de MM. Delaville (Léon), Lange, Lequin, Poiret-Delan, Robert (de Sarcelles), Savoye et Truffaut (Albert), doit aller prochainement à Sarcelles, examiner les vastes cultures de Reines-Marguerites qui existent dans le jardin de cet horticulteur. Pour ce motif, le Comité de Floriculture suspend aujourd'hui son jugement au sujet de la présentation qu'il a faite.

17° Par MM. Baltet, une nombreuse série de spécimens d'arbustes et arbres d'ornement pour la présentation desquels ils obtiennent une prime de 1re classe. En tête de ces espèces, toutes intéressantes pour l'Arboriculture d'ornement, se place le *Cratægus Korolkowi*, qui a été envoyé du Turkestan, sa patrie, par le général Korolkow, à l'établissement de MM. Baltet, et qui dès lors est une introduction que l'Horticulture française doit à ces honorables collègues. Puis viennent plusieurs espèces et variétés d'Érables, comme l'Érable pourpre; l'Érable de Ginnala, variété réduite de l'Érable de Tartarie, et qui se recommande par ses proportions réduites, par son feuillage et par son fruit; l'Érable de Léopold, variété de l'*Acer Pseudo-Platanus*, dont le feuillage est vert et jaune; l'Érable de Colchide, tricolore; l'Érable patte d'oie ou griffon, qui est une variété de l'*Acer platanoides;* enfin, l'Érable Plane à feuilles cucullées ou en capuchon. L'envoi comprend encore la Ronce à feuilles d'Aubépine (*Rubus cratægifolius*), la Viorne Mancienne (*Viburnum Lantana*), le Cornouiller mâle (*Cornus mas*), en deux variétés, l'une à feuilles panachées de blanc, l'autre (var. *elegans*) à feuillage vert, jaune et rose; le *Prunus Pissardi*, en deux spécimens, dont l'un est d'un rouge plus foncé, « par strangulation, » porte la feuille du Comité; l'Indigotier florifère (*Indigofera Dosua*); deux variétés du Fusain d'Europe, l'une à feuilles pourpres, l'autre à feuilles de Lin; l'Aristoloche Siphon avec son fruit dont la production est rare; six variétés d'Althéa, etc.

18° Par M. Vauvel, jardinier-chef à l'École d'Horticulture

Saint-Philippe, au Val-Fleury, près Meudon (Seine-et-Oise), une série de spécimens de *Rosiers*, dont la plupart sont de vieilles espèces aujourd'hui délaissées ou même presque perdues, et que néanmoins M. Vauvel recommande comme étant en général propres à former de jolis massifs. Pour cette présentation, il est accordé une prime de 2e classe.

M. Vauvel donne de vive voix des renseignements sur les Rosiers dont il a mis des spécimens sous les yeux de ses collègues. Le *Rosa villosa* Lindl. est une espèce vigoureuse, rustique, qui fleurit pendant tout l'été, et qui, par suite, porte en général, à la fois, des fleurs et des fruits. Ses drageons servent à en multiplier les variétés doubles. Le *Rosa rubrifolia* est une espèce très vigoureuse et fortement grimpante, à fleurs simples. Le *Rosa microphylla* est une espèce ancienne, dont le fruit est curieux par sa ressemblance avec une Châtaigne ; de là est venu le nom vulgaire de Rosier-Châtaigne qu'on a donné à l'arbuste ; ce Rosier est remontant et hâtif. Le *Rosa rugosa* et sa variété *alba* sont aussi recommandables pour leur fleur que pour leur fruit qui produit un charmant effet. Le *Rosa clinophylla* se trouve en général inexactement nommé dans le commerce. Le *Rosa moschata*, variété Princesse de Nassau, est un Rosier cultivé depuis très longtemps et fort négligé aujourd'hui ; il est surtout bon à palisser sur la façade des maisons ; il fleurit un peu tard ; il a parfaitement supporté l'hiver dernier. Enfin, le *Rosa Ecæ* ou Rosier de l'Afghanistan, est un arbuste très vigoureux, mais sans valeur, d'introduction anglaise ; il n'avait pas été encore présenté à la Société.

19° Par M. Cornu (Maxime), un spécimen du *Rubus phænicolasius* Maxim., jolie espèce japonaise, dont les feuilles sont couvertes, à leur face inférieure, d'un duvet cotonneux blanchâtre et dont les fruits sont rouge-groseille. — En raison de la nouveauté de cette plante, le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière propose d'accorder, pour la présentation qui en est faite, une prime de 2e classe, et, mise aux voix, sa proposition est adoptée par la Compagnie.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

La correspondance fournit les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Lamotte (E.), constructeur, membre de la Société, donne divers renseignements au sujet d'un Fraisier qui a été obtenu dans sa propriété de Buc (Seine-et-Oise), par son jardinier, M. Jouatel, et qui a été présenté à la Société, dans sa dernière séance. Ce Fraisier est, dit la lettre, d'une rusticité et d'une fécondité vraiment extraordinaires. Ses tiges fructifères atteignent jusqu'à 56 centimètres de hauteur et portent jusqu'à vingt-six fruits. Il paraît venir mieux dans les terres sablonneuses que dans les terres fortes. Il émet peu de filets. La culture en est des plus faciles. Il sera mis au commerce sous le nom de *Belle de Buc*.

2° Une lettre écrite au nom de M. Bonneville (Louis), inventeur de l'insecticide appelé *Bromine* et à laquelle est joint un extrait imprimé d'un procès-verbal rédigé par le Dr Petit (E.), Président du syndicat de Pont-sur-Yonne (Yonne), dans lequel sont rapportés les résultats avantageux d'expériences qui ont été faites, à l'aide de cet insecticide, sur des Vignes envahies par le Phylloxéra. On lit dans ce document que M. Bonneville obtient son insecticide en « alliant à de la poudrette riche en phosphates solubles un sulfophénate calcique ».

3° Une lettre par laquelle M. Jandriot, de Chagny, demande que la Société fasse examiner par une personne compétente une nouvelle variété de Poirier qu'il a obtenue. — M. B. Verlot sera prié d'examiner, comme représentant de la Société, le gain de M. Jandriot.

4° Une lettre par laquelle M. Brault (Émile), membre de la Société, exprime le désir de voir examinées par une Commission spéciales les cultures, et plus particulièrement celles d'arbres fruitiers, que dirige son jardinier, M. Groulon.— La Commission que M. le Président charge de se rendre chez M. Brault sera composée de MM. Bonnel, Hardy, Jamin, Lepère et Michelin.

5° Une lettre de M. Cornu (Maxime), qui désirerait voir reconnu par des Commissaires spéciaux l'état des arbres fruitiers plantés dans le carré Cuvier, avant les changements qui vont être effectués dans cette partie de notre grand établissement national. — Les Commissaires désignés pour procéder à cet examen

sont MM. Baltet (Ch.), Charollois, Chevallier (Ch.), Duval, Jamin (Ferd.), Lapierre, Michelin et Vitry.

A la suite de la correspondance, M. Lequin communique à ses collègues une lettre qu'il a reçue de M. Ozou, horticulteur à Falaise. Cette lettre est relative à la culture de la Morille que cet horticulteur est convaincu d'avoir complètement réalisée, et qu'il pratique dans une serre construite à cet effet. M. Lequin dit que, après avoir vu dernièrement les résultats obtenus par M. Ozou, il croit que le succès de cette culture est aujourd'hui incontestable. On lit dans la lettre qu'il a reçue que la culture de la Morille, comme la pratique M. Ozou, est basée sur le mode de préparation de la semence, c'est-à-dire des spores du Champignon ; malheureusement, on n'y voit pas en quoi consiste cette préparation. « C'est à la date de huit ans, le 25 avril, dit l'horticulteur « de Falaise, que, après des années de vaines tentatives, j'ai vu « la première apparition d'un groupe de germinations ; mais « une absence de quelques heures et un rayon de soleil anéan- « tirent ce beau résultat. J'ai poursuivi mes essais sans relâche, « les années suivantes, mais sans succès. Enfin, le 7 avril 1887 a « été pour moi un jour à jamais mémorable : ce jour-là, après « de multiples préparations, entre onze heures et midi, plus de « cinq cents éclosions se sont succédé ; enfin, au mois de mars « dernier, plus de huit cents pots étaient garnis de Morilles. « Désormais, la culture en serre de la Morille est pour moi un « fait définitivement acquis ; mais c'est la culture jardinière et « extensive dans les prairies que je poursuis actuellement. Des « expériences m'ont prouvé qu'elle est possible de même qu'en « serre. Je suis tout prêt pour la campagne prochaine et tout me « présage la même réussite. » A la lettre de M. Ozou est jointe une photographie qui représente la surface de la terre d'un pot relevée de nombreuses petites proéminences dont chacune correspondrait à une Morille naissante.

M. Delaville a la parole et entretient de nouveau ses collègues des Marronniers qui, dans les plantations parisiennes, ont le feuillage plus ou moins altéré, ou qui même, dans certains cas, sont déjà effeuillés. Il pense que ce sont là les effets d'une maladie qui est arrivée à différents degrés de développement et dont

il croit que la cause réside dans l'invasion des arbres par un Champignon parasite. La maladie se propage avec beaucoup d'inégalité ; ainsi, on voit des arbres entièrement sains à côté d'autres qui sont sérieusement atteints ; il cite même une allée située près du Jardin municipal, dans laquelle les arbres sont malades d'un côté de la voie et sains de l'autre côté. Il avait d'abord pensé que ce mal tenait à l'état des racines des arbres, mais un examen attentif lui a prouvé qu'il n'en est rien et que les racines sont en bon état. Tous les Marronniers des plantations parisiennes ont été bien soignés, et cependant beaucoup d'entre eux n'ont pas été épargnés. Il se propose de poursuivre sans relâche ses observations à ce sujet, et il espère pouvoir donner, plus tard, des renseignements précis sur la nature et la cause du mal dont il s'agit.

M. Boizard dit qu'il se félicite d'avoir attiré, à la dernière séance, l'attention de la Société sur un sujet dont on ne peut méconnaître l'importance. Il est porté à croire que les altérations observées sur le feuillage des Marronniers sont dues à deux maladies différentes, dont l'une consiste en ce que les feuilles ont été brûlées par le soleil, tandis que l'autre résulterait de ce que les feuilles mal venues auraient été attaquées par un insecte ou par une affection interne.

M. Delaville affirme qu'il n'y a là qu'une seule maladie, mais qui se montre plus ou moins avancée. Ce mal débute toujours de même : il attaque d'abord le bas de l'arbre et se propage ensuite de bas en haut. Les arbres qui étaient déjà malades l'an dernier sont aujourd'hui plus fortement atteints que ceux sur lesquels l'invasion du mal n'a eu lieu que cette année. Il craint que, si l'on ne trouve pas un traitement efficace, l'Administration municipale ne soit forcée de renoncer au Marronnier d'Inde pour ses plantations. Il ne croit pas que, comme l'ont dit certaines personnes, on doive voir dans l'altération des feuilles de ces arbres les conséquences de l'action du gaz d'éclairage ou de la fumée.

M. Forney dit que la véritable cause de la maladie des Marronniers est que ces arbres ont été plantés trop gros. Il affirme que, quand ces arbres sont plantés très jeunes ou qu'ils

viennent de graines, ils se maintiennent ensuite en bon état. Il en a planté dont la tige n'était que de la grosseur du doigt et qui, depuis plusieurs années, se portent très bien, quoiqu'ils soient dans un mauvais sol. Il dit aussi que des arrosements sont très utiles à ces arbres.

M. Delaville répond que la grosseur du Marronnier, au moment où on le plante, n'influe nullement sur la suite de son existence. Ainsi lui-même en a planté, au chariot, un grand nombre de pieds déjà forts, dans plusieurs des squares de Paris, et là, contrairement à ce qui a lieu fréquemment sur les boulevards et les avenues, ils sont restés en parfait état. Par opposition, beaucoup de ceux qui se trouvent sur des boulevards ou avenues, bien qu'ils aient été plantés très jeunes, n'en sont pas moins malades aujourd'hui.

M. Savoye a la parole et apprend à la Compagnie que M. Dupanloup a rapporté aujourd'hui de ses cultures des pieds de Reines-Marguerites qui sont atteints d'une maladie des plus graves, et dont la nature lui est inconnue. Ce mal agit si rapidement et avec une telle énergie que les pieds qu'il atteint périssent le plus souvent dans l'espace de vingt-quatre heures.

M. Michelin, de son côté, signale à ses collègues ce fait, constaté par lui pendant un voyage qu'il vient de faire en Normandie, que, là, le Cerisier dont le fruit est désigné vulgairement sous le nom de Cerise anglaise est cultivé en grand, dans diverses localités, et que la culture en est rémunératrice, le produit qu'elle donne trouvant en Angleterre un placement certain et avantageux.

M. Jamin (Ferd.) confirme ce qui vient d'être dit et fait observer en outre que le fruit désigné en France sous le nom de Cerise anglaise est appelé, en Angleterre, May Duke.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur la Pomme de terre Victor, par M. Butte.

2° Note sur plusieurs sortes de Tilleuls, par M. Chouvet père.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée àquatre heures.

SÉANCE DU 23 AOUT 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Jamin**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après le registre de présence, le nombre des Membres qui y assistent est de cent trente et un titulaires et de douze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires, dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition. Il annonce ensuite que la Société vient d'éprouver deux pertes éminemment regrettables par le décès de MM. Hardivillé, de Chambly (Oise), et Preschez, avocat, l'un et l'autre Membres titulaires. M. Hardivillé était Membre du Comité des Arts et Industries; il s'occupait particulièrement de la fabrication d'outils et instruments pour l'Horticulture, et il a su apporter à la construction de plusieurs des perfectionnements qui lui ont valu des récompenses de divers ordres, tant dans nos séances qu'à nos Expositions. Quant à M. Preschez, il faisait partie du Comité d'Arboriculture fruitière dont il suivait les séances avec une remarquable assiduité et qui, depuis plusieurs années, le choisissait annuellement comme son représentant auprès de la Commission de Rédaction. C'était, dit M. le Président, un homme éclairé, de bon conseil, dont on regrettera toujours l'absence au sein du Comité et des Commissions dont il faisait partie.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Cousin, jardinier-maraîcher à Gennevilliers (Seine), un lot important de produits potagers variés, savoir : des *Melons* des quatre variétés à fond gris, Cantaloup des Maraîchers de Paris, Noir des Carmes, Prescott à fond blanc hâtif; des *Carottes* de trois variétés; des *Fraises* Quatre-saisons récoltées sur des pieds de semis et que le Comité de Culture potagère a trouvées fort belles ; enfin, six *Choux-fleurs* de la variété Demi-dur de Paris hâtif, qui sont plus beaux qu'on ne les voit d'ordinaire à

cette époque de l'année, peu avancée pour cette sorte de produits. Il est accordé à M. Cousin, pour l'ensemble de son lot, une prime de 1re classe.

2° Par M. Poitevin, jardinier à Bonneuil (Seine), une touffe d'un *Haricot* à rames, de la variété nommée Cerisette du Japon, qui est très productive, et plusieurs pieds du *Haricot* Saint-Ciboire. La première de ces variétés est connue depuis longtemps; elle devient très haute; quant à la seconde, il en a été question à la dernière séance.

3° Par Mlles Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), des gousses de *Haricots* de couleur violette, qui, d'après ces dames, deviennent vertes à la cuisson et sont tendres. La plante qui les donne est très productive. Ces Haricots, ayant été apportés quand le Comité de Culture potagère avait terminé sa séance, n'ont pu être examinés par lui.

4° Par M. Girardin (Eug.), d'Argenteuil (Seine-et-Oise), une grande corbeille de *Figues* Dauphine, d'une telle beauté que, sur la proposition du Comité d'Arboriculture fruitière, il lui est décerné une prime de 1re classe.

En même temps que cette corbeille de Figues, M. Girardin a apporté une branche de Figuier qui porte une grande quantité de fruits arrivés à moitié grosseur. Il la montre à ses collègues en leur disant qu'il ne s'explique pas pourquoi, dans différentes localités des environs de Paris, on cultive le Figuier sans en obtenir des fruits en abondance, tels qu'on les voit sur ce spécimen, souvent même en n'en obtenant à peu près pas de fruits. Il pense que cela tient à ce qu'on néglige une pratique qui est bien simple, et dont cependant les conséquences ont une importance majeure. Quand une Figue vient d'apparaître, tout à côté d'elle se montre un bourgeon. Celui-ci doit être supprimé sans retard ; sans cela, il se développe en un rameau qui, croissant rapidement et avec vigueur, empêche le jeune fruit de se nourrir et, par cela même, en amène la chute. On doit donc, sur toute branche fructifère de Figuier, ne laisser venir qu'une pousse partant de sa base, et qui servira à la remplacer l'année suivante. En procédant ainsi, on a constamment de belles récoltes de Figues.

M. Jamin (Ferd.) fait observer que ce que vient de dire M. Girardin s'applique essentiellement au Figuier Dauphine, qui est très productif; mais il demande à son collègue si son assertion est, à ses yeux, également justifiée relativement aux autres variétés de Figuiers.

M. Girardin répond qu'il y a certainement quelque inégalité de fécondité d'une variété à l'autre; mais ce qu'il a dit s'applique bien à la plupart des Figuiers cultivés aux environs de Paris, notamment à la Figue Blanche d'Argenteuil et encore mieux à la Barbillonne. Toutefois, il reconnaît que la Figue de la Frette ne vient généralement pas bien.

5° Par M. Lepère, arboriculteur à Montreuil (Seine), une corbeille de *Poires* Clapp's Favourite. Ces fruits ont été reconnus par le Comité d'Arboriculture fruitière comme étant d'un bon volume et ayant un très beau coloris. Aussi propose-t-il de donner une prime de 1re classe pour la présentation qui en est faite, et, mise aux voix, sa proposition est adoptée par la Compagnie; mais M. Lepère renonce, selon son habitude, à cette récompense.

M. Lepère recommande chaudement à ses collègues la culture de cette variété, dont le fruit est très beau, et arrive à une époque à laquelle il comble une lacune. En outre, l'arbre est très vigoureux et productif.

6° Par M. Driger (V.-L.), jardinier-chef au pensionnat des Frères, à Passy-Paris, deux pieds fleuris d'Orchidées appartenant au *Miltonia spectabilis* et au *M. Moreliana*, pour la présentation desquels il obtient une prime de 3e classe. Il fait observer que ces plantes sont cultivées par lui en plein midi et directement sous le vitrage de la serre auquel leurs feuilles touchent. Cette situation n'a pas eu d'autre inconvénient que d'en jaunir un peu les feuilles; mais leur végétation s'en est si peu ressentie que chacun des pseudo-bulbes qu'elles avaient l'an dernier en a produit deux nouveaux.

7° Par M. Cappe (E.), horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise), un fort pied portant trois belles inflorescences d'*Aerides quinquevulnerum*, que le Comité de Floriculture déclare être fort beau et très bien cultivé. Aussi, sur sa demande, est-il attribué une

prime de 2e classe en raison de la bonne culture de cette Orchidée.

8° Par M. Bardet (Frédéric), horticulteur à Varsovie, deux photographies représentant, l'une un pied fleuri et en pot du *Pitcairnia* × *Bardetiana*, l'autre une fleur détachée de la même plante et ses diverses parties isolées. Dans la lettre qui renfermait ces photographies, il raconte comment il a obtenu cette Broméliacée hybride.

En 1884, au mois de juin, il avait en même temps, fleuris dans ses serres, un pied de *Pitcairnia punicea* et un pied de *P. staminea*. Il féconda la première de ces plantes avec le pollen de la seconde et, à la suite de cette fécondation croisée, il récolta plus d'une centaine de graines en bon état. Ces graines furent semées, au printemps de 1885, et levèrent à peu près toutes. Les jeunes plantes ainsi obtenues le frappèrent par la vigueur de leur végétation, qui fut et se maintint telle qu'elles égalèrent bientôt en dimensions les pieds du *Pitcairnia punicea* et que, au mois de juin 1887, elles avaient dépassé en grandeur ceux du *P. staminea*. Plusieurs fleurirent au mois de juillet 1887 et montrèrent que, tout en ayant conservé surtout les caractères de la première de ces espèces, qui avait été le porte-graines, elles avaient néanmoins pris quelques-unes des particularités qui distinguent la seconde. Cette année, presque tous les pieds venus de ce semis sont fleuris et ont entre eux une ressemblance complète, tant pour le port que pour la floraison. Deux seulement, qui n'ont pas encore fleuri, diffèrent non seulement des autres, mais encore des deux parents. M. Bardet dit que son hybride se montre comme devant être aussi florifère que sa mère, le *Pitcairnia punicea*, qui fleurit annuellement et très souvent même deux fois la même année.

9° Par M. Moser, horticulteur à Versailles (Seine-et-Oise), une branche fleurie du *Lysimachia clethroides*, rare Primulacée, à beau feuillage et à jolies fleurs blanches, qu'il dit être entièrement rustique. Il lui est donné, pour cette présentation, une prime de 2e classe.

10° Par M. le docteur Rousseau, à Joinville-le-Pont (Seine), une série de fleurs coupées de *Pentstemon*, dont les uns sont des

variétés connues, tandis que les autres proviennent de ses semis de l'année. Dans sa note de présentation, il dit que ces plantes, occupant des plates-bandes dans son jardin, ont eu beaucoup à souffrir, cette année, de la mauvaise saison. Il reçoit, pour ces *Pentstemon*, une prime de 3e classe.

11° Par M. Gautier (Hippol.), horticulteur, rue Bossuet, 11, à Meaux, des fleurs coupées de seize variétés obtenues par lui de semis du *Dahlia gracilis*. M. le Président du Comité de Floriculture déclare que ce Comité n'y a vu rien de remarquable.

12° Par M. Tréfoux, horticulteur, rue de Coulanges, à Auxerre (Yonne), les fleurs coupées de cent vingt-quatre variétés de *Glaïeuls* dits rustiques, obtenues par lui de semis et dont l'ensemble forme une collection remarquable. Sur la proposition du Comité de Floriculture, faite, dit son Président, à l'unanimité, il est accordé, pour cette belle présentation, une prime de 1re classe.

13° Par MM. Vilmorin-Andrieux, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie, 4, les fleurs coupées de quarante variétés de *Glaïeuls* issus du *Gandavensis*, qui sont déjà au commerce, et de neuf variétés de même origine qui n'y seront mises qu'à l'automne prochain. Celles-ci portent les noms suivants : Comte Horace de Choiseul, Docteur Hogg, Fille de France, Glaive de feu, Grandeur à merveille, Juliette, Docteur Masters, Protée, Roi des roses. Le Comité de Floriculture déclare que les quarante variétés déjà connues constituent un très bon choix, et que les neuf variétés inédites sont fort belles. Il propose d'accorder une prime de 1re classe pour chacune de ces deux parties du lot présenté; sa proposition est adoptée par la Compagnie, mais MM. Vilmorin-Andrieux renoncent à ces deux récompenses.

M. H. de Vilmorin dit, à ce propos, que la présentation de ce jour a pour objet essentiel de montrer le degré de perfection auquel sont arrivés aujourd'hui les Glaïeuls issus du *Gandavensis* et de faire voir ce que ces fleurs doivent être pour réaliser cette perfection. En effet, pour qu'un Glaïeul soit parfait, il faut que les fleurs en soient bien faites, de belle couleur, placées en deux rangées longitudinales et dirigées du même côté, enfin assez grandes et assez rapprochées pour ne pas laisser de vides entre elles. Il faut enfin que leur inflorescence en offre au moins huit

ou neuf ouvertes à la fois. On voit que ces diverses conditions se trouvent réunies dans les spécimens que la Compagnie a maintenant sous les yeux. Quant au mérite de l'obtention de ces belles plantes, il déclare que la maison Vilmorin-Andrieux ne se l'attribue nullement, attendu qu'elles lui sont fournies par divers semeurs bien connus, notamment par MM. Souillard et Brunelet qui, à Fontainebleau, ont continué l'œuvre admirablement commencée, à une date déjà ancienne, par Souchet.

14° Par MM. Baltet frères, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), une nombreuse série de branches fleuries appartenant à tout autant d'arbustes et arbres d'ornement, et pour la présentation de laquelle, à la demande du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il leur est décerné une prime de 2e classe. Les végétaux compris dans ce lot considérable sont d'abord quinze variétés d'*Hibiscus syriacus* ou Althéa, à fleurs de couleurs diverses et simples dans la plupart, doubles dans quelques-unes; ensuite le *Robinia Pseudacacia semperflorens;* les *Ceanothus* Lucie Simon et Gloire de Versailles; enfin, seize variétés de Pommiers microcarpes ou baccifères représentées par tout autant d'assiettées de leurs fruits. Ces variétés sont étiquetées : *ampla, atropurpurea,* Cerise, *cœrulescens,* de Rouen, *fastigiata, flava, intermedia, longifolia, lutescens, nigra, pulchella, pulchra, serotina, striata, sulfurea.*

M. Baltet (Ch.) dit qu'il croit devoir insister sur l'intérêt qu'offrent les variétés de Pommiers microcarpes dont il a mis les fruits sous les yeux de ses collègues. Ce sont des arbres vraiment ornementaux, soit par leurs fleurs qui sont grandes et agréablement odorantes, soit et surtout par leurs fruits. Il est seulement fâcheux que, lorsque ces variétés avaient déjà reçu, au Muséum d'Histoire naturelle, les dénominations sous lesquelles elles sont présentées aujourd'hui, l'un de nos collègues, à qui l'Horticulture doit un grand nombre d'ouvrages et mémoires justement estimés, en ayant fait l'objet d'un écrit spécial, leur ait donné des noms différents. Il en est résulté qu'on est aujourd'hui embarrassé, ne sachant quels sont ceux de ces noms auxquels on doit donner la préférence. Les fruits de ces arbres ne sont pas bons à manger; toutefois, ceux d'un petit nombre de variétés,

notamment des variétés *fastigiata* et *intermedia*, sans être excellents, sont à la rigueur comestibles. M. Ch. Baltet conseille de greffer ces Pommiers toujours sur franc ou sur Doucin, jamais sur Paradis.

15° Par M. Croux, horticulteur-pépiniériste, vallée d'Aulnay, près Sceaux (Seine), des rameaux fleuris de dix espèces ou variétés de végétaux ligneux d'ornement, qui lui valent une prime de 2e classe. Ce sont : 1° trois Clématites, l'une nommée Belle nantaise, hybride du *Clematis lanuginosa;* la seconde *Clematis integrifolia Durandi*, variété ligneuse, atteignant environ 1m 50 de hauteur, et dont les inflorescences sont bien dressées ; la troisième, le *Cl. Viticella rubra*, plante très vigoureuse et dont la fleur a un coloris unique dans le genre ; 2° deux Spirées qui constituent des plantes de bordure, hautes seulement de 0m 50 à 0m 60, savoir le *Spiræa Bumalda* et le *Sp. callosa alba* ou *Fortunei ;* 3° les deux *Hypericum calycinum* et *patulum*, arbustes également de petite taille et remarquables pour leurs grandes fleurs d'un beau jaune ; 4° un *Catalpa* dont la floraison est tardive, qui est originaire du Japon et qui paraît n'avoir pas été encore nommé ; 5° le *Cassia marylandica*, espèce traçante ; 6° enfin, le *Robinia Pseudacacia semperflorens*, variété très remarquable pour la durée de sa floraison.

16° Par M. Moser, plusieurs espèces ou variétés d'arbres et arbustes ornementaux, pour la présentation desquelles il reçoit une prime de 1re classe. Les arbres compris dans ce lot sont : deux Chênes, *Quercus Concordia*, dont les feuilles sont panachées de jaune d'or, et *Q. nigra*, qui paraissent être des variétés du *Q. pedunculata;* deux Sureaux, le *Sambucus nigra foliis albo punctatis* et le *S. racemosa plumosa*, variété nouvelle et d'une rare beauté ; l'Orme de Dampier à feuilles jaunes ; le Tulipier panaché (*Liriodendron tulipifera foliis variegatis*) ; le *Fraxinus arbutifolia*, variété du *Fr. americana*, qui a un port compact, dont le feuillage devient rouge à l'automne et dont la végétation est des plus vigoureuses. A ces arbres est joint un arbuste d'un grand intérêt, l'*Hypericum* × *Moserianum*, hybride obtenu par M. Moser entre les *Hypericum calycinum* et *patulum*, celui-ci ayant joué le rôle de porte-graines. Ce nouvel arbuste s'élève de 1m à 1m 50 ;

il se forme bien et se couvre de fleurs depuis le mois de juin jusqu'aux gelées; or, ces fleurs colorées en beau jaune d'or, avec les anthères rouges le premier jour et brunes ensuite, atteignent jusqu'à 0m 08 de diamètre; elles ont, en outre, le mérite de se bien développer dans l'eau quand elles ont été coupées en boutons. Un fait qu'il est bon de signaler c'est que lorsque M. Moser a opéré la fécondation en sens inverse, c'est-à-dire a porté le pollen de l'*Hypericum patulum* sur le pistil de l'*H. calycinum*, le produit de cette hybridation a été une plante absolument semblable à celle qu'il a nommée *H.* × *Moserianum*.

17° Par M. Rouard (J.), une *agrafe à fruits*, c'est-à-dire un fil de fer terminé par une agrafe qui fournit le moyen de fixer solidement à la branche qui les porte les fruits dont on craint la chute prématurée.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Malet (G.) dépose sur le bureau deux fleurs de *Bégonia* tubéreux, dans lesquelles tous les organes floraux se sont transformés en vraies feuilles, qui, par conséquent, ont subi ce genre de monstruosité auquel les botanistes ont donné le nom de chloranthie ou virescence. Il dit que toutes les fleurs de la même plante sont également monstrueuses (1).

---

(1) M. Malet (G.), ayant bien voulu me remettre ces deux fleurs, j'ai pu les examiner de près, et voici les résultats de l'examen que j'en ai fait :

Ces deux fleurs auraient été mâles l'une et l'autre, si elles s'étaient développées normalement. Le développement en ayant été très inégal, mais ayant produit des effets analogues sur l'une et l'autre, je me bornerai à décrire la plus grande et la mieux formée des deux :

Sur un pédoncule coloré en rouge vif, à 0m,02 au-dessous de la fleur, se trouvaient deux bractées opposées, sessiles, ovales, dentelées vers leur extrémité, fortement concaves à concavité supérieure, colorées en dehors du même rouge que le pédoncule, mélangées en dedans de rouge et de vert. La fleur elle-même offrait extérieurement ses deux grands sépales à peu près normaux, opposés, ovales presque arrondis, longs de 0m,025 et un peu moins larges, rétrécis en court et large onglet à leur base, dentés en scie dans leur tiers supérieur, une partie des dentelures formant plutôt des cils ; ces sépales étaient colorés en rouge un peu brunâtre avec quelques petites places

M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Secrétaire-général A. Bleu, qui s'excuse de ne point se rendre à la séance, retenu qu'il est chez lui par une douloureuse indisposition.

2° Une lettre écrite de Varsovie, le 7 août courant, dans laquelle M. Bardet (Fréd.), horticulteur dans cette ville et Membre de la Société, donne des renseignements intéressants sur un *Prunus* ou *Cerasus Mahaleb*, à fruits blancs ou plutôt jaune-paille, qui a été obtenu dans son établissement. « Depuis plusieurs années, écrit-il, j'ai dans l'un des carrés de mes pépinières un fort pied de cette variété qui se couvre annuellement de fruits. Je faisais toujours récolter en mélange les fruits de cet arbre et ceux du Mahaleb ordinaire. Or, dans les semis faits avec ce mélange, il y avait toujours bon nombre de germinations qui se faisaient de suite, donnant de jeunes pieds qui poussaient avec vigueur,

---

verdâtres ; leur face externe montrait 7-9 nervures proéminentes, tandis que leur face interne était parfaitement unie. En croix avec ce calice se trouvaient trois feuilles pétiolées, dont une était seule, d'un côté, tandis que les deux autres étaient placées côte à côte du côté opposé de la fleur, c'est-à-dire opposées à la première. C'était là évidemment le résultat de la transformation des pétales normaux qui avaient conservé leur place naturelle, tout en changeant complètement d'état. En effet, chacune des feuilles qui leur avaient succédé avait un pétiole long de 7-8 millimètres et un limbe long de $0^m,02$-$0^m,025$, ovale, un peu en cœur, aigu, doublement denté en scie, de texture un peu épaisse, relevé en dehors de nervures proéminentes, coloré en rouge brunâtre avec la base verte. Plus intérieurement venaient d'autres feuilles semblables, mais de plus en plus petites, à mesure qu'elles se trouvaient situées plus près du centre. Parmi les plus internes, il y en avait quelques-unes qui accusaient nettement leur origine due à la transformation de tout autant d'étamines, car leur long pétiole grêle, semblable au filet d'une étamine normale de Bégonia tubéreux, s'élargissait graduellement, dans le haut, en un limbe petit, arrondi, concave, épais, qui n'était évidemment qu'une anthère ouverte et aplanie. En tout, les feuilles que réunissait cette fleur étaient au nombre d'une trentaine. L'ensemble ne ressemblait plus à une fleur et formait simplement un groupe compact de petites feuilles, qui n'avait rien d'ornemental.

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

tandis que les autres graines ne germaient que l'année suivante. » L'explication de cette remarquable inégalité lui a été donnée par une expérience bien simple. Il a fait récolter séparément les fruits du Mahaleb à fruit blanc et ceux du Mahaleb ordinaire ou à fruit noir. Il a semé séparément, en 1886, le même jour, les uns et les autres; les graines du premier ont levé pendant le printemps même du semis, tandis que celles du second n'ont germé qu'une année plus tard, en 1887. En outre, les jeunes pieds du premier ont poussé avec une telle vigueur que, à l'automne, ils étaient presque deux fois plus forts que les autres. Cette différence dans la vigueur de la végétation s'est montrée aussi pour les greffes en écusson. « Les écussons posés sur le Mahaleb à fruit blanc, écrit M. Bardet, ont toujours poussé plus vigoureusement que ceux qui avaient été posés sur le Mahaleb à fruit noir. Le Mahaleb à fruit blanc est tellement rustique qu'il a parfaitement résisté aux gelées de l'hiver dernier qui, pendant près de deux mois, se sont maintenues entre — 20° et — 36° C., et ont causé de grandes pertes dans les jardins. »

Dans la suite de sa lettre, M. Bardet donne des détails circonstanciés sur un affreux orage qui, à Varsovie, dans la nuit du 3 au 4 août courant, est venu compléter, dans toutes les cultures, les ravages qu'avaient faits déjà les froids de l'hiver. Pendant toute la nuit, la pluie est tombée en telle abondance que, écrit M. Bardet, les jeunes semis de légumes et ceux des pépinières ont été pour la plupart emportés ou hachés; la terre a été enlevée jusqu'à la profondeur d'une trentaine de centimètres; une masse de branches d'arbres ont été abattues, et maintenant il ne reste presque plus de fruits. Les couches, encore deux jours après l'orage, étaient comme de grandes éponges imbibées d'eau et on ne pouvait même en approcher. « Enfin, dit en terminant notre honorable collègue, il ne faudrait pas beaucoup de nuits ou journées pareilles pour anéantir non seulement toute Horticulture, mais encore tout ce qui existe sur la terre. »

Comme pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les suivantes : 1° l'annonce des Expositions horticoles qui auront lieu, à Neuilly-sur-Seine du 30 août au 2 septembre 1888 ; à la Varenne Saint-Hilaire (Seine), du

9 au 16 septembre 1888; 2° un ouvrage intitulé : *La Truffe*, Étude sur les Truffes et les truffières, par le docteur C. DE FERRY DE LA BELLONE (un vol. in-16 de 342 pages, avec 21 figures ; chez J.-B. Baillière et fils, rue Hautefeuille, 19 ; offert par les éditeurs) ; 3° *Prix courant* des *Azalea indica*. Camellias, Rhododendrons rustiques de Gand, *Azalea mollis*, et autres arbustes rustiques de terre de bruyère cultivés dans l'établissement Louis VAN HOUTTE, à Gand ; août 1888-1889, n° 229 (in-8°, p. 235-267).

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur la statistique horticole en France et aux États-Unis ; par M. Ch. JOLY.

2° Compte rendu de l'Exposition internationale d'Horticulture de Cologne ; par M. Ch. JOLY.

M. Ch. Joly expose de vive voix les détails intéressants qu'il a consignés dans ce document, et l'exposé lumineux qu'il en fait provoque les applaudissements de la Compagnie.

3° Observation de feuilles de Marronnier d'Inde hâtivement desséchées, par M. Henri DUCHARTRE.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 9 AOUT 1888.

MM.

1. FOURKOUBA, rue de la Quintinye, 4, à Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Hardy et F. Jamin.
2. SIMON (Pierre), horticulteur, route de Montrouge, 99, à Malakoff (Seine), présenté par MM. L. Delaville, Landry et Hoïbian.
3. SPALLA (Louis), jardinier de M. le comte Burnay, au jardin de la Jonqueira, à Lisbonne (Portugal), présenté par MM. Lusseau (H.), Pozzo (Joseph) et Basin.
4. ZEHREN, fabricant de robinets, faubourg Saint-Martin, 235, à Paris, présenté par MM. P. Lebœuf et H. Lebœuf.

SÉANCE DU 23 AOUT 1888.

MM.

1. ENFER (Victor), jardinier, à Wissous (Seine-et-Oise), par Antony (Seine), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
2. CONTOUR, propriétaire, à Sarcelles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Dupanloup et Piennes.

NOTES ET MÉMOIRES

NOTE SUR LA STATISTIQUE HORTICOLE EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS (1),

par M. Ch. JOLY.

Le Ministère de l'Agriculture a publié récemment la *Statistique agricole de la France, de l'Algérie et des colonies,* donnant les résultats généraux de l'enquête décennale de 1882 (2). C'est une œuvre magistrale due aux soins éclairés de notre éminent Directeur de l'Agriculture, M. E. Tisserand. Commencée en 1840, poursuivie en 1852 et en 1862, cette œuvre considérable n'a pu se terminer en 1872, au lendemain de la guerre. M. Tisserand l'a fait compléter pour 1882, en posant à 2,848 Commissions cantonales 36,096 questionnaires communaux embrassant la France entière. Dépouiller toutes les réponses, les coordonner, en tirer des conséquences utiles au pays, était le but et l'œuvre de M. Tisserand, auquel ce travail fait le plus grand honneur.

La France est surtout un pays à céréales et à Vignes. La culture des céréales y occupe plus du quart de la superficie totale, bien que notre production soit inférieure à celle de la Russie et surtout à celle des États-Unis : sa valeur est de 5,375 millions

(1) Déposée le 23 août 1888.

(2) Nancy. Imprimerie administrative Berger-Levrault et Cie; un vol. in-8 de 341 pages, 1887, avec un album statistique agricole de 20 planches.

de francs. Comme rendement, il faut mettre en premier lieu l'Angleterre, puis la Belgique et le Danemark ; nous ne venons qu'en quatrième ligne.

Dans le magnifique travail statistique de M. Tisserand, l'Horticulture ne pourra pas trouver tout ce qui peut concerner son industrie spéciale (1). J'ai cru cependant qu'il serait intéressant d'en extraire les données suivantes :

Grains alimentaires et jardins.

Ce chapitre comprend les légumineux : Fèves, Pois, Haricots, etc., désignés dans le commerce sous le nom de légumes secs, cultivés à la charrue pour l'alimentation de l'homme et des animaux. Leur valeur s'élève à 147,570,264 de francs.

Quant aux jardins potagers et maraîchers pour la vente des légumes ordinaires, leur produit serait de 902,372,000 de francs ; ils occupent 429,701 hectares. Contrairement à l'opinion générale, la Belgique et l'Allemagne ont un produit légumier plus élevé que le nôtre, qui est surtout développé dans le Nord et dans quelques points particuliers du Midi, où l'on fait de grands efforts pour augmenter la production des primeurs.

Pommes de terre.

La production est de 101 millions de quintaux, d'une valeur de 648 millions de francs. L'Allemagne en produit plus du double, dont une grande partie se transforme en alcool.

---

(1) Pour compléter ces renseignements, voir les notes que j'ai publiées dans le *Journal* de la Société :

1876. La production fruitière en France.

1880. Les importations et les exportations de fruits et de légumes en 1879.

1882. Les importations et les exportations de 1879 à 1881. — La production et le commerce horticoles en France.

1884. Les importations et les exportations de produits horticoles de 1881 à 1883.

1887. Même sujet, de 1884 à 1886.

Voir aussi le *Traité de la Culture fruitière commerciale et bourgeoise*, par M. Ch. Baltet ; Paris, 1884.

En somme, nous avons, à notre porte, l'Angleterre et les pays du Nord où nos débouchés pourraient s'augmenter beaucoup, surtout si les plaines du Midi, arrosées convenablement, venaient en concurrence avec les produits de primeur qui nous arrivent de l'Italie, de l'Espagne et même de la Belgique.

Cultures fruitières arborescentes.

Voici le tableau qu'en donne M. Tisserand :

DÉSIGNATION DES CULTURES.	PRODUCTION TOTALE EN FRUITS.	VALEUR TOTALE.	PRIX MOYEN DE L'HECTOL.
	Hectolitres.	Francs.	Francs.
Pommiers et Poiriers.	19.673.693	91.945.667	4.65
Pêchers et Abricotiers.	337.430	3.652.074	10.82
Pruniers et Cerisiers..	1.185.812	11.217.052	9.46
Châtaigniers.....	4.570.930	32.497.701	7.10
Orangers	9.769	102.985	10.54
Citronniers.....	11.097	259.132	23.35
Cédratiers	17.444	391.138	22.42
Totaux, en moyenne..	25.806.177	140.047.749	5.43

Les chiffres ci-dessus sont nécessairement très élastiques suivant les années : rien n'est variable comme la production fruitière, d'après les saisons. Je prendrai pour exemple deux des fruits récoltés aux environs de Paris, le Raisin de table, à Thomery, et la Pêche, à Montreuil. Dans cette dernière commune, dont l'aspect général et la disposition des murs rappellent ceux de Thomery, on compte environ 25 hectares consacrés à la culture du Pêcher et couverts de murs offrant une surface de 600,000 mètres superficiels. Un hectare produit, en moyenne, 40 à 50,000 Pêches et la récolte totale varie de 12 à 15 millions de fruits, valant un million de francs. On voit quelle richesse s'accumule tous les ans dans une seule commune, richesse provenant tout entière du sol et de la main-d'œuvre (1).

(1) Quelque considérable que soit cette récolte, pour une seule commune, certaines fermes du Maryland et du Delaware, aux États-

A Thomery, la culture de la Vigne couvre 135 hectares, consacrés surtout au Chasselas doré et au Frankenthal. Les espaliers s'étendent sur environ 200,000 mètres de murs, d'une hauteur moyenne de 2m 70. La gare de Thomery expédie annuellement de 900,000 à un million de kilogrammes de Raisins, dont le prix moyen peut être de 1 fr. 50 le kilogramme.

Pour terminer ce qui concerne le travail statistique de M. Tisserand, je dirai que les Pommiers et les Poiriers produisent, chez nous, les sept dixièmes de la valeur totale que j'ai indiquée plus haut ; ils se trouvent surtout dans le Calvados, les Côtes-du-Nord, l'Eure, l'Ille-et-Vilaine, la Seine-Inférieure et la Manche, auxquels on peut joindre la Mayenne, l'Orne et le Morbihan.

Les Pêchers et les Abricotiers se rencontrent surtout dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, la Haute-Loire et le Rhône.

Les Noyers, dans la Drôme, la Charente, les Basses-Alpes et le Puy-de-Dôme.

Le Châtaignier, dans la Corrèze, la Dordogne, l'Ardèche, la Haute-Vienne, le Gard et la Corse.

Quant aux Orangers et aux Citronniers, ils se localisent dans les Alpes-Maritimes, la Corse et le Var.

En regard et à la suite du travail de statistique publié par notre Ministère du Commerce, il est intéressant d'analyser, au point de vue horticole, le Rapport annuel publié par le Ministère de l'Agriculture, aux États-Unis (1). Ce Rapport a sur le nôtre l'avantage d'être publié annuellement et, par conséquent, d'offrir des renseignements plus récents, chose très importante

---

Unis, produisent à elles seules plus de Pêches que Montreuil tout entier. Aussi l'industrie des conserves, par les procédés Appert et par la dessiccation a-t-elle pris une extension immense et ses produits, comme ceux des vergers de la Californie, se trouvent maintenant sur tous les marchés du monde. Inutile d'ajouter que les cultures dont je parle sont toutes en plein vent et non en espalier, comme à Montreuil.

(1) *Report of the Commissioner of Agriculture for* 1887. Washington. Government printing office, 1888, 1 vol. in-8 de 724 pages, avec figures.

quand on verra les matières qui s'y trouvent traitées. De plus, par une loi spéciale, le gouvernement des États-Unis vote une somme de 200,000 dollars, soit plus d'un million de francs, pour l'impression de 400,000 exemplaires du Rapport à distribuer entre les sénateurs et les représentants de tous les États, afin d'en publier les enseignements dans toute l'étendue du pays. Il serait à désirer qu'on fît de même chez nous, où d'importants documents officiels n'ont pas assez de publicité (1).

Le travail de M. Norman J. Colman, « Commissioner of Agriculture, » comprend d'abord un résumé des faits agricoles de l'année, puis les rapports particuliers de chacun des Bureaux du Ministère. Je les mentionnerai tour à tour, en ne m'occupant que de ceux qui intéressent particulièrement l'Horticulture, car il y a aujourd'hui vingt Bureaux distincts destinés à étudier tous les problèmes agricoles, à signaler les pertes causées par les parasites de tous genres (l'un d'eux, le chinch bug ou *Blissus leucopterus*, a causé à lui seul plus de 300 millions de francs de dégâts), à répandre les bonnes semences, à analyser les sols et les engrais, à relever les statistiques de la production dans chaque État, à publier des notes sur chaque culture spéciale, à introduire les plantes nouvelles de toutes les parties du monde, etc. Je laisse ici de côté tout ce qui concerne spécialement l'Agriculture, comme l'économie du bétail, l'art forestier et les haras.

Les Bureaux d'Entomologie et de Pathologie végétale ont, aux États-Unis, une importance capitale, car, à mesure que les cultures se perfectionnent et se multiplient, on voit simultanément apparaître une foule de parasites végétaux et animaux, de telle sorte que, pour les détruire, on est quelquefois obligé de changer complètement les cultures. Outre le Phylloxéra, on a à combattre les Sauterelles, le *Doryphora*, le parasite du Cotonnier, et toutes les variétés d'insectes qui dévorent les cultures fruitières ; ces derniers sont décrits avec des figures coloriées ; on indique les remèdes connus jusqu'à ce jour et les ouvrages scientifiques

(1) Entre autres exemples, je citerai le Jardin des Plantes de Paris, où se font, chaque année, d'importants travaux à peine connus du public.

qui ont été publiés sur la question. Je donne ici une figure indiquant le moyen employé en Californie pour désinfecter les

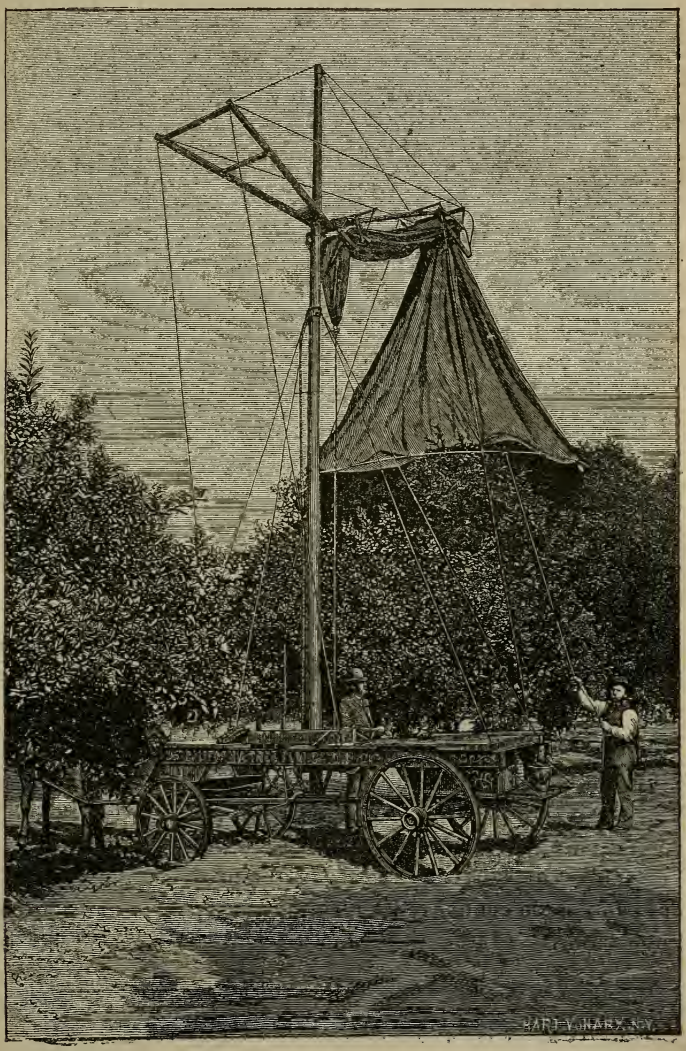

Orangers et les arbres de plein air, en les enfermant sous une tente mobile dans laquelle on fait des fumigations de tabac ou d'autres insecticides.

La division de Botanique a pour but principal de faire connaître et d'acclimater les plantes fourragères provenant de l'Australie et d'autres pays où, comme dans les vastes territoires du sud et du centre des États-Unis, on est à la recherche de plantes qui puissent croître dans les terrains secs et arides. Là, comme en Algérie et dans beaucoup d'autres contrées privées de forêts, et par conséquent de cours d'eau, l'élevage du bétail, qui n'est que l'intermédiaire entre la plante et l'homme, est presque impossible ; aussi ces contrées sont-elles presque désertes. A Washington, on travaille à faire un herbier comprenant tous les végétaux de l'Amérique du Nord et l'on recherche les plantes textiles, tinctoriales ou autres qui peuvent contribuer à la richesse du pays. Parmi les plantes récemment introduites, il faut citer surtout le Mûrier ; on fait à Philadelphie et ailleurs de grands efforts pour y faire prospérer l'industrie de la soie.

Le Bureau de Pomologie (1) a pour objet l'étude de tout ce qui se rattache à la vulgarisation des bonnes variétés fruitières indigènes et étrangères, comme le font toutes nos Sociétés d'Horticulture ; on y étudie les fruits non encore cultivés aux États-Unis, comme l'Olivier de l'Italie, le Kaki du Japon, le Prunier et le Noyer de France, les Orangers nouveaux de Chine et du Japon. Le Rapport est accompagné de figures coloriées donnant une idée parfaite des fruits dont on recommande la culture.

Le Bureau de Statistique correspond avec tous les États de l'Union et condense les rapports de chacun sur les récoltes. Mais ces statistiques ne suffisent pas aux législateurs et aux commerçants. Il y a peu de produits textiles et alimentaires qui ne viennent en concurrence avec ceux que produit l'Europe. De là, l'obligation de connaître les récoltes étrangères et les prix courants des différents marchés du monde. Le Bureau de Washington

---

(1) Je recommande à mes collègues du midi de la France le « *Report on the condition of tropical fruits in the United States, in* 1887, prepared under the direction of the Commissioner of Agriculture, Washington, 1888 ». Ils y verront l'importance de la culture de l'Oranger en Californie et dans les Florides.

a pour cela, aux États-Unis, deux mille trois cents correspondants et, à Londres, M. E.-J. Moffat est chargé de réunir tous les renseignements relatifs aux marchés de l'Europe. En ce qui concerne la production fruitière, le rapport de 1887 l'évalue à 175 millions de dollars, soit environ 875 millions de francs.

Je ne parlerai ici que pour mémoire de la « division forestière », bien qu'il y ait là un intérêt capital pour la protection des cultures, pour l'entretien des cours d'eau et pour l'influence des forêts sur les vents et les climats. Aux États Unis, la destruction des forêts pour la construction des chemins de fer a pris une gravité exceptionnelle, au point que plusieurs Compagnies ont fait des plantations considérables pour la fourniture de leurs traverses.

En somme, les documents publiés par M. E. Tisserand et par M. Norman J. Colman offrent le plus grand intérêt et méritent d'être médités par tous ceux qui s'occupent des grands problèmes de la vie humaine. Il est à désirer que ces documents soient répandus et publiés largement en les complétant par des statistiques analogues, recueillies sur tous les points du globe.

Observation de feuilles de Marronnier d'Inde hativement desséchées (1),

Par M. Henri Duchartre.

Dans une des dernières séances de la Société, notre collègue, M. Boizard a attiré l'attention sur le dessèchement et la chute précoces des feuilles de Marronniers d'Inde qui composent, pour une part si importante, les plantations d'ornement de la ville de Paris. Son intention était de provoquer, à cet égard, une discussion, qui s'est produite, en effet, mais sans amener jusqu'ici à une conclusion définitive au point de vue de la cause du mal constaté. Celle-ci serait, pour les uns, d'ordre physiologique,

(1) Déposé le 23 août 1888.

c'est-à-dire attribuable aux conditions de milieu, de culture, etc., tandis que, aux yeux des autres, elle résiderait dans l'action d'un Champignon parasite ou de quelque insecte; c'est notamment vers la croyance à l'invasion d'un Champignon qu'a paru pencher M. Ch. Delaville, jardinier principal de la Ville de Paris, qui a annoncé à ses collègues qu'il espérait pouvoir leur donner un jour, à cet égard, des indications précises. J'ajouterai encore que l'unité même du mal constaté a été contestée par l'un des membres assistant à la séance.

En présence de ces divergences d'opinion, j'ai désiré me procurer quelques données sur la question par l'examen, d'abord à la loupe, puis au microscope et par les procédés ordinaires de l'anatomie végétale, d'un certain nombre de feuilles prélevées sur les échantillons qu'avait apportés M. Ch. Delaville et montrant les divers aspects du mal, depuis les moindres altérations jusqu'aux plus importantes. C'est le résultat de ces observations que je vais indiquer ici.

Des deux parties, pétiole commun et folioles, qui constituent la feuille composée du Marronnier d'Inde, le premier m'occupera peu. Je constaterai seulement que ses altérations ne m'ont pas paru être d'une autre nature que celles des folioles et qu'elles étaient toujours notablement en retard sur ces dernières, dont elles semblaient, par suite, être simplement consécutives. De ceci il résultait également que, dans des échantillons dont les folioles étaient presque entièrement desséchées, le pétiole adhérait encore fortement à la branche.

Passons donc immédiatement à l'examen du limbe des folioles. Ses altérations commençaient le plus souvent par la face supérieure et par les portions parenchymateuses intermédiaires aux nervures ; pourtant il en était parfois autrement à ces deux points de vue, ce qui peut s'expliquer par les différences de situation des diverses feuilles dans la cime des arbres. Généralement parlant, les altérations dans leurs divers degrés, tous reliés entre eux par des passages graduels, pouvaient se décrire ainsi : tout d'abord des taches blanchâtres, d'étendue très limitée au début, apparaissaient à la face supérieure du limbe, où elles tranchaient bien sur le vert foncé de cette partie de la

feuille ; après s'être étendues, elles passaient à une teinte fauve, qui devenait enfin la couleur « feuille morte », en même temps que la surface altérée avait continué de s'accroître. En outre, par places et dans des exemples correspondant à des degrés divers de la progression que je viens d'indiquer, c'était une teinte noirâtre que prenaient partiellement certaines des feuilles examinées.

L'examen microscopique m'a bien montré les détails de ces états successifs. Les premières altérations de l'épiderme sont difficiles à saisir, à cause de la transparence du contenu de ses cellules ; mais il n'en est pas de même pour les autres éléments, tant du parenchyme que des nervures. Ceci permet de constater qu'au début l'altération de la feuille s'adresse à des éléments anatomiques isolés ou en très petits groupes, que l'on voit bientôt trancher, par la couleur fauve de leur contenu, au milieu de leurs voisins encore à peu près sains. A partir de là, l'altération gagne progressivement, comme je l'ai dit, en étendue et en intensité, jusqu'à ce qu'enfin la foliole ou la portion de foliole considérées montrent tous leurs éléments avec des parois raccornies, mais non déchirées ni perforées, et un contenu desséché, le tout ayant pris une teinte fauve plus ou moins intense.

Or, dans aucun de ces états successifs, ni sur aucun échantillon, je n'ai vu trace d'un Champignon parasite ni contenu dans les cellules, ni parcourant les tissus, ni appliqué à la surface de la feuille et représenté par ses organes soit végétatifs, soit reproducteurs.

L'intervention d'un animal, insecte ou autre, ne m'a point paru s'y révéler davantage. Sans doute j'ai trouvé sur ces feuilles les cadavres et les cocons de plusieurs insectes ; mais ils appartenaient à des espèces variées, et rien, dans les échantillons que j'ai examinés, ne m'a semblé indiquer que le dessèchement des feuilles dût leur être attribué, non plus qu'à un autre être appartenant au même règne. En effet, comme je l'ai dit, les tissus n'étaient ni rongés, ni perforés, ni déformés par une galle quelconque.

Quant au noircissement limité et partiel que j'ai signalé plus

haut comme se montrant sur certaines folioles, il se révélait au microscope comme résultant, en outre de l'altération des parois, du fractionnement du contenu cellulaire en débris complètement désorganisés et colorés en noir. Là encore je n'ai pas trouvé d'indice de l'action d'un parasite végétal ou animal, et je crois qu'il ne faut y voir que la pourriture des tissus déjà atteints par la cause qui produit en général le dessèchement ; ceci n'a du reste rien d'inexplicable, surtout pour les portions de feuilles placées de façon que l'eau des pluies y séjourne quelque temps.

Si l'action des êtres vivants doit être éliminée, quelle est la cause, dès lors physiologique, du dessèchement hâtif des feuilles des Marronniers qui ornent certaines des avenues de Paris ? N'ayant point recueilli de données précises à cet égard, je n'ai pas l'intention d'en indiquer une affirmativement. J'avouerai seulement que, jusqu'à preuve du contraire, je serais porté à croire à la brûlure directe des feuilles par la chaleur, rare mais non entièrement absente cette année, et qui, dans des avenues de ville, est réverbérée sur les arbres par les surfaces exposées au soleil des maisons et du sol. C'est du reste, à ce que l'on m'assure, l'explication qui a jadis été donnée par un excellent observateur, notre regretté collègue Aug. Rivière. Elle pourrait rendre compte de l'état bien meilleur des Marronniers placés dans les squares. Mais, je le répète, je n'ai point ici l'intention d'être affirmatif à cet égard ; au contraire, désirant limiter mes conclusions à ce que me paraissent légitimer les observations rapportées plus haut, je les formulerai comme il suit :

Dans les feuilles examinées et montrant les altérations sous tous leurs aspects : 1° celles-ci m'ont paru se rattacher à un mal unique ; 2° je n'ai vu aucun indice de la présence ni de l'action d'un ennemi, soit végétal, soit animal ; 3° la manière d'être des modifications observées n'avait rien qui empêchât de les attribuer à une cause physiologique.

Quant au phénomène fréquent dans Paris d'une seconde feuillaison et même d'une seconde floraison des Marronniers en automne, il est certainement la conséquence logique et non la cause de l'effeuillement hâtif. Il se produit là, par suite d'une

influence opposée, un fait inverse de celui qui donne à certains arbres à feuilles tombantes de nos pays un feuillage presque persistant et une floraison prolongée quand on les transporte dans les contrées à période végétative étendue.

Le Jardin botanique et les jardins publics de Lisbonne (1),

par M. Nardy,

Secrétaire-général de la Société d'Horticulture et d'Agriculture d'Hyères (Var).

Les jardins de la capitale du Portugal, et la végétation indigène et exotique de ce royaume, de ses parties sud et du littoral surtout, sont à tort trop peu connus en France, comme dans l'Europe entière au reste.

Nous venons de visiter les jardins de Lisbonne et de sa région, et de consacrer quelques journées à voir la végétation du Portugal, celle surtout qui intéresse l'Horticulture ; nous transcrivons ici le succinct exposé de ce que nous avons vu avec un très grand intérêt, et nous soumettons également aux personnes qui nous feront l'honneur de nous lire les impressions que nous ont laissées la vue et l'examen de végétations très belles, mais trop peu connues, nous le répétons.

Le sol sur lequel est assis Lisbonne, en face de l'une des rades les plus vastes, les plus sûres et les plus belles de l'Europe, est très accidenté ; la ville n'y perd rien en beauté, au contraire. Elle est percée de voies spacieuses, dont la plus belle est l'avenue de la Liberté, qui peut être comparée aux plus jolies et plus grandioses promenades de Paris. Les quais, comme toutes les nombreuses places, dont beaucoup sont également très belles, sont complantés d'arbres ombreux. Beaucoup de places et avenues possèdent également des jardins bien tenus. A notre avis, ces jardins gagneraient à posséder plus de massifs, tels

---

(1) Déposé le 26 juillet 1888.

que ceux que savent composer et entretenir nos jardiniers Français, comprenant nos plantes florales herbacées et éminemment ornementales, *Pelargonium zonale* et à feuilles de Lierre, Pétunias, Bégonias, Héliotropes, etc., etc. Mais nous devons dire pourtant que ces jardins sont loin d'être sans grâce dans leur fouillis de plantes exotiques et indigènes, plantes à feuillage ou à fleurs. On croirait voir des groupements faits par dame nature, dans ces pittoresques assemblages de Fusains panachés, de grands Rosiers qui grimpent dans les arbres, de Dahlias, de forts Agaves, de *Canna iridiflora* aux fleurs si grandes et si belles, de Fuchsias divers et énormes, dont toutes les variétés vivent ici en plein air, de Lantanas, de *Nerium*, du *Dracæna indivisa*, d'Aloès divers et aux grandes touffes, de Grenadiers aux fleurs doubles si rouges, de *Pelargonium* à feuilles de Lierre, dont les nombreuses branches se sont élevées dans les arbustes voisins, etc., etc.

Il est aussi des places où ont été établies de fort jolies pelouses bien entretenues et sur lesquelles sont plantés, isolés ou en groupes, de beaux végétaux exotiques. Ce sont surtout des *Phœnix dactylifera*, des *Dracæna indivisa*, des *Dasylirion longifolium* et *gracile*, des *Ficus indica*, *australis*, *ferruginea*, etc., des *Chamærops excelsa*. Sans doute, il serait à souhaiter que d'autres non moins beaux végétaux fussent ajoutés à ceux-ci, tels que divers Palmiers, comme *Cocos australis*, *C. flexuosa*, *Phœnix canariensis*, *Washingtonia filifera* et *robusta*, *Brahea Roezli*, ou encore le superbe *Bambusa arundinacea*, que nous croyons devoir se bien comporter sous le climat de Lisbonne ; mais nous constatons que, tels que nous les avons vus, ces jardins sont déjà très remarquables avec leurs jolies pelouses uniquement plantées d'un choix de beaux végétaux exotiques.

Nous aimons à signaler l'effet imposant produit dans plusieurs de ces jardins par des Dattiers ou *Phœnix dactylifera*, sur lesquels on a intelligemment laissé se développer des bourgeons émis autour de la base du tronc. Ces arbres forment ainsi une touffe immense. Nous en avons vu qui mesurent un diamètre de 5 à 6 mètres, égal à la hauteur de l'arbre. Nous recommandons fort à nos collègues du littoral méditerranéen français

de la région de l'Oranger d'élever ainsi les Dattiers, toutes les fois qu'ils ne sont pas placés en bordure d'avenue.

Les jardins publics de Lisbonne, plusieurs du moins, possèdent en très beaux sujets un très grand Yucca fort ornemental que d'aucuns, en France et ailleurs, ont appelé *Parmentieri*. Nous ne savons si cette dénomination est bien certaine; mais nous recommandons fort cette superbe plante dont les feuilles larges, glauques, élégamment recourbées et retombantes forment une tête large sur un tronc très gros, pour l'Horticulture en général, mais surtout pour celle du climat de l'Oranger, où cette plante est de plein air.

Le Jardin botanique de Lisbonne a été créé et est dirigé par l'un de nos jeunes encore mais savants, laborieux et intelligents compatriotes, M. J. Daveau. Ce confrère en Horticulture fut au Muséum l'un des bons élèves de notre vieil et vénéré ami, M. E.-A. Carrière, et d'autres savants maîtres que l'âge met peu à peu à la retraite. Il y a douze ans seulement qu'il est venu à Lisbonne, et son œuvre, que nous avons examinée avec soin et avec un très grand intérêt, nous a émerveillé.

Du Jardin botanique proprement dit, dont M. Daveau nous a fait les honneurs avec une cordiale amabilité, nous dirons seulement la richesse au point de vue des espèces exotiques cultivées en plein air; mais nous devons pourtant y signaler quelques exemplaires rares ou remarquablement développés : un *Pritchardia filamentosa* semé en décembre 1876 et qui mesure déjà 6 mètres de hauteur; un *Livistona* ou *Corypha australis*, à peu près de même âge, haut de 4 mètres et donnant déjà des semences fertiles ; les *Brachychyton populneum* et *Gregori* d'une splendide végétation ; le *Brachychyton trichosiphon* aux feuilles de Sycomore, d'un beau vert et très grandes, que nous recommandons à l'Horticulture de la région de l'Oranger ; le *Metrosideros florida*, une grande et belle Myrtacée à fleurs rouges, aux sujets s'élevant, vigoureux et forts, à 45 mètres, avec des feuilles grandes et glauques comme celles du *Pittosporum crassifolium*. Nous ne saurions trop recommander cette belle plante à nos collègues en Horticulture sur le littoral de la Provence.

Nous citerons encore un *Phaseolus* dénommé *multiflorus*, aux fleurs rouges superbes, que M. Daveau nous a dit avoir été récemment introduit de l'Amérique meridionale et le *Solanum glaucophyllum*, vieille plante, mais dont les tiges lilas clair sont bien jolies.

Au Jardin botanique proprement dit est adjoint un fort beau jardin d'agrément; il contient déjà des végétaux d'un développement rare. On y admire une large allée d'entrée, complantée sur ses bords de *Phœnix leonensis*, *dactylifera*, *canariensis* et *sylvestris*, de *Chamærops excelsa*, de *Pritchardia filamentosa* et de *Corypha australis*. Tous ces végétaux sont de superbe venue, mais les *Phœnix canariensis* et *sylvestris*, et plus encore les *Pritchardia filamentosa* ont de beaucoup dépassé tous les autres. Ces trois Palmiers sont, avec le *Phœnix dactylifera*, mais encore plus que lui, les Palmiers à employer de préférence pour complanter les bords des grandes avenues, sous le climat de l'Oranger.

Nous avons beaucoup remarqué dans cette allée un sujet de *Phœnix sylvestris* femelle et portant à cette heure plusieurs régimes chargés de fruits, sujet d'une grande beauté. Tout chez lui est bien glauque; il est plus fort que les plus forts sujets des *P. canariensis* du même âge, mais il en diffère beaucoup à la fois par sa teinte bleuâtre et par la disposition de ses larges folioles bien horizontalement étalées. Nous ne doutons pas que les semences de ce beau sujet ne reproduisent, chez bon nombre des plantes qui en naîtront, les caractères très distinctifs et distingués du pied mère.

En Palmiers, nous avons vu dans le jardin les mêmes en sujets isolés et non moins développés, puis quelques autres et spécialement de forts *Sabal umbraculifera*, un des plus beaux, le plus beau peut-être et aussi le plus rustique des *Sabal*, un *Cocos flexuosa* de 8 mètres, un *Washingtonia robusta* de grand avenir, un très beau pied de *Brahea Roezli* que sa beauté et sa grande rusticité feront propager, et un jeune *Cocos australis*. Nous l'avons répété à notre confrère M. Daveau, ce *Cocos* mérite, à tous les points de vue, d'être beaucoup plus répandu qu'il ne l'est encore. Il est éminemment ornemental et

la pulpe de ses fruits, qui sont produits en grande abondance, est exquise.

Un végétal rare en Europe, en pleine terre du moins, a attiré notre toute particulière attention; c'est un *Chorisia speciosa*, Bombacée âgée de douze à quinze ans et dont le développement en pyramide à large base atteint déjà près de 12 mètres. Nous voudrions voir essayer cet arbre superbe en quelques-uns des sites les plus chauds, en hiver, de la région de l'Oranger, sur le littoral français méditerranéen.

Aux rosiéristes, nous signalons un Rosier, espèce exotique qui nous était absolument inconnue et que M. Daveau nous a montré employé dans le Jardin public. Il y sert de sujet porte-greffe à des Rosiers, greffés à hauteur sur les tiges de cette espèce, pour former des plantes garnissant les troncs d'arbres élevés. Ce Rosier est d'une vigueur et d'une force exceptionnelles et que nous ne connaissions chez aucune autre espèce, race ou variété. Les branches de l'année dernière, couchées sur le sol, viennent de terminer leur très abondante et très ornementale production de fleurs de grandeur moyenne, simples, de couleur rouge, et les pousses de l'année sont développées en rameaux longs de 3 à 4 mètres et de la grosseur moyenne d'un doigt. Ce Rosier, que M. Daveau croit originaire de la Chine, est du Japon. Nous lui trouvons, en effet, quant à nous, certaine ressemblance avec le *Rosa multiflora* à grandes fleurs de Chine; il est quelque peu répandu déjà dans l'Horticulture portugaise, nous a dit notre collègue. Il est multiplié de boutures pour servir de porte-greffe, et c'est un excellent porte-greffe, toujours en sève et sur lequel s'adaptent bien les greffes des Rosiers cultivés de toutes les races. Nous nous empresserons de l'essayer comme porte-greffe dans le sud de la France, et concurremment avec le *Rosa indica major*.

La flore australienne, si intéressante dans son immense et curieuse variété, surtout chez les Myrtacées et les Mimosées, végétaux qui enrichissent admirablement les jardins dans la région de l'Oranger, n'est pas aussi bien représentée, nous en exprimons le regret à M. Daveau, dans les jardins du Portugal, qu'elle l'est dans ceux des villes d'hiver de la Provence.

Nous sommes certain que, grâce à des hommes comme notre compatriote, cette infériorité disparaîtra vite.

A ce compatriote nous adressons, en terminant, nos plus sincères et plus cordiaux remerciements pour le gracieux empressement qu'il a mis non seulement à nous montrer les riches et belles cultures qu'il dirige, mais aussi à nous donner tous les renseignemets que nous lui avons demandés et que nous livrerons à la publicité, ainsi que ceux que nous avons obtenus d'autres personnes ou recueillis à l'aide de nos observations personnelles sur l'Horticulture portugaise en général, maraîchère et fruitière autant que florale, et sur l'Agriculture et la Viticulture chez la même nation.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture, tenue a Amiens, le 1er juin 1888 (1),

par M. Bach.

L'Exposition horticole d'Amiens, ouverte cette année le 1er juin, quoique abandonnée quelque peu par certains exposants habituels, était merveilleusement réussie. Le nombre, la variété, la fraîcheur et le bon goût s'accordaient pour accaparer le ravissement des visiteurs.

Cette Société d'Horticulture de Picardie, très nombreuse et déjà ancienne, est formée de Membres parmi lesquels se trouve une quantité de praticiens éclairés et d'amateurs, mais tous professant un vrai culte pour cet art reconnu par tous comme étant aussi utile qu'agréable. Parmi eux le zèle est général et il semble régner un accord parfait. Il est vrai qu'ils trouvent une impar-

(1) Déposé le 26 juillet 1888.

tialité rigoureuse et un dévouement exemplaire dans leur Président, M. Decaix-Matifas.

Les connaissances approfondies dont fait preuve le professeur de cette Société ne contribuent pas peu au développement de l'Horticulture dans le pays. Aussi s'explique-t-on l'agréable surprise que l'on éprouve à chaque ouverture d'Exposition.

Cette année, pour la première fois, l'Exposition florale se tenait sous une énorme tente appartenant à la Société et construite par ses soins ; elle mesure 70 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur et 8^{m} 50 de hauteur au faîtage. Sa charpente, en bois et fer, est recouverte d'une toile laissant tamiser une lumière agréable sur les plantes exposées.

S'il m'était permis de formuler ici une légère critique, elle porterait sur l'entrée de cette tente, que je trouve un peu nue comme cachet architectural. N'aurait-on pas pu trouver le moyen d'y adjoindre de chaque côté un petit pavillon annexe pouvant servir à divers usages, bureau du Président, etc.?

Quant à l'emplacement de cette Exposition, qui se tenait sur un des boulevards, il était très heureusement trouvé à l'abri de beaux arbres; mais une rue qui en suit les côtés semble ne pas présenter toutes les sécurités pour une chose qui paraît aimer à être chez elle. Y aurait-il une difficulté à installer une Exposition dans l'un des nombreux squares de la ville, aménagé à cet effet?

Pour donner un aperçu de l'intérêt de ces Expositions picardes, je rappellerai que, l'automne dernier, l'Exposition fruitière avait comblé de ses produits cette grande tente. C'est assez dire combien est goûtée l'Horticulture dans cette région.

Cette fois, les fruits d'automne avait fait place aux plantes, fleurs, légumes et fruits de saison.

Rien de nouveau, mais une culture soignée; le tout rangé avec ordre, dans des carrés aux angles découpés à la française et d'un goût parfait, grâce à l'intelligente direction de M. Laruelle, jardinier-chef de la ville.

Un des principaux lauréats, M. Rivière, horticulteur à Amiens, avait contribué à l'ornementation de l'entrée avec ses beaux apports de plantes rustiques, Lauriers d'Apollon, *Chamærops*, et

une collection de Conifères et autres plantes vertes. Dans l'intérieur, un massif de ses Rhododendrons en fleurs se montrait dès l'entrée ; à droite et à gauche étaient groupés dans les angles des Palmiers, Dracænas, Fougères, Clivias, etc., en somme toutes plantes qu'un horticulteur en renom peut posséder dans le milieu qu'il occupe.

Un autre lot, placé au centre, également formé de ces anciennes plantes mais bien cultivées, a valu à son présentateur, M. Roger, horticulteur à Amiens, une médaille de vermeil.

M. Desailly nous montrait ses collections de *Pelargonium*. Les *Roses* coupées étaient représentées par une jolie collection qu'exposait M. Ad. Rothberg, de Gennevilliers.

Il serait difficile de passer outre l'exposition de M. Delaville, de Paris. Ses nombreuses collections de Pensées, Iris, Pivoines en arbre et de Tulipes, étaient autant de merveilles éblouissantes.

M. Damenez, hortillon (1) à Camon, nous a montré qu'avec de vieilles plantes on peut, au moyen de soins convenables, arriver à un magnifique résultat. En effet, ses Giroflées rouges en pots étaient admirablement réussies.

Le nec plus ultra des Calcéolaires herbacées, présenté par M. Leuret, horticulteur à Arcueil, n'a pas dû exiger grands soins de réemballage de la part du propriétaire, qui, paraît-il, se les est vu enlever vivement par les amateurs.

Les plantes molles de Mme Caustier et MM. Bailly et Omer avaient leurs attraits.

Les amateurs avaient pris une large part à l'embellissement de cette Exposition.

Les plantes à la mode, *Vanda*, *Phalænopsis*, *Cattleya*, *Odontoglossum*, *Lycaste*, *Cypripedium*, etc., se mêlaient aux Fougères, *Maranta*, *Dionæa*, *Sarracenia*, etc., et, surmontés de magnifiques et nombreuses ascidies, *Nepenthes* exposés par M. E. Roussel, jardinier chez M. Regnier, amateur de la contrée. Sa collection de *Caladium* du Brésil n'était pas moins attrayante.

---

(1) Nom donné aux maraîchers des environs d'Amiens.

Un lot très intéressant de plantes de serres très variées en Palmiers, Fougères, Aroïdées, Crotons en exemplaires choisis et fort bien cultivés, était agrémenté de quelques plantes à fleurs, *Rosa*, *Clivia*, etc.; il était présenté par M. Sautret, jardinier chez Mme la comtesse de la Rochefoucauld.

Les *Coleus* sont encore les favoris de quelques amateurs. Une centaine de variétés étaient exposées par M. Cornet.

Les Rosiers en pots de M. Pigeon et plusieurs autres petits lots provenaient de jardins d'amateurs.

Ici, les légumes prennent une large part aux Expositions et sont avec raison les bienvenus. M. Sautret, déjà nommé, en exposait un lot fort intéressant, aussi frais que varié et d'une culture irréprochable. On remarque avec plaisir que les soins intelligents qu'il prodigue à l'agréable ne sont pas au détriment de l'utile.

Les produits exposés par M. Binet et ceux de quelques confrères laissent à penser que les champs d'Hébécourt peuvent devenir les mamelles de la Picardie.

Les Fraises en pots de M. Catelain, les Asperges de M. Delaville et de Mme Jacquet, de Compiègne, sont également remarquées.

Jusqu'à M. Hédiard, de Paris, qui était venu exhiber les produits aussi intéressants que succulents de nos colonies et qui, au grand plaisir du Jury, a bien voulu, avec sa grâce habituelle, donner quelques explications sur le mérite de ces importations.

Je ne saurais passer sous silence l'exposition des fruits imités de M. Lebrun, qui ne compte plus ses succès. Il est arrivé à la perfection pour presque toutes les variétés connues. Ces fruits ont l'avantage de ne pas se froisser en tombant ni au toucher : là surtout on pourrait s'y tromper en raison de la souplesse qu'ils offrent. Ils n'en sont pas moins solides, étant confectionnés en calicot et en sciure, et très bien colorés. M. Lebrun a fait bien des heureux en offrant gracieusement ses collections, et même une armoire vitrée pour les renfermer, à certaines écoles primaires qui les avaient désirées.

Je dirai, en terminant, que M. le Président de cette Société a donné rendez-vous aux exposants au Concours régional qui doit

avoir lieu à Amiens dans deux ans, en 1890, et qu'à cette occasion une autre tente semblable à celle que la Société possède déjà sera jointe à celle-ci, et qu'on espère les voir combles toutes deux.

Compte rendu de l'Exposition horticole ouverte a Nantes le 25 avril 1888 (1),

par M. A. Millet,

Horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine).

Messieurs,

Délégué par M. le Président pour représenter notre Société à l'Exposition d'Horticulture de Nantes, je viens vous rendre compte de ma mission.

Le 25 avril, la Société nantaise d'Horticulture ouvrait une Exposition horticole des plus méritantes.

Placée sur le cours Saint-André, au centre de la ville, et réunie au Concours agricole qui avait lieu à la même époque et qui attirait une foule d'étrangers à Nantes, l'Exposition a dû à ces heureuses circonstances réunies un succès qui était du reste bien mérité.

Tirant habilement partie d'un emplacement presque arrondi que les autorités nantaises avaient mis à sa disposition, la Commission d'organisation avait fait construire un vaste jardin anglais, avec grande pelouse au milieu, où se trouvaient des tentes demi rondes au fond pour les plantes de serre, et de petites tentes ouvertes tout autour pour les plantes délicates; de cette façon, en entrant par la porte principale, on embrassait d'un coup d'œil l'Exposition dans son entier.

Reçus à midi avec la plus vive sympathie par M. R. Renault, Vice-Président, et tous les membres du bureau, le Jury, après s'être constitué et fait l'honneur de la Présidence à votre délégué, s'est mis à l'œuvre.

---

(1) Déposé le 24 mai 1888.

Ce Jury, fort nombreux, était ainsi composé :

MM. Legendre, de Saint-Germain-en-Laye, Secrétaire;
Coutance, Vice-Président de la Société centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine;
Plaine-Lépine, de la Société centrale d'Ille-et-Vilaine;
Moreau-Bordier, horticulteur à Luçon;
Bouvet, horticulteur, également délégué de Luçon;
C. Benoît, de Fontenay-sous-Bois;
Le Bailly, directeur du *Journal des Campagnes*, délégué de Montmorency;
H. de France de Tersant, délégué de la Société d'Alençon;
Roque fils, pépiniériste, délégué de Cholet;
Rayer-Joubert, pépiniériste, délégué de Niort;
Pierre, Vice-Président de la Société de Fontenay-le-Comte;
Bedin, horticulteur à la Fond, délégué de la Rochelle;
Termeau, délégué de la Société de Tours;
Bernieau père, horticulteur à Dol;
P. Renaud, délégué du Comice agricole central de la Loire-Inférieure;
Millet, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France.

Soixante concours avaient été ouverts par la Société; presque tous étaient remplis et dans d'excellentes conditions. Ne pouvant les énumérer tous, je me bornerai à vous désigner les plus importants.

Dans le deuxième concours, *Plantes de serre tempérée*, étaient présentées par M. J. Gouleau beaucoup de plantes nouvelles et récemment mises au commerce; entre autres, un joli *Dracæna Massangeana*, *Encholirion Puendersii*, un bel *Himantophyllum* à feuilles panachées, et quelques autres sujets aussi intéressants.

Un concours différent était rempli par M. Heurtin; il s'agissait de la belle culture des plantes à feuillage; aussi se

mêlaient dans ce beau lot les *Cycas*, les *Phœnix*, les Fougères, les *Dracæna*, etc.

La vigueur des sujets et leur ampleur témoignaient de la bonne culture donnée par l'exposant; aussi fut-il récompensé par le Jury d'une médaille de vermeil grand module.

Dans le seizième concours (*Caladium*), l'attention du Jury tout entier est fixée par un des lots les plus méritants de l'Exposition. Ce lot, présenté par Mme veuve Richard, horticulteur à Nantes, sans atteindre le maximum de beauté auquel nous a habitués notre Secrétaire-général, était des mieux réussis; l'ampleur des feuilles, le beau développement des plantes charmaient la vue. Bien disposées dans une serre construite pour elles, ces plantes ne laissaient rien à désirer. Les variétés suivantes se disputaient la palme : *Max Kolb*, *M. Hardy*, *Mistress Laing*, *Souvenir de Lille*, *La Corrèze*, *Charlemagne*, *John Box*, *Ibis rose*, *Aurore*, *Perle du Brésil*, *Clio*, *Louise Duplessis*, *Ferdinand de Lesseps*. Le présentateur a obtenu, pour cette belle exposition, une médaille d'or.

Notons, en passant, un fort beau lot de *Coleus* et un lot de *Begonia Rex*, qui ont le tort de n'être plus à la mode; ces plantes étaient fort belles et très bien présentées par M. Guichard, horticulteur à Nantes.

En parlant de maximum de beauté, je suis obligé de m'incliner devant le lot d'*Azalées de l'Inde* présenté par M. Chatelier fils; sauf quelques sujets plus forts, remarqués dans diverses Expositions, il n'y a pas plus beau. La grandeur des fleurs, la vigueur du feuillage, la forme des plantes, tout contribue à en faire des sujets de premier ordre. On y comptait deux cents variétés au moins en une seule corbeille, garnissant le centre de la tente; je voudrais les signaler toutes; obligé de me borner, je noterai les variétés suivantes : *Van Dyck*, *Président Benenger*, *Phœbus*, *M. de Greve*, *Comte de Chambord*, *Obert von Kutscinki*, *Theodore Reiner*, *Czar Alexandre III*, *Docteur Moor*, *Baron Schickler*, *La Rosée*. En plus de ce beau concours, M. Chatelier fils présentait un lot d'*Azalées de l'Inde* d'introduction récente. On y remarquait en très beaux sujets : *M. Labrousse*, *Aug. Van Geert*, *M. de Kerchove*, *Dame Mathilde*;

aussi le Jury fut-il unanime pour accorder à cette magnifique exposition le prix d'honneur, consistant en un vase de Sèvres, donné par M. le Président de la République.

Dans le concours pour les Azalées de l'Inde, un exposant déjà cité, M. Guichard, présentait un lot de ces plantes composé de soixante variétés. Quoique en sujets plus petits, les plantes de M. Guichard avaient bien leur mérite.

Enfin, un beau lot de Rhododendrons en fleurs, parmi lesquels on distinguait : *Everestianum*, *Wagner*, *Prince Albert*, et bien d'autres jolies plantes, formaient une présentation due à M. Loiseau, jardinier à Nantes.

Je cite, en passant et pour mémoire, une exposition remarquable de Cactées, Aloès, Agaves, etc.; des lots éblouissants de *Pelargonium* à grandes fleurs, de Verveines et bien d'autres plantes intéressantes que je passe sous silence.

Je suis forcé de m'arrêter devant un lot qui, s'il y avait eu un second prix d'honneur, l'aurait obtenu certainement. Je veux parler de la grande exposition de Rosiers, comprenant au moins trois cents variétés, qui était faite par M. Gouleau, horticulteur à Nantes. Quoique habitué aux Expositions gigantesques de Rosiers qui sont faites par nos horticulteurs parisiens, je ne pouvais me lasser d'admirer celle-ci. Elle consistait en sujets nains, en un ou deux exemplaires de chaque variété, exemplaires qui ne laissaient rien à désirer, tant pour la végétation que pour la grandeur des roses. En outre, un étiquetage très soigné attestait les connaissances du cultivateur; je citerai au hasard, parmi les variétés tant nouvelles qu'anciennes : *Clara Cochet*, *Souvenir de Gabrielle Devret*, *Anna Olivier*, *Perle d'Or*, *Louis Van Houtte*, *Camoens*, *M. Raoul Chandon*, *Captain Christy*, *Merveille de Lyon*, etc. La première médaille d'or fut la récompense bien acquise de ce lot.

En comparaison de la culture florale, les cultures maraîchères étaient peu nombreuses; pourtant, six lots y représentaient les divers produits de la contrée.

M. Élie Jacquart emporta le premier prix, grande médaille d'or, pour un lot de légumes des plus soignés; une centaine de variétés de plantes potagères bien à maturité en formaient l'ensemble

Le deuxième prix est obtenu par M. D. Millet, jardinier-chef chez M. de la Tullaye, au Plessis-Uson.

Enfin, les soixante et unième et soixante-deuxième concours s'appliquent aux bouquets, surtouts, décorations d'appartements, etc. Trois concurrents se présentent, et leurs apports sont jugés par les Dames patronnesses. Mme Béchat obtient le premier prix dans les divers genres.

A cinq heures et demie, sous l'habile conduite de M. Ernest Crouan, Secrétaire-adjoint, le Jury terminait ses travaux (1).

A sept heures du soir, un splendide banquet réunissait toutes les autorités civiles, militaires et maritimes de la ville de Nantes. Toutes avaient voulu montrer aux sommités horticoles de la région, aux Jurés venus de tous les points de la France, le grand intérêt et la sympathie qu'elles professent à l'égard de l'Horticulture.

Après plusieurs toasts au progrès de l'Horticulture, nous nous retirons, emportant un souvenir ineffaçable de la sympathique cordialité avec laquelle nous a reçu la Société nantaise.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

INFLUENCE DE L'ÉNERGIE GERMINATIVE DES GRAINES SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PLANTES (*Landwirthsch. Versuchs-Stationen*, XXXV, 1888, p. 137-148, avec 4 fig.),

par M. NOBBE (Fréd.), avec le concours de MM. SCHMID (E.), HILTNER (L.) et Dr RICHTER (L.).

Pourquoi les graines de diverses plantes herbacées améliorées par la culture donnent-elles, par le semis, des pieds dont

(1) Les exposants de l'Industrie horticole ayant jugé probablement plus avantageux pour eux d'exposer au Concours agricole, je n'ai pas cru devoir les mentionner.

les uns seront à fleurs simples et les autres à fleurs doubles? Y a-t-il un rapport saisissable entre l'état de ces graines et celui des fleurs qui doivent en venir? Les horticulteurs, comme les physiologistes, se sont souvent posé ces questions; mais, jusqu'à présent, ils n'y avaient répondu que par de simples hypothèses non appuyées sur des expériences concluantes : les uns ont admis que les pieds à fleurs doubles viennent de graines petites et plus ou moins raccornies ; les autres, au contraire, ont dit que les pieds à fleurs doubles sont produits par des graines très bien formées. A la section horticole de la Station expérimentale physiologique de Tharand, on a voulu reconnaître par des expériences rigoureuses si l'une ou l'autre de ces hypothèses contradictoires est fondée et, dans ce cas, quelle est celle qui l'est. Dans ce but, on a choisi la Giroflée Quarantaine (*Matthiola annua* L.), dont les mérites variés ont fait l'une des plantes ornementales les plus répandues, qui offrait l'avantage de parcourir le cycle entier de son existence dans l'espace d'un seul été, et qui est représenté aujourd'hui par un grand nombre de variétés pouvant bien ne pas se comporter toutes de la même manière. On en a choisi douze variétés distinctes dont la semence a été prise à l'établissement bien connu E. Benary, d'Erfurt. De chaque variété on a mis en expérience cent graines aussi semblables entre elles que possible.

Le 8 mai 1887, ces graines ont été mises dans l'appareil à germination de M. Nobbe et soumises à une température constante de 20° C. Au bout de quatre jours, les jeunes plantes, dont la radicule était déjà longue au moins de 10 à 15 millimètres, qui dès lors avaient dû commencer de germer le second ou le troisième jour, et dont, par conséquent, la germination avait été prompte, ont été retirées de l'appareil et plantées dans de bonne terre de jardin. On a jeté celles qui ont germé les jours suivants, pour ne garder que celles dont la germination n'a eu lieu que le neuvième ou le dixième jour et, dès lors, a été lente. Celles-ci ont été repiquées à côté des premières, dans les mêmes pots de 4 litres, chacune des deux catégories occupant une moitié de chaque pot, et une baguette, mise en travers, séparant les groupes, l'un de cinq pieds venus après

germination rapide, l'autre du même nombre de pieds dont la germination avait été lente. On a aussi repiqué des pieds des deux catégories comparativement dans des pots plus petits, remplis d'un sable absolument stérile, qu'on a laissé, pour les uns, dans son état naturel, auquel, pour les autres, on a ajouté un peu de matières nutritives. On a expérimenté en tout sur cinq cent soixante-sept plantes qui ont été traitées toutes de la même façon et qui, placées dans un conservatoire exposé au soleil, ont eu un développement absolument normal. Toutefois, on a constaté entre elles des différences notables qui portaient sur la rapidité de leur développement, sur la force des pieds, ainsi que sur la production de fleurs, doubles sur les unes, simples sur les autres.

Pour apprécier la rapidité du développement, on a noté, sur une étiquette attachée à chaque pied, le jour où est apparu le premier bouton de fleur et celui où la première fleur s'est ouverte. Un grand tableau, que nous ne pouvons reproduire ici, donne tous les nombres ainsi relevés. De ces chiffres ressort ce résultat général que, dans chaque variété, l'espace de temps qui s'est écoulé entre le semis et l'apparition du premier bouton de fleur a été plus long pour les pieds à germination lente ; souvent même, le retard a été de cinq, six jours supérieur à l'intervalle entre les deux catégories de germinations. Une figure, qui n'est que la reproduction d'une photographie d'après nature, montre les deux états où se trouvaient, dans un même pot, le 8 octobre, cinq pieds de chacune des deux catégories. Les uns étaient en pleine et belle floraison, tandis que les autres, deux fois plus bas, ne donnaient pas le moindre signe d'une floraison qui, du reste, souvent n'a pas eu lieu plus tard.

Quant à la force des pieds en expérience, il y a eu toujours une supériorité manifeste pour ceux dont la semence avait germé rapidement. On a même constaté que la quantité de matière sèche entrant dans leur composition était plus forte que dans les autres. La moyenne de cette quantité étant pour eux de 3 gr. 0132, n'est plus que de 1 gr. 9101 pour les plantes dont la semence avait germé lentement, ce qui donne le rapport de 100 à 63,39. Ces chiffres s'appliquent aux Giroflées qui étaient plan-

tées dans du sable pur, avec ou sans addition de substances nutritives.

Le résultat le plus remarquable des expériences dont il s'agit ici est celui qui a été constaté quant à la production de fleurs doubles ou simples. Pour toutes les variétés, les plantes venues de graines à germination rapide ont donné une plus forte proportion de fleurs doubles; au contraire, celles qui provenaient de graines ayant germé lentement ont produit une plus forte proportion de fleurs simples ; même pour la Quarantaine à fleurs violet-brun, sur dix-huit pieds mis en expérience, les dix venus après germination prompte ont été tous à fleurs doubles, les huit venus après germination lente ont été tous à fleurs simples. En somme, sur cent plantes fleuries de neuf variétés, on a compté :

	Doubles.	Simples.
Venues après germination rapide. . . .	82,56	17,44
— — lente.	27,03	72,97

En d'autres termes, pour cent plantes à fleurs doubles, on a eu de simples :

Venues après germination rapide. . . .	21
— — lente.	270

Ces chiffres ne laissent pas l'ombre d'un doute relativement à la supériorité des bonnes graines germant promptement sur celles qui, pour une cause ou une autre, soumises aux mêmes conditions que les premières, exigent un temps notablement plus considérable pour germer. Il y a là une donnée toute nouvelle dont l'Horticulture pourra certainement tirer parti.

Mais, se demandent les auteurs du mémoire, la supériorité incontestable des résultats obtenus à la suite de germinations rapides tient-elle à des qualités que possédaient déjà les graines, ou bien est-elle due à ce que, postérieurement à la germination, le sol, la lumière, la chaleur, l'humidité ont développé dans les plantes des tendances, des aptitudes auxquelles doivent être attribués ces résultats? Ils n'hésitent pas à répondre que c'est dans la graine elle-même que réside la cause des effets

produits plus tard. En effet, dans les expériences de Tharand, les Giroflées des deux catégories se trouvaient dans des conditions absolument identiques, et néanmoins elles se sont comportées tout différemment. En second lieu, celles qui étaient plantées dans un sable stérile étaient beaucoup plus chétives que celles des pots remplis de bonne terre ; elles n'en ont pas moins montré la même inégalité dans l'état de leurs fleurs et dans les proportions relatives des pieds. En troisième lieu, on ne voit presque jamais une seule fleur simple mêlée à une inflorescence de dix à trente fleurs doubles, ni réciproquement. Enfin, les expériences d'hybridation montrent que déjà les graines renferment le principe de ce que seront les plantes qui en proviendront.

Il importe de faire observer que, dans chacune des variétés de Giroflées que l'on possède aujourd'hui réside une faculté spécifique de produire des fleurs doubles ou simples en proportions plus ou moins considérables. Il en est qui, de quelque manière qu'on les traite, ne donnent jamais que des fleurs simples; telle est celle à fleurs rouge-sang foncé et à grandes feuilles. On en a vu d'autres, au contraire, qui, donnant toujours des fleurs pleines exclusivement et, par suite, ne fructifiant pas, ont disparu forcément des jardins.

Il résulte des expériences dont on vient de voir les résultats que les horticulteurs peuvent maintenant marcher, bien plus sûrement que par le passé, vers le but auquel ils tendent, soit qu'ils désirent obtenir des fleurs essentiellement ornementales et doubles, soit, au contraire, qu'ils visent à l'obtention de graines en vue du commerce. Dans le premier cas, ils devront ne garder dans leurs semis que le plant venu des graines qui auront germé promptement; dans le second, au contraire, ils n'auront à conserver et à cultiver que les jeunes pieds issus de semences dont la germination aura été lente, puisque c'est uniquement avec ceux-ci qu'ils obtiendront la plus forte proportion de fleurs simples et, par conséquent, fertiles.

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

BOTANICAL MAGAZINE

Anemone Fanninii HARV. — *Botan. Mag.*, pl. 6958. — Anémone de Fannin. — Afrique australe. — (Renonculacées.)

Cette gigantesque Anémone a été découverte en 1863, dans le Natal, par M. G. Fannin qui en envoya dés échantillons secs à Harvey. De là est venu le nom donné à la plante par ce botaniste, en manuscrit. En 1883, et plus récemment encore, le Jardin botanique de Kew en a reçu des envois de pieds vivants qui ont fleuri en avril 1887 et qui ont permis d'en constater la rusticité. Dans son pays natal, elle a jusqu'à $1^m,50$ de hauteur avec des feuilles larges de $0^m,60$. La plante a un fort rhizome ligneux ; ses feuilles sont presque arrondies, divisées en 5-7 lobes, coriaces, veloutées en-dessus, velues à la face inférieure sur laquelle les nervures font fortement saillie, munies d'un pétiole poilu, qui mesure $0^m,30$-$0^m,60$ de longueur. Sa robuste tige florifère porte deux, plus rarement trois fleurs d'un blanc pur, agréablement odorantes, longuement pédonculées, qui durent une quinzaine de jours, qui ont jusqu'à $0^m,10$ de diamètre et dans lesquelles on compte de douze à trente sépales linéaires-lancéolés, aigus, soyeux extérieurement. — Cette espèce est très voisine de l'*Anemone caffra* dont M. J.-D. Hooker pense qu'elle peut bien n'être qu'une forme géante.

Statice Suworowi REGEL. — *Bot. Mag.*, pl. 6959. — Statice de Suworow. — Turkestan occidental. — (Plombaginées.)

Cette plante est l'une des plus belles espèces annuelles qui aient été introduites dans les cultures européennes, et elle a de plus le mérite d'être rustique. C'est l'une des nombreuses découvertes qu'on doit au docteur Regel fils. Elle se recommande non seulement par sa beauté, mais encore par la durée de sa floraison qui est de deux mois, et on dit même qu'en en faisant des semis successifs de février en avril, on peut l'avoir en fleurs, de mai

jusqu'en octobre. C'est d'ailleurs une espèce de grande taille qui, à Kew, a atteint $1^m,50$ de hauteur. Ses feuilles, toutes radicales, sont oblongues-obovales, obtuses avec une pointe terminale, sinuées, rétrécies graduellement dans le bas en pétiole ailé ou non. Sa forte tige florifère se termine par un épi serré et cylindrique de petites fleurs roses, qui s'incline dans le haut, et qui atteint jusqu'à $0^m,30$ de longueur ; elle porte en outre plus bas plusieurs épis semblables, espacés, longs de $0^m,10$ à $0^m,15$.

Iris Sari var lurida Boiss. — *Bot. Mag.*, pl. 6960. — Asie Mineure. — (Iridées.)

La fleur de cet Iris est très grande et fort belle ; les segments de son périanthe sont à peu près arrondis, longs de $0^m,07$-$0^m,08$, et presque aussi larges ; les trois extérieurs sont réfléchis, marqués sur un fond clair d'un très grand nombre de macules brun-chocolat foncé, plus ou moins oblongues et munis d'une barbe diffuse de couleur brun-noir ; tandis que les trois intérieurs sont dressés, colorés en pourpre violet clair sur lequel se dessinent en pourpre foncé de nombreuses lignes divergentes entre lesquelles se trouvent des ponctuations. Cette belle variété a fleuri, au mois de mai 1887, dans le Jardin botanique de Cambridge.

Landolphia florida Benth. — *Bot. Mag.*, pl. 6963. — Landolphie florifère. — Afrique tropicale. — (Apocynées.)

L'article que sir D. Hooker consacre à cette plante, connue depuis longtemps des botanistes, est presque exclusivement historique et a surtout pour objet d'en fixer la synonymie. Le *Landolphia* est la plante à caoutchouc de l'Afrique tropicale. Il constitue une forte liane qui, dit M. J.-A. Graut, traîne à terre comme un Boa jusqu'à ce qu'elle rencontre un arbre sur lequel elle puisse s'élever. Dans cet état, sa tige n'a pas moins de $0^m,20$ d'épaisseur. Une fois cet arbre rencontré, la liane l'enlace et arrive graduellement jusqu'au bout de ses branches les plus hautes. Planté, à Kew, dans la serre aux Palmiers, le *Landolphia* a grandi jusqu'à en atteindre le haut et, arrivé là, il a développé, au mois de juin 1887, une grande quantité de cymes de fleurs blanches qui ont délicieusement parfumé la serre. Il a pris ce

développement considérable dans l'espace de neuf années. Le caoutchouc que forme le lait de ce végétal en se concrétant est extrêmement adhésif et résistant. Cette remarquable espèce avait été décrite, en 1836, par Bojer, sous le nom de *Vahea comorensis*, nom qu'elle devait à ce qu'il l'avait reçue de l'île Johanna, l'une des Comores. En 1848, Bentham reconnut en elle un vrai *Landolphia* et la nomma *Landolphia florida*, dans sa Flore du Niger. Néanmoins, Klotzsch, en 1863, en décrivit, sous le nouveau nom de *Willughbeia cordata*, les échantillons qui lui étaient venus de l'île Johanna, d'où Bojer l'avait reçue à l'origine. Enfin, en 1867, Kotschy lui a rendu son véritable nom de *Landolphia florida*, sous lequel elle est aujourd'hui figurée dans le *Botanical Magazine*.

Phalænopsis Mariæ Burbidge. — *Bot. Mag.*, pl. 6964. - Phalénopside de Marie. — Archipel soulou. — (Orchidées.)

Cette Orchidée a été découverte par M. Burbidge, qui l'a dédiée à sa femme, et qui dit que c'est une espèce montagnarde singulièrement robuste. Elle ressemble, pour le port et pour les fleurs, au *Phalænopsis sumatrana*, particulièrement à la variété de celui-ci qui a été nommée *lilacina;* elle s'en distingue néanmoins par la conformation du labelle et de la colonne. Sa tige est très courte; ses feuilles, bien vertes, sont ovales-oblongues, aiguës, longues de $0^m,15$-$0^m,20$, larges de $0^m,05$-$0^m,07$. Elle développe une panicule retombante et beaucoup plus longue que les feuilles, de fleurs espacées, larges de $0^m,03$ à $0^m,04$, blanches, mais présentant, sur chaque pièce du périanthe, quatre ou cinq larges bandes transversales rouge-pourpre. Les sépales et les pétales de ces fleurs sont à peu près égaux entre eux, obtus, ovales-oblongs et notablement plus longs que le labelle, qui est rouge-pourpre, en partie bordé de blanc, chargé d'un grand nombre de poils dressés sur le disque de son lobe moyen.

Polemonium flavum E.-L. Greene. — *Bot. Mag.*, pl. 6965. — Polémoine jaune. — Nouveau Mexique. — (Polémoniacées.)

Cette plante est remarquable, dans le genre auquel elle

appartient, par la forme en entonnoir et la couleur de sa corolle, qui est jaune sans mélange de bleu ni de pourpre soit intense, soit clair. Sa tige s'élève de $0^m,60$ à $0^m,90$ et reste simple ou se ramifie en corymbe ; ses feuilles sont pennées, à nombreuses folioles ovales-lancéolées, aiguës. Elle donne, sur chacune de ses ramifications supérieures, une cyme corymbiforme de fleurs colorées en jaune un peu clair, plus vif dans leur portion centrale, dont le pédicule et le calice sont chargés de poils flexueux et glanduleux. Le *Polemonium flavum*, venant naturellement à une grande altitude sur les montagnes du Nouveau-Mexique, supporte sans peine le plein air de nos climats.

Morina betonicoides Benth. — *Bot. Magaz.*, pl. 6966. — Morine fausse Bétoine. — Indes, sur le Sikkim Himalaya. — (Dipsacées.)

Plante de rocaille et complètement rustique, qui, sur l'Himalaya, vient naturellement à l'altitude de 3,000 à près de 4,000 mètres. Sa tige, dressée ou à peu près, n'a que de $0^m,30$ à $0^m,45$ de hauteur, et elle porte d'un côté une bande de poils courts et rebroussés. Ses feuilles linéaires-lancéolées, entières, opposées, longues de $0^m,10$ à $0^m,20$, sont curieuses par les très longs cils, raides et espacés, dont elles sont bordées. Sa tige se termine par une tête de fleurs colorées en beau rose-rouge, sur lequel tranche, à la base de trois ou quatre des lobes de la corolle, une grande macule écarlate vif. Leur corolle a un tube long de $0^m,025$, très renflé dans le haut, et un limbe étalé, large d'environ $0^m,015$ et divisé en cinq lobes plus larges que longs, obtus et échancrés. La planche du *Botanical Magazine* a été faite d'après un pied qui a fleuri à Kew, en mars 1883.

Helicophyllum Alberti Regel. — *Bot. Mag.*, pl. 6969. — Hélicophylle d'Albert. — Asie centrale, à Bokhara. — (Aroïdées.)

Des tubercules de cette remarquable Aroïdée ont été envoyés, en 1884, au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, par M. Albert Regel, à qui son père l'a dédiée, et la plante a fleuri au mois de mai 1887. Elle est surtout remarquable par sa grande spathe en cornet, longue d'environ $0^m,18$, qui surmonte un gros

et très court pédoncule, et dont le limbe est coloré intérieurement en beau pourpre-marron. Malheureusement, ses fleurs exhalent une très mauvaise odeur, comme celles de beaucoup d'Aroïdées. Les feuilles des jeunes pieds sont oblongues, lancéolées et indivises, tandis que celles des pieds adultes sont hastées, longuement pétiolées.

Rhododendron rhombicum Miquel. — *Bot. Mag.*, pl. 6972. — Rosage à feuilles en losange. — Japon. — (Éricacées-Rhodorées.)

Charmant arbuste de fortes proportions et très rameux, qui croît naturellement au Japon, dans l'île de Niphon, au milieu des forêts, sur les montagnes. En le décrivant, M. D. Hooker fait observer que, dans le Jardin botanique de Kew, sa floraison a lieu en mai, tandis que ses feuilles n'ont été bien développées qu'au mois de juin, et que, néanmoins, l'herbier de ce grand établissement en renferme des échantillons qui ont à la fois des feuilles et des fleurs. Il ajoute que les feuilles de cet arbuste prennent une teinte bronzée en automne. Les branches, après avoir été cotonneuses à l'état jeune, deviennent glabres. Les feuilles, longues de $0^m,03$ à $0^m,05$, soyeuses dans leur jeunesse, gardent des poils épars à leur face inférieure ; elles sont pétiolées, elliptiques en losange. Les fleurs viennent généralement deux par deux ; elles sont colorées en beau rose-violacé et mesurent $0^m,04$-$0^m,05$ de diamètre, leur corolle ayant un tube court et cinq lobes profondément séparés, oblongs et concaves. On y compte dix étamines dont les cinq supérieures n'ont que la moitié de la longueur des cinq inférieures.

Phormium Hookeri Gunn, *msc.*, *Bot. Mag.*, pl. 6973.— Phormium de Hooker. — Nouvelle-Zélande. — (Liliacées.)

M. D. Hooker nous apprend que dans le jardin de son beau-frère, le docteur Lombe, à Torquay, se trouvent, végétant vigoureusement côte à côte, trois espèces d'aspects très différents de Lins de la Nouvelle-Zélande, ou *Phormium*. Deux de ces espèces ont été acquises par lui chez un horticulteur ; ce sont les *Phormium tenax* et *Colensoi;* quant à la troisième, il l'a eue de graines qui lui avaient été envoyées par M. Grace, missionnaire

qui résidait à Wangauni, dans l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande. Or, celle-ci diffère au premier coup d'œil des deux autres par ses feuilles non rigides mais flasques, au point qu'elles retombent jusqu'à terre, et qui sont d'un vert gai pâle, non glauques en dessous, sans bordure, déchirées de bonne heure à leur extrémité. C'est elle qui reçoit le nom de *Phormium Hookeri*, qui lui avait été donné par Gunn, sur une étiquette manuscrite, mais qui était resté inédit. Ce nouveau Lin de la Nouvelle-Zélande se rapproche plus du *Ph. Colensoi* que du *Ph. tenax*. Comme lui, il a les fleurs jaunes, tandis que le *Ph. tenax* les a rouges ; toutefois, les trois pétales de ses fleurs, en grande partie cachés par les sépales, sont verdâtres, et sont longuement dépassés par les étamines à filets rouges. La tige florifère de cette plante est haute d'environ $1^m,50$ et se ramifie dans le haut pour former une grande inflorescence conique dans son ensemble. A Torquay, la plante fleurit au mois de juillet. Les capsules qui succèdent aux fleurs sont allongées et étroites, tordues, pendantes.

Amorphophallus (*Candarum*) **virosus** N.-E. Brown. — *Bot. Mag.*, pl. 6978. — Amorphophalle vireux. — Siam ? — (Aroïdées.)

Grande et curieuse Aroïdée, dont la patrie n'est pas absolument certaine et qui a fleuri dans les serres de Kew, au mois de juin 1887, exhalant alors une fort mauvaise odeur. A l'état de développement complet, sa feuille unique avait un pétiole haut de $1^m,20$, épais de près de $0^m,10$, et son limbe, divisé très profondément en trois segments subdivisés à leur tour par dichotomie, s'étalait dans une largeur de près de deux mètres. Quant à l'inflorescence de cette plante, elle surmonte un gros et court pédoncule ; elle offre une énorme spathe en entonnoir largement ouvert, ondulé à son bord et à peu près aussi large que haut, verte en dehors avec quantité de grosses macules plus claires, rougeâtres en dedans. Le spadice embrassé par cette spathe est extrêmement épais (environ $0^m,06$ de diamètre) et se termine par un volumineux appendice en cône émoussé et surbaissé, de couleur pourpre-brun foncé.

Thunbergia affinis J. Moore. — *Bot. Mag.*, pl. 6975. — Thunbergie voisine. — Zanzibar. — (Acanthacées.)

Magnifique plante dont M. D. Hooker dit qu'il doute fort que ce soit autre chose qu'une forme plus belle du *Thunbergia erecta* T. Anders. C'est un arbuste de serre, qui peut varier de port selon la manière dont il est traité. En effet, palissé contre un mur, il peut atteindre 4 mètres de hauteur, tandis que, tenu simplement en pot, il reste bas et ramassé. Il a fleuri dans la serre aux Palmiers du Jardin botanique de Kew, au mois de septembre 1886. Il produit en abondance de grandes et belles fleurs dont la corolle a le tube long et large, arqué vers le haut, et le limbe étalé, large de $0^m,05$, coloré en un beau violet qui contraste avec le jaune d'or de l'intérieur du tube, divisé profondément en cinq grands lobes arrondis et échancrés. Le calice de ces fleurs est partagé en 10-11 petits lobes linéaires, dont un est beaucoup plus long que les autres.

Masdevallia Chestertoni Reichb. f. — *Bot. Mag.*, pl. 6977. — Masdévallie de Chesterton. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées.)

Cette petite et fort singulière Orchidée a été introduite en Angleterre par feu Chesterton, qui voyageait pour le compte de M. Sander, de Saint-Albans. Elle est plus étrange que belle. Elle forme une touffe de feuilles très coriaces, longues de $0^m,10$ à $0^m,12$, oblongues, à côte médiane très saillante en dessous. De cette touffe partent plusieurs pédoncules grêles, pendants, de la longueur des feuilles, terminés chacun par une fleur large de $0^m,05$-$0^m,07$, dans laquelle les deux pétales sont très petits, le labelle rosé, de faibles proportions, à limbe réniforme, concave, onguiculé, tandis que les sépales sont grands, étalés, ovales-arrondis, mais prolongés chacun en une longue queue et verts, avec un grand nombre de points et macules pourpre-sombre.

Salvia scapiformis Hance. — *Bot. Mag.*, pl. 6980. — Sauge scapiforme. — Ile Formose. — (Labiées.)

Cette charmante espèce, qui mérite à tous égards d'être

cultivée comme plante ornementale, a été découverte par M. C. Ford, surintendant du Jardin botanique de Hong-Kong, qui en a envoyé des pieds vivants au Jardin botanique de Kew. Elle y a fleuri, au mois de juin 1887, dans la serre consacrée aux plantes du Cap. Elle a, dit M. D. Hooker, produit alors une profusion de hampes florifères, simples ou rameuses à leur base, et sa floraison s'est continuée pendant deux mois. Toutes les feuilles de cette plante sont radicales, sauf parfois une paire située à la base de l'une des tiges florifères ; elles sont étalées sur le sol, longues de $0^m,05$, ovales et en cœur à la base, bordées de grandes dents ou crénelures, pétiolées, vertes en dessus, rouges en dessous. Ses nombreuses tiges florifères ne dépassent pas $0^m,15$ à $0^m,25$ de hauteur et portent dans toute leur longueur de nombreux faux-verticilles sans bractées, de cinq fleurs chacun ; celles-ci sont d'un bleu améthyste pâle, larges d'environ 1 centimètre, et leur corolle a la lèvre supérieure à deux lobes, l'inférieure à trois, dont le médian est bifide.

Vanda Sanderiana Reichb. f. — *Bot. Mag.*, pl. 6983.— Vanda de Sander. — Iles Philippines. — (Orchidées.)

Magnifique plante dont on doit l'introduction, des Philippines en Europe, à M. Sander, à qui elle est dédiée. Parmi les *Vanda* connus, le seul dont elle soit réellement voisine est le *V. Cathcartii* que M. Reichenbach rapporte au genre *Esmeralda*. L'une et l'autre de ces espèces ont, dans leurs fleurs, les sépales et les pétales très larges, plats, et pas d'éperon ; mais les feuilles du *V. Cathcartii* sont peu fermes, presque flasques, terminées par deux lobes inégaux et arrondis, tandis que celles du *V. Sanderiana* sont fermes, raides, tronquées au sommet que surmontent une à trois petites pointes, comme dans la généralité des *Vanda;* ces feuilles sont portées plusieurs ensemble sur une tige assez courte. Les fleurs de cette plante sont très grandes, larges d'environ $0^m,10$ et réunies plusieurs ensemble en grappe courte; leurs sépales sont arrondis, sessiles, inégaux entre eux; l'impair, qui est le moins grand, est de couleur lilas pâle, tandis que les deux latéraux sont jaune d'or, marqués de sept à neuf bandes longitudinales rouge-cinabre, que réunissent des lignes trans-

versales de la même couleur. Quant aux deux pétales, ils sont de la couleur du sépale impair, pointillés de rouge-cinabre à leur base, sensiblement plus petits que lui et rétrécis dans leur moitié inférieure. Le labelle est beaucoup plus petit que les cinq autres pièces du périanthe, coloré en rouge-brun uniforme. Cette magnifique Orchidée est tellement florifère qu'on en a vu des pieds qui présentaient à la fois cinq inflorescences portant plus de trente fleurs ouvertes en même temps.

Aloe Hildebrandtii Baker. — *Bot. Mag.*, pl. 6981. — Aloès de Hildebrandt. — Afrique tropicale orientale. — (Liliacées.)

Espèce nouvelle et très distincte d'Aloès qui a été découverte par feu le docteur Hildebrandt, dans le cours de sa fructueuse exploration de l'Afrique tropicale. M. Baker, qui l'a décrite, dit que c'est l'une des plus belles du genre, à cause de son port compact et de l'abondance, sans égale parmi ses congénères, avec laquelle elle produit ses grappes de fleurs. Sa tige, simple et dressée, haute de $0^m,45$ à $0^m,60$, épaisse d'environ $0^m,02$, porte des feuilles espacées au plus de $0^m,02$, étalées, lancéolées, longues de $0^m,15$ à $0^m,25$, bordées de dents épineuses, qui, à partir de leur base embrassante et large d'environ $0^m,05$, vont en se rétrécissant jusqu'au sommet; elle se termine par une grande inflorescence haute de $0^m,45$, dont les dix à vingt branches sont tout autant de grappes de fleurs cylindriques, longues de $0^m,025$, dans lesquelles le tube et les segments externes sont d'un beau rouge, tandis que les segments internes sont jaunes.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,
P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	9,3	22,4	761,5	763	SSO.	Brouillard de grand matin, pluie de 7 à 9 heures du matin, nuageux.
2	6,8	20,0	764,5	767	SSO.	Nuageux, fortes averses vers 2 h. 1/2, autre vers 8 heures du soir.
3	10,1	22,0	769,5	770	N. NE. SE. SO.	Couvert le matin, nuageux, clair le soir.
4	7,1	25,3	769,5	766,5	SO. O.	Légèrement brumeux le matin, nuageux, couvert le soir.
5	12,4	21,7	757,5	766	O. NO.	Pluie continue de 3 à 9 heures du matin, nuageux, averse vers midi.
6	9,0	21,7	767,5	768,5	O. NO.	Nuageux, couvert et légèrement pluvieux le soir.
7	8,9	23,3	767,5	768,5	O.	Pluie fine toute la nuit et de grand matin, couvert, nuageux l'après-midi, clair le soir.
8	9,1	29,8	769	769	NE. S.	Brouillard intense le matin, légèrement nuageux dans le milieu de la journée, clair.
9	10,2	31,3	769	767	S. SE.	Brumeux de grand matin, nuageux.
10	13,0	32,9	767,5	766	SE.	Nuageux le matin, clair.
11	11,0	32,9	766,5	766	O. ONO.	Nuageux le matin, clair.
12	14,2	33,5	766	763,5	O.	Brouillard le matin, nuageux.
13	15,5	26,1	764	766,5	SO. O. NO.	Nuageux.
14	9,5	24,5	768	766,5	NE. E.	Nuageux, clair le soir.
15	13,8	25,5	763	761	S.	Nuageux, orage et pluie vers 2 heures de l'après-midi, autre orage vers 6 heures avec pluie plus abondante.
16	11,3	18,0	763	764	N. NE.	Pluie de 3 à 6 h. du matin, couvert.
17	12,1	17,7	762	761,5	NE.	Couvert, grand vent, quelques éclaircies le soir.
18	10,2	17,7	742	768,5	N.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, presque clair le soir.
19	7,2	23,0	769	767	E.	Nuageux.
20	7,0	23,8	766	760	S.	Couvert, petite pluie le soir.
21	14,2	25,0	756,5	757,5	S.	Couvert et pluvieux de grand matin, nuageux, quelques averses l'après-midi, pluie le soir.
22	11,1	22,0	758,5	765	S.	Pluie dans la nuit, couvert de grand matin, nuageux, forte averse vers une heure de l'après-midi, presque clair le soir.
23	7,2	24,0	764	762	SE.	Nuageux.
24	8,7	29,2	759	755	SE.	Nuageux le matin et le soir, clair dans la journée.
25	15,7	25,0	757	761	SSE.	Nuageux, orage et pluie abondante l'après-midi.
26	8,5	23,9	763,5	765,5	S.	Nuageux, couvert le soir.
27	14,0	24,6	765	765,5	E.	Couvert de grand matin, nuageux.
28	10,1	22,9	765	760	S.	Nuageux, pluie et grand vent à partir de 9 heures du soir.
29	9,3	22,3	764,5	765	O.	Clair de grand matin, nuageux.
30	8,1	23,9	765	767	O.	Nuageux, clair le soir.
31	6,0	21,6	768,5	770	N.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée, petite averse à midi.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après les signatures qu'a reçues le registre de présence, on y compte cent vingt Membres titulaires et quatorze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a rencontré aucune opposition. Il apprend ensuite à ses collègues, en exprimant

---

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

de vifs regrets, le décès, datant déjà de plus d'un an (7 mai 1887), de Mme Mesch-Braconnier, Dame patronnesse, au sujet duquel la Société n'avait encore reçu aucun renseignement, et celui, plus récent (avril 1888), de M. Roblin, Membre titulaire. Ces deux informations ont été fournies par l'administration des postes, les deux familles ayant négligé de les donner.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Delaville (Léon), horticulteur-grainier, à Paris, deux *Melons* qu'il dit être issus du Melon grimpant, dont l'écorce est mince et qui possèdent cette qualité que, après avoir été coupés, ils peuvent se conserver pendant une quinzaine de jours. Le Comité de Culture potagère déclare qu'ils sont seulement de seconde qualité.

2° Par M. Pasquier (Eugène), jardinier chez M. Barre (Édouard), à Juilly (Seine-et-Marne), un pied de *Céleri* à feuilles e Fougère. La déclaration du Comité de Culture potagère porte que cette sorte de Céleri n'est pas bonne à cultiver.

3° Par Mlles Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), une *Carabassette* de la récolte de 1887, un *Potiron* de Chine et des *Tomates* Perfection. Le Comité de Culture potagère trouve fort remarquable la longue conservation de la Carabassette; malheureusement, il a reconnu que ce fruit est actuellement léger et vide.

4° Par M. Lepère, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille contenant vingt et une *Pêches;* sur ce nombre, dix-huit appartiennent à la variété Alexis Lepère, dont il est l'obtenteur; deux sont des Grosse-Mignonne ordinaire, et une est de la variété Belle-Bausse. — Tous ces fruits sont aussi remarquables pour leur volume que pour la rare beauté de leur coloris; aussi le Comité d'Arboriculture fruitière propose-t-il d'accorder une prime de 1re classe pour la présentation qui en est faite. Cette proposition est adoptée par la Compagnie; mais M. Lepère renonce, comme il le fait habituellement, à recevoir cette récompense.

M. Lepère dit que sa variété Alexis Lepère joint à ses autres mérites celui de produire longtemps. Il n'a pas pu, bien qu'il en eût l'intention, apporter aujourd'hui des spécimens d'une

autre variété de Pêcher dont il est aussi l'obtenteur et qu'il a dédiée à notre collègue, M. Coulombier. Il espère que celle-là aussi sera appréciée par les arboriculteurs.

5° Par M. Jamin (Ferd.), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine, et l'un des Vice-Présidents de la Société, une nombreuse collection de *Poires* avec deux variétés de *Pommes*, qui sont la Pomme Dean's Codlin et la Transparente de Croncels. Quant aux Poires, elles sont au nombre de onze variétés occupant tout autant de corbeilles, savoir : Bon-Chrétien Williams ordinaire et Bon-Chrétien Williams panaché, Clap's Favourite, Doyenné de Mérode, Fondante des Bois, Grosse Louise, Louise Bonne d'Avranches et sa sous-variété panachée, Madame Treyve, Monsallard et Souvenir du Congrès. Le jugement du Comité d'Arboriculture fruitière sur cette présentation est formulé dans les termes suivants : « Volume et coloris exceptionnels, excellente culture. » Aussi, sur la demande de ce Comité, une prime de 1re classe est-elle décernée à M. Jamin, qui renonce à la recevoir.

M. Jamin donne de vive voix quelques renseignements sur certains des fruits qu'il a présentés. Il fait d'abord observer qu'on écrit le plus souvent Bon-Chrétien William's, c'est-à-dire, d'après la signification que donne, en anglais, l's séparé de William par une apostrophe, Bon-Chrétien de William, tandis que, en réalité, il faut l'écrire Bon-Chrétien Williams, celui dont le nom a été donné à ce fruit s'appelant Williams et non William. La sous-variété panachée de ce fruit est bien distincte du type et pousse au moins aussi vigoureusement que lui. Il fait l'éloge de la Poire Clap's Favourite, variété américaine recommandable, dont l'arbre commence à être assez cultivé en France pour que le fruit en paraisse quelquefois sur les marchés. La Louise Bonne panachée est un fruit bon et joli, mais dont l'arbre est un peu délicat. La Poire Madame Treyve est un gain de M. Treyve, l'arboriculteur bien connu de Trévoux, à qui on a dû récemment un excellent procédé de greffe pour le Noyer. La Poire Monsallard, dont on écrit souvent le nom à tort Monchallard, est une bonne variété, très cultivée surtout dans le Périgord. La Poire Souvenir du Congrès est un gros fruit qui ressemble au

Bon-Chrétien Williams, et qui est également musqué; mais l'arbre qui le produit est délicat. Les autres variétés comprises dans le lot sont trop bien connues pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Quant aux Pommes, la Dean's Codlin est très bonne et la Transparente de Croncels est également une variété recommandable qu'on doit à nos collègues, MM. Baltet, de Troyes.

6° Par MM. Thibaut et Kételeêr, horticulteurs, rue Houdan, à Sceaux (Seine), un pied fleuri du *Cypripedium* × *Morganiæ*, magnifique Orchidée obtenue dans la maison Veitch, de Londres, à la suite d'une hybridation opérée entre les *Cypripedium* × *superbiens* (*Veitchi*) et *Stonei*. M. le Président du Comité de Floriculture déclare que cette présentation, ayant été faite hors concours, ne peut donner lieu à une demande de récompense. Sans cela, il aurait proposé de décerner à MM. Thibaut et Kételeêr une prime de 1re classe.

7°. Par M. Raphaël Collin, artiste peintre à Fontenay-aux-Roses, un pied de *Cattleya Dowiana* portant deux fleurs. Il lui est accordé une prime de 3e classe.

8° Par M. Bruant, horticulteur à Poitiers (Vienne), quatre paniers de fleurs de *Pétunias* obtenus par lui de semis. Ces fleurs sont doubles dans trois paniers, simples dans le quatrième. Le Comité de Floriculture a trouvé ces fleurs, particulièrement les doubles, remarquablement belles; aussi aurait-il demandé que M. Bruant reçut une prime de 1re classe, si la présentation n'en avait été faite hors concours.

9° Par Mlle Perrin, amateur, à Ecouché (Orne), des fleurs doubles de *Bégonias* tubéreux prises sur des pieds provenant de l'année. M. le Président du Comité de Floriculture déclare que ces fleurs sont déjà belles, mais qu'elles le seront certainement encore plus quand les pieds qui les ont produites seront à leur deuxième année. Le Comité désire et espère les revoir alors.

10° Par MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, des fleurs de quatorze variétés de *Glaïeuls* issues du *Gandavensis* et tardives. Ce sont les suivantes : Abricoté, Atlas, Béatrix, Conquête, Docteur Fontan, Gallia, Medicis, Mont Etna, Minos, Rossini, Eugène Souchet, Eugène Scribe, Sceptre de Flore, Ambroise Verschaffelt. Ils y ont joint l'inflorescence d'un Glaïeul sorti du

Gandavensis, dont les fleurs se sont montrées constamment semi doubles depuis trois années. Ils se proposent de le mettre au commerce, s'ils le jugent définitivement assez méritant pour cela, dès qu'il sera suffisamment multiplié.

M. H. de Vilmorin dit que la présentation de ce jour est comme la suite de celle qui a été faite à la séance précédente, et qu'elle est destinée à montrer que, parmi les variétés de Glaïeuls plantées le même jour et dans les mêmes conditions, il en est qui fleurissent de bonne heure et d'autres qui fleurissent plus tard. On pourra donc, quand on sera bien fixé à cet égard, faire les plantations de Glaïeuls de manière à en obtenir une succession de fleurs pendant une bonne partie de la belle saison.

M. le Président du Comité de Floriculture félicite MM. Vilmorin-Andrieux d'être entrés dans cette voie d'observation ; il les engage à y persévérer et à vouloir bien, l'année prochaine, faire des présentations de Glaïeuls en les échelonnant d'après l'époque de leur floraison.

11° Par M. Boucher (Georges), horticulteur, avenue d'Italie, à Paris, un pied d'une *Passiflore* à fleur blanche qu'il a obtenue d'un semis du *Passiflora cœrulea* et qui est aussi rustique que cette espèce. En raison de la nouveauté de cette plante, il lui est donné une prime de 2e classe.

12° Par M. Pernel, horticulteur, rue du Bac, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine), des fleurs coupées de vingt-six variétés de *Pentstemon* à fleurs érigées, et quatre caisses de fleurs de *Zinnias* doubles, à grandes fleurs dans deux, à fleurs striées et panachées dans la troisième, à fleurs pompons dans la quatrième. Les Pentstémons étant présentés pour le concours Pellier ne peuvent donner lieu, en ce moment, à une proposition de récompense. Quant aux Zinnias, ils sont reconnus fort beaux par le Comité de Floriculture, sur la proposition duquel il est accordé à M. Pernel une prime de 1re classe, qui s'applique plus particulièrement aux variétés à fleurs striées.

13° Par M. Poitevin, amateur à Bonneuil-sur-Marne (Seine), une caisse d'*Œillets de Chine* simples et doubles variés, quatre bouquets de *Reines-Marguerites* en un égal nombre de variétés

ou races, et un bouquet de *Zinnias*. Il reçoit, pour cette présentation, les remerciements du Comité de Floriculture.

14° Par M. Croux, horticulteur-pépiniériste, vallée d'Aulnay, près Sceaux (Seine), une nombreuse série de rameaux d'arbres et arbustes d'ornement. Ce sont : Deux variétés d'*Acer platanoides* et une de l'*A. eriocarpum* lacinié ; trois variétés du *Broussonetia papyrifera*, dont une est curieuse par ses feuilles singulièrement disséquées ; le *Cornus sibirica* panaché ; trois variétés du Frêne ordinaire (*Fraxinus excelsior*) et deux du Frêne d'Amérique (*Fr. americana*) ; l'*Hydrangea paniculata grandiflora*, représenté par trois belles inflorescences pyramidales ; le Noyer à grappes (*Juglans ailantifolia*) avec fruits ; le Tulipier à feuilles entières (*Liriodendron tulipifera integrifolia*) ; le *Prunus Pissardi ;* le *Pterocarya caucasica ;* le *Robinia Pseudacacia mimosœfolia;* le *Rhus glabra laciniata ;* le Sorbier des Oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) à fruit jaune et feuilles panachées ; un Sureau à feuilles tricolores ; enfin, trois variétés de l'Orme ordinaire (*Ulmus campestris*) et l'Orme de Chine (*U. sinensis*). Pour l'ensemble de cette intéressante présentation, il obtient une prime de 1re classe.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

En l'absence de M. le Secrétaire-général indisposé, M. Delamarre, Secrétaire, signale les pièces suivantes de la correspondance imprimée : 1° Une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant l'envoi du programme des questions soumises à MM. les Délégués des Sociétés savantes en vue du Congrès de 1889. Ce programme imprimé est joint à la circulaire. 2° L'annonce des Expositions horticoles qui auront lieu : à Chauny (Aisne), du jeudi 2 au lundi 15 octobre ; l'Exposition sera pomologique ; à Coulommiers, du 6 au 10 octobre ; à Lille (palais Rameau), les 4 et 5 novembre ; à Montmorency, pour les fruits, les vins, les eaux-de-vie, les arbres fruitiers et les produits des industries utiles à l'Horticulture, les 21 et 22 octobre ; à Tournai (Belgique), pour les fruits et les Chrysanthèmes, du 11 au 13 novembre. 3° Le catalogue, pour 1888-1889, des Orchidées et plantes nouvelles de la Société anonyme « l'Horticulture

internationale », à Bruxelles (in-8° de 76 pages). 4° Le 65e rapport annuel de la Société silésienne pour l'instruction nationale (*Fünfundsechzigster Jahres-Bericht der Schlesischen Gesellschaft für vaterlaendische Cultur*, gr. in-8° de XLII et 411 pages. Breslau, 1888).

Comme pièce de correspondance manuscrite, M. P. Duchartre communique des passages d'une lettre que M. le baron Leguay, sénateur, Membre de la Société, lui a fait l'honneur de lui adresser et qui sont relatifs à des sujets dont il a été question devant la Société. « 1° A propos, écrit M. L. Leguay, de fleurs coupées extrêmement doubles de Bégonias tubéreux, il a été dit en séance que les pieds des Bégonias à très grandes fleurs doubles restent chétifs et pauciflores Je crois que cette assertion est au moins trop générale; en voici la preuve. Mon ami, M. Lemoinier, à Saint-Maurice-lès-Lille, a l'un des côtés d'une serre de 10 à 12 mètres garni d'une cinquantaine d'énormes Bégonias doubles, de couleurs variées. Je n'ai jamais rien vu de pareil. On peut voir à peu près la même chose chez moi, à la Goujonnaye, par la Membrolle (Maine-et-Loire) : des Bégonias à fleurs énormes doubles, dont chaque pied porte, en moyenne, cinquante à la fois, et en variétés de toutes nuances. J'en ai une vingtaine. 2° Dans l'excellent Rapport de M. B. Verlot sur le jardin de M. Secrétan, il est dit que, le *Dracæna Goldieana* ayant fleuri, on en a essayé la fécondation, mais sans succès. J'ai été, pour ma part, plus heureux dans une expérience analogue. Ayant eu, il y a trois ans, le *Dracæna Goldieana* fleuri, j'en ai fait féconder trois fleurs, par mon jardinier, en ma présence. La fécondation a parfaitement réussi. Nous avons cueilli les trois fruits obtenus, un peu avant leur maturité. On les a fait sécher sur une assiette placée dans la serre à multiplication. On a semé ensuite les trois graines dont une n'a pas levé. Des deux autres sont venus des pieds qui ont aujourd'hui des feuilles adultes et 25 à 30 centimètres de haut. »

M. H. de Vilmorin pense qu'on a eu raison de dire, ce que paraît contester M. Leguay, que toujours les dimensions des fleurs sont en proportion inverse de leur nombre. On en voit un exemple frappant dans les Cinéraires. Quand les fleurs

(capitules) de ces plantes sont petites, chaque plante en porte à la fois cinquante à soixante ; quand, au contraire, elles sont grandes, il n'y en a pas plus de quinze ou seize par pied. Il en est de même pour les Bégonias.

M. Boizard appuie ce que vient de dire M. H. de Vilmorin et ajoute que probablement les fleurs de Bégonias dont parle M. L. Leguay dans sa lettre, quoique belles, étaient loin des dimensions exceptionnelles de celles que la Société a eues sous les yeux. En effet, celles qu'avait envoyées Mlle Perrin atteignaient 15 centimètres de diamètre, et celle de la variété Madame Godefroy, qu'avait présentée M. G. Malet, ne mesurait pas moins de 19 centimètres en largeur.

M. P. Duchartre fait observer que l'assertion dont M. L. Leguay conteste l'exactitude portait à la fois sur le nombre des fleurs exceptionnellement grandes que peut porter chaque pied et sur le développement que peut prendre ce même pied. Elle consiste, en effet, à dire que les plantes qui produisent des fleurs exceptionnellement grandes restent chétives et pauciflores. Ce qui vient d'être dit tend seulement à montrer qu'elles sont pauciflores, et ne confirmerait dès lors que partiellement l'assertion dont il s'agit. Or, le passage de la lettre de notre honorable collègue qui vient d'être lu a pour objet de montrer que des Bégonias tubéreux peuvent produire de très grandes fleurs doubles sans être pour cela ni chétifs ni pauciflores. Mais il y a mieux : les plantes mêmes dont les fleurs de dimensions exceptionnelles et non seulement très doubles mais encore prolifères ont amené à exprimer l'assertion dont il s'agit la contredisent formellement. En effet, lorsque Mlle Perrin a eu fait son premier envoi de ces fleurs, il lui a été écrit, au nom du Comité de Floriculture, que cet envoi ne permettant pas de se faire une idée de la tenue de ses Bégonias, le Comité la priait de faire parvenir à la Société des pieds entiers de ces plantes. Mlle Perrin a répondu que ses Bégonias, cultivés en pleine terre, ont pris un tel développement qu'il lui serait impossible de les emballer sans les endommager. On voit donc que ces Bégonias, dont les fleurs mesuraient, en moyenne, 0^m15 de diamètre, comme vient de le dire M. Boizard, et offrent une duplicature

sans analogue jusqu'à ce jour, ne sont ni chétifs ni pauciflores, pas plus que ne le sont, paraît-il, ceux de M. Lemoinier et de M. L. Leguay.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° La rusticité des Marronniers d'Inde ; par M. CHOUVET père.

2° Rapport sur les cultures de Tomates de M. Chemin (Georges) ; M. BEUDIN, Rapporteur.

3° Rapport sur les cultures, principalement de Reines-Marguerites, de M. Dupanloup, à Sarcelles ; M. CHAURÉ (Lucien), Rapporteur.

Les conclusions de ces deux Rapports tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

4° Compte rendu de l'Exposition de Sens, par M. BALTET (Ch.).

5° Compte rendu de l'Exposition de Roses qui a eu lieu à Elbeuf, les 23, 24, 25 juin 1888, par M. VERDIER (Eugène), fils aîné.

L'un de MM. les Secrétaires annonce une nouvelle présentation ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. On y compte, d'après le registre de présence, cent vingt-huit Membres titulaires et dix-sept Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, à Paris, un lot de *Piments* doux provenant de cultures algériennes, un lot de *Patates* de la même provenance, qui sont présentées comme primeurs, et un lot de *Gombo* Févy ou fruits jeunes d'*Hibiscus esculentus*. Il reçoit, pour cette présentation, de vifs remerciements de la part du Comité de Culture potagère.

M. Hédiard fait ressortir le mérite des trois sortes de produits alimentaires qu'il a mis sous les yeux de ses collègues, et il insiste particulièrement sur l'intérêt qu'il y aurait à cultiver le Gombo en France, partout où le climat le permettrait, attendu que le produit de cette culture est un excellent aliment qui mériterait d'être plus connu et beaucoup plus utilisé qu'il ne l'est parmi nous.

2° Par M. Gautier (Hippolyte), arboriculteur à Meaux, des *Poires* des trois variétés Beurré Hardy, Louise Bonne d'Avranches, Beurré superfin, et des *Pommes* des deux variétés, Grand Alexandre et Cadeau du général. Cette présentation, qui ne comprend pas moins de 59 fruits, lui vaut une prime de 3e classe.

3° Par M. Laplace, jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), des *Poires* des sept variétés : Nec plus Meuris, Beurré Bachelier, Beurré Hardy, Beurré superfin, Beurré Clairgeau, Doyenné du Comice et Conseiller à la Cour. Il obtient, pour la présentation de ces fruits, une prime de 3e classe.

4° Par M. Beurdeley, rue des Plantes, à Paris, des *Poires* Belle de Bruxelles et Fondante des bois, récoltées sur des arbres en plein vent. Ces fruits sont d'un bon volume; mais ils appartiennent à des variétés très répandues.

5° Par M. Prud'homme, propriétaire à Montreuil-sous-Bois (Seine), cinq corbeilles de *Poires* représentant tout autant de variétés, savoir : Fondante des bois, Beurré Lebrun, Doyenné Sterckmans, Doyenné du Comice, Louise Bonne d'Avranches. Le Comité d'Arboriculture fruitière, ayant reconnu ces Poires comme également remarquables pour leur volume et pour leur coloris, propose d'accorder une prime de 1re classe pour la pré-

sentation qui en est faite. Cette proposition est adoptée par la Compagnie.

6° Par M. Bertaut, cultivateur à Rosny-sous-Bois (Seine), une corbeille de *Pêches* dans laquelle se trouvent dix-huit Blondeau, cinq Belle Beausse et deux Pêches récoltées sur un arbre de semis. Tous ces fruits sont d'une rare beauté, particulièrement les Pêches Blondeau, produit d'une variété dont M. Bertaut fait grand cas et qu'il cultive avec prédilection. Sur la demande du Comité d'Arboriculture fruitière, une prime de 1re classe est accordée pour cette présentation.

A propos de Pêches, M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière signale un fait intéressant. Dans l'établissement de notre collègue M. Lapierre, un Brugnonnier, de la variété Lord Napier, a cessé, cette année, de produire des Brugnons ou Nectarines et n'a donné que des Pêches.

M. Jamin (Ferd.) dit qu'un fait semblable a eu lieu dans son établissement, à la date de quelques années. Un Brugnonnier de la variété Newington Early a, une année, cessé de donner des Brugnons, et, sans cause connue, est devenu un vrai Pêcher, tandis que tous les arbres analogues qui sont sortis de ses pépinières ont conservé leurs caractères et ont invariablement produit des Brugnons. Il ajoute que la limite entre ces deux races de fruits est si faiblement tracée, qu'on voit parfois quelques Pêches prendre naissance isolément sur des Brugnonniers, et que même, en semant des noyaux de Brugnons, on voit toujours naître quelques Pêchers.

7° Par M. Jolibois, jardinier-chef au palais du Luxembourg, un pied fleuri du *Cypripedium euryandrum*, Orchidée hybride qui est issue d'une fécondation du *Cypripedium barbatum* par le *C. Stonei*. Il lui est décerné, pour la présentation de cette belle plante, une prime de 2e classe, à laquelle il déclare renoncer.

M. Jolibois fait observer que ce *Cypripedium* ne fleurit pas facilement. Le traitement qu'il lui a donné, et dont on voit le résultat satisfaisant, a consisté à le placer dans un endroit où il pût recevoir beaucoup d'air et d'eau, et à le planter dans un compost de sphagnum et de terre de bruyère. Pendant l'hiver, cette plante ne doit pas recevoir de seringages.

8° Par M. Gatien (René), horticulteur à Vincennes (Seine), trois pieds d'un *Pelargonium zonale* obtenu par lui d'un semis, fait en 1886, de graines de la variété Madame Colson Il donne à cette nouveauté le nom de *Marie Gatien*.

9° Par M. Crozy aîné, Grande Rue de la Guillotière, à Lyon (Rhône), un lot comprenant les objets suivants : *a*, des fleurs coupées de 13 variétés de *Canna*, dont 7 sont déjà au commerce et dont les 6 autres n'y seront mises qu'au printemps de 1889. Celles-ci portent les noms de : François Corbin, Laforcade, Madame Crozy, Madame Oriol, Henri de Vilmorin, Souvenir d'Asa Gray; *b*, un *Celosia cristata* à feuilles panachées de blanc et de rouge; *c*, un bouquet de fleurs coupées de *Dahlias* simples. Sur la proposition du Comité de Floriculture, il lui est accordé une prime de 1re classe pour ses *Canna* nouveaux, parmi lesquels ont été remarquées plus particulièrement les trois variétés François Corbin, Madame Crozy, Souvenir d'Asa Gray, et une prime de 3e classe pour son *Celosia*

10° Par MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie : en premier lieu, des fleurs coupées de 11 variétés de *Canna*, les unes nouvelles, les autres encore peu répandues, et toutes choisies parmi les plus remarquables par la beauté du coloris ainsi que par la grandeur de leurs fleurs ; en second lieu, des fleurs coupées de *Dahlias* au nombre de 82 variétés à grandes fleurs doubles, de 24 variétés dites Lilliput, enfin de 28 variétés simples. Sur la demande du Comité de Floriculture, il leur est décerné une prime de 2e classe pour leurs *Canna* et une prime de 1re classe pour leurs Dahlias ; mais ils renoncent à recevoir ces deux récompenses.

11° Par M. Jacob (Louis), horticulteur, avenue du Chemin de fer, à Rueil, une nombreuse série de fleurs coupées de *Zinnias* doubles qui lui vaut une prime de 3e classe.

12° Par M. Robert, horticulteur, Grande Rue de Paris, à Sarcelles (Seine), un pied d'un *Bégonia* à fleur double, qu'il a obtenu dans un semis, fait en 1886, de graines de la variété Gloire de Nancy. Il lui donne le nom de Triomphe de Sarcelles. Il se propose de le mettre au commerce le 1er juin 1889. En raison de la bonne tenue de cette plante ainsi que de sa belle culture, le

Comité de Floriculture demande qu'il soit accordé à M. Robert une prime de 1re classe, et sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

13° Par M. Laurent Karl, horticulteur à Montplaisir-Lyon, une série de fleurs d'*Œillets* tige de fer en variétés nommées. Pour cette présentation, il lui est décerné une prime de 2e classe.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Dybowski met sous les yeux de ses collègues une inflorescence du Bananier Ensett des Abyssins, ou *Musa Ensete* Gmel. Il donne de vive voix, à ce sujet, les renseignements suivants :

Le *Musa Ensete* s'est beaucoup répandu dans les jardins à titre d'espèce ornementale, parce qu'il joint à sa beauté le mérite de pouvoir passer l'été à l'air libre. Dans ces conditions, il ne fleurit presque jamais sous le climat de Paris. Toutefois, M. Jolibois l'a vu fleurir dans le jardin du Luxembourg; mais cette floraison a eu lieu sur un vieux pied, tandis que celle qui a donné l'inflorescence déposée en ce moment sur le bureau s'est produite sur un pied qui n'était qu'à sa troisième année. Après avoir développé ses grandes feuilles, la plante a modifié graduellement celles qu'elle a formées ensuite, de manière à les faire arriver, par des simplifications et des réductions successives, à l'état de simples bractées de l'inflorescence. Or, ces bractées présentent, dans cette espèce, le caractère d'être persistantes, tandis que, dans le grand Bananier ou *Musa paradisiaca* L.. elles sont caduques et tombent aussitôt que se sont épanouies les fleurs situées à leur aisselle. Dans le *Musa Ensete*, ces fleurs sont très nombreuses et forment deux rangées transversales à l'aisselle de chaque bractée. Dans chaque inflorescence ou régime, il ne se produit d'abord que des fleurs mâles ; c'est seulement bien plus tard qu'apparaissent des fleurs femelles, à l'aisselle de bractées situées plus haut sur l'axe de l'inflorescence. Il faut donc, pour que la fécondation ait lieu, que le pollen se conserve longtemps, et, ce qui semble bien prouver qu'il en est ainsi, c'est qu'on en voit encore, en ce moment, çà et là, en divers points de

l'inflorescence présentée par M. Dybowski. A Paris, les fruits du *Musa Ensete* n'arrivent pas à leur développement complet; mais il paraît qu'ils peuvent mûrir en Provence, sur les bords de la Méditerranée ; ainsi, M. H. de Vilmorin en a vu, à Antibes, qui avaient bien mûri et qui renfermaient chacun de deux à quatre graines. Malgré ses fortes proportions, le beau Bananier dont il s'agit ne peut fleurir et fructifier qu'une fois en sa vie; il meurt ensuite ; il est donc, comme on le dit, monocarpique. On le multiplie, en Horticulture, uniquement au moyen de ses graines qu'on tire surtout d'Égypte; seulement il arrive souvent qu'elles sont sèches quand elles parviennent à leur destination, de manière à ne pouvoir germer; il importe donc qu'elles ne soient expédiées que stratifiées.

Comme pièces de la correspondance, sont signalées les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Crapotte demande qu'une Commission spéciale aille examiner ses cultures de Vignes et de Pêchers, à Conflans-Sainte-Honorine. Les Commissaires invités à se rendre au désir exprimé par M. Crapotte sont MM. Chevallier (Ch.), de Boulogne, Coulombier père, Hardy, Joret, Michelin, Salomon et Vitry (Désiré).

2° Une demande de Délégués au Concours et Congrès que doit tenir à Saint-Brieuc la Société pomologique de l'Ouest. Les Membres chargés de représenter la Société, en cette circonstance, sont MM. Caubert, Cornu, Joret, Michelin et Oudin.

3° Une lettre par laquelle M. Forgeot, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris, invite M. le Président et tous les Membres de la Société à aller visiter une Exposition des produits horticoles et agricoles qui sont l'objet de son commerce, organisée par lui dans ses magasins, quai de la Rapée, nos 24 et 26, à Paris.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale : 1° une circulaire annonçant la fondation, à Sens (Yonne), d'une Société horticole, viticole et forestière, qui publiera prochainement ses statuts et le premier cahier de son Bulletin mensuel. Le Président de cette nouvelle Société est M. Laffon (René), député; 2° l'annonce des Exposi-

tions, déjà signalées, qui seront tenues : à Chartres, du 19 au 23 octobre; à Chauny (Exposition pomologique), du 11 au 15 octobre; à Coulommiers, du 6 au 10 octobre; à Lille (palais Rameau), les 4 et 5 novembre; à Montmorency, principalement pour les arbres fruitiers et les fruits, les 21 et 22 octobre; à Roubaix-Tourcoing, pour les Chrysanthèmes, le 17 novembre; enfin, à Tournai (Belgique), pour les fruits et les Chrysanthèmes, du 11 au 13 novembre.

M. Jamin (Ferd.) rend de vive voix un compte succinct et préliminaire de la marche et des travaux du Congrès que la Société pomologique de France vient de tenir à Bordeaux et dont il avait été élu Président.

« Ce Congrès, dit-il, a été ouvert officiellement le 17 septembre, à deux heures; mais l'ouverture en avait été précédée d'une séance préparatoire qui avait eu lieu dès huit heures du matin et qui avait eu pour objet la préparation des éléments de la séance qui devait être tenue dans l'après-midi. Il y a eu également deux séances chacun des deux jours suivants, 18 et 19 septembre, et la seconde des séances du 19, dans laquelle ont été clos les travaux du Congrès, a duré de huit à onze heures du soir. Chaque séance plénière a été précédée d'une séance consacrée aux dégustations de fruits. — On sait que, à chacune de ses sessions annuelles, la Société pomologique de France décerne une médaille à celui de ses Membres qui est reconnu comme ayant rendu les plus grands services à la Pomologie. Cette année, la Société d'Horticulture de la Gironde avait mis à la disposition du Congrès une autre médaille de même valeur que la première. Il y avait donc deux médailles égales à décerner. Les deux lauréats qui les ont reçues sont M. Daurel, Président de la Société d'Horticulture de la Gironde, dont le dévouement à la Pomologie est bien connu, et M. Jouanon, arboriculteur et semeur à Saint-Cyr-du-Mont-d'Or, près Lyon. — Les fruits admis par le Congrès, pendant sa session de cette année, sont les suivants : *Noisette* Impériale de Trébizonde ; *Pêches* Comtesse de Montijo et Cumberland ; *Nectarine* Stanwick Elruge ; *Poires* Bergamotte Hérault, Charles Cognée, Notaire Lepin ; *Pommes* Calville du Roi ou London Pippin, Eternelle d'Allen.

D'un autre côté, plusieurs variétés de fruits ont été définitivement rayées de la liste ; en voici l'énumération : *Figue* Coucourelle brune, qui manque de rusticité ; *Pêche* Daun, qui, quoique bonne, est inférieure en qualité aux variétés recommandables qu'on récolte dans la seconde quinzaine du mois d'août; *Poires* Abbé Lefèvre (Sannier), venant à la fin de septembre et dont le volume est insuffisant ; Joyau de septembre, excellent petit fruit jugé trop hâtif; Professeur Delaville, dont la qualité et surtout le volume sont insuffisants ; Trésorier Lesacher (Sannier), dont l'élimination a été motivée comme celle de la variété précédente; *Pommes* Djerbi Griffe, de provenance arabe, et dont la qualité a été reconnue insuffisante ; Cerina di Roma, Napoléon, Belle d'Avril et Reinette d'Adenau, qui paraissent être identiques ; *Vigne* Muscat Reynier, dont le fruit est bon, mais qui est trop peu productive. Toutes les autres sortes de fruits qui figuraient déjà au tableau y ont été maintenues, et l'examen en a été renvoyé à la prochaine session.

« Les Membres de la Société pomologique qui ont pris part au Congrès ont reçu à Bordeaux, dit encore M. Jamin (Ferd.), un accueil empreint de la plus grande cordialité. La session terminée, leurs collègues locaux ont organisé pour eux deux excursions destinées à leur faire connaître l'état actuel des célèbres vignobles girondins. La première les a conduits à Quinsac, dans l'après-midi du 19 septembre. Là, on a surtout visité le vignoble de cent hectares qui appartient à M. Sue et qui est situé sur la rive droite de la Garonne. Toutes ces vignes sont traitées par la submersion que leur situation rend relativement facile, qui agit efficacement sur le Phylloxéra et qui, en outre, est fertilisante, grâce à la nature limoneuse des eaux de la Garonne. Elles sont aussi soumises à un traitement énergique contre le Mildiou ; aussi ont-elles donné, en 1887, une récolte abondante, qui, selon toutes les apparences, sera dépassée encore par celle de cette année. La seconde excursion a eu lieu le 20 septembre et a eu pour but Pauillac. Là on a examiné les vignes de quatre propriétaires et toutes ont été reconnues comme étant en fort bon état, grâce aux traitements qui leur sont appliqués contre le Mildiou au moyen de la

bouillie bordelaise qu'on sait consister en une solution de sulfate de cuivre additionnée de chaux, et contre le Phylloxéra, à l'aide du sulfocarbonate de potassium, qui a donné là de bien meilleurs résultats que le sulfure de carbone. Ces vignes, ajoute M. Jamin (Ferd.), en terminant son importante communication, sont composées de pieds espacés de 1 mètre à 1 mètre 15 centimètres en tout sens, qui appartiennent aux quatre variétés nommées Merlot, Malbec ou Cot-de-la-Loire ou Pied-de-perdrix, Cabernet et Cabernet-Sauvignon; ce sont les seuls cépages qui donnent les grands vins rouges du Bordelais. Au besoin, le dernier peut être planté seul et fournit un très bon vin. »

M. Jamin (Ferd.) apprend encore à ses collègues qu'une Exposition générale des produits de l'Horticulture avait lieu à Bordeaux en même temps que le Congrès. Pour ne pas anticiper sur le Compte rendu circonstancié qui en sera donné prochainement, il se borne à dire aujourd'hui qu'on y voyait des lots nombreux de fruits, de belles collections d'arbres fruitiers, d'arbustes, de plantes de serre, etc. Il ajoute que notre collègue, M. Vitry, avait eu l'excellente idée d'apporter une magnifique corbeille de très belles Pêches, arrangée avec beaucoup de goût par Mme Vitry, qui a été admirée par tous ceux qui l'ont vue et qui a justifié de tout point la haute réputation des cultures fruitières de Montreuil. M. Vitry, avec un complet désintéressement, avait mis hors concours ce magnifique apport à l'Exposition de Bordeaux.

M. Delaville (Ch.) a la parole et appelle de nouveau l'attention de ses collègues sur le fâcheux état dans lequel on voit les Marronniers d'Inde sur les boulevards et avenues de Paris. Il est convaincu d'avoir trouvé la cause de ce mal, après des observations et des études qu'il poursuit depuis un an. Cette cause réside, selon lui, dans les vapeurs qui s'élèvent du sol macadamisé ou pavé, dès qu'il a été arrosé pendant les heures chaudes de la journée. Ces vapeurs deviennent encore plus nuisibles qu'elles ne le seraient par elles-mêmes, parce que les excréments d'animaux que reçoit à chaque instant le sol les rendent ammoniacales. Sous leur action, le feuillage souffre

d'abord dans la partie inférieure des arbres ; puis, le mal s'étend de bas en haut. L'état de la surface des chaussées influe puissamment sur la rapidité avec laquelle les Marronniers sont atteints. L'altération du feuillage se manifeste rapidement le long des voies macadamisées ; elle est retardée d'environ un mois par le pavé en bois, et les chaussées pavées en grès occupent, sous ce rapport, un rang intermédiaire. Le mal se propage dans la direction du vent. M. Delaville cite quelques exemples qu'il regarde comme démontrant l'exactitude de son explication. Il dit même avoir fait des expériences qui auraient la même signification, car en jetant de l'eau sur le sol d'une avenue, pendant le milieu d'une journée avec soleil, il aurait rendu malades les arbres de cette avenue. Mais comment la vapeur qui s'élève du sol arrosé altère-t-elle les feuilles des arbres ? C'est, dit M. Delaville (Ch.), qu'elle favorise le développement d'un Champignon parasite. Il s'est assuré que leur altération n'est due ni à un insecte, ni à une maladie des racines, qui sont en parfait état. Au reste, il importe de savoir que les différentes espèces d'arbres sont fort inégalement sensibles à l'action des vapeurs du sol : l'Ailante ou Vernis du Japon y résiste bien ; le Paulownia est presque dans le même cas. Quant au Platane, il en souffre presque autant que le Marronnier d'Inde. On remédierait au mal soit en n'arrosant les chaussées que le matin ou le soir, jamais dans le milieu de la journée ; soit en adoptant pour les plantations dans Paris une essence d'arbre plus résistante, sous ce rapport, que le Marronnier d'Inde.

M. Boizard n'admet pas comme fondée la théorie de M. Delaville (Ch.). Il cite, comme en donnant une réfutation absolue, ce fait, observé par lui, qu'à Dreux, sur une longue avenue de Marronniers d'Inde, qui va de la gare du chemin de fer jusqu'à la ville et qui n'est jamais arrosée, les arbres sont en aussi mauvais état que la plupart de ceux de Paris. Il persiste à croire que ce sont des insectes qui sont la cause de tout le mal.

M. P. Duchartre fait observer, relativement à l'action d'un Champignon parasite, admise par M. Delaville (Ch.), et à celle d'insectes, à laquelle croit M. Boizard, que, comme on peut le

voir dans le *Journal* (cahier d'août 1888, p. 465-469), le dernier de ces deux collègues ayant bien voulu remettre à M. Henri Duchartre les branches de Marronniers malades qu'il avait montrées à la Société, lorsqu'il a signalé le fâcheux état de ces arbres dans les plantations parisiennes, un examen attentif, qui en a été fait successivement à la loupe et sous le microscope composé, n'y a fait découvrir ni Champignon parasite, ni traces d'attaques par un insecte.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur l'Exposition générale d'Horticulture de Bruxelles, par M. Joly (Ch.).

2° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye, par M. Cappe (Em.).

3° Compte rendu de l'Exposition de Roses et fruits forcés, tenue à Roubaix, le 30 juin 1888, par M. Chatenay (Abel).

4° Compte rendu de l'Exposition de Neuilly-sur-Seine, par M. Chevallier (Charles).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 1888.

MM.

1. Birmélé (Frédéric), jardinier-chef chez M. le comte de Pourtalès, au château de la Robertsau, à Strasbourg (Alsace), présenté par MM. E. Bergman et E. Legros.
2. Goussard, frabricant de couleurs et vernis, rue de la République, 58, à Montreuil-sous-Bois (Seine), présenté par MM. Vitry et L. Delaville.
3. Laporte (Jules-Hippolyte), propriétaire, rue du Plessis-Piquet, 4, à Fontenay-aux-Roses (Seine), présenté par MM. G. Malet et Hummel.
4. Moran (Narcisse), rue de Sèvres, à Boulogne (Seine), présenté par MM. L. Delaville et J. Hoibian.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1888.

M. Collin (Raphaël), artiste peintre, rue de Vaugirard, 152, à Paris, présenté par MM. L. Picard et H. Berot.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1888.

Acclimatation illustrée, journal spécial des chasseurs et des éleveurs, 7e année, 12 août 1888. Bruxelles; feuille in-4.

Acta horti petropolitani (Actes du Jardin de Saint-Pétersbourg, tome X, 1er fascicule). Saint-Pétersbourg, 1887; in-8 de 393 pages et 8 planches.

Agriculture (*L'*), journal agricole, commercial, industriel et financier, 8e année, no 3. Paris; feuille in-2.

Algérie agricole (*L'*), bulletin de la colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Économie rurale, nos 177 à 181 inclusivement. Paris; in-4.

Ami du Cultivateur (*L'*), journal agricole, industriel, commercial, littéraire, de faits divers et d'annonces, nos 33 et 37. Paris; feuille in-2.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente, avril, mai, juin, juillet et août 1888. Angoulême; in-8.

Annales de la Société d'Apiculture du département de la Gironde, année 1888. Bordeaux; in-8.

Annales de la Société d'Émulation, Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain, avril, mai et juin 1888. Bourg; in-8.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, année 1888. Paris; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, mai et juin 1888. Toulouse; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, nos 38 et 39. Chaumont; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, no 3, mai et juin 1888. Montpellier; in-8.

Annales de la Société horticole et forestière de l'Aube, nos 29 et 30. Troyes; in-8.

Annales du Commerce extérieur, ministère du Commerce et de l'Industrie, année 1888, 7e, 8e, 9e et 10e fascicules. Paris; in-4.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution (Rapport annuel du Conseil des Régents de l'Institut smithsonien, exposant les opérations, les dépenses et l'état de cet Institut pendant le 1er semestre de l'année 1885; in-8 de 264, VII et 939 pages, avec 135 planches et plusieurs cartes). Washington, 1886.

Apiculture (L'), journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire, par M. H. Hamet, nos 8, 9 et 10. Paris; in-8.

Bon Cultivateur (Le), organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, des Comices de Nancy, de Lunéville, de Toul, etc., nos 28 à 39 inclusivement. Nancy; feuille in-4.

Bulletin de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, nos 108, 109 et 110. Mantes; in-8.

Bulletin de la Société botanique de France, tome 34, année 1887, comptes rendus des séances, n° 8; tome 35, année 1888, comptes rendus des séances et revue bibliographique B et C. Paris; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault, de janvier à juillet 1888. Montpellier; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, n° 3, mai et juin 1888. Nancy; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, 1er cahier de 1888. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, nos 5, 6 et 7, 1888. Boulogne-sur-Mer; in 8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre, 1er et 2e semestres de 1887, mai, juillet et septembre 1888. Châteauroux; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise, n° 106, 2e trimestre 1888. Pontoise; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, 126e année, 1887. Caen; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, nos 4, 5 et 6, 1888. Poligny; in-8.

Bulletin de la Société d'Économie politique, année 1888. Paris; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, nos 30, 31 et 32, 1888. Paris; in-4.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, nos 14 à 18 inclusivement. Paris; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres, 2e trimestre 1888. Niort; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cherbourg, 19e année, 1887. Cherbourg; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cholet et de l'arrondissement, année 1887. Cholet; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, n° 7, juillet 1888. Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (Vendée), 1er et 2e trimestres de 1888. Fontenay-le-Comte; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève, 34e année, 1888, 4e livraison. Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont, (Oise), nos 34 et 35, 1888. Clermont; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers, année 1888, nos 74 et 75. Coulommiers; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux, nos 3 et 4, 1888. Meaux; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis, nos 19 et 20, 1888. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe, 2e et 3e trimestres de 1888. Le Mans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Limoges, n° 1, année 1888. Limoges; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye, janvier à juin 1888. Saint-Germain-en-Laye; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture des Ardennes, Annuaire et Règlement publiés en 1888. Charleville; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne, 1er semestre de 1888. Alençon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, n° 10, 2e trimestre de 1888. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie, n° 3, année 1887. Lisieux; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons, juin 1888. Soissons; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture de Dôle, 1er et 2e trimestres de 1888. Dôle; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, nos 67 et 68, année 1888. Épinal; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, nos 19 et 20 année, 1888. Chartres; in-8.

Bulletin de la Société horticole du Loiret, n° 9, 1er trimestre de 1888. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France, nos 14 à 18 inclusivement, 1888. Paris; in-8.

Bulletin de la Société philomathique de Paris, n° 3, 1887-1888. Paris; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes, année 1888, n° 17. Vincennes; in-8.

Bulletin de la Société tourangelle d'Horticulture, 4e trimestre de 1887, n° 4. Tours; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura), n° 2, année 1888. Arbois; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims, n° 18, 1888. Reims; in-8.

Bulletin de l'Association pomologique de l'Ouest, Concours et Congrès de 1887. Rennes; in-8.

Bulletin de l'Association professionnelle de Saint-Fiacre, n° 10, 1888. Paris; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France, compte rendu mensuel, nos 6 et 7. Paris; in-8.

Bulletin d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais, juillet et août 1888. Beauvais; in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, à Lille, nos 7, 8 et 9, 1888. Lille; in-8.

Bulletin du Cercle pratique d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise, à Montmorency, nos 7, 8, 9 et 10, 1888. Montmorency; in-8.

Bulletin d'Insectologie agricole, journal mensuel de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie, Entomologie appliquée, nos 6, 7, 8 et 9, 1888. Paris; in-8.

Bulletin-Journal, organe de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes, nos 6 et 7, 1888. Nice; in-8.

Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier, nos 6, 7 et 8, 1888. Moulins; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, nos 5 et 6, 1888. Lyon; in-8.

Bulletin (Ministère de l'Agriculture), documents officiels, statistique, rapports, comptes rendus, de missions en France et à l'Étranger, 7e année, nos 3 et 4. Paris; in-8.

Bulletin officiel du syndicat de défense contre le Phylloxéra du département d'Alger, nos 12, 13, 14 et 15, 1888. Alger; in-8.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers de juillet, août et septembre 1888). Florence; in-8.

Chronique horticole, journal de la Société d'Horticulture de l'Ain, nos 32 et 33. Bourg; feuille in-2.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, nos 1 à 13 inclusivement, 2 juillet au 24 septembre 1888. Paris; in-4.

France agricole (*La*), journal des syndicats agricoles, nos 29 à 40 inclusivement. Paris; feuille in-4.

Gartenflora (Flore des jardins, journal d'Horticulture et de Botanique édité par le professeur Dr Wittmack, cahiers du 15 juillet, des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre et du 1er octobre 1888). Berlin; in-8.

Het nederlandsche Tuinbouwblad (Feuille horticole des Pays-Bas, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, nos 27 à 29, 31 à 39 de 1888). Arnhem; feuille in-4.

Horticulteur chalonnais (*L'*), bulletin de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, juillet, août et septembre 1888. Chalon-sur-Saône; in-8.

Illustrirte Monatshefte für die Gesammt-Interessen des Gartenbaues (Bulletin mensuel illustré pour tous les intérêts de l'Horticulture, édité par MM. Max Kolb, J.-B. Weiss et M. Lebl, cahiers de juillet, août, septembre et octobre 1888). Munich et Leipzig; in-8.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, publié par la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn, juin et juillet 1888. Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, de la ferme et des maisons de campagne, de la Zootechnie, de la Viticulture, de l'Horticulture, de l'Économie rurale, etc., par M. Henri Sagnier, nos 1005 au 1016 inclus. Paris; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, nos 7, 8 et 9, 1888. Paris; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, nos 1 à 7 inclusivement, 1888. Versailles; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, Lille (palais Rameau), nos 7, 8 et 9, 1888. Lille; in-8.

Journal des Campagnes, journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole, nos 28 à 39 inclusivement. Paris; feuille in-4.

Journal des Roses, publication spéciale, par MM. S. Cochet, J. Cochet et C. Bernardin, nos 7, 8 et 9, 1888. Paris; in-8.

Journal général de l'Algérie et de la Tunisie, no 86. Tunis; feuille in-4.

Lyon-horticole, par M. Viviand-Morel, nos 13 à 18 inclusivement. Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Bulletin mensuel de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché du Limbourg, nos de juillet et août 1888). Maestricht; in-8.

Maison de Campagne (*La*), journal horticole et agricole illustré des

châteaux, des villas, etc., par M. de la Roque, nos 14 au 19 inclusivement. Paris; in-4.

Maître-Jacques, Journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, nos 6, 7 et 8, 1888. Niort; in-8.

Marseille-horticole, journal de l'Association horticole marseillaise, nos 17, 18 et 19, 1888. Marseille; in-8.

Mémoires publiés par la Société nationale d'Agriculture de France, tome CXXXII. Paris; in-8.

Memoirs of the Boston Society of natural History (Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Boston, IV, nos 5 et 6). Boston, 1888; in-4.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, nos d'août et septembre 1888). Darmstadt; in-8.

Moniteur d'Horticulture (*Le*), organe des amateurs de jardins et d'Orchidées, par M. Lucien Chauré, 10 et 25 juillet, 10 et 25 août, 10 et 25 septembre 1888. Paris; in-8.

Musée (*Le*), bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), 48e année, no 35, juillet 1888. Clermont; in-8.

Nouvelles de Paris (*Les*), financières, politiques, commerciales, industrielles, nos 29 à 40 inclusivement. Paris; feuille in-2.

Orchidophile (*L'*), journal des amateurs d'Orchidées, par M. Godefroy-Lebeuf, à Argenteuil, nos 87 et 88, 1888. Argenteuil; in-8.

Petit Cultivateur (*Le*), organe de la propriété agricole et viticole, nos 182 et 184. Paris; feuille in-2.

Pomologie française (*La*), bulletin de la Société pomologique de France, no 5. Lyon; in-8.

Revue des Eaux et Forêts, annales forestières, économie forestière, reboisement, etc., nos 13 à 18 inclusivement. Paris; in-8.

Revue des Haras, de l'Agriculture, du Commerce et des Remontes, août 1888, 18e année. Paris; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, nos 407, 408 et 409. Marseille; in-8.

Revue horticole, journal d'Horticulture pratique, par MM. Carrière et André, nos 15 à 19 de 1888 inclusivement. Paris; in-8.

Revue Sud-Américaine, publication politique, économique, financière et commerciale des pays latins de l'Amérique, nos 157 à 168 inclusivement. Paris; feuille in-4.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication mensuelle du Comice agricole de Rome et organe de la Société d'Horticulture de Rome, dirigée par M. Aug. Poggi, cahiers de juin et juillet 1888). Rome; in-8.

Sempervirens, Geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens, feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture des Pays-Bas, nos 28 à 39 de 1888). Amsterdam; feuille in-4.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, La Provence agricole et horticole, nos 6 et 8, 1888. Toulon; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, séances des 22 juin, 13 juillet et 27 juillet 1888. Paris; in-8.

Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmorency, 2e trimestre de 1888. Montmorency; in-8.

Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine, bulletin no 19. Nogent-sur-Seine; in-8.

Société d'Horticulture des Basses-Pyrénées, bulletin trimestriel, 3e année, 1888, no 1. Pau; in-8.

Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre, 3e, 4e et 5e bulletins, 1888. Le Havre; in-8.

Société horticole et botanique de l'arrondissement de Melun, 1er et 2e trimestres de 1888. Melun; in-8.

Société nantaise d'Horticulture, Annales et résumé des travaux, année 1888, 2e trimestre. Nantes; in-8.

Société régionale d'Horticulture de Saint-Maur-les-Fossés, Champigny, Joinville et Créteil (Seine); Annuaire de 1888. Vincennes; in-8.

Sud-Est (Le), journal agricole et horticole, 7e région agricole, juin et juillet 1888. Grenoble; in-8.

The American Florist (Le Fleuriste américain, journal demi mensuel pour le commerce, cahiers des 1er et 15 juillet, 1er et 15 août, 1er et 15 septembre 1888). Chicago et New-York; in-4.

The Garden (Le Jardin. Journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, nos des 14, 21, 28 juillet, 4, 11, 18, 25 août, 1er, 8, 15, 22 et 29 septembre 1888). Londres; in-4.

The Gardeners'Chronicle (La Chronique des Jardiniers, fondée en 1841, nos des 14, 21, 28 juillet, 4, 11, 18, 25 août, 1er, 8, 15, 22 et 29 septembre 1888). Londres; in-4.

Transactions of the Massachussets Horticultural Society (Transactions de la Société d'Horticulture du Massachussets pour l'année 1887, 2e partie). Boston, 1888; in-8, p. 243-435 et II.

Union latine, bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse, tome VIII, 2e trimestre, no 2, 1888. Toulouse; in-8.

Vie champêtre (La), journal d'élevage pratique, chevaux, chiens, volailles, etc., nos 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, 1888. Paris; feuille in-4.

Vigneron champenois (Le), Viticulture, Horticulture, Commerce et Industrie, nos 28 à 39 inclusivement. Épernay; feuille in-2.

Vorschlaege zur Hebung des Obstbaues auf dem Lande (Conférences sur

le perfectionnement de l'Arboriculture fruitière dans le pays, par M. R. Noack). Darmstadt, 1888; in-8 de 16 pages.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, cahiers de juillet et août-septembre 1888). Vienne; in-8.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 26 à 37 de 1888). Carlsruhe; in-4.

Zeitsschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de juin, juillet et août 1888). Munich; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur la rusticité des Marronniers d'Inde (1),

par M. Chouvet père.

Les arbres sont utiles et agréables sur toutes nos promenades; c'est pour cela que les villes font des dépenses considérables pour les faire croître dans les meilleures conditions possibles.

Il est bien difficile de maintenir en bon état la promenade et la plantation.

Pour la promenade, on a soin de bien niveler les surfaces, avec combinaison de pentes facilitant l'écoulement des eaux, et, sur ces surfaces, on macadamise, on bitume ou on sable. Tous ces soins amènent forcément le desséchement du sol.

Comme exemple, les Marronniers, plantés sur les avenues et les boulevards les plus fréquentés de Paris, se trouvent dans ces mauvaises conditions.

On y remédie, autant que possible, par des arrosages faits avec soin ; mais le sol étant trop serré et restant trop sec en beaucoup d'endroits, les racines, en voulant s'étendre, trouvent un sol qui les brûle ; les arbres ont en plus à supporter les

(1) Note présentée le 13 septembre 1888.

coups de soleil et la poussière ; toutes ces causes réunies produisent la dessiccation des feuilles, cette dessiccation ou brûlure n'étant causée par aucun insecte.

Les Marronniers, se multipliant de semis, forment presque autant de variétés qu'il y a de sujets.

Il est facile de les étudier dans les endroits où le sol est brûlant, l'air poussiéreux et concentré.

Il y a des Marronniers très sensibles à la brûlure ; il en est d'autres d'une rusticité étonnante. Ces derniers devraient être multipliés par la greffe, pour être plantés exclusivement dans les endroits où la végétation de cette essence est difficile. Par ce procédé, on améliorerait sensiblement les plantations, mais il faudrait être très sévère dans le choix des porte-greffes.

Jusqu'à ce jour, on n'a pas pris l'habitude de greffer les Marronniers ordinaires, et cependant cela serait préférable même aux semis faits avec des marrons récoltés sur les sujets les plus résistants.

Quand on a l'avantage d'avoir un bon sol, suffisamment frais naturellement ou artificiellement et un milieu bien aéré et garanti de la poussière, tous les soins que je viens d'indiquer sont inutiles, parce que, dans ces conditions, les arbres sont toujours très beaux et la multiplication par le semis est suffisante.

Je puis citer, comme exemple, l'établissement du Mobilier national, existant près du Champ de Mars.

Il a été planté dans cette localité, en 1855, environ cent vingt Marronniers en jeunes arbres de pépinière.

Depuis trente-trois ans que ces arbres sont en place, aucun n'est mort, aucun n'est ni n'a été malade ; leur feuillage reste d'un très beau vert jusqu'à l'arrière-saison, et ils mesurent $1^{m},60$ à $1^{m},90$ de circonférence à 1 mètre du sol ; leur hauteur moyenne est de 15 à 16 mètres.

Ce résultat est magnifique ; mais ces arbres sont dans un bon sol ; ils étendent leurs racines sous un gazon arrosé ; ils sont bien aérés et garantis de la poussière.

Note sur la Pomme de terre Victor (1),

par M. Butte,
cultivateur au Perreux (Seine).

La médiocre et même mauvaise qualité des Pommes de terre jaunes longues hâtives, la Marjolin exceptée, m'a conduit à chercher mieux que celles qui se cultivent dans nos environs. Je crois avoir pleinement réussi en essayant la Pomme de terre Victor qui a été mise au commerce, en 1886-87, par la maison Vilmorin-Andrieux. Cette Pomme de terre très hâtive a produit ici, en 1887 et 1888, le double de la Marjolin. Elle est très farineuse et d'un goût exquis.

Outre son grand produit et sa qualité supérieure, elle a le grand mérite d'avoir les tiges très basses, ce qui permet de planter très utilement, en mai-juin, des Choux entre les rangs, plantation généralement adoptée dans les champs et dans beaucoup de jardins de nos environs. En juin-juillet, on arrache les Pommes de terre; le terrain est ensuite complètement occupé par les Choux.

La Marjolin remplissait bien ce but, mais son faible produit, qui est tout à fait anéanti quand elle gèle, parce qu'elle ne repart pas, l'a fait abandonner. Pour la remplacer, on a essayé plusieurs autres variétés, mais on les a abandonnées; ce sont : celle dite à feuilles d'Ortie, la Royal ash Leaved, la Marjolin-Tétard et la Rigault, qui toutes ou presque toutes ont des tiges trop hautes ou manquent de coup d'œil pour la vente. Celle dite ici Boulangère me paraît être le Caillou blanc, décrit dans l'excellent Traité des plantes potagères de M. Vilmorin, pages 492 et 493. Elle a aussi été essayée et adoptée; malgré sa médiocre qualité et le défaut qu'elle a de se colorer très vite à la lumière, c'est la plus cultivée pour les marchés. On en cultive aussi une autre qu'on nomme ici Plate. Elle est encore plus mauvaise, mais superbe, productive et repartant bien quand elle a été gelée; malgré toutes mes

(1) Déposée le 9 août 1888.

recherches, je n'ai pu me procurer le nom de cette dernière.

On ne peut guère, dans nos environs, se procurer autre chose que ces deux variétés pour la plantation. En cherchant bien, on pourrait peut-être eucore trouver un peu de Pomme de terre à feuilles d'Ortie; mais, en raison de son peu de qualité, elle n'en vaut vraiment pas la peine. Inutile de demander autre chose ici ; les mêmes variétés sont livrées sous différents noms.

Je crois fermement rendre service à mes honorables collègues en leur recommandant vivement la Pomme de terre Victor, dont je leur ai présenté quelques spécimens.

RAPPORTS

Rapport sur la culture de Tomates de M. Chemin (Georges), jardinier-maraicher, a Issy (Seine) (1) ;

M. Beudin (François), Rapporteur.

Sur la demande qui lui avait été adressée à cet effet par M. Chemin (Georges), M. le Président de la Société nationale d'Horticulture a nommé, dans la séance du 9 août dernier, une Commission qu'il a chargée d'aller examiner, dans l'établissement de ce maraîcher, la culture d'une nouvelle variété de Tomate qui a été obtenue par lui. Cette Commission était composée de MM. Beudin, Beurdeley, Bourdin, Cottereau et Millet. Ce dernier, n'ayant pu se rendre à la convocation qu'il avait reçue, avait envoyé ses excuses; mais, par compensation, MM. Arnould-Baltard, Hébrard (Alexandre) et Hébrard (Laurent) se sont joints à la Commission.

La Commission s'est constituée en nommant, comme Président, M. Beurdeley et, comme Rapporteur, M. Beudin.

---

(1) Déposé le 13 septembre 1888.

M. G. Chemin s'adonne principalement à la recherche de variétés méritantes, selon l'expression habituellement employée par les maraîchers. C'est grâce à cette recherche constante qu'il a obtenu la nouvelle variété de Tomate que la Commission était chargée d'examiner sur place. Cette nouvelle variété sera mise au commerce, cette année, par la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, sous le nom de *Tomate hâtive Chemin*. Elle est hâtive et assez productive pour que chacun de ses pieds donne quatre ou cinq bouquets composés, en moyenne, de douze à quinze fruits. On en voit même des bouquets qui en réunissent jusqu'à vingt-deux. Elle est bien franche. Le fruit en est arrondi, bien uni, coloré en rouge vif. Elle a conservé les principaux caractères, notamment la vigueur et la fertilité, qui distinguent la Tomate Perfection, dont elle est une évidente amélioration. Elle a été plantée au commencement du mois de juin, sur couche, les jeunes pieds en ayant été rechangés plusieurs fois. Le carré consacré à cette plantation, dans le jardin de M. G. Chemin, réunit vingt couches, sur chacune desquelles se trouvent cinquante pieds. La récolte des fruits a commencé dans les premiers jours du mois d'août. La plante atteint $1^{m},50$ de hauteur.

Dans cette nouvelle Tomate, la Commission a eu sous les yeux l'un de ces exemples frappants de l'habileté culturale de nos maraîchers de Paris qui font, à chaque instant, regretter à notre Comité de Culture potagère que les apports de légumes à nos séances ne soient pas dix fois plus nombreux qu'ils ne le sont. Nos maraîchers s'imaginent encore qu'en venant faire admirer les produits qu'ils savent obtenir, ils dévoileront nécessairement leurs « secrets de culture ». Qu'ils se rassurent. Il faut, pour arriver aux résultats auxquels savent parvenir nos habiles fournisseurs de la Halle, une patiente expérience, une intelligente observation et surtout un « tour de main » tout à fait personnel, que personne ne peut surprendre. C'est ce tour de main inimitable ainsi que la parfaite connaissance des ressources particulières de son terrain, ressources inconnues à tout autre, qui font du maraîcher de Paris un producteur de merveilles.

Heureusement pour notre Société, bon nombre d'excellents maraîchers sont depuis longtemps au-dessus de ce préjugé regrettable.

La nouvelle Tomate n'est pas le seul gain que l'Horticulture potagère doive à M. G. Chemin. Notre habile collègue a aussi obtenu un nouveau Céleri, le Céleri blanc doré, dont il a doté la culture maraîchère parisienne, et qui est tellement apprécié que déjà tous nos maraîchers le cultivent de préférence à tout autre.

Convaincue que de pareils services appellent une récompense proportionnée à leur importance, la Commission demande que le présent Rapport soit inséré aussi prochainement que possible dans notre *Journal* et soit renvoyé à la Commission des Récompenses, qui saura certainement élever le prix accordé par elle au niveau du mérite bien connu de notre collègue.

Rapport sur la culture de Reines-Marguerites, par M. Dupanloup (1);

M. Chauré (Lucien), Rapporteur.

Messieurs,

Depuis 1731, époque où elles furent introduites de Chine en France par le père d'Incarville, les Reines-Marguerites (*Callistephus*) ont subi de telles transformations et de si grands perfectionnements, comme forme et comme couleur, qu'on aurait peine aujourd'hui à reconnaître les types primitifs. La culture facile de ces plantes, leur coloris tranchant, leur floraison de longue durée, ainsi que leurs grands mérites pour la confection des bouquets et des couronnes, les ont fait rechercher autant pour l'ornementation des jardins que pour la culture en grand comme fleur coupée. Aussi les multiplicateurs se sont ils attachés à rechercher le plus de types et de variétés possibles.

---

(1) Déposé le 13 septembre 1888.

Aujourd'hui, le nombre en est incalculable; mais il est à constater à regret que depuis les Truffaut et les Fontaine, qui ont attaché leur nom à des races qui resteront toujours parmi les meilleures, peu d'horticulteurs français se sont occupés de perfectionner cette bonne plante, tandis qu'au contraire, les horticulteurs étrangers s'y sont adonnés avec une telle fureur qu'aujourd'hui ils ne savent plus quelles désignations donner aux nouveautés pour bien les déterminer et en distinguer les races.

Dans la section des *hautes*, nous avons les Reines-Marguerites Cocardeau ou couronnées, Cocardeau pompon, Imbriquées, Pyramidales à aiguilles, Pyramidales globulaires, Pyramidales à fleur de Pivoine, Pyramidales Gravelotte, Perfection à fleur de Pivoine, Perfection à fleur globulaire, Perfection à aiguilles, de Reid, Goliath, Originale de Chine, de Vilmorin, Washington, Washington à aiguilles, etc.

Nous relevons, dans la section des *demi grandes*, les Reines-Marguerites Comète, Diamant, Reine des Halles, Météor, Mandarin, Pivoine perfection, Perle Empereur, Mignon pompon, Prince de Galles, Trophée, Schiller, Tuyautée, Victoria, Victoria à aiguilles, Victoria à cellules, etc.

Et, dans la section des *naines*, nous pouvons encore noter les Reines-Marguerites pyramidales, à Bouquets miniature, de Boltze, Empereur, à fleur de Chrysanthème, de Humboldt, Triomphe de Shakespeare, la Reine naine, Turban, etc., etc.

Depuis nombre d'années, nos collègues, MM. Dupanloup et Cie, chefs d'une importante maison de graines de Paris, située quai de la Mégisserie, 14, se sont adonnés à la culture spéciale de ce genre de fleurs et ont mis en expérimentation, dans leurs cultures de Sarcelles (Seine-et-Oise), les nouveautés au fur et à mesure de leur apparition.

A votre réunion du 9 août dernier, cette maison vous présenta des fleurs coupées des principales variétés cultivées par elle.

Cet apport ayant excité votre admiration, il fut décidé qu'une Commission se rendrait à Sarcelles, le 29 août, pour visiter sur place cette remarquable culture.

Au jour fixé, se sont trouvés au rendez-vous MM. Savoye, Poiret-Delan, Lange, Delaville (Charles) et Lequin, auxquels se sont adjoints MM. Robert, Tabar et Contour, de Sarcelles, Sauvestre et Lucien Chauré, Membres de la Société. M. Albert Truffaut s'est excusé par télégramme.

Votre Commission se constitua en nommant Président M. Savoye et en chargeant M. Lucien Chauré des fonctions de Rapporteur; puis, sous la conduite de M. Dupanloup, elle procéda à l'examen des cultures.

L'établissement que cette maison possède à Sarcelles a une étendue d'environ deux hectares. Quatre-vingt-quatorze planches sont affectées à la culture des Reines-Marguerites; elles contiennent, sur quatre rayons, deux cent quatre-vingts sujets par planche, soit, en tout, environ vingt-six mille trois cents plantes.

Rien de plus curieux et de plus récréatif pour l'œil que l'aspect de cet ensemble de couleurs aux tons si vifs, partant du rose le plus clair, allant au rouge écarlate le plus foncé, du lilas violet pâle au violet bleu presque noir, coupé par des lignes blanches, panachées, etc.

Là, toutes les bonnes variétés sont en culture pour la récolte des graines; un carré spécial est affecté à chaque catégorie, une planche à chaque couleur; au fur et à mesure de la floraison, on sélectionne avec soin pour ne conserver que les types les plus purs; les sujets laissant à désirer sont impitoyablement arrachés.

Nous notons pour commencer : la Reine-Marguerite pyramidale perfection, race Truffaut, dans laquelle la forme de la fleur rappelle celle de la Pivoine, et qui est aujourd'hui une des plus répandues pour la fleur coupée. C'est une race du plus grand mérite. Nous y rencontrons les couleurs blanc pur, à centre jaunâtre, rose bleu foncé, bleu strié blanc, bleu clair, rose foncé, rose strié blanc, rouge cramoisi (petite fleur), rouge foncé luisant.

Passant ensuite à la race Boule (??), nous notons une belle variété rose clair, mais nous cherchons encore ce qui a pu motiver son nom de Boule, car les spécimens que nous avons vus n'étaient rien moins que ronds.

Dans la race Reine-Marguerite perfection demi naine, les variétés hâtives bleu noir, blanc carné, bleu foncé et bleu pur nous ont semblé très méritantes; notons aussi comme moins hâtives les rouge-feu, écarlate foncé, lilas rouge strié blanc, rose fleur de Pêcher et rose strié blanc.

Une autre bonne race, qu'on ne saurait trop recommander pour la culture en pots, est la Reine-Marguerite Lilliput, avec ses couleurs rose, rouge, blanc à centre carmin et carmin couronné blanc.

Dans les Reines-Marguerites demi naines à fleur de Pivoine, les meilleures sont les : Rose et Rose strié blanc.

Dans la race Victoria naine, atteignant de 20 à 30 centimètres de hauteur, nous trouvons les couleurs rouge, rose Hortensia, bleu, bleu strié blanc.

La race de Washington est très élevée; les fleurs sont larges et atteignent 10 à 12 centimètres ; elles sont très propres à la confection des couronnes mortuaires. Nous y rencontrons le rose, le gris d'argent, le bleu, le blanc carné.

Une série d'un très grand mérite, en tant que petite plante r amifiée, constante et d'abondante floraison, est la Reine-Marguerite naine à fleur de Chrysanthème. Les couleurs le plus caractérisées sont : le blanc carné, le bleu foncé, le rouge cuivré, le rouge vif, le rose tendre, le lilas et le blanc pur.

Il est quatre variétés que votre Commission a remarquées particulièrement et qu'elle tient à vous signaler ; ce sont la *Reine-Marguerite naine*, *La Reine:* très hâtive, fleurs grandes bien imbriquées blanc pur ; la *Reine-Marguerite demi naine multiflore*, rose, portant jusqu'à 80 têtes de fleurs; la *Reine-Marguerite demi naine Mignon*, très florifère, à port pyramidal, à fleurs très pleines, bien imbriquées, d'un blanc pur, et la *Reine-Marguerite demi naine, rouge écarlate foncé luisant*, comme rouge foncé ; ce coloris est ce qu'il y a de plus remarquable et n'avait jamais été obtenu.

Autant votre Commission se plaît à signaler les variétés méritantes, autant elle se fait un devoir d'indiquer celles qui sont à rejeter. Telle est la *Reine-Marguerite Empereur géante*, d'origine allemande, qui ne produit qu'une seule tige, ne donne

qu'une seule fleur, large, il est vrai, mais tout ce qu'il y a de plus médiocre ; aucune parmi les six couleurs que nous avons eues sous les yeux, rose blanc, bleu d'azur, violet clair, violet foncé et rouge violet, n'a trouvé grâce devant la Commission ; aussi cette race ne mérite-elle pas d'être cultivée.

Bien que n'étant venue que pour examiner les Reines-Marguerites, qu'elles a trouvées remarquables de culture et de floraison, votre Commission n'a pas voulu quitter cet Éden qui l'avait enchantée sans jeter un coup d'œil sur les richesses florales qu'il renferme. Le spectacle était trop tentant.

Tout autour du jardin, bien classés avec autant de soin que de méthode, nous avons remarqué les essais de graines de nouveautés auxquels cette maison apporte tous les soins possibles. Toutes les variétés défectueuses sont aussitôt rejetées lorsqu'elles n'ont pas répondu à ce qu'on en attendait.

Les Glaïeuls en pleine floraison ont attiré particulièrement notre attention ; nous nous sommes souvenus que cette maison, au temps de M. Loise, s'était fait une réputation bien méritée en ce genre de plantes et que bon nombre de variétés qu'elle a mises au commerce se trouvent encore dans les bonnes collections, ce qui justifie leur mérite. Nous admirons surtout *Père Chaumara*, jaune cuivré, fond jaune foncé ; *Tigrinus*, fleur rouge orangé, entièrement pointillée de brun ; *Madame Thiébaut aîné*, grande fleur lilas tendre transparent, légèrement glacé, jaspé de carmin foncé, centre blanc ombré et pointillé amarante ; *Striatus giganteus*, grandes fleurs panachées et striées carmin sur fond éclairé, légère macule amarante ; *Michel Strogoff*, grande fleur rouge éblouissant, large macule violet vif ; *Ville de Saint-Germain*, fleurs larges, rouge orangé vif, légèrement maculé carmin ; *Virginalis*, grandes fleurs, d'un blanc très pur, bordé et flammé rose tendre carminé ; *Ville de Paris*, variété remarquable pour sa forme, à fleurs rose satiné strié carmin ; *Muscadin*, coloris crème jaunâtre, belle macule carmin foncé ; *Le Nègre*, rouge foncé presque noir ; *Madame Pelletier*, saumon ponctué et moucheté de vermillon ; *Docteur Fiévet*, large fleur rouge-groseille, pétales inférieurs maculés jaune ; *Madame Dupanloup*, grandes fleurs saumon clair glacé flammé

plus foncé, centre maculé blanc pur, aigreté de carmin sur chaque division inférieure ; *Rose de Mai*, fond blanc et rose lilacé.

Sarcelles nous rappelle un nom bien connu dans le genre Pétunia ; aussi ne sommes-nous point surpris de rencontrer une grande quantité de Pétunias, race Tabar, à grandes fleurs simples et doubles, et en pyramide ; la grandeur des fleurs et la diversité de coloris surprendront toujours les visiteurs.

Une de nos bonnes vieilles plantes, bien améliorée aussi, occupe un grand emplacement dans ce jardin ; nous voulons parler de la Balsamine.

Les sujets du genre Balsamine Camellia, avec leurs couleurs tendres, rose clair, mauve, blanc-crème, rouge, avec panachures et stries, y sont en grand nombre.

Près de là, nous admirons un massif de *Zinnia*, au milieu duquel ressort avec brillant effet une variété demi naine, rouge cocciné vif.

Notons en passant la Centaurée Ambrette ou musquée (*Centaurea moschata*), à odeur très forte, trop peu cultivée eu égard aux services qu'elle peut rendre pour la confection des bouquets. Une bonne variété d'Œillet de Chine, *Reine d'Orïent*, rouge pourpre foncé, un *Phlox decussata* blanc nain (Souvenir de Louis de Smet) (1), très florifère, ainsi que diverses variétés de Dahlias à fleurs simples, sans oublier non plus les petits *Begonia Davisi flore pleno*, rouge foncé, le *B. elegantissima*, le *B. compacta alba*, et quantité d'autres plantes trop nombreuses pour être citées.

En quittant le fleuriste, nous traversons la partie qui sert à l'expérimentation des légumes et des plantes fourragères. On devine, à la manière dont est faite cette culture et à son classement correct, qu'une direction sérieuse et éclairée y préside ;

---

(1) A l'Exposition tenue à Ledeberg, le 2 septembre 1888, par le Cercle horticole Van Houtte, ce Phlox a remporté le 1er prix, médaille de vermeil, offerte par M. Romain de Smet, pour la plante nouvelle en fleur, provenant de semis ou d'introduction, jugée la meilleure pour le commerce et destinée aux corbeilles et parterres. La plante primée devra porter le nom de *Souvenir de Louis de Smet*.

nous retrouvons là toutes les nouveautés en Pois, en Haricots, en Carottes, en Betteraves, etc., etc., et même le soi-disant Merveilleux Haricot de Lima, dont il ne faut encore rien dire ! peut-être nous ménage-t-il des surprises.

Mais de digression en digression, nous voilà bien éloignés de notre sujet : aussi revenons-nous vite à nos Reines-Marguerites, pour vous demander, Messieurs, de partager la grande et légitime satisfaction qu'a éprouvée votre Commission, à la suite de sa visite dont elle conservera le meilleur souvenir, et elle vous demande d'adopter les conclusions de son Rapport tendant à son insertion au *Journal* de la Société, ainsi qu'à son renvoi à la Commission des Récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition internationale d'Horticulture de Cologne, du 4 aout au 9 septembre 1888 (1),

par M. Ch. Joly.

La Société d'Horticulture *La Flora*, de Cologne, a créé, près de la ville, un jardin et des serres remarquables, qui sont sous la direction de M. J. Nieprasch. Elle y a déjà fait deux Expositions, l'une en 1865 et l'autre en 1875. J'ai rendu compte de cette dernière dans le *Journal* de la Société, numéro de septembre 1875.

Je viens de visiter, comme Juré, l'Exposition de cette année, qui a pour but de célébrer le 25e anniversaire de la Société.

Cette Exposition est inférieure aux précédentes : c'est une spéculation privée où l'on trouve surtout du tabac, des vins et beaucoup de « Restaurations ». — Quant à l'Horticulture, si l'on en excepte les apports de la Belgique, il n'y a rien qui mérite le voyage. Néanmoins, puisque nous sommes à Cologne, je vais signaler quelques exposants qui m'ont paru dignes d'attention.

(1) Déposé le 23 août 1888.

Et d'abord, parlons des Jurés. Il y en avait environ cent quarante, dont une centaine ont répondu à l'appel. De la France, j'étais venu seul : il n'y avait donc, de notre côté, ni la qualité, ni la quantité, et il est triste de dire qu'il n'y avait pas d'exposants français, bien que notre excellent et très aimable Consul à Cologne, M. Brandt-Helmers, eut fait l'impossible pour attirer nos compatriotes.

De l'Angleterre, je n'ai vu que le Dr R. Hogg ; ses compatriotes n'avaient rien envoyé. Si l'on excepte quelques maisons allemandes, que je signalerai tout à l'heure, l'Allemagne elle-même n'avait pas d'exposants horticoles sérieux. Inutile d'ajouter que l'Exposition n'était pas prête quand le Jury s'est constitué et, pour la première fois, j'ai entendu ce curieux discours (nous étions réunis le 4 août, à 9 heures du matin) : « Messieurs, formez vos Commissions et, dès mardi prochain, vous pourrez travailler. » On voit d'ici la figure des étrangers se répandant dans l'Exposition et jurant bien que, le mardi suivant, ils brilleraient par leur absence.

Je dois constater cependant, à la louange du Comité de réception, qu'on a donné, le jour même, aux Jurés, dans la grande serre de la Flora, un magnifique festin et le soir un concert accompagné d'un feu d'artifice. De plus, un programme ou catalogue complet et très bien fait, de 126 pages, paraissait le 4 au soir. On avait à distribuer 3 médailles d'or de l'Empereur, 3 prix d'honneur de l'Impératrice, 20 médailles d'État en argent, 12 médailles d'État en bronze, et 24 médailles offertes par différentes Sociétés ; enfin, 12,500 marks donnés par des personnages officiels et 9,400 marks offerts par des particuliers. Le nombre des exposants était de 750 environ.

Entrons maintenant dans l'Exposition et citons ce qui peut nous intéresser.

Le terrain avait été divisé en deux parties : l'une, dont je n'aurai à dire qu'un mot, était entourée de tous côtés par des imitations de vieux bâtiments de Cologne, à l'intérieur desquels se trouvaient les inévitables brasseries et des jeunes filles habillées en costumes de l'époque. Ces imitations de vieilles constructions

allemandes étaient, je dois le dire, très réussies et très intéressantes.

Autour de la deuxième partie de l'Exposition se trouvaient, comme en 1875, des galeries couvertes qui n'étaient qu'un véritable bazar industriel : évitons cela dans nos Expositions de Paris. Les fleurs et les plantes occupaient dans la Flora diverses serres qu'on avait évacuées à leur intention.

Dans les galeries de l'industrie, j'ai remarqué à peu près tout notre outillage horticole, vendu ici sous d'autres noms : meubles Walker, pompes françaises et chaudières anglaises. On y voyait, sous des noms allemands, les ingénieuses machines américaines à peler et à découper les fruits pour la dessiccation, puis plusieurs fours bien compris pour cet usage : il est regrettable que nous n'ayons pas de concours chez nous pour ces appareils qui, aux États-Unis et en Allemagne, jouent un rôle considérable(1). — J'ai vu là une très intéressante collection de fruits moulés du Japon, exposés par le professeur Dr Rein, de Bonn, et comprenant des Kakis, des Abricots, des Citrons, des Nèfles et beaucoup de Cucurbitacées. Une autre collection de fruits artificiels, exposée par M. Victor Dürfeld, d'Olbernhau, valait les modèles que nous a laissés notre regretté collègue Buchetet : ce n'est pas peu dire. Pour donner une idée de leurs prix, une collection de 50 Pommes et 50 Poires ne coûte que 105 marks. L'Exposition de planches chromolithographiées pour l'Horticulture, par d'Ebenhusen et Eckstein, de Stuttgard, valait ce que nous faisons de mieux à Paris.

Les plans de jardins et la librairie horticole étaient exposés dans le bâtiment de l'École d'Horticulture. J'y ai remarqué avec plaisir le plan du Volksgarten, ou Jardin public, récemment créé à Cologne, pour remplir le même but que le « Victoria Park » à Londres. Ce plan intéressant est exposé par M. Kowallek,

---

(1) A l'occasion de l'Exposition de fruits qui aura lieu à Vienne (Autriche), du 25 septembre au 27 octobre prochain, la Société impériale et royale de Pomologie offre de nombreuses récompenses pour les meilleurs appareils de dessiccation ; en outre des médailles ordinaires, il y a des prix de 100 à 1,000 florins.

directeur des Jardins de la ville de Cologne. M. L. Winter, de Bordighera, exposait le plan qu'il a fait, en collaboration avec M. H. Netzel, pour le parc de la Liberté à Lisbonne. Des plans pour le même concours étaient exposés par M. C. Jancke, d'Aix-la-Chapelle, qui avait dessiné aussi et exposé les plans du cimetière de Brême, disposé, comme aux États-Unis, en jardin paysager. Il nous montrait aussi la transformation des remparts d'Erfurt en villas ornées de jardins, comme on le fait aujourd'hui, pour les villes ouvertes qui ne sont pas condamnées au fléau de la guerre de siège.

J'arrive maintenant aux plantes proprement dites. L'Allemagne était représentée, pour les Orchidées, par M. J.-C.-F. Bouché, de Bonn; par MM. Laurentius et Cie, de Créfeld, qui avaient envoyé un lot de *Dracæna* et de Crotons; par M. Ad. Haage jeune, d'Erfurt, avec quelques Cactées; enfin, M. Breinig, de Mulheim, avait exposé un assez fort lot de plantes de serre bien cultivées, Un de nos collègues, M. Gaucher, de Stuttgard, avait apporté une collection d'arbres fruitiers formés, très complète et très bien disposée.

Je terminerai en mentionnant une Exposition considérable de bouquets ou de fleurs montées qui brillaient par leurs masses, mais non par leur goût. Inutile d'ajouter que, dans les bouquets pour deuil, les feuilles de *Cycas* jouaient toujours un grand rôle.

En somme, si on jugeait de l'Horticulture allemande d'après ces quelques exposants, on en aurait une bien fausse idée.

J'arrive aux seuls exposants horticoles sérieux, je veux parler des Belges, qui ont avec l'Allemagne des relations importantes. En première ligne, venait M. Ad. d'Haene, de Gand, qui avait importé non seulement de nombreux Palmiers, en grands exemplaires, mais encore des plantes de tous genres, donnant une idée complète des cultures gantoises. Après lui, venaient M. Ch. Vuylsteke, de Lochristi ; MM. de Smet, de Ledeberg; M. Alexis Dallière, de Gand ; MM. Jacob Mahoy et Cie, de Liège, tous ayant, en Orchidées, en *Anthurium* et en plantes diverses, des collections assez remarquables et montrant, une fois de plus, l'habileté de nos voisins dans la culture des plantes de serre. Enfin, M. L. Winter,

de Bordighera, avait envoyé une grande quantité de Palmiers, de Cycadées, *Agave*, Aloës, etc., que l'on cultive si largement aujourd'hui dans le Midi, en concurrence avec les Gantois.

Je ne puis terminer cette note sans quelques tristes réflexions sur notre commerce extérieur et sur l'absence de nos compatriotes dans les marchés étrangers. Nous avions, sur nos voisins, une grande supériorité : notre goût et notre esprit d'invention. A quoi servent-ils aujourd'hui que l'on nous copie partout et que l'on fait, par des moyens mécaniques et à plus bas prix, ce que notre tour de main savait produire avec tant d'élégance? Nous avons la gloire, soit, mais les voisins ont le profit. Ils ont moins de frais d'invention, moins d'impôts, moins de besoins que nous. Il faut à tout prix exporter d'abord nos personnes pour observer, étudier et satisfaire la consommation étrangère où nous trouverons une large place à remplir. — Voilà cinquante ans que je pratique ce système, et je m'en trouve bien : cela vaudrait mieux que d'augmenter le prix de la main-d'œuvre et de diminuer les heures de travail, comme on veut le faire aujourd'hui.

Compte rendu de l'Exposition de Roses qui a eu lieu a Elbeuf, les 23, 24, 25 juin 1888 (1),

par M. Eugène Verdier, fils aîné.

Messieurs,

Par une lettre en date du 30 mai dernier, M. le Secrétaire-général m'informait que, dans la séance du 24 dudit mois, M. le Président m'avait désigné comme Juré pour aller à Elbeuf représenter la Société nationale d'Horticulture de France à une Exposition de Roses, qui devait y avoir lieu en juin, sous les auspices de la Société régionale d'Horticulture de cette ville.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission : — Le Jury était appelé à se réunir le 23 juin, à midi, et était composé,

(1) Déposé le 13 septembre 1888.

conformément au règlement, de cinq membres délégués par des Sociétés correspondantes auxquelles la Société elbeuvienne s'était adressée. Il comprenait MM. de Formigny de la Londe, le sympathique Président de la Société d'Horticulture du Calvados; Boulard, horticulteur au Havre, de la Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles du Havre; Koeply, rosomane amateur distingué, de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure; Mille fils, horticulteur à Amiens, de la Société horticole de Picardie, et votre humble serviteur, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France, à qui ces messieurs eurent la gracieuseté de confier les honorables fonctions de Président. M. Fouquer, Secrétaire du Bureau de la Société, remplissait près du Jury les fonctions de Secrétaire.

Nous fûmes reçus tout d'abord par les membres du Bureau de la Société, et, faut-il le dire, avec la plus aimable et la plus franche cordialité. M. le Président, G. Cabourg, qu'un deuil de famille récent retenait en ce moment, n'a cependant pas voulu renoncer à remplir ce qu'il considérait comme un devoir; il a tenu à nous accompagner et à nous diriger pendant nos opérations ; puis, il s'est retiré en s'excusant et en cédant la place à M. E. Mutel, le Trésorier de la Société, qui nous a témoigné le plus grand empressement à nous être agréable.

L'Exposition spéciale que la Société d'Elbeuf, par une heureuse inspiration, consacrait à la Reine des fleurs, malgré le nombre peut-être un peu restreint des exposants, ce qu'il faut malheureusement attribuer à l'intempérie qui régnait partout à cette époque et surtout aux orages récents qui avaient considérablement éprouvé la contrée, était cependant très brillante.

Des échantillonneurs et ouvriers tisserands trouvent le temps de se consacrer à la culture de ce charmant arbuste, et c'est avec passion que quelques-uns d'entre eux se livrent, pendant les courts instants que leur laisse leur travail quotidien, à l'étude des nombreuses variétés qu'ils possèdent. C'est ainsi que nous en avons vu dont la nomenclature, rigoureusement suivie et étudiée, est tenue avec la plus grande attention et la plus scrupuleuse exactitude.

Les concours comprenaient deux séries d'exposants, les rosiéristes horticulteurs marchands et les rosomanes horticulteurs amateurs.

Un prix d'honneur, consistant en un objet d'art offert par la Société, a été donné à M. Legras-Lacaille, rosomane amateur, à Elbeuf, pour la réunion de ses nombreuses collections de Roses thés, hybrides remontants et variétés nouvellement mises au commerce exposées séparément. L'étiquetage de ces splendides collections était remarquable ; chaque variété portait une charmante étiquette carrée sur laquelle étaient indiqués, en gros caractères, son nom et la classe à laquelle elle appartenait, puis, au-dessous, le nom de celui qui l'avait obtenue et l'année pendant laquelle elle avait été mise au commerce.

Les amateurs dont les noms venaient ensuite étaient : M. Alfred Grandsire. de Caudebec, qui obtenait une médaille de vermeil grand module offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, au nom du Gouvernement de la République, pour la plus nombreuse et la plus belle collection de Roses ; M. Louis Fortier, à Caudebec, dont la collection était aussi très belle et fort nombreuse, et qui obtenait la médaille de vermeil grand module, offerte par M. Nivert, maire d'Elbeuf; puis M. François Noury, aussi de Caudebec, qui recevait une médaille d'argent, pour le même concours.

M. le Président de la Société, G. Cabourg, avait offert une médaille de vermeil qui a été obtenue par M. A. Vernon, pour sa superbe collection de Roses, hybrides remontants, pour laquelle il a reçu les félicitations particulières du Jury.

Les exposants horticulteurs rosiéristes marchands avaient pour chef de file M. Boutigny, de Rouen, dont la belle et importante collection obtenait une médaille d'or, offerte par la ville d'Elbeuf; M. Daguet, de Freneuse-sur-Risle, venait ensuite et gagnait la médaille de vermeil offerte par M. Doubet, conseiller d'arrondissement.

Dans le concours pour la collection la plus belle et la plus nombreuse d'hybrides remontants, une médaille de vermeil grand module, offerte par M. Maille, conseiller général, est obtenue par M. Duboc, pépiniériste à Rouen, à qui celle de vermeil

grand module, donnée par M. Lucien Dautresme, député, est échue pour sa belle collection de Roses thés.

Les Dames patronnesses avaient accepté la mission de juger les bouquets composés de Roses. Un seul exposant amateur, M. Legras-Lacaille, d'Elbeuf, avait exposé des vases et des corbeilles artistement composés des plus belles Roses ; ils lui valurent une médaille d'or.

La Société régionale d'Horticulture d'Elbeuf est de création assez récente ; elle est administrée par des hommes dévoués à sa cause, amateurs passionnés, désireux de répandre le goût des fleurs. Ils s'efforcent d'y parvenir en organisant ainsi des Expositions spéciales. Celle-ci leur fait le plus grand honneur. Elle a eu lieu dans les salles latérales à celle des fêtes de l'Hôtel de Ville, et rien ne saurait être plus charmant que cette exhibition de Roses innombrables, si fraîches et si variées, et qui répandaient les plus délicieux parfums.

En résumé, Exposition charmante et réception des plus agréables, desquelles les membres du Jury conserveront un précieux souvenir.

Compte rendu de l'Exposition de Roses et Fruits forcés tenue a Roubaix, le 30 juin 1888 (1),

par M. Abel Chatenay.

Le 30 juin dernier, avait lieu à Roubaix une Exposition internationale de Roses et de Fruits forcés organisée par la Société artistique de Roubaix-Tourcoing. Désigné pour faire partie du Jury en qualité de Délégué de la Société nationale d'Horticulture de France, je me rencontrais, le 30 au matin, avec M. Ch. de Franciosi, Président de la Société régionale d'Horticulture du Nord ; M. Jadoul, professeur d'Arboriculture et directeur des Jardins de la ville de Lille, et M. Charles Verdier, notre collègue de Paris, chargés, comme moi, d'examiner et juger les lots exposés.

---

(1) Déposé le 27 septembre 1888.

De l'entrée du hall, dans lequel a lieu l'Exposition, nous pouvons nous rendre compte de son importance.

De nombreux lots de Roses coupées entourent des massifs d'Arbres fruitiers couverts de fruits superbes et complètement mûrs, et le tout, quoique d'un arrangement très difficile, est si bien disposé que le public ne voit plus les tables sur lesquelles les Roses sont placées. On peut vraiment se croire dans un jardin féerique où les vives couleurs de la reine de fleurs rivalisent avec le velouté des Pêches et des Raisins. Des massifs de plantes à feuillage superbe encadrent heureusement le tout.

Avant de commencer le Compte rendu de notre visite, je dois tout d'abord adresser les plus vives félicitations à M. Anatole Cordonnier, le très sympathique Secrétaire de la Section florale du Cercle artistique, qui s'est occupé avec tant de dévouement de l'organisation matérielle de cette charmante Exposition.

Roubaix, ville essentiellement manufacturière et dont le développement est tout récent, ne renferme pas, au point de vue horticole, les éléments que l'on peut trouver à Lille, par exemple, où existent de longue date de splendides jardins publics, des propriétés particulières non moins belles, ainsi que d'importants établissements d'Horticulture. Ici, tout est nouveau, il faut tout créer ; mais, comme nous avons pu le voir, les nouveaux venus, grâce à la prospérité commerciale de la région, dépasseront rapidement leurs devanciers.

La Société artistique, composée de toute la haute bourgeoisie commerciale et industrielle de Roubaix et Tourcoing, deux villes importantes, appelées dans l'avenir à n'en former qu'une, n'est fondée que depuis six ans, je crois, et elle compte un millier de Membres fondateurs ou honoraires.

Une Section florale, composée d'amateurs dévoués et désireux de voir se répandre le goût de l'Horticulture, s'est formée sur l'initiative de M. Cordonnier, il y a une année à peine, et elle compte déjà deux Expositions horticoles à son actif.

L'Exposition de Chrysanthèmes de novembre dernier était un succès présent encore à la mémoire de beaucoup d'entre nous ; celle de Roses, du mois de juin, est un nouveau succès non moins grand.

Le nombre des lots et leur valeur, leur diversité de provenance, étaient faits pour intéresser vivement les visiteurs, et le but de vulgarisation que la Section florale poursuit reçoit de ces Expositions une impulsion considérable.

Les exposants de Roses étaient nombreux, et nous nous trouvions fort embarrassés pour attribuer les premières récompenses, car l'importance des collections et leur beauté auraient nécessité, dans certains concours, une distribution générale de premiers prix. Pourtant il fallait décerner ceux-ci dans l'ordre prévu par le règlement, et nous accordâmes le 1er prix d'honneur à MM. Groley frères, horticulteurs à Ronchin, près Lille, pour leur collection splendide et parfaitement dénommée.

M. Max Singer, horticulteur à Tournai (Belgique), obtenait un 1er prix pour sa collection comprenant au moins trois cent cinquante variétés, et MM. Soupert et Notting, de Luxembourg, obtenaient, dans le même concours, un 2e prix pour un lot de grande valeur, mais malheureusement défraîchi par deux passages de douane et vingt-quatre heures de trajet.

Je ne veux naturellement pas donner, par le détail, la liste des médailles accordées à tous les exposants de Roses. Ce serait un peu long et cela sortirait de notre cadre. Je dois pourtant mentionner ici une grande médaille de vermeil accordée à MM. Soupert et Notting, pour une série de semis non encore nommés, que ces messieurs avaient apportés hors concours, et parmi lesquels le Jury a remarqué plusieurs plantes méritantes.

L'un de ces semis était baptisé, séance tenante, Gustave Nadaud, sur une spirituelle requête que l'aimable chansonnier, présent à l'ouverture de l'Exposition, avait adressée, sous forme de couplets, aux obtenteurs.

Le programme avait prévu pour les Roses treize concours, et je dois faire remarquer qu'à l'exception d'un, tous étaient remplis brillamment.

Un programme bien composé est certainement une chose très importante, de laquelle dépend souvent la réussite d'une Exposition.

Les mêmes concours étaient répétés pour horticulteurs et pour amateurs.

Parmi ces derniers, sauf dans le lot appartenant à M. Joseph Bom, jardinier chez M. Descamps, à Lomme, lot bien étiqueté et renfermant beaucoup de nouveautés, qui obtenait du reste un prix d'honneur, nous avons remarqué d'assez nombreuses erreurs d'étiquetage.

C'est là un défaut malheureusement trop fréquent, auquel pourtant les Expositions de ce genre devront remédier en faisant connaître aux jardiniers les véritables dénominations de leurs Roses.

Les fruits forcés étaient représentés d'une façon admirable, et il nous a été donné de voir une chose peu commune à cette époque : plus de huit cents Pêches ou Brugnons à maturité sur une cinquantaine d'arbres élevés en pots.

Dans cette section, le triomphateur était M. Phatzer, horticulteur à Roubaix, qui remportait un prix d'honneur, justement mérité, pour l'ensemble de ses apports.

Dans tous les arbres présentés par M. Phatzer il n'y avait absolument rien à critiquer : culture irréprochable, bon choix de variétés; il était aisé de voir que nous nous trouvions en présence d'un travailleur connaissant à fond les secrets de la culture forcée.

Il est bon, devant l'envahissement des produits des forceries belges, que nos horticulteurs apportent tous leurs efforts dans une culture qui donne d'aussi bons résultats. L'exposition de M. Phatzer a été fort remarquée et l'aurait été tout autant à Paris.

M. Th. Mulié, de Neuville-en-Ferrain, dont les cultures de Fraises sont bien connues, en avait fait un apport magnifique. Rien de plus beau que sa collection sur assiettes, ni de plus alléchant que ses magnifiques corbeilles, qui lui valaient un 1er prix décerné à l'unanimité.

Parmi les nombreux lots de fruits qui formaient de la salle spéciale dans laquelle on les avait exposés un lieu de délices propre à communiquer le péché de gourmandise à tous les visiteurs, je citerai encore les magnifiques Raisins exposés par l'infatigable M. Cordonnier, Raisins témoignant d'une culture soignée, sur laquelle j'insisterais bien, n'était la crainte de blesser la modestie de notre collègue.

Je dois ajouter ici que les exposants des fruits ont spontanément offert aux vieillards recueillis par les Petites Sœurs des Pauvres tous les fruits exposés par eux. Ce jour-là, bien des tables de millionnaires ne possédaient pas un dessert comparable à celui des pauvres vieillards.

En somme, les fleurs et les fruits figuraient dignement à l'Exposition de Roubaix, et nous garderons longtemps le souvenir du hall de la Société artistique, si bien décoré par les soins de la Commission d'organisation.

Nous avons de nombreux remerciements à adresser aux membres de cette Commission, car il est impossible d'être accueillis mieux que nous ne l'avons été, et par son Président, M. Pierre Destombes, l'adjoint de la ville de Roubaix, qui s'occupe avec tant de zèle des parcs et plantations de la ville, et par son Secrétaire, M. Anatole Cordonnier, qui a entrepris vaillamment la tâche difficile, sinon agréable, de répandre dans son pays le goût de l'Horticulture, et par ses Membres, MM. Duchêne, Catteau, Despatures et tant d'autres, tous dévoués à la chose horticole et s'occupant avec beaucoup de désintéressement de ces questions qui leur étaient totalement étrangères, il y a quelques années.

Aussi le résultat de ces efforts et de ces bonnes volontés se fait-il déjà sentir. Sur les nouvelles avenues que la ville de Roubaix a percées s'élèvent aujourd'hui de splendides hôtels où les jardins, dont nous avons pu visiter plusieurs, peuvent rivaliser, comme élégance et comme entretien, avec les plus réputés.

Celui de M. Pierre Destombes, l'aimable Président de la section florale, nous a prouvé que son propriétaire peut, en toute justice, occuper le poste auquel l'ont délégué ses collègues.

Je ne veux pas terminer ce Compte rendu sans dire quelques mots des immenses jardins publics que la ville est en train de terminer.

Le parc de Barbieux, ainsi nommé du nom des anciens propriétaires des terrains qui l'ont formé, a été créé sur l'emplacement d'un canal que l'État creusait, il y a cinquante ou soixante ans, et qu'il a abandonné à cause des difficultés

dues aux éboulements qui se sont présentés dans l'exécution de ce travail.

La partie qui devait être occupée par le canal occupait le fond d'une longue vallée ou dépression de terrains, à peu près en ligne droite, sur une longueur de 4 à 5 kilomètres. Les terrains disponibles de chaque côté n'étaient pas très larges (à peine 200 mètres en tout); leur disposition, de prime abord, ne paraissait pas devoir se prêter aisément à un plan d'ensemble suffisamment mouvementé.

Aussi divers projets se succédèrent-ils sans être suivis d'exécution. Cependant, grâce à d'importantes transformations exécutées d'après les plans de M. Mayer, ingénieur des ponts et chaussées, et surtout grâce au talent de M. Laforcade, l'habile jardinier en chef de la ville de Paris, dont on peut reconnaître la main dans cette intéressante création, l'aspect général est aujourd'hui aussi varié qu'imposant.

Avec si peu de largeur, les points de vue les plus inattendus surgissent à chaque instant, et le tout est arrêté à 5 ou 6 kilomètres, par un fond de collines boisées qui semblent être la continuation naturelle du parc.

C'est, paraît-il, en 1879, que les travaux ont commencé.

L'état des plantations avait été dressé par M. Laforcade, mais exécuté par des entrepreneurs qui n'avaient pas tenu compte en plantant de l'accroissement futur des végétaux; de sorte que des quantités de plantes étaient enterrées dans des massifs, beaucoup d'entre elles placées sur les bordures qui auraient dû être dans l'intérieur, et *vice versa*.

Il fallait, pour remettre le tout en ordre, la main d'un chef intelligent et expérimenté, lequel malheureusement manquait à la plantation, mais qui, depuis deux ans, a su remanier et mettre en leur vraie place la plupart des plantes dont la disposition était mauvaise.

M. Bérat, élève de l'École d'Horticulture de Versailles et qui a su, sous l'habile direction de M. Hardy, acquérir les vrais principes de la conduite des végétaux, est, depuis deux ans, directeur des jardins publics de Roubaix, et tout le monde est unanime à reconnaître que la ville possède en lui un conducteur de

travaux en qui elle peut avoir toute confiance. Les importants changements ou créations opérés sous ses ordres et d'après son initiative sont beaucoup appréciés des connaisseurs et justifient pour lui la faveur de la municipalité, dont il sait si bien employer les crédits.

Aussi, depuis deux années, et grâce à la persévérance de M. Pierre Destombes, qui est l'âme de tous ces embellissements, des facilités sont-elles accordées à M. Bérat pour achever son œuvre de perfectionnement : de grandes serres de 20 mètres de long, des châssis en grand nombre, de vastes terrains sont mis à sa disposition, pour la multiplication et la conservation de ses plantes.

Nous avons été frappé de la beauté des pelouses qui existent cependant en grand nombre dans le parc. M. Bérat nous a donné l'explication de leur fraîcheur en nous apprenant que l'engrais humain est employé, dans leur entretien, sous forme d'arrosages ou graissages pratiqués chaque printemps.

L'exemple de la Belgique, où l'engrais flamand est en grand honneur et produit les merveilleux résultats que nous connaissons tous, nous fait déplorer que l'on continue de négliger, chez nous, un agent de fertilisation dont nos terres ont tant bosoin, tandis que nous dépensons beaucoup d'argent pour nous débarrasser d'une matière qui devrait nous enrichir par son emploi.

L'un des membres de la section florale, M. Pierre Catteau, a eu l'obligeance de nous faire visiter son jardin, qui est unique, sinon au point de vue horticole, quoique pourtant il soit bien dessiné et entretenu, mais par la beauté des fêtes que l'on y donne.

Ce jardin constitue l'une des curiosités de Roubaix.

Lorsqu'une fête de bienfaisance (et elles sont fréquentes dans cette ville industrielle) est organisée, soit par la municipalité, soit par l'initiative privée, M. Catteau cède son jardin ; et lorsque le soir de la fête est arrivé, c'est une véritable féerie qui commence.

Tous les massifs, tous les accidents de terrain, les kiosques, les statues, les grands arbres, les rochers sont garnis de lampes

à gaz invisibles. Dans certaines parties, à chaque bec s'adaptent des globes de formes et de couleurs variées. Ailleurs, ce sont des plantes de feu. L'une d'elles, un Chamærops, si je me souviens bien, est formée de plus de trois mille jets de flammes.

Pour juger de l'importance de cette décoration, il suffira d'apprendre que plus de cent cinquante mille jets de feu sont ouverts dans ces nuits de fête, qui rappellent les plus belles fantaisies de l'Orient.

Certaines parties du jardin sont disposées pour le concert, d'autres pour la danse, d'autres pour l'établissement des kermesses. Enfin, c'est un véritable enchantement, qui surtout a le mérite de verser d'abondantes recettes dans la caisse des pauvres.

On comprendra aisément que nous avons quitté Roubaix avec regret et que nous nous souviendrons toujours de la réception qui nous a été faite.

En remerciant une fois de plus les membres de la section florale, MM. Destombes et Cordonnier en tête, je souhaite de voir, dans un avenir prochain, ces messieurs à la tête de la Société d'Horticulture de Roubaix, dont la création me semble maintenant imminente.

Compte rendu de l'Exposition de Neuilly-sur-Seine (1),

par M. Ch. Chevallier.

Depuis le commencement du mois d'août, de nombreuses Expositions ont été organisées aux environs de Paris. Le département de Seine-et-Oise possède à lui seul une douzaine de Sociétés d'Horticulture; mais le département de la Seine, quoique possédant la Société nationale, n'a pas voulu rester en arrière et a déjà dépassé la moitié du nombre ci-dessus.

Est-ce un bien que la multiplication de ces petites associations horticoles? Nous ne le croyons pas; elles imposent à leurs

(1) Déposé le 27 septembre 1888.

sociétaires des sacrifices qui ne sont pas en rapport avec le profit qu'ils en retirent. Cependant, nous devons reconnaître que quelques-unes des Expositions faites par ces Sociétés ont un réel intérêt ; elles permettent à certains horticulteurs, à certains jardiniers bourgeois, à quelques amateurs, qui ne veulent ou ne peuvent se présenter aux grandes Expositions de Paris, de montrer des produits qui sont parfois très méritants. C'est ce qui est arrivé à l'Exposition, faite le 30 août dernier, par la Société d'Horticulture de Neuilly-sur-Seine, auprès de laquelle vous avez bien voulu nous déléguer pour faire partie du Jury, que nous avons eu l'honneur de présider.

La grande salle des écoles, transformée en jardin d'hiver, renfermait de très beaux lots de plantes de serre chaude. Celui du centre de la salle notamment formait un beau massif et était arrangé avec beaucoup de goût ; il contenait des Latanias, *Pandanus*, Marantas, Philodendrons en beaux exemplaires ; de jolis Crotons en bonnes variétés ; des Fougères, des Dracænas, des Anthuriums, ainsi qu'une collection de Népenthes dont les fleurs originales, disséminées avec art, contribuaient à l'ornementation de ce joli massif. Aussi ce lot a-t-il été récompensé par le prix d'honneur, consistant en un vase de Sèvres, offert, au nom du Gouvernement, à l'exposant, M. Latour, jardinier chez M. Revillon, à Neuilly.

Un autre lot de plantes de serre chaude, avec une belle collection de *Begonia Rex* en quatre-vingts variétés bien choisies, a obtenu une médaille d'or. Ce lot appartenait à M. Boisseau, horticulteur à Neuilly.

La seconde médaille d'or a été accordée à M. Blanchard, jardinier à Neuilly, qui avait exposé également un lot de plantes de serre, une collection de Caladiums et une collection de Gesnériacées et de *Begonia Rex*.

MM. Montaron, horticulteur à Levallois-Perret, et Forgeot, horticulteur-grainier à Paris, ont obtenu les deux médailles de vermeil offertes par M. le Ministre de l'Agriculture, le premier, pour des plantes variées de serre chaude, des *Ficus* et des Aralias ; le second pour un très beau lot de *Caladium* du Brésil, des collections de Reines-Marguerites et de Dahlias.

Une grande médaille de vermeil a été accordée à M. Thomas, jardinier à Neuilly, pour des Bégonias de semis et des Anthémis.

Trois autres médailles de vermeil ont été décernées à :

M. Gillard, horticulteur à Boulogne, pour un lot de Bouvardias et un autre de Pervenches de Madagascar;

M. Fournier, horticulteur à Neuilly, pour un lot de plantes de serre, parmi lesquelles on remarquait un superbe exemplaire de *Phormium tenax*, plus un lot de *Pelargonium zonale ;*

M. Berland, horticulteur à Levallois-Perret, pour un lot de Cyclamens de semis et un lot de Pommes de terre. L'attention du Jury a été appelée sur une nouvelle variété importée du Tonkin ; c'est une sorte de Vitelotte violette, assez grosse, à chair d'un violet très foncé, presque noire. Quelques échantillons ont subi une cuisson spéciale et ont été dégustés par le Jury. Cette Pomme de terre est assez bonne, peu farineuse et sa qualité nous a paru inférieure à celle des variétés similaires que nous possédons. Sa couleur n'est pas appétissante; néanmoins, il sera bon de l'expérimenter.

Douze médailles d'argent ont été accordées pour divers lots. L'une d'elles, notamment, à M. Narcisse Morin, horticulteur à Boulogne, un des nouveaux Membres de notre Société, pour un lot de Cyclamens de semis.

Les plantes qui n'avaient pu trouver place dans la salle des écoles étaient placées dans le préau découvert et formées en massifs.

M. Saison-Lierval, horticulteur à Neuilly, avait contribué à l'ornementation de ce jardin improvisé en exposant hors concours de fortes plantes en caisses : Latanias, Phœnix, Dracænas et deux beaux Lauriers d'Apollon. Le Jury lui a adressé des remerciements et de vives félicitations.

M. Cyrille Robert, horticulteur à Neuilly, Secrétaire-général de la Société, et M. Godat, Président de la Commission d'organisation, avaient exposé hors concours de beaux lots de plantes de serre et de plantes diverses qui ont concouru à l'embellissement de l'Exposition. Le Jury leur a aussi adressé des félicitations et a même accordé une médaille de vermeil à M. Godat.

Un concours de surtouts de table, corbeilles et bouquets, dont nous n'étions pas juges, mais au sujet desquels on a bien voulu consulter le Jury, avait été organisé entre les garçons jardiniers. Ce concours était réellement intéressant et a été fort admiré par les dames. Nous avons remarqué spécialement une corbeille ou surtout de table fait avec beaucoup de goût et de légèreté dans la disposition des fleurs, ainsi qu'une gerbe garnissant un grand vase et remarquable par son élégance. L'auteur de ces deux compositions a obtenu le premier prix. Cette innovation a donné d'excellents résultats et pourrait être imitée par notre Société nationale. Les surtouts, corbeilles et gerbes ayant obtenu les meilleurs prix ont orné la table du banquet offert au Jury.

Le Jury était composé de :

MM. Le Carron, délégué de la Société d'Horticulture de Corbeil;
Poiret-Delan, délégué de la Société d'Horticulture de Soissons;
Frêne, délégué de la Société d'Horticulture de Bougival;
Fériot, délégué de la Société d'Horticulture du Raincy;
Ch. Chevallier, Président, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France.

Le banquet, présidé par le général Henrion-Berthier, maire de Neuilly, assisté de MM. Petit frère et Daix, l'un Président titulaire et l'autre Président honoraire de la Société, a terminé agréablement cette fête horticole. Ces Messieurs ont fait le meilleur accueil à votre délégué, qui les en a remerciés.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (1),

par M. Em. Cappe.

Messieurs,

La Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye a tenu, comme à l'ordinaire, son Exposition annuelle dans le manège

(1) Déposé le 27 septembre 1888.

militaire, mis gracieusement à sa disposition par les autorités militaires, du 25 au 29 août 1888.

Ayant été délégué par vous pour représenter la Société nationale d'Horticulture à cette Exposition, je me suis rendu à Saint-Germain au jour et à l'heure indiqués.

Le Jury était composé de MM. Pavard, jardinier-chef des parcs et pépinières de Trianon; René Bahuaud, horticulteur à Nantes; Mahieu, jardinier-chef au Mée, près Melun; Lebas, horticulteur à Rouen; Guignard, jardinier à Rueil; Dony, jardinier-chef au château de Toiry; Moser, horticulteur à Versailles; Forgeot, de Paris, et Em. Cappe, horticulteur au Vésinet. Le Jury ainsi formé a honoré notre Société en désignant votre représentant pour présider à ses travaux.

Je dois d'abord vous dire, Messieurs, que, suivant la règle qui a paru être générale cette année, l'Exposition de Saint-Germain était au-dessous du niveau de la renommée qu'elle s'est acquise depuis bon nombre d'années. Cependant, en tenant compte de l'inclémence du temps, on pouvait remarquer que les exposants avaient fait tous leurs efforts pour y figurer dignement et conserver à la Société d'Horticulture de Saint-Germain la réputation dont jouissent ordinairement ses Expositions.

Dans le jardin, dessiné à l'anglaise par M. Goupy père, entrepreneur à Saint-Germain, étaient groupés des massifs de plantes et arbustes de pleine terre, rehaussés çà et là par quelques beaux lots de plantes de serre chaude.

L'établissement Saint-Nicolas d'Igny, dans ses apports nombreux, montrait de belles plantes de serre, Broméliacées, Fougères, *Dracæna*, etc., de fort beaux lots de légumes et de fruits qui faisaient honneur au directeur des cultures de cet établissement, lequel a, du reste, obtenu l'objet d'art offert par M. le Ministre de l'Instruction publique pour l'ensemble de son Exposition.

M. Sallier père, chef des cultures au château du Val, exposait une collection de Broméliacées parmi lesquelles le rare *Canistrum Sallieri* et un beau *Dyckia regalis;* un très beau lot de plantes de serre chaude, entre autres les *Anthurium Veitchi* et *connæfolium*, *Philodendron Mamei* et un fort exem-

plaire de *P. Melinoni*, espèce à grand effet; puis des *Theophrasta*, Fougères, Palmiers, et un curieux *Testudinaria elephantipes*. M. Sallier a été récompensé par la médaille d'or du Conseil général et une médaille du Président de la Société.

Le 3e prix d'honneur, médaille d'or de la ville, a été décerné à M. Goret, jardinier à Marly-le-Roi, pour *Coleus*, *Cyclamen*, *Gloxinia* et un magnifique lot de Bégonias tubéreux à grandes fleurs.

Les prix d'honneur qui restaient à distribuer ont été obtenus par MM. Lecointe, pépiniériste à Louveciennes; Fisson, jardinier à Saint-Germain; Thomas, horticulteur à Versailles, pour *Pelargonium zonale* et Gloxinias, un lot de *Pelargonium zonale;* M. Dastis et MM. Parker, pour deux variétés à recommander; MM. Kritter, jardinier au Val; Gravereau, horticulteur à Neauphle, pour Glaïeuls et Dahlias; Lemaire, jardinier à Saint-Germain; Froment et Broglin, tous deux jardiniers à Saint-Germain. M. Broglin obtint, pour un lot de Fougères de serre vraiment remarquable, un premier prix avec félicitations du Jury. Mlle Marie Poisot, fleuriste à Saint-Germain, exhibait de jolis bouquets, corbeilles et garnitures divers qui furent récompensés d'une médaille de vermeil.

A citer aussi les arbustes de M. Latinois, pépiniériste à Fourqueux; les fruits de MM. Bourgeois; les bouquets et garnitures de M. Guillaume; les Œillets remontants de M. Carle, de Lyon, et le joli *Impatiens Sultani*, à feuillage panaché, de M. Thinard, jardinier au château du Belloy; puis, différents herbiers et ouvrages horticoles.

Mais la perle de l'Exposition de Saint-Germain était, sans contredit, le massif de Reines-Marguerites exposé par M. Domage, horticulteur au Pecq, qui a obtenu des résultats vraiment surprenants dans la culture spéciale qu'il fait de cette plante. Il a été récompensé de la médaille d'or de Mme Fould.

Le Jury industriel était composé de MM. Audoux, de Pontoise; Mascré, d'Orléans; Moutier, de Saint-Germain; Fery, de l'Isle-Adam, et Deny, paysagiste à Passy.

L'Exposition industrielle était très intéressante et comprenait surtout des serres en fer de M. Moutier; les appareils de

chauffage et alambics de M. Ricada; les pompes de M. Beaume; les ouvrages en ciment de M. Monier, de Saint-Denis; puis, la coutellerie de M. Traversier, de Saint-Germain, et la poterie de M. Plançon, du Vésinet.

Je terminerai, Messieurs, en adressant tous mes remerciements à la Société d'Horticulture de Saint-Germain pour l'accueil cordial qu'elle a fait à votre représentant, et mes plus sincères félicitations à M. Pector, son dévoué Président, qui, malgré un deuil récent, n'en a pas moins déployé son activité habituelle et présidé lui-même à l'organisation de l'Exposition.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

Botanical Magazine.

Primula geraniifolia D. Hook., *Bot. Mag.*, pl. 6984. — Primevère à feuilles de Géranium. — Himalaya oriental. — (Primulacées.)

Jolie plante qui s'est montrée rustique à Kew, où elle a fleuri pour la première fois au mois de mai 1887, et où on l'avait eue de graines envoyées par le docteur King. La partie de l'Himalaya où elle croît naturellement n'a jamais été explorée par un botaniste ni un collecteur quelconque, et le peu de plantes qu'on en connaît ou possède ont été récoltées par des indigènes. Le *Primula geraniifolia* est hérissé de poils mous, surtout sur le long pétiole de ses feuilles toutes radicales qui sont arrondies, en cœur à la base, lobées et crénelées. Ses tiges florifères, grêles et hautes de $0^m 15$ à $0^m 25$, portent chacune une ombelle terminale d'une dizaine de fleurs pourpre pâle, dont la corolle a son tube renflé vers son milieu et son limbe étalé, large de près de 2 centimètres.

Mesembryanthenium Brownii D. Hook., *Bot. Mag.*, pl. 6985. — Ficoïde de Brown. — Afrique méridionale. — (Ficoïdées.)

Cette jolie plante grasse forme un petit arbuste dressé et très rameux, haut d'environ $0^m 30$. Ses petites feuilles cylindriques, glabres, sont longues, en moyenne, de $0^m 01$-$0^m 005$; ses fleurs, qui terminent, soit isolément, soit plus rarement par trois, chacune de ses nombreuses ramifications, sont larges de $0^m 025$ à $0^m 030$, colorées d'abord en un beau rouge pourpre qui passe finalement à un jaune rougeâtre; elles réunissent de nombreux pétales linéaires, rétrécis dans leur moitié inférieure, obtus ou même un peu échancrés au sommet; elles ne s'ouvrent bien qu'au soleil et se montrent en juillet; la floraison dure longtemps.

Onosma pyramidalis D. Hook., *Bot. Mag.*, pl. 6987. — Onosme pyramidale. — Himalaya oriental. — (Borraginées.)

Des graines de cette plante avaient été apportées au Jardin botanique de Kew, en 1885, par M. Duthie, directeur du Jardin botanique de Saharunpore; les pieds qui en sont venus ont fleuri au mois d'octobre 1886; malheureusement, ils ne se sont pas montrés rustiques. Toute la plante est hérissée de poils blancs, dont ceux que porte le dessus des feuilles surmontent chacun un petit tubercule. Ses feuilles radicales sont très nombreuses, longues de $0^m 25$ à $0^m 30$, étroitement lancéolées, étalées, et forment une belle rosette. Ses tiges florifères sont fortes, hautes de $0^m 45$ à $0^m 60$, ramifiées de manière à former, chacune dans son ensemble, une pyramide feuillée, et de l'aisselle de chaque feuille part un rameau que termine une cime de fleurs pendantes dans lesquelles la corolle en grelot ovoïde, long d'environ $0^m 012$, est d'un rouge écarlate très vif.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung.

La gazette horticole mensuelle qui est ainsi intitulée, dans son cahier du mois de juillet dernier, a consacré un article étendu à l'indication, parfois avec détails, de plusieurs plantes

soit nouvelles, soit rares, qui étaient en fleurs, au mois de mai dernier, dans le Jardin botanique de Vienne (Autriche). Nous croyons utile de lui emprunter, en en abrégeant en général l'exposé, les données qu'elle a consignées dans cet article sur les plus remarquables d'entre ces plantes.

Papaver Pollaki Kern, *Wien. illust. Gart.-Zeit.*, 1888, p. 272. — Pavot de Pollak. — Perse? — (Papavéracées.)

Ce nouveau Pavot, voisin du Pavot d'Orient, s'en distingue nettement au premier coup d'œil par ses feuilles bien plus finement divisées. C'est une plante vivace. La fleur en est un peu plus petite que celle du *Papaver orientale*, mais elle l'emporte sur celle-ci par son coloris rouge-cerise intense, sur lequel tranchent de grandes macules noires, et qui est tellement vif que, selon le journal allemand, celui du Pavot d'Orient paraît presque terne à côté. C'est une plante d'un bel effet, qui constitue certainement une nouveauté d'un grand intérêt. Elle est dédiée au docteur Pollak, qui a été, pendant dix années, en Perse, médecin du Shah, et qui a envoyé de ce pays une très grande quantité de graines et de plantes au Jardin botaique de Vienne.

Lonicera Alberti Regel, *Wien. illust. Gart.-Zeit.*, 1888, p. 273. — Chèvrefeuille d'Albert. — Asie centrale, — (Caprifoliacées.)

Ce charmant arbuste, de taille peu élevée, est l'une des nombreuses espèces qui ont été découvertes par M. Regel fils, à qui elle a été dédiée. Il est tellement rustique qu'il supporte sans difficulté les rudes hivers de Saint-Pétersbourg. Ses branches, grêles et très étalées ou retombantes, sont chargées d'une grande quantité de petites feuilles linéaires lancéolées, d'un vert grisâtre et portent de petites ombelles de fleurs rose-rouge, nuancées de blanc, à reflet lilas, très jolies, qui se développent dès le mois de mai. L'arbuste ressemble de port et d'aspect à un *Lycium*, bien que ce soit un vrai Chèvrefeuille. Il produit surtout un très bel effet quand on le greffe en haute tige sur un *Lonicera*. Il est aussi fort à recommander pour les rocailles et pour la culture en pots.

Tulipa Greigi Regel, et ses variétés, *Wien. illust. Gart.-Zeit.*, 1888, p. 333. — Tulipe de Greig. — Turkestan. — (Liliacées.)

« A peine trois années, dit le journal autrichien, se sont-elles « écoulées, depuis que cette Tulipe, la plus belle de toutes, a « été mise au commerce, et déjà les variétés qu'on en a obte- « nues surpassent toutes les Tulipes cultivées dans les jardins « jusqu'à ce jour pour la beauté du coloris de leurs fleurs et « pour la grandeur de ces fleurs. » Nous ne croyons pas devoir rappeler ici les caractères de cette belle plante, qui a été l'objet d'une note spéciale due à M. C. Duval, chef de culture au Muséum, et publiée dans notre *Journal* en 1882. (Voy. *Journ.*, 1882, p. 168-169) ; mais il nous semble utile de signaler les variétés qu'on en possède déjà et qui sont mises en vente par l'établissement Damman et Cie, à San Giovanni a Teduccio, près de Naples. Ces variétés sont les suivantes :

1° Variétés à grande fleur :

Tulipa Greigi æstuans, à grande fleur rouge-feu, flammée et lavée de jaune, avec macules faiblement marquées.

T. Gr. carminea, à grande fleur écarlate-carmin, ayant au fond de grandes macules noires, non bordées de jaune.

T. Gr. compta, à grande fleur rouge-feu brillant sur fond jaune.

T. Gr. Victoriæ, à grande fleur rouge-feu, rayée de jaune.

T. Gr. imperialis, à grande fleur, formée de huit pièces (sépales et pétales), rouge-feu, flammée de jaune, avec macules noires au fond.

T. Gr. aurea, à grande fleur jaune d'or pur, la plupart des pétales (pièces du périanthe) rouges en dehors, sans macule à la base.

T. Gr. aurea zonata, à grande fleur jaune d'or marquée, sur le milieu des pétales, de larges bandes rouge-feu et d'étroites macules noires.

T. Gr. aurea opidabilis, à grande fleur jaune d'or, avec des macules rouge-feu sur le milieu des pétales.

T. Gr. aurea superba, à grande fleur jaune d'or, avec des

macules rouge-feu au milieu et de grandes macules noires au bas des pétales.

T. Gr. picta, à grande fleur jaune d'or, avec le milieu rouge-feu sur fond noir; pétales extérieurs rouges extérieurement au bout.

2° Variétés à petite fleur :

T. Gr. parviflora, à petite fleur écarlate, avec macules noires, bordées de jaune.

T. Gr. parviflora aurea, à petite fleur jaune d'or, avec une macule rouge sur le milieu de chaque pétale.

T. Gr. parviflora amœna, à petite fleur jaune d'or, avec de grandes macules noires au fond; les trois pétales externes (sépales) sont rouge-feu à l'extérieur.

T. Gr. parviflora sulphurea, à petite fleur jaune-soufre pur.

T. Gr. parviflora chrysantha, à petite fleur formée de huit pétales jaune d'or et marqués de macules rouges sur le milieu de ces pétales.

Quelques-unes de ces variétés se sont bien prêtées à la culture forcée et l'augmentation du nombre des pièces du périanthe, chez deux d'entre elles, indique déjà une tendance à la duplicature.

Heuchera sanguinea Engelm., *Wien. illust. Gart.-Zeit.*, 1888, p. 339. — Heuchère couleur de sang. — Amérique du Nord. — (Saxifragacées.)

Très belle plante herbacée-vivace dont l'introduction est récente. Elle avait été envoyée, en 1846, en échantillons secs, au docteur Engelmann, par Wislicenus, qui l'avait trouvée sur les montagnes de l'Arizona et du Mexique, et qui avait été frappé de son élégance. Dans sa localité natale, elle sortait de crevasses de rochers de porphyre, à l'exposition du nord, pendant en élégantes touffes, aussi remarquables par le feuillage varié de blanc et de pourpre que par ses charmants épis de fleurs dont la couleur est écarlate clair, tant qu'elles sont fraîches, et qui passent ensuite peu à peu au cramoisi. Cette plante convient parfaitement pour les rocailles et pour la cul-

ture en pots. En outre, comme la généralité de ses congénères, elle a des propriétés médicinales qui peuvent en augmenter l'intérêt et la faire employer comme astringente.

Syringa amurensis, *Wien. illust. Gart.-Zeit.*, 1888, p. 274. — Lilas de l'Amur. — Asie orientale. — (Oléacées.)

Le journal autrichien fait remarquer que ce Lilas ne figure sur aucun catalogue et paraît dès lors être fort peu répandu. Il existe cependant, depuis une vingtaine d'années, dans le Jardin botanique de Vienne ; mais il y avait si peu fleuri jusqu'à cette année qu'il y était resté presque inaperçu. Cependant, à la fin du mois de mai dernier, il a commencé de montrer ses panicules et, au commencement du mois de juin, il a commencé d'épanouir ses fleurs qui sont d'un blanc de neige. Le feuillage de ce Lilas est lustré et ressemble beaucoup à celui du *Syringa Emodi*. Quant à son inflorescence, M. Nagy, l'auteur de l'article sur cet arbuste, dit que, dans son ensemble, elle comprend au moins de quinze cents à deux mille fleurs; malheureusement, la floraison n'est pas régulièrement annuelle. Une circonstance qu'il importe de mentionner, c'est que le *Syringa amurensis*, d'après les observations dont il a été l'objet à Vienne, grâce à sa floraison de cette année, serait identique avec le *S. japonica* DC., dont le nom indique la patrie, qui a été décrit dans le temps par de Candolle, dans sa monographie des *Ligustrum* et *Syringa*, et qui a été mis récemment au commerce, comme nouveauté, par M. Lemoine, de Nancy.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	3,7	20,0	770,5	770	N.	Clair, nuageux seulement dans le milieu de la journée.
2	2,4	20,0	768,5	765	ONO.	Couvert, quelques rares éclaircies.
3	7,2	24,8	763,5	763	E.	Nuageux, clair le soir.
4	6,0	27,4	763,5	765	S. SO.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
5	7,1	26,0	767	768,5	SO.	Légèrement nuageux.
6	7,1	26,3	766	767,7	SO.	Brumeux de grand matin, clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
7	11,0	22,0	764	766,5	O.	Clair de gr. mat. et le soir, nuageux.
8	4,6	20,0	768,5	770	N.	Nuageux, quelques légères averses l'après-midi, clair le soir.
9	7,6	17,5	767	764	N.	Couvert et brumeux le matin, éclaircies, très légères averses, autres éclaircies le soir.
10	3,0	22,0	765	768	N.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
11	2,7	22,8	770	772	NO.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
12	4,4	21,7	774	774	ONO.	Clair.
13	7,8	23,7	772,5	769,5	E.	Clair, légèrement nuageux dans le milieu de la journée.
14	7,9	28,8	769	767,5	E.	Nuageux le matin, clair l'après-midi.
15	7,8	29,8	767,5	767,5	E. N.	Clair le matin, légèrement nuageux l'après-midi.
16	9,2	28,3	767,5	767,5	N.	Couvert, quelq. éclaircies l'apr.-midi.
17	11,3	21,1	767	767	N. NNE.	Couvert, quelq. éclaircies l'apr.-midi.
18	14,2	23,2	767,5	767	N. NE.	Couvert le matin, nuageux.
19	8,5	23,6	767	766	N. E.	Clair.
20	5,7	21,9	766,5	765,5	E.	Clair.
21	7,0	25,3	766	766,5	N. NE.	Clair.
22	7,4	25,0	767	767	NE.	Légèrement brumeux le matin et le soir, clair dans le milieu de la journée.
23	8,2	28	766	764,5	NE. E.	Nuageux, presque couvert le soir.
24	14,1	28,1	763,5	760,5	SO.	Nuageux, quelques coups de tonnerre l'après-midi, petite pluie le soir.
25	13,6	22,3	761,5	763,5	NNO. O.	Orage et pluie abond. dans la nuit, nuag., légère averse l'après-midi.
26	13,0	21,2	766	767	NE.	Légèrement brumeux et couvert, quelques éclaircies le matin et l'après-midi.
27	10,1	22,3	767	766,5	NNE.	Brumeux le matin et le soir, couvert dans la journée, quelques éclaircies.
28	10,0	25,5	764,5	763,5	S.	Brumeux le matin, nuageux dans la journée, couvert le soir.
29	13,8	23,5	760	755	S.	Pluie abondante le matin, nuageux, pluie moins forte dans l'après-midi, couvert.
30	10,5	15,0	753	758	N.	Couvert et pluvieux le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT,
PUIS DE M. **Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Les Membres qui ont signé le registre de présence sont au nombre de cent quarante-quatre titulaires et seize honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition. Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

été admise par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Rigault (Joseph), cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), un lot de *Pommes de terre* d'une variété qui a été obtenue par lui et qui porte son nom. Cette variété donne un produit de bonne qualité, et elle est assez productive pour que M. Rigault affirme qu'il en obtient jusqu'à 30,000 kilogrammes de tubercules à l'hectare. Il est accordé, pour cette présentation, une prime de 3e classe.

2° Par M. Poitevin, jardinier à Bonneuil (Seine-et-Marne), un lot de *Maïs* sucré à grains ridés, qui lui vaut des remerciements de la part du Comité de Culture potagère.

3° Par M. Chauvard, horticulteur, rue Haxo, à Paris, un lot de *Tomates* de la variété Roi Humbert, pour la présentation duquel il lui est décerné une prime de 3e classe.

4° Par M. Chauré (Lucien), rue de Sèvres, deux fruits d'une Cucurbitacée de l'Amérique du Sud où elle est connue sous le nom espagnol de *Zapallito de tronco*, qui signifie Potiron de tronc. Dans une note jointe à ces objets, M. Chauré (Lucien) donne des renseignements circonstanciés sur ce fruit et sur la plante qui le produit.

La plante a été introduite en France, vers 1870, par M. Belcarce, représentant de la République argentine. Elle n'est pas coureuse et s'élève droite jusqu'à $1^m,50$ à 2^m, formant une touffe de $0^m,80$ à 1 mètre de diamètre. Les fleurs en sont jaunes, larges de $0^m,10$ à $0^m,12$, et contribuent à en faire une espèce vraiment ornementale, qui produit un bel effet placée au milieu d'une pelouse. Ses fruits s'échelonnent sur cette hauteur et peuvent venir au nombre d'une dizaine sur chaque pied. Ils ont l'aspect d'un Melon Cantaloup, et sont revêtus d'une écorce très dure, colorée en vert-olive foncé, qui rougit un peu à la maturité complète. Ils pèsent jusqu'à 3 kilogrammes et mesurent $0^m,50$ à $0^m,70$ de circonférence. Ils se conservent, sans perdre de leur qualité, jusqu'en mars et avril. La chair en est fine, compacte et sucrée. On peut la préparer de manières très diverses, soit seule, soit farcie, confite au vinaigre, ou la

manger crue et en salade, comme les Concombres. La culture du Zapallito est aussi simple que celle des Potirons en général, et, en somme, à tous les points de vue, il y aurait un intérêt évident à ce que cette plante se répandît beaucoup plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à ce jour.

5° Par M. Chevalier fils, arboriculteur à Montreuil (Seine), une corbeille de *Pêches* dans laquelle se trouvent six Chevreuse tardive, treize Belle Impériale, quatre Comtesse de Montijo, trois Sea-Eagle, quatre Tardive du Lot, quatre Pêche Baltet (variété tardive), une Remacker, quatre spécimens d'un semis de la Belle Impériale et trois spécimens d'un semis de la Chevreuse. Il obtient, pour cette présentation, une prime de 2e classe.

6° Par M. Picard (Lucien), jardinier à Fontenay-aux-Roses (Seine), une corbeille de *Chasselas* doré récolté sur des Vignes de plein air, qui lui vaut une prime de 3e classe.

7° Par M. Maurice de Vilmorin, une corbeille contenant des *Poires* de six variétés en beaux spécimens récoltés dans sa propriété des Barres, par Noyent-sur-Vernisson. Il lui est décerné une prime de 3e classe.

8° Par M. Vaternelle, jardinier à Salanson, quatre assiettées de belles *Poires*, pour la présentation desquelles il reçoit une prime de 3e classe.

9° Par M. Jamin (Ferd.), douze corbeilles de magnifiques *Poires* qui appartiennent à tout autant de variétés. Une prime de 1re classe lui étant décernée pour cette importante présentation, il renonce à la recevoir. Ces variétés sont les suivantes, au sujet desquelles M. Jamin donne de vive voix des renseignements instructifs.

Le *Beurré Dalbret* s'est trouvé parmi divers égrains que M. Bonnet, de Boulogne-sur-Mer, avait donnés à M. Jamin (J.-L.), père de notre honorable Vice-Président. Il a été dédié par celui-ci à Dalbret, qui était chargé de la culture des arbres fruitiers au Muséum d'Histoire naturelle. La première production de cet excellent fruit a eu lieu vers 1845. L'arbre est fort productif. — Le *Beurré Hardy*, qui a été dédié par M. J.-L. Jamin à M. Hardy père, jardinier-chef au Luxembourg, a la même origine que la variété précédente, et remonte à peu près à la

même époque. Cette variété, dit M. Jamin (Ferd.), réunit tous les mérites, et la rusticité en est si complète que, dans diverses localités, elle est la seule qui ait résisté, sans en souffrir, aux rudes gelées de l'hiver de 1879-1880. — Le *Beurré Dumont* a été obtenu, en 1831, par Joseph Dumont-Dachy, jardinier à Esquelines, près Tournay (Belgique), dont il porte le nom. L'arbre est de vigueur moyenne, régulier de port et de végétation; quant au fruit, il est excellent, mais il présente cette particularité que, lorsqu'il est mûr, il offre au centre une petite place blète, qui, à la vérité, ne s'étend pas. — Le *Beurré gris*, ou Doré d'Amboise, est une vieille variété dont le fruit est de très bonne qualité, mais qui a le défaut de ne réussir entièrement qu'en espalier. — Le *Beurré superfin*, dont le fruit est aussi bon, échappe à cet inconvénient, car il vient parfaitement en plein air. On le doit à un pépiniériste d'Angers nommé Goubault, qui l'a fait connaître vers 1844. —Le *Beurré Le Brun* est un fruit aussi bon que beau, obtenu vers 1862, par M. Guéniot, pépiniériste à Troyes. — La *Bonne d'Ezée* doit son nom à ce que l'arbre-mère, issu d'un semis de hasard, à la date d'un siècle, est resté fort longtemps ignoré, à Ezée, petit village de l'arrondissement de Loches (Indre-et-Loire), et y a été remarqué par M. Dupuy, pépiniériste dans cette dernière localité, père de feu notre collègue Dupuy-Jamain, qui lui a donné son nom. C'est M. Dupuy-Jamain qui a répandu, vers 1842, ce bon et beau fruit, qui mûrit à la même époque que le Bon-Chrétien Williams, mais qui n'est pas musqué comme celui-ci. — Le *Doyenné blanc*, ou doré, ou Saint-Michel, est d'origine très ancienne ; il n'acquiert tout son mérite qu'à l'exposition du nord-est, et il doit être entrecueilli. — La Poire *Conseiller de la Cour* est un gain de Van Mons, qui remonte à 1841. L'arbre en est vigoureux et productif ; le fruit est bon, mais parfois un peu trop astringent. — C'est aussi un gain de Van Mons que le *Van Marum* qui, toujours gros, devient quelquefois énorme, mais n'est que de seconde qualité et mûrit plutôt que la Belle Angevine, qu'il rappelle à certains égards. L'arbre en est peu vigoureux. — Le *Nouveau Poiteau*, dû encore à Van Mons et remontant à 1843, est un bon fruit, qui a l'inconvénient de ne traduire extérieurement sa maturité par aucune

modification apparente. L'arbre en est vigoureux et extrêmement productif. — La Poire *Général Totleben* a reçu son nom d'A. Verschaffelt, en 1858, bien qu'elle eût été obtenue, en 1855, en Belgique, par M. Fontaine de Ghélin. C'est un fruit très volumineux, mais de qualité variable. — Enfin, la Poire *Madame André Leroy* est un gain d'André Leroy et date de 1862. C'est un bel et bon fruit qui devrait être plus répandu qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour.

10° Par M. Lefort (Édouard), amateur à Meaux, des spécimens de vingt-cinq variétés de *Pommes* peu répandues, qui forment une collection intéressante, offerte pour les études du Comité d'Arboriculture fruitière. Elle lui vaut, sur la proposition de ce Comité, une prime de 2e classe.

11° Par M. Oudin, une corbeille de *Prunes* de la variété Merveille de Septembre qui est due à un semis fait par André Leroy, d'Angers. Le Comité d'Arboriculture fruitière a reconnu que ces fruits sont bons et d'un beau volume.

12° Par M. Bleu (Alfred), Secrétaire-général de la Société, un pied d'une belle Orchidée brésilienne, l'*Epidendrum amabile* et des pieds de six *Bertolonia* hybrides, qu'il a obtenus en fécondant le *Bertolonia Van Houttei* avec le pollen du *B. roseo-punctatissima*. Une prime de 1re classe lui étant accordée en raison de la beauté et plus particulièrement de la bonne culture de ses plantes, il déclare renoncer à la recevoir.

Les *Bertolonia* hybrides que présente aujourd'hui M. A. Bleu, ont reçu de lui les noms suivants : Comte de Kerchove, Madame Ed. Pynaert, Monsieur Finet, Souvenir de Gand, Souvenir de Louis Van Houtte, Souvenir du Comte de Gomer. Il fait observer que ces plantes participent aux caractères de leurs deux parents; en particulier le *B. roseo-punctatissima* tendant à prendre une forme arborescente, les hybrides auxquels son pollen a donné naissance manifestent la même tendance. Quant à l'*Epidendrum amabile*, c'est une espèce très rare dans les collections, par ce double motif qu'on n'en a pas importé en Europe de nouveaux pieds depuis une dizaine d'années, et que plusieurs des personnes qui la possédaient l'ont perdue sans cause connue. Aussi la regarde-t-on comme difficile à cultiver.

La fleur de cette plante, outre qu'elle est d'une grande élégance, a le mérite de durer longtemps, au point de conserver sa fraîcheur pendant trois mois entiers.

13° Par M. Werner, jardinier chez Mme Vve Piot, rue Borghèse, à Neuilly (Seine), trois potées de *Cyclamens* provenant d'un semis fait au mois de septembre 1887, et qu'il met sous les yeux de la Compagnie, spécialement comme spécimens de bonne culture.

14° Par M. Dethou, député, propriétaire à Bleneau (Yonne), une branche de l'inflorescence d'un *Agave americana* âgé de douze à quinze ans, qui vient de fleurir dans cette localité, et qui, pour cela, a développé une hampe haute de 7m,50, chargée d'au moins trois mille fleurs. Une excellente photographie qui a été envoyée en même temps que la branche florifère représente cette gigantesque plante telle qu'elle est actuellement. Il est accordé, pour cette présentation, une prime de 3e classe.

15° Par M. Pernel, horticulteur à la Varenne-Saint-Hilaire, un bouquet de *Penstemon* à fleurs érigées, provenant de ses semis, qu'il présente pour le concours permanent Pellier et sur lesquels, par conséquent, le Comité de Floriculture n'a pas à se prononcer aujourd'hui.

16° Par M. Barigny (Jules), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Meaux, des fleurs coupées de douze variétés de *Chrysanthèmes* avec un pied d'une autre variété en pot. La feuille du Comité de Floriculture porte que ce Comité regrette de n'avoir reçu absolument aucun renseignement sur ces plantes, et qu'il adresse ses remerciements à M. Barigny pour l'envoi qu'il a bien voulu en faire, en l'invitant à les envoyer de nouveau au concours spécial qui aura lieu du 22 au 25 novembre prochain.

17° Par M. Délaux (Simon), horticulteur à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse, une série de fleurs coupées de *Chrysanthèmes* précoces, appartenant à vingt-six variétés qui sont déjà au commerce et nommées, et à quarante variétés encore inédites, provenant de semis de l'année et désignées par des numéros. Sur les vingt-six variétés nommées, vingt-quatre sont des gains de M. Délaux, et sont issues de semis faits par lui,

depuis l'année 1884. L'avis écrit du Comité de Floriculture sur cet important envoi est que : « Le Comité, regrettant de ne « pouvoir juger les fleurs présentées, vote, à l'unanimité, des « remerciements au présentateur et le prie d'envoyer un lot de « fleurs coupées de Chrysanthèmes d'automne au concours « spécial pour ces plantes qui sera ouvert le 22 novembre. »

18° Par M. Tréfoux (Émile), horticulteur, rue de Coulanges, à Auxerre (Yonne), quatre inflorescences d'un *Glaïeul* venu d'un semis qui a été fait par lui en 1885, et qui a fleuri dès l'année 1886. Ce Glaïeul paraît être entièrement rustique sous notre climat, car, plantés au commencement du mois de décembre 1887, une dizaine de ses oignons ont supporté, sans en souffrir, un froid de — 17° C., pendant l'hiver dernier. La tige en est forte, le feuillage ample et l'inflorescence rameuse, réunissant de vingt à vingt-cinq fleurs. L'obtenteur donne à cette nouvelle variété le nom de *Mastodonte*.

19° Par M. Chauvard, horticulteur, rue Haxo, à Paris, une nombreuse série de fleurs coupées de Pâquerettes (*Bellis pesennis* L.), doubles, provenant de semis faits par lui en 1887 et 1888, ainsi qu'une potée de fleurs coupées de Pâquerettes dites Mère de Famille. Une prime de 3e classe lui est donnée pour cette présentation.

20° Par M. Dethou, un rameau en fleurs du *Colletia cruciata* Hook., arbrisseau épineux de la famille des Rhamnées. Ce rameau a été pris sur un pied cultivé à Bleneau (Yonne).

21° Par M. le comte de Choiseul, plusieurs branches fleuries d'une liane rustique, qui est présentée sous son nom vulgaire de Kudzu, et qui appartient au genre *Pachyrhizus* Rich., de la famille des Légumineuses-papillonacées, voisin des *Dolichos* et *Phaseolus*. Sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il est accordé, pour cette présentation, une prime de 1re classe.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Michelin met sous les yeux de la Compagnie un échantillon de la matière qu'on nomme vulgairement laine de bois, et qui consiste en filaments grêles

de bois de sapin. Cette matière est aujourd'hui employée journellement pour les emballages, et sert même pour des expéditions de fruits. Or, dans ce dernier cas, il importe de savoir si le goût de résine du bois de sapin ne peut pas se communiquer aux fruits. A la dernière session du Congrès pomologique, on a reçu des Poires qui avaient été emballées de cette manière et il a été constaté qu'elles n'avaient pas contracté de mauvais goût; mais aujourd'hui le Comité vient de recevoir des Prunes pour lesquelles il n'en avait pas été de même, et auxquelles le même mode d'emballage avait nui fortement. Il importe donc de faire, à cet égard, des expériences qui puissent donner un résultat décisif. Il est surtout à craindre que les fibres de sapin n'influent fâcheusement sur la saveur des fruits à noyau, qui sont plus délicats que ceux à pépins. Pour s'éclairer à ce sujet, le Comité d'Arboriculture fruitière vient de prier M. Chevalier, de Montreuil, de faire des expériences qui puissent fixer son opinion.

M. Jamin fait observer que, quand on emploie ce mode d'emballage, on doit commencer par envelopper chaque fruit de papier avant de l'entourer de fibres de sapin.

Comme pièce de correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale le programme d'un concours pour fruits, arbres fruitiers, légumes et Chrysanthèmes qui aura lieu à Juilly, le dimanche 21 octobre courant, qui est organisé par la Société d'Horticulture du canton de Dammartin, et auquel peuvent prendre part, seulement, les membres de cette Société.

M. le Président Hardy présente à la Compagnie une très grande et fort belle photographie représentant un grand groupe de Bambous, qui a été prise à Ceylan, et qui a été donnée à la Société par M. le comte de Choiseul, à qui de vifs remerciements seront adressés au nom de ses collègues.

M. Venteclaye a la parole et communique les résultats d'une expérience intéressante qu'il vient de faire. Son jardin, situé à Argenteuil, offre des conditions de terrain très défavorables. Le sol en est formé d'une couche de décombres sur laquelle a été étendue la terre très maigre et essentiellement calcaire de la localité. A une profondeur de $0^m,60$ à $0^m,80$ se trouve le tuf;

aussi les arbres fruitiers s'accommodent-ils mal de pareilles conditions. Grâce aux soins qu'il leur donnait et à d'abondantes fumures avec du fumier de vache, il parvenait à en obtenir des fruits médiocres; mais, au bout de huit ou dix années de végétation, les arbres eux-mêmes souffraient visiblement et commençaient à dépérir.

Vivement contrarié de cet état de choses, il a songé, à la date de quelques années, à introduire du fer dans le sol. D'abord il a essayé de l'arroser avec de l'eau ferrée; mais il était peu facile de se procurer une assez grande quantité de vieilles ferrailles pour préparer tout le liquide qu'exigeaient de pareils arrosements. Or, se servant avec succès du sulfate de fer pour détruire le Puceron lanigère, il remarqua que les Pommiers soumis à ce traitement avaient une bonne végétation. Cette remarque lui donna l'idée d'employer le même sel en vue d'améliorer l'état des autres arbres fruitiers. Les essais qu'il fit dans cette direction lui ayant donné de bons résultats, il a basé sur l'emploi du sulfate de fer, vulgairement nommé couperose verte, le traitement auquel il soumet ses arbres et qui, depuis six ou sept années, les maintient en bonnes végétation et fructification. Ce traitement consiste à dissoudre 1 kilogramme de sulfate de fer dans 4 litres d'eau. Un litre de cette solution est mis dans un arrosoir d'eau qu'on étend ensuite avec l'eau contenue dans un second arrosoir. C'est avec cette solution étendue qu'on arrose la terre, au mois de mars. Pour les arbres les plus malades, un second arrosage est fait au mois de juillet. Quand il s'agit de planter un nouvel arbre fruitier, la terre qui reçoit l'arbre est arrosée avec une solution du même sel, mais plus concentrée et en renfermant un kilogramme. Cette manière d'opérer a complètement changé l'état de ces cultures fruitières; aujourd'hui, ces mêmes arbres végètent bien et donnent des fruits bien colorés.

M. Venteclaye entretient aussi la Compagnie de ses Vignes atteintes du Mildiou, qu'il traite avec succès au moyen du liquide Quentin, solution par portions égales de sulfate de cuivre et de carbonate de soude. Cette solution est regardée par lui comme la meilleure qu'on ait proposée jusqu'à ce jour.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport sur les cultures de M. Sallier, au château du Val; M. P. Hariot, Rapporteur.

2° Rapport sur les cultures de M. René Caillaud, à Mandres (Seine-et-Oise); M. P. Hariot, Rapporteur. Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

3° Compte rendu de l'Exposition de Bar-sur-Aube; par M. Delaville (Léon).

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 1888

Présidence de M. **Hardy**, premier Vice-Président.

La séance est ouverte vers deux heures et demie. Cent quarante et un Membres titulaires et neuf Membres honoraires ont signé le registre de présence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Rigault (Joseph), cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), trois *Choux-fleurs* que le Comité de Culture potagère a jugés fort beaux et pour la présentation desquels, sur sa demande, il est accordé une prime de 2e classe. D'après les renseignements fournis par M. Rigault, ils proviennent d'une fécondation croisée pour laquelle il a pris comme porte-graines la variété Lemaître demi dur, qu'il a fécondée avec le pollen d'une variété de Chou-fleur dur connue sous le nom de Chou-fleur noir. La variété issue de cette fécondation l'emporte beaucoup sur celles qu'on cultive aujourd'hui parce qu'elle est, selon son obtenteur, plus rustique, puisqu'elle résiste à la sécheresse et aux fortes gelées, et que, en outre, elle se couvre très bien de ses feuilles. Toutefois, le Comité serait porté à voir, dans les spécimens qui lui ont été soumis, deux formes différentes par le grain de leur pomme, et dont l'une a les feuilles plus longues que celles de l'autre.

2° Par M. Gorion, cultivateur à Épinay-sur-Seine, une série de dix-huit variétés de *Poires* avec deux variétés de *Pommes*, le tout formant, selon la déclaration du Comité d'Arboriculture fruitière, une collection intéressante, dans laquelle se trouvent plusieurs exemplaires remarquables pour leur volume. Ce joli lot de fruits vaut à M. Gorion une prime de 2e classe.

3° Par M. Lefort (Édouard), amateur à Meaux, des spécimens de quarante sortes de *Poires*, parmi lesquelles plusieurs appartiennent à des variétés assez nouvelles; quelques-unes de ces variétés sont représentées par de beaux exemplaires. Toutefois, le Comité regrette de voir, dans le nombre, quelques fruits « irrégulièrement étiquetés ». Sur sa proposition, il est donné à M. Lefort une prime de 3e classe.

4° Par M. Barigny (Jules), horticulteur à Meaux, des pieds en pots et fleuris de *Chrysanthèmes* d'automne qui appartiennent à cinq variétés constituant tout autant de nouveautés de 1887 ou 1888, savoir : Simon Délaux et Madame Hoste, l'une et l'autre de 1887; Baron d'Avène, Lévêque et Jules Barigny, toutes les trois de 1888. De cette dernière variété le lot comprend trois pieds. Il est accordé pour cette présentation une prime de 2e classe.

Dans une lettre jointe à son envoi, M. Jules Barigny donne les détails de la culture grâce à laquelle il a obtenu, dans l'année, les trois beaux pieds de la variété qui lui a été dédiée par l'obtenteur, M. Délaux, de Toulouse. Le 15 avril dernier il en a reçu de cet horticulteur un jeune pied qui consistait en une bouture haute seulement de 0^m 10, plantée dans un godet de 0^m 04. Il l'a rempoté dans un godet de 0^m 10 et l'a mis en serre. Il l'a pincé vers le 15 mai et il a pu ainsi en faire deux boutures qui sont devenues deux des trois pieds présentés par lui. Ces deux boutures ont été rempotées, au bout d'une vingtaine de jours, dans des godets de 0^m 10, puis pincées vers le 20 juin. A la fin du même mois, on a mis les trois plantes dans des pots de 0^m 14, qu'on a peu après enterrés à l'air libre et au soleil. Vers le 20 septembre, un nouveau rempotage en a été fait dans des pots de 0^m 16 et on les a alors placés dans une serre froide bien aérée, où leurs premières fleurs se sont

montrées vers le 25 septembre. La terre dans laquelle ces plantes ont été cultivées est un mélange de terre de bruyère, de terreau et de terre de jardin; elles ont été arrosées, en raison du besoin, avec de l'eau de rivière.

5° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un pied de *Cyclamen de Perse* à fleurs semi doubles, pris parmi une trentaine qui possèdent le même caractère et qui proviennent tous de graines récoltées sur un pied dont les fleurs étaient également semi doubles. En raison de la régularité avec laquelle s'est faite la transmission de la demi-duplicature, M. Millet espère, sans toutefois y compter absolument, que cette variété à fleurs semi doubles pourra être fixée grâce à des semis successifs, et, au besoin, à une sélection attentive. — Le Comité de Floriculture, par l'organe de son Président, remercie M. Millet de son intéressante présentation et l'engage à mettre sous ses yeux, aux moments convenables, les résultats de l'expérience qu'il se propose de faire sur la plante dont il s'agit.

6° Par M. Laplace, jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), une marcotte d'*Araucaria excelsa* âgée de quatre ans, et un pied d'*Hoya carnosa* portant un fruit qu'il dit s'être développé, sur cette plante habituellement stérile, parce qu'une limace s'était introduite dans la fleur.

M. P. Duchartre dit qu'il lui semble peu facile de s'expliquer comment l'arrivée d'une limace dans la fleur d'un *Hoya* a pu amener la fécondation du pistil de cette fleur. En effet, les *Hoya* appartiennent à la famille des Asclépiadées dans laquelle les organes reproducteurs, étamines et pistil, offrent une organisation toute spéciale qui ne se retrouve pas ailleurs. Le pollen de ces plantes n'est pas une poussière, comme dans la généralité des fleurs, mais les grains en sont réunis, de même que chez les Orchidées, dans chaque loge ou logette d'anthère, en une masse cohérente et continue, nommée masse pollinique ou pollinie, qui là est même revêtue d'une membrane fermée en sac. En outre, ces masses polliniques se rattachent par paires, au moyen d'un prolongement terminal, à cinq corps glanduleux que porte, aux cinq angles de son pourtour, une sorte de chapeau formé par

un élargissement de l'extrémité supérieure du pistil. On regarde généralement ce chapeau pistillaire comme le stigmate, c'est-à-dire comme la partie du pistil caractérisée par la présence de papilles destinées à retenir les grains de pollen et par laquelle doivent s'introduire les tubes polliniques extrêmement déliés, résultant de la germination de ces grains, qui doivent s'étendre jusque dans l'ovaire pour y féconder les ovules dont ils détermineront ainsi le développement en graines; mais des observations attentives, dues surtout au célèbre botaniste anglais Robert Brown, ont prouvé que c'est là une erreur et que les papilles stigmatiques ou le vrai stigmate se trouvent, non sur ce chapeau dont la surface est lisse, mais sous lui et au niveau des masses polliniques. Pour la fécondation, les corps glanduleux ou rétinacles auxquels sont rattachées ces masses sécrètent un liquide qui pénètre dans chacune d'elles et qui produit le double effet, d'abord de faire ouvrir par son côté interne la membrane dont elles sont revêtues, ensuite de déterminer la germination des grains de pollen, c'est-à-dire la production des tubes polliniques qu'on voit bientôt faire de plus en plus saillie par la fente du sac membraneux. Or, tout contre le point par lequel ces tubes font saillie se trouve la portion stigmatique du pistil par laquelle seule ils peuvent pénétrer dans cet organe femelle; ils s'y introduisent donc directement pour aller féconder les ovules. En quoi l'action d'une limace favoriserait-elle une fécondation pour l'accomplissement de laquelle tout est si simplement et si bien disposé dans l'état normal de la fleur? C'est ce que M. P. Duchartre déclare ne pouvoir s'expliquer.

7° Par M. H. de Vilmorin, une branche de *Lilas Varin* qui a développé quelques fruits et les a amenés à leur maturité. Ce Lilas fructifiant rarement, M. H. de Vilmorin a tenu à en montrer la fructification à ses collègues. Comme termes de comparaison, il a joint à cet objet des branches fructifères du Lilas commun et du Lilas de Perse. Il reçoit, pour cette présentation, de vifs remerciements de la part du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Venteclaye a la parole pour compléter la communication qu'il a faite à la dernière séance (Voyez le *Journal*, p. 568). Lorsqu'il a parlé, dit-il, du liquide Quentin employé pour le traitement des Vignes attaquées par le Mildiou, il n'a pas signalé l'un des avantages marqués qui résultent de l'emploi de cette matière; cet avantage résulte de ce qu'elle laisse pendant longtemps des traces visibles de cuivre à la surface des feuilles traitées. Or, le Mildiou ne se produit jamais sur des feuilles tant qu'il y reste du cuivre, quelque faible qu'en soit la proportion; d'où la conséquence que des Vignes traitées au moyen du liquide Quentin, dans les premiers jours du mois de juin, se trouvent par cela même à l'abri des atteintes du Cryptogame parasite, pendant le reste de la saison. M. Venteclaye met sous les yeux de ses collègues des sarments de Vigne qui montrent encore des traces du traitement qui leur a été appliqué à la date de trois mois. On a parlé, dit-il ensuite, de Vignes qui, traitées à la solution de sulfate de cuivre, en avaient conservé la couleur bleue pendant toute la saison. Ce fait n'a été observé que chez des adversaires de ce genre de traitement. Ne voulant pas d'abord y recourir, ils ont attendu pour s'y décider de voir parfaitement manifestes les bons résultats qu'il avait produits chez leurs voisins. Ils se sont finalement décidés à suivre le bon exemple qui leur avait été donné; mais ils ne l'ont fait que tard et avec des solutions plus concentrées que celles dont on recommande l'emploi. Il n'est donc pas étonnant que les feuilles traitées dans ces conditions soient restées bleues, même que les Raisins de ces pieds de Vigne aient gardé à leur surface une couche de matière cuivreuse, si la pluie ne les a pas lavés, et qu'ils aient pu ainsi incommoder ceux qui les ont mangés.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur la Vigne d'Auchmore, par M. Joly (Ch.).

2° Note sur les *Dieffenbachia*, par M. Bergman (Ernest).

3° Rapport sur le mastic à greffer de M. Goussard; M. Chatenay (Abel), Rapporteur.

4° Rapport sur les cultures de Vignes et de Pêchers de M. Crapotte, à Conflans-Sainte-Honorine ; M. Chevallier (Ch.), Rapporteur.

5° Rapport sur les jardins de M. Arrault, propriétaire à Coubert (Seine-et-Marne), cultivés par M. Troussel, jardinier ; M. Michelin, Rapporteur.

6° Rapport sur les cultures de M. Henri Groulon, jardinier-chef chez M. Brault, à Yerres (Seine-et-Oise) ; M. Michelin, Rapporteur.

7° Rapport sur les jardins de M. Maurice de Vilmorin, cultivés par M. Paul Guerret ; M. Michelin, Rapporteur.

Les conclusions de ces cinq Rapports, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont successivement mises aux voix et adoptées.

8° Compte rendu de l'Exposition tenue les 29 et 30 septembre 1888 par la Société centrale d'Horticulture des Ardennes, section de Sedan, par M. Poisson (Jules).

La séance est levée à trois heures quarante-cinq minutes.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1888.

MM.

1. Courniaud, à Nice (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Léon Say et Laforcade.
2. Dives-Legris, pépiniériste, à Eppeville, près Ham (Somme), présenté par MM. Hardy et Jolibois.
3. Fournier (Jules), horticulteur, rue Boulard, 38, à Paris, présenté par MM. P. Lebœuf et E. Bergman.
4. Fournier (Olivier), horticulteur, rue de la Glacière, 200, à Paris, présenté par MM. P. Lebœuf et E. Bergman.
5. Marc fils, viticulteur, au Vaudreuil (Eure), présenté par MM. Caubert et Jamin.

DAME PATRONNESSE

1. Mme Brault, propriétaire, à Yerres (Seine-et-Oise), présentée par MM. F. Jamin, Michelin, Bonnel et Lepère.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur plusieurs sortes de Tilleuls (1),

par M. Chouvet aîné.

Sans faire exclusion du Tilleul des bois, *Tilia sylvestris*, arbre très recommandable, le Tilleul de Hollande, *Tilia platyphylla*, est généralement employé dans les parcs et jardins pour les plantations d'avenues, quinconces et massifs.

La plantation des terrasses du jardin des Tuileries a été faite, il y a environ quatre-vingts ans, et le *Tilia platyphylla* y est représenté par deux variétés très franches: l'une, de végétation ordinaire et poussant la première, l'autre d'une très grande vigueur, commençant à végéter environ douze jours après.

La variété tardive est en minorité dans la susdite plantation.

Je ne sais si les pépiniéristes ont conservé ces deux types francs; si oui, il serait à propos, pour faire des plantations uniformes d'avenues ou de quinconces, de choisir une seule de ces variétés.

La variété tardive prenant une plus grande extension conviendrait dans les propriétés assez étendues et elle y donnerait une production de bois double ou à peu près, ce qui est à considérer, le bois de Tilleul en grume se vendant cher, parce qu'il est recherché pour la sculpture.

La variété précoce devrait être préférée dans les jardins d'agrément d'une petite étendue, eu égard à sa végétation limitée.

Il est facile de se rendre compte de la vigueur des Tilleuls de Hollande hâtifs et tardifs, en visitant, entre autres, ceux qui sont plantés sur la terrasse du bord de l'eau des Tuileries, derrière l'Orangerie, et ce surtout au commencement de la végétation; on verra que là tous les plus gros spécimens, sans aucune exception, sont des Tilleuls de Hollande tardifs.

(1) Déposée le 9 août 1888.

Pour les plantations à faire dans Paris ou dans l'intérieur des villes populeuses, il n'y a actuellement de réussite parfaite qu'avec le Tilleul de Hongrie, *Tilia argentea;* il y végète parfaitement, parce qu'il résiste dans tous les milieux où la chaleur et la poussière dominent. Jusqu'à ce jour, les insectes ne l'attaquent pas, tandis que le Tilleul de Hollande, et un peu moins le Tilleul des bois, se couvrent d'Acarus à partir du 15 juin. Ces Acarus ou Mites dévorent le dessous des feuilles, les font dessécher et tomber, empêchent l'accroissement des arbres et parviennent à les faire périr.

Note sur la Vigne d'Auchmore (1),

par M. Ch. Joly.

J'ai signalé déjà les pieds de Vigne les plus remarquables qui existent en Angleterre; le plus connu, celui d'Hampton Court, qui a 3 pieds 1/2 de circonférence à la base, garnit une serre de 66 pieds de long sur 30 de large et produit 1800 à 2,500 grappes de raisin annuellement.

J'ai signalé aussi celui de Cumberland Lodge, dans le potager royal de Frogmore, à Windsor; il produit 1500 à 2,000 livres de raisin. La serre a 138 pieds de long. Ces deux Vignes sont de la variété Black Hamburg.

J'ai donné enfin la vue et la description de la Vigne de Montecito, près de Santa-Barbara, en Californie. Cette Vigne couvrait un espace de 10,000 pieds carrés et produisait annuellement 10,000 à 12,000 livres de raisin de la Mission.

Je viens dire aujourd'hui quelques mots sur le pied de Vigne probablement le plus étendu de l'Europe. Il se trouve à Auchmore, propriété du marquis de Breadalbane, à l'extrémité du lac Tay, près du village de Killin, dans le comté de Perth, en Écosse.

Cette Vigne, de la variété Black Hamburg, a été plantée, il y a

(1) Déposée le 25 octobre 1888.

nviron cinquante ans, dans une serre adossée, de 206 pieds de long, et qu'on a allongée au fur et à mesure des besoins. Le tronc mesure, à un pied du sol, 24 pouces de circonférence et s'élève à environ 6 pieds, puis forme deux branches de

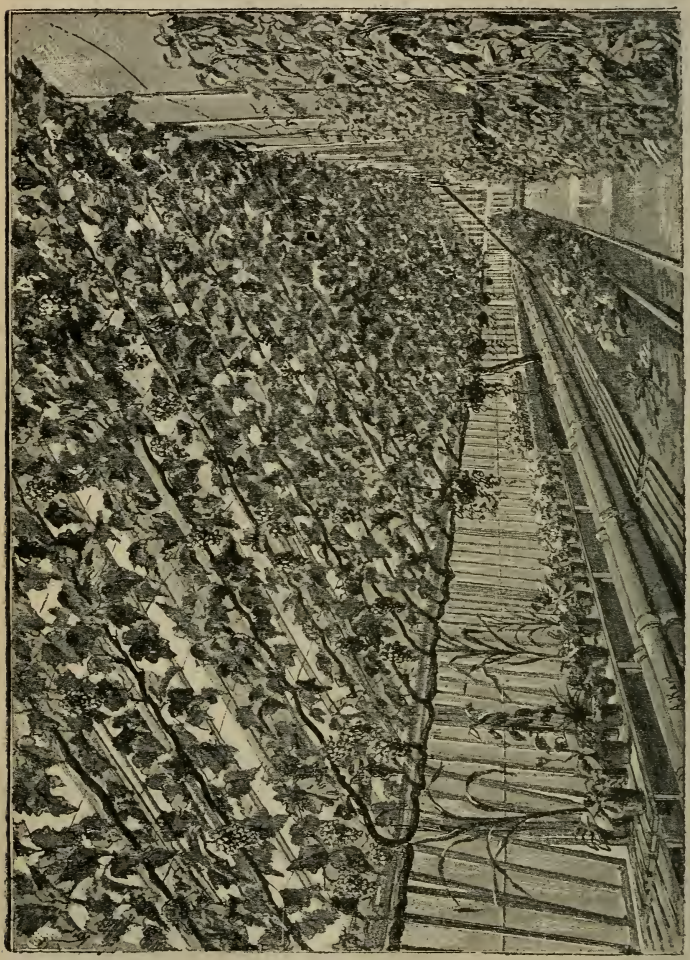

Vue de la Vigne d'Auchmore.

15 pouces de tour, s'étendant sur toute la longueur de la serre, comme on le voit dans la figure ci-dessus; ces branches ont chacune 103 pieds de long. Une branche secondaire part de

chaque côté, tous les trois pieds, pour s'étaler jusqu'au toit. La surface vitrée couverte par la végétation est de 4,275 pieds superficiels. C'est donc la Vigne la plus étendue qui existe dans la Grande-Bretagne. Sa production a monté de 1,200 grappes de une à trois livres, en 1879, à 3,000 grappes en 1888.

Les Dieffenbachia ; culture et description (1),

par M. Ernest Bergman.

Le genre *Dieffenbachia,* qui fait partie de la grande famille des Aroïdées, a été créé, vers 1829, par Schott, célèbre botaniste autrichien, l'un des hommes qui se sont le plus occupés de la très nombreuse et intéressante famille des Aroïdées.

---

(1) Déposé le 25 octobre 1888.

N. B. — L'excellent travail de M. Bergman (Ern.), sur les *Dieffenbachia* étant écrit essentiellement au point de vue horticole, l'auteur a pu y laisser de côté la question du classement rigoureux des plantes dont il s'occupe ; aussi a-t-il adopté dans son énumération l'ordre alphabétique, qui est le plus commode de tous certainement pour quiconque veut trouver, sans perdre de temps, dans un livre, le sujet qui l'intéresse. D'un autre côté, dirigé par le même motif, M. Bergman a cru devoir placer au même niveau, à fort peu d'exceptions près, tous les *Dieffenbachia* dont il parle, sans distinguer les uns comme de vraies espèces botaniques et les autres comme des variétés ou de simples formes se rattachant à tel ou tel type spécifique. Cependant, comme parmi les lecteurs de ce *Journal*, il en est assurément pour qui, à côté des données horticoles directement applicables, il peut n'être pas indifférent de trouver un classement botanique aussi rigoureux que permet de le faire l'état actuel de la science, j'espère qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne ici, dans un cadre aussi restreint que possible, le tableau du genre *Dieffenbachia* puisé dans l'importante monographie de la famille des Aracées ou Aroïdées qui a été publiée, en 1879, par M. Engler, et qui forme le second volume de la série de monographies de Phanérogames, éditée par M. Alph. de Candolle. Je ferai seulement observer que des végétaux empruntés à toutes les régions du globe sont de

Selon les botanistes anglais Sweet et Loudon, le nom de *Dieffenbachia* aurait été donné à ce genre en l'honneur d'un botaniste allemand du nom de Dieffenbach, dont malheureusement on ne retrouve aucun travail.

Quand, il y a quelques années déjà, nous avons publié dans le *Journal* de notre Société un « relevé monographique des *Anthurium* », un certain nombre de nos collègues nous ont exprimé le regret de ce que nous n'avions pas fait mention de la culture de ces plantes ; nous le faisons aujourd'hui pour les *Dieffenbachia*, en décrivant celle qui nous réussit le mieux à nous-même pour la plupart des variétés.

---

nos jours introduits dans les cultures européennes, en si grand nombre et si rapidement, que déjà plus de la moitié des plantes mentionnées par M. Bergman, d'après des catalogues d'horticulteurs, ne figurent pas dans la monographie de M. Engler, bien qu'elle ne date que de neuf années.

Le genre *Dieffenbachia* a été créé par le botaniste autrichien Schott (Henri), dans son ouvrage ou plutôt mémoire intitulé : *Meletemata botanica* (in-fol. de 36 pag. et 5 pl.), pour lequel son nom est associé à celui d'Endlicher, qui a paru à Vienne en 1832, et qui est d'une extrême rareté, attendu qu'il n'a été imprimé, dit Pritzel, qu'à soixante exemplaires. L'espèce pour laquelle il a été créé est l'*Arum seguinum* Lin. (*Arum Seguine* Jacq.), plante des Antilles et de l'Amérique du Sud, qui est devenu ainsi le *D. Seguine* Schott. Cette espèce était encore la seule connue lorsque Kunth a fait paraître le troisième volume de son *Enumeratio plantarum*, en 1841 ; mais, par l'effet de découvertes faites depuis cette époque, le nombre de ses espèces, surtout des variétés et formes qui se rapportent à celles-ci, a subi une augmentation considérable. Dans sa monographie des Aracées ou Aroïdées, le travail général le plus récent que l'on possède relativement à cette famille de Monocotylédones, M. Engler admet six espèces de *Dieffenbachia*, à la plupart desquelles il rattache, comme variétés ou comme simples formes un grand nombre d'entre les plantes de ce nom qui existent aujourd'hui dans les serres et qui figurent dans l'énumération donnée par M. Bergman. Ces six espèces sont réparties par M. Engler en deux catégories, d'après un caractère fourni par les feuilles. Voici le relevé de ces espèces ainsi que des variétés et formes qui étaient connues de ce savant botaniste allemand. Je laisse de côté celles dont le nom ne figure pas dans l'énumération donnée par M. Bergman.

Nous demandons aussi à nos lecteurs toute leur indulgence, en leur rappelant que ce petit travail n'est le fait que d'un jardinier, non d'un botaniste et encore moins d'un savant.

Le nombre des différentes variétés nommées est de 63. Nous en avons décrit 41 ; à notre grand regret, et, malgré les recherches les plus actives, il ne nous a pas toujours été possible de donner sur certaines variétés toutes les indications que nous aurions désirées ; sur quelques-unes même, au nombre de 22, nous n'avons rien pu trouver. Nous espérons cependant que notre travail aura quelque utilité et pourra donner à d'autres l'idée non seulement de le continuer, mais surtout de le compléter.

A. Nervures latérales primaires du limbe des feuilles au nombre de six à quinze, rarement davantage, dans chaque moitié latérale, et quelque peu proéminentes; nervures latérales secondaires parallèles aux primaires et à peine proéminentes.

a. Pétiole plus court que le limbe.

1. *Dieffenbachia Seguine* Schott.

Cette espèce, selon M. Engler, variant pour la forme et la coloration de ses feuilles, a été subdivisée par Schott et d'autres horticulteurs en plusieurs espèces qu'il regarde comme de simples formes, qui se conservent dans les jardins parce qu'on ne les multiplie que par bourgeons. Ces formes, au nombre de huit, rentrent dans deux variétés dont la première ne reçoit pas de lui de nom particulier, tandis que la seconde est sa variété B. *lingulata* Engl., qui comprend comme synonymes *D. robusta* C. Koch et *D. grandis* Hort.

Première variété.

Forme α. *viridis* Engl.

Forme β. *Baraquiniana* Engl. (*D. Baraquiniana* Versch. et Lem., *Ill. hort.*, 1864), comprenant *D. gigantea* Versch., *Ill. hort.*, 1866, et *D. Veschafelti* Hort.

Forme γ. *nobilis* Engl. (*D. nobilis* Hort. Versch.)

Forme δ. *decora* Engl. (*D. decora* Hort. Versch.)

Forme ε. *liturata* Engl. (*D. liturata* Schott), avec le synonyme *D. Wallisii* Lind., *Ill. hort.*, 1870.

Forme ζ. *lineata* Engl. (*D. lineata* C. Koch et Bouché.)

Deuxième variété B.

Forme η. *irrorata* Engl., avec le synonyme *D. Bowmanni* Hort., que le botaniste allemand écrit *Baumanni*.

Forme θ. *conspurcata* Engl.

Culture

Les *Dieffenbachia* ne sont pas d'une culture très difficile ; ils aiment la chaleur, l'humidité et l'ombre ; il leur faut une température de 20 à 25 degrés centigrades. La terre dont on se servira pour les empotages ne doit pas être fine, mais plutôt fibreuse. Le mélange devra se composer de terre de feuilles, à laquelle on ajoutera un peu de vieux sphagnum, un peu de terre franche fibreuse et un peu de sable blanc, le tout bien mélangé. Le mélange ainsi composé sera aisément pénétrable non seulement

---

2. *Dieffenbachia picta* Schott, espèce qui devrait peut-être rentrer dans la précédente.

Forme α. *Weirii* Engl. (*D. Weirii* Berkl.)

Forme β. *antioquiensis* Engl. (*D. antioquiensis* Lind. et André, *Ill. hort.*, 1876.)

Forme γ. *brasiliensis* Engl. (*D. brasiliensis* Veitch, *Catal.*, 1875.)

Forme δ. *Bausei* Engl. (*D. Bausei* Regel, *Gartenf.*, 1873.)

Forme ε. *lancifolia* Engl. (*D. lancifolia* Lind. et André, *Ill. Hort.*, 1874.)

Forme ζ. *mirabilis* Engl. (*D. mirabilis* Hort. Versch.)

Forme η. *Shuttleworthiana* (*D. Shuttleworthii* Hort. Bull. Regel, *Gartenf.*, 1878.)

b. Pétiole plus long que le limbe.

3. *Dieffenbachia humilis* Poepp. Ici paraît rentrer le *D. alliodora* Regel, *Gartenf.*, 1870.

4. *Dieffenbachia Oerstedtii* Schott.

B. Nervures latérales primaires du limbe des feuilles au nombre de vingt-cinq à trente, dans chaque moitié latérale, et fortement proéminentes ; nervures secondaires parallèles aux primaires et nettement proéminentes.

5. *Dieffenbachia macrophylla* Poepp., comprenant *D. costata* Klotzsch.

Forme β. *obliqua* (*D. obliqua* Poepp.)

6. *Dieffenbachia imperialis* Lind. et André, *Ill. Hort.*, 1871.

M. Engler fait observer que le *Dieffenbachia Parlatorei* Lind. et André, *Ill. Hort.*, n'appartient certainement pas à ce genre, mais paraît être un *Philodendron* voisin du *P. Wendlandi*.

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

à l'eau, mais aussi à l'air. Pour empêcher la terre de se mêler avec les tessons du fond des pots et, par conséquent, arrêter l'efficacité du drainage, il est bon de mettre sur ledit drainage une légère couche de vieux sphagnum. Arroser de préférence avec de l'eau à la température de la serre, et se servir d'eau de pluie, si l'on en a.

Les *Dieffenbachia*, ainsi du reste que la plupart des plantes de serre chaude, sont exposés à être envahis par l'Araignée rouge. Pour les en préserver, il faudra aérer régulièrement et seringuer plusieurs fois par jour. On fera bien de placer ensemble toutes les variétés les plus délicates, lesquelles n'auront pas besoin d'autant de seringages.

La multiplication des *Dieffenbachia* est assez facile. Dès qu'une plante se dégarnit de feuilles à sa base, on lui coupe la tête ; on enveloppe la partie coupée dans un peu de sphagnum, puis on la met dans un godet avec de la terre de feuilles pure. On place le godet dans la caisse à multiplier ; au bout de quinze ou vingt jours, elle sera enracinée et on pourra alors la sortir de la caisse.

Si la plante est destinée à la culture en pot, on change de pot, selon la force de la plante, en se servant du mélange de terre indiqué plus haut. On réussit mieux la multiplication avec des têtes petites ou moyennes qu'avec de fortes têtes.

La meilleure multiplication se fait par le tronc qu'on coupe par morceaux, et même, s'il est trop fort, on peut le fendre dans sa longueur. On saupoudre les morceaux avec du charbon de bois bien en poudre, et on les met dans un mélange de sable et de sciure de bois, avec une chaleur de fond de 30 à 35 degrés. Au bout de trois ou quatre semaines, chaque morceau donnera deux, trois ou quatre plantes qui, une fois bien enracinées, seront séparées du tronc et traitées comme les boutures de têtes.

La culture des *Dieffenbachia* en pleine terre offre de grands avantages : les plantes poussent plus rapidement, et on peut, quand on le désire, les mettre en pots. Elles reprennent bien si on les laisse sur une couche légèrement chaude. Quand elles sont en pleine végétation, on peut arroser avec de l'engrais ; cela leur convient très bien ; mais il faut avoir soin d'en user

avec discernement. Pour obtenir vite de belles et fortes plantes, rien n'est supérieur à la culture de pleine terre avec chaleur de fond, bien entendu.

Dieffenbachia connus aujourd'hui

1. *Dieffenbachia alliodora.* — Mis au commerce en 1871.

2. *Dieffenbachia amabilis.*

3. *Dieffenbachia amazonica.* — Espèce très jolie, trapue ; ses feuilles sont ovales-allongées, acuminées, de grandeur moyenne, vert tendre, à nervure médiane tachée de blanc. Découvert en 1872. Son nom semble indiquer son lieu de naissance.

4. *Dieffenbachia amœna.* —Feuilles d'un vert foncé, marquées de nombreuses taches de blanc et de jaune pâle.

5. *Dieffenbachia antioquiensis* Linden et André. — Plante qui, sans avoir le port robuste du *D. imperialis,* se tient ferme et robuste sur sa tige vert foncé, au sommet de laquelle se dressent des feuilles à pétioles élégants, relativement grêles, et dont la gaine convolutée n'atteint pas la moitié de la longueur ; le limbe est elliptique, arrondi à la base et brusquement terminé au sommet par un long mucron canaliculé, aigu et déjeté en bas ; toute sa surface est parsemée de macules élégantes que l'on appellerait volontiers géographiques, d'après leur irrégularité, et qui deviennent vert jaunâtre, à bords très nettement dessinés, sur les feuilles adultes. La texture ferme de ce beau feuillage et le port assurgent des pétioles qui soutiennent un limbe d'abord dressé puis étalé, plan ou à peine ondulé, font valoir la pureté des lignes de ces îlots colorés de jaune sur un fond vert foncé. Mise au commerce par la maison Linden, vers 1874 ; originaire de la Nouvelle-Grenade.

6. *Dieffenbachia Baraquiniana* (Verschaffelt). — Stipe simple, de $1^{m},50$, marqué de cicatrices annulaires. Feuilles inéquilatérales, longues de $0^{m},40$, d'un beau vert luisant orné de taches blanches translucides. Pétioles et nervures d'un blanc d'ivoire, du plus bel effet. Variété déjà ancienne, mise au commerce par la maison Verschaffelt, de Gand, vers 1864.

7. *Dieffenbachia Bausei* (hort. Chiswick). — Cette belle Aroïdée

Fig. 1. — *Dieffenbachia Bowmanni.*

a été obtenue par un croisement entre les *D. picta* et *D. Weirii*, vers 1870, par M. Bause, à Londres. Les caractères des parents se retrouvent dans la plante, rappelant les points blancs du *D. picta* et le fond vert foncé avec les macules jaunâtres du *D. Weirii;* de plus, la plante est touffue et d'un port relativement peu élevé.

8. *Dieffenbachia Bowmanni* (fig. 1). — Feuilles d'un vert tendre, ponctuées de macules d'un vert noir. Elles atteignent de grandes dimensions : $0^m,60$ à $0^m,80$ de long sur $0^m,30$ de large.

Cette plante, découverte au Brésil par le voyageur Bowmann, à qui elle a été dédiée, a été mise au commerce, en 1872, par la maison Veitch, de Londres.

9. *Dieffenbachia brasiliensis* (hort. Veitch) (fig. 2). — Feuilles longues de $0^m,45$, ovales-oblongues, vert foncé, irrégulièrement maculées de vert blanchâtre et de vert jaunâtre. Originaire du Brésil ; son nom l'indique du reste.

10. *Dieffenbachia Carderi.* — Plante se tenant bien, avec des feuilles oblongues, ovales, s'étalant ou devenant quelque peu défléchies, d'un riche vert foncé, marquées et ponctuées d'une façon frappante, grâce à la couleur du fond et à la panachure qui, étant distribuée également partout, fait beaucoup d'effet. A été découvert dans la Nouvelle-Grenade par Carder. Mis au commerce, vers 1885, par la maison Bull.

11. *Dieffenbachia Chelsoni* (hort. Bull). — Belle plante, de la Colombie. Les feuilles sont d'un vert foncé satiné, la côte médiane marquée d'une bande grise, avec des lignes transversales sur un tiers de chaque moitié latérale du limbe, dont la surface est aussi ponctuée de jaune-vert brillant dans environ deux tiers de sa largeur. Le contraste bien marqué entre les trois couleurs rend la panachure de la feuille très élégante. A été mise au commerce par la maison Bull, de Londres, vers 1876.

12. *Dieffenbachia costata.* — Feuilles ovales, ondulées, d'un vert velouté très prononcé ; elles sont entrecoupées de raies blanches comme l'ivoire et présentent à leur surface des séries de taches blanc-ivoire. L'ensemble est de toute beauté. Nous vient de la Nouvelle-Grenade.

13. *Dieffenbachia decora.*

Fig. 2. — *Diffenbachia brasiliensis.*

14. *Dieffenbachia delecta.* — Feuilles elliptiques-lancéolées, peu grandes, à surface lustrée, panachées et blanchâtres ; ses tiges sont ponctuées de gris. Originaire de la Nouvelle-Grenade.

15. *Dieffenbachia eburnea.* — Feuilles vertes, tachetées de points blancs. Mis au commerce en 1871.

16. *Dieffenbachia flavo-virens.*

17. *Dieffenbachia gigantea.* — Feuilles vertes, marquées de points blancs; la tige, vert foncé, est tachée de jaune. Espèce introduite du Brésil par Baraquin, en 1866, et mise au commerce par Ambroise Verschaffelt.

18. *Dieffenbachia grandis* (Verschaffelt). — Belle Aroïdée à grandes feuilles tachées de blanc d'argent, découverte au Brésil, en 1864.

19. *Dieffenbachia humilis.*

20. *Dieffenbachia illustris.* — Originaire de Colombie et mis au commerce en 1876, par la maison Bull, de Londres.

21. *Dieffenbachia Imperator.* — Feuilles longues de $0^m,40$ à $0^m,50$ sur $0^m,15$ de large, ovales-lancéolées, d'un vert olivâtre, tacheté, marbré et ponctué de jaune pâle et de blanc; plante naine, originaire de Colombie.

22. *Dieffenbachia imperialis* Linden et André. — Très jolie espèce découverte par Baraquin, en 1868, dans le Pérou occidental.

23. *Dieffenbachia insignis.* — Tige et pétioles verts; feuilles grandes, obliquement ovales, vert foncé, avec macules anguleuses, vert jaunâtre, marquées en blanc par-dessous. — Est de forte végétation. Nouvelle-Grenade.

24. *Dieffenbachia Jenmanii* (fig. 3). — Espèce remarquable. Les feuilles, de forme oblique, acuminées, sont longues de $0^m,25$ à $0^m,30$, larges de $0^m,08$ à $0^m,10$, avec une nervure médiane proéminente, de laquelle les nervures latérales partent de chaque côté obliquement et de façon symétrique. La couleur de fond des feuilles, d'un vert richement lustré, est relevée par une bande d'un blanc de lait à chaque nervure latérale et par quelques macules blanches semées entre les bandes. Ces bandes et ces macules sont semi transparentes, de sorte que le feuillage a le même aspect de panachure, vu des deux côtés.

Fig. 3. — *Dieffenbachia Jenmanii.*

Espèce découverte dans la Guyane anglaise par M. Jenman, directeur du Jardin botanique de Georgetown, à qui elle a été dédiée par la maison Veitch, qui l'a ise au commerce en 1884.

25. *Dieffenbachia lanceolata.*

26. *Dieffenbachia lancifolia* LINDEN et ANDRÉ. — Plante se distinguant de ses congénères par ses feuilles longuement lancéolées. Ses tiges sont charnues, assez fortes, cylindriques, un peu noueuses entre les pétioles. Les gaines, fines et transparentes, sont blanchâtres et profondément embrassantes; les pétioles sont maculés de vert et de blanc, et se prolongent sous le limbe en une côte blanche; ce limbe, le premier ornement de la plante, est allongé, lancéolé, obliquement cordiforme à la base et pourvu au sommet d'un mucron réfléchi; la texture de la feuille est parcheminée et non charnue comme dans quelques espèces; la nervure médiane est peu proéminente sur la surface supérieure du limbe, d'un beau vert brillant, sur lequel se détachent de plus ou moins nombreuses macules d'un jaune pâle, peu développées, éparses, entremêlées de quelques autres beaucoup plus rares et blanc pur.

Espèce découverte par M. Roezl, en 1871, dans la province d'Antioquia (Colombie), mise au commerce par Linden, en 1874.

27. *Dieffenbachia latemaculata* LINDEN et ANDRÉ. — Plante vigoureuse, à tige dressée, verte, mais à feuilles étalées, retombantes tout autour; pétiole long, arrondi, canaliculé, à bords supérieurs anguleux, scabres, puis lamellé, convoluté sur sa moitié inférieure; le limbe, de consistance parcheminée, peu épais, à surface ondulée, est ovale, à base obtuse, à mucron tordu, oblique au sommet; la nervure médiane, non proéminente en dessus, est finement striée de lignes pâles. Le fond de la feuille est un vert intense brillant, parsemé de larges macules jaunes, inégales, plus nombreuses vers le sommet; en dessous, cette couleur passe au vert pâle et les nervures sont accusées et arrondies.

Espèce découverte au Brésil, sur les bords de l'Amazone, par Baraquin, en 1869, et mise au commerce par Linden, en 1873.

28. *Dieffenbachia Leopoldii* (hort. Bull). — Belle plante de

l'Amérique du Sud (Nouvelle-Grenade). Feuilles longues, ovales, d'un vert foncé, satiné et lustré, traversées d'une large veine médiane blanc d'ivoire, bordées d'un bout à l'autre d'une bande blanche, ce qui contraste bien avec la couleur de la surface des feuilles. Introduit vers 1878 et mis au commerce par M. Bull, de Londres, en 1885.

29. *Dieffenbachia lineata.*

30. *Dieffenbachia lingulata.*

31. *Dieffenbachia liturata.*

32. *Dieffenbachia Lucinda.* — Mis au commerce, en 1880, par M. Bull. — Feuilles vert-olive, irrégulièrement tachées de jaune verdâtre.

33. *Dieffenbachia maculosa.*

34. *Dieffenbachia macrophylla.*

35. *Dieffenbachia magnifica* Linden et Rodigas. — Dans le genre du *Dieffenbachia Seguine picta,* mais, outre la panachure blanche de cette espèce, celle-ci a les feuilles encore parsemées de points et de taches jaunes et vert clair. Port robuste; feuilles larges, allongées, ovales et terminées en pointe ; elles sont luisantes. Tige et pétioles marqués de panachures. Introduit du Vénézuela, cette plante a dû être mise au commerce par la maison Linden, vers 1883.

36. *Dieffenbachia majestica.* — Feuillage richement coloré en vert foncé, parsemé de brillantes taches jaunâtres; port majestueux. Très bonne plante pour l'ornementation des serres.

37. *Dieffenbachia marmorata.*

38. *Dieffenbachia memoria Corsi.* — Joli hybride obtenu à Florence par un grand amateur d'Horticulture, le marquis Corsi-Salviati. Feuillage complètement argenté, à bordure verte.

39. *Dieffenbachia mirabilis.*

40. *Dieffenbachia nebulosa.*

41. *Dieffenbachia nitida.* — Feuillage brillant, vert foncé luisant, parsemé de taches jaune verdâtre. Espèce très attrayante.

42. *Dieffenbachia nobilis.* — Jolie plante mise au commerce en 1873, par M. Bull.

43. *Dieffenbachia Œrstedtii.*

44. *Dieffenbachia obliqua.*

45. *Dieffenbachia Parlatorei* LINDEN et ANDRÉ. — Mis au commerce, en 1874, par la maison Linden, qui l'avait reçu de la Colombie, en 1872, et qui lui donna le nom du savant botaniste italien Filippo Parlatore. M. Ed. André en fait la description suivante : « Admirable Aroïdée terrestre, à feuilles épaisses, d'un vert noir, luisantes, comme vernissées. Elle contient un poison violent et subtil, et quand on brise le pétiole, il exhale une odeur d'acide prussique fort peu rassurante. »

Cette plante est remarquable par son port très distinct de celui des autres *Dieffenbachia.*

46. *Dieffenbachia Parlatorei* LINDEN et ANDRÉ var. *marmorea* Ed. ANDRÉ. — Forme du *Parlatorei*, mais les feuilles sont caractérisées par de larges macules inégales, blanc de neige, ponctuées de vert; la nervure médiane est blanche. Mis au commerce vers 1877.

47. *Dieffenbachia Pearcei.*

48. *Dieffenbachia picta.* — Feuillage très ornemental, marbré et tacheté de blanc et jaune.

49. *Dieffenbachia Princeps.* — Plante surtout remarquable par son caractère ornemental. Les feuilles sont de couleur vert foncé, parsemées de quelques taches jaunâtres et traversées au centre par une raie gris-argent.

50. *Dieffenbachia Reginæ* (hort. Bull). — Feuilles oblongues, mucronées, vert foncé, maculées de vert brillant; une bande blanche dégradée sur les bords suit la nervure médiane. Nous vient de la Colombie.

51. *Dieffenbachia Rex.* — Feuilles elliptiques, bien consistantes, d'un vert de mer passant au vert pâle suivant l'âge, couvertes de taches allongées et blanches qui suivent la direction des nervures et sont elles-mêmes veinées de vert. C'est une plante superbe et d'une grande vigueur.

52. *Dieffenbachia robusta.*

53. *Dieffenbachia Seguine picta.*

54. *Dieffenbachia Shuttleworthii.* — Feuilles longuement lancéolées, acuminées, fortement nervées, d'un beau vert luisant, marquées dans toute leur longueur d'une large bande

argentée qui produit le plus charmant contraste. Originaire de la Colombie.

55. *Dieffenbachia splendens* (Hort. Bull). — Feuilles garnies de macules blanchâtres, sur fond vert-bouteille; nervure médiane blanc d'ivoire. Le pétiole et la tige sont légèrement maculés de vert, en diverses nuances. Introduit de Colombie par la maison Bull, de Londres, vers 1880.

56. *Dieffenbachia triumphans.* — Très grandes feuilles vert foncé, couvertes de larges taches irrégulières et angulaires d'un jaune verdâtre. Plante admirable, à grand effet. De la Nouvelle-Grenade.

57. *Dieffenbachia velutina.* — Jolie plante découverte par Wallis; aucune autre du genre ne possède des feuilles aussi délicatement veloutées en dessous. Mise au commerce en 1877, par M. W. Bull.

58. *Dieffenbachia Verschaffelti.* — Plante ayant disparu de la plupart des collections; feuilles longues et ovales, vertes, tachetées de blanc, à pétiole érigé.

59. *Dieffenbachia vittata.*

60. *Dieffenbachia viridis.*

61. *Dieffenbachia Wallisii.* — Feuilles d'un vert tendre, tachées de blanc. Découvert par G. Wallis, dans la région du Rio-Negro (Brésil).

62. *Dieffenbachia Weirii.* — Plante introduite, il y a déjà de nombreuses années, par M. Weir, qui voyageait alors pour la Société royale d'Horticulture d'Angleterre.

63. *Dieffenbachia Weirii superba.* — Forme de l'espèce *D. Weirii*, n'en différant que peu.

N.-B. — M. Veitch, le célèbre horticulteur de Londres, que notre Société s'honore de compter parmi ses Membres titulaires à vie, avec la rare obligeance qu'on lui connaît, a bien voulu me confier les clichés grâce auxquels ont été obtenues les trois belles figures qui accompagnent mon texte.

RAPPORTS

Sur le mastic a greffer de M. Goussard (1),

Fabricant de produits chimiques, rue de la République, à Montreuil;

M. A. Chatenay, Rapporteur.

Le mastic à froid dont M. Goussard est l'inventeur nous paraît, en raison de ses qualités, être appelé à beaucoup de succès.

Depuis plusieurs mois, nous l'avons expérimenté avec beaucoup d'attention, et nous le trouvons véritablement supérieur à tous les produits du même genre qui ont été employés jusqu'à ce jour.

D'un emploi très facile, il acquiert en peu de temps une extrême dureté. Ni le soleil ni la pluie n'ont d'action sur lui, et il conserve toujours une adhérence parfaite, sans couler ni se fendre, quelque temps qu'il fasse.

Son prix nous semble assez modique pour en faire recommander l'emploi, même dans les pépinières. En effet, il ressort de nos essais qu'un kilogramme de ce mastic, qui coûte 1 fr. 80, peut servir à greffer plus de cinq cents arbres fruitiers à haute tige. Nous le recommandons tout spécialement pour la cicatrisation des plaies sur les arbres fruitiers.

En résumé, ce nouveau mastic présente une amélioration sensible, en même temps qu'il apporte une sérieuse économie.

Nous en adressons les plus vives félicitations à M. Goussard, et nous demandons le renvoi de notre Rapport à la Commission des Récompenses.

---

(1) Déposé le 25 octobre 1888.

Rapport sur les cultures de M. Sallier, au chateau du Val (Seine-et-Oise) (1);

M. Hariot (Paul), Rapporteur.

Une Commission, demandée par M. Sallier père, avait été nommée par la Société nationale d'Horticulture ; mais, par suite d'un malentendu, deux membres seulement ont pu être exacts au rendez-vous du 17 mai : MM. Verdier (Eugène) et P. Hariot.

L'habileté de M. Sallier est depuis longtemps connue, et la Commission (si réduite qu'elle fût) n'en a pas moins tenu à remplir la tâche agréable qui lui incombait. Les Cinéraires avaient été le sujet principal de la demande de M. Sallier ; une nombreuse série de ces végétaux, si aptes à l'ornementation, avait été rassemblée et disposée avec beaucoup de goût, de sorte qu'on pouvait sans fatigue pour l'œil suivre les nuances, noter tous les passages entre les teintes si riches et si variées que présentent les Cinéraires. Les touffes en bonne végétation, en bel état de fleuraison, faisaient plaisir à voir et montraient avec quel soin elles avaient été cultivées.

Mais on ne saurait aller au Val sans visiter les serres remplies de plantes de valeur. Les Orchidées y sont les bienvenues et semblent s'y développer avec plaisir. Citons au hasard le rare et curieux *Cypripedium Sallieri*, un des premiers hybrides de ce beau genre sorti des cultures françaises ; les *Lælia,* dont l'éloge n'est plus à faire; des Broméliacées peu communes, telles que le *Canistrum Sallieri*, etc. Nous avons également remarqué une fort jolie forme d'*Anthurium Scherzerianum*, à la spathe de couleur rose pâle, au spadice bizarrement enroulé, qui ne serait pas déplacée au voisinage d'autres variétés, également de semis, connues sous les noms de *Parisiense* (un peu chlorotique), de *Bruxellense* (haut en couleur), etc.

La Commission, réduite à deux de ses Membres, adresse ses plus vives félicitations à M. Sallier, et le remercie du plaisir qu'elle a éprouvé en visitant les végétaux intéressants auxquels il donne ses soins.

---

(1) Déposé le 11 octobre 1888.

Rapport sur les cultures de M. Henri Groulon, Jardinier-chef chez M. Brault, a Yerres (Seine-et-Oise) (1);

M. Michelin, Rapporteur.

Messieurs,

On connaît, au moins de réputation, la vallée d'Yerres, arrosée par la rivière de ce nom, rivière qui a son embouchure dans la Seine, qui présente son plus bel éclat entre Villeneuve-Saint-Georges et Brunoy, traverse les vertes prairies de Crosne, Montgeron et Yerres, et enfin, qui prend sa source vers les confins du département de Seine-et-Oise.

Elle fait l'agrément d'un grand nombre de propriétés, souvent fort importantes, qui se développent sur ses bords et dans la vallée qu'elle arrose, localité fort appréciée par les personnes qui se plaisent dans les campagnes tranquilles et verdoyantes. Or, à Yerres même, se trouve l'une des plus remarquables parmi ces propriétés de premier ordre. L'habitation vaste, commode, élégante, peu élevée, mais très large, est distribuée de manière à procurer un rez-de-chaussée grandiose. Le parc, qui est entouré de murs, renferme une contenance de vingt-neuf hectares; il est bordé, d'un côté, par la rivière à laquelle il fait même des emprunts pour former un lac et alimenter plusieurs pièces d'eau dessinées avec art.

Ce parc, largement espacé, offre à l'œil des massifs de grands arbres verts habilement ménagés pour faire ressortir la douce verdure des pelouses. Cette partie du domaine contient les serres, qui sont en étendue suffisante pour alimenter l'habitation de fleurs ornementales dans toutes les saisons, et particulièrement en hiver. L'ensemble est abondamment fourni d'eau, aux divers niveaux que procure le terrain, par la rivière, par des sources naturelles, et enfin par une concession des eaux de la Seine. Pour se conformer au goût du jour, le jardinier n'a pas manqué de composer quelques dessins de mosaïculture bien réussis, qui sont principalement en vue de l'habitation.

---

(1) Déposé le 25 octobre 1888.

Les communs et dépendances de toute nature sont largement distribués; ils sont à portée de l'habitation, tout en étant indépendants et ont une importance qui répond à celle de la propriété.

Les jardins fleuriste et fruitier, séparés par une route vicinale, contiennent environ trois hectares, presque entièrement entourés de murs, qui fournissent une longueur considérable d'espaliers (plus de 1000 mètres), tous utilisés pour la culture des arbres à fruits, savoir : des Poiriers, des Pêchers, des Pommiers et des Vignes ; les arbres étant soumis soit aux grandes, soit aux petites formes, sont dressés avec une régularité qui plaît singulièrement à l'œil.

Dans un premier jardin, le terrain, divisé en carrés et en plates-bandes, est consacré aux fleurs d'ornement de toute sorte et en forme un assortiment des mieux entendus, au milieu duquel on vient puiser pour la confection des bouquets. Les autres jardins qui viennent à la suite sont employés pour les cultures maraîchère et fruitière.

Cette vaste et belle propriété appartient à M. et Mme Brault, amateurs très éclairés sur l'Horticulture, qui ont demandé qu'une Commission vînt apprécier les travauxde leur jardinier. Cette Commission a été nommée le 9 août dernier, et s'est réunie le 1er septembre suivant.

Elle devait être composée de MM. Hardy, Jamin, Bonnel, Alexis Lepère et Michelin. M. Hardy, empêché au dernier moment, n'a pu répondre à la convocation.

L'aperçu qui précède avait pour but de faire connaître la nature et l'importance des cultures confiées au jardinier, M. Henri Groulon, qui, depuis six ans, est en possession de son emploi. Les divers travaux qu'il est chargé de diriger nécessitent un personnel habituel de dix hommes, et les détails qui suivent feront connaître ce qu'il doit avoir de soin et de savoir-faire dans toutes les branches de l'Horticulture pour accomplir sa tâche avec succès et en donnant à l'ensemble de la propriété un aspect séduisant, tel qu'il est dans le goût des propriétaires.

En partant de l'habitation, et prenant à gauche, on en voit les abords ornés de nombreuses plantes fleuries. A une courte

distance, sur une vaste pelouse, on est frappé par un immense massif de Bégonias tubéreux, composé des plus belles variétés de ces intéressantes plantes, aujourd'hui si justement appréciées. Ces Bégonias sont au nombre de plus de mille pieds, et, avec les plantes d'une autre nature qui servent de bordure au massif, on peut compter un total d'au moins seize cents sujets. D'autres massifs espacés complètent l'ornementation du parc.

Sans vouloir les décrire tous, on ne peut passer sous silence l'un d'eux, qui est placé auprès de Lauriers-Amande, dans une partie tournante en forme de guirlande et qui ne comprend pas moins de deux mille plantes en *Achyranthes*, *Coleus*, *Pyrethrum*, *Alternanthera*, *Begonia semperflorens*. Un peu plus loin que le grand massif en question, vers la rivière, se trouve un groupe de bâches et de serres. Les bâches, au nombre de quatre, sont construites en briques. La Commission a trouvé l'une d'elles occupée par des Vignes en pots de la variété Chasselas de Fontainebleau, Vignes sur lesquelles on avait commencé à récolter dans les premiers jours de juillet, et dont plusieurs portaient encore des grappes d'un Raisin bien doré, à grains convenablement espacés et le tout dénotant une bonne culture. Une autre bâche était remplie de *Caladium* de serre chaude et de *Pandanus Veitchii*. La troisième contenait des Gloxinias de semis; enfin, dans la quatrième on voyait des Fougères de serre chaude.

En hiver, ces deux dernières bâches sont utilisées pour le forçage des Fraisiers, dont on fait plusieurs saisons et qui nécessitent l'emploi d'environ quinze cents plantes.

La variété Docteur Morère est surtout celle qui a la préférence pour cette culture. Relativement à cet objet, M. Groulon a fait remarquer que, contrairement à ce qu'il faisait autrefois en plaçant les pots sur des tablettes, il préfère aujourd'hui les poser directement sur le sol; il assure que, par ce procédé si simple, il préserve ses plantes des atteintes de la Grise, maladie qui autrefois faisait son désespoir. Bien que les bâches à Fraisiers soient pourvues de thermosiphons, cet intelligent jardinier ajoute le chauffage procuré par une couche.

Une des serres contenait des Crotons et autres plantes d'une culture analogue; une autre était surtout garnie d'*Anthurium*.

Dans l'un de leurs côtés, et sous la tablette, est ménagée une partie creuse d'environ 1^{m},50 dans laquelle on force les Lilas avec un plein succès.

Pour la première saison, les trappes en tôle qui ferment les ouvertures restent closes, et, pour les saisons suivantes, on les laisse ouvertes afin d'éviter un excès de calorique.

Dans une serre plus spacieuse, la Commission a retrouvé un certain nombre de Gloxinias qui, pour la plupart, présentaient encore de belles floraisons. Une dernière serre, plus vaste que les précédentes et formant jardin d'hiver, a son centre garni de plantes à feuillage, avec le fond tapissé de Camellias et, sur le devant, sont des Rosiers dont le bois très vigoureux est palissé près du verre. Ces Rosiers donnent de très bonne heure des fleurs en abondance; ils appartiennent aux variétés de Thés, Belle Lyonnaise, Gloire de Dijon, Madame Bérard et Maréchal Niel.

A côté du parc se trouve le jardin fleuriste, divisé en deux grandes parties par une allée très large, allant d'une grille à l'autre. C'est dans ce jardin, véritable réserve pour la fourniture des bouquets, vers la partie ouest, que se trouve la collection de Rosiers dont déjà il a été question, et qui ne comprend pas moins de deux mille sujets. C'est dans la composition de cette collection que se révèle surtout le goût de M. et Mme Brault pour la Floriculture. Dans cette section on prépare aussi les Rosiers en pots qui sont destinés à être forcés.

Tous les soins imaginables sont prodigués à ces Rosiers, tous régulièrement catalogués et étiquetés. Ainsi, pour garantir contre les gelées les Rosiers Thés qui sont groupés ensemble, pendant l'hiver, on dresse au-dessus une serre volante en bois, posée sur des poteaux, qui se démonte et qui est remisée au printemps.

Bien que ce jardin soit consacré aux fleurs, les murs n'en sont pas moins utilisés par les arbres fruitiers en espaliers. Aux meilleures expositions se trouvent des Pêchers, les uns conduits en candélabre à trois bras, les autres en palmettes Verrier à quatre bras; plus loin, des Poiriers sous cette dernière forme et à cinq bras, plus une partie en Vigne. Aux expositions moins favorisées, on voit des Pommiers en palmettes Verrier à cinq branches, dans les meilleures variétés, mais parmi lesquelles

domine sensiblement le Calville blanc, et, en outre, quelques Poiriers en palmettes en grandes formes, dans les variétés Crassane, Saint-Germain d'hiver, Doyenné d'hiver et un arbre de Beurré d'Hardenpont dont le développement n'a pas moins de 10 mètres. Il est à remarquer que les variétés ici mentionnées, bien que paraissant placées à des expositions ordinairement peu avantageuses, n'en étaient pas moins garnies de fruits, non seulement d'un beau volume, mais aussi très sains.

Après avoir traversé la route déjà indiquée, on entre dans un autre terrain clos de murs et servant de potager.

Les cultures maraîchères y sont largement mises en rapport avec les besoins de l'habitation. Les carrés sont entourés de Pommiers en cordons, de Poiriers, les uns en contre-espaliers, les autres en pyramides; des arbres fruitiers à haute tige y ont aussi leur place.

Les murs à l'exposition du sud et du sud-ouest sont couverts en partie de Pêchers et en partie de Poiriers, conduits en petites formes.

Ce mur est planté depuis cinq ans et il est entièrement garni par les arbres. Parmi les Pêchers figurent les variétés Cumberland, Madeleine rouge, Alexis Lepère, Early Rivers, Grosse Mignonne, Blondeau, Noblesse, etc. ; et, parmi les Poiriers, les variétés Passe-Colmar, Passe-Crassane, Olivier de Serres et Doyenné d'hiver. Dans quelques places il y a en Poiriers des Villiams, Beurré Dumont, Doyenné de Mérode, Urbaniste.

Les murs aux expositions nord-est et nord-ouest sont couverts avec des Poiriers choisis dans les meilleures variétés et conduits en palmette *à la Cossonnet*. Un grand bâtiment sert de grange et magasin, et donne accès à une cour d'une certaine étendue, dans laquelle sont cultivés des Figuiers et, sur les murs, plusieurs grands Poiriers en palmettes appartenant surtout à la variété Clairgeau. En dehors de ces cultures déjà importantes, on trouve un autre jardin lui faisant suite et qui n'est clos de murs que de deux côtés seulement. Ces murs présentent les expositions sud-est et nord-est. Sur le premier sont appliqués des Pêchers conduits, pour le plus grand nombre, soit sous la forme en V, soit à deux branches verticales, et

quelques autres en Verrier à quatre et cinq branches, notamment dans les variétés Grosse Mignonne hâtive et ordinaire, Bon-Ouvrier, Téton de Vénus, etc.

Au nord, l'espalier consiste encore en Poiriers formés en palmettes dites à la Cossonnet et dans les variétés Beurré d'Hardenpont, Bergamotte Espéren, Crassane, Doyenné d'hiver, Saint-Germain d'hiver. On sait que cette forme est combinée pour garnir complètement un mur par un entrecroisement ingénieux des arbres contigus; elle a eu à juste titre son temps de faveur, avant que la forme Verrier, encore plus avantageuse, ne l'ait en partie remplacée.

Encore à cette exposition, au fond non privilégiée, les fruits étaient également beaux, sains et nombreux. Ce jardin contient aussi des Cerisiers et des Pruniers à haute tige, de même que deux longues lignes de Poiriers en fuseau choisis dans les meilleures variétés nouvelles ou peu répandues.

Il y a encore lieu de mentionner, pour terminer, un terrain attenant aux précédents, en majeure partie clos par des treillages et dont un mur assez long, exposé en plein au sud-est, est couvert de Vignes Chasselas et de quelques pieds de Frankenthal, le tout commençant à mûrir lors de la visite de la Commission.

Rien n'est négligé pour récolter sur cette treille des produits rivalisant avec ceux que l'art de nos premiers viticulteurs sait obtenir. A cet effet, les soins ne sont pas épargnés, tels que auvents en planches, cisellement, effeuillage raisonné, etc.

Ce mur se continue par un retour à angle obtus légèrement cintré, offrant à peu près exactement à l'exposition de l'est, des Pêchers espacés de 3 mètres, qui seront dressés sur six branches forme Verrier à trois séries sans axe. Déjà la première série est parfaitement établie et, avec la végétation de cette année, elle atteint le sommet du mur.

La seconde série, de cette année-ci, est seulement en voie de formation, de sorte que ce qui reste à faire ne menace pas de constituer jamais un danger pour la base.

Dans toute cette culture d'espaliers, on prévient les coups de soleil, qui sont si funestes aux expositions les plus chaudes, en approchant des murs des abris en toile très claire, se

développant sur une largeur de 3 mètres, avec une hauteur de $2^{m},50$. Ces toiles sont fixées de chaque côté sur des montants en bois en forme de liteaux amincis à leur extrémité inférieure, de manière à ce qu'on puisse les enfoncer légèrement dans la terre. Ces montants sont placés, à leur base, à un mètre environ d'écartement des murs, sur lesquels ils s'appuient à leur sommet; ils se déroulent et se posent avec la plus grande célérité. Leur durée doit être assez longue, car ils ne servent que pendant peu de temps, et la toile peut en être sulfatée.

La culture des fruits dans ce domaine, pour les espaliers seulement, est, comme nous l'avons dit, établie sur une longueur de plus de 1000 mètres; elle se résume ainsi :

Pêchers.	270	mètres.
Poiriers.	520	—
Pommiers.	100	—
Vignes.	140	—
Total. . .	1030	mètres.

Tous les arbres qui viennent d'être indiqués sont traités avec autant de soin que d'entente, et leur direction ne laisse pas prise à la critique; même éloge est à faire pour les cultures florale et maraîchère.

Les ressources, il est vrai, ne manquent pas au jardinier; il trouve dans ce grand ensemble des bras, de l'eau, des fumiers; mais tout cela ne suffirait pas s'il n'avait avant tout des propriétaires familiarisés avec les besoins de l'Horticulture. M. et Mme Brault, dans leur goût très caractérisé pour les belles cultures et parfaitement conscients des capacités de leur jardinier, ont mis de précieux éléments à sa disposition, et ils ont avec confiance facilité ses travaux.

La Commission a constaté la bonne tenue des cultures, le savoir-faire de M. Henri Groulon dans les différentes branches où il est appelé à l'exercer, et elle conclut en exprimant l'avis que ce jardinier est digne de la plus haute récompense dont la Société puisse disposer en pareil cas.

Rapport sur les cultuers de Cyclamens de M. René Cailllaud, a Mandres (Seine-et-Oise) (1),

M. P. Hariot, Rapporteur.

Le 12 décembre 1887, une Commission, composée de MM. Delaville, Verdier (Eugène), Michel, Lequin, Millet et Hariot (P.), était chargée de visiter les cultures de Cyclamens de M. R. Caillaud. Cette Commission s'est acquittée de la tâche dont elle était chargée et m'a chargé de rendre compte de ses travaux.

Les *Cyclamen*, ces charmantes plantes de la famille des Primulacées, sont depuis longtemps cultivés pour l'ornementation hivernale de nos appartements : mais ce n'est, par le fait, que depuis un fort petit nombre d'années que des soins raisonnés et intelligents ont été apportés à leur culture, et, si nos voisins d'outre-Manche s'y sont distingués, l'Horticulture française n'en doit pas moins revendiquer une large part dans les progrès qui l'ont amenée au degré de perfection qu'elle a acquise.

Tout le monde connaît le *Cyclamen*, ou du moins l'espèce que l'on rencontre dans les cultures ; mais outre le *Cyclamen persicum* (Cyclamen de Perse), il en est d'autres qui, à un titre ou à un autre, pourraient avantageusement faire l'ornementation de nos parterres. Les derniers travaux de classification portent à douze le nombre des espèces connues, toutes centralisées dans l'Europe centrale, l'Asie occidentale et la région méditerranéenne. Je ne ferai que citer l'élégant *Cyclamen europæum* (le *Pain de pourceau*) des montagnes du Jura et de la Savoie, le Cyclamen à feuilles de Lierre du Midi et des Cévennes. C'est au Cyclamen de Perse que les amateurs ont depuis longtemps donné la préférence et c'est ce dernier qui est devenu entre leurs mains la souche des races vigoureuses et floribondes qui font notre admiration (*Cycl. persicum giganteum*, etc.). L'art du jardinier l'a transformé et, du type sauvage à fleurs rayées, à pétales aigus et divergents, a fait

(1) Déposé le 11 octobre 1888.

sortir ces variétés aux coloris variés, aux fleurs hardiment portées sur de longs pédoncules érigés ; qui plus est, ces fleurs de simples sont même devenues doubles, par suite d'une de ces transformations que le botaniste traite de monstruosités et qui, par contre, font la joie du jardinier.

Quelles sont les qualités à rechercher dans un *Cyclamen?* Son port érigé, la largeur de ses fleurs, la largeur des pétales arrondis à leur extrémité, leur teinte franche et, autant que possible, unie sans mélange de macules ou de taches, qui, pour l'amateur de goût, ne peuvent qu'en diminuer la valeur. Ces qualités, la culture française du Cyclamen les a acquises et les a fixées. Les produits de M. Caillaud ne laissent rien à désirer sous ce rapport ; mais cela ne suffit pas, il faut encore que la facilité de la production et la quantité répondent à la qualité ; en un mot, les *Cyclamen* doivent pouvoir être multipliés sans entraîner de dépenses exagérées ; leur prix de revient doit être raisonnable ; il faut que ces charmantes fleurettes soient à la portée de tous. M. Caillaud s'est depuis longtemps préoccupé de ce côté important et pratique de la question, et paraît être entré dans une voie excellente pour arriver à la solution du problème qu'il s'est posé.

Sans insister sur les procédés culturaux qui sont, à quelques variétés près, les mêmes chez tous les cultivateurs, je citerai quelques chiffres qui feront ressortir l'importance que M. Caillaud attache à cette culture. Au moment de la visite de la Commission, le 12 décembre 1887, ses serres renfermaient quatre mille plantes fleuries, semées au mois de mars 1887, et deux cents autres provenant des semis de mars 1886. En 1887, douze mille graines environ avaient été semées et avaient permis d'obtenir, tant en godets qu'en fortes plantes propres à la vente sur le marché de Paris, dix mille individus. En citant plus haut ce chiffre de quatre mille touffes, il est bien entendu que je ne faisais allusion qu'aux plantes bonnes à vendre à l'époque où la Commission les a vues. Cette masse de *Cyclamen* occupe deux cents châssis environ et quatre serres hollandaises de 25 mètres de longueur chacune.

Les touffes sont fortes, bien fournies ; le feuillage bien étoffé,

d'un beau vert qui annonce chez ces plantes un bon état de santé; les fleurs sont portées par des pédoncules bien rigides, les pétales bien dressés, aux coloris francs des plus variés, dans lesquels on pouvait, sans exagérer, et en tenant compte de la forme des fleurs, marquer environ vingt-cinq variétés.

En présence de ces résultats, la Commission félicite M. Caillaud et propose à la Société nationale d'Horticulture de renvoyer ce Rapport à la Commission de Publication ainsi qu'à la Commission des Récompenses.

Rapport sur les jardins de M. Maurice de Vilmorin cultivés par M. Paul Guerret, jardinier (1);

M. Michelin, Rapporteur.

Messieurs,

Une Commission a été nommée en août dernier, à l'effet de visiter les cultures de M. Paul Guerret, jardinier au domaine des Barres, près Noyent-sur-Vernisson (Loiret), appartenant à M. Maurice de Vilmorin, notre sympathique collègue. Cette Commission, composée de MM. Jamin, Georges Boucher, Michelin, Vitry, s'est réunie le 18 août 1888 et s'est trouvée en présence du propriétaire et en outre de MM. Michel et Alexis Lepère.

Je ne puis, Messieurs, entrer en matière sur l'objet précis de notre visite, sans vous donner quelques détails historiques sur la propriété de notre collègue, parce qu'elle appartient depuis longtemps à son estimable famille et que des faits qui intéressent vivement l'Horticulture, et en particulier la pépinière, s'y rattachent et appelleront, j'en suis certain, votre attention.

Le domaine des Barres a été constitué, en 1820 et 1821, par M. Pierre-Philippe-André Lévêque de Vilmorin, au moyen de plusieurs acquisitions, et réuni en un seul corps d'exploitation.

Pendant que les meilleures terres de la propriété servaient à

---

(1) Déposé le 25 octobre 1888.

divers essais de culture de céréales, fourrages et plantes économiques, les sables et terres calcaires pauvres étaient convertis en bois par la plantation ou le semis de diverses essences forestières.

Ces plantations, faites en vue de déterminer les espèces ou variétés les mieux appropriées au pays, forment des collections qui subsistent encore aujourd'hui et qui comprennent surtout les divers Pins d'Europe, les Peupliers des divers pays du monde, les Chênes et les Noyers d'Europe et d'Amérique.

Les Chênes d'Amérique, en particulier, forment des massifs importants, plantés comparativement et fort intéressants au point de vue forestier. Parmi les arbres verts, ce sont les Pins de Riga, Noir d'Autriche et Laricio de Calabre, qui ont donné les meilleurs résultats.

Après la mort du fondateur du domaine des Barres, et sur son désir formel, la partie de la propriété qui comprenait les plantations forestières et l'ancienne habitation a été cédée à l'État; cette partie a une étendue de 80 hectares environ. Le surplus, consistant en terres cultivables et en bois taillis, d'une superficie de 400 hectares environ, est resté entre les mains de la famille.

Sur la partie acquise par l'État, l'Administration forestière a établi des écoles pour former les gardes forestiers et des magasins pour les graines forestières.

L'Arboretum voisin des bâtiments a été peuplé de sujets pris dans les diverses parties des plantations primitives.

Vous comprenez, Messieurs, l'importance de cet établissement public dû à l'initiative de la famille de Vilmorin, si dévouée à l'art horticole dans la personne de ses ancêtres comme dans celles de nos sympathiques contemporains, famille qui a pris une part si efficace dans les progrès agricoles et horticoles qui distingueront notre siècle. Vous éprouverez les mêmes sentiments de satisfaction que les membres de la Commission, en entendant le récit sommaire qu'elle m'a chargé de vous faire sur les résultats de sa visite.

Elle doit particulièrement signaler ce fait que, dans le domaine de l'État, plusieurs espèces d'arbres résineux et de Chênes

exotiques se sèment maintenant d'elles-mêmes et, de plus, que, parmi ces dernières, il en est qui se sont multipliées au point de former taillis.

La Commission ne peut passer sous silence un magnifique spécimen de Chêne hétérophylle (*Quercus heterophylla*), qui se trouve près de l'habitation du conservateur, arbre dont la plantation a eu lieu vers l'année 1840 et qui aujourd'hui présente un tronc de près de 3 mètres de tour et une tête de 14 mètres de diamètre.

Après ce préambule, que j'ai cru être une utile digression, je me rapproche de l'habitation de notre collègue, maison confortable, ayant vue sur une plaine fort étendue et d'un style plus moderne que celle qui avait été élevée auprès de la plantation forestière. On est là dans la campagne; tout est taillé largement, et les dépendances, en terrains comme en bâtiments, se développent sur une vaste échelle. Les jardins sont étendus et les murs propres aux espaliers fort bien établis n'y font pas défaut : les Pêchers, les Poiriers, les Vignes, les garnissent sur une très grande longueur.

M. Maurice de Vilmorin a voulu que les arbres fruitiers fussent conduits avec art et présentassent un aspect satisfaisant pour l'œil et avec des produits aussi beaux que possible sous le rapport de la fructification.

A l'égard des Pêchers, notre sympathique collègue, pour les raisons ci-dessus mentionnées, a fait appel au concours périodique de notre collègue, M. Alexis Lepère, dont la haute compétence est aussi notoire qu'éprouvée.

M. Paul Guerret, jardinier chargé de cette intéressante exploitation, donne tous les soins habituels aux arbres fruitiers dont la culture lui est confiée.

Les espaliers sont garnis de Pêchers et de Poiriers sous la forme de palmette Verrier ayant généralement de six à huit branches. Ces arbres sont bien traités sous tous les rapports et ne donnent prise à aucune critique. Il y est fait un judicieux usage des greffes, tant pour remplir les vides que pour multiplier les variétés et y introduire celles qui conviennent le mieux à la partie haute des arbres. On remarque que l'équilibre est bien

ménagé entre les diverses branches et que la force est très habilement maintenue dans les branches inférieures qui, souvent, après avoir été relevées et palissées dans toute la hauteur du mur, sont ensuite ramenées horizontalement vers le centre de l'arbre, parallèlement au chaperon.

La Commission croit devoir signaler un mur garni de Pêchers très anciens de plantation, dont les arbres avaient été mal soignés et avaient d'ailleurs souffert de la gelée de 1879-1880. Ils ont été restaurés en vue de l'utilisation de la sève et de la production fruitière. Après avoir été délaissés comme n'offrant pas de ressource, ils ont été rétablis et mis dans un état très satisfaisant. Dans les Pêchers, comme dans les Poiriers, le choix des variétés est bon et porte sur des variétés bien éprouvées et toujours appréciées.

Des Poiriers en assez grand nombre, dressés en pyramides, répandus autour des carrés, sont réguliers sous le rapport de la forme et très convenablement mis à fruits.

Un grand mur exposé à l'ouest et couvert de Poiriers abondamment garnis de fruits a également appelé l'attention.

La Vigne a aussi sa place sur ces murs, qui fournissent une grande superficie d'espaliers. Il en est un fort long, exposé à l'est, garni de cordons verticaux, qui présente une intéressante et nombreuse collection. Une serre à multiplication, chauffée, est ingénieusement disposée pour fournir de la chaleur à des bâches employées pour la culture maraîchère.

Les vastes jardins offrent à l'œil charmé une nombreuse collection de Rosiers de premier choix, un assemblage très satisfaisant de fleurs agréables et dont la valeur est fort appréciable, des plantes et arbustes exotiques offrant de l'intérêt et même un bassin contenant un groupe intéressant de plantes aquatiques, parmi lesquelles on remarque de nombreux *Nymphæa*, comprenant les magnifiques espèces *odorata*, *rubra* et *tuberosa*.

Dans ce grand ensemble règnent le soin et le bon goût; il n'est pas de parties négligées; la maison du jardinier elle-même est un chalet élégant, qui est placé dans la partie la plus élevée de ce vaste terrain et d'où l'on jouit d'une vue superbe.

Pour résumer, nous vous dirons, Messieurs, que votre Commission a trouvé dans les meilleures conditions les cultures multiples confiées au sieur Guerret, et elle est d'avis que la Société, en accordant une récompense à ce jardinier, accomplira un acte de justice; on ne saurait trop encourager les zélés serviteurs de l'Horticulture, car c'est à leur labeur incessant et à leurs soins que nous devons nos plus agréables sensations.

Sur le désir exprimé par M. Lepère et sur la proposition de M. de Vilmorin, la Commission s'est rendue incidemment à plusieurs kilomètres, au château de la Mivoie, appartenant à Mme la marquise Amelot. Les jardins de l'importante propriété de cette dame sont cultivés par M. Fouassin, qui, après avoir été aide pendant six années dans le domaine, y tient depuis dix-huit mois le poste de maître-jardinier. M. Lepère exécute dans les jardins les travaux principaux de la taille des Pêchers, auxquels le jardinier donne les soins ordinaires, s'en acquittant de manière à mériter des éloges. Les Pêchers ont été plantés il y a sept ans; ils sont conduits en palmettes simples et doubles, à branches redressées, système des plus favorables à la végétation. Ces arbres sont en bon état de végétation et de fructification, ce dont on doit féliciter M. Fouassin, qui arrive à ce résultat tout en ayant un travail considérable à exécuter. On doit donc féliciter ce jardinier de la régularité de ses arbres comme de son attachement pour cette maison, dans laquelle il a passé vingt-quatre années de sa vie laborieuse.

Les feuilles des Poiriers dans la propriété de la Mivoie sont absolument envahies par des taches de l'*Æcidium cancellatum*. Or, il a été établi que dans le parc et le bois qui avoisinent le jardin, les *Juniperus Sabina* sont en grand nombre. Il y a là une confirmation de ce qui a été déjà signalé à cet égard,

---

Rapport sur les jardins de M. Arrault, propriétaire a Coubert (Seine-et-Marne), cultivés par M. Troussel, jardinier (1);

M. Michelin, Rapporteur.

Messieurs,

Notre Société, à bien juste titre, s'intéresse au développement des plantations d'arbres à fruits de table : il importe, pour l'alimentation publique comme pour le commerce de l'exportation, qu'elles soient nombreuses et qu'on tienne compte tout particulièrement de la qualité des variétés qui les composent ; aussi, votre Comité d'Arboriculture fruitière est-il toujours porté à suivre et à encourager les exploitations qui ont pour objet spécial la culture des fruits. M. Arrault, propriétaire à Coubert (Seine-et-Marne), est du nombre de ceux qui ont entrepris cette culture spéciale. A ses débuts, six ans après l'acquisition du domaine, qui a eu lieu en 1874, son entreprise vous a été signalée par un Rapport que j'ai eu la tâche de rédiger, au nom d'une première Commission de visite, et qui a été inséré dans notre *Journal* de l'année 1880, 3e série, t. XI.

M. Arrault, désirant faire apprécier l'état actuel de ses cultures, a demandé une Commission dont MM. Bonnel, Jamin, Michelin ont dû faire partie, ayant été désignés par M. le Président de la Société. M. Bonnel ayant été empêché de prendre part à cette visite, M. Jamin et moi nous avons dû y procéder seuls. A cet effet, nous nous sommes rendus à Coubert, le lundi 10 septembre dernier. Nous avons retrouvé les jardins, pour le fond, dans les mêmes dispositions que nous avions constatées dans notre visite de l'année 1880 et qui sont indiquées dans mon Rapport susvisé de ladite année.

Les soins du jardin sont actuellement confiés au sieur Troussel, jardinier, dont la Commission avait pour mission d'examiner les travaux.

Dans la cour d'entrée sont déjà plantés des arbres fruitiers qui sont palissés contre les murs, et notamment des Vignes.

(1) Déposé le 25 octobre 1888.

Près de l'habitation, on voit d'anciens arbres qui s'y trouvaient et qui ont été conservés, bien qu'ils aient été sensiblement détériorés par les terribles gelées de 1879-1880.

Comme on doit s'y attendre dans une exploitation exclusivement destinée à la production des fruits, tous les murs sont utilisés.

Au nord sont plantés des arbres appartenant aux variétés Doyenné de Juillet, Doyenné doré, ou Saint-Michel, en grande forme, Williams panaché, Beurrés Diel, d'Hardenpont, et en palmettes Verrier à cinq branches.

A l'ouest sont palissés des Cerisiers en palmettes et un Prunier en palmette Verrier à onze branches, présentant un développement de $3^{m},50$ environ.

Au midi est exposé le Chasselas de Fontainebleau, en cordon vertical simple ; quelques Abricotiers l'accompagnent. Comme Poiriers suivent les Beurré gris, Beurré d'Hardenpont, Giffard, à cinq branches, les Bon-Chrétien Williams, des Bon-Chrétien d'hiver panaché, également à cinq branches, un Pêcher Salway. En avant sont des palmettes à quatre séries, en contre-espaliers.

A l'est se développent des Poiriers en palmette Verrier à onze branches, la plupart en Doyenné d'hiver, fruits malheureusement presque tous tavelés, parce que les abris n'ont pas été posés, bien que les murs soient à leur sommet pourvus d'armatures préparées pour les recevoir. On voit ici un nouvel exemple de l'exigence des excellentes Poires Doyenné d'hiver sous notre climat.

Après avoir traversé un chemin communal, on entre dans un clos séparé de l'ancienne propriété que la Commission venait de parcourir. Cette partie, en 1875, a été réunie par M. Arrault à l'ancien domaine et acquise en vue de créer une exploitation fruitière spéciale ; dans cette enceinte se trouvent des dépendances et notamment l'habitation du jardinier.

Au midi est une partie en palmettes Verrier à cinq bras, comprenant des Passe-Crassane, Saint-Germain d'hiver, Doyenné du Comice, Bon-Chrétien Williams.

Pommiers en candélabres à trois bras : Transparente de

Croncels, Borowitsky, Grand Alexandre, variétés hâtives dont les fruits étaient très beaux.

Deux Cerisiers en palmettes Verrier à six branches, un Prunier en Verrier à sept branches. On a agi sagement en donnant plus d'espace à ces arbres, susceptibles d'un grand développement, qu'à ceux à fruits à pépins.

Toujours à la suite sont des Pêchers en palmettes Verrier à cinq branches, savoir : Salway, Admirable jaune, Princesse de Galles, Reine des Vergers, Amsden, Belle Bausse, de Malte, Belle Impériale. Le mur se termine par quelques Abricotiers en palmettes Verrier à sept branches.

A l'est, et toujours en Verrier à sept branches, Bergamotte Espéren, Belle des Abrès, Beurré Dumont, de l'Assomption. A la suite ont été plantés des Pommiers en candélabres à trois bras ; mais, près d'un treillage de clôture, le mur est interrompu, ce qui, au point de vue de la culture, paraît regrettable, attendu que, s'il eût été continué et placé à quelques mètres de la propriété, on aurait obtenu par ce moyen une longueur utilisable de 200 mètres à l'ouest. Un treillage à quelques mètres de ce mur aurait pareillement clos la propriété du côté des champs.

A la suite et en espaliers, toujours à l'est, une longueur de 60 mètres environ est occupée par des Poiriers Doyenné d'hiver en Verrier à cinq bras, dont les fruits sont généralement tavelés, comme ceux indiqués plus haut, et également pour le même motif : l'absence des abris protecteurs au printemps. Puis des Pêchers et des Brugnoniers, sous la même forme, arbres qui sont en bon état.

En avant de ces plantations en espaliers, se trouvent des Pommiers en candélabres à trois bras, la plupart de la variété Calville blanc, qui a été greffée sur Canada ; cette dernière ne réussissait généralement pas dans la propriété.

Vis-à-vis du mur précédent se trouve un mur de refend, contre lequel on a planté : 1° à l'exposition de l'ouest, des Poiriers Madame Treyve, Doyenné du Comice, Beurré superfin, etc. ; 2° à celle de l'est, des Poiriers Belle Angevine, Beurré gris, Bergamotte Espéren et un nombre considérable de Doyennés d'hi-

ver. Ici, on a eu le soin de poser les auvents ; aussi les fruits sont beaucoup plus sains.

Contre le même mur et à la même exposition se trouvent aussi un certain nombre de Pêchers.

A la suite du mur précédent vient un autre mur de refend, mais très bas, ne montant à peu près qu'à la moitié de la hauteur des murs ordinaires.

A l'exposition ouest on a planté, à titre d'essai, des Poiriers Beurré d'Hardenpont dont la base seulement se trouve protégée, et, à celle de l'est, des Pommiers Calville blanc dirigés en S ; ce mode donne un plus long parcours à la charpente et obvie au manque de hauteur du mur ; la Commission a constaté, sur ce petit mur, une récolte promise de magnifiques Pommes. Les autres murs de clôture ont été plantés, à l'exposition nord, en Pommiers Reinette blanche du Canada ; à celle du sud, en Poiriers palmettes Verrier à quatre séries, Beurré Bachelier ; Verrier à neuf séries, Belle des Abrès et autres. Contre un pavillon, à l'exposition du sud, se font remarquer des Poiriers Crassane en très hautes tiges, arbres en parfait état.

Dans l'intérieur de ce clos, et autour des carrés, poussent de très belles pyramides chargées de fruits, des variétés suivantes : Beurré Diel, Duchesse d'Angoulême, Beurré Sterckmans, Figue d'Alençon, Joséphine de Malines, Passe-Colmar, Passe-Crassane, Zéphyrin Grégoire ; ces deux dernières paraissent peu se plaire dans la localité.

Encore remarqué un contre-espalier planté en Pommiers Calville Saint-Sauveur, dont les arbres portaient de très beaux fruits et d'autres de Yellow belle fleur non moins beaux ; ceux-ci dirigés en cordons.

Enfin, en grand nombre, des Pommiers en gobelets et en boules, parmi lesquels de nombreux exemplaires de la variété Alexandre, aux fruits énormes et richement colorés, et des arbres fruitiers variés à haute tige, s'élevant çà et là dans l'enceinte de ce clos.

Cette remarquable et importante plantation fruitière réunit plus de cinq mille sujets de diverses espèces et variétés d'arbres fruitiers, auxquels M. Troussel doit donner ses soins

particuliers, en dehors desquels il doit encore diriger les autres travaux pour lesquels il est secondé par trois aides-jardiniers.

La tâche qui lui incombe est très lourde, et il s'en acquitte avec une laborieues activité et une certaine entente des règles de l'Arboriculture, ce qui lui a permis de présenter, dans un état souvent satisfaisant, le grand ensemble confié à ses soins aux yeux de la Commission. Ses travaux méritent une récompense ; si elle lui est accordée, il devra y voir un encouragement à les poursuivre avec un zèle et une attention soutenus pour s'attacher aux bonnes méthodes.

En ce qui touche M. Arrault personnellement, ses essais poursuivis depuis plus de quinze ans, sur des plans conçus avec l'intelligence des données de l'Horticulture, pourront être consultés par les personnes qui, à son exemple, voudront entreprendre sur une grande échelle la culture des fruits de table.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition générale d'Horticulture de Bruxelles (1),

par M. Ch. Joly.

A l'occasion de l'Exposition universelle et internationale qui avait lieu cette année dans les anciens bâtiments élevés en 1880, à l'extrémité de la rue de la Loi, à Bruxelles, la Société royale de Flore et la Société royale linnéenne avaient organisé diverses Expositions partielles d'Horticulture.

Disons de suite que, à part un bâtiment consacré à l'art rétrospectif et qui renfermait des choses intéressantes, tout le reste n'était qu'un vaste bazar ressemblant en tous points à ceux

(1) Déposé le 27 septembre 1888.

que nous avons vus à Liverpool, à Anvers, à Cologne, à Barcelone et au Palais de l'Industrie, à Paris.

Le public et les industriels eux-mêmes commencent à se fatiguer beaucoup de ces spéculations privées, portant les grands noms d'Internationales et d'Universelles, et offrant surtout un vaste champ aux restaurateurs et aux brasseries.

Cette année, à Bruxelles, l'Exposition générale d'Horticulture avait lieu dans le bâtiment des Fêtes. Pas d'exposants français ni anglais. Les grandes maisons de Londres, ainsi que M. Linden, à Bruxelles, font dans leurs propres établissements des Expositions spéciales qu'ils annoncent au public horticole.

A Bruxelles, il y avait soixante-deux exposants seulement, tous Belges, sauf M. E.-H. Krelage, de Harlem, et trente Jurés. J'ai vu, parmi ces derniers, nos collègues MM. Ed. André, Chantin père, de la Devansaye, Landry et Van den Heede. Les plantes étaient, comme toujours en Belgique, simplement posées sur le sol, en amphithéâtre; l'examen et la circulation sont faciles, mais l'aspect de l'ensemble est peu artistique et moins naturel que les corbeilles encadrées dans des pelouses vallonnées. Ajoutons que Bruxelles est la capitale politique de la Belgique, mais que la capitale de Flore est à Gand : nous n'avions guère à juger qu'une Exposition locale rehaussée par les apports de Gand et de Liège.

Citons maintenant les exposants principaux :

L'apport le plus intéressant et le plus important était celui de MM. J. Makoy et Cie, de Liège. Les *Anthurium*, les Broméliacées, les Népenthès et leurs plantes d'introduction nouvelle, leur ont valu plusieurs médailles d'or et divers prix en argent. Après eux, M. Moens, notaire à Lède, près Alost, avait un lot de miscellanées très nombreuses, très bien cultivées et formant le groupe principal de l'Exposition : médaille d'or et 200 francs. M. Ed. Pynaert, de Gand, apportait vingt-cinq plantes nouvelles et une collection de *Bertolonia* et de *Sonerila*. M. H. Van der Meulen, de Bruxelles, avait un lot de *Cycas revoluta* tout à fait remarquable de culture; M. A. Dallière, de Gand, des plantes diverses; M. F. Kegeljan, de Namur, un fort beau lot de Gloxinias; M. L. Van Houtte, de Gand, une collection de cinquante

mircellanées, comme il sait en produire; enfin, M. Krelage, de Harlem, un *Eremurus Olgæ*, du Turkestan, un *Satyrium carneum* et une collection de *Monbretia*.

Peu de grands Palmiers, peu de fruits, peu de plantes de pleine terre, pas de bouquets qui méritent d'être signalés.

Les plantes à la mode, les Orchidées, étaient représentées par Mme O. Block, M. A.-A. Peeters, de Bruxelles, et M. Ch. Vuylsteke, de Loochristi. Inutile de dire que ces collections, fort belles et bien cultivées, ont valu aux exposants les récompenses habituelles.

Compte rendu de l'Exposition de Sens (1), par M. Charles Baltet.

Messieurs,

L'Exposition organisée le 17 juin dernier par la ville de Sens ne laissait rien à désirer. L'énumération des principaux lauréats et de leurs apports suffira pour le démontrer.

M. Coffigniez, jardinier chez M. Gibez, à Sens, a reçu le vase de Sèvres offert par M. le Président de la République. Son lot d'Orchidées aurait pu se présenter bravement à Paris. Citons les *Stanhopea ocellata;* les *Cattleya Gaskeliana, Gigas, nobilior, Mendeli;* les *Anguloa uniflora* et *Ruckeri superba;* le *Cypripedium concolor* de Régnier; l'*Epidendrun falcatum*, plus parfumé la nuit; les *Oncidium Jonesianum, Krameri, crispum;* les *Odontoglossum hastilabium, Alexandræ, vexillarium, maculatum, cordatum aureum;* l'*Aerides odoratum;* le *Chysis aurea;* le *Rodriguesia crispa;* le *Dendrobium lituiflorum;* quelques espèces assez naines : les *Ornithocephalus aurantiacus* et *grandiflorus;* le *Masdevallia infracta;* enfin, le *Grammatophyllum Fenzlianum*, importé de la Papouasie et développant ses longues grappes pour la première fois en Europe.

Les serres de M. Gibez fournissaient en outre des *Anthurium*

---

(1) Déposé le 13 septembre 1888.

rares, des Broméliacées superbes, des Crotons, des Dracænas de bon choix, la série des charmants *Bertolonia*, *Curmeria*, *Campylobotrys*, *Sonerila*, *Fittonia*, *Anœctochilus*, véritables perles végétales.

M. Bleu et ses émules eussent été heureux de rencontrer les jolies variétés de Caladium : L'Aurore, Souvenir de Lille, Comtesse de Maillé, Meyerbeer, Madame Alfred Bleu, Madame Marjolin Scheffer, Triomphe de l'Exposition, Walter-Scott, *Luddemanni*, Anna de Coudeisa, Madame Alfred Mame, *Virginale*, Elsa, Duchartre, Pyrrhus, Uranus, etc.

Partout nous retrouvions le goût du maître dans le choix des variétés, et le talent du jardinier dans les bons soins de culture.

Le second Prix d'honneur est accordé à M. Dupanloup, de Paris. Ses apports sont épurés et fort méritants. D'abord les plantes de pleine terre en fleurs : *Eucharidium*, *Clarkia*, *Crassula*, *Rhodanthes*, *Schizanthus*, la Calcéolaire Triomphe de Versailles, l'Héliotrope Madame Bruant, les Œillets « tige de fer », les *Godetia* Lady Albemarle, of Albany, les Œillets Flon Souvenir de Paulin, Marie Paré, Gloire de Crimée, et quelques Graminées.

La corbeille était entourée des Pelargonium-Lierre : Abel Carrière, Comtesse Horace de Choiseul, Alice Crousse, Comte Horace de Choiseul, Madame Thibaut, Jeanne d'Arc, Général Négrier.

En face, un lot de Pétunias à fleur double, en cent variétés, parmi lesquelles : Déjazet, Pyrrha, Copernic, Mélodie, Rubis, Callimaque, Séduction, Mendelsohn, Délices, Colette Sandrin, Colbert, Feu-Follet, Mont-Blanc, Victor Maucourt, Alph. Daudet, La Fée Tiraqueau. On a raison de ne pas négliger ce genre intéressant.

Nous ferons la même réflexion à propos de la Pivoine herbacée, l'une des richesses de notre Horticulture. Les amateurs ont noté certainement les variétés suivantes : Madame Calot, Monsieur d'Astorg, Baronne James de Rothschild, Livingstone, Ch. Verdier, Madame Lebon, d'Osmont, Richard Peters, *Grandiflora superba*, Louis Van Houtte, Souvenir d'Auguste, *Maxima*,

Mielles, Émile Lemoine, Étendard des Gaules, Triomphe du Nord, Mathilde de Rosenech, La Tulipe, Henry Demay, Irma, Teniers, *Illustris*.

Les Calcéolaires étaient en plantes trapues, à fleurs colorées fond blanc-crème, chamois, jaune indien. Les Bégonias groupés par nuances nous ont appris à connaître la nouveauté *Davisi flore pleno* naine, à feuillage pourpre et amarante.

M. Dupanloup complétait ses apports avec une plate-bande de Choux-fleurs. En voici les formes les plus saillantes :

Le *Nain hâtif d'Erfurt*, le meilleur à forcer; le *Pied court à châssis*, qui tient plus de place que le précédent sous châssis, et fournit une pomme plus grosse, mais un peu moins précoce; le *Très hâtif de Chalon*, suivi de près par le type *Amélioré de Fournier*, qui prolonge « sa saison » pour l'été et l'automne; le *Lenormand à pied court*, justement renommé; le *Lemaître*, réputé à Chambourcy; le *Blondel amélioré*, de source troyenne; l'*Alleaume*, à pomme très blanche; le *Demi dur de Saint-Brieuc*, qui arrive aux Halles de Paris en hiver, grâce au Gulf-Stream qui réchauffe le climat des côtes de Bretagne.

Les maraîchers de la localité, représentés par un lot collectif qui a obtenu une prime de 100 francs, ont minutieusement étudié cette collection bien comprise de la maison Dupanloup.

Dire que M. Poirier, de Versailles, exposait, c'est laisser entendre que le *Pelargonium* trônait au square Jean-Cousin. En effet, une race demi naine du P. de fantaisie, genre du *P. glaucum*, aura vente au marché; notons : Comète, J.-B. Say, Véga, Pygmée, Omphale, Rajah, Mignonnette, Onyx, Corsaire, Monsieur Chanet, Abondant, Capella, Coquetterie, le 20 Février, Jordaens.

En rameaux plus élancés étaient Faust, La Boétie, Mademoiselle Nevada, Molière, Madame Thibaut, Whigs Fories.

Passons au *Pelargonium zonale*. Sa popularité ne peut que grandir avec des variétés d'élite comme les suivantes : 1° à fleur simple : Comtesse de Montlaur, Madame de la Roque, Étincelle, François Debergue, Mistriss Strutt, Monsieur Barré, Vicomtesse de Verkline, Amiral Courbet, Ferdinand Kauff, et le Beau Blanc, Queen of the Belgian, et l'incomparable Gloire

Lyonnaise, et pour la pleine terre encore, Monsieur Corny, Constance, etc.; 2° à fleur double : Gloire de France, Madame Cornuau, Aérolithe, Mademoiselle Guibert, Général Millot, Rolita Pena, le colonel Flatters, au ton violacé, Jeanne d'Arc, le meilleur blanc, Monsieur de Reybard, plante naine, de bonne tenue. Félicitations à M. Poirier.

D'autres lauréats de la médaille d'or s'étaient surpassés. M. Jean-Louis, jardinier-chef chez M. le marquis de Paris, à la Brosse, près Montereau ; M. Jules Lacroix, jardinier-chef de M. Guichard, à Forges, près Montereau, ont fait preuve d'un grand talent de praticien et d'amateur tout à la fois.

Nos compliments à M. Jules Guichard, sénateur, et à M. le marquis de Paris, Président de la Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau.

Venaient ensuite les superbes lots bien variés de M. Perret, à Sens; de M. Louis Lescot, à Sens; de M. Régnard, jardinier chez M. d'Aignan, à Champigny; de M. Guérin, jardinier de Mme Arnaud, à Jouancy; de M. Tréfoux, à Auxerre; de M. Malot (Henri), chez M. Robert-Rozay, etc. Parmi ces derniers, vantons les corbeilles de Roses si fraîches et si correctement étiquetées. Il vous suffira de connaître une partie des Roses thé, au coloris fin, au parfum suave : Niphétos, David Pradel, Catherine Mérimet, Vicomtesse Decazes, Adam, Beauty, Moiré, Perle de Lyon, Perle des Jardins, Madame Thérèse Grenmerez, Triomphe du Luxembourg, Jean Ducher, Madame Bravy, Souvenir d'un Ami, Madame Charles, Sylphide, Marie Ducher, Madame Henri de Vilmorin, Madame de Watteville, Marie Van-Houtte, Madame de Vatry, Reine Élisabeth des Pays-Bas, Reine Marie-Henriette, Mélanie Willermoz, Bouquet d'Or, Madame Bérard, Duchesse de Vallombrosa, Madame Barthélemy Levet, Madame Hippolyte Jamain, Clément Nabonnaud, Madame Miolan-Carvalho, Canari, *Devoniensis*, Honorable Éditte Gifforth, Francisca Kruger, Rêve d'Or, Jean Ducher, Madame Honoré Defresne, Abricoté, Rubens, Aline Sisley, Maréchal Niel, Gloire de Dijon, Anna Olivier, Homère, Socrate, Belle Lyonnaise, Madame Eugène Verdier, Mademoiselle Rachel, Comtesse de Paris, Sombreuil.

Les autres tribus du genre Rosier étaient représentées dans la même proportion.

Au concours de végétaux de succès ou d'importation récente, le Jury a passé sous silence l'*Heracleum Sphondylium*, à feuillage liséré blanc, assez ornemental, mais d'une reproduction incertaine, tandis qu'il a primé l'*Acer colchicum tricolor* et le *Cornus sibirica aurea*, de M. Gauchault, à Orléans. Ces deux arbustes nouveaux se propagent par la greffe.

A côté de jattes de Fraises appétissantes et de bottes d'Asperges cueillies sur les côteaux de l'Auxerrois ou dans la vallée de la Vanne, nous avons encouragé les tentatives de succès des Vignes américaines. L'ennemi a fait son invasion dans l'Yonne; le vigneron doit se préparer à la lutte. Lorsque, en 1869, nous recommandions le greffage de nos cépages vinifères sur le *V. riparia*, nous ne nous doutions guère que — le premier — nous avions trouvé la planche de salut du vignoble phylloxéré !

Nous voici sorti des tentes de l'Exposition. Profitons-en pour jeter un coup d'œil sur l'industrie. Le mobilier horticole de M. Renard, de Troyes, et celui de M. Fontaine-Souverain, de Dijon, tiennent la tête.

En résumé, cette fête laissera un agréable souvenir dans la population sénonaise ; elle fait honneur à notre confrère, M. Robert-Rozay, qui l'a organisée avec le plus grand désintéressement. Comme Président du Jury, nous avons exprimé le vœu que la création d'une Société d'Horticulture naisse de cette floralie..... Il paraît qu'un groupe d'amateurs et de praticiens vient de réaliser notre désir.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères

The Garden

Cattleya Hardyana. — *The Gard.*, 18 août 1888, p. 161. — Cattleya de Hardy. — (Orchidées).

Ce Cattleya, extrêmement rare et d'une grande beauté, est regardé comme un hybride naturel issu des *C. aurea* et *Gigas*. Il a fleuri, au mois d'août dernier, en Angleterre, chez M. Measurer, à Camberwell. Pour la végétation, il ressemble au *C. Gigas*, mais ses fleurs, qui mesurent $0^{m},20$ ou même davantage en diamètre, offrent un élégant mélange des coloris de celles de ses deux parents. Leurs sépales et pétales sont d'un pourpre rosé ; leur labelle est très large dans sa partie antérieure dont la couleur est un beau rouge-magenta, et il offre, près de la gorge, deux macules latérales, comme deux yeux, d'un beau jaune, la gorge elle-même étant jaune, rayée de pourpre intense. A leur beauté ces fleurs joignent le mérite d'exhaler une excellente odeur. Cette magnifique plante doit être tenue dans la partie la plus chaude d'une serre tempérée, près des vitres.

Cattleya crispa Buchananiana, — *The Gard.*, 25 août 1888. — Cattleya crépu de Buchanan. — (Orchidées.)

Cette plante constitue la plus belle variété connue du *C. crispa*, espèce introduite et cultivée depuis longtemps, mais qui était quelque peu discréditée parce que, dans plusieurs de ses formes, elle a le défaut de ne pas étaler le labelle de ses fleurs, qui cachent ainsi le trait principal de leur beauté. Ce défaut n'existe pas dans la variété dont il s'agit ici. Dans celle-ci, les sépales et les pétales sont d'un blanc pur ; le labelle, dont la base est enroulée autour de la colonne, est blanc aux bords, mais sa portion antérieure, qui est ample, est cramoisi rosé,

avec un réseau blanc vers son bord, qui est gracieusement crépu; la gorge, d'un beau jaune, est rayée de cramoisi pourpre. La plante entre en végétation après avoir fleuri; dès lors, si on la tient au repos pendant l'hiver, on l'empêche de fleurir. Il en est de même pour toutes les variétés de la même espèce, et c'est faute d'avoir tenu compte de cette particularité que beaucoup de cultivateurs d'Orchidées lui ont fait à tort la réputation d'être peu florifère. Or, elle fleurit bien, quand elle est convenablement traitée, et sa floraison a lieu à un moment où les fleurs d'Orchidées sont rares.

Clianthus Dampieri marginata. — *The Gard.*, 25 août 1888, p. 170. — Clianthe de Dampier bordé. — (Légumineuses.)

Cette belle variété, quoique assez ancienne, puisqu'il en a été donné une figure dans le *Floral Magazine*, en 1866, paraît avoir été perdue pendant plusieurs années et avoir été ensuite retrouvée par un Allemand, qui l'a nommée « Drapeau allemand », parce que sa corolle réunit les trois couleurs allemandes, le noir, le rouge, et le blanc. En effet, et c'est là ce qui la distingue essentiellement du type de l'espèce, son étendard ou pétale supérieur est d'un rouge écarlate brillant dans le haut, bleu-noir dans son milieu et d'un blanc pur à sa base ou à l'onglet. Ses fleurs sont, du reste, de la même grandeur que celles du type de l'espèce. Cette variété paraît être rare. On affirme qu'elle se reproduit bien par le semis et qu'on se trouve bien de la traiter comme plante annuelle.

Abrus peregrinus. — (Légumineuses.)

Nous croyons devoir reproduire ici un article publié dans *The Garden*, du 15 septembre dernier, en raison de la particularité singulière qu'il signale comme caractérisant cette plante. Cet article porte un titre qu'on peut traduire par « Plante prédisant le temps ». Cette plante, y est-il dit, continue d'exciter un vif intérêt à Vienne. Des hommes de science, qui lors de sa découverte, se refusaient à exprimer leur opinion quant à sa faculté de pronostic, reconnaissent maintenant, à la suite de nombreuses expériences, que cet arbuste est en réalité prophé-

tique ; trente-deux mille essais, faits pendant ces trois dernières années, tendent à prouver son infaillibilité. La plante est une Légumineuse appelée vulgairement le Pois Paternoster, et nommée par les botanistes *Abrus peregrinus;* elle est originaire de la Corse (1) et de la Tunisie. Sa feuille et ses rameaux ressemblent beaucoup à ceux de l'Acacia. Les feuilles délicates de ses rameaux supérieurs annoncent l'état du temps quarante-huit heures à l'avance, tandis que celles qui sont situées plus bas et ont un tissu plus ferme indiquent les changements atmosphériques trois jours d'avance. Les indications consistent en un changement de position dans les feuilles et en ce que les rameaux et ramules se relèvent ou s'abaissent.

Déjà Linné disait que certaines plantes prédisent le temps, selon qu'elles ouvrent ou ferment leurs fleurs; ce sont les plantes qu'on a qualifiées de *météoriques*; mais il ne semble pas que jusqu'à ce jour ont eût signalé de végétal dont les jeunes branches et les feuilles, par leurs mouvements de relèvement ou d'abaissement, permissent de prévoir l'état de l'atmosphère autant à l'avance et aussi sûrement que le ferait l'*Abrus peregrinus*, selon l'article dont on vient de voir la traduction.

---

(1) Les Flores françaises de De Candolle, Duby, Loiseleur-Deslongchamps, Grenier et Godron, n'en font nullement mention, d'où il semble au moins douteux qu'elle vienne naturellement en Corse.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	0	16,0	758	753	N.	Nuageux.
2	3,2	11,2	745	747	N.	Pluie presque toute la matinée et une partie de l'après-midi, couvert et brumeux ensuite.
3	1,8	15,4	749,5	752	S.	Brumeux le matin, nuageux, pluie de 4 h. 1/2 à 6 h. soir.
4	4,3	15,0	753	754,5	S.	Nuageux.
5	2,3	15,5	757	758,5	NO.	Nuageux, clair le soir.
6	0	14,0	758,5	759,5	O.	Pluie dans la nuit, nuageux, plusieurs averses.
7	0,8	12,3	763,5	765,5	N.	Nuageux.
8	—2,0	8,3	763	763,5	N.	Clair, nuageux à partir de 10 h., légères averses.
9	0,4	10,2	762	761,5	N.	Nuageux et brumeux, petite pluie de 5 h. 1/2 à 6 h. soir.
10	5,2	12,5	761	764	NNO.	Pluie dans la nuit, couvert, un peu de pluie le matin.
11	5,4	14,7	766	766	O.	Couvert et légèrement brumeux le matin, clair.
12	0,8	17,0	766	763,5	SO.	Clair le matin, nuageux.
13	2,3	13,0	761	760	SO.	Nuageux, quelques averses.
14	2 6	13,0	763	766	N.	Nuageux, quelques gouttes de pluie l'après-midi.
15	—0,9	13,2	770	772,5	N. E.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
16	—2,0	12,7	772	770,5	N. E.	Brumeux le matin, nuageux.
17	4,4	15,8	769	768,5	N. E.	Couvert de grand matin, clair.
18	1,0	16,0	768	766,5	N. E.	Nuageux, clair le soir.
19	1,8	14,0	767,5	768	E.	Clair.
20	—3,4	14,0	769	771	E.	Clair le matin, nuageux.
21	—3,3	14,5	771	771	N. E.	Clair.
22	—3,3	14,5	771	771	N.	Légèrement couvert et brumeux.
23	—3,4	12,8	770,5	768,5	N NE.	Brumeux, surtout le matin.
24	—4,9	15,5	768	768	NE. SO.	Brouillard intense le matin, clair.
25	—2,5	18,7	765,5	766	SO.	Brumeux le matin, nuageux.
26	6,0	21,7	766,5	771	NO.	Nuageux, presque couvert le soir.
27	4,7	22,0	773	774	NO.	Nuageux le matin, clair.
28	2,9	22,0	773	772	SSO.	Légèrement brumeux de grand matin, nuageux, clair le soir.
29	4,9	19,0	771,5	768,5	S.	Nuageux.
30	11,0	19,0	765	764	OSO.	Couvert.
31	8,9	18,6	766	765	SO.	Couvert, légèrement pluvieux l'après-midi et le soir.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1888.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1888

PRÉSIDENCE DE **M. Jolibois.**

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après le registre de présence, on y compte cent trente-huit Membres titulaires et seize Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis une Dame patronnesse.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gilblain, propriétaire à Sutheuil-Antouillet, trois tubercules de *Patate*, venus dans des conditions spéciales et qui

---

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

s'éloignent de celles dans lesquelles s'opère, dans la culture de nos jardins, la production des tubercules de cette plante. On sait, en effet, que ceux-ci ne sont pas autre chose que des racines adventives tubérisées, c'est-à-dire des racines nées de boutures qu'on obtient en détachant et plantant les pousses développées par un tubercule-mère soumis à l'influence de la chaleur d'une couche. Or, dans le cas présent, les renseignements communiqués par M. Hédiard, au nom de M. Gilblain, nous apprennent qu'un fragment de tubercule, ayant été planté pour servir de mère, a grossi fortement et est ainsi devenu le plus fort des trois tubercules déposés sur le bureau. En outre, ce même tubercule, tout en restant vivant et en croissance, a donné naissance directement aux deux autres tubercules déposés sur le bureau. Ceux-ci ne sont donc pas issus, comme d'habitude, de boutures, c'est-à-dire de portions de tige détachées et plantées à part, mais ils consistent en racines adventives nées d'une autre racine adventive tubérisée et qui, au lieu de s'épuiser, comme elle le fait habituellement, a produit des pousses, s'est maintenue parfaitement vivante et a pris un fort développement.

M. Laizier est porté à croire que les deux tubercules dont il s'agit ne sont pas nés sur le tubercule-mère, mais sur une tige émanée de celui-ci.

M. Hédiard affirme la complète exactitude des renseignements qu'il a donnés.

2° Par M. Fischer, propriétaire à Chaillevois (Aisne), quatre pieds de *Céleri*, dont deux sont des *Céleris Rave* et les deux autres des *Céleris Blanc*. Pour chacune des deux sortes, un pied a reçu de l'engrais et non l'autre. Cet engrais, qui est le n° 3 de M. Fischer, est, d'après les notes détaillées qu'il a envoyées, composé avec 100 de plâtre ou sulfate de chaux, 50 de sulfate de fer, 50 de phosphate fossile pulvérisé et 800 de cendres pyriteuses lessivées. D'après ces mêmes notes, la culture faite en grand et comparativement a donné des pieds plus forts d'un tiers et pesant, en moyenne, 1 kilogr. 400 avec l'engrais, tandis que ceux qui n'ont pas reçu l'engrais n'ont eu qu'un poids moyen de 0 kilogr. 700, c'est-à-dire moitié des premiers.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que l'état

des pieds envoyés porterait à penser que l'action de l'engrais n'a pas été visiblement énergique. Il suppose que la différence qu'on observe entre les Céleris des deux catégories pourrait bien tenir à la différence des terres dans lesquelles sont venus les uns et les autres.

3° Par M. Gougibus, à Lagny (Seine-et-Marne), un pied en pot de *Céleri* panaché, qui est, en ce moment, âgé de vingt-un mois et qui dès lors a passé sa seconde année sans monter à fleurs.

Dans une note, M. Gougibus raconte de la manière suivante l'histoire de sa plante : Le semis a été fait, le 14 mars 1887, sous châssis froid. Le jeune pied a été repiqué le 10 mai suivant et livré à la pleine terre le 15 juillet. Il a été relevé à la fin du mois de septembre suivant et mis dans un pot de $0^{m},12$ qui est resté sur la bâche d'une serre tempérée jusqu'au 15 mai 1888. A cette date, bien que la terre du pot fût épuisée, la plante y a été laissée, ne recevant même que de rares arrosements; aussi, à la fin du mois d'août dernier, n'avait-elle en bon état que deux ou trois petites feuilles du cœur. Néanmoins, un rempotage en bonne terre, dans un pot plus grand, l'a rétablie, comme on le voit, et M. Gougibus se propose de la livrer à la pleine terre, vers la fin du mois de février 1889, désireux qu'il est de voir si elle fleurira et donnera de bonnes graines à sa troisième année d'existence.

M. P. Duchartre fait observer que cette absence de floraison à la seconde année d'une plante essentiellement bisannuelle lui semble s'expliquer par l'état d'extrême affaiblissement dans lequel elle se trouvait au moment où, selon la marche normale des choses, elle aurait dû fleurir et fructifier. Il ajoute que la durée des plantes annuelles et bisannuelles n'est pas si invariablement fixée que les conditions de la végétation ne puissent parfois la modifier. A l'appui de cet énoncé, il cite quelques exemples connus de plantes annuelles dont on peut prolonger la durée au delà du terme normal et, par opposition, de plantes bisannuelles qui deviennent annuelles si, dans la première année de leur existence, elles sont déjà suffisamment fortes pour fleurir et fructifier.

En conformité avec le fait que présente le Céleri de

M. Gougibus, M. Millet rapporte qu'ayant tenu faibles et chétifs des pieds de Choux-fleurs à l'époque normale de leur floraison, et les ayant ensuite mis, pendant l'hiver, en serre tempérée, il les a vus prendre force au printemps suivant, ensuite fleurir très bien et donner de bonnes graines.

M. H. de Vilmorin dit qu'en général un végétal qui se trouve en retard pour l'accomplissement d'un phénomène important peut prolonger sa durée afin d'accomplir plus tard ce même phénomène, et inversement qu'il peut l'accomplir avant l'époque normale, s'il est suffisamment fort pour cela. C'est ainsi qu'on voit parfois des Carottes et des Betteraves fleurir dès la première année, tandis que, d'un autre côté, des Betteraves qui n'ont pas fleuri à leur seconde année peuvent le faire dans le cours de la troisième. La condition essentielle dans ces divers cas est que la plante, avant de fleurir, ait mis en réserve dans ses tissus assez de matière alimentaire pour pouvoir avec cette aide compléter son développement.

4° Par M. Cirjean, de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), une corbeille de *Raisins* Chasselas venus sur une treille en espalier. Le Comité d'Arboriculture fruitière déclare, par l'organe de son Secrétaire, que ces Raisins sont beaux, à la fois transparents et bien dorés ; aussi, sur sa demande, une prime de 1re classe est-elle accordée à M. Cirjean, qui renonce à la recevoir.

5° Par M. Maitre, d'Auvers (Seine-et-Oise), des *Raisins* Chasselas qui ont fort bien mûri dans des sacs qu'il confectionne en mettant, à leur partie médiane, un mince fil de fer, produisant l'effet d'un soutien grâce auquel le cannevas reste toujours soulevé, comme bouffant et, par suite, non appliqué sur la grappe. Le Comité d'Arboriculture fruitière déclare que le résultat ainsi obtenu est satisfaisant, et que le Raisin est bon.

6° Par M. Oudin (Alexandre), douze *Poires* Van Mons de Léon Leclerc, très beaux fruits, pour la présentation desquels il obtient une prime de 2e classe. Elles proviennent d'arbres qui se trouvent à Beausse (Seine-Inférieure), à l'altitude de 210 mètres.

M. Jamin (Ferd.) dit que la poire Van Mons de Léon Leclerc est un fruit excellent, remarquable pour son volume, mais dont

l'arbre est délicat et difficile à cultiver, surtout aux expositions chaudes, où son écorce se crevasse fortement. Cet inconvénient est notablement atténué par la plantation à l'Est ou au Nord-Est.

M. Oudin assure, d'après ses observations et son expérience, que cet arbre vient très bien sur les hauts plateaux de la Normandie, où les fruits en deviennent fort volumineux. Ainsi il en a obtenu d'énormes sur des arbres venus de greffes posées sur le Poirier de Curé, et d'autres, greffés sur Coignassier, lui en ont donné du poids de 850 grammes.

M. Forney regarde ce Poirier comme généralement très difficile à cultiver ; néanmoins, il l'a vu venir fort bien dans certaines parties de l'est de la France, notamment dans le Bugey (Ain), et aussi dans les environs de Genève. Il lui faut des pays tempérés. En outre, planté en espalier, parfois il vient mal, même dans un bon terrain.

M. Oudin dit qu'il a apporté aujourd'hui ces Poires afin de faire reconnaître l'erreur des arboriculteurs qui disent que les fruits de cette variété ne sont que de seconde qualité.

M. Jamin (Ferd.) assure que les personnes qui commettent cette erreur confondent fort à tort la variété Van Mons de Léon Leclerc avec la variété Léon Leclerc de Van Mons. En renversant les noms, elles attribuent l'infériorité de qualité de celle-ci à celle-là, qui lui est très nettement supérieure.

7° Par M. Dallé (Louis), horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un lot important d'Orchidées fleuries, qui lui vaut une prime de 1re classe. Ce lot comprend : trois *Cypripedium*, savoir : *C. Dayanum*, de Bornéo, *C. calurum superbum* et *C. Schrœderæ splendens*, magnifique hybride obtenu par M. Veitch, de Londres, à la suite d'un croisement des *C. caudatum* et *Sedeni*. Le pied déposé sur le bureau est, d'après M. Dallé, le premier qui ait été présenté à la Société, et peut-être le premier qui ait fleuri en France. Cet hybride a hérité de la vigueur de ses parents, mais le coloris de sa fleur est plus foncé, ses fleurs durent chacune environ cinq semaines, et il peut en venir de cinq à sept sur chaque tige, à trois semaines d'intervalle l'une après l'autre. La plante se plaît en pot, dans une bonne serre chaude humide ; les deux *Odontoglossum bictoniense*, du

Guatemala et *leopardinum Insleayi*, du Mexique ; les deux *Lælia Perrinii* et *Dayana*, l'un et l'autre du Brésil ; le *Cattleya labiata autumnalis,* du Brésil, l'une des plus belles variétés du genre qui, bien que l'introduction n'en soit pas récente, est aussi rare que recherchée. Cette rareté tient à ce que, depuis longtemps, il n'en a pas été fait de nouvelle importation en Europe. Cette belle plante fleurit d'octobre en décembre. Elle vient bien dans une bonne serre tempérée ; enfin, l'*Oncidium Pubes,* du Brésil.

8° Par M. Jolibois, jardinier-chef au palais du Luxembourg, un pied portant huit fleurs du *Cattleya* (*Lælia*) *Pinelii*, Orchidée brésilienne, pour la présentation de laquelle il lui est décerné une prime de 3e classe qu'il renonce à recevoir. M. Jolibois dit que le *Cattleya Pinelii* est très florifère et présente cette particularité qu'il vient bien mieux appliqué sur une tige de Fougère que planté en panier. Il lui faut une serre largement aérée.

9° Par M. Driger, jardinier au pensionnat des Frères, à Passy-Paris, des pieds remarquablement fleuris des trois Orchidées suivantes : *Pleione lagenaria*, des Indes ; *Oncidium Weltoni*, de Colombie, et *Oncidium Pubes*. Pour l'ensemble de ces plantes, il lui est donné une prime de 1re classe.

10° Par M. Garden (J.), horticulteur, avenue des Belles-Vues, à Bois-Colombes (Seine), l'*Odontoglossum vexillarium* variété *insigne*, plante très rare, importée de Colombie, le *Cœlogyne pandurata*, de Bornéo, et le *Cattleya aurea*, de Colombie. Malheureusement, ces trois belles Orchidées ont été apportées après la séance du Comité de Floriculture, qui n'a pu dès lors les examiner.

11° Par M. Truffaut (Albert), horticulteur à Versailles, deux Broméliacées hybrides obtenues par lui, les *Vriesea* × *Mariæ* Ed. André et *V.* × *Alberti* Ed. André, ainsi qu'une belle et curieuse Verbénacée fleurie, l'*Amasonia punicea* Vahl (*A. arborea* Kunth). Sur la proposition du Comité de Floriculture, il lui est attribué une prime de 1re classe pour chacune de ses Broméliacées et une prime de 2e classe pour son *Amasonia*.

M. Truffaut (Albert) donne de vive voix des renseignements sur ses plantes. Les Broméliacées, dit-il, quoique ayant aujour-

d'hui beaucoup moins de vogue que les Orchidées, n'en sont pas moins des plantes ornementales de premier mérite et particulièrement recommandables pour la décoration des appartements, où elles se maintiennent en bon état, souvent pendant plusieurs mois. Leur port est fréquemment original, et leur floraison brillante, rehaussée, dans beaucoup d'espèces, par les teintes vives de bractées et même de feuilles qui accompagnent ou avoisinent les fleurs. Toutefois, elles offrent, au moins pour l'horticulteur, un inconvénient sérieux : en effet, il ne faut pas moins de cinq ou six années de culture pour amener les pieds obtenus de semis au degré de force qui leur permet de fleurir. C'est essentiellement en vue de faire disparaître cet inconvénient que M. Truffaut (Albert) a opéré des hybridations, comptant bien obtenir par là des plantes dont le développement fût moins lent. Les deux plantes que la Compagnie a maintenant sous les yeux sont des produits de ces hybridations. Pour obtenir le *Vriesea* × *Mariæ*, il a fécondé le *V. brachystachys*, remarquable pour la beauté de son inflorescence, avec le pollen du *V. Barilletti*, dont l'inflorescence est peu brillante, mais que distingue la vigueur avec laquelle il végète. L'hybride qu'il a ainsi obtenu, et dont on voit la première floraison, joint la végétation du père à la beauté de la mère. Le Comité de Floriculture déclare que cette plante est des plus recommandables sous tous les rapports. M. Truffaut (Albert) a obtenu le *Vriesea* × ALBERTI, qui est également fleuri pour la première fois, en fécondant le *V. incurvata* avec le pollen de *V. psittacina Morreniana*. La plante issue de ce croisement a été jugée aussi par le Comité fort recommandable, surtout pour la décoration des appartements, bien qu'elle soit moins brillante que la précédente. Quant à l'*Amasonia punicca*, ce n'est pas une nouveauté, puisqu'il a été importé du Brésil en Europe, en 1825; mais il avait disparu des collections et une nouvelle importation en a été faite par une maison anglaise, à la date de quelques années. C'est un arbuste de proportions moyennes, dont les fleurs jaunes, disposées en panicules allongées, sont accompagnées de grandes bractées rouge-ponceau du plus bel effet. Il exige la serre chaude. On le multiplie facilement de boutures

qui, tenues en serre chaude ou sur couche, deviennent, en quelques mois, des pieds en état de fleurir.

12° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine, deux pieds de *Violette de Parme* qui portent des capsules et que, pour ce motif, il met sous les yeux de ses collègues. En effet, ainsi qu'il le fait observer, la Violette de Parme ne fructifie que très rarement, à ce point que, dans son établissement, où la culture de cette plante occupe une large place, il avait eu beau, pendant deux ou trois années, promettre cinq francs à quiconque lui en signalerait des fruits, jamais on n'en avait rencontré. Néanmoins, ses recherches assidues ont fini, comme on le voit, par aboutir à un bon résultat. Il a même reconnu que les fleurs auxquelles ont succédé des capsules étaient doubles comme les autres, puisque, autour de ces fruits jeunes, on voit plusieurs petits pétales; seulement il est évident que ces fleurs avaient dû conserver à leur centre au moins une anthère en bon état et renfermant du pollen, à moins que la fécondation n'ait été opérée par le pollen venu d'une Violette voisine à fleur simple et d'une autre variété.

13° Par M. Fischer, deux bouquets de *Violettes* qui, pour l'un, ont été cultivées dans une terre fumée comme à l'ordinaire, tandis que l'autre a été fourni par des pieds traités à l'engrais dont la composition a été indiquée plus haut.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance, qui consiste en une lettre dans laquelle M. Fischer, de Chaillevois (Aisne), rappelle que, sur sa proposition, le Congrès horticole du mois de mai dernier a émis le vœu que des champs d'expériences fussent créés pour servir à l'étude de l'action que peuvent exercer les engrais chimiques sur les cultures horticoles. Lui-même a établi comparativement, sur des légumes et des céréales, des expériences dans cette direction. Les poids des récoltes qu'il a obtenues ont été relevés avec soin; des analyses comparatives en ont été faites, et les résultats ainsi constatés ont été résumés dans de grands tableaux qui ont été envoyés à M. le Directeur de l'Agriculture en même

temps qu'un mémoire explicatif. Une copie de ces tableaux et de ce mémoire sont joints à la lettre de M. Fischer.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur deux nouvelles Broméliacées hybrides, par M. TRUFFAUT (Albert).

2° Rapport sur les cultures fruitières de M. Manain, propriétaire à Arpajon; M. PÉAN, Rapporteur. Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

3° Rapport sur les cultures de Poiriers du Muséum d'Histoire naturelle; M. CHEVALLIER (Ch.), rapporteur.

4° Compte rendu de l'Exposition de Périgueux, par M. MILLET.

L'un de MM. les Secrétaires annonce que M. Forney commencera son cours public et gratuit de taille des arbres fruitiers le dimanche 2 décembre, à deux heures, à la mairie du neuvième arrondissement, rue Drouot, et le continuera les dimanches et jeudis suivants, à la même heure.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 22 NOVEMBRE 1888.

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Le 22 novembre 1888, à deux heures de relevée, la Société nationale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale pour procéder à la distribution des récompenses décernées à la suite de l'Exposition générale du mois de mai dernier, ainsi que de celles qu'ont values, à des jardiniers, la longue durée de leur service, à diverses personnes, des Rapports favorables sur des livres, des cultures ou des inventions utiles à l'Horticulture. La salle dans laquelle a lieu la réunion, ainsi que les parties de l'hôtel qui lui donnent accès sont brillamment décorées; en effet, non seulement M. Jolibois, jardinier en chef au Palais du Luxembourg, a bien voulu, avec une parfaite obligeance, y

former de grands et très beaux groupes composés de végétaux de haut ornement, mais encore un Concours ayant lieu aujourd'hui même pour les Chrysanthèmes d'automne, on y admire de nombreuses et considérables collections, soit en pots, soit en fleurs coupées, de ces plantes remarquablement belles. Enfin, pour rendre la solennité de ce jour aussi agréable qu'elle est intéressante par elle-même, un excellent orchestre, dirigé par M. Deransart, doit faire entendre, à différents moments, des morceaux de musique choisis avec soin.

Le registre de présence constate que cent quatre-vingt-dix Membres titulaires et vingt Membres honoraires assistent à la séance; en outre, beaucoup de personnes invitées, parmi lesquelles on compte un grand nombre de Dames, complètent une assemblée aussi considérable que brillante.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président, dans une allocution qui provoque les légitimes et chaleureux applaudissements de l'Assemblée, indique l'objet et relève l'importance de la réunion de ce jour.

Il avertit ensuite que, pour ne pas prolonger outre mesure une séance qui aura nécessairement par elle-même une assez longue durée en raison de son objet essentiel, on a réduit, autant que cela était possible, le cadre des travaux qui occupent habituellement la Société dans ses séances ordinaires. Toutefois, deux Comités ayant reçu aujourd'hui plusieurs présentations, et quelques documents ayant été remis à M. le Secrétaire-général, il doit être tenu compte de ces présentations de plantes et de documents qui devront être mentionnées dans le procès-verbal de la séance actuellement en cours.

Pour ce motif, M. le Président signale à l'assemblée la présentation faite par notre collègue, M. Godefroy-Lebeuf, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), de dix planches formant le premier fascicule de l'ouvrage sur les *Cypripedium* qu'il va publier avec la collaboration d'un botaniste anglais bien connu, M. N.-E. Brown, attaché au Jardin botanique de Kew, près Londres. Ces planches in-4° ont été parfaitement exécutées en chromolithographie par M. Severeyns, de Bruxelles, d'après des aquarelles peintes avec autant de talent que de fidélité par

Mlle J. Koch. L'ouvrage de MM. Godefroy-Lebeuf et N.-E. Brown doit paraître le 15 décembre prochain.

Quant aux objets qui ont été soumis à l'examen des Comités de Culture potagère et de Floriculture, en voici l'énumération. Il a été présenté :

1° Par M. Chauvart, rue Haxo, à Paris, un fort beau spécimen du *Chou* Chauvart, pour la présentation duquel le Comité de Culture potagère propose de lui accorder une prime de 2e classe.

2° Par M. Maron (Ch.), jardinier-chef au château de Saint-Germain-les-Corbeil (Seine-et-Oise), un pied fleuri de *Calanthe* × *Darblayana*, Orchidée hybride issue d'un croisement opéré entre le *Calanthe vestita luteo-oculata* et le *C. Regnieri*. La première de ces plantes a reçu le pollen de la seconde le 9 décembre 1886. Les graines venues après ce croisement avaient atteint leur maturité le 17 mars 1887, et, sur les pieds qu'elles ont donnés, les premières fleurs se sont ouvertes au mois d'octobre dernier. — Le Comité de Floriculture demande qu'une prime de 1re classe soit donnée pour cette présentation.

3° Par M. Garden, horticulteur, avenue des Belles-Vues, 4, à Bois-Colombes (Seine-et-Oise), un *Lycaste Skinneri* blanc virginal, pour la présentation duquel le Comité est d'avis qu'il y a lieu de lui décerner une prime de 1re classe.

4° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, six Orchidées fleuries, savoir : trois *Lælia*, un *Oncidium ramosum*, un *Odontoglossum grande* et un *Masdevallia tovarensis*, pour la présentation desquelles le Comité propose de lui accorder une prime de 3e classe.

5° Par M. Lebreton, horticulteur, à Angers (Maine-et-Loire), une Broméliacée fleurie, le *Billbergia andegavensis*.

6° Par M. Regnier, horticulteur, à Fontenay-sous-Bois (Seine), cent pieds d'*Œillets* remontants, nommés, dont les fleurs offrent une grande diversité de coloris et qui sont cultivés en pots. Le Comité pense qu'il convient de lui attribuer, pour cette importante présentation, une prime de 1re classe.

7° Par M. Eberlé, horticulteur, avenue de Saint-Ouen, à Paris, vingt pieds en pots de *Cyclamen* de Perse à grandes

fleurs, avec un bouquet de fleurs coupées des mêmes plantes. Le Comité de Floriculture demande qu'il soit accordé une prime de 2e classe pour la présentation de ces plantes.

8° Par Mme Spit, à Nogent-sur-Marne (Seine), un rameau de *Chrysanthème* d'automne qui, en même temps que les fleurs roses caractéristiques de la variété, porte une fleur (capitule) blanche.

9° Par M. Chauvart, horticulteur, une boîte de fleurs coupées de *Pâquerettes* (*Bellis*) à fleurs doubles.

10° Par M. Loreille, fleuriste, rue Lafayette, 3, à Paris, deux bouquets de *Violette* de Parme de Toulouse, variété hâtive. Tout en adressant ses remerciements à M. Loreille, pour cette présentation, le Comité de Floriculture regrette qu'il n'ait été joint aux plantes aucune note donnant des renseignements à leur sujet. Il désire voir cet oubli réparé dans une nouvelle présentation analogue, à la prochaine séance.

Les documents qui ont été déposés sur le bureau par des Membres de la Société consistent en trois Comptes rendus d'Expositions, savoir :

1° Compte rendu de l'Exposition tenue à Lyon, du 13 au 17 septembre 1888, par l'Association horticole lyonnaise, dont l'auteur est M. Verlot (B.);

2° Compte rendu de l'Exposition de Coulommiers, rédigé par M. Savoye père.

3° Compte rendu de l'Exposition de Fontainebleau, dû à M. Louesse.

Reprenant l'ordre du programme de la séance, M. le Président donne la parole à M. P. Duchartre, qui donne lecture du procès-verbal des deux séances tenues par la Commission des Récompenses, les 3 et 30 octobre dernier, et dans lesquelles ont été prises des résolutions relatives à diverses attributions de récompenses qui, ayant été ensuite soumises au Conseil d'Administration, conformément au règlement, et ayant été approuvées par lui, sont ainsi devenues définitives. A l'appel de leur nom et après la lecture du passage concernant chacun d'eux, plusieurs jardiniers récompensés pour la longue durée de leur bon service, et diverses personnes, dont les œuvres ou les

cultures avaient été, dans l'année, l'objet de Rapports favorables viennent recevoir, aux applaudissements de l'assemblée, des mains de M. le Président ou d'un autre membre du Bureau, la médaille qui leur a été accordée.

M. le Président apprend à l'assemblée que notre collègue, M. O. Laisné, avec sa générosité connue, a bien voulu, cette année comme les précédentes, faire les frais d'un prix à décerner à l'élève de l'École d'Horticulture dite des Pupilles de la Seine qu'une Commission spéciale d'examen reconnaîtrait le mieux préparé en matière d'art horticole. Même après l'élève Guillochon, qui a obtenu le prix, les deux élèves Neveu et Schmitt ayant, dans l'examen, justifié de connaissances horticoles satisfaisantes, M. O. Laisné a déclaré qu'il donnerait à chacun d'eux un livret de 50 francs, en récompense de leur travail et de leur bonne conduite. En conséquence, M. le Président appelle les jeunes Guillochon, Neveu et Schmitt, et leur remet la récompense qui leur a été bénévolement accordée.

L'ordre du programme amène ensuite la lecture par M. P. Duchartre d'un écrit intitulé : *Coup d'œil sur l'Exposition générale du mois de mai 1888;*

Après quoi, M. Delamarre, Secrétaire, donne lecture de la liste des médailles décernées aux personnes qui ont pris part au Concours pour les Chrysanthèmes d'automne, tenu le 24 novembre 1887, dans l'hôtel de la Société.

M. Chargueraud, Secrétaire, donne ensuite lecture de la liste des Membres composant le Jury du Concours pour les Chrysanthèmes d'automne qui a lieu en ce moment, ainsi que de celle des médailles qui viennent d'être décernées dans ce même Concours.

L'ordre du jour appelle enfin la distribution des récompenses décernées à la suite de l'Exposition générale qui a été tenue par la Société nationale d'Horticulture, du 25 au 31 mai 1888; seulement, avant d'accorder la parole aux deux honorables Secrétaires qui doivent donner lecture des deux parties, horticole et industrielle, de la liste de ces récompenses, M. le Président avertit que, pour abréger autant que possible la distribution, les seuls lauréats qui seront appelés à recevoir, dans cette

séance, le prix qui leur a été décerné, sont ceux qui ont obtenu un prix d'honneur ou une médaille d'or. Pour compléter la distribution, les autres médailles seront remises, à l'issue de la réunion, dans la salle des séances du Conseil d'Administration, à tous ceux de MM. les lauréats qui les réclameront.

M. le Président adresse ensuite de vifs remerciements à M. Jolibois pour la parfaite obligeance avec laquelle il a bien voulu contribuer puissamment à l'ornementation végétale de la salle et de ses abords, ainsi qu'à M. Savoye, père, pour le zèle soutenu avec lequel il a dirigé l'arrangement des lots de Chrysanthèmes présentés au Concours.

Il donne enfin la parole successivement à deux de MM. les Secrétaires pour la lecture de la liste des récompenses accordées ;

Et, cette lecture terminée, la séance est levée après quatre heures.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1888

DAME PATRONNESSE

Mme Berthonnié (Marie), rue Diderot, 1, à Paris, présentée par MM. R. Jolibois et Hardy.

DOCUMENTS RELATIFS

A LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

PROCÈS-VERBAUX DE LA COMMISSION DES RÉCOMPENSES

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 1888.

La Commission des Récompenses s'est réunie, le 3 octobre 1888, à une heure, afin de statuer sur les demandes de médailles pour bons et longs services, ainsi que sur les demandes

de récompenses formulées dans des Rapports qui ont été présentés à la Société, dans ses séances de cette année, et dont les conclusions ont été adoptées par elle.

M. Joly (Ch.), l'un des Vice-Présidents de la Société, qui avait été chargé par le Conseil d'administration de la présidence de la Commission, n'a pu remplir cette mission, retenu qu'il était dans son lit par une maladie sérieuse. Parmi les six Membres délégués par le Conseil d'Administration étaient présents : MM. Truffaut, père et Ch. Verdier. MM. Hardy, Bergman (Ernest) et Chargueraud s'étaient excusés par écrit comme ne pouvant se rendre à la réunion. M. Bleu, Secrétaire-général, assistait à la séance, et M. P. Duchartre, Secrétaire-rédacteur, remplissait les fonctions de Secrétaire, conformément au règlement. Enfin, MM. Laizier, Président du Comité de Culture potagère; Templier, Président du Comité d'Arboriculture fruitière, et Savoye père, Président du Comité de Floriculture, étaient présents à la séance. M. Maurice de Vilmorin, Président du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, avait envoyé ses excuses écrites.

La Commission s'est d'abord constituée en appelant à la présider M. Truffaut père, en remplacement de M. Joly (Ch.), malade. Elle a ensuite examiné successivement les diverses demandes qui lui avaient été renvoyées, et elle a pris, à cet égard, les décisions suivantes, qui toutefois ne deviendront définitives qu'après avoir été approuvées par le Conseil d'Administration.

A. *Récompenses accordées pour bons et longs services.*

1° M. Debouy (Louis), né à Chamouy (Aube), en 1828, est entré au château de Dinteville (Haute-Marne) en 1836, avec son père qui en devenait jardinier; il y a travaillé au jardin, jusqu'à ce jour, sous les trois générations auxquelles cette propriété a appartenu depuis cette époque, avec une seule interruption temporaire pendant laquelle il était au service d'une sœur de la propriétaire actuelle, Mlle de Rougé, Membre de la Société nationale d'Horticulture. Le certificat en bonne forme que lui a délivré Mlle de Rougé est des plus flatteurs.

M. Debouy se trouve donc depuis cinquante-deux années au service de la famille de Rougé; mais comme, d'après le règlement, le service actif d'un jardinier n'est compté qu'à partir de dix-huit ans révolus, ce chiffre considérable se réduit en réalité à quarante-deux années de bons services comme jardinier. Il a dès lors droit à une médaille de vermeil.

2° M. Bobin (François), né le 26 juillet 1817, à Stemalve (Vienne), est entré au service de M. Colmet, propriétaire, Membre de la Société, à Roissy (Seine-et-Marne), en 1852, puis à Pontault (Seine-et-Marne), en 1858. Pendant ces trente-six années, il n'a cessé de donner toute satisfaction à son maître, qui le certifie dans une pièce en bonne forme. Cette longue durée de bons services donne à M. Bobin plein droit à une médaille d'argent.

3° M. Delahaye (François-Joseph), né à Paris le 8 avril 1833, est employé comme jardinier chargé des plantations de la ménagerie, au Muséum d'Histoire naturelle, depuis l'année 1850. Si l'on compte, comme toujours, son service actif à partir de l'âge de dix-huit ans, il se recommande aujourd'hui par trente-sept années de services « irréprochables », selon l'expression employée par M. Cornu (Maxime), professeur de culture au Muséum, dans l'attestation en bonne forme qu'il lui a délivrée. M. Delahaye a ainsi droit à une médaille d'argent.

4° M. Martin (Baptiste), né en 1840, à Sommant (Saône-et-Loire), est au service de M. le comte de Saint-Innocent, à Sommant, depuis le mois de février 1853. Depuis cette époque, il n'a pas quitté la propriété, et son maître atteste, dans un certificat en bonne forme, qu'il « n'a pas eu un seul reproche à lui adresser ». Dès lors, depuis qu'il a eu atteint l'âge de dix-huit ans jusqu'à ce jour, il a travaillé comme jardinier chez M. le comte de Saint-Innocent pendant trente années, ce qui lui donne droit à une médaille d'argent.

5° M. Reyt (Pierre), né le 3 mars 1829, à Saint-Simon (Cantal), est entré le 1er avril 1846, en qualité d'ouvrier, dans l'établissement de M. Martre, fabricant de chaudronnerie pour l'Horticulture, rue du Jura, à Paris. Il y travaille encore au-

jourd'hui et, dans cet espace de quarante-deux années, un certificat en bonne forme constate qu'on n'a eu qu'à se louer de ses bons et loyaux services. M. Reyt a ainsi droit à une médaille de vermeil.

6° M. Lévêque (Auguste), né à Paris, le 27 septembre 1824, est entré, le 16 novembre 1857, comme ouvrier tourneur en poterie, dans la fabrique de M. Charles Wiriot, fabricant de poteries pour l'Horticulture. Il y est devenu contremaître, lorsque, à la mort de M. Ch. Wiriot, la veuve de ce fabricant s'est trouvée à la tête de la maison, et il y est resté en la même qualité lorsque le fils de cette dame, M. Émile Wiriot, s'est chargé de la direction de la fabrique. Pendant ces trente années révolues, un certificat en bonne forme, signé de M. Ém. Wiriot, atteste que, par son dévouement et son intelligence, M. Lévêque a puissamment contribué à la prospérité de l'établissement auquel il est attaché. Ce digne et zélé employé a droit à une médaille d'argent.

La Commission des Récompenses a éprouvé un vif regret de ne pouvoir accueillir quelques demandes pour bons et loyaux services qui ne satisfaisaient pas aux conditions exigées par le règlement. Ainsi, M. le vicomte de Plancy, propriétaire du château de Fay-sous-Clermont, commune d'Agnetz (Oise), a envoyé un certificat en bonne forme en faveur de M. Branchu (René), qui est son jardinier depuis trente-huit années. Malheureusement, ni le jardinier ni son maître ne sont nos collègues, et, en raison du nombre très considérable de demandes de récompenses qui lui étaient adressées de toutes les parties de la France, la Société s'est vue forcée, il y a plusieurs années, de ne plus accorder ses médailles pour longs services que dans les cas où, soit le jardinier, soit son maître lui appartiendraient. En outre, deux autres demandes ont dû être laissées de côté, MM. Cordeillat (Pierre), garçon jardinier chez Mme la baronne de Neuflize, Dame patronnesse, et Girard (Anselme), jardinier chez Mme Vve Bourdon, Membre de la Société, en faveur de qui elles avaient été faites, n'ayant pas encore trente années de service dans la même maison.

B. *Récompenses accordées à la suite de Rapports.*

Plusieurs Rapports ont été, dans le cours de l'année, renvoyés à la Commission des Récompenses par un vote de la Société réunie en séance. Trois de ces documents ont eu pour objet des ouvrages nouveaux dont leurs auteurs avaient fait hommage à notre Compagnie; les autres ont exprimé l'avis favorable de Commissions spéciales sur des cultures, des produits horticoles et, dans un cas, sur une construction de serres.

1° M. Naudin, membre de l'Académie des Sciences, a fait hommage à la Société du *Manuel de l'Acclimateur*, qu'il venait alors de publier. C'est un ouvrage de haute importance, dont M. P. Duchartre, dans le Rapport le concernant (Cahier de mars 1888, p. 188-196), a cherché à faire ressortir l'intérêt majeur et l'utilité directe, mais qui soulevait une question délicate. En effet, il a pour base le livre anglais publié par le baron Ferd. von Müller, sous le titre de : *Choix de plantes extra-tropicales immédiatement adoptables pour la culture industrielle ou pour la naturalisation*, et, en savant consciencieux qu'il est, M. Naudin a associé le nom de M. Müller au sien; mais, loin de se borner à traduire en français l'ouvrage anglais, il l'a profondément modifié, y a ajouté plusieurs chapitres, a augmenté considérablement le nombre des végétaux qui y figurent, a développé notablement les articles conservés en leur donnant un caractère bien moins exclusivement botanique; en un mot, il a su le faire sien, bien qu'il repose sur une base étrangère. C'est ce qu'a montré le Rapporteur et ce que la Commission des Récompenses reconnaît en accordant à M. Naudin une médaille de vermeil.

2° Un ouvrage dont le succès est attesté par le nombre des éditions qu'il a eues déjà est l'*Art de greffer*, de notre honorable collègue, M. Ch. Baltet, horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube). Déjà, en 1883, à la suite d'un Rapport très laudatif que M. Michelin avait rédigé, au nom d'une Commission de trois Membres, sur la troisième édition de ce livre éminemment utile (*Journal*, 1883, p. 462-465), la Société avait décerné à M. Ch. Baltet une médaille de vermeil. Cette année, un Rapport tout aussi

élogieux a été fait sur la quatrième édition du même ouvrage, par M. Luquet, qui s'est attaché particulièrement à signaler les additions et améliorations qu'a reçues cette nouvelle édition. La Commission des Récompenses, reconnaissant toute l'importance de ces améliorations et additions, accorde à M. Ch. Baltet l'honneur d'un rappel de la médaille de vermeil qu'il a reçue pour l'édition précédente.

3° M. Henri (Louis), chef de culture au Muséum d'Histoire naturelle, a fait hommage à la Société d'un petit volume qu'il a publié sous le titre de : *Éléments d'Arboriculture fruitière*. C'est une œuvre de vulgarisation dont M. Michelin a fait l'éloge, toutefois avec une légère réserve, dans le Rapport qu'il a présenté à ce sujet (cahier d'avril 1888, p. 230-233) en disant qu'elle est succinctement et habilement conçue. La Commission croit proportionner la récompense au mérite de l'ouvrage en accordant à M. L. Henri une médaille d'argent.

4° M. Duval (Léon) a créé à Versailles un établissement d'Horticulture dont l'importance majeure a déjà été démontrée à notre Société par les descriptions et les éloges consignés dans plusieurs Rapports, à la suite desquels cet horticulteur distingué a déjà obtenu une médaille d'or en 1884 et un rappel de cette haute récompense en 1886. Cette année, une nouvelle Commission, dont M. Delahogue-Moreau a été l'organe, a été appelée à se rendre dans le même établissement, particulièrement pour examiner une riche collection de Bégonias tubéreux cultivés en serre. Son Rapport, tout aussi élogieux que les précédents, détermine la Commission des Récompenses à honorer M. Duval (Léon) d'un nouveau rappel de la médaille d'or qu'il a obtenue en 1884.

5° M. Chemin (Georges), jardinier-maraîcher à Issy (Seine), est un cultivateur d'un rare mérite qui très fréquemment apporte à nos séances des produits de ses cultures remarquables par leur beauté et qui, mû par un complet désintéressement, renonce toujours aux récompenses qui lui sont attribuées pour ses apports. A la date de deux ans, un de ces apports avait consisté en magnifiques spécimens d'une Tomate nouvelle obtenue par lui, sur les qualités de laquelle le Comité de Culture potagère ne

voulut pas se prononcer définitivement avant d'avoir pu examiner la plante sur place. Cette année, une Commission nommée dans son sein a procédé à cet examen, et le jugement très favorable qu'elle a porté sur ce gain précieux a été formulé dans un Rapport de M. Beudin, l'un de ses membres. Dans la séance de la Commission des Récompenses, M. le Président du Comité de Culture potagère a enchéri encore sur les éloges formulés dans le Rapport de M. Beudin et a demandé qu'une haute récompense fût décernée à l'habile maraîcher d'Issy. La Commission des Récompenses s'est empressée de faire droit à cette demande de tout point justifiée et a décerné à M. Chemin (Georges) une grande médaille de vermeil.

6° Une grande médaille de vermeil a été aussi accordée par elle à M. Proust (C.), jardinier chez M. Secrétan, à Chatou, qui, d'après un Rapport circonstancié dû à un juge des plus compétents, M. B. Verlot, dirige avec autant de soin que d'habileté les cultures considérables et très variées que notre zélé collègue a réunies dans sa belle propriété (*Journal*, cahier de juillet 1888, p. 421-426).

7° C'est encore une grande médaille de vermeil qui a été décernée à M. Grenthe pour la construction de serres nombreuses et de genres divers qu'il a construites dans l'établissement de notre collègue, M. Truffaut (Albert), à Versailles. D'après l'avis de la Commission qui a examiné avec attention l'œuvre de M. Grenthe et qui a eu pour organe M. Quenat (*Journal*, cahier de janvier 1888, p. 66-70), ces serres réunissent des qualités qui sont rarement conciliées : elles sont parfaitement conçues et la construction en a été aussi peu dispendieuse que possible ; elles sont solidement construites et néanmoins toutes les parties en sont assemblées de telle sorte qu'on les démonte avec grande facilité. Elles réalisent donc un progrès réel, et c'est ce que la Commission des Récompenses a voulu marquer par le haut degré de la médaille qu'elle a décernée à leur habile constructeur.

8° La Reine-Marguerite fleurit à la fin de l'été et en automne ; un habile jardinier de Bagneux, M. Schwartz, a voulu en obtenir la floraison pendant à peu près toute l'année, et, grâce au procédé cultural qu'il a imaginé et appliqué, il y a parfaitement réussi.

Il nous en a donné la preuve en mettant sous nos yeux, à nos séances, pendant presque tous les mois de l'année, des lots de Reines-Marguerites très bien fleuries. Non seulement il a su obtenir ce résultat tout nouveau, mais encore, loin de tenir secret le procédé cultural qui le lui a donné, il en a fait connaître tous les détails dans une note qui a été publiée (*Journal*, cahier de février 1887, p. 99-101). Aussi, adoptant l'avis de M. le Président du Comité de Floriculture, à qui est dû le Rapport sur le procédé cultural dont il s'agit, la Commission des Récompenses accorde-t-elle à M. Schwartz une grande médaille d'argent,

9° C'est aussi une grande médaille d'argent qu'elle décerne à M. Dupanloup, horticulteur-grainier, pour la perfection et l'importance de ses cultures de Reines-Marguerites faites en vue de la production des graines. Comme nous l'apprend M. Chauré (Lucien), dans son Rapport à ce sujet, M. Dupanloup a donné, dans son jardin de Sarcelles, un développement considérable à la culture de la Reine-Marguerite. Là, cette plante est représentée par environ trente mille pieds classés méthodiquement en groupes par couleur des fleurs et par variétés. Le but de cette culture entourée de tous les soins possibles et de ce classement méthodique est non seulement d'amener les plantes à toute leur perfection que traduit ensuite la semence, mais encore de s'éclairer parfaitement sur le mérite relatif des variétés dont les inférieures sont supprimées sans hésitation. On ne saurait trop encourager des efforts faits avec une si complète intelligence de l'intérêt de l'Horticulture.

10° Un Rapport a été fait par M. Margottin (Ch.) sur le jardin de Mme Gripon, à Limours, dont le jardinier est M. Parain (*Journal*, cahier de décembre 1887, p. 822-823). Ce jardin est bien tenu ; la culture en est dirigée avec connaissance de cause ; aussi la Commission des Récompenses accorde-t-elle à M. Parain une médaille d'argent.

11° La Commission des Récompenses n'a eu qu'à enregistrer l'attribution d'une grande médaille d'argent à MM. Baltet, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), qui a été faite par le Comité d'Arboriculture fruitèire constitué en Jury d'Exposition

et, par conséquent muni, à cet égard, de l'autorité souveraine. Nos honorables collègues de Troyes avaient envoyé à l'Exposition automnale de 1887 un lot d'une soixantaine de variétés de Poires provenant de leurs semis. La valeur de ces fruits ne pouvant être déterminée qu'à leur maturité, le soin de la reconnaître au moment convenable a été laissé au Comité compétent. C'est le résultat de l'examen fait dans ces conditions que M. Michelin a consigné dans un Rapport déposé par lui le 26 avril dernier, qui conclut à ce qu'il soit donné à MM. Baltet une grande médaille d'argent. La Commission des Récompenses ne peut qu'applaudir à l'attribution d'un prix donné si justement et avec une si parfaite connaissance de cause.

Les décisions ci-dessus rapportées ont été soumises au Conseil d'Administration, dans sa séance du 11 octobre 1888. L'approbation qu'elles en ont obtenue leur a donné force de loi et les a rendues ainsi définitives.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1888

Plusieurs Rapports ayant été présentés à la Société dans les séances des 11 et 25 octobre et, conformément aux conclusions formulées par leurs auteurs, ayant été renvoyés par elle à la Commission des Récompenses, cette Commission a dû se réunir une seconde fois pour déterminer les récompenses que pouvaient mériter les personnes dont les travaux avaient été l'objet des Rapports ainsi déposés tardivement. Cette seconde réunion a eu lieu le 30 octobre, à une heure de relevée ; elle a été présidée par M. Joly (Ch.), désigné pour cela par le Conseil d'Administration ; M. le Secrétaire-général Bleu y a assisté. Ont été présents, en outre, parmi les Membres nommés par le Conseil, MM. Truffaut père, Hardy, Duchartre (P.), Secrétaire-rédacteur, faisant fonction de Secrétaire conformément au règlement, et, parmi MM. les Présidents de Comités : M. Laizier, Président du Comité de Culture potagère, et M. Savoye, Président du Comité

de Floriculture. Étaient absents, parmi les Membres nommés, MM. Bergman (Ernest), Chargueraud, Huard et Verdier (Ch.), et, parmi les Présidents de Comités, MM. les Présidents du Comité scientifique, du Comité d'Arboriculture fruitière, du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, du Comité des Arts et Industries, du Comité de l'Art des jardins.

M. le Président Joly (Ch.) a dirigé les délibérations de la Commission, qui ont porté sur les Rapports suivants :

1° M. Michelin a fait, au nom d'une Commission de cinq Membres, un Rapport de tout point élogieux sur les cultures que dirige M. Groulon (Henri), en qualité de jardinier-chef, dans la grande propriété de M. Brault, à Yerres (Seine-et-Oise) ; or, ces cultures sont tellement considérables que, pour la production des fruits, les arbres en espalier couvrent à eux seuls 1,030 mètres de murs, et que les plantes d'agrément ainsi que les plantes potagères y existent en quantités proportionnelles. M. Groulon dirige avec un plein succès tous les travaux qu'exige ce vaste ensemble, ayant sous lui un personnel de dix ouvriers. Non seulement il sait obtenir de beaux et abondants produits, mais encore, selon l'expression de M. le Rapporteur, il sait donner à la « propriété un aspect séduisant, tel qu'il est dans le goût des propriétaires ». Aussi la Commission a-t-elle conclu à ce que la Société accorde à cet habile jardinier la plus haute récompense dont elle puisse disposer en pareil cas. Faisant droit à une demande si nettement exprimée, la Commission des Récompenses décerne à M. Groulon (Henri) une médaille d'or.

2° M. Michelin a fait aussi un Rapport favorable sur la bonne direction qu'imprime M. Paul Guerret aux importantes cultures qui sont réunies dans le domaine des Barres, près Nogent-sur-Vernisson (Loiret), propriété de notre honorable collègue, M. Maurice de Vilmorin. Au nom de la Commission dont il a été l'organe, il déclare que MM. les Commissaires ont trouvé dans les meilleures conditions les cultures multiples qui sont confiées aux soins de ce jardinier ; seulement il fait observer que, pour la conduite des Pêchers, il « est fait appel au concours périodique de notre collègue, M. Alexis Lepère, dont la haute compétence est aussi notoire qu'éprouvée ». La Commission des

Récompenses croit faire l'acte de justice réclamé par M. le Rapporteur en accordant à M. Paul Guerret une grande médaille d'argent.

3° M. Crapotte, propriétaire et cultivateur à Conflans-Sainte-Honorine, est connu depuis longtemps pour l'étendue et la perfection de ses cultures de Chasselas, qui, en 1873 et en 1881, ont été l'objet de deux Rapports favorables présentés à notre Société. Depuis quelques années, il a joint à sa culture de la Vigne celle du Pêcher, et c'est sur l'ensemble de ses cultures annuelles que M. Chevallier (Ch.) a rédigé récemment un Rapport très favorable pour le Chasselas, beaucoup plus réservé quant aux Pêchers. Comme conclusion, il a demandé que M. Crapotte eût l'honneur d'un rappel de la grande médaille d'argent qu'il a obtenue en 1881 pour ses Chasselas. La Commission des Récompenses a cru devoir adopter cette conclusion.

4° M. René Caillaud, horticulteur à Mandres (Seine-et-Oise), cultive fort en grand le Cyclamen de Perse, surtout en vue du commerce des marchés. Ses cultures ont été examinées, le 12 décembre 1887, par une Commission de six Membres, dont M. Hariot a été l'organe dans un Rapport déposé par lui le 11 octobre dernier. MM. les Commissaires ont reconnu que les Cyclamens élevés, au nombre de plusieurs milliers, par M. René Caillaud, sont bien cultivés, mais qu'ils sont sensiblement moins remarquables pour la forme et la grandeur des fleurs que pour la beauté de la végétation. Tenant compte de ces diverses circonstances, la Commission des Récompenses accorde à M. René Caillaud une médaille d'argent.

5° C'est aussi une médaille d'argent qu'elle décerne à M. Troussel, jardinier chez M. Arrault, propriétaire à Coubert (Seine-et-Marne). La propriété de M. Arrault est spécialement consacrée à la culture des arbres fruitiers en vue du commerce des fruits. Comme nous l'apprend M. Michelin, dans le Rapport qu'il a écrit à ce sujet, elle ne réunit pas moins de cinq mille sujets ; aussi, le jardinier qui est chargé d'en diriger la culture a-t-il une lourde tâche dont il s'acquitte, selon le Rapport, avec une laborieuse activité et avec une certaine entente des règles de l'Arboriculture. La récompense qu'il obtient aujourd'hui l'en-

couragera certainement à poursuivre ses travaux avec le même zèle et en s'attachant, autant que cela lui sera possible, à l'application des bonnes méthodes.

6° Enfin, un Rapport succinct a été présenté à la Société, le 25 octobre dernier, par M. Chatenay (Abel), sur un nouveau mastic à froid qui a été inventé par M. Goussard et dont M. le Rapporteur fait un grand éloge. En l'employant lui-même, M. Chatenay a reconnu que ce mastic est d'un emploi très facile, qu'il acquiert promptement une grande dureté, qu'il n'est altéré ni par le soleil, ni par la pluie et que le prix en est peu élevé. La Commission des Récompenses décerne à M. Goussard une médaille de bronze.

La grande Exposition tenue par la Société nationale d'Horticulture, au mois de mai dernier, a été, pour la plupart des Membres de la Commission des Expositions et, surtout pour l'honorable Président de cette Commission, M. Villard, une nouvelle occasion de montrer leur dévouement à notre grande Association et leur zèle ardent pour le bien de l'Horticulture. Dans l'une de ses séances, le Conseil d'Administration leur en a exprimé sa vive gratitude, tout particulièrement à M. Villard (1), et, afin de leur en laisser un témoignage matériel, par cela même durable, il offre à MM. Savoye, Boizard, Chouvet, Coulombier, Hébrard (Alexandre) et Lebœuf (Paul), une grande médaille d'argent. D'un autre côté, cette même Exposition a vu se réaliser une innovation qui a obtenu un plein succès. Pendant sa durée, quatre de nos collègues ont bien voulu faire aux visiteurs qui se réunissaient pour leur constituer un auditoire avide d'instruction des conférences sur les différentes branches de l'Art horticole, basées sur l'examen des objets exposés. Reconnaissant du dévouement qu'ils ont montré en cette circonstance, le Conseil d'Administration offre une grande médaille d'argent à ces honorables conférenciers, MM. Dybowski, Jolibois (R.), Chargueraud et Duvillard (A.).

Les attributions de récompenses qui viennent d'être énumérées ont été soumises, le 8 novembre 1888, au Conseil

---

(1) Un objet d'art a été offert antérieurement à M. Villard.

d'Administration, qui, par son approbation, leur a donné force de loi et les a rendues définitives.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT LÉON SAY

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre séance solennelle consacrée tous les ans à la distribution des récompenses à nos lauréats de l'année manque d'imprévu, car il y a plus de cinq mois que la liste des lauréats a été publiée dans les journaux horticoles. Elle est en outre un peu monotone, car ce sont toujours nos excellents amis, horticulteurs distingués, qui occupent les premiers rangs. Je pourrais m'en tirer en imitant le roi Louis-Philippe, qui tous les ans, au 1er janvier, disait aux corps constitués : « C'est toujours avec un nouveau plaisir, etc. » Je pourrais encore, en rappelant la scène charmante du *Don Juan* de Molière, entre Charlotte et Pierrot, dire : « Je vous réponds toujours la même chose, parce que vous me dites toujours la même chose ; et tant que vous me direz la même chose, je vous répondrai toujours la même chose. »

Tous les ans, votre Bureau s'ingénie pour donner quelque attrait nouveau à cette cérémonie.

Aujourd'hui, vous êtes au milieu des Chrysanthèmes, et vous pouvez admirer les créatures nouvelles, si étonnantes, qui tapissent nos murs.

Une Exposition analogue a lieu tous les ans au Japon, et un écrivain de grand talent en a fait dernièrement une description charmante. La fête se passait dans le jardin de l'Impératrice du Japon. On y voyait des Chrysanthèmes de la plus exquise beauté, mais je n'ai rien trouvé dans les descriptions de l'écrivain français qui ne pût s'appliquer aux fleurs que vous avez sous les yeux. Il est vrai que, à côté de ce spectacle, il y en avait un autre. L'Impératrice du Japon et les princesses qui l'accom-

pagnaient étaient vêtues des étoffes les plus éclatantes et semblaient un parterre marchant.

Qui sait si quelque écrivain japonais de la *Revue des Deux-Mondes* de ce pays lointain n'a pas, lui aussi, décrit pour ses compatriotes une fête de fleurs comme la nôtre, et n'a pas raconté qu'on voyait chez nous les Chrysanthèmes les plus brillants et les plus agréables; peut-être même a-t-il admiré, par un contraste de goût, nos habillements européens.

Je m'en étonnerais, cependant, car nous n'avons pas dans nos costumes cet éclat de couleur dont les Japonais sont si friands. Pourtant il ne faut s'étonner de rien, et nous venons d'apprendre que l'Impératrice du Japon va désormais s'habiller et habiller sa cour à la française.

Nous devrions faire un échange et nous vêtir comme les Japonais d'hier; ce serait sans doute très beau, mais un peu cher.

Nous pouvons échanger nos Chrysanthèmes, mais nous ne pouvons pas échanger nos vêtements.

Je ne désespère pas de voir un jour nos horticulteurs fournir le Japon de Chrysanthèmes.

Vous vous rappelez ce que notre ami M. Bleu a fait des Caladiums du Brésil; il les a embellis, en a fait des plantes plus belles qu'elles ne sont dans leur pays d'origine, et aujourd'hui, quand les Brésiliens veulent avoir de beaux Caladiums, c'est à M. Bleu qu'ils les demandent.

Je prédis à nos horticulteurs le même succès pour les Chrysanthèmes. Le Japon nous en a donné le premier les plus beaux échantillons; nous lui renverrons un jour d'autres variétés plus belles que celles que nous en avons tirées.

C'est que l'Horticulture française n'est jamais en repos. Elle marche toujours en avant. Tous les ans, elle nous force à constater ses nouveaux progrès. Aussi dirai-je, en finissant, aux horticulteurs émérites dont les noms vont être proclamés : « Oui, c'est toujours avec un nouveau plaisir que j'applaudis à vos travaux, à vos progrès, au développement de votre industrie, de votre savoir et de votre art. »

Coup d'œil sur l'Exposition générale du mois de mai 1888, par M. P. Duchartre.

Mesdames, Messieurs,

L'organisation d'une Exposition générale d'Horticulture est toujours une œuvre délicate et entourée de nombreuses difficultés ; mais il survient parfois des circonstances accidentelles qui viennent la rendre encore plus délicate et qui en aggravent les difficultés habituelles ou même en font naître de nouvelles. C'est ce qui, ayant eu lieu cette année, aurait pu compromettre à certains égards, ou tout au moins amoindrir notablement, le succès de celle qui devait avoir lieu au mois de mai dernier. D'un côté, en effet, un hiver d'une durée exceptionnelle et qui a été défavorable à la végétation plus encore par sa constante nébulosité que par ses rigueurs, a certainement nui à diverses plantes dont les unes n'ont pu être amenées à un état satisfaisant qu'à force de soins et d'habileté, tandis que d'autres se sont trouvées trop peu développées, au moment convenable, pour pouvoir être mises sous les yeux du public. D'un autre côté, un fait, dont nous ne pouvons que nous réjouir au point de vue patriotique, n'en a pas moins exercé une influence fâcheuse sur l'Exposition de cette année, puisqu'il en a éloigné une catégorie entière de végétaux qui habituellement figurent en grand nombre, formant des groupes d'un bel effet, dans toutes nos exhibitions des produits de l'Horticulture. Ce fait est la préparation de l'Exposition internationale de 1889, et les végétaux dont il nous a privés cette année sont les arbres et arbustes de plein air cultivés spécialement pour leur feuillage persistant ou décoratif, en vue desquels il n'avait pas été ouvert moins de douze concours.

L'abstention à cet égard de nos exposants habituels est parfaitement justifiée et ne saurait être attribuée à un mauvais vouloir de leur part. Il est, en effet, vivement à désirer que l'Horticulture française se montre sous un jour aussi favorable que possible à la grande solennité internationale de 1889 ; il

ne faut donc pas qu'elle s'expose à compromettre par avance un seul des objets qu'elle se propose d'y faire figurer. Or, tout végétal ligneux de pleine terre, pour aller occuper une place dans une Exposition horticole, subit une série d'épreuves dont les traces ne peuvent être ensuite effacées que grâce à des soins continués pendant au moins deux années, et, dès lors, en réunissant leurs sujets les plus remarquables pour les exposer aux Champs-Élysées, au mois de mai dernier, nos pépiniéristes se seraient exclus eux-mêmes des concours qui, l'année prochaine, seront ouverts au Champ-de-Mars devant les amateurs du monde entier. Nous ne pouvons donc que regretter leur abstention sans la blâmer.

Malgré les lacunes regrettables mais justifiées dont je viens d'indiquer la cause, l'Exposition de cette année a été brillante. Les plantes qu'elle a réunies ont été certainement moins nombreuses que celles qu'on avait vues réunies dans le même lieu, les années précédentes ; mais, au point de vue de la culture, de la beauté végétative, de l'abondante floraison, elles étaient non seulement égales, mais encore supérieures à tout ce qu'il nous avait été donné d'admirer jusqu'à ce jour. L'impression générale, exprimée tant de vive voix que par l'intermédiaire de la presse, a été que les visiteurs qui s'y succédaient en grand nombre la jugeaient tous remarquablement fleurie. Je m'empresse d'ajouter que tous aussi rendaient un juste hommage au goût parfait avec lequel la Commission organisatrice, et plus particulièrement son honorable Président, M. Villard, en avaient tracé le plan et coordonné les détails.

Le grand pavillon de la Ville de Paris, qui, comme d'habitude, en était le siège principal, était devenu un parterre français du plus brillant effet et dessiné aussi avantageusement au point de vue décoratif qu'à celui des facilités qu'il offrait pour l'examen des objets comme pour la circulation. Le centre en était occupé par un large rocher dont la construction était due à M. Chassin et qui formait un cône surbaissé et tronqué. Sa troncature centrale portait de magnifiques Fougères en arbre, exposées par M. Chantin, et laissait couler une eau limpide qui, se répartissant en quatre ruisseaux, en divisait la surface en quatre grands

compartiments, entièrement occupés par des lots nombreux et considérables d'Orchidées. Par une heureuse innovation, la nudité des murs latéraux disparaissait sous des treillages peints, obligeamment posés par trois exposants, MM. Dumand, Groseil et Simard, et, à leur pied, s'étendaient deux grands massifs longitudinaux et symétriques, composés surtout des riches collections de Rhododendrons et d'Azalées, disparaissant presque sous leurs fleurs, que l'Exposition devait à M. Moser et à M. Croux. Le grand espace intermédiaire avait permis de former quatre vastes massifs ou plutôt quatre grandes et hautes plates-bandes, réparties en deux paires symétriques en avant et en arrière du rocher aux Orchidées, et qui réunissaient une multitude de plantes fleuries de catégories fort diverses. Quant aux transepts qui occupent les deux extrémités du palais municipal, ils offraient une élégante bordure formée de plantes de haut ornement, de bouquets et garnitures de fleurs, et ils avaient en outre reçu chacun trois forts massifs dont les médians, plus considérables que les latéraux, étaient formés, celui de l'entrée, des brillants Bégonias de M. Robert, celui du fond, d'une quantité considérable de plantes de serre variées, qui composaient la majeure partie du riche apport de M. Chantin.

Mais quelque étendue que soit la surface du palais municipal, elle pouvait à peine recevoir la moitié des lots apportés à l'Exposition. Pour obvier à cette insuffisance, la Commission organisatrice avait fait élever à l'extérieur une vaste tente rectangulaire, qu'une galerie analogue rattachait au grand pavillon. Ce grand espace, moins efficacement abrité que le jardin intérieur, avait été consacré particulièrement aux Rosiers qui s'y trouvaient en nombre immense et remarquablement fleuris, exposés par MM. Verdier (Ch.), Lévêque et Rothberg, ainsi qu'à des plantes diverses, pour la plupart de plein air.

Les deux grands côtés du pavillon de la Ville de Paris, étant fortement en retrait sur les transepts, forment à l'extérieur deux galeries couvertes ou, si l'on veut, deux longs hangars ouverts en dehors. Ces deux galeries avaient reçu, surtout celle de droite, divers apports dont la plupart consistaient en fleurs

coupées de Renoncules et Anémones, de Liliacées et Iridées, etc., formant des collections importantes, ainsi qu'une partie des produits maraîchers dont les lots nombreux et généralement très bien composés occupaient en outre un grand espace découvert le long du même côté. Quant au reste du terrain qui entoure immédiatement le palais municipal, il était resté moins garni que d'habitude pour le motif que j'ai signalé. On y voyait néanmoins des plates-bandes de végétaux vivaces, de jolis Lauriers à haute tige surmontée d'une tête sphérique et un massif de forts Pyrèthres Comtesse de Chambord, exposés par M. Gilard. La plus grande partie de cette vaste portion des Champs-Élysées était, comme les années précédentes, consacrée aux objets fournis par les arts et industries qui se rattachent plus ou moins directement à l'Horticulture. N'ayant pas à m'occuper de ces objets, pour l'appréciation desquels je me déclare entièrement incompétent, et qui d'ailleurs doivent être examinés dans un Compte rendu spécial, je me bornerai à dire qu'ils étaient aussi nombreux que variés et qu'ils témoignaient hautement de la rare habileté de nos fabricants industriels.

Mesdames et Messieurs, les grandes Expositions horticoles qui ont lieu à peu près annuellement, à la même époque, ont nécessairement entre elles une ressemblance marquée, et plus elles sont riches, plus elles se ressemblent. C'est qu'en effet, dans les unes comme dans les autres, on trouve représentées à peu près toutes les plantes que la marche naturelle de la végétation ou les soins de la culture amènent, à ce moment, à l'état qui permet de les mettre sous les yeux du public amateur. Il ne reste donc guère entre les diverses catégories de végétaux exposés deux années de suite que des différences de nombre auxquelles peuvent se joindre, il est vrai, des inégalités de développement ou de floraison, ou les deux à la fois, entre les sujets apportés de divers côtés. Or, ces différences ont été très prononcées entre l'Exposition de cette année et celle qui avait eu lieu au mois de mai 1887. Dans son ensemble, le nombre des végétaux de toutes sortes réunis aux Champs-Élysées a été sensiblement moins considérable cette année qu'il ne l'avait été en 1887 ; on a vu quelles

ont été les deux principales causes de cette infériorité numérique ; mais, par une heureuse compensation, certaines catégories de plantes ont atteint, dans l'Exposition de cette année, un développement que nous n'étions pas habitués à leur voir, ou ont été apportées dans un état plus brillant que jamais. Ainsi, les Orchidées, ces merveilles végétales de beauté et d'originalité, ont occupé cette année, dans le pavillon de la Ville de Paris, une place exceptionnellement étendue, et, pour amener ce résultat, dont nous avons le droit de nous féliciter, non seulement nos principaux horticulteurs nous ont fait largement part de leurs richesses, mais encore plusieurs célébrités horticoles de la Belgique et de l'Angleterre nous ont envoyé des collections aussi remarquables pour le nombre que pour la beauté des sujets. Depuis longtemps déjà nous étions habitués à voir admirablement représentée, grâce surtout à MM. Moser et Croux, la brillante série des Rhododendrons et Azalées rustiques ; mais il semble que cette fois ces deux honorables collègues aient fait, et avec un plein succès, des efforts encore plus grands que d'habitude, tant les arbustes de ces genres qu'ils avaient exposés étaient remarquables pour le choix, la force et la floraison. Dans les Comptes rendus de nos précédentes Expositions printanières, des éloges sans réserve ont été donnés à nos grands rosiéristes, MM. Verdier (Ch.) et Lévêque, pour les magnifiques collections de Rosiers qu'ils y avaient fait figurer ; mais, cette année, il faudrait, pour être juste, renchérir encore sur ces éloges, car, comme l'a écrit un publiciste-horticulteur parfaitement compétent, « jamais les Roses n'ont été mieux présentées ». Je ne parle pas des *Caladium* de M. Bleu, des Gloxinias de M. Vallerand, des plantes annuelles de MM. Vilmorin-Andrieux, des Bégonias tubéreux de M. Robert, ni de bien d'autres catégories de plantes que tous les visiteurs ont admirées ; je me borne à dire que toutes ont été, par leurs mérites divers, à la hauteur de la légitime renommée de leurs exposants. On voit donc, sans qu'il soit nécessaire de donner de plus grands détails, que l'Exposition horticole du mois de mai 1888 n'a été inférieure aux précédentes, et cela par l'effet de causes majeures, que sur un bien petit nombre de points, et qu'elle l'a, au contraire, emporté sur elles à plusieurs égards.

Pour terminer ce rapide exposé, qui n'est qu'une simple introduction aux Comptes rendus spéciaux, il n'est pas hors de propos d'y présenter le relevé des concours qui, à l'Exposition de cette année, ont été remplis avec plus ou moins de succès et celui des récompenses dont ils ont déterminé l'attribution.

Le programme de cette Exposition, qui avait été publié dès le mois de janvier dernier, n'avait pas ouvert moins de 229 concours pour la seule partie horticole. Quant à la partie industrielle, il en avait seulement indiqué la subdivision en quatre sections. Parmi les concours, qui avaient été multipliés avec intention, en vue d'en faciliter l'accès aux établissements horticoles de tous les degrés et de toutes les spécialités, 107 avaient pour objet les plantes de serre, 73 visaient les végétaux de pleine terre, 21 étaient relatifs aux produits de la culture maraîchère et les 28 restants étaient répartis en proportions peu dissemblables entre les sections formées pour les Fleurs coupées, pour les Bouquets et Garnitures d'appartements, pour l'Arboriculture et les Fruits, enfin pour l'Instruction horticole. Sur ce nombre considérable, 75 ont donné lieu à des apports le plus souvent multiples, qui, dans tous les cas, ont été jugés assez remarquables pour déterminer le Jury à accorder des récompenses. En outre, deux envois importants ont été faits d'Angleterre, avec un complet désintéressement, par deux grands établissements qui les ont présentés hors concours, et, d'un autre côté, M. Jolibois, jardinier-chef au palais du Luxembourg, avait bien voulu apporter, avec le même désintéressement, la collection de Broméliacées qui existe dans les jardins du Sénat, et qui occupe aujourd'hui le premier rang dans l'Europe entière ; enfin, six lots, qui ne rentraient pas dans les prévisions du programme, ont été rangés dans la catégorie élastique des Concours imprévus, et ont déterminé l'attribution de cinq médailles.

Les récompenses de tout ordre qui ont été décernées aux Exposants de la partie horticole s'élèvent au nombre considérable de 152. Les apports jugés méritants, abstraction faite encore de ceux qui avaient été mis hors concours, s'élevaient, on le voit, à ce même chiffre.

Au premier rang de ces récompenses se placent un grand prix

d'honneur, consistant en un bel objet d'art que la Société doit à la bienveillance de M. le Président de la République, et dix prix d'honneur qui ont été donnés par de hautes autorités, par de généreux amateurs d'Horticulture ou dont la Société fait elle-même les frais. On compte ensuite 23 médailles d'or, 29 grandes médailles de vermeil, 24 médailles de vermeil, 30 grandes médailles d'argent, 22 médailles d'argent et 13 médailles de bronze.

Les récompenses accordées pour la partie industrielle de l'Exposition sont sensiblement moins nombreuses. On ne compte, en effet, que 3 médailles d'or, 8 grandes médailles de vermeil, 4 médailles de vermeil, 14 grandes médailles d'argent, 26 médailles d'argent et 22 médailles de bronze, c'est-à-dire un total de 77 médailles, auquel s'ajoutent deux diplômes d'honneur, 5 rappels de prix obtenus antérieurement et 3 mentions honorables.

En somme, l'Exposition générale tenue par la Société nationale d'Horticulture de France, du 25 au 31 mai 1888, malgré les circonstances défavorables qui pouvaient en compromettre sérieusement le succès, a été assez riche pour amener des Jurys aussi compétents qu'impartiaux à décerner aux seuls Exposants de plantes ou de produits de la culture 152 prix, dont plus de la moitié sont d'un ordre élevé, en leur qualité de prix d'honneur, ou de médailles soit d'or, soit de vermeil. C'est là certainement pour notre Horticulture un succès qui autorise de hautes espérances pour les résultats de la lutte pacifique qu'elle devra soutenir, en 1889, contre les représentants de l'Art horticole de l'Europe entière et sous les yeux d'amateurs accourus de toutes les parties du monde civilisé.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION GÉNÉRALE TENUE PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE, DU 25 AU 31 MAI 1888;

I. — PARTIE RELATIVE AUX PLANTES DE SERRE,

par M. P. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

Dans les Expositions horticoles tenues au printemps, même après un hiver qui n'a pas été long et défavorable comme celui de cette année, les végétaux dont la culture a lieu forcément en serre sous notre climat occupent toujours une large place. En effet, à cette époque peu avancée de l'année, la plupart des espèces de plein air viennent d'entrer en végétation et sont dès lors encore loin du moment de leur floraison, et si certaines d'entre elles montrent déjà leurs fleurs, c'est le plus souvent grâce aux soins assidus de la culture qu'elles ont été amenées à ce précoce développement. Aussi les rédacteurs du programme de l'Exposition de cette année, tenant compte de ces conditions naturelles, avaient-ils consacré aux seules plantes de serre 107 concours sur les 229 qui se rapportaient à l'ensemble des branches de l'Horticulture. Ces concours avaient été rattachés à cinq sections très inégales : quatre avaient pour objet les *Plantes nouvelles* introduites, les hybrides et les gains encore inédits ; sur ce nombre, le troisième, relatif aux hybrides, est seul resté sans résultat; quatre seulement formaient la section créée sous la rubrique *Belle culture*, et, parmi eux, les deux premiers seulement ont motivé des attributions de récompenses; un seul (9e concours), qui a donné lieu à des apports importants, formait la section qualifiée *Culture spéciale*, c'est-à-dire culture faite en vue des marchés ; quatre-vingt-quinze appelaient les *Plantes en collection* qui ont été présentées à vingt-huit d'entre eux en lots jugés méritants; enfin, les deux derniers étaient spécialement proposés pour les amateurs, dont deux ont obtenu de hautes récompenses dans celui dont le cadre était le plus étendu.

La série des concours ouverts pour les plantes de serre en

collections est celle pour laquelle on a eu à regretter le plus de lacunes ; toutefois, à cet égard, l'apparence surpasse fortement la réalité, et il ne pouvait en être autrement par suite de la multiplicité de ceux de ces concours qui avaient pour objet une seule et même catégorie de plantes. Ainsi, le programme n'ouvrait pas moins de six concours pour les Orchidées, de quatre pour les Bégonias tubéreux, de six pour les *Pelargonium zonale* et *inquinans*, de quatre pour les Fougères, de trois pour les *Dracæna*, pour les Palmiers, pour les *Caladium*, pour les Calcéolaires, etc. Dans ces divers cas, la distinction entre les concours était basée en général sur l'inégalité du nombre des plantes appelées; parfois même elle reposait uniquement sur la différence entre les mots : lot et collection. On s'explique très bien dès lors que le concours dont les exigences étaient les plus fortes pût annihiler les autres. C'est ce qui a eu lieu fréquemment et ce qui réduit dans une notable proportion le nombre des lacunes qu'on croirait, d'après le relevé précédent, avoir existé à l'Exposition. Il en a été surtout de même pour des genres, et ils étaient nombreux, en vue desquels il avait été ouvert des concours spéciaux qui n'ont motivé aucun apport, mais qui néanmoins sont entrés, même bien représentés, dans de grandes collections complexes. Ainsi diminue au total dans une forte proportion le nombre des plantes de serre qui ont réellement fait défaut à l'Exposition de cette année et pour lesquelles cependant le programme avait institué des concours spéciaux. C'est du reste ce qui ressortira, bien mieux que d'une simple assertion, de l'exposé circonstancié qui va suivre.

A. Plantes nouvelles.

L'introduction de plantes nouvelles peut se faire à deux degrés, selon qu'elles ont été importées, pour la première fois, dans les cultures européennes ou que, cultivées déjà dans d'autres parties de l'Europe, elles ont été introduites en France. Celles qui se trouvaient dans le premier cas faisaient l'objet du 1er concours, tandis que celles qui réalisaient le second cas se rapportaient au 2e concours. Comme résultat d'une introduction en Europe,

M. Regnier, horticulteur à Fontenay-sous-Bois (Seine), avait mis à l'Exposition trois pieds de son *Habenaria militaris*, charmante Orchidée cochinchinoise, à fleurs d'un rouge très vif, qui lui a valu une médaille de vermeil, et Mme Block, horticulteur, place Masni, 9, à Bruxelles (Belgique), y avait apporté une Broméliacée encore sans nom, qu'elle a reçue du Brésil, plante de fortes proportions, dont les longues et larges feuilles sont remarquables par leur teinte d'un vert cuivré. Elle reçoit, pour cet apport, une médaille d'argent. Pour le 2e concours, Mme Block avait exposé une belle Aroïdée, l'*Alocasia* Président de Kerchove, pour laquelle le Jury lui a décerné une grande médaille d'argent, tandis que M. Piret a obtenu une médaille de bronze pour un *Cattleya* que M. de Cherville a baptisé *variabilis*, en raison du changement de couleur de sa fleur presque bleue d'abord, ensuite mauve.

Le 4e concours, destiné aux plantes de semis encore inédites, a été le plus brillant de cette section. Notre honorable Secrétaire-général, M. A. Bleu, y avait présenté un lot considérable de plantes nouvelles, qui réunissait des *Caladium*, des *Bertolonia* et des Bégonias à rhizome. Une médaille d'or a été sa juste récompense pour ce magnifique apport. Que pourrais-je ajouter à ce qui a été dit d'élogieux touchant la rare beauté et la variété presque infinie des *Caladium* dont M. A. Bleu avait déjà doté l'Horticulture européenne? Ce sera donc donner une idée suffisante du mérite supérieur de ses nouvelles créations que de dire qu'elles sont au moins au niveau de leurs aînées. Quant à ses *Bertolonia*, dont une petite serre portative renfermait huit variétés (comte de Kerchove, Madame Ad. d'Haene, Souvenir de Gand, Madame Gibez, etc.), ce sont de vrais bijoux végétaux qui, admirés à Gand, peu de temps auparavant, l'ont été tout autant à Paris. Enfin, ses Bégonias à rhizome, remarquables par la beauté de leur feuillage, formaient cinq variétés, dont deux seulement étaient nommées (Mademoiselle Louise Viault, Jeanne Laforge), tandis que les autres étaient désignées par des numéros. Qu'il me soit permis d'ajouter que la petite serre consacrée par M. Bleu à ses charmants *Bertolonia* renfermait aussi deux pieds d'une plante des plus rares, le *Lycopodium Mandiocanum*,

Cryptogame brésilienne dont le port et le feuillage diffèrent considérablement de ceux de ses congénères.

Au second rang, dans le même concours, a été placé M. Thinard, jardinier chez M. Henri Lepaute, au château de Belloy (Seine-et-Oise), qui a obtenu une médaille de vermeil pour une variété obtenue par lui d'*Impatiens Sultani* à feuilles panachées. Enfin, après lui, une médaille d'argent a été donnée à M. Cappe, horticulteur au Vésinet, pour plusieurs variétés de Bégonias à feuillage, issues d'une hybridation des *Begonia Rex* et *Diadema*, et une médaille de bronze a été la récompense accordée à M. Cogneau, jardinier chez M. Cavaroc, à Bièvres (Seine-et-Oise), pour dix Bégonias à feuilles curieusement tourmentées, qu'il a obtenus de semis.

B. Belle culture.

Des deux concours ouverts pour les plantes que devait distinguer un développement exceptionnel, l'un (4e concours) n'en exigeait qu'une seule « fleurie ou à feuillage », tandis que l'autre (6e concours) en appelait de « quatre à dix » dans des conditions analogues ; or, à une seule exception près, c'est pour des apports plus ou moins nombreux qu'ont été accordées les récompenses, dans l'un comme dans l'autre. Au 5e concours, M. Regnier avait présenté plusieurs belles Orchidées bien fleuries, *Phalænopsis grandiflora aurea*, *Ph. amabilis rosea* et *Dayana*, *Ph. equestris*, *Ph. Luddemanniana*, pour lesquelles il lui a été accordé une grande médaille de vermeil ; M. Gillard, de Boulogne-sur-Seine, avait formé, en dehors du grand pavillon, un massif de Pyrèthres Comtesse de Chambord, tous déjà forts, mais dont celui qui occupait le centre avait des dimensions exceptionnelles et pour lequel il a eu une grande médaille d'argent ; enfin, Mme Block a reçu une médaille de bronze pour un *Dracæna* nommé *albolineata*, à longues feuilles linéaires, rubanées de blanc. Prenant sa revanche dans le 6e concours, elle a obtenu une médaille de vermeil pour un lot de belles Monocotylédones panachées, telles que *Musa vittata*, *Pandanus Veitchi*, *Dieffenbachia Bowmanni*, *Ananassa sativa variegata*, et, après elle, M. Landry, horticulteur,

rue de la Glacière, à Paris, a eu une médaille d'argent pour un lot de Fougères herbacées dans lequel dominaient les *Adiantum* (*Ad. Cardiochlæna*, *Ad. decorum*, *Ad. dissectum*, *Ad. mondulum*, *Ad. tenerum*, etc.).

C. Culture spéciale.

L'approvisionnement des marchés aux fleurs fournit aux horticulteurs parisiens un débouché assez important pour que la Société nationale d'Horticulture ait cru, avec pleine raison, devoir les encourager à marcher résolument dans cette voie. C'est dans ce but que, depuis plusieurs années, elle inscrit dans le programme de ses Expositions un ou plusieurs concours spéciaux pour les plantes de marchés. Cette année, elle en avait ouvert un (9e concours) qui exigeait une collection de cinquante espèces fleuries ou à feuillage. A son appel ont répondu M. Lellieux, horticulteur, rue Navier, à Paris, et M. Landry; leurs apports ont été jugés si favorablement, qu'il a été décerné, au premier, une grande médaille de vermeil ; au second, une médaille de vermeil. La collection exposée par M. Lellieux consistait surtout en Palmiers de belles proportions, tels que *Cocos Datil*, *Phœnix*, Lataniers, *Areca*, *Rhapis*, *Kentia*, auxquels s'entremêlaient des plantes variées, les unes de fortes proportions, comme le *Strelitzia Nicolai*, les autres plus humbles de taille, comme des Broméliacées, des *Maranta*, des Orchidées, etc. ; quant à celle qu'avait apportée M. Landry, elle comprenait de beaux *Dracæna* (*Dr. Dannelliana*, *Dr. intermedia*, *Dr. Lindeni*, etc.), le *Pandanus javanicus*, des Crotons (*Codiæum*) et diverses autres plantes. Ces deux collections formaient une large et élégante bordure au transept d'entrée du grand pavillon, dont elles garnissaient l'aile droite.

D. Plantes en collections.

La longue série des concours rangés sous ce titre commençait, selon l'ordre logique, par ceux qui appelaient des collections de plantes de serre chaude mêlées, au nombre de 50 pour

l'un (10e concours), de 25 pour l'autre (11e concours). Par l'effet de circonstances dont il est peu facile de se rendre compte, ni l'un ni l'autre n'ont donné de résultat. Il n'en a été heureusement pas de même pour le suivant (12e concours), qui avait été proposé pour une collection de plantes se contentant de la serre tempérée. Pour celui-ci, M. Moser, horticulteur, rue Saint-Symphorien, à Versailles, avait mis à l'Exposition un bel apport, qui garnissait l'aile gauche du transept d'entrée et qui consistait principalement en Palmiers dont la culture peut se faire en pleine terre sur les côtes de la Provence. C'étaient notamment des *Chamærops*, les *Phœnix tenuis*, *reclinata*, *canariensis*, les *Sabal havanensis*, *Espremeniliana*, le *Corypha australis*, le *Cocos Bonneti*, etc., avec lesquels se trouvaient les *Araucaria excelsa elegans*, *Bildwillii*, l'*Aralia Thibauti*, etc. Une grande médaille de vermeil a été la récompense accordée à M. Moser.

Les Orchidées sont tellement entrées aujourd'hui dans le goût des amateurs d'Horticulture que les rédacteurs du programme avaient cru devoir leur préparer une large place en établissant pour elles six concours (13e au 18e concours). Cette place, elles l'ont brillamment occupée, car, par leur nombre considérable et leur admirable beauté, elles ont été le plus bel ornement de l'Exposition. Un seul des concours ouverts pour elles est resté sans résultat (18e concours), mais plus en apparence qu'en réalité, puisque les *Cypripedium*, dont il appelait une collection, figuraient en bon nombre dans presque tous les lots de plantes de la même famille en mélange.

Il serait peut-être difficile de trouver une différence entre deux des concours proposés en vue de ces plantes ; en effet, pour l'un (14e concours), le programme demandait « la plus belle collection d'Orchidées exotiques en fleurs », tandis que, pour l'autre, (17e concours), sa formule était « le plus beau lot d'Orchidées exotiques en fleurs ». Quoi qu'il en soit à cet égard, au 14e concours a été rattaché un apport important exposé par M. Chantin, horticulteur, avenue de Châtillon, à Paris, qui a obtenu une médaille de vermeil, et dans le 17e concours ont été rangés, à titre de lots, les groupes nombreux de ces plantes pour lesquels le Jury a donné : l'objet d'art, don de M. le Président de la

République, à M. Sander, l'horticulteur bien connu de Saint-Albans (Angleterre) ; la médaille d'honneur de M. le Préfet de la Seine, à M. Duval (Léon), horticulteur, rue de l'Ermitage, à Versailles; et une médaille d'or à M. Bleu (A.).

Les Orchidées de M. Chantin étaient en grande partie des *Cypripedium*, assez nombreux certainement pour qu'on eût pu en faire l'objet d'une présentation spéciale pour le 18e concours. Je citerai dans le nombre les *Cypripedium barbatum superbum* et *Crossi*, *ciliolare*, *Lawrenceanum*, *Lowi*, *niveum*, *Robelini*, le rare *Sanderianum* à pétales prolongés en queue tortillée, le *villosum*, etc. On y voyait aussi les *Odontoglossum Halli*, *vexillarium superbum*, remarquable pour la vivacité de teinte de ses fleurs, le *Cymbidium Loweanum*, le *Saccolabium guttatum*, l'*Aerides Houlletii*, etc.

Si les *Cypripedium* dominaient parmi les Orchidées de M. Chantin, c'étaient les Odontoglosses qui occupaient le premier rang dans le magnifique envoi de M. Sander. Il s'y trouvait, en effet, et tous en très beaux individus, l'*Odontoglossum crispum*, plusieurs variétés des *O. Alexandræ* et surtout *vexillarium*, une particulièrement justifiant bien sa dénomination de *splendens*, ainsi que des sujets nombreux étiquetés hybrides. On y admirait, en outre, le *Lælia purpurata* en très belle floraison, les *Dendrobium Jamesianum* et *thyrsiflorum*, les *Cattlega Mossiæ* et *Mendelli*, l'*Anguloa Clowesii*, le *Masdevallia ignea*, l'*Oncidium phymatochilum*, le *Cypripedium Swanianum excellens*, etc... Quant à M. Duval, avec plusieurs *Cypripedium* (*C. Argus*, *C. caudatum*, *C. Lawrenceanum*, *C. longifolium*, *C. superbum Dominianum*, etc.), il avait exposé les *Odontoglossum Pescatorei triumphans*, *Sceptrum*, *vexillarium* en plusieurs variétés, le *Lælia purpurata*, des *Cattleya*, des *Masdevallia*, l'*Arpophyllum argenteum*, l'*Oncidium crispum*, et bien d'autres. Enfin, M. Bleu avait dans son lot un beau *Lælia purpurata Russelliana*, le *Cattleya Mossiæ* avec sa variété *chirguensis*, les *Masdevallia Trochilus* et *Harryana rubrolutea*, les *Odontoglossum Alexandræ* et *Pescatorei*, le *Thunia alba*, l'*Angrecum Leonis* des Comores, etc.

Les Orchidées comprises dans les collections dont il vient d'être question étaient très nombreuses comme ayant été

présentées à deux concours qui ne fixaient aucune limite de nombre ; mais cette limite était déterminée pour deux autres concours, dont l'un (15e concours) en exigeait trente, tandis que pour l'autre (16e concours) il suffisait de douze. Dans les deux cas, le lauréat a été Mme Block, à qui il a été décerné une grande médaille de vermeil dans le 15e concours et une médaille de vermeil dans le 16e. Parmi les plantes qui lui ont valu ces deux hautes récompenses on remarquait de nombreux Odontoglosses (*O. Alexandræ*, *gloriosum*, *Karwinskii*, *Pescatorei*, *Reukeri*, etc.), plusieurs *Cattleya Mossiæ* avec diverses variétés, ainsi que les *C. Lawrenceana* et *Mendelli*, le *Lælia purpurata*, l'*Epidendrum vitellinum majus*, le *Cymbidium Lowi*, plusieurs *Cypripedium* (*C. barbatum superbum*, *C. Dayanum*, *C. Lawrenceanum*, *C. superciliare*), etc.

On peut-se demander si, jusqu'à ce jour, on a vu, dans une même Exposition, un pareil nombre d'Orchidées aussi bien choisies et aussi magnifiquement fleuries ; et cependant les apports dont il vient d'être question étaient encore loin de comprendre tous les représentants de cette grande famille qui se trouvaient réunis dans le pavillon de la Ville de Paris, au mois de mai dernier. On a déjà vu, en effet, qu'il en avait été fait des apports spéciaux à titre de nouveautés ou de spécimens de belle culture, et qu'il en était entré plusieurs dans la formation de certains lots complexes, notamment dans celui de M. Lellieux ; mais, en outre, l'Exposition en avait reçu deux apports très importants en dehors de tout concours, et deux autres, appartenant à des amateurs, se rattachaient au 106e concours, qui avait été institué spécialement pour les collections de plantes quelconques ayant pareille origine. Des deux apports ne se rattachant à aucun concours déterminé par le programme, l'un avait été exposé par M. Piret, qui, faisant à peu près sa spécialité des *Cattleya*, en avait réuni vingt-cinq pieds d'espèces et variétés diverses ; ces plantes ont été admises à titre de concours imprévu, et elles étaient toutes d'une telle beauté, qu'elles ont valu à cet exposant une médaille d'or ; l'autre avait été envoyé de Londres par MM. Seeger et Tropp, horticulteurs qui, avec un complet désintéressement, l'avaient présenté hors con-

cours, et qui ont reçu dès lors de très vives félicitations de la part du Jury. Or, ce dernier lot était composé de fort bonnes plantes, en bel état, telles qu'un *Cattleya* × *calummata*, hybride des *C. Aclandiæ* et *amethystina*, un magnifique *C. Skinneri* à sept tiges florifères, et le *C. Skinneri oculata*, le *Lælia purpurata Schrœderi*, plusieurs *Masdevallia* (*M. amabilis striata*, *M. Harryana*, *M. lilacina*, *M. Lindeni*), diverses espèces et variétés de *Cypripedium* (*C. barbatum grandiflorum*, *C. concolor Regnieri*, *C. Godefroyæ*, *C. niveum*), etc.

Les deux lots d'Orchidées provenant de collections d'amateurs étaient assez inégaux d'importance : celui des deux qui l'emportait de beaucoup sur l'autre à divers égards sortait des serres de M. Finet, à Argenteuil, et était exposé par M. Bréauté, jardinier-chef chez cet honorable collègue. Il comprenait des *Odontoglossum* (*O. Asterdi*, *O. luteo-purpureum*, *O. Phalænopsis*, *O. vexillarium* avec plusieurs variétés), des *Cattleya* (*C. citrina*, *Mossiæ*, *nobilior*, *Schrœderæ*), les *Aerides crassifolium* et *Houlletii*, les *Lælia elegans* et *purpurata*, l'*Epidendrum bicornutum*, le *Trichopilia crispa*, l'*Oncidium Papilio* et plusieurs de ses congénères, les *Masdevallia Harryana* et *vitellina grandiflora*, divers *Cypripedium*, etc. Il a valu à M. Bréauté une médaille d'or. Quant à l'autre lot d'amateur, il avait été envoyé de Gand (Belgique), par M. J. Bray, à qui a été accordée une médaille de vermeil. On y voyait un *Vanda tricolor*, des *Odontoglossum*, des *Cattleya*, des *Cypripedium*. Malheureusement certaines de ces plantes avaient souffert du voyage et plusieurs n'étaient pas étiquetées.

Les Gloxinias (*Ligeria*), grâce aux améliorations considérables qu'ils ont éprouvées dans ces derniers temps, sont au nombre des plantes qui attirent le plus l'attention dans les Expositions horticoles ; celle du mois de mai dernier en offrait deux beaux groupes formés chacun de cent pieds bien fleuris, qui ont été justement admirés. L'un et l'autre avaient été présentés au 20e concours, le principal des deux qui avaient été établis en vue de ces belles Gesnéracées. Celui qui a été classé premier appartenait à M. Vallerand, horticulteur à Bois-Colombes (Seine), le digne successeur de l'homme à qui l'Horticulture doit les plus

belles variétés dans ce genre. Ses plantes étaient admirables de vigueur et de floraison ; la plupart appartenaient au beau type dont la corolle est ponctuée. Il lui a été accordé une grande médaille de vermeil. Quant au lot que le Jury a placé au second rang et pour lequel il a décerné une médaille de vermeil, il était exposé par M. Foucard (A.), horticulteur, avenue de Brimont, à Chatou (Seine-et-Oise). Les plantes en étaient fort belles aussi, mais de types différents.

Il semblerait, à parcourir la liste officielle des récompenses, que les Broméliacées, pour lesquelles avaient été institués deux concours (24e et 25e concours), ont fait défaut cette année ; et cependant ces plantes étaient brillamment représentées sous la grande tente de l'Exposition. C'est que, en apportant aux Champs-Élysées la magnifique collection qu'il en cultive dans les serres du Luxembourg, M. Jolibois, jardinier-chef des jardins de ce palais, s'était généreusement mis hors concours. Aussi le Jury lui a-t-il adressé tous ses remerciements avec ses vives félicitations.

Depuis la mort d'Ed. Morren et la dispersion de ses plantes, la collection de Broméliacées du Luxembourg est, assure-t-on, la plus riche qui existe aujourd'hui en Europe. Elle avait fourni les éléments d'un groupe très considérable dans lequel on ne savait ce qu'on devait le plus louer de la bonne culture et de la beauté des pieds ou de la rareté d'un grand nombre d'espèces, dont plusieurs ne sont pas encore nommées. Pour donner une idée de la richesse de cette précieuse collection, il me suffira de mentionner quelques-unes des plantes qu'elle comprend. Ainsi, on voyait à l'Exposition les *Billbergia amœna*, *Bakeri* (à feuilles maculées de blanc), *Croyana*, *Euphemiæ*, *gigantea*, *granulosa*, *Leopoldi*, *Liboniana*, *Moreliana*, *Porteana*, *rhodocyanea* et sa variété *superba* (en fleurs), *Skinneri*, *thyrsoidea*, *Wiotiana*, une espèce indéterminée ; les *Tillandsia anceps*, *complanata*, *cyanea ;* les *Nidularium coriaceum*, *denticulatum*, *Innocentii*, *Joliboisi* (en fleurs), *marmoratum*, *splendens ;* les *Vriesea Glaziouana*, *splendens*, *Truffautiana ;* les *Æchmea fulgens discolor*, *glomerata discolor*, *Luddemanni*, *Plumieri*, *Weilbachii ;* les *Pitcairnia Moritziana*, *Olfersi*, *undulatifolia ;* et puis des *Andrea*, *Androlepis*,

Bromelia, *Cryptanthus*, *Encholirion*, *Hohenbergia*, *Hoplophytum*, *Macrochordon*, *Neumannia*, *Ortgiesia*, *Pepinia*, *Schlumbergera*, etc., etc. On voit donc que, grâce à M. Jolibois, peu de familles ont fait, à l'Exposition, meilleure figure que les Broméliacées.

Depuis leur introduction récente cependant dans l'Horticulture européenne, les Bégonias tubéreux ont fait de tels progrès, ont conquis une si large place dans les jardins, qu'on ne doit pas s'étonner que le programme eût ouvert pour eux quatre concours (26e, 27e, 28e, 29e concours), dont deux pour les variétés à fleurs simples et deux pour celles à fleurs doubles. L'un des concours de chacune de ces deux catégories a été parfaitement rempli. Pour les variétés à fleurs simples, M. Robert, horticulteur, avenue des Pages, au Vésinet (Seine-et-Oise), avait formé, au milieu du transept d'entrée, un massif considérable et du plus bel effet, dans lequel on admirait, portant des fleurs d'une ampleur extraordinaire et de coloris extrêmement divers, les plus belles variétés cultivées aujourd'hui, dont beaucoup sont des gains obtenus par lui. On peut citer, entre autres : Souvenir de Madame Robert, à très grandes fleurs blanches ; Beauté des parterres, à fleurs roses; *gigantea*, à fleurs rouge cocciné justifiant parfaitement son nom ; Roi des rouges, et beaucoup d'autres parfois non nommés. Une médaille d'or a été attribuée à M. Robert. Le succès de cet exposant a été moins complet dans le concours pour les Bégonias à fleurs doubles obtenus de semis (29e concours), dans lequel il a reçu une grande médaille d'argent, tandis qu'une médaille de vermeil était donnée à M. Loison, horticulteur à Dreux, dont le lot était plus nombreux et composé de fort belles variétés.

Quant aux Bégonias à feuilles ornementales, il n'en a pas été fait de présentation spéciale aux deux concours (30e et 31e concours) dont ils étaient l'objet ; mais on a vu qu'il s'en trouvait à l'Exposition deux lots, présentés par MM. Cappe et Cogneau, formés de variétés nouvelles et inédites, qui ont été primés, à ce titre, dans le 4e concours.

Depuis plusieurs années, les *Caladium* sont au nombre des plantes sur lesquelles se porte le plus et avec le plus de raison

l'attention du public dans nos Expositions parisiennes. Ces belles Aroïdées étaient en plus grand nombre à celle du mois de mai dernier qu'aux précédentes. Elles ont, en effet, donné lieu à l'attribution de trois prix, dans le 35e concours qui en appelait une collection sans limite de nombre, et à un quatrième dans le 36e concours pour lequel il fallait un lot de 40 variétés. Il est à peine besoin de dire que, pour les collections sans limite de nombre et composées de variétés connues, le principal lauréat a été M. Bleu (A.), le créateur de presque toutes les variétés aujourd'hui cultivées, à qui a été décernée une médaille d'or ; or, j'ai dit plus haut que notre honorable Secrétaire-général avait déjà obtenu une récompense du même ordre pour une série de nouveautés parmi lesquelles se trouvaient ses gains les plus récents dans le même genre. Son succès a donc été double cette fois. Je citerai quelques-uns des éléments de ces succès pour donner une idée de la diversité des coloris qu'ils offraient. Ce seront, par exemple : Comte de Germiny, à feuillage rouge clair, maculé de blanc ; Cypris, à feuilles vertes avec nervures et centre d'un beau rouge ; Gabrielle Lemoinier, à feuilles entièrement blanches, très légèrement teintées de vert ; Madame d'Halloy, à feuilles blanches sur lesquelles tranchent des nervures rouges ; Raoul Pugno, à feuilles blanches bordées de vert ; Raymond Lemoinier, dont les feuilles ont le disque rouge-pourpre encadré de vert ; etc. Au second rang, c'étaient encore de fort belles plantes bien cultivées que celles qui ont valu une grande médaille de vermeil à M. Dauvissat, jardinier-chef chez M. Chandon, à Épernay (Marne) ; elles formaient un groupe considérable qui occupait les deux tiers de la grande plate-bande consacrée aux *Caladium*. Enfin, un troisième groupe de ces Aroïdées, présenté par M. Torcy-Vannier, horticulteur à Melun (Seine-et-Marne), a été jugé par le Jury comme assez méritant pour qu'une grande médaille d'argent ait été décernée par lui à cet exposant. Son jugement à été encore plus favorable au lot de quarante variétés de ces plantes que M. Forgeot, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, avait présenté au 36e concours, et pour lequel il a obtenu une médaille de vermeil.

La série des plantes à feuillage ornemental, qui commençait, dans le programme, par les *Caladium*, se continuait par les Marantées et les Crotons (*Codiæum*), qui n'ont pas donné lieu à des apports spéciaux, mais dont de nombreux spécimens ont figuré dans des lots d'ensemble, pour arriver aux *Dracæna* en vue desquels avaient été ouverts trois concours (41e, 42e et 43e concours). Pour ces Monocotylédones, l'Exposition avait reçu de Mme Block un apport si remarquable qu'il lui a valu une médaille d'or. Cette haute récompense, réunie à une autre du même degré obtenue par le même exposant pour des Palmiers, dans le 50e concours, a été transformée en une médaille d'honneur de la Société. Les *Dracæna* de Mme Block étaient nombreux et beaux. C'étaient notamment un remarquable sujet du *De Knausei*, l'*Aneylensis*, le *Goldieana*, le *Gladstonei*, l'*ignea*, le *Lindeni*, le *Leopoldi*, le *Regina*, le *Verloti*, le *Versaillensis*, etc.

Continuant la même série, les Fougères avaient donné lieu à l'institution de quatre concours, un (44e concours) pour les espèces arborescentes, en forts exemplaires, les trois autres (45e, 46e et 47e concours) pour les espèces herbacées de serre. Les deux catégories de ces Cryptogames vasculaires ont été bien représentées, les arborescentes grâce à M. Chantin, qui a reçu pour cela une grande médaille de vermeil, et les herbacées grâce au même horticulteur, à qui a été décernée une grande médaille d'argent, tandis que M. Élie, horticulteur, rue Pelleport, à Paris, obtenait une médaille d'argent. Les Fougères arborescentes de M. Chantin étaient particulièrement les beaux sujets d'*Alsophila excelsa*, de *Balantium antarcticum* et de *Cyathea dealbata*, qui occupaient le centre du grand massif d'Orchidées, et ceux qui étaient entremêlés à son grand groupe de Palmiers ; quant à ses Fougères herbacées, elles formaient la bordure de ce même groupe et consistaient en nombreuses espèces, telles que des *Adiantum* (*A. concinnum*, *cuneatum*, *decorum*, *gracillimum*, *Legrandi*, *Pacotti*), des *Asplenium* (*A. alatum*, *Bellangeri*, *Hookeri*, *quinquangulum*), le *Davallia fæniculacea*, le *Lomaria Patersoni*, le *Microlepis hirta*, le *Neotopteris australasica*, le *Pteris Ourrardi*, le *Todea barbara*, etc. De son côté, M. Élie avait composé son lot des mêmes plantes, surtout avec des *Adiantum*, en nombreuses

espèces, avec lesquelles se trouvaient plusieurs *Pteris*, le *Blechnum brasiliense*, le *Neotopteris australasica*, etc. A côté de ces espèces, il avait placé, comme hors cadre, une Fougère arborescente, l'*Alsophila australis*.

Des Fougères aux Sélaginelles il n'y a qu'un pas dans la nature ; aussi, dans le programme, un concours pour ces dernières (48e concours) suivait-il immédiatement ceux qui avaient pour objet les premières. Répondant à cet appel, M. Élie avait formé un joli groupe de ces plantes, qui lui a valu une médaille d'argent, et dans lequel on voyait, entre autres, les *Selaginella amœna*, *apoda*, *arborea*, *cæsia*, *compacta*, *variegata*, *Erythropus*, *Griffithii*, *Martensi*, *Warscewiczii*, *Willdenowii*.

Les Palmiers, ces beaux et majestueux végétaux monocotylés que Linné qualifiait de princes du règne végétal, occupent toujours une place distinguée dans les Expositions horticoles. Celle du mois de mai dernier ne faisait pas exception à cet égard, car, grâce aux grands apports faits par M. Chantin et Mme Block, les représentants de cette famille y étaient nombreux et fort beaux. Pour le 49e concours, qui en exigeait une collection de trente sujets, M. Chantin a obtenu une médaille d'or, tandis que, dans le 50e, pour lequel les lots devaient être de quinze pieds, il a reçu une grande médaille de vermeil. Toutefois, dans ce dernier cas, il a été dépassé par M. Block à qui a été donnée une médaille d'or. Parmi les Palmiers réunis dans les deux apports de M. Chantin, on peut citer le *Phœnix tenuis*, et une espèce innommée, les *Rhapis flabelliformis* et *Sierotsik*, les *Cocos flexuosa* et *Weddelliana*, les *Thrinax argentea* et *stellata*, les *Chamærops humilis*, *Hystrix*, *sinensis* (en fleurs), les *Kentia australis*, *Forsteri*, *Luciani*, le *Sabal havanensis*, etc. Quant à ceux de Mme Block, outre quelques-unes des espèces dont on vient de voir les noms, c'étaient surtout le *Cocos campestris*, le *Kentia canterburyensis*, les *Phœnix Verschaffelti* et *zeylanica*, etc.

La nombreuse suite de succès obtenus par M. Chantin à l'Exposition se termine par celui que lui a valu le 52e concours relatif aux Cycadées. Il avait présenté à ce concours un lot d'une haute valeur, pour lequel le Jury lui a décerné un prix d'honneur que la Société devait à la générosité éclairée d'un amateur

belge des plus distingués, M. Massange de Louvrex. Ce lot comprenait en beaux exemplaires plusieurs *Zamia* (*Z. horrida*, *Lehmanni* type et sa variété *glauca*, *villosa* en fructification, *vernicosa*, *Van Geerti*, le *Dioon edule*, le *Cycas siamensis*, le *Ceratozamia mexicana*, et, par-dessus tout, un exemplaire d'une force exceptionnelle du rarissime *Catakidozamia Mac-Leayi*).

Déjà dans quelques-unes de nos Expositions précédentes il avait été ouvert un concours spécial pour les « plantes dites carnivores : *Sarracenia*, *Cephalotus*, *Dionæa*, *Darlingtonia*, *Drosera*, *Drosophyllum* ». Je ne crois pas qu'il eût été encore répondu à cet appel. Cette année, un concours semblable (56e concours) ayant été proposé, l'Exposition a reçu d'un célèbre horticulteur anglais, M. Veitch, que nous sommes heureux de compter parmi nos collègues, un lot des plus remarquables, pour lequel le généreux exposant s'était mis hors concours. On voyait, et toujours représentés par des exemplaires en parfait état, à peu près tous les genres qui composent cette curieuse catégorie de végétaux, comme des *Drosera* (*D. binata*, *capensis*, *dichotoma*), la célèbre Gobe-Mouche ou *Dionæa muscipula*, le rare *Drosophyllum lusitanicum*, le *Cephalotus follicularis*, plusieurs *Nepenthes* effaçant la lacune qu'aurait laissée sans cela l'absence de présentations aux deux concours (54e et 55e concours) ouverts pour eux (*N. Curtisii*, *Hookeriana*, *Mastersiana*, *Sedeni*, *Wriglheyana*), le *Pinguicula caudata*, de nombreux *Sarracenia* (*S. Chelsoni*, *exoniensis*, *flava*, *Maddisoniana*, *melanorhoda*, *Mooreana*, *purpurea* fleuri). Ne pouvant décerner un prix à un exposant qui y avait renoncé d'avance, le Jury a dû se borner à féliciter chaudement M. Veitch sur le rare mérite de son envoi.

Il en est des plantes comme de bien d'autres choses : les caprices de la mode les atteignent et tantôt les mettent en faveur, tantôt, au contraire, les font négliger. C'est ce qui est arrivé à la catégorie intéressante des plantes grasses : elles ont eu leur temps de vogue, pendant lequel il en existait de nombreuses et riches collections. Aujourd'hui, ces collections ont disparu pour la plupart, et il s'en est créé fort peu de nouvelles. Il n'a pas tenu à notre Société que cet abandon non justifié ne prît fin, car, dans tous ses programmes d'Expositions, elle n'a pas

manqué d'inscrire plusieurs concours pour les plantes grasses de toutes les catégories. Cette année encore, elle avait proposé un concours (59e concours) pour les Euphorbes cactiformes, deux pour les Cactées fleuries ou non (60e et 61e concours), un pour les *Echeveria* (96e concours), un pour les Agaves (97e concours), enfin deux pour les *Aloe* (98e et 99e concours). A ces appels nombreux a répondu un seul exposant, M. Simon, horticulteur, rue Lafontaine, à Saint-Ouen (Seine), dont, il est vrai, les apports nombreux et bien composés ont très bien représenté les trois principales sections de cette grande catégorie de végétaux, les Euphorbes cactiformes, les Cactées et les Aloës. Aussi a-t-il obtenu une médaille d'argent pour son lot d'Euphorbes, qui était de beaucoup le moins nombreux, et une médaille de vermeil pour chacun des deux autres. Parmi les Euphorbes charnues de cet exposant, on remarquait surtout un fort exemplaire d'*Euphorbia grandicornis*, puis les *Eup. cereiformis*, *glomerata*, *grandidens*, *officinalis*, *resinifera*, *viperina*, etc. Ses Cactées étaient fort nombreuses et souvent en fort beaux spécimens, avec lesquels même se trouvaient quelques Agaves, notamment *Agave Hystrix glaucescens* et *A. Vanderwinneni*. C'étaient, entre autres, de nombreux *Cereus*, *Echinocereus*, *Echinocactus*, *Phyllocactus*, dont plusieurs fleuris, *Pilocereus*, le curieux *Opuntia clavarioides*, le *Cleistocactus rhodacanthus*, etc. Quant à son apport d'*Aloe* présenté au 99e concours, pour lequel ces plantes devaient être fleuries, il comprenait de nombreux pieds des *Aloe spinosissima* et *spinosa*, avec les variétés *glauca* et *robusta*, ainsi que de l'*A. longearistata vera*. Une étiquette portait que la floraison de plusieurs de ces plantes avait commencé au mois d'avril, et elle était encore en fort bon état.

Parmi les plantes de serre cultivées en grand comme essentiellement ornementales pour leurs fleurs seulement, on peut distinguer celles qui, ayant une floraison principalement printanière, ne passent guère en pleine terre, et celles qui, fleurissant surtout pendant l'été et l'automne, deviennent, durant la belle saison, des éléments fondamentaux pour la décoration des plates-bandes et des massifs à fleurs. Dans les premières se rangent les Calcéolaires et les Cinéraires ; au nombre des der-

nières figurent, comme étant d'importance majeure, les *Pelargonium zonale* et *inquinans*, vulgairement nommés Géraniums, et les Pétunias. Ces quatre catégories de plantes essentiellement ornementales ont fait très bonne figure à l'Exposition des Champs-Élysées.

Les Calcéolaires faisaient l'objet de trois concours (62e, 63e et 64e concours) dont les deux premiers, relatifs aux espèces herbacées, ne différaient entre eux que parce qu'ils en exigeaient, l'un cent, l'autre cinquante pieds, et dont le troisième était spécial pour les hybrides de *Calceolaria rugosa*. Trois lots, de cent plantes chacun, ont été présentés au premier de ces concours qui a fait négliger entièrement le second. Les sujets qu'ils comprenaient étaient en général parfaitement cultivés, remarquables par l'ampleur et la pureté de coloris de leurs fleurs, surtout dans les deux premiers que le Jury a jugés très supérieurs au troisième. Aussi, tandis que, se basant plutôt sur des nuances que sur une inégalité marquée, il accordait une grande médaille de vermeil à M. Leuret, horticulteur à Arcueil (Seine), qu'il avait classé premier, et une médaille de vermeil à MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, qu'il avait mis au second rang, n'a-t-il donné qu'une médaille de bronze à M. Forgeot. Pour les *Calceolaria rugosa* hybrides, MM. Vilmorin-Andrieux ont seuls concouru ; ils ont obtenu une grande médaille d'argent.

Pour les Cinéraires, le programme ouvrait trois concours (65e, 66e et 67e concours) exigeant, le premier cinquante plantes à fleurs (capitules) simples, le second vingt-cinq pieds à fleurs doubles, le troisième cinquante sujets hybrides et nains. MM. Vilmorin-Andrieux, seuls exposants de Cinéraires, n'avaient eu en vue que le concours relatif aux variétés à fleurs doubles, dans lequel le lot qu'ils en ont présenté leur a valu une médaille d'argent. Néanmoins, ils avaient encore exposé un groupe des mêmes plantes à grande fleur blanche et un autre à fleur bleue qui, ne rentrant pas dans les conditions des concours, n'ont pas fixé l'attention du Jury.

Les *Pelargonium zonale-inquinans* jouent aujourd'hui un rôle si considérable dans l'Horticulture d'agrément que les

rédacteurs du programme n'avaient pas hésité à en faire l'objet de six concours (69e à 74e concours). Sur ce nombre, trois ont été remplis et ont eu pour lauréat unique dans deux cas, principal dans le troisième, M. Poirier (A.), horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, à Versailles. Cet exposant avait, dans le pavillon de la Ville de Paris, un premier groupe de 60 pieds à fleurs simples (69e concours), un second groupe formé de 60 variétés à fleurs doubles (71e concours), enfin un fort massif composé de variétés mêlées et choisies (74e concours). Il a obtenu deux médailles d'argent pour le premier et le dernier de ces apports, une médaille de bronze pour le second. Après lui, dans le 74e concours ouvert pour « le plus beau lot des meilleurs *Pelargonium* pour massifs », M. Foucart a reçu une médaille de bronze.

Parmi les nombreuses variétés qui formaient les trois lots de M. Poirier, on peut citer, entre autres, les suivantes : — 1° comme simples : Constance, à fleurs d'un beau rose (en groupe) ; l'Élysée, saumon rouge ; Madame Dupanneau, rose-chair ; Aurore boréale (groupe), rouge saumoné ; Duchesse des Cars, blanc pur ; Mistress Struth, rose tendre ; Secrétaire Cusin (groupe), saumoné vif ; — 2° comme doubles : La Vienne, blanc ; Flocon de neige, blanc, avec le centre de l'ombelle rosé ; Marquise de l'Aigle, rose vif ; ami Hoste, rouge brun foncé, etc., etc.

Quant aux Pétunias, qui étaient l'objet de deux concours (82e et 83e concours), ils ont formé la matière d'un lot de 60 plantes à fleurs doubles et obtenues de semis, qui a valu une médaille d'argent à M. Moron (Narcisse), de Boulogne (Seine).

Deux concours figuraient au programme (80e et 81e concours) pour les Héliotropes ; mais ils exigeaient, l'un une collection, l'autre un lot, c'est-à-dire une réunion de variétés de cette Borraginée. M. Foucart en ayant apporté un groupe composé exclusivement de pieds qui appartenaient à la belle variété Madame Bruant, son apport n'a pu être rattaché ni à l'un ni à l'autre, mais a été classé comme concours imprévu et, à ce titre, lui a valu une médaille de bronze.

Pour clore l'énumération des plantes de serre qui, à notre Exposition printanière de cette année, ont été les éléments de lots couronnés, il ne reste à mentionner que les Bruyères, qu'on

avait perdu l'habitude de voir exposées ou dont, depuis plusieurs années, il ne se trouvait plus d'ordinaire à nos Expositions que quelques pieds épars au milieu de collections mêlées. Cette année, au contraire, M. Gentilhomme, horticulteur à Vincennes (Seine), a fait aux amateurs de ces charmantes plantes une agréable surprise en leur en montrant un beau groupe qui remplissait les conditions du 88e concours et qui était assez nombreux, assez bien composé pour avoir motivé l'attribution d'une médaille de vermeil. Cet horticulteur avait composé son lot avec les espèces et variétés les plus élégantes d'entre les Bruyères proprement dites ou *Erica*. C'étaient notamment les *Erica alba hirsuta*, *Bothwelliana*, *Bergiana glauca*, *brevifolia*, *candidissima*, *coccinea minor*, *cupressina*, *cylindrica rubra superba*, *magnifica*, *perspicua nana*, *porcellana*, *Syndriana*, *translucens*, *ventricosa superba*, etc.

L'exposé qui précède montre, si je ne me trompe, que, en somme, la série si nombreuse et si variée des plantes ornementales de serre, bien qu'on ait pu regretter d'y voir quelques lacunes, n'en a pas moins été représentée, brillamment même sous plusieurs rapports, à l'Exposition du mois de mai 1888 ; d'un autre côté, comme le démontreront d'autres Comptes rendus spéciaux, les plantes de pleine terre y ont été nombreuses et y ont fait très belle figure ; les produits de la culture potagère y ont bien justifié, une fois de plus, la haute et légitime renommée de nos maraîchers parisiens ; les objets qui rentrent dans le domaine des industries annexes de l'Horticulture y ont été réunis en grand nombre, et, en somme, la Société nationale d'Horticulture a pu enregistrer, cette année, un succès de plus dans des conditions cependant défavorables à plusieurs égards qui, jusqu'au dernier moment, avaient fait redouter un échec. Ce résultat tourne tout entier à l'honneur de notre Horticulture nationale, dont les progrès incessants se trouvent ainsi mis en pleine évidence.

Compte rendu de l'Exposition tenue aux Champs-Élysées en mai 1888;

II. — Partie relative aux plantes de pleine terre,

par M. Abel Chatenay.

Les plantes de pleine terre jouaient, comme à l'ordinaire, un grand rôle dans la décoration de l'Exposition que la Société nationale d'Horticulture organise chaque année, au mois de mai.

Ce sont toujours les Roses qui ont le privilège de retenir le plus longtemps les regards des visiteurs; aussi commencerai-je mon Compte rendu par ce genre, dont la culture, en France, est en si grand honneur, et pour lequel nous voyons chaque année nos spécialistes renommés accroître encore la richesse des collections.

Un mois avant l'ouverture de l'Exposition, le printemps était tellement en retard que nous pouvions sérieusement craindre de ne pas voir figurer les grandes collections que nous apportent ordinairement MM. Lévêque, Rothberg, Verdier (Ch.); mais, grâce à l'expérience de ces habiles cultivateurs, au jour fixé les Rosiers étaient en pleine floraison et venaient garnir les plates-bandes qui leur étaient réservées.

Comme toujours, les plantes étaient irréprochables, et je ne répéterai pas les louanges qui, chaque année, leur sont adressées à ce sujet.

Il est difficile de citer des noms dans les collections exposées, toutes les variétés savamment présentées paraissant chacune être la perfection même; néanmoins, et un peu au hasard de mes notes, je donnerai rapidement les noms de quelques sortes les plus nouvelles ou paraissant être davantage admirées par les visiteurs.

Dans les nombreux lots de M. Ch. Verdier, qui lui valaient le deuxième prix d'honneur, on remarquait principalement : Madame Decour, à grandes fleurs roses, d'une teinte et d'une forme admirables; Camoens, hybride de Thé, d'une nuance rosée très délicate; Ulrich Brunner, très grande fleur, forme de Paul Ney-

ron, mais bien plus vive de ton; Thyra Hammerich, blanc carné, se rapprochant de la Baronne de Rothschild, dont elle a également le port superbe; Gloire de Margottin, d'une si jolie teinte rouge-cerise éclatant, l'une des meilleures acquisitions de ces dernières années pour la fleur coupée; Gloire lyonnaise, cet hybride à fleurs blanches, à odeur et forme de Rose Thé; Madame Cusin, Thé à fleurs blanches aux bords rosés, d'une très belle tenue; les Thés : Souvenir de Thérèse Levet, Madame de Watteville, Ma Capucine; les hybrides : Princesse Radziwill, Duke of Connaugt, La Rosière, Madame Charles Meurice, Olga Marix, à magnifiques fleurs blanches au centre légèrement carné; Georges Paul, Marguerite Jamain, et tant d'autres.

M. Ch. Verdier obtenait une grande médaille d'argent pour une Rose mousseuse nouvelle, très jolie. Cette nouveauté, qui rappelle, par ses striures et panachures, les couleurs de l'Œillet, aura certainement un grand succès dans les jardins.

M. Lévêque, qui remportait également un prix d'honneur pour ses Rosiers, faisait admirer, parmi beaucoup d'autres : Comte de Paris, une de ses dernières obtentions, à grandes fleurs rouge ponceau, superbe de forme et de coloris; Mademoiselle Suzannah Marie Rodocanachi, à grandes fleurs roses; Mademoiselle Élisa Tasson, à fleurs peut-être un peu maigres, mais au coloris si brillant; François Olin, très jolie fleur d'un rouge éclatant; Hébé, Rose à fleurs presque simples, mais d'une délicatesse de ton difficile à surpasser; Madame Gerberon, Benjamin Drouet, Général Washington, Marie Finger, etc.

M. Lévêque triomphait avec ses Roses Thé, dont il présentait des lots très jolis et très complets, parmi lesquels on remarquait : Madame de Watteville, à grandes fleurs roses, aux tons cuivrés, superbe de coloris; Comte de Paris; The President; William Allen Richardson, cette petite Rose cuivrée si appréciée; Isabelle Nabonnand; Mademoiselle Francisca Kruger, et beaucoup d'autres jolies sortes.

Dans les collections de M. Rothberg, un certain nombre de variétés peu répandues attiraient les regards. C'étaient, dans les Hybrides remontants : Madame Moranne jeune, à nuance carnée tendre et aux boutons très jolis; Catherine Souppert, à très

grandes fleurs rose tendre; Madame Freeman; Élie Morel; Lady Mary Fitz-William; Madame Alexandre Bernaix; et, dans les Thés : Shirley Hibberd, saumon cuivré, à petites fleurs, mais très jolies; Souvenir de Madame Pernet; Madame Chedanne Guinoisseau, à fleurs jaune-soufre pur; Princess of Wales; Adrienne Christophle; Reine Olga de Wurtemberg; Marceline Roda, blanc pur, très belle en boutons.

Enfin, M. Christen, de Versailles, avait exposé une jolie collection de Rosiers grimpants, parmi lesquels je citerai : Zéphyrine Drouet, à fleurs roses d'une forme admirable; Député Delattre, à fleurs rouge vif, qui n'est autre que le Cramoisi supérieur grimpant, encore nommé Madame Couturier-Mention; Beauty of Glazenwood, à grandes fleurs cuivrées; Bride of Waltham, d'une très belle tenue, mais à gros bois, n'appartenant, il me semble, que de très loin à la série des sarmenteux; Gloire des Rosomanes, à fleurs simples, d'une nuance rosée très délicate; une Rose à fleurs simples ou plutôt un Églantier à fleurs capucine brillant, était remarquée avec juste raison par le public. Cette Rose était étiquetée imparfaitement « Ma Capucine, » nom appartenant à une autre variété bien distincte; c'est tout simplement la Rose capucine, variété déjà ancienne, mais toujours appréciée pour son coloris splendide.

M. Christen exposait aussi un joli groupe de Clématites, ces plantes aux fleurs si jolies, dans la culture desquelles il n'a pas de rival. Presque toutes les variétés exposées étaient remarquables; néanmoins, quelques sortes attiraient davantage l'attention, particulièrement son semis n° 1, à grandes fleurs violettes; Ville de Paris, magnifique sorte, avec de très grandes fleurs au centre des pétales tout rosé; Marie Boisselot, superbe variété à fleurs blanches; Ferdinand de Lesseps; Paul Avenel, à très grandes fleurs; Madame Méline, aux fleurs blanches doubles; Madame Furtado-Heine; etc. Ce joli lot valait à M. Christen une grande médaille de vermeil.

Si les Rosiers avaient le privilège de retenir les visiteurs sous la tente où ils étaient exposés, les Rhododendrons et Azalées de pleine terre étaient également, dans le pavillon, l'objet de toutes les admirations.

Les collections si remarquées de MM. Moser et Croux renfermaient des merveilles de coloris et de fraîcheur, le tout en plantes d'une culture irréprochable.

M. Moser, à qui ses Rhododendrons et Azalées valaient un prix d'honneur, faisait admirer, parmi les premiers, plusieurs plantes de grand mérite : Schiller, aux fleurs violettes avec macule noirâtre d'un grand effet; Lady Annet de Traffort, rose tendre, d'une nuance très délicate, avec impériale pourprée; *Catawbiense* Boursault, une masse compacte de fleurs violettes; The Strategist, très joli rose; Purity, à moyennes fleurs blanc pur, formant une véritable boule de neige; Charles Dickens, rouge vif; *Maculatum* Hervé, à fleurs violettes avec macule pourpre, très florifère; Madame Bailly, à grandes fleurs lilas pâle, coloris très frais et très élégant.

M. Moser avait apporté, en outre, trois Rhododendrons de semis, parmi lesquels le n° 2098, à fleurs roses lilacées, aux bords frangés, qui sera certainement une plante d'avenir.

Dans les Azalées du même exposant, je nommerai : Comte de Kerchove, à grandes fleurs saumon rougeâtre; *Lutea plena*, d'un curieux aspect avec ses petites fleurs jaunes, doubles; Consul Pécher, très jolie nuance saumonée; Frédéric Burvenich, plante d'élite aux tons roses; Madame Émile Richebourg, d'un blanc très pur; Madame Ambroise Verschaffelt, à très grandes fleurs; Comte de Gomer; Comtesse de Roquette-Buisson, à fleurs blanches, doubles, légèrement lilacées; Famma, aux petites fleurs roses, maculées de jaune; *Amœna*, si mignonne variété, qui mérite tellement d'être répandue par sa rusticité et l'effet qu'elle produit; Président Carnot, nouvelle variété à fleurs doubles, saumon foncé; Madame Thibaut, sorte également nouvelle, à fleurs blanches, doubles; enfin, deux variétés de semis non encore nommées, dans lesquelles le rose des pétales produit un effet très joli avec leurs macules jaune clair.

Les Rhododendrons de M. Croux, récompensés d'une médaille d'or, étaient absolument hors de pair comme variété de coloris. Un grand nombre de plantes peu connues faisaient l'admiration du public. C'étaient :

Alexander Adie, à fleurs d'un rouge éclatant, dans l'intérieur

desquelles les étamines poudrées d'or formaient un curieux effet; Victor Hugo, superbe plante rose tendre à centre blanc; Lady Rolle, blanc rosé, avec impériale brune, excessivement fleurie; Titien, rose très pur; Mistress Russel Sturgis, blanc avec macule carminée; Lady Armstrong, rose foncé à centre clair; Tom Pouce, violet pur avec macule brune; enfin, les variétés bien connues *Concessum*, *Onslowianum*, *Blandyanum*, Michael Waterer, *Everestianum*, John Waterer, toutes plus jolies et plus fleuries les unes que les autres.

M. Croux présentait aussi un lot d'*Azalea mollis* qui lui valait une médaille de vermeil, et dans lequel on remarquait : Criterion, à larges fleurs jaune d'or; *Imperialis*, à petites fleurs ocre jaune très vif; *Cuprea lilacea*, à petites fleurs roses produisant un effet charmant par l'opposition de leurs étamines pourprées ; Ebenezer Pike ; Ch.-François Luppis, saumon rougeâtre à larges fleurs, plante ravissante; W.-E. Gumbleton, jaune pâle, à très grandes fleurs, etc.

Les Kalmias étaient seulement représentés par un groupe d'une vingtaine de plantes bien fleuries, exposées également par M. Croux.

Si des végétaux ligneux nous passons aux plantes herbacées, nous devons nous arrêter d'abord devant les collections de plantes annuelles et vivaces de MM. Vilmorin-Andrieux.

Qui n'a pas admiré avec quelle légèreté, on peut dire avec quel art, toutes ces jolies plantes, qui font, pendant l'été, l'ornement de nos plates-bandes, sont groupées dans les massifs aux dispositions pourtant peu favorables qui leur sont attribués? Les coloris les plus variés, les formes les plus diverses sont là, savamment réunis, se faisant valoir merveilleusement les uns les autres. Toutes ces jolies fleurs ne rappellent plus que de très loin les fleurettes des champs, dont elles sont issues pour la plupart. La culture savante dont elles sont l'objet, les hybridations continues, les ont transformées et embellies.

Aussi c'est toujours un cri unanime d'admiration lorsqu'on arrive devant ces corbeilles arrangées avec tant de goût et de sûreté par notre collègue, M. Ed. Michel, l'habile chef des cultures de la rue de Reuilly.

Un prix d'honneur bien mérité récompense les efforts de MM. Vilmorin-Andrieux.

M. Forgeot obtenait une médaille de vermeil pour la belle disposition de son massif de plantes fleuries annuelles et vivaces.

M. Yvon remportait un succès de plus avec ses collections de plantes vivaces fleuries et à feuillage, qu'une grande médaille de vermeil venait récompenser.

Plusieurs collections de Pensées étaient exposées par MM. Falaise et Forgeot. M. Falaise est depuis longtemps un des maîtres dans la culture des Pensées ; aussi les lots que présentaient ces messieurs étaient splendides. Un lot de Pensées à grandes macules, superbes avec leurs coloris chauds et variés, et un lot par couleurs, dans lequel les Demi-Deuil à grandes fleurs, Striée panachée, Bleue clair, Fontaine dorée, apportant chacune leur note bien spéciale, montraient l'effet que l'on peut tirer de ces jolies variétés. Deux médailles de vermeil étaient attribuées à M. Falaise pour ses Pensées.

M. Moser exposait une nouveauté d'*Evonymus pulchellus*, à feuillage panaché ou plutôt bordé de blanc, mignonne petite plante, très décorative dans son genre.

M. Paillet présentait un petit groupe de Muguet Fortin, bien connu aujourd'hui pour l'ampleur et la beauté de ses fleurs.

Enfin, la série des plantes de pleine terre était clôturée par un lot d'Orchidées rustiques appartenant à M. Mantin et récompensé d'une médaille de vermeil. Ce lot ne comprenait pas moins de soixante variétés provenant de tous les points du globe, collection certainement très rare et très intéressante.

Fleurs coupées.

Les apports de fleurs coupées étaient, cette année, plus nombreux qu'à l'ordinaire. Aussi, le péristyle nord du Pavillon de la Ville de Paris était-il changé en une immense corbeille fleurie, dans laquelle les Roses, les Pivoines, les Tulipes, les Anémones et toute la série des plantes bulbeuses mélangeaient leurs plus chatoyantes couleurs.

MM. Ch. Verdier et Paillet obtenaient l'un et l'autre une grande médaille de vermeil pour leur jolie collection de Pivoines en arbre et herbacées.

M. Vor Lemoine nous faisait admirer ses nouveaux gains de Lilas à fleurs doubles, qui lui valaient les félicitations unanimes du Jury.

De très beaux lots de Roses, présentés par M. Nabonnaud, qui en avait envoyé plus de quatre cents variétés, et par M. Boyson, dans le lot duquel on pouvait étudier un certain nombre de nouvelles sortes, le lot de Glaïeuls de M. Pageot, présentation intéressante pour la saison, les Œillets de M. Fulconis, semis très variés de la race Tige de fer, apportaient les uns et les autres leur note particulière dans cet ensemble fleuri.

Parmi les lots de plantes bulbeuses, M. Forgeot faisait remarquer des Tulipes admirables. Parmi celles à fleurs simples se détachaient les variétés : *Retroflexa*, *Viridiflora*, Amiral Courbet, Tableau de Rubens, Beauté d'été, rose striée, très jolie; La Ravissante, striée carmin ; *Vittalina*, cramoisie, Duchesse d'Aremberg, Merveille du monde, *Cornuta*, curieuse forme aux pétales lancéolés ; La belle Noailles, Chérie, *Narbonensis*, *Elegans alba*, etc.

Des Tulipes à fleurs doubles bien variées et un lot complet de plantes bulbeuses diverses complétaient l'apport de M. Forgeot, qui remportait, pour ses fleurs coupées, deux médailles de vermeil.

M. Thiébaut aîné obtenait également, pour les mêmes concours, deux médailles de vermeil. Ses Anémones et Renoncules étaient remarquables à tous égards. Les différents lots de fleurs coupées présentés par M. Thiébaut aîné étaient classés avec une méthode qu'il serait désirable de voir adopter par tous les exposants.

Enfin, M. Delahaye obtenait deux grandes médailles d'argent, dans les mêmes concours, pour plantes bulbeuses et fleurs coupées.

Tel est, Messieurs, le bilan de notre Exposition du mois de mai dernier, en ce qui concerne les plantes de pleine terre.

Dans une année où les saisons semblaient renversées, où le

printemps se faisait attendre non pas pendant des jours, mais pendant de longues semaines, il fallait toute l'habileté et l'expérience que possèdent nos horticulteurs parisiens, pour se jouer ainsi de la mauvaise saison et amener le succès là où il était permis de redouter une abstention presque complète.

Compte rendu du Concours de Chrysanthèmes d'automne, tenu le 22 novembre 1888,

par M. P. Duchartre.

Messieurs,

Il y a cinq ans à peine qu'a eu lieu, dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84, le premier de nos concours spéciaux pour les Chrysanthèmes (1) d'automne, et déjà le progrès dans cette

---

(1) Depuis que les Chrysanthèmes d'automne ont pris rang parmi les plantes les plus recherchées dans les jardins, l'usage s'est établi, parmi la plupart des amateurs et des horticulteurs, d'en faire le nom féminin. Tous les jours, on entend dire non un *beau*, mais une *belle* Chrysanthème. Quelle peut être l'origine de ce singulier usage ? Il serait difficile de le dire ; mais ce qu'on peut affirmer sans hésitation, c'est que rien ne l'explique, rien ne le justifie. Que l'on consulte en effet le *Dictionnaire de l'Académie*, le vrai code de la langue française, celui de Littré, etc., et on y lira : « Chrysanthème, substantif masculin. » D'un autre côté, Chrysanthème est la reproduction sous une forme française, sans autre changement que celui de la désinence, du mot latin *Chrysanthemum*, qui est du genre neutre ; or, je ne crois pas qu'il existe d'exemple d'un nom de plante neutre en latin qui soit reproduit en français sous la forme d'un nom féminin. Je ne sache pas, d'ailleurs, qu'il soit jamais venu à l'idée d'un botaniste français de dire *une* Chrysanthème ; ainsi, parmi les flores de France, les seules qui, à ma connaissance avec le nom latin des plantes en donnent le nom français, et ce sont celles de de Candolle et de Mutel, écrivent, la première, Chrysanthème *couronné*, et non pas couronnée (3e édit., IV, p. 181), Chrysanthème *très petit* (*Ibid.*, V, p. 477) ; la seconde, Chrysanthème *découpé* (II, p. 155). Quant aux ouvrages relatifs aux

voie est devenu tel, que le local, vaste cependant, dans lequel ces plantes ont été exposées jusqu'à ce jour est devenu à peine capable de recevoir toutes celles qui viennent s'y accumuler, et que peut-être sera-t-on bientôt amené à en rechercher, pour le même objet, un autre plus vaste encore. Il me semble n'être pas hors de propos de montrer ici comment ce progrès s'est accompli et comment, en si peu de temps, un simple Concours très circonscrit est devenu une Exposition importante, attirant une foule de visiteurs, obtenant et justifiant de tous points les éloges sans réserve du public connaisseur.

En 1883, l'une de nos honorables Dames patronnesses, qui a voulu garder l'anonyme, offrit à la Société la somme nécessaire pour donner une médaille d'or à la personne qui présenterait le plus beau lot de Chrysanthèmes d'automne à un Concours ouvert en vue de ces plantes. Non seulement cette offre généreuse fut acceptée, mais encore le Conseil d'Administration décida que des médailles d'un ordre moins élevé pourraient être décernées par la Société, en même temps, pour des lots d'une moindre importance. Ce premier Concours eut lieu le 22 novembre 1883; il détermina l'apport d'une série nombreuse de plantes en pots, par M. Yvon, horticulteur à Malakoff, qui obtint la médaille d'or, et celui de trois lots d'importances fort inégales, ne comprenant que des fleurs coupées, pour lesquels furent données trois médailles d'ordres de moins en moins élevés, à partir de la grande médaille d'argent. En outre, le Muséum d'Histoire naturelle de Paris avait envoyé, hors concours, une belle collection de fleurs coupées qui ne réunissait pas moins de 230 variétés.

Le résultat obtenu dans cet essai fut assez encourageant pour

---

plantes des jardins, on peut citer, entre autres, comme faisant le mot Chrysanthème masculin, le *Manuel des plantes,* de MM. Jacques et Hérincq; *Les fleurs de pleine terre,* par MM. Vilmorin-Andrieux; *Le nouveau jardinier illustré,* etc. Je ne parle pas du *Bon jardinier,* qui, au moins dans l'édition que j'ai sous les yeux, fait le même nom tantôt masculin et tantôt féminin. On voit donc, en somme, qu'il n'existe absolument aucune raison pour dire *une belle* Chrysanthème, au lieu de *un beau* Chrysanthème.

avoir amené notre Conseil d'Administration à ouvrir chaque année, depuis cette époque, à l'une des séances du mois de novembre, un Concours spécial pour les Chrysanthèmes d'automne. La marche de ces Concours a été rapidement et presque régulièrement ascendante. Celui de 1884 eut lieu le 13 novembre et détermina l'attribution de neuf médailles, dont une d'or et deux de vermeil des deux modules adoptés depuis longtemps par la Société. Ce nombre de prix fut encore dépassé en 1885, surtout en 1886, d'où résultait la preuve que le nombre et l'importance des lots présentés avaient continué d'augmenter d'année en année. En effet, le Jury décerna onze prix pour le concours de 1885, et quatorze pour celui de 1886. Au premier coup d'œil, on pourrait croire que ce rapide progrès, qui s'était soutenu sans interruption pendant quatre années, avait subi ensuite un léger ralentissement, puisque, dans le Concours qui a eu lieu le 24 novembre 1887, on n'a compté que dix lauréats, un peu moins par conséquent que les deux années précédentes ; mais, à cet égard, l'apparence donnerait une idée fausse de la réalité, la légère infériorité de nombre qu'ont présentée alors les lots couronnés ayant été plus que compensée par une forte augmentation dans leur importance. Jusqu'alors, en effet, le premier prix des concours, qui consistait en une médaille d'or, avait été donné pour des collections de Chrysanthèmes cultivés en pots, auxquels avaient été ajoutées parfois des fleurs coupées des mêmes plantes, mais dans lesquelles on n'avait jamais compté plus de 300 à 400 variétés ; or, en 1887, la collection de pieds en pots, qui a valu un premier prix à M. Lévêque, ne comprenait pas moins de 600 variétés, tandis que celle pour laquelle un second prix a été décerné à M. Yvon en réunissait 400. En outre, trois lots de variétés nouvelles, également représentées par des pieds élevés en pots, complétaient une riche Exposition, même abstraction faite de la catégorie des fleurs coupées dans laquelle cinq lots ont été jugés assez importants pour déterminer le Jury à décerner tout autant de médailles.

Le terme supérieur de cette progression constamment ascendante a été le Concours-Exposition de Chrysanthèmes qui vient d'avoir lieu, le 22 novembre, et qui est resté librement accessible

au public pendant les trois jours suivants, en même temps qu'un Concours pour les fruits, qui est venu s'y joindre le 23. Cette fois, un programme détaillé avait été publié dès le commencement du mois de juillet et avait nettement déterminé les conditions dans lesquelles les présentations devaient être faites. Les Chrysanthèmes à exposer y étaient rattachés à trois catégories : 1° Plantes en pots, pour lesquelles étaient ouverts quatre concours spéciaux distingués parce que les variétés, dans chaque lot présenté, pouvaient être au nombre de 300, 200, 100 ou 50 ; un cinquième concours était formé pour des sujets remarquables par leur beauté exceptionnelle; c'est le seul qui n'ait déterminé aucun apport jugé digne de prix; 2° Fleurs coupées pouvant être présentées, comme les pieds en pots, au nombre de 300, 200, 100 et 50 variétés, formant ainsi l'objet de quatre concours auxquels on en avait ajouté un cinquième pour « les plus beaux bouquets et ornementations diverses faits avec des Chrysanthèmes » ; 3° Variétés nouvelles, non encore au commerce, objet du onzième et dernier concours spécial, pour lequel le programme n'indiquait pas si ces variétés devaient être représentées par des plantes entières, par de simples fleurs coupées ou par les deux à la fois. Ces concours, un seul excepté, ont attiré chacun un ou plusieurs exposants, et motivé des attributions de médailles de tous les degrés, qui se sont élevées jusqu'au nombre de quatre ou cinq pour certains d'entre eux, et, en somme, le nombre des prix décernés aux exposants de Chrysanthèmes s'est élevé à vingt-cinq, chiffre double de la moyenne obtenue pour les cinq années antérieures, et qui aurait probablement été encore augmenté si l'un des horticulteurs qui ont contribué à la richesse de l'Exposition, M. Hoïbian, ayant accepté de faire partie du Jury, ne s'était mis hors concours par cela même.

Ce n'est pas dans un simple Compte rendu tel que celui-ci qu'il y aurait lieu de tracer en détail l'histoire botanique des Chrysanthèmes indiens, chinois et japonais, ni celle de leur importation en Europe, et des progrès considérables que leur culture a faits, dans les cultures européennes depuis qu'ils y ont été introduits; toutefois, j'ose espérer que quelques indications à ce sujet n'y paraîtront pas absolument déplacées.

Les Chrysanthèmes, qui nous sont venus de l'Inde, du Japon et de la Chine, sont regardés par les botanistes comme formant deux espèces botaniques distinctes et séparées, appartenant à 'immense famille des Composées ou Synanthérées et, dans celle-ci, à la tribu des Sénécionidées. Ces deux espèces ont reçu successivement plusieurs noms en raison des genres auxquels on les a rapportées, et finalement ceux qui leur sont restés sont *Pyrethrum indicum* Cass., Pyrèthre (Chrysanthème vulgairement) de l'Inde, pour celle à petits capitules (vulgairement appelés fleurs), qui est venue directement de l'Inde, et *P. sinense* Sab., Pyrèthre (Chrysanthème vulgairement) de la Chine, pour celle à grands capitules, qui a été prise en Chine, bien qu'il soit à fort peu près certain qu'elle n'y existe qu'à l'état cultivé et qu'elle y a été importée, à l'origine, de l'Inde ou du Japon. Mais sont-ce là deux types spécifiques bien réellement distincts? Il semble permis d'élever quelques doutes à cet égard. Déjà le botaniste Persoon (*Enchiridium botanicum*, II, 1807, p. 461) avait fait du Chrysanthème (1) de la Chine une simple variété à fleurs rouge pourpre de celui de l'Inde, et, après avoir indiqué les caractères qu'il voyait dans cette variété, il ajoutait en observation : « Entièrement semblable au précédent (le Chrysanthème de l'Inde), et n'en différant que par ses fleurs plus grandes et pourpres, ainsi que par son réceptacle muni de paillettes qui lui viennent peut-être de la culture. » Or, ces paillettes ou écailles du réceptacle existent également chez le *Pyrethrum indicum* Cass. et sont le principal caractère de la section (*Dendranthema*) du genre *Pyrethrum* que ces deux plantes forment à elles seules. D'un autre côté, A.-P. de Candolle (*Prod.*, VI, 1837, p. 62), tout en admettant ces deux espèces, après avoir décrit le *Pyrethrum sinense* Sab., dit nettement : « Souvent confondu avec celui de l'Inde dont *il ne diffère que par ses capitules deux ou trois fois plus grands.* » On voit donc que le doute est permis touchant la légitimité de la séparation des deux espèces,

(1) J'emploie le mot Chrysanthème au lieu de celui de Pyrèthre, pour me conformer à l'usage général chez les amateurs et horticulteurs.

et qu'il ne serait peut-être pas illégitime de désigner, à l'exemple de quelques auteurs, tous les Chrysanthèmes d'automne sous la désignation commune de *Chrysanthèmes indiens*.

L'époque à laquelle ces plantes ont été introduites dans les cultures européennes n'est pas facile à déterminer. La plupart des auteurs indiquent même deux dates différentes pour celles qui sont venues directement de la Chine et pour celles que nous avons tirées de l'Inde. D'après eux, celles-ci auraient été introduites assez récemment (1819), tandis que celles-là auraient été importées vers le milieu du siècle dernier (1764); il faudrait même en faire remonter beaucoup plus haut l'arrivée dans nos jardins, d'après l'assertion formelle émise par M. J. Douglas, dans une note qui a été publiée par le *Gardeners' Chronicle* (n° du 24 novembre 1888, p. 595-596). On lit en effet, dans cette note qui semble devoir faire autorité : « Le Chrysanthème a été « introduit il y a deux siècles ; il était cultivé, vers le milieu « du siècle dernier, par Miller, au Jardin botanique, à Chelsea. « Évidemment la plante disparut ensuite des cultures jusqu'à « ce qu'elle fût réintroduite par un certain Blanchard, de Mar- « seille, dans l'année 1789. Je ne puis dire quand elle arriva en « Angleterre, mais ce fut probablement un peu plus tard, « puisque nous la voyons cultivée, en 1795, par Colville, horti- « culteur, Kings'Road, à Chelsea, chez qui, en novembre de cette « même année, eut lieu la floraison d'une variété à fleurs pour- « pres, qui fut figurée dans le *Botanical Magazine*, pour 1796, « sous le nom de *Chrysanthemum indicum*. D'après M. F.-W. « Burbidge, cette figure ressemble, sous tous les rapports, à la « variété Docteur Sharpe. »

Ainsi la véritable introduction des Chrysanthèmes indiens dans les cultures européennes est due au Marseillais Ch. Blanchard, qui était armateur et négociant. Une fois qu'ils furent ainsi arrivés sur le sol français, ils ne tardèrent pas à s'y répandre. D'après M. Brassac, dès 1790, quelques pieds en furent plantés à Valence et à Montélimar (Drôme); puis en 1791, quelques autres arrivèrent au Jardin des plantes de Paris. Mais là, paraît-il, s'arrêta pendant plusieurs années, du moins pour la France, la diffusion de cette précieuse acquisition horticole.

Cependant, en 1820, des Chrysanthèmes indiens furent plantés à Toulouse et y devinrent l'objet de soins assidus de la part de Bernet, ancien militaire et amateur passionné d'Horticulture, qui eut bientôt pour imitateurs, des amateurs tels notamment que Lebois et Marrouch, ainsi que des horticulteurs, entre lesquels se distinguèrent surtout MM. Bonamy et Barthère. Grâce à eux tous, cette ville est devenue et est restée un centre important de production de nouvelles variétés. Lyon, Nancy, Paris ont suivi cet exemple et, grâce à MM. Boucharlat, Pelé, V. Lemoine, Crousse, etc., ont activement concouru à rendre de jour en jour plus grand le nombre des gains obtenus par des cultivateurs français. De son côté, l'Angleterre a puissamment aidé à l'amélioration de ces charmantes plantes et à la création de variétés rentrant dans leurs divers types. Plusieurs de ses horticulteurs le plus justement renommés, entre autres MM. Salter, Henderson, Rundle, W. Bull, etc., se sont particulièrement distingués sous ce double rapport; ils ont même imaginé un mode de culture ou, pour mieux dire, de direction et pincement des plantes, appelé habituellement *culture anglaise*, qui, en réduisant généralement à l'unité les capitules que devait produire chacune d'elles dans la marche normale de la végétation, amène celui qui est ainsi conservé seul ou au plus avec un ou deux autres, à prendre une ampleur exceptionnelle. Enfin, c'est aussi à la Grande-Bretagne que la culture des Chrysanthèmes d'automne doit l'un de ses plus grands progrès, grâce à l'importation qui y a été faite, en 1861, par R. Fortune, du type japonais d'où sont sorties, dans ces dernières années, de nombreuses variétés remarquables entre toutes par les proportions et par l'aspect toujours un peu étrange de leurs têtes de fleurs.

Aujourd'hui, le nombre des variétés de Chrysanthèmes qui existent dans les jardins ou qui sont portées sur des catalogues est devenu tellement grand qu'on en vient à se demander si certaines d'entre elles ne sont pas dues uniquement à l'usage adopté par divers semeurs d'admettre comme nouvelle et de répandre ensuite comme telle, sans autre examen, toute plante qui leur est venue d'un semis. Les choses en sont à ce point qu'un article publié dernièrement dans le *Gardeners' Chronicle*

portait à 2,300 le nombre des variétés cultivées dans les jardins de la Société horticulturale de Londres, à Chiswick (1)!

Pour se reconnaître au milieu de ce nombre immense de variétés, il serait de la plus grande utilité d'en posséder un classement, c'est-à-dire une répartition en sections ou groupes assez bien caractérisés pour qu'il fût facile ou tout au moins possible de rapporter sans hésitation à l'un ou l'autre d'entre eux toute plante fleurie qu'on aurait sous les yeux; or, un pareil classement n'existe pas et on peut même douter qu'il puisse jamais être établi. Les essais dans cette voie n'ont cependant pas manqué, depuis celui de Jacques et Hérincq (*Manuel des plantes*, II, p. 354), qui partagent ces variétés en seize sections d'après la couleur des fleurs et l'état des capitules simples, semi-doubles ou pleins, jusqu'à celui de notre collègue, M. Chargueraud (*Journal*, 1886, p. 35-40), qui les rattache toutes aux quatre groupes suivants, basés sur la forme de la corolle des fleurettes qui composent les capitules : 1° Chrysanthèmes à fleurs alvéoliformes; 2° Chrysanthèmes à fleurs tuyautées ; 3° Chrysanthèmes à fleurs carénées; 4° Chrysanthèmes à fleurs ligulées. Je me garderai d'intervenir dans une question qui me semble au moins difficile à résoudre, et je me bornerai à rappeler que les horticulteurs s'accordent en général à distinguer les Chrysanthèmes *pompons* ou à petits capitules, qui répondent au *Pyrethrum indicum* Cass., tandis que toutes les autres de ces plantes rentrent dans le cadre du *P. sinense* Sabine. A leur tour ceux-ci, c'est-à-dire les variétés à grandes fleurs, comprennent : les

(1) Cette introduction sans raison et sans limites dans certains catalogues d'horticulteurs de variétés prétendues nouvelles et qui, en réalité, ne le sont nullement, a encore pour cause une pratique contre laquelle s'élève avec raison le *Gardeners'Chronicle* (3° série, VI, n° 103, p. 703), dans le passage suivant : « Un autre danger qui menace les « producteurs de Chrysanthèmes résulte pour eux de l'habitude « qu'ont certains exposants de donner des noms nouveaux à des « variétés qu'ils ont importées. Il a été énergiquement protesté « contre cette pratique, le 21 novembre dernier, dans le sein du Co- « mité floral de la Société nationale pour les Chrysanthèmes « (*National Chrysanthemum Society*). C'est en effet un procédé nui- « sible et déloyal, qui ne peut être trop sévèrement condamné. »

alvéoliformes, dans lesquelles les fleurettes qui occupent le centre des capitules sont notablement plus courtes que celles de la circonférence ou rayon; les *Chinois à grandes fleurs* proprement dits, souvent subdivisés en ceux dont la corolle se recourbe vers le centre du capitule, c'est-à-dire les *incurves* ou pæoniformes, et ceux dont la corolle se recourbe en dehors, c'est-à-dire les *récurves;* enfin, les *Japonais*, dont les longues corolles, généralement contournées et divariquées, donnent à leurs capitules, toujours très grands, un air d'irrégularité plus ou moins prononcé. Ceux-ci, croisés avec des variétés chinoises à grandes fleurs ont donné des *hybrides* qui, tenant de leurs parents, établissent un passage de l'une à l'autre des deux catégories. Enfin, il faut admettre aujourd'hui une section, plus nombreuse de jour en jour, pour les Chrysanthèmes *précoces* qui ne méritent plus guère la qualification de Chrysanthèmes d'automne, puisqu'ils commencent généralement à fleurir dès le mois de juillet.

Toutes ces sections étaient largement représentées, dans le Concours-Exposition qui vient d'avoir lieu dans l'hôtel de notre Société, et l'ensemble des Chrysanthèmes dont il avait déterminé la présentation était vraiment considérable. Ces plantes s'y trouvaient les unes entières, cultivées en pots, au nombre de près de 1,200 pieds, les autres représentées seulement par leurs fleurs coupées. Pour donner une idée du nombre de ces dernières, il me suffira de dire que, chacune plongeant dans l'eau dont était rempli un vase de verre ou carafe en cône tronqué, elles garnissaient quatre degrés d'un gradin construit pour la circonstance sur les deux côtés de l'allée à toit vitré qui forme l'entrée de l'hôtel. Chacun de ces gradins ayant 30^{m}, 50 de longueur, et chaque carafe n'occupant guère plus d'un décimètre carré de surface, on voit que le nombre de ces vases, et par conséquent des fleurs qu'ils portaient, était d'environ 2,000. Or, ce n'était pas encore là tout ce qui avait été présenté dans la même catégorie, car le grand vestibule de la salle des séances avait reçu également des fleurs coupées, disposées d'une toute autre manière, qui formaient surtout la belle collection, produit de la culture anglaise, qu'exposait

M. Walter Crawshay, amateur, à Fourchambault (Nièvre). Quant aux plantes en pots, à part deux forts massifs formés par M. Lévêque dans la cour de l'hôtel, et composés de Chrysanthèmes pompons pour lesquels le programme n'avait pas ouvert de concours, elles étaient exposées dans la grande salle des séances, étagées sur un haut gradin qui en occupait tout le pourtour. Le développement de ce pourtour étant, pour chaque côté, de 32 mètres, on voit que les gradins à plusieurs étages sur lesquels les plantes étaient pressées en masse aussi serrée que leurs pots avaient permis de le faire, n'avaient pas moins de 64 mètres de longueur. J'ajoute que toutes ces plantes étaient aussi remarquables pour leur fraîcheur que pour l'abondance et la beauté de leurs fleurs. Faut-il s'étonner que pendant les quatre jours qu'a duré cette brillante Exposition spéciale, la foule n'ait pas cessé de s'y porter et d'exprimer une satisfaction sans réserve ?

Le Jury qui a été chargé d'examiner et de juger les Chrysanthèmes exposés était présidé par M. Cordonnier (Anatole), et avait pour Membres : MM. Cornu (Maxime), Coutant (E.), Hoïbian et Thibaut. Auprès de lui fonctionnait, comme Secrétaire, M. Chargueraud (A.). Après un examen attentif des lots exposés, il a pris, le 22 novembre 1888, les décisions suivantes, dont l'énumération officielle terminera ce Compte rendu :

§ I. Plantes en pots.

1er concours. La plus belle collection de 300 variétés. — Médaille d'or à M. Lévêque, horticulteur, rue du Liégat, 69, à Ivry (Seine).

Médaille de vermeil à M. Yvon, horticulteur, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine).

N. B. — M. Lévêque avait exposé 650 pieds en pots qui ont été répartis entre les quatre concours ouverts dans cette première catégorie, en raison du nombre de plantes exigé pour chacun d'eux. Ses Chrysanthèmes se composaient de 125 variétés de pompons, 125 variétés chinoises à grandes fleurs, 30 variétés simples (anglaises); tout le reste consistait en variétés japonaises

et hybrides. — De son côté, M. Yvon avait formé son lot pour ce concours avec des variétés chinoises à grandes fleurs, auxquelles il avait joint un nombre assez restreint de Chrysanthèmes pompons et japonais.

2e concours. La plus belle collection de 200 variétés. — M. Lévêque (déjà nommé). (Néant.)

3e concours. La plus belle collection de 100 variétés. — Médaille d'argent à MM. Dupanloup et Cie, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

Médaille de bronze à M. Lévêque (déjà nommé).

4e concours. La plus belle collection de 50 variétés. — Grande médaille d'argent à M. Boutreux, horticulteur, route de Paris, 85, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

M. Lévêque (déjà nommé). — « Le Jury n'accorde pas de récompense parce que les plantes présentées ne sont pas des nouveautés de 1888, ainsi que l'indique l'Exposition. »

Belle culture. Culture spéciale.

5e concours. Les plus beaux spécimens de Chrysanthèmes cultivés en vases. (Néant.)

Concours imprévu.

Plantes de marché. — Médaille de bronze à MM. Dupanloup et Cie (déjà nommés).

N. B. — Cette récompense a été donnée pour un lot de Chrysanthèmes Brigith, variété de 1886, à fleurs d'un blanc pur, en capitules de grandeur moyenne.

§ II. Fleurs coupées.

6e concours. La plus belle collection de 300 variétés. — Grande médaille d'argent à M. Walter Crawshay, amateur, à Fourchambault (Nièvre). — « Le Jury aurait accordé une plus haute récompense si les plantes avaient été étiquetées. »

N. B. — Ce lot était composé de capitules très amples, obtenus artificiellement solitaires, grâce à la culture anglaise.

Grande médaille d'argent à M. Lévêque (déjà nommé).

Médaille d'argent à M. Delaux (Simon), horticulteur, à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne).

Médailles de bronze : 1° à MM. Dupanloup et Cie (déjà nommés) ; 2° à M. Bridier, horticulteur, rue de la Cigogne, 4, à Orléans (Loiret).

N. B. — M. Hoïbian, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, 16, à Paris, faisant partie du Jury, avait exposé hors concours.

7e concours. La plus belle collection de 200 variétés. — Médaille de vermeil à MM. Forgeot et Cie, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 6 et 8, à Paris.

Médailles de bronze : 1° à M. Lévêque (déjà nommé) ; 2° à M. Lamare, horticulteur, rue Saint-Laurent, 29, à Bagneux (Calvados) ; 3° à M. Delaux (Simon) (déjà nommé).

8e concours. La plus belle collection de 100 variétés. — Médaille d'argent à M. Delaville (L.), horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris.

Médailles de bronze : 1° à M. Dubois (Arthur), amateur, Grande-Rue, 39, à Argenteuil (Seine-et-Oise) ; 2° à M. Delaux (Simon) (déjà nommé).

9e concours. La plus belle collection de 50 variétés. — Grande médaille de vermeil à M. Phatzer, rue du Luxembourg, à Roubaix (Nord).

N. B. — Les capitules des Chrysanthèmes exposés par M. Phatzer, au nombre de deux pour chaque variété, étaient très amples, obtenus qu'ils avaient été, ainsi que ceux de M. Crawshay, à l'aide de la culture anglaise; ils étaient à grandes fleurs incurvées, et japonais.

Médaille d'argent à M. Vandroth, jardinier chez M. Danniaux, faubourg Saint-Éloi, près Douai (Nord).

10e concours. Les plus beaux bouquets et ornementations diverses faits avec des Chrysanthèmes. — Médaille de bronze à M. Vack (Joseph), jardinier chez Mme Desforges, place de la Mairie, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

N. B. — Cette médaille a été décernée pour une volumineuse gerbe ornementée.

§ III. Variétés nouvelles.

11e concours. Les plus belles variétés non encore au commerce. — Grande médaille d'argent à M. Sautel, horticulteur à Salon (Bouches-du-Rhône).

Médaille d'argent à M. de Reydellet, amateur, à Valence (Drôme).

Médailles de bronze : 1° à M. Lerosier, jardinier chez M. Villard, à la villa des Kermès, à Hyères (Var) ; 2° à M. Delaux (Simon) (déjà nommé).

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition générale de Bar-sur-Aube (1), par M. L. Delaville.

Messieurs,

Le 6 juillet dernier, la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube inaugurait, à Bar-sur-Aube, sa quatorzième Exposition des produits de l'Horticulture, de la Viticulture, de la Sylviculture et des Industries auxiliaires.

Le Jury assez nombreux appelé pour apprécier les apports considérables qui étaient renfermés sous la vaste halle de Bar-sur-Aube et sous son annexe du pourtour s'est immédiatement constitué à l'Hôtel de Ville, puis s'est fractionné par groupes.

La section de l'Horticulture était ainsi composée :

M. Ménard, horticulteur à Melun, délégué de la Société horticole et de Botanique de Melun, Président.

M. Sellier fils, horticulteur-fleuriste, Mail des Charmilles, à Troyes, Secrétaire;

(1) Déposé le 11 octobre 1888.

M. Branche (Hilaire), horticulteur, rue Flandre-Clément, à Troyes;

M. Nicolas, jardinier-chef, au domaine d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne);

M. Delaville (Léon), votre délégué.

Avant de juger les lots importants et variés soumis à notre appréciation, nous examinons, en le parcourant, le magnifique jardin paysagé qui les contient. La massive construction, froide d'allures, qui les abrite, est méconnaissable, transformée comme elle l'est en véritable Eden. Le dessin, l'agencement, la disposition, le vif ruisselet aux eaux limpides qui court à travers le gazon après avoir pris naissance sous un rocher couvert de feuillage, tout décèle l'œuvre d'un maître. Nous avons nommé M. Meusy, l'habile architecte-paysagiste.

L'installation est faite avec beaucoup de goût et l'ensemble offre un coup d'œil ravissant.

Les apports sont nombreux et bien variés. Les végétaux d'ornement de serre, les plantes fleuries de pleine terre, les fleurs coupées, les Roses, les légumes témoignent, pour la plupart, d'un excellent choix et d'une culture soignée.

Nous allons les passer très rapidement en revue :

Une collection d'Œillets de plus de 300 variétés, étiquetées avec soin, arrête tous les visiteurs. L'ampleur des fleurs et leur coloris sont irréprochables. Plus on les examine, plus on découvre que les meilleures sortes des diverses sections de l'Œillet des fleuristes figurent dans cette collection. Il est vrai de dire qu'elle est présentée par l'un des plus habiles spécialistes parisiens, M. Hochard-Gauthier, horticulteur à Pierrefitte, à qui est attribué le grand Prix d'honneur (vase de Sèvres offert par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts).

M. Jean Hoïbian obtient la médaille d'or de M. le Ministre de l'Agriculture pour ses fleurs coupées d'Iris d'Espagne et d'Angleterre, de Pétunias, de Bégonias tubéreux, des Gaillardes et autres plantes vivaces.

Les Roses, malgré les pluies abondantes qui ont précédé l'Exposition, étaient nombreuses, riches de forme et de parfum. Le culte de la Reine des fleurs a de nombreux fervents

parmi les membres de la Société horticole de l'Aube. Ne compte-t-elle pas du reste dans son sein une petite phalange de quelques admirateurs passionnés ? Nous sommes bien près d'accuser le *Groupe des Rosomanes troyens* d'entretenir ce culte et de le faire partager à leurs collègues.

Nous enregistrons avec plaisir le prix de la ville de Bar-sur-Aube (médaille d'or) accordé à ce dernier groupe pour ses deux cent cinquante variétés de Roses en fleurs coupées, parfaitement classées, et fort bien coupées, étiquetées, qu'il présente, et parmi lesquelles nous avons noté bon nombre de variétés nouvelles et intéressantes.

Un autre apport qui lui aussi mérite une mention toute spéciale est le lot collectif des maraîchers de Saint-André (MM. Forgeot, Rible, Philippe et Thivant). Leurs légumes variés de saison tiennent haut la réputation des cultures maraîchères de Troyes et de ses environs. Le prix d'honneur du Conseil général leur est décerné.

Les bouquets, les couronnes et les compositions florales de M. Loreille, fleuriste, rue Lafayette, 3, à Paris, font l'admiration de tous les visiteurs. Les motifs ornés avec un goût exquis dénotent une grande habileté. Le sujet qui occupe le centre du lot (mandoline ornée) est d'une composition parfaite avec sa garniture de fleurs d'Orchidées et de frondes d'*Adiantum*.

Parmi les Orchidées, outre les quelques Cypripèdes variés, les *Odontoglossum* divers, les *Masdevallia*, *Cattleya*, etc., nous notons surtout l'*Anguloa Clowesii* représenté par deux grandes fleurs d'un beau jaune franc.

M. Loreille, avec les félicitations du Jury, obtient un objet d'art offert par les dames de l'arrondissement de Bar-sur-Aube. Il n'est pas inutile de rappeler que M. Loreille n'a pas, suivant la malheureuse coutume de l'époque, sacrifié aux rubans et que tous ses motifs d'ornementation ne contenaient absolument que des fleurs.

M. Toussaint, jardinier, à Bar-sur-Aube, pour ses *Coleus*, Bégonias, *Pelargonium* et ses Roses en fleurs coupées, et M. Rozier fils, horticulteur, à Troyes, pour un lot d'Œillets de semis dans lequel nous remarquons de bonnes plantes, ses *Fuchsia*, *Begonia*

et ses plantes annuelles bien fleuries, obtiennent également chacun un objet d'art des dames de l'arrondissement de Bar-sur-Aube.

Signalons encore les plantes de marché : *Fuchsia*, *Pelargonium* et les bouquets de M, Adam ; les bouquets et les couronnes de M. Ernest Royer, tous deux horticulteurs à Troyes ; les fleurs coupées d'arbustes et de plantes vivaces de M. Carré fils, horticulteur à Saint-Julien ; les Roses de M. Robert-Rozay, horticulteur à Sens, de M. Dewilde, de Bar-sur-Aube, de M. Gouverne, curé de Droupt-Sainte-Marie, un amateur doublé d'un parfait connaisseur ; enfin, les légumes de M. Poissenot, maraîcher, à Bar-sur-Aube, les Choux-fleurs et la brillante collection de Pommes de terre de M. Joseph Rigault, cultivateur à Groslay.

Nous sommes obligé de nous arrêter, et cependant, nous aurions encore beaucoup de présentations intéressantes à citer, tant les apports étaient nombreux.

Au banquet du soir, présidé par M. le Préfet de l'Aube, nous avons, en notre qualité de Président général du Jury, remercié la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube et son dévoué Président, M. Charles Baltet, de l'accueil sympathique réservé aux Jurés, et en particulier à votre délégué.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères

Botanical Magazine

Alpinia officinarum Hance. — *Bot. Magaz.*, pl. 6995. — Alpinie des officines. — Chine méridionale. — (Scitaminées-Zingibéracées.)

La tige souterraine ou le rhizome de cette plante, qui était connu dans les pharmacies sous le nom de racine du petit Ga-

langa, a été jadis en grande réputation chez les Arabes et les Grecs en qualité de substance aromatique stimulante; mais il est aujourd'hui entièrement hors d'usage, au moins en Europe. La plante à laquelle il appartient est restée complètement inconnue jusqu'en 1867, époque à laquelle elle fut découverte en Chine par M. Sampson, en compagnie de feu le botaniste Hance, près du village de Tung-Sai, dans la presqu'île de Leichan-Fu, en face de l'île de Haïnan; elle a été trouvée ensuite par M. Swinhoe dans cette île même, où elle est spontanée, tandis qu'elle paraît n'avoir été que cultivée dans la première localité. Plus récemment, elle a été envoyée au Jardin botanique de Kew, où on la voit fleurir régulièrement en serre, pendant l'hiver. Son rhizome rampant, horizontal, épais, émet plusieurs tiges qui sont notablement renflées à leur base et qui portent de longues feuilles larges d'environ $0^m,04$, longues d'au moins $0^m,40$, à bords lisses, formant gaine à leur portion inférieure, prolongées longuement en pointe dans leur portion supérieure. Ses fleurs en épi terminal assez dense, longues d'environ $0^m,05$, sont blanches, mais remarquables par leur pièce la plus développée ou la belle, de forme ovale-oblongue et obtus ou échancré, dont toute la portion médiane est rouge-sang encadrée de blanc.

Douglasia lævigata A. Gray. — *Bot. Magaz.*, pl. 6996. — Douglasie lisse. — Amérique du Nord, sur les montagnes de l'Orégon. — (Primulacées.)

Charmante petite plante de rocailles, dont les graines ont été envoyées en Angleterre, en 1886, par le botaniste Asa Gray, à qui en était déjà due la découverte. Les pieds obtenus de ces graines, dans le Jardin botanique de Kew, y ont fleuri pour la première fois cette année, et se sont montrés jusqu'à présent entièrement rustiques. C'est une petite herbe touffue, glabre ou à fort peu près, dont les feuilles d'un beau vert, oblongues ou linéaires-lancéolées, longues de $0^m,02$ au plus, étalées, de texture coriace, forment de nombreuses rosettes, de manière à constituer un gazon duquel s'élèvent des pédoncules rouges, divisés, à $0^m,03$ de hauteur, en ombelles de deux à cinq fleurs pédiculées, roses et larges d'environ $0^m,01$. Dans ces fleurs, le calice n'a que

la moitié de la longueur du tube de la corolle à l'extrémité duquel s'étale un limbe profondément divisé en cinq lobes ovales, presque arrondis; à la base de chaque ombelle de fleurs se trouve un involucre de cinq ou six bractées vertes et largement ovales. Cette plante pourra être facilement multipliée de graines.

Huernia aspera N.-E. Brown. — *Bot. Magaz.*, pl. 7000. — Huernie rude. — Zanzibar. — (Asclépiadées.)

Petite plante grasse qui a été envoyée de Zanzibar par sir John Kirk, en 1886, au Jardin botanique de Kew, où elle a fleuri au mois de septembre 1887. Elle est le seul représentant, entre les tropiques, d'un genre propre au sud de l'Afrique. Ses tiges charnues, rameuses, décombantes, donnent des ramifications plus ou moins redressées; les unes et les autres sont épaisses de $0^m,01$ à $0^m,015$, creusées de cinq ou six sillons longitudinaux avec les intervalles renflés; elles portent des feuilles espacées et fort petites. Ses fleurs, larges d'environ $0^m,02$, ont la corolle campanulée, de couleur pourpre très foncée en dedans, pâle en dehors, dans laquelle le contour du limbe est pentagonal à angles saillants et avec une dent dans chaque intervalle; elles viennent en cymes par deux ou trois.

Illicium verum J.-D. Hook., *Bot. Magaz.*, pl. 7005. — Illicier vrai. — Chine méridionale. — (Magnoliacées.)

C'est un fait remarquable que l'article du *Botanical Magazine*, dont nous croyons devoir extraire ici quelques indications, ait pour objet de faire connaître pour la première fois la plante dont le fruit est bien connu et employé depuis longtemps sous le nom d'Anis étoilé de la Chine. On sait que cet Anis étoilé sert notamment de base pour la préparation de l'anisette de Bordeaux. Jusqu'à ces derniers temps on avait admis sans contestation que c'était le fruit de l'*Illicium anisatum* L. (*I. religiosum* Sieb. et Zucc.), qui est en réalité une espèce japonaise et non chinoise, dont le fruit est vénéneux. C'est le docteur Bretschneider, médecin attaché à l'ambassade de Russie à Pékin, qui a reconnu et signalé cette erreur, et c'est M. Ford, directeur du

Jardin botanique de Hong-Kong, qui le premier a envoyé, dans une lettre, des graines reçues par lui de Pakhoi, en Chine, puis des pieds vivants du véritable Anis étoilé, en 1883, au Jardin de Kew, où ils ont eu leur première floraison en novembre 1887. Il n'est pas hors de propos de rappeler que de l'Anis étoilé avait été apporté pour la première fois en Europe par le voyageur Candish, vers l'année 1588, et que, en 1601, Clusius avait donné une description de ce fruit d'après des échantillons qu'il en avait reçus de Londres. L'*Illicium verum*, ou le véritable Anis étoilé de Chine, est un arbuste qui atteint environ 3 mètres de hauteur, dont les feuilles ovales-lancéolées, entières, sont brièvement pétiolées, obtuses ou prolongées en pointe mousse au sommet. Ses fleurs axillaires, brièvement pédonculées, sont globuleuses et offrent un périanthe de dix folioles coriaces, arrondies, concaves, dont les externes sont les plus grandes. Son fruit est formé de huit carpelles courts, mais prolongés en un bec assez long.

Sir J. Hooker fait observer que l'*Illicium verum* est plus voisin de diverses espèces du même genre que de l'*I. anisatum*, avec lequel il avait eté confondu jusqu'à ce jour, mais qu'il diffère de ces espèces par le nombre des parties comprises dans chaque verticille de la fleur et même par la saveur de ses feuilles et de son fruit. Ce dernier caractère est assez prononcé pour le faire reconnaître de prime abord au milieu de ses congénères.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

128. — Paris. Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m environ)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	8,3	13,0	755	750,5	S.	Pluie dans la nuit, brum., pl. presque continue de 10 h. du m. à 7 h. du s.
2	5,9	11,1	749	751	O.	Légèrement brumeux et couvert le matin, pluvieux.
3	6,6	11,1	753	757	OSO.	Légèrement brumeux et couvert.
4	0,3	12,8	762	757	O.	Brumeux de grand m., nuag., pluie fine et continue de 5 h. à 7 h. du s.
5	8,6	12,8	757	757	E.	Nuageux.
6	3,8	7,3	756	754	E.	Couvert, pl. cont. de 4 h. à 7 h. du s.
7	0,7	5,0	755	756	E.	Couvert.
8	2,2	8,8	758	756,5	E.	Couvert, éclaircies dans l'après-midi et dans la soirée.
9	2,1	10,5	756,5	757	E.	Couvert, petite pluie le soir.
10	—1,7	9,5	760	761	E.	Clair, couvert le soir.
11	0,8	9,7	760,5	760,5	E.	Pluie presque continue.
12	6,1	15,8	758	752,5	SSO.	Nuageux.
13	6,8	13,3	755	758	S.	Nuageux.
14	3,1	10,8	765	768	S.	Brumeux le matin, couvert, petite pluie le soir.
15	6,3	11,7	770	772,5	SE.	Légèrement brumeux et couvert le matin, nuageux.
16	4,1	12,0	772	772	SSO.	Couvert, quelques éclaircies.
17	9,2	16,8	770,5	769	O.	Nuageux.
18	7,2	17,0	768	767	SO.	Couvert, légèrement pluvieux l'après-midi, belle éclaircie le soir.
19	6,3	12,8	766,5	765	O.	Couvert et légèrement pluvieux, nuageux le soir.
20	7,0	13,7	766	767	O.	Couvert et légèrement pluvieux le matin, pluie plus forte de midi à 2 heures, nuageux.
21	3,2	13,8	764,5	770	SO.	Grand vent et pluie dans la nuit, nuageux, pluvieux dans l'après-midi.
22	5,1	11,5	772	773,5	SO.	Couvert, éclaircies le soir.
23	7,7	11,7	774,5	774,5	SO.	Couvert.
24	7,5	11,8	772,5	772	SE.	Couvert.
25	7,7	10,8	769,5	765,5	O.	Couvert.
26	6,1	12,8	760,5	760	SO.	Couvert et légèrement pluvieux le matin, éclaircies l'après-midi.
27	7,4	11,8	757	753	SO.	Couvert, pluvieux l'après-midi.
28	5,7	10,8	752,5	752	SE.	Pluie abondante dans la nuit, couvert le matin, nuageux.
29	1,3	10,8	750	745	E.	Brouillard de grand matin, nuageux, légèrement pluvieux l'après-midi.
30	5,2	9,8	750	755	SE.	Nuageux.

Compte rendu de l'Exposition générale tenue par la Société nationale d'Horticulture au mois de mai 1888,

(*Partie relative aux Arts et Industries horticoles*),

par M. Hanoteau.

Cette Exposition est, assurément, la plus importante que nous ayons jamais rencontrée dans l'Industrie horticole; et il nous a semblé que nos constructeurs français, en particulier nos constructeurs parisiens, avaient voulu montrer leur nombre et leurs forces, et nous permettre de passer comme une revue générale avant notre grande Exposition nationale du Centenaire de 1889. Cette réunion considérable d'exposants ne comprenait pas moins de 185 maisons, et on peut se faire une idée de son importance, quand on saura que, de son côté, toute la partie horticole, si remarquable dans son ensemble et dans ses variétés, appartenait à 109 exposants seulement.

Cette affluence des industriels rend, chaque année, la tâche des organisateurs plus difficile; mais elle affirme en même temps la haute compétence et le dévouement de cette Commission, qui parvient toujours à répartir et à grouper des objets si disparates, à en tirer un effet décoratif qui surprend tous ceux qui connaissent les difficultés d'une installation hâtive, sur des surfaces qu'il faut accepter, sans pouvoir les modifier.

Aux visiteurs, qui viennent de se réjouir la vue par l'aspect des riches collections de nos horticulteurs émérites, il faut inspirer le désir de parcourir encore la section de l'Industrie, peuplée d'objets dont la ressemblance amènerait la monotonie, si nos organisateurs n'employaient tout leur art à la rendre intéressante par des oppositions d'effets, par des groupements d'ensemble et par le savant mélange des statues, des grands vases et des quelques objets d'art qui viennent en rompre l'uniformité.

Et, grâce à cette habile disposition, à cet heureux mélange, le public est attiré, parcourt sans fatigue ces longues allées, et l'exposant recueille le fruit de ces visites prolongées. Malgré, ou peut-être à cause du côté utilitaire de cette partie de l'Exposition, les visiteurs sont nombreux ; et, surtout dans l'Industrie, qui dit visiteur, dit acheteur. Et ce résultat est fort heureux pour les exposants, qui, pour la plupart, ont à supporter de grands frais d'installation. Établir et monter sur place, pour quelques jours seulement, de grandes serres, les vitrer parfois, construire des kiosques de dimensions importantes, élever des rochers avec cascades et chutes d'eau, nécessite des dépenses notables, et nous voyons avec satisfaction que le Jury, dans ses récompenses, tient compte de ces efforts. Sans vouloir rééditer le palmarès, ce qui n'est pas dans notre mission, nous enregistrons avec plaisir deux diplômes d'honneur et 86 médailles de diverses natures. Le temps n'est pas éloigné, nous l'espérons, où nous verrons attribuer à l'Industrie une ou deux des huit médailles d'honneur réservées jusqu'à ce jour aux lots les plus remarquables de l'Horticulture. Car l'Industrie a bien aussi son mérite ; il faut l'avoir vue de près pour savoir quelle somme d'efforts elle doit dépenser pour arriver à donner satisfaction aux besoins de l'Horticulture. Ce sont des problèmes incessants qu'il faut résoudre, et résoudre économiquement. L'Industrie a triomphé de toutes les difficultés, et elle pourrait réclamer sa part dans les succès si brillants de nos horticulteurs, qui, s'ils ont des rivaux dans les pays étrangers, n'y reconnaissent pas de supérieurs. Collaboration de l'outil, dira-t-on ; je l'admets, mais collaboration intelligente, qui n'a jamais laissé dans l'embarras le fleuriste qui l'a appelée à son aide.

Nous ne voulons pas examiner, une à une, les expositions diverses de l'Industrie ; cette tâche dépasserait notre cadre, et nous devons nous borner à quelques vues d'ensemble.

Dans les serres, qui représentent la partie essentielle de l'Industrie horticole, nous avons remarqué une tendance à substituer le bois au fer.

C'est la vieille lutte qui recommence, avec des armes nouvelles, et cette fois avec succès pour le bois, car les deux premières récompenses dans cette section sont obtenues, la médaille

d'or, par une serre tout en bois, une des médailles de vermeil grand module, par une serre construite partie en fer et partie en bois.

Peut-être est-ce au système de vitrage que ces deux constructeurs consciencieux doivent ces hautes récompenses. Le premier a employé un vitrage double, déjà en usage depuis longtemps dans les serres en fer, mais avec cette différence que son vitrage est mobile et permet des aérations partielles. Mais que les nombreux constructeurs de serres en fer se rassurent; la durée illimitée du métal, son apparence de légèreté, son élégance, sa solidité, sa facilité de décoration, lui assureront encore longtemps la suprématie sur le bois. Et d'ailleurs, ne sommes-nous pas dans le siècle du fer. La vue des admirables constructions qui s'élèvent, comme par enchantement, au Champ-de-Mars, maintiendra toujours, chez l'amateur, le désir de voir employer le métal même dans les serres les plus modestes. Tous nos bons constructeurs, et le choix serait bien difficile à faire parmi eux, ont du reste déjà obtenu nos plus hautes récompenses, et s'ils ne font rien de bien nouveau, c'est qu'ils sont tous arrivés presque à la perfection; il ne serait pas sage d'abandonner des systèmes de construction parce qu'ils ont pour eux la sanction de l'expérience.

Dans les chauffages, nous avons rencontré presque partout des appareils excellents, chacun dans son genre, selon qu'ils s'appliquent à de grandes ou à de petites installations. Nous avons vu avec plaisir que les constructeurs de cette série n'étaient plus privés des justes récompenses que méritaient leurs travaux, et n'étaient plus obligés d'attendre les grands Concours spéciaux trop rares, pour voir leurs appareils appréciés à leur juste valeur.

En continuant notre promenade, nous arrivons aux pompes, vaste section, un peu humide, véritable domaine de la boue. Mais comment interdire à ces laborieux industriels de nous faire apprécier les nombreux perfectionnements qu'ils ont apportés aux primitifs appareils, pour en faire aujourd'hui des instruments si utiles à l'Horticulture ?

Nous ne voyons pas beaucoup de nouveautés, mais les appareils ont gagné en solidité et quelquefois en élégance. Toutefois,

malgré leur mérite, la vente, cette année, a dû se ressentir de la concurrence déloyale que leur a faite, pendant tout l'été, le ciel, qui a trop généreusement dispensé des trésors dont il est parfois si parcimonieux.

Notre examen accompli, nous quittons sans regret ce marécage et nous dirigeons nos pas vers les pelouses ornées de grands vases décoratifs, de statues remarquables, et surtout d'un rocher très réussi, qui nous donne l'illusion d'un vrai parc, avec cascades, effets d'eau, rivière peuplée de poissons. Le ciment est devenu un grand auxiliaire pour nos architectes-paysagistes. Sous la main de véritables artistes, il se transforme en troncs d'arbres, aussi beaux, mais plus durables que nature, en bancs, en rivières, en grottes. Il accepte même la décoration polychrome, et nous en avons, à l'Exposition, des échantillons de haute valeur. On en exagère même quelque peu l'emploi, quand on veut en faire des ponts et des kiosques. Là, il devient lourd, excepté dans les constructions de très grande importance, et je lui préfère le métal, plus léger à l'œil et probablement plus durable. Les spécimens de ce dernier genre ne manquent pas, un peu entassés peut-être comme dans un magasin. L'espace leur manque; et, pour bien les juger dans leur cadre, il faudrait voir les ponts sur de petites rivières, et les kiosques dominant sur des hauteurs. Il n'y faut pas songer dans les emplacements restreints dont nous pouvons disposer. Malgré tout, nous devons reconnaître que c'est dans cette industrie que l'art et la fantaisie se donnent le plus librement carrière, ce qui a permis au Jury d'attribuer les deux diplômes d'honneur aux exposants de cette section.

Notre tâche serait terminée, si nous ne devions une visite aux fabricants du petit outillage horticole. Là, rien de décoratif, mais beaucoup de bonnes choses qu'il faut voir de près. Presque partout, d'excellents outils, bien fabriqués, et, comme récompense, des médailles d'abord, et ensuite beaucoup d'acheteurs.

Ce qui dépare un peu cette section, c'est toute une série de petits magasins, dont les produits n'ont qu'un rapport éloigné avec l'Horticulture, et qu'on rencontre à toutes les Expositions, qu'elles soient d'électricité, de sauvetage ou d'Horticulture. C'est

la part faite aux gens qui ne viennent ni pour les fleurs, ni pour l'Industrie, et à qui il faut bien montrer quelque chose qui les intéresse, si l'on veut obtenir leur visite.

En résumé, l'Exposition d'Industrie horticole nous a montré, cette année encore, les efforts incessants qu'elle fait pour maintenir une fabrication excellente, avec les perfectionnements que réclament d'elle les besoins toujours nouveaux de l'Horticulture. Elle a tenu honorablement sa place, et nous donne la certitude qu'elle ne craindra pas de se mesurer avec ses rivaux étrangers, dans les grandes assises de l'Industrie qui vont s'ouvrir en 1889.

CONCOURS DE FRUITS DU 23 AU 25 NOVEMBRE 1888.

DÉCISIONS DU JURY

Fruits de table.

1er Concours. — La plus belle collection des meilleurs fruits de la saison, comprenant 80 variétés de Poires, 30 variétés de Pommes et 20 variétés de Raisins.

MM. Bruneau et Jost, à Bourg-la-Reine (Seine).

Grande médaille de vermeil.

2e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 100 variétés des meilleures Poires.

M. Krasensky (François), pépiniériste à Montlignon (Seine-et-Oise).

Grande médaille d'argent.

3e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleures Poires.

M. Tétard, rue de Paris, 15, à Groslay (Seine-et-Oise).

Grande médaille d'argent.

M. Bourgeois (Amable), rue Chaude, 19, à Chambourcy (Seine-et-Oise).

Grande médaille d'argent.

M. Chommet, jardinier chez M. le baron de Limnander, au château de Moignonville, par Gironville (Seine-et-Oise).

Grande médaille d'argent.

M. Isabeth, au château de Courcelles, par Presles (Seine-et-Oise).

Médaille d'argent.

4e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 20 variétés des meilleures Poires.

M. Mauvoisin (Louis), propriétaire à Boulogne-sur-Seine, Chaussée du Pont, 14.

Grande médaille d'argent.

M. Chevalier (G.), rue Pépin, 16, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Grande médaille d'argent.

M. Gautier, horticulteur-amateur, rue Bossuet, 11, à Meaux (Seine-et-Marne).

Médaille d'argent.

M. Laplace, à Châtillon (Seine).

Médaille d'argent.

M. Lefort (Édouard), à Meaux (Seine-et-Marne).

Médaille d'argent.

M. Battut, rue Saint-Honoré, 43, à Paris.

Médaille d'argent.

M. Duchemin, rue de l'Asile, 32, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Médaille de bronze.

M. Collas, rue Centrale, 19, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Médaille de bronze.

5e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés des meilleures Pommes.

M. Krasensky, déjà nommé.

Grande médaille d'argent.

6e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 25 variétés des meilleures Pommes.

M. Lefort, déjà nommé.
Grande médaille d'argent.

M. Battut, déjà nommé.
Médaille d'argent.

M. Isabeth, déjà nommé.
Médaille d'argent.

M. Berthomié, propriétaire à Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise).
Médaille de bronze.

7e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 10 variétés des meilleures Pommes.

M. Tétard, déjà nommé.
Grande médaille d'argent.

M. Chevalier, déjà nommé.
Médaille d'argent.

M. Bourgeois, déjà nommé.
Médaille d'argent.

M. Duchemin, déjà nommé.
Médaille de bronze.

M. Crapotte, route de Pontoise, 51, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).
Médaille de bronze.

8e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés de Raisins de table.

M. Salomon, propriétaire à Thomery (Seine-et-Marne).
Médaille d'or.

9e Concours. — Le plus bel apport de Chasselas doré (environ 5 kilogrammes).

M. Crapotte, déjà nommé.
Médaille de vermeil.

M. Cousin, au Gros-Orme, à Gennevilliers (Seine).
Médaille d'argent.

10e Concours. — La plus belle corbeille de fruits dans chaque genre.

M. Jamet (Hippolyte) fils, Grande-Rue, à Chambourcy (Seine-et-Oise).

Médaille d'or (Poires et Pommes).

M. Lepère (Victor), rue de Villiers, 19, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Médaille d'or (Pommes).

M. Berthault (Vincent), rue de la Maladrerie, 140, à Vincennes (Seine).

Grande médaille de vermeil (Pommes).

M. Collas, déjà nommé.

Médaille de vermeil.

M. Lepère (Alexis), rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Médaille de vermeil.

M. Bourgeois, déjà nommé.

Médaille de vermeil.

M. Mauvoisin (Louis), déjà nommé.

Grande médaille d'argent.

M. Duchemin, déjà nommé.

Grande médaille d'argent.

M. Arthus (M. Marie-Clément, jardinier de M. Arthus), rue Richer, 23, à Paris.

Grande médaille d'argent.

M. Krasensky, déjà nommé.

Médaille d'argent.

M. Tétard, déjà nommé.

Médaille d'argent.

M. Berthomié, déjà nommé.

Médaille d'argent.

M. Jourdain père, à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise).

Médaille de bronze.

MM. Bruneau et Jost, déjà nommés.

Médailles de bronze.

12e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas

50 variétés des meilleurs fruits à cidre (correctement étiquetés).

M. Baltet (Ch.), de Troyes (Aube).
Médaille de vermeil.

M. Pol-Fondeur, à Viry, par Chauny (Aisne).
Médaille de vermeil.

M. Maurice, au Château-du-Loir (Sarthe).
Médaille d'argent.

Concours imprévu. — Ananas.

M. Crémont aîné, rue des Noyers, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
Grande médaille de vermeil.

Félicitations très vives à M. Ferdinand Jamin, Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine), pour ses 54 corbeilles de fruits.

Compte rendu du Concours de fruits tenu du 23 au 25 novembre 1888,

par M. Abel Chatenay.

Une Exposition consacrée principalement aux fruits, n'ayant pu, cet automne, avoir lieu comme d'habitude dans un local spécial, le Conseil d'Administration avait néanmoins décidé que des Concours pour les fruits seraient ouverts à l'occasion de l'Exposition de Chrysanthèmes et que l'on aménagerait à cet effet tout l'intérieur de la grande salle où se tiennent les réunions de la Société.

Le pourtour étant occupé complètement par les Chrysanthèmes, l'emplacement dont la Commission d'organisation disposait se trouvait par suite fort réduit; mais les apports ne devant naturellement pas avoir, non plus, la même importance, avec un peu de bonne volonté de la part des exposants et d'habileté de la part de la Commission, tout s'est finalement mis en place, et, le jour de l'ouverture, cinq grandes tables couvertes

littéralement de fruits très beaux contenaient les collections apportées par nombre d'amateurs et d'horticulteurs.

Cette disposition, pourtant peu favorable, était heureusement accompagnée par les magnifiques Chrysanthèmes disposés en gradins tout autour de la salle, et le tout, dominé par un superbe lot de Raisins placé sur l'estrade, au fond de la salle, lot arrangé avec un goût exquis par notre collègue, M. Salomon, avait un cachet ornemental constaté avec plaisir par tous les visiteurs; et effectivement les fleurs et les fruits se faisaient valoir merveilleusement les uns les autres.

Les fruits exposés par les divers concurrents étaient généralement beaux; malheureusement, cette année, beaucoup se conservent mal et, dans plusieurs lots, on pouvait, dès le deuxième jour, remarquer un certain nombre de variétés de Poires complètement gâtées qui venaient diminuer la beauté des lots les renfermant.

Par suite du manque de place, les concours avaient dû être limités à un nombre relativement restreint des meilleurs fruits; aussi ce sont à peu près les mêmes variétés, les plus connues, qui ont été présentées par la plus grande partie des exposants.

Dans le 1er concours, MM. Bruneau et Jost obtenaient une grande médaille de vermeil, pour un lot important de fruits variés, contenant une très belle collection de Poires, un beau lot de Pommes, une collection assez nombreuse de Raisins, etc..., le tout étiqueté on ne peut plus correctement.

M. Krazensky, lequel exposait au 2e concours une collection de 100 variétés des meilleures Poires, était récompensé d'une grande médaille d'argent. Le public admirait ses Duchesse d'Angoulême, Triomphe de Jodoigne et Belle Angevine.

Au 3e concours (50 variétés des meilleures Poires) participaient plusieurs exposants, récompensés comme suit :

Médaille de vermeil, à M. Jamet. (Comprise dans sa médaille d'or du 10e concours.)

Grande médaille d'argent, à M. Tétard.

L'un et l'autre avaient de très beaux fruits. Dans le lot de M. Tétard, on remarquait particulièrement la beauté de la Poire Charles-Ernest, un gain encore assez récent de MM. Baltet frères,

de Troyes, fruit qui mérite d'être répandu en raison de sa qualité et de son exceptionnelle fertilité. Je dois ajouter qu'il existe peu de variétés de Poires dont l'arbre pousse, sous notre climat, avec une régularité et une vigueur semblables à celle-ci.

M. Bourgeois obtenait, dans le 3e concours, une médaille d'argent, et MM. Chomet et Isabeth, chacun une médaille de bronze.

Dans le 4e concours (20 variétés des meilleures Poires), une grande médaille d'argent était accordée à M. Mauvoisin; des médailles d'argent à MM. Chevalier, Gautier, Laplace et Lefort, et des médailles de bronze à MM. Battut, Collas et Duchemin.

Les 5e, 6e et 7e concours, réservés aux Pommes, donnaient lieu à un certain nombre d'apports jugés dignes d'être récompensés :

MM. Krazensky, Lefort et Tétard, remportaient chacun une grande médaille d'argent.

MM. Battut, Bourgeois, Chevallier et Isabeth, une médaille d'argent.

Et enfin MM. Berthomié, Crapotte et Duchemin, une médaille de bronze.

Dans le 8e concours, M. Salomon remportait une médaille d'or pour son beau lot de Raisins, cité déjà plus haut.

M. Crapotte, de son côté, exposait un lot d'une cinquantaine d'assiettées de Chasselas, dorés comme dans les années les plus propices, et récompensé par une médaille de vermeil.

Une médaille d'argent était également accordée à M. Cousin, pour une présentation semblable.

Un certain nombre de corbeilles superbes de Poires et de Pommes garnissaient entièrement la table du milieu. Il ne faut pas se dissimuler que les fruits gagnent énormément à être présentés de cette façon. Aussi le public se pressait-il principalement autour de cette partie de l'Exposition, qui faisait certes beaucoup d'envieux.

Des médailles d'or étaient décernées dans ce concours spécial à M. Jamet, dont chacun a pu admirer les Pommes Reinette du Canada exceptionnelles, et à M. V. Lepère, qui présentait également de très belles Pommes.

M. Berthault exposait des Pommes de Calville blanc, d'une extrême finesse, qui lui valaient une grande médaille de vermeil.

Des médailles de vermeil étaient accordées à MM. Arthus, Bourgeois, Collas, Duchemin, Lepère (A.) et Mauvoisin ; des médailles d'argent à MM. Berthomié, Tétard et Krazensky, et des médailles de bronze à MM. Bruneau et Jourdain.

Un concours réservé aux fruits à cidre avait été rempli par MM. Baltet, exposant une assez nombreuse collection bien étiquetée, renfermant les principales variétés recommandées par le Congrès pomologique de l'Ouest,

Et par M. Pol-Fondeur, qui avait apporté une collection de variétés de Picardie, collection étiquetée très soigneusement et avec beaucoup de détails. Un étiquetage complet est toujours une chose très utile, surtout à propos de ces fruits locaux, imparfaitement connus en dehors de leur pays d'origine.

MM. Baltet et Pol-Fondeur obtenaient chacun une médaille de vermeil, et une médaille d'argent était accordée à M. Maurice pour un lot moins important des mêmes fruits.

M. Ferdinand Jamin, qui, en qualité de membre du Jury, s'était placé hors concours, avait exposé un lot de fruits magnifiques, qui lui auraient certainement valu une haute récompense, aux lieu et place des félicitations unanimes qui lui étaient décernées.

Enfin, nous avions le plaisir, en concours imprévu, d'admirer les superbes Ananas de M. Crémont aîné, qui décidément est sans rival dans la culture de cette Broméliacée. Une grande médaille de vermeil le récompensait très justement pour son bel apport.

Voilà donc, résumé en quelques lignes, le Compte rendu du Concours de fruits du 23 au 25 novembre dernier.

La réussite en a été constatée par tous les visiteurs. On peut seulement regretter une fois de plus que les dimensions du local ne permettent pas d'y appeler les grandes collections qu'on ne pourrait y placer. On voit néanmoins qu'un assez grand nombre d'exposants ont pu mettre leurs produits sous les yeux du public ; celui-ci s'est d'assez bonne grâce résigné à faire la queue pour circuler dans les chemins que la Commission d'organisation avait faits le moins étroits possible, et enfin visiteurs et expo-

sants, tout le monde est parti content, ce qui, en somme, était le résultat cherché.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1889.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1888

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures. D'après le registre de présence, on y compte cent cinquante-neuf Membres titulaires et dix-huit Membres honoraires.

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'un de MM. les Secrétaires donne lecture de la liste des récompenses accordées par le Jury du Concours pour les fruits, qui a eu lieu dans l'Hôtel de la Société, du 23 au 25 novembre dernier, en même temps que se prolongeait le Concours-Exposition de Chrysanthèmes d'automne.

M. le Président met aux voix les primes dont l'attribution a été proposée par les Comités de Culture potagère et de Floriculture, mais n'a pu être votée pendant la dernière séance, celle-ci ayant été exclusivement consacrée à la distribution des récompenses accordées aux Lauréats de l'Exposition générale du mois de mai dernier. Il remet, après le vote, ces primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il signale ensuite le décès de MM. Busignier, Lozouet, Rolland, Membres titulaires, que la Société a eu le malheur de perdre, et celui de Mme la Duchesse de Galliera, Dame patronnesse.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Poitevin, de Bonneuil-sur-Marne (Seine), des *Haricots* Cerise du Japon. M. le Président du Comité de Culture potagère rappelle que cette sorte de Haricot a été déjà présentée en vert par M. Poitevin, le 23 août dernier; néanmoins, comme les spécimens que la Compagnie en a aujourd'hui sous les yeux sont le résultat d'une bonne culture, le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 3e classe, à titre d'encouragement, pour la nouvelle présentation qui en est faite aujourd'hui.

Dans une note jointe à ces objets, M. Poitevin fait observer que, contrairement à ce qui se trouve dans le procès-verbal de la séance du 23 août (*Journal*, cahier d'août 1888, p. 448), et qui est la reproduction de ce qui avait été dit en séance par M. le Représentant du Comité, cette variété de Haricot n'est pas connue depuis longtemps et n'a été mise au commerce que l'année dernière, en qualité de nouveauté, par la maison Vilmorin-Andrieux.

2° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, à Paris, des tubercules de l'Aroïdée connue à la Martinique, d'où ils proviennent, sous les noms de Chou-

caraïbe ou Malanga, c'est-à-dire du *Caladium* (*Colocasia*) *esculentum*, ainsi que de la poudre de *Piment* doux, venant d'Espagne. Ces objets sont présentés hors concours.

M. Hédiard indique de vive voix les usages de cette poudre de Piment, qui est colorée en rouge vif. C'est un condiment journellement employé en Espagne, qui donne aux sauces dans lesquelles il entre une saveur agréable en même temps qu'une belle couleur. Pour l'obtenir, on fait sécher au soleil des Piments parfaitement mûrs, qu'on pulvérise ensuite sans difficulté, après leur complète dessiccation. Le Piment qu'on traite ainsi vient très bien en Algérie et peut même être cultivé à Paris. Quant aux tubercules du Chou-caraïbe, on peut les préparer en nature, mais plus ordinairement on les râpe; on ajoute ensuite à la poudre ainsi obtenue de la farine, un assaisonnement et on en confectionne enfin, en délayant avec du lait, une pâte qu'on fait frire. Le mets ainsi préparé constitue ce qu'on nomme, aux Antilles, des *Acras* de Chou caraïbe.

3° Par M. Hédiard, des *Goyaves* ou fruits de *Psidium*, récoltées en Algérie. Ces fruits doivent être mangés additionnés de sucre, car, par eux-mêmes, ils ne sont pas de nature à plaire à des palais européens. Avec du sucre, au contraire, ils ont un goût de fraise très prononcé. On en fait d'ailleurs d'excellentes confitures.

4° Par M. André (Ed.), architecte-paysagiste, rue Chaptal, 30, à Paris, une branche chargée de fruits en grand nombre, prise sur un pied de *Diospyros costata* qui se trouve dans sa propriété du Golfe Jouan (Alpes-Maritimes). Pour cette présentation, qui est faite hors concours, il reçoit de vifs remerciements du Comité d'Arboriculture fruitière.

M. André (Ed.) apprend à ses collègues que l'arbre dont il leur montre les fruits a été acheté par lui à Milan, en 1885, étiqueté *Diospyros Lycopersicum*, dénomination spécifique qui est encore inédite. Quand cet arbre a fructifié, au Golfe Jouan, en 1887, M. André (Ed.) a reconnu qu'il appartient à l'espèce que M. Carrière a nommée, en 1870, dans la *Revue horticole*, *Diospyros costata*, ou tout au moins à une variété de ce type qui en diffère seulement parce que son fruit est plus aplati, moins

décidément côtelé, surtout parce que son calice est rouge au lieu d'être vert. Cet arbre est doué d'une fertilité extraordinaire, comme on le voit par la branche qu'il a fournie et qui se trouve en ce moment sous les yeux de la Compagnie.

5° Par M. Régnier, horticulteur à Fontenay-sous-Bois (Seine), un pied portant une magnifique ombelle de fleurs d'une Amaryllidée étiquetée par lui *Eucharis Regnieri*, qu'il a rapportée de l'Indo-Chine où il l'avait découverte dans le cours d'un voyage exécuté en 1885 et 1886, et dans laquelle des membres du Comité de Floriculture croient reconnaître l'*Eucharis grandiflora*. Sur la demande de ce Comité, il lui est accordé, pour cette présentation, une prime de 2e classe.

6° Par M. Eberlé, horticulteur, avenue de Saint-Ouen, 146, à Paris, un pied fleuri de *Cyclamen persicum grandiflorum*, dont les fleurs sont panachées de rouge et de blanc, et qui lui vaut, sur la proposition du Comité de Floriculture, une prime de 2e classe. Cette plante provient d'un semis qui a été fait, il y a un an; elle est présentée pour la première fois. Son obtenteur assure que la panachure de ses feuilles se transmet fort bien par le semis.

7° Par M. Maur. de Vilmorin, des branches de plusieurs espèces de Conifères, rapportées par lui de sa propriété des Barres (Loiret). Ce sont surtout des Pins dont plusieurs sont en fructification, savoir : *Pinus inops* Soland., de l'Amérique du Nord, qui atteint jusqu'à 20 mètres de hauteur, dont l'échantillon présenté porte des cônes; *P. pungens* Michx, qui est propre aux montagnes de la Caroline et de la Virginie, arbre remarquable pour la densité de son feuillage et de sa ramification, et qui, pour ce motif, est d'un bel effet quand il est isolé; l'échantillon présenté porte des fructifications comme le précédent et les trois suivants; *P. pyrenaica* Lapeyr., espèce des Pyrénées et de l'Espagne, qui se rapproche notablement des Pins Laricio et d'Alep ; *P. resinosa* Soland. (*P. rubra* Michx), le Red-Pine des Américains du Nord, arbre de l'Amérique du Nord où il vient entre 41 et 48 degrés de latitude septentrionale, et qui arrive à 25 mètres environ de hauteur; le Pin noir d'Autriche ou *Pinus austriaca* de Loudon, dont la plupart des botanistes, notamment

Endlicher, font la variété *austriaca* du Pin Laricio; enfin le Pin de Tauride (*P. taurica* HORT.), autre variété (*Pallasiana* ENDL.) du Pin Laricio. Avec ces branches de Pins, M. Maur. de Vilmorin en a présenté de deux autres Conifères, le *Tsuga canadensis*, et le *Torreya Myristica*, espèce élégante par ses feuilles abondantes, longues, dirigées de tous les côtés, mais peu cultivée, qui se plaît particulièrement dans l'argile et le sable, bien qu'elle vienne aussi sur le calcaire. Enfin le lot apporté par M. Maur. de Vilmorin est complété par des branches fleuries d'*Osmanthus ilicifolius* HORT. qui est un synonyme de l'*O. aquifolius* SIEB. L'honorable collègue rappelle que M. André (Ed.) conseillait de faire des bouquets avec des branches d'arbustes toujours verts auxquelles on en entremêlerait de celles du *Chimonanthus fragrans* fleuri, afin qu'ils fussent parfumés; or, les Osmanthes ont le mérite de réunir un feuillage persistant à des fleurs très agréablement odorantes; ils peuvent donc fournir à eux seuls les éléments de bouquets analogues à ceux dont a parlé M. André (Ed.). Les fleurs de ces arbustes japonais sont très parfumées, surtout celles de l'*O. fragrans* que les Chinois mêlent au thé pour le parfumer. L'*Osmanthus ilicifolius* doit son nom à ce que ses feuilles sont épineuses à la manière de celles du Houx ou *Ilex Aquifolium;* mais l'expérience a prouvé à M. Maur. de Vilmorin que, sous l'influence de la culture, elles perdent leurs piquants.

Une prime de 2e classe étant accordée à M. Maur. de Vilmorin pour son intéressante présentation, il renonce à la recevoir.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les suivantes : 1° Le programme préliminaire (Vorläufiges Programm) de la grande Exposition générale que la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture dans les États prussiens (Verein zur Beforderung des Gartenbaues in den Preussischen Staaten) se propose de tenir à Berlin, du 25 avril au 5 mai 1890; les prix proposés dans ce programme s'élèvent à plusieurs centaines et ils se rapportent non seulement à l'Horticulture considérée dans toutes ses branches,

mais encore à la Botanique envisagée aux points de vue de la structure anatomique, de la morphologie, de la physiologie, des maladies des plantes, de la géographie botanique, etc. 2° L'annonce d'une grande Exposition internationale de Chrysanthèmes que la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand ouvrira, le 23 novembre 1889, pour célébrer le centenaire de l'introduction réelle en Europe de ces charmantes plantes par Blanchard, armateur et négociant marseillais. 3° Un beau volume in-4° que la Société philomathique vient de publier sous le titre suivant : *Mémoires publiés par la Société philomathique à l'occasion du centenaire de sa fondation*, 1788-1888. Ce volume comprend deux parties, l'une de 158 pages consacrée aux mémoires sur les sciences mathématiques et physiques, l'autre de 294 pages formée de travaux sur les sciences naturelles. Il est accompagné de 24 planches. La botanique a fourni un peu plus que le tiers de la seconde partie, qui comprend des travaux de MM. Roze, Drake del Castillo, Bureau, Franchet et Duchartre (P.). 4° Une brochure intitulée : *Notes et conseils sur l'emploi des engrais chimiques* pour la culture agricole et maraîchère, par M. le marquis de Paris, Président de la Société d'Horticulture de Melun et de Fontainebleau (in-8 de 31 pages; La Brosse-Montceaux, 1888).

M. Mouillefert, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Grignon, a la parole et donne le résumé d'un travail considérable rédigé par lui sur les principaux arbres exotiques, originaires de pays chauds, qui sont aujourd'hui cultivés dans nos départements méditerranéens. Il montre à la Compagnie une suite nombreuse de photographies qui représentent ces divers arbres.

Il est ensuite fait dépôt sur le bureau des documents suivants:

1° Note sur le Concours de Chrysanthèmes du 22 novembre 1888 ; par M. Birot (Henri).

2° La destruction des Mousses par le sulfate de fer, en 1888; par M. Marguerite Delacharlonny.

3° Compte rendu de la 30e session du Congrès pomologique de France; par M. Michelin.

4° Compte rendu de l'Exposition de Saint-Mandé ; par M. Tavernier.

5° Compte rendu du Concours pour les fruits et les légumes, tenu à Juilly, le 21 octobre 1888 ; par M. GRAVEREAU.

6° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Magny-en-Vexin ; par M. DELAVILLE (Léon).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 27 DÉCEMBRE 1888.

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

Le 27 décembre 1888, à deux heures et demie, la Société nationale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale, dans la grande salle de son hôtel, en vue non seulement de vaquer à ses travaux habituels, mais encore et plus spécialement de procéder aux élections qu'exige le renouvellement réglementaire de son Bureau et de son Conseil d'Administration. D'après le registre de présence, le nombre des Membres qui assistent à cette réunion est de deux cent un titulaires et vingt-un honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président avertit qu'il va être procédé immédiatement aux scrutins pour les diverses élections en vue desquelles la Société est réunie aujourd'hui en assemblée générale. Or, il y a lieu d'élire, cette année, deux Vice-Présidents, deux Secrétaires, quatre Membres du Conseil d'Administration et les cinq Membres de la Commission de contrôle. Il sera procédé à ces élections simultanément au moyen de quatre scrutins distincts. Pour cela, quatre urnes ont été placées sur le bureau sous la garde de quatre scrutateurs désignés à cet effet ; MM. les Membres viendront successivement y déposer leurs bulletins de vote, après que chacun d'eux aura donné son nom à l'un de MM. les Secrétaires qui l'inscrira sur une liste spéciale. Quand les

scrutins seront clos, chaque urne sera emportée par le scrutateur qui avait été chargé d'y introduire les bulletins, dans une autre pièce de l'hôtel où, avec l'aide de deux assesseurs, il procédera au dépouillement. Cette opération devant être de longue durée, pendant qu'il y sera procédé, la Société, restée en séance, s'occupera de ses travaux habituels, et il sera donné connaissance des résultats des élections à mesure qu'ils auront été constatés par l'effet du dépouillement des votes. En conformité avec la marche de la séance telle qu'elle vient d'être tracée par M. le Président, MM. les Membres viennent successivement déposer leurs bulletins de vote dans les quatre urnes destinées à les recevoir ; puis, quand les quatre scrutins sont clos et que les urnes ont été emportées, il est procédé à l'examen des objets présentés. Or, il a été présenté aujourd'hui :

1° Par M. Nicolas Aveyler, jardinier-chef chez M. Halphin (Georges), au château du Monastère, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), une botte d'*Asperges* venues dans un terrain très argileux recouvert de terre de route, et qui ont été forcées, à partir du 5 décembre courant, par tranchées en pleine terre. Ces Asperges ont été reconnues fort belles par le Comité de Culture potagère qui, en conséquence, demande qu'il soit donné une prime de 2e classe à M. Aveyler. Mise aux voix, cette proposition est adoptée par la Compagnie.

2° Par M. Poitevin, jardinier-maraîcher à Bonneuil-sur-Marne (Seine), une botte de beaux *Radis* Rose de Chine, qui, sur la proposition du Comité de Culture potagère, lui vaut une prime de 3e classe.

3° Par M. Gautier (H.), horticulteur, rue Bossuet, 11, à Meaux, une collection de 15 *Coloquintes* appartenant aux cinq variétés suivantes : Miniature, Orange, Bicolore, Pierre blanche, Galeuse. Les plantes sur lesquelles ces fruits ont été récoltés provenaient d'un semis qui avait été fait le 27 juin dernier, dans une planche non abritée par un mur.

4° Par le même M. Gautier (H.), une corbeille de *Poires* Beurré Sterckmans, à laquelle il a joint 4 Joséphine de Malines, 4 Beurré de Luçon et 4 Pommes Reinette du Canada. Il lui est accordé, pour cette présentation, une prime de 3e classe.

5° Par M. Rabier (Emile), jardinier à l'Hay, 10 *Poires* Doyenné d'Alençon et 10 Beurré Sterckmans, fort beaux fruits très bien colorés, pour la présentation desquels il lui est décerné une prime de 2e classe.

6° Par M. Collas, d'Argenteuil (Seine-et-Oise), 13 *Poires* Bergamotte Espéren, remarquables pour leur volume et pour leur beau coloris, dont la présentation lui vaut une prime de 2e classe, à laquelle il déclare renoncer.

7° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre Charron, 26, deux remarquables Orchidées fleuries, savoir : un *Vanda* nouveau, introduit en 1887, qui se rapproche du *V. lamellata*, avec néanmoins des différences marquées sous divers rapports, et un *Oncidium serratum*, espèce rare et, par cela même, d'un prix élevé dans le commerce. Le pied de cette espèce qui se trouve en ce moment sur le bureau n'a ouvert ses fleurs qu'à la date de deux jours et ces fleurs n'ont pas encore toute la vivacité de coloris qui les distinguera plus tard. Une prime de 2e classe est accordée à M. Dallé pour cette présentation.

8° Par M. Maron (Ch.), jardinier-chef au château de Saint-Germain-les-Corbeil, deux potées fleuries de son *Calanthe* × *Darblayana*, pour lequel il a déjà obtenu, le 22 novembre dernier, une prime de 1re classe.

Dans une lettre jointe à ces plantes, M. Maron indique le motif pour lequel il les met sous les yeux de ses collègues. Lorsqu'il en a présenté, le 22 novembre dernier, un premier pied fleuri, dont il indiquait l'origine hybride et l'âge, quelques Membres du Comité de Floriculture ont émis des doutes touchant l'exactitude des indications qu'il donnait sous le dernier de ces rapports. Sa nouvelle présentation doit lever tous ces doutes. En effet, écrit-il, les *Calanthe* à feuilles tombantes (vulgairement et mal à propos qualifiées de feuilles caduques), qui forment la section *Preptanthe* de ce genre considéré dans le sens large, ou le genre *Preptanthe* admis comme distinct et séparé par M. Reichenbach fils, n'ont une végétation bien marquée que pendant six ou sept mois, chaque année, après quoi arrive leur période de repos complet. Les pieds obtenus de semis présentent absolument la même marche dans leur

végétation. C'est donc bien, comme l'avait dit M. Maron, après deux années entières de végétation que les pieds de semis présentés par lui ont pu avoir leur première floraison.

9° Par M. Moser, horticulteur, rue Saint-Symphorien, 1, à Versailles, une nombreuse série de végétaux ligneux rustiques et d'ornement, pour la présentation desquels, sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il obtient une prime de première classe. M. le Président de ce Comité donne de vive voix, à ce sujet, les renseignements suivants :

Deux nouveautés intéressantes comprises dans ce lot sont le *Cotoneaster frigida* Wall. et le *C. montana*, l'un et l'autre du Népaul, contrée où croissent encore naturellement quelques autres espèces du même genre. Les deux que la Compagnie a maintenant sous les yeux sont dressés ; le premier atteint 4 ou 5 mètres de hauteur, et peut même arriver jusqu'à 5 et 6. Il se charge de fruits rouges qui restent longtemps en place et qui paraissent être habituellement épargnés par les oiseaux. Il est assez rustique pour avoir supporté sans en souffrir des gelées de 14 et 15 degrés. Le second, dont l'introduction est plus récente que celle du précédent, conserve ses feuilles jusque vers la fin du mois de février ; ses fruits persistent même jusqu'en avril. Le *Cratægus Azarolus* L. *flore rubro* conserve son feuillage bien vert jusqu'à la fin de février ou au commencement de mars, ce qui en fait un arbre ornemental pendant l'hiver. Il atteint 7 et 8 mètres de hauteur; il n'a pas encore donné de fruits dans les cultures de M. Moser. Le *Cratægus Lavallei* Herincq est un petit arbre de 5 ou 6 mètres de hauteur, dont la Société à été entretenue antérieurement, et dont la description accompagnée d'une belle planche se trouve dans l'*Arboretum Segrezianum* du regretté Alph. Lavallée (2e livr., planc. VII, p. 22-24). L'*Hypericum Androsæmum* L. (*Androsæmum officinale* All.), sous-arbrisseau atteignant 1 mètre de hauteur, est indigène dans le midi, le centre et l'ouest de la France ; il garde ses feuilles jusqu'en janvier. C'est une espèce bonne à planter dans les terres très maigres. Le *Lonicera Standishii* Lesc. (*L. fragrantissima* Carr. non Paxt.) est un bel arbrisseau à feuilles persistantes, venu de

la Chine, haut d'environ 1^{m},50, qui, dès le mois de février, développe ses petites fleurs très agréablement odorantes. Enfin le lot présenté par M. Moser comprend les quatre variétés *alba*, *carnea nana*, *lilacina rosea* et *purpurea*, prises parmi plusieurs autres, du *Pernettya mucronata* GAUDIC. (*Arbutus mucronata* L. fil.), joli arbrisseau de la famille des Ericacées et originaire des terres magellaniques, qui s'élève à 1 mètre environ, et qui, donnant au mois de juin ses fleurs en clochette, produit encore plus d'effet quand il se charge de fruits ; seulement cette année n'a pas été bonne pour sa fructification.

M. Mouillefert fait observer que, dans les pépinières, on applique quelquefois à certaines des espèces comprises dans le lot de M. Moser des dénominations peu exactes. C'est ainsi, dit-il, que le *Cotoneaster*, étiqueté ici *montana* et indiqué comme nouveau, est connu depuis longtemps et n'est pas autre que le *C. acuminata* LINDL. Ainsi encore le *Cratægus*, présenté comme une variété de l'*Azarolus*, peut être l'*alnifolia*, et lui semble revenir exactement au type qui, au Muséum, a été nommé *hybrida*.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il prononce ensuite le renvoi au Conseil d'Administration de deux demandes formulées par le Comité de Floriculture et ayant pour objet, l'une l'attribution d'une médaille d'argent à M. Pernel pour les *Pentstemon* qu'il a présentées à plusieurs séances de cette année, l'autre celle d'une médaille de vermeil à M. Truffaut (Alb.) pour ses semis de *Vriesea*.

Vers quatre heures, le dépouillement des quatre scrutins étant terminé, M. le Président en fait connaître les résultats.

Pour l'élection de deux Vice-Présidents, l'urne a reçu 194 bulletins et la majorité absolue s'est trouvée ainsi être de 98. Elle est acquise à M. Verdier (Charles) qui a obtenu 165 voix et à M. Vitry (Désiré), qui en a eu 137. On compte ensuite 50 voix données à M. Thibaut, 34 à M. Cornu, 4 à M. Truffaut et 7 réparties entre quatre personnes différentes. MM. Verdier (Ch.) et Vitry (Désiré) sont proclamés élus Vice-Présidents de la Société nationale d'Horticulture pour les années 1889 et 1890.

Le nombre des votants et, par conséquent, les chiffres de la majorité absolue, sont les mêmes pour l'élection de deux Secrétaires. Cette majorité a été obtenue par M. Dybowski avec 186 voix et par M. Chouvet fils avec 155 voix. Ces deux collègues sont donc élus Secrétaires pour les années 1889 et 1890. Après eux, M. Sohier a obtenu 25 voix ; six autres membres ont réuni un ensemble de 9 voix, et on a trouvé dans l'urne un bulletin blanc.

Dans le scrutin pour l'élection de quatre Conseillers, on a compté 196 votants : la majorité absolue a donc été de 99. MM. Jolibois, Lebœuf (Paul), de Vilmorin (Henri) et Delamarre, ayant eu 169, 166, 162 et 159 voix, ont non seulement obtenu mais encore fortement dépassé cette majorité, et M. le Président les proclame élus membres du Conseil d'Administration pour les quatre années 1889, 1890, 1891 et 1892. Il y a eu ensuite 24 voix données à M. Sohier, 9 à M. Quenat, 6 à M. Delaville (Léon), 5 à M. Deny, 4 à M. Chouveroux, et 13 voix réparties entre neuf autres membres.

171 votants ont pris part à l'élection des cinq Membres qui doivent former la Commission de Contrôle pour l'année 1889. La majorité absolue étant ainsi de 86, il a été donné 165 voix à MM. Laisné (Omer), Meignen et Pallain, 163 voix à MM. Rattet et Sylvestre de Sacy, et 6 voix se sont portées sur divers autres Membres. En raison de ce vote, M. le Président proclame MM. Laisné (Omer), Meignen, Pallain, Rattet et Sylvestre de Sacy élus pour former la Commission de Contrôle qui sera chargée d'examiner la comptabilité de l'année 1889.

Les élections qui viennent d'être faites de M. Vitry (Désiré) comme Vice-Président et de M. Dybowski comme Secrétaire ont rendu vacantes, dans le sein du Conseil d'Administration, deux places qui y étaient occupées par ces deux honorables collègues. Un nouveau scrutin est donc ouvert pour l'élection de deux Conseillers qui remplaceront MM. Vitry et Dybowski.

Cette fois, le nombre des votants étant de 133 et, par suite, la majorité absolue n'étant plus que de 67, les voix se répartissent de la manière suivante : 48 à M. Delaville (L.), 44 à M. Quenat, 43 à M. Sohier, 29 à M. Forgeot, 19 à M. Bouzigues,

19 à M. Chouveroux, 16 à M. Margottin père, 11 à M. Ramé, 8 à M. Deny et 10 à tout autant de membres qui en obtiennent chacun 1. La majorité absolue n'étant ainsi acquise à personne, il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin.

Pour celui-ci, on ne compte que 108 votants. La majorité absolue, qui est dès lors de 55, est obtenue par M. Delaville (L.) avec 76 voix et par M. Quenat avec 64 voix. M. le Président les proclame l'un et l'autre élus Membres du Conseil d'Administration pour trois années, en remplacement de MM. Vitry et Dybowski, qui avaient à remplir les fonctions de Conseillers pendant cet espace de temps. Dans ce scrutin, le reste des voix avait été donné au nombre de 32 à M. Sohier, de 10 à M. Chouveroux, de 7 à M. Forgeot, de 6 à M. Bouzigues, et de 4 à M. Ramé, tandis que les 9 dernières avaient été réparties entre six Membres différents.

Les élections étant ainsi terminées, M. le Président adresse des remerciements à MM. les scrutateurs et assesseurs qui ont procédé au dépouillement des scrutins.

Il proclame ensuite l'admission de nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, mais qui ne prendront rang qu'à partir du 1er janvier 1889.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations.

Et la séance est levée à cinq heures.

Par suite des élections qui ont été faites dans cette séance et de celles qui avaient eu lieu antérieurement, le Bureau et le Conseil d'Administration de la Société nationale d'Horticulture seront composés de la manière suivante pendant l'année 1889 :

1° Bureau :

Président	MM. Léon Say.
Premier Vice-Président . .	Hardy.
Vice-Présidents	Joly (Ch.), Jamin (Ferd.), Verdier (Ch.), Vitry (Désiré).

Secrétaire-général	MM. Bleu.
Secrétaire-général-adjoint .	Verlot (B.).
Secrétaires	Bergman (Ern.), Chargueraud, Dybowski, Chouvet fils.
Trésorier.	Huard.
Trésorier-adjoint	Duchartre (Henri).
Bibliothécaire	Glatigny.
Bibliothécaire-adjoint . . .	Hariot (Paul).

2° Conseil d'Administration :

Pour une année. .	MM. Tavernier, Villard, Hébrard (Laurent), Curé (Ch.).
Pour deux années. .	MM. Truffaut, Coulombier, Mechel, Hébrard (Alexandre).
Pour trois années. .	MM. Delaville (Léon), Quenat, Verdier (Eugène), Lepère,
Pour quatre années.	MM. Jolibois (R.), Lebœuf (Paul), Vilmorin (Henri de), Delamarre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

mois d'octobre, novembre et décembre 1888.

Agriculteur (*L'*), journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire, nos 11 et 12. Paris; in-8.

Algérie agricole (*L'*), bulletin de la colonisation; Agriculture, Viticulture, Horticulture, Économie rurale, nos 182 à 186. Paris; in-4.

Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde, année 1888, 3e trimestre. Bordeaux; in-8.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente, septembre et octobre 1888. Angoulême; in-8.

Annales de la Société d'Emulation, Agriculture, Sciences et Arts de l'Ain, 28e année, juillet, août, septembre 1888. Bourg; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, tome XXXV, juillet et août 1888. Toulouse; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, 1888, n° 40. Chaumont; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire, année 1888, 1er et 2e trimestres. Angers; in-8.

Annales du Commerce extérieur, année 1888, 11e et 12e fascicules. Paris; in-4.

Boletim da Sociedade Broteriana (Bulletin de la Société Brotérienne rédigé par M. J.-A. Henriques; fasc. V de 1887). Coïmbre; in-8.

Bon Cultivateur (Le), organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, nos 9, 21, 24, 38, 40, 41, 42, 44 à 52. Nancy; feuille in-4.

Bulletin bimensuel de la Société nationale d'Acclimatation de France, nos 20 à 24. Paris; in-8.

Bulletin de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, nos 111 et 112. Mantes; in-8.

Bulletin de la Société botanique de France, 2e série, X, 1888, comptes rendus des séances 4 et revue bibliographique D. Paris; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure, 2e et 3e cahiers de 1888. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, nos 4 et 5. Nancy; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, août et septembre 1888. Boulogne-sur-Mer; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Pontoise, n° 108, 1888, 4e trimestre. Pontoise; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre, n° 4, novembre 1888. Châteauroux; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, 1888, nos 7, 8 et 9. Poligny; in-8.

Bulletin de la Société d'Économie politique, 1888. Paris; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, nos 33 et 34. Paris; in-8.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, nos 19 à 23. Paris; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura), n° 3, juillet, août et septembre 1888. Arbois; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims, n° 20. Reims; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres, 1888, 3e trimestre. Niort. in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture du Doubs, 2e année 1888. Besançon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais, octobre 1888. Beauvais; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, nos 8 et 9, année 1888. Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève, 1888, 5e et 6e livraisons. Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont, (Oise), tome III. Clermont (Oise); in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers, n° 76, octobre 1888. Coulommiers; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux, n° 5, 1888. Meaux; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis, nos 21, 22 et 23. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Limoges, année 1888, n° 1, avril à juin. Limoges; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, n° 1. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons, août, septembre et octobre 1888. Soissons; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture de la Côte-d'Or. nos 4 et 5, juillet à octobre 1888. Dijon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Epernay, nos d'octobre, novembre et décembre 1888. Épernay; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, n° 69. Épinal; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, 1888, nos 21, 22 et 23. Chartres; in-8.

Bulletin de la Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, 1887 et 1888. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes, n° 18, 3e trimestre de 1888. Vincennes; in-8.

Bulletin de l'Association professionnelle de Saint-Fiacre, nos 11, 12 et 13. Paris; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France, année 1888, n° 8. Paris; in-8.

Bulletin d'Insectologie agricole, journal mensuel de la Société d'Apiculture et d'Insectologie, nos 10 et 11. Paris; in-8.

Bulletin, Documents officiels, statistique, rapports, comptes rendus de missions en France et à l'étranger, 7e année, nos 5 et 6. Paris; in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, 1888, nos 10 et 11. Lille; in-8.

Bulletin-Journal de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes, nos 8, 9, 10 et 11, 1888. Nice; in-8.

Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier, nos 10 et 11, 1888. Moulins; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, octobre, novembre et décembre 1888. Chalon-sur-Saône; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre, 3e trimestre de 1888. Havre; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, nos 7, 8 et 9. Lyon; in-8.

Bulletin officiel du Syndicat de défense contre le Phylloxera, 1888, nos 16 et 17. Alger; in-8.

Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, nos 7 et 8. Cannes; in-8.

Bulletin semestriel de la Société d'Agriculture de Joigny, no 131. Joigny; in-8.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société R. Toscane d'Horticulture, cahiers d'octobre et novembre 1888). Florence ; in-8.

Chronique horticole, Journal de la Société d'Horticulture de l'Ain, no 36. Bourg; feuille in-2.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, nos 14 à 26, 2e semestre de 1888, et table pour l'année 1888. Paris; in-4.

France agricole (*La*), journal des syndicats agricoles, nos 41 à 53. Paris; feuille in-4.

Gartenflora, Zeitschrift für Garten- und Blumenkunde (Flore des jardins, journal de Jardinage et de Floriculture édité par le professeur Dr L. Wittmack, cahiers des 15 octobre, 1er et 15 décembre 1888). Berlin ; in-8.

Het nederlandsche Tuinbouwblad (Feuille horticole des Pays-Bas, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, rédacteur principal M. J.-Th. Cattie, à Arnhem ; nos 40 à 52 de 1888). Arnhem ; feuille in-4.

Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar, 18e fascicule, Paris; in-4.

Illustrierte Monatshefte für die Gesamunt-Interessen des Gartenbaues (Bulletin mensuel pour tous les intérêts de l'Horticulture, édité par MM. Max Kolb, J.-E. Weiss et Lebl ; cahiers de novembre et décembre 1888). Munich et Leipzig ; in-8.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, août, septembre, octobre et novembre 1888. Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, de la ferme et des maisons de campagne, de la

Zootechnie, de la Viticulture, de l'Horticulture, etc.; rédacteur en chef M. Henri Sagnier, nos 1017 à 1029. Paris; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, 1888, nos 10, 11, 12. Paris; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture du nord de la France, 1888, nos 10, 11, 12. Lille; in-8.

Journal des campagnes, journal d'Agriculture progressive et d'intérêt agricole, Moniteur des intérêts agricoles, horticoles, viticoles, des éleveurs, de l'Apiculture, de la Pisciculture et de la Sylviculture, nos 40 à 52 de 1888. Paris; feuille in-4.

Journal des Roses, par M. Cochet, 1888, nos 10, 11, 12. Paris; in-8.

Journal général de l'Algérie et de la Tunisie, nos 91, 93. Alger; feuille in-4.

Lyon horticole, revue bi-mensuelle d'Horticulture, 1888, nos 19 à 24. Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw in het hertogdom Limburg. (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg; nos de septembre, octobre et novembre 1888). Maestricht; in-8.

Maison de campagne (La), journal horticole et agricole illustré des châteaux, des villas, nos 20 à 24. Paris; in-4.

Maître-Jacques, journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, 1888, no 11. Niort; in-8.

Marseille horticole, journal de l'Association horticole marseillaise, 1888, nos 20, 21 et 22. Marseille; in-8.

Mémoires de la Société académique des Sciences, Arts, etc., années 1884 et 1885. Saint-Quentin; in-8.

Mémoires de la Société d'Agriculture du département de la Marne, années 1886-1887. Châlons-sur-Marne; in-8.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, nos d'octobre et novembre 1888). Darmstadt; in-8.

Moniteur d'Horticulture (Le), par M. Chauré (Lucien), 10, 25 octobre, 10, 25 novembre, 10, 25 décembre 1888. Paris; in-8.

Musée (Le), bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), no 36. Clermont; in-8.

Nouvelles de Paris (Les) financières, 1888, nos 41 à 53. Paris; feuille in-4.

Orchidophile (L'), journal des amateurs d'Orchidées, nos 89, 90, 91. Argenteuil; in-8.

Pomologie française (La), bulletin de la Société pomologique de France, no 6 de 1888 et table. Lyon; in-8.

Proceedings of the american Academy of Arts and Sciences (Actes de

l'Académie américaine des Arts et Sciences; nouvelle série, XV, 1re partie, de mai 1887 à mai 1888), in-8 de 248 pages. Boston ; 1888.

Rapport sur les prix Camille Godard, Société d'Horticulture de la Gironde. Bordeaux ; in-8.

Revue des eaux et forêts, économie forestière, reboisement, commerce des bois, chasse, louveterie, etc., 1888, nos 19 à 24. Paris; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, nos 410, 411, 412. Marseille; in-8.

Revue horticole, journal d'Horticulture pratique, 1888, nos 20 à 24. Paris ; in-8.

Revue sud-américaine, publication hebdomadaire, politique, économique, financière et commerciale des pays latins de l'Amérique, nos 169 à 181. Paris; feuille in-2.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication mensuelle du Comice agricole de Rome et organe de la Société d'Horticulture de Rome, dirigée par M. Aug. Poggi, cahiers d'octobre, novembre-décembre 1888). Rome ; in-8.

Schriften der physikalisch-œkonomischen Gesellschaft zu Kœnigsberg i. Pr. (Écrits de la Société physico-économique de Kœnigsberg, 28e année, 1887). Kœnigsberg ; in-4 de 134 et 54 pages, 1 pl.

Sempervirens, geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens, feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture des Pays-Bas, nos 40 à 52 de 1888). Amsterdam ; feuille gr. in-4.

Smithsonian miscellaneous Collections (Mélanges publiés par l'Institution Smithsonienne, vol. XXXII et XXXIII, 1888). Washington ; in-8.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, la Provence agricole et horticole, 1888, nos 9, 10, 11. Toulon; in-8.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux, 1er janvier au 31 décembre 1888. Meaux; in-8.

Société de Géographie, compte rendu des séances de la Commission centrale, nos 14 et 15. Paris; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, 26 octobre, 9, 23 novembre, 14 décembre 1888, nos 33, 34, 35, 36. Paris; in-8.

Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmoreney, 6e volume. Montmorency; in-8.

Société d'Horticulture de la Gironde (Nouvelles Annales), no 43. Bordeaux; in-8.

Société horticole (Annales de la), vigneronne et forestière de l'Aube, nos 31, 32, 33, 34. Troyes ; in-8.

Société nantaise d'Horticulture, Annales et résumé des travaux, année 1888. Nantes; in-8.

Statistique générale de la France, 1re partie, France. Paris; in-8.

Sud-Est (Le), journal agricole et horticole, nos d'août, septembre et octobre 1888. Grenoble; in-8.

The american Florist (Le Fleuriste américain, journal demi-mensuel pour le commerce, cahiers des 1 et 15 octobre, 1 et 15 novembre, 1 et 15 décembre 1888). New-York et Chicago ; in-4.

The Garden (Le Jardin, Journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, cahiers des 6, 13, 20, 27 octobre; 3, 10, 17, 24 novembre; 1, 8, 15, 22, 29 décembre 1888) ; Londres; in-4.

The Gardeners'Chronicle (La Chronique des jardiniers fondée en 1841, cahiers des 6, 13, 20, 27 octobre; 3, 10, 17, 24 novembre; 1, 8, 15, 22, 29 décembre 1888). Londres ; in-4.

Vie champêtre (La), journal hebdomadaire, directeur M. Georges de Nay, 1888, nos 21 et 23. Paris; feuille in-4.

Vigneron champenois (Le), Viticulture, Agriculture, etc., 1888, nos 40 à 52. Épernay; feuille in-2.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, cahiers d'octobre et novembre 1888). Vienne ; in-8.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 38-39, 41 à 50 de 1888). Karlsruhe ; in-4.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de septembre, octobre et novembre 1880). Munich; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur deux nouvelles Broméliacées hybrides (1),

par M. Truffaut (Albert).

La mode si capricieuse a fait depuis quelques années des Orchidées les plantes préférées parmi celles qui se cultivent en serre. Les Broméliacées qui, il y a une dizaine d'années, étaient les favorites, ont été rejetées au second plan ; mais elles ne tarderont pas, je crois, à s'imposer d'ici à peu de nouveau, et tous ceux qui s'occupent de plantes d'ornement s'y intéressent.

En effet, sans avoir ni l'éclat ni la bizarrerie de leurs rivales, elles présentent une très brillante floraison, des formes originales et possèdent en plus une qualité importante, celle de se maintenir en bon état pendant des mois entiers, et sans beaucoup de soins, dans les appartements. C'est ce qui fait que les horticulteurs n'ont pas cessé de les cultiver.

Les espèces les plus recherchées sont celles de petites dimensions, telles que les *Æchmea fulgens* et *fulgens discolor*, les *Nidularium Innocentii*, *splendens* et *fulgens ;* les *Caraguata*, les *Billbergia*, et surtout les *Vriesea*. Qui ne connaît le gracieux *Vriesea splendens*, aux feuilles d'un beau vert, zonées de brun, et dont le long épi rouge est du plus bel effet; les *Vr. psittacina*, *incurvata*, et surtout le *Vr. brachystachys*, dont les épis arrondis et comprimés offrent les teintes les plus vives des couleurs jaune et rouge ?

La floraison de ces dernières espèces dure plusieurs mois, et, grâce à elle, ces plantes forment les plus jolis ornements des jardinières ; malheureusement (quelle médaille n'a pas son revers ?) elles sont d'une croissance excessivement lente ; il faut quatre ou cinq ans le plus souvent pour qu'une plante de semis arrive à fleurir.

(1) Déposée le 8 novembre 1888.

C'est ce qui nous a donné l'idée de féconder les deux plus brillantes de ces espèces peu vigoureuses, les *Vr. brachystachys* et *psittacina* par d'autres d'une végétation plus rapide, dans l'espoir d'obtenir, dans les hybrides qui résulteraient de ces croisements, la beauté de la fleur unie à une plus grande vigueur.

Je crois devoir appeler l'attention, après les avoir mis sous les yeux de la Société (séance du 8 novembre 1888, voir le *Journal*, p. 630), sur deux des hybrides que j'ai ainsi obtenus dans des semis faits il y a deux ans.

Le premier a été décrit par notre savant collègue, M. Édouard André et nommé *Vriesea Mariæ;* il est dédié à la mémoire de Mme Albert Truffaut. On retrouve dans cet hybride l'épi et les fleurs du *Vr. brachystachys* dans de plus grandes proportions, avec le port et le feuillage du *Vr. Barilletti*, et le curieux ton vert jaunâtre ponctué de pourpre de cette dernière espèce. Cette plante, aussi remarquable par sa brillante floraison que par sa culture facile, aura sa place marquée dans toutes les collections et sera propagée en quantité par le commerce horticole.

Le second hybride, nommé aussi par M. Ed. André, le *Vriesea Alberti*, est le produit d'un croisement dans lequel le *Vriesea incurvata* a été fécondé par le *Vr. psittacina Morreniana;* cette plante diffère du *Vr. incurvata* par ses feuilles plus obtuses, ses épis plus courts, ses bractées moins nombreuses et colorées en rouge cinabre foncé. Comme la précédente, elle paraît très vigoureuse.

Note sur le Concours de Chrysanthèmes du 22 novembre 1888 (1),

par M. Birot (Henri).

En venant parler aujourd'hui des Chrysanthèmes, je remplis un devoir qui m'est bien agréable, car, amateur passionné de

(1) Déposée le 13 novembre 1888.

ces magnifiques plantes qui viennent presque sans soins et que l'on peut cultiver aussi bien dans le jardin du prolétaire que dans celui du millionnaire, j'ai été particulièrement heureux de voir la mode s'en emparer et leur ouvrir toutes grandes les portes des plus brillants salons, où elles ont maintenant leur place aussi bien que dans la plus modeste chaumière.

Considéré autrefois comme une simple fleur de cimetière, le Chrysanthème attirait très peu l'attention, tandis qu'actuellement il entre dans toutes nos décorations florales, et il est très probable que le titre de Reine de l'automne, qui lui est donné en Angleterre, lui sera bientôt applicable en France, où une culture plus soignée et plus étendue commence à se répandre, grâce à la vente de la fleur coupée, aux Concours organisés par notre Société et aux Expositions tenues dans plusieurs villes de province.

Le Concours de cette année a présenté un aspect inaccoutumé; il a dépassé en mérite et en intérêt tous ceux qui l'avaient précédé, et le nombre considérable de visiteurs qui s'y sont donné rendez-vous a bien récompensé la Société et les Exposants de leurs efforts.

Les plantes en pots et en fleurs coupées y étaient brillamment représentées, aussi bien dans les variétés anciennes que dans celles qui sont d'obtention plus récente ; il est pourtant regrettable qu'un certain nombre de variétés soient présentées avec un étiquetage plus ou moins fantaisiste, et qu'un grand nombre de semis d'un mérite plus ou moins contestable soient apportés à ces Concours. Il serait certainement désirable qu'un frein fût apporté à ces apports inconsidérés de semis de peu de valeur, et que les plantes numérotées fussent nommées et définitivement décrites avant d'être admises à concourir, car les numéros qu'elles portent peuvent souvent être plus ou moins exacts et n'engagent aucunement leurs présentateurs, puisque aucun nom et aucune description ne les accompagnent.

Deux brillants apports de fleurs coupées d'une taille démesurée attiraient particulièrement l'attention des amateurs et montraient ce qu'une culture spéciale peut produire dans ce beau genre.

En voyant ces fleurs énormes, bien des personnes ayant noté les noms de ces belles variétés seront très étonnées, l'année prochaine, d'obtenir des fleurs deux ou trois fois moins grandes. Il serait certainement bon, dans l'intérêt général, qu'une pancarte indiquât aux visiteurs que ces splendides spécimens sont le résultat d'une culture spéciale et non le produit de variétés particulières.

Il est aussi regrettable que la plus forte collection de ces grandes fleurs n'ait pas été étiquetée, car elle renfermait un choix considérable de variétés de mérite.

Devant le nombre toujours croissant des variétés nouvelles, il serait également désirable qu'un Congrès fût réuni le plus tôt possible et que tous les exposants habituels, les semeurs et amateurs y fussent conviés, afin que toutes les variétés y fussent soigneusement examinées, décrites et cataloguées. Ce travail a été fait cette année par « The national Chrysanthemum Society », en Angleterre, avec un plein succès, et il serait à souhaiter que le même résultat pût être obtenu en France.

Histoire du Chrysanthème.

Le Chrysanthème paraît avoir été cultivé en Hollande dès le XVIIe siècle ; mais il a dû disparaître, puisqu'il y était complètement inconnu au commencement du XIXe siècle. En 1754, il fut introduit de Chine en Angleterre, mais disparut peu de temps après.

Ce n'est qu'en 1789 que Blanchard, négociant à Marseille, le rapporta d'un de ses voyages en Chine. C'était une variété à fleur semi-double de couleur rouge-pourpre. De France, elle passa en Angleterre, en 1795, où elle attira beaucoup l'attention. A partir de cette époque, des importations successives augmentèrent le nombre des variétés qui était déjà de quarante-huit, en Angleterre, en 1826; à la même époque, il n'y en avait guère qu'une douzaine en France.

Malgré le nombre relativement considérable des variétés connues à cette époque, les fleurs étaient loin de présenter les brillants coloris que nous leur connaissons actuellement ; les teintes

étaient généralement le blanc, le jaune, le lilas, le pourpre et le violet, le tout plus ou moins terne; aussi le Chrysanthème était-il peu recherché à cette époque.

Pourtant, grâce encore à un Français, M. le chevalier Bernet, officier retiré à Toulouse, cette plante allait bientôt sortir de l'oubli et jouir de la faveur qu'elle mérite.

Ayant obtenu, à l'automne de 1826, quelques graines mûres, il les sema au printemps de 1827, et fut récompensé de ses soins par l'obtention d'une certaine quantité de plantes bien supérieures à ce qui existait à cette époque. Encouragé par ce premier succès et aidé de son jardinier, M. Pertuzès, il continua ses semis et obtint successivement des variétés d'un grand mérite.

En 1836, il partagea ses graines avec M. Lebois, son neveu, qui obtint également de nombreuses variétés; ils furent suivis dans cette voie par de nombreux semeurs, MM. Boisgiraud, Régnier, Rantonet, Salter, Bonamy, Pelé, etc., et, plus récemment, par MM. Simon Delaux, Marrouch, Lacroix, Pertuzès, Lemoine, Dr Audiguier, de Reydelet, auxquels nous sommes redevables de nos plus belles variétés japonaises.

Les premiers semis obtenus en Angleterre furent faits par M. Wheeler, en 1832, et vers 1836, à Jersey, par M. Chandler. En 1838, M. Salter s'établit à Versailles et contribua beaucoup à l'amélioration de ces plantes; en 1840, sa collection, composée de semis français, anglais et de Jersey, comprenait 400 variétés. A cette époque, tous les Chrysanthèmes connus appartenaient au type à grandes fleurs imbriquées, récurvées ou incurvées, à ligules plates et régulières, sauf un certain nombre appartenant au type anémonéflore.

Origine des Chrysanthèmes pompons.

En 1843, M. Robert Fortune fit un premier voyage en Chine, d'où il rapporta une variété à fleur très petite qui fut nommée, en Angleterre, « Chusan Daisy », du nom de l'île de Chusan, d'où elle provenait, et de sa ressemblance avec une Pâquerette ou Daisy des Anglais. Cette variété, présentée en 1846, fut très

appréciée des semeurs français, qui l'achetèrent et en obtinrent une foule de variétés; MM. Lebois, Miellez et Pelé furent les obtenteurs les plus heureux et les semeurs les plus infatigables.

Introduction des Chrysanthèmes japonais.

En 1860-1862, M. Fortune, de son deuxième voyage en Chine rapporta sept variétés tellement différentes comme forme et couleur de tout ce qui était alors considéré comme la perfection dans ce genre, qu'elles attirèrent d'abord peu l'attention; ce n'est que quelque temps après que les semeurs s'en emparèrent et nous donnèrent les nombreuses variétés qui font nos délices actuellement.

Nos semeurs français tiennent actuellement le premier rang, surtout pour ces dernières.

Classification et description des variétés les plus méritantes.

Par suite des nombreux semis obtenus chaque année, la classification des Chrysanthèmes devient de plus en plus difficile, car une foule de variétés nouvelles s'éloignent plus ou moins du type qui était considéré comme modèle dans chaque classe, et des erreurs se glissent facilement dans cette classification; pourtant, nous allons essayer de les grouper par sections faciles à distinguer.

Incurvés.

Les variétés appartenant à cette section se distinguent facilement par leur fleur globulaire et par la régularité de leur forme. Les fleurs doivent, autant que possible, être parfaitement globulaires, les ligules larges, unies, arrondies à l'extrémité, régulièrement groupées, et la couleur doit être franche et vive. La variété *Empress of India* peut être considérée comme une perfection dans cette section, qui renferme une foule d'excellentes plantes, surtout pour faire des spécimens d'Exposition en fleurs coupées énormes.

Notons, entre autres :

Angelina, couleur ambre, ombrée orange, grandeur moyenne.

Beverley, blanc-crème, hâtive.

Baron d'Avesne, rose délicat, à centre plus pâle.

Baron de Beust, rouge marron, ombré et tacheté de jaune.

Cherub, orange tacheté de jaune-bronze.

Empress of India, blanc pur, fleur grande, à ligules larges, très incurvée, extra-belle.

Golden Empress of India, jaune pâle, fleur très large, de forme parfaite.

George Gleuny, jaune brillant, fleur moyenne, de forme parfaite, hâtive.

Jardin des Plantes, jaune d'or foncé, grande fleur, tardive.

Jeanne d'Arc, blanc rosé, tacheté de pourpre, ligules très larges, parfaitement incurvées; fleur grande.

Lady Hardinge, rose argenté, fleur moyenne, de forme parfaite.

Lord Wolseley, rouge bronzé, large fleur.

Lord Derby, pourpre foncé, fleur moyenne, bien incurvée.

M. Brunless, rouge indien, tacheté de jaune d'or, fleur moyenne, très belle; tardive.

M. Bunn, jaune d'or brillant, fleur moyenne; hâtive.

Mabel Ward, synonyme *Beudigo*, jaune-buffle, fleur moyenne, de forme parfaite.

Novelty, rose tendre, jolie forme.

Prince Alfred, rose carminé ombré de pourpre, fleur large, de forme parfaite; hâtive.

Princess of Teck, blanc, légèrement sablé de rose vif; plante trapue, tardive.

Queen of England, rose délicat, fleur très grande, ligules larges, bien incurvées, extra de forme.

Refulgens, riche, pourpre marron, trapue; hâtive.

White Venus, blanc pur, fleur moyenne.

Imbriqués.

Dans cette section, les plantes ont un port vigoureux et trapu;

les fleurs sont de grandeur moyenne, plus ou moins sphériques et sont remarquables par la vivacité et l'éclat de leur coloris. Dans la majorité des variétés, les fleurs sont un peu plates, mais n'en sont pas moins belles ; de plus, elles se prêtent admirablement à la culture en pot pour faire des spécimens d'Expositions.

Parmi les plus belles, notons :

Annie Salter, riche jaune doré, fleur moyenne, bien faite ; plante naine.

Chevalier Domage, jaune d'or foncé, fleur large, parfaitement imbriquée.

Collingfordi, cramoisi brillant, ligules à revers jaune d'or, régulièrement imbriquées, celles du centre un peu érigées ou légèrement incurvées.

Docteur Sharpe, riche magenta pourpre, fleur moyenne, bien imbriquée.

Julie Lagravère, rouge cramoisi foncé, fleur petite, bien imbriquée ; plante naine.

King of Crimsons, riche cramoisi sang, fleur large, bien imbriquée ; plante naine.

Pink Christine, rose vif, fleur moyenne ; plante naine.

Temple de Salomon, jaune brillant, fleur assez large, bien imbriquée.

Japonais.

Une définition exacte ne peut être donnée de cette section, les variétés les plus remarquables présentant de grandes différences dans la grandeur, la forme et la disposition des fleurs.

C'est dans cette section que l'on trouve les coloris les plus vifs et les plus divers. Grâce à ces coloris, à la forme et à la disposition des ligules, les principaux types peuvent être facilement déterminés.

Les fleurs sont surtout remarquables par la diversité de forme des ligules, qui sont tantôt larges et unies, rubanées et étroites, réduites à la grosseur d'un fil, tubulées dans toute leur longueur ou évasées à l'extrémité, imbriquées ou légèrement incurvées,

tortillées, contournées en spirale ou en tire-bouchon, érigées même dans certaines variétés, étalées dans d'autres, frisées ou chiffonnées sans nuire et plutôt en ajoutant à l'élégance de ces fleurs.

Dans cette section se trouvent une foule de jolies plantes, dont les principales sont :

Avalanche, blanc de neige, fleur large, très pleine, ligules droites, très longues.

Albert de Naurois, cramoisi rougeâtre, teinté rouge brillant.

Balmoreau, rose pourpre, fleur large, bien pleine, ligules plates, irrégulières de forme et de grandeur.

Belle Paule, fleur large, ligules retombantes et peu tortillées, de couleur blanche, marginées de pourpre rosé brillant.

Berthier Rendatler, orange ombré de jaune et de rouge, large fleur, ligules étalées et un peu tortillées.

Boule d'Or, jaune vif tacheté de bronze, fleur grande, ligules longues, très larges, frisées et tortillées.

Bouquet fait, rose tendre, ligules en partie tubulées.

Comte de Germiny, jaune-nankin strié de cramoisi brun, très grande fleur, ligules larges et un peu incurvées.

Claude Sahut, rose tendre, ligules réfléchies.

Dormillon, pourpre rosé, ligules droites, très larges.

Docteur Lacroix, rouge-lie de vin foncé à revers violacés.

Édouard Audiguier, riche cramoisi marron foncé ombré de pourpre, à revers argentés, fleur large extra.

Fair Maid of Guernesey, blanc pur, fleur très large, pétales longs et étalés.

Hanoï, jaune d'or vif, ligules réfléchies, fleur bien pleine.

Hiver fleuri, blanc-crème, légèrement granité de rose, ligules plates et étalées.

James Salter, lilas mauve, ligules irrégulièrement tortillées, fleur presque globulaire.

Lady Gorton, blanc de neige, ligules plates, très larges, forte fleur.

L'Ébouriffée, jaune ombré orange marron, fleur large.

L'Ile des Plaisirs, cramoisi bronzé jaunâtre, ligules un peu retombantes, incurvées à leur extrémité.

Madame Clémence Audiguier, mauve foncé, très large fleur, ligules larges et incurvées.

Meg Merrilies, blanc soufré, fleur très large, ligules longues et étalées.

M. Bergman, jaune pur, fleur bien bombée, de forme parfaite.

M. Cannell, fleur énorme, blanche, légèrement carnée au pourtour, ligules très larges.

M. Bernard, violet amarante, pétales très longs.

MM. Thibaut et Keteleêr, cramoisi pourpré brillant, ligules longues, un peu retombantes.

M. Freemann, rose pourpre, à centre blanc, fleur très large, ligules incurvées.

Mistress J. Wright, blanc pur, légèrement teinté de rose dans les jeunes fleurs, ligules longues, fleur très pleine.

Mistress H.-J. Jones, jaune d'or, ligules larges, un peu érigées, fleur large; très tardive.

Pélican, blanc pur, fleur large, ligules larges et très longues, échancrées à l'extrémité.

Pierre-le-Grand, jaune-citron, fleur très large, un peu creuse, ligules larges, plates et imbriquées.

Roi des Japonais, cramoisi marron teinté de bronze et réglé d'or, ligules larges, un peu roulées au centre.

Source d'Or, orange ombré de jaune d'or, à ligules un peu imbriquées.

Souvenir de Haarlem, rose violacé, à centre légèrement saumoné.

Thunberg, jaune d'or tendre, ligules très longues, pointues, incurvées en spirale, forte fleur.

Triomphe de la rue des Chalets, saumon rougeâtre, ligules larges, étalées et un peu retombantes, très large fleur, coloris unique.

Yellow Dragon, jaune d'or brillant, ligules très longues, larges, roulées et retombantes.

Japonais imbriqués.

Dans ce groupe peuvent être classées certaines variétés à li-

gules larges, plates, étalées, droites, ou tout à fait imbriquées, qui donnent à la fleur une forme régulière, peu en rapport avec la plupart des autres variétés japonaises.

En voici les types les plus remarquables :

Elaine, blanc pur, fleur pleine, très large, ligules plates, étalées; plante trapue et hâtive.

Jeanne Delaux, cramoisi marron foncé ou velouté, ligules longues et étroites.

L'Africaine, rouge cramoisi, fleur large, ligules plates et étalées.

La Triomphante, blanc granité de rose pourpré délicat, ligules larges et plates, fleur très grande.

Mademoiselle Paule Dutour, blanc teinté et coloré de rose lilacé, fleur pleine, ligules étroites.

M. William Holmes, rouge marron ombré de cramoisi foncé, tacheté d'or, fleur moyenne.

Père Delaux, cramoisi velouté foncé, ligules imbriquées.

Triomphe du Nord, cramoisi bronzé, ligules larges et imbriquées.

Val d'Andorre, rouge-orange, fleur large, ligules droites et étalées.

Anémones à large fleur.

Les caractères distinctifs des fleurs des larges anémones sont leur grandeur, l'arrangement régulier des ligules du centre, qui sont alvéolées et forment un disque semi-sphérique très régulier, entouré d'un ou plusieurs rangs de ligules larges, plates, étalées plus ou moins horizontalement et formant également un rayon parfait.

A noter, parmi les meilleures :

Acquisition, ligules du rayon rose-lilas, disque jaune, fleur large à centre élevé; de moyenne saison.

Emperor, ligules du rayon rose carné, disque jaune, fleur soufre, large, à centre élevé; de moyenne saison.

Fleur de Marie, ligules du tour et du disque blanc pur, fleur large, à centre élevé; tardive.

George Sand, ligules du rayon rouge-bronze, disque rouge tacheté d'or, fleur moyenne.

Lady Margaret, ligules du rayon et du disque blanc pur, fleur grande; de moyenne saison.

Marguerite, ligules du rayon et du disque d'une belle couleur carné pourpre, fleur moyenne.

Mistress Pethers, ligules du rayon lilas, disque rose, fleur large.

Prince of Anemones, ligules du rayon lilas, disque rose carné, élevé, fleur moyenne.

Sabine, jaune-soufre pâle, disque plus foncé.

Souvenir de Lardenne, ligules rose mauve, centre rose carné, fleur moyenne.

Anémones japonaises.

Les fleurs des variétés constituant ce groupe sont remarquables par leur grandeur et leur forme un peu fantastique. Le disque est plus ou moins régulier de forme, tandis que les ligules du rayon varient considérablement comme longueur, largeur et disposition. Dans certaines fleurs, elles sont étroites et plus ou moins tortillées; dans d'autres, elles sont larges et frisées; quelquefois, elles sont tout à fait retombantes et forment une sorte de garniture élégante autour du disque.

Bacchus, riche cramoisi velouté, ligules du rayon à revers argenté.

Fabian de Mediana, ligules du rayon très larges et tombantes, couleur lilas foncé, disque carné ombré de pourpre, très grande fleur.

Ivanhoe, ligules lilas, étroites et tombantes, disque rose-lilas, fleur moyenne.

Madame Clos, ligules du rayon rose-lilas, disque blanc tacheté de jaune, fleur moyenne.

Ratapoil, ligules du rayon rouge bronzé, longues et irrégulières, disque brun ombré de jaune, fleur large.

Sœur Dorothée Souillé, ligules du rayon très longues, rose tendre, disque blanc carné délicat, fleur large.

Pompons.

Les Chrysanthèmes pompons se distinguent des autres groupes par leurs fleurs petites, leur port nain et trapu et leur feuillage net. Les fleurs sont quelquefois un peu plates ou semi-globulaires, le diamètre variant de 2 à 6 centimètres, à ligules nombreuses, très serrées, ayant toutes exactement la même forme dans une fleur. Ces ligules sont quelquefois imbriquées, mais le plus souvent elles sont dressées ou étalées, légèrement ou en forme de cuiller à l'extrémité.

Citons, parmi les meilleures :

Adèle Prissette, rose-lilas, fleur frangée.

Bijou de l'Horticulture, fleur petite, blanche ; hâtive.

Bob, brun cramoisi.

Golden cedo nulli, jaune doré brillant.

Frémy, rouge-brique clair, ombré de jaune, fleur frangée.

Golden mademoiselle Marthe, jaune doré brillant, forme parfaite.

La Vogue, jaune-orange, fleur large et belle.

Mademoiselle Marthe, blanc pur, forme parfaite.

Osiris, rose pourpre ombré et onglé saumon.

Prince Victor, marron foncé.

Sœur Mélanie, blanc pur, très florifère ; plante naine.

Toussaint l'Ouverture, rose carné, onglé jaune.

Val d'Or, jaune clair brillant.

Volcan, rouge-acajou foncé, ligules onglées de jaune d'or.

Anémones pompons.

Les plantes de ce groupe sont assez naines, à fleur petite, ayant au centre un disque plus ou moins bombé, composé de fleurons alvéiformes et entouré de ligules plates, assez courtes, formant un rayon plus ou moins régulier.

A noter quelques variétés charmantes :

Antonius, disque et rayon jaune doré, fleur moyenne.

Calliope, ligules du rayon rubis, disque rouge.

Firefly, ligules du rayon écarlate brillant, disque jaune.

Madame Chalange, rayon rose carné, disque ombré de jaune-soufre.

Madame Sentir, ligules du rayon et disque blancs, fleur grande.

Marie Stuart, ligules du rayon lilas pâle, disque jaune-soufre.

Perle, ligules du rayon rose-lilas, disque rose pâle.

Queen of Anemones, rose cramoisi, fleur moyenne.

Variétés à floraison précoce.

G. Wermig (Japonais), jaune brillant, forme de Madame Castex Desgranges.

L'Or du Rhin (Japonais), jaune d'or, flammé rouge.

Madame Castex Desgranges (Japonais), blanc légèrement teinté de jaune; la plus hâtive pour fleur coupée.

M. E. Pynaert van Geert (Japonais), jaune d'or strié de rouge.

Mistress Cullingford (Pompon), blanc pur.

Roi des Précoces (Japonais), cramoisi foncé.

Variétés à floraison tardive.

Grandiflorum (Japonais), jaune d'or très brillant, fleur large, ligules larges et tortillées.

Maid of Athens (Japonais), blanc pur, ligules imbriquées.

Mistress H.-J. Jones (Japonais), jaune d'or pâle, ligules larges, un peu dressées, extra.

Princess of Teck (Incurvé), blanc légèrement tacheté de rose tendre.

White Cétès (Japonais), blanc, souvent teinté de rose délicat, fleur large, ligules étalées et un peu retombantes.

W.-G. Drover (Japonais), blanc tacheté de lilas, pourpre, fleur très grande.

Culture spéciale pour obtenir des fleurs énormes.

Lorsqu'on désire obtenir de très larges fleurs, le pincement de la tige doit être nul et celui des pousses latérales général;

la végétation doit être encouragée le plus possible par l'emploi d'engrais liquides ou pulvérulents, et la maturation des tiges facilitée par l'exposition des plantes en plein air et au soleil.

En janvier-février, on choisit sur les pieds de l'année précédente les pousses les plus trapues ; on les enlève soigneusement avec ou sans racines, et on les place en godets de $0^m,08$, sous un châssis tiède, pendant quelques jours, afin de faciliter la reprise. Aussitôt que quelques racines commencent à atteindre les parois des godets, on les met sous châssis froid en les plaçant sur un lit de mâchefer, le plus près possible du verre, et on donne le plus d'air possible pour empêcher les jeunes plantes de s'étioler; dans les belles journées on peut même enlever complètement les châssis.

Au fur et à mesure du développement, les jeunes plantes doivent être empotées successivement, en ayant soin de ne jamais laisser les racines tapisser le pot, jusqu'au rempotage définitif qui doit être fait dans des pots de 0^m, 20 à 0^m, 30 de diamètre.

Pour obtenir ensuite du bois bien constitué et bien aoûté, les plantes doivent être placées en plein air et en plein soleil, en choisissant toutefois un endroit abrité des grands vents, ou en faisant un brise-vent à claire-voie ; en tout cas, les jeunes plantes doivent être soigneusement tuteurées; les tuteurs doivent toujours être plus élevés que les tiges.

On donne ensuite de copieux arrosements à l'engrais liquide et de temps en temps un seringage sur les feuilles, en faisant diluer un peu de suie dans l'eau, ce qui contribue à donner une végétation plus vigoureuse aux feuilles et arrête l'attaque des insectes et du Mildew.

Vers la fin d'août ou de septembre, selon les variétés, il faudra songer à choisir les boutons destinés à donner les fleurs. Si l'on tient à avoir une fleur énorme, on conserve le bouton terminal de la tige, en ayant soin d'enlever avec des ciseaux ou la pointe d'un greffoir tous les petits qui se développent à l'aisselle des feuilles inférieures.

Si l'on ne prend ce soin aussitôt qu'ils apparaissent, les deux ou trois placés immédiatement au-dessous se développent rapidement en quelques jours et le bouton terminal se trouve annulé.

Dans certaines variétés, ou lorsqu'on préfère avoir trois fleurs au lieu d'une seule, on enlève le bouton terminal et on laisse développer les trois qui se trouvent au-dessous, en ayant soin d'enlever soigneusement, comme il est dit plus haut, tous les petits boutons qui se développent au-dessous ; avec ce système, on a la chance d'avoir trois jolies fleurs au lieu d'une seule.

Les mêmes soins sont applicables aux plantes ayant trois tiges, mais, dans ce cas, on prend toujours l'œil terminal pour former la fleur.

En tout cas, cette culture repose sur quelques principes essentiels qu'il s'agit d'observer : ne jamais permettre que les jeunes boutures s'étiolent, leur donner le plus d'air possible, rempoter au fur et à mesure des besoins en évitant de laisser les racines tapisser le pot jusqu'au rempotage définitif, placer les plantes dans un endroit abrité en plein air et en plein soleil, appliquer les arrosages et les seringages prescrits plus haut et rentrer les plantes en serre froide aussitôt que les gelées sont à craindre en laissant de l'air jour et nuit.

En appliquant exactement cette culture, tous les amateurs peuvent obtenir des fleurs aussi belles que celles qui ont figuré à notre dernier Concours, en choisissant toutefois les variétés à fleur naturellement grande.

RAPPORTS

Rapport sur les cultures de Poiriers du Muséum d'Histoire naturelle (1);

M. Charles Chevallier, Rapporteur.

M. Maxime Cornu, professeur de Culture au Muséum d'Histoire naturelle, a demandé à la Société nationale d'Horticulture

(1) Déposé le 8 novembre 1888.

de France la nomination d'une Commission spéciale qui serait chargée de visiter le carré de Poiriers établi depuis quarante ans au Jardin des Plantes, du côté de la rue Cuvier; les arbres de ce carré doivent être enlevés prochainement, le terrain étant destiné à l'agrandissement de la Ménagerie.

Notre honorable collègue désirait faire constater l'importance des cultures de Poiriers dont il a la direction, l'intérêt que présente la collection et l'état des arbres qui vont disparaître à jamais du Jardin des Plantes.

La Commission, composée de MM. Ferdinand Jamin, horticulteur-pépiniériste, Vice-Président de la Société; Vitry fils, horticulteur, Vice-Président de la Société; Charles Chevallier, ancien Président du Comité d'Arboriculture fruitière et de Pomologie; Bonnel, Vice-Président du même Comité; Michelin et Duval, Secrétaire et Vice-Secrétaire du même Comité; Lapierre, pépiniériste, et Charollois, horticulteur, s'est réunie le mardi 26 août, au carré Cuvier et m'a fait l'honneur de me choisir pour Rapporteur.

M. Maxime Cornu a bien voulu guider lui-même les membres de la Commission et leur a fait parcourir tout le carré d'arbres fruitiers. Nous avons constaté, que là, sur une surface d'environ 20 ares (2,050 mètres), on compte actuellement 411 Poiriers. Il y en avait autrefois 542; une certaine partie de ces arbres ont péri, soit par suite de la rigueur de l'hiver de 1879-1880, soit étouffés par la croissance des plus robustes. En effet, tous ces Poiriers, très nombreux sur un terrain relativement restreint, se nuisent mutuellement; parmi ceux qui survivent, les uns (130 environ) sont peu vigoureux et chétifs, les autres (280) sont bien vigoureux et la plupart sont chargés de fruits.

Ce qui a particulièrement intéressé la Commission, c'était de trouver réunie, sur ce petit espace, une collection du plus haut intérêt pour la science pomologique et qui présente aussi un très grand intérêt au point de vue historique.

Les Collections fruitières du Muséum d'Histoire naturelle ont leur origine dans la célèbre pépinière des Chartreux de Paris. Lors de l'expulsion de ces religieux en 1792, André Thouin,

alors jardinier en chef du Jardin national des Plantes, obtint du ministre Roland un décret l'autorisant à transporter audit jardin deux sujets de chacune des variétés existant alors dans les pépinières des Chartreux ; il sauvait ainsi ces précieuses collections d'une destruction presque certaine. L'étiquetage et l'arrachage, exécutés par les soins de Hervy, jardinier principal des Chartreux, furent faits avec beaucoup d'intelligence et de soin, ainsi que le déclare André Thouin dans le procès-verbal de transfert. L'étiquetage eut lieu d'après la nomenclature adoptée par Duhamel.

En ce qui concerne les Poiriers, André Thouin dit en avoir reçu 88 variétés ; or, le Muséum possède encore 87 des 102 variétés portées au catalogue des Chartreux en 1775. N'est-il pas remarquable qu'à travers toutes les chances de destruction accumulées depuis plus d'un siècle, notre grand établissement national ait pu conserver ces variétés, si précieuses par leur ancienneté et devenues si rares pour la plupart qu'on ne les trouve plus dans aucune pépinière?

Outre ces variétés si intéressantes du catalogue des Chartreux, la collection de Poiriers du Muséum en renferme encore un bon nombre d'autres tout aussi anciennes et tout aussi rares, dont l'origine remonte à une époque inconnue et qui ont été décrites ou citées par : Ch. Estienne (1530), Le Lectier (1628), Dom Claude-Saint-Étienne (1660), Merlet (1667), de la Quintinye (1690), Duhamel du Monceau (1768), Le Berryais (1785), etc.

Cette collection, à laquelle il avait ajouté une certaine quantité de nouveautés, a servi au professeur Decaisne pour son grand ouvrage *Le Jardin fruitier du Muséum ;* il a examiné, étudié de près toutes les variétés qui la composent. Elle ne saurait être comparée avec aucune autre, sous le rapport de la rareté, de la certitude des dénominations et de l'intérêt historique.

Bien que, dans le commerce, on ait renoncé à la culture d'un grand nombre des anciennes variétés de Poiriers qui présentaient certains défauts, notamment sous le rapport ou de la vigueur de l'arbre trop longtemps multiplié, ou de la hâtiveté et de la qualité des produits, il n'en est pas moins nécessaire de

conserver ces vieux fruits qui ont fait les délices de nos ancêtres et qui étaient en grande partie cultivés par de la Quintinye dans le célèbre potager du roi, par lui créé à Versailles.

Il est utile de pouvoir comparer ces anciennes variétés aux nouvelles qui en proviennent toutes ; ce sont, si on peut s'exprimer ainsi, des curiosités pomologiques, et seul un établissement national comme notre Muséum d'Histoire naturelle peut réunir une aussi nombreuse collection. Là, on doit trouver tous les fruits anciens et nouveaux, comme on doit y trouver toutes les plantes. L'école des arbres fruitiers est aussi intéressante et aussi nécessaire pour les pomologues que l'école de Botanique pour les horticulteurs.

Indépendamment du carré Cuvier, il existe, du côté de la rue de Buffon, deux autres carrés d'arbres fruitiers. Ils ont été plantés par M. le professeur Decaisne et contiennent des Pruniers à haute tige et des Poiriers de variétés modernes. Ces arbres sont en assez bon état généralement, mais ils sont dans un terrain depuis longtemps épuisé.

Après le décès de M. Decaisne, la chaire de Culture demeura deux ans sans titulaire et les arbres fruitiers furent confiés à des mains inhabiles. Lorsque M. le professeur Maxime Cornu prit possession de cette chaire, en 1884, il trouva les carrés fruitiers fort négligés; il s'appliqua à les remettre en bon état, et, avec l'aide de M. Henry, surveillant des cultures du Muséum, il réussit à mettre de l'ordre et de la concordance dans les anciens catalogues, ainsi qu'à rétablir d'une manière exacte le nom de toutes les variétés; ce travail, qui s'est poursuivi pendant trois années, a été fait avec beaucoup de soin, et les membres de la Commission ont pu constater l'exactitude des dénominations.

En même temps que l'on donnait aux arbres tous les soins nécessaires, on s'occupait de conserver par le greffage les exemplaires qui menaçaient de mourir, bonne précaution qui sauva un grand nombre de variétés précieuses par leur rareté.

Au commencement de 1886, M. Maxime Cornu installa dans un carré des pépinières, préalablement fumé et défoncé, une plantation de 2,000 jeunes Cognassiers et de 3,000 Poiriers francs; il s'agissait de greffer la collection fruitière en entier

pour prévenir des pertes imminentes. Chaque variété fut greffée sur Cognassier, à l'automne de 1886, puis sur franc à l'automne de 1887, de sorte qu'à l'heure actuelle, chacune d'elles se trouve greffée en pépinière, en exemplaires au nombre de deux, trois, quatre, suivant l'intérêt qu'elle présente et suivant sa rareté. *Toutes les variétés sans exception qui existaient au Muséum en 1886 sont reprises.* Nous avons visité cette pépinière; les jeunes arbres sont en très bon état et la végétation est satisfaisante, eu égard aux circonstances peu favorables dans lesquelles ils se trouvent.

La collection de Poiriers est donc aujourd'hui complètement reconstituée sur de jeunes sujets.

Mais le séjour de ces jeunes arbres en pépinière, où ils sont très serrés, ne peut se prolonger, surtout dans un sol usé depuis longtemps par des plantations successives. On ne peut songer à utiliser les anciens carrés fruitiers; ils sont tout à fait insuffisants et sont tous réclamés du reste par l'administration du Muséum pour des constructions en projet.

En résumé, il existe encore, tant dans le carré Cuvier que dans les deux carrés Buffon, 847 Poiriers en 554 variétés. Les deux tiers de ces arbres sont vigoureux et aptes à produire pendant un certain temps. Cette collection conserve une grande valeur et il est à désirer qu'elle ne soit pas détruite sans que des précautions soient préalablement prises pour transporter dans un terrain favorable tous les jeunes arbres qui ont été greffés.

En outre de la collection de Poiriers, le Muséum possède une belle collection de Pruniers en 45 variétés; quant à celles de Cerisiers et de Pommiers, elles ont été perdues en 1883. Il serait utile de les reconstituer comme aussi de compléter toutes les variétés fruitières.

En conséquence, la Commission est d'avis qu'il serait indispensable de transplanter, sur un terrain nouveau et assez vaste, tous les arbres fruitiers du Muséum, afin de les conserver à la science pomologique; comme aussi d'avoir une réserve assez grande pour compléter ces collections si utiles à la connaissance et à l'étude des fruits dont la culture prend chaque année un développement si considérable, entre pour une très grande part dans

l'alimentation publique et dans la richesse du pays. Elle serait heureuse de voir la Société féliciter vivement M. le professeur Maxime Cornu des soins qu'il a apportés jusqu'ici à la conservation de ces précieuses collections et l'engager à poursuivre son œuvre, de manière à perpétuer ce que ses éminents devanciers ont créé ; aussi demande-t-elle l'insertion de ce Rapport au *Journal* de la Société.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition de Sedan (1),

par M. Poisson (Jules).

La Société centrale d'Horticulture des Ardennes, section de Sedan, organisait une Exposition d'automne dans la salle du Gymnase municipal de cette ville, les 29 et 30 septembre dernier. Ce local, bien approprié et parfaitement éclairé, ne pouvait être mieux choisi pour cette destination. M. Réné Richer, architecte-paysagiste, nommé récemment à la direction du Jardin d'Horticulture expérimentale de Sedan, s'était montré à la hauteur de sa mission en disposant d'une façon heureuse, avec le concours de M. Lamour, Président, et de M. Pélévaux-Chémery, Secrétaire de la Société, les nombreux produits apportés par plus de trente exposants.

On ne devait s'attendre à voir que des fruits et des légumes dans une Exposition tardive, mais la surprise était aussi complète qu'inattendue en voyant tout le pourtour de la salle orné de plantes à feuillage et de fleurs de serre, comme aux meilleurs temps de l'année. Il faut dire que le programme élaboré par la Commission de la Société n'avait rien omis de tout

(1) Déposé le 25 octobre 1888.

ce que l'horticulteur, le pépiniériste et le maraîcher peuvent produire, et, en contemplant cette Exposition non seulement de plantes cultivées sous abri, mais de légumes et de fruits aussi variés que beaux, on avait conscience que le labeur et les efforts de la courageuse population ardennaise sont en raison inverse de la clémence du climat qui lui fait quelque peu défaut. Il ne faut pas ignorer que l'altitude et l'orographie des Ardennes ne mettent pas cette région dans des conditions favorables à la production des végétaux et des fruits exigeant une somme de chaleur qu'ils reçoivent au centre de la France. Ces considérations, dont un Jury doit tenir compte, ne manquaient pas d'être applicables à l'Exposition de Sedan.

Indépendamment de la salle d'Exposition, deux annexes y étaient ajoutées : l'une était pour les fleurs coupées ; l'autre, une cour spacieuse, était destinée aux légumes et au trop-plein des arbres fruitiers ainsi qu'au matériel du jardinage. Deux tables à double rang et tenant toute la longueur du Gymnase recevaient la totalité des fruits exposés sur 2.500 assiettes environ.

Le Jury était composé de cinq membres, présidé par M. Lamour, baron de Léocour, Président de la Société des Ardennes, et guidé avec la plus grande obligeance par le Secrétaire, M. Péléraux-Chémery.

Les récompenses accordées aux exposants étaient attribuées à un lot ou à un ensemble de lots, suivant que l'apport était simple ou multiple ; ce qui rendait le travail du Jury moins facile que d'ordinaire, c'est-à-dire lorsque les récompenses sont scindées au lieu d'être collectives.

En entrant dans la salle de l'Exposition, la vue était attirée par un lot important et très décoratif de plantes à feuillage, qui occupait toute une extrémité du local, avec deux massifs en retour. On remarquait de beaux spécimens de Palmiers des genres *Kentia*, *Livistona*, *Areca;* des *Cycas*, des *Dracæna* nouveaux et des plantes à feuillage panaché : *Croton Disraeli*, *C. magnoliæfolium*, *Artanthe magnifica*, superbes, etc. Le massif de Fougères contenait de beaux *Nephrolepis*, *Pteris*, *Polypodium albopunctatum*, *Gleichenia rupestris*, *Adiantum macrophyllum*, etc. M. Cordier, jardinier chez M. Goulden, à Sedan,

obtenait la médaille d'or, avec félicitations du Jury, pour son exposition, à laquelle il faut ajouter des fleurs coupées de Cannas, Dahlias et Géraniums de belles variétés.

L'apport le plus méritant, en seconde ligne, était celui de M. Moïse, jardinier chez M. Boutmy, à Messempré. Si les spécimens ici n'étaient pas en aussi grand nombre ni d'aussi grande taille, ils étaient d'une fraîcheur parfaite. Associées à de belles Fougères : *Adiantum Farleyense* et autres espèces à pinnules délicates, *Cibotium princeps*, *Alsophila australis*, *Pteris argyræa* magnifiques, se trouvaient des Broméliacées rares des genres *Vriesea*, *Nidularium*, le gracieux *Phrynium Lubersii*, des *Dieffenbachia;* enfin, des plantes fleuries en assez grand nombre donnaient à ce lot l'effet le plus satisfaisant. M. Moïse recevait une médaille de vermeil, avec félicitations du Jury, pour l'ensemble de ses produits, car il présentait aussi une cinquantaine de Roses coupées fort belles et un lot important de fruits de toutes sortes, et notamment 115 variétés de Poires et 30 variétés de Pommes.

Venait ensuite l'apport de M. Tisseron, jardinier chez M. Bertèche, à Sedan, composé de beaux Bégonias à feuillage et à fleurs du groupe *B. fuchsioides*, *B. corallina*, etc. Çà et là quelques Fougères à frondes légères donnaient à ce lot un aspect des plus gracieux. M. Tisseron, qui exposait également des fruits : 150 variétés de Poires et 40 variétés de Pommes bien étiquetées, recevait pour les deux produits différents une médaille de vermeil.

Un quatrième lot de plantes à feuillage, en superbes exemplaires, était dû à M. Albeau, horticulteur à Torcy-Sedan. On y remarquait diverses variétés de *Dracæna*, des *Latania*, *Kentia*, *Areca* et *Cibotium* fort beaux. Le même exposant présentait aussi des fleurs coupées, et obtenait la médaille d'argent grand module pour les deux apports.

Les fleurs coupées occupaient une pièce spéciale, à l'une des extrémités de la salle d'Exposition. Les lots qui frappaient le plus le visiteur étaient ceux de Roses et de Glaïeuls, dont l'un appartenait à M. Misset, jardinier-fleuriste au Fond-de-Givonne, près Sedan.

Un lot unique de fleurs de Reines-Marguerites pyramidales et japonaises bien faites, ainsi que des bouquets et corbeilles de table, étaient présentés par M. Laime, jardinier de M. Abraham, à Vrigne-aux-Bois (Ardennes), qui obtenait une médaille d'argent petit module.

Un second lot d'une quarantaine de Roses coupées était exposé par M. Vautrin-Perotin, amateur à Sedan, lequel concourait également pour des légumes et des fruits. Il en était de même de M. Pierremont, jardinier chez M. Henrez, à Balan (Ardennes), que nous retrouverons en parlant des fruits.

Le principal objectif de l'Exposition de Sedan à cette époque de l'année était les fruits et les légumes, produits remarquables et qui témoignaient le plus des efforts des obtenteurs et de la richesse du sol.

Deux ou trois lots avaient un mérite exceptionnel et étaient presque d'égale valeur. Aussi l'embarras du Jury fut grand lorsqu'il fallut prendre une décision pour décerner le premier prix, médaille d'or avec prime de 100 francs. Ce n'est qu'après trois tours de vote au scrutin secret que M. Laurent fils, horticulteur à Charleville, obtint cette récompense. Si la collection de M. Laurent n'était pas la plus nombreuse en variétés, elle rentrait davantage dans le programme et le sentiment du Jury, en étant distribuée par catégories, ce qui était une innovation, de fruits de première qualité, de fruits de seconde et enfin de troisième qualité. Ces fruits d'ailleurs étaient superbes et bien étiquetés : on y comptait 140 variétés de Poires, 50 variétés de Pommes et 12 de Raisins.

La seconde médaille d'or, avec félicitations du Jury, était attribuée à M. Valentin, à Fresnes-en-Voëvre (Meuse), dont la collection également était bien étiquetée et composée de beaux fruits, bien colorés pour la plupart. Elle comprenait 220 variétés de Poires ; 100 variétés de Pommes, dont 15 à cidre; 19 variétés de Pêches; 35 de Prunes; 30 de Raisins et 19 fruits divers, Framboises, Noix, etc. Au point de vue de l'importance, c'était la première collection de l'Exposition.

Par ordre de valeur, venait ensuite le lot de M. Thiriot, horticulteur à Mézières, comprenant 175 variétés de Poires fort belles

et bien étiquetées ; 32 variétés de Pommes ; 14 de Pêches superbes et 30 de Raisins. Les fruits les plus remarqués étaient les Poires Nec plus Meuris, Beurré superfin, Colmar d'Arenberg, Doyenné du Comice, Souvenir du Congrès. Le Jury accorda à cette collection une médaille de vermeil avec félicitations.

M. Pierremont, déjà cité, obtenait une médaille d'argent grand module pour son exposition complexe comprenant des fleurs coupées, un bon lot de légumes et un lot de fruits bien choisis : 50 variétés de Poires, parmi lesquelles on doit signaler Belle de Bruxelles, Arenberg, Doyenné du Comice et Fondante des bois, qui, d'ailleurs, dans presque tous les lots exposés, étaient merveilleusement belles.

C'est aussi une médaille d'argent grand module qu'obtenait M. Baudu, jardinier de M. Camion-Marie, à Virier-au-Court (Ardennes), pour une collection de fruits de choix composée de 86 variétés de Poires et 25 variétés de Pommes, mais principalement pour son apport de superbes légumes.

Médaille d'argent grand module également à M. Vautrin-Pérotin, à Sedan, pour ses fruits : 60 belles Poires et 25 fruits divers, puis un lot de beaux légumes, et un autre de 40 variétés de Roses coupées.

Les fruits présentés par M. Gentil, maraîcher à Charleville, quoique formant un lot moins important que les précédents, étaient très soignés et parfaitement étiquetés. On reconnaissait bien la même main qui avait préparé le merveilleux apport de légumes qui fit l'admiration du Jury ; aussi, une médaille d'or fut-elle décernée sans contestation à M. Gentil.

Parmi les collections de moins d'importance, mais cependant bien dignes d'intérêt, nous signalerons les fruits et les légumes de M. Culte, amateur à Lumes : 43 variétés de Poires choisies, bien étiquetées, et 12 fruits divers, et, parmi les nombreux légumes, 32 variétés de Pommes de terre. Cet ensemble fut récompensé d'une médaille d'argent.

Même récompense à M. Somlette, jardinier de maison à Vrigne-aux-Bois, pour un lot de 132 variétés de Poires, 44 de Pommes et Prunes, et un lot de légumes variés. Si l'étiquetage des fruits

n'avait pas été négligé, cet ensemble eût été mieux récompensé.

Également une médaille d'argent à M. Lamotte (Léon), pour ses fruits bien déterminés : 101 variétés de Poires et Pommes, un lot de légumes irréprochables; on remarquait une douzaine de variétés de Choux et égale quantité de Navets, Radis, etc., des Carottes remarquables et une dizaine de Cucurbitacées : Potirons et autres en bon état, malgré l'insuffisance de température de cette année.

Enfin, M. Grevier, jardinier à Villette, et M. Gilbert, amateur à Sedan, eurent aussi une médaille d'argent ; le premier pour ses fruits : 56 variétés de Poires et 8 de fruits divers, mais surtout pour un lot de légumes en variétés choisies et bien étiquetées ; le second pour ses fruits, lesquels, quoique peu nombreux, furent assez remarqués du Jury pour valoir à leur propriétaire 5 points sur 10, représentant le maximum. Ajoutez à cela un lot unique de fleurs coupées de Dahlias d'environ 50 variétés à grandes fleurs doubles et 35 variétés à petites fleurs ou Lilliput, recherchées actuellement.

D'autres apports furent récompensés d'une médaille de bronze.

Pour peu qu'on ait quelques préférences, on leur cède bien volontiers ; aussi demanderons-nous à revoir à nouveau les légumes que nous avons cités sommairement dans les lignes précédentes, et qui, dans la région des Ardennes, ont une réputation méritée; d'ailleurs, Mézières est un nom bien connu des maraîchers. Le lot de M. Gentil, déjà nommé pour ses fruits, était admirable. Chaque variété, étiquetée suivant la prescription du programme, était représentée par plusieurs spécimens. Il semble que le sol de cette contrée soit surtout favorable au développement des légumes appartenant aux familles des Crucifères, des Ombellifères et aux Alliacées. Ainsi, les Choux, dont il y avait 28 variétés ; les Choux-fleurs Lemaitre, Lenormand et surtout Géant d'automne, étaient merveilleusement beaux; des Poireaux et Ognons comme on n'en voit pas; des Carottes exceptionnelles. En faisant abstraction des Pommes de terre, représentées par 140 variétés, les autres légumes étaient au nombre

de 290 variétés environ. Aussi la médaille d'or revenait-elle de droit à l'exposant.

Il faudrait encore faire l'éloge des lots de légumes appartenant aux exposants déjà nommés; leurs apports n'étaient pas aussi importants, mais les produits n'en étaient pas moins beaux et témoignaient également de la richesse du sol et d'une culture bien entendue.

Pour être à peu près complet, ne passons pas sous silence les lots de M. Gétiaux, de Sedan, récompensé d'une médaille de bronze. Cet exposant présentait aussi des déchets de laine servant d'engrais dans la contrée.

Deux lots d'arbres fruitiers formés occupaient avantageusement leur place à l'Exposition. L'un, appartenant à M. Laurent, était placé hors concours, cet exposant faisant partie du Jury; il comprenait des arbres de plein-vent et des palmettes fort bien formées. Le second, venant de MM. Gravé frères, pépiniéristes à Charleville, était composé de spécimens de palmettes, espaliers, pyramides et plein-vent supérieurement dressés. Les branches à fruit, bien ménagées, ou au contraire multipliées suivant la vigueur de la variété et selon que le sujet était un franc ou un Coignassier, furent très remarquées du Jury, qui décerna à M. Gravé une médaille de vermeil avec félicitations.

Le matériel de jardinage était représenté par des châssis, des cloches et des caisses à fleurs. Les châssis de M. Desruelles, à Reims, ont intéressé le Jury par leur mécanisme ingénieux. Les montants des bâches sont en fonte à pieds en patte de crapaud, et les caisses, indépendantes et retenues aux montants par des clavettes, peuvent être élevées ou abaissées suivant le besoin et la taille des plantes abritées; de plus, ces caisses ou bâches peuvent se démonter facilement. Les panneaux sont également très machinés et à verrous mobiles, de façon à pouvoir s'accoupler deux à deux et être facilement transportés à la main, ou bien pouvant se démonter de même que les bâches. Enfin, l'aération peut se faire automatiquement par le moyen d'un levier à crémaillère, soulevant les vitres de la partie moyenne des panneaux. Des châssis plus simples, aussi à caisse de fer, étaient associés aux précédents, et, dans les deux cas, les vitres des

panneaux étaient ajustées sans mastic. Le Jury accorda à M. Desruelles une médaille d'argent grand module.

D'autres châssis, exposés par M. Debref-Pierquin, constructeur à Charleville, se faisaient remarquer par le système économique des panneaux dont les vitres imbriquées ne réclamaient pas l'emploi du mastic. L'herméticité ne peut être obtenue avec ce procédé, mais c'est un avantage dans le cas où l'on n'a pas à faire de culture à l'étouffée. Le même exposant avait des cloches mobiles à deux pans, pouvant se juxtaposer et vitrées de la même façon, avec cran d'arrêt en métal pour supporter les vitres.

Enfin, M. Paulin Gilmaire, serrurier au Thueux, présentait également des cloches d'un modèle un peu différent. Elles étaient aussi à vitres non mastiquées, mais accompagnées d'un ressort doux en tôle galvanisée, pressant sur les bords des vitres en contact avec les rainures, et rendant ainsi plus hermétique la fermeture de ces petits appareils. L'un et l'autre de ces exposants obtenaient une médaille d'argent.

Pour clore la série du matériel, citons les bacs et caisses à fleurs, qui valurent à M. Gosset-Fay, à Mézières, également une médaille d'argent. Les bacs, du système Loire, avec quelques modifications de construction et plus de solidité, et les caisses carrées, aussi très solides, présentaient quelques avantages que le Jury fit ressortir.

Au dessert, notre Président, après avoir remercié en termes flatteurs les délégués des différentes Sociétés convoqués pour l'Exposition, adressa aussi ses remerciements à l'Administration supérieure et à la Municipalité, dont les représentants étaient à ses côtés, de leur sollicitude pour la Société centrale d'Horticulture des Ardennes. Il fit allusion, dans son discours, à la décision récemment prise par le Conseil municipal pour l'agrandissement du jardin public. M. l'adjoint répondit que la Société pouvait compter sur le dévouement des édiles de Sedan, et que les ressources dont elles disposaient ne pouvaient être mieux employées ni dans un but plus utile.

Au cours de la conversation ayant trait à la nature géologique et climatérique des Ardennes, par rapport aux produits qu'elles

fournissent, l'un de nous pria notre Président de prendre l'initiative d'une motion ayant pour but de provoquer la formation d'une Commission d'études chargée de relever les principales variétés de fruits et de légumes cultivés dans les Ardennes, en tenant compte des conditions de température, de sol et d'exposition. Cette proposition rentrant tout à fait dans les vues de M. le Président, il désigna incontinent MM. Kinable-Lambert, Laurent Richer et Ferry, pour l'aider dans cette tâche. Il fut décidé qu'on ferait parvenir le Rapport de cette Commission à la Société nationale d'Horticulture de France, en lui proposant d'agir auprès des autres Sociétés d'Horticulture, afin que, lors du Congrès de 1889, chacune d'elles envoyât un Rapport analogue à Paris. On aurait ainsi des documents précieux qui ont peut-être déjà été établis dans des localités restreintes, mais qui n'ont pas eu la publicité nécessaire. Ce qu'il importe, c'est d'avoir pour la France une statistique aussi complète que possible sur la question qui nous occupe et à laquelle, nous l'espérons, la Société voudra bien accorder son bienveillant intérêt.

En quittant Sedan, dont le nom évoque dans le cœur de tout Français de pénibles souvenirs, nous emportâmes, cependant, les impressions les plus douces, autant pour l'accueil aimable que nous y avions reçu que pour les relations aussi agréables que distinguées que nous venions d'y contracter.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

BOTANICAL MAGAZINE

Catasetum Bungerothi N.-E. BROWN. — *Bot. Magaz.*, pl. 6998. — Catasète de Bungeroth. — Venezuela. — (Orchidées.)

Cette belle Orchidée a été signalée et décrite pour la première fois, en 1886, par M. N.-E. Brown, d'après des échantillons secs

fort imparfaits, qui avaient été recueillis par M. Bungeroth, collecteur pour la Compagnie continentale d'Horticulture. Elle a été introduite fort peu après, puisqu'elle était en fleurs, à la fin de la même année, dans la collection de M. Tautz, à Audley House, Hammersmith. Elle paraît être sujette à varier considérablement quant au coloris de ses fleurs, ainsi qu'à la conformation de son labelle et de ses pétales. En effet, dit sir J. Hooker, ces diverses parties étaient d'un blanc d'ivoire sur les pieds qui fleurirent les premiers en Angleterre; seulement l'intérieur de l'éperon était jaune d'ocre. Dans une variété qui a été nommée *aureum*, qui est très florifère, mais peu vigoureuse, ses fleurs sont d'un beau jaune d'or. Sa variété qui a été appelée *Pottsiamun* a les fleurs blanches, mais avec le labelle triangulaire, marqué de quelques macules rouges dans son milieu, et avec les pétales également tachetés de rouge ; enfin, le sujet figuré dans le *Botanical Magazine* avait les fleurs colorées en jaune-verdâtre pâle. — Les pseudobulbes de cette Orchidée sont assez longs, cylindracés ou plutôt fusiformes, sillonnés longitudinalement; ils portent une demi-douzaine de grandes feuilles ovales-lancéolées, pointues. Ses grandes fleurs arrivent jusqu'à une quinzaine dans la même inflorescence ; leurs sépales et pétales sont oblongs, très aigus au sommet, tandis que leur labelle, qui est très grand et aplani avec les bords plus ou moins relevés, est en général aussi large que long, obtus, plus ou moins dentelé sur ses côtés.

The Garden

Aquilegia × Stuartii Balf. — *The Garden*, n° du 13 octobre 1888, p. 344, pl. 670.—Ancolie (hybr.) de Stuart.—(Renonculacées.)

L'histoire de ce bel hybride est racontée par son obtenteur, M. Charles Stuart, de la manière suivante : Au mois de mai 1880, ayant en fleurs en même temps des pieds d'*Aquilegia glandulosa* et d'*A. Witmanni*, ceux-ci cultivés en pots, il féconda une fleur de cette dernière variété avec le pollen de la première. Cette fleur donna un fruit qui mûrit en moins d'un mois et dont les graines furent semées dès leur maturité. Du plant qui en vint,

sept pieds furent plantés, à l'automne, dans une planche abritée, après quoi on ne s'en occupa plus. M. Stuart en avait même oublié l'existence lorsque, au mois de mai de l'année suivante, un de ses amis, se trouvant chez lui, remarqua la fleur qui venait de s'ouvrir sur l'un de ces pieds, fut frappé de sa beauté et la lui signala. Les sept plantes donnèrent ensuite des fleurs toutes semblables entre elles et parmi lesquelles celle de l'extrémité atteignait ou même dépassait $0^m,10$ de largeur. L'année suivante, l'obtenteur de cette belle nouveauté la mit sous les yeux du professeur Balfour, d'Édimbourg, qui lui donna le nom sous lequel elle est figurée dans le *Garden*. M. Stuart regarde sa plante comme une forme améliorée de l'*Aquilegia glandulosa*. Elle est, dit-il, parfaitement rustique, fleurit trois semaines avant les autres Ancolies; elle est bien florifère et se reproduit exactement de graines. Il recommande de la cultiver dans une planche labourée profondément et bien engraissée. Le semis se fait en lignes, et le plant est éclairci à mesure qu'il grandit, de telle sorte que les pieds restent finalement espacés de $0^m,10$ dans les rangs, qui se trouvent eux-mêmes à $0^m,30$ de distance. Il est bon de mettre sur la planche, en automne, une légère couverture de fumier bien consommé. Dans une culture ainsi dirigée, le feuillage couvre entièrement la terre; les fleurs, de grandeur alors moyenne relativement, viennent en abondance sur des tiges assez peu élevées, et les pieds gagnent en force d'année en année. D'après la planche du recueil anglais, les grands sépales ovales-lancéolés et étalés des fleurs sont d'un joli bleu clair, tandis que les pétales en cornet sont blancs dans leur moitié supérieure, bleu clair dans l'inférieure.

Ostrowskia magnifica Regel. — *The Garden*, n° du 29 décembre 1888, p. 604, pl. 691. — Ostrowskie magnifique. — Asie centrale, dans la Boukharie orientale. — (Campanulacées.)

Plante herbacée vivace qui constitue l'une des plus brillantes acquisitions, pour nos jardins, qui aient été faites dans ces derniers temps. On en doit la découverte et l'introduction en Europe au docteur Regel fils (Albert), dont les voyages en Asie ont été remarquablement fructueux pour l'Horticulture. Elle est d'une

rusticité à toute épreuve, et ses magnifiques fleurs qui, sur la planche du *Garden*, la première qui ait été faite d'après des pieds frais, sont d'un violet clair des plus délicats, en feront une espèce ornementale de premier ordre. L'Ostrowskie, dont le nom générique est tiré de celui du savant russe N. Ostrowsky, est décrite dans le journal anglais comme ayant d'énormes racines tubéreuses qui, lorsqu'elles sont entièrement développées, atteignent 0^{m}. 60 de longueur, et qui, dès lors, obligent à la cultiver dans un sol facilement perméable ou profondément ameubli. Ces racines émettent de nombreux bourgeons qui donnent ensuite tout autant de tiges. Elles sont très cassantes, et il faut éviter avec soin de les endommager, si on ne veut les faire périr. Les feuilles de cette plante sont verticillées, ovales-oblongues et dentées en scie. Ses très grandes fleurs ont la corolle campanulée et divisée, dans son quart supérieur, en cinq à neuf lobes plus larges que longs, obtus dans leur contour général, mais surmontés d'une petite pointe médiane ; elles sont longuement pédonculées et forment des grappes terminales lâches. La capsule qui leur succède est ovoïde et s'ouvre, à sa maturité, vers le milieu de sa hauteur, par plusieurs pores longitudinaux. La première floraison de cette belle espèce a eu lieu en 1887, à Baden-Baden, dans le jardin du célèbre amateur de plantes rares, M. Max Leichtlin. Elle a fleuri pour la première fois en Angleterre, au mois de juillet 1888, dans l'établissement de MM. Veitch, à Coombe Wood. Une particularité digne de remarque est que les jeunes pousses qu'elle développe habituellement de bonne heure ne sont nullement sensibles au froid. Elle vient bien dans toute nature de sol, mais néanmoins elle préfère une terre franche sableuse. Le *Garden* dit qu'il est aujourd'hui facile de se la procurer, des graines s'en trouvant chez beaucoup de marchands-grainiers. Ces graines germent en peu de temps dans un coffre froid ; mais les plantes qui en proviennent ont besoin de quelques années pour être de force à fleurir. — Il a paru de l'*Ostrowskia magnifica,* dans le *Gartenflora* de 1887 (p. 639), une figure faite d'après un échantillon desséché, et une description qui a été traduite dans la *Revue horticole* (1888, p. 344).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63m ENVIRON)

DATES	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	2,9	10,5	757,5	764	SE.	Couvert le matin, nuageux.
2	1,8	9,7	764	769	S. SE.	Nuageux.
3	—1,6	9,7	768	767	SE.	Nuageux, presque clair le soir.
4	—1,9	10,0	767,5	770	S. SE.	Clair, un peu nuageux le soir.
5	—0,8	10,5	770,5	771	SSE.	Légèrement nuageux, clair le soir.
6	—4,2	9,7	770,5	768,5	SSE.	Clair, quelques nuages dans la journée.
7	—3,7	7,8	767,5	766,5	S.	Clair.
8	—3,9	11,8	767	767	SE.	Clair, nuageux au coucher du soleil, presque couvert le soir.
9	5,1	10,0	767	768,5	S N.	Couvert et légèrement brumeux le matin, pluvieux le reste de la journée.
10	—0,4	1,8	768	770	N. E.	Couvert et brumeux.
11	—1,8	1,1	770	769,5	NNE.	Couvert et brumeux, éclaircies l'apr.-m.
12	—4,7	0,8	771	771,5	E.	Couvert et brumeux de gr. matin, nuageux, presque clair à partir de 3 h. tout à fait clair le soir.
13	—7 1	1,5	770	769,5	E.	Clair.
14	—7,4	6,1	769	769,5	E.	Clair de grand matin, nuageux et brumeux.
15	—5,7	5,8	771	771	N. NNE.	Brumeux, clair le soir.
16	—2,2	4,7	773	773,5	E.	Brumeux, éclaircies l'après-midi, convert le soir.
17	—3,1	0	772	771	E.	Brouillard intense.
18	—4,8	—2,0	768	766,5	NE. S.	Brouillard intense, moindre le soir.
19	—3,2	1,8	765	760	S. O. SSE.	Brouillard intense, notamment le soir, un peu de pluie l'après-midi.
20	—4,0	7,5	757,5	754	S.	Clair le matin, nuageux.
21	0,3	10,6	748	742	S.	Nuageux, un peu de pluie dans la matinée, pluie assez abondante à partir de 9 heures du soir.
22	5,2	10,0	744	750	SO.	Couvert le matin, nuageux.
23	—1,0	4,8	752	756	S.	Brouillard intense le matin, moindre l'après-midi.
24	0,7	8,7	757,5	754	SO. S. SE.	Couvert le matin, pluie et vent le reste de la journée.
25	1,5	9,7	758,5	754	S.	Nuageux le matin, couvert et pluvieux ensuite.
26	6,0	11,7	769,5	764,5	S.	Nuageux.
27	—1,9	4,3	763	761,5	SE.	Brumeux.
28	1,2	8,0	757,5	756	SE.	Couvert, quelques éclaircies, petite pluie le soir.
29	1,8	7,8	757	757,5	O.	Couvert, pluie abondante le soir.
30	4,7	8,0	758,5	762	NNE.	Pluie toute la nuit, brumeux et pluvieux.
31	2,2	7,9	763	764	NE.	Couvert et légèrement brumeux.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME X (1888) DE LA 3e SÉRIE DU JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

N. B. — Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue bibliographique sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*. Les articles dont la page est indiquée en chiffres romains appartiennent au *Congrès de* 1887 et ont paru en annexes au *Journal*, cahiers de mai, juin, juillet et août 1887.

PAGES.

* *Abrus peregrinus*. 622
Adhérents au Congrès horticole de 1888 ; liste. . . . CII
* *Aeranthus Grandidieranus*. 383
* *Albuca Allenæ*. 335
Allocution aux obsèques de M. Chauvière ; M. VERDIER (Eug.). 96
Allocution aux obsèques de M. Chevalier (Désiré) ; M. VITRY 58
* *Aloe Hildebrandtii* 495
* *Alpinia officinarum*. . . . 700
* *Amorphophallus virosus*. . 492
* *Anemone Fanninii*. 487
* *Aquilegia* × *Stuartii*. . . 766
Arbres fruitiers ; emploi du sulfate de cuivre contre leurs ennemis ; M. MAGNY . 176

PAGES.

Arbres fruitiers ; nécessité de les tailler ; M. CHEVALLIER (Ch.) 218
Arbres gigantesques (trois) ; note ; M. JOLY (Ch.) . . . 367
ARGENCE (L.) — Compte rendu de l'Exposition de Cannes 261
* *Aristea platycaulis* 79
Asperges ; production du plant mâle et femelle ; M. BEURDELEY 175
Azote du fumier ; moyen d'en éviter la perte ; M. FISCHER. LXIV
BACH. — Compte rendu de l'Exposition d'Amiens . . 474
BALTET (Ch.). — Compte rendu de l'Exposition de Sens 616

PAGES.

Baltet (Ch.) ; Rapport sur la 4e édition de son *Art de greffer* ; M. Luquet 185
Baltet (Ch.). — Toast au banquet offert aux Jurés de l'Exposition, le 25 mai 1888 291
* *Begonia Scharffiana* 268
Bégonias à fleurs prolifères (en note) ; M. Duchartre (P.). 392
Bégonia tubéreux à fleurs chloranthiques (en note) ; M. Duchartre (P.) 454
Bellair. — Enseignement de l'Horticulture dans les Écoles de filles. XXVII
Berger. — Toast porté au banquet offert aux Jurés de l'Exposition, le 25 mai 1888 289
Bergman (Ern.). — Culture et description des *Dieffenbachia*. 579
Bergman (Ern.). — Les Chrysanthèmes à Roubaix, en novembre 1887. 60
Bergman (Ern.). — Plantes et Fleurs au Concours agricole de 1888, à Paris . 106
Beudin. — Rapport sur la culture de Tomates de M. Chemin 526
Beurdeley. — Note sur la production par le plant d'Asperges mâle et femelle. . 175
Birot. — Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture en 1887 . . 245, 312

PAGES.

Birot. — Note sur le Concours de Chrysanthèmes. 738
* *Botanical Magazine*, 487, 554, 700, 765
Bouquets ; essai sur leur composition ; Mme Lacoin. 97
Broméliacées hybrides nouvelles (Note sur deux) ; M. Truffaut (A.-U.). . . 737
Brûlure des pousses du Poirier ; ses causes ; moyen de l'éviter ; M. Lemeray. . XCIII
Bulletin bibliographique :
— Mars 1888 167
— Juin 1888 360
— Septembre 1888 . . . 516
— Décembre 1888. . . . 730
Butte. — Note sur la Pomme de terre Victor. 525
Caillaud (R.) ; Rapport sur ses Cyclamens ; M. Hariot (Paul). 603
* *Calanthe* × *Veitchi*. . . . 77
Cappe (Ém.). — Compte rendu de l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye . . 531
* *Catasetum Bungerothii*. . . 765
* *Catasetum pulchrum* . . . 426
* *Cattleya crispa Buchananiana*. 621
* *Cattleya Hardyana*. . . . 621
* *Cattleya velutina Lietzei*. . 266
Chariot - traîneau Marcel ; M. Deny. 110
Chatenay (Abel). — Compte rendu de l'Exposition de mai 1888 ; partie relative aux plantes de pleine terre 678

PAGES.

CHATENAY (Abel). — Compte rendu du Concours de Fruits en novembre 1888 . 713
CHATENAY (Abel). — Compte rendu de l'Exposition de Roses et Fruits forcés à Roubaix. 541
CHATENAY (Abel). — Rapport sur le mastic à greffer de M. Goussard 594
CHAURÉ (Lucien). — Rapport sur la culture de Reines-Marguerites par M. Dupanloup 528
Chemical Society de Londres ; extrait du Compte rendu de ses séances LXXVIII
Chemin ; Rapport sur sa culture de Tomates ; M. BEUDIN. 526
CHEVALLIER (Ch.). — Compte rendu de l'Exposition de Neuilly. 548
CHEVALLIER (Ch.). — Enseignement de l'Horticulture dans les Écoles primaires rurales. XXXV
CHEVALLIER (Ch.). — Nécessité de tailler les arbres fruitiers 218
CHEVALLIER (Ch.). — Rapport sur la culture de Poiriers du Muséum 752
CHOUVET père. — Note sur quelques variétés de Tilleuls 576
CHOUVET père. — Rusticité des Marronniers d'Inde. . 523
Chrysanthèmes et Fruits ; programme du Concours. 337, 385, 433
Chrysanthèmes (Les) à Roubaix, en novembre 1887 ; M. BERGMAN (Ernest) . . . 60
Chrysanthèmes; leur forçage; M. DYBOWSKI. 371
Chrysanthèmes (Liste des Récompenses dans le Concours de) 694
Chrysanthèmes (Note sur le Concours de); M. BIROT. . 738
* *Clianthus Dampieri marginata* 622
Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière ; Compte rendu de ses travaux en 1887 ; M. LUQUET. 179
Comité d'Arboriculture fruitière ; Compte rendu de ses travaux en 1887 ; M. MICHELIN. 233
Comité de Floriculture ; Compte rendu de ses travaux en 1887 . . . . 245, 312
Comité des Industries horticoles ; Compte rendu de ses travaux en 1887 ; M. TOUÉRY 241
Commission des Récompenses : Procès-verbaux de ses séances :
— Séance du 3 octobre 1888 638
— Séance du 30 octobre 1888 646
Compte rendu de l'Exposition d'Amiens ; M. BACH . . . 474
Compte rendu de l'Exposition

PAGES.

de Bar-sur-Aube; M. Delaville (L.) 697
Compte rendu de l'Exposition de Bruxelles ; M. Joly (Ch.) 614
Compte rendu de l'Exposition de Cannes ; M. Argence (L.) 261
Compte rendu de l'Exposition de Gand ; MM. H. de Vilmorin, Bergman (Ern.) et Chatenay (Abel) . . . 318, 377
Compte rendu de l'Exposition de Lyon, en 1887; M. Jamin (Ferd.) 135
Compte rendu de l'Exposition de Nantes ; M. Millet (A.) 478
Compte rendu de l'Exposition de Neuilly ; M. Chevallier (Ch.) 548
Compte rendu de l'Exposition de Nice ; M. H. de Vilmorin 257
Compte rendu de l'Exposition de Roses à Elbeuf; M. Verdier (Eug.) 538
Compte rendu de l'Exposition de Roses et Fruits forcés à Roubaix ; M. Chatenay (Abel) 541
Compte rendu de l'Exposition de Rouen ; M. Poisson (Jules) 71
Compte rendu de l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye M. Cappe (Ém.) 551
Compte rendu de l'Exposition de Sedan ; M. Poisson (J.). 757
Compte rendu de l'Exposition de Sens ; M. Baltet (Ch.) . 616
Compte rendu de l'Exposition du mois de mai 1888 :
I. Partie relative aux plantes de serre ; M. Duchartre (P.) 659
II. Partie relative aux plantes de pleine terre ; M. Chatenay (Abel) 678
III. Partie relative aux Industries horticoles; M. Hanoteau 705
Compte rendu de l'Exposition internationale de Cologne; M. Joly (Ch.) 534
Compte rendu de l'Exposition pomologique de Chartres, en 1887 ; M. Courtois . . 201
Compte rendu des travaux de la Société, en 1887 ; M. Duchartre (P.) 28
Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture fruitière en 1887 ; M. Michelin 333
Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière en 1887 ; M. Luquet 179
Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture en 1887 ; M. Birot . . . 245, 312
Compte rendu des travaux du Comité des Industries horticoles en 1887 ; M. Touéry 241
Compte rendu du Concours de Chrysanthèmes, 22 novembre 1888 ; M. Duchartre (P.) 685
Compte rendu du Concours

PAGES.

de Fruits, en novembre 1888; M. Chatenay (Abel). 713
Concours agricole de 1888, à Paris (Plantes et Fleurs au); M. Bergman (Ern.). . 106
Concours de Chrysanthèmes, le 22 novembre 1888 ; Compte rendu ; M. Duchartre (P.). 685
Concours de Chrysanthèmes, le 22 novembre 1888 ; liste des Récompenses accordées 694
Concours de Chrysanthèmes (Note sur le); M. Birot . . 738
Concours de Fruits, en novembre 1888; Compte rendu; M. Chatenay (Abel). . 713
Concours de Fruits, en novembre 1888 ; liste des récompenses. 709
Concours ouverts devant la Société, en 1888 : 27, 81, 145, 209, 273, 339, 387, 435, 497, 561, 626. . . . 717
Congrès d'Horticulture de Paris, en 1888; annonce. 27, 81 145
Congrès d'Horticulture de Paris, en 1888 ; Commission d'organisation. . . II
Congrès d'Horticulture de Paris, en 1888 ; liste des adhérents. CII
Congrès d'Horticulture de Paris, en 1888,
Procès-verbaux :
— Séance du 28 mai 1888 VII
— Séance du 29 mai 1888 XXXIV

PAGES.

Congrès d'Horticulture de Paris, en 1888 ; Questions proposées IV
Congrès d'Horticulture de Paris, en 1888 : Règlement II
Congrès (29e) de la Société pomologique de France, à Lyon, en 1887 ; M. Michelin 115
* *Corydalis Ledebouriana* . . 429
Coup d'œil sur l'Exposition générale du mois de mai 1888 ; M. Duchartre (P.). 652
Courtois. — Compte rendu de l'Exposition pomologique de Chartres, en 1887. 201
* *Cryptanthus Morrenianus* . 269
Culture et description des *Dieffenbachia ;* M. Bergman (Ern.) 579
Delaville (L.). — Compte rendu de l'Exposition de Bar-sur-Aube 697
* *Dendrobium chryseum* . . . 430
Deny. — Chariot-traîneau Marcel 110
Désinfection par le sulfate de fer; M. Fischer LXVII
Dieffenbachia ; culture et description; M. Bergman (Ern.). 579
Dieffenbachia ; tableau de ce genre (en note); M. Duchartre (P.). 579
Discours de M. le Président Léon Say 650
*Douglasia lævigata. 701
Duchartre (Henri). — Feuilles de Marronnier d'Inde hâtivement desséchées. . . . 465
Duchartre (P.). — Bégonias

PAGES.

à fleurs prolifères (en note) 392
DUCHARTRE (P.). — Chloranthie de Bégonia tubéreux (en note). 454
DUCHARTRE (P.). — Compte rendu de l'Exposition de mai 1888; partie relative aux plantes de serre. . . 659
DUCHARTRE (P.). — Compte rendu des travaux de la Société, en 1887. 28
DUCHARTRE (P.). — Compte rendu du Concours de Chrysanthèmes tenu le 22 novembre 1888. . . . 685
DUCHARTRE (P.). — Coup d'œil sur l'Exposition générale du mois de mai 1888. . . 652
DUCHARTRE (P.). — Histoire des noms *Clivia* et *Himantophyllum* (en note). 151
DUCHARTRE (P.). — Parasites des Orangers et Citronniers (en note) 301
DUCHARTRE (P.). — Quelques observations sur la floraison du *Tigridia pavonia*. . 411
DUCHARTRE (P.). — Rapport sur le *Manuel de l'Acclimateur*, publié par M. Naudin. 188
DUCHARTRE (P.). — Tableau du genre *Dieffenbachia* (en note) 579
Dupanloup; Rapport sur sa culture de Reines-Marguerites; M. CHAURÉ (Lucien). 528
DYBOWSKI. — Forçage des Chrysanthèmes. 371
DYBOWSKI. — Résultats du bouturage des plantes vivaces de pleine terre. . LXXXI
Emploi du sulfate de cuivre contre des ennemis des arbres fruitiers; M. MAGNY. 176
Enseignement de l'Horticulture dans les Écoles de filles; M. BELLAIR. . . . XXVII
Enseignement de l'Horticulture dans les Écoles primaires rurales; M. CHEVALLIER (Ch.). XXXV
* *Esmeralda bella*. 427
Essai sur la composition des bouquets; Mme LACOIN. . . 97
Examen des tarifs de Chemins de fer; M. TRUFFAUT (Alb.) XVIII
Exposition d'Amiens; Compte rendu; M. BACH. 474
Exposition de Bar-sur-Aube; Compte rendu; M. DELAVILLE (L.) 697
Exposition de Bruxelles; Compte rendu; M. JOLY (Ch.). 614
Exposition de Cannes; Compte rendu; M. ARGENCE (L.). 261
Exposition de Gand; Compte rendu; MM. H. DE VILMORIN, BERGMAN (Ern.), CHATENAY (Abel). 318, 377
Exposition de Géographie botanique; son utilité et son organisation; M. GAILLARDON LXXXIV
Exposition de Lyon, en 1887; Compte rendu; M. JAMIN

PAGES.

(Ferd.) 135
Exposition de Nantes; Compte rendu; M. Millet (A.). . 478
Exposition de Neuilly; Compte rendu; M. Chevallier (Ch.). 548
Exposition de Nice; Compte rendu; M. H. de Vilmorin. 257
Exposition de Roses à Elbeuf; Compte rendu; M. Verdier (Eug.) 538
Exposition de Roses et Fruits forcés à Roubaix; Compte rendu; M. Chatenay (Abel). 541
Exposition de Rouen; Compte rendu; M. Poisson (Jules). 71
Exposition de Saint-Germain-en-Laye; Compte rendu; M. Cappe (Ém.). 551
Exposition de Sedan; M. Poisson (Jules). 757
Exposition de Sens; Compte rendu; M. Baltet (Ch.). . 616
Exposition d'Horticulture et Jardin des Plantes de Rouen; M. Joly (Ch.). . . 403
Exposition genérale de mai 1888; liste des récompenses. 274
Exposition générale du mois de mai 1888; Comptes rendus :
I. Partie relative aux plantes de serre; M. Duchartre (P.). 659
II. Partie relative aux plantes de pleine terre; M. Chatenay (Abel). 678
III. Partie relative aux Industries horticoles; M. Hanoteau 705

PAGES.

Exposition générale en mai 1888, par la Société; Règlement et programme . . 5
Exposition générale du mois de mai 1888 (Coup d'œil sur l'); M. Duchartre (P.). 652
Exposition internationale de Cologne; Compte rendu; M. Joly (Ch.). 534
Exposition pomologique de Chartres, en 1887; Compte rendu; M. Courtois. . . 201
Fertilisation du sol crayeux de la Champagne; M. Fischer LXIX
Feuilles de Marronnier d'Inde hâtivement desséchées; M. Duchartre (Henri). . . 465
* *Ficus Canoni*. 334
Fischer. — Emploi du sulfate de fer comme désinfectant. LXVII
Fischer. — Fertilisation du sol crayeux de la Champagne LXIX
Fischer. — Humus, chaux, oxyde de fer. LXXIV
Fischer. — Moyen d'éviter la déperdition de l'azote du fumier LXIV
Fischer. — Substances fertilisantes trop négligées. . . LIX
Floraison du *Tigridia pavonia;* M. Duchartre (P.). . 411
Forçage des Chrysanthèmes; M. Dybowski. 371
Gaillardon. — Utilité et organisation d'une Exposition de Géographie botanique LXXXIV

PAGES.

* *Gardeners'Chronicle* (*The*). . 79, 334, 383, 426
* *Garden* (*The*). 77, 143, 204, 621, 766
Gartenflora 266
Goussard ; Rapport sur son mastic à greffer; M. Chatenay (Abel). 594
* Graines; influence de leur énergie germinative sur les plantes; M. Nobbe. . . . 482
Grenthe (L.) ; Rapport sur des serres construites par lui; M. Quenat. 66
Groulon ; Rapport sur ses cultures, à Yerres; M. Michelin. 596
Guerret; Rapport sur ses cultures; M. Michelin. . . . 605
Hanoteau. — Compte rendu de l'Exposition générale de mai 1888; parties relative aux Industries horticoles. 705
Hariot (Paul). — Rapport sur les cultures de M. Sallier. 595
Hariot (Paul). — Rapport sur les Cyclamens de M. R. Caillaud 603
Harraca. — Note sur le *Nandina domestica*. 177
* *Helicophyllum Alberti*. . . 490
Henri ; Rapport sur ses *Éléments d'Arboriculture fruitière;* M. Michelin. 230
* *Heuchera sanguinea* 558
Histoire des noms *Clivia* et *Himantophyllum* (en note) ; M. Duchartre (P.) 151
* *Huernia aspera*. 702

PAGES.

Humus, chaux, oxyde de fer; M. Fischer. LXXIV
* Hybrides bigénériques d'Orchidées ; M. Rolfe (Robert Allen). 329
* *Illicium verum* 702
* Influence de l'énergie germinative des graines sur les plantes; M. Nobbe . . 482
* *Ipomæa Horsfalliæ*. 204
* *Iris caucasica*. 207
* *Iris Sari lucida*. 488
Jamet fils ; visite à ses cultures fruitières, à Chambourcy ; M. Michelin. . . 62
Jamin (Ferd.). — Compte rendu de l'Exposition de Lyon, en 1887. 135
Jamin (Ferd.). — Observations météorologiques :
— Janvier 1888. 80
— Février 1888. 144
— Mars 1888. 208
— Avril 1888. 272
— Mai 1888 336
— Juin 1888. 384
— Juillet 1888 432
— Août 1888. 496
— Septembre 1888 560
— Octobre 1888 624
— Novembre 1888 704
— Décembre 1888 769
Jardin botanique et jardins publics de Lisbonne; M. Nardy 469
Jardin des Plantes et Exposition de Rouen ; M. Joly (Ch.) 403
Joly (Ch.).—Compte rendu de

PAGES.

l'Exposition de Bruxelles. 614
JOLY (Ch.).—Compte rendu de l'Exposition internationale de Cologne 534
JOLY (Ch.). — Exposition d'Horticulture et Jardin des Plantes de Rouen . . 403
JOLY (Ch.). — Note sur la Statistique horticole en France et aux États-Unis. 458
JOLY (Ch.). — Note sur la Vigne d'Auchmore. . . . 577
JOLY (Ch.). — Note sur la 21e session de la Société pomologique américaine . 226
JOLY (Ch.). — Note sur trois arbres gigantesques . . . 367
LACOIN (Mme). — Essai sur la composition des bouquets. 97
* *Lælia Gouldiana* 427
* *Lælia* × *Tresederiana* . . . 428
* *Landolphia florida*. 488
LEMERAY. — Brûlure des pousses du Poirier; ses causes; moyen de l'éviter. XCIII
* *Leontice Darwasica* 428
Liste des adhérents au Congrès horticole de 1888. . . CII
Liste des récompenses à l'Exposition de mai 1888. . . 274
Liste des Récompenses pour le Concours de Chrysanthèmes. 694
Liste des récompenses pour le Concours de fruits. . . 709
* *Lonicera Alberti* 556
LUQUET. — Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, en 1887. . . . 179
LUQUET. — Rapport sur la 4e édition de l'*Art de greffer* de M. Baltet (Ch.) . . 185
* *Lycaste macropogon*. . . . 429
MAGNY. — Emploi du sulfate de cuivre contre des ennemis des arbres fruitiers. . 176
Marronniers d'Inde à feuilles hâtivement desséchées ; M. DUCHARTRE (Henri). . . 465
Marronniers d'Inde ; leur rusticité; M. CHOUVET père. 523
* *Masdevallia Chestertoni*. . . 493
* *Mesembryanthemum Brownii*. 555
* *Maxillaria Sanderiana*. . . 143
MICHELIN. — Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture fruitière, en 1887 233
MICHELIN. — Rapport sur les cultures de M. Groulon, à Yerres 596
MICHELIN. — Rapport sur les cultures de M. Guerret. . 605
MICHELIN. — Rapport sur les cultures de M. Troussel. . 610
MICHELIN. — Rapport sur les *Éléments d'Arboriculture fruitière*, par M. Henri. . 230
MICHELIN. — Rapport sur le 29e Congrès de la Société pomologique de France, à Lyon, en 1887. 115
MICHELIN. — Rapport sur l'examen pour le prix Laisné 373
MICHELIN. — Visite aux cultures fruitières de M. Jamet

PAGES.

fils, à Chambourcy. . . . 62
MILLET (A.). — Compte rendu de l'Exposition de Nantes. 478
* *Morina betonicoides*. . . . 490
Nandina domestica (Note sur le); M. HARRACA. 177
NARDY. — Jardin botanique et Jardins publics de Lisbonne 469
Naudin; Rapport sur le *Manuel de l'Acclimateur* publié par lui; M. DUCHARTRE (P.). 188
Nécessité de tailler les arbres fruitiers; M. CHEVALLIER (Ch.). 218
* NOBBE. — Influence de l'énergie germinative des graines sur les plantes. . 482
Nominations :
Séance du 12 janvier 1888. 55
— du 26 janvier 1888. 57
— du 9 février 1888 . 94
— du 23 février 1888. 95
— du 8 mars 1888. . 165
— du 22 mars 1888. . 166
— du 12 avril 1888. . 216
— du 26 avril 1888. . 217
— du 24 mai 1888. . 311
— du 14 juin 1888. . 358
— du 28 juin 1888. . 360
— du 12 juillet 1888. 402
— du 26 juillet 1888. 403
— du 9 août 1888. . 457
— du 23 août 1888. . 458
— du 13 septembre 1888 515
— du 27 septembre 1888 516
— du 11 octobre 1888 575
— du 8 novembre 1888 638

PAGES.

Note sur deux nouvelles Broméliacées hybrides; M. TRUFFAUT (Alb.). 737
Note sur la Pomme de terre Victor; M. BUTTE. 525
Note sur la production des Asperges mâle et femelle; M. BEURDELEY 175
Note sur la statistique horticole en France et aux États-Unis; M. JOLY (Ch.). . . . 458
Note sur la Vigne d'Auchmore; M. JOLY (Ch.). . . 577
Note sur la 21e session de la Société pomologique américaine; M. JOLY (Ch.). . . 226
Note sur le concours de Chrysanthèmes; M. BIROT. . . 738
Note sur le *Nandina domestica;* M. HARRACA. 177
Note sur quelques variétés de Tilleuls; M. CHOUVET père. 576
Note sur trois arbres gigantesques; M. JOLY (Ch.). . . 367
Observations météorologiques; M. JAMIN (Ferd.) :
— janvier 1888. . . 80
— février 1888. . . 144
— mars 1888. . . . 208
— avril 1888. . . . 272
— mai 1888 336
— juin 1888 384
— juillet 1888. . . . 432
— août 1888 496
— septembre 1888. . 560
— octobre 1888. . . 624
— novembre 1888. . 704
— décembre 1888. . 767
* *Oncidium Chrysops* 383

PAGES.

* *Onosma pyramidalis*. . . . 555
* Orchidées hybrides bigénériques ; M. Rolfe (Rob. Allen). 329
* *Ostrowskia magnifica*. . . . 767
Oudin. — Le Pommier à cidre. XLVIII
* *Papaver Pollaki*. 556
Parasites des Orangers et Citronniers (en note); M. Duchartre (P.). 301
Parc de la Liberté, à Lisbonne; Rapport sur les projets récompensés ; M. Thays (Ch.). 197
* *Passiflora Watsoniana* . . . 206
Perte de l'azote du fumier; moyen de l'éviter; M. Fischer LXIV
* *Phalænopsis denticulata*. . . 431
* *Phalænopsis Mariæ*. 489
* *Phormium Hookeri* 491
* *Phrynium variegatum* . . . 267
Plantes et Fleurs au Concours agricole de 1888, à Paris; M. Bergman (Ern.). . . . 106
* Plantes nouvelles ou rares. 77, 143, 204, 266, 334, 383, 426, 487, 554, 621, 700, 665
Plantes vivaces de pleine terre ; leur bouturage ; M. Dybowski LXXXI
Poirier ; brûlure de ses pousses ; ses causes; moyen de l'éviter; M. Lemeray . XCIII
Poisson (Jules). — Compte rendu de l'Exposition de Rouen 71
Poisson (Jules). — Compte rendu de l'Exposition de Sedan. 757
* *Polemonium flavum* 489
Pomme de terre Victor (Note sur la) ; M. Butte. . . . 525
Pommier à cidre ; M. Oudin. XLVIII
* *Populus* × *Steiniana* . . . 269
* *Primula geraniifolia*. . . . 554
Prix Laisné ; Rapport sur l'examen des élèves ; M. Michelin. 373
Procès-verbaux de la Commission des Récompenses.
— Séance du 3 octobre 1888 638
— du 30 octobre 1888 646
Procès-verbaux :
Séance du 12 janvier 1888. 43
— du 26 janvier 1888. . 48
— du 9 février 1888. . 82
— du 23 février 1888. . 89
— du 8 mars 1888 . . 146
— du 22 mars 1888. . 156
— du 12 avril 1888. . . 209
— du 26 avril 1888. . . 293
— (générale) du 24 mai 1888. 302
— du 14 juin 1888 . . 340
— du 28 juin 1888. . . 351
— du 12 juillet 1888. . 388
— du 26 juillet 1888. . 395
— du 9 août 1888 . . . 436
— du 23 août 1888. . . 447
— du 13 septembre 1888. 497
— du 27 septembre 1888. 505
— du 11 octobre 1888. 561
— du 25 octobre 1888. 570
— du 8 novembre 1888. 625
— du 22 novembre 1888. 633
— du 13 décembre 1888. 717
— du 27 décembre 1888. 723

PAGES.

Programme du Concours pour les Chrysanthèmes et les Fruits . . . 337, 385, 433
Programme et règlement de l'Exposition générale, par la Société, en mai 1888. . 5
QUENAT. — Rapport sur des serres construites par M. Grenthe (L.). 66
* *Quesnelia Enderi* 271
Rapport sur des projets d'un parc à Lisbonne; M. THAYS (Ch.). 197
Rapport sur des serres construites par M. L. Grenthe; M. QUENAT. 66
Rapport sur la culture à contre-saison de la Reine-Marguerite, par M. Schwartz; M. SAVOYE père. 196
Rapport sur la culture de Reines - Marguerites par M. Dupanloup ; M. CHAURÉ (Lucien). 528
Rapport sur la culture de Tomates de M. Chemin; M. BEUDIN 526
Rapport sur la 4e édition de l'*Art de greffer* de M. Baltet (Ch.); M. LUQUET. . . 185
Rapport sur le jardin de M. Secrétan; M. VERLOT (B.). 421
Rapport sur le *Manuel de l'Acclimateur*, publié par M. Naudin; M. DUCHARTRE (P.). 188
Rapport sur le mastic à greffer de M. Goussard ; M. CHATENAY (Abel). 594

PAGES.

Rapport sur les cultures de M. Groulon, à Yerres; M. MICHELIN. 596
Rapport sur les cultures de M. Guerret; M. MICHELIN. 605
Rapport sur les cultures de M. Sallier ; M. HARIOT (Paul). 595
Rapport sur les cultures de M. Troussel ; M. MICHELIN. 610
Rapport sur les cultures de Poiriers du Muséum; M. CHEVALLIER (Ch.). 752
Rapport sur les Cyclamens de M. R. Caillaud; M. HARIOT (Paul). 603
Rapport sur les *Éléments d'Arboriculture fruitière*, par M. Henri (L.); M. MICHELIN 230
Rapport sur le 29e Congrès de la Société pomologique de France, à Lyon, en 1887; M. MICHELIN. 115
Rapport sur l'examen pour le prix Laisné; M. MICHELIN. 373
Règlement et programme de l'Exposition générale, par la Société, en mai 1888. . 5
* *Reinwardtia tetragyna*. . . 205
Résultats du bouturage des plantes vivaces de pleine terre; M. DYBOWSKI. . . LXXXI
*Revue bibliographique étrangère, 77, 143, 204, 266, 329, 383, 426, 482, 554, 621, 700, 765
* *Rhododendron rhombicum* . 491
* *Rodriguezia Bungerothii*. . 430
* ROLFE (Robert Allen).—Hybrides bigénériques d'Or-

PAGES.

chidées. 329
Rusticité des Marronniers d'Inde; M. Chouvet père. 523
Sallier ; Rapport sur ses cultures; M. Hariot (Paul). 595
* *Salvia scapiformis*. 493
Savoye père. — Rapport sur la culture à contre-saison de la Reine-Marguerite, par M. Schwartz. 196
Say (Léon). — Discours. . . 650
Say (Léon). — Toast porté au banquet offert aux Jurés de l'Exposition, le 25 mai 1888. 287
* *Schubertia grandiflora*. . . 78
Schwartz ; Rapport sur sa culture à contre-saison de la Reine-Marguerite; M. Savoye père. 196
Secrétan ; Rapport sur son jardin ; M. Verlot (B.). . 421
Société : Banquet aux Jurés de son Exposition tenue en mai 1888 287
Société ; Compte rendu de ses travaux, en 1887; M. Duchartre (P.). 28
Société pomologique américaine; Note sur sa 21e session ; M. Joly (Ch.). . . . 226
Société ; son Exposition générale en mai 1888, Règlement et Programme . . . 5
* *Statice eximia turkestanica*. 270
* *Statice Suworowi*. 487
Statistique horticole en France et aux États-Unis; M. Joly (Ch.) 458
* *Stigmaphyllon ciliatum* . . 206

PAGES.

Substances fertilisantes trop négligées ; M. Fischer . . LIX
Sulfate de fer employé comme désinfectant; M. Fischer. LXVII
* *Syringa amurensis* 559
* *Syringa japonica* 270
Table du volume X, 3e série, 1888 771
Tableau du genre *Dieffenbachia* (en note); M. Duchartre (P.). 579
Thays (Ch.). — Rapport sur les projets récompensés du Parc de la Liberté, à Lisbonne 197
* *Thunbergia affinis* 493
Tigridia pavonia; observations sur sa floraison ; M. Duchartre (P.) 411
Tilleuls (Note sur quelques variétés de) M. Chouvet père 576
Toast de M. Léon Say au banquet offert aux Jurés de l'Exposition, le 25 mai 1888. 287
Toast porté par M. Baltet (Ch.) au banquet offert aux Jurés de l'Exposition, le 25 mai 1888 291
Toast porté par M. Berger au banquet offert aux Jurés de l'Exposition, le 25 mai 1888. 289
Touéry. — Compte rendu des travaux du Comité des Industries horticoles, en 1887. 241
Troussel ; Rapport sur ses cultures; M. Michelin. . . 610
Truffaut (Alb.). — Examen des tarifs de Chemins de

PAGES.

fer. XVIII
TRUFFAUT (Alb.). — Note sur deux nouvelles Broméliacées hybrides 737
* *Tulipa Greigi*. 557
* *Tulipa Leichtlini*. 267
* *Tulipa libanotica*. 268
Utilité et organisation d'une Exposition de Géographie botanique; M. GAILLARDON. LXXXIV
* *Vanda Sanderiana* 494
VERDIER (Eug.). — Allocution aux obsèques de M. Chauvière. 96
VERDIER (Eug.). — Compte rendu de l'Exposition de Roses à Elbeuf. 538
VERLOT (B.). — Rapport sur le jardin de M. Secrétan. . 421
Vigne d'Auchmore (Note sur la); M. JOLY (Ch.) 577
VILMORIN (H. DE), BERGMAN (E.) et CHATENAY (Abel). — Compte rendu de l'Exposition de Gand. . . . 318, 377
VILMORIN (H. DE). — Compte rendu de l'Exposition de Nice 257
Visite aux cultures fruitières de M. Jamet fils, à Chambourcy ; M. MICHELIN . . . 62
VITRY. — Allocution aux obsèques de M. Chevalier (Désiré) 58
* *Wiener illustrirte Garten-Zeitung* 555

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

Paris. Typographie Gaston NÉE, rue Cassette, 1.

CONGRÈS

D'HORTICULTURE DE PARIS

EN 1888

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE
DE FRANCE

CONGRÈS D'HORTICULTURE
DE PARIS EN 1888

COMMISSION D'ORGANISATION DU CONGRÈS

Président. — M. Hardy.
Secrétaire. — M. Bergman fils.
Membres. — MM. Dybowski, Truffaut fils et Ch. Verdier.

RÈGLEMENT

Article premier.

Un Congrès horticole, organisé par la Société nationale d'Horticulture de France, se tiendra dans l'Hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84, pendant la durée de l'Exposition, qui aura lieu du 25 au 31 mai 1888.

Art. 2.

L'ouverture s'en fera le lundi 28 mai, à deux heures de l'après-midi.

Art. 3.

Le Bureau de la Société dirigera les travaux et les séances du Congrès et réglera l'ordre dans lequel les questions seront trai-

tées. Il pourra, avec l'assentiment de l'Assemblée, s'adjoindre des membres honoraires.

ART. 4.

Le Bureau sera saisi de toutes les propositions, questions et documents adressés au Congrès dont le programme ci-joint comprend des questions d'Horticulture, de Science, de Commerce et d'Industrie Horticoles.

ART. 5.

Il peut être présenté au Congrès des questions autres que celles du programme; les personnes qui désireraient les traiter devront, par avance, en prévenir le Président.

ART. 6.

Les orateurs ne pourront occuper la tribune plus d'un quart d'heure, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

ART. 7.

Les dames sont admises aux séances et pourront prendre part à la discussion.

ART. 8.

Les personnes qui ne pourront assister aux séances et qui désireraient cependant que leur travail fût communiqué au Congrès devront l'adresser, franc de port, au Président de la Société, rue de Grenelle, 84.

ART. 9.

Toute discussion étrangère aux études poursuivies par la Société est formellement interdite.

ART. 10.

La Commission d'organisation recevra avec reconnaissance les mémoires sur les questions portées au programme que voudraient lui adresser préalablement des membres du Congrès. Ces mémoires devront parvenir au siège de la Société avant le 1er avril 1888. Ils seront imprimés, s'il y a lieu, et distribués par les soins de la Commission avant la réunion du Congrès.

ART. 11.

Les travaux généraux du Congrès pourront être publiés par les soins de la Société.

ART. 12.

Il ne sera perçu aucune cotisation.

ART. 13.

Une carte d'admission pour les séances du Congrès sera délivrée gratuitement à tous les Membres adhérents ne faisant pas partie de la Société. Les Membres de la Société entreront sur la présentation de leur carte de sociétaire.

ART. 14.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera soumis au Bureau, qui statuera.

QUESTIONS PROPOSÉES

1° Examen des tarifs des Compagnies de chemins de fer, pour : A, le transport des végétaux vivants ; B, le transport des denrées horticoles.

Maintenue à l'étude, sera traitée par M. A. Truffaut.

2° L'aération de l'eau a-t-elle une influence sur l'arrosage des plantes ?

Proposée par M. Dybowski, qui la traitera.

3° L'enseignement de l'Horticulture dans les écoles de filles.

Proposée par M. Bellair, qui la traitera.

4° L'enseignement de l'Horticulture dans les écoles primaires rurales.

Proposée par M. Ch. Chevallier, qui la traitera.

5° Le Pommier à cidre.

Proposée par M. A. Oudin, qui la traitera.

6° Quelles sont les causes du desséchement sur les treilles de la rafle des grappes du raisin de table? Connaît-on un moyen de l'empêcher de se produire?

Maintenue à l'étude.

7° Influence des engrais chimiques en Horticulture. Leur emploi.

Maintenue à l'étude.

8° De l'emploi des engrais liquides dans la culture des plantes en pots ou en caisses.

Maintenue à l'étude.

9° Par quel moyen pratique peut-on arriver à détruire sûrement la cochenille qui attaque les plantes de serre?

Proposée par la Société.

10° Quelle explication peut-on donner de la différence que l'on remarque dans la végétation et la floraison des plantes vivaces multipliées par le bouturage ou par la division des pieds?

Maintenue à l'étude, sera traitée par M. Dybowski.

11° Maladies du *Pelargonium zonale.*

Maintenue à l'étude.

12° Des appareils de chauffage pour serres en général, et des avantages ou des inconvénients de l'emploi de la fonte, du fer, de l'acier et du cuivre dans la construction de ces appareils.

Maintenue à l'étude.

13° Utilité et mode d'organisation d'une Exposition de géographie botanique.

Maintenue à l'étude.

14° Quelle est la cause de la rouille des Rosiers? Moyens de la prévenir ou de la guérir.

Maintenue à l'étude.

15° La convention phylloxérique.

Maintenue à l'étude.

16° Les Pommes de Calville et de Canada présentent souvent sur la peau une tache de couleur brune au-dessous de laquelle se produit une décomposition de la pulpe qui se prolonge à une certaine profondeur. A quelle cause peut-on attribuer cette sorte de maladie?

Maintenue à l'étude.

17° Les Vignes américaines et franco-américaines.

Maintenue à l'étude.

18° L'industrie de l'alcool des fruits au point de vue national et industriel.

Maintenue à l'étude.

19° Des plantations fruitières commerciales et industrielles faites en grande culture au point de vue de la production de fruits comestibles.

Proposée par M. Xavier Levrier, qui la traitera.

20° La France pourrait-elle produire avantageusement toutes les graines pour semences dont elle a besoin? Ses différents sols et ses différents climats se prêtent-ils à la culture des espèces qu'elle reçoit ordinairement de l'étranger?

Quelles peuvent être les causes climatériques, culturales et économiques qui obligent notre pays à tirer de l'étranger une partie des semences qui lui sont nécessaires?

Proposée par M. Baillet, qui la traitera.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONGRÈS

PREMIÈRE SÉANCE. — LUNDI 28 MAI 1888 (1).

PRÉSIDENCE HONORAIRE DE M. **Georges Berger**,
Directeur général de l'exploitation à l'Exposition universelle de 1889.

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à deux heures quinze minutes, en présence de cent vingt-cinq Membres.

Siègent au Bureau :

MM. G. *Berger*, Directeur général de l'Exposition de 1889 ; *Léon Say*, Sénateur, Président de la Société ; *Hardy*, Directeur de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, 1er Vice-Président ; *Joly* et *Jolibois*, Vice-Présidents de la Société ; *Delamarre*, *Lebœuf*, *Dybowski*, Secrétaires de la Société ; *Ch. Verdier*, Membre de la Commission du Congrès ; *Ernest Bergman*, Secrétaire de la Société et du Congrès.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous savez, Messieurs, qu'aux termes du règlement, le Président de la Société nationale d'Horticulture préside le Congrès annuel. C'est donc à moi que revient cet honneur ; mais je suis tout à fait incompétent pour prendre part à la discussion des questions scientifiques et pratiques qui peuvent y être étudiées. Heureusement que les statuts nous ont ouvert une porte ! Nous avons pu, ainsi, nommer un Président honoraire et, grâce à la bienveillance que veut bien témoigner à notre association M. Georges Berger, l'un des Directeurs généraux de l'Exposition universelle de 1889, nous avons pu lui offrir, et il a bien voulu accepter la Présidence d'honneur de ce Congrès.

(1) La Commission d'organisation déclare laisser aux auteurs de communications la responsabilité de leurs opinions.

C'est donc à lui que je vais céder la parole ; il pourra nous donner des conseils, lui qui est un maître dans les questions d'organisation, sur ce que nous avons à faire pour l'année prochaine, la grande année, au cours de laquelle j'espère que la Société pourra réunir en Congrès les savants et les hommes pratiques qui s'intéressent aux questions horticoles.

Je donne la parole à M. Berger. (*Applaudissements.*)

M. G. Berger : Monsieur le Président, Messieurs,

Je vous remercie infiniment d'avoir bien voulu m'accorder la présidence d'honneur de la séance d'ouverture de votre Congrès ; mais si quelqu'un doit être étonné de se trouver à cette place, c'est certainement moi, et si quelques personnes doivent être surprises de m'y voir, ce sont celles qui, comme vous, s'occupant d'Horticulture, viennent ici pour prendre part au Congrès qui va s'ouvrir.

J'avoue, en effet, mon incompétence presque absolue, Messieurs, et je me déclare un profane parmi vous. Je sais peu de chose en Horticulture ; mais l'estime et l'admiration que cette science m'inspire me serviront probablement d'excuse auprès de vous, et j'espère obtenir mon pardon complet quand je vous aurai dit que je ferai tous mes efforts pour me tenir à la hauteur de la tâche qui m'est confiée et qui consiste à donner indistinctement à toutes les sciences et à tous les arts une manifestation aussi complète que possible à l'Exposition de 1889.

Dans une récente réunion d'horticulteurs, à laquelle j'étais convié, j'ai dit quelle serait la place de l'Horticulture ; j'ai expliqué que le jardin du Trocadéro serait son empire et j'ai exposé de mon mieux toutes les mesures que nous avions prises pour pouvoir, au moyen de plantations permanentes et de concours de saison, faire apprécier par les visiteurs toutes les espèces de plantes de serre et de pleine terre, en un mot, tous les produits végétaux vivants que l'Arboriculture et l'Horticulture produisent, perpétuent et perfectionnent.

Mais l'œuvre de 1889 ne serait pas complète si nous n'avions pas essayé, à côté de l'Exposition des choses, de réaliser l'Exposition des idées, c'est-à-dire la réunion à Paris de tant

d'hommes compétents dans toutes les branches des connaissances humaines. Aussi nous proposons-nous d'organiser des Congrès où les discussions qui se produiront tendront à organiser une action commune entre tous les producteurs de l'industrie et du commerce de tous les pays.

Dans ces Congrès, en abordant l'étude de sujets qui feront leur objet, on arrivera à la divulgation des méthodes employées, des résultats obtenus, des avantages et des inconvénients observés partout.

Le nombre des sujets qui peuvent faire l'objet de ces Congrès est très important; nous avons essayé de les renfermer et de les résumer tous en quinze titres que voici : Belles-Lettres, Beaux-Arts, Histoire, Archéologie, Sciences mathématiques, Sciences physiques et chimiques, Sciences naturelles, Sciences géographiques, Économie sociale, Économie politique et Législation, Questions d'hygiène, de répression et d'assistance, Enseignement, Génie civil et Travaux publics, Agriculture et Horticulture, Industrie et Commerce.

Voilà quinze titres à chacun desquels on peut, je crois, rattacher toutes les idées subjectives et objectives qui pourront être soulevées et étudiées en 1889.

Nous avons formé un nombre égal de Comités qui seront chargés d'étudier toutes les questions relatives aux Congrès se rapportant à chacune des sections pour lesquelles ces Comités ont été institués. Mais, ainsi que l'a fait très bien valoir l'honorable Rapporteur général, dans l'exposé des motifs de l'arrêté ministériel, il ne saurait y avoir de Congrès parfait si ses travaux n'avaient été préparés d'avance, en laissant, bien entendu, une très large part aux initiatives individuelles qui peuvent faire naître des questions intéressantes et souvent imprévues.

Nous avons donc eu l'idée d'ouvrir très largement les portes, non seulement aux Congrès à former, mais encore aux Congrès préexistants qui se perpétuent, présidés, comme le vôtre, par des hommes célèbres, et qui fonctionnent depuis 1885. Ces Congrès préexistants sont la branche maîtresse, sur laquelle nous chercherons à greffer tout le mouvement intellectuel que nous voulons provoquer.

Les Comités d'action dont je vous ai parlé ne sont pas, à proprement parler, chargés de l'organisation des Congrès; ils auront la mission d'étudier toutes les propositions de Congrès qui pourront être faites. Une fois le principe du Congrès admis par eux et par la Commission supérieure, la direction du Congrès appartiendra à une Commission qu'il s'agira de former.

Je suis heureux de vous informer que la Commission des Congrès se réunira jeudi prochain et que nous avons eu la précaution d'inscrire à notre ordre du jour la question des Congrès d'Horticulture. Je n'ai pas besoin de vous dire que, lorsqu'il s'agira de nommer les Membres de ce Congrès, on prendra surtout des Membres de la Société nationale d'Horticulture, afin que cette Société soit la vraie directrice de ce Congrès, comme elle en a été la promotrice.

Je n'ai ni le droit, ni, malheureusement, le loisir d'assister aux travaux du Congrès qui va s'ouvrir. J'ai néanmoins pris connaissance de son règlement et j'y ai trouvé un article qui dit que chaque orateur ne doit pas occuper la tribune plus d'un quart d'heure.

J'ai compris que ceux qui, comme moi, n'avaient pas l'honneur d'être Membres du Congrès, devaient d'autant plus, ne fût-ce que par déférence, être avares de votre temps. Je terminerai donc ici, mais non sans vous demander de considérer d'une façon tout à fait spéciale, dans vos travaux, la date de 1889 et la solennité que nous organisons pour cette année.

L'œuvre de l'Exposition que nous préparons intéresse l'honneur de notre pays; c'est une œuvre qui importe à la pacification générale, qui est la glorification du travail individuel et du progrès.

Certains gouvernements étrangers, pour des motifs que je n'ai pas à apprécier, ont refusé de prêter leur concours, leur patronage officiel à la participation de leurs nationaux; les peuples n'en viennent pas moins à nous, et je dois dire qu'au milieu des motifs d'intérêt commercial et industriel qui guident vers nous les exposants étrangers, je distingue, comme toujours, une grande sympathie pour la France; les peuples étrangers voient toujours en nous cette France à laquelle il faut pardon-

ner ses erreurs et ses faiblesses, et dont il faut plaindre les malheurs, parce qu'elle n'a jamais cessé de marcher à la tête de la civilisation et des arts. (*Applaudissements.*)

Je demande donc à tous ceux qui produisent et qui travaillent sur le sol de la patrie de se grouper plus que jamais et de s'unir autour du drapeau de la France, en oubliant leurs partis pris politiques, leurs antagonismes, leurs préjugés sociaux. Il faut bien montrer à ceux qui viendront, en 1889, jouir, à Paris, de notre hospitalité traditionnelle, que nous sommes restés la grande nation, toujours prête à répandre partout les fleurs de son génie incomparable, comme les horticulteurs savent appliquer à tous les usages de la vie les fleurs de leurs magnifiques jardins.

Je termine, Messieurs, en vous donnant rendez-vous en 1889, au Champ-de-Mars; vous y serez nos hôtes et les bienvenus. (*Vifs applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT : La Société remercie vivement M. le Directeur général des quelques paroles qu'il a bien voulu nous adresser.

Il nous a fait connaître, avec sa clarté habituelle, la méthode d'organisation des Congrès ; il peut compter que la Société nationale d'Horticulture remplira son devoir vis-à-vis de lui, vis-à-vis de l'Exposition et vis-à-vis de la France.

Je suis heureux, monsieur Berger, de vous avoir aujourd'hui à côté de moi, car c'est toujours un grand plaisir dans la vie que de se rencontrer avec un vieil ami comme vous et de pouvoir l'introduire dans une Société comme la nôtre. (*Applaudissements.*)

L'ordre du jour appelle la discussion de la première question portée au programme :

1° Examen des tarifs des Compagnies de chemins de fer pour : *A.* le transport des végétaux vivants ; *B.* le transport des denrées horticoles.

La parole est donnée à M. Desportes.

M. Desportes, de la maison André Leroy, d'Angers, donne lecture d'un mémoire dont les conclusions sont les suivantes :

Première question.

Demander aux Compagnies du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée et de l'Ouest, de vouloir bien faire passer les arbres et arbustes vivants et les plantes de la 1re à la 2e série par expéditions de 1,000 à 4,000 kilogr., soit avec un rabais de 12 p. 0/0 environ.

Deuxième question.

Demander à la Compagnie d'Orléans le même classement que ci-dessus et, de plus, d'étendre le bénéfice du wagon complet de 4,000 kilogr. à tout son réseau.

Troisième question.

Aux Compagnies de l'Est et du Midi : 1° la suppression de la majoration ; 2° la classification à la 2e série des expéditions de 1,000 à 4,000 kilogr.

3° Le wagon complet de 4,000 kilogr. à la 3e série, comme le font les autres Compagnies.

Quatrième question.

4° Demander que les délais ne soient pas allongés en raison de ces réductions de prix.

Il est bien entendu que, pour jouir du bénéfice de ces tarifs réduits, il faut en faire la demande sur la déclaration d'expédition.

M. Léon Simon, Président de la Société d'Horticulture de Nancy, présente à l'assemblée un tableau comparatif, dressé par lui, pour les prix de transport, de Gand à Stuttgart, pour l'étranger, et de Paris à Nancy, pour la France. Il résulte de ce relevé que les tarifs français sont presque prohibitifs pour certains endroits. Le tarif de grande vitesse, à l'étranger, varie de 0 fr. 17 à 0 fr. 32, alors qu'en France il est de 0 fr. 66 partout. Le tarif de petite vitesse, à l'étranger, varie de 0 fr. 08 à 0 fr. 17 ; en France, le tarif le plus bas est de 0 fr. 35.

Il en résulte que les produits étrangers peuvent pénétrer dans certaines zones de la France à meilleur marché que ne le peuvent les produits français venant de la France même.

Lorsqu'un expéditeur veut faire une économie sur le prix de transport, il n'a qu'à emprunter les lignes étrangères.

Il y a là une anomalie tellement singulière, qu'il doit suffire de la signaler pour obtenir satisfaction de la part des Compagnies de chemins de fer. (*Applaudissements.*)

(Les quatre vœux proposés par M. Desportes sont successivement mis aux voix et adoptés.)

M. Nardy (de Hyères) se plaint que les tarifs de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée imposent aux fruits et aux legumes venant du Midi des prix de transport différents. Les légumes paient 0 fr. 16, tandis que les fruits paient 0 fr. 24, soit un tiers en plus. Cette différence n'a aucune raison d'être ; il ne saurait être question, là, d'un tarif *ad valorem*, car les légumes ont souvent plus de valeur que les fruits. Si cette différence n'existait pas, le Midi pourrait expédier à Paris beaucoup plus de fruits, et le producteur comme le consommateur y trouveraient leur avantage.

L'orateur conclut en demandant au Congrès d'émettre un vœu tendant à ce que la différence des prix de transport entre les légumes et les fruits venant du Midi disparaisse des tarifs de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

M. D. Vitry (de Montreuil) rappelle qu'il a, en qualité de Président du Syndicat des cultivateurs de la Seine, demandé au Ministre du Commerce de supprimer le privilége dont jouissent, au point de vue du transport, les fruits étrangers et de leur imposer un droit de douane à leur entrée en France.

Grâce à la protection dont ils jouissent actuellement par rapport aux fruits du midi de la France, ils peuvent venir faire, sur nos propres marchés, une concurrence qui porte un grand préjudice à nos producteurs nationaux. (*Approbation.*)

M. Nardy dit qu'il n'a entendu parler que des produits français, mais qu'il s'associe pleinement aux observations présentées par M. Vitry. Il est inadmissible, en effet, que les produits de l'Espagne et de l'Italie arrivent sur les marchés français dans

des conditions plus avantageuses que les produits nationaux récoltés sur le sol français.

M. Vitry ajoute qu'en outre des avantages douaniers, les fruits étrangers, arrivant par trains complets, en vertu d'une convention spéciale, jouissent encore de la faculté de parvenir directement à Paris, alors que nos produits sont obligés de se garer sur nos propres lignes pour les laisser passer.

M. Muller (de Strasbourg) donne quelques renseignements sur les tarifs de transport en Allemagne.

M. Ch. Verdier (d'Ivry) déclare que les questions en ce moment en discussion ont été traitées à l'Union commerciale des Horticulteurs de France.

Il prie le Congrès d'appuyer unanimement les vœux formulés par M. Desportes, de façon à donner une plus grande autorité aux réclamations qui seront adressées aux Compagnies de chemins de fer.

M. Millet (de Bourg-la-Reine) prie le Congrès de s'occuper, non seulement des tarifs de petite vitesse, mais aussi de ceux de grande vitesse. Il propose d'émettre un vœu tendant à la suppression de la majoration de 5 p. cent en grande vitesse. M. Nardy parlait tout à l'heure des anomalies qui existent dans les tarifs pour les transports du Midi à Paris ; les expéditions de Paris dans le Midi se font dans de bien plus mauvaises conditions encore. Si l'on veut expédier 100 kilogr. de marchandises, il faut fractionner l'envoi en 28 colis si l'on ne veut payer que 24 francs de port ; avec le tarif général, on devrait payer, pour le même poids, 44 francs.

La majoration de 5 p. cent est injuste et ne sert qu'à encourager la fraude et les fausses déclarations.

M. Duval (de Versailles) confirme les déclarations des précédents orateurs. Il cite le fait d'un horticulteur espagnol se faisant expédier des marchandises par la Belgique pour leur faire traverser la France à prix réduit, car les tarifs de transit de Belgique à Madrid sont infiniment plus bas que ceux de France.

M. Jamin (de Bourg-la-Reine) dit que quand les expéditions sont faites en caisses fermées, les Compagnies suppriment la majoration.

M. Bolut, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, ajoute que la majoration n'est appliquée qu'aux colis pesant plus de 200 kilogrammes.

M. Forgeot dit que les questions concernant les expéditions par wagon ou par 1,000 kilogrammes ayant été résolues, il appelle l'attention du Congrès sur les petites expéditions représentant la masse et demande à présenter un vœu tendant à créer les colis postaux à 5 kilogrammes et les non postaux à 10 kilogrammes.

Tout en demandant aux Compagnies le maintien des colis postaux de 3 kilogrammes à 0 fr. 60, il serait très désirable qu'elles voulussent bien créer une seconde série de colis postaux de 5 kilogrammes comme complément de cette mesure, et, en remplacement des petits paquets de 5 kilogrammes, les Compagnies établiraient des colis postaux de 5 à 10 kilogrammes. Dans ces réformes, les Compagnies trouveraient un intérêt aussi important que celui des commerçants : augmentation sérieuse de trafic, grande économie de temps et d'écritures, sans compter beaucoup d'autres avantages très appréciables.

A l'appui de ce dire, nous prendrons pour exemple une expédition de 20 kilogrammes à destination de Marseille ; expédition ne pouvant être faite qu'en grande vitesse. Elle coûtera 9 fr. 90 de gare en gare ; dans l'intérêt du client, je me garderai bien d'expédier ainsi et je diviserai l'expédition en quatre colis non postaux de 5 kilogrammes à 1 fr. 20.

Le port coûtera ainsi de gare en gare. . .	4 fr. 20
Différence. . .	5 » 10

mais s'il s'agit de plantes avec emballages armatures, il y aura en sus la majoration de 50 p. 100, soit 4 fr. 95, ce qui ferait 14 fr. 85 de port.

L'économie est sérieuse, c'est vrai, mais, comme il sera démontré plus loin, peu avantageuse et plutôt onéreuse pour le client. puisqu'il aura les frais de quatre emballages et l'expéditeur la préparation de quatre colis. La Compagnie elle-même est loin d'y trouver son compte, car il résulte de cet exemple que, pour un seul colis de 20 kilogrammes par G. V., il aurait été perçu 9 fr. 90, en n'ayant qu'une seule feuille d'enregistrement, une

manutention unique et une seule responsabilité, inutile d'enregistrer quatre colis, quatre chargements. En tournant la difficulté, l'expéditeur lui donne seulement droit à 4 fr. 80 pour quatre colis, mais qui lui nécessitent quatre écritures, manutentions et responsabilités.

D'un autre côté, elle a obligé l'expéditeur à faire quatre emballages (caisses ou paniers), à faire perdre à ses employés quatre fois le temps nécessaire pour un seul emballage. Les frais généraux du commerçant s'en trouvent augmentés d'autant, ou, s'il veut faire supporter une partie de ces frais à son client, il s'expose à rendre ses rapports avec lui impossibles.

Les Compagnies ne profitent donc pas, au contraire, de ce mauvais établissement de leurs tarifs si coûteux de G. V. pour les grandes distances ; elles forcent les négociants qui veulent échapper à ces tarifs à user, pour contenter les clients, de combinaisons très gênantes, très onéreuses et faisant perdre beaucoup de temps.

Si on voulait multiplier les exemples, rien ne serait plus facile : ainsi encore, lorsqu'il s'agit d'envoi de 6 kilogr., la division en deux colis postaux de 3 kilogr. ; pour 7 à 8 kilogr., l'emploi d'un colis postal et d'un non postal ; pour 9 à 10 kilogr., l'emploi de deux colis non postaux.

Devant de pareilles anomalies et cette lutte continuelle et malheureuse entre les commerçants et des tarifs qui entravent tant de transactions, il semble que la question se pose nettement et que l'emploi des colis postaux de 5 kilogr. et des colis non postaux jusqu'à 10 kilogr. est tout indiqué. Cette réforme aurait pour résultat d'apporter une grande simplification dans le travail d'expédition du commerçant. Il en serait de même pour les Compagnies qui auraient, de plus, l'avantage d'une augmentation considérable de trafic. En effet, les clients se trouveraient traités dans de meilleures conditions et les commerçants pourraient lutter plus avantageusement contre l'étranger qui profite de toutes les difficultés et bénéficie, de plus, des tarifs internationaux dont tout le monde connaît la portée désastreuse pour le commerce français.

Dans le vœu que M. Forgeot soumet, il ne s'agit donc pas de

demander des réductions aux Compagnies de chemins de fer, mais seulement une amélioration profitable pour tous.

Il émet le vœu que les Compagnies de chemins de fer français créent :

1° Des colis postaux de 5 kilogr.;

2° Des colis non postaux de 10 kilogr.

M. Muller dit qu'en Allemagne les colis postaux circulent à raison de 0 fr. 055 et à la même vitesse que les lettres. Ce service est très bien organisé.

M. de la Devansaye demande que les expéditions au-dessus de 6 kilogr. puissent être faites en port dû et non obligatoirement en port payé.

M. Verdier conteste que le paiement du port soit obligatoire.

M. de la Devansaye affirme que la Compagnie de l'Ouest lui a refusé de faire une expédition de ce genre en port dû.

M. Jamin fait observer que si l'on demande trop à la fois aux Compagnies, on n'obtiendra rien ; on a déjà obtenu quelque chose ; il faut savoir se contenter de peu, si l'on ne veut pas s'exposer à un refus absolu.

M. Forgeot, tout en reconnaissant le bien fondé de l'observation de M. Jamin, maintient sa proposition, qui est faite surtout en faveur des petits expéditeurs.

M. Hardy appuie la proposition de M. Forgeot. Le fait de porter de 3 à 5 kilogr. la limite des colis postaux rendrait les plus grands services à l'Horticulture, pour le transport des fleurs et des fruits. Les producteurs et les consommateurs trouveraient un égal avantage à cette innovation.

Les propositions de MM. Hardy, Vitry et Forgeot sont mises aux voix et adoptées.

Un court échange d'observations a lieu entre MM. Forgeot, Verdier et de la Devansaye.

La proposition de M. de la Devansaye, mise aux voix, n'est pas adoptée.

La proposition de M. Millet est mise aux voix et adoptée.

Relativement à la première question, M. Truffaut (Albert) a envoyé le mémoire suivant :

Examen des Tarifs des Compagnies de chemins de fer, pour : A. le transport des végétaux vivants ; B. le transport des denrées horticoles,

par M. ALBERT TRUFFAUT,
Horticulteur à Versailles.

Depuis plusieurs années, le Congrès, organisé par la Société nationale d'Horticulture, s'occupe, dans chacune de ses sessions, de la question des tarifs des Compagnies de chemins de fer pour le transport des végétaux.

Malgré les vœux exprimés, et transmis par le Bureau de la Société nationale d'Horticulture et celui de l'Association commerciale des Horticulteurs auprès des autorités compétentes, nous n'avons encore obtenu que de bien minimes satisfactions. Un grand pas cependant a été fait, puisque nos démarches et nos revendications sont arrivées à intéresser à ces questions M. le Ministre de l'Agriculture et l'honorable Directeur de l'Agriculture, M. Tisserand, qui a vivement compris l'importance des transactions horticoles et a déjà eu l'occasion de défendre nos intérêts dans les réunions de la Commission supérieure des chemins de fer où, dernièrement encore, après avoir pris l'avis de plusieurs d'entre nous, il a fait rejeter un projet de tarif, soi-disant réduit, proposé par la Compagnie de l'Est et complètement inapplicable au transport des plantes. — Il convient donc de ne pas nous décourager ; l'importance et l'intérêt de plus en plus considérables qui s'attachent à l'Horticulture doivent nous faire espérer d'obtenir à bref délai satisfaction à nos demandes. Suivant le vœu émis par le Congrès l'année dernière, les demandes se bornent actuellement à demander la suppression de la majoration de 50 p. 100 sur tous les transports de plantes, aussi bien en grande qu'en petite vitesse.

Sur ce dernier service, les Compagnies d'Orléans, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, du Nord, les chemins de fer de l'État, nous ont accordé cette suppression de majoration, sous certaines conditions ; les Compagnies de l'Est et du Midi, n'ont, jusqu'à présent, consenti à aucune diminution.

Quant aux tarifs de grande vitesse, les Compagnies sont aussi restées sourdes à nos demandes et elles continuent à frapper de 50 p. 100 les envois effectués par ce service. On s'explique difficilement une telle mesure. Pourquoi refuser à un mode de transport les diminutions accordées à un autre; les Compagnies elles-mêmes se trouvent lésées; car, en présence de la différence énorme des prix applicables à la petite vitesse sans majoration par rapport à la grande avec majoration, les expéditeurs emploient ce dernier mode, au grand détriment des plantes délicates, qui craignent un long séjour dans l'emballage, et en même temps des Compagnies, qui percevraient, sans augmenter leurs frais généraux, un prix de transport plus élevé. Sans vouloir énumérer à nouveau les nombreuses raisons qui militent en faveur des abaissements de tarifs, il y aurait donc lieu de renouveler, cette année, le vœu de voir supprimer la majoration existant encore pour les transports en petite vitesse sur les réseaux de l'Est et du Midi, et la suppression de cette même majoration pour les expéditions en grande vitesse sur tous les réseaux.

En attendant les réductions demandées, l'application des tarifs spéciaux déjà assez nombreux adoptés par les Compagnies réduit surtout, comme nous le disions plus haut pour la petite vitesse, les frais de transport; mais il ne faut pas oublier qu'ils ne sont applicables que si la demande en a été faite sur la feuille d'expédition. Il est donc nécessaire de les connaître, et nous pensons être agréable en les indiquant ci-dessous, dans un travail que nous devons au *Bulletin* de l'Union commerciale des Horticulteurs de France, et qui nous a paru très utile à consulter pour les horticulteurs et amateurs de plantes.

DÉNOMINATION DES MARCHANDISES

Arbres et Arbustes.

Toujours déclarer : Arbres ou Arbustes, jamais Plantes.

Graines fourragères et oléagineuses.

Il faut toujours les dénommer et ne pas mettre simplement : Graines.

GRAINES A FLEURS, ETC.

Mettre simplement : Graines.

RACINES DE PLANTES, DE FLEURS, ETC.

Mettre simplement : Racines.

NORD

Grande Vitesse.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS, PLANTES VIVANTES. — Ces marchandises ne pesant pas 200 kilogr. sous le volume d'un mètre cube, sont taxées moitié en sus des prix fixés par le tarif général.

Tarifs internationaux entre Paris et Londres. — Via Boulogne. — Folkestone et le South Eastern Railway.

Via Douvres et le London Chatham and Dover railway.

Prix de Paris à Londres, et *vice versa*, par 100 kilogr., 12 fr. 50 de gare en gare.

Tarif direct (moyenne vitesse) entre Paris et Londres. — Via Boulogne ou Calais et la Tamise.

Les expéditions inférieures à 100 kilogr. paient pour 100 kilogr.

Prix de Paris (gare) à Londres (quai), les 1000 kilogr., 95 fr.

NOTA. — Les prix du présent tarif ne sont appliqués qu'autant que l'expéditeur aura expressément demandé sur sa déclaration : Par la Tamise.

Tarif international franco-belge. — Pour les ARBRES, ARBUSTES et PLANTES VIVANTES.

Faire un bulletin de garantie pour le défaut d'emballage.

Petite Vitesse.

Tarif spécial 23.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS pouvant être couchés et superposés dans le wagon, sans condition de tonnage sur tout le réseau. 1re série sans la majoration de 50 0/0.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS, PLANTES VIVANTES. — Par expé-

dition d'au moins 4,000 kilogr. ou payant pour ce poids. Barême I. Manutention et bâchage des wagons par le commerce.

GRAINS, GRAINES. — Tarif spécial n° 2.

OIGNONS DE FLEURS. — 1re série. Tarif général.

ARBRES ET ARBUSTES emballés ; PLANTES VIVANTES emballées ou encaissées, sans responsabilité.

Tarif spécial de ports de mer.

Prix par 1,000 kilogr.	Le Tréport	25 fr.
»	Saint-Valery . . .	25 »
»	Boulogne.	30 »
»	Calais.	30 »
»	Gravelines	30 »
»	Dunkerque	30 »

Prix applicables au départ d'une station quelconque du réseau du Nord, sans majoration, sans condition de tonnage.

Ces prix ne s'appliquent qu'aux marchandises exportées par l'un des ports désignés.

EST

Grande Vitesse.

ARBRES ET ARBUSTES, PLANTES VIVANTES. — Lorsque ces marchandises ne pèsent pas 200 kilogr. sous le volume d'un mètre cube, elles sont taxées moitié en sus des prix fixés par le tarif général.

Tarif spécial G. V. n° 12 avec délai allongé.

Le délai allongé est ainsi réglé :

Jusqu'à 250 kilomètres. . . . . 1 jour.

Au delà de 250 kilomètres . . . . . 2 jours.

Non compris le jour de la remise et celui de la livraison domicile.

Chemins suisses.

Sont considérés comme marchandises encombrantes : ARBRES, ARBUSTES non emballés ou solidement ficelés.

Plantes et Fleurs non emballées et non encaissées.

Ces marchandises sont taxées moitié en plus des prix fixés par le tarif général.

Petite Vitesse.

Arbres et Arbustes vivants, Plantes vivantes. — Ces marchandises sont taxées moitié en sus du prix fixé par le tarif.

Oignons de fleurs. — 1re série.

Racines non dénommées. — 1re série.

Grains, Graines. — Tarif spécial n° 2.

PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Grande Vitesse.

Arbres et Arbustes vivants, Plantes vivantes. — Cette marchandise ne pesant pas 200 kilogr. sous le volume d'un mètre cube est taxée moitié en sus du prix fixé par le tarif général.

Tarif spécial d'exportation (G. V.) n° 20.

Marchandises en général avec délai allongé par expédition de 100 kilogr. au minimum ou payant pour ce poids.

De Paris aux gares ci-après :

Marseille-Joliette, prix par 1,000 kilogr. . . . . 230 fr.

Cette (ville) . . . . . 230 »

Le présent tarif est appliqué exclusivement par voie de détaxe.

Petite Vitesse.

Tarif spécial 23.

Arbres et Arbustes vivants. — Sans condition de tonnage. 1re série sans majoration.

Arbres et Arbustes vivants, Plantes vivantes. — Par wagon chargé de 4,000 kilogr. ou payant pour ce poids. 3e série.

Par exception pour les Arbustes vivants, en motte, si le poids excède 4,000 kilogr., l'excédent est taxé au barème E.

Grains, Graines. — Tarif spécial 2.

OIGNONS DE FLEURS. — 1re série.

RACINES non dénommées. — 1re série.

Tarif commun. P.-L.-M., 184. *Ouest*, 82.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS, PLANTES VIVANTES.

ORLÉANS

Grande Vitesse.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS, PLANTES VIVANTES.— Lorsque cette marchandise ne pèse pas 200 kilogr. sous le volume d'un mètre cube, elle est taxée moitié en sus du prix fixé par le tarif général.

Tarif spécial B. 4.

Objets qui ne sont pas nommément énoncés dans le tarif du cahier des charges et qui ne pèseraient pas 200 kilogr. sous le volume d'un mètre cube.

Des stations ci-dessous à Paris, et *vice-versa :*

	Jusqu'à 5 kilogr.	de 5 à 10 k.	de 10 à 20 k.	20 à 30 k.	30 à 40 k.	1000 kil.
	—	—	—	—	—	—
Toulouse	2fr 40	5 fr. »	10 fr. »	15 fr.	20 fr.	420 fr.
Alby. . .	2fr 25	4 70	9 50	19 »	19 »	395 »

Les gares intermédiaires bénéficient du présent tarif en payant pour la distance entière.

Petite Vitesse.

Tarif spécial D. 32.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS. — Sur tout le réseau. 1re série. Sans majoration.

Tarif spécial D. 50.

PLANTES TINCTORIALES non dénommées, PLANTES POTAGÈRES non dénommées sans condition de tonnage, ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS, par wagon complet de 4,000 kilogr. au minimum, de Paris à Angers, et *vice versa.* Prix par 1,000 kilogr., 37 fr.

Les gares intermédiaires bénéficient du présent tarif en payant pour la distance entière.

Grains et Graines. — *Tarif spécial D.* 21.
Oignons de fleurs. — 1re série 1/2.
Racines non dénommées. — 1re série.

Tarif commun E., 16. *Ouest*, 102.

Arbres et Arbustes vivants, Plantes vivantes.

ÉTAT

Grande Vitesse.

Arbres et Arbustes vivants, Plantes vivantes. — Lorsque cette marchandise ne pèse pas 200 kilogr. sous le volume d'un mètre cube, elle est taxée moitié en sus du prix fixé par le tarif général.

Petite Vitesse.

Arbres et Arbustes vivants, Plantes vivantes.

Tarif spécial 2.

Sans condition de tonnage. . . . Barême 2.
Par chargement de 4,000 kilogr. . Barême 4.
Grains, Graines. — *Tarif spécial* 2.
Oignons de fleurs. — Barême 1.
Racines non dénommées. — Barême 1.

OUEST

Grande Vitesse.

Arbres et Arbustes vivants, Plantes vivantes. — Cette marchandise ne pesant pas 200 kilogr. sous le volume d'un mètre cube est taxée moitié en sus du prix fixé par le tarif général.

Tarif spécial d'exportation (G. V.) n° 16.
Marchandises de toute nature.

Montparnasse à Brest, prix par 4,000 kilogr. . . 195 fr. »
Minimum de perception . . . . . 13 » 20

Tarif international entre la France et l'Angleterre par Rouen, Dieppe et Newhaven.

De Paris à Londres, station de London-Bridge, et *vice versa*.

Prix par 1,000 kilogr. ou payant pour ce poids . . 95 fr. »

Pour les poids inférieurs, voir la graduation du tarif.

100 kilogr., 13 fr. 50. De Dieppe à Londres, 1,000 kilogr., 12 fr.

Petite Vitesse.

Tarif général.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS, par chargement d'au moins 4,000 kilogr. ou payant pour ce poids, manutention par le commerce sans responsabilité pour les avaries de route, et notamment pour la gelée. — 3e série.

PLANTES TINCTORIALES, PLANTES POTAGÈRES non dénommées sans condition de tonnage. — 2e série.

PLANTES VIVANTES, par chargement d'au moins 4,000 kilogr. — 2e série.

Tarif spécial, 24 quater.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS, PLANTES VIVANTES (sans responsabilité, notamment de la gelée).

Prix de la 1re série du tarif sans majoration.

Tarif commun, P.-L.-M., 184. *Ouest*, 82.

ARBRES ET ARBUSTES VIVANTS, PLANTES VIVANTES, par chargement de 4,000 kilogr. — 4e série du tarif, sans condition de tonnage. 1re série du tarif, sans majoration.

GRAINS, GRAINES. — Tarif spécial n° 1.

OIGNONS A FLEURS, RACINES non dénommées. — 1re série du tarif général.

NOTA. — La mention de *Tarif le plus réduit*, ou de *Tarif spécial*, indiquée sur les feuilles d'expédition, entraîne de droit l'application des tarifs les plus favorables, lors même que le numéro de ces tarifs n'est pas mentionné.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Deuxième question :

L'aération de l'eau a-t-elle une influence sur l'arrosage des plantes ?

La parole est donnée à M. Dybowski.

M. Dybowski, maître de conférences à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, expose qu'il s'est livré à des recherches sur la question de savoir si l'aération de l'eau pouvait avoir une influence sur l'arrosage des plantes. Cette question pouvait présenter un grand intérêt au point de vue pratique.

Il a pris un certain nombre de plantes, *Coleus*, Bégonias, etc., dans le même état de végétation, et il les a divisées en trois lots.

Le premier lot devait être arrosé avec de l'eau ordinaire et servir de témoin. Le deuxième devait être arrosé avec de l'eau complètement privée d'air par l'ébullition ; le troisième devait être arrosé avec de l'eau sursaturée de gaz par un barattage énergique.

Le résultat a été que, quel que fût l'arrosage, la végétation des plantes a été la même ; aucune différence sensible n'a pu être observée entre les divers lots. Cela pouvait paraître surprenant ; mais en arrosant les plantes avec un excès d'eau et en recueillant l'eau qui avait traversé la terre, l'expérience a démontré qu'il y avait, dans la terre, une telle quantité de gaz, que l'eau privée d'air s'en trouvait presque immédiatement saturée. Les proportions de gaz, azote, acide carbonique et oxygène, contenues dans l'eau qui a servi à l'arrosage ne sont pas les mêmes que celles de l'eau préalablement saturée, mais le total reste le même et, en conséquence, on peut affirmer que l'aération de l'eau ne joue aucun rôle dans l'arrosage des plantes.

L'orateur ajoute que l'arrosage excessif, pratiqué dans l'expérience qu'il vient de rapporter, serait très dangereux à opérer d'une façon régulière, car l'excès d'eau qui sort des pots, en pareil cas, contient un gramme et demi de sels solubles contenus dans la terre.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Dybowski de son intéressante communication.

M. MILLET fait observer que, dans la région qu'il habite, on obtient de bons résultats en laissant pendant plusieurs jours exposée à l'air l'eau qui sert aux arrosages. Lorsqu'on s'en sert aussitôt après sa sortie de la terre, elle communique aux plantes un aspect terreux.

M. DYBOWSKI répond que c'est là une autre question. L'eau dont se sert M. Millet est peut-être une eau très calcaire, et le repos a pour effet de permettre aux matières solides de se déposer. Ce n'est pas là une question d'aération.

M. LE PRÉSIDENT consulte le Congrès sur un vœu formulé par M. Forgeot, tendant à ne plus admettre les maisons étrangères à soumissionner pour les fournitures de graines, dans les adjudications françaises.

(Ce vœu, mis aux voix, est adopté.)

L'ordre du jour appelle la discussion de la *troisième question*.
L'enseignement de l'Horticulture dans les écoles de filles.

M. BELLAIR, Professeur d'Horticulture à Compiègne, développe le mémoire qui a été publié dans le fascicule des mémoires préliminaires.

L'Enseignement de l'Horticulture dans les Écoles de Filles.

par M. BELLAIR,

Professeur d'Horticulture à Compiègne.

Au dernier Congrès tenu en mai 1887, nous avons avancé qu'il y avait lieu d'organiser l'enseignement de l'Horticulture dans les écoles de jeunes filles.

On nous a fait différentes objections auxquelles nous avons répondu autant qu'il nous était possible de le faire.

Aujourd'hui, fort de l'appui que nous trouvons dans les ouvrages d'économistes, de littérateurs, de philosophes, d'historiens

distingués, nous disons de nouveau : il faut organiser l'enseignement de l'Horticulture dans les écoles de jeunes filles.

Vous n'enseignez l'Horticulture qu'aux garçons ; pourquoi ? Voulez-vous créer tout un peuple de jardiniers ? Vous savez bien que, dans la masse des jeunes gens, vos élèves, il y en a peu qui vous prêtent une attention soutenue. Vous savez bien que l'enseignement horticole primaire est trop restreint pour être complet. Vous savez bien qu'il y a des écoles professionnelles où, mieux qu'à l'école primaire, on apprend le jardinage.

Vous voulez donner aux élèves des notions générales de jardinage pour que, à l'âge d'homme, ils puissent, de leurs mains, produire les légumes et les fruits de leurs repas. Fort bien, tout le monde vous applaudit. Mais combien y en a-t-il de ces jeunes gens qui, plus tard, dans leur vie absorbante d'ouvrier, d'employé, de commerçant, d'industriel, trouveront le temps de consacrer des heures aux minuties de la culture des arbres fruitiers et des légumes ? Il n'y en a pas. Et, dans ce cas, si la femme n'en prend point la direction en main, le jardin reste en friche ou à peu près.

Quelle qu'elle soit, à quelque classe qu'elle appartienne, la femme ne devrait avoir d'autre travail que celui de son intérieur, de son ménage.

« Épouse et mère » écrit Mme de Remusat. Épouse, c'est-à-dire ménagère, veillant aux choses de la maison, à la propreté générale, à la cuisine et aux repas, au linge, au jardin, etc. Mère, c'est-à-dire première éducatrice de ses enfants. »

Est-ce que la femme peut être bonne ménagère, bonne cuisinière sans quelques connaissances de jardinage ? Ce n'est pas possible. Et son enfant, dont elle est chargée de diriger les premiers pas, les premiers jeux, où donc, si ce n'est au jardin, pourra-t-il mieux s'ébattre en bonne santé et prendre ces premières *leçons de choses* qu'on estime tant.

Le jardin et sa culture, voilà une branche de l'économie domestique. Dans toutes les classes, l'économie domestique incombe à la femme.

« C'est la femme, dit Fénelon — le sage précepteur du duc de Bourgogne parle évidemment de la femme du monde —

c'est la femme qui est chargée de la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service, du détail de la dépense, des moyens de faire tout avec économie et honorablement. »

Si la femme doit surveiller le service de ses domestiques, comment se rendra-t-elle compte de la valeur et de l'opportunité des travaux de son jardinier, elle qui n'a reçu aucune notion de jardinage. Ou bien elle devra ne pas exercer de surveillance sur le jardin, et elle s'exposera, si son jardinier est peu consciencieux, à être mal servie, ou bien elle inspectera et dirigera quand même ; mais alors, à cause de son ignorance, elle pourra entraver le bon travail, gêner l'ouvrier intelligent.

Que de fois nous avons entendu des maîtresses de maison nous formuler des demandes de ce genre :

« Mon jardinier taille déjà ses arbres ; croyez-vous que ce soit le moment ? Je lui demande de me semer des Épinards ; il me répond que ce n'est pas l'époque. Est-ce vrai ? etc., etc.

Voici pour la femme du monde ; mais elle est le type d'une infime minorité. Combien plus nombreuses sont les femmes d'ouvriers, les femmes qui vivent à la campagne.

« Si une fille doit vivre à la campagne, dit encore Fénelon, qu'on ne saurait trop citer, de bonne heure tournez son esprit aux occupations qu'elle doit avoir et montrez-lui les avantages d'une existence simple et agissante. »

On oublie trop, en France, que 50 p. 100 de notre population vit d'un travail qui est plus ou moins directement agricole. Si on s'efforce de donner aux garçons des villages quelques notions d'Agriculture et de jardinage, pourquoi les filles n'en recevraient-elles pas aussi ?

S'il veut réussir, le cultivateur doit se marier, et, à la ferme, le jardin, la basse-cour sont toujours sous la direction de la fermière. Quelle sera cette direction si, pour elle, le jardin et la basse-cour sont des étrangers. Elle apprendra, dites-vous. Eh ! parbleu, il le faudra bien ; mais elle perdra du temps, tandis qu'à l'école, quand elle était enfant, on aurait pu, sans difficulté, en l'amusant, lui enseigner toutes ces choses.

Aujourd'hui, la propriété du sol n'est point un privilège ; chacun a un peu de terre. Les gens du monde ont un parc ; le

bourgeois a son jardin ; le peuple a son petit clos qui lui économise quelques Pommes de terre, des Choux et des Salades. Beaucoup de cités ouvrières ne sont pas seulement des logements dans la brève acception du mot ; souvent, chaque famille y a son jardin qu'elle cultive comme elle l'entend : mais, comme le père travaille à la fabrique toute la journée, une seule personne peut s'occuper du jardin, c'est la femme.

Ainsi, dans toutes les classes, la femme a occasion de mettre à profit des connaissances horticoles qu'elle n'a pas, mais qu'on aurait dû lui inculquer.

Nous nous faisons une gloire d'avoir décrété l'enseignement gratuit et obligatoire. Le décret est bien ; c'est l'enseignement, paraît-il, qui est mal organisé.

D'un bout à l'autre de la France s'élève cette plainte : « Les programmes sont trop chargés. »

Aux jeunes filles qui sont dans l'enseignement secondaire, par exemple, on enseigne les langues vivantes, la cosmographie, le droit usuel, l'astronomie, les littératures anciennes, le latin — ô Molière, où es-tu ? — les sciences naturelles, etc.

Les sciences naturelles, cela se conçoit parfaitement ; mais le pis, c'est qu'on enseigne les sciences naturelles pures, alors qu'il serait si facile d'appliquer la zoologie à l'élevage des animaux de basse-cour, la géologie à l'étude des terres, la botanique au jardinage.

« Le danger des éducations ordinaires, de celles que Fénelon veut corriger, écrit M. Gréard, c'est de ne laisser dans l'esprit que le vide. Ce vide se remplit comme il peut. N'ayant pas de curiosité raisonnable, les jeunes filles en ont une déréglée..... Parmi celles qui ont de l'esprit, les unes s'érigent en précieuses..... D'autres s'amusent à tout ce qu'elles rencontrent..... Toutes, quelles que soient leurs pentes diverses, glissent et s'enfoncent dans les défauts propres à leur sexe. »

Ce qui nous manque aujourd'hui, ce ne sont point les dangers de l'éducation des filles, c'est un Fénelon pour les corriger.

Mais nous n'avons parlé encore que de l'enseignement secondaire. Voyons maintenant l'enseignement primaire. Ici, du moins, le jardinage est porté au programme ; il y est porté en

ces termes : « Notions très simples d'économie domestique et application à la cuisine, aux soins du ménage, *du jardin*, de la basse-cour. » Nous faisons remarquer, d'après le programme, que cet enseignement est donné aux jeunes filles de onze à treize ans, pas en deçà. Nous observons encore, toujours d'après le programme, qu'on enseigne le modelage aux fillettes âgées de sept à neuf ans.

Jadis, nos mères pétrissaient péniblement le pain de la famille ; c'était peut-être mal. Aujourd'hui, les femmes ne font plus le pain et c'est bien ; mais elles vont gâcher du plâtre, gâcher de la terre glaise, et tout cela, pour gâcher du mauvais modelage.

Nous souhaiterions qu'on supprimât le modelage et que les notions d'économie domestique appliquées à la cuisine, au jardinage, etc., fussent enseignées à partir de l'âge de sept ans. L'économie domestique, l'Horticulture, sont des choses trop abstraites, dira-t-on, pour des enfants si jeunes. Tel n'est point notre avis. Le tout est de savoir simplifier ces deux sciences pour les mettre à la portée d'intelligences de sept ans.

On pourrait objecter que les travaux du jardin sont quelquefois pénibles pour la femme et surtout pour la femme enfant. C'est vrai ; aussi sommes-nous contre tout enseignement qui semblerait infliger à la femme le bêchage du sol, le port des lourds fardeaux, la traction de la brouette, etc., etc.

Semer, tailler, bouturer, greffer, récolter, repiquer : voilà les travaux qu'il faut enseigner aux jeunes filles dans tous leurs fins détails ; voilà ce qu'une mère de famille doit savoir faire, parce que, pour parler le langage de Michelet, « le jardin est l'auxiliaire du ménage, parce que cuisine et jardin sont deux pièces du même laboratoire. »

Il arrive souvent — c'est un bel exemple — que la femme fait elle-même son instruction horticole et réussit; mais elle réussit à force de mal, de temps perdu et de tentatives infructueuses.

Ainsi, nous pourrions citer telle fermière qui paye ses fermages avec les produits de son jardin, de sa laiterie et de sa basse-cour ; telle autre qui, grâce aussi à son intelligente direction, vend tous les ans pour 300 et 400 francs de fruits. Telle dame

qui, dans une situation plus qu'aisée, surveille ou taille de nombreux arbres, et récolte beaucoup de fruits, pour le plaisir d'en envoyer tous les mois à ses enfants qui habitent Paris.

Nous pourrions citer des femmes d'horticulteurs distingués qui, à l'école de leur mari, se sont familiarisées avec la culture au point de pouvoir suppléer le maître.

Mme Sand aimait son jardin, s'en occupait, herborisait avec ses enfants et leur enseignait la botanique.

Dans son étude sur la vie intime de *George Sand*, Caro s'exprime ainsi : « Le jour, quand elle se portait bien, elle travaille à *son petit Trianon ;* elle brouette des cailloux ; elle arrache les mauvaises herbes, elle plante du Lierre, elle s'éreinte dans un jardin de poupée, et cela la fait dormir, dit-elle, et manger on ne peut mieux. »

De son vivant, Mme Roland, une femme de ministre, « s'occupe à ses Prunes qu'elle sèche, à ses Noix, à ses Pommes qu'elle étend dans le grenier, à ses Poires tapées qu'on va retirer du four, à ses poules qui couvent, à ses lapins qui multiplient. »

« Dans son pensionnat qui fut l'œuvre capitale de sa vie, Mme de Maintenon voulait que toutes les jeunes filles fussent initiées et accoutumées à tous les travaux du ménage et de la cuisine. Les plus jeunes enfants étaient employés à éplucher des *fleurs* pour les sirops, à préparer les *légumes*. »

Nous avons puisé ces deux derniers exemples dans l'étude de M. Gréard : *L'éducation des femmes par les femmes.*

Il serait facile de relater encore de nombreux faits prouvant l'utilité de l'enseignement horticole dans les écoles de jeunes filles. Mais à quoi bon? Nous préférons renvoyer les personnes que cette question pourrait intéresser aux auteurs que nous avons fouillés nous-même : à Michelet, à Spencer, à Molière, à MM. Beaudrillart, Jules Simon, Gréard, Fonssagrive, etc.

Ce que nous voudrions dire encore, c'est qu'il y a chez la femme enfant l'instinct de la maternité, le goût de l'intérieur et de la famille, que vous pouvez tuer par une éducation trop virile ou développer par l'étude de la nature dans le jardin.

M. Bellair conclut en émettant les vœux suivants :

1° Que l'enseignement du jardinage soit organisé sérieusement et rendu obligatoire dans les écoles *rurales des deux sexes ;*

2° Que cet enseignement soit au moins facultatif dans les établissements de l'enseignement secondaire des jeunes filles;

3° Qu'au lieu d'enseigner les sciences pures, on donne aux jeunes filles des notions d'histoire naturelle, de physique, de chimie appliquées au jardinage, à l'économie domestique, à l'hygiène générale, etc.

M. Michelin estime qu'avant de réclamer l'introduction de l'enseignement horticole dans les écoles de filles, il faudrait demander qu'il fût introduit d'abord dans les écoles normales d'institutrices, les maîtresses ne pouvant enseigner à leurs élèves que ce qu'elles auront appris elles-mêmes.

M. Hardy est d'avis que l'enseignement horticole donné dans les écoles, tant de filles que de garçons, doit être spécialisé; ce n'est qu'ainsi que l'on peut espérer obtenir un résultat utile et profitable pour tous.

Il faut enseigner aux enfants quelles sont les cultures qui rapportent le plus dans la région où ils vivent et où ils sont appelés à cultiver la terre.

Si l'on veut donner un enseignement général, on n'obtiendra rien de bon.

M. Bazin, de Clermont, appuie la proposition de M. Bellair. Il cite plusieurs exemples tendant à démontrer que l'enseignement horticole donné aux jeunes filles produit d'excellents résultats.

Dans la maison des dames de la Providence, à Clermont, on a abandonné à chaque élève 2 mètres environ de terrain, qu'on lui permet de cultiver à son gré. Chacune d'elles se livre, dans ce petit jardin, à la culture qui lui convient le mieux. Celle-ci cultive des plantes potagères, celle-là des plantes de pleine terre, une autre des Rosiers, etc...; on donne ainsi à ces jeunes filles le goût de l'Horticulture et on les encourage à acquérir les connaissances nécessaires pour diriger convenablement leurs petits travaux. On obtient ainsi d'excellents résultats, et il y a là un exemple à suivre.

L'orateur insiste pour que le Congrès appuie le vœu déposé par M. Bellair.

(Les vœux de M. Bellair, mis aux voix, sont adoptés.)

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

La séance est levée à quatre heures quinze minutes.

DEUXIÈME SÉANCE. — MARDI 29 MAI.

Présidence de M. **Hardy**.

La séance est ouverte à deux heures cinq minutes, en présence de soixante-sept Membres.

Siègent au Bureau :

MM. *Hardy, Jolibois, Bleu, Ch. Verdier, Dybowski, Delamarre, Lebœuf, Jamin, E. Bergman.*

M. E. Bergman, *Secrétaire du Congrès*, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

M. Ch. Verdier déclare que, quand il a parlé de la suppression de la majoration de grande vitesse pour les caisses fermées, il n'a fait allusion qu'à la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée.

Sous la réserve de cette observation, le procès-verbal, mis aux voix, est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Quatrième question :

L'enseignement de l'Horticulture dans les écoles primaires rurales.

La parole est donnée à M. Chevallier (Ch.), de Boulogne sur-Seine, qui donne lecture au Congrès de son mémoire qui a été inséré dans le fascicule des mémoires préliminaires, pages 28-39.

L'Enseignement de l'Horticulture dans les Écoles primaires rurales,

par M. Ch. CHEVALLIER, de Boulogne-sur-Seine.

Dans le mémoire que nous avons présenté au Congrès de 1887 nous nous étions attaché surtout à répondre à la troisième question, c'est-à-dire au développement à donner à l'enseignement horticole dans les écoles primaires supérieures et dans les écoles d'Agriculture. A propos de cette question, MM. Bach et Henry ont aussi parlé de l'enseignement de l'Horticulture dans les écoles communales, et MM. Lambin et Bazin ont traité le même sujet à propos de la question 3 *bis;* mais la matière n'a été qu'effleurée pour ainsi dire par nos collègues.

Il nous semble que, par son importance, l'*enseignement de l'Horticulture dans les écoles primaires rurales* mérite un examen approfondi spécial ; c'est pourquoi nous croyons utile de poser la question d'une manière précise et de la traiter particulièrement.

Tous nos collègues sont d'accord que c'est par l'instituteur, préalablement instruit dans les écoles normales, que la diffusion de l'enseignement horticole doit se faire dans les campagnes, pour ceux des enfants qui ne peuvent aller ni dans les écoles primaires supérieures, ni dans les écoles d'Agriculture.

Mais, quant à présent, les instituteurs sont-ils suffisamment instruits pour propager cet euseignement d'une manière utile ? Nous ne le croyons pas.

Conformément aux invitations réitérées de l'autorité supérieure, on a tenté d'organiser l'enseignement de l'Horticulture dans les écoles rurales d'un certain nombre de départements.

Pour ne citer que les plus voisins de Paris, l'Aisne, la Somme, l'Oise, le Loiret, la Seine-Inférieure, l'Eure-et-Loir ont déjà obtenu quelques résultats, et tous les ans les intituteurs de ces départements sont récompensés de leurs travaux par les Sociétés d'Horticulture qui sont heureuses d'encourager leurs efforts. Cependant un grand nombre de départements, parmi lesquels on en compte deux des plus rapprochés de la capitale, sont

restés fort en arrière en ce qui concerne cet enseignement. Rien de sérieux n'a été tenté jusqu'à ce jour, malgré la bonne volonté de quelques administrateurs de ces départements, malgré les leçons données aux jeunes maîtres dans les écoles normales, et malgré les encouragements des Sociétés d'Horticulture. Quelques conférences, quelques cours isolés ont été faits et sont faits encore dans certaines localités, mais ces cours et ces conférences, qui ne sont pas spécialement destinés aux instituteurs primaires, ont été peu ou point suivis par ceux-ci ; et la plupart, du reste, ne sont pas encore en état d'en profiter.

Quels sont les moyens d'arriver à un résultat utile et complet? C'est ce que nous allons étudier.

I

Avant d'examiner dans quelles conditions l'enseignement horticole doit et peut être propagé, qu'on nous permette d'ajouter, à celles qui ont déjà été faites, quelques réflexions sur son utilité et sa possibilité.

L'utilité ne saurait être contestée ; en présence, d'une part, de la tendance à émigrer dans les villes, il y a intérêt à retenir l'habitant de la campagne dans son village, à lui apprendre, non seulement à mieux cultiver les champs et à en tirer de meilleures récoltes, mais aussi à lui faire aimer son jardin ; à lui apprendre à le cultiver avantageusement pour augmenter son bien-être et celui de sa famille ; à lui démontrer l'importance du produit des fruits.

Il faut poursuivre avec opiniâtreté ce but moralisateur.

On ne peut nier, d'autre part, que, dans les campagnes, à l'exception d'un certain nombre de propriétés particulières d'agrément, on ne connaît guère la culture ni la taille des arbres fruitiers ; on ne sait pas utiliser les murs des jardins et des bâtiments, ce qui peut être une source de produits, et de produits importants pour les habitants, car c'est au moyen de la culture en espalier sur les murs que l'on obtient les plus beaux fruits, Poires, Pêches et Raisins, et surtout ceux qui ont le plus

de valeur commerciale quand on se trouve à proximité d'une grande ville. En dehors des localités où sont cultivés ces superbes fruits que l'on admire dans les vitrines des restaurateurs et des marchands de comestibles de Paris, le moyen de les obtenir est à peu près complètement ignoré dans la plupart des départements.

Généralement, les jardins, les vergers et les champs sont garnis d'arbres fruitiers qui ne sont l'objet d'aucuns soins et qui portent de mauvais fruits qu'il est facile de remplacer par de belles et bonnes variétés. Ce sont donc les bonnes méthodes de culture qu'il faut propager dans les campagnes, afin que chaque habitant puisse obtenir dans son jardin ou dans son verger des fruits qui auront une grande valeur sur le marché, et dont l'obtention sera une source de distraction à ses rudes travaux agricoles et de produit pour sa maison.

On se plaint partout et toujours du peu de profit que rapporte la culture de la terre ; mais il est établi que si ce profit est souvent minime, c'est que le cultivateur suit la routine de ses ancêtres et ne veut pas appliquer les enseignements qui lui sont donnés, d'une part, pour améliorer les semences et les terres usées par la production, et, d'autre part, pour éviter la déperdition des engrais si utiles à l'Agriculture.

Enfin, l'habitant de la campagne ne sait pas tirer suffisamment parti des ressources que lui donne le sol. Au lieu de se borner à faire toujours les mêmes cultures, il faut les diversifier, ainsi qu'on le lui enseigne constamment ; aux cultures de la ferme, selon la situation et la région, il faut ajouter celle des arbres fruitiers qui peuvent, selon les espèces, donner partout de bons et beaux produits et, en outre, dans toutes les régions où la Vigne ne pousse pas, il faut y joindre la culture des fruits à cidre.

Rappelons-nous que les Romains qui, pendant bien des siècles, ont été nos maîtres en Agriculture, considéraient que la culture des arbres fruitiers était la plus productive après celle des Oliviers et de la Vigne. Or, le sol de la France est assez favorisé pour permettre toutes ces cultures ; malheureusement, la Vigne, qui faisait la gloire et la richesse de notre pays, épuisée par de longues années de production, est sujette à de nombreuses

maladies et tend à se restreindre de plus en plus; il faut donc la remplacer, partout où cela est possible, par des arbres fruitiers, et il faut enseigner à bien traiter ceux-ci.

Pour vaincre la routine et l'obstination, c'est par l'enfant qu'il faut commencer, en lui donnant des notions sur les diverses branches de l'Horticulture, sur l'organisation d'un jardin et d'un verger, sur la conduite et la taille des arbres fruitiers ; on lui fera ainsi aimer le jardinage; il essaiera d'appliquer chez ses parents ce qu'il aura appris à l'école, et, devenu homme, il aura acquis la pratique et mettra à exécution, chez lui, l'enseignement qui lui aura été donné.

Des objections qui ne manquent pas de valeur ont été faites sur la réussite et la possibilité de cet enseignement. « Les parents, « a-t-on dit, seront mécontents de voir leurs enfants travailler « au jardin de l'instituteur. Ils croiront que celui-ci les emploie « à son profit et ils feront cette réflexion qu'ils n'envoient pas « les enfants à l'école pour qu'on les fasse passer une partie « de leur temps à travailler à la terre. » D'un autre côté, les instituteurs ont déjà un programme très étendu, et ils ne pourront pas trouver le temps nécessaire pour faire ces cours spéciaux et s'occuper de leur jardin.

Nous croyons qu'il est possible de répondre à ces objections.

Selon nous, il ne faudrait pas faire travailler les enfants au jardin potager; ils en apprendront assez, à cet égard, chez leurs parents. La culture des légumes est bien facile ; ils sauront toujours plus tard manier la bêche aussi bien que la charrue; ce qu'il faut apprendre aux jeunes élèves, c'est la tenue du jardin, son tracé, sa bonne disposition, son assolement ; le mode d'établissement d'un verger ; la plantation, la culture et la taille des arbres et arbustes fruitiers ; les greffes usuelles; le marcottage; le bouturage ; les divers soins à donner à ces arbres et arbustes pendant toute la saison, et leur en démontrer les bons résultats. Toutes ces choses sont à peu près inconnues à la campagne, ou sont généralement mal faites.

Nous pensons que deux leçons au plus, par semaine, d'une heure chacune, seront suffisantes pour donner aux enfants les notions qui leur seront nécessaires ; dans ces limites, il sera

possible à l'instituteur d'organiser son enseignement de manière à y intercaler les deux heures consacrées à l'Horticulture. En outre, dans les compositions données aux élèves, on ajoutera des sujets rappelant les leçons données, ce que beaucoup d'instituteurs ont déjà fait. L'hiver, pendant les mauvais temps, les leçons seront consacrées à la partie théorique : éléments de botanique et de physiologie horticole ; nature des différents sols ; engrais ; etc., etc.

Enfin, ce n'est pas seulement aux enfants que devrait s'adresser l'instituteur, ce serait aussi aux jeunes gens, aux parents mêmes. Chaque instituteur fait un cours d'adultes pour l'enseignement primaire ; nous voudrions qu'il en fît un pour l'enseignement horticole ; une leçon d'une heure dans son jardin ; et cela une fois par mois pendant huit mois, ce serait suffisant. Il aurait pour auditeurs ses anciens élèves et tous ceux qui seraient désireux de sortir de la routine et d'améliorer leur position ; ces quelques leçons feraient faire d'énormes progrès à la culture des jardins ruraux et surtout à celle des arbres et arbustes fruitiers.

Si les instituteurs négligent l'enseignement de l'Horticulture, c'est qu'on leur impose des programmes trop étendus. Dans les écoles rurales, comme le dit fort bien notre collègue M. Henry, on pourrait en retrancher certaines parties inutiles à des enfants de la campagne, et les remplacer par ce qui leur est indispensable.

Le Gouvernement a reconnu qu'il était nécessaire, non seulement de propager l'enseignement de l'Agriculture, mais aussi celui de l'Horticulture dans les écoles primaires, et il vient de créer des prix spéciaux pour les instituteurs qui auront donné cet enseignement à leurs élèves ; cette décision provoquera, nous l'espérons, une émulation favorable à tous.

II

Nous avons dit plus haut que les instituteurs n'étaient pas encore en état, pour la plupart, de faire des leçons d'Horticulture, ni de bien profiter eux-mêmes des cours qui pourraient être faits dès à présent.

En effet, pour bien enseigner, il faut que l'instituteur sache bien lui-même, qu'il ait pratiqué personnellement, qu'il puisse mettre constamment sous les yeux de l'enfant des modèles de culture, et surtout un jardin bien disposé.

Le jardin de l'instituteur doit être le jardin modèle de la commune; il doit être bien organisé, tracé avec soin et ne pas présenter ce désordre et ce fouillis que l'on rencontre dans tous les jardins ruraux ; on doit y trouver tous les bons légumes ainsi que les meilleurs fruits, et une méthode claire et précise.

Pour arriver à ce résultat, il faut que l'instituteur ait eu un type sous les yeux; il ne suffit pas de lui indiquer comment un arbre doit être planté et taillé, ce serait complètement insuffisant. Il faut lui apprendre à faire son jardin, à le bien disposer, à profiter des murs selon leur exposition, à profiter également des façades et des pignons de bâtiments, à connaître les formes qui peuvent s'y appliquer, ainsi que les différentes espèces ou variétés de fruits à préférer, et surtout aussi à faire cette organisation avec économie et aussi peu de capital que possible, sinon on n'obtiendrait rien des habitants de la campagne qui ne peuvent faire dans leur jardin les dépenses que le citadin peut faire dans sa maison de plaisance.

C'est pourquoi, afin d'éviter des pertes de temps et d'argent, il nous paraît indispensable d'organiser d'abord, dans chaque chef-lieu de canton *rural*, ou dans la commune qui présentera dès à présent l'emplacement le plus favorable, un jardin modèle ou plutôt un jardin type dans des limites restreintes; quatre ou cinq ares pourraient suffire à la rigueur. Dans ce jardin, on réunirait les instituteurs, et le professeur d'Horticulture du département ou de l'arrondissement y ferait les cours de culture et de taille. Si l'on peut créer non loin de là un verger établi selon le mode le plus avantageux pour la région et une petite pépinière, ce serait un complément des plus utiles. Ces instituteurs auraient ainsi sous les yeux, non pas tel ou tel arbre isolé, ayant une forme qu'ils n'appliqueront jamais, mais des arbres sous une forme aussi simple que possible qui pourra être établie partout et enseignée à leurs élèves. Ils auront en même temps l'exemple d'un jardin disposé comme le leur devra

l'être, et verront faire l'application de la théorie qu'ils auront apprise dans les livres ou dans les cours. De cette manière, il serait possible de donner dans chacun de ces jardins et vergers la préférence sur telle ou telle espèce ou variété selon la nature des terrains et l'exposition spéciale de chacun de ces cantons.

Cinq ou six personnes seulement (une par arrondissement) devraient être chargées d'organiser les jardins cantonaux; cela pourrait être fait en deux ou trois ans au plus. L'organisateur, professeur départemental ou autre, pourrait, en même temps, faire dans chacun d'eux, aux instituteurs du canton, une ou deux conférences sur : la *disposition* du jardin de l'école et des vergers; sur le défoncement du terrain; les principes généraux de la culture des légumes et des arbres fruitiers, ainsi que de la plantation de ceux-ci, afin de les mettre à même de préparer leur jardin ou de le modifier selon les indications qui leur seraient données.

L'organisation de ces jardins cantonaux serait peu dispendieuse, et elle est aussi nécessaire, au point de vue horticole, que les champs de démonstration que l'on crée partout, au point de vue agricole ; avec quelques subventions des départements et des communes et le concours des Sociétés d'Horticulture de la région, il serait facile de les établir promptement. Aussitôt que les jardins seraient organisés et plantés, les cours de conduite et de taille des arbres fruitiers pourraient commencer, et donneraient alors des résultats utiles et complets.

Faire, dès à présent, un cours de taille dans toute l'étendue d'un département nous paraît peine inutile et sacrifice fait en pure perte, en ce qui concerne la très grande majorité des instituteurs ruraux; en effet, la plupart de ceux-ci n'ont pas un seul arbre disposé de manière à appliquer eux-mêmes ou à démontrer ce qu'ils viendraient d'apprendre.

Bien des communes rurales ont besoin d'aide, soit pour acheter un jardin d'école, soit pour y construire des murs, soit pour le planter; or, les fonds répartis entre un grand nombre de communes leur apportera un secours bien minime. C'est pourquoi il nous semble qu'il vaut mieux faire, dès à présent, le

nécessaire pour créer dans chaque département les vingt-cinq ou trente jardins cantonaux et avoir ainsi dans chaque canton le type, le spécimen de ce qui devra être fait dans les communes rurales.

L'État, les conseils généraux, les Sociétés d'Horticulture, s'intéresseraient à la création de ces jardins, qui deviendraient plus tard ceux des écoles primaires supérieures, le jour où ces écoles seraient établies dans les cantons, conformément aux prescriptions de la loi.

La personne chargée de l'organisation des jardins cantonaux se mettrait, par ses conférences, en rapport avec les instituteurs et pourrait prendre près d'eux les renseignements nécessaires sur les ressources de leur localité, au point de vue de la disposition du jardin de l'école, et leur donner des conseils sur les moyens de tirer un bon parti de ceux existant déjà. Cette personne pourrait, en outre, faire connaître à l'autorité supérieure les besoins des communes rurales, de manière à ce que les secours qui pourraient être ultérieurement donnés soient utilement répartis.

III

Examinons maintenant comment l'instruction horticole pourrait être donnée, lorsque le jardin cantonal sera organisé.

Ainsi que nous l'avons dit, des conférences faites aux instituteurs, pendant cette organisation, les mettraient à même de préparer leur propre jardin ; car, il ne faut pas se le dissimuler, les jardins d'école, lorsqu'il y en a, ne présentent pas les conditions nécessaires pour un enseignement. Ils sont tous à faire ; ils ne sont ni tracés, ni plantés convenablement pour la plupart. Ils n'ont de murs qu'en partie, quand ils en ont ; en un mot, ils ne sont pas préparés pour une démonstration sérieuse et efficace.

Le Gouvernement a reconnu ce déplorable état de choses, car il vient de décider qu'il ne serait plus accordé d'autorisation de construire des écoles rurales, si un jardin convenable n'y était annexé.

Le premier soin des instituteurs sera donc, dès à présent, de préparer le jardin de l'école ; de le tracer et de le planter lorsqu'il sera clos de murs, de demander à la commune des clôtures, lorsqu'il n'y en aura pas ou en partie seulement ; et enfin, lorsqu'il n'y aura pas de jardin, d'en demander un.

Il est bien entendu que l'on devra compter sur un concours actif de la part des communes, car ce ne sont pas les instituteurs qui doivent ni peuvent faire les frais nécessaires. Les premiers travaux de défoncement du sol, toutes les fournitures utiles au jardin, arbres, plantes, semences, etc. doivent être faites par la commune, ce jardin étant une annexe de la maison d'école.

Les administrations communales comprendront bien vite, nous l'espérons, tout l'avantage que les enfants et les habitants eux-mêmes retireront de l'enseignement horticole ; il est véritablement profitable à tous et demande peu de sacrifices pécuniaires, car, si le jardin n'est pas attenant à la maison d'école même, il peut être choisi dans un endroit rapproché.

Les jardins cantonaux étant organisés et les jardins communaux en cours d'organisation, il s'agira d'instruire les instituteurs eux-mêmes ou de compléter leur instruction horticole, et de leur donner un enseignement pratique qu'ils puissent reporter immédiatement à leurs élèves.

Si nous réclamons l'installation préalable du jardin cantonal, c'est qu'il ne faut pas appeler les instituteurs à une distance trop grande de leur domicile, et c'est dans ce jardin que devront être faits les cours pratiques à tous les maîtres du canton ; ils devront être tenus d'y assister, s'ils n'ont pas déjà une instruction pratique suffisante, jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de bien démontrer eux-mêmes.

Nous croyons qu'il sera facile d'organiser ces cours dans la plupart des cantons, lors même qu'il n'y aurait pas encore de professeur départemental. On trouvera à peu près partout des personnes devouées qui se chargeront de ces cours ; ce seront souvent des horticulteurs, des pépiniéristes ou des jardiniers instruits qui pourront faire les démonstrations pratiques, et ils se contenteront presque toujours d'être simplement indemnisés

de leurs frais de déplacement. Cela se pratique ainsi dans le département d'Eure-et-Loir.

Quant à présent, *six leçons* données à propos nous paraissent suffisantes jusqu'à ce que l'enseignement soit bien développé ; c'est donc un sacrifice peu important pour chaque canton.

Si nous croyons que six leçons sont suffisantes, c'est que nous pensons qu'elles peuvent être restreintes à la culture et à la taille des arbres fruitiers seulement, ainsi qu'à la disposition du jardin, que les instituteurs paraissent ignorer complètement. Quant à la culture potagère et aux autres détails du jardinage, ils les apprendront d'eux-mêmes, s'ils ne les savent déjà, avec quelques livres élémentaires, et à la condition de leur mettre un bon exemple sous les yeux.

Il importe de ne pas déranger trop souvent les instituteurs ; une leçon de deux heures par mois, pendant six mois, doit suffire à des hommes intelligents, qui, pour la plupart, ont déjà reçu des notions préliminaires à l'école normale ; une même personne pourrait faire les cours de plusieurs cantons et même de tous les cantons d'un arrondissement, lorsque les communications sont faciles.

Mais l'enseignement que donnera l'instituteur à ses élèves ne devra pas se borner à l'enseignement qu'il recevra lui-même dans le cours cantonal ; il devra compléter ce cours et donner aux enfants des notions succinctes de physiologie végétale et de multiplication des végétaux ; des notions théoriques et pratiques de culture potagère ; des leçons théoriques et pratiques sur la culture et la taille des arbres et arbustes fruitiers, telles que : plantation, taille, greffe, pincement, récolte, etc.; des notions sur la tenue et la distribution rationnelle d'un jardin rural ; sur le labourage, les défoncements, les fumiers, les amendements et engrais, les animaux et insectes nuisibles et utiles, les principales maladies des plantes.

Parmi les instituteurs, il y en aura quelques-uns qui prendront goût à l'Horticulture ; ce sera pour eux un délassement et une distraction ; ils apprendront facilement ; ils feront des observations personnelles, et, dans quelques années, on trouvera parmi les maîtres eux-mêmes des professeurs cantonaux.

En résumé, nous croyons fermement :

— Qu'avec le concours régulier des Sociétés d'Horticulture et leur patronage incessant, l'enseignement horticole peut être organisé ;

— Que cet enseignement est utile et est un complément nécessaire de l'instruction primaire dans les communes rurales ;

— Que la création de jardins cantonaux pour la démonstration pratique est indispensable ;

— Enfin que l'établissement de cours pour les instituteurs est possible et relativement facile.

Ces cours cantonaux pourraient être suivis aussi par les institutrices, car nous sommes de l'avis de M. le professeur Bellair et de M. Henry, il est nécessaire de remplir le programme universitaire et d'appliquer les jeunes filles de la campagne aux soins du jardin, afin qu'elles puissent, plus tard, suppléer leurs maris lorsqu'ils sont trop occupés aux champs.

L'enseignement des bons principes horticoles est aussi utile à l'habitant de la campagne que les autres branches de l'instruction qui lui est donnée maintenant si libéralement.

Aux États-Unis, cet enseignement fait partie de l'instruction primaire, et l'on a pu voir à l'Exposition universelle de 1878 les excellents résultats qu'il a produits.

La Belgique aussi se préoccupe vivement de l'enseignement horticole à la campagne, et elle fait à cet égard des efforts qui seront bientôt couronnés de succès, ainsi que l'a fort bien expliqué, l'année dernière, M. Gillekens, directeur de l'École d'Horticulture de Vilvorde.

Nous pensons que ces résultats peuvent être obtenus en France, et nous sommes persuadé que, dans quelques années, si l'enseignement est bien organisé, on s'apercevra des progrès accomplis dans les jardins ruraux.

Le Président de la Société nationale d'Agriculture disait récemment : « Que la France reste donc pays à céréales et à « bétail ; elle servira du même coup et les intérêts de sa consom- « mation alimentaire et les intérêts de sa population rurale. » Nous ajouterons que la France doit être également un pays producteur de vin et de fruits, pour satisfaire ces mêmes intérêts et

contribuer à l'augmentation de la richesse de la nation. C'est pourquoi il faut non seulement développer l'instruction agricole dans les campagnes, mais aussi l'instruction horticole, et surtout la culture des bons fruits de table et de pressoir.

Nous avons donc l'honneur de proposer au Congrès d'émettre le vœu que, « quant à présent, il soit créé dans chaque canton « rural, un jardin type, qui servira de modèle à tous les jardins « d'école de ce canton ; et que, dans ce jardin, soient organisés « des cours spéciaux d'Horticulture pour les instituteurs des environs. »

M. Levrier, de Niort, insiste pour que l'enseignement de l'Horticulture donné dans les écoles primaires rurales ait surtout un caractère pratique. La théorie ne convient qu'à ceux qui veulent se livrer à des études scientifiques approfondies, et elle n'est, d'ailleurs, que la mise en principes des connaissances acquises par une longue pratique.

Il faut que l'on enseigne, en particulier, l'importance qu'a, en culture, la bonne préparation de la terre. C'est l'ignorance de ces connaissances pratiques qui fait échouer si souvent les amateurs qui n'ont appris l'Horticulture que dans les livres. Il sera bon d'enseigner avec soin la culture des plantes potagères et des arbres fruitiers convenant à la région où l'enseignement sera donné. Ce n'est qu'ainsi que l'on obtiendra des résultats véritablement utiles et pratiques.

M. Chevallier (Ch.) fait observer que la question que vient de traiter l'honorable préopinant s'écarte un peu du sujet qu'il a lui-même traité dans le mémoire dont il vient de donner lecture.

Il s'est borné, en effet, à demander qu'un jardin fût mis à la disposition du professeur pour qu'il y pût faire ses démonstrations. Maintenant, M. Levrier demande que l'enseignement revête un caractère spécialement pratique. L'orateur n'y fait aucune opposition. — Le vœu pourra être complété dans ce sens. « Que, quant à présent, il soit créé dans chaque canton rural un jardin type qui servira de modèle à tous les jardins

d'école de ce canton ; que, dans ce jardin, soient organisés des cours spéciaux d'Horticulture pour les instituteurs des environs, et que l'enseignement en soit surtout pratique. »

(Le vœu de M. Chevallier (Ch.) est mis aux voix et adopté avec l'addition proposée par M. Levrier.)

M. Thirion dit qu'il serait bon, en vue de répandre l'enseignement horticole, de faire appel aux Sociétés départementales. Si l'on s'adressait à l'administration, il faudrait lui demander des ressources qu'elle ne pourrait certainement pas accorder ; il vaut donc mieux faire appel à l'initiative privée.

A Senlis, la Société d'Horticulture a ouvert des concours entre les élèves des écoles primaires ; les compositions, faites sous la direction de l'instituteur, étaient corrigées par une Commission spéciale et des prix étaient distribués. Malgré cela, on n'a pas obtenu de très bons résultats, parce que l'enseignement horticole ne pouvait pas être donné d'une manière suivie De leur aveu même, les instituteurs n'ont que des notions vagues en Horticulture, et plusieurs d'entre eux ont demandé que l'on mît entre leurs mains un petit manuel simple et pratique où ils pourraient facilement puiser les connaissances qui leur manquent. L'orateur pense qu'il serait facile de mettre au concours la composition de ce petit manuel, qui rendrait les plus grands services. (*Applaudissements.*)

M. Chevallier (Ch.) dit que cela a été fait par la Société des Horticulteurs.

M. le Président rappelle qu'il en a été de même dans le département des Bouches-du-Rhône. Il est indispensable que ce soient les Sociétés régionales qui s'occupent de la rédaction de ces manuels, au point de vue de la culture de la région. Un manuel d'Horticulture générale n'atteindrait pas le but que l'on se propose.

(Sur la proposition de M. le Président, le vœu de M. Thirion est renvoyé à l'examen du Comité.)

M. le Président annonce qu'il a reçu, sous le pseudonyme *Laboremus*, un mémoire de M. Firmin Chapellier. Son étendue ne permettant pas d'en faire la lecture, il est renvoyé à M. Chevallier (Ch.), qui sera chargé d'en rendre compte au prochain Congrès.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Cinquième question :

Le Pommier à cidre.

Qui a été traitée par M. Oudin dans le mémoire suivant, imprimé dans le fascicule préliminaire, pages 40-50.

Le Pommier à cidre,

par M. A. OUDIN, de Boss (Seine-Inférieure).

La culture et l'élevage du Pommier à cidre et des espèces dites de haut vent sont, sans contredit, très intéressants ; ces arbres devant produire et être de longue durée devront être entourés de tous les soins nécessaires pour récompenser le planteur de ses frais et peines. Pour arriver à ce résultat, il faut :

1° Les bien planter, c'est-à-dire les mettre dans un sol convenable et bien préparé ;

2° Les garantir contre toutes atteintes brutales, surtout pendant qu'ils sont jeunes ;

3° Nettoyer les moindres éraflures et les soigner jusqu'à complète guérison, car un rien en apparence et leur vie peut être mise en danger, ou tout au moins il s'ensuivra un malaise qui les fera dépérir ou les rendra rachitiques, impropres à fructifier, et il faudra les remplacer par d'autres. Agir autrement serait du temps perdu, c'est ce qu'il faut éviter. Le Pommier a coûté assez de soins depuis sa naissance pour que rien ne lui soit épargné, et pour n'avoir rien à regretter ; il faut lui faire les honneurs d'une plantation où il puisse trouver tout le con-

fort auquel il a droit, et rien ne devra être négligé pour qu'il soit dans les meilleures conditions possibles ; malheur pour lui et pour le propriétaire si une bonne mise à demeure lui est marchandée.

Je n'apprendrai rien au planteur expérimenté, qui sait combien le Pommier est délicat, et que, sous des apparences robustes, il demande beaucoup de ménagements. Cependant, ces recommandations ne sont point inutiles, car on ne pourra jamais crier assez haut que peu de personnes savent planter ou se donnent la peine de faire ce travail comme il convient. Combien ne voit-on pas de Pommiers qui, dans les campagnes, ont vingt à trente ans et plus de plantation à demeure, et qui non seulement ne donnent aucun produit, mais encore n'en donneront jamais et ne sont bons qu'à abattre ? Combien ce temps perdu est préjudiciable !

Je connais des quantités considérables de Pommiers qui ont trente années de plantation et qui n'ont pas atteint le double de la grosseur qu'ils avaient à l'époque de leur plantation, c'est-à-dire $0^{m},10$ de diamètre.

Dois-je parler de son jeune âge ? Je le crois ; et, partant de ce point, je dirai que, pour avoir un arbre d'avenir, il faut qu'il soit bien constitué. Il est important de choisir parmi les semis les meilleurs sujets et de les planter dans un sol bien préparé, sans défoncement profond ; cet arbre étant appelé à prendre sa nourriture à la surface du sol. Il faut le mettre, dès son jeune âge, dans un sol peu profond, où il fera un chevelu qui devra plus tard assurer sa reprise et sa prospérité. Le Pommier devra être greffé la deuxième année après sa plantation en pépinière, ou, si on le préfère, dès l'automne de la première année, en écusson (pour les espèces qui poussent suffisamment pour faire des tiges elles-mêmes) ; mais pour les variétés qui sont peu poussantes, il faut élever des tiges exprès et les greffer en tête (ou écussonner) ; c'est le seul moyen pour avoir les sortes qui mettraient trop de temps à faire leurs tiges et qui ne pourraient jamais faire un arbre d'avenir.

Les greffes des variétés poussantes devront être tuteurées si elles ne sont pas très droites, et guidées ainsi jusqu'à ce qu'elles

aient atteint la hauteur nécessaire pour tige ; alors celle-ci devra être rabattue à 2 mètres environ pour lui constituer une tête.

Sans entrer dans les détails de culture, je dois pourtant dire que la plus grande propreté doit exister dans la pépinière ainsi que l'ordre dans les espèces qui doivent être numérotées et étiquetées avec soin ; les sujets doivent être espacés *au moins* de $0^m,75$ sur les rangs et $0^m,90$ entre les rangs. L'échenillage et la destruction de tous les insectes devront être faits avec le plus grand soin ; on ne devra pas surtout laisser le Puceron lanigère s'implanter, et pour cela il suffira de le détruire aussitôt qu'il apparaîtra. Il y a eu tant de moyens préconisés pour la destruction de ce Puceron, que j'ignore si celui que j'ai employé n'est point du nombre. J'ai dit : « Il faut le détruire aussitôt qu'il apparaîtra, » car c'est le point principal pour avoir moins de main-d'œuvre d'abord, par cela moins de travail et plus de facilité pour obtenir une destruction prompte et arriver à de bons résultats; mais il faut procéder par *écrasement*, soit avec les doigts, soit avec une brosse *rude* ou pinceau à crins très courts *pour que l'écrasement ait lieu.* Je dis que l'écrasement ait lieu ; c'est le point important ! Combien de personnes qui, munies d'un pinceau ou d'une brosse préalablement trempés dans une mixture quelconque, frottent leurs arbres et sèment tout à l'entour le Puceron au lieu de le détruire, parce qu'au lieu d'être écrasé, il se trouve projeté, et peu de temps après les mêmes arbres sont de nouveau infestés. — C'est pourquoi je dis que les doigts sont le meilleur écraseur partout où ils peuvent aller, quitte à frotter ensuite avec une brosse trempée dans une composition de brouet de savon noir et 5/10 de jus de tabac, qui servira à délayer 3/4 de terre argileuse et 1/4 de bouse de vache ; il faudra préalablement faire sécher la bouse de vache, ensuite la concasser et la réduire en poudre grossière. Il ne doit pas rester d'eau dedans, afin que le liquide que l'on mettra (eau de savon noir et nicotine) suffise au délayage. Faire une bouillie, *pas trop liquide*, pour qu'après le frottement il reste de ce mélange sur les parties où il y avait des Pucerons. — Je puis assurer que ce moyen m'a réussi dans une pépinière créée au milieu d'une

plantation de gros Pommiers qui avaient du Puceron lanigère, et, ces années dernières, partout où je l'ai employé, j'ai détruit le Puceron et protégé les arbres contre son retour, en procédant ainsi : j'ai d'abord fait faire l'écrasement aussi radical que possible et appliqué ensuite, avec la brosse ou un bouchon de paille, la bouillie composée comme ci-dessus, après toutefois avoir fait bien nettoyer les plaies et enlever toutes les boursouflures. Après deux traitements, j'ai fait boucher toutes les plaies avec cette bouillie un peu épaisse ; l'insecte a disparu et les arbres ont repris une bonne végétation. Dire qu'il ne reparaîtra pas sur ces arbres, je n'ose l'affirmer; mais, jusqu'à présent, il n'y est pas revenu. Il faut une très grande surveillance et agir dès l'apparition de l'insecte ; c'est le point essentiel. J'ai arraché un Pommier qui avait subi ce traitement; il n'y avait pas de Puceron sur les racines, mais on voyait qu'il y en avait eu. Je crois que la pluie, en entraînant de cette mixture dans le sol, l'a fait périr. Pour l'arrachage, il faut prendre les plus grandes précautions : toutes les racines mutilées devront être rafraîchies avec la serpette, le chevelu ménagé avec soin et laissé dans toute sa longueur.

Pour la plantation à demeure, faire le choix d'arbres complètement sains et de force suffisante, au moins $0^m,15$ à $0^m,18$ de circonférence, prise à 1 mètre du sol. Cette grosseur est très importante pour les plantations dans les herbages, où le Pommier a besoin d'être assez fort pour se défendre contre les intempéries ; les arbres plus faibles ne réussissent jamais bien, à moins qu'ils ne soient plantés dans un lieu très abrité. S'il arrivait que des arbres fussent chancreux, il faudrait bien nettoyer les plaies et les enduire d'onguent de Saint-Fiacre que l'on aurait délayé avec le liquide, comme pour le Puceron lanigère; cela les préservera contre la venue du Puceron et des autres insectes. Ainsi, ils se cicatriseront et le recouvrement des plaies se fera rapidement. Renouveler cet enduit chaque printemps pour ceux dont les plaies ne seraient pas complètement cicatrisées, après les avoir bien nettoyés de tout corps étranger. Pour planter, il faut faire des trous de 2 mètres sur tous sens en surface (fig. 1), peu profonds (surtout si le sol est humide), $0^m,40$ suffisent; faire un piochage sur place au fond des trous, afin de le rendre

plus perméable. Mettre au fond desdits trous, *mais au pourtour seulement,* une épaisseur d'au moins 0m,25 d'ajoncs, ou détritus quelconques ; ne pas en placer au milieu où devra reposer l'arbre ; il ne devra y avoir à cet endroit que de la terre. Le collet de l'arbre devra être à 0m,20 où 0m,25 au-dessus du solde l'herbage où du terrain (fig. 2); l'affaissement de 0m,10 à 0m,15 environ qui se fera le laissera à 0m,10 ou 0m,15 en contre-haut du sol. Après la mise en place du Pommier, si l'on peut y mettre une brouettée de bon fumier et l'en-

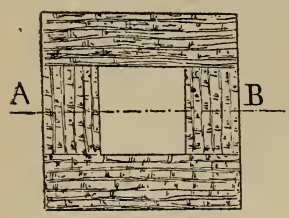

Fig. 1.

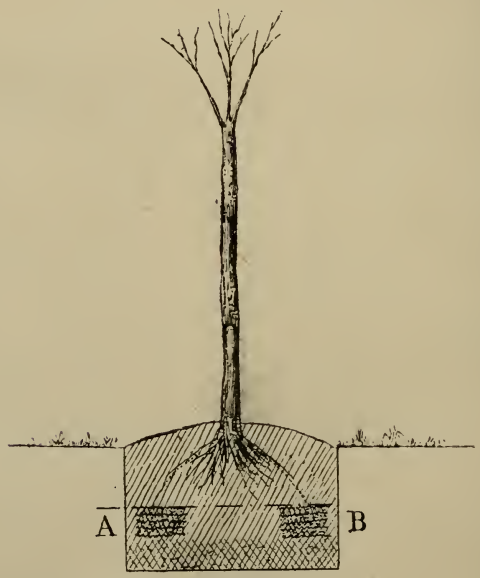

Fig. 2.

fouir par un labour, on pourra ensuite se dispenser de faire aucun autre travail, si ce n'est d'y mettre, tous les deux ans, une fumure d'hiver, *mais superficielle seulement.*

Après la première année de plantation, le tassement occasionné par l'affaissement des ajoncs ou détritus mis au fond du

trou au pourtour laissera une dépression du sol qui permettra aux eaux et engrais de se maintenir dans ce rayon (fig. 3).

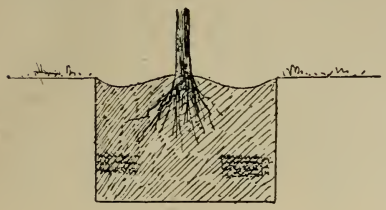

Fig. 3.

Après la plantation, mettre au pied de chaque arbre une botte d'ajoncs, dont les brins seront attachés à certaine hauteur au-dessus du pied dudit Pommier, de telle manière que les têtes d'ajoncs recouvrent le sol à $0^{m},50$ au pourtour, ce qui fera environ 1 mètre de couvert; à défaut d'ajoncs, des ronces ou des broussailles ; mais *les ajoncs valent mieux* (fig. 4). Puis, pour garantir la tige des coups de soleil, la maintenir fraîche et la défendre des insectes, l'enduire entièrement de la composition recommandée plus haut pour le Puceron lanigère; cela contribuera beaucoup à sa bonne reprise.

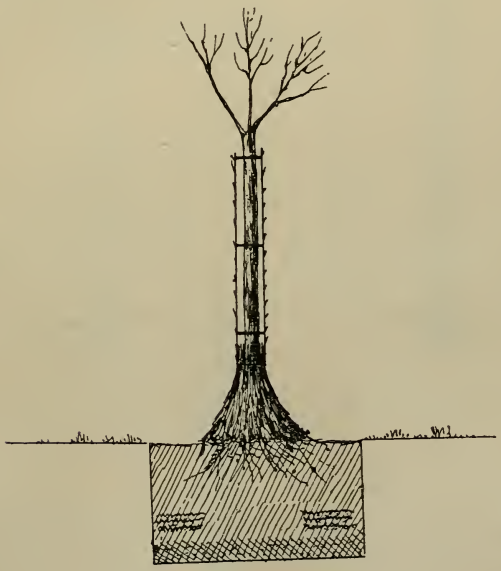

Fig. 4.

Ne jamais planter de Pommiers où il y en a déjà eu, c'est-à-dire en remplacement d'anciennes plantations, quand même on

ferait les remplacements entre les lignes. On devra laisser ces terrains se reposer quelques années; on pourra faire exception pour les cours de ferme qui pourront toujours être plantées, l'engrais y étant plus abondant par la quantité de bestiaux et volailles qui y sont toujours en liberté. Malgré cela, on renouvellera la terre, à l'emplacement où l'on plantera, par de la terre neuve. Éviter de mettre de vieilles racines dans la terre au pied des arbres, ce qui pourrait occasionner la naissance du *blanc* aux racines de l'arbre nouvellement planté.

ASPECT DES DIFFÉRENTES PHASES DU POMMIER NON TAILLÉ OU LES BRANCHES RETOMBANTES SONT SEULES SUPPRIMÉES.

Premières années.
Branches presque droites.

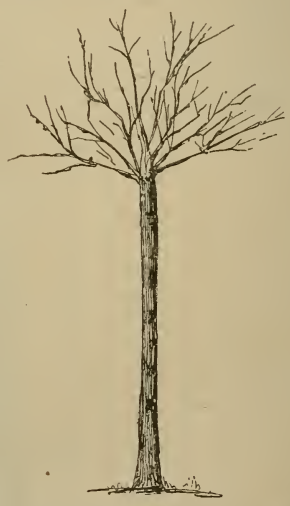

De 5 à 10 ans.
Les premières branches s'inclinent et le centre se regarnit de branches perpendiculaires.

Les têtes des Pommiers devront être très peu ou pas rabattues à la plantation; ce ne sera que la deuxième année que l'on devra faire le nettoyage et leur donner la disposition convenable, qui consistera à élaguer les trois ou quatre branches principales des ramifications jusqu'à $0^m,30$ ou $0^m,40$, et ne leur faire aucune autre taille. (*Le Pommier se fait de lui-même.*)

On devra garantir la tige du Pommier planté dans les

ASPECT DES DIFFÉRENTES PHASES DU POMMIER NON TAILLÉ OU LES BRANCHE RETOMBANTES SONT SEULES SUPPRIMÉES.

De 15 à 40 ans. — Le mouvement d'inclinaison s'accentue et le milieu continue à se garnir de branches nouvelles.

herbages de toute atteinte, jusqu'à ce qu'il ait la grosseur de $0^m,12$ à $0^m,15$ de diamètre. Jusqu'à cette grosseur, l'écorce est tendre et délicate.

Des variétés. — Celles qui sont recommandables sont décrites dans l'ouvrage de MM. de Boutteville et Hauchecorne, ayant pour titre : *Le Cidre*. On ne pourra mieux faire que de le consulter. Cependant, il existe des variétés locales qu'il ne faut pas dédaigner, si elles remplissent les conditions principales et essentielles, c'est-à-dire si les fruits sont doux ou amers, ou l'un et

Fig. 5.

l'autre, et s'ils sont sucrés; *mais bannir complètement celles dont les fruits sont acidulés ; ils font aigrir le cidre.*

De la taille. — Il ne faut pas tailler les Pommiers. Quand l'élagage est fait, comme je l'ai dit, après la deuxième année de plantation, il n'y a plus à s'en occuper que pour les nettoyer des insectes, du Gui et du bois mort. Le Pommier livré à lui-même et qui n'a pas été taillé prend et conserve toujours la forme arrondie, et, s'il n'était pas nécessaire d'enlever les branches qui retombent, il prendrait presque la forme d'une boule (fig. 5). Mais il faut supprimer les extrémités des branches qui retomberaient trop bas, afin d'éviter que les animaux ne les atteignent et ne les

fassent éclater en tirant dessus pour en manger les fruits, ce qui occasionne de grands dégâts.

Quand on sera forcé de couper de grosses branches, il faudra laisser un bout ou moignon de 10 centimètres environ de longueur, pour éviter d'affamer le corps principal, et aussi afin d'éviter que la pluie qui découle le long de la branche supérieure ne vienne séjourner et s'infiltrer dans la plaie, car celle-ci se recouvre peu ou pas (sur les grosses branches). La propreté des Pommiers est indispensable ; le nettoyage des Mousses, Lichens et vieilles écorces doit se faire l'hiver, en temps humide; alors elles s'enlèvent facilement.

Quand le Pommier a quelques années de plantation, il sera bon de dégager le pied, l'hiver, sur une largeur d'un fer de bêche et de l'épaisseur du gazon, pour détruire les insectes qui s'y sont réfugiés ; un lait de chaux répandu sur cette surface, avant de remettre le gazon, sera une bonne précaution.

Le Pommier à cidre est plus cultivé en France qu'en aucune autre contrée; on pourrait dire que c'est sa patrie, et sa culture tend à se propager dans les pays où jadis on n'avait jamais songé à en planter, Les maladies et les insectes qui ont détruit et si fort éprouvé les vignobles ont laissé beaucoup de terres incultes ; ces terrains, épuisés par une culture qui existait depuis longtemps, laissent les propriétaires bien indécis sur ce qu'ils doivent en faire ; n'osant ou ne pouvant y replanter de la Vigne, quelques-uns y ont planté des Pommiers. Il serait à souhaiter qu'ils aient beaucoup d'imitateurs. Les coteaux secs et brûlants, et tous les terrains de cette nature, ne conviennent pas à cet arbre; mais, parmi les terrains abandonnés pour cause du Phylloxéra, il y en a des quantités où cette culture conviendrait.

Le pépiniériste doit faire tous ses efforts pour que l'agriculteur puisse trouver chez lui les meilleures variétés de Pommes reconnues et aussi en sujets assez forts pour pouvoir se défendre contre les intempéries et donner sûrement les sortes demandées. Il ne faut pas que l'horticulteur (pépiniériste) ne cultive que quelques variétés poussantes et d'une végétation régulière qui lui permet de lever tout un carré d'une seule et même saison et en arbres trop jeunes et trop tendres.

Le Pommier n'est pas cultivé en général comme il devrait l'être : on le plante trop près en pépinière; il manque d'air et de soleil; les écorces ne durcissent pas suffisamment, et le contraire se produit sur ces arbres quand ils sont livrés tout à coup au grand air, c'est-à-dire à tous les vents. Le changement pour eux est trop brusque.

Il serait aussi à désirer que les variétés cultivées en pépinière fussent plus nombreuses et que l'agriculteur pût trouver chez l'horticulteur celles qu'il désire dans les sortes de première, deuxième et troisième saisons, ou tout au moins les meilleures de ces sortes. L'horticulteur doit prendre toutes les précautions pour le bon arrachage, ainsi que pour l'emballage et le transport, sachant mieux que personne combien le jeune Pommier est fragile.

Il serait bon que le Congrès usât de son influence pour que, dans les centres où l'on cultive le Pommier, il soit créé des cultures-écoles où chacun pourrait se procurer des greffes et prendre connaissance des espèces. Les règles de cette culture pourraient être données aux élèves des écoles, ainsi qu'à toutes les personnes qui voudraient suivre ces cours. Ce serait un progrès profitable pour tous.

Les deux orateurs inscrits pour prendre la parole sur cette question n'étant pas présents et personne ne demandant la parole, il est passé outre.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Sixième question :

Quelles sont les causes du desséchement sur les treilles de la raflé des grappes du Raisin de table? Connaît-on un moyen de l'empêcher de se produire?

Personne ne demandant la parole, il est passé outre.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Septième question :

Influence des engrais chimiques en Horticulture. Leur emploi.

La parole est donnée à M. Fischer.

M. Fischer lit, en y ajoutant quelques commentaires, les mémoires suivants annexés au présent procès-verbal. Il insiste notamment sur les heureux résultats obtenus par l'emploi du sulfate de fer et présente au Congrès des échantillons de feuilles de Violettes ayant subi, les unes l'arrosage ordinaire, les autres l'arrosage au sulfate de fer. Il fait remarquer que ces dernières sont sensiblement plus vigoureuses et plus développées.

Substances fertilisantes trop négligées,

par M. E. FISCHER,
Président de la section d'Horticulture d'Anizy
(Société d'Horticulture de Soissons).

Depuis plusieurs années, les engrais chimiques ont pris dans la culture une place considérable. On s'est presque exclusivement occupé de l'azote, de la potasse et de l'acide phosphorique; tous les autres éléments utiles et même indispensables à la végétation ont été relégués au second rang, sous prétexte que les terres en sont abondamment pourvues, ou qu'ils sont très volumineux et pesants. Le prix élevé de la main-d'œuvre et des transports fit abandonner ces matières utiles employées à titre d'amendement.

La terre constamment approvisionnée d'azote, de potasse et d'acide phosphorique s'appauvrit de plus en plus en substances organiques et minérales, assimilables, indispensables à la végétation.

Parmi les substances ainsi délaissées, nous devons citer l'humus, le plâtre et le fer à l'état d'oxydes et de sels. Chacun sait qu'une bonne terre végétale doit contenir de l'argile, des silicates et de la chaux, dans des proportions pouvant varier, mais que, par-dessus tout, elle doit contenir une certaine quantité d'humus, substance complexe, composée de matières organiques, en dehors de laquelle il n'y a pas la fertilité excessive qu'il faut atteindre pour obtenir le maximum de récolte.

Cette substance, provenant de la décomposition de matières végétales, est généralement apportée par les fumiers de ferme; mais ils sont employés maintenant dans des proportions sans

cesse décroissantes et l'humus disparaît de plus en plus, sans être remplacé par aucun équivalent.

Il y a évidemment là une cause d'appauvrissement des terres, à laquelle l'emploi des engrais chimiques à hautes doses ne peut porter aucun remède.

Pendant longtemps, on a contesté à l'humus une action fertilisante; mais aujourd'hui, il paraît démontré que son rôle complexe consiste à fournir aux spongioles des plantes des solutions appropriées pour l'assimilation. C'est combinés ou associés à l'humus que le fer et les phosphates pénètrent dans la racine. Par sa décomposition incessante, l'humus fournit, en outre, de l'acide carbonique qui permet la dissolution du calcaire et de beaucoup d'autres principes minéraux qui sont indispensables aux végétaux et ne peuvent y pénétrer qu'en solution.

Comment parer à l'appauvrissement de ces éléments minéraux et organiques assimilables?

En restituant à la terre l'humus et les minéraux qui lui font défaut et que les engrais chimiques proprement dits ne peuvent lui apporter. Mais où trouver cet humus, cette substance si précieuse, si indispensable, qui malheureusement n'existe qu'en petite quantité disséminée dans des matières lourdes, encombrantes ou coûteuses à transporter?

La cendre noire, ou terre pyriteuse de Picardie, peut nous la fournir; elle contient des quantités importantes d'humus, de fer et d'alumine assimilables et une petite quantité de sulfate d'ammoniaque.

Ces données résultent des analyses de M. Vivien, chimiste à Saint-Quentin, qui a indiqué la composition suivante par 100 kilogrammes de cendre noire :

Sels solubles.

Alun de plume (sulfate de fer et d'alumine)	20,534	37,759
Sulfate de protoxyde de fer cristallisé	10,230	
Sulfate d'ammoniaque	1,195	
Sulfate de chaux ou plâtre	0,063	
Chaux	2,737	
Magnésie	0,600	
Chlorure de sodium ou sel marin	2,400	

Sels insolubles.

Acide humique ou humus (principe analogue à celui que l'on rencontre dans le fumier) . . .	6,500	62,241
Matières organiques insolubles (débris organiques).	10,520	
Sulfure de fer ou pyrite.	7,350	
Sesquioxyde de fer.	3,200	
Sesquioxyde d'alumine.	3,500	
Silicates et argiles insolubles.	29,150	
Corps non dosés.	1,891	
Total.		100,000

La cendre lessivée, c'est-à-dire ayant servi à la fabrication du sulfate de fer et de l'alun dans une large mesure, peut remplir le même but. Elle contient 5 à 10 0/0 de sels solubles, qui se sont reformés à nouveau par suite d'une longue exposition à l'air libre; tous les sels insolubles, humus, matières organiques, etc., y sont également. Celle-ci vaut 1 franc à 1 fr. 50 la tonne, tandis que celle-là coûte 3 à 4 francs la tonne sur les lieux de production.

Les cendres noires ne sont plus guère employées que dans les Vignes de la Champagne, où elles sont d'ailleurs très appréciées. Pour quelle raison, dans nos contrées, rejeter cet engrais puissant?

Pour les pays plus éloignés, nous sommes intimement convaincu qu'avant peu d'années on reconnaîtra de nouveau, comme les Payen, les Kuhlmann, les de Gasparin, les Schatenmann et tant d'autres l'ont signalé, que la végétation a besoin de fer et d'humus ; que ces substances, devenues aujourd'hui nécessaires par suite de l'épuisement successif du sol, reconstitué d'une manière insuffisante par le peu de matières organiques et ferrugineuses qu'on lui rend, devraient être employées judicieusement, et, que, pour y arriver, il faut, dès à présent, se livrer à des expériences, lesquelles, tout en ne devant être que peu coûteuses, ne peuvent produire que d'excellents résultats. Partout où le sulfate de fer est employé, la végétation marche avec une vigueur très marquée, faisant contraste avec les cultures voisines.

Le fait est manifeste dans les cultures de Montreuil-sous-Laon et de Prémontré (Aisne). M. Blanchet, de Brasles (Aisne), nous donne, sur ce sujet, les assertions les plus nettes.

En Horticulture, on obtient les fruits les plus gros en les badigeonnant avec une dissolution de couperose.

Tous ces faits, que nous rappelons sommairement, nous les affirmons avec M. Lebœuf, d'Argenteuil, avec M. Chavée-Leroy, de Clermont-les-Fermes (Aisne), qui, depuis de longues années, après avoir pris pour point de départ les expériences déjà anciennes de M. Eusèbe Gris, puis les plus récentes de M. A. Bleu, a étudié le rôle de ce sel dans la végétation, et peut donner sur son emploi les indications les plus précises. Enfin, pour les prairies artificielles, et plus particulièrement pour détruire la Cuscute, l'effet produit est assez connu pour n'avoir pas besoin d'être rapporté.

Nous pensons qu'il ne peut y avoir qu'avantage à forcer la dose de sulfate de fer dans les terrains calcaires ; en effet, le carbonate de chaux en excès décompose le sulfate de fer pour former du sulfate de chaux ou plâtre et de l'oxyde de fer. Pour guider dans les expériences à faire, il est utile de faire observer que 2 kilogr. 79 de sulfate de fer décomposent 1 kilogramme de carbonate de chaux, qu'ils transforment en 0 kilogr. 80 de peroxyde de fer et 1 kilogr. 36 de sulfate de chaux. Les terres très chargées d'oxydes de fer sont les plus fertiles; donc, pas de mécomptes à attendre de ce côté. M. Vivien signale, d'ailleurs, l'effet de l'oxyde de fer, qui, passant avec la plus grande facilité du minimum au maximum, et réciproquement, sert de véhicule et de trait d'union entre l'oxygène de l'air et la série que les plantes puisent dans le sol. L'oxyde de fer, en se suroxydant, se charge d'oxygène et le fait absorber par les racines des plantes, en même temps qu'il repasse à l'état de protoxyde.

M. Vivien a signalé aussi le bon effet des cendres noires sur les terres calcaires à l'excès, telles que celles de la Champagne. Semées sur la craie, en couche de 4 à 5 millimètres d'épaisseur, avant l'hiver, mélangées à diverses reprises avec la couche superficielle par la herse ou l'extirpateur, elles s'oxydent, puis se décomposent. Il se forme des oxydes de fer et d'alumine, du

sulfate de chaux ou plâtre, des silicates semblables à l'argile, qui constituent la terre arable. Le calcaire est métamorphosé et peut retenir les principes fertilisants (azote, phosphate, potasse), grâce à l'humus, aux oxydes et aux silicates apportés par les cendres noires ou pyriteuses. La craie inculte se transforme en terre cultivable ; la couleur est changée ; au lieu d'être blanche, elle devient jaune rougeâtre, et elle peut absorber les rayons calorifiques. Il y a là un moyen puissant pour transformer en terres fertiles les plaines calcaires actuellement stériles d'une partie de la France.

Pour la régénérescence de la Vigne et des arbres fruitiers, après de nombreuses expériences, toutes aussi intéressantes que concluantes, M. Chavée-Leroy conseille d'employer par are 2 à 3 kilogrammes de sulfate de fer en poudre intimement mélangée avec 15 à 20 kilogrammes de plâtre, substance dont l'emploi a toujours été reconnu excellent.

Pour la grande culture et pour les expériences à faire, nous sommes d'avis d'employer des quantités analogues de sulfate de fer, mais moindres en plâtre, si on le juge convenable, en conseillant toutefois, à titre d'essai, de prendre, pour les diverses expériences comparatives, des doses différentes plus fortes et moins élevées, afin de faire mieux juger des besoins de la terre à fertiliser.

Il est bon de noter que le fer et la chaux, tous deux sous forme de sulfate, sont assimilables par les plantes et que, de plus, le premier de ces deux sels a la propriété désinfectante incontestable de fixer les sels ammoniacaux qu'il rencontre.

L'opération sera peu coûteuse et l'on pourra à bien peu de frais faire un essai dont le seul aléa consistera dans le plus ou moins d'importance d'un résultat certain ; en effet, pour un are de terre argilo-siliceuse, il faudra un compost composé de :

3 kilogr. de sulfate de fer, à 6 francs par 100 kilogr. port compris, ou 10 kilogrammes de cendre noire.	0 fr. 18
10 kilogr. plâtre pulvérisé, à 2 francs par 100 kilogr., pour les terres calcaires, ou 2 kilogr. craie pulvérisée.	0 fr. 20
Total par are.	0 fr. 38

Soit, par hectare, une dépense de 38 francs et peut-être moins si on réduit la dose de plâtre (que l'on pourrait, sans inconvénient employer à l'état de plâtre brut pulvérisé, non cuit, pour en réduire le prix), pour les terrains considérés comme suffisamment calcaires.

Avant de terminer, d'accord avec M. Chavée-Leroy pour ses nombreux essais, nous croyons utile d'insister sur la nécessité de faire l'épandage du sulfate de fer et du plâtre en mélange aussi uniformément que possible, pendant l'hiver, ou de très bonne heure au printemps, afin qu'au réveil de la végétation, ces matières soient non seulement dissoutes complètement par les pluies, mais encore entraînées profondément dans le sol, pour y être absorbées par les racines les plus enterrées et produire ainsi tout leur effet.

Déperdition de l'azote dans les fumiers de ferme ; moyen de l'éviter,

par M. L. FISCHER.

Chacun sait que le fumier de ferme constitue le plus simple et le plus économique des engrais. Sa production étant toujours limitée, les cultivateurs se voient dans l'obligation d'avoir recours à des engrais chimiques complémentaires qui leur occasionnent une dépense importante. Cette dépense pourrait être notablement atténuée, si l'on savait mieux utiliser le fumier, et surtout lui conserver sa richesse en azote, corps dont la présence donne à cet engrais sa principale valeur. L'analyse a démontré que le fumier normal présente, en moyenne, la composition suivante :

Eau.	79
Matières organiques	14
Matières minérales.	7
Total. . .	100

L'azote n'y est que dans la proportion de 4 à 6 millièmes :

l'acide phosphorique environ 2 millièmes, et les alcalis (potasse et soude) 6 à 8 millièmes.

On apprécie de suite que l'emploi d'un bon fumier permet de restituer à la terre la plupart des éléments essentiels que la culture lui a enlevés ; comme engrais, il présente sur les autres cet avantage de ne se décomposer que peu à peu, progressivement, ce qui assure une meilleure utilisation des principes utiles. Par suite de la fermentation qui s'opère naturellement dans le fumier, une portion des matières organiques devient soluble et par conséquent assimilable. Le principal reproche qu'on peut adresser à cet engrais simple par excellence, c'est que, en général, il est très pauvre en azote ; or, il ne serait pas difficile de lui conserver sa richesse, et par suite son efficacité, si l'on voulait bien prendre les précautions que nous allons indiquer plus loin.

Il résulte d'observations bien connues aujourd'hui que le fumier frais abandonné à lui-même fermente, s'échauffe et ne tarde pas à laisser dégager de la vapeur d'eau entraînant des produits ammoniacaux provenant de la décomposition des matières organiques azotées ; dans les conditions ordinaires, ces produits volatils se dégagent dans l'atmosphère et sont absolument perdus pour la culture ; cette déperdition peut atteindre, ainsi que les analyses l'ont prouvé, les deux tiers de la quantité totale d'azote existant dans le fumier. Il est juste aussi de remarquer que les excréments des animaux, si riches en azote, ne conservent leur richesse qu'autant qu'ils sont mélangés à des détritus végétaux, paille, feuilles, litière, etc., et que, sans cette addition de matières végétales, ils ne peuvent être utilement employés.

Fixer les composés ammoniacaux volatils (carbonate et sulfhydrate d'ammoniaque), les transformer en sels susceptibles de rester dans le fumier, pendant et après la fermentation de celui-ci, tel est le problème à résoudre. Il y a longtemps qu'on a proposé, pour arriver à ce résultat, l'addition d'un acide minéral, sulfurique ou chlorhydrique en quantité convenable ; mais, dans la pratique, ces acides sont d'un maniement incommode, et, mis en excès, ils peuvent avoir des inconvénients.

Le sulfate de fer ou couperose verte, au contraire, tout en remplissant le même but, c'est-à-dire en convertissant les sels ammoniacaux volatils du fumier en sulfate d'ammoniaque fixe, est d'un emploi très facile, très économique et nullement dangereux; un excès de sulfate de fer ne peut avoir aucun fâcheux effet, loin de là, les plantes, de même que les animaux, ayant besoin d'une certaine quantité de fer pour se développer.

Les proportions de sulfate de fer qui ont été reconnues suffisantes pour conserver au fumier toute sa valeur comme engrais azoté sont relativement faibles ; elles sont évidemment en rapport avec la quantité d'azote qui existe à l'état ammoniacal. Pour un fumier donnant à l'analyse 7/1000es d'ammoniaque, il faut employer 5 kilogrammes de sulfate de fer par 1000 kilogrammes. On peut admettre que le fumier produit journellement par chacune des têtes de bétail indiquées ci-après exigera en sulfate de fer les quantités suivantes :

1 bœuf à l'engrais.	450 gr.
1 bœuf de travail ou une vache . .	250 gr.
1 cheval.	180 gr.
1 mouton	20 gr.

Pour l'emploi, il suffit de répandre le sel de fer en poudre ou en solution sur la couche de fumier, soit au sortir de l'étable, soit dans l'écurie, le plus uniformément possible. Dans le cas où, par suite des chaleurs de l'été par exemple, le fumier répandrait une odeur ammoniacale, il ne faudrait pas hésiter à forcer un peu les quantités.

Au prix très modique où l'on peut se procurer aujourd'hui le sulfate de fer (6 à 7 francs les 100 kilogr.), il n'est pas douteux, et le fait a été plus d'une fois constaté par la pratique, que l'addition de ce sel aux fumiers ne fasse réaliser aux cultivateurs une importante économie, en leur permettant d'utiliser complètement l'engrais qu'ils ont sous la main.

Si l'on admet, ce qui est vrai, que le fumier conservé dans les conditions ordinaires ne perd jamais la totalité de son azote et qu'il en reste toujours 2 à 3/1000es, on pourra réduire la quantité de sulfate de fer que nous avons indiquée et réduire

à 3 kilogrammes au lieu de 5 par 1000 kilogrammes de fumier de qualité moyenne. Dans ces conditions, la déperdition d'azote sera considérablement diminuée, et on réalisera de ce fait une économie qu'il n'est pas difficile de chiffrer. Supposons, par exemple, une ferme de 200 hectares : on sait qu'en général une ferme bien dirigée produit assez de fumier pour la fumure du sixième des terres cultivées. On aura donc, par an, la quantité de fumier nécessaire à 33 hectares de terres à raison de 40 tonnes à l'hectare, soit 33 × 40.000 kilogrammes = 1,320.000 kilogrammes de fumier.

Cette quantité de fumier représentera environ 3.960 kilogr. d'azote, à raison de 3 kilogr. d'azote par 1.000 kilogr., ce qui fera, à raison de 1 fr. 50 le kilogr. d'azote : 1 fr. 50 × 3.960 = 5.940 francs.

Si l'on additionne ce fumier de couperose à raison de 3 kilogr. par 1000, on lui conservera une richesse moyenne de 5/1000es d'azote. Cette richesse représentera :

6.600 kilogr. d'azote valant 1 fr. 50 × 6.600. . . . 9.900 fr.

Il faut déduire de ce chiffre la dépense de couperose, soit :

3 kilogr. × 1.320.000 kilogr., = 3.960 kilogr. couperose à 6 fr. les 100 kilogr. . . . . 237 »

Reste. . . . . 9.663 fr.

L'économie réalisée par l'emploi de la couperose verte sera de 9.663 fr. — 5.940 fr. = 3.723 fr. pour une ferme de 200 hectares.

Emploi du sulfate de fer pour la désinfection des fosses d'aisance, ou des eaux impures, purins,

par M. E. FISCHER.

Le sulfate de fer est depuis longtemps l'agent le meilleur qu'on puisse trouver pour désinfecter les matières des fosses d'aisance; toutes les compagnies importantes de vidanges s'en servent et l'on ne saurait trop en recommander l'emploi là où ces compagnies ne fonctionnent pas. On arrive à une désinfec-

tion satisfaisante, en jetant dans les fosses au moment de la vidange une dissolution de couperose verte de 2 à 3 kilogrammes de sel, soit 10 litres de dissolution pour 100 kilogrammes de matières. Un excès n'a du reste aucun inconvénient. Ici, comme pour le fumier, le sulfate de fer agit en empêchant le dégagement de produits ammoniacaux âcres ou infects (carbonate et sulfhydrate d'ammoniaque principalement) ; il se forme du sulfate d'ammoniaque et de l'oxyde de fer, inodores tous deux, qui restent mélangés aux matières. De là, l'emploi tout indiqué de la couperose verte pour la conservation et la désinfection des purins ; sous ce rapport, le fait est consacré par de nombreuses expériences qui, dans la pratique, donnent les résultats les plus satisfaisants. Enfin, le sulfate de fer, et mieux encore le chlorure associé à l'alumine, conviennent parfaitement pour l'épuration des eaux impures, chargées de matières organiques altérables des usines (sucreries, peignages de laine, etc.) ou des égouts des villes ; une grande quantité des matières organiques se trouvent précipitées et peuvent ainsi être facilement séparées de l'eau purifiée.

Dernière remarque intéressant l'Agriculture.

Le sulfate de fer employé en dissolution faible (1 ou 2 kilogr. dans 10 litres) comme arrosage répété deux ou trois fois sur les endroits attaqués par la Cuscute la détruit radicalement et rend aux Luzernes et aux Trèfles une force de végétation très marquée.

Du reste, il résulte de faits aujourd'hui acquis d'une manière indiscutable que le fer, à l'état d'oxyde, joue un rôle très utile dans la végétation ; partout où l'on a essayé l'emploi de cet agent, les résultats ont été remarquables. Nous pouvons citer, à ce sujet, les cultures de Montreuil-sous-Laon et de l'asile de Prémontré (Aisne), qui peuvent être regardées et considérées comme modèles et champs d'expériences.

A Reims, différentes personnes ont reconnu l'efficacité du fer dans la culture en général, l'Horticulture en particulier, et s'étonnent que l'emploi ne s'en soit pas encore généralisé, étant

donné le bas prix auquel on peut se procurer les composés de ce métal.

Fertilisation du sol crayeux de la Champagne,

par M. E. FISCHER.

Les diverses études faites par nous sur la fertilisation du sol, publiées par le journal *la Paix* et les trois journaux de Laon, puis reproduites par plusieurs revues agricoles, peuvent se résumer en quelques mots. Reconnaître la composition du sol, l'interroger sur ses besoins, lui donner les matières qui lui font défaut, lui restituer celles qui lui sont enlevées par la végétation et finalement le mettre en état de produire, au moyen des matières fertilisantes qui lui sont confiées, le maximum de rendement.

Le sol de la Champagne, d'une composition calcaire bien déterminée, si différent des terrains les plus fertiles des autres contrées, devait être, de notre part, l'objet d'une étude spéciale que nous venons soumettre aux praticiens de cette intéressante région.

La plus grande partie des terres de la Champagne manquent de silice et d'argile. La matière fertilisante entre toutes, l'humus, leur fait presque entièrement défaut. Leur couleur même empêche l'absorption des rayons caloriques et augmente ainsi les causes d'infertilité. L'oxyde de fer, dont la présence dans les meilleurs sols des autres régions, facilite les plus gros rendements, n'y existe que peu ou pas du tout. Le fumier de ferme (dont les principes azotés sont brûlés en quelque sorte, c'est-à-dire décomposés par le carbonate de chaux, dont le trop grand excès évapore immédiatement les sels ammoniacaux à l'état de carbonate et de sulfhydrate) ne produit un peu d'effet qu'à cause de la potasse, de l'acide phosphorique et de l'humus qu'il contient.

Comment éviter la déperdition de l'azote des fumiers ou des engrais ammoniacaux? Comment remédier à un état de choses aussi difficile et qu'on n'a pu, jusqu'à présent, modifier qu'au

moyen de sacrifices considérables et seulement au voisinage des grandes villes produisant beaucoup de matières organiques ou de débris peu calcaires? Pourrait-on, par des moyens économiques, transformer la nature des terrains si incultes, si ingrats de la majeure partie de la Marne? A quel prix par hectare pourrait revenir cette vaste opération? Autant de questions que nous nous proposons d'examiner.

Pour remédier au mal il faut l'attaquer dans ses racines.

1° Le trop grand excès de carbonate de chaux en est une cause. Il faut le modifier.

2° L'oxyde de fer devrait s'y trouver. Il n'est ni difficile ni coûteux de lui en donner.

Les plantes ont besoin de fer pour leur croissance ; le fait est démontré par l'analyse des cendres provenant de leur incinération ; où en trouveraient-elles, si ce n'est dans le sol? Elles en enlèvent donc chaque année au sol, et ce, sans que jamais on ait pensé à lui en restituer. D'ailleurs, les bons effets de la cendre noire vierge, c'est-à-dire fort chargée de sulfate de fer sur les terrains calcaires des vignobles prouvent surabondamment que l'oxyde de fer est indispensable; c'est encore là une des causes de la faiblesse des récoltes.

3° La couleur blanche est un des plus graves défauts du sol. Il est facile de la transformer et de lui donner une teinte plus foncée.

4° L'humus et les substances organiques font défaut. Voyons s'il est praticable de lui en apporter.

5° Enfin, la silice et l'argile (alumine) lui donneraient de la légèreté et de la plasticité. Les moyens que nous avons à proposer en apporteront une certaine quantité.

Lorsque ces divers résultats auront été atteints, le sol de la Champagne, de même que les terrains les plus favorisés quant à leur composition, pourra être utilement cultivé et dédommager le cultivateur des engrais et amendements qu'il aura employés et sans lesquels il n'est pas possible de récolter.

Un simple épandage de sulfate de fer suffisamment écrasé suffit, en le mélangeant avec soin et régularité aux couches superficielles :

1° Pour détruire une partie du carbonate de chaux, en le transformant en sulfate de chaux (plâtre), dont on connaît le rôle utile dans la végétation ;

2° Pour ajouter à la terre la quantité d'oxyde de fer qu'on jugera nécessaire et dont la dose sera proportionnelle à la quantité de sulfate de fer employée ;

3° Pour donner au sol une teinte jaune rougeâtre, produite par le sesquioxyde de fer, qui caractérise les terrains les plus fertiles.

Pour guider dans les expériences à faire sur les quantités devant être employées par hectare, il suffit de rappeler que 279 kilogr. de sulfate de fer intimement mélangés avec 100 kilogr. de carbonate de chaux se transforment en un mélange composé de 136 kilogr. de sulfate de chaux et de 80 kilogr. de sesquioxyde de fer supposé anhydre.

Quant à l'humus, que l'on doit considérer comme la substance la plus indispensable pour favoriser l'assimilation des trois éléments principaux de fertilisation (azote, potasse, acide phosphorique) et que, dans la Champagne, on parvient à accumuler à la surface du sol par des plantations de bois à feuilles caduques et de résineux, qui sont défrichés après des périodes plus ou moins longues, il est un moyen plus simple et plus prompt de s'en procurer en quantité suffisante. Ici, il est bon de noter que les plantations de bois très avides d'oxyde de fer enlèvent au sol la majeure partie de cette substance, et qu'après les défrichements, la terre arable n'en renferme que peu ou plus du tout.

Il existe dans les vallées de l'Oise, de l'Ailette, de l'Aisne, et dans la Champagne elle-même des gisements importants de cendres noires ou pyriteuses, dont la formation est attribuée à une accumulation de débris végétaux. Les réductions de tarifs par chemin de fer, les transports économiques par canal donnent à cette matière des facilités d'enlèvement qui n'existaient pas autrefois. Extraite quinze à dix-huit mois à l'avance, convenablement effleurée, elle contient 10 à 20 p. 100 de sulfate de fer, 8 à 12 p. 100 de sulfate d'alumine, 10 à 15 p. 100 de matières organiques, dont moitié humus, 6 à 7 p. 100 de sulfure de fer, 25 à 35 p. 100 de silicates et argiles insolubles.

Toutes ces substances, secondées en outre par leur teinte noire, produisent sur les terres blanches et calcaires à l'excès des effets utiles dont il suffit de signaler en quelques mots l'importance.

1° Production d'oxyde de fer (dont M. Vivien a si bien signalé le rôle actif pour procurer aux plantes l'oxygène de l'air) et le sulfate d'alumine, de même que l'oxyde de fer, étant également décomposé par le carbonate de chaux, formation de sulfate de chaux (plâtre) dont les bons effets sont incontestables.

2° Addition de matières organiques et d'humus, dont la théorie, longtemps mise en doute, est maintenant admise par les agronomes les plus distingués.

3° Apport simultané de silicates et d'argile (alumine), deux substances qui font défaut dans les terres de la Champagne et sans lesquelles toute terre est incomplètement végétale.

Dans le cas où l'approvisionnement de cendres vierges serait reconnu impossible ou d'un prix trop élevé, il serait facile de se procurer de la cendre lessivée dans laquelle la faible dose de sels solubles (sulfate de fer et sulfate d'alumine) peut être remplacée avec avantage et économie par une addition convenable du premier de ces deux sels, seul indispensable.

En essayant maintenant d'aborder l'étude du prix que pourra coûter à l'hectare cette importante opération qui, pour les propriétaires de terrains pauvres, est d'un intérêt considérable, nous dirons avant tout que des expériences à faire au moyen de doses différentes de sulfate de fer et de cendre noire pourront seules répondre aux questions qui pourraient être faites à ce sujet.

Le sulfate de fer vaut 7 francs les 100 kilogr. rendus à destination.

La cendre vierge coûte 60 à 80 francs le wagon en gare d'expédition, plus 20 à 40 francs pour le transport, soit 10 à 12 francs la tonne en gare d'arrivée et un peu moins cher par bateau.

La cendre lessivée, 25 francs le wagon de 10 tonnes, plus 25 à 35 francs de transport, soit 5 à 6 francs la tonne en gare d'arrivée. Par bateau, le prix serait également moins élevé.

En admettant que l'on veuille ajouter par hectare 100 kilogr.

d'oxyde de fer et 1,400 kilogr. d'humus (accompagnés d'une quantité égale de matières organiques), il faudra mettre en œuvre :

375 kilogr. de sulfate de fer à 7 fr. les 100 kilogr. rendus	26 fr. »
2 wagons de cendres lessivées à 55 fr. en gare d'arrivée	110 fr. »
Camionnage, épandage, hersage, main-d'œuvre, etc.	44 fr. »
	180 fr. »
Nous pensons qu'avec une dépense pour 1 hectare de.	180 fr. »

on obtiendrait un résultat fort appéciable qui durerait plusieurs années et qui, dans tous les cas, donnerait aux fumiers de toute nature la propriété de produire le maximum des récoltes que l'on doit en attendre.

Nous dirons toutefois que les quantités indiquées par nous devront être modifiées suivant les appréciations des personnes qui voudront faire des expériences avec des doses moins fortes ou plus élevées. En donnant des chiffres, nous n'avons qu'une seule prétention, celle de fournir des éléments pour la discussion et des prix à examiner pour les essais qu'il est du plus grand intérêt pour la culture champenoise de ne pas négliger.

Par économie de temps et d'argent, il est même utile, si les approvisionnements de cendres sont impossibles ou trop coûteux, d'essayer de n'employer que du sulfate de fer seul, qui, alors même qu'il serait employé à la dose exagérée de 500 et 750 kilogr. à l'hectare, ne constituerait qu'une dépense minime.

Pour faciliter la régularité de l'épandage, on peut le mélanger à une quantité égale de terre sèche et le répandre sur les prairies ou champs de céréales en végétation. Les premières pluies dissoudront le sel, le feront rentrer dans la terre, et, en même temps qu'elles produiront sa réaction sur le carbonate de chaux, le transporteront jusqu'aux racines des plantes. La végétation, excitée par ce stimulant en dissolution et bien réparti dans le sol, remarchera presque immédiatement avec une nouvelle vigueur et avec une teinte vert foncé faisant contraste avec les parcelles voisines non traitées et restant comme témoins

Les champs d'observation de M. Chavée-Leroy, de l'asile de Prémontré, de Montreuil-sous-Laon, ne laissent à ce sujet subsister aucun doute.

Nous ne saurions trop insister auprès des cultivateurs de la Champagne, tous grandement intéressés dans la question, pour les décider à en faire l'essai sur des cultures, superficies et dosages différents, quelque restreints qu'ils soient. L'opération sera peu coûteuse et, nous ne craignons pas de l'affirmer, leur donnera des indications précises sur les besoins de leurs terres et la marche à suivre pour l'année suivante.

Humus, — Chaux, — Oxyde de fer,

par M. E. FISCHER.

Il est une question sur laquelle on ne saurait trop revenir, parce qu'elle intéresse grandement la culture; nous croyons, à ce sujet, devoir apporter de nouveaux éléments pouvant servir à la discussion et à l'étude qui doivent en résulter.

Il s'agit de l'humus, de l'oxyde de fer et de la chaux, trois substances qui ne doivent en aucune façon restreindre l'emploi de l'azote, de la potasse, de l'acide phosphorique, mais en compléter toute l'efficacité.

L'humus, dont le rôle est si bien reconnu aujourd'hui par les agronomes les plus distingués, est de première nécessité. On doit ne rien négliger pour en remettre dans les terres et, faute de fumier, qui est le principal facteur, il est indispensable d'en chercher dans les substances que l'on a à sa disposition. Dans la Picardie et la Champagne, on peut trouver cette ressource dans la cendre noire qui peut aussi, sans frais exagérés, être transportée à des distances assez considérables, en utilisant les tarifs réduits et les moyens économiques de transport par eau. Lessivée, elle contient 12 à 14 p. 100 de matières organiques, dont moitié humus, et 4 à 6 p. 100 de sulfate de fer; non lessivée, elle renferme 8 à 10 p. 100 de matières organiques et 10 à 20 p. 100 de sulfate de fer. Il est inutile d'insister sur les effets de

l'humus dont la théorie n'est plus contestée et qui rend la terre d'autant plus fertile qu'il y existe en plus grande proportion.

Chaque fois que l'on retire de la terre 40,000 kilogr. de betteraves (récolte moyenne de 1 hectare), on a enlevé à la terre 28 kilogr. de fer supposé à l'état métallique, représentant 40 kilogr. d'oxyde de fer ou 150 kilogr. de sulfate de fer.

Cette restitution n'étant faite que par le fumier pour une quantité insignifiante, par certains phosphates pour un chiffre très éloigné du nécessaire et pas du tout par les engrais chimiques, il en résulte que la terre s'appauvrit de plus en plus de cette matière indispensable cependant pour la végétation et pour le développement de toutes les plantes qui, privées de cet élément, deviennent pour ainsi dire anémiques.

Les terrains rouges-jaunâtres dénotent une quantité notable de fer et, pendant un certain temps, l'inutilité d'en rajouter de nouvelles doses ; mais pour les terrains calcaires et blancs, qui n'en contiennent que peu ou pas du tout, il est indispensable de leur donner le fer nécessaire aux récoltes qu'on veut y faire.

De même que 40 kilogr. d'oxyde de fer sont indispensables pour faire pousser sur 1 hectare 40,000 kilogr. de betteraves, de même il faut à cette somme de produits récoltés 112 kilogr. de chaux.

Il existe entre ces deux substances (l'oxyde de fer et la chaux) une certaine corrélation qui, suivant que l'un et l'autre se trouvent à l'état soluble ou insoluble, c'est-à-dire plus ou moins facilement assimilables, produit sur les deux une réaction réciproque qu'il est bon de livrer à l'examen des praticiens.

Le fer et la chaux étant bien reconnus comme aussi indispensables pour compléter l'efficacité des trois substances fertilisantes, azote, potasse, acide phosphorique, on doit poser les trois questions suivantes :

1° Faut-il employer le fer et la chaux à l'état d'oxyde pour le premier et de carbonate pour la deuxième, c'est-à-dire insolubles (ou du moins très peu soluble pour la deuxième) et moins aisément assimilables ?

2° Doivent-ils être employés à l'état de sels solubles (sulfate de fer et sulfate de chaux, les plus économiques de tous), c'est-à-dire d'une assimilabilité plus prompte ?

3° Doit-on enfin avoir recours aux deux formes à la fois, ce qui est d'une pratique facile, en faisant varier dans le mélange les doses de craie et de plâtre?

Des expériences à faire avec des doses différentes de l'un et l'autre peuvent seules répondre à ces diverses questions qui doivent paraître assez intéressantes pour être suivies avec attention.

Pour mettre dans la terre d'une manière économique du fer, soit à l'état de fer soluble, soit à l'état d'oxyde, il faut avoir recours au sulfate.

La chaux peut être employée à l'état soit de sulfate (plâtre), soit de marne ou de craie (carbonate de chaux), soluble sous la première forme, presque insoluble sous la deuxième forme.

Si l'on tient à avoir le fer à l'état d'oxyde, 100 kilogr. de carbonate de chaux pulvérisés transformant 279 kilogr. de sulfate de fer aussi pulvérisés en 136 kilogr. de sulfate de chaux (plâtre) et 80 kilogr. d'oxyde de fer, supposé anhydre, on mélangera le sulfate de fer et la craie dans cette proportion.

Si, au contraire, on désire faire l'épandage des deux sels à l'état soluble, on se servira du mélange de sulfate de fer et de sulfate de chaux (plâtre), qui n'ont l'un sur l'autre aucune action.

Le choix à faire entre ces divers modes d'emploi et aussi entre les doses à faire varier selon les besoins, doit être fait suivant la nature de la terre, plus ou moins calcaire, plus ou moins ferrugineuse à traiter.

Les analyses du sol ou mieux encore les expériences pratiquées en vue d'interroger la terre elle-même indiqueront ce qu'il y a de mieux à faire.

Dans les terrains blancs et calcaires à l'excès, le sulfate de fer, *même employé seul*, est plus indispensable que dans tout autre sol. Inutile d'y ajouter du plâtre : il s'en forme naturellement et d'autant plus qu'on y met plus de sulfate de fer. L'oxyde de fer et le sulfate de chaux résultant tous deux de la réaction du carbonate de chaux sur le sulfate de fer et étant deux substances des plus utiles à la végétation, il en résulte que l'emploi du sulfate de fer seul (mélangé toutefois avec de la terre sèche pour faciliter la régularité de l'épandage) même à haute dose est tout indiqué. Le sulfate de fer produit, de plus, ces effets

avantageux de donner à la terre blanche une teinte foncée, qui est d'une influence favorable pour l'absorption des rayons calorifiques, et d'arrêter la décomposition des sels ammoniacaux (lorsqu'on emploiera le sulfate d'ammoniaque ou le fumier, le sulfate de chaux n'ayant aucune action sur les alcalis et le sulfate de fer transformant les carbonates et sulfhydrates d'ammoniaque très volatils, en sulfate d'ammoniaque fixe et soluble) se produisant le plus souvent de la manière la plus préjudiciable par la réaction du carbonate de chaux en excès, lequel donne naissance à un dégagement de vapeurs de carbonate d'ammoniaque absolument perdu pour la végétation.

Le plâtre, tout en procurant à la terre la chaux soluble et assimilable dont elle peut avoir besoin (en sens inverse du carbonate de chaux, qui doit être employé isolément à cause de son action sur les sels ammoniacaux), peut être mélangé au sulfate de fer, en même temps que tout fumier ou engrais chimique (même du sulfate d'ammoniaque).

Sauf pour les doses d'oxyde de fer et de chaux devant être restituées à la terre et pouvant varier suivant les besoins de chaque sorte de récolte, le raisonnement ci-dessus peut s'appliquer à tous les végétaux, dont la qualité et la quantité récoltées peuvent dépendre de l'absence de l'une ou de plusieurs des matières nécessaires à leur développement. Il explique les résultats vraiment surprenants et bien caractéristiques observés en Angleterre (voir le journal *la Paix* du 10 mars). Il explique aussi pourquoi la Betterave, manquant dans certains cas de l'un des éléments indispensables à sa croissance, peut ne pas donner en sucre le maximum de rendement que l'on doit en attendre.

Comme application du raisonnement que nous venons de présenter, de même que, d'après Boussingault, 1 kilogramme de Betteraves incinéré donne 40 grammes de cendres renfermant 1 gramme d'oxyde de fer et 2 gr. 80 de chaux, de même 1 kilogramme de sarments de Vigne aussi incinéré donne 50 grammes de cendres contenant 0 gr. 75 d'oxyde de fer (les 3/4 de 1 millième) et 14 grammes de chaux. Les cultivateurs et viticulteurs auront pour l'épandage des diverses sortes et quantités d'engrais à tenir compte des données du grand chimiste agricole.

D'après les recherches récentes de M. Chavée-Leroy, nous rappellerons enfin l'efficacité du sulfate de fer contre un grand nombre de maladies des arbres fruitiers et de la Vigne (l'anthracnose en particulier), détruisant les plantes parasites telles que la Cuscute, la Mousse, etc. Il agit, dans ce cas, comme antiseptique.

Au moment des ensemencements du printemps, il nous a paru utile de signaler ce fait que chaque agriculteur aura tout intérêt à vérifier, à titre d'essai, sur une superficie déterminée, en conservant toujours un terrain de surface égale, afin d'apprécier la différence.

Extrait du Compte rendu des séances de la « Chemical Society » de Londres.

Dans une des dernières séances de la *Chemical Society*, G.-A. Griffiths a fait quelques communications sur des essais de fertilisation en agriculture par du sulfate de fer.

Barlow, à Manchester, a obtenu d'un champ de 5 ares 05, qui a été traité par 6 kilogr. 350 de sulfate de fer, 2,400 kilogr. de pommes de terre, pendant qu'un autre champ de la même grandeur et dans les mêmes conditions ne donnait que 2,217 kilogr.

S.-S. Hunter, de Newcastle-sur-Tyne, indique qu'il a obtenu avec du sulfate de fer une récolte de Betteraves aussi bonne qu'avec du guano ou qu'avec de la poudre d'os, et il remarque que le sulfate est bien meilleur marché que ces deux engrais.

Le rapporteur a obtenu d'une parcelle de terrain fertilisée avec du sulfate de fer 3,156 kilogr. de Foin sec, pendant qu'un autre champ de la même grandeur n'en fournissait que 1,585 kilogr.

Barlow a trouvé que le sulfate de fer est un bon engrais pour les Oignons.

Le rapporteur a fait des essais de fertilisation sur diverses racines. Deux champs de grandeur égale ont reçu de la même façon en engrais chimique du nitrate de soude, et l'un, en plus, 50 kilogr. 800 de sulfate de fer; celui-ci a rapporté 32 tonnes de racines, pendant que l'autre, qui n'a pas reçu de sulfate de fer, n'en donnait que 26 tonnes.

On a entrepris également des essais sur des Haricots ; le terrain fertilisé avec du sulfate de fer a fourni 1,817 lit. 5 ; l'autre sans sulfate, 1,090 lit. 5.

De même, le sulfate de fer s'est montré comme un bon engrais pour des Palmiers.

Le rapporteur recommande 50 kilogr. 800 de sulfate de fer pour 40 ares.

Ce sel a, de plus, une grande valeur comme antiseptique vis-à-vis des micro-organismes parasites.

Dans toutes les récoltes où on l'a employé, la teneur en albuminoïdes et en hydrocarbures solubles est augmentée ; les cendres sont aussi plus riches en fer et en phosphore ; par contre, elles le sont moins en potasse.

L'orateur demande, en terminant, que le Congrès émette deux vœux qu'il formule ainsi :

1° Que des carrés d'expériences comparatives soient organisés dans le but de connaître les principes fertilisants les plus indispensables pour produire des récoltes plus élevées en légumes, en fleurs et en fruits ;

2° Que l'analyse comparative de ces diverses sortes de végétaux soit faite dans le but de préciser les éléments fertilisants nécessaires pour obtenir une croissance normale de chacune de ces plantes.

(Ces conclusions, mises aux voix, sont adoptées.)

M. Thirion demande à présenter quelques observations sur la question des engrais chimiques.

L'orateur expose que, cultivant un terrain essentiellement calcaire, formé par la désagrégation de pierres à chaux, il lui était impossible de conserver des Poiriers, ceux qui étaient greffés sur Cognassier en particulier. Au bout de deux ou trois ans, ils dépérissaient et ne donnaient plus rien. En rapportant une couche de terre végétale, les résultats avaient été un peu meilleurs ; mais ce n'était pas là un remède, au sens propre du mot. L'orateur eut alors l'idée d'arroser la terre avec une dissolution de sulfate de fer, dans la proportion de 1,000 kilogrammes à

l'hectare. Il se produisit une amélioration sensible. Puis, songeant que les terres argileuses contiennent autre chose que du fer, l'expérimentateur pratiqua des arrosages au chlorure de potassium et au sulfate de potasse. Cette fois, les résultats furent tout à fait satisfaisants, et aucun symptôme de brûlure ne se manifesta.

Le fait méritait d'être signalé; il est certain que, dans les terrains calcaires, l'emploi du sulfate de fer, concurremment avec un sel potassique, rend d'excellents services. (*Applaudissements.*)

M. Jamin demande à quelle époque et dans quelle proportion ont été employés les sels potassiques.

M. Thirion répond qu'il a opéré au mois de février et qu'il a employé, en deux applications, 400 kilogrammes de sels pour 25 ares, soit 1,600 kilogrammes à l'hectare, ce qui ne représente pas une bien grande dépense.

M. le Président remercie M. Thiriou de sa communication.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Huitième question :

De l'emploi des engrais liquides dans la culture des plantes en pots ou en caisses.

Personne ne demandant la parole, il est passé outre.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Neuvième question :

Par quel moyen pratique peut-on arriver à détruire sûrement la Cochenille qui attaque les plantes de serre ?

Personne ne demandant la parole, il est passé outre.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Dixième question :

Quelle explication peut-on donner de la différence que l'on

remarque dans la végétation et la floraison des plantes vivaces multipliées par le bouturage ou par la division des pieds?

M. Dybowski s'en réfère à son mémoire, qui a été imprimé dans le fascicule préliminaire, pages 51-54, et dont voici le texte :

Résultats que peut avoir le bouturage comme moyen de multiplication des plantes vivaces de pleine terre,

par M. J. DYBOWSKI,

Maître de conférences à l'École nationale de Grignon.

Par deux fois déjà cette question a été posée à nos Congrès, et deux fois aussi elle est restée sans réponse. Est-ce donc que les horticulteurs la jugent sans importance, ou bien qu'ils ne se sentent pas prêts à y répondre? Ce ne peut, je crois, être ni l'une ni l'autre de ces deux raisons qui nous ont privé d'éclaircissements sur ce sujet.

Depuis quelques années, en effet, bon nombre de plantes vivaces ont repris faveur auprès du public : tels sont notamment les Chrysanthèmes et les Asters. On les perfectionne par la sélection et le semis, et à tout moment surgissent des variétés nouvelles plus belles encore que les anciennes, déjà remarquables.

Ces nouveautés, il les faut multiplier rapidement. Le semis ne saurait être employé ; il ne donnerait pas de résultats fixes. La division des touffes ne fournit pas des produits assez nombreux; reste le bouturage, que tout le monde pratique ; c'est donc un moyen important de multiplication pour ces plantes vivaces, et tous les horticulteurs répondraient aisément à la question posée, puisqu'ils se servent couramment de ce mode de propagation.

Il peut, malgré tout, être intéressant d'examiner non pas l'opération en elle-même, mais les effets qu'elle peut produire, suivant les circonstances dans lesquelles on la pratique.

Il est, à cet égard, des considérations qui sont d'un ordre

général, d'autres qui sont particulières aux différents genres ou espèces auxquels on les applique. Il convient donc de préciser en prenant des exemples déterminés.

Mon expérimentation a porté notamment sur les Asters, les Solidagos, les Chrysanthèmes, les Soleils, les Phlox.

Si au début de la végétation, dès mars ou avril, c'est-à-dire au moment où se pratique l'éclatement des touffes, on fait des boutures avec des rameaux herbacés, on constate que ces boutures prennent rapidement un grand développement et égalent bientôt en vigueur les éclats eux-mêmes qui cependant, lors de la division, étaient munis de quelques racines. Les éclats peuvent toutefois donner des plantes plus ramifiées; mais la raison en est simplement dans ce que, lors du bouturage, le rameau employé était simple, tandis que l'éclat comporte presque toujours plusieurs bourgeons. Pour faire une comparaison rigoureuse, il convient de se servir d'éclats n'ayant qu'un seul rameau ; on constate, comme je viens de le dire, que la vigueur devient rapidement la même dans la bouture et dans l'éclat, les deux émettant d'abondantes racines adventives. C'est qu'en effet, ces boutures de prime-printemps sont dans des conditions toutes spéciales. Les rameaux servant dans ce cas à faire les boutures, étant des sortes de drageons, se présentent dans des conditions particulières.

Que si, au lieu d'opérer le bouturage en saison si hâtive, on attend que les rameaux de la plante mère se soient allongés, les boutures, devant être herbacées, seront fournies par les sommités aériennes des rameaux. Elles deviendront des boutures ordinaires, sensiblement différentes de celles que l'on a faites avec les rameaux-drageons. Bien différents aussi seront les résultats. L'enracinement, pour les plantes qui nous intéressent, se fera aisément si les boutures sont faites à chaud ; mais les plantes, *à égalité de conditions*, resteront moins vigoureuses que celles qui sont obtenues avec les drageons ou les éclats. Cette différence de vigueur sera d'autant moins sensible que le bouturage aura été fait de meilleure heure. Les effets s'en accentueront de plus en plus, à mesure que l'opération aura été pratiquée plus tardivement.

Cette diminution de vigueur a un double effet : elle restreint la dimension des plantes; elle en retarde la floraison.

J'ai pratiqué successivement le bouturage d'Asters, de Soleils, de Solidagos, de Chrysanthèmes et de Phlox, depuis avril jusqu'en juillet, en espaçant l'opération de mois en mois. A chaque fois, j'ai eu soin de prendre les boutures sur les mêmes touffes, de les choisir d'égale vigueur et de me servir, dans tous les cas, d'extrémités de rameaux-mères, c'est-à-dire de ceux qui émergeaient du sol et non de produits de pincement, autrement dit de rameaux de seconde génération.

Je constatai aisément, car la différence fut bientôt sensible, que mes plantes devenaient de plus en plus naines, et qu'en même temps leur floraison s'attardait de plus en plus. Si bien que, tandis que les plantes provenant du premier bouturage fleurissent sensiblement à la même époque que les plantes-mères, celles au contraire qui résultaient des dernières opérations ne montrent leurs fleurs que bien plus tard en saison. Les Chrysanthèmes bouturés en dernier lieu n'eurent même pas le temps de fleurir avant les gelées. Les derniers Asters, Solidagos et Soleils ont fleuri à 15 ou 20 centimètres au-dessus du sol, tandis que les premières boutures avaient fourni des plantes de plus d'un mètre de haut.

On peut donc répondre d'une façon précise à la question posée et dire : que le bouturage des plantes vivaces peut réduire la dimension des individus et en retarder la floraison, et que ce double effet de réduction et de retard est d'autant plus accentué que le bouturage est fait plus tardivement.

Restent les aptitudes individuelles. Telle plante, en effet, ne se bouture pas avec la même facilité que telle autre. On en déduira que plus le bouturage est difficile, plus les effets signalés s'accentueront.

On tire de la connaissance de ces faits une foule d'applications pratiques dont la principale est de permettre la formation de corbeilles d'arrière-saison avec des plantes, telles que les Solidagos ou des Asters, dont les dimensions trop grandes n'autorisent pas l'emploi à de pareils usages, dans les conditions normales. Il est aisé, en effet, par ce procédé, d'obtenir des plantes naines

et à floraison très tardive, qui peuvent servir à la décoration des jardins, alors que peu de plantes donnent encore des fleurs dans les conditions normales.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Onzième question :

Maladies du *Pelargonium zonale*.

Personne ne demandant la parole, il est passé outre.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Douzième question :

Des appareils de chauffage pour serres en général, et des avantages ou des inconvénients de l'emploi de la fonte, du fer, de l'acier et du cuivre dans la construction de ces appareils.

Personne ne demandant la parole, il est passé outre.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Treizième question :

Utilité et mode d'organisation d'une Exposition de Géographie botanique, qui a été traitée dans une note de M. Gaillardon, publiée dans le fascicule préliminaire, pages 55-56, et dont voici le texte :

Utilité et mode d'organisation d'une Exposition de Géographie botanique,

par M. GAILLARDON, de Fontenay-aux-Roses.

Qu'est-ce que la Géographie botanique ? C'est l'étude de la Botanique et partant de l'Agriculture appliquée à une région, afin de déterminer les ressources offertes par cette région à nos agriculteurs, à nos industriels, à nos commerçants.

Le but d'une Exposition botanique sera donc de présenter, sous une forme simple et saisissante, le tableau de la flore d'une contrée et celui des acclimatations possibles.

Mais si les plantes peuvent, en général, vivre à des altitudes

différentes, dans des terrains de composition très variée, « il « est certain que chacune d'elles a un habitat particulier, « c'est-à-dire des conditions de climat, de sol, de situation qui « lui sont absolument favorables. »

La connaissance du terrain au point de vue géologique et au point de vue hygrométrique, l'altitude du lieu et le climat général, constituent des bases indispensables pour présenter une étude sérieuse.

Il nous semble inutile d'entrer dans les détails de ces propositions, de ces lois générales, établies par nos maîtres en agronomie et prouvées par les faits journaliers.

Ainsi, dans les pays neufs, la présence de telle ou telle plante, poussant sur un sol vierge permet de déterminer sûrement la nature et la composition du terrain ; de plus, tel élément renfermé dans certains sols communique aux plantes qui y vivent des qualités toutes spéciales. Ceci bien établi, examinons les meilleurs moyens de satisfaire la masse des intéressés.

Le moyen le plus pratique serait la présentation de cartes géologiques et agronomiques accompagnées de tableaux récapitulatifs sur chaque production importante.

Ce travail est considérable pour un particulier; mais, en ce qui concerne la France et l'Algérie, il peut être singulièrement facilité par l'administration qui possède tous les éléments nécessaires à cette étude. Certains documents (géologie) seraient fournis par les mines (1) ; d'autres (hydraulique) par les travaux publics, l'Agriculture, etc.

En ce qui concerne nos colonies et l'étranger, les renseignements seraient moins complets, moins approfondis ; mais les diverses *Sociétés de Géographie commerciale et d'Acclimatation*, ont déjà reçu une foule de documents dignes d'être classés et suffisants pour éclairer la plupart des émigrants.

Car c'est là le but véritablement pratique et patriotique d'une Exposition de Géographie botanique. Il faut éclairer nos propriétaires terriens, nos colons algériens, nos émigrants, pour leur éviter les erreurs, les tâtonnements du début et surtout

(1) Carte géologique et minéralogique de Pomel (Alger).

les insuccès qui découragent les meilleures volontés et ruinent les plus sûres espérances.

Une Exposition de Géographie botanique viendrait donc compléter heureusement le vœu émis au Congrès de Nantes, renouvelé au Havre, par la Société de Géographie commerciale et relatif à « la nécessité de faire, pour chaque région coloni- « sable, une notice sur le climat, les ressources, etc., de la « colonie ».

M. Bergman donne lecture de la lettre suivante :

« Lierre, le 23 mai 1888,

« Cher monsieur,

« Je ne puis que vous renouveler mes regrets de ne pas pouvoir prendre part aux travaux de votre Congrès dont je viens de recevoir les *Mémoires préliminaires*. Je le regrette d'autant plus que j'aurais été charmé d'entendre les discussions que provoqueront les Rapports présentés par MM. Bellair et Chevallier (Ch.) sur l'enseignement de l'Horticulture.

« J'aurais pu aussi, en assistant aux séances du Congrès, communiquer à ses membres les idées fondamentales qui inspireront la rédaction du projet d'organisation de l'Exposition internationale de Géographie botanique qui sera organisée à Anvers, dans le courant de 1890, par le Cercle floral d'Anvers. J'ai eu le plaisir de vous entretenir de ce projet lors de l'Exposition quinquennale de Gand. Vous vous rappellerez que notre intention est de représenter, aussi complètement que possible, la flore de plusieurs contrées importantes du globe. A cet effet, nous tâcherons de réunir les plantes provenant de ces contrées; nous y ajouterons les produits végétaux de toute nature qui présentent de l'intérêt aux points de vue économique, industriel, commercial, scientifique, etc. Tout ce qui pourra contribuer à la connaissance parfaite des contrées qui seront désignées spécialement sera accueilli avec empressement. Je puis d'ailleurs m'en référer sous ce rapport au mémoire que j'ai présenté à votre Congrès horticole de 1886, mémoire qui toutefois a subi de nombreuses et importantes modifications.

« Nous réunirons aussi, dans des lots spéciaux, les plantes provenant des introductions des plus célèbres explorateurs. Déjà, nous avons reçu la promesse formelle de plusieurs maisons importantes qui se dévoueront à la réalisation d'une idée, laquelle, je pense, donnera lieu à des travaux intéressants pour l'histoire de l'Horticulture.

« Vous vous doutez bien, je suppose, cher monsieur, qu'à l'occasion de cette Exposition, il y aura lieu de réunir en un Congrès tous les botanistes et tous les horticulteurs que les multiples problèmes de la Géographie botanique pourront intéresser et qui sont nombreux, je pense.

« Voudriez-vous, cher monsieur, communiquer au Congrès la décision prise par le Cercle floral, d'ouvrir une Exposition de Géographie botanique en 1890 ? Je vous en exprime d'avance toute ma gratitude.

« Conformément à la promesse que je vous ai faite à Gand, je vous écrirai aussitôt que j'aurai des détails précis sur l'organisation de l'Exposition de Géographie botanique à laquelle vous voulez bien vous intéresser.

« CH. DE BOSSCHÈRE. »

La Société nationale d'Horticulture publiera les détails qu'elle pourra recevoir à ce sujet.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Quatorzième question :

Quelle est la cause de la rouille des Rosiers ? Moyens de la prévenir ou de la guérir.

M. FISCHER constate que la cause et le remède de la rouille des Rosiers sont restés jusqu'à ce jour inconnus. Il paraîtrait cependant résulter des essais tentés par M. Griffiths, en Angleterre, que le sulfate de fer donne aux Rosiers une vigueur extraordinaire. Si donc on n'arrive pas, par ce moyen, à guérir la rouille, peut-être pourrait-on la prévenir en rendant la plante plus robuste.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Quinzième question :

La convention phylloxérique.

M. Nardy dit que la convention phylloxérique n'a nullement empêché l'envahissement des vignobles de tous les pays par le Phylloxéra ; dans ces conditions, il est surprenant qu'on s'obstine à l'appliquer toujours avec la même rigueur, malgré les entraves qu'elle apporte sans nécessité au commerce horticole. On arrête aujourd'hui encore l'importation en Algérie de légumes et de fruits qui y rendraient les plus grands services, sous prétexte qu'il y a danger d'y apporter le Phylloxéra, alors qu'il y est établi depuis longtemps déjà. Pour l'Italie, la situation est encore plus singulière. L'entrée des végétaux français est interdite, toujours sous le même prétexte et bien que le Phylloxéra exerce ses ravages en Italie ; mais la réciprocité n'existe pas et les végétaux italiens entrent en France en toute liberté.

Il y aurait donc lieu de demander que la convention phylloxérique fût notablement adoucie, sinon complètement supprimée. (*Approbation.*)

M. Leroy, d'Angers, craint que l'on ne parvienne pas à obtenir la revision de la convention de Berne ; la question n'est pas mûre ; on s'exposerait peut-être à un échec si on la soulevait prématurément. La convention tombera d'ailleurs d'elle-même, par la force des choses.

Il suffirait donc, pour le moment, de demander au Gouvernement français de ne pas prohiber, sans nécessité, l'entrée de nos propres produits en Algérie.

M. Nardy se rallie à cette proposition.

(Ce vœu, mis aux voix, est adopté.)

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Seizième question :

Les Pommes de Calville et de Canada présentent souvent sur la peau une tache de couleur brune au-dessous de laquelle se produit une décomposition de la pulpe qui se prolonge à une

certaine profondeur. A quelle cause peut-on attribuer cette sorte de maladie ?

Personne ne demandant la parole, il est passé outre.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Dix-septième question :

Les Vignes américaines et franco-américaines.

M. NARDY explique que les plants américains ont servi, dans le Midi, à la reconstitution de nos vignobles, par le greffage de toutes les bonnes variétés européennes et françaises en particulier.

La plupart des Vignes américaines présentent une résistance presque absolue au Phylloxéra et sont d'une très grande vigueur. Le *riparia* est la meilleure variété ; il vient bien presque partout. Les terrains trop humides ou trop calcaires lui sont seuls défavorables. Il convient au greffage de presque toutes les espèces. Il n'est cependant pas sans importance, d'une manière générale, de choisir un porte-greffe convenablement approprié à l'espèce que l'on veut cultiver. Il se produit parfois, en effet, un phénomène curieux et intéressant à signaler. Il arrive quelquefois que, au bout de deux ou trois ans, la Vigne jaunit et dépérit. Si, pour rechercher la cause du mal, on déchausse le pied du cep, on s'aperçoit que la greffe, qui s'était d'abord bien adaptée, a produit un bourrelet, en sorte que les racines ne transmettent pas suffisamment la vie à la plante. En pareil cas, la Vigne ne tarde pas à mourir. Cela tient probablement à la différence de vigueur entre le porte-greffe et le sujet greffé ; mais on n'est pas encore exactement fixé sur ce point et la question est encore à l'étude.

L'orateur entre dans quelques détails relativement aux différents cépages. Il indique que le York Madera constitue le meilleur porte-greffe du Chasselas ; on obtient ainsi de superbes vignobles. Le cépage appelé Noir d'Espagne est moins avantageux ; c'est celui qui présente le moins de résistance au Phylloxéra ; il paraît d'ailleurs probable que ce cépage, bien que de provenance américaine, est d'origine française, car il présente

une grande analogie avec certaines variétés du midi de la France, d'Espagne et de Portugal.

Il y a encore beaucoup de recherches et de travaux à faire sur cette question, mais il est acquis dès à présent que le greffage sur plant américain est le remède le plus efficace contre le Phylloxéra. Le Midi arrive, par ce procédé, à reconstituer très rapidement ses vignobles ; lorsque le greffage est bien fait et la Vigne bien établie, on arrive à recueillir, dès la troisième année, jusqu'à 4 à 5 kilogrammes de raisin par cep, ce qui est un beau résultat. En continuant dans cette voie, le temps n'est peut-être pas éloigné où la France pourra dire qu'elle est redevenue ce qu'elle était autrefois : la cave de l'Europe. (*Applaudissements.*)

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Dix-huitième question :

L'industrie de l'alcool des fruits au point de vue national et industriel.

Personne ne demandant la parole, il est passé outre.

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Dix-neuvième question :

Des plantations fruitières commerciales et industrielles faites en grande culture, au point de vue de la production de fruits comestibles.

M. Levrier entre dans des considérations très étendues sur la plantation et la culture des arbres à cidre et à fruit de pressoir et d'alambic.

Il expose que les beaux fruits deviennent de plus en plus rares et qu'il est d'un grand intérêt pour le pays d'améliorer la culture des arbres fruitiers. Il fait connaître au Congrès les résultats d'expériences qu'il a instituées pour la plantation des Pommiers et Poiriers en général et, plus spécialement, des arbres à cidre.

Le terrain où les plantations ont été faites est de sa nature argilo-siliceux ferrugineux. On a choisi des espèces peu susceptibles. Un labourage à la charrue est pratiqué quatre

fois l'an. L'espace séparant les arbres, qui est de 5 mètres environ, produit des plantes destinées aux animaux de la ferme. Les fruits sont très beaux et en nombre considérable, les arbres très vigoureux.

En ce qui concerne les arbres à cidre, l'orateur recommande la méthode qu'il a suivie et qui lui a donné de bons résultats. Actuellement, dit-il, on cherche à donner aux arbres trop de développement, au détriment de la production. Il en résulte qu'il faut attendre vingt ou trente ans pour faire des récoltes sérieuses. Pour éviter cet inconvénient et pour obtenir de beaux fruits, on doit greffer le Pommier sur le Doucin, qui est un arbre très vigoureux quoique restreint en proportions. Dès la cinquième année, on obtient des rendements considérables. On taille les arbres de façon à avoir les fruits à la portée de la main et à pouvoir enlever sans difficulté les gourmands et les parasites ; on peut ainsi couper au sécateur les lambourdes trop charnues. Actuellement, on espace les arbres de 12 à mètres. On peut, en les tenant comme il vient d'être indiqué, les espacer seulement de 2 mètres et même de 1^{m} 50, ce qui permet d'en planter deux mille cinq cents à l'hectare ; des labourages à la charrue ou à la houe à cheval doivent être pratiqués trois ou quatre fois par an. Avec ce système, on obtient de très belles récoltes dès la cinquième ou la sixième année. Ce genre de culture n'entraîne pas de dépenses considérables.

L'orateur entre dans quelques détails sur les diverses espèces qui peuvent être cultivées de cette façon. Il cite notamment le *Pirus cordata*, qu'il recommande de greffer sur Cormier.

En ce qui concerne les arbres à fruits d'alambic, comme le Prunier, le même système peut être suivi. On peut ainsi, dans un petit jardin, obtenir assez de fruits pour distiller, en une seule récolte, jusqu'à 200 litres d'alcool de bonne qualité. Le *Prunus frutescens* est la meilleure espèce. Quant à l'Amandier, on pourrait, en le cultivant par la même méthode, obtenir rapidement d'abondantes récoltes d'amandes vertes, qui donnent lieu, à Paris, à un si grand commerce. L'*Amygdalus orientalis* donnerait de bons résultats.

L'orateur conclut en demandant au Congrès d'émettre le vœu :

Que les porte-greffes applicables aux arbres fruitiers soient recherchés et cultivés avec un soin tout particulier, afin d'obtenir une production à la fois plus rapide et plus belle.

M. Muller rappelle qu'il avait proposé, il y a une trentaine d'années, de remplacer les Peupliers, Platanes, etc., qui bordent les routes, par des arbres fruitiers. Il lui avait été répondu que le Gouvernement ne consentirait pas à opérer cette transformation. Aujourd'hui, le Gouvernement allemand a adopté ce système et fait planter partout des arbres fruitiers. Il y a des communes qui arrivent maintenant à récolter jusqu'à 150.000 francs de fruits.

En ce qui concerne la greffe sur Doucin, dont a parlé le précédent orateur, M. Muller estime qu'elle est impraticable parce, que la racine n'étant pas assez solide, l'arbre pourrait être renversé par le vent au moment où il serait en plein rapport. Il faudrait, dès lors, tout au moins soutenir les jeunes arbres à l'aide de tuteurs.

M. Fischer reprend la proposition de M. Muller en ce qui concerne la plantation des arbres fruitiers sur les routes. Le système serait d'autant plus facile à adopter aujourd'hui que les chaussées ont été réduites et les trottoirs élargis. Plusieurs conseils généraux ont, d'ailleurs, émis déjà des vœux dans ce sens.

M. le Président consulte le Congrès sur le vœu proposé par M. Levrier, relativement aux porte-greffes des arbres fruitiers et sur le vœu proposé par MM. Muller et Fischer, relatif à la plantation d'arbres fruitiers sur les routes départementales.

(Ces deux vœux sont adoptés.)

L'ordre du jour appelle la discussion de la

Vingtième question :

La France pourrait-elle produire avantageusement toutes les graines pour semences dont elle a besoin? Ses différents sols et

ses différents climats se prêtent-ils à la culture des espèces qu'elle reçoit ordinairement de l'étranger?

Quelles peuvent être les causes climatériques, culturales et économiques qui obligent notre pays à tirer de l'étranger une partie des semences qui lui sont nécessaires?

Personne ne demandant la parole, il est passé outre.

Le Congrès décide d'entendre la lecture d'un mémoire de M. Lemeray sur la brûlure du Poirier, question qui avait été portée à l'ordre du jour du Congrès de l'année dernière, sous le n° 42.

M. Lemeray donne lecture de son mémoire.

De la brûlure des jeunes pousses du Poirier. A quelles causes peut-on attribuer cette altération ; quels sont les moyens de l'éviter?

par M. LEMERAY.

En 1887, lors de notre Congrès annuel, M. Hardy proposait d'étudier les causes de la maladie du Poirier connue sous le nom de brûlure et les moyens d'éviter cette maladie; malheureusement, M. Hardy n'a pu se rendre au Congrès, et seuls MM. G. Bellair et Alix ont envoyé sur ce sujet d'intéressants mémoires.

La question a été cependant maintenue au programme et il m'a paru utile de l'étudier également ; peut-être le Congrès voudra-t-il bien prendre en considération les observations que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui.

Je ne reviendrai pas sur la description de la maladie elle-même, les mémoires de M. Bellair et de M. Alix étant, à ce point de vue, en concordance complète avec mes propres observations. J'insisterai seulement sur les causes du mal qui n'ont jusqu'à présent été indiquées (à ma connaissance du moins) par aucun praticien.

La maladie qui nous occupe est-elle due au Champignon que M. Bellair et moi-même avons quelquefois observé sur les écorces tachées de brûlure? Je ne le crois pas, parce qu'il est

souvent impossible de découvrir ce Champignon, alors même que la maladie est nettement caractérisée depuis quelque temps et que, le plus souvent, il ne s'observe qu'après celle-ci. Je pense donc pouvoir conclure, que loin d'en être la cause, il n'en est que la conséquence, ce même Champignon se développant communément sur les matières organiques en décomposition.

Cette affection est-elle due à la nature du terrain dans lequel l'arbre a été planté? Je ne le crois pas davantage. Le terrain n'agit que pour permettre plus facilement le développement de la maladie, lorsqu'il est chaud et léger, sans être la cause immédiate. Nous verrons tout à l'heure l'explication de cette particularité.

Peut-on attribuer la maladie à la nature du sujet sur lequel les greffes ont été placées? Personne ne l'a soutenu, attendu que la brûlure atteint (plus ou moins, il est vrai) tous les Poiriers, quelle que soit l'espèce de porte-greffe choisi.

Mais on a remarqué, avec juste raison, que les arbres greffés sur Cognassier sont plus fortement atteints que les autres, quoique tous sans exception contractent bien plus fréquemment la maladie dans les terrains chauds et légers que dans les sols argileux. Nous verrons bientôt pourquoi.

Nous pensons, quant à nous, que la brûlure des Poiriers est due à l'électricité atmosphérique; nous sommes, en effet, conduit à admettre cette hypothèse par de nombreuses observations, qui nous ont toujours montré la brûlure se déclarant sur les Poiriers, à la suite des orages.

Il arrive souvent qu'après un fort orage on remarque sur un Poirier, précédemment très bien portant, des signes évidents de brûlure; les sommités des branches et surtout de celles qui sont placées verticalement, sont subitement flétries et les feuilles qui les garnissent se dessèchent rapidement.

Quant aux taches caractéristiques de la maladie, elles n'apparaissent que quelques jours après, n'étant que le résultat de la décomposition des tissus dont la vitalité a été détruite par l'électricité atmosphérique.

Je suis certain que les mêmes observations seront faites par tous ceux qui voudront bien examiner leurs arbres à la suite des

forts orages qu'amène toujours l'été, en remarquant surtout que la maladie est beaucoup plus intense chaque fois que l'orage n'est pas accompagné de pluie.

Pour expliquer les phénomènes que nous venons de décrire, nous rappellerons quelques principes de physique.

En admettant l'hypothèse de Symmer (hypothèse qui consiste à admettre qu'il existe, dans tous les corps, deux fluides électriques : le fluide positif et le fluide négatif, combinés de telle sorte que les effets de chacun d'eux sont détruits par les effets de l'autre), si, dans un corps quelconque, on vient à enlever une partie de l'un des deux fluides, la partie correspondante de l'autre, se trouvant isolée, peut se manifester librement; le corps est dit électrisé.

On sait, d'ailleurs, qu'il y a attraction entre les deux fluides de nom contraire et répulsion entre les fluides de même nature.

On sait aussi que, si un corps chargé d'électricité négative, par exemple, est mis en présence d'un autre corps, le fluide neutre de celui-ci est décomposé par l'influence qu'exerce sur lui le fluide négatif du corps considéré, le fluide positif s'accumulant sur les parties du corps précédemment non électrisé, tandis que le fluide négatif est refoulé dans les parties les plus éloignées, ce qu'il est facile de vérifier à l'aide du pendule électrique.

Si le corps que nous avons supposé chargé d'électricité négative est éloigné, ou si on permet à l'électricité dont il est chargé de s'écouler, les deux fluides négatif et positif, qui avaient été séparés par l'influence du corps électrisé, se recombinent ensemble.

Je rappellerai enfin que les parties pointues ont la propriété de laisser écouler librement l'électricité des corps qui en sont pourvus, de telle sorte que ceux-ci ne peuvent jamais rester chargés, ni d'électricité positive, ni d'électricité négative.

Ceci posé, lorsqu'un nuage orageux passe au-dessus du sol, l'électricité dont il est chargé décompose par influence le fluide neutre du sol lui-même et des corps qui s'y trouvent placés, l'électricité de nom contraire à celle du nuage étant attirée du côté de celui-ci, tandis que l'électricité de même nom est refoulée dans l'intérieur de la terre.

Si le nuage s'éloigne, sans qu'il y ait production d'éclairs, c'est-à-dire sans qu'il y ait de décharge électrique, rien de fâcheux ne se produira pour les arbres, le fluide neutre de ceux-ci, qui avait été lentement et progressivement décomposé par l'approche du nuage, se reconstituant lentement et progressivement pendant l'éloignement de celui-ci.

Mais si, au contraire, pendant que les arbres sont encore sous l'influence du nuage, une décharge électrique se produit entre ce nuage et un autre nuage ou le sol, la brusque diminution de tension électrique qui en résulte dans le nuage influençant diminue brusquement l'action de celui-ci, de telle sorte qu'il y a une subite reconstitution du fluide neutre, c'est-à-dire une subite combinaison du fluide positif et du fluide négatif, qui avaient été séparés par l'influence du nuage, et ceci sur les corps placés à la surface du sol et par conséquent sur les arbres.

Cette combinaison subite des deux fluides électriques dans les tissus végétaux peut suffire, croyons-nous, à les altérer assez pour les tuer, et c'est ce qui se produit en particulier pour les Poiriers.

Cet effet des nuages à distance constitue ce que les physiciens ont appelé le choc en retour, et l'on sait que trop souvent ce choc est suffisant pour tuer ou blesser des hommes ou des animaux.

Nous pensons que les végétaux ont une sensibilité plus grande que les animaux à ces actions de l'électricité atmosphérique et que celle-ci agit sur eux, bien que ces derniers n'en ressentent pas (au moins d'une manière consciente) les effets.

Ces effets sont peu marqués et peuvent même ne pas s'observer du tout, si l'orage est accompagné d'une pluie abondante et si le sol est déjà mouillé au moment où il se produit ; car, dans ce cas, l'électricité du nuage orageux agit bien par influence sur le fluide neutre des arbres, qui se trouve décomposé ; mais si, par exemple, le nuage est chargé de fluide positif, le fluide négatif résultant de la décomposition du fluide neutre de l'arbre est attiré vers les parties élevées, pendant que le fluide positif est refoulé vers les racines ; si celles-ci sont

humides et si le sol l'est aussi, elles deviennent meilleures conductrices, ainsi que le sol dans lequel le fluide positif se perd facilement, pendant que le fluide négatif s'échappe par les extrémités des feuilles et des branches, rendues également conductrices par l'eau qui les mouille ; de telle sorte qu'en aucun moment l'arbre n'est chargé d'électricité. Si, dans ces conditions, la tension électrique du nuage diminue brusquement, par suite d'une décharge se produisant entre ce nuage et et un autre nuage ou le sol, l'influence électrique du nuage sur les arbres diminue bien brusquement, mais ceux-ci n'étant chargés ni de fluide positif, ni de fluide négatif, ces deux fluides n'ont pas à se recombiner sur les tissus et l'effet de l'orage est nul sur eux. Si, au contraire, de précédentes sécheresses ont privé le sol d'eau, et s'il ne pleut pas pendant l'orage, les arbres ont de grandes chances de souffrir, parce que, en supposant toujours le nuage chargé d'électricité positive, le fluide négatif résultant de la décomposition du fluide neutre de l'arbre placé sous l'influence du nuage orageux s'accumulera dans les parties basses de celui-ci, sans pouvoir se perdre dans le sol, mauvais conducteur, pendant que le fluide négatif s'accumulera dans les parties élevées de l'arbre, sans pouvoir davantage s'échapper par les extrémités, qui, n'étant pas mouillées, conduisent difficilement l'électricité.

Si, dans ces conditions, comme précédemment, le nuage perd brusquement une partie de son électricité, à la suite d'une décharge électrique, le fluide positif et le fluide négatif, un moment séparés, se recombineront brusquement en altérant les tissus. Ce que l'on remarquera presque immédiatement, en examinant l'arbre dont les feuilles seront flétries et les extrémités brûlées. Cela explique comment, dans les terrains chauds et légers, les arbres ont bien plus à souffrir de la brûlure que dans les terrains argileux, ces derniers conservant bien plus longtemps que les autres leur humidité dans les temps de sécheresse.

On comprend maintenant aussi pourquoi les arbres greffés sur Cognassier sont plus fortement atteints par la maladie que les autres, les racines traçantes du sujet se trouvant dans les

couches supérieures du sol, c'est-à-dire dans celles qui sont les premières atteintes par les sécheresses.

Maintenant que nous connaissons les causes précises de la brûlure des Poiriers, il nous sera facile de l'éviter, en opérant (ainsi que je l'ai toujours fait avec succès) de la manière suivante :

Pour les arbres isolés, on fixera le long de la tige, ou sur un tuteur placé près de celle-ci, un fort fil de fer galvanisé et pointu (1) la dépassant d'une petite quantité ; ce fil de fer, que l'on aura intérêt, au point de vue de sa conservation, à employer galvanisé, se recourbera un peu au-dessous du niveau du sol, pour gagner, par le plus court chemin le tonneau d'arrosage le plus proche.

Lorsque les arbres seront placés en espaliers, en contre-espaliers ou en cordons, l'opération sera plus simple encore ; il suffira de munir chaque arbre, à son extrémité, d'un bout de fil de fer pointu, venant s'appuyer sur les fils de fer horizontaux servant de supports et attaché à ceux-ci, ou par une soudure, ou par une solide ligature en fil de fer plus fin galvanisé.

J'ajouterai que, dans le cas des contre-espaliers établis sur des supports entièrement en fer, j'ai le plus souvent réussi, en me contentant de réunir tous les fils de fer horizontaux à un fort fil de fer communiquant avec l'eau d'un tonneau d'arrosage.

En résumé, la brûlure des Poiriers est due, d'après nos observations, à l'électricité atmosphérique, et, pour l'éviter, il suffit de soustraire les arbres à l'influence de celle-ci.

Nous serons heureux, si, par cette étude, nous réussissons à

---

(1) Je recommande, pour cet usage, le fil de fer galvanisé de 4 millimètres de diamètre, employé pour l'établissement des lignes télégraphiques.

On se placerait dans de parfaites conditions, en fixant à l'extrémité pointue de ce fil de fer trois ou quatre bouts de fil de fer, également pointus, formant une sorte d'aigrette, ainsi que cela se pratique pour l'établissement du paratonnerre si simple de M. Mesnels.

attirer l'attention des praticiens sur les phénomènes intéressants qui résultent de l'action de l'électricité sur les végétaux.

M. E. Bergman annonce au Congrès que M. Eugène Remilly, rue des Chantiers, 75, à Versailles, tient 10.000 capsules au sulfure de carbone à la disposition de ceux des membres du Congrès qui voudront instituer des expériences.

M. Maitre s'excuse de n'avoir pu arriver au commencement de la séance et demande à être entendu sur les questions 6, 14 et 16 de l'ordre du jour.

Le Congrès décide d'entendre M. Maître. La parole lui est donnée.

M. Maitre, sur la question 6, relative au dessèchement de la rafle du Raisin sur les treilles, expose que, pour donner aux treilles l'harmonie que réclame l'art de l'Horticulture, on donne aux coursons à fruit une autre position que celle qu'ils avaient.

La grappe est retournée ou renversée ; le pédoncule est tordu à mesure que la grappe devient plus lourde ; par le développement des fruit, la torsion s'accentue.

Si la sève de la treille devient moins abondante, elle n'arrive plus à la rafle tordue en quantité suffisante pour remplacer celle que les grains absorbent.

Dans un Rapport sur le *Peronospora* que M. Cornu adresse à l'Académie des Sciences, il est dit : que les feuilles des Laitues atteintes du *Peronospora* se détachent du pied, quand il ne leur procure plus assez de sève pour leur entretien.

Sur la question 14, relative à la rouille des Rosiers, M. Maître pense que la rouille des Rosiers doit avoir de la ressemblance avec celle du Blé.

La Société nationale d'Agriculture et les savants l'ont classée parmi les Cryptogames, soit qu'elle lui soit communiquée par le sol qui les porte ou par l'air. Si elle était cryptogame, il faudrait employer le sulfate de cuivre, étendre au pied de la paille coupée et sulfatée; les évaporations atténueraient peut-être le développement du parasite.

Les particules de sulfate de cuivre qui se détacheraient de la paille pour se mélanger à la terre mettraient du sulfate de

cuivre à la disposition des racines, qui en absorberaient la quantité qui leur serait nécessaire, ce qui donnerait à la sève les éléments suffisants pour arrêter ou modérer le développement des Cryptogames. Effets produits par le sulfate de cuivre sur le Blé de semence, à 125 grammes pour 150 litres.

Sur la question 16, relative aux taches qui s'observent sur les Pommes de Calville et de Canada, M. Maître rappelle que les causes en ont été souvent attribuées à la grêle ; quand elle n'existe pas, il faut en chercher d'autres.

Elles doivent être dues à la souillure ou à la piqûre d'un insecte qui provoquerait une décomposition de la chair même, sans laisser de traces à la partie supérieure.

Si les effets ne se produisent pas sur les autres fruits, c'est qu'ils n'attirent pas ces mêmes insectes ou que la peau ne laisse pas pénétrer le venin. La pulpe n'étant pas la même, elles ne subissent pas les effets produits sur les Calville et Canada ; c'est peut-être un Cryptogame qui a pu pénétrer dans la pulpe par la piqûre d'un insecte et qui, trouvant des éléments favorables, s'y est développé.

M. Fischer, à propos de la rouille du Blé, dont il vient d'être parlé par M. Maître, rappelle que l'on a observé, notamment dans l'Aisne, que, partout où il y avait de l'Épine-vinette, on observait la rouille du Blé. La rouille serait donc communiquée par cet arbuste ; or, comme il y en a beaucoup dans les jardins, il pourrait bien se faire que la rouille des Rosiers n'eût pas d'autre origine.

M. E. Bergman dit que la suppression des Épines-vinettes a été réclamée par la Société nationale d'Agriculture, sur le rapport de M. Cornu, dans tous les endroits avoisinant le champ de Blé.

M. Levrier fait observer que la rouille du Blé existe dans certains endroits où l'Épine-vinette n'existe pas ; il n'est donc pas démontré que ce soit elle qui la donne ; le fait de l'existence de la rouille sur le Blé et sur l'Épine-vinette démontre simplement que cette dernière est susceptible de contracter la maladie.

Dans tous les cas, la question n'est pas encore élucidée et il

serait peut-être imprudent de la trancher prématurément.

M. Lemeray dit que l'on a observé que le Blé cultivé dans les terrains conquis sur la mer, dans les polders, n'était jamais atteint de la rouille. Peut-être y aurait-il lieu d'étudier l'action possible, dans ce cas, du chlorure de sodium et de voir si on n'arriverait pas à prévenir ou à guérir la rouille au moyen d'arrosages à l'eau salée. Le même traitement pourrait être essayé sur les Rosiers.

M. le Président déclare que la question reste ouverte et sera portée, s'il y a lieu, au programme du prochain Congrès. Des études et des essais pourront être faits dans l'intervalle.

M. le Président annonce que l'ordre du jour est épuisé. Il remercie les personnes qui ont bien voulu assister aux séances du Congrès et prendre part aux discussions. Il donne rendez-vous à tous les horticulteurs et amateurs, pour l'année prochaine, à l'Exposition universelle et au Congrès international que la Société va organiser.

La séance est levée à cinq heures dix minutes.

LISTE

DES ADHÉRENTS AU CONGRÈS HORTICOLE

DE 1888.

MM.

Acher (le baron d') de Montgascon, Président de la Société d'Horticulture d'Yvetot, place Saint-François-Xavier, 10, à Paris.

Alix, rue de Toul, 43, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Alny, à Ermenonville (Oise).

André, rue Chaptal, 30, à Paris.

Appert, rue de Maubeuge, 15 *bis*, à Paris.

Aravello (Y Baca), Directeur du Jardin botanique, à Valence (Espagne).

Argence (Louis), boulevard de Strasbourg, 47, à Béziers (Hérault).

Arlet (Oscar), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture d'Essagne (Marne).

Arnould-Baltard, rue de Rennes, 104, à Paris.

Aubry, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris.

Aymar (Jean), horticulteur, ancien chemin de Castelnau.

Bach, à Chantilly (Oise).

Baillet (A.), cultivateur-grainier, à Joigny (Yonne).

Baltet (Ch.), Président de la Société d'Horticulture de l'Aube, horticulteur, à Troyes (Aube).

Baltet (Ernest), horticulteur, à Troyes (Aube).

Barigny (Jules), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne).

Baroux, à Aubéguimont, par Aumale (Seine-Inférieure).

Bassière, marchand-grainier, à Lisieux (Calvados).

Bazin, professeur de la Société d'Horticulture de Clermont, à Clermont (Oise).

Beaucantin (Émile), ancien professeur, directeur du Jardin des plantes de Rouen, rue du Lieu-de-Santé, 24 *bis*, à Rouen.

Beauval (Isidore), jardinier à Blécancourt, par Fresneaux (Oise).

Bellair, à Compiègne (Oise).

Benoist (baron Albert de), au château de Thonne-les-Prés (Nièvre).

Benoist (le baron Constant de), à Ferrières, par Ailly-sur-Somme (Somme).

Bergman père, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

Bergman (Ernest), à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

Berloquin, propriétaire à Preuilly (Indre-et-Loire).

Berthoule, ancien notaire, à Besse (Puy-de-Dôme).

Besson, horticulteur, route du Ray, à Nice (Alpes-Maritimes).

Beudin, rue de Bellevue, 43, à Boulogne (Seine).

Beurdeley, rue des Plantes, 68, à Montrouge (Seine).

Biessy, rue Saint-Gervais, 19, à Montplaisir-Lyon (Rhône).

Binot, à Pétropolis (Brésil).

Birot, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.

Bleu, Secrétaire-général de la Société nationale d'Horticulture, avenue d'Italie, 48, à Paris.

Boelle (René), professeur, rue du Château, 3, à Brest (Finistère).

Bolut (Charles), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, à Chaumont (Haute-Marne).

Bonnel, rue Grange-Batelière, 8, à Paris.

Bonzon, jardinier chez M. Vachette, à Montfermeil (Seine).

Bosschère (Ch. de), rue d'Anvers, à Lierre (Belgique).

Boucher (Georges), avenue d'Italie, 164, à Paris.

Boulat-Millard, maraîcher, rue de la Mission, 11, à Troyes (Aube).

Boulé (Anatole), chez M. Bazin, à Plessy-Trévise (Marne).

Bourette, à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).

Bourreau (Alfred), rue d'Antibes, 83, à Cannes (Alpes-Maritimes).

Boutard-Ruel, Grande-Rue, à Mer (Loir-et-Cher).

Brasseur, administrateur de la Société royale d'Agriculture et de Botanique du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

Bréchin, à Cheffes, par Tiercé (Maine-et-Loire).

Buchner (Michel), horticulteur, Theresenstrasse, 92, à Munich (Bavière).

Buisson (Claude), jardinier-chef du parc de la Tête d'Or, à Lyon (Rhône).

Bullier (Th.), avenue de l'Observatoire, 29, à Paris.

Busigny, architecte-paysagiste, rue Lesueur, 16, à Paris.

Carle (Laurent), route d'Heyrieux, à Montplaisir-Lyon (Rhône).

Carpentier, constructeur, rue de Turbigo, 16, à Paris.

Carrière (Abel), rue de Vincennes, 140, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Chana (Hippolyte) fils, horticulteur, à Bard-les-Époisses (Côte-d'Or).

Chappellier (Paul), boulevard de Magenta, 8, à Paris.

Chargueraud, boulevard Morland, 2 *bis*, à Paris.

Chatenay (Abel), rue Aubin, 1, à Vitry (Seine).

Chazelles, domaine du Barrot, près Saintes (Charente-Inférieure).

Chevallier (Ch.), chaussée du Pont, à Boulogne (Seine).

Chevreau (Louis-Émile), arboriculteur, rue Pépin, 23, à Montreuil (Seine).

Chommet (Adolphe), au château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).

Chouveroux, rue du Cherche-Midi, 76, à Paris.

Chouvet père, rue de l'Université, 191, à Paris.

Chrétien, à Saint-Cyr-sur-Dourdan (Seine-et-Oise).

Chrétien (Jules), jardinier-chef des cultures florales du parc de la Tête d'Or, à Lyon (Rhône).

Cochery (A.), cultivateur, rue du Mautier, 35, à Suresnes (Seine).

Cocu (Hédiard), à Mello (Oise).

Colleu, jardinier-chef, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Combet, rue Saint-Gervais, 19, à Montplaisir-Lyon (Rhône).

Constant, naturaliste, villa Niolée, golfe Juan (Alpes-Maritimes).

Coraux, Trésorier de la Société d'Horticulture de Montmorency, rue Lebabouren, 10, à Montmorency (Seine-et-Oise).

Cordonnier, manufacturier, à Roubaix (Nord).

Couannier (Henri), à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine).

Coulombier, rue Audigeois, 14, à Vitry (Seine).

Coutant (Ernest), rue du Canteleux, 29, à Douai (Nord).

Creiche, horticulteur, boulevard Montparnasse, 52, à Paris.

Criquelion (E.), professeur, membre du Cercle royal d'Arboriculture, à Clessin-les-Liège (Belgique).

Crousse, horticulteur, faubourg Stanislas, 49, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Crouzet (Joseph-Augustin), jardinier, à Mouy-de-l'Oise (Oise).

Crozy aîné, Grande Rue Guillotière, 206, à Lyon (Rhône).

Curé (Charles), rue Lecourbe, 315, à Paris.

Cochet (Pierre), rédacteur en chef du *Journal des Roses*, à Grisy-Suines, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Congy, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

Cornuault, rue Chaptal, 30, à Paris.

Danzanvilliers, horticulteur, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Darbour (E.), pépiniériste, à Torcy-Sedan (Ardennes).

Daurel (Joseph), Président de la Société d'Horticulture de la Gironde, allée de Tourny, 25, à Bordeaux.

Dautrême, rue des Petits-Champs, 74, à Paris.

Daveau, directeur du Jardin botanique de Lisbonne, à Lisbonne (Portugal).

David, Grande-Rue, 53, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Diot (Henri), jardinier, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Delabarrière, architecte-paysagiste, à Aincourt, par Fontenay-Saint-Père (Seine-et-Oise).

Delamarre (Eugène), cité Trévise, 7, à Paris.

Delaunay, fabricant d'outils horticoles, à Bernay (Eure).

Delavau (H.), industriel, à Châtellerault (Vienne).

Delaville aîné, rue Sainte-Marguerite, 7, à Beauvais (Oise).

Delaville (Charles), rue de Sully, 15, à Paris.

Delaville (Léon), quai de la Mégisserie, 2, à Paris.

Deny, rue Spontini, 30, à Paris.

Dennery (Maxime), architecte, Secrétaire de la Société d'Horticulture de la Dordogne, à Périgueux.

Deschepper, Administrateur de la Société royale d'Agriculture du pays de Vaas, à Saint-Nicolas (Belgique).

Desfossé, horticulteur, à Orléans (Loiret).

Desportes (B.), de la maison André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire).

Desquilbé, jardinier au château d'Albois, par Saint-Martin-d'Albois (Marne).

Destombes, boulevard de Paris, 47, à Roubaix (Nord).

Devansaye (de la), château de Fresne, à Noyant-Méon (Maine-et-Loire).

Devers (B.), horticulteur, à Saint-Symphorien-sur-Coisse (Rhône).

Doré, jardinier au château des Essarts, à Noyon (Oise).

Dormois, rue Larochejaquelein, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Drège (F.), à Varsovie (Pologne).

Drevault, avenue de l'Observatoire, 6, à Paris.

Drouart, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 218, à Paris.

Ducerf, au château du Francport.

Duchartre (Henri), Trésorier-adjoint de la Société nationale d'Horticulture, rue de Grenelle, 84, à Paris.

Duchartre (Pierre), rue de Grenelle, 84, à Paris.

Dumesnil de Montchauveau, rue de Bretagne, 3, à Alençon (Orne).

Dumont (Victor), à Villiers-Adam, par Méry-sur-Oise (Oise).

Dupanloup, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

Duval (Léon), rue de l'Ermitage, 8, à Versailles.

Duval, sentier des Guérêts, à Boulogne (Seine).

Dybowski, rue Rottembourg, 16, à Saint-Mandé-Paris.

ENFER (Victor), jardinier à Wissous, par Antony (Seine).

FICHOT (Charles), au château de Breteuil.

FILLIN (Mme Vve), horticulteur, rue de Clamart, 20, à Compiègne (Oise).

FILLON (Théophile), chef de culture chez M. Lavallée, au château de Segrez (Seine-et-Oise).

FISCHER (E.), conseiller général de l'Aisne, à Chaillevois, par Urcel (Aisne).

FLANDRE, horticulteur, rue du Vivier, 56, à Amiens (Somme).

FLORENT-FEYS, à Fons, Hainaut (Belgique).

FOLLIÉ (le colonel), Président de la Société d'Horticulture de la Sarthe, au Mans (Sarthe).

FONNÉ, architecte-paysagiste, à Reims (Marne).

FONTAINE (Léopold), professeur diplômé de l'École d'Horticulture de l'État, à Charleroy (Belgique).

FORGEOT, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.

FULCONIS (P.), horticulteur, au Cannet, par Cannes (Alpes-Maritimes).

GAILLARDON (B.), Grande-Rue, 140, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Garden (*The*), Southampton Street Strand, 37, Londres, W.C.

Gardening World (*The*), Catherine Street, 17, Covent-Garden, à Londres.

GAUTIER, rue Bossuet, 11 *bis*, à Meaux (Seine-et-Marne).

GEERT (Émile), Administrateur de la Société royale d'Agriculture du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

GENTILHOMME, à Plombières-les-Bains (Vosges).

GERLACHE (Charles DE), Administrateur de la Société royale d'Agriculture du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

GILLICAUX (Arthur), propriétaire, à la Villette-Marcinelle, près Charleroy (Belgique).

GIVOIS (Hugues), au château de Saint-Remy, à Saint-Remy-en-Rollat (Allier).

GLADY (Herm.), rue des Menuets, 14, à Bordeaux (Gironde).

GLATIGNY, rue Sainte-Anne, 14, à Paris.

GORIS (Augustin), Administrateur de la Société royale d'Agriculture du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

Gougibus, à Vrilly, près Reims (Marne).
Graebener, Hofgaertner grand-ducal, à Karlsruhe (Allemagne).
Gravereau, horticulteur, à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).
Guérin (Joseph), jardinier au château de Saint-Rémy-sur-Avre (Eure-et-Loir).

Hage (Victor), pomologue, rue Léopold, 19, à Courtrai (Belgique).
Hamelin.
Hanoteau, boulevard Voltaire, 60, à Paris.
Hansen (Carl), professeur à l'Académie royale d'Agriculture et d'Horticulture de Copenhague, Svanholmsoy, 6, à Copenhague (Danemark).
Hardy, rue du Potager, 4, à Versailles.
Hariot, rue de Buffon, 63, à Paris.
Hébrard (Alex.), avenue de Marigny, 25, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
Hébrard (Laurent), rue de Wattignies, 73, à Paris.
Hébrard, jardinier au château de Saint-Firmin, près Chantilly (Oise).
Henrionnet, régisseur au château d'Eurville (Haute-Marne).
Henry-Couannier (Maurice), à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine).
Henry (Louis), chef des cultures, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
Houllet, boulevard de Nogent, 35, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
Houllier, rue de Douai, 14, à Paris.
Huard, Trésorier de la Société nationale d'Horticulture, rue Chauveau-Lagarde, 6, à Paris.
Huet (G.-D.), jardinier-chef, à Bould-sur-Suippes (Marne).
Hummel, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Jamin (Ferd.), Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine).
Japy, à Morvillars.
Jarbot (Victor), à Prouilly, par Jonchery-sur-Vesle (Marne).
Jarry, à Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire).
Javelier-Laurin, propriétaire, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
Jolibois (R.), boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.

JOLY (Ch.), rue Boissy-d'Anglas, 11, à Paris.
JORET, rue de la Michodière, 18, à Paris.
JOSEM, allées Sainte-Croix, à Châlons-sur-Marne (Marne).
JOUEX, paysagiste, à Avallon (Yonne).
JOURDAIN père, à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise).
Journal of Horticulture (*The*), Flot street, 171, à Londres.

KESSLER, boul. de Gergovie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
KETELEÊR, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).
KETTEN frères, à Luxembourg (Grand-Duché).
KOLB (Max), directeur du Jardin botanique de Munich (Bavière).
KRAAIJENBRINK, jardinier-chef du roi, au château royal du Loo Apeldoorn (Hollande).
KRELAGE, horticulteur, Président de la Société pour l'avancement de la culture des plantes bulbeuses et de la Société des Horticulteurs, à Haarlem (Hollande).

LAFARGE (Emmanuel), à Issoire (Puy-de-Dôme).
LAIZIER, rue des Bateliers, 12, à Clichy (Seine).
LAJOYE (Victor), rue de l'Arquette, 56, à Caen (Calvados).
LAMBERT, jardinier au château de Sandricourt.
LAMBIN, rue de Pampelune, à Soissons (Aisne).
LAMY, jardinier, à Limours (Seine-et-Oise).
LANDRY (Louis), rue de la Glacière, 92, à Paris.
LANGE, rue de Bourgogne, 30, à Paris.
LANGLEY (S.-P.), Secrétaire de la Smithsonian Institution, à Washington City (États-Unis d'Amérique).
LAPELTEY, horticulteur-pépiniériste, rue de la Buffardière, à Évreux (Eure).
LAPIERRE, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).
LAUNAY, chemin des Chéneaux, à Sceaux (Seine).
LAVIALLE (A.), architecte-paysagiste, avenue Kléber, 12, à Paris.
LEBŒUF (Paul), rue Vésale, 7, à Paris.
LECARDEUR (G.), à Croze, par Felletin (Creuse).
LECONTE, rue Vieille-d'Argenteuil, 61, à Asnières (Seine).
LECONTE (Albert), Secrétaire de la Société royale d'Agriculture du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

Lefèvre (Isidore), horticulteur, à Sablé (Sarthe).

Lefèvre, rue de Longchamps, 87, à Passy-Paris.

Lefort (Édouard), à Meaux (Seine-et-Marne).

Léguillier-Minel, rue de la Mairie, 32, à Deuil.

Le Jolis, Président de la Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, à Cherbourg (Manche).

Lemée, rue Larochefoucault, 30, à Paris.

Lemeray, horticulteur, rue Lechevallier, 116, à Levallois-Perret (Seine).

Le Molt (Mme), rue Jacob, 33, à Paris.

Lenormand, marchand-grainier, rue Saint-Sauveur, 41, à Caen (Calvados).

Léon de Saint-Jean, propriétaire, à Collonges-sur-Rhône.

Lepère (Alexis), rue Alexis-Lepère, 25, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Lequet (Fernand), horticulteur, rue Saint-Fuscien, 9, à Amiens (Somme).

Leroy (Louis), pépiniériste, à Angers (Maine-et-Loire).

Levavasseur (Théodore), horticulteur, à Ussy (Calvados).

Levazeux, à Mayenne (Mayenne).

Levrier (Xavier), avocat, Président de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture du département des Deux-Sèvres, à Niort (Deux-Sèvres).

Livonnière-Sévole (comte de), au château de Chavigny, par Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

Lontreul, Président de la Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie, à Bayeux (Calvados).

Louvet, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Montmorency, à Montmorency (Seine-et-Oise).

Lozet (Hector), jardinier à Bandeville, par Dourdan (Seine-et-Oise).

Lucante (A.), Secrétaire-général de la Société française de Botanique.

Luguet, rue Decamps, 41, à Paris.

MACHET aîné, allées Sainte-Croix, à Châlons-sur-Marne.

MADELAIN (Ernest), directeur des Jardins publics de Tours (Indre-et-Loire).

MAGNEN, rue de la République, 2, à Mazamet (Tarn).

MAGNIEN, jardinier-chef à l'École de Grignon (Seine-et-Oise).

MAITRE (Ernest), à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).

MANCEAU, propriétaire, à Damery (Marne).

MANTIN (G.), château de Bel-Air, à Olivet (Loiret).

MARCEL, rue Spontini, 30, à Paris.

MARGOTTIN père, Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine).

MARTICHON (Léopold), route de Fréjus, à Cannes (Alpes-Maritimes).

MARTIN (H.), inspecteur en chef des cultures de la Maison Vilmorin-Andrieux, rue Saint-Quentin, 23, à Paris.

MASSÉ (A.), rue Bourg-des-Bourgs, 22, à Quimper (Finistère).

MASSON (Mme Ernest), à la Bobinière, commune de Mouchamps (Vendée).

MAUFROY, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

MAURICE (Alfred), au Château-du-Loir (Sarthe).

MAURICE (Émilien), au Château-du-Loir (Sarthe).

MERCIER, horticulteur, à Ballon (Sarthe).

MERY (C.), fabricant, à Noailles (Oise).

MESNIL (DU) DE MONTCHAUVEAU, rue de Bretagne, 12, à Alençon (Orne).

MEUNIER, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Mâcon, à Mâcon (Saône-et-Loire).

MEURET-BAUCHART (Mme), au château du Clos, par Proisy (Aisne).

MICHEELS (H.), docteur ès sciences naturelles, à Ypres (Belgique).

MICHEL, rue de Reuilly, 115, à Paris.

MICHELIN, rue de Clichy, 21, à Paris.

MILLET, horticulteur, à Bourg-la-Reine (Seine).

MORIN, jardinier chez M. Worth, à Suresnes (Seine).

MORLET, architecte, rue Masurel, 5, à Lille (Nord).

MOSER, rue Saint-Symphorien, 1, à Versailles (Seine-et-Oise).

MOUILLEFER, professeur à l'École d'Agriculture de Grignon, rue de Rennes, 149, à Paris.

MOUSEL, pépiniériste, à Sandweiler, par Luxembourg (Grand-Duché).

Müller-Martin père, à Strasbourg (Alsace).

Nanot, ingénieur-agronome, maître de conférences à l'Institut agronomique, chaussée de l'Étang, à Saint-Mandé (Seine).

Nardy, Secrétaire de la Société d'Horticulture d'Hyères, à Hyères (Var).

Nardy, horticulteur, à Hyères (Var).

Neumann (Louis), jardinier en chef du palais national de Compiègne (Oise).

Nivert, rue de Chaillot, 8, à Paris.

Oudin (A.), boulevard Richard-Lenoir, 29, à Paris.

Oudot (Paul), jardinier chez M. Victorien Sardou, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

Ozanne, rue Marqfoy, 11, à Paris.

Pageot, chef de culture chez Mme Pelouze, à Cannes-Éden, golfe Juan (Alpes-Maritimes).

Pages (Mme la baronne de), place de la Madeleine, 30, à Paris.

Paillart (S.), place de la Madeleine, 3, à Paris.

Paillet, pépiniériste, à Chatenay (Seine).

Palacky, docteur, rue de Cracovie, 11, à Prague (Autriche).

Palmer, avenue de Paris, 17, à Versailles (Seine-et-Oise).

Papelin (Édouard), au château de Lamotte-Bastille, près Beaune-la-Rollande (Loiret).

Paque (E.), ancienne abbaye Tronchienne, près Gand (Belgique).

Parisot, jardinier, rue de Babylone, 36, à Paris.

Pavard, jardinier-chef des pépinières et parcs de Trianon, à Versailles (Seine-et-Oise).

Peeters, horticulteur, chaussée de Forest, 58, Saint-Gilles, à Bruxelles.

Pérot, jardinier chez M. Vauxmoret, à Massy (Seine-et-Oise).

Perraudière (de la), à la Devansaye-Segré (Maine-et-Loire).

Peujade (Ulysse), docteur en médecine, à Caylus (Tarn-et-Garonne).

Pfister, directeur des Jardins du grand-duc de Bade, à Karlsruhe (Allemagne).

Pfitzer, horticulteur, Militarstrasse, 72, à Stuttgard (Allemagne).

Piéton, directeur du Jardin botanique, à Évreux (Eure).

Pinguet-Guindon, pépiniériste, à Tours (Indre-et-Loire).

Poiret-Delan, quai National, 49, à Puteaux (Seine).

Pol-Fondeur, à Viry, par Chauny (Aisne).

Pollet, de la maison Forgeot et Cie, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.

Poupinel, à Saint-Arnoult (Seine-et-Oise).

Précastel, château de Bagatelle, à Neuilly (Seine).

Preschez (Yves), avocat, rue de la Harpe, 45, à Paris.

Puvilland, marchand grainier, cours Vitton, 25, à Lyon (Rhône).

Puvilland (J.), grainier, rue de la Tête-d'Or, 44, à Lyon (Rhône).

Quénat, rue de Passy, 23, à Paris.

Radais, rue d'Ulm, à Compiègne (Oise).

Ragon, arboriculteur, à Rosières, près Troyes (Aube).

Regel, directeur du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg (Russie).

Regnier (A.), horticulteur, avenue de Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

Remilly (Eugène), chimiste, fabricant, rue des Chantiers, 75, à Versailles (Seine-et-Oise).

Renard, horticulteur, rue Verte, 30, à Rouen (Seine-Inférieure).

Renier, rue Monceau, 61, à Paris.

Reymann, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

Robert Hogg, docteur, Saint-Georges Road, 99, Peinlico, à Londres.

Robert Rozay, pépiniériste, à Sens (Yonne).

Robichon-Loyer et fils, horticulteurs, à Olivet (Loiret).

Robinson (W.), Southampton Street, 37, Strand, à Londres W. C.

Roda (Giuseppe), horticulteur, Via Thesauro, 2, à Turin (Italie).

Rolland (Ch.), à Monéteau (Yonne).

Roquette-Buisson (comte de), à Argelès-de-Bigorre.

Roquette-Buisson (comtesse de), à Argelès-de-Bigorre.

Rossignol (Michel), jardinier au château de Bâville, par Saint-Chéron (Seine-et-Oise).

Rouault, rue Malakoff, 4, à Asnières (Seine).

Saporta (comte de), boulevard Haussmann, 126, à Paris.

Savoye, chemin d'Asnières, 44, à Bois-Colombes (Seine).

Say (Léon), sénateur, Président de la Société nationale d'Horticulture de France, rue Fresnel, 21, à Paris.

Schmitt, horticulteur, à Lyon (Rhône).

Schneider (Numa), au château de Fosseuse, près Bornel (Oise).

Ségogne (de), rue Madame, 62, à Paris.

Seidel (Heinrich), horticulteur, Striessen, à Dresde (Allemagne).

Sellier fils, horticulteur, mail des Charmilles, 8, à Troyes (Aube).

Simon (Léon), rue de la Ravinelle, 29, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Simon (René), rue de la Ravinelle, 29, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Singer (Max), à Tournai-Lille (Nord).

Société horticole (Cayeux, professeur), faubourg Croncels, 26, à Troyes (Aube).

Société régionale d'Horticulture du nord de la France, Palais-Rameau, à Lille (Nord).

Solignac, horticulteur-fleuriste, à Cannes (Alpes-Maritimes).

Talboom (Joseph), Administrateur de la Société royale d'Agriculture du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

Talot, à Sedan (Ardennes).

Tanguy, jardinier, à Portrieux-Cinquay (Côtes-du-Nord).

Tavernier, avenue d'Italie, 156, à Paris.

Templier, rue des Ursulines, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Thays, rue Blanche, 64, à Paris.

Thibaut, horticulteur, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).

Thibaut, place de la Madeleine, 30, à Paris.

Thiébaut-Legendre, avenue Victoria, 8, à Paris.

Thierry, place de la Tour-d'Auvergne, 8, à Brest (Finistère).

THIRION, Vice-Président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis, propriétaire, à Senlis (Oise).

TORCY-VANNIER, grainier, à Melun (Seine-et-Marne).

TOUÉRY, boulevard Voltaire, 60, à Paris.

TRÉFOUX (E.), rue de Coulanges, 10 et 12, à Auxerre (Yonne).

TRIQUET, horticulteur, à Chartres (Eure-et-Loir).

TROUILLARD-MARGUERY, rue des Martyrs, 93, à Paris.

TRUFFAUT (Albert), rue des Chantiers, 40, à Versailles (Seine-et-Oise).

TRUFFAUT père, avenue de Paris, 13, à Versailles (Seine-et-Oise).

VANDENBROCK (Albert), Vice-Président de la Société royale d'Agriculture du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

VANDEN HEEDE, Vice-Président de la Société régionale d'Horticulture du Nord, place du Théâtre, 34, à Lille (Nord).

VAN GEERT (Charles) père, horticulteur, rue de la Province, 11, à Anvers (Belgique).

VAN GEERT (Charles), jeune, horticulteur, rue de la Province, 11, à Anvers (Belgique).

VAN IRHERGHE, Trésorier de la Société royale d'Agriculture du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

VAN MIEGHEM (Benoist), Président de la Société royale d'Agriculture et de Botanique du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

VAN NOTEN (Gustave), Administrateur de la Société royale d'Agriculture du pays de Waas, à Saint-Nicolas (Belgique).

VARENNE, Directeur des Jardins publics de la ville de Rouen, rue d'Elbeuf, 114, à Rouen (Seine-Inférieure).

VAYRIOT, rue de Ville, 41, à Lunéville.

VERDIER (Ch.), villa des Roses, rue Barbès, 32, à Ivry (Seine).

VERDIER (Eugène), rue de Clisson, 37, à Paris.

VERLOT (B.), rue de Paris, 5, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

VIARD (Th.), établissement d'Horticulture, faubourg Saint-Dizier, à Langres (Haute-Marne).

VILLARD (Th.), boulevard Malesherbes, 138, à Paris.

VILMORIN (H. DE), boulevard Saint-Germain, 149, à Paris.

VILMORIN (Maurice DE), rue de Solférino, 4, à Paris.

VIOLOT, conseiller général de Saône-et-Loire, place de Beaume, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

VITRY (Désiré), rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil (Seine).

VOITÉ (Ernest), pépiniériste, à Tinqueux, près Reims (Marne).

WAGNER, Secrétaire de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, à Strasbourg (Alsace).

WALLÈS, Secrétaire de la rédaction du *Bulletin d'insectologie agricole*, rue Dauphine, 18, à Paris.

WAUTHIER, rue Hauteville, 30, à Paris.

WILHELM (Auguste), à Luxembourg-Clausen.

WOEHRLIN (Philippe), Président de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

WYNNE (B.), Catherine Street, 17, Covent Garden, à Londres.

YVERT (A.), à Mareil-Marly (Seine-et-Oise).

YVON (J.-B.), horticulteur, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine).

SOCIÉTÉ NATIONALE
D'HORTICULTURE
DE FRANCE

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Arrêtée au 9 Février 1888

SOCIÉTÉ NATIONALE
D'HORTICULTURE
DE FRANCE

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Arrêtée au 9 Février 1888

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
84, RUE DE GRENELLE, 84

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Publié en 1888

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ ET DES EXPOSITIONS HORTICOLES.

La Société d'Horticulture de Paris a été fondée en 1826, dans le but de perfectionner l'art des jardins, d'en améliorer les méthodes, d'en faciliter l'étude et l'application.

La première réunion de ses fondateurs eut lieu le 11 juin 1827; on y décida la publication d'un recueil mensuel destiné à faire connaître les travaux de la Société, et auquel on donna le titre: *Annales de la Société d'Horticulture de Paris et Journal spécial de l'état et du progrès du jardinage.* Les premiers fondateurs de la Société s'imposèrent l'obligation de verser une modique contribution annuelle: la réunion de ces cotisations dut servir aux moyens d'action de la Compagnie, soit pour solder les dépenses de publicité indispensables, soit pour attribuer des récompenses aux personnes qui en étaient jugées dignes.

Ils élurent un Conseil d'Administration chargé des intérêts de la Société et décidèrent qu'ils s'adjoindraient toutes les personnes qui, après avoir été présentées par l'un des Membres de la Compagnie, consentiraient à participer à ses travaux et à payer la cotisation fixée.

Enfin la création d'Expositions où devaient figurer les plus remarquables produits de l'Horticulture fut décidée comme l'un des meilleurs moyens de faire connaître et d'encourager les progrès du jardinage.

Telles furent les bases de l'organisation de la Société d'Horticulture de Paris; telles sont encore celles de la composition de la Société actuelle.

La Société d'Horticulture de Paris tint sa première assemblée générale annuelle le 29 août 1828, veille de la fête de saint Fiacre, patron des jardiniers, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. le vicomte de Martignac, ministre de l'Intérieur, qu'accompagnait M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine. Le Ministre y annonça qu'il prenait à la charge du gouvernement trois prix fondés par la Société, et déclara que, si la main du Ministre pouvait ajouter quelque valeur à ces récompenses, il était prêt à venir les distribuer au nom de la Société. Le souverain qui occupait alors le trône de France autorisait l'inscription de son nom, comme protecteur et fondateur, sur la liste des Membres de la Société (12 sept. 1827).

Les trois premières Expositions annuelles, organisées par la Société, eurent lieu en juin 1831, mai 1832 et juin 1833, dans l'orangerie du Louvre. En 1834, une Exposition fut tenue dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de ville, et M. de Rambuteau, préfet de la Seine, y distribua des médailles d'encouragement.

En 1835, la Compagnie reçut le titre de Société royale d'Horticulture de Paris, que le roi lui accorda à la suite de son Exposition tenue dans l'orangerie du Louvre, ainsi que le furent celles de 1837, 1838 et 1839.

La nouvelle galerie du Luxembourg fut mise ensuite à la disposition de la Société, qui y tint trois Expositions, en mars 1841, en octobre 1841 et en avril 1842; ce local étant devenu insuffisant, l'orangerie du Petit-Luxembourg abrita les Expositions de mai 1843 et juin 1844.

Cette même année 1844, des dames de haute distinction se

réunissent au nombre de vingt, par les soins de M. le duc Decazes et de M. Héricart de Thury; elles s'associent et se constituent en Dames patronnesses de l'Horticulture; elles se proposent non seulement de donner des encouragements aux jardiniers, mais encore de venir au secours de ceux d'entre eux qui seraient frappés de quelque adversité grave. Ces dames sont proclamées Membres honoraires de la Société royale d'Horticulture; leur nombre s'accroît bientôt, et aujourd'hui la Société compte 82 Dames patronnesses, dont les cotisations servent de base aux secours que la Société distribue chaque année.

La Société continue ses Expositions, de 1845 à 1848, dans la vaste orangerie du Petit-Luxembourg. Cette dernière année, elle prend le titre de Société nationale d'Horticulture de France et reçoit du gouvernement la concession d'un terrain dans l'ancien clos des Chartreux joint au palais du Luxembourg, jardin qu'elle a conservé jusqu'en 1860.

La Société est chargée par le Ministre de l'Agriculture de la direction de la partie horticole de la grande Exposition nationale des produits de l'industrie qui eut lieu en 1849. Elle continue ensuite ses Expositions annuelles, en 1850 (mai) à l'orangerie du Luxembourg, en 1851 (septembre) à l'orangerie des Tuileries, en 1852 (mars) dans la galerie méridionale du Luxembourg.

En 1852 (20 nov.), un décret reconnaît la Société d'Horticulture de Paris et centrale de France, comme établissement d'utilité publique; des statuts nouveaux sont votés.

L'année suivante, elle reçoit le titre de Société impériale de Paris et centrale de France, sous le protectorat de l'Empereur. Elle tient ses Expositions de 1853 (septembre) et 1854 (avril) aux Champs-Elysées, dans le carré qui avoisine l'Elysée.

Pendant ces vingt-sept années, quarante-cinq volumes in-8°, d'environ 500 pages chacun, avec beaucoup de planches, ont reçu les communications des Membres de la Compagnie, et ont répandu dans le public les enseignements provenant de leurs connaissances sur les diverses branches de l'art des jardins.

Dès l'origine de la Société, une dissidence regrettable donna naissance à la Société d'Agronomie pratique, dont l'existence cessa en février 1831.

En 1841, une seconde Société d'Horticulture fut formée à Paris. Elle « profita des enseignements que pouvait lui offrir la Société, son aînée de 14 ans, qui avait subi, pendant cette longue période, les vicissitudes et les difficultés inhérentes à toute innovation et qui avait aplani les obstacles de la route nouvelle sur laquelle elle s'était aventurée la première ». (*Annales*, t. XLIV, p. 27, janvier 1853.)

Le Cercle des conférences horticoles du département de la Seine, appelé plus tard Cercle général d'Horticulture, tint d'abord ses Expositions, comme son aînée, en 1842 et 1843 dans l'orangerie des Tuileries, puis en 1844 et en 1845 dans la galerie méridionale du palais du Luxembourg; en 1846 (deux Expositions) dans l'orangerie du Louvre et dans le palais du Luxembourg, et en 1847 dans ce dernier local.

En 1848, le Cercle d'Horticulture prit le titre de Société nationale d'Horticulture de la Seine. Ses Expositions furent tenues, en 1848, 1849 et 1850, dans le Jardin d'hiver qui avait été créé par l'industrie particulière aux Champs-Élysées; une seconde Exposition, en 1850, eut lieu, sous une tente, dans l'allée de Fleurus, au Luxembourg. Enfin, les années suivantes, de 1850 à 1854, cette Société tint des Concours spéciaux dans le local de ses séances, et des Expositions générales, sous une tente, dans le carré Ledoyen, aux Champs-Élysées.

De 1844 à 1854, douze volumes de *Bulletin*, publiés par le Cercle ou Société nationale d'Horticulture, ont rendu compte de ses travaux et mis au jour les notes et mémoires dus à ses Membres les plus zélés.

Le 1er janvier 1855, la Société impériale d'Horticulture de Paris et la Société nationale d'Horticulture de la Seine se réunirent. La Société ainsi formée reçut le nom de Société impériale et centrale d'Horticulture; M. le duc de Morny en devint le

Président; de nouveaux statuts furent votés. Un décret, en date du 11 août 1855, les approuva et reconnut la Société nouvelle comme établissement d'utilité publique.

C'est cette même année 1855 que la Société nouvelle organisa une magnifique Exposition d'Horticulture, à côté de l'Exposition des produits de l'industrie française qui occupait le palais bâti pour cette destination, dans les Champs-Élysées. Pendant cinq mois, la Société entretint un véritable jardin où se trouvaient des serres, des pavillons, des galeries, etc. Un volume spécial a été publié pour rendre compte de cette remarquable Exposition horticole. Plus de 250,000 personnes la visitèrent, et le chiffre des récompenses attribuées par la Société s'éleva, partagé entre 555 concurrents, à la somme de 18,000 francs.

Depuis cette époque, la Société tint ses Expositions annuelles (de 1856 à 1860) dans le Palais de l'Industrie. En l'année 1860, l'Exposition eut lieu en même temps que le Concours général et national d'Agriculture, et le Ministre de l'Agriculture se chargea de tous les frais incombant à la Société, ainsi que de ceux des récompenses qu'elle distribua.

Cette même année, la Société s'installa dans un hôtel qu'elle avait acquis de ses deniers, et où se trouvent des salles pour ses séances ordinaires, des locaux pour ses Commissions, et une belle et vaste salle disposée à la fois pour ses grandes réunions et pour des Expositions spéciales de plantes ou de produits horticoles.

En 1861, la Société tint deux Expositions partielles dans son hôtel de la rue de Grenelle. En 1862, elle revint au Palais de l'Industrie, et en 1863 elle installa les plantes exposées sur un terrain disponible près de l'emplacement du nouvel Opéra. En 1864, quatre Concours particuliers furent ouverts dans l'hôtel de la Société; en 1865 (juillet), une Exposition générale eut lieu au Palais de l'Industrie, après l'Exposition des Beaux-Arts; et en 1866, une seule Exposition trouva sa place dans l'hôtel de la Société.

En 1867, année où la Compagnie de l'Exposition universelle des produits de l'Industrie de toutes les nations fit tracer, au Champ-de-Mars, un jardin destiné aux produits horticoles, la Société ne tint pas d'Exposition générale ; mais elle ouvrit, au mois de septembre, son local aux producteurs de fruits, à l'occasion de la réunion de la 12e session du Congrès pomologique de France : une immense collection de fruits de toute nature vint s'y entasser et offrit de nombreux sujets d'études aux horticulteurs de tous les pays.

Une Commission consultative appelée à diriger l'organisation du jardin qui accompagnait l'Exposition des produits de l'Industrie au Champ-de-Mars, et le Jury français chargé d'attribuer les récompenses avaient été composés entièrement de membres de la Société ; son Secrétaire-général fut chargé du travail récapitulatif des récompenses décernées aux horticulteurs.

En 1868, le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, M. le Maréchal Vaillant, que la Société était heureuse d'avoir pour son Président depuis mai 1865, chargea la Compagnie d'entretenir un jardin dans le Palais de l'Industrie pendant l'Exposition des Beaux-Arts qui dura six semaines (du 1er mai au 20 juin) ; les trois premiers jours furent consacrés à une Exposition générale horticole.

En 1869, les mêmes arrangements furent conclus; mais les Concours horticoles durèrent cinq jours et eurent lieu trois semaines après l'ouverture du jardin.

Il en a été de même en 1870. Malgré l'extrême sécheresse du premier printemps et l'orage affreux accompagné de grêlons qui a détruit, au moment de l'Exposition, une grande partie des collections préparées à cet effet, par les horticulteurs de la région parisienne, la vaste nef du Palais de l'Industrie n'a jamais offert une aussi brillante décoration.

Le total des plantes exposées s'est élevé au chiffre considérable de 7548, non compris les lots d'Asperges et de légumes; et un vaste emplacement était occupé par les objets des diverses

industries horticoles. Ce succès a été attribué à la suppression du programme traditionnel des Concours désignant à l'avance les genres de plantes seuls admis à concourir, et déterminant le nombre d'individus à exposer.

Ce résultat, qui a été constaté par toute la presse parisienne, avait fait naître de bien légitimes espérances pour l'Exposition de 1871; mais l'invasion de la France, et les tristes événements qui ont succédé à la guerre, ont mis à néant les espérances prématurément conçues; toutefois, pendant les journées du siège, la Société n'est pas restée inactive.

Les membres parisiens continuèrent leurs travaux, et au moment des jours les plus critiques de l'investissement, ils prêtèrent un concours dévoué au gouvernement de la Défense nationale, en aidant à l'organisation de cultures maraîchères sur les terrains vagues de l'intérieur de Paris.

Ainsi, durant les jours de malheur, comme pendant les jours de prospérité, la Société n'a pas cessé de veiller sans relâche aux intérêts de l'Horticulture.

En parcourant, après la guerre, les établissements horticoles de Paris et de ses environs, établissements saccagés ou détruits par les légions allemandes, on pouvait croire à une ruine complète de l'Horticulture parisienne. Il n'en a rien été, tant est vivace l'énergie de la population horticole.

A peine délivrés de la présence des soldats qui avaient brisé leurs serres, incendié leurs maisons, les horticulteurs se mirent à l'œuvre ; grâce à l'intervention de la Société centrale et aux secours offerts par les horticulteurs anglais et français, les ravages de la guerre furent rapidement réparés.

Pendant l'année 1871, les pertes et les défections furent grandes pour la Société; elle n'en continua pas moins à être ce centre d'action et d'impulsion, ce foyer de lumière et de force qui éclairent et dirigent le progrès horticole. La publication de son Journal, suspendue par la force des choses, pendant les dix mois de siège et de guerre civile, avait repris sa régularité dès

le mois de juillet 1871, et au mois de mai 1872, la Société conviait les horticulteurs à prendre part à une Exposition au Palais de l'Industrie. Toutes traces des désastres avaient alors disparu, et, si l'étranger, qui avait fait de la région parisienne des ruines fumantes, avait vu cette Exposition, il aurait bien été obligé de reconnaître cette vérité acquise à l'histoire : qu'on peut abattre momentanément la France mais non l'anéantir.

Enfin la Société tint en 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886 et 1887, soit dans la nef du Palais de l'Industrie, soit dans son voisinage, soit dans le pavillon de la Ville de Paris, gracieusement mis à sa disposition par le Conseil municipal, soit dans une construction provisoire qui occupe une partie de l'emplacement du palais des Tuileries, soit même dans son Hôtel, des Expositions partielles ou générales dans lesquelles on n'a cessé de remarquer les plantes le plus généralement cultivées par l'homme, tant pour ses besoins que pour son agrément.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Agriculture,

Vu le décret du 11 août 1855, qui a reconnu la Société nationale et centrale d'Horticulture de France comme établissement d'utilité publique ;

Vu le décret du 21 novembre 1866, et les statuts qui y sont annexés ;

Vu le décret du 5 juin 1880 ;

Vu l'extrait du procès-verbal de la séance du 14 juin 1883, dans laquelle la Société réunie en assemblée générale a adopté le projet de statuts nouveaux ;

Vu la demande présentée en son nom par les membres délégués à cet effet ;

Vu l'avis du Préfet de la Seine en date du 16 octobre 1883 ;

Vu l'ordonnance du mois d'août 1749, l'avis du Conseil d'Etat du 1er juin 1806, et l'article 484 du Code pénal :

Le Conseil d'État entendu ;

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER

La Société nationale et centrale d'Horticulture de France prendra à l'avenir le titre de Société nationale d'Horticulture de France.

Sont approuvés les nouveaux statuts tels qu'ils sont annexés au présent décret.

ART. 2

Le Ministre de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, au Palais de l'Élysée, le 27 juin 1885.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Agriculture,

Signé : HERVÉ-MANGON.

Pour ampliation,

Le chef de la division du Secrétariat et de la Comptabilité,

Signé : PAUL CHALLOT.

Pour copie conforme,

Pour le Secrétaire-général,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : F. LEROY.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

DE FRANCE

Annexés au décret en date du 27 juin 1885.

TITRE PREMIER. — CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. — La Société nationale et centrale d'Horticulture de France, reconnue comme établissement d'utilité publique par le décret du 11 août 1855, prend, à compter de ce jour, la dénomination de Société nationale d'Horticulture de France.

Elle étend son action sur toute la France, l'Algérie et les Colonies.

Elle a son siège à Paris.

ART. 2. — La Société nationale d'Horticulture de France a pour but de perfectionner et d'encourager toutes les branches de la science et de la pratique horticoles.

Elle aide à la propagation des connaissances horticoles par ses recherches, ses enquêtes, ses publications périodiques, ainsi que par les expériences pratiques ou d'ordre scientifique qu'elle exécute ou qu'elle provoque.

Dans le même but, elle ouvre des Concours et Expositions annuels, dans lesquels elle décerne des récompenses.

Elle encourage les ouvriers de l'Horticulture et accorde des secours aux jardiniers nécessiteux ou infirmes, ainsi qu'aux familles de ceux qui ont rendu des services à l'Horticulture.

Elle encourage les Sociétés de secours mutuels formées entre les ouvriers de l'Horticulture et reconnues par le gouvernement.

ART. 3. — La Société fait annuellement une ou plusieurs Expositions. Les Français et les étrangers sont admis à y prendre part.

Elle décerne des prix à des auteurs d'ouvrages relatifs à l'Horticulture.

ART. 4. — La Société correspond avec les Sociétés françaises d'Horticulture et peut même, avec l'autorisation du Ministre de l'Agriculture, les réunir en Congrès pour discuter des questions intéressant la science ou la pratique horticole.

Sous la même condition d'autorisation, les étrangers ou les représentants de Sociétés étrangères d'Horticulture peuvent être admis dans ces Congrès.

Dans ces cas, l'arrêté d'autorisation détermine la ville où le Congrès doit être ouvert, ainsi que la durée de la session.

TITRE II. — ORGANISATION.

Art. 5. — La Société se compose de membres titulaires, de membres perpétuels, de membres honoraires et de correspondants français et étrangers.

Les dames sont admises comme dames patronnesses ou aux divers titres ci-dessus énoncés.

Le nombre des membres est illimité.

Art. 6. — Toute personne qui désire être reçue membre titulaire de la Société doit se faire présenter par un membre sociétaire qui signe la présentation, ou en faire la demande par écrit au Secrétaire-général.

Le nom du postulant reste inscrit pendant quinze jours au siège de la Société, sur un tableau à ce destiné. S'il n'y a pas d'opposition, l'admission est prononcée à la séance suivante.

Elle doit être votée à la majorité absolue des membres présents.

Art. 7. — Les dames patronnesses sont élues par le Conseil d'Administration sur la présentation de deux dames patronnesses ou de deux membres de la Société, ou d'une dame patronnesse et d'un membre de la Société.

L'élection a lieu dans la séance du Conseil qui suit celle pendant laquelle la présentation a été faite.

Art. 8. — Les membres honoraires du Bureau et les membres honoraires sont élus par l'Assemblée générale sur la présentation du Conseil d'Administration.

Les Correspondants sont nommés par le Conseil d'Administration.

Art. 9. — A la majorité de la moitié plus un des membres qui le composent, le Conseil d'Administration peut prononcer l'exclusion d'un membre de la Société pour cause d'indignité, mais seulement ce membre entendu ou dûment appelé.

Art. 10. — Tous les membres, sauf les membres honoraires ou les membres correspondants, payent une cotisation annuelle. Cette cotisation ne peut être moindre de vingt-cinq francs pour les dames patronnesses et de vingt francs pour les membres titulaires.

La cotisation annuelle peut être rachetée par un versement unique de deux cent cinquante francs ou remplacée par la constitution d'une rente de vingt francs.

Dans le cas de remplacement de la cotisation, comme il vient d'être dit, le membre titulaire reçoit le titre de membre perpétuel.

Le remplacement de la cotisation de dame patronnesse par une rente de vingt-cinq francs confère le titre de dame patronnesse perpétuelle.

Les sommes versées en rachat de cotisations doivent être placées en rentes nominatives sur l'Etat français, ou en obligations de chemins de fer, ou de la Société générale du Crédit foncier de France, et les revenus seuls sont employés par la Société.

TITRE III. — DE L'ADMINISTRATION.

Art. 11. — Le Président de la République est protecteur-né de la Société; le Ministre de l'Agriculture en est le Président d'honneur et préside les séances solennelles de distribution des récompenses, d'ouverture et de clôture des Congrès.

Le Ministre peut se faire suppléer par un délégué.

Art. 12. — La Société est régie par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée générale et composé comme suit :

1° Un Président,
Un premier Vice-Président,
Quatre Vice-Présidents,
Un Secrétaire-général,
Un Secrétaire général adjoint,
Quatre Secrétaires,
Un Trésorier,
Un Trésorier adjoint,
Un Bibliothécaire,
Un Bibliothécaire adjoint.
Ces seize membres forment le Bureau de la Société.

2° Seize Conseillers.

3° Un délégué de chacun des Comités et des Commissions administratives formés dans le sein de la Société, sauf celui de la Commission de Contrôle.

4° Les membres du Bureau honoraire.

5° Le Secrétaire-rédacteur.

Toutes les fonctions des membres du Conseil d'Administration sont gratuites, sauf celles du Secrétaire-rédacteur.

Art. 13. — Le Président et le premier Vice-Président, le Secrétaire-général et le Secrétaire-général adjoint, le Trésorier et le Trésorier adjoint, le Bibliothécaire et le Bibliothécaire-adjoint sont élus pour quatre années, renouvelés alternativement tous les deux ans, et toujours rééligibles.

Les quatre Vice-Présidents et les quatre Secrétaires, nommés pour deux ans, sont renouvelés par moitié chaque année, et non rééligibles avant une année d'intervalle.

Les seize Conseillers sont élus pour quatre ans, renouvelés par quart chaque année et non rééligibles avant une année d'intervalle.

Les délégués des Comités et Commissions administratives sont élus pour une année et toujours rééligibles.

Le Secrétaire-rédacteur est élu par le Conseil d'Administration, qui, seul, peut le révoquer.

Art. 14. — L'élection des membres du Conseil d'Administration a lieu dans la dernière séance de l'année, par une assemblée composée des membres titulaires, des membres perpétuels, des membres honoraires et des dames patronnesses.

Les Sociétaires ayant droit de vote assistent seuls à cette séance et

sont prévenus par lettre individuelle avec indication de l'ordre du jour.

Le vote a lieu en séance, et par bulletin individuel, pour l'élection du Président, du premier Vice-Président, du Secrétaire-général, du Secrétaire-général adjoint, du Trésorier, du Trésorier adjoint, du Bibliothécaire, du Bibliothécaire adjoint, et, par bulletin de liste, pour celle des autres membres du Bureau, des seize Conseillers et de la Commission de Contrôle dont il va être parlé à l'article 17.

Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et, au second tour de scrutin, à la majorité relative.

Dans le cas où deux ou plusieurs candidats auraient obtenu le même nombre de voix, le plus ancien comme sociétaire est nommé.

Art. 15. — Si, dans le cours d'une année, une vacance survient parmi ses membres, le Conseil d'Administration peut décider qu'il sera pourvu au remplacement avant la séance de la fin de l'année.

Si le nombre des vacances excédait le chiffre de quinze, il serait procédé au remplacement dans la seconde séance qui suivrait la dernière vacance produite et selon les formes déterminées à l'article 13.

Dans tous les cas, le membre élu en remplacement d'un membre manquant ne reste en fonctions que pendant le temps restant à courir pour l'exercice de ce dernier.

Art. 16. — La Société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son Secrétaire-général.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer, tant activement que passivement, les affaires de la Société.

Art. 17. — L'Assemblée générale nomme annuellement, dans la dernière séance de l'année, une Commission de Contrôle, composée de cinq membres pris hors du Conseil d'Administration et qui ne peut participer à ses délibérations. Les membres de la Commission de Contrôle ne sont rééligibles qu'après une année d'intervalle.

Cette Commission est chargée de contrôler et vérifier les livres et les comptes du Trésorier, ainsi que le bilan de la situation financière qui doit être dressé annuellement par ce dernier; de vérifier les états de la bibliothèque, des archives et des collections, et de présenter, sur le tout, un rapport écrit et détaillé à l'Assemblée générale.

Art. 18. — La deuxième séance ordinaire de Février est consacrée à l'audition du rapport du Conseil d'Administration sur les travaux et la situation morale de la Société, des comptes du Trésorier, du rapport de la Commission de Contrôle, et à la discussion des comptes.

A cet effet, les membres titulaires, les membres perpétuels, les membres honoraires et les dames patronnesses sont seuls appelés à cette séance, et la convocation est faite par lettre individuelle, avec indication de l'ordre du jour.

L'Assemblée, constituée en comité secret, discute les comptes du Trésorier, et, s'il y a lieu, les approuve; dans ce cas, son vote établit le quitus du Trésorier.

Si, au contraire, l'Assemblée rejette les comptes, la Commission de Contrôle est chargée d'en poursuivre le redressement et de faire rentrer les fonds par toutes les voies de droit.

TITRE IV. — DES RÉUNIONS.

Art. 19. — La Société tient deux séances par mois.

Elle peut être réunie en Assemblée extraordinaire, sur la convocation du Bureau.

Art. 20. — Dans les séances ordinaires et extraordinaires, ont seuls voix délibérative :

Les Membres titulaires,
Les Membres perpétuels,
Les Membres honoraires,
Les Dames patronnesses.
Les Correspondants n'ont que voix consultative.

Dans les Congrès, ont voix délibérative tous les membres de la Société indiqués plus haut, les Correspondants, les étrangers admis, ainsi que les délégués de Sociétés françaises et étrangères appelés à y prendre part.

Dans toutes les délibérations, les votes ont lieu à la majorité des membres présents; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. 21. — L'ordre du jour des séances des Assemblées ordinaires, extraordinaires et des Congrès est fixé par le Bureau de la Société; nulles autres questions que celles indiquées à l'ordre du jour ne peuvent être mises en délibération.

Néanmoins, sur la demande de quatre membres du Conseil d'Administration autres que ceux composant le Bureau, ou sur celle de vingt membres titulaires, des questions sont ajoutées à celles qui sont indiquées par le Bureau. Si ces questions ne peuvent arriver en discussion dans la première séance qui suit leur présentation, elles sont placées en tête de l'ordre du jour de la séance suivante.

TITRE V. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 22. — Tout discours, lecture ou discussion étranger à l'Horticulture et au but de la Société est interdit dans ses réunions.

Art. 23. — La Société ne peut acquérir des immeubles, les échanger, aliéner ou hypothéquer, emprunter, transiger, compromettre, ni accepter aucuns dons ou legs qu'en vertu d'une délibération spéciale de l'Assemblée générale soumise à l'approbation du gouvernement.

Art. 24. — Les votes régulièrement émis par l'Assemblée générale lient tous les membres présents, absents ou dissidents.

Art. 25. — Les règlements d'ordre intérieur pour l'exécution des présents statuts sont rédigés par le Conseil d'Administration, mais ne sont exécutoires qu'après l'approbation du Ministre de l'Agriculture.

Art. 26. — Le Conseil d'Administration peut seul provoquer des modifications aux présents statuts.

Dans ce cas, le texte de ces modifications est imprimé et distribué aux membres appelés à en délibérer, un mois avant la séance dans laquelle les nouvelles dispositions doivent être discutées.

La discussion a lieu en Assemblée générale et réunie en Comité suivant les formes indiquées à l'article 18.

Les modifications aux statuts doivent être approuvées par les deux tiers au moins des membres présents.

Elles sont soumises à l'approbation du gouvernement.

Art. 27. — Les dispositions des quatre premiers paragraphes de l'article 26 sont applicables au cas de dissolution.

Dans le cas où la Société viendrait à être dissoute, l'actif disponible recevrait, par décision du Conseil d'Administration et sauf approbation du gouvernement, un emploi conforme à l'objet de la Société.

Si le Conseil d'Administration avait négligé ou refusé de délibérer sur cet emploi, ou s'il persistait à n'admettre qu'un emploi qui ne serait pas approuvé par le Gouvernement, il y serait pourvu par le Conseil d'Etat, sur la proposition du Ministre de l'Agriculture.

Certifiés véritables les présents statuts pour être annexés au décret en date du vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Ministre de l'Agriculture,

Hervé-Mangon.

Pour copie conforme,

Le chef de la division du Secrétariat et de la Comptabilité,

Paul Challot.

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

DE FRANCE

CHAPITRE PREMIER. — COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. — Le siège de la Société est fixé à Paris, en son hôtel, rue de Grenelle, n° 84.

Le but et les travaux de la Société sont déterminés par les articles 2, 3 et 4 des Statuts.

Elle fait, si elle le juge utile, visiter sur place, par des Commissions spéciales, les cultures et les travaux d'industrie horticole des personnes qui lui en adressent la demande. Elle accorde ensuite des récompenses à ce sujet, s'il y a lieu. Elle met au concours des sujets déterminés.

Elle est en relation permanente avec les Sociétés correspondantes.

Celles-ci ne payent aucune cotisation; elles reçoivent toutes les publications de la Société et ont le droit de se faire représenter, chacune, dans la Société, par un ou deux délégués : ces délégués, nommés par un vote spécial et justifiant de leur mandat, sont reçus au sein du Conseil d'Administration pour expliquer l'objet de leur mission.

Ces délégués sont également admis à assister aux séances de la Société et à visiter ses Expositions; il leur est remis, à cet effet, une carte d'entrée qu'ils doivent réclamer au Secrétariat.

La qualité de Société correspondante est prononcée par le Conseil d'Administration.

ART. 2. — La Société se compose de dames patronnesses, de membres titulaires, de membres perpétuels, de membres honoraires, et de correspondants français et étrangers.

Les dames sont admises comme dames patronnesses ou comme membres de toutes les catégories.

ART. 3. — Toute personne qui désire être reçue membre titulaire doit se faire présenter, en séance, par un membre de la Société, ou s'adresser directement par écrit au Secrétaire-général. Son nom reste inscrit pendant quinze jours au siège de la Société, sur un tableau à ce destiné.

S'il n'y a pas d'opposition, l'admission est prononcée à la séance suivante. Elle doit être votée à la majorité des voix.

Toute opposition à une admission doit être formulée par écrit et

motivée. Elle est adressée, sous pli, au Président de la Société; le Conseil en apprécie les motifs et fait connaître sa décision à l'Assemblée.

Art. 4. — Les membres honoraires sont choisis parmi les Français et les étrangers qui ont rendu des services éminents à l'Horticulture; la présentation doit en être faite au Conseil d'Administration par deux membres et accompagnée d'une note ayant pour objet essentiel de faire connaître les titres invoqués. Le Conseil d'Administration prend une délibération à ce sujet et, s'il y a lieu, propose l'admission à la Société.

Celle-ci statue conformément au § 2 de l'article 3.

Tout membre titulaire qui a fait partie de la Société pendant *trente années consécutives* devient de droit membre honoraire, sur sa demande écrite et adressée au Président avant le 1er janvier de l'année suivante. Cette disposition, toutefois, ne peut être applicable qu'aux membres dont l'admission sera postérieure à la promulgation du présent Règlement.

Les membres honoraires jouissent des mêmes droits que les membres titulaires.

Peut être nommé fonctionnaire honoraire, après un vote du Conseil, approuvé par l'Assemblée, tout membre du Bureau qui a rempli ses fonctions pendant douze années consécutives ou à divers intervalles.

Les membres du Bureau honoraire ont le droit d'assister aux séances du Conseil d'Administration avec voix délibérative.

Art. 5. — Pour être reçu Correspondant, il faut être proposé au Conseil d'Administration par deux de ses membres, qui font connaître, par écrit, les titres du candidat. L'admission a lieu, comme il est dit à l'article 8 des Statuts, dans la séance qui suit celle de la présentation.

Les Correspondants présents aux séances n'ont que voix consultative.

Art. 6. — Un diplôme constatant la qualité de dame patronnesse et de membre à quelque titre que ce soit est délivré gratuitement. Les dames patronnesses et les membres pourront le faire retirer au siège de la Société, sur la présentation de leur quittance de cotisation ou de leur lettre de nomination.

Art. 7. — Après l'admission, qui implique adhésion aux Statuts et aux Règlements de la Société, le Secrétaire-général adresse au nouveau membre une lettre qui constate sa nomination, ainsi qu'un exemplaire des Statuts et du Règlement.

Cet envoi est accompagné, pour les membres titulaires, d'une lettre d'adhésion, que chacun d'eux est tenu de signer et de renvoyer sans frais au Secrétaire-général.

Art. 8. — Le nombre des dames patronnesses est illimité.

Elles reçoivent toutes les publications de la Société.

Une place leur est réservée dans la salle des séances, à chaque assemblée de la Société.

Une carte d'entrée aux Expositions faites par la Société leur est délivrée chaque année.

Elles sont élues par le Conseil d'Administration, sur la présentation de deux dames patronnesses ou de deux membres de la Société, ou d'une dame patronnesse et d'un membre de la Société. L'élection a lieu dans la séance du Conseil qui suit celle de la présentation.

Des médailles d'honneur, prélevées sur le produit de la cotisation des dames patronnesses, sont décernées en leur nom. Des secours sont également accordés, sur les fonds de cette cotisation, aux ouvriers de l'Horticulture qui sont dans le besoin.

CHAPITRE II. — DE LA COTISATION.

Art. 9. — La cotisation annuelle, que doivent acquitter les membres de la Société, aux termes de l'article 10 des Statuts, est fixée à 20 francs pour les membres titulaires, et à 25 francs pour les dames patronnesses. Elle est exigible, quelle que soit l'époque de l'admission, à partir du 1er janvier de l'année courante.

Elle doit être payée d'avance sur la présentation de la quittance du Trésorier ou, au siège de la Société, entre les mains de l'Agent.

Le payement est dû jusques et y compris l'année où la démission est donnée par écrit, ou la radiation prononcée.

Tout membre en retard de payement est informé, dans les trois mois qui suivent l'année échue, par une lettre signée du Trésorier, que sa radiation sera demandée s'il ne s'acquitte dans le délai d'un mois après cet avertissement. La demande de radiation est présentée par le Trésorier au Conseil d'Administration, qui peut prononcer la radiation sans préjudice du recours à exercer pour le recouvrement de la somme due.

Cette radiation est inscrite au procès-verbal de la séance de la Société.

Il ne peut, sous aucun prétexte, être fait d'appel de fonds autre que la cotisation sociale.

Le montant des cotisations acquittées, en un seul versement, par des membres perpétuels ou par des dames patronnesses, formera un fonds de réserve indisponible, et il en sera fait emploi comme il est dit au dernier paragraphe de l'article 10 des Statuts.

Art. 10. — Une carte nominative donnant le droit d'entrée personnel aux Expositions de la Société est remise, chaque année, à tous les membres titulaires, au moment du payement de la cotisation.

Elle doit être revêtue de la signature du titulaire, afin de donner, au besoin, le moyen de constater son identité.

Les membres honoraires et les membres perpétuels reçoivent, sur leur demande, une carte semblable.

CHAPITRE III. — ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 11. — La Société, qui a pour protecteur-né le Président de la République, est régie par un Conseil d'Administration, dont la composition est déterminée par l'article 12 des Statuts.

Elle a pour Président d'honneur le Ministre de l'Agriculture et peut avoir d'autres fonctionnaires honoraires.

Ces titres honorifiques sont conférés par l'Assemblée, sur la proposition du Conseil d'Administration.

§ 1. *De la Présidence.*

Art. 12. — Le Président a la direction des travaux de la Société: il ouvre et lève les séances, dont il a la police; il conduit les délibérations, accorde ou refuse la parole, et rappelle à l'ordre quiconque s'en écarte, même avec mention au procès-verbal.

Il représente la Société dans toutes les circonstances officielles.

Il peut réunir extraordinairement le Bureau ou le Conseil d'Administration pour les consulter sur les affaires de la Société.

Il nomme les Commissions ou en confère la nomination aux Comités.

Il préside le Conseil d'Administration et le Bureau; il fait partie de toutes les Commissions, et il en a, de droit, la présidence lorsqu'il y assiste.

Art. 13. — Le premier Vice-Président et, dans leur ordre de nomination, les autres Vice-Présidents, le remplacent, en cas d'absence, avec les mêmes pouvoirs et attributions.

§ 2. *Du Secrétariat et de l'Agence.*

Art. 14. — Le Secrétariat est composé, selon l'article 12 des Statuts, d'un Secrétaire-général, d'un Secrétaire-général-adjoint, de quatre Secrétaires et du Secrétaire-rédacteur.

Les attributions du Secrétariat comportent:

La tenue du contrôle social contenant les nom, prénoms et domicile de chacun des membres de la Société;

La rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration et des séances de la Société, ainsi que leur transcription sur les registres des délibérations;

La correspondance de la Société; la rédaction des lettres de convocation, circulaires, diplômes et autres écritures courantes;

La lecture, en séance, des procès-verbaux, pièces de correspondance, notes, mémoires, présentés à la Société;

La conservation des archives.

Art. 15. — Le Secrétaire-général assiste aux séances de la Société. Il fait partie, de droit, de toutes les Commissions, sauf de celle de Contrôle.

Le Secrétaire-général-adjoint et les quatre Secrétaires le secondent dans l'accomplissement de ses fonctions et le suppléent, en cas d'absence.

Art. 16. — Le Secrétaire-général peut, avec l'assentiment préalable du Président, attribuer telle ou telle partie des travaux énumérés à l'article 14 ci-dessus à chacun des Secrétaires et au Secrétaire-rédacteur.

Il représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile; toutefois, il ne peut intenter aucune action sans y être préalablement autorisé par un vote spécial du Conseil d'Administration.

Art. 17. — L'Agent de la Société est placé sous les ordres immédiats du Secrétaire-général. Il est chargé, en outre, du service de la Trésorerie, sous la direction exclusive du Trésorier.

§ 3. *Du Trésorier et du Trésorier-adjoint.*

Art. 18. — La comptabilité et la caisse de la Société sont tenues par un Trésorier responsable et par un Trésorier-adjoint, suivant l'article 12 des statuts.

Art. 19. — Le Trésorier perçoit, sur sa signature et au moyen de quittances tirées d'un livre à souche, les cotisations annuelles des membres, et il encaisse toutes les sommes qui appartiennent à la Société, à quelque titre que ce soit; il paye toutes les dépenses ordonnancées exclusivement sur le visa du Président ou du Secrétaire-général. Dans la première séance de chaque trimestre, il présente au Conseil d'Administration un état de situation de la caisse. Cet état reste déposé aux archives.

Le Trésorier est chargé de la conservation du matériel et de tous les objets mobiliers appartenant à la Société, dont il tient un état.

Il organise et surveille la perception des entrées aux Expositions.

Il propose au Bureau le placement temporaire ou définitif des fonds disponibles, et retire, sur sa signature, les fonds déposés en compte courant.

Art. 20. — Il se fait assister par le Trésorier-adjoint, auquel il délègue la partie de ses fonctions qu'il juge convenable de lui attribuer et dont ce dernier devient alors responsable.

Art. 21. — Le Trésorier-adjoint doit assister aux séances du Conseil d'Administration.

Art. 22. — En cas d'absence du Trésorier, le Trésorier-adjoint le remplace, sous sa responsabilité personnelle.

§ 4. *Du Bibliothécaire et du Bibliothécaire-adjoint.*

Art. 23. — Le Bibliothécaire est chargé : 1° du classement et de la conservation de la bibliothèque; 2° de l'emploi du crédit voté, sur la proposition du Bureau, par le Conseil d'Administration, pour abonnements, souscriptions, achats de livres, reliures, etc.

Il doit communiquer, mais sans déplacement et seulement les jours où la bibliothèque est ouverte, les ouvrages que veulent consulter les membres de la Société. Il en est responsable.

Il tient un registre d'entrée des livres et dresse un catalogue général de la bibliothèque, dont un double est joint à l'état du matériel de la Société.

En cas d'absence du Bibliothécaire, le Bibliothécaire-adjoint le remplace, sous sa responsabilité personnelle.

§ 5. *Du Conseil d'Administration et du Bureau.*

Art. 24. — Le Conseil d'Administration représente la Société; il a tous les pouvoirs déterminés par les articles 7, 8, 9, 13, 15, 16, 25, 26 et 27 des Statuts, ainsi que par les articles 1, 3, 4, 5, 8, 9, 11, 19, 23, 25, 26, 27, 28, 31, 34, 36, 37, 38, 43, 52, 54, 56, 57 et 64 du présent Règlement; il surveille l'exécution des décisions de l'Assemblée générale.

Le Bureau est spécialement chargé de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée des Sociétaires et par le Conseil d'Administration. Il dirige tous les détails administratifs, ainsi que tous les travaux; nomme et révoque les agents et employés, et délègue, au besoin, un ou plusieurs de ses membres pour suivre les affaires pendantes dans l'intervalle de ses réunions, en leur conférant des pouvoirs spéciaux à cet effet.

Art. 25. — Le Conseil d'Administration se réunit, sans convocation, le second jeudi de chaque mois, avant l'ouverture de la séance de la Société. Il s'assemble aussi, sur convocation spéciale, toutes les fois que le Président le juge nécessaire.

Le Bureau se réunit, sans convocation, le quatrième jeudi de chaque mois, et sur convocation spéciale, toutes les fois que le Président le juge nécessaire.

La présence aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau est obligatoire pour les membres qui les composent, à moins qu'ils n'aient obtenu un congé ou qu'ils ne se soient excusés par une lettre adressée au Président, en motivant leur absence. Le procès-verbal des séances constate les noms des membres présents, ainsi que ceux des absents, avec indication des motifs de l'absence.

Tout membre du Conseil d'Administration et du Bureau qui a manqué quatre séances dans l'année, ou trois séances consécutives sans s'être excusé par écrit ou sans avoir obtenu un congé, est, par cela même, démissionnaire; son remplacement a lieu aux élections suivantes.

Art. 26. — Toute délibération prise par le Conseil d'Administration et par le Bureau est valable, pourvu que le nombre des membres présents représente au moins le tiers de ceux qui le composent.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. 27. — Le Conseil nomme et révoque, à la majorité des voix, le Secrétaire-rédacteur, dont il fixe les honoraires.

Art. 28. — Il statue sur toutes les propositions de récompenses qui ne peuvent être faites que par la Commission des Récompenses, sauf les cas prévus par les articles 46 et 58.

Il prononce seul sur les démissions.

CHAPITRE IV. — DES COMITÉS.

Art. 29. — Des Comités sont formés dans le sein de la Société sous les dénominations suivantes :

1° *Comité scientifique*, s'occupant de l'application à l'Horticulture des sciences physiques et naturelles;

2° *Comité d'Arboriculture fruitière et de Pomologie*, s'occupant des arbres et arbrisseaux fruitiers, en culture ordinaire ou forcée;

3° *Comité de Culture potagère*, s'occupant de toutes les plantes potagères, en culture ordinaire ou forcée;

4° *Comité de Floriculture*, ayant dans ses attributions la culture des végétaux d'agrément de plein air ou de serre;

5° *Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière*, s'occupant des végétaux ligneux de plein air;

6° *Comité de l'Art des jardins*, s'occupant de tout ce qui se rapporte à la création des parcs et des jardins;

7° *Comité des Industries horticoles*, s'occupant spécialement de toutes les industries ayant un rapport direct avec l'Horticulture.

Art. 30. — Chaque Comité élit, parmi ses membres, un Président, un Secrétaire, un délégué au Conseil d'Administration, et un délégué à la Commission de Rédaction et de Publication, qui sont tous rééligibles.

Chacun des Comités peut élire, en outre, un Vice-Président et un Vice-Secrétaire.

Art. 31. — Tous les membres de la Société peuvent se faire inscrire dans l'un des Comités.

La liste générale des membres de ces Comités est close au 31 décembre de chaque année, sauf pour les membres reçus dans l'année; elle est communiquée au Conseil d'Administration dans sa première séance de janvier, et affichée sur un tableau placé dans la salle des séances.

La liste de chaque Comité est, en outre, affichée sur un tableau placé dans la salle où ce Comité se réunit.

Tout membre de la Société peut assister aux séances de chacun des Comités; mais il n'a voix délibérative que dans celui où il est régulièrement inscrit.

Chaque Comité prépare son règlement, qui ne devient exécutoire qu'après avoir reçu la sanction du Conseil d'Administration.

Chaque Comité doit tenir au moins une séance par mois.

Les objets soumis à l'examen des Comités doivent être apportés une heure au moins avant l'ouverture de la séance de la Société.

Chaque Comité est expressément tenu de présenter à l'Assemblée des sociétaires, dans l'une des séances du premier trimestre, un compte rendu de ses travaux pendant l'année.

Dans chaque Comité, un Conservateur responsable, nommé par le Conseil d'Administration, est chargé de dresser et de tenir au courant un état des objets qui sont à la disposition du Comité. Un double de cet état est joint à celui du matériel aux mains du Trésorier.

Les Conservateurs sont tenus de justifier au Trésorier, chaque fois que ce dernier le requiert, de l'état des collections qui leur sont confiées et dont ils sont toujours responsables.

Art. 32. — Lorsque le Président de la Société renvoie, à l'un des Comités, des demandes de visite, des propositions ou des communications qui rentrent dans ses attributions spéciales, ce Comité nomme, dans son sein, une Commission, ou un délégué, qu'il charge de remplir le mandat indiqué. Cette Commission ou ce délégué fait, dans le plus bref délai, un rapport écrit, qui, après avoir été communiqué au Comité, est déposé sur le Bureau et lu en séance, s'il y a lieu.

Le Secrétaire de chaque Comité tient note des Commissions nommées par le Comité auquel il appartient, et, dans la huitaine, il en donne avis au Secrétaire-général.

Hors les cas prévus au paragraphe premier du présent article ainsi qu'à l'article 30, les Comités ne peuvent élire de Commissions ni nommer des délégués, de leur propre autorité.

Aucun Comité ne pourra excéder le crédit qui lui est alloué sans un vote exprès du Conseil d'Administration.

Art. 33. — Chacun des Comités est tenu de fournir, à tour de rôle, les éléments de l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée générale, sur une question rentrant dans sa spécialité.

CHAPITRE V. — 1° COMMISSIONS ADMINISTRATIVES.

§ 1er. *Commission de Contrôle.*

Art. 34. — La *Commission de Contrôle*, instituée comme il est dit à l'article 17 des Statuts, nomme, dans sa première séance, son Président, son Secrétaire et son Rapporteur. Le Trésorier, le Bibliothécaire et le Conservateur de chacun des Comités mettent à la disposition de la Commission de Contrôle leurs livres et leurs états, et fournissent tous les renseignements qui sont demandés par elle.

La Commission de Contrôle a, en outre, le droit d'appeler dans son sein les autres membres du Conseil d'Administration, sauf le Président, afin d'obtenir d'eux les renseignements qu'elle jugerait nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. Elle tient procès-verbal de ses réunions, et ce document est déposé aux archives avec son rapport à l'Assemblée générale.

§ 2. *Commission du Logement.*

Art. 35. — Une *Commisson du Logement* est spécialement chargée de la gestion et de l'administration de l'Hôtel de la Société.

Elle est composée:

1° Du Président et du premier Vice-Président;

2° Du Secrétaire-général et du Secrétaire-général-adjoint;

3° Du Trésorier et du Trésorier-adjoint;

4° De deux membres de la Commission du Contentieux nommés annuellement par elle;

5° Et de deux membres du Conseil d'Administration délégués par lui annuellement à cet effet.

§ 3. *Commission des Récompenses.*

Art. 36. — Le Conseil d'Administration délègue également, chaque année, six membres qui, sous la présidence de l'un des Vice-Présidents de la Société désigné par le Bureau, composent, avec les Présidents des Comités, la *Commission des Récompenses*. Le Secrétaire-rédacteur est le Secrétaire de cette Commission.

La *Commission des Récompenses* est spécialement chargée d'examiner:

1° Les certificats et autres pièces constatant les longs et loyaux services des jardiniers;

2° Les rapports de Commissions concluant à des récompenses, les Rapporteurs convoqués, s'il y a lieu, et de provoquer l'attribution des récompenses qui pourraient être accordées.

Elle propose, en outre, les récompenses que lui paraissent mériter les auteurs d'articles insérés dans le Journal de la Société.

Toutes les propositions de récompenses, sauf celles prévues par les articles 46 et 58 du présent Règlement, doivent être soumises à son contrôle, avant d'être adoptées par le Conseil d'Administration.

§ 4. *Commission du Contentieux.*

Art. 37. — Le Conseil d'Administration désigne annuellement quatre membres, toujours rééligibles, qui, sous la présidence du Secrétaire-général, composent une *Commission* dite *du Contentieux*. Les actes de procédure, quels qu'ils soient, doivent être renvoyés, dans les trois jours après leur réception, à cette Commission, qui est alors convoquée d'urgence.

Tous les actes de la vie civile intéressant la Société sont également soumis, avant toute suite, à l'examen de cette Commission, qui en fait rapport, avec avis motivé, au Conseil d'Administration.

§ 5. *Commission de Rédaction et de Publication.*

Art. 38. — La *Commission de Rédaction et de Publication* est composée : 1° de douze membres élus pour trois années par le Conseil d'Administration, renouvelables par tiers chaque année, et rééligibles; 2° du Secrétaire-général; 3° des délégués des Comités; 4° du Secrétaire-rédacteur.

Elle nomme son Président, son Secrétaire, et elle désigne un délégué au Conseil d'Administration.

Art. 39. — Cette Commission détermine, sur la communication du Secrétaire-rédacteur, à qui sont renvoyées toutes les pièces, les matériaux qui doivent composer chaque numéro du Journal, en donnant, en l'absence des auteurs, son avis motivé sur les manuscrits eux-mêmes par les mots: *à insérer*, pour ceux qui sont admis à la publication, et: *aux archives*, pour ceux dont elle n'autorise pas l'insertion. Ces deux formules sont écrites par le Président, qui les fait suivre de son paraphe. La Commission a tout pouvoir pour admettre,

modifier ou rejeter toutes les pièces qui lui sont envoyées. Le procès-verbal des séances de la Commission et l'autorisation d'insertion ou le renvoi aux archives inscrit sur les pièces couvrent la responsabilité du Secrétaire-rédacteur, qui est chargé de surveiller l'exécution matérielle des publications.

Art. 40. — Le recueil de la Société porte le titre de *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France*. Il paraît au commencement de chaque mois.

Il contient, d'abord, les procès-verbaux des séances de la Société; puis, par extrait ou en entier, les notes, mémoires, rapports, comptes rendus d'Expositions et autres documents concernant l'Horticulture ou les sciences et les arts qui s'y rattachent, admis à l'insertion par la Commission de Rédaction.

Il comprend, en outre, sous le titre de *Revue bibliographique*, des extraits et analyses d'articles insérés dans des publications françaises et étrangères, et relatifs à l'Horticulture.

La *Revue bibliographique* est faite avec la collaboration de tous les membres de la Société.

Art. 41. — Le Journal est envoyé à toutes les personnes faisant partie de la Société à quelque titre que ce soit, aux Sociétés horticoles correspondantes, ainsi qu'aux Sociétés savantes avec lesquelles des relations sont établies. Il peut être donné en échange d'autres publications, après avis du Bibliothécaire.

Art. 42. — Le Secrétaire-rédacteur est tenu d'assister à toutes les séances de la Société et du Conseil d'Administration dont il fait partie de droit.

Il a la gérance du Journal.

§ 6. *Commission des Secours.*

Art. 43. — Une *Commission des Secours*, composée de neuf membres dont trois dames patronnesses, nommés pour trois ans, est spécialement chargée d'apprécier toutes les demandes de secours qui lui sont renvoyées.

Elle fait visiter, par ses membres, les nécessiteux, auxquels un premier secours peut être remis d'urgence, s'il y a lieu.

Cette Commission présente au Conseil d'Administration un rapport sur tous les dons qu'elle propose, et rend compte des sommes payées pour des besoins urgents.

Elle est nommée par le Conseil d'Administration; les membres e sont renouvelés par tiers, chaque année. Ils sont rééligibles.

2° COMMISSIONS SPÉCIALES.

Art. 44. — Toute demande de Commission doit, pour être admise, être faite par écrit, motivée et accompagnée d'une note détaillée faisant connaître la nature des objets à examiner.

Si cette demande est adressée par un jardinier en place ou par un ouvrier attaché à une industrie, elle doit porter, de plus, le consentement du propriétaire ou du patron.

Les Commissions font leur rapport à la Société et peuvent conclure à ce qu'elle accorde, soit des encouragements, soit le renvoi à la Commission des Récompenses.

La Société renvoie à une Commission ou à un délégué les ouvrages ou les manuscrits qui lui ont été présentés par leurs auteurs.

Art. 45. — Dans toutes les Commissions dont le nombre est fixé, les délibérations sont valables lorsque le nombre des membres présents représente le tiers de celui dont la Commission se compose.

CHAPITRE VI. — DES RÉCOMPENSES.

Art. 46. — La Société décerne des encouragements, des primes et des récompenses. Les encouragements sont : 1° l'insertion du rapport dans le Journal de la Société; 2° une lettre de remerciement ou de félicitation écrite par le Secrétaire-général, au nom de la Société.

Des primes composées de 1 à 3 jetons d'argent ou des rappels de ces primes peuvent être accordés, à chaque séance, pour les objets les plus méritants parmi ceux qui ont été présentés en séance.

Ces primes sont accordées par la Société, sur le rapport du Comité spécial, auquel les apports ont été soumis avant la séance. Les propositions de ces Comités peuvent être modifiées par la Société; toutefois, le vote les concernant a toujours la priorité.

Des récompenses plus importantes peuvent être données, à la fin de l'année, aux membres qui auront fait, en séance, les présentations les plus remarquables.

La Société peut encore accorder des récompenses aux auteurs des meilleures notices sur l'Horticulture, insérées dans son Journal.

Les récompenses consistent en médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, en rappels de ces médailles, ainsi qu'en objets d'art.

Les primes, les médailles et les objets d'art non réclamés font retour à la Société au bout d'un an.

CHAPITRE VII. — DES SÉANCES.

Art. 47. — Les séances ordinaires de la Société ont lieu les deuxième et quatrième jeudis non fériés de chaque mois, à deux heures. L'ordre du jour est fixé par le Bureau. Un registre de présence est ouvert à chaque séance; les membres sont tenus, en entrant, d'y apposer leur signature; les membres titulaires seuls reçoivent un jeton de présence. Ce registre est clos par la signature du Président, une heure après l'ouverture de la séance.

Art. 48. — Quatre jetons de présence peuvent être convertis en un jeton d'argent d'une valeur de trois francs. Des jetons d'argent sont reçus pour leur valeur en payement de la cotisation.

Dans toutes les séances où la Société est convoquée en Assemblée générale extraordinaire ou réglementaire, il n'est pas délivré de jetons de présence.

Art. 49. — Excepté dans le cas où le scrutin secret est demandé par vingt membres au moins, toute décision est prise par mains levées.

Art. 50. — Toute proposition, avant d'être présentée à la Société, doit être préalablement soumise au Bureau.

Dans les cas prévus au deuxième paragraphe de l'article 21 des statuts, les questions que les membres du Conseil d'Administration ou les membres titulaires désirent faire joindre à l'ordre du jour d'une séance doivent être adressées, par écrit, au Secrétaire-général, huit jours au moins avant celui de cette séance et signées par les auteurs de la proposition.

Elles ne peuvent être rejetées par le Bureau que dans le cas où elles seraient contraires aux dispositions de l'article 22 des Statuts, où à celles du paragraphe qui suit.

Toute proposition rejetée par l'Assemblée générale ne peut être reproduite qu'un an après l'époque où le vote de rejet a eu lieu.

Art. 51. — Les articles communiqués à la Société et les rapports émanant de Commissions sont lus dans la séance sur l'ordre du jour de laquelle ils sont inscrits. Le Président les renvoie, s'il y a lieu, à la Commission de Rédaction et de Publication, ou à la Commission des Récompenses.

Art. 52. — Indépendamment des séances ordinaires et des assemblées extraordinaires que le Président a le droit de provoquer pour des cas urgents, la Société se réunit, en assemblée générale, le quatrième jeudi de décembre.

L'objet de cette réunion est, en outre des travaux ordinaires de la Société, de procéder aux élections des membres du Bureau, du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle.

Une seconde assemblée générale a lieu, dans la deuxième quinzaine de février, pour la lecture du rapport de la Commission de Contrôle sur la gestion du Trésorier, celle du Bibliothécaire et celle des Conservateurs des collections des Comités pendant l'année qui vient de finir, ainsi que pour arrêter le budget de l'année courante. Le Conseil d'Administration se réunit spécialement avant cette séance, pour entendre le rapport de la Commission de Contrôle et discuter le projet du budget qui est dressé par le Bureau.

Les membres ayant voix délibérative ont seuls entrée dans ces deux assemblées générales.

Un compte rendu des travaux de la Société pendant l'année qui vient de finir est présenté par le Secrétaire-rédacteur dans l'une des premières séances de l'année.

CHAPITRE VIII. — DES ÉLECTIONS.

Art. 53. — Les élections des membres du Bureau et des membres du Conseil d'Administration de la Société ont lieu suivant les formes indiquées à l'article 14 des Statuts et au scrutin secret.

Tous les scrutins ont lieu simultanément.

Nul n'est admis à voter s'il n'est porteur de sa carte de sociétaire, qui sera soumise à un contrôle, à moins que le Président ne prenne,

avec l'approbation du Bureau, des dispositions spéciales assurant l'identité des électeurs.

Les bulletins de vote ne doivent porter que le nombre exact des candidats à nommer. Les noms excédents sont considérés comme non avenus.

Le rang entre deux candidats qui ont obtenu le même nombre de suffrages est déterminé d'après l'ancienneté dans la Société.

Le dépouillement des scrutins est confié à des scrutateurs désignés par le Président.

Art. 54. — Les élections qui se font dans le sein du Conseil d'Administration, dans les Comités et dans la Commission de Contrôle ont lieu dans la première séance de janvier, et celles des Commissions administratives permanentes dans la deuxième séance de janvier. Ces diverses élections se font par bulletins de liste, et à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus ancien comme membre est élu.

L'article 15 des Statuts fixe les mesures à prendre en cas de vacances survenant dans l'année parmi les membres du Conseil d'Administration.

CHAPITRE IX. — DES EXPOSITIONS.

Art. 55. — Des Expositions d'Horticulture ont lieu à des époques de l'année qui sont déterminées par le Conseil d'Administration, et sous la direction supérieure du Bureau.

Art. 56. — Chaque Exposition est l'objet d'un programme spécial dont la rédaction est soumise au Conseil d'Administration et adoptée par lui : ce programme est ensuite communiqué à la Société. Il est publié au moins trois mois à l'avance. Il indique les dispositions de l'Exposition, et désigne les objets qui y sont admis, les Concours ouverts, et les récompenses offertes.

Les membres de la Société, ainsi que les horticulteurs et amateurs français et étrangers qui n'en font pas partie, peuvent prendre part aux Expositions.

Néanmoins tout membre rayé des contrôles de la Société ne peut y être admis.

Art. 57. — Dans l'une des séances du mois de janvier de chaque année, le Conseil d'Administration nomme une Commission organisatrice des Expositions. Cette Commission est composée d'un Président, d'un Secrétaire et de quinze membres. Elle est élue pour trois ans et renouvelable par tiers, chaque année; les membres sortants sont rééligibles.

En outre des membres désignés par le Conseil d'Administration, les Secrétaires-généraux et les Trésoriers font partie de droit de cette Commission.

La Commission peut nommer un Vice-Président et un Vice-Secrétaire pris parmi ses membres.

Elle a pour fonctions et attributions :

1° La rédaction du projet de programme;

2° Tous les préparatifs et travaux matériels des Expositions;

3° Les dispositions pour l'ordre à observer en vue de la conservation des plantes et du jardin temporaire dans lequel celles-ci sont placées.

Les projets relatifs aux travaux matériels des Expositions doivent être soumis au Conseil d'Administration, qui vote les fonds nécessaires pour cet objet.

Aucun membre de la Commission d'organisation ne peut être chargé, pour son propre compte, de travaux d'exécution relatifs aux Expositions, ni faire partie du Jury.

Un mois, au plus tard, après la clôture de chaque Exposition, le compte des recettes et dépenses est soumis au Conseil d'Administration.

Le Secrétaire-rédacteur, chargé de la rédaction du compte rendu des Expositions, assiste aux séances de la Commission d'organisation et à celles du Jury.

Art. 58. — Il est nommé un Jury spécial pour chaque Exposition. Le Jury, quelle qu'en soit la composition, est présidé par le Président de la Société, qui veille à la stricte exécution du programme. Le Président peut se faire suppléer par le premier Vice-Président.

Le Jury décerne les récompenses indiquées par le programme. Ses décisions sont souveraines.

Art. 59. — Le Secrétaire-général, le Secrétaire-général-adjoint et les Secrétaires assistent aux délibérations du Jury, sans pouvoir, toutefois, y prendre part. Le procès-verbal est rédigé par l'un d'eux, et, séance tenante, signé par le Président et le Secrétaire.

Art. 60. — Le Jury est nommé par le Bureau, un mois avant le jour fixé pour l'ouverture de chaque Exposition.

Il peut être divisé en sections, présidées alors, chacune, par un Vice-Président de la Société.

Les membres du Jury sont admis à exposer, mais ne peuvent prendre part aux concours.

CHAPITRE X. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 61.— Tous les membres titulaires et honoraires, ainsi que les dames patronnesses, ont le droit de consulter, mais sur place seulement, les procès-verbaux des séances tenues par l'Assemblée générale réglementaire et par la Commission de Contrôle, ainsi que le rapport de celle-ci.

Art. 62. — Toutes les fonctions, excepté celles de Secrétaire-rédacteur, sont gratuites; elles ne peuvent être remplies que par des membres de la Société, à l'exclusion, toutefois, des Correspondants.

Art. 63. — Une indemnité, pour frais de déplacement, est allouée à tout membre qui a été désigné par le Président, ou délégué, sur l'invitation du Président, par l'un des Comités, pour faire partie d'un Jury ou d'une Commission appelée à fonctionner au delà des limites du département de la Seine, et qui a pris part aux opérations de ce Jury ou de cette Commission.

Cette indemnité est fixée à quinze centimes par kilomètre parcouru. Le payement ne peut en être réclamé qu'après le dépôt du rapport et n'est plus exigible au bout de trois mois à dater du jour où la mission a été remplie.

Les Commissions donnant lieu à une indemnité ne peuvent avoir plus de trois membres, à quelque titre qu'ils appartiennent à la Société.

Art. 64. — Dans le cas où un membre de la Société se rendrait coupable de faits pouvant porter atteinte à la considération de la Société, ou à la sienne propre, le Conseil d'Administration peut, après enquête, user de la faculté de radiation qui lui est accordée par le paragraphe 1er de l'article 9 des statuts.

Dans ce cas, le membre rayé ne pourra plus, à aucun titre, faire partie de la Société.

Paris, le 16 novembre 1885.

Approuvé le présent Règlement.

Le Ministre de l'Agriculture,

Signé : Gomot.

Pour copie conforme :

Le Chef de la Division du Secrétariat et de la Comptabilité,

Signé : Paul Challot.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

TABLEAU INDICATIF DES RÉUNIONS POUR 1888

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Elles se tiennent à 2 heures, au siège de la Société, le second et le quatrième jeudi de chaque mois (rue de Grenelle, 84, à Paris).

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
12	9	8	12		14	12	9	13	11	8	13
26	23	22	26	24	28	26	23	27	25	22	27

RÉUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Art. 25 du Règlement. — Le Bureau se réunit seul le 4e jeudi de chaque mois, le Conseil d'Administration le 2e jeudi. Ces réunions ont lieu au siège de la Société, avant l'ouverture de la séance générale.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
12	9	8	12		14	12	9	13	11	8	13
26	23	22	26	24	28	26	23	27	25	22	27

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION.

Elles se tiennent à 2 heures, au siège de la Société.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
18	15	14	18	16	20	18	15	19	17	14	19

RÉUNIONS DES COMITÉS D'ARBORICULTURE, DE FLORICULTURE, DE CULTURE POTAGÈRE ET DES INDUSTRIES HORTICOLES.

Elles se tiennent à midi, au siège de la Société, le 2e et le 4e jeudi de chaque mois, excepté pour le Comité des Industries qui ne se réunit que le 4e jeudi.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
12	9	8	12		14	12	9	13	11	8	13
26	23	22	26	24	28	26	23	27	25	22	27

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

M. Sadi CARNOT, Président de la République, *Protecteur*.
M. VIETTE, Ministre de l'Agriculture, *Président d'honneur*.

BUREAU POUR 1888

Président	MM. Léon Say.
Premier Vice-Président .	Hardy.
Vice Présidents	Vilmorin (H. de), Jolibois, Joly (Ch.), Jamin (Ferd.).
Secrétaire général	Bleu (A.).
Secrétaire général-adjoint	Verlot (B.).
Secrétaires	Delamarre (E.), Lebœuf (Paul), Bergman (E.), Chargueraud.
Trésorier.	Chouveroux.
Trésorier-adjoint	Huard
Bibliothécaire.	Glatigny.
Bibliothécaire-adjoint. . .	Hariot.

Conseillers d'administration.

MM. Truffaut (Albert).
Thibaut.
Carrière.
Chatenay.
Tavernier.
Villard.
Hébrard (Laurent).
Curé (Ch.).

MM. Truffaut père.
Coulombier.
Michel.
Hébrard (Alex.).
Vitry (D.).
Dybowski.
Verdier (Eug.).
Lepère (Alex).

P. Duchartre, membre de l'Institut, Secrétaire-rédacteur, 84, rue de Grenelle, à Paris.
Le délégué de chacun des sept Comités et des Commissions de Rédaction, de Secours, du Contentieux et des Expositions. (Voir ci-après.)

BUREAU HONORAIRE

Vice Présidents : MM. Drouart, — Lefebvre de Sainte Marie, — Tisserand.
Trésorier : M Corbay.
Trésorier adjoint : M Lecocq-Dumesnil
Bibliothécaire : M. Wauthier.

Laffont, agent général de la Société, 84, rue de Grenelle, à Paris.

TABLEAU DES MEMBRES DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES POUR 1888

	EXPOSITION	RÉDACTION	CONTROLE	LOGEMENT	RÉCOMPENSES	CONTENTIEUX	SECOURS
	MM.	MM.	MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
Président.....	Villard.	Arnould-Baltard.	Oudiné.	Say (Léon).	Joly (Ch.).	*Le Secrétaire-général.*	Lecocq-Dumesnil.
Vice-Président...	Vitry (D.).	Hébrard (Alex.)		Hardy.			
Secrétaire.....	Chargueraud.	Bergman (Ernest).	Barre.	Bleu.	Duchartre (P.).	Oudiné.	Vilmorin (M. de).
Vice-Secrétaire...	Delamarre (E.).	Hariot.					
Délégué au Conseil d'Administration	Delaville (L.).	Arnould-Baltard.	Delahogue-Moreau (*rapporteur*).		Bleu (*assistant*).	Preschez (Yves).	Vilmorin (M. de).
Délégué à la Commission de Rédaction.....							
Membres.....	Boizard. Chatenay (A.). Coulombier. Curé (Ch.). Delamarre (E.). Delaville (L.). Hébrard (A.). Lebœuf (Paul). Quenat. Savoye. Tavernier. Vitry (Désiré). Hebrard (Laurent). Dybowski. Chouvet (E.). *Le Secrétaire-gén.* *Le Secrétaire-gén. adjoint.* *Le Trésorier.* *Le Trésorier adj.*	Wauthier. Margottin père. Hariot. Hébrard (A.). Vitry (Désiré). Lefevre. Verdier (Eugène.) Arnould-Baltard. Keteleér. Tavernier. Coulombier. Bergman (Ernest). *Le Secrétaire-gén.* *Le Secrétaire-réd.*, P. Duchartre. *Les Délégués des Comités :* Arboriculture fruitière, Preschez (Y.) Culture potagère, Hébrard (L.). Floriculture, Chouvet père. Arboriculture forestière, Vilmorin (M.) Art des jardins, Thays. Industrie horticole, Appert.	Finet. Oudiné. Brisac (général). Barre. Delahogue-Moreau.	Hardy. Verlot. Chouveroux. Huard. Preschez (Yves). Oudiné. Joly (Charles). Verdier (Charles).	Hardy. Verdier (Charles). Truffaut père. Bergman (Ernest). Chargueraud. Chouveroux. *Les Présidents des Comités :* Scientifique, X. Arboriculture fruitière, Templier. Culture potagère. Laizier. Floriculture, Savoye. Arboriculture d'ornement et forestière, Vilmorin (Maurice de). Art des jardins, André. Industrie horticole, Hanoteau.	Chouveroux. Barre. Oudiné. Preschez.	Mme Bassot. Mme Villard. Mme Vilmorin (Maurice de). Lecocq-Dumesnil. Vilmorin (M. de), Lepère. Lefèvre (E.) Laizier. Hébrard (L.). *Le Secrétaire-gén.*

BUREAUX DES COMITÉS POUR 1888

	ARBORICULTURE fruitière	CULTURE POTAGÈRE	FLORICULTURE	INDUSTRIES Horticoles
	MM.	MM.	MM.	MM.
Président	Templier.	Laizier.	Savoye.	Hanoteau.
Vice-Président	Bonnel.	Beudin.	Houllet.	Quénat.
Secrétaire	Michelin.	Hébrard (A.).	Birot.	Touéry.
Vice-Secrétaire	Duval.	Dybowski.	Delaville (Ch.).	Ozanne.
Délégué au Conseil	Templier.	Millet.	Verdier (Ch.).	Dormois.
Délégué à la Commission de Rédaction	Preschez.	Hébrard (Laurent).	Chouvet père.	Appert.
Conservateur des collections	Michelin.	Beurdeley.	Verlot.	Aubry.
Conservateur-adjoint	Charollois.			

BUREAUX DES COMITÉS POUR 1888

	SCIENTIFIQUE	ARBORICULTURE d'Ornement et forestière	ART DES JARDINS
	MM.	MM.	MM.
Président.....		Vilmorin (Maurice Lévêque de)	André.
Vice-Président.....		Drevault.	Deny.
Secrétaire.....		Luquet.	Thays.
Vice-Secrétaire.....			Marcel.
Délégué au Conseil.....		Pavard.	André.
Délégué à la Commission de Rédaction.....		Vilmorin (Maurice de).	Thays.
Conservateur des collections.....		Drevault.	
Conservateur adjoint.....			

DAMES PATRONNESSES

Mesdames

Amodru, avenue des Champs-Élysées, 66, à Paris et au château de Chamarande (Seine-et-Oise).
Appert (Eugène), née André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire).
Bachelier (Madame veuve), rue d'Amsterdam, 12, à Paris, et à Magny-en-Vexin, rue de Paris, 50 (Seine-et-Oise).
Baltard (Victor), rue Garancière, 10, à Paris.
Bassot (Madame veuve), avenue Beaucour, 19, et faubourg Saint-Honoré, 248.
Bazin (Mademoiselle), à la Flourie, par Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
Belleyme (Ch. de), rue Royale-Saint-Honoré, 6, à Paris.
Berckheim (Baronne de), rue de Berri, 2, à Paris.
Berteaux, avenue du Roule, 45, à Neuilly (Seine).
Bertin (A.), boulevard Pereire, 123, à Paris, et à Moulins (Allier).
Bixio, quai Voltaire, 17, à Paris.
Bizon (Madame veuve), entrepreneur de peinture, rue du Cherche-Midi, 98, à Paris.
Branicka (la Comtesse Alexandre), rue de la Boëtie, 51, à Paris.
Breton (Madame veuve), rue Labélonye, 25, à Chatou (Seine-et-Oise).
Bruneau, rue Baudin, 6, square Montholon, à Paris.
Buignet, rue Saint-Lazare, 103, à Paris.
Castex (la Vicomtesse de), rue de Penthièvre, 6, à Paris.
Chabrol-Chaméane (la Comtesse), rue de Bellechasse, 6, à Paris.
Claudon, rue Gaillon, 6, à Paris.
Colbert Chabanais (la Marquise de), rue des Saints-Pères, 60, à Paris.
Cornudet (la Comtesse de), rue de Grenelle-Saint-Germain, 88, à Paris, et à Crocq (Creuse).
Darlu (Édouard), rue Delaborde, 50, à Paris.
Decazes (la Duchesse), avenue d'Iéna, 36, à Paris.
Depred, rue Jacob, 26, à Paris.
Determes (Mademoiselle Laure), rue de la Victoire, 12, à Paris, et à Bagneux (Seine).
Dufaÿ (Auguste), avenue Hoche, 54, à Paris.
Finet, rue Miromesnil, 101, à Paris.
Foix, rue de la Mairie, 9, à Nanterre (Seine).
Fortier (Mademoiselle), fabricante de fleurs, boulevard Poissonnière, 20, à Paris.
Fould (Benoit), rue Bergère, 22, à Paris.
François, propriétaire à Sceaux (Seine), et rue de l'Odéon, 8, à Paris.
Galliera (la Duchesse de), rue de Varenne, 57, à Paris.
Gibez, à Sens (Yonne).
Gobert, rue du Parc, 9, à Gentilly (Seine).
Greffulhe (la Comtesse de), rue d'Astorg, 10, à Paris.
Guichard (Jules), quai de Billy, 32, à Paris.

MESDAMES

Heine, rue de Monceau, 27, à Paris.
Hervé-Mangon, rue Saint-Dominique, 3, à Paris
Hottinguer, rue Laffite, 14, à Paris.
Hubner, rue de Téhéran, 9, à Paris.
Jagerschmidt, rue de Prony, 59, à Paris.
Jourda, rue de l'Entrepôt, 28, à Paris.
Jourdain (Frédéric), boulevard Malesherbes, 50, à Paris.
Lacoin (Paul), boulevard Saint-Germain, 213, à Paris.
L'Aigle (la Marquise Arthur de), rue d'Aguesseau, 20, à Paris, et au château de Francport, par Compiègne (Oise).
Lasson (Madame veuve), née Davoust, rue Richepanse, 5, à Paris.
Lavallée (veuve), rue de Penthièvre, 6, à Paris.
Le Roy, place Malesherbes, 11, à Paris.
Leroy (Renée), quai de la Tournelle, 37, à Paris.
Lesseps (la Comtesse Ferdinand de), avenue Montaigne, 11, à Paris.
Lesseps (Charles de), avenue Montaigne, 83, à Paris.
Maillé (la Duchesse de), rue de Lille, 119, à Paris, et à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).
Marchais (Madame veuve), rue du Chemin-de-Fer, 30, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
Mersch Braconnier, membre honoraire de la Société agricole de l'Est de la Belgique, au château de Spa (Belgique), et rue Saint-Lazare, 68, à Paris.
Moitessier, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 42, à Paris.
Morice (Albert), rue de Londres, 50, à Paris, et chemin de Romilly, par Romilly-la-Puthenay (Eure).
Neuflize (la Baronne de), rue de Phalsbourg, 15, à Paris.
Pavie (Charles), rue de Presbourg, 15, à Paris.
Pereire (Isaac), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35, à Paris.
Pérouse, quai de Billy, 36, à Paris.
Petit Bergonz Fany (Mademoiselle), rentière, rue Saint-Honoré, 346, à Paris.
Poupon, rue de Sèvres, 23, à Paris.
Prillieux, rue Cambacérès, 14, à Paris.
Pulleu (Amélie), rue des Vignes, 75, à Paris, et à Maffliers (Seine-et-Oise).
Raoul-Duval (membre à vie), au château de Marolle-Genillé (Indre-et-Loire), et rue François Ier, 53, à Paris.
Rattier (Léon), au château de Jeand'Heurs, près Bar-le-Duc, par Sandrupt (Meuse).
Renaudière (la Baronne de), rue de Vernet, 35, à Paris.
Rochefoucauld (la Comtesse Arthur de la), rue Saint-Dominique, 28, à Paris.
Romain-Vallet (Stéphanie), rue de Cluny, 11, à Paris.
Roquette-Buisson (la Comtesse de), à Blois (Loir-et-Cher).
Rothschild (la Baronne James-Édouard de), avenue Friedland, 38, à Paris.

MESDAMES

Rothschild (la Baronne Nathaniel de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33, à Paris.
Saint-Agnan-Boucher, rue de Châteaudun, 34, à Paris.
Saint-Didier (la Baronne de), rue de la Ville-l'Évêque, 19, à Paris.
Sichel Dulong, rue d'Amsterdam, 69, à Paris.
Spite (Madame veuve), rue de Lyon, 22, à Paris.
Sueur (Madame veuve Théophile) mère, au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).
Sueur (Théophile), fils, rue de Londres, 54, à Paris, et au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).
Teston (Eugène), rue Las-Cases, 18, à Paris.
Turenne (la Comtesse de), rue d'Astorg, 9, à Paris, et au château de Clemtigny, près les Bercean (Doubs).
Verdière (la Baronne de), rue Champagarreau, 14, au Mans (Sarthe).
Villard, boulevard Malesherbes, 138, à Paris.
Vilmorin (Maurice de), *membre à vie*, rue Solférino, 4, à Paris.
Willemain, boulevard Montparnasse, 47, à Paris.

MEMBRES HONORAIRES

Don Pedro II d'Alcantara (Sa Majesté), empereur du Brésil.
M. le Préfet de la Seine, à Paris.

MM.

1856—**Alphand**, boulevard Beauséjour, 1, à Paris.
1860—**Anfré** (Édouard), architecte-paysagiste, rédacteur en chef de l'*Illustration horticole*, rue Chaptal, 30, à Paris.
1860—**Appert** (A.), rue de Maubeuge, 15 *bis*, à Paris.
1859—**Arbeaumont** (Gabriel), paysagiste-pépiniériste, près la gare, à Vitry-le-Français (Marne).
1862—**Aubert** (Henry), fabricant d'étiquettes en zinc, boulevard Beaumarchais, 85, à Paris.
1863—**Aubert**, jardinier chez Mme Isaac Pereire, au domaine d'Armainvilliers (Seine-et-Marne).
1860—**Aumont** (Georges), architecte-paysagiste, avenue Victor-Hugo, 166, à Paris.
1853—**Avène** (le baron d'), rue de l'Arcade, 14, à Paris.
1858—**Bachelier** (René), chez M. Oppenheim, rue Laborbe, 18, à Saint-James, Neuilly (Seine).
1862—**Bailly** (Alfred), rue St-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
1858—**Baltet** (Charles), pépiniériste, pépinière de Croncels, 41, à Troyes (Aube).
1851—**Barbeau**, avenue de Wagram, 145, à Paris.

MM.

1851—**Bardet** (Frédéric), rue des Sénateurs, 472, à Varsovie (Pologne).

1851—**Bardet** (Philippe), horticulteur, faubourg du Château, à Neufchâtel (Suisse).

1861—**Bazin** (Charles), professeur d'arboriculture, rue d'Amiens, à Clermont (Oise).

1859— **Beaucantin**, ancien directeur du service municipal des plantations et jardins publics, professeur d'agriculture à Rouen (Seine-Inférieure).

1862—**Beauger** (Claude), greffier de la justice de paix, à Gannat (Allier).

1859—**Béchu** (Louis), route des Princes, 2, à Chatenay (Seine).

1859—**Bellanger**, entrepreneur de jardins, rue de Charonne, 175, à Paris.

1853—**Berger** (Auguste), horticulteur, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

1862—**Bernard** (Charles), au Pommeret, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1863—**Berthoule**, ancien notaire à Besse (Puy-de-Dôme).

1862—**Bertin** (Émile), rue Godot-de-Mauroy, 10, à Paris.

1863—**Bescher**, graveur, quai Conti, 15, à Paris,

1859—**Beurdeley**, propriétaire, rue des Plantes, 68, à Montrouge-Paris.

1853—**Bigot** (J.-V.), officier de l'Instruction publique, rue Cambon, 27, à Paris.

1854—**Binder** (Ch.), à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1862—**Blandin** (Jean), maraîcher, rue du Rendez-Vous, 70, à Paris.

1853—**Bonnemain**, grainier fleuriste, place Notre-Dame, 13, à Étampes (Seine-et-Oise).

1851—**Borel** père, rue Monge, 17, à Paris.

1851—**Bourette**, opticien, à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).

1850—**Boutard** (Auguste), rue de la Pompe, à Vitry (Seine).

1860—**Boutard Ruel**, jardinier à Mer (Loir-et-Cher).

1851—**Boutreux** (René), horticulteur, rue de Fontenay, 70, à Montrouge (Seine).

Bowring (sir John), ex-gouverneur de Hong-Kong.

1860—**Boyer** (François-Gabriel), horticulteur, à Gambais, par Oudan (Seine-et-Oise).

1861—**Briclay-Goiffon**, horticulteur, rue Saint-Cyr, à Saint-Jean-Leblanc, près Orléans (Loiret).

1852—**Briot** (L.) père, jardinier en chef des pépinières de Trianon (retraité), avenue de Chatou, 119, à Rueil (Seine-et-Oise).

1860—**Brot-Delahaie** (Louis), horticulteur, rue du Moulin-Des-Prés, 33, à Paris.

1860—**Bruant** horticulteur, à Poitiers (Vienne).

1855—**Brun**, docteur, rue d'Aumale, 23, Paris.

1853—**Brunette** père, rue Saint-Rémy, 7, à Epernay (Marne).

1853—**Buanton** (Joseph), horticulteur, faub. Saint-Cyrice, à Rodez (Aveyron).

1854—**Caban** (Léon), boulevard Haussmann, 41, à Paris.

1860—**Caget** (Louis), jardinier, chez M. le vicomte de Léautaud, au château de Busagny, par Pontoise (Seine-et-Oise),

1853—**Cappe** (Emile), dessinateur de jardins, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1860—**Carrelet**, horticulteur, rue de Vincennes, 51, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

MM.

1854—**Cassier** (Pierre), horticulteur, rue Ste-Apolline, 16, à Suresnes (Seine).

1860—**Cauchois** (Prosper), horticulteur, rue de la Madeleine, 67, aux Andelys (Eure).

Challot (Paul), chef de division à la direction de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture et du Commerce, à Sannois (Seine-et-Oise), et rue des Ecoles, 40, à Paris.

1861—**Chappellier** (Paul), boulevard Magenta, 8, à Paris.

1851—**Chardine** (François-Désiré), jardinier, chez M. le baron de Caix, commune de Neuvy (Orne).

1860—**Chareau**, rue de Tournon, 29, à Paris, et à Cravant, par Vermenton (Yonne).

1852—**Charmeux** (Rose), à Thomery (Seine-et-Marne).

1859—**Charmeux** (Constant), horticulteur à Thomery (Seine-et-Marne).

1842—**Chatenay** (Jean-Rémy), pépiniériste, à Beauvais (Oise).

1852—**Chauvart** fils, jardinier, rue Haxo, 93, à Paris.

1855—**Chevalier** (Benjamin), jardinier au château de la Vallée-au-Loup, à Aulnay, par Sceau (Seine).

1860—**Chivot** (A.), aux Agouris, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).

1858—**Clavier**, horticulteur, rue de la Chevallerie, à Tours (Indre-et-Loire).

1858—**Clément** (Ch.), rue de Berlin, 29, à Paris.

1857—**Clouet**, horticulteur, rue de Lagny, 68, à Montreuil-s.-Bois (Seine)

1853—**Cochet** (Scipion), horticulteur-pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1846—**Corbay** (Léon). Trésorier honoraire de la Société rue de Chezy, 31, parc de Neuilly (Seine).

1861—**Corbonnois** (Pierre), jardinier, villa Scoramanga, à Bonneveine, banlieue de Marseille (Bouches-du-Rhône).

1853—**Coulombier** père, rue Audigeois, 14, à Vitry-sur-Seine (Seine).

1855—**Courcier**, rue Taitbout, 80, Paris.

1853—**Couturier** (Victor-Henri), pépiniériste, à Saint-Michel Bougival (Seine-et-Oise).

1857—**Crépeaux** (A.), horticulteur, rue Lacordaire, 31, à Grenelle-Paris.

1858—**Debille**, horticulteur, rue Pelleport, 126, à Paris.

1855—**Deffaut** (Charles), faubourg Saint-Antoine, 19, à Châlons-sur-Marne (Marne).

1854—**Defresne** (Germain), faubourg Bacchus, 49, à Vitry (Seine).

1858—**Defresne** (Honoré), père, rue du Marché, à Deauville-sur-Mer (Calvados).

1854—**Defresne** (Jacques) fils aîné, pépiniériste, rue Audigeois et place de la Heunière, 34, à Vitry (Seine).

1853—**Delaville** aîné, professeur d'horticulture, rue Sainte-Marguerite, à Beauvais (Oise).

1857—**Deligne** (Alexandre), Horticulteur, avenue de Thiais, 3, à Thiais (Seine).

1852—**Demay** (Henry), horticulteur, à Arras (Pas-de-Calais).

1854—**Denis** (Thomas), au Parc de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône).

1858—**Deschamps** (Joseph-Victor), jardinier, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

MM.

1861—**Deshayes** (Auguste), horticulteur, faubourg Saint-Christophe, 8, à Soissons (Aisne),

1862—**Devers** (Benoît), à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône).

1861—**Donard**, à Sartrouville (Seine-et-Oise).

1861—**Dorléans** (Ernest), architecte, rue de Landry, 13, à Clichy (Seine).

1861—**Dormois**, rue de Larochejaquelein, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1860—**Douy** (Victor-Lucien), jardinier chez M. le comte de La Panouse, à Thoisy (Seine-et-Oise).

1862—**Dréau**, jardinier-entrepreneur, Avenue de Neuilly, 155, Neuilly (Seine).

1844—**Drouart**, Vice-Président honoraire de la Société, faubourg Saint-Honoré, 218, et rue Bouland, à Albert (Somme).

1858—**Droussant**, boulevard du Temple, 34, à Paris.

1853—**Dubreuil**, professeur d'arboriculture, route de Caen, maison Leribours, à Lisieux (Calvados).

1852—**Dubuc** (Jean-François), fabricant de petites pompes de jardins, rue des Amandiers, 14, à Paris.

1841—**Dufoy** (Alphonse), rue des Vignes, 12, plateau d'Avron, par Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

1844—**Dupuy-Jamain**, à Loches (Indre et-Loire).

1861—**Durantin**, avocat, boulevard de Strasbourg, 60, à Paris, et à Boursonne, par Villers-Cotterets (Aisne).

1857—**Fauquet** (Charles), horticulteur, rue de Boulogne, au Havre (Seine-Inférieure).

1853—**Flandre**, horticulteur, rue Vivier, 54, à Amiens (Somme).

1851—**Fontaine** (Adolphe), jardinier, rue Voltaire, 50, à Levallois-Perret (Seine).

1848—**Fontaine** (François), horticulteur rue de la Fontaine, à Clamart (Seine).

1858—**Forney** (E.), rue Washington, 26, à Paris.

1852—**Fouillot** (Alfred), rue de la Chapelle, à Torcy par Lagny (Seine-et-Marne).

1850—**Fournier** (Claude), horticulteur, rue Boulard, 38, à Paris.

1852—**Frélin**, pépiniériste, à Arpajon (Seine-et-Oise).

1855—**Gaillard** (Alexandre), Faubourg-St-Honoré, 223, Square du Roule, 2, à Paris.

1859—**Gajot de Montfleury**, rue Ste-Sophie, 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

1863—**Gatellier** (Auguste-Victor), pavillon de la Porte-des-Princes, à Boulogne (Seine).

1853—**Gatelot** (Augustin), à Carlepont, par Noyon (Oise).

1861—**Gatineau** (François), jardinier, à Bucy-Sainte-Marguerite, par Soissons (Aisne).

1854—**Gauthier** fils (Louis-Prosper), propriétaire, aux Brosses, commune de Saintry, par Corbeil (Seine-et-Oise).

1858—**Glady** (Eugène), à Pinou Glady, commune du Pont du Casse, près Agen (Lot-et-Garonne).

1863—**Gougibus** (Barnabé), à Vrilly, près Reims (Marne).

1858—**Grange** (Ch.), horticulteur, rue Dauphine, à Orléans (Loiret).

MM.

1856—**Gras** fils, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 159, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1859—**Guéniard**, à Nanterre (Seine).
1847—**Guenoux** (Eugène), au château de Voisenon par Melun (Seine-et-Marne).
1851—**Guerin**, rue de Clichy, 61, à Paris,
1852—**Gueyraud** (neveu), pépiniériste, boulevard de Cauderan, à Bordeaux (Gironde).
1862—**Guinle** (Jean-Jules), horticulteur, rue Saint-Didier, 16, à Paris.
1855—**Guizelin** (de), rue de Valenciennes, 7, à Paris.
1858—**Hauffroy**, avenue de Clichy, 49, à Paris.
1855—**Havard** (Eugène), grainier-horticulteur, rue St-Denis, 32, à Asnières (Seine).
1859—**Heim** (Joseph), horticulteur, faubourg St-Didier, 12, à Sens (Yonne).
1853—**Hérincq**, conservateur des galeries de botanique du Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.
1855—**Izambert** père, boulevard de Picpus, 87, à Paris.
1853—**Jacob-Makoy**, horticulteur, à Liège (Belgique).
1852—**Jarlot** (Victor), à Prouilly par Jonchery-sur-Vesle (Marne).
1852—**Jupinet** aîné, professeur d'arboriculture, à Palaiseau (Seine-et-Oise).
1853—**Labarre**, horticulteur, rue Poncelet, 10, à Paris.
1856—**Laizier** (Napoléon), maraîcher, rue des Bateliers, 12, à Clichy-la-Garenne (Seine).
1857—**Laloy** (Henry), horticulteur, rue de Versailles, 9, à Rueil (Seine-et-Oise).
1861—**Lambert**, horticulteur, route impériale, 56, à St-Cloud (Seine-et-Oise).
1854—**Langlois** (Alphonse), rue Geoffroy-Marie, 12, à Paris.
1860—**Lapie** (H.), rue de Vaugirard, 16, à Paris.
1860—**Lapierre** (François), pépiniériste), rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).
1854—**Lardy**, jardinier, rue de Charonne, 176, à Paris.
1855—**Laurent**, horticulteur-pépiniériste, faub. de Flandre, 40, à Charleville (Ardennes).
1862—**Lavertu** (F.), jardinier, au château de Lonray, par Alençon (Orne).
1853—**Lebatteux**, horticulteur, rue Germain-Pilon, 24, au Mans (Sarthe).
1862—**Leborgne**, horticulteur, rue de la Mairie, 23 *bis*, à Brest (Finistère).
1855—**Le Camus**, rue de Lille, 19, Paris.
1854—**Lecocq-Dumesnil**, avocat, boulevard Magenta, 144, et à la Chapelle-en-Serval (Oise).
1853—**Ledoit**, Grande rue, 47, à Chambourcy, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Lefebvre de Sainte-Marie, Vice-Président honoraire de la Société, rue Saint-Georges, 34, à Paris.
1853—**Legendre-Garriau**, route de la Pie, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
1849—**Le Guay** (le baron Léon), sénateur, au château de la Goujonnaye, par Membrolle (Maine-et-Loire) et rue de Châteaudun, 23, à Paris.
1860—**Lemaître** (Octave), jardinier principal à l'École nationale d'Horticulture de Versailles (Seine-et-Oise).
1855—**Lemoine**, horticulteur, rue de l'Etang, 67, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

MM.

1856—**Lenoir** (Ambroise), jardinier au château de Champignolles, par Champigny-sur-Marne (Seine).

1843—**Lepagney**, pépiniériste, à la Butte, près Besançon (Doubs).

1852—**Lepère** (Alexis), fils, rue Alexis-Lepère, 25, à Montreuil (Seine).

1860—**Lerasle** (C.), horticulteur, place du Marché, 15, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1862—**Lesouds** (Julien), jardinier chez M. le comte Duchatel, à Mirambeau (Charente-Inférieure).

1858—**Lesueur** (Jean), propriétaire, rue Fessard, 29, à Boulogne (Seine).

1861—**Lesueur** (Constant-Alphonse), pépiniériste, à Rouen (Seine-Inférieure).

1858—**Leroux** (G.), rue des Morts, 26, à Tours (Indre-et-Loire).

1856—**Lhérault** (Louis), cultivateur d'asperges, rue des Ouches, 29, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

186[illegible]—**Lhuillier** (Victor), horticulteur, à Chantilly (Oise).

Lichtenstein (S. A. le Prince de), à Vienne (Autriche).

1853—**Linden**, directeur des Jardins de zoologie et d'horticulture, à Bruxelles (Belgique),

1857—**Lohse**, rue des Martyrs, 34, à Paris.

1858—**Machet**, aîné, horticulteur, faubourg Sainte-Croix, 7, à Chalons-sur-Marne (Marne).

1858—**Malet** (G.), 90, Grande-Rue, à Fontenay-aux Roses (Seine).

1852—**Malherbes** (F.), horticulteur, route du Port, à Bayeux (Calvados).

1853—**Mallet** (Alexandre), quai de Gesvres, 12, à Paris.

1861—**Marchal**, fabricant de claies, rue de Bagnolet, 89, à Paris.

1841—**Margottin** (Jacques-Julien), Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine).

1853—**Martre**, père, constructeur d'appareils de chauffage, rue du Jura, 15, à Paris.

1858—**Masson** (Joseph), pépiniériste, rue de la Petite-Faucille, à Vitry (Seine).

1856—**Mercier** (J.-N.), horticulteur, à Ballon (Sarthe).

1860—**Métivier** (Louis-Henri), horticulteur, rue de la Fontaine-à-Mulard, 12, à Paris.

1852—**Meuret** (Arsène), au château du Clos, près Proisy (Aisne).

1859—**Meurice-Lefébure** (Louis-Auguste), horticulteur et professeur d'arboriculture, rue Lecat, à Saint-Quentin (Aisne).

1859—**Michelin** (Henri), rue de Clichy, 21, à Paris et à Montgeron (Seine-et-Oise).

1859—**Miot-Cholot** (Etienne), horticulteur, faubourg des Anges, à Langres (Haute-Marne).

1858—**Moisy** (Jules), fabricant de tuyaux en cuir et en toile, boulevard Richard-Lenoir, 104, à Paris.

1855—**Monain**, propriétaire, à Arpajon (Seine-et-Oise).

1853—**Moreau** (Louis), pépiniériste, avenue de Sceaux, 3, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1854—**Moreau** (Louis-François), jardinier, à Cirès-lès-Mello (Oise).

1851—**Morlet** (Gustave), fils, horticulteur, à Avon, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1860—**Motte**, à Orbec-en-Auge (Calvados).

MM.

1852—**Muller** (Martin), professeur d'arboriculture, Heyritz, 17, à Neudorf.
1861—**Opoix** (Alphonse), horticulteur, rue de Bellechasse, 33, à Paris.
1856—**Oudin** (Alexandre), boulevard Richard-Lenoir, 29, à Paris.
1862—**Oudiné** (Anatole), jardinier-chef, rue de l'Aude, 11, à Montrouge, Paris.
1857—**Ounous** (Léo d'), agronome, à Saverdun (Ariège).
1860—**Ozanne** (Gustave), fabricant de serres, rue Marqfoy, 11, à Paris.
1853—**Paillart** (Stanislas), place de la Madeleine, 3, à Paris.
1856—**Pelé** (Louis), jardinier chez M. Troyon, à Montlignon, par Montmorency (Seine-et-Oise).
1838—**Perrot** (Adrien), jardinier chez M. Perrin, à Epinay (Seine).
1847—**Petit** (Alphonse), rue de Beauvais, 11, à Meulan (Seine-et-Oise).
1856—**Piéton**, directeur du Jardin des Plantes, à Evreux (Eure).
1853 —**Pillon** (L.), treillageur, rue Naud, 6, à Issy (Seine).
1853—**Pitraye** (Pierre-André), jardinier, à Deauville-sur-Mer (Calvados).
1859—**Ponce** (Isidore), expert au tribunal de la Seine, 90, boulevard Victor-Hugo, à Clichy-la-Garenne (Seine),
1858—**Poulain** (Louis-Alphonse), au château d'Emerainville, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).
1859—**Pull** (G.), émailleur, céramique d'art, rue Blomet, 122, à Paris.
1860—**Quéhen-Mallet**, jardinier, chez Mme la princesse de Sagan, rue de Constantine, 23, à Paris.
1853—**Quihou** (Antoine), à Ris (Seine-et-Oise).
1852—**Reine** (Victor), jardinier-chef, rue des Buissons, 5, à Montreuil sous-Bois (Seine).
1851—**Rémy** (Pierre-Narcisse), père, horticulteur, professeur d'arboriculture, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise).
1856—**Riocreux** (Alfred), quai Henri IV, 46, à Paris.
1857—**Robert** (Antonin), à Buy, par Saint-Pierre le Moutier (Nièvre).
1859—**Robinet** (Hortensia), professeur d'arboriculture et d'horticulture de la ville de Toulouse, allée St-Ange, à Toulouse (Haute-Garonne).
1863—**Roche** (Hippolyte), rue Claude-Bernard, 88, à Paris.
1855—**Rousseau** (Louis-Charles), rue de Longchamps, 47, à Neuilly (Seine).
1854—**Sinet** (Eugène), arboriculteur, rue des Prés-Hauts, 30, à Chatenay (Seine).
1855—**Tabar** (François), grainier-fleuriste, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
1853—**Tarroux**, à Juziers, par Gargeville (Seine-et-Oise).
1860—**Taveau**, rue de la Victoire, 71, à Paris.
1852—**Tesnier**, père, propriétaire-horticulteur, rue Lacordaire, 37, à Grenelle-Paris.
1854—**Testard** (Auguste), horticulteur, rue de la Fontaine-des-Arènes, à Senlis (Oise).
1853—**Thibaut** (Louis), à Brévannes, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
1856—**Thirion** (L.), propriétaire, à Senlis (Oise).
1857—**Thirion** (Joseph), pépiniériste, rue Audiganois, 44, à Vitry (Seine).
1843—**Thomas** (Pierre), horticulteur, au Moulin-Basset, à Saint-Denis (Seine).
Tisserand, Conseiller d'Etat, directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture, Vice-président honoraire de la Société, rue du Cirque, 17, à Paris.

MM.

1856—**Urbain** (Louis), horticulteur, rue de Sèvres, 42, à Clamart (Seine).

1850—**Verdier** (Eugène), fils aîné, horticulteur, rue de Clisson, 37, à Paris.

1852—**Verdier** (Charles), horticulteur, villa des Roses, rue Barbier, 32, à à Ivry-sur-Seine (Seine).

1857—**Verdier** (Pierre), horticulteur, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1862—**Voité** (Ernest), pépiniériste, à Tinqueux, près Reims (Marne).

1860—**Welker** (Jacques), jardinier-chef, au château de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1857—**Willemot**, Maison de retraite des Petits-Ménages, à Issy (Seine).

MEMBRES CORRESPONDANTS

Annencoff, conseiller d'État actuel et chevalier, rue Pouchkine, 4, à Saint-Pétersbourg (Russie).

Armange (aîné), rue Sainte-Marie, 16, à Nantes (Loire-Inférieure).

Block (Maurice), rue de l'Assomption, 63, à Auteuil-Paris.

Bravy (Gilbert), horticulteur, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Cavelier, agriculteur à Austin, Texas (Etats-Unis de l'Amérique du Nord).

Chapuis, directeur du service sanitaire, à Toulon (Var).

Clos, correspondant de l'Académie des Sciences, directeur du Jardin des Plantes, à Toulouse (Haute-Garonne).

Connoly (Andrew), Esquire, Glunag House, Sullamore, king's County (Irlande).

Delalonde (Alphonse-Jean), horticulteur à Lessay (Manche).

Dochnahl, professeur d'arboriculture, à Cadolzbourg (Bavière).

Fillastre frère, fossé du Chapeau-Rouge, 3, à Bordeaux (Gironde).

Klopoff, ex-directeur de la Société des amateurs d'Horticulture, à Moscou (Russie).

Lestapie, pavé des Chartons, 45, à Bordeaux (Gironde).

Low (Hugh), à l'île de Labuan (côte de Bornéo).

Menault (Ernest), inspecteur de l'Agriculture, Maire d'Angerville (Seine-et-Oise).

Muratoff, Secrétaire de la Société impériale d'Horticulture, rue des Vieilles-Ecuries, église Sainte-Blaise, à Moscou (Russie).

Regel (Edouard), directeur du Jardin Impérial de botanique, à Saint-Pétersbourg (Russie).

Reichenbach fils, docteur, directeur du Jardin botanique, à Hambourg.

Rivière (Louis), horticulteur chez MM. Caillat et Albert, négociants, rue des Ourives, 133, à Rio-Janeiro (Brésil).

Robillard aîné, el grao de Valencia (Espagne).

Strauss (Emile), Verlags-Buchhandlung in Bonn (Allemagne).

Ymmer (Ernest), intendant du dépôt de la Société russe des amateurs d'horticulture, à Moscou (Russie).

Zadock (Thompson), Président de la Société d'Agriculture, à Burlington-Vermont (Etats-Unis d'Amérique).

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

SAILLET père, premier bienfaiteur, ancien Bibliothécaire.
VAILLANT (le maréchal), ancien Président.
ANDRY (Victor), docteur, ancien Secrétaire-général.
BOUCHARD-HUZARD, ancien Secrétaire-général.
JOUBERT DE L'HIBERDERIE (Docteur).
PIGEAUX (le docteur), ancien Bibliothécaire.
PELLIER (Alfred).

MEMBRES TITULAIRES PERPÉTUELS

ANDRY (Victor), docteur, rue de Longchamps, 70, à Paris.
ANDRY (Edouard), rue de Longchamps, 80, à Paris.
CHAUVIÈRE, à Pantin (Seine).
DUCHARTRE (P.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, rue de Grenelle, 84, à Paris.
GUÉNOT (Auguste), à Paris.
JOLY (Charles), rue Boissy-d'Anglas, 11, à Paris.
LAURENT aîné, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

MEMBRES TITULAIRES A VIE

Mme AMODRU, Dame patronnesse, au château de Chamarande, (S.-et-O.).
Mme RAOUL-DUVAL, dame patronnesse, au château de Marolles-Genillé (Indre-et-Loire) et rue François Ier, 53, à Paris.
Mme VILMORIN (Maurice), Dame patronnesse, rue de Solférino, 4.
AUBERT (Alfred), avenue Marigny, 21, à Vincennes (Seine).
BIOLLAY (Paul), boulevard Malesherbes, 74, à Paris.
CAHAGNE (René), boulevard de Sébastopol, 47, à Paris.
CHARDON (Ernest), propr., av. de St-Cloud, 79, à Versailles, (S.-et-O.).
COTTIN (Ernest), propriétaire, rue de Clignancourt, 13, à Paris.
COTTIN (Jules), rue Notre-Dame-de-Lorette, 15, à Paris.
DUCHARTRE (Henri), rue de Grenelle, 84, à Paris.
GLATIGNY (Edouard), rue Ste-Anne, 14, à Paris.
MANTIN (Georges), quai de Billy, 54, à Paris.
SOUPERT (Jean), à Luxembourg, Grand-Duché.
KŒCHLIN (Léon), à Mulhouse, Alsace.
PECTOR (Sosthène), rue Lincoln, 9, à Paris.
VALLOT (Joseph), avenue d'Antin, 61, à Paris.
ROTHSCHILD (le baron Edmond de), rue Laffitte, 23, à Paris.
TERRILLON (Edmond), quai de la Mégisserie, 12, à Paris,
VEITCH, The Exotic Nursery King's. Road Chelsea, London, Angleterre.
VILMORIN (Maurice de), rue de Solférino, 4, à Paris.
MARTICHON (Léopold) fils, horticulteur-paysagiste, route de Fréjus, à Cannes (Alpes-Maritimes).
PANHARD, rue Royale, 5, Paris.

MEMBRES FONDATEURS DES DEUX SOCIÉTÉS

1° *Devenus honoraires :*

1841 MARGOTTIN (J.-L.). 1841 DUFOY (A.).

2° *Restés titulaires :*

1841 BERTIN. 1841 THIBAUT.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Arrêtée au 12 janvier 1888.

A

Année de l'admission.

1888—**Abondance** (Etienne), fabricant de treillages, à Taverny (Seine-et-Oise).

1868—**Abot** (Jean-Baptiste), fleuriste, boulevard Haussmann, 188, à Paris.

1873—**Adam**, ancien avoué, rue de Rivoli, 110, à Paris.

1880—**Aiguesparses** (L.), rue de la Paix, 3, aux Lilas, à Romainville (Seine).

1876—**Albert** (E.-L.), rue Plâtrière, 5, au Pré-Saint-Gervais, par Pantin (Seine).

1884—**Alexandre** (Louis), jardinier, chez Mr Cuvelier, à Bourg-la-Reine (Seine).

1887—**Alibert** (François), banquier, Trésorier du syndicat agricole du Médoc, à Pauillac (Gironde).

1855—**Aligre** (le marquis d'), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 89, à Paris.

1877—**Alix**, arboriculteur, rue de Toul, 63, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1861—**Allary** (Pierre), fils aîné, horticulteur à Jarnac (Charente).

1882—**Alleaume** (Constant), ancien maraîcher, rue Michel-Bizot, 109, à Paris.

1867—**Allez** (Adrien), marchand quincaillier, avenue Victoria, 13, à Paris.

1856—**Alphand**, boulevard Beausejour, à Paris.

1888—**Alny** (Alf.), marchand de terre de bruyère, à Ermenonville (Oise).

1878—**Amodru** (Mme), dame patronnesse, avenue des Champs-Elysées, 66, à Paris, et au château de Chamarande (Seine-et-Oise).

1860—**André** (Edouard), membre honoraire, architecte-paysagiste, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, rue Chaptal, 30, à Paris.

1884—**André** (Oscar-Nicolas), ingénieur-constructeur, directeur de la Société des ateliers de Neuilly, avenue de Neuilly, 54, à Neuilly (Seine).

1888—**Andrieux** (François), jardinier chez Mme veuve Abel Laurent, au château de Brolles, par Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).

MM.

1846—**Andry** (Victor), membre titulaire perpétuel.

1858—**Andry** (Edouard), Membre titulaire perpétuel, rue de Longchamps, 80, à Paris.

1880—**Anfroy** (Louis-Auguste), fabricant de claies, à Andilly (Seine-et-Oise).

Annenkoff, membre correspondant, conseiller d'Etat actuel et chevalier, rue Pouchkine, à Saint-Pétersbourg (Russie).

1886—**Anroux**, propriétaire, rue Saint-Fargeau, 20, à Paris.

1860—**Appert**, rue de Maubeuge, 15 *bis*, à Paris.

1876—**Appert** (Mme Eugène), née André Leroy, dame patronnesse, à Angers (Maine-et-Loire).

1859—**Arbeaumont** (Gabriel) membre honoraire, paysagiste-pépiniériste, près de la gare, à Vitry-le-Français (Marne).

1881—**Arbeaumont** (Louis), jardinier chez Mme la baronne N. de Rothschild, à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

1876—**Argence** (Louis), propriétaire, boul. de Strasbourg, 47, à Béziers (Hérault).

1885—**Arlet** (Oscar), secrétaire général de la Société d'Horticulture d'Épernay, jardinier-chef de M. Paul Chandon de Briailles, à Épernay (Marne).

Armange, membre correspondant, rue Sainte-Marie, 16, à Nantes (Loire-Inférieure).

1887—**Arnaudy** (d'), à Ouveillan (Aude).

1872—**Arnould-Baltard** (Edmond), rue de Rennes, 104, à Paris.

1877—**Arnoult** (Basile), jardinier chez M. Truelle, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1875—**Arrault**, propriétaire, rue du Temple, 174, à Paris.

1879—**Arthus**, négociant, rue Richer, 23, à Paris.

1881—**Asset** (Eugène), horticulteur, rue des Ecoles, 2, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1862—**Attias**, rue de l'Entrepôt, 13, à Paris.

1868—**Auber** (Alfred), membre titulaire à vie, ancien négociant, avenue Marigny, 21, à Vincennes (Seine).

1862—**Aubert** (Henri), membre honoraire, fabricant d'étiquettes en zinc, boulevard Beaumarchais, 85, à Paris.

1863—**Aubert**, membre honoraire, jardinier chez M. Péreire, à Armainvilliers (Seine-et-Marne).

1886—**Aubert** (Madame veuve Charlotte), fleuriste en gros, rue de Rambuteau, 85, à Paris.

1865—**Aubrée**, rue des Lyonnais, 26, à Paris et à Châtenay (Seine).

1880—**Aubry** (Joseph-Emile), fabricant d'instruments de jardins, successeur de Mme Stoockel, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris.

1864—**Aubry** (Jean-Joseph-Baptiste), fabricant de pompes, rue du Château-Landon, 8, à Paris.

1883—**Aubry** (François), architecte, rue de la Flotte, 2, à Nantes (Loire-Inférieure).

1885—**Auchois** (Louis), propriétaire, boulevard Malesherbes, 66, à Paris.

1886—**Audibert** (Jacques), horticulteur, à la Crau (Var).

1853—**Audiffred**, boulevard des Capucines, 8, à Paris.

1877—**Audoux** (Victor), avenue de Bonneuil, 27, à la Varenne-St-Hilaire (Seine).

MM.

1887—**Audugé** (Jean), horticulteur, rue de Romainville, 49, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1863—**Auger** (Théophile), jardinier chez M. Houette, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

1887—**Augis** (Auguste), horticulteur, rue de Fontenay, 59, à Montrouge (Seine).

1860—**Aumont**, membre honoraire, architecte de jardins, avenue Victor-Hugo, 166, à Passy-Paris.

1880—**Aupé** (Paul), horticulteur, route d'Antibes, à Cannes (Alpes-Maritimes).

1860—**Ausseur-Sertier**, pépiniériste, à Lieusaint (Seine-et-Marne).

1886—**Autremont** (François d'), rue du Regard, 14, à Paris.

1877—**Auxence** (Jules), horticulteur-fleuriste, rue de Versailles, 23, à Bougival (Seine-et-Oise).

1853—**Avène** (le baron), membre honoraire, rue de l'Arcade, 16, à Paris.

1888—**Aymar de la Rochefoucault** (Mme la comtesse), hôtel de la Rochefoucault, rue Saint-Ferdinand, 25, à Paris, et au château de Belloy-sur-Somme, près Picquigny (Somme).

1887—**Aymard**, horticulteur, ancien chemin de Castelnau, à Montpellier (Hérault).

B

1880—**Bach** (Paul), architecte-paysagiste, à Chantilly (Oise).

1887—**Baché** (Gabriel-Auguste), horticulteur, rue des Fleurs, 47, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1870—**Bachelier** (Mme veuve), dame patronnesse, rue d'Amsterdam, 12, à Paris, et à Magny-en-Vexin, rue de Paris, 50 (Seine-et-Oise).

1858—**Bachelier** (René), membre honoraire, chez M. Oppenheim, rue Laborde, 18, et à Saint-James, Neuilly (Seine).

1878—**Bachoux** (Denis), pépiniériste, rue de la Petite-Fontaine, impasse du Lavoir, à Vitry (Seine).

1874—**Baillon** (le docteur), professeur de botanique à la Faculté de médecine de Paris, rue Cuvier, 12, à Paris.

1862—**Bailly** (Alfred), membre honoraire, rue Saint-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

1883—**Bailly**, membre de l'Institut, à Mignaux, près et par Poissy (Seine-et-Oise), et boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

1886—**Baldrati** (Girolamo), horticulteur, à Imola, province de Bologne (Italie).

1882—**Ballée** (J.-J.-B.), instruments horticoles, rue Vauvilliers, 10, à Paris.

1885—**Ballée** (Henri), coutelier, rue Vauvilliers, 10, à Paris.

1880—**Balochard** (Jules), à Farcy-les-Lys, par Melun (Seine-et-Marne).

1873—**Baltard** (Mme Victor), dame patronnesse, rue Garancière, 10, à Paris.

1858—**Baltet** (Charles), membre honoraire, pépiniériste, aux Pépinières de Croncels, 41, à Troyes (Aube).

1878—**Balu** (Nicolas), jardinier chez M. Lebaudy, au château de Rosny (Seine-et-Oise).

1851—**Barbeau**, membre honoraire, avenue de Wagram, 145, à Paris.

MM.

1885—**Barbet** (Ferdinand), fabricant de serres et châssis en fer et bois, rue du Chemin-de-Fer, 2, à Bourg-la-Reine (Seine).

1885—**Barbier** (Auguste), horticulteur, rue Lourmel, 198, à Paris.

1883—**Barbizet** (Claude-Achille), fabricant de poterie d'art, place de la Nation, 15, à Paris.

1886—**Barbot** (Jules), horticulteur, rue Adèle, 6, à Villemonble (Seine).

1885—**Barbou** (Victor), rue Montmartre, 52, à Paris.

1882—**Barclay** (Edmond), au château de Montgardé, par Epône (Seine-et-Oise), et à Paris, avenue Percier, 8.

1851—**Bardet** (Frédéric), membre honoraire, rue des Sénateurs, 472, à Varsovie (Pologne).

1851—**Bardet** (Philippe), horticulteur, faubourg du Château, à Neufchâtel (Suisse).

1884—**Bardet-Adam**, horticulteur, rue des Sénateurs, 472, à Varsovie, (Pologne).

1886—**Barigny** (Jules), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne).

1884—**Barillon**, horticulteur, rue de Vincennes, 148, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1887—**Baron** (Jules), horticulteur, rue des Pyrénées, 276, à Paris.

1887—**Baroux** (Emile), rue de Vaugirard, 22, à Paris.

1878—**Barré** (Alexandre), pépiniériste, rue Audigeois, 9, place Carnot, à Vitry (Seine).

1879—**Barre**, notaire honoraire, boulevard Haussmann, 32 *bis*, à Paris.

1883—**Barre** (Victor), fils, pépiniériste, rue de la Barre, 42, à Vitry-sur-Seine (Seine).

1885—**Barreau** (Ernest), fabricant de poterie, à Limours (Seine-et-Oise).

1887—**Barreau** (Hippolyte), constructeur de chemins de fer, boulevard Saint-Germain, 84, à Paris.

1885—**Barrois** (Félix), membre directeur de la Ligue des Patriotes, route de Laval, 35, au Mans (Sarthe).

1877—**Basset** (C.), pépiniériste-horticulteur, rue Saint-Jean, à Dreux (Eure-et-Loir).

1887—**Bassière**, négociant en grains, à Lisieux (Calvados).

1882—**Bassot** (Mme veuve), dame patronnesse, avenue Beaucour, 19, faubourg Saint-Honoré, 248, à Paris.

1869—**Bastier de Bez** (Charles-Eugène), à Montgeron (Seine-et-Oise).

1869—**Batillard** (Victor), horticulteur-fleuriste, rue de Silly, 82, à Boulogne (Seine).

1884—**Battut** (François), rue Quincampoix, 18, à Paris.

1883—**Baubigny** (Jules), commissaire-priseur honoraire, rue de Castiglione, 14, à Paris.

1881—**Baucheron** (Louis), rue des Carrières, 23, à Chatou (Seine-et-Oise).

1869—**Baudot**, propriétaire, place de la Madeleine, 8, à Paris.

1882—**Baudrier** (Léon), boulevard Malesherbes, 64, à Paris.

1859—**Baudry** de la maison Baudry et Hamel, horticulteur à Avranches (Manche).

MM.

1887—**Baudry** (Léon), maraîcher, rue Notre-Dame, 5, à Issy (Seine).

1877—**Bauer** (Frédéric), chef-multiplicateur au Fleuriste de la Ville de Paris, rue de la Tour, 131, à Passy-Paris.

1878—**Bazelle**, fleuriste-entrepreneur, boulevard Magenta, 95, à Paris.

1861—**Bazin** (Charles), membre honoraire, professeur d'arboriculture, rue d'Amiens, à Clermont (Oise).

1885—**Bazin** (Mlle), dame patronnesse, à la Flourie, par Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

1859—**Beaucantin**, membre honoraire, ancien directeur du service municipal des plantations et jardins publics, professeur d'Agriculture à Rouen (Seine-Inférieure)

1879—**Beaufour** (Charles), rue de la Boétie, 8, à Paris.

1862—**Beauger** (Claude), membre honoraire, greffier de la justice de paix, à Gannat (Allier).

1886—**Beaujouan** (Joseph), jardinier-chef au château de Conbertin, par Saint-Remy-les-Chevreuse (Seine-et-Oise).

1875—**Beaulieu** (Albert), chef de bataillon, rue Madame, 70, à Paris.

1874—**Beaume**, plombier-hydraulicien, route de la Reine, 66, à Boulogne (Seine).

1882—**Beauval** (Isidore), jardinier à Bléancourt, par Fresneaux-Montchevreuil (Oise).

1859—**Béchu** (Louis), membre honoraire, route des Princes, à Chatenay (Seine).

1887—**Beer** (Guillaume), rue des Mathurins, 34, à Paris.

1884—**Bellair** (Georges), professeur de la Société d'Horticulture de Compiègne, place de l'Hôtel-de-Ville, à Compiègne (Oise).

1887—**Bellan**, fabricant de stores, rue Saint-Antoine, 196, à Paris.

1859—**Bellanger**, membre honoraire, entrepreneur de jardins, rue de Charonne, 175, à Paris.

1855—**Belleyme** (Mme Ch. de), dame patronnesse, rue Royale-St-Honoré, 6, à Paris.

1877—**Belloir** (Alphonse), tapissier-décorateur, 82, boulevard Montparnasse, à Paris.

1882—**Bellot** (Arsène-Henri), propriétaire, rue Fontane, 4, à Courbevoie (Seine).

1887—**Bénard** (G.), route de Cherbourg, à Triel (Seine-et-Oise).

1886—**Benoist** (le baron Albert de), à Thonne-les-Prés, par Montmédy (Meuse).

1885—**Benoist** (le baron Constant de), à Ferrières, par Ailly-sur-Somme (Somme).

1884—**Benoist** (Constant), entrepreneur de jardins, rue Mauconseil, 14, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1887—**Benoist** (Olivier), propriétaire-agriculteur, à Senlis (Oise).

1881—**Benoit** (Ernest), rue Oberkampf, 84, à Paris.

1885—**Béquet** (Léon), Conseiller d'État, rue Jacob, 33, à Paris.

1884—**Bercioux**, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1888—**Berckheim** (baronne de), dame patronnesse, rue de Berri, 22, à Paris.

1882—**Bercy** (A), jardinier en chef du domaine de Nogent, par Coucy-le-Château (Aisne).

MM.

1886—**Berendorf** (Joseph), propriétaire, quai de Gesvres, 2, Paris.

1853—**Berger** (Auguste), membre honoraire, horticulteur, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

1887—**Berger** (Sylvain), jardinier-chef chez Mme la baronne de Saint-Didier, à Chantilly (Oise).

1881—**Bergerot** (Gustave), fabricant de serres, 76, boulevard de la Villette, à Paris.

1851—**Bergman** (Ferdinand), chef des cultures chez M. le baron de Rothschild, au domaine de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

1878—**Bergman** (Ernest), à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

1880—**Berland** (Pierre), horticulteur, entrepreneur de jardins, rue Perrier, 21, à Levallois-Perret (Seine).

1887—**Berloquin** (G.), propriétaire, à Preuilly (Indre-et-Loire).

1885—**Bernard**, marchand de comestibles, rue de la Réale, 6, à Paris.

1862—**Bernard** (Charles), membre honoraire, au Pommeret, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1874—**Bernardet** (Philippe), rue Beudant, 9, à Paris.

1886—**Berne**, jardinier-chef à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier (Hérault).

1879—**Bertaut** (Alphonse), cultivateur-horticulteur, rue de Noisy, 3, à Rosny-sous-Bois (Seine).

1887—**Berteau** (Désiré), jardinier-chef chez M. Dormeuil, rue Saint-Germain, 3, à Croissy (Seine-et-Oise).

1875—**Berteaux** (Mme), dame patronnesse, avenue du Roule, 45, à Neuilly (Seine).

1885—**Berthaud**, spécialité de photographies de plantes, etc., rue Cadet, 9, à Paris.

1887—**Berthault**, professeur à l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon, à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

1883—**Berthault** (Jean), jardinier chez M. Vallée, à Vissous par Antony (Seine-et-Oise).

1882—**Berthault** (Vincent), jardinier-chef chez M. Forguet et Cie, rue de la Maladrerie, 140, à Vincennes (Seine).

1883—**Berthier**, horticulteur, à Andelot (Haute-Marne).

1883—**Berthier** (A.), propriétaire, à Beaumont-sur-Oise (Oise).

1884—**Berthier** (Etienne), horticulteur et entrepreneur de jardins, à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

1863—**Berthoule**, membre honoraire, ancien notaire, à Besse (Puy-de-Dôme).

1841—**Bertin** — *Fondateur* — boulevard de la Reine, 82, à Versailles (Seine-et-Oise).

1883—**Bertin** (Mme A.), dame patronnesse, boulevard Pereire, 128, et à Moulins (Allier).

1862—**Bertin** (Émile), membre honoraire, rue Godot-de-Mauroy, 10, à Versailles (Seine-et-Oise).

1881—**Bertin** (Jules), entrepreneur de jardins, 54, rue de l'Église, à Grenelle-Paris.

MM.

1882—**Bertrand** (A.-J.), rue Sartrouville, 48 nouveau, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1884—**Bertrand**, rue Houdan, 88, à Sceaux (Seine).

1874—**Bertrandus** (le Frère), directeur du pensionnat horticole d'Igny, par Bièvres (Seine-et-Oise).

1886—**Besana** (Louis Prosper), appareils de chauffage, rue de Provence, 91, à Paris.

1863—**Bescher** fils, membre honoraire, graveur, quai de Conti, 15, à Paris.

1875—**Bessand** (Charles), négociant, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*, à Paris.

1887—**Besson**, horticulteur, route du Ray, à Nice (Alpes-Maritimes).

1866—**Besson** (Antoine), horticulteur-pépiniériste, aux pépinières du Pont-de-Vivaux, entre la Capelette et Saint-Loup, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1882—**Besson** (Auguste), constructeur de chauffages, boulevard des Capucines, 38, à Paris.

1886—**Bethell** (Georges), jardinier-chef du duc de Malborough, Blenheim Palace, Gardens Woodsloch (Angleterre).

1884—**Bethmont** (Daniel), rue de Lisbonne, 31, à Paris.

1885—**Beudin** (Denis-François), propriétaire, rue de Bellevue, 43, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1859—**Beurdeley**, membre honoraire, propriétaire, rue des Plantes, 68, à Montrouge-Paris.

1887—**Beuzelin** (E.), constructeur, rue de Châteaudun, 17, à Paris.

1882—**Bidard** (Albert), rue de Maubeuge, 69, à Paris.

1884—**Biémont** (Émile-Louis), rue du Colisée, 29, à Paris.

1870—**Bienfait**, entrepreneur de jardins, au Raincy (Seine-et-Oise).

1886—**Biessy** (Joseph), horticulteur, rue Saint-Gervais, 19, à Lyon (Rhône).

1884—**Bignon** (Louis), propriétaire à Theneuille (Allier), et avenue du Bois-de-Boulogne, 12, à Paris.

1853—**Bigot** (J.-V.), membre honoraire, officier de l'instruction publique, rue Cambon, 27, à Paris,

1866—**Billarand** (Victor-Adolphe), horticulteur-pépiniériste, rue de l'Est, à Ablon-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1881—**Billet** (Alexandre), rue Bergère, 21, à Paris.

1887—**Billiard** (Alexandre), horticulteur, rue de Chatenay, 20, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1854—**Binder** (Ch.), membre honoraire, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1876—**Biollay** (Paul), *membre à vie*, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Malesherbes, 74, à Paris.

1879—**Birot** (Henri), chef de culture chez MM. Forgeot et Cie, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.

1884—**Bisch** (Charles), rue des Petites-Écuries, 10, à Paris, et à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1888—**Bixio** (Mme), dame patronnesse, quai Voltaire, 17, à Paris.

1886—**Bizon** (Mme), dame patronnesse, entrepreneur de peinture, rue du Cherche-Midi, 98, à Paris.

1885—**Blacas** (le comte Bertrand de), rue de Varenne, 52, à Paris.

MM.

1885—**Blain**, propriétaire, rue d'Ourches, 17, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1884—**Blanchet** (Jules), place Voltaire, 6, à Asnières (Seine).

1862—**Blandin** (Jean), membre honoraire, maraîcher, rue du Rendez-Vous, 70, à Paris.

1880—**Blanquier**, fabricant de chauffages, rue de l'Évangile, 20, à Paris.

1882—**Blenkner** (Antoine), avenue de Paris, 206 *bis*, à Rueil (Seine-et-Oise).

1874—**Bleu** (Alfred), Secrétaire général de la Société, avenue d'Italie, 48, à Paris.

1887—**Block** (Mme Octavie), horticulteur, rue Bastia, 10, à Paris.

Block (Maurice), membre correspondant, rue de l'Assomption, 63, à Paris.

1881—**Blondeau** (Adolphe), intendant général, inspecteur, président de section au conseil d'État, rue de Hambourg. 3, à Paris.

1887—**Bloudeau** (Henri), chimiste agronome, rue de Maubeuge, 51, à Paris.

1887—**Bocquet**, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1886—**Boëlle** (Pierre), propriétaire, rue du Château, 3, à Brest (Finistère).

1886—**Bohn** (Bernard), conducteur de travaux, à Pierrefitte (Seine).

1885—**Bohnhof** (Ernest), rue des Orties, 22, Villa Servy, 5, à Bois-Colombes (Seine.)

1870—**Boinet**, horticulteur, à Abbeville (Somme).

1866—**Boissin** (Paul), fabricant de serres, maison Herbeaumont, rue de Bagnolet, 115, à Charonne-Paris.

1863—**Boizard**. jardinier chez M. le baron de Rothschild, rue de Londres, 3, à Paris.

1878—**Bolut** (Charles), horticulteur-grainier, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, boulevard de l'Est, 17, à Chaumont (Haute-Marne).

1861—**Bonassieux**, statuaire, membre de l'Institut, rue de Saint-Simon, 3, à Paris.

1885—**Bonâtre** (Prosper), jardinier, chez M. le comte Tyszkiewiez, rue Borghèse, 1, à Neuilly (Seine).

1888—**Bondonneau** (Emile), négociant en charbons, quai Jemmapes, 138 à Paris.

1881—**Bonfils** (Pierre), horticulteur, rue de la Glacière, 175, à Paris.

1878—**Bonnard** (Louis-Ernest), pépiniériste, rue des Etroits, 31, à Vitry (Seine).

1876—**Bonneau** (Julien), jardinier-chef à l'hôtel des Invalides, à Paris.

1862—**Bonnel**, à Palaiseau (Seine-et-Oise), rue Grange-Batelière, 8, à Paris.

1853—**Bonnemain**, membre honoraire, grainier-fleuriste, place Notre-Dame, 13, à Étampes (Seine-et-Oise).

1884—**Bonnet-Bourniche**, pépiniériste, à Montlignon (Seine-et-Oise).

1887—**Bordier** (Armand-Charles), rue Claude-Vellefaux, 2, à Paris.

1851—**Borel** père, membre honoraire, rue Monge, 17, à Paris.

1878—**Borel** (Edouard), quincaillerie horticole, quai du Louvre, 10, à Paris.

1885—**Bories**, fleuriste, boulevard St-Germain, 177, à Paris.

1886—**Bornet**, docteur, quai des Tournelles, 27, à Paris.

1866—**Bosq**, rue de la Fontaine, 7, à Chatillon-sous-Bagneux (Seine).

1881—**Boucher** (Georges), horticulteur, avenue d'Italie, 164, à Paris.

MM.

1876—**Boucherie** (M.), au château de Cuzieu, par Saint-Galmier (Loire).

1885—**Bouchez-Gaétan**, serrurier, rue Saint-Honoré, 95, à Paris.

1866—**Bouchot**, rue Maubeuge, 19, à Paris.

1884—**Boucley** (Paul), fabricant de caoutchouc, rue des Entrepreneurs, 43, à Grenelle-Paris.

1874—**Boudin** (Pierre), arboriculteur, Grande-Rue, 55, à Bagnolet (Seine).

1877—**Boudin** (Paul), horticulteur, rue St-Fargeau, 30, à Paris.

1861—**Bougon-Ducastel**, à Noyon (Oise).

1874—**Boulat** (Louis), fabricant de châssis, rue de la Mission, 11, à Troyes (Aube).

1888—**Boulé** (Anatole), jardinier chez M. Bazin, au Plessy-Trévise (Seine-et-Oise).

1880—**Bouniceau-Gesmon**, juge d'instruction, boulevard Saint-Germain, 144, à Paris.

1885—**Bouquet de la Grye**, conservateur en retraite des Forêts, rue Faraday, 11, à Paris.

1882—**Bourderioux**, chef de culture chez M. Vilmorin, à Verrières (Seine-et-Oise).

1887—**Bourdier** jeune, rocailleur, à Ablon (Seine-et-Oise).

1883—**Bourdier** (Pierre), rocailleur, travaux en ciments, rue des Écoles, à Chatou (Seine-et-Oise).

1884—**Bourdin** (Louis-François), propriétaire à Saint-Ouen, rue de Seine, 8, à Saint-Ouen (Seine)

1885—**Bourdon** (Madame veuve), faubourg du Temple, 74, à Paris.

1872—**Bourdot** (Jules), ingénieur civil, rue Château-Landon, 44, à Paris.

1876—**Bouré** (Edmond), jardinier-chef, passage Saint-Dominique, 18, à Paris.

1851—**Bourette**, membre honoraire, opticien, à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise.

1853—**Bourgaut** (Henri-Philippe), jardinier chez M. de Rothschild, à Puteaux (Seine).

1874—**Bourgaut** (Jean-Baptiste), marchand de comestibles, rue Poussin, 2, à Auteuil (Seine).

1872—**Bourgeois** (Louis), jardinier, avenue des Ternes, 32, à Paris.

1885—**Bourgeois** (Aimable), horticulteur, rue Chaude, 19, à Chambourcy (Seine-et-Oise).

1886—**Bourgeois** (Jules), arboriculteur, rue Chaude, 4, à Chambourcy (Seine-et-Oise).

1854—**Bourgogne**, entrepreneur de serrurerie, rue de Vaugirard, 101, à Paris.

1886—**Bourreau** (Alfred), Secrétaire de la Société d'Horticulture de Cannes, rue d'Antibes, 83, à Cannes (Alpes-Maritimes).

1884—**Bourin** (Médéric), jardinier, chez M. Attias, 30, boulevard du Château, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1881—**Bournizet**, rue des Écoles, 46, à Paris.

1850—**Boutard** (Auguste), membre honoraire, rue de la Pompe, à Vitry (Seine).

1860—**Boutard-Ruel**, membre honoraire, jardinier, à Mer (Loir-et-Cher).

MM.

1875—**Boutreux** fils (Pierre-Eugène), horticulteur, route de Paris, 85, à Montreuil (Seine).

1851—**Boutreux** (René), membre honoraire, horticulteur, rue de Fontenay, 70, à Montrouge (Seine).

1883—**Bouzigues** (Joseph), rue de la Marne, 26, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

1878—**Boyer** (Louis), horticulteur, rue de Marseille, 24, à Bordeaux (Gironde).

1885—**Boyer** (J.-B.), horticulteur, rue Lepic, 19, à Paris.

1887—**Boyriven**, rue Le Peletier, 37, à Paris.

1860—**Boyer** (François-Gabriel), membre honoraire, horticulteur, à Gambais, par Houdan (Seine-et-Oise).

Bowring (sir John), membre honoraire, ex-gouverneur de Hong-Kong.

1875—**Branicka** (la comtesse Alexandre de), dame patronnesse, rue de la Boëtie, 51, à Paris.

1875—**Brault** (Émile), rue Saint-Lazare, 105, à Paris.

Bravy (Gilbert), membre correspondant, horticulteur, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1875—**Bréauté** (Nestor), jardinier chez M. Finet, rue Saint-Germain, 23, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1886—**Bréchet**, jardinier chez M. Groult, place du Petit-Vitry, à Vitry (Seine).

1876—**Brechin** (L.). à Cheffes-sur-Sarthe, par Tiercé (Maine-et-Loire).

1880—**Brécy** (Henri), ancien architecte, rue Dutot, 73, à Paris.

1869—**Brémant** (Léon), rue Denis-Gogue, 2, à Clamart (Seine).

1885—**Bresson** (Ch.-Antoine-Marie), propriétaire, rue de l'Abbé-Groult, 42, à Paris.

1884—**Breton** (Madame veuve), dame patronnesse, rue Labélonye, 25, à Chatou (Seine-et-Oise).

1887—**Breton** père, quai de l'Abattoir, à Amiens (Somme).

1881—**Breton** (Léon), jardinier entrepreneur, à la Varenne-Saint Hilaire (Seine).

1876—**Bricka** (Albert), avenue du Marché, 14, à Charenton (Seine).

1888—**Briffault** (Auguste), cultivateur, rue des Petits-Pères, à Gennevilliers (Seine).

1884—**Brimont** (le Baron de), avenue d'Iéna, 74, à Paris.

1882—**Brindeau** (Auguste), rue du Commerce, 72, à Paris.

1861—**Briollay-Goiffon**, membre honoraire, horticulteur, rue Saint-Cyr, à Saint-Jean-Leblanc, près Orléans (Loiret).

1852—**Briot** (L.), membre honoraire, jardinier-chef honoraire des pépinières de Trianon, avenue de Chatou, 119, à Rueil (Seine-et-Oise).

1860—**Briqué** (Prosper-Edmond), rue des Appennins, 36, à Paris.

1880—**Brisac** (le général), rue d'Hauteville, 52, à Paris.

1876—**Brisson** (Théophile), rosiériste, à Grisy-sur-Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne.

1887—**Brochard** (François-Alphonse), serrurerie horticole, rue Sauval, 5 et 7, à Paris.

1884—**Brochet** (Léon-Octave), rue des Carrières, 33, à Vincennes (Seine).

1882—**Broquet**, fabricant de pompes, rue Oberkampf, 121, à Paris.

MM.

1886—**Brossier** (Henri), spécialité d'écorce de liège pour l'horticulture, boulevard de Strasbourg, 34, à Paris.

1887—**Brot** (Louis-Charles), cultivateur, à Montmagny (Seine-et-Oise).

860—**Brot-Delahaie** (Louis), membre honoraire, horticulteur, rue du Moulin-des-Prés, 33, à Paris.

1887—**Brout** (Ed.), herboriste de 1re classe, rue de l'Orangerie, 49, à Versailles (Seine-et-Oise).

1883—**Bruant** (Georges), horticulteur, à Poitiers (Vienne).

1860—**Bruant**, membre honoraire, horticulteur, à Poitiers (Vienne).

1853—**Bruanton** (Joseph), membre honoraire, horticulteur, faubourg Saint-Cyrice, à Rodez (Aveyron).

1878—**Brunau** (Désiré), arboriculteur, Grande-Rue, 106. à Bourg-la-Reine (Seine).

1855—**Brun** (docteur), membre honoraire, rue d'Aumale, 23, à Paris.

1863—**Bruneau** (Madame), dame patronnesse, rue Baudin, 6, à Paris.

1882—**Brunelet** (Adrien), horticulteur, boulevard Gambetta, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1855—**Brunette** père, membre honoraire, rue St-Remy, 7, à Épernay (Marne).

1879—**Buchner** (Michel), horticulteur, Theresenstrasse, 54, à Munich (Bavière).

1882—**Buddenborg** frères, fleuristes, à Hillegom, par Harlem (Hollande).

1863—**Bugeard**, rue Meslay, 59, à Paris.

1838—**Buhler** (Denis), dessinateur de jardins et pépiniériste, rue de Grenelle-Saint-Germain, 147, à Paris.

1884—**Buignet** (Madame), dame patronnesse), rue Saint-Lazare, 103, à Paris.

1886—**Buisson** (Jean), horticulteur, rue Lambrechts, à Courbevoie (Seine).

1861—**Bull** (William), horticulteur, King's Road, Chelsea, à Londres, S.-W. (Angleterre).

1869—**Bullier** (Théodore), avenue de l'Observatoire, 29, à Paris.

1864—**Bureau**, professeur de botanique au Muséum d'Histoire naturelle, quai de Béthune, 24, à Paris.

1883—**Busignier** (Anatole), à Saint-Pierre-Aigle, par Cœuvres (Aisne).

1867—**Busigny** (E.), architecte-paysagiste, rue Lesueur, 16, à Paris.

1887—**Butté-Sire** (Marie), cultivateur de graines et plants, au Perreux, par Nogent-sur-Marne (Seine).

C

MM.

1854—**Caban** (Léon), membre honoraire, boulevard Haussmann, 41, à Paris.

1860—**Caget** (Louis), membre honoraire, jardinier chez M. le vicomte de Léautaud, au château de Busogny, par Pontoise (Seine-et-Oise).

1884—**Cahagne** (René), membre titulaire à vie, négociant, boulevard de Sébastopol, 47, à Paris.

1883—**Cahen** (Henry-Salomon), rue de Rivoli, 194, à Paris.

1887—**Caillaud** (René), horticulteur, route de Brie, à Mandres (Seine-et Oise).

MM.

1887—**Caille**, avocat à la Cour d'appel, boulevard Saint-Germain, 70, à Paris, et à Aigre (Charente).

1885—**Cailletet** (Louis), membre de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 75, à Paris.

1877—**Calame** (Georges), horticulteur, au Chaprais, Besançon (Doubs).

1887—**Callé** (Alexandre) père, jardinier-chef chez M. Boivin, à Clairefontaine, près Rambouillet (Seine-et-Oise).

1887—**Callé** (Alexandre) fils, à Saint-Remis-Clairefontaine, près Rambouillet (Seine-et-Oise).

1887—**Camus** (Charles), rentier, à Marly-le-Roi, et rue Marignan, 6, à Paris.

1885—**Capendu** (A.), rue de l'Assomption, 53, à Paris.

1872—**Capet** (Alfred), rue de la Boétie, 59, à Paris.

1853—**Cappe** (Émile), membre honoraire, dessinateur de jardins, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1867—**Capron** (Achille), à Souzy-la-Briche, par Étrechy (Seine-et-Oise).

1873—**Caraby** (Louis-Antoine), rue de la Procession, 42, à Vaugirard-Paris.

1880—**Carbonneaux** (Hubert), propriétaire, au parc du Perreux, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1884—**Cardeilhac** (Édouard), propriétaire, rue du Louvre, 8, à Paris.

1887—**Carle** (Laurent), horticulteur, route d'Heyrieux, 128, à Montplaisir-Lyon (Rhône).

1886—**Carlier**, propriétaire, à Conflans-Saint-Honorine (Seine-et-Oise).

1887—**Carnelle** (Auguste), horticulteur, à Jouy-le-Comte, par l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1885—**Carnet** (Léon-Désiré), horticulteur-pépiniériste, au Mesnil-Amelot, canton de Dammartin (Seine-et-Marne).

1883—**Caron** (Ernest), place Boïeldieu, 1, à Paris.

1866—**Caron** (Henri), propriétaire, à Bulles (Oise).

1880—**Carpentier**, fabricant de châssis-cloches, à Doullens (Somme).

1882—**Carpentier** (Eugène), rue Turbigo, 16, à Paris.

1877—**Carré** (Charles), négociant, boulevard Voltaire, 59, à Paris.

1886—**Carré** (Georges), ingénieur constructeur, quai d'Orsay, 127, à Paris.

1886—**Carré** (Jules), ingénieur constructeur, quai d'Orsay, 127, à Paris.

1860—**Carrelet**, membre honoraire, horticulteur, rue de Vincennes, 51, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1866—**Carrière** (Abel), ancien chef des pépinières au Muséum d'Histoire naturelle, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, rue de Vincennes, 140, à Montreuil (Seine).

1882—**Carrière**, propriétaire industriel, rue Ravon, à Bourg-la-Reine (Seine).

1886—**Carton** (Émile), rue de Turenne, 114, à Paris.

1885—**Casanave** (Édouard de), ancien inspecteur général des Établissements de Bienfaisance, rue de la Planche, 9, à Paris.

1863—**Casaux** (le marquis Julien de), au château d'Ulay, par Nemours (Seine-et-Marne).

1881—**Cassard**, avenue Malakof, 141, à Paris.

1854—**Cassier** (Pierre), membre honoraire, horticulteur, rue Sainte-Apolline, 16, à Suresnes (Seine).

MM.

1885—**Cassigneul** (Désiré), administrateur de la Société anonyme du *Petit Journal*, rue Lafayette, 61, à Paris.

1877—**Castaignet** (G.), avoué de 1re instance, rue Neuve-des-Petits-Champs, 88, à Paris.

1868—**Castalot** (Charles), jardinier, chez M. Mary-Raynaud, au château de Bièvres (Seine-et-Oise).

1881—**Castex** (vicomtesse de), dame patronnesse, rue de Penthièvre, 6, à Paris.

1877—**Caubert** (Auguste), rue de Grenelle, 9, à Paris.

1887—**Cauchin** (Achille), à Gennevilliers (Seine).

1875—**Cauchin** (Vincent), cultivateur, à Montmagny (Seine-et-Oise).

1860—**Cauchois** (Prosper), membre honoraire, horticulteur, rue de la Madeleine, 67, aux Andelys (Eure).

1881—**Cauchois** (J.-B.), jardinier chez M. Carion, avenue du Mesnil, 32, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

1885—**Caucurte** (Pierre-Prosper), négociant en vins, rue Gallois, 2, à Bercy-Paris.

1875—**Cauvin** (Ernest), manufacturier, rue de Lyon, 55, à Paris.

Cavelier, membre correspondant, agriculteur, à Austin, Texas (États-Unis de l'Amérique du Nord).

1887—**Cayeux** (Georges), marchand quincaillier, place aux Herbes, à Compiègne (Oise).

1886—**Cazenave** (Albert), avocat, ancien conseiller de préfecture, à Persan, par Auch (Gers).

1881—**Cazanove** (de), Président honoraire de la Société d'Horticulture d'Epernay, à Avize (Marne).

1882—**Cazaux**, horticulteur, rue de Madrid, 15, à Paris.

1883—**Chaber** (André), de la Société d'Horticulture de l'Hérault, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier (Hérault).

1888—**Chabrillat-Durier**, avenue Croix-Morel, 15, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1855—**Chabrol-Chaméane** (Comtesse de), dame patronnesse, rue de Bellechasse, 6, à Paris.

1885—**Chalet** (Paul), entrepreneur de charpente, rue Dombasle, 60, à Paris.

Challot (Paul), membre honoraire, chef de division à la direction de l'agriculture, au Ministère de l'Agriculture, à Sannoy (Seine-et-Oise), et rue des Ecoles, 40, à Paris.

1883—**Chamouillet** (Léon), boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.

1884—**Champ** (Magloire), maître d'hôtel, rue du Croissant, 10, à Paris.

1886—**Chamrion**, marchand d'articles de jardins, rue Saint-Denis, 2, à Paris.

1874—**Chana** (Hippollyte) fils, horticulteur, à Bard-les-Epoisses, par Epoisse (Côte-d'Or).

1875—**Chandèze** (Gabriel), chef de bureau au Ministère du Commerce, rue Nouvelle-de-Béthune, à Versailles (Seine-et-Oise).

1884—**Chandon de Briailles** (Gaston), Président de la Société d'Horticulture d'Epernay, à Epernay (Marne).

1844—**Chantin** (Antoine), horticulteur, route de Châtillon, 32, à Paris.

MM.

1886—**Chantin** (Auguste), horticulteur, avenue de Châtillon, 32, à Montrouge-Paris.

1877—**Chantrier** (Ernest) fils, horticulteur, à Morfontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise).

1877—**Chantrier** (Adolphe), horticulteur, à Morfontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise).

1878—**Chantrier** (Alfred), jardinier-chef, chez M. Bocher, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

1874—**Chapellier** (Firmin), fabrique spéciale de tuteurs-spiraux, à Pithiviers (Loiret).

1861—**Chappelier** (Paul), membre honoraire, boulevard Magenta, 8, à Paris.

1854—**Chapron**, marchand-grainier, quai aux Fleurs, 21, à Paris.

Chapuis, membre correspondant, directeur du service sanitaire, à Toulon (Var).

1885—**Chaput**, professeur d'Horticulture, villa Julia, cap Martin, Menton (Alpes-Maritimes).

1856—**Chardin** (Eugène), rue de Clichy, 25, à Paris.

1851—**Chardine** (François-Désiré), membre honoraire, jardinier chez M. le baron de Caix, commune de Neuvy (Orne).

1884—**Chardon** (Ernest), *membre à vie*, propriétaire, avenue de Saint-Cloud 79, à Versailles (Seine-et-Oise).

1860—**Chareau**, membre honoraire, rue de Tournon, 29, à Paris, et à Cravant, par Vermenton (Yonne).

1874—**Chargueraud**, professeur d'arboriculture, boulevard Morland, 2 *bis*, à Paris.

1859—**Charmeux** (Constant), membre honoraire, horticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).

1883—**Charmeux** (François), propriétaire cultivateur, à Thomery (Seine-et-Marne).

1852—**Charmeux** (Rose), membre honoraire, à Thomery (Seine-et-Marne).

1887—**Charnay** (Armand), artiste peintre, à Marlotte, près Bourron (Seine-et-Marne).

1879—**Charollois** (Claude), pépiniériste, à la Montée-Noire, par le Creuzot (Saône-et-Loire).

1866—**Charollois** (Guill.), horticulteur, r. de Javel, 196, à Vaugirard-Paris.

1876—**Charon** (Victor), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 136, à Paris.

1886—**Charpentier**, ingénieur constructeur de la maison Charpentier et Brousse, spécialité d'installation de potagers et fruitiers, avenue de la Défense, 9, à Puteaux (Seine).

1836—**Charpillon** (Louis), propriétaire-agriculteur, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 55, à Paris.

1876—**Charron**, officier de marine en retraite, rue Chanzy, 90, à Rochefort (Charente-Inférieure).

1878—**Chartier** (Jules), jardinier, rue Camille-Perrier, à Chatou (Seine-et-Oise).

1880—**Chartier** (Émile), jardinier chez Mme veuve Louvet, rue de l'Hermitage, 2, à Montmorency (Seine-et-Oise).

MM.

1886—**Charton** (Désiré), cultivateur, rue de Romainville, 57, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1887—**Charvin**, glacier, passage Choiseul, 22, à Paris.

1866—**Chasseriaud** (Henri), place Saint-Vivien, 3, à Saintes (Charente-Inférieure).

1872—**Chassin** (H.), entrepreneur de travaux en ciment, rue de Bagnolet, 151, à Paris.

1858—**Chaté** (Émile), horticulteur, cours de Vincennes, 2, à Saint-Mandé-Paris.

1874—**Chateau**, jardinier du potager, au château de Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1880—**Chatel** (Désiré-Auguste), propriétaire, boulevard Saint-Germain, 132, à Paris.

1887—**Chatelain** (Georges), jardinier chez M. Prudhomme, à Chevreuse (Seine-et-Oise).

1880—**Chatenay** (Henri), pépiniériste, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

1842—**Chatenay** (Jean-Remy), membre honoraire, pépiniériste, à Beauvais (Oise).

1875—**Chatenay** (Louis-Abel), pépiniériste, rue Aubin, 1, à Vitry (Seine).

1885—**Chatenier**, pharmacien, boulevard du Port-Royal, 82, à Paris.

1877—**Chatin** (le docteur), membre de l'Institut, ex-directeur de l'École de Pharmacie, rue de Rennes, 149, à Paris.

1877—**Chauré** (Lucien), rédacteur propriétaire du *Moniteur de l'Horticulture*, rue de Sèvres, 14, à Paris.

1852—**Chauvart** fils, membre honoraire, jardinier, rue Haxo, 93, à Paris.

1841—**Chauvière**, fondateur, membre titulaire perpétuel, Grande-Rue, 98, à Pantin (Seine).

1884—**Chauvin** (Victor), jardinier, Grande-Rue, 89, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1886—**Chauvin** père, rue des Gravilliers, 10, à Paris.

1881—**Chavigny** (Ananie), jardinier chez M. de Mare, au château de Bel-Fontaine, à Juvisy-sur-Orge.

1883—**Chazelles** (E.), rue de la Folie-Méricourt, 108, à Paris.

1882—**Chemin** (Georges), propriétaire, boulevard de la Gare-de-Grenelle, 2, à Issy (Seine).

1864—**Chenu** (Charles), jardinier, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1864—**Chenu** (Jules), rue de la Tour, 17, à Passy-Paris.

1855—**Chevalier** (Benjamin), membre honoraire, jardinier au château de la Vallée-aux-Loups, à Aulnay, par Sceaux (Seine).

1879—**Chevalier** (J.), architecte-paysagiste, rue Troyon, 2, Ternes, à Paris.

1883—**Chevalier** fils (Gust.), arboriculteur, rue Pépin, 16, à Montreuil (Seine).

1886—**Chevalier** (Lucien-Augustin), arboriculteur, rue de Vincennes, 11, à Bagnolet (Seine).

1866—**Chevallier** (Charles), chaussée du Pont, 5, à Boulogne (Seine).

1888—**Chevallier** (Albert-Louis), jardinier à l'École d'Arboriculture de la Ville de Paris, avenue de Saint-Mandé, 69, à Saint-Mandé (Seine).

1883—**Chevet** (Charles), maraîcher, rue Valentine, 33, à Bobigny (Seine).

1876—**Chevet** (Charles-Joseph), rue de Rennes, 66, à Paris.

MM.

1876—**Chevet** (François-Joseph), marchand de comestibles, galerie de Chartres, 12, Palais-Royal, à Paris.

1887—**Chevreau** (Louis-Émile), arboriculteur, rue Pépin, 23, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1862—**Chevrier** (Charles), au Rosey, par Saint-Disert (Saône-et-Loire).

1887—**Chineau** (Louis), propriétaire, avenue du Chemin-de-Fer, 16, à Chatou (Seine-et-Oise).

1860—**Chivot** (A.), membre honoraire, aux Agouris, à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne),

1878—**Choiseul** (le comte Horace de), député, rue de Rivoli, 232, à Paris.

1884—**Cholet**, Grande-Rue, 60, à Dammartin (Seine-et-Marne).

1883—**Chommet** (Adolphe), jardinier chez M. le baron de Limnander, au château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).

1868—**Choumery**, fleuriste, entrepreneur de jardins, rue Larochefoucault, 18, à Boulogne (Seine).

1885—**Chouquet** (Edmond), jardinier chez M. le baron Hottinguer, au château du Piple, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

1862—**Chouveroux**, rue du Cherche-Midi, 76, à Paris.

1856—**Chouvet**, membre honoraire, jardinier en chef honoraire des palais nationaux, rue de l'Université, 191, à Paris.

1876—**Chouvet** (Émile), marchand grainier, rue Étienne-Marcel, 16, à Paris.

1884—**Choux** (Ferdinand), à Villeneuve-Saint-Georges (Seine et-Oise).

1881—**Chrétien** (Mlle Edmée), rue de la Michodière, 20, à Paris.

1881—**Chrétien** (Mlle Thérèse), rue de la Michodière, 20, à Paris.

1887—**Chrétien**, instituteur, à Saint-Cyr-sous-Dourdan, par Dourdan (Seine-et-Oise).

1879—**Christen** (Louis), horticulteur, rue Saint-Jules, 6, à Versailles (Seine-et-Oise).

1875—**Cirjean** (Louis), propriétaire, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

1857—**Clapiers** (le marquis de), rue Lafon, 8, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1882—**Claret-Llobet**, place des Pèlerins, à Narbonne (Aude).

1870—**Clary** (Claude), pharmacien, rue d'Armaillé, 7, aux Ternes-Paris.

1879—**Clasquin** (Georges), jardinier, à Dun-sur-Meuse (Meuse).

1882—**Claudon** (Mme), dame patronnesse, rue Gaillon, 6, à Paris.

1874—**Claudon** (Mme), propriétaire, boulevard d'Enfer, 6.

1882—**Claudon** (Lucien), rue Gaillon, 6, à Paris, et au château de Médan (Seine-et-Oise).

1858—**Clavier**, membre honoraire, horticulteur, rue de la Chevallerie, à Tours (Indre-et-Loire).

1858—**Clément** (Ch.), membre honoraire, rue de Berlin, 29, à Paris.

1881—**Clerc** (Léopold), jardinier principal, chef des cultures à l'établissement horticole municipal de la Muette, rue de la Tour, 131, à Paris.

1885—**Clercq** (de), ancien député, conseiller général, villa de Clercq, à Cannes, et rue Masseran, 5, à Paris.

Clos, membre correspondant, directeur du Jardin des plantes, à Toulouse (Haute-Garonne).

MM.

1857—**Clouet**, membre honoraire, horticulteur. rue de Lagny, 68, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1883—**Cochery** (Jules-Amédée), cultivateur, rue du Moutier, 25, à Suresnes (Seine).

1884—**Cochet** (Aubin), rosiériste, à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

1880—**Cochet** (Pierre), pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1853—**Cochet** (Scipion), membre honoraire, horticulteur-pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1875—**Cochu** (Eugène), fabricant de serres et de châssis de couches, rue d'Aubervilliers, 19, à Saint-Denis (Seine).

1886—**Cocu** (Hédiard), quincaillier, à Mello (Oise).

1882—**Cognau** (Charles), jardinier chez M. Cavaroc, à l'Abbaye-sous-Bois, par Bièvres (Seine-et-Oise).

1888—**Cogneau**, jardinier en chef, à la Quinta normale di Agricultura, à Santiago, Chili (Amérique).

1883—**Colaux** (Auguste), jardinier en chef au château Allard, à Uccle-lès-Bruxelles (Belgique).

1855—**Colbert-Chabanais** (marquise de), dame patronnesse, rue des Saints-Pères, 60, à Paris.

1886—**Colin**, entrepreneur de menuiserie, faubourg Montmartre, 10, à Paris.

1882—**Collas** (Guérin), propriétaire, rue Centrale, 19, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1876—**Colleau** (Ernest), rue de la Tour, 74, à Passy-Paris.

1879—**Colleu** (P.), jardinier-chef au Jardin des plantes de Rennes, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1876—**Combaz** (Paul), propriétaire, à Barberie (Oise).

1882—**Combaz** (T.), rue Denfert-Rochereau, 9, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1886—**Combet-Cordier**, horticulteur, chemin Saint-Gervais, 19, à Lyon (Rhône).

1886—**Conard** (Auguste). maraîcher, rue Saint-Lambert, 14, à Paris.

1879—**Conchon**, architecte, avenue de Tourville, 10, à Paris.

1882—**Congnard** (Léon), jardinier au domaine de Widiville, chez M. le marquis de Gallard (Seine-et-Oise).

Connoly (Andrew), membre correspondant, Esquire, Glunag House, Sullamore, King's County (Irlande).

1888—**Contour** (Charles), avenue des Champs-Élysées, 55, à Paris.

1883—**Coraux** (Gustave), entrepreneur de jardins, rue Le Laboureur, 10, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1846—**Corbay** (Léon), membre honoraire, Trésorier honoraire de la Société, rue de Chezy, 31, parc de Neuilly (Seine).

1861—**Corbonnois** (Pierre), membre honoraire, jardinier, villa Scoramanga, à Bonneveine, banlieue de Marseille (Bouches-du-Rhône).

1887—**Cordonnier** (Anatole), manufacturier, à Roubaix (Nord).

1888—**Cornely** (Max), propriétaire, rond-point des Champs-Élysées, 6, à Paris.

1887—**Cornet** (Alfred), horticulteur-fleuriste, rue de Clichy, 12, à Paris.

MM.

1869—**Cornil** (Omer), horticulteur pépiniériste, boulevard de Versailles, 48, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1889—**Cornu** (Maxime), professeur au Muséum, ex-inspecteur général de l'Agriculture, rue Cuvier, 27, à Paris.

1855—**Cornudet** (comtesse de), dame patronnesse, rue de Grenelle, 88, à Paris, et à Crocq (Creuse).

1886—**Corpet** (Lucien), ingénieur civil, avenue Philippe-Auguste, 117, à Paris.

1887—**Corroyer** (Xavier), jardinier-chef chez MM. Poiret, à Saint-Épin, par Mouy-de-l'Oise (Oise).

1887—**Cosne** (Édouard), avocat, rue de Rome, 63, à Paris.

1881—**Cottant** (Pierre), paysagiste, rue d'Ulm, 38, à Paris.

1867—**Cottereau** (François-Marie), horticulteur maraîcher, rue de Javel, 189, à Paris.

1886—**Cottereau** (François) fils, maraîcher, rue Desnouettes, 30, à Paris.

1887—**Cottez** (Gabriel), jardinier, boulevard de la République, 1, à la Garenne-de-Colombes (Seine).

1876—**Cottin** (Ernest), membre titulaire à vie, propriétaire, rue de Clignancourt, 13, à Paris.

1882—**Cottin** (Auguste), propriétaire, rue Tronchet, 15, à Paris.

1884—**Cottin** (Madame veuve), horticulteur, à Sannois (Seine-et-Oise).

1884—**Cottin** (Jules), propriétaire, rue Notre-Dame-de-Lorette, 15, à Paris.

1875—**Couette** (A.), fabr. de tentes et meubles de jardins, rue de Montreuil, 119, à Paris.

1853—**Coulombier** père, membre honoraire, rue Audigeois, 14, à Vitry-sur-Seine (Seine).

1881—**Coulombier** fils (Gustave), pépiniériste, rue Audigeois, 14, à Vitry (Seine).

1852—**Courant**, maire à Poissy (Seine-et-Oise).

1885—**Courcier**, membre honoraire, rue Taitbout, 80, à Paris.

1885—**Courcy** (Louis), jardinier chez M. Hulot, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1884—**Courson** (Jules), entrepreneur de jardins, rue de Passy, 13, à Paris.

1887—**Court** (William B.), aux soins de Mess. Macintosh et Hyde, rue Saint-Jacques, 15, Montréal, Canada (Amérique).

1875—**Courteau** (A.), propriétaire et négociant, à Libourne (Gironde).

1855—**Courtois**, juge honoraire, boulevard de la Courtille, à Chartres (Eure-et-Loir).

1875—**Courtois**, pépiniériste, à Clamart (Seine).

1885—**Cousin** (Auguste), établissement horticole du Gros-Orme, route d'Asnières, à Gennevilliers (Seine),

1883—**Cousin** (Louis-Edouard-Jules), propriétaire à Louveciennes, boul. Poissonnière, 10, à Paris.

1883—**Coutant** (Ernest), avocat, rue Dulong, 26, à Paris, et rue de Canteleux, 29, à Douai (Nord).

1866—**Coutart**, rue Aline, 2, à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

1883—**Couturier** aîné, pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).

1886—**Couturier** (Alfred), horticulteur-fleuriste, rue de Rome, 58, à Paris.

MM.

1884—**Couturier** (Emile), horticulteur, rue des Calèches, 22, et rue des Ecoles, 29, à Chatou (Seine-et-Oise).

1886—**Couturier** (Léon), horticulteur-pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).

1853—**Couturier** (Victor-Henri), membre honoraire, pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine et-Oise).

1873—**Couturier-Mention**, pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).

1886—**Couvreux** (E.), fabricant d'étiquettes, rue Quincampoix, 37, à Paris.

1876—**Crapotte** (Arnoult), viticulteur, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

1885—**Creiche** (Marie-Louis), horticulteur, entrepreneur de jardins, boulevard Montparnasse, 52, à Paris.

1863—**Crémont** (Emile aîné), horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1881—**Crémont** (Augustin-Edmond), jeune, horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1882—**Crépeau** (Mme veuve), rue Saint-Martin, 233, à Paris et à Parmain l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1857—**Crépeaux** (A.), membre honoraire, horticulteur, rue Lacordaire, 31, à Grenelle-Paris.

1888—**Crison** (Louis), négociant, rue Croix-des-Vignes, à Gennevilliers (Seine).

1856—**Crosse**, notaire, rue de Douai, 46, à Paris.

1854 - **Crousse**, horticulteur, faubourg Saint-Stanislas, 14, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1868—**Croux** fils, horticulteur, Vallée-d'Aulnay, à Chatenay (Seine).

1880—**Crouzet** (Joseph-Augustin), jardinier, à Mouy de l'Oise (Oise).

1862—**Cuntz**, rentier, rue Saint-Pétersbourg, 14, à Paris.

1876—**Curé** (Charles), membre du Conseil municipal de Paris, horticulteur, rue Lecourbe, 315, à Paris.

1881—**Curé** (Jean-Baptiste), horticulteur-primeuriste, impasse Lourmel, à Paris.

1888—**Curé** (Célestin), chef des cultures à l'Etablissement des Pupilles de la Seine, à Yzeure (Allier).

D

1886—**Dablin** (Albert), distillateur, rue du Temple, 187, à Paris.

1879—**Dafy**, constructeur d'appareils de chauffage pour serres, rue de Bagnolet, 110, à Paris.

1863—**Dagneau** (Charles), jardinier chez M. E. Smitz, rue Charles VII, 14, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1868—**Dallé** (Louis), horticulteur-fleuriste, rue Pierre-Charron, 29, à Paris.

1885—**Dallé** (Mademoiselle Berthe), fleuriste, avenue des Champs-Elysées, 32, à Paris.

1884—**Dallière** (Alexis), faubourg de Bruxelles, à Gand (Belgique).

MM.

1877—**Damour** (Amédée), rue des Mathurins, 58, à Paris.

1855—**Dampierre** (le marquis de), Président de la Société des agriculteurs, rue de Grenelle, 45, à Paris, et au château de Plassac par Saint-Genis de Saintonge (Charente-Inférieure).

1873—**Dangueuger** (Louis), jardinier, rue des Aubépines, 6, maison Burdin, à Bois-Colombes (Seine).

1876—**Dangueuger** (Louis), rue de Paris, 89, à Enghien-les-Bains (S.-et-O.).

1879—**Dangueuger** (Désiré), jardinier chez M. Meignen, à Garges par Gonesse (Seine-et-Oise).

1885—**Daniel** (Albert), jardinier-chef, villa Rodocanachi, à Andilly, par Montmorency (Seine-et-Oise).

1885—**Daniel** (Gustave), jardinier-chef chez Mme de Rothschild à l'Abbaye-de-Vaux, par Cernay-la-Ville (Seine-et-Oise).

1881—**Dannet** (Charles), propriétaire, boulevard de ~~l'Ouest,~~ à Louviers (Eure).

1875—**Danzanvilliers** (Eugène), horticulteur, au Petit-Marteau, route de Redon, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1887—**Darantière** (E.), propriétaire, rue de la Glacière, 219, à Paris.

1886—**Darbour** (Paul-Édouard), pépiniériste, à Torcy-Sedan (Ardennes).

1867—**Darcel**, ingénieur en chef au corps national des ponts et chaussées, rue Bayard, 2, à Paris.

1866—**Dard**, propriétaire, à Sucy (Seine-et-Oise).

1878—**Darlu** (Mme Edouard), dame patronnesse, rue Delaborde, 50, à Paris.

1867—**Darde** (François), rue Voltaire, 23, à la Garenne-de-Colombes (Seine).

1875—**Daubas** (J.-B.), jardinier-chef à la Légion d'honneur, à Saint-Denis (Seine).

1859—**Daudin**, à Boissy, par Chaumont-en-Vexin (Oise).

1886—**Daugy** (Frédéric), jardinier, au château de Cassant, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1887—**Daupeley** (Georges-Charles-Eugène), rue Notre-Dame-des-Victoires, 32, à Paris.

1876—**Dauphin** (J.-P.), à Montlhéry (Seine-et-Oise).

1882—**Dauthier** (Eug.), jardinier, rue Gustave-Courbet, 18, à Passy-Paris.

1887—**Dautier** (Joseph), horticulteur, rue de Maillé, 11, à Montlhéry (Seine-et-Oise).

1885—**Dautresme** (Henri), rue des Petits-Champs, 74, à Paris.

1881—**Dauvesse** (Paul D.), horticulteur, rue Dauphine, 18, à Orléans (Loiret).

1878—**Dauvissat** (Isidore), horticulteur, entrepreneur de jardins, rue des Gouttes d'Or, à Epernay (Marne).

1875—**David**, horticulteur, rue Remilly, à Versailles (Seine-et-Oise).

1887—**David** (Émile), Grande-Rue, 53, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1888—**David** (Émile), rue Lafayette, 43, à Paris.

1877—**Davrillon** (Emile), chef de culture au Jardin d'Acclimatation, à Hyères (Var).

1887—**Debac** (Jean), horticulteur-fleuriste, boulevard Malesherbes, 63, à Paris.

1858—**Debille**, membre honoraire, horticulteur, rue Pelleport, 120, à Paris.

1882—**Debille** (A.), horticulteur, rue de Montreuil, 74, à Versailles (Seine-et-Oise).

MM.

1863—**Debray**, constructeur de pompes de jardins, rue des Trois-Bornes, 15, à Paris.

1876—**Debrie** (M.-L.), fleuriste, rue des Capucines, 12, à Paris.

1884—**Debrie** (Gabriel), fleuriste, Chaussée-d'Antin, 52, à Paris.

1873—**Debry-Brunot**, marchand de terre de bruyère, route de la Reine, 50, à Boulogne (Seine).

1882—**Decauville** (Paul), avenue des Champs-Élysées, 138, à Paris et à Petit-Bourg (Seine et-Oise).

1876—**Decazes** (duchesse), dame patronnesse, avenue d'Iéna, 36, à Paris.

1879—**Dedouvre** (Pierre-Louis), négociant, rue Clausel, 23, à Paris.

1855—**Deffaut** (Ch.), membre honoraire, faubourg Saint-Antoine, 19, à Châlons-sur-Marne (Marne).

1864—**Deforges** (Etienne), maire de Châtillon, route de Paris, 30, à Chatillon (Seine).

1884—**Defresne** (Armand), pépiniériste, à Vitry-sur-Seine (Seine).

1854—**Defresne** (Germain), membre honoraire, faubourg Bacchus, 49, à Vitry (Seine).

1858—**Defresne** (Honoré) père, membre honoraire, rue du Marché, à Deauville-sur-Mer (Calvados).

1868—**Defresne** (Honoré), en face de la Mairie, à Vitry (Seine).

1854—**Defresne** (Jacques) fils aîné, membre honoraire, pépiniériste, rue Audigeois et place de la Heunière, 34, à Vitry (Seine).

1886—**Defresne** (Joseph), pépiniériste, rue Audigeois, 34, à Vitry (Seine).

1885—**Dejongh** (Joseph), fabricant de poterie horticole, avenue d'Italie, 81, à Paris.

1877—**Delaage** (A.-F.-G.), architecte, boulevard Magenta, 80, à Paris.

1881—**Delabarrière**, à Aincourt, par Fontenay-Saint-Père (Seine-et-Oise).

1878—**Delabergerie**, horticulteur, Grande-Rue, 72, à Bourg-la-Reine (Seine).

1867—**Delacour**, quai de la Mégisserie, 4, à Paris.

1875—**Delafosse d'Auxais**, membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue du Pré-aux-Clercs, 14, à Paris, et maire de Houdan (Seine-et-Oise).

1867—**Delahaye**, commissaire-priseur, rue de la Victoire, 43, à Paris.

1872—**Delahaye**, grainier, quai de la Mégisserie, 18, à Paris.

1882—**Delahaye** (Silas), jardinier, au château de Grenelle, par Etréchy (Seine-et-Oise).

1877—**Delahogue-Moreau**, propriétaire, boulevard Flandrin, 5, à Passy-Paris.

1860—**Delalain**, rue du Cirque, 5 *bis*, à Paris, et à Boissy-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

Delalonde (Alphonse-Jean), membre correspondant, horticulteur, à Lessay (Manche).

1866—**Delamarre** (Eug.), Secrétaire de la Société d'Horticulture de Coulommiers, cité Trévise, 7, à Paris, et à Coulommiers (Seine-et-Marne).

1883—**Delamarre** fils, horticulteur, à Noailles (Oise).

1887—**Delaroche**, constructeur d'appareils de chauffage, rue Bertrand, 22, à Paris.

MM.

1873—**Delarue** (Léon), jardinier, au château de Craon, à Craon (Mayenne).

1875—**Delaunay** (H.), fabricant de coutellerie horticole, rue Thiers, 60, à Bernay (Eure).

1882—**Delaunay**, horticulteur, rue Marceau, 89, à Montreuil (Seine).

1879—**Delavallée** (Ernest), rue de Lisbonne, 47, à Paris, et au château de la Puisaye, à Verneuil-sur-Aure (Eure).

1886—**Delavau**, industriel, à Châtellerault (Vienne).

1882—**Delavier** (Eugène), horticulteur, rue Saussure, 2, Batignolles-Paris.

1857—**Delavier**, horticulteur-pépiniériste, place du Cours-Scellier, à Beauvais (Oise).

1853—**Delaville** aîné, membre honoraire, professeur d'Horticulture, rue Sainte-Marguerite, à Beauvais (Oise).

1881—**Delaville** (Charles), jardinier principal de la ville de Paris, rue de Sully, 15, à Charenton (Seine).

1874—**Delaville** (Léon), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris.

1866—**Delchevalerie** (Gustave), à Chaumes (Seine-et-Marne).

1885—**De Leau** (Albert), Président de la Société régionale d'Horticulture de Douai, rue du Gouvernement, 13, à Douai (Nord).

1888—**Déléaux** (Simon), horticulteur, spécialité de Chrysanthèmes, à Saint-Martin-du-Touch, par Toulouse (Haute-Garonne).

1881—**Delessart**, rue de l'Université, 34, à Paris.

1875 **Delhomme** (A.), boulevard des Italiens, 15, à Paris, et à Crézency, par Château-Thierry (Aisne).

1857—**Deligne** (Alexandre), membre honoraire, horticulteur, avenue de Thiais, 3, à Thiais (Seine).

1885—**Délivré** (Léon), fabricant de fleurs artificielles, rue Parmentier, 20, à Bois-Colombes (Seine-et-Oise).

1852—**Demay** (Henry), membre honoraire, horticulteur, à Arras (Pas-de-Calais).

1883—**Demiautte**, sénateur, rue des Ecoles, 23 *bis*, à Paris.

1888—**Demonferrand**, rue de Clichy, 14, à Paris.

1860—**Demonts** (Mme veuve), rue de Courcelles, 65, à Paris.

1887—**Deneuville** (Gustave), jardinier chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue Riquet, 68, à Paris.

1884—**Deniau** (Eugène), entrepreneur-propriétaire, rue Thiers, 59, à Billancourt (Seine).

1879—**Denis** (Charles), pépiniériste, à Angers (Maine-et-Loire).

1854—**Denis** (Thomas), membre honoraire, au Parc de la Tête d'or, à Lyon (Rhône).

1882—**Denise** (Alphonse), propriétaire-cultivateur, boulevard du Chemin de fer, 12, à Puteaux (Seine).

1878—**Deny** (Eugène), architecte-paysagiste, rue Spontini, 30, à Passy-Paris.

1879—**Dépinay** (L.), rue du Colisée, 19, à Paris.

1888—**Depred** (Mme), dame patronnesse, rue Jacob, 26, à Paris.

1885—**Deransart** (Edouard), chef de musique, rue Morée, 2, à Paris.

1887—**Derouen** (Eugène), horticulteur, à Chatenay (Seine).

MM.

1855—**Des Cars** (le comte A.), rue de Grenelle St-Germain, 91, à Paris.

1860—**Deschamps** (Eugène), rue de Clichy, 2, à Paris.

1858—**Deschamps** (Joseph-Victor), membre honoraire, jardinier, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

1882—**Deschars** (Léon), rue Albert-Joly, 16, à Versailles (Seine-et-Oise).

1883—**Descus** (Philibert), jardinier chez Mme Foix, rue de la Mairie, 9, à Nanterre (Seine).

1886—**Desenne**, quincailler-armurier, spécialité d'outillage pour l'Horticulture, rue de Paris, 19, à Courbevoie (Seine).

1864—**Deseine** fils aîné, pépiniériste, rue de Versailles, 101, à Bougival (Seine-et-Oise).

1881—**Desfossé** (Henri), horticulteur, route d'Olivet, 23, à Orléans (Loiret).

1887—**Deshaies** (Jules), fabricant de bacs pour plantes, rue Michel-Bizot, 120, à Paris.

1861—**Deshayes** (Auguste), membre honoraire, horticulteur, faubourg Saint-Christophe, 8, à Soissons (Aisne).

1886—**Desjardins** (Louis), entrepreneur de jardins, à Saint-Prix (Seine-et-Oise).

1867—**Desmoulin**, chef de culture chez M. Binder, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1884—**Despierres** (Louis), avenue de Paris, 238, à Saint-Denis (Seine).

1887—**Desplanques** (Jules), rue de Bercy, 133, à Paris.

1884—**Desportes** (Baptiste), de la Maison André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire).

1863—**Desquilbé** (Benjamin), jardinier au château d'Ablois par St-Martin d'Ablois (Marne).

1888—**Destombes** (Pierre), Président de la section florale de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing, à Roubaix (Nord).

1879—**Destouches** (Adrien), rue Cambon, 31, à Paris.

1876—**Determes** (Mlle Laure), dame patronnesse, rue de la Victoire, 12, à Paris, et à Bagneux (Seine).

1886—**Dethou**, député de l'Yonne, avenue des Gobelins, 30, à Paris.

1855—**Detouche**, négociant, rue St-Martin, 228, à Paris.

1888—**Deulin**, cultivateur-maraîcher, rue des Petites-Murailles, 2, à Gennevilliers (Seine).

1856—**Devailly**, docteur en médecine, rue Rochambeau, 14, à Paris.

1873—**Devansaye** (Alphonse de la), Président de la Société d'Horticulture d'Angers, au château de Fresne, Noyant (Maine-et-Loire).

1880—**Devernois** (Charles), entrepreneur de jardins, rue de Longchamps, 75, à Paris.

1862—**Devers** (Benoît), membre honoraire, à St-Symphorien-sur-Coise (Rhône).

1881—**Devilaine** L.), ingénieur-civil, boulevard de Charonne, 77, à Paris.

1877—**Dié-Defrance**, fabricant de chauffages, à Vitry-le-François (Marne).

1887—**Diot** (Henri), jardinier-horticulteur, avenue Thiers, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Dochnahl, membre correspondant, professeur d'arboriculture, à Cadolzbourg (Bavière).

MM.

1879—**Dolley** (Henri), propriétaire, rue de Calais, 10, à Paris.
1886—**Domage** (Eugène), horticulteur, rue du Moulin, au Pecq (Seine-et-Oise).
1885—**Domange** (Albert), boulevard Voltaire, 74, à Paris.
1885—**Domingos de Lima Ferriera de Brito** (le docteur), à Pétropolis, (Brésil).
1861—**Donard**, membre honoraire, à Sartrouville (Seine-et-Oise).
1886—**Doré** (Joseph), jardinier au château des Essarts, par Lassigny (Oise).
1861—**Dorléans** (Ernest), membre honoraire, architecte, rue du Landy, 13, à Clichy-la-Garenne (Seine).
1861—**Dormois**, membre honoraire, rue de Larochejaquelein, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
1883—**Doubledent** (Albert), droguiste, rue Pavée, 24, à Paris.
1886—**Doucet** (Charles), arboriculteur, rue Franklin, 29, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
1860—**Douy** (Victor-Lucien), membre honoraire, jardinier chez M. le comte de la Panouze, à Thoisy (Seine-et-Oise).
1862—**Dréau**, membre honoraire, jardinier-entrepreneur, avenue de Neuilly, 155, à Neuilly (Seine).
1861—**Drevault**, jardinier-chef à l'École de Pharmacie, avenue de l'Observatoire, 6, à Paris.
1887—**Driger** (Victor), rue de l'Annonciation, 17, à Paris.
1844—**Drouart**, membre honoraire, Vice-Président honoraire de la Société, faubourg Saint-Honoré, 218, à Paris, et rue Boulant, à Albert (Somme).
1884—**Drouet** (Julien), propriétaire, à Maisons-sur-Seine (Seine).
1860—**Drouin**, avenue de l'Opéra, 13, à Paris.
1858—**Droussant**, membre honoraire, boulevard du Temple, 34, à Paris.
1878—**Druelle** (Edouard), employé de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, à Verrières-le-Buisson, par Antony (Seine).
1874—**Dubarle** (Emile), boulevard Haussmann, 174, à Paris.
1882 - **Dubel** (Pierre-Joseph), architecte, boulevard Beaumarchais, 69, à Paris.
1886—**Dubief**, rue Montmorency, 11, à Boulogne (Seine).
1887 - **Dubois**, jardinier-chef des Palais nationaux de Paris, quai d'Orsay, 99, à Paris.
1881—**Dubois** (Arthur), huissier-priseur, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
1885—**Dubois** (Adrien), fabricant d'instruments, boulevard de Strasbourg, 7, à Paris.
1877—**Dubois** (Henri), caissier principal du Comptoir d'escompte, rue Bergère, à Paris.
1875—**Dubos**, entrepreneur, rue Miromesnil, 92, à Paris.
1885—**Dubosc** (Charles), propriétaire, à Valenton (Seine-et-Oise), et rue Saint-Martin, 227, à Paris.
1847—**Dubourg** (Alphonse), faubourg St-Honoré, 91, à Paris.
1853—**Dubreuil**, membre honoraire, professeur d'arboriculture, route de Caen, maison Leribours, à Lisieux (Calvados).
1852—**Dubuc** (J.-F.), membre honoraire, fabricant de petites pompes de jardins, rue des Amandiers, 14, à Paris.

MM.

1886—**Ducarre** (Pierre), restaurant des Ambassadeurs, aux Champs-Elysées, à Paris.

1877—**Ducerf**, jardinier, au château de Francport, par Compiègne (Oise).

1866—**Duchamp** (Claude), Montée-de-Vauzelles, 17, à Lyon, Croix-Rousse (Rhône).

1878—**Duchartre** (Henri), *membre titulaire à vie*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

1853—**Duchartre** (Pierre), membre perpétuel, de l'Institut, Secrétaire-rédacteur de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris.

1853—**Duchatel** (le comte), rue de Varenne, 69, à Paris.

1886—**Duchefdelaville** aîné, voie du Chevaleret, à Vitry (Seine).

1886—**Duchefdelaville** (Charles), rue Raspail, à Ivry (Seine).

1886—**Duchefdelaville** (Olivier-Léon), chemin de la Justice, à Saint-Denis (Seine).

1886—**Duchefdelaville** (Pierre), rue de la Voyette, à Yvry (Seine).

1888—**Duchefdelaville** (Auguste), jardinier chez M. Carel, rue d'Alsace, 11, à Saint-Germain (Seine-et-Oise).

1887—**Duchêne**, quincaillier, quai de la Mégisserie, 18, à Paris.

1885—**Duchesne-Thoureau**, propriétaire, aux Riceys (Aube).

1874—**Duchet**, au château de Bellevue, par Meaulne (Allier).

1870—**Dudouy** (Alfred), rue Notre-Dame des Victoires, 38, à Paris.

1865—**Dufaÿ** (Mme Auguste), dame patronnesse, avenue Hoche, 54, à Paris.

1886—**Duffaugt** (F.), entrepreneur de rochers et travaux en ciment, rue Chevallier, 26, à Levallois-Perret (Seine).

1879—**Dufour** (Louis), rue du Sentier, 15, à Paris, et à Andresy (Seine-et-Oise).

1885—**Dufour**, fabricant de vaporisateurs pour l'horticulture, rue du faubourg St-Denis, 48, à Paris.

1841—**Dufoy** (Alphonse), membre honoraire, rue des Vignes, 12, plateau d'Avron, par Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

1887—**Dufy**, marchand de terre de bruyère, rue Clairvaux, 14, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1884—**Dugourd** (Jean-Pierre), jardinier chez M. le comte de Circourt, rue Saint-Honoré, 35, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1874—**Dugué** (Henri), pépiniériste-horticulteur, à Dourdan (Seine-et-Oise).

1884—**Dulac** (Pierre-Marie), boul. National, 136, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1881- **Dumand** (Gustave), treillageur, quai du Hallage, 14, à Billancourt (Seine).

1877—**Dumas** (Auguste), jardinier chez Mme Martin, rue de la Ferme, à Neuilly (Seine).

1880—**Dumesnil** (Alfred), propriétaire, à Croisy-sur-Andelle (Seine-Inférieure).

1882—**Dumilieu**, fabricant de rochers et bassins, avenue Victor-Hugo, 127, à Paris.

1864—**Dumont** (Auguste), horticulteur, à Aumale (Seine-Inférieure).

1887—**Dumont** (A.), directeur de la Société de construction des turbines atmosphériques, rue de la Folie-Méricourt, 100, à Paris.

MM.

1873—**Dumont** (Jules), pépiniériste, à Louvres (Seine-et-Oise).

1864—**Dumont** (Henry-René), rue de Médicis, 9, à Paris.

1877—**Dumont** (Victor), rentier, rue de Dunkerque, 27, à Paris, et à Villers-Adam, par Méry-sur-Oise (Seine-et-Oise).

1881—**Dumont** (Charles), jardinier chez M. Prosper-Martin, au château de Saint-Illiers-le-Bois, par Bréval (Seine-et-Oise).

1879—**Dumoutier** (Jean-Michel-Edouard), propriétaire, boulevard Victor-Hugo, 66, à Neuilly (Seine).

1884—**Duneuffour** (Antoine-Alph.), rue de Colombes, 24, à Asnières (Seine).

1882—**Dupanloup**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris, et rue de la Sablière, 27, à Montrouge-Paris.

1883—**Duplat**, marchand grainier, rue Tronchet, 23, à Paris.

1888—**Duplessy** (Mme Emilie), propriétaire, boulevard Montmorency, 7 *bis*, Auteuil-Paris.

1882—**Dupont** (Auguste), rue François Ier, 54, à Paris.

1886—**Dupont** (Louis), négociant, rue des Trois-Bornes, 17, à Paris.

1885—**Dupont** (Pierre), rentier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 16, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1887—**Duporge** (Léon), jardinier-horticulteur, rue du Château, à Rue (Somme).

1885—**Duprat**, horticulteur, rue Benatte, Croix-Blanche, à Bordeaux (Gironde).

1863—**Dupré** (Jean-Marie), avenue Victor-Hugo, 37, à Paris, et à Villemomble (Seine).

1859—**Dupuis** (Alphonse), jardinier chez M. Ménier, à Noisiel, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

1881—**Dupuis** (Jacques), jardinier-chef, au château de Stors, par L'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1866—**Dupuy** (Célestin), propriétaire, Président honoraire de la Société d'Horticulture de Montmorency, boulevard de Strasbourg, 75, à Paris.

1844—**Dupuy-Jamain**, membre honoraire, à Loches (Indre-et-Loire).

1844—**Durand**, propriétaire, rue de Buffon, 71, à Paris.

1877—**Durand** (Joseph), fabricant, cité des Fleurs, 16, à Batignolles-Paris.

1868—**Durand-Claye** (Alfred), ingénieur des ponts et chaussées, rue de Clichy, 69, à Paris.

1887—**Durand-Vaillant** (Barthélemy), fabricant d'appareils de chauffage pour serres, boulevard de Charonne, 120, à Paris.

1861—**Durantin**, membre honoraire, avocat, boulevard de Strasbourg, 60, à Paris, et à Boursonne, par Villiers-Cotterets (Aisne).

1887—**Duranton** (Prosper), propriétaire, rue Michel-Ange, 65, à Paris.

1860—**Durenne**, rue de la Verrerie, 30, à Paris.

1882—**Durmar** (Jean-Baptiste), jardinier, rue Pelleport, 21, à Paris.

1887—**Durozoi** (Marcel), constructeur d'appareils hydrauliques et pompes, rue Ribelette, 13, à Paris.

1879—**Dusert** (Gabriel, associé de la maison Jacquemet-Bonnefont, à Annonay (Ardèche).

1886—**Dusseris** (Henri), rue de Rennes, 97, à Paris.

1876—**Dutailly**, député, boulevard Saint-Germain, 181, à Paris.

1876—**Duteil** (Louis), horticulteur à Orgeval (Seine-et-Oise).

1864—**Dutitre**, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

MM.

1872—**Dutreux-Pescatore**, ancien receveur général du Grand-Duché de Luxembourg, au château de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1885—**Dutriaux** (Nicolas), horticulteur, rue de Paris, à St-Leu (Seine-et-Oise).

1881—**Duval**, chef du laboratoire des graines au Muséum, rue Poliveau, 2, à Paris.

1885—**Duval** (C.), sente des Guérets, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1887—**Duval** (Ernest), boulevard d'Enghien, 20, à Enghien-les-Bains (Seine-et Oise).

1886—**Duval** fils, rue Paradis-Poissonnière, 43, à Paris.

1887—**Duval** (Jules), jardinier au château de la Tour, près Montlignon (Seine-et-Oise).

1867—**Duval** (Léon), horticulteur-grainier, 8, rue de l'Ermitage, à Versailles (Seine-et-Oise).

1880—**Duvillard** (Alfred), horticulteur, rue Bertholet, à Arcueil (Seine).

1888—**Duydt**, treillageur, rue de Longchamps, 128, à Paris.

1881—**Dybowski**, maître de conférences, à l'Ecole Nationale d'Agriculture, de Grignon, à Grignon (Seine-et-Oise), et rue Rottembourg, 16, à Saint-Mandé, Paris.

E

1879—**Eberlé** (Antoine), horticulteur, avenue Saint-Ouen, 146, à Paris.

1879—**Elie** (Alfred), horticulteur, rue Pelleport, 93, à Paris.

1881—**Elin** (Eugène), à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1885—**Emonin** (H.), pompes et tuyaux d'arrosage, rue de Bondy, 72, à Paris.

1886—**Engammarre** (Raoul), négociant, boul. Bonne-Nouvelle, 28, à Paris.

1880—**Eon** (L.-J.-H.), constructeur d'instruments de météorologie, rue des Boulangers, 13, à Paris.

1854—**Epremesnil** (le comte d'), rue Marignan, 15, à Paris.

1884—**Ernult**, propriétaire, rue des Canus, à Maisons-sur-Seine (Seine).

1885—**Errard**, fabricant de chaises pour jardins, rue de la Folie-Méricourt, 34, à Paris.

1864—**Espée** (baron de l'), rue Casimir-Perier, 11 *bis*, à Paris.

1875—**Esnault-Pelterie** (E.), fondateur de l'orphelinat de Crosnes, à Crosnes (Seine-et-Oise).

1883—**Esquirol**, conseiller à la Cour des comptes, avenue Percier, 1, à Paris et à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1862—**Estampes** (le comte d'), à la Rochette, par Melun (Seine-et-Marne).

1886—**Estieu**, boulevard de Caudéran, 23, à Bordeaux (Gironde).

1886—**Etienne** (A.), horticulteur, rue Derrière la Faïenceric, à Epinal (Vosges).

1886—**Eudox** (Eugène), jardinier chez M. Larsenaut, avenue de Ceinture, 40, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1888—**Eustache** (Emile-Franç.-Robert), artiste peintre, rue Chaptal, 9, à Paris.

1883—**Evans W.** (Thomas), docteur, rue de la Paix, 15, à Paris.

1878—**Evrard**, horticulteur, rue Basse, 62, à Caen (Calvados).

F

MM.

1872—**Fabre**, colonel d'artillerie, rue de Lille, 47, à Paris.

1870—**Falaise** aîné, horticulteur, route du vieux Pont-de-Sèvres, 129, à Billancourt (Seine).

1882—**Falaise** (Alfred), jardinier, boulevard Saint-Germain, 55, à Nanterre (Seine).

1870—**Fargeton** (Louis), horticulteur, rue Quinconce, à Angers (Maine-et-Loire).

1879—**Faroult** aîné, jardinier chez Mme Carminata, rue de la Procession, 11, à Croissy (Seine-et-Oise).

1880—**Fastré**, propriétaire, rue des Martyrs, 57, à Paris.

1857—**Fauquet** (Charles), membre honoraire, rue de Boulogne, au Havre (Seine-Inférieure).

1887—**Fauquet** (Eugène), professeur d'arboriculture, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Corbeil, rue du 14 Juillet, 28, à Corbeil (Seine-et-Oise).

1882—**Fautier**, membre du Conseil général de Seine-et-Oise, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1886—**Fauvel** (Z.), fleuriste et entrepreneur de jardins, rue Pigalle, 59, à Paris.

1887—**Favier** (Adolphe), rue Princesse, 12, à Paris.

1882—**Favret** (Ernest), chef-jardinier chez M. d'Aragon, à Pierry, par Epernay (Marne).

1864—**Fayet** (Emile), à Bourg-la-Reine (Seine).

1886—**Fédit**, propriétaire, quai de la Mégisserie, 6, à Paris.

1887—**Férard**, marchand grainier, fleuriste, pépiniériste, horticulteur, rue de l'Arcade, 15, à Paris.

1883—**Feray** (Léon), conseiller général de Seine-et-Oise, Vice-Président de la Société d'Horticultare de Corbeil, à Essones (Seine-et-Oise).

1884—**Feray**, sénateur, Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, à Essones (Seine-et-Oise).

1876—**Ferry** (Paul), serrurier-constructeur, rue de Pontoise, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1887—**Feuillée** (Jules), horticulteur, rue de la Butte, 40, à Blois (Loir-et-Cher).

1881—**Feyeux** (Alexis), propriétaire, rue d'Assas, 84, à Paris.

1874—**Fezaie**, horticulteur, rue de Bulot, à Fougères (Ille-et-Vilaine).

1872—**Fichet** (J.), fabricant de produits chimiques, rue de Lagny, 51, à Vincennes (Seine).

1884—**Fichot**, fils, jardinier, au château de Breteuil, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

1884—**Figus** (Ulysse), fabricant de bacs et caisses à fleurs, rue de Charonne, 121, à Paris.

Fillastre frère, membre correspondant, fossé du Chapeau-Rouge, 3, à Bordeaux (Gironde).

MM.

1884—**Filleul-Brohy**, ingénieur, rue Andrieux, 3, à Paris.

1883—**Fillon** (Théophile), chef de culture chez Mme Lavallée, au château de Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1877—**Finck** (Jean), jardinier chez M. Brelay, avenue de Paris, 310, à Bougival (Seine-et-Oise).

1883—**Finet** (Auguste-Alexandre-Frédéric), rue des Écoles, 28, à Paris.

1881—**Finet** (Frédéric), boulevard Saint-Germain, 23, à Argenteuil (Seine-et-Oise) et rue de Miromesnil, 101, à Paris.

1886—**Finet** (Mme), dame patronnesse, rue Miromesnil, 101, à Paris.

1883—**Firnhaber** (Charles-William), commissionnaire en marchandises, rue de Paradis, 21, à Paris.

1885—**Flamard** (Eugène, jardinier chez M. Dreux, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

1875—**Flament** (A. M. C. H.), jardinier, avenue Saint-Denis, 47, à Pierrefitte (Seine).

1853—**Flandre**, membre honoraire, horticulteur, rue Vivier, 54, à Amiens (Somme).

1887—**Flicoteaux** (Achille-Alexandre), ingénieur civil, plomberie, couverture, gaz, rue du Bac, 83, à Paris.

1870—**Florentin** (Félix), jardinier-chef du jardin botanique de l'Ecole de médecine, rue de Sèvres, 16, à Clamart (Seine).

1888—**Flouet** (Marie-Maurice), opticien, boulevard Diderot, 1, à Paris.

1883—**Foix** (Mme), dame patronnesse, rue de la Mairie, 9, à Nanterre (Seine).

1888—**Fombelle** (René de), à Echerat, par Blond (Haute-Vienne), et rue Raynouard, 92, à Passy-Paris.

1866—**Fonné** (François-Joseph), architecte-paysagiste, rue Saint-Charles, à Reims (Marne).

1851—**Fontaine** (Adolphe), membre honoraire, jardinier, rue Voltaire, 50, à Levallois-Perret (Seine).

1886—**Fontaine** (Edmond), jardinier, rue de Bécon, 65, à Courbevoie (Seine).

1848—**Fontaine** (François), membre honoraire, horticulteur, rue de la Fontaine, à Clamart (Seine).

1867—**Fontaine** (Gustave), jardinier, place d'Alfort, 10, à Alfort (Seine).

1887—**Forêt**, jardinier chez M Krafft, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).

1878—**Forgeot**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.

1885—**Formigny de la Londe** (A. de), Président de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, rue des Carmes, 33, à Caen (Calvados).

1858—**Forney** (E.), membre honoraire, rue Washington, 26, à Paris.

1883—**Fortier** (Mlle), dame patronnesse, fabricante de fleurs, boulevard Poissonnière, 20, à Paris.

1882—**Fortin** (Casimir), jardinier chez Mme d'Etchevery, à Antony (Seine).

1864—**Fortune** (Ferdinand), jardinier, rue du Val, 13, au Val-Meudon (Seine-et-Oise).

1880—**Foucard** (Adolphe), horticulteur, avenue de Brimont, 6, à Chatou (Seine-et-Oise).

MM.

1882—**Foucault** (Désiré), propriétaire-cultivateur, rue de Neuilly, 133, à Suresnes (Seine).

1886—**Fouet** (Eugène-Aimé), limonadier et marchand de tabacs, rue du Bac, 66, à Paris.

1852—**Fouillot** (Alfred), membre honoraire, rue de la Chapelle, à Torcy, par Lagny (Seine-et-Marne).

1855—**Fould** (Mme Benoît), dame patronnesse, rue Bergère, 22, à Paris.

1887—**Fouquet** (Charles), pépiniériste, ancien député, à Sainceny (Aisne).

1888—**Fouquet**, maire de Neuilly-Plaisance, à Neuilly-Plaisance (Seine).

1885—**Fourcade**, propriétaire, à Orsay (Seine-et-Oise), et rue d'Amsterdam, 67, à Paris.

1886—**Fournier** (le docteur Alfred), professeur à la Faculté de médecine, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), et rue Volney, 1, à Paris.

1850—**Fournier** (Claude), membre honoraire, horticulteur, rue Boulard, 38, à Paris.

1884—**Fournier** (Edmond), rue St-James, 28, à Neuilly (Seine).

1884—**Fournier** (Jean-Baptiste), fabricant de paillassons, à Taverny (Seine-et-Oise).

1863—**Fournier** (Narcisse-Barthélemy), jardinier au château de Fontaine par Senlis (Oise).

1856—**Foye** (Mme), boulevard Malesherbes, 75, à Paris, et au château de Cheptainville (Seine-et-Oise).

1873—**Francin** (Nicolas), jardinier au château d'Epinay-sur-Seine (Seine).

1869—**François** (A.), propriétaire de l'Orangerie de Blidah (Algérie).

1857—**François** (Henri), jardinier au château d'Embourg, par Souvigny (Allier).

1885—**François** (Mme), dame patronnesse, à Sceaux (Seine), et rue de l'Odéon, 8, à Paris.

1875—**Franken** (Pierre), entrepreneur de serrurerie, rue de Grenelle, 90, à Paris.

1852—**Frélin**, membre honoraire, pépiniériste, à Arpajon (Seine-et-Oise).

1886—**Frémont**, banquier, rue Bertin-Poirée, 14, à Paris.

1855—**Fréville**, conseiller général de Seine-et-Oise, boulevard Haussmann, 151, à Paris.

1887—**Fromentin** (Ludovic-Eugène), fabricant de mastic Lhomme-Lefort, rue des Solitaires, 40, à Paris.

1887—**Fulconis** (P.), horticulteur, au Cannet, par Cannes (Alpes-Maritimes).

G

1887—**Gabut** (F.), location de service de table, rue Thérèse, 6, à Paris.

1888—**Gadet** (Auguste), jardinier chez M. Brard, boulevard du Château, 35, à Neuilly (Seine).

1875—**Gage** (le docteur Léon-Paul), rue de Grenelle, 9, à Paris.

1888—**Gagey** (Baptiste), horticulteur, rue Croix-Nivert, 225, à Paris.

MM.

1855—**Gaillard** (Alexandre), membre honoraire, faubourg Saint-Honoré, 223 (square du Roule, 2), à Paris.

1888—**Gaillard** (A.), jardinier, rue Lafontaine, 96, à Paris.

1873—**Gaillard** (Paul), rue Laferrière, 10, à Paris et à Menucourt (Seine-et-Oise).

1875—**Gaillard** (Pierre-Stéphane-Charles), propriétaire, rue d'Alembert, 1, à Montrouge (Paris).

1884—**Gaillardon** (Baptiste), Grande rue, 140, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1859—**Gajot de Montfleury**, membre honoraire, rue Sainte-Sophie, 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

1886—**Galesloot** (Jac.-P.-R.), horticulteur, à Amsterdam (Hollande).

1867—**Gallais** (Ferdinand), au château de Ruffec (Charente).

1878—**Gallé** (Emile), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Nancy, avenue de la Garenne, 2, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1877—**Gallet** (Théodore), constructeur de thermosiphons, place des Victoires, 1, à Tours (Indre-et-Loire).

1877—**Galliera** (duchesse de), dame patronnesse, rue de Varenne, 57, à Paris.

1883—**Galoyer**, boulevard des Capucines, 21, à Paris.

1881—**Gandillot** (Charles), ingénieur-constructeur, rue Antoinette, 16, à Paris.

1882—**Garaudé** (Narcisse), à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

1884—**Garden** (J.), horticulteur, importateur d'Orchidées et de végétaux exotiques, avenue de Bellevue, 4, à Bois-Colombes (Seine).

1886—**Gardier** (Léon), fleuriste, rue Elzévir, 16, à Paris.

1853—**Gareau**, propriétaire, rue Duphot, 14, à Paris.

1886—**Garlin** (Cyrille-François), horticulteur, boulevard de la Gare-de-Grenelle, 22, à Issy (Seine).

1867—**Garnier** (Joseph), entrepreneur de jardins, rue des Carrières, 57, à Vincennes (Seine).

1881—**Garnier** (Ferdinand), quai Saint-Michel, 19, à Paris.

1884—**Garnier** (Louis-Remy), propriétaire, rue de Sèvres, 20, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1878—**Garnon** (Jean-Baptiste), fleuriste, rue Catulienne, 16, à Saint-Denis (Seine).

1882—**Garry**, jardinier, chez Mme Fauconnier, à Groslay (Seine-et-Oise).

1887—**Gateleau** (Louis-Joseph), propriétaire, rue de la République, 1, à Béziers (Hérault).

1863—**Gatellier** (Auguste), membre honoraire, pavillon de la Porte des Princes, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1853—**Gatelot** (Augustin), membre honoraire, jardinier au château de Carlepont, par Noyon (Oise).

1861—**Gathelot** (Etienne), jardinier chez MM. de Montgolfier, à Fontenay, par Montbart (Côte-d'Or).

1861—**Gatineau** (François), membre honoraire, à Bucy-Sainte-Marguerite, par Soissons (Aisne).

1868—**Gaucher** (Nicolas), pépiniériste et professeur d'arboriculture, Ludwigsburgerstrasse, à Stuttgart-Wurtemberg (Allemagne).

1877—**Gauchet** (Jules), fabricant de paillassons, rue de la Véga, 9, à Paris.

1863—**Gautherot** (François), jardinier, Grande-Rue-de-Gravelle, 64, à Saint-Maurice, par Joinville-le-Pont (Seine).

MM.

1854—**Gauthier**, fils (Louis-Prosper), membre honoraire, propriétaire, aux Brosses, commune de Saintry, par Corbeil (Seine-et-Oise).

1888—**Gautier** (Albert), jardinier, à Montlignon (Seine-et-Oise).

1888—**Gautier** (Hippolyte), propriétaire, rue Bossuet, à Meaux (Seine-et-Marne).

1887—**Gautreau** (Victor-Henri) fils aîné, horticulteur, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1887—**Gautrin** (Charles), boulanger, rue de Reuilly, 61, à Paris.

1877—**Gentilhomme** (J.-B.), horticulteur, rue de Fontenay, 10, à Vincennes (Seine).

1888—**Gentilhomme** (P.), propriétaire, pharmacien, à Plombières (Vosges).

1887—**Gény** (François), surveillant au Parc de Montsouris, rue Beaunier, 14, à Montrouge-Paris.

1861—**Geoffroy Saint-Hilaire**, directeur du Jardin zoologique d'Acclimatation, à Neuilly (Seine).

1886—**Gérard** (Albert), à Nanteuil-le-Haudouin (Oise), et rue Drouot, 8, à Paris.

1864—**Gérard** (Etienne), jardinier, avenue d'Argenteuil, 33, à Asnières (Seine).

1886—**Gérard-Triplet** (Emile), artiste peintre, impasse Compans, 2, à Paris.

1881—**Germiny** (le comte Adrien de), au château de Gouville, par Cailly (Seine-Inférieure).

1882—**Germiny** (le comte Georges de), au domaine de Gouville, par Fontenay-le-Bourg (Seine-Inférieure).

1884—**Gévelot**, député, rue de Clichy, 10, à Paris.

1874—**Ghersi** (François), horticulteur, directeur du Jardin botanique, calle Hercules, à Cadix (Espagne).

1886—**Gianocca**, entrepreneur de vitrerie, rue Charlot, 28, à Paris.

1887—**Gibez** (Mme), dame patronnesse, à Sens (Yonne).

1887—**Gicquelais**, horticulteur, rue Chateaubriand, à Dinan (Côtes-du-Nord).

1885—**Gignez** (Henri), propriétaire, place de l'Eglise, à Rueil (Seine-et-Oise).

1866—**Gilbert** (Charles), Président de la Société de Pomologie d'Anvers, rue du Nord, 29, à Anvers (Belgique).

1872—**Gillard** (Auguste), horticulteur, rue Maître-Jacques, 4, à Boulogne (Seine).

1885—**Gimier** (Émile), propriétaire, à Triel (Seine-et-Oise).

1851—**Ginoux-Defermon** (le comte), député de la Loire-Inférieure et membre du Conseil général, rue du Général-Foy, 30 *bis*, et au château de Gatines, par Issé (Loire-Inférieure).

1885—**Giot** jeune, fabricant de couleurs et vernis, rue Sedaine, 50, à Paris.

1866—**Girard** (Alphonse), jardinier au château de Séchelles, par Ressons (Oise).

1869—**Girard Col** (J.-B.), fab. d'étiquettes de botanique, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1870—**Girardin** (Eugène), cultiv. d'Asperges, rue Gaillon, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1879—**Girardin** (Jean-Jacques), cultivateur, rue des Gobelins, 6, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

MM.

1885—**Girault** (Edouard), entrepreneur de travaux publics, rue Denfert-Rochereau, 9, à Boulogne (Seine).

1887—**Givois** (Hugues), propriétaire, à Saint-Rémy-en-Rollat (Allier).

1858—**Glady** (Eugène), membre honoraire, à Pinou-Glady, commune de Pont-du-Casse, près Agen (Lot-et-Garonne).

1882—**Glady** (Herman), rue des Menuets, 14, à Bordeaux (Gironde).

1872—**Glatigny** (Edouard), *membre titulaire à vie*, rue Sainte-Anne, 14, à Paris.

1884—**Gobereau** (Emile), jardinier, route nationale, 106, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1887—**Gobert** (Mme), dame patronnesse, rue du Parc, 9, à Gentilly (Seine).

1885—**Godart**, horticulteur, rue Lecourbe, 300, à Paris.

1876—**Godefroy-Lebeuf** (Alexandre), botaniste-horticulteur, route de Sannois, 26, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1885—**Gomot**, fils, horticulteur à Corbeil (Seine-et-Oise).

1887—**Gomont** (Maurice), rue du Cherche-Midi, 16, à Paris.

1885—**Gonet**, rue du Cherche-Midi, 98, à Paris.

1869—**Gontier** (Paul-Armand), jeune, grainier, quai de Gèvres, 6, à Paris.

1882—**Gorgeret** (Hippolyte), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

1885—**Gorion** (Toussaint), propriétaire, à Epinay (Seine).

1867—**Got** (Alphonse), jardinier-grainier, à Vimoutiers (Orne).

1863—**Gougibus** (Barnabé), membre honoraire, à Vrilly, près Reims (Marne).

1888—**Goulet** (Gustave), jardinier, rue de l'Est, à la Malmaison, Rueil (Seine-et-Oise).

1846—**Graaff** (de) fils, cultivateur d'oignons à fleurs, à Lisse, près Haarlem (Hollande).

1880—**Grandveau** (Emile), jardinier au Sacré-Cœur, à Conflans (Seine).

1883—**Grange** (le docteur), rue de Lancry, 17, à Paris.

1858—**Grange** (Ch.), membre honoraire, horticulteur, rue Dauphine, à Orléans (Loiret).

1886—**Granger** (Albert), boulevard Magenta, 8, à Paris.

1856—**Gras** fils, membre honoraire, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 159, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1885—**Gravereau**, horticulteur, à Neauphle-le-Château (Seine et-Oise).

1854—**Greffulhe** (comtesse de), dame patronnesse, rue d'Astorg, 10, à Paris.

1875—**Grenthe** (Louis), fabricant de serres, rue du Vert-Buisson, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1887—**Grimaldi** (le docteur Clément), à Modica, Sicilia (Italie).

1887—**Grosdidier** (François-Étienne), imprimeur-lithographe, rue du Fouarre, 10, à Paris.

1885—**Groseil** (René-François), père, treillage artistique et constructions rustiques, avenue d'Orléans, 97, à Paris.

1885—**Groseil** (Victor), fils, treillage artistique et constructions rustiques, avenue d'Orléans, 97, à Paris.

1883—**Groulon**, jardinier-chef chez M. Brault, à Yerres (Seine-et-Oise).

MM.

1872—**Guénault** (Ernest), entrepreneur de jardins, rue de Montreuil, 104, à Vincennes (Seine).

1852—**Guénot** (Auguste-Benjamin), membre titulaire perpétuel, à Paris.

1847—**Guenoux** (Eugène), membre honoraire, au château de Voisenon, par Melun (Seine-et-Marne).

1859—**Guéniard**, membre honoraire, à Nanterre (Seine).

1851—**Guérin**, membre honoraire, rue de Clichy, 61, à Paris.

1875—**Guérin** (Raoul), pharmacien, rue Saint-Martin, 124, à Paris.

1881—**Guérin** (Joseph), jardinier au château de Mousseau, chez M. Jeanty, à Evry-sur-Seine.

1887—**Guéroult** (Théodore), horticulteur-paysagiste, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 49, à Paris.

1885—**Guerreau** (Alfred), rentier, rue de la Pièce-d'Eau, à Chatou (Seine-et-Oise), et rue de Grammont, 4, à Paris.

1852—**Gueyraud** (neveu), membre honoraire, pépiniériste, boulevard de Cauderan, à Bordeaux (Gironde).

1882—**Guibert** (Prosper), rue de la Tour, 83, à Paris.

1880—**Guiborel** (Victor), horticulteur, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine-Inférieure).

1887—**Guichard** (Mme Jules), dame patronnesse, quai de Billy, 32, à Paris.

1888—**Guignard**, professeur à l'École supérieure de pharmacie, rue des Feuillantines, 1, à Paris.

1881—**Guilbert** (Madame Emilie), fondatrice et directrice de l'Orphelinat horticole de Mézières, par Epône (Seine-et-Oise), et rue de Compiègne, 4, à Paris.

1853—**Guilhem d'Angers**, à Angers (Maine-et-Loire).

1882—**Guillaume**, directeur de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine, à Villepreux (Seine-et-Oise).

1869—**Guillemain** (Emile), jardinier-pépiniériste, rue Royat, 56, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1887—**Guillon** (Adolphe), cultivateur, rue Danton, 18, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1887—**Guillon** (Maurice), marchand de fruits, à Sartrouville (Seine-et-Oise).

1886—**Guillot** (Pierre) fils, rosiériste, chemin des Pins, 27, à La Guillotière, Lyon (Rhône).

1867—**Guillot-Pelletier** fils, constructeur de serres, rue de la Gare, 33, à Orléans (Loiret).

1858—**Guillout**, fabricant de biscuits, avenue Henri-Martin, 78, à Passy-Paris.

1836—**Guilloux** (Edmond), manufacture de tentes, toiles et bâches, rue Bertin-Poirée, 15, à Paris.

1862—**Guinle** (Jean-Jules), membre honoraire, horticulteur, rue Saint-Didier, 16, à Passy-Paris.

1885—**Guinoiseau**, fils, horticulteur, rue Lareveillère, 10, à Angers (Maine-et-Loire).

1855—**Guizelin** (de), membre honoraire, rue de Valenciennes, 7, à Paris.

MM.

1887—**Guy** (Gaston), pharmacien, à Bergerac (Dordogne).

1886—**Guyennet** (François), horticulteur, route stratégique, 41, Petit-Ivry (Seine).

H

1878—**Hachette** (Georges), libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

1866—**Hadin** (R.), fabricant de médailles, rue Saint-Claude, 5, à Paris.

1887—**Haillecourt** (Dominique-Étienne), jardinier-fleuriste, rue des Grilles, 2, à Pantin (Seine).

1868—**Halphen** (Constant), rue de Tilsitt, 11, à Paris, et au château de Batalley, près de Pauillac (Gironde).

1884—**Hamel** (Léon), fils, établissement horticole de Baudry et Hamel, à Avranches (Manche).

1884—**Hamelin** (Auguste), horticulteur-grainier, rue des Jardiniers à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1874—**Hanoteau** (Charles), ingénieur civil, boulevard Voltaire, 60, à Paris.

1865—**Hans**, horticulteur, à Mulhouse (Alsace).

1885—**Hansen** (Carl), professeur à l'Académie royale d'Agriculture et d'Horticulture de Copenhague, 6, Svanholmsvy, à Copenhague (Danemark).

1885—**Harcourt** (le comte Eugène d'), rue Franklin, 27, à Paris.

1864—**Hardivillé**, coutelier, à Chambly (Oise).

1882—**Hardouin** (Joseph), jardinier chez M. le baron Gustave de Rothschild, à la Versine, par Saint-Leu-d'Esserent (Oise).

1848—**Hardy** (Auguste-François), membre de la Société nationale d'Agriculture, directeur de l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, rue du Potager, 4, à Versailles (Seine-et-Oise).

1884—**Hariot** (Paul), préparateur au Muséum, rue de Buffon, 63, à Paris.

1885—**Harmand L.** (l'abbé), instituteur, directeur de l'Orphelinat agricole, à Haroué (Meurthe-et-Moselle).

1879—**Harraca** (F.), pépiniériste, villa Tourasse, à Pau (Basses-Pyrénées).

1884—**Hatret** (E.), horticulteur, avenue de la République, 51, au Grand-Montrouge (Seine).

1878—**Hauchecorne**, serrurier, à Louveciennes (Seine-et Oise).

1858—**Hauffroy**, membre honoraire, avenue de Clichy, 49, à Paris.

1870—**Haute** (Séverin), jardinier-chef au château de Ternay, par Ermont (Seine et-Oise).

1867—**Hautefeuille**, arboriculteur-paysagiste, à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

1882—**Hautreux**, grainier, rue Montorgueil, 9, à Paris.

1855—**Havard** (Eugène), membre honoraire, grainier-horticulteur, rue Saint-Denis, 102, à Asnières (Seine).

1884—**Hazard**, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1865—**Hébert** (Philippe), à la Goule-aux-Fées, Saint-Enogat (Ille-et-Vilaine).

1878—**Hébrard** (Laurent), rue de Wattignies, 73, à Paris.

MM.

1880—**Hébrard** (Alexandre), avenue Marigny, 25, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1885—**Hecht** (Madame), boulevard Haussmann, 140, à Paris,

1869—**Hédiard** (Ferdinand), négociant en produits de l'Algérie et des colonies, place de la Madeleine, 21, à Paris.

1859—**Heim** (Joseph), membre honoraire, horticulteur, faubourg Saint-Didier, 12, à Sens (Yonne).

1854—**Heine** (Mme), dame patronnesse, rue de Monceaux, 28, à Paris.

1886—**Heinemann** (F.-C.), horticulteur, à Erfurt (Allemagne).

1881—**Heiser** (Constant), directeur du Gymnase médical, rue des Martyrs, 34, à Paris.

1888—**Hélie** (Guillaume), architecte-paysagiste, boul. Pereire, 275, à Paris.

1878—**Hémar** (Honoré-Marie), avenue de Paris, 76, plaine Saint-Denis (Seine)

1879—**Hémar** (Honoré-Jean), grainier-horticulteur, rue de la Chapelle, 80, à Paris.

1888—**Hélie** (Guillaume), architecte-paysagiste, boulevard Pereire, 275, à Paris.

1879—**Hémon** (Henry), propriétaire, à Villiers-sur-Marne (Seine).

1886—**Hendrikx**, propriétaire, avenue du Perreux, 138, au Perreux, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1887—**Henneguy** (le docteur), rue du Sommerard, 17, à Paris.

1881—**Hénot**, treillageur, rue de la Tour, 12, à Paris.

1875—**Henri** (le frère), jardinier de l'Institution de Saint-Vincent-de-Paul, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1886—**Henrionnet** (L.), régisseur au château d'Eurville, à Eurville (Haute-Marne).

1887—**Henriot** (Jean-Charles), commandant, rue des Batignolles, 27, à Paris.

1864—**Henrotte**, rue de Clichy, 12, à Paris, et à Colombes (Seine).

1855—**Henry-Jacotot**, horticulteur, avenue du Parc, à Dijon (Côte-d'Or).

1869—**Henry** (Charles), jardinier au château de Jallanges par Vernon-sur-Brennes (Indre-et-Loire).

1884—**Henry**, surveillant des cultures de pleine terre, au Muséum, rue Cuvier, 57, à Paris.

1882—**Henry-Coüannier** (Maurice), à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine).

1886—**Hérault**, propriétaire, rue de Paris, 14, à Angers (Maine-et-Loire).

1885—**Herbelot** (Edmond), fleuriste-entrepreneur, rue de Saint-Germain, 70, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1876—**Héricourt** (Léon), cultivateur, rue de Rosny, 26, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1853—**Hérincq**, membre honoraire, conservateur des galeries de botanique du Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.

1884—**Hermenot** (Edouard), horticulteur, route de Paris, à Angers (Maine-et-Loire).

1867—**Hermes** (Gustave) fils, à Charleville (Ardennes).

1886—**Hermitte** (César), horticulteur, à Ollioules (Var).

1886—**Herscher** (Ernest), ingénieur-constructeur de chauffages, rue du Chemin-Vert, 42, à Paris.

1873—**Hervé-Mangon** (Mme), dame patronnesse, rue Saint-Dominique, 3, à Paris.

MM.

1865—**Heurtemotte**, jardinier au château de Bonaban, par Saint-Meloir-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).

1883—**Hibert** (Charles), rue Saint-Lazare, 62, à Paris.

1887—**Hibon** (Emile), rue Royale, 52, à Saint-Quentin (Aisne).

1883—**Hic**, horticulteur, avenue de la Gare, 56, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1887—**Hilaret** (A.), à Château-Laffitte, Pauillac (Gironde).

1873—**Hirsch** (le baron Maurice de), consul général de Belgique, au château de Beauregard, commune de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise), et rue de l'Élysée, 2, à Paris.

1887—**Hirt** (Albert), fabricant de pompes, faubourg Saint-Martin, 120, à Paris.

1886—**His** (Edouard, adjudicataire des fumiers de l'armée, des omnibus, etc., rue des Petits-Champs, 11, à Paris,

1857—**Hivert**, papetier, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 62, à Paris.

1878—**Hochard** (Louis-Honoré), cultivateur d'Œillets, successeur de Gauthier-Dubos, à Pierrefitte (Seine).

1877—**Hoibian**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 16, à Paris.

1885—**Hommey** (Achille), Président de la Société d'Horticulture de l'Orne, à Alençon Orne.

1874—**Honfroy** (Henry), Grande-Rue, 153, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1886—**Horat** (Charles), jardinier, chez M. Laveissière, au château de la Folie, à Draveil (Seine-et-Oise).

1861—**Hortolès**, horticulteur-pépiniériste, à Montpellier (Hérault).

1884—**Hottinguer** (Mme), dame patronnesse, rue Laffitte, 14, à Paris.

1886—**Hottinguer** (Joseph), rue de Provence, 38, à Paris.

1887—**Houbé** (Eugène), agriculteur, à Mortcerf (Seine-et-Marne).

1887—**Houdart**, propriétaire, rue du Pont-de-Créteil, 65, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1885—**Houlet** (Emile), jardinier, chez M. le baron Gustave de Rothschild, à Chantilly (Oise).

1867—**Houllet**, boulevard de Nogent, 35, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1869—**Houllier** (Pierre-Adolphe), rue de Douai, 14, à Paris.

1886—**Housseaux** (Jean-Baptiste), horticulteur, rue de Paris, 88, à Vanves (Seine).

1879—**Huard**, propriétaire, rue Chauveau-Lagarde, 6, à Paris.

1852—**Huart** (Joseph) fils, pépiniériste, à Vitry (Seine).

1868—**Huber** (Charles), grainier-horticulteur, à Hyères (Var).

1855—**Hubert-Brierre**, rue Moncey, 14, à Paris.

1883—**Hubert** (Alexandre), constructeur de serres en bois, rue Hoche, 15, à Versailles (Seine-et-Oise).

1883—**Hubner** (Mme), dame patronnesse, rue de Téhéran, 9, à Paris.

1882—**Huchez** (A.), rue de Maubeuge, 17, à Paris, et à Bezons (Seine-et-Oise.)

1882—**Huet**, ingénieur en chef, sous-directeur des promenades et des plantations de la Ville de Paris, boulevard d'Enfer, 12, à Paris.

1882—**Huet du Rotois**, rue Léon-Cognet, 7, à Paris.

1862—**Hulot**, propriétaire, place Vendôme, 26, à Paris.

MM.

1886—**Hummel** (Jean-Jacques-Alfred), propriétaire, administrateur de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Plessis-Piquet, 8, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1855—**Hunebelle** (Jules), rue de Solférino, 3, à Paris.

1883—**Hyvelin** (le prince Jean-Amable), rue Turbigo, 53, à Paris.

I

1886—**Ibos**, fleuriste, rue de Grenelle, 69, à Paris.

1861—**Imbault** (Jean-Auguste), boulevard St-Germain, 16, à Paris.

1886—**Isabeth** (V.), jardinier chez Mme Frottin, au château de Courcelles, par Presles (Seine-et-Oise).

1885—**Isoré** (Victor), jardinier-chef au château de Beauregard, chez M. le baron Hirsch, près Versailles (Seine-et-Oise).

1877—**Izambert** (Alexandre), fabricant de serres, boulevard Diderot, 89 et 91, à Paris.

1883—**Izambert** (Adolphe), constructeur de serres, boulevard Diderot, 89-91, à Paris.

1855—**Izambert** père, membre honoraire, boulevard de Picpus, 87, à Paris.

J

1888—**Jacob** (B.), jardinier au domaine d'Armainvilliers, à Armainvilliers, par Tournan (Seine-et-Marne).

1853—**Jacob-Makoy**, membre honoraire, horticulteur, à Liège (Belgique).

1886—**Jacqmarcq** (Octave), propriétaire, avenue du Chemin-de-Fer, 21 ter, à Rueil (Seine-et-Oise).

1886—**Jacquart** (Elie), horticulteur, à Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

1877—**Jacqueau** (Edmond), marchand-grainier, rue St-Martin, 2, à Paris.

1884—**Jacquemart** (Mme), rue du Ratray, 1, à Suresnes (Seine).

1887—**Jacques** (François), horticulteur, rue des Chamaillards, 4, à Paris.

1875—**Jadoul**, professeur d'arboriculture, jardinier en chef de la ville de Lille (Nord).

1888—**Jagersmidt** (Mme), dame patronnesse, rue de Prony, 59, à Paris.

1887—**Jallier** (Jacques-Marie), jardinier-chef chez M. le duc de Noailles, à Champlatreux, par Luzarches (Seine-et-Oise).

1887—**Jameron** (Eugène), jardinier, Grande-Rue, 29, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1882—**Jamet** (Hippolyte) fils, propriétaire-cultivateur, Grande-Rue, à Chambourcy (Seine-et-Oise).

1855—**Jamin** (Ferdinand), pépiniériste, Grande-Rue, 1, à Bourg-la-Reine (Seine).

1888—**Jandriot** (Armand), propriétaire, jardinier, rue du Moulin-de-la-Ville, à Chagny (Saône-et-Loire).

MM.

1874—**Janets** (Léon), rue de Paris, 16, à Vincennes (Seine).

1883—**Janin**, conseiller général de Seine-et-Oise, rue Lamennais, 17, à Paris.

1877—**Jannet** (Hippolyte), horticulteur, rue de St-Germain, à Puteaux (Seine).

1885—**Janssen** (Edouard), secrétaire de la Rédaction du *Petit Cultivateur*, rue Gaston-de-St-Paul, 2, à Paris.

1887—**Japy** (Jules), gérant de la maison Japy (P.-F.) et Cie, à Beaucourt (Alsace).

1852—**Jarlot** (Victor), membre honoraire, à Prouilly, par Jonchery-sur-Vesle (Marne).

1879—**Jarry**, propriétaire, à la Butte, commune de St-Hilaire-St-Florent (Maine-et-Loire).

1881—**Jarry** fils (Louis-Clément), horticulteur, place de la Cité, 6, à Limoges (Haute-Vienne).

1885—**Jaucourt** (le marquis de), au château de Presles, par Tournon (Seine-et-Marne), et rue de Varenne, 62, à Paris.

1878—**Jaux**, architecte de parcs et jardins, route de Paris, à Avallon (Yonne).

1883—**Javelier Laurin**, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).

1887—**Jeandin** (Pierre-Auguste), jardinier chez M. Marchand, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1880—**Jeanninel**, horticulteur, à Langres (Haute-Marne).

1886—**Jeaucour**, receveur de l'enregistrement, rue David-Johnsson, à Bordeaux (Gironde).

1886—**Jedlicka**, jardinier-chef du baron Albert de Rothschild, Heugasse-Vieden, 24, à Vienne (Autriche).

1887—**Jessin** (Camille), horticulteur, rue de Tours, 122, à Passy-Paris.

1878—**Jobert** (Armand), jardinier-chef au château de Vaux-le-Vicomte, près Melun (Seine-et-Marne).

1866—**Jolibois-Roch**, jardinier en chef du Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.

1881—**Jollivet** (Etienne-Ferdinand), fabricant de porte-fruits mobiles, à Saint-Prix (Seine-et-Oise).

1852—**Jolly** (Louis-Gabriel), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 130, à Paris.

1867—**Joly** (Charles), propriétaire, membre titulaire perpétuel, rue Boissy-d'Anglas, 11, à Paris.

1878—**Joly** (Léon), cultivateur, à Houilles (Seine-et-Oise).

1853—**Joret**, rue de la Michodière, 18, à Paris.

1887—**Josem** (E.), horticulteur, allées Sainte-Croix, 7, à Châlons-sur-Marne (Marne).

1878—**Joset** (Albert), capitaine au 16e régiment territorial d'infanterie, au château de la Vieille-Ferté-Loupière (Yonne).

1885—**Joslé de Lamazière** (Philibert), avocat, rédacteur au Journal *l'Événement*, rue Marbeuf, 18, Paris.

1882—**Josseaume** (Pierre-Louis), rue de Reuilly, 102, à Paris.

1880—**Jost** (Georges), pépiniériste, Grande-Rue, 106, à Bourg-la-Reine (Seine).

1868—**Jouanet** (Ant. Al.), conducteur des plantations de la ville de Paris, rue Bausset, 12, à Vaugirard-Paris.

1888—**Joubert** (Mme Edmond), rue de Balzac, 23, à Paris.

MM.

1876—**Joulie** (H.), pharmacien en chef de la Maison municipale de Santé, faubourg Saint-Denis, à Paris

1887—**Jounot**, propriétaire, rue du Ponceau, 65, à Châtillon-sur-Seine.

1887—**Jourda** (Mme), dame patronnesse, rue de l'Entrepôt, 28, à Paris.

1878—**Jourdain** (Mme Frédéric), dame patronnesse, boulevard Malesherbes, 50, à Paris.

1875—**Jourdain** père (Jean-Baptiste), cultivateur à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise).

1865—**Journaux**, avenue de la Gare, 34, à Soissons (Aisne).

1881—**Juand**, horticulteur, à Châtellerault (Vienne).

1852—**Jupinet** aîné, membre honoraire, professeur d'arboriculture, à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1884—**Jullien** (Henri), arboriculteur, Route stratégique, jardin Lepère, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1865—**Jusseaume** (Louis), entrepreneur, boulevard Voltaire, 23, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

1884—**Juste** (Léon), propriétaire, à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

K

1886—**Kaczka** (Henri), commissionnaire en fleurs, place Dauphine, 13, à Paris.

1880—**Kaltenbach**, négociant, boulevard Haussmann, 156, à Paris.

1887—**Kaltwasser**, entrepreneur de serrurerie, à Croissy (Seine-et-Oise).

1887—**Kay** (Peter-E.), Claigmar Finckley, N. London (Angleterre).

1886—**Kegeljan** (Ferdinand), Secrétaire de la Société d'Horticulture de Namur, à Namur (Belgique).

1882—**Kergariou** (le comte de), conseiller général du Finistère, au château de Kermorvan par le Conquet (Finistère), et rue de Lübeck, 23, à Paris.

1886—**Kessler**, ingénieur-chimiste, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1842—**Keteleêr**, horticulteur, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).

—**Klopoff**, membre correspondant, à Moscou (Russie).

1885—**Kœchlin** (Léon), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Mulhouse, à Mulhouse (Alsace).

1887—**Krasensky**, pépiniériste, à Montgeron (Seine-et-Oise).

1888—**Kritter** (Georges), jardinier au potager du château du Val, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

L

1884—**Labarre** (Antoine), fabricant de produits chimiques, route de Fontenay, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1853—**Labarre**, membre honoraire, horticulteur, rue Poncelet, 10, à Paris.

MM.

1882—**Lacoin** (Mme Paul), dame patronnesse, boulevard Saint-Germain, 213, à Paris.

1885—**Lacombe** (Hippolyte), rue Montyon, 19, à Paris.

1876—**Lafarge** (Emmanuel), à Issoire (Puy-de-Dôme).

1882—**Laffont**, agent général de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris.

1884—**Laforcade**, jardinier en chef de la ville de Paris au fleuriste de la Muette, avenue Henri-Martin, 115, à Paris.

1887—**Lafuge-Avraud-Sully**, sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Cler, 53 *bis*, à Paris.

1873—**Lagarde** (Jean), entrepreneur de maçonnerie, rue Gay-Lussac, 30, à Paris.

1887—**Lagneau** (Eugène-Charles), jardinier, avenue de Paris, 6, à Épinay-sur-Seine (Seine).

1881—**Lahaye** (Eugène), cultivateur-herboriste, rue Haute-Sainte-Père, 48, à Montreuil (Seine).

1855—**L'Aigle** (marquise Arthur de), dame patronnesse, rue d'Aguesseau, 20, à Paris, et au château de Francport, par Compiègne (Oise).

1884—**Lainé**, architecte-paysagiste, avenue de Châtillon, 36, à Paris.

1879—**Laisné** (Omer), boulevard du 4 Septembre, 5, à Boulogne (Seine).

1856—**Laizier** (Napoléon), membre honoraire, Président de la Société de secours mutuels des jardiniers-maraîchers, maraîcher, rue des Bateliers, 12, à Clichy-la-Garenne.

1878—**Lajoie**, fabricant, rue de l'Arquette, 56, à Caen (Calvados).

1885—**Lajourdie**, fabricant d'articles de jardin et de chauffage, boulevard Richard-Lenoir, 89, à Paris.

1855—**Lallemand**, boulevard Hausmann, 110, à Paris.

1857—**Laloy** (Henry), membre honoraire, horticulteur, rue de Versailles, 9, à Rueil (Seine-et-Oise).

1879—**Laluisant** (de) aîné, tonnellerie d'art, rue Vernier, 21, à Paris.

1883—**Laly** (Emile), marchand fleuriste, boulevard Brune, 53, à Paris.

1885—**Lamare**, horticulteur, à Bayeux (Calvados).

1876—**Lamattina** (le chevalier), via del Corso, 107, à Rome (Italie).

1879—**Lambert** (Mme), rue de la Tour-des-Dames, 4, à Paris et au domaine de Ferney-Voltaire (Ain).

1861—**Lambert**, membre honoraire, horticulteur, route nationale, 56, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1866—**Lambin** (Emile), professeur d'Horticulture, directeur du Jardin-Ecole de Soissons, à Soissons (Aisne).

1873—**Lamotte** (Etienne), fabricant de serres, rue Lecourbe, 148, à Paris.

1875—**Lamoureux** (Louis), jardinier chez M. Henrotte, à Colombes (Seine).

1868—**Lamy** (Isidore), propriétaire, à Limours-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).

1877—**Landry** (Louis), horticulteur, rue de la Glacière, 92, à Paris.

1875—**Lange** (Alexandre), fleuriste et entrepreneur de jardins, rue de Bourgogne, 30, à Paris.

1879—**Langlade** (E.), rue Monsieur-le-Prince, 8, à Paris.

1866—**Langlassé** (Alexandre), quai Impérial, 42, à Puteaux (Seine).

1854—**Langlois** (Alph), membre honoraire, rue Geoffroy-Marie, 12, à Paris.

MM.

1872—**Langlois** (Henry), boulevard Saint-Germain, 3, à Paris.

1887—**Lapeltey**, horticulteur, à Evreux (Eure).

1860—**Lapie** (H.), membre honoraire, rue de Vaugirard, 16, à Paris.

1887—**Lapierre** (Eugène), pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).

1860—**Lapierre** (François), membre honoraire, pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).

1884—**Laplace** (Charles), jardinier chez M. Claudon, rue de Fontenay, 29, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine).

1861—**Laquas**, constructeur de serres, à Presles, par Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise).

1876—**Larcher** (le docteur Oscar), Grande-Rue, 97, à Passy-Paris.

1875—**Lardin** (Arthur), arboriculteur, rue de Villiers, 8, à Montreuil (Seine).

1854—**Lardy**, membre honoraire, jardinier, rue de Charonne, 176, à Paris.

1883—**Larigaldie-Géraud**, marchand-grainier, rue Bertin-Poirée, 4, à Paris.

1876—**Larivière** (J.-B.), coutellerie horticole, rue des Canettes, 7, à Paris.

1866—**Larmanou** (Joseph), architecte-paysagiste, à Pau (Basses-Pyrénées).

1886—**Laroche** (Emile), docteur, rue des Ursules, 8, à Angers (Maine-et-Loire).

1884—**Larocque**, grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris.

1876—**Lasnet** (A.), marchand-grainier, rue de Bondy, 38, à Paris.

1884—**Lassale** (Jean), membre de la Société d'Horticulture de Vincennes, boulevard Voltaire, 49, à Paris.

1862—**Lasson** (Mme), dame patronnesse, rue Richepanse, 5, à Paris.

1885—**Lathoud** (Auguste), rue du Bac, 99, à Paris.

1885—**Latinois** (Ferdinand), pépiniériste, à Fourqueux, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1870—**Latouche** (Emile), arboriculteur, professeur des Sociétés d'Horticulture de Pontoise, de Marines et de l'Isle-Adam, rue de Gisors, 18, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1888—**Latour**, propriétaire, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

1886—**Latour** (Edmond), jardinier chez M. Révillon, boulevard Richard-Wallace, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1887—**Laumaille** (J.), horticulteur-fleuriste, rue Saint-Honoré, 171, à Paris.

1880—**Launay** fils (Charles), entrepreneur de jardins, chemin des Chêneaux, 6, à Sceaux (Seine).

1855—**Laurent**, membre honoraire, horticulteur-pépiniériste, faubourg de Flandre, 40, à Charleville (Ardennes).

1852—**Laurent** (Sébastien) aîné, membre perpétuel, rue des Jardins, 3, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

1880—**Laurent** (Narcisse), horticulteur, rue Lourmel, 202, à Paris.

1886—**Lauriau** (Eug.), arboriculteur, place de l'Hôtel-de-Ville, 3, à Montreuil sous-Bois (Seine).

1884—**Lauriau** (Victor), cultivateur, rue Franklin, 58, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1887—**Lauriau** (Joseph), arboriculteur, rue Alexis-Pesnon, 38, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

MM.

1887—**Laussédat** (le colonel), directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, 292, à Paris.

1874—**Lavallée** (Mme), dame patronnesse, rue de Penthièvre, 6, à Paris.

1884—**Lavallée** (Robert), au château de Segrez, commune de Saint-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise), et rue de Penthièvre, 6, à Paris.

1882—**Lavalley**, propriétaire, à Bois-Thillard, par Pont-l'Evêque (Calvados).

1883—**Laveau** (Pierre), jardinier au château de Crosnes, par Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

1862—**Lavertu** (F.), membre honoraire, jardinier au château de Lonray, par Alençon (Orne).

1866—**Lavialle** (Adolphe), architecte-paysagiste, avenue Kléber, 12, à Paris.

1882—**Lavoivre**, porcelaines, rue du Bac, 71, à Paris.

1876—**Léautey** (E.), rue de Paris, 102, à Ivry (Seine).

1887—**Lebaigue** (Eugène), rue de Lancry, 8, à Paris.

1887—**Le Bailly**, directeur du *Journal des Campagnes*, rue de Tournon, 15, à Paris.

1853—**Lebatteux**, membre honoraire, horticulteur, rue Germain-Pilon, 24, au Mans (Sarthe).

1879 - **Leblanc** (Salvador-Adrien), jardinier au jardin de la Muette, à Passy-Paris.

1886—**Leblois**, propriétaire au château de Verres, par Chelles (Seine-et-Marne), et boulevard Poissonnière, 24, à Paris.

1879—**Leblond** fils, fabricant de serres, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1883—**Leblond** (A.), propriétaire, rue Lafontaine, 30, à Auteuil-Paris.

1881—**Lebœuf** (Achille-Camille), fabricant de claies à ombrer les serres, rue Vésale, 7, à Paris.

1881—**Lebœuf** (Antoine-Paul-Henry), fabricant de claies à ombrer les serres, rue Vésale, 7, à Paris.

1870—**Lebœuf** (Paul), fabricant d'appareils de chauffage, rue Vésale, 7, à Paris.

1877—**Lebon** (Alfred), jardinier chez Mme Erard, au château de la Muette, à Passy-Paris.

1862—**Leborgne**, membre honoraire, horticulteur, rue de la Mairie, 23 *bis*, à Brest (Finistère).

1886—**Lebossé** (Victor), horticulteur, rue Mignard, 7, à Paris.

1875—**Leboucher** (Constant), négociant, rue des Epinettes, 10, à Saint-Mandé (Seine).

1864 - **Leboucq**, avoué, rue des Pyramides, 29, à Paris.

1884—**Lebourlier** (Charles), cultivateur, à Fresnes-les-Rungis, par Antony (Seine).

1882—**Lebouteux**, ancien maraîcher, rue Lecourbe, 244, à Paris.

1867—**Lebreton** (François), rue Brézin, 26, à Paris.

1875—**Lebreton** (Auguste-Victor), horticulteur, à Saint-Lô (Manche).

1884—**Le Breton** (François-Joseph), propriétaire, rue Daguerre, 83, à Paris.

1859—**Lebreton** (Louis), architecte-paysagiste, quai Neuf, 27, à Orléans (Loiret).

1888—**Lebroc**, libraire-éditeur, rue Garancière, 8, à Paris.

MM.

1881—**Lebrun** (Louis-Auguste), propriétaire, quai de Gesvres, 6, à Paris.

1885—**Lebrun**, rue Allard, à Amiens (Somme).

1855—**Le Camus**, membre honoraire, rue de Lille, 19, à Paris.

1884—**Lecaplain** (Jean-Charles), maraîcher, rue de l'Abbé-Groult, 130, à Paris.

1883—**Lecardeur** (Gabriel), entrepreneur de rochers et travaux rustiques en ciment, boulevard Saint-Germain, 218, à Paris.

1870—**Lecaron** (Adrien), marchand-grainier, successeur de Paul Tollard, quai de la Mégisserie, 20, à Paris.

1888—**Lechevalier** (Edmond), avenue Victor-Hugo, 61, à Paris.

1882—**Leclerc** (Adolphe-Albert), horticulteur, rue des Chantereines, 14, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1886—**Leclerc** (Paul), jardinier-chef fleuriste, au château d'Ermenonville (Oise).

1884—**Leclère** (Anatole), jardinier-chef, au château de Vauréal, par Pontoise (Seine-et-Oise).

1888—**Leclerc** (Eugène), jardinier chez M. Gérard, villa du Bois-des-Moines, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

1854—**Lecocq-Dumesnil**, membre honoraire, avocat, boulevard Magenta, 144, à Paris, et à la Chapelle-en-Serval (Oise).

1878—**Lecœur** (Benoît-Félix), rue de Reuilly, 99, à Paris.

1884—**Lecœur**, constructeur d'appareils de chauffage, rue de Mareil, 2, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1884—**Lecointe** (Amédée), pépiniériste, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

1885—**Lecomte** fils, jardinier chez M. Houzé, boulevard de Merlan, à Noisy-le-Sec (Seine).

1887—**Leconte**, propriétaire, rue Vieille-d'Argenteuil, 61, à Asnières (Seine).

1887—**Leconte** (Henri-Joseph), avenue du Maine, 32, à Paris.

1883—**Leconte** (Louis-Rosa), entrepreneur de jardins, allée de la Tour, à Villemonble (Seine).

1883—**Lecreux**, rue Vintimille, 19, à Paris.

1888—**Leday** (André), horticulteur, rue de la Chevretterie, 46, à Châtellerault (Vienne).

1853—**Ledoit**, membre honoraire, Grande-Rue, 47, à Chambourcy, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1875—**Ledon** (Alphonse), horticulteur, rue du Bac, 3, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

1875—**Ledoux** (Alexandre-Eugène), horticulteur, rue des Jardins, 39, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1867—**Lefebvre** (Isidore), horticulteur-pépiniériste, rue du Centre des Terres, 13, à Sablé (Sarthe).

1872—**Lefebvre** (Auguste-Joseph), jardinier-chef au château de la Tuyolle, à Taverny (Seine-et-Oise).

1864—**Lefèvre** (Eugène), rue de Longchamps, 87, à Passy-Paris.

Lefebvre de Sainte-Marie, membre honoraire, Vice-Président honoraire de la Société, rue Saint-Georges, 34, à Paris.

MM.

1882—**Lefièvre** (Adolphe), chez Mme Le Pellec, pépiniériste, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

1887—**Lefièvre** (Jules), jardinier-chef chez M. Denière, à Taverny (Seine-et-Oise).

1886—**Lefort** (Edouard), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne).

1885—**Lefort** (Ernest), propriétaire, avenue de la Bourdonnais, 5, à Paris.

1886—**Lefoullon**, avoué de première instance, conseiller général de la Seine, rue de Chabanais, 4, à Paris.

1886—**Legendre** (E.), fabricant de poterie de fantaisie, rue Titon, 19, à Paris.

1887—**Legendre** (P.), horticulteur fleuriste maraîcher, rue de Vouillé, 28, à Paris.

1880—**Legendre** (Richard-Jules), grainier-pépiniériste, rue de l'Hôpital, 20, à Neufchâteau (Vosges).

1853—**Legendre-Garriau**, membre honoraire, route de la Pie, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1887—**Legros** (B.), négociant, faubourg Saint-Antoine, 78, à Paris.

1874—**Legros** (Ernest), jardinier, rue Saint-Mery, 171, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1888—**Legros** (Ernest) neveu, jardinier chez M. Foucault, côte d'Argent, 6, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

1887—**Leguay** (Ernest), directeur de l'Hôtel Continental, rue de Castiglione, 3, à Paris.

1849—**Le Guay** (le baron Léon), membre honoraire, sénateur, au château de la Goujonnaye, par Membrolles (Maine-et-Loire), et rue de Châteaudun, 23, à Paris.

1880—**Leguay** (Paul), cultivateur, rue des Ouches, 36, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1878—**Léguillier-Minel** père, cultivateur, rue de la Mairie, 32, à Deuil (Seine-et-Oise).

1886—**Lellieux** (Félix), horticulteur, rue Navier, 23, à Batignolles-Paris.

1886—**Leloir** (Jules-Victor), rue Jacob, 1, à Paris.

1882—**Lelong** (Eugène), jardinier-chef chez M. le baron Haber, au château de Courance par Milly (Seine-et-Oise).

1870—**Lemaire**, horticulteur, avenue de Châtillon, 35, à Paris.

1885—**Lemaître**, fleuriste, boulevard Haussmann, 128, à Paris.

1860—**Lemaître** (Octave), membre honoraire, jardinier principal à l'École nationale d'Horticulture de Versailles (Seine-et-Oise).

1868—**Lemée** (Ernest), horticulteur, à Alençon (Orne).

1886—**Lemeray**, horticulteur, rue Lechevallier, 116, à Levallois-Perret (Seine).

1885—**Lemière** (Madame veuve), fabricant de fleurs artificielles, passage Choiseul, 89, à Paris.

1855—**Lemoine**, membre honoraire, horticulteur, rue de l'Étang, 67, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1867—**Lemoine** (C.), professeur d'arboriculture, place des Halles, à Angers (Maine-et-Loire).

MM.

1887—**Lemoine** (Emile), horticulteur, licencié ès sciences naturelles, rue de l'Etang, 67, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1883—**Lemoine** (Nicolas), rue de Naples, 35, à Paris, et à Maffliers, par Montsoult (Seine-et-Oise).

1842—**Lemon**, rue des Noyers, 16, à Belleville-Paris.

1884—**Lemoinier** (Auguste), à Saint-Maurice, Lille (Nord).

1882—**Lenoir** (Achille), jardinier, chez M. Petit, au château de Silery, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1856—**Lenoir** (Ambroise), membre honoraire, jardinier au château de Champignolles, par Champigny-sur-Marne (Seine).

1883—**Lenormand** (A.), horticulteur-grainier, rue Saint-Sauveur, 41, à Caen (Calvados).

1878—**Léon de Saint-Jean**, propriétaire, Président honoraire de l'Association horticole lyonnaise, à Collonges-sur-Saône (Rhône).

1843—**Lepagney**, membre honoraire, pépiniériste, à la Butte, par Besançon (Doubs).

1882—**Lépaulard** (Isidore), fabricant de pompes et appareils d'arrosage, rue Etienne-Marcel, 34, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1852—**Lepère** (Alexis) fils, membre honoraire, rue Alexis-Lepère, 25, à Montreuil (Seine).

1885—**Le Pierre** (Ernest-Louis-Marie), industriel, route d'Enghien, 17, à Argenteuil et faubourg Saint-Honoré, 160, à Paris.

1878—**Lequet** (Fernand), horticulteur, rue Saint-Fuscien, 9, à Amiens (Somme).

1876—**Lequin** (Alfred-Eugène), horticulteur, rue des Hauts-Jardins, 3, à Clamart (Seine).

1860—**Lerasle** (C.), membre honoraire, horticulteur, place du Marché, 15, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1878—**Lerosier** (Jean), jardinier chez M. Villard, propriété des Kermès, à Hyères (Var).

1883—**Leroux** (Charles), rue Montmartre, 7, à Paris.

1858—**Leroux** (G.), membre honoraire, rue des Morts, 26, à Tours (Indre-et-Loire).

1887—**Leroux** (Henry), marchand de fruits, à Bezons (Seine-et-Oise).

1885—**Le Roy** (Mme), dame patronnesse, place Malesherbes, 11, à Paris.

1885—**Leroy** (Mme), rue des Carrières, 15, à Suresnes (Seine).

1887—**Leroy** (Alcide), fabricant de serres et châssis, rue Claude-Decaen, 84, à Paris.

1883—**Leroy** (Ferdinand), jardinier chez M. Dammann, rue La-Folie, à Montgeron (Seine-et-Oise).

1852—**Leroy** (Isidore), au château d'Armanvilliers, par Tournan (Seine-et-Marne).

1887—**Leroy** (Louis-Anatole), pépiniériste, au Grand-Jardin, à Angers (Maine-et-Loire).

1880—**Leroy** (Pierre-Honoré), propriétaire, rue de Paris, 78, à Charenton (Seine).

1887—**Leroy** (Mme René), dame patronnesse, quai de la Tournelle, 37, à Paris.

MM.

1883—**Leroy-Dupré**, banquier et notable commerçant, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 74, à Paris.

1879—**Lescot** (André), horticulteur, rue de la Liberté, 23, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1881—**Lesluin**, cultivateur d'asperges, à Montmacq, par Machemont (Oise).

1862—**Lesouds** (Julien), membre honoraire, jardinier chez M. le comte Duchatel, à Mirambeau (Charente-Inférieure).

1887—**Lesseps** (Mme Charles de), dame patronnesse, avenue Montaigne, 83, à Paris.

1887—**Lesseps** (comtesse Ferdinand de), dame patronnesse, avenue Montaigne, 11, à Paris.

Lestapie, membre correspondant, pavé des Chartrons, 45, à Bordeaux (Gironde).

1883—**Lesueur** (Charles), horticulteur, rue du Jeu-de-l'Arc, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1861—**Lesueur** (Constant-Alphonse), membre honoraire, horticulteur, rue Verte, 53, à Rouen (Seine-Inférieure).

1858—**Lesueur** (Jean), membre honoraire, propriétaire, rue Fessard, 29, à Boulogne (Seine).

1887—**Lesueur** (Jules), jardinier chez M. Houdard, rue du Pont-de-Créteil, 65, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1868—**Lesueur** (Victor), jardinier-chef chez M. le baron de Rothschild, à Boulogne (Seine).

1884—**Le Tellier**, rue du Débarcadère, 8, Porte-Maillot à Paris.

1883—**Letestu** (Maurice), fabricant de pompes, rue du Temple, 118, à Paris.

1884—**Leuret** (Louis), horticulteur, route d'Orléans, 37, à Arcueil (Seine).

1877—**Levallois** (Ernest), négociant, rue du Sentier, 24, à Paris.

1878—**Levavasseur**, pépiniériste, à Ussy, par Falaise (Calvados).

1887—**Levazeux** fils, horticulteur pépiniériste, à Mayenne (Mayenne).

1864—**Leveaux** (Auguste-Paulin), boulevard Circulaire, 29, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1864—**Lévêque** (Louis) fils, horticulteur, rue de Liégat, 69, à Ivry (Seine).

1866—**Lévêque** (Henri), à Le Liège par Genillé (Indre-et-Loire).

1856—**Lhérault** (Louis), membre honoraire, cultivateur d'Asperges, rue des Ouches, 29, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1882—**Lhérault** (Louis) fils, horticulteur, rue des Ouches, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1874—**Lheureux** (Léon), jardinier chez M. Choquet, à Jonchery-sur-Vesle (Marne).

1882—**Lhomer** (Jean), à Rosny-sur-Seine (Seine).

1860—**Lhuillier** (Victor), membre honoraire, horticulteur, à Chantilly (Oise).

1881—**Liasse** (Jules), rue de l'Échiquier, 45, à Paris.

1883—**Libaude** (Ch.), rue François-Gérard, 21, à Auteuil-Paris.

1885—**Liberati-Scriniari** (le marquis Félix de), Cheval. de Saint-Grégoire-le-Grand, camérier d'honneur de Cape et d'Epée de S. S., rue de Rennes, 93, à Paris.

MM.

1879—**Lichtenfelder**, serrurerie artistique, avenue de la Grande-Armée, 45, à Paris.

Lichtenstein (S. A. le prince de), membre honoraire, à Vienne (Autriche).

1887—**Lille** (Léonard), horticulteur-grainier, quai Saint-Antoine, 36, à Lyon (Rhône).

1882— **Limnander de Nieussenhove** (le baron de) boulevard des Capucines, 6, à Paris.

1853—**Linden**, membre honoraire, directeur des jardins de zoologie et d'horticulture, à Bruxelles (Belgique).

1882—**Linden** (Lucien), directeur de la maison Linden et Cie, rue du Chaume, 12, à Gand (Belgique).

1886—**Lion** (Mademoiselle Eugénie), fleuriste, boulevard de la Madeleine, 12, à Paris.

1886—**Lionet**, propriétaire, rue Thérèse, 9, à Paris.

1866—**Livonnière Sévole** (comte de), au château de Chavigne, par Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

1887—**Lix** (Jules), marchand fleuriste, rue Jacques-Cœur, 9, à Paris.

1880—**Lockroy** (Joseph), rue Washington, 32, à Paris.

1885—**Logeard**, propriétaire, rue Euler, 20, à Paris.

1857—**Lohse**, membre honoraire, rue des Martyrs, 34, à Paris.

1886—**Loiseau** (Léon), arhoriculteur, rue de Villiers, 40, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1884—**Loison-Galimard**, horticulteur, entrepreneur de jardins, rue du Midi, 2, à Vincennes (Seine).

1874—**Loizeau** (Pierre-Urbain), jardinier chez Mme Bailly, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1885—**Longuemare** (de), avocat, place Saint-Sauveur, 19, à Caen (Calvados).

1888—**Loreille** (Frédéric), horticulteur-fleuriste, rue Lafayette, 3, à Paris.

1886—**Lorenza** (Édouard), propriétaire, villa Molitor, à Auteuil-Paris.

1864—**Lorette**, fabricant d'appareils de chauffage, à Taverny (Seine-et-Oise).

1881—**Loriot** (Louis), jardinier, avenue de Longchamps, 33, à Paris.

1884—**Loriot** (Léon), rue du Faubourg Saint-Denis, 50, à Paris.

1886—**Loroue** (Abel), avenue de l'Opéra, 49, à Paris.

1885—**Louesse**, chef de culture, au Muséum d'Histoire naturelle, 57, rue Cuvier, à Parls.

1869—**Louet** aîné, serrurerie de jardins, à Issoudun (Indre).

1887—**Louis** (Nicolas), pépiniériste, à Stenay (Meuse).

1860—**Louvel**, maître de pension, à Rémalard (Orne).

1858—**Louvot** (Joseph), horticulteur-pépiniériste, à Chauny (Aisne).

1853—**Low** (Hugh) père, horticulteur, Clapton Nursery, Upper Clapton, à Londres (Angleterre),

1886—**Low** (Hugh) fils, horticulteur, Upper-Clapton, à Londres (Angleterre),

Low (Hugh), membre correspondant, à l'île de Labuan (Côte de Bornéo).

1880—**Loya** (Pascal), jardinier chez M. Louveau, à Chatillon (Seine).

1872—**Loyre** (Mlle Blanche), rue du Ranelagh, 10, quai de Passy-Paris.

MM.

1883—**Lozet** (Hector), jardinier-chef chez Mme la comtesse de Pourtalès, au château de Bandeville, par Dourdan (Seine-et-Oise).

1857—**Lozuet**, rue de la Chaussée-d'Antin, 12, à Paris,

1885—**Luquet** (Jacques), chef de bureau du 1er arrondissement des promenades de la ville de Paris, rue Decamps, 41, à Paris.

1877—**Lusseau** (H. Louis), architecte-paysagiste, Grande-Rue, 57, à Bourg-la-Reine (Seine).

1885—**Lusseau** (Pascal), constructeur de serres, rue de Rennes, 99, à Paris.

M

1875—**Mabille** (François-Théophile), propriétaire, rue des Carrières, à Montreuil (Seine).

1876—**Machard-Grammont**, horticulteur, rue Guignegault, 86, à Orléans (Loiret).

1858—**Machet** aîné, membre honoraire, horticulteur, faubourg Sainte-Croix, 7, à Châlons-sur-Marne (Marne).

1882—**Madelain** (Ernest), jardinier-chef du jardin public de Tours (Indre-et-Loire).

1885—**Magnien**, jardinier en chef à l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon, par Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

1884—**Magniez** (Louis), propriétaire, rue Monge, 6, à Paris.

1886—**Magron**, rue de Buci, 14, à Paris.

1853—**Maillé** (Mme la duchesse de), dame patronnesse, rue de Lille, 119, à Paris, et à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).

1858—**Maingot** (Alexandre), Grande-Rue, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1876—**Maingot** (Jean-Jacques), à Thiais, près Choisy-le-Roi (Seine).

1884—**Mainguet**, Président de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes, rue Mot, 11, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1864—**Maisan** (Charles), jardinier chez M. Goupillat, rue de Vaugirard, 41, au Bas-Meudon (Seine-et-Oise).

1888—**Maitre** (Ernest), à Auvers-sur-Oise (Oise).

1858—**Malet** (G.), membre honoraire, Grande-Rue, 90, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1852—**Malherbes** (F.), membre honoraire, horticulteur, route du Port, à Bayeux (Calvados).

1884—**Malinvaud** (Ernest), Secrétaire-général de la Société botanique de France, rue Linné, 8, à Paris.

1853—**Mallet** (Alexandre), membre honoraire, quai de Gesvres, 12, à Paris.

1883—**Malot** (L.-D.), horticulteur, rue de Rosny, 7, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1858—**Manceau**, rue Bonaparte, 29, à Paris.

1886—**Manceau** (Théodore), propriétaire, rue Meslay, 24, à Paris.

1884—**Mandry** (François), jardinier au château de Kirwan, Cantenac-Médoc (Gironde).

MM.

1885 - **Maney** (A.), jardinier-chef de la ville de Narbonne, à Narbonne (Aude).

1883—**Mantin**, fabricant, château d'Olainville, près Arpajon (Seine-et-Oise).

1887—**Mantin** (Georges), au château de Bel-Air, à Olivet (Loiret), et quai de Billy, 54, à Paris.

1886—**Mansion-Tessier**, rue de Versailles, 19, à Bougival (Seine-et-Oise).

1882—**Marcel** (Cyprien), paysagiste, rue Spontini, 30, à Paris.

1867—**Marchais** (Madame veuve), dame patronnesse, rue du Chemin-de-Fer, 30, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1861—**Marchal**, membre honoraire, fabricant de claies, rue de Bagnolet, 89, à Paris.

1886—**Marchand** (A.) fils, serres et pépinières, rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne).

1862—**Maret**, Vice-Président du Conseil général de Seine-et-Oise, avenue du Bois-de-Boulogne, 8, à Paris, et à Limay, près Mantes (Seine-et-Oise).

1886—**Margottin** (Charles), horticulteur, Grande-Rue, 22, à Bourg-la-Reine (Seine).

1841—**Margottin** (Jacques-Julien), membre honoraire, Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine).

1869—**Margottin** fils (Jules), horticulteur, rue Guéroux, 32, à Pierrefitte (Seine).

1887—**Marguerie**, rue Blanche, 19, à Paris.

1881—**Margueritte** (Emile), rue Nicolas-Flamel, 3, à Paris.

1881—**Margueritte** (Lucy), rue des Jeûneurs, 35, à Paris.

1886—**Marié** (Ferdinand), jardinier au château de la Ronce, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

1887—**Marie** (Jean), propriétaire, rue Saint-Denis, à Courbevoie (Seine).

1868—**Marinier** (Louis-Charles), marchand de primeurs, avenue Aubert, à Vincennes (Seine).

1887—**Mariotte** (Claude), jardinier-chef de la ville de Paris, rue Franklin, 17, à Paris.

1855—**Marjolin**, docteur en chirurgie, rue Chaptal, 16, à Paris.

1867—**Marquette** (Ernest), jardinier-chef chez M. Moisset, au château d'Ablon, à Ablon (Seine-et-Oise).

1887—**Marsais** (G.), rédacteur au ministère de l'Agriculture, rue Mayet, 10, à Paris.

1886—**Martichon** (Léopold) fils, membre à vie, horticulteur, route de Fréjus, à Cannes (Alpes-Maritimes).

1886—**Martin** (G.), horticulteur, à Vindecy, près Marsigny (Saône-et-Loire).

1887—**Martin** (Henri), chef de l'inspection des cultures de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, rue Saint-Quentin, 23, à Paris.

1885—**Martin** (Léon), rue de Poissy, 79, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1873—**Martin** (Lucien), marchand de terre de bruyère, boulevard d'Inkermann, 9, à Neuilly (Seine).

MM.

1874—**Martincourt**, fabricant de bijoux, rue du Louvre, 23, à Paris.

1853—**Martre** père, membre honoraire, constructeur d'appareils de chauffage, rue du Jura, 15, à Paris.

1883—**Martre** (Hippolyte), constructeur d'appareils de chauffages, rue du Jura, 15, à Paris.

1884—**Martre** (Louis), constructeur d'appareils de chauffage, rue du Jura, 15, à Paris.

1886—**Massange de Louvrex** (Dieudonné), au château de Baillonville par Marche (Belgique).

1887—**Massé** (Alexandre), négociant, avenue Henri-Martin, 59, à Paris.

1885—**Massicard** (Jean-Baptiste-Pascal), secrétaire particulier de M. Lokroy, rue de Buffault, 23, à Paris.

1883—**Masson** (Edouard), chez M. Léon Caban, chalet de Bizy, à Vernon (Eure).

1871—**Masson** (Emile), commandant, rue Poisson, 8, à Paris.

1887—**Masson** (Madame Ernest), à la Bobinière, commune de Mouchamps (Vendée).

1858—**Masson** (Joseph), membre honoraire, pépiniériste, rue de la Petite-Faucille, à Vitry (Seine).

1886—**Mathian**, avenue de Saint-Ouen, 123, et impasse Châtelet, 18, à Paris.

1881—**Mathias** (Georges), propriétaire, avenue d'Orsay, à Bourg-la-Reine (Seine).

1887—**Mathias** (J.) jeune, rue Saint-Lazare, 56, à Paris,

1881—**Mathieu** fils, rue Spontini, 54, à Paris.

1887—**Mathieu** (Edme-Marie), propriétaire, rue des Bijoutiers, 10, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1864—**Mauban**, rue Solférino, 5 *bis*, à Paris.

1880—**Mauduyt**, rue Saint-Pierre-le-Puelier, à Poitiers (Vienne).

1863—**Maugé** (Adolphe), chez M. Vaillant, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

1883—**Mauguin** (Mme), propriétaire, rue d'Argenteuil, 23, à Asnières (Seine)

1886—**Maunoury** (Jacques-Hippolyte), député, à Luisant, près Chartres (Eure-et-Loir).

1878—**Maupeou** (le marquis René-Eugène de), à Parisis-Fontaine, par Noailles (Oise).

1888—**Maurice** (Alfred), fabricant de caisses à fleurs, au château du Loir, (Sarthe).

1887—**Maurice** (Émilien), propriétaire, au Château-du-Loir (Sarthe).

1887—**Maury**, à Le Mée (Seine-et-Marne).

1885—**Max-Singer**, à Tournay (Belgique).

1875—**Meignen** (Isidore), notaire honoraire, boulevard Malesherbes, 20, à Paris, et à Garges, par Gonesse (Seine-et-Oise).

1880—**Mélage** (Adrien), pépiniériste-horticulteur, à Louvres (Seine-et-Oise).

1886—**Ménard**, greffier en chef à la Cour de cassation, boulevard d'Enfer, 12, à Paris.

MM.

Menault (Ernest), membre correspondant, inspecteur de l'Agriculture, maire d'Angerville (Seine-et-Oise).

1885—**Mercier**, horticulteur, pépiniériste, route d'Autun, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

1856—**Mercier** (J.-N.), membre honoraire, horticulteur, à Ballon (Sarthe).

1888—**Merle**, fabricant de vannerie de luxe, rue Charlot, 7, à Paris.

1884—**Mersch-Braconnier** (Mme), dame patronnesse, membre honoraire de la Société agricole de l'Est de la Belgique, au château de Spa (Belgique), et rue Saint-Lazare, 68, à Paris.

1877—**Méry** (C.), fabricant de bacs coniques, à Noailles (Oise).

1878—**Meslier** (Prosper), propriétaire, rue de Saint-Pétersbourg, 14, à Paris.

1888—**Meslier** (Amand), à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1887—**Mesnier**, avenue de Pompadour, 5, à Choisy-le-Roi (Seine).

1885—**Mesnil** (du) **de Montchauveau**, rue de Bretagne, 3, à Alençon (Orne).

1860—**Métivier** (Louis-Henri), membre honoraire, horticulteur, rue de la Fontaine-à-Mulard, 12, à Paris.

1884—**Métra** (C.) père, rentier, boulevard d'Inkermann, 22, à Neuilly (Seine).

1873—**Meunier** (Louis-Théodore), horticulteur, avenue Saint-Remy, 5, à Saint-Denis (Seine).

1885—**Meunier** (Mme Narcisse), manufacturière, rue du Bac, 5, à Suresnes (Seine).

1852—**Meuret** (Arsène), membre honoraire, au château du Clos, près Proisy (Aisne).

1859—**Meurice-Lefébure** (Louis-Auguste), membre honoraire, horticulteur et professeur d'Arboriculture, rue Lecat, à Saint-Quentin (Aisne).

1885—**Mézard** (Eugène) fils, fleuriste, rue du Four-Saint-Germain, 50, à Paris.

1885—**Michaud** (Louis), propriétaire, rue de Clichy, 9, à Paris, et à Provins, (Seine-et-Marne).

1865—**Michaux** (Albert), constructeur de serres et châssis en fer, avenue de Courbevoie, 59, à Asnières (Seine).

1884—**Michel** (A.), négociant en denrées coloniales, rue Godot de Mauroy, 6, à Paris.

1386—**Michel** (Alfred), rue de Paris, 24, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1869—**Michel** (Edouard), chef de culture de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, rue de Reuilly. 115, à Paris.

1883—**Michelin** (André), rue de la Roquette, 159, à Paris.

1859—**Michelin** (Henri), membre honoraire, rue de Clichy, 21, à Paris, et à Montgeron (Seine-et-Oise).

1859—**Mies**, quai de la Mégisserie, 4, à Paris.

1879—**Milinaire** (Auguste), serrurerie, rue de la Goutte-d'Or, 37, à Paris.

1874—**Millet** (Armand), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine).

1887—**Milleville** (vicomte de), rue de Grenelle, 89, à Paris.

1887—**Millien** (Félix), grainier, rue de la Cossonnerie, à Paris.

MM.

1887—**Millon** (A.), pavillon Ledoyen, aux Champs-Élysées, à Paris.

1885—**Millot** (E.), rochers et travaux divers en ciment, rue Pierre-Charron, 15, à Paris.

1884—**Minard** (Claude), jardinier, à Dracy-le-Fort, canton de Givry (Saône-et-Loire).

1859—**Miot-Cholot** (Etienne), membre honoraire, horticulteur, faubourg des Anges, à Langres (Haute-Marne).

1878—**Mirande**, entrepreneur de chaudronnerie, rue Trompette, 9, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1887—**Mitaine** (Victor-Léon), jardinier chez M. Pédaillès, à Bagneux (Seine).

1882—**Moisset** (Mme), au château d'Ablon-sur-Seine, et boulevard Haussmann, 35, à Paris.

1858—**Moisy**, membre honoraire, fabricant de tuyaux en cuir et en toile, boulevard Richard-Lenoir, 104, à Paris.

1855—**Moitessier** (Mme), dame patronnesse, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 42, à Paris.

1855—**Monain**, membre honoraire, propriétaire, à Arpajon (Seine-et-Oise).

1884—**Monchaussée**, propriétaire, rue Saint-Roch, 57, à Paris.

1866—**Monier** (Joseph), horticulteur-rocailleur, rue de la Pompe, 191, à Passy-Paris.

1885—**Montagnac** (H.), propriétaire, faubourg Celleneuve-Saint-Georges, 41, à Montpellier (Hérault).

1885—**Montebello** (Adrien de), membre du Conseil général du Gers, avenue de l'Alma, 1, à Paris.

1886—**Monvoisin**, entrepreneur de couverture et plomberie, rue Lafayette, 147, à Paris.

1884—**Moracin** (le baron Fernand de), rue des Pyramides, 9, à Paris.

1878—**Moreau** (Léon), jardinier au château de Charentonneau, par Maisons-Alfort (Seine).

1881—**Moreau** (Félix), pépiniériste, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1853—**Moreau** (Louis), membre honoraire, pépiniériste, avenue de Sceaux, 3, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1854—**Moreau** (Louis-François), membre honoraire, jardinier à Cires-lès-Mello (Oise).

1886—**Moreau-Guillet** (Alphonse), rue du Faubourg-Saint-Jacques, 21, à Paris.

1886—**Morel** (Ernest), rue Notre-Dame-des-Victoires, 7, à Paris.

1886—**Moret**, jardinier chez M. Mathieu-Bodet, route Nationale, 87, à Montretout-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1882—**Morice** (Mme Albert), dame patronnesse, rue de Londres, 50, à Paris, et chemin de Romilly, par Romilly-la-Puthenay (Eure).

1877—**Morin** (Alexandre), chef de culture chez M. Labrousse, rue Borghèse, 11, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1881—**Morin** (Louis), jardinier chez M. Worth, à Suresnes (Seine).

1874—**Morlaine** (de), rue de Babylone, 8, à Paris.

1884—**Morlet** (Armand-Charles), architecte-paysagiste, à Lille (Nord).

MM.

1851—**Morlet** (Gustave) fils, membre honoraire, horticulteur, à Avon, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1854—**Mornay** (le marquis de), avenue Montaigne, 53, à Paris.

1884—**Moron** (Emile), boulevard Saint-Germain, 213, à Paris.

1887—**Morot** (Louis), docteur ès sciences, directeur du *Journal de Botanique*, rue Tournefort, 28, à Paris.

1874—**Moser** (J.), horticulteur-pépiniériste, rue Saint-Symphorien, 1, à Versailles (Seine-et-Oise).

1865—**Motel**, rue du Foin, 6, à Paris.

1860—**Motte**, membre honoraire, à Orbec-en-Auge (Calvados).

1887—**Motte** (Alfred), rue Saint-Jean, 44, à Roubaix (Nord).

1881—**Mouchot** (Justin), docteur-médecin, rue de Milan, 24, à Paris.

1886—**Mouillefer**, professeur à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, rue de Rennes, 149, à Paris.

1876—**Mouillet** (R.), chauffage de serres, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1885—**Moulé** (Casimir), place des Vosges, 19, à Paris.

1887—**Moulin** (J.-P.-Th.), jardinier, à Fontenay, près Chablis (Yonne).

1885—**Mouré** (Louis), fleurs naturelles, rue Lafayette, 85, à Paris.

1885—**Mourmant**, rentier, boulevard Saint-Germain, 167, à Paris.

1878—**Mousel** fils (Mathias), horticulteur, à Sandweiler-lès-Luxembourg (Grand duché de Luxembourg).

1885—**Moussard**, horticulteur, rue Spontini, 28, à Paris.

1885—**Mousseau** (Eugène), jardinier chez M. Koller, boulevard d'Enghien, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1881—**Moussouard** (Etienne-Ferdinand), route Nationale, 43, à Saint-Cloud, (Seine-et-Oise).

1872—**Moutard-Martin** (E.-D.), rue Pigale, 2, à Paris, et au Chêne-Rond, à Marcoussis (Seine-et-Oise).

1884—**Moutier** (Paul), serrurier, rue des Coches, 13, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1852—**Muller** (Martin), membre honoraire, professeur d'Arboriculture, Heyritz, 17, à Neudorf.

1873—**Mulon** (P.-P.-F.), commissaire-priseur, avenue du Trocadéro, 17, à Paris.

1885—**Mun** (le marquis de), au château de Lumigny, par Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne), et rue François Ier, 44, à Paris.

1885—**Murat**, boulevard Malesherbes, 66, à Paris.

Muratoff, membre correspondant, Secrétaire de la Société impériale d'Horticulture, rue des Vieilles-Écuries, église Sainte-Blaise, à Moscou (Russie).

1885—**Mussat**, professeur de Botanique à l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon, boulevard Saint-Germain, 11, à Paris.

1875—**Myrthill-Marix**, rue de Provence, 34, à Paris.

N

MM.

1887—**Nabonnand** (Philippe), horticulteur rosiériste, à Golfe-Juan (Alpes-Maritimes.

1882—**Nanot** (Jules), ingénieur agronome, maître de conférences à l'Institut agronomique, chef de service des plantations d'alignement de la ville de Paris, chaussée de l'Étang, à Saint-Mandé (Seine).

1881—**Naudin** fils (Louis), rue d'Alleray, 64, à Paris.

1855—**Neuflize** (Mme la baronne de), dame patronnesse, rue de Phalsbourg, 15, à Paris.

1863—**Neumann** (Louis), jardinier en chef, château de Compiègne, à Compiègne (Oise).

1886—**Neveu** (Paul), fabricant de poterie pour le jardinage, rue Voie-Petite, 11, à Vanves (Seine).

1884—**Nicolas**, jardinier chez M. le prince de Joinville, au Domaine d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne).

1875—**Nicolas** (Charles), inspecteur-général adjoint de l'agriculture, chef de service en Algérie à Bou Zitoun, par Boudaroua Constantine, (Algérie).

1887—**Nicolas** (J.), horticulteur grainier,, rue Bourbon, 12, à Lyon (Rhône).

1876—**Niepraschk** (J.), directeur de la Flora, à Cologne (Allemagne).

1879—**Niobey**, Président de la corporation des jardiniers et maire, à Bayeux (Calvados).

1886—**Niolet** (Jean-François), propriétaire, rue d'Alleray, 50, à Paris.

1860—**Nitzschner** (Guillaume), horticulteur, route de Lyon, à Genève (Suisse)

1881—**Nivert** (Victor-Octave), rue de Chaillot, 8, à Paris.

1872—**Nivet** (François), horticulteur, avenue du Pont-Neuf, à Limoges (Haute Vienne).

1884—**Nivet** (Henri) jeune, horticulteur-paysagiste, rue des Sœurs-de-la-Rivière, 10, à Limoges (Haute-Vienne).

1876—**Nivoix** (François), rue du Mesnil, à Asnières (Seine).

1885—**Noailles** (le comte de), rue Chauveau-Lagarde, 16, à Paris.

1883—**Nodot** (Emile), rue de Reuilly, 114, à Paris.

1886—**Noël** (A.). rue de Dunkerque, 23, à Paris.

1855—**Noël** (Charles), banquier, Faubourg-Poissonnière, 9, à Paris.

1872—**Noël** (Nicolas), constructeur-mécanicien, rue d'Angoulême-du-Temple, 60, à Paris.

1875—**Normand**, horticulteur, à Péronne (Somme).

O

1883—**Oehm** (Henri), avenue de la Reine, 223, à Laeken, près Bruxelles (Belgique).

1879—**Offrion** (Oscar), chimiste, rue des Fossés-Saint-Jacques, 14, à Paris.

MM.

1887—**Ollivet** (A.), boulevard Richard-Lenoir, 113, à Paris.

1879—**Olof-Nilsson**, fleuriste, rue Auber, 12, à Paris.

1868—**Olry**, propriétaire, rue de Monceau, 41, à Paris, et à Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1861—**Opoix** (Alphonse), membre honoraire, horticulteur-fleuriste, rue de Bellechasse, 33, à Paris.

1884—**Opoix** (Octave), premier garçon au jardin du Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.

1886—**Oreve**, horticulteur, rue Decamps, 51, à Passy-Paris.

1865—**Orsanne de Montlevic** (le vicomte d'), au château de Chaillou, à Châtillon (Indre).

1882—**Oudard** (Mme), rue Sainte-Anne, 57, à Paris.

1856—**Oudin** (Alexandre), membre honoraire, boulevard Richard-Lenoir, 29, à Paris.

1887—**Oudin** fils jeune, pépiniériste, à Lisieux (Calvados).

1862—**Oudiné** (Anatole), membre honoraire, jardinier-chef, rue de l'Aude, 11, Montrouge, à Paris.

1884—**Oudiné** (Ernest), rue d'Amsterdam, 59, à Paris.

1888—**Oudot** (Edmond), jardinier-chef chez Mme Dufour, aux Colonnes, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1857—**Ounous** (Léo d'), membre honoraire, agronome, à Saverdun (Ariège).

1881—**Oyley** (le marquis d'), route des Gardes, 61, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1860—**Ozanne** (Gustave), membre honoraire, fabricant de serres, rue Marqfoy, 11, à Paris.

1884—**Ozouf** (Denis-Achille), jardinier, rue Lecourbe, 329, à Paris.

P

1876—**Pacini** (E.), fabricant de stores, boulevard Malesherbes, 63, à Paris

1887—**Pageot** (J.), chef de cultures chez Mme Pelouze, à Cannes-Eden, Golfe Juan (Alpes-Maritimes).

1882—**Paignard**, au Rocher, par Savigné-l'Evêque (Sarthe).

1888—**Paillard** (C.), Grande-Rue, 57, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1853—**Paillart** (Stanislas), membre honoraire, place de la Madeleine, 3, à Paris.

1864—**Paillet** (Louis), horticulteur-pépiniériste, à Chatenay, par Sceaux (Seine).

1875—**Paillieux**, faubourg Poissonnière, 21, à Paris, et à Crosnes, par Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

1876—**Painteche** (Albert), horticulteur, rue de l'Est, 42, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1885—**Paintendre** (Auguste), rue des Pyramides, 12, à Paris.

1886—**Palau**, ingénieur-constructeur, avenue du Maine, 57, à Paris.

1887—**Paleville** (G. de), rue de Provence, 5, à Paris.

1883—**Pallain** (G.), directeur au cabinet du ministre des finances, quai de Billy, 12, à Paris.

MM.

1861—**Palmer**, avenue de Paris, 17, à Versailles (Seine-et-Oise).

1885—**Panas** (le docteur), au château de Roissy, par Ozouer-la-Ferrière (Seine-et-Marne), et rue du général Foy, 17, à Paris.

1886—**Panckoucke**, rue François Ier, 48, à Paris.

1883—**Panhard** (Félix), membre à vie, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, rue Royale, 5, à Paris, et au château de Monteeau, par le Plessy-Chenêts (Seine-et-Oise).

1857—**Panhard** (René), à Grignon, par Thiais (Seine).

1882—**Parandier**, inspecteur général des ponts et chaussées, rue des Ecuries-d'Artois, 38, à Paris, et aux Tourillons, par Arbois (Jura).

1877—**Pardon** (François), entrepreneur de jardins, rue de la Mairie, 25, à Fontenay-sous-Bois (Seine)

1887—**Pareillet** (François), horticulteur, rue de Paris, 10, à Bagneux (Seine).

1865—**Parent** (Jules-Gabriel), rue Maurepas, 22, à Rueil (Seine-et-Oise).

1869—**Paris** (Emile), cristallerie et émaillerie, au Bourget (Seine).

1866—**Parisot** (Eléonore), jardinier chez Mme la duchesse de Galliera, rue de Babylone, 36, à Paris.

1883—**Parisot** (F.), capitaine, rue Dalayrac, 57, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1885—**Parrain** (Charles), horticulteur, à Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre).

1887—**Parrain** (Louis), jardinier chez Mme Gripon, à Limours (Seine-et-Oise).

1885—**Pascaud** (Edgard), rue Porte-Jaune, 5, à Bourges (Cher).

1886—**Passy** (Louis), Secrétaire perpétuel de la Société nationale d'Agriculture, rue de Clichy, 45, à Paris.

1885—**Pateux** (Mlle Léonie), marchande d'articles de bureau, 9, Galerie Vivienne, à Paris.

1880—**Patry**, jardinier-chef au Jardin zoologique d'Acclimatation, à Neuilly (Seine).

1884—**Pavard** (Paul), jardinier-chef des Pépinières et Parcs de Trianon, à Versailles (Seine-et-Oise).

1883—**Pavie** (Mme Charles), dame patronnesse, rue de Presbourg, 15, à Paris.

1875—**Péan** (Eugène-Alexandre), à Longpont, par Montlhéry (Seine-et-Oise).

1880—**Péan** (Sylvain), coutelier, rue de Charenton, 143, à Paris.

1885—**Pech** (Jules), Faubourg Poissonnière, 96, à Paris.

1887—**Pector** (Sosthène), propriétaire, rue Lincoln, 9, à Paris.

1887—**Pelas**, directeur du gaz, à Magny-en-Vexin (Oise).

1856—**Pelé** (Louis), membre honoraire, jardinier chez M. Troyon, à Montlignon, par Montmorency (Seine-et-Oise).

1862—**Peligot**, membre de l'Institut, quai Conti, 11, à Paris.

1879—**Pelletier** (E.), fabricant d'objets spéciaux pour l'horticulture, rue Paul-Lelong, 17, à Paris.

1882—**Penelle** (Hubert), boulevard de Strasbourg, 17, à Paris.

1885—**Pénicaud** (Georges, rue Taitbout, 27, à Paris.

1854—**Pereire** (Mme Isaac), dame patronnesse, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35, à Paris.

1875—**Pernel** (Auguste), horticulteur, rue du Bac, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

MM.

1877—**Pernet** (Joseph), arboriculteur-pépiniériste, à Ferébrianges, par Etoges (Marne).

1888—**Pernet** (Joseph), **Fils-Ducher**, rosiériste route d'Heyrieux, 114, à Montplaisir, Lyon (Rhône).

1887—**Pérouse** (Mme), dame patronnesse, quai de Billy, 36, à Paris.

1877—**Perraudière** (Joseph de la), au château de la Devansaye, par Segré (Maine-et-Loire).

1886—**Perrault-Busigny** (Emmanuel), architecte-paysagiste, rue Chèvre, 59, à Angers (Maine-et-Loire).

1866 - **Perrenoud** (Louis-Jules), avenue de Choisy, 107, à Paris.

1885—**Perret** (Alfred), rue du 4 Septembre, 33, à Paris.

1875—**Perrette** (Antoine), jardinier chez M. le baron de Bussière, rue du Bassin, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1886—**Perrier** fils, constructeur d'appareils de chauffage de serres, rue Michel-Bizot, 164, à Paris.

1887—**Perrier** (Jean), rosiériste, chemin des Culattes, à Lyon (Rhône).

1838—**Perrot** (Adrien), membre honoraire, jardinier chez M. Perrin, à Epinay (Seine).

1874—**Perrot** (Richard), horticulteur, rue de la Manivelle, 2, à Etampes (Seine-et Oise)

1875—**Personne** (Edouard), négociant, rue Royale-Saint-Honoré, 8, à Paris.

1886—**Pertuis**, jardinier chez M. Weil, rue de la Fromagère, à Neuilly-Plaisance (Seine).

1870—**Pescheux** (Auguste), serrurerie et ustensiles de jardins, rue Lecourbe, 35, à Paris.

1847—**Petit** (Alphonse), membre honoraire, rue de Beauvais, 11, à Meulan (Seine-et-Oise).

1882—**Petit** (Auguste), rue de Rivoli, 194, à Paris.

1881—**Petit** (Baptiste), jardinier chez M. Doublé, à Saint-Prix, par Montlignon (Seine-et-Oise).

1885—**Petit** (Edouard), fabricant de meules, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne.

1886—**Petit** (Georges), jardinier au château de Nogent-les-Vierges, près Creil (Oise).

1884—**Petit** (Paul), pharmacien, boulevard St-Germain, 17, à Paris.

1885—**Petit-Bergonz**, propriétaire, rue St-Honoré, 346, à Paris.

1885—**Petit-Bergonz-Fauy** (Mme), dame patronnesse, rentière, rue Saint-Honoré, 346, à Paris.

1882—**Petiville** (S. de), membre du Conseil général du Calvados, à Saint-Sever (Calvados).

1879—**Peujade** (le docteur Ulysse), à Caylus (Tarn-et-Garonne).

1885—**Peyrat**, pépiniériste-horticulteur. rue St-Joseph, 18, à Toulouse (Haute-Garonne).

1870—**Picard** (Louis), jardinier chez M. Bac, rue Raspail, 37, à Ivry-sur-Seine (Seine).

1883—**Picard** (Lucien), jardinier chez M. Oegerli, rue des Ecoles, 7, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

MM.

1879—**Pichon**, jardinier, à Villiers-Saint-Paul, par Creil (Oise).

1878—**Picoré** (Jean-Joseph), arboriculteur, rue Montet, 57, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1878—**Picot** (Alexandre), jardinier-chef chez M. Declerg, au château d'Oignies par Carvin (Pas-de-Calais).

1885—**Picot** (François), boulevard Malesherbes, 88, à Paris, et à Taverny (Seine-et-Oise).

1873—**Piel**, propriétaire, boulevard Saint-Michel, 73, à Paris.

1883—**Piennes** (Jules), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

1856—**Piéton**, membre honoraire, directeur du Jardin des plantes, à Evreux (Eure).

1876—**Pillet-Parod**, mécanicien, rue des Carrières, 15, à Vincennes (Seine).

1853—**Pillon** (L.), membre honoraire, treillageur, rue Naud, 6, à Issy (Seine).

1884—**Pilter**, rue Alibert, 24, à Paris.

1886—**Piollet** (Ernest), entrepreneur de plomberie et couverture, rue de l'Aqueduc, 7, à Paris.

1881—**Piron**, rosiériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1885—**Pitat** (Eugène-Ernest), treillages artistiques et constructions rustiques, à Montretout-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1853—**Pitraye** (Pierre-André), membre honoraire, jardinier, à Deauville-sur-Mer (Calvados).

1883—**Place** (Louis), fruits exotiques, rue Saint-Antoine, 145, à Paris.

1878—**Plasse** (Ernest-Louis), hydraulicien, quai de Valmy, 35, à Paris.

1884—**Platel** (Henri-Clovis), quai d'Orsay, 123, à Paris.

1885—**Plaut** (Paul), jardinier-chef chez M. de Saint-Senoch, rue Demours, 19, à Paris.

1873—**Plomb** (Philippe), jardinier, rue Duguay-Trouin, 17, à Paris.

1875—**Poignard** (Fr.), horticulteur, route de Châtillon, 160, à Malakoff (Seine).

1886—**Poiré** (Gabriel), fabricant de jardinières et cache-pots, rue Pierre-Levée, 16, à Paris.

1888—**Poiret** (Edmond), jardinier chez Mme Démon, rue de Courcelles, 63, à Paris.

1875—**Poiret** (Hector), propriétaire, rue Taitbout, 80, à Paris et à Gonesse (Seine-et-Oise).

1884—**Poiret** (Mme Frédéric), boulevard Sébastopol, 27, à Paris.

1875—**Poiret-Delan**, jardinier chez M. Leduc, quai National, 49, à Puteaux (Seine).

1876—**Poirier** (Auguste), horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 8, à Versailles (Seine-et-Oise).

1876—**Poirier** (Gustave), jardinier chez M. Noël, à Villeneuve-le-Roi, par Ablon (Seine-et-Oise).

1872—**Poisson** (Jules), aide naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, rue de Buffon, 63, à Paris.

1873—**Poisson** (Alexis), avenue de Boufflers, 6, villa Montmorency, à Auteuil (Paris).

MM.

1881—**Poitevin** (Ernest), à Bonneuil, par Créteil (Seine).

1888—**Pol-Fondeur**, propriétaire, à Viry, par Chauny (Aisne).

1882—**Poli** (Mme la vicomtesse de), rue de Bugeaud, 12, à Paris.

1885—**Polito**, vitrerie de serres, rue St-Domique, 131 à Paris.

1841—**Pommereu** (marquis Armand de), rue de Lille, 67, à Paris.

1866—**Pommier** (Sébastien), jardinier marbrier, rue de la Roquette, 190, à Paris.

1859—**Ponce** (Isidore), membre honoraire, expert au tribunal de la Seine, 90, boulevard Victor-Hugo, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1878—**Ponchon**, fabricant de paillassons et stores en bois, rue Demours, 41, aux Ternes-Paris.

1875—**Poorter** (J. de), propriétaire, à Everghem-les-Gand (Belgique).

1887—**Popelin** (Edmond), propriétaire, avenue de la Grande-Armée, 35, à Paris, et au château de Lamotte-Bastille, près Beaune-la-Rolande (Loiret).

1875—**Pothier** (Francis), ingénieur, rue de Penthièvre, 6, à Paris, et au domaine du Buc, par Versailles (Seine-et-Oise).

1875—**Potier de la Berthellière**, notaire, faubourg Saint-Honoré, 5, à Paris.

1874—**Pottier** (Emile), propriétaire, Président de la Société agricole et horticole de Mantes, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise).

1858—**Poulain** (Louis-Alphonse), membre honoraire, au château d'Emerainville, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

1886—**Poulenc** (Gaston), fabricant de produits chimiques, rue Vieille-du-Temple, 92, à Paris.

1881—**Poullain** (Mme veuve), boulevard Magenta, 111, à Paris, et à Chelles (Seine-et-Marne).

1878—**Poupat** (Pierre), jardinier chez Mme veuve Com, à Rully (Saône-et-Loire).

1882—**Poupinel**, conseiller général de Seine-et-Oise, rue Murillo, 8, à Paris, et à Saint-Arnoult (Seine-et-Oise).

1880—**Poupon** (Mme), dame patronnesse, rue de Sèvres, 23, à Paris.

1885—**Pouydebat** (Léonard), propriétaire à Suresnes (Seine).

1887—**Pozzo** (Joseph), jardinier-chef chez Mme Heine, rue Monceaux, 28, à Paris.

1885—**Pradines** (Léon), fabricant d'instruments horticoles, rue de Courcelles, 27, à Levallois-Perret (Seine).

1882—**Pré** (Louis), horticulteur, rue Allain-Gervais, à Versailles (Seine-et-Oise).

1886—**Précastel** (Armand), jardinier-chef au château de Bagatelle, Bois de Boulogne, près Neuilly (Seine).

1881—**Preisch** (Pierre), fabricant de tendeurs en fil de fer, rue Popincourt, 51, à Paris.

1873—**Preschez** (Yves), avocat, rue de la Harpe, 45, à Paris, et à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

1886—**Prévost** (Élie), entrepreneur de fumisterie, rue de Bezons, 6, à Courbevoie (Seine).

MM.

1859—**Prillieux** (Edouard), Inspecteur général de l'Agriculture, professeur à l'Institut agronomique, rue Cambacérès, 14, à Paris.

1875—**Prillieux** (Mme), dame patronnesse, rue de Cambacérès, 14, à Paris.

1884—**Pringault** (A.), rue des Bourdonnais, 36, à Paris.

1887—**Proust** (Eugène), jardinier chez M. Secrétan, avenue de Brimont, 36, à Chaton (Seine-et-Oise).

1872—**Proux**, jardinier, boulevard Bineau, 16, à Levallois-Perret (Seine).

1854—**Provigny** (Mme de), boulevard Poissonnière, 19, à Paris.

1887—**Prud'homme**, propriétaire, à Chevreuse (Seine-et-Oise).

1868—**Prudhomme** (Gustave), rue David, 20, à Passy-Paris.

1887—**Prud'homme** (Henri), rue Valladon, 1, à Paris.

1876—**Pucey** (Paul), rue Nollet, 17, à Paris.

1859—**Pull** (G.), membre honoraire, émailleur, céramique d'art, rue Blomet, 122, à Paris.

1885—**Pulleu-Ameli** (Mme), dame patronnesse, rue des Vignes, 75, à Paris, et à Maffliers (Seine-et-Oise).

1882—**Puvilland** (J.), commerce de graines et plantes, cours Vitton, 25, et rue Tête-d'Or, 44, à Lyon (Rhône).

Q

1867—**Quénat** (Pierre), architecte de jardins, rue de Passy, 23, à Paris.

1860 - **Quéhen-Mallet**, membre honoraire, jardinier chez Mme la princesse de Sagan, rue de Constantine, 23, à Paris.

1872—**Quennessen**, boulevard Eugène, 44, au parc de Neuilly (Seine).

1885—**Quignon** (Alfred), paysagiste, rue de Lonchamps, 52, à Passy-Paris.

1853—**Quihou** (Antoine), membre honoraire, à Ris (Seine-et-Oise).

R

1880—**Rabier** (Emile), chez Mme Vve Perrin, rue du Val, à L'Hay, par Bourg-la-Reine (Seine).

1884—**Rabourdin** (Louis), propriétaire, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine).

1888—**Radais** (Louis), sous-chef jardinier au palais de Compiègne (Oise).

1868—**Radout** (Victor), à Marolles, par Villecresnes (Seine et-Oise).

1888—**Raffenau** (François), jardinier, avenue de Châtillon, 13, à Montrouge-Paris.

1887—**Ragoneaux** (Olivier), horticulteur, rue Victor-Hugo, 70, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1888—**Ramé** (A.), insectologiste, rue Berlioz, 19, à Paris.

MM.

1885—**Ramousse** (Edmond), jardinier chez M. Chardin, au château de Fontenay-les-Briis (Seine-et-Oise).

1885—**Raoul-Duval** (Mme), dame patronnesse, au château de Marolles-Genillé (Indre-et-Loire), et rue François Ier, 53, à Paris.

1874—**Rattet** (Frédéric), caissier de la Banque de France en retraite, rue Condorcet, 59, à Paris, et à Créteil (Seine).

1868—**Rattier** (Mme Léon), dame patronnesse, au château de Jean d'Heurs, près Bar-le-Duc, par Saudrupt (Meuse).

1858—**Rauch** (François), inspecteur des Jardins Impériaux, à Luxembourg près Vienne (Autriche).

1885—**Raulet** (Lucien), rue Nollet, 93, à Paris.

1870—**Ravenel** (Jules), horticulteur, à Falaise (Calvados).

1887—**Redon** (Jean), fabricant d'appareils de chauffage, rue de Douai, 65, à Paris.

—**Regel** (Edouard), membre correspondant, directeur du jardin impérial botanique, à Saint-Pétersbourg (Russie).

1865—**Regnier** (Alexandre), horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

Reichenbach fils, membre correspondant, docteur, directeur du jardin botanique, à Hambourg.

1887—**Reignier** (le docteur Alexandre), place Rosalie, à Vichy (Allier).

1852—**Reine** (Victor), membre honoraire, jardinier-chef, rue des Buissons, 5, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1877—**Reinié** (E.), chimiste, rue d'Enghien, 56, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1851—**Rémy** (Pierre-Narcisse) père, membre honoraire, horticulteur, professeur d'Arboriculture, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1864—**Renard** (Anatole), jardinier, au château de Grand-Vaux, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1875—**Renard** (Henri), propriétaire, à Roy (Somme).

1881—**Renard** (Marie-Auguste), rue du Four, 7, à Suresnes (Seine).

1886—**Renard** (Eugène), jardinier-chef, chez M. le prince de Joinville, à Chantilly (Oise).

1876—**Renaudière** (Mme la baronne de la), dame patronnesse, rue de Vernet, 35, à Paris.

1864—**Renault** (Lucien), grainier-fleuriste-horticulteur, rue Legendre, 105, à Paris.

1876—**Renault** (A.), place de Laborde, 14, à Paris.

1881—**Renier** (A.), jardinier-chef, chez MM. les comtes de Camondo, rue Monceau, 61, à Paris.

1883—**Renneson** (Henry), rue Jouffroy, 84, à Paris.

1881—**Renoux** (Eugène), jardinier, chez M. Lozouet, rue de Belleville, 188, à Paris.

1886—**Ressia** (Barthélemy), jardinier-chef, au château de Fromont, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

1878—**Reveillac** (A.), négociant, avenue des Amandiers, 3, à Paris.

1886—**Reydellet** (de), à Valence (Drôme).

MM.

1883—**Reynal**, à Plancheix, près Périgueux (Dordogne).

1887—**Reynal** (Mme Léonce), à Plancheix, près Périgueux (Dordogne).

1881—**Ribbentrop** (Adolphe de), négociant en charbon de terre, quai de Seine, 53, à Paris.

1885—**Ricada**, fabricant de chauffages, rue du Vieux-Versailles, 26, à Versailles (Seine-et-Oise).

1864—**Ricord** (le docteur), rue de Tournon, 6, à Paris, et au château de Morsang, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1886— **Riffaut** (P.), chef de culture, chez M. Camille Dognin, chalet Mauvarre, à Cannes (Alpes-Maritimes).

1878—**Rigault** (Hyacinthe), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

1879—**Rigault** (Ludovic), jardinier chez M. Bertrand, à la Queue-en-Brie (Seine-et-Oise).

1880 **Rigault** (Jules-Charles-Emile), horticulteur-viticulteur, place de l'Eglise, à Thomery (Seine-et-Marne).

1884—**Rigault** (Joseph), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

1856—**Riocreux** (Alfred), membre honoraire, quai Henri IV, 46, à Paris.

1857—**Riquier**, rue d'Argenson, 3, à Paris, et à Gazeran, par Rambouillet (Seine-et-Oise).

1877—**Risselin-Géraudel**, pépiniériste, à Saint-Martin d'Ablois (Marne).

1887—**Ritter** (Mme veuve), boulevard de la Contrescarpe, 10, à Paris.

1882—**Rivals de Boussac**, au château de Tyr-Lavaur (Tarn).

1886—**Rivière**, fabricant de poterie pour l'horticulture, rue de la Roquette, 36, à Paris.

Rivière (Louis), membre correspondant, horticulteur, chez MM. Caillat et Albert, négociants, rue des Ourives, 133, à Rio-Janeiro (Brésil).

1875—**Rivière** (Paul), jardinier en chef de l'Institution des sourds-muets, rue Saint-Jacques, 254, à Paris.

1884—**Rivière**, horticulteur-pépiniériste, à Amiens (Somme).

1885—**Robert**, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1879—**Robert** (Alexandre), horticulteur, avenue des Pages, 52, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1877—**Robert** (Alfred), jardinier au château du Petit-Val, à Sucy-en-Brie, (Seine-et-Oise).

1857—**Robert** (Antonin), membre honoraire, à Buy, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

1875—**Robert** (Cyrille), horticulteur, boulevard d'Inkermann, 11, à Neuilly (Seine).

1888—**Robert** (Éloi), ancien notaire, à Paris, avenue d'Antin, 61, à Paris.

1885—**Robert-Rozay**, pépiniériste, faubourg Saint-Antoine, 49, à Sens (Yonne).

Robillard aîné, membre correspondant, El grao de Valencia (Espagne).

1882—**Robine-Chevalier** (Théophile), paysagiste, à Pont-Achard, Poitiers (Vienne).

1859—**Robinet** (Hortensia), membre honoraire, professeur d'Arboriculture de la ville de Toulouse, allée Saint-Ange, à Toulouse (Haute-Garonne).

MM.

1880—**Roblin**, propriétaire, boulevard Magenta, 55, à Paris.

1863—**Roche** (Hippolyte), rue Claude-Bernard, 88, à Paris.

1884—**Roche** (Pierre), propriétaire, Grande-Rue, 99, à Bourg-la-Reine (Seine).

1882—**Rochecouste** (Louis de), boulevard Malesherbes, 43, à Paris.

1863—**Rochefoucault** (Mme la comtesse Arthur de la), dame patronnesse, rue Saint-Dominique, 28, à Paris.

1886—**Roda** (Guiseppe), horticulteur, architecte de jardins, via Thesauro, à Turin (Italie).

1884—**Rodocanachi**, avenue Gabriel, 42, à Paris.

1864—**Rohard**, horticulteur-pépiniériste, rue du Faubourg-Basset, 14, à Beauvais (Oise).

1887—**Rolland** (A.), régisseur du domaine du Piple, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et Oise).

1869—**Rolland** (Charles), boulevard Richard-Lenoir, 84, à Paris, et rue Pinchâteau, 19, villa Sainte-Anne, au Poulinguen (Seine-Inférieure).

1877—**Rolland** (François), architecte, boulevard du Temple, 30, à Paris.

1885—**Rolland** (Pierre), entrepreneur de couverture, plomberie et gaz, rue Debelleyme, 5, à Paris.

1883—**Romain-Vallet** (Mme Stéphanie), dame patronnesse, rue de Cluny, 11, à Paris.

1884—**Rondeau** (Auguste), boulevard de Strasbourg, 35, à Paris, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1870—**Roquelaine** (Jean), pépiniériste, avenue de Lyon, 26, à Toulouse, (Haute-Garonne).

1885—**Roquette-Buisson** (le baron de), trésorier-payeur général, à Blois (Loir-et-Cher),

1885—**Roquette-Buisson** (Mme la comtesse de), dame patronnesse, à Blois (Loir-et-Cher).

1864—**Rosciaud** (François), chef des cultures chez Mme Baroche, à Juziers par Meulan (Seine-et-Oise).

1887—**Rossignol** (Michel), jardinier-chef au château de Bâville, par Saint-Chéron (Seine-et-Oise).

1874—**Rothberg** (Adolphe), horticulteur-maraîcher, rue de Saint-Denis, 2, à Gennevilliers (Seine).

1884—**Rothberg** (Gustave), chef des cultures de l'Institution d'Istrantelek, à Palota, près Budapest (Autriche-Hongrie).

1855—**Rothschild** (le baron Alphonse de), rue Saint-Florentin, 2, à Paris.

1881—**Rothschild** (le baron Edmond de), *membre titulaire à vie*, faubourg Saint-Honoré, 41, à Paris.

1855—**Rothschild** (le baron Gustave de), avenue de Marigny, 23, à Paris.

1885—**Rothschild** (Mme la baronne James-Édouard de), dame patronnesse, avenue Friedland, 38, à Paris.

1853—**Rothschild** (Mme la baronne Nathaniel de), dame patronnesse, rue du Faubourg Saint-Honoré, 33, à Paris.

1868—**Rouchonnat** jeune, boulevard Beaumarchais, 96, à Paris.

1886—**Roudillon**, propriétaire, rue de Berlin, 47, à Paris.

1850—**Rougier-Chauvière**, horticulteur, rue de la Roquette, 152, à Paris.

MM.

1884—**Rougier** (Georges), imprimeur de la Société, rue Cassette, 1, à Paris.

1856—**Rousseau** (Joseph-Ferdinand), horticulteur, à Faut-des-Harts, à Yerres (Var).

1875—**Rousseau-Debon** (Louis), propriétaire, rue de Marinville, 8, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1884—**Rousseau** (Louis), jardinier chez M. le comte de Choiseul, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise).

1884—**Rousseau** (Elie), jardinier-chef au château Saint-Martin, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1885—**Rousseau** (le docteur Henri), professeur à l'institution du Parangon, à Joinville-le-Pont (Seine).

1855—**Rousseau** (Louis-Charles), membre honoraire, rue de Longchamps, 47, à Neuilly (Seine).

1860—**Rousselle** (Ulysse), horticulteur, à Châlons-sur-Vesle, par Jonchery (Marne).

1879—**Roux** (Paul), jardinier, au château de Gouvieux, par Chantilly (Oise).

1879—**Rouxel** (Julien), champignoniste, route de Sannois, à Argenteuil, (Seine-et-Oise).

1886—**Rouyer-Turlat**, horticulteur, à Neufchâteau (Vosges).

1880—**Roy** (François-Vincent), entrepreneur de menuiserie, rue de Grenelle, 37, à Paris.

1867—**Royer** (Pierre-Henry), à Valenton (Seine-et-Oise).

1881—**Royer-Duval** fils, horticulteur, avenue de Picardie, 28, à Versailles, (Seine-et-Oise).

1866—**Roze** (Ernest), chef de bureau au ministère des Finances, rue Claude-Bernard, 72, à Paris.

1870—**Rozée** (Antoine), propriétaire, rue de Paris, à Sannois (Seine-et-Oise).

1884—**Ruelle-Hallu**, pépiniériste, à Carlepont (Oise).

S

1884—**Sagnier**, rédacteur en chef du journal *l'Agriculture*, carrefour de la Croix-Rouge, 2, Paris.

1876—**Saint-Agnan-Boucher** (Mme), dame patronnesse, rue de Châteaudun, 34, à Paris.

1855—**Saint-Didier** (Mme la baronne de), dame patronnesse, rue de la Ville-l'Evêque, 19, à Paris.

1887—**Sainte-Croix-Hamelin** (Alfred), propriétaire, au domaine de Faydeaux, commune d'Artigues, près Bordeaux (Gironde).

1886—**Saintier** (Clément), jardinier-chef chez M. Poupinel, à Saint-Arnould (Seine-et-Oise).

1875—**Saint-Innocent** (le comte G. de), à Reclesne, par Lucenay-l'Évêque (Saône-et-Loire).

MM.

1875—**Saint-Léger** (de), à Vernouillet par Triel (Seine-et-Oise).

1877—**Saison-Lierval**, horticulteur, rue de Rouvray, 8, à Neuilly (Seine).

1867—**Sallier**, chef de culture au château du Val par St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1888—**Sallier-Jouanni**, au château du Val, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1882—**Salmon** (Ch.-Gustave), propriétaire, rue de la Boétie, 5, à Paris.

1877—**Salomon** (Etienne), viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).

1886—**Sander** (F.), importateur d'Orchidées, à St-Albans, Herts (Angleterre).

1882—**Sandoz** (Gustave), président du syndicat, Palais-Royal, 147, à Paris.

1882—**Sannier** (Arsène), horticulteur, rue Morris, 1 *bis*, à Saint-Sever, à Rouen (Seine-Inférieure).

1874—**Saporta** (le comte de), boulevard Haussmann, 126, à Paris.

1859—**Sargenton**, rue de Miroménil, 66, à Paris.

1876—**Sartore**, fabricant de serres et de verres à vitres, rue Boinod, 17, à Paris.

1877—**Saujot** (Jean), horticulteur-fleuriste, boulevard des Capucines, 41, à Paris.

1868—**Saulnier** (Alphonse), châlet de Guyancourt, par St-Cyr (Seine-et-Oise).

1864—**Saury** (Alphonse), fleuriste, rue Bonaparte, 42, à Paris.

1875—**Savart** (Ernest), boulevard Saint-Germain, 200, à Paris.

1884—**Savart** (Léon), horticulteur, rue Alexis-Pesnon, 37, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1887—**Savart** (Léon), notaire, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1886—**Savart** (Léopold), propriétaire, rue Victor-Hugo, 26, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1887—**Savart** (Victor), horticulteur, rue Alexis-Pesnon, 52, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1866—**Savoye**, horticulteur, chemin d'Asnières, 44, à Bois-Colombes (Seine).

1885—**Savoye** (François), fils, chemin d'Asnières, 44, à Bois-Colombes (Seine).

1884—**Say** (Léon), sénateur, Président de la Société nationale d'Horticulture de France, rue Fresnel, 21, Trocadéro, à Paris.

1854—**Schlumberger**, aux Authieux, sur le pont Saint-Ouen par Bosc (Seine-Inférieure).

1883—**Schryver** (Auguste), marchand de terre de bruyère, rue de la Station, 29, à Eccloo (Belgique).

1883—**Schuhler** (Louis), propriétaire, rue de Turbigo, 1, à Paris.

1881—**Schwaller** (A.), horticulteur, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1880—**Schwartz** (André), jardinier chez M. Lemercier, place de la Croix, à Bagneux (Seine).

1876—**Scocard** (Mme Vve), fleuriste, faubourg St-Honoré, 58, à Paris.

1876—**Scocard** (Auguste), horticulteur, rue de Romainville, 91, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1883—**Scribe** (Jules), avocat à la Cour d'appel, rue de Rome, 47, à Paris.

1862—**Sébastien** (L.-Jules), jardinier chez M. Auban, à Pierry (Marne).

1881—**Sédillon** (Gustave-Edouard), docteur en droit, propriétaire, boulevard St-Michel, 89, à Paris.

MM.

1886 - **Seeger** (J.) Nursergmen, Rosedale Lorship Lane, E. Dulwich London S. F. (Angleterre).

1876—**Ségogne** (de), rue Madame, 62, à Paris.

1886—**Sellier** (Eugène), jardinier-chef chez M. Munster, au château de Chevincourt, par Saint-Remy-les-Chevreuse (Seine-et-Oise).

1881—**Sellier** (Louis), Mail des Charmilles, 8, à Troyes (Aube).

1883—**Semichon** (Jules), papeterie et imprimerie de l'*Estafette*, rue Taitbout, 23, à Paris.

1884—**Senéze** (Jean), négociant en terre de bruyère, rue Riquet, 88, à La Chapelle, Paris.

1872—**Sergent** (Thomas-Victor), fabricant de faïences artistiques, avenue d'Orléans, 106, à Paris.

1873—**Serond** (Charlemagne), jardinier au château de Beaucaillou par Saint-Julien-Médoc (Gironde).

1885—**Serpin** (Gustave), fabricant d'engrais, boulevard de la Révolte, 93, à Clichy (Seine).

1881—**Servy** (François), jardinier au château de Corcelles, commune de Chatenaye-le-Royal, près Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

1887—**Seurrat de la Boulaye** (J.), propriétaire, rue du Montparnasse, 41, à Paris.

1884—**Sevalle** (Edouard), rue Lecourbe, 167, à Paris.

1871—**Shepherd** (Georges-Henry), de la maison Williams et Cie, inventeurs, fabricants de tondeuses archimédiennes pour pelouses, rue Caumartin, 1, à Paris.

1888—**Sichel-Dulong** (Mme), dame-patronnesse, rue d'Amsterdam, 69, à Paris.

1885—**Sicre**, propriétaire, à Gretz, par Tournan (Seine-et-Marne), et quai de Gèvres, 8, à Paris.

1870—**Silly** (Joseph), jardinier chez M. le comte de Turenne, au château d'Aynac, par La Chapelle-Marival (Lot).

1864—**Silvestre de Sacy**, conseiller référendaire à la Cour des Comptes rue de Lille, 4, à Paris.

1884—**Simart** (treillageur, 4 *bis*, avenue Mélanie, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1884—**Simon** (Adolphe), avenue de St-Mandé, 109, à Paris.

1877—**Simon** (Ch.-Emile), horticulteur, rue Lafontaine, 42, à Saint-Ouen (Seine).

1886—**Simon** (Jules), jardinier chez M. le comte de Reydeville, au château de Choisy-au-Bac, par Compiègne (Oise).

1841—**Simon** (Louis-Léon), pépiniériste, rue de la Ravinelle, 29, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1886—**Simon** (Louis-René), horticulteur, à Plantières-les-Metz (Lorraine).

1867—**Simon** (Paul), propriétaire, boulevard de Strasbourg, 75, à Paris, et à St-Germain-les-Arpajon (Seine-et-Oise).

1885—**Simon-Mégret**, nègociant en grains, rue Amiral-Courbet, 6, à Paris.

1888—**Simona** (Séraphin), rue de Verneuil, 50, à Paris.

1854—**Sinet** (Eugène), membre honoraire, arboriculteur, rue des Prés-Hauts, 30, à Châtenay (Seine).

1886—**Siroteau**, rue de Tournon, 33, à Paris.

MM.

1875—**Sisay de Andrade** (Jean), calle Fuencarral, 131, principal-derecha, à Madrid (Espagne).

1883—Société d'Horticulture de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1885—Société d'Horticulture de la Dordogne, à Périgueux (Dordogne).

1884—Société d'Horticulture, à Épinal (Vosges).

1887—Société d'Horticulture de la Sarthe, au Mans (Sarthe).

1874—**Sohier** (Georges-Edmond), treillageur en fer, rue Lafayette, 121, à Paris.

1885—**Sohy**, rue Lebrun, 17, à Paris.

1879—**Solaro** (Louis), jardinier chez M. Legendre, à Janville (Eure-et-Loir).

1885—**Solignac**, horticulteur-fleuriste, à Cannes (Alpes-Maritimes).

1888—**Soudieux** (Charles), chez M. Harchédéacon, rue Charles VII, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1873—**Souilliard** (Jules), horticulteur, boulevard de Melun, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1885—**Soulé** (Lucien), entrepreneur de couverture, plomberie et gaz, rue Debelleyme, 5, à Paris.

1886—**Soupert** (Jean), membre à vie, de la maison Soupert et Notting, rosiéristes, à Luxembourg (grand-duché de Luxembourg).

1884—**Spite** (Madame veuve), dame patronnesse, rue de Lyon, 22, à Paris.

1884—**Stalder** (Frédéric), jardinier chez M. Selleron, boulevard d'Enghien, 26, à Enghien (Seine-et-Oise).

1885—**Steff** (Elie), propriétaire, rue de Siam, 19, à Brest (Finistère).

1882—**Stepman**, Parc Royal, à Laeken (Belgique).

1872—**Stinville** aîné, avenue de Stinville, 7, à Charenton (Seine).

1874—**Stoekel** (Charles), fabricant de serres, rue du Buisson St-Louis, 17, à Paris.

—**Strauss** (Émile), membre correspondant, Verlags-Buchlandlung à Bonn (Allemagne).

1876—**Sueur** (Madame veuve Théophile) mère, dame patronnesse, au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).

1884—**Sueur** (Madame Théophile) fils, rue de Londres, 54, à Paris, et au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).

1879—**Suireau**, fabricant de pompes, rue Neuve-Popincourt, 11, à Paris.

T

1855—**Tabar** (François), membre honoraire, grainier-fleuriste, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1875—**Tabar** fils, horticulteur, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1876—**Tabernat** (Désiré), jardinier chez Mme la duchesse de Galliéra, route de Châtillon, 1, à Clamart (Seine).

1885—**Tabernat** (Louis), treillageur, rue de Paris, 139, à Saint-Mandé (Seine).

1883—**Tainturier** (Henry), rue de Constantinople, 2, à Paris, et boulevard Victor-Hugo, à Bar-sur-Aube (Aube).

MM.

1883—**Tallien de Cabarus**, consul général de France, à Les Clayes, par Villepreux (Seine-et-Oise).

1879—**Tallué** (J.-B.), jardinier-chef au château de Franconville, par Luzarches (Seine-et-Oise).

1883—**Talot**, Vice-Président de la Société d'Horticulture des Ardennes, à Sedan (Ardennes).

1853—**Tarroux**, membre honoraire, à Juziers, par Gargeville (Seine-et-Oise).

1860—**Taveau**, membre honoraire, rue de la Victoire, 71, à Paris.

1883—**Tavernier** (François-Jules), horticulteur, avenue d'Italie, 156, à Paris.

1866—**Templier** (Pierre-Louis), rue des Ursulines, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1884—**Terrier** (Alphonse), jardinier-chef chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine).

1876—**Terrillon** (Edmond), membre titulaire à vie, quai de la Mégisserie, 12, à Paris.

1852—**Tesnier** père, membre honoraire, propriétaire-horticulteur, rue Lacordaire, 37, à Grenelle-Paris.

1880—**Tesnier** (François), horticulteur, rue des Cevennes, 71, à Paris.

1867—**Tessier**, horticulteur, porte d'Angers, à Saumur (Maine-et-Loire).

1887—**Tessier** (E.), pharmacien, place de l'Hôtel-de-Ville, à Beauvais (Oise).

1854—**Testard** (Auguste), membre honoraire, horticulteur, rue de la Fontaine-des-Arènes, à Senlis (Oise).

1886—**Testevuide**, à Montgeron (Seine-et-Oise), et boulevard Poissonnière, 21, à Paris.

1882—**Teston** (Mme Eugène), dame patronnesse, rue Las-Cases, 18, à Paris.

1883—**Tétart** (Jules-Lambert), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

1875—**Teyssier** (H.), boulevard Saint-Germain, 203, à Paris, et à Aulnay, par Sceaux (Seine).

1882—**Thays** (Charles), architecte-paysagiste, rue Blanche, 64, à Paris.

1884—**Thénot** (Paul), rue Pixerécourt, 67, à Belleville, Paris.

1885—**Théry** (Adolphe), secrétaire du Cercle des Chemins de fer, rue de la Michodière, 22, à Paris.

1881—**Thévaut** (Pierre), rue Desnouettes, 79, à Paris.

1866—**Thévenot** (Joseph), pépiniériste, rue de la Barre, 17, à Vitry (Seine).

1841—**Thibaut** (Louis), membre fondateur, horticulteur, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).

1853—**Thibaut** (Louis), membre honoraire, à Brévannes, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

1871—**Thiébaut** (Pierre), marchand-grainier, place de la Madeleine, 30, à Paris.

1877—**Thiébaut-Legendre**, grainier-horticulteur, avenue Victoria, 8, à Paris.

1873—**Thierrard** (Pierre), horticulteur-fleuriste, à Alexandrie (Egypte).

1874—**Thioust** (Emile-Joseph), propriétaire-cultivateur, rue Basse-St-Père, à Montreuil (Seine).

1857—**Thirion** (Joseph), membre honoraire, pépiniériste, rue Audigeois, 44, à Vitry (Seine).

1888—**Thirion** (Jeuanne), propriétaire, à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

MM.

1856—**Thirion** (L.), membre honoraire, propriétaire, à Senlis (Oise).

1886—**Thiriot**, rue Amelot, 92, à Paris.

1881—**Thollon** (F.-R.), agent du Congo français, à Brazzaville (Afrique).

1880—**Thomas** (Albert), architecte de la Société, Palais de l'Industrie, porte n° 4, à Paris.

1884—**Thomas** (Alfred), boulevard Poissonnière, 28, à Paris.

1887—**Thomas** (Auguste), boulevard Saint-Michel, 35, à Paris.

1877—**Thomas** (Germain), avenue du Trocadéro, 146, à Paris, et à Montgeron (Seine-et-Oise).

1843—**Thomas** (Pierre), membre honoraire, horticulteur, au Moulin-Basset, à Saint-Denis (Seine).

1870—**Thomas-Darras**, boulevard de Sébastopol, 4, à Paris, et à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

1886—**Thomassin** (Jules), industriel, boulevard Poissonnière, 27, à Paris.

1886—**Thomereau**, architecte-paysagiste, rue de Vesle, 221, à Reims (Marne).

1887—**Thomson** (W.), horticulteur, engrais pour vignes et plantes, Tweed Vineyard-Clovenfords-Galashiels N. B. (Angleterre).

1887—**Thory** (S.), rue des Vignes, 65, à Passy-Paris.

1887—**Thouvenin** (François-Nicolas), horticulteur, rue de l'Église, 45, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1858—**Thuilleau** (Mme), pépiniériste, à la Celle-St-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1885—**Thoureau** (Félix), propriétaire, à l'Isle-Adam, rue de Chateaudun, 2, à Paris.

Tisserand, conseiller d'Etat, Directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture, Vice-Président honoraire de la Société, rue du Cirque, 17, à Paris.

1865—**Tivollier**, Grande-Rue, 8, aux Prés-St-Gervais (Seine).

1884—**Torcy-Vannier**, grainier-horticulteur, à Melun (Seine-et-Marne).

1878—**Touchais** jeune, horticulteur, à Bagneux (Seine).

1887—**Touchard**, jardinier chez Mme Lambert, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

1883—**Touchet** (Auguste), quai Boissy-d'Anglas, 8, à Bougival (Seine-et-Oise).

1881—**Touéry** (Gustave), boulevard Voltaire, 60, à Paris.

1874—**Touret** (Pierre), jardinier-grillageur, boulevard de la Marne, à la Varenne St-Hilaire (Seine).

1880—**Transon** (Eugène), de la maison Transon frères, pépiniériste, à Orléans (Loiret).

1883—**Tranchant** (Léon), propriétaire, à la Ferté-s.-Jouarre (Seine-et-Marne).

1870—**Trébuchet** (G.-R.), place Dauphine, 12, à Paris, et à la Tour, par Bourron (Seine-et-Marne).

1881—**Tréfoux** (Emile), horticulteur, rue de Coulanges, 12, à Auxerre (Yonne).

1874—**Trèves** (Edmond), boulevard Poissonnière, 21, à Paris,

1888—**Treyeran** (Daniel), quai des Chartrons, 130, à Bordeaux (Gironde).

1884—**Treyve**, père, horticulteur, à Trévoux (Ain).

1885—**Treyve** (Marie), horticulteur, à Moulins (Allier).

MM.

1876—**Trimardeau** (Paul), horticulteur, rue de Fontainebleau, 115, à Gentilly (Seine).

1872—**Tripet** (Auguste), jardinier chez Mme Valton, rue de Montmorency, 7, à Boulogne (Seine).

1887—**Trippier** (Philéas), receveur des postes, rue d'Amsterdam, 19, à Paris.

1877—**Trouillard-Marguery** (Louis), rue des Martyrs, 93, à Paris.

1876—**Troupeau** (René), jardinier-chef au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, 277 *bis*, à Paris.

1879—**Troussé** (Baptiste), jardinier chez M. le duc d'Aumale, au château de Chantilly (Oise).

1852—**Truffaut** (Charles) père, avenue de Paris, 13, à Versailles (Seine-et-Oise).

1867—**Truffaut** (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles, (Seine-et-Oise).

1882—**Truillot** (Gabriel), propriétaire, rue Allard, 3, à Saint-Mandé (Seine).

1888—**Tuleu** (A.), bibliothécaire-archiviste de la Société d'Horticulture de Montmorency, rue de Deuil, 4, à Montmagny (Seine-et-Oise).

1887—**Tupinier** (Henri), au château de Lamotte, par Cuisery (Saône-et-Loire).

1863—**Turenne** (le marquis de), rue Vézelay, 9, à Paris.

1854—**Turenne** (Mme la comtesse de), dame patronnesse, rue d'Astorg, 9, à Paris et au château de Clemtigny, près les Berceaut (Doubs).

U

1875—**Ullmann** (Philippe-Auguste), Secrétaire de la Société Dodonée, à Uccle-les-Bruxelles (Belgique).

1886—**Urbain** (Henri), horticulteur, rue de Sèvres, 42, à Clamart (Seine).

1856—**Urbain** (Louis), membre honoraire, horticulteur, rue de Sèvres, 42, à Clamart (Seine).

V

1887—**Vaché** (Michel), fabricant de robinets en tous genres, rue de la Roquette, 9, à Paris.

1887—**Vack**, jardinier-chef chez Mme Desforges, place de la Mairie, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1886—**Valdin** (Robert) fils, propriétaire, à Nanterre (Seine-et-Oise).

1869—**Valdy**, négociant, à la Croix-Blanche (Lot-et-Garonne).

1885—**Vaillant** (Albert), jardinier-chef, à Bois-St-Martin, par Villiers-sur Marne (Seine-et-Oise).

1882—**Valério** (Agostino), négociant, piazza Palescapa, 2, à Turin (Italie).

1887—**Vallerand** (Jules) fils, rue de la Procession, 29, à Bois-Colombes (Seine).

1886—**Vallerand**, jeune, horticulteur, rue du Chemin-Royal, 28, à Bois-Colombes (Seine)

MM.

1887—**Vallet,** horticulteur, rue Picpus, 42, à Paris.

1877—**Vallois** (Emile), propriétaire, avenue Marceau, 55, à Paris, et à Cheverchemont par Triel (Seine-et-Oise).

1883—**Vallois** (Félix), rue de la Savonnerie, à Rouen (Seine-Inférieure).

1887—**Vallot** (Joseph), membre à vie, Secrétaire de la Société botanique de France, à Lodève (Hérault), et avenue d'Antin, 61, à Paris.

1887—**Van Celst** (F.), grainier, horticulteur, rue des Paroissiens, 24, à Bruxelles (Belgique).

1886—**Vandelle** (Joseph-Auguste), conducteur du service des travaux de Paris, rue Greffulhe, 4, à Paris.

1887—**Van Geert**, Président de la Chambre syndicale des Horticulteurs belges, horticulteur, à Gand (Belgique).

1878—**Van Gorp** (A.), avenue des Marronniers, 14, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1878—**Van Lennep** (A.), à Manpad, station Vogelenzang (Hollande).

1882—**Varenne** (Emile), directeur des promenades et jardins de la ville de Rouen, rue d'Elbeuf, 114, à Rouen (Seine-Inférieure).

1887—**Varrone** (J.-B.), place Saint-Charles, 1, à Turin (Italie).

1887—**Vasse** (Léon-Julien), propriétaire, rue de Javel, 117, à Paris.

1883—**Vassort** (Constant), horticulteur-pépiniériste, rue Croix-Thibault. à Chartres (Eure-et-Loir).

1882—**Vaternelle** (Auguste), jardinier chez M. Salanson, à Villers-Cotterets (Aisne).

1879—**Vauvel** (Léopold), directeur du *Journal de Vulgarisation de l'Horticulture*, à Fleury-Meudon (Seine-et-Oise).

1882—**Veitch,** *membre titulaire à vie,* The Exotic Nursery, King's Road Chelsea, à Londres (Angleterre).

1867—**Vélard**, menuisier, fabricant de serres et châssis, rue des Pyrénées, 75, à Charonne-Paris.

1873—**Vendeuvre** (Charles de), ingénieur, constructeur d'appareils de chauffage, rue du Chalet, 6, à Asnières (Seine).

1878—**Ventteclaye** (Bernard), boulevard Héloïse, 7, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1876—**Véraux** (Charles-Henri-Emile), horticulteur, rue d'Hennemont, 6, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1852—**Verdier** (Charles), membre honoraire, horticulteur, villa des Roses, rue Barbès, 32, à Ivry-sur-Seine (Seine).

1850—**Verdier** (Eugène) fils aîné, membre honoraire, horticulteur, rue de Clisson, 37, à Paris.

1857—**Verdier** (Pierre), membre honoraire, horticulteur, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1885—**Verdière** (le général baron de), au Mans (Sarthe).

1865—**Verdière** (Mme la baronne de), dame patronnesse, rue Champagarreau, 14, au Mans (Sarthe).

1863—**Verlot** (B.), rue de Paris, 5, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

1875—**Véron** (Elie), jardinier en chef chez M. le comte de Paris, au château d'Eu (Seine-Inférieure).

MM.

1887—**Verrier** (Laurent-Jules), entrepreneur, à Epinay-sur-Seine (Seine).

1876—**Verrière** (Henri), jardinier, avenue de Ceinture, 50, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).

1872—**Verwaest**, boulevard Saint-Michel, 121, à Paris.

1883—**Veyrac** (Charles), agent de change, rue de Choiseul, 3, à Paris.

1884—**Vial** (Jean), chef de culture, Villa Frémy, à Nice (Alpes-Maritimes).

1888—**Vialard** (L.), employé à la Banque de France, avenue Calmel, 5, à Colombes (Seine).

1886—**Viard** (Théophile), Secrétaire de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, faubourg Saint-Dizier, à Langres (Haute-Marne).

1887—**Vicaire** (Alfred), cimentier-rocailleur pour parcs et jardins, rue de Bagnolet, 60, à Paris.

1885—**Vidal** (Charles), avocat, rue de Richelieu, 103, à Paris.

1883—**Vielle** (Gabriel), propriétaire, à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise).

1881—**Viennot** (Gustave), jardinier chez Mme ve Gondolo, rue de la Garenne, 22, à Courbevoie (Seine).

1862—**Vigier** (le comte Joseph), avenue des Champs-Elysées, 118, à Paris, et au château de Champigny-sur-Yonne, par Villeneuve-la-Guyard (Yonne).

1859—**Vigouroux**, fabricant de meubles de jardins, boulevard Ménilmontant, 101, à Paris.

1882—**Vilin** (Rose), rosiériste, à Grisy (Seine-et-Marne).

1886—**Villain** (Henri), fabricant, rue Pastourelle, 30, à Paris.

1884—**Villain** (Louis), jardinier chez M. Larroumetz, à L'Hay (Seine).

1886—**Villain** (Modeste), marchand de couleurs, rue Vitruve, 17, à Charonne-Paris.

1885—**Villard** (Th.), boulevard Malesherbes, 138, à Paris.

1887—**Villard** (Mme Th.), dame patronnesse, boulevard Malesherbes, 138, à Paris.

1878—**Villette** (Arsène) jardinier-chef chez M. le prince Solsyckoff, château de Groussay, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1887—**Villette**, boulevard Saint-Marcel, 58, à Paris.

1860—**Vilmorin** (Henry de), boulevard St-Germain, 149, à Paris.

1875—**Vilmorin** (Maurice de), *membre titulaire à vie*, rue de Solférino, 4, à Paris.

1881—**Vilmorin** (Mme Maurice Lévêque de), dame patronnesse, rue de Solférino, 4, à Paris.

1886—**Vincent** (Pierre), chef de culture chez M. le comte Ad. de Germiny, château de Gouville, par Monville (Seine-Inférieure).

1883—**Vincke-Dujardin** (Gustave), horticulteur, à Scheepsdaele-les-Bruges, (Belgique).

1876—**Violot**, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Châlon-sur-Saône, et membre du Conseil général de Saône-et-Loire, place de Beaune, à Châlon-sur-Saône, au château de Glairans, par Merrans (Saône-et-Loire).

MM.

1886—**Visseaux** (Jules-Edouard), statuaire, statues, vases et ornements en terre cuite, décoration de parcs, jardins, etc , rue de la Roquette, 43, à Paris.

1864—**Vitry** (Etienne), horticulteur, rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil (Seine).

1882—**Vitry** (Victor-Désiré) fils, cultivateur-propriétaire, rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil (Seine).

1862—**Voité** (Ernest), membre honoraire, pépiniériste, à Tinqueux, près Reims (Marne).

1869—**Vol** (Auguste), jardinier au château de Belon, par Meaux (Seine-et-Marne).

1884—**Vuillamy**, fabricant de pots à fleurs et articles de jardinage, rue de Liancourt. 32, à Montrouge-Paris.

W

1872—**Wadington** (Evelin), rue des Saussaies, 8, à Paris.

1886—**Wagner** (Martin), constructeur de chauffages, rue de la Fosse-au-Maï, 10, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1886—**Waharte** (Léon), jardinier au château de Beauregard, commune de Nogent, près Creil (Oise).

1860—**Walker**, tentes et kiosques en étoffes, avenue de l'Opéra, 3, à Paris.

1864—**Wallet**, boulevard de Clichy, 11, à Paris, et à Marly-le-Roy Seine-et-Oise).

1885—**Walter** (Henri), administrateur de la Société anonyme du *Petit Journal*, rue du Marché St-Honoré, 29, à Paris.

1887—**Waroquier** (E. de), fleuriste, rue Laffitte, 7, à Paris.

1886—**Waterer** (John), pépiniériste, à Bagshot-Surrey, (Angleterre).

1862—**Wauthier** (Frédéric-Eugène), Bibliothécaire honoraire, rue Hauteville, 30, à Paris

1880—**Weber** (E.), pépiniériste, à Bouxières-aux-Dames, par Champigneulles (Meurthe-et-Moselle).

1888—**Weber** (J.-B.), quai Saint-Michel, 29, à Paris.

1860—**Welker** (Jacques), membre honoraire, jardinier-chef au château de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1885—**West** (Mme Gratien), propriétaire, rue Bonaparte, 13, à Paris, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1888—**Weyler**, jardinier-chef chez Mme Georges Halphen, château du Monastère, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

1882—**Willemain** (Mme), dame patronnesse, boulevard Montparnasse, 47, à Paris.

1886—**Willemain** (Paul), fabricant, boulevard Montparnasse, 47, à Paris.

1857—**Willemot**, membre honoraire, maison de retraite des Petits-Ménages, à Issy (Seine).

MM.

1886—**Williams** (B.-S.), horticulteur, à Victoria and Paradise Nurseries Upper-Holloway, à Londres (Angleterre).

1874—**Wiriot** (Emile), fils, fabricant de poterie, boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris.

1881—**Wolf**, rue Meyerbeer, 7, à Paris.

1874—**Wolkenstein**, Secrétaire-général de la Société impériale d'Horticulture de Russie, à Saint-Pétersbourg (Russie).

1883—**Wood** (Charles), horticulteur, rue Sablée, 6, à Rouen (Seine-Inférieure).

Y

—**Ymmer** (Ernest), membre correspondant, intendant du dépôt de la Société russe des Amateurs d'Horticulture, à Moscou (Russie).

1884—**Yvert** (Alfred), viticulteur, mécanicien, à Mareil-Marly (Seine-et-Oise).

1864—**Yvon** (Jean-Baptiste), horticulteur, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine).

Z

—**Zadock** (Thompson), membre correspondant, Président de la Société d'Agriculture, à Burlington-Vermont (États-Unis d'Amérique).

1874—**Zani** aîné, père, fabricant d'appareils de chauffage, rue de la Grande-Fontaine, 32, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1884—**Zani** (Joseph), ingénieur civil des arts et manufactures, rue de l'Aqueduc, 3, à Paris.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

PAR DÉPARTEMENTS

Aisne.

MM.
Bercy, Busignier (A.).
Delhomme (A.), Deshayes (Auguste), Durantin.
Fouquet.
Gatineau (François).
Hibon (Emile).
Journaux aîné.
Lambin (Emile), Louvot (Joseph).
Meuret (Arsène), Meurice-Lefébure (L.-A.).
Pol Fondeur.
Vaternelle (Auguste).

Ain.

Lambert (Mme).
Treyve père.

Algérie.

François (A.).
Nicolas (Charles).

Allier.

Beauger (Claude), Bertin (Mme A.).
Curé (Célestin).
Duchet.
François (Henri).
Givois (Hugues).

MM.
Reignier (le Dr Alexandre).
Treyve (M.).

Alpes-Maritimes.

Aupé (Paul).
Besson, Bourreau (Alfred).
Chaput.
Fulconis.
Martichon.
Nabonnand (Ph.).
Pageot (J.).
Riffaut (P).
Solignac.
Vial (Jean).

Ardèche.

Dusert (Gabriel).

Ardennes.

Darbour.
Hermes (Gustave) fils.
Laurent.
Talot.

Ariège.

Ounous (Léo d').

Aube.

Baltet (Charles), Boulat (Louis).
Duchesne-Thoureau.

MM.
Sellier (Louis).
Tainturier (H.).

Aude.

Arnaudy (d').
Claret-Llobet.
Maney (A.).

Aveyron.

Buanton (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

Besson (Antoine).
Clapiers (Marquis de), Corbonnois (Pierre).
Gras (fils).
Schwaller (A.).

Calvados.

Bassière.
Defresne (Honoré), Dubreuil.
Evrard.
Formigny de la Londe.
Lajoye, Lamare, Lavalley, Lenormand (A.), Levavasseur, Longuemare (de).
Malherbes (F.), Motte.
Niobey.
Oudin.
Petiville, Pitraye (P.-A.).
Ravenel (Jules).

Charente.

Allary (Pierre), fils aîné.
Gallais (Ferdinand).

Charente-Inférieure.

Charron, Chasseriaud (Henri).
Dampierre (Marquis de).
Lesouds (Julien).

Cher.

Maillé (Mme la Duchesse de).
Pascaud (E.).

Côte-d'Or.

MM.
Chana (Hippolyte) fils.
Gathelot (Etienne).
Henry-Jacotot.
Javelier-Laurin.

Côtes-du-Nord.

Lefièvre (Adolphe).

Creuse.

Cornudet (Mme la Comtesse de).

Dordogne.

Guy (Gaston).
Reynal, Reynal (Mme).
Société d'horticulture de Périgueux.

Doubs.

Lepagney.
Turenne (Mme la Marquise de).

Drôme.

Reydellet (de).

Eure.

Cauchois (Prosper).
Dannet (Charles), Delaunay (H.).
Lapeltey.
Masson (Edouard), Morice (Mme).
Piéton.

Eure-et-Loir.

Bailly (Alfred), Basset (C.).
Courtois.
Gougibus (Barnabé).
Maunoury (Jacques-Hippolyte).
Solaro (Louis).
Vassort (Constant).

Finistère.

Boëlle (Pierre).

MM.
Kergariou (Vicomte Ch. de).
Leborgne.
Steff (Elie).

Garonne (Hte).

Clos.
Déleaux (Simon).
Peyrat.
Robinet (Hortensia), Roquelaine (Jean).

Gers.

Cazenave (Albert).

Gironde.

Alibert (François).
Boyer (Louis).
Courteau (A.).
Duprat.
Estieu.
Fillastre frère.
Glady (Eugène), Glady (Herman), Gueyraud neveu.
Halphen (Constant), Hilaret (A.).
Jeaucour.
Lestapie.
Mandry (François).
Sainte-Croix-Hamelin (Alfred), Serond (Charlemagne).
Treyeran (Daniel).

Hérault.

Argence (Louis), Aymard.
Berni.
Chalier (André).
Gateleau (Louis-Joseph).
Hortolès.
Montagnac (H.).

Ille-et-Vilaine.

Bazin (Mlle).
Coleu (P.).

MM.
Danzanvilliers (Eug.).
Fezaye.
Hébert, Henri (frère), Henry-Coüannier (Maurice), Heurtemotte.
Jacquart (Elie).

Indre.

Louet aîné.
Orsanne de Montlevie (Vicomte d').

Indre-et-Loire.

Berloquin (G.).
Clavier.
Dupuy-Jamain.
Gallet (Théodore).
Henry (Charles).
Leroux (G.), Levêque (Henri).
Madelain (Ernest).
Raoul-Duval (Mme).

Jura.

Parandier.

Loir-et-Cher.

Boutard-Ruel.
Feuillée (Jules).
Roquette-Buisson (Mme la Comtesse de), Roquette-Buisson (Comte de).

Loire.

Boucherie (M).

Loire-Inférieure.

Armange aîné, Aubry (François).
Ginoux-Defermon (Comte).

Loiret.

Briollay-Goiffon.
Chappellier (Firmin).

MM.
Dauvesse (Paul-D.), Desfossé (Henri).
Guillot-Pelletier fils, Grange (Ch.).
Lebreton (Louis).
Machard-Grammont, Mantin (Georges).
Transon (Eugène).

Lot.

Silly (Joseph).

Lot-et-Garonne.

Hamelin.
Valdy.

Maine-et-Loire.

Appert (Mme).
Bréchin (L.).
Chatenay (Henri).
Denis (Charles), Desportes (Baptiste), Devansay (Alph. de la).
Fargeton (Louis).
Guilhem d'Angers, Guinoiseau fils.
Hermenot (Edouard).
Jarry
Laroche (Em.), Lemoine (C.), Leroy (Louis), Livonnière Sévole (Comte de)
Perraudière (Joseph de la), Perrault-Busigny (Em.).
Tessier.

Manche.

Baudry.
Hamel (Léon) fils.
Lebreton (A.-V.)

Marne.

Arbeaumont (Gabriel), Arlet (Oscar).
Brunette.

MM.
Cazanove (de), Chandon de Briailles (Gaston).
Dauvissat (Isidore), Deffaut, Desquilbée (Benjamin), Dié-Defrance.
Favret (Ernest), Fonné (F.-J.).
Jarlot (Victor), Josem (E.).
Lheureux (Léon).
Machet aîné.
Pernet (Joseph).
Risselin-Géraudel, Rousselle (Ulysse).
Sébastien (L.-J.).
Thomereau.
Voité.

Marne (Haute).

Berthier, Bolut (Charles).
Henrionnet (L.).
Jeanninel.
Miot-Cholot (Etienne).
Nicolas.
Viard (Théophile).

Mayenne.

Delarue (Léon).
Levazeux fils.

Meurthe-et-Moselle.

Alix.
Blaise.
Crousse.
Gallé (Emile).
Harmand (l'abbé).
Lemoine père, Lemoine (Emile).
Picoré (J.-J.).
Simon (Louis-Léon).
Weber (E.).

Meuse.

Benoist (Baron Albert de).
Clasquin (Georges).

MM.
Louis (Nicolas).
Rattier (Mme Léon).

Nièvre.

Parrain (Ch.).
Robert (Antonin).

Nord.

Cordonnier.
De Leau (Albert), Destombes.
Gicquelais.
Jadoul.
Lemoinier (Auguste).
Motte (Alfred), Morlet (A.-Ch.).

Oise.

Alny (Alfred).
Bach (Paul), Bazin (Charles), Beauval (Isidore), Bellaire (Georges), Benoist (Olivier), Berger (Sylvain), Berthier (A.), Bougon-Ducastel, Bourderioux.
Caron (Henri), Cayeux (Georges), Chantrier (Adolphe), Chantrier (Ernest), Chatenay (J.-B.), Cocu-Hédiart, Combaz (Paul), Crouzet (J.-A.).
Daudin, Delamarre fils; Delavier, Delaville aîné, Doré (Joseph), Ducerf.
Flamard (Eugène), Fournier (N.-B.).
Gatelot (Augustin), Girard (Alphonse).
Hardivillé, Hardouin (Joseph), Houlet (Emile).
L'Aigle (Mme la Marquise Arthur de), Leclerc (Paul), Lecocq-Dumesnil, Lesluin, Lhuillier (Victor).
Maître (Ernest).
Maupeau (R. E. Marquis de), Méry (C.), Moreau (L. F.).
Neumann (Louis).

MM.
Pelas, Pichon, Petit (G.).
Radais (Louis), Renard (E.), Rohard, Roux (Paul), Ruelle-Hallu.
Simon (Jules).
Tessier (E.), Thirion (L.), Testard (Auguste), Troussé (B.).

Orne.

Chardine.
Got (Alphonse),
Hommey (A).
Lavertu (F), Lemée (Ernest), Louvel.
Mesnil (du), Montchauvau (de).
Waharte (Léon).

Paris.

Abot, Adam, Aligre, Alleaume, Allez, Alphand, Amodru (Mme), André (Edouard), Andry, Anroux, Appert, Arnould-Baltard (Edm.), Arrault, Arthus, Attias, Aubert (Mme veuve Charlotte), Aubert (Henri), Aubrée, Aubry (J.-E.), Aubry (J.-J.-B.), Auchois, Audiffred, Aumont, Autremont (François d'), Avène (baron d'), Aymar de la Rochefoucault (Mme la comtesse).
Bachelier (Mme), Baillon (le docteur), Bailly, Ballée (J.-J.-B.), Ballée (Henri), Baltard (Mme Victor), Barbier (A.), Barbeau, Barbou (Victor), Baron (Jules), Baroux (Emile), Barre, Barreau (H.), Bassot (Mme), Battut (F.), Baubigny (Jules), Baudot, Baudrier (Léon), Bauer (Frédéric), Bazelle, Beaufour, Beaulieu (Alfred), Beer (Guillaume), Bellan, Bellanger, Belleyme (Mme Ch. de), Bel-

MM.
loir (Alphonse), Benoît (Ernest), Béquet, Berckheim (Mme la Baronne de), Bérendorf, Bergerot (Gustave), Bernard (Ferdinand), Bernardet (Philippe), Berthaud, Bertin (Emile), Bertin (Mme A.), Bertin (Jules), Besana (Louis), Bescher, Bessand (Charles), Besson, Bethmont, Beurdeley, Beuzelin, Bidard (Alfred), Biémont (E.-L.), Bignon (Louis), Bigot (J.-V), Billet (Alexandre), Biollay (Paul), Birot (Henri), Bisch (Charles), Bixio (Mme), Bizon (Mme), Blacas (le Comte Bertrand de), Blandin (Jean), Blanquier, Bleu (Alfred), Bloch (Maurice), Bloch (Mme Octavie), Blondeau (Adolphe), Blondeau (Henri,) Boissin (Paul), Boizard, Bonassieux, Bondonneau (Emile), Bonfils (Pierre), Bonneau (Julien), Bonnel, Bordier, Borel (Edouard), Borel père, Bories, Bornet (Dr), Boucher (Georges), Bouchez (Gaëtan), Bouchot, Boucley (Paul), Boudin (Paul), Bouniceau-Gesmon, Bouquet de la Grye, Bourdot (Jules), Bourgault fils, Bourgeois (Louis), Bourgogne, Bournizet, Bouré (Edmond), Boyer (J.-B.), Boyriven, Branicka (Mme), Brault (Emile), Brécy (Henri), Bresson (Ch. A.-M.), Brimont (le Baron de), Brindeau (Auguste), Briqué fils, Brisac (général), Brochard (F.-A.), Broquet, Brossier, Brot-Delahaie (Louis), Brun (Dr), Bruneau (Mme), Bugeard, Buhler (Denis), Buignet (Mme), Bullier

MM.
(Théodore, Bureau, Busigny (E.).

Caban, Cahagne, Cahen (Henry), Caille, Cannes, Capendu, Capet (Alfred), Caraby (L.-A.), Cardeilhac, Caron (Ernest), Carpentier (Eugène-Carré (Jules), Carré (Charles) Carré (Georges), Carton (Emile), Casanave (Edouard de), Cassard, Cassigneul (Désiré), Castaignet (G.), Castex (Mme la Vicomtesse de) Caubert (Aug.), Caucurte (Pierre-Prosper), Cauvin (Ernest), Cazaux, Chabrol-Chaméane (Mme la Comtesse de), Chalet (Paul), Challot (Paul), Chamouillet (Léon), Champs (Magloire), Chamrion, Chantin (Antoine), Chantin (Auguste), Chappellier (Paul), Chapron, Chardin (Eugène), Charollois (Guillaume), Charon (Victor), Charpillon (L.), Charvin, Chassin, Chaté (Emile), Chatel (D.-A.), Chatenier, Chatin (le Dr), Chauré (Lucien), Chauvart fils. Chauvin (P.), Chazelles (E), Chenu (Jules), Chevalier (J). Chevet Charles-Joseph), Chevet (François-Joseph, Choiseul (Comte Horace de), Chouvet, Chouvet (Emile), Chouveroux, Chrétien (Mlle Edméé), Chrétien (Mlle Thérèse(, Clary (Claude), Claudon (Mme), Claudon, Claudon (Lucien), Clément, Clerc (Léopold), Clerq de), Colbert-Chabanais (Mme la Marquise de), Colleau (Ernest), Colin, Conard, Conchon, Contour (Charles), Cornely (Max), Cornet, Cornu (Maxime), Cornudet (Mme la

MM.
Comtesse), Corpet (Lucien), Cosne (Edouard), Cottant (Pierre), Cottereau (F.-M.), Cottereau (François), Cottin (Ernest), Cottin (Auguste), Cottin (Jules), Couette (A.), Courcier, Courson (Jules), Cousin (L.-E.-J.), Coutant (Ernest), Couturier (Alfred), Couvreux (E.), Creiche (Marie-Louis), Crépeaux (A.), Crépeau (veuve), Crosse, Cuntz, Curé (Charles), Curé (J.-B.).

Dablin, Dafy, Dallé (Louis), Dallé (Mlle Berthe), Damour (Amédée), Dampierre (Marquis de), Darantière, Darcel, Darlu (Mme Edouard), Daupeley, Dauthier (Eug.), Dautresme (Henri), David (Emile), Debac, Debille, Debray, Debrie (Gabriel), Debrie (M.L.), Decazes (Mme la Duchesse), Dedouvre (P. L.), Dejongh (Joseph), Delaage (A. F. G.), Delacour, Delafosse d'Auxais, Delahaye, Delahaye, Delahogue-Moreau, Delalain, Delamarre (Eugène), Delaroche, Delavallée (Ernest), Delavier (Eugène), Delaville (Léon), Delessart, Delhomme (A.), Demiautte, Demonferrand, Demont, Demont, Deneuville (Gustave), Deny (Eugène), Dépinay (L.), Depred (Mme), Deransart (Edouard), Descars (Comte A.), Deschamps (Eug.), Deshaies (Jules), Destouches (Adrien), Desplanques, Determes (Mlle Laure), Dethou, Detouche, Devailly, Devernois (Ch.), Devilaine (L.), Dolley (Henri), Domange (Albert), Doubledent (Albert), Drevault, Driger (Victor), Drouart, Drouin, Droussant, Dubarle (Emile), Dubel (P. J.), Dubois (A.), Dubois (Henri), Dubois, Dubos, Dubourg (Alphonse), Dubosc, Dubuc, Ducarre, Duchartre (Pierre), Duchartre (Henri), Duchatel (Comte), Duchêne, Dudouy (Alfred), Dufaÿ (Mme), Dufour, Dumilieu, Dumont (A.), Dumont (Victor), Dumont (H. R.), Dupanloup, Duplat, Duplessy (Mme Emilie), Dupont (Auguste), Dupont (Louis), Dupré (J.-M.), Durand-Claye, Durant-Vaillant, Durand, (Joseph) Durand, Durantin, Duranton (P.), Durenne, Durmar, Durozoi (M.), Dusseris (Henri), Dutailly, Duval, Duval fils. Duydt.

Eberlé (Antoine), Elie (Alfred), Emonin (H.), Engammare, Eon (J.-B.-H.), Epremesnil (Comte d'), Errard, Espée (Baron de l'), Esquirol, Eustache (Robert), Evans.

Fabre, Fastré, Fauvel (G.), Fédit, Férard, Feyeux (Alexis), Figus (Ulysse), Filleul-Brohy, Finet (Frédéric), Finet (Mme), Finet (A.-A.-F.), Firnhaber (E.-W.), Flicoteaux (A.-A.), Flouet (Marie-Maurice), Fonbelle (Réné de), Forney, Forgeot, Fortier (Mlle), Fouet (Eugène), Fould (Mme), Fournier, Fournier (le Dr), Foye (Mme), François (Mme), Franken, (Pierre), Frémont, Fréville, Froment tin.

Gabut (F.), Gage (L.-P. Dr), Gagey (Baptiste), Gaillard

MM.
(Alexandre), Gaillard (Paul), Gaillard (P.-S.-C.), Gaillard (A.), Gaillard (Alexandre), Galliera (Mme la Duchesse de), Galoyer, Gandilot (Ch.), Garden, Gardier (Léon), Gareau, Garnier (Ferdinand), Gauchet (Jules), Gautrin (Charles), Gény (François), Gérard-Triplet, Gérard (Albert), Gévelot, Gianccca, Ginoux Defermon (Comte), Giot (Jame), Glatigny (Edouard), Gomont (Maurice), Godard, Gonet, Gontier (Paul-Armand) jeune, Grange (le Dr), Granger (Albert), Greffulhe (Mme la Comtesse de), Groseil (René-François), Groseil (Victor), Grosdidier (François), Guénot, Guérin (Raoul), Guérin, Guéroult (Théodore), Guerreau (Alfred), Guibert (Prosper), Guichard (Mme Jules), Guignard, Guilbert (Mme Emilie), Guillout, Guillout (Edmond), Guinle (J.-J.), Guizelin (de).

Hachette, Hadin, Halphen (Constant), Hanoteau (Charles), Harcourt (le Comte Eugène d'), Hariot (Paul), Hauffroy, Hautreux, Hébrard (Laurent), Hecht (Mme), Hédiard (Ferdinand), Heine (Mme), Heiser (Constant), Hélie (Guillaume), (Hémar (H.-J.), Henneguy (le Dr), Hénot, Henriot, Henrotte, Henry, Hérault, Hérincq, Hervé-Mangon (Mme), Hibert (Charles), His (Edouard), Hirsch (Baron Maurice de), Herscher (Ernest), Hirt (Albert), Hivert Hoibian Hottinguer (Mme), Hottinguer (J.), (Houllier MM.
(P.-A.), Huard, Hubert Brierre, Hubner (Mme), Huchez, Huet, Huet du Rotois, Hulot, Hunnebelle, Hyvelain (le Prince).

Ibos, Imbault (J. A.), Izambert père, Izambert (Alexandre), Izambert (Adolphe).

Jacqueau, Jacques (François), Jacquot (Ed.), Jagerschmidt (Mme), Jamin (F.), Janin, Janssen (Edouard), Jeaucourt (le Marquis de), Jessin (Camille), Jolibois (Roch), Joly (L.-G.), Joly (Charles), Joret, Joslé de Lamazière, Josseaune (P.-L.), Jouanet, Joubé, Joubert (Mme Edmond), Jourda (Mme), Jourdain (Mme).

Kaczka (Henri), Kaltemback, Kergariou (Vicomte Ch. de).

Labarre, Lacoin Paul (Mme), Lacombe (Hippolyte), Ladois, Laffont, Laforcade, Lafuge, Lagarde, L'Aigle (Mme la Marquise Arthur de), Laînée, Lajourdie, Lallemand, Laluisant (de), Laly, Lambert (Mme), Lamotte, Landry, Lange, Langlade (E.), Langlois (Henri), Langlois (Alphonse), Lapie, Larcher (Dr Oscar), Lardy, Larigaldie-Géraud, Larivière (G.-B.), Larocque, Lasnet, Lassale (Jean), Lasson (Mme Auguste), Lathoud, Laumaille (J.). Laurent (Narcisse), Laussédat (le colonel), Lavallée (Robert), Lavallée (Mme), Lavialle, Lavoivre, Lebaigue (Eugène), Le Bailly, Leblanc (S.-A.), Leblond (A.), Lebœuf (Paul), Lebœuf (A.-C.), Lebœuf (A.-P.-H.), Lebon, Lebossé (Victor), Leboucher (Constant), Leboucq,

MM.
Lebouteux, Lebreton, Le Breton) F.-J.), Lebroc, Lebrun, Lecaplain, Lecamus, Lecardeur, Lecaron, Lechevalier (Edmond), Lecocq-Dumesnil, Lecœur (B.-F.), Leconte (H.-J.), Lecreux, Lefebvre de Sainte-Marie, Lefèvre (Eugène), Lefort (Ernest), Lefoullon, Legendre (E.), Legendre (P.), Le Guay (Baron Léon), Legros (B.). Leguay (Ernest), Lellieux (Félix), Leloir (Jules-Victor), Lemaire, Lemaître, Lemière, Lemoine (Nicolas), Lemon, Le Pierre (E.-L.-M.), Leroux (Charles), Leroy-Dupré, Le Roy (Mme), Leroy (Réné), (Mme), Leroy (Alcide), Lesseps (Mme la Comtesse Ferdinand de), Lesseps (Mme la Comtesse Charles de), Letellier, Letestu (Maurice), Levallois (Ernest), Lhose, Liasse, Libaude, Libérati-Scriniari (le Marquis Félix de), Lichtenfelder, Limmander (Baron de Nieussenhove), Lion (Mlle Eugénie), Lionet, Lise (Jules), Lockroy, Logeard, Lorenza (Edouard), Loreille (Frédéric), Loriot (Louis), Loriot (Léon), Loroue (Abel), Louesse, Loyre (Mlle Blanche), Lozuet, Luquet (Jacques), Lusseau (Pascal).

Magniez (Louis), Magron, Maillé (Mme la Duchesse de), Malinvaud, Mallet (Alexandre), Manceau, Manceau (Théodore), Mantin (Georges), Marcel (Cyprien), Marchal, Maret, Marguerie, Margueritte (Emile), Margueritte (Lucie), Mariotte (Claude),

MM.
Marjolin (Mme), Marsais (G.), Martin (Henri), Martincourt, Martre père, Martre (Hippolyte), Martre (Louis), Massé (Alexandre), Massicard (Jean-Baptiste-Pascal), Masson, Mathian, Mathias (J.), Mathieu fils, Mauban, Meignen, Merle, Méry, Mersch-Braconnier (Mme), Meslier, Métivier, Mézard (Eugène), fils, Michel, Michel (Edouard), Michelin (André), Michelin, Mies, Milinaire (Auguste), Milleville (Vicomte de), Millot (E.), Millien (Félix), Millon (A.), Minard, Moisset (Mme), Moisy, Moitessier (Mme), Monchaussée, Monier, Montebello (Adrien de), Monvoisin, Moracin (baron de), Moreau-Guillet, Morel (Ernest), Morice (Mme Albert), Morlaine (de), Mornay (Marquis de), Moron, Marot Louis, Motel, Mouchot, Mouillefer, Moulé (Casimir), Mouré (Louis), Mourmant, Moussart, Moutard (Martin), Mulon, Mun (le Marquis de), Murat, Mussat, Myrthill-Marix.

Naudin, Neuflize, (Mme la Baronne de), Niolet (J.-A.) Nivert, Noailles (le comte de), Nodot, Noël (Charles), Noël (A.), Noël (Nicolas).

Offrion, Ollivet, Olof-Nilsson, Olry, Opoix, Opoix (Octave), Orève, Oudard (Mme), Oudin (Alexandre), Oudiné, Oudiné (Ernest), Ozanne, Ozouf.

Pacini, Paillart, Paillieux, Paintendre, Pallain, Palau, Panas (Docteur), Panckoucke, Panhard, Parandier, Paleville (E. de), Parisot (Eléo-

MM.

nore), Passy (Henri), Pateux, Pavie (Ch.), Péan, Pech (Jules), Pector (Sosthène), Péligot, Pelletier, Penelle, Pénicaud (C.), Péreire (Mme), Pérouse (Mme), Perret (A.), Perrenoud, Perrier, Personne, Pescheux, Petit (Auguste), Petit-Bergonz (Mme Fany), Petit (Paul), Petit (Bergonz), Picot, Piel, Piennes, Pilter, Piollet (Ernest), Place (Louis), Plasse, Platel, Plaut (Paul), Plomb, Poiret (Hector), Poiré (Gabriel), Poiret (Mme Frédéric), Poiret (Edmond), Poisson (Jules), Poisson (Alexis), Poli (Mme la Vicomtesse de), Polito, Pomereu (Marquis Armand), Pommier, Ponchon, Popelin (E.), Pothier (Francis), Potier de la Berthellière, Poullain (Mme), Poulenc (G.), Poupinel, Poupon (Mme), Preisch, Preschez, Pozzo (Joseph), Prillieux, Prillieux (Mme), Pringault, Provigny (Mme de), Prud'homme, Prud'homme (Henri) Pucey, Pull, Pulleu (Mme).

Quéhen-Mallet, Quénat, Quignon.

Raffenau (F.), Raoul-Duval (Mme), Rattet, Raulet (L.), Redon (J.), Renault (Lucien), Renault (A.), Renoux (Eugène), Renaudière (Mme la Baronne de la), Renier (A.), Renneson, Reveillac, Ribbentrop (Adolphe de), Ricord, Riocreux, Riquier, Ritter (Mme veuve), Rivière (Paul) Rivière, Robert Emile), Robert (Eloi), Roblin, Roche (Hippolyte), Roche (Pierre), Rochecouste, Rochefoucault (Mme la Comtesse Arthur de la), Rodocanachi, Rolland (Charles), Rolland (François), Rolland (Pierre), Ramé (A.), Romain-Vallet (Mme), Rondeau (Auguste), Rothschild (le Baron Alphonse de), Rothschild (Baron Gustave de), Rothschild (Baron Edmond de), Rothschild (Mme la Baronne James-Edouard de), Rothschild (Mme la Baronne Nathaniel de), Rouchonnat, Roudillon, Rougier-Chauvière, Rougier (Georges), Roy, Roze.

Sagnier, Saint-Agnan Boucher (Mme), Saint-Didier (Mme), Salmon (Ch.-G.), Sandoz, Saporta (le Comte de), Sargenton, Sartore, Saujot, Saury, Savart (Ernest), Say (Léon), Schuhler, Scocard (Mme veuve), Scribe, Sédillon, Ségogne (de), Semichon, Senèze, Sergent, Seurrat de la Boulay (J.), Sevalle (Edouard), Shepherd (G.-H.), Sichel-Dulong (Mme), Sicre, Silvestre de Sacy, Simon (Adolphe), Simon (Paul), Simon-Mégret, Simona (Séraphin), Siroteau, Sohier, Sohy, Soulé (Lucien), Spite (Mme), Stoekel, Sueur Th. fils (Mme), Suireau.

Tainturier, Taveau, Tavernier, Terrillon, Tesnier (François), Testevuide, Teston (Mme), Teyssier, Thays, Thénot, Théry (Adolphe), Thévaut, Thiébaut, Thiébaut-Legendre, Thiriot, Thomas-Darras, Thomas (Alfred), Thomas (Germain), Thomas (Albert), Thomas (Auguste), Tho-

MM.
massin (Jules), Thory (S.), Thoureau (F.), Tisserand, Touéry, Trébuchet, Trèves, Trippier (Ph.), Trouillard-Marguery (L.), Troupeau, Turenne (Mme la Marquise de), Turenne (Marquis de).
Vacher (M.), Vallet, Vallois, Vallot (Joseph), Vandelle, Vasse (Léon), Vélard, Verdier (Eugène), Veriot, Verwaest, Veyrac, Vidal (Charles). Vicaire (Alfred), Vigier (Comte Joseph de), Vigoureux, Villain (Henri), Villain (Modeste), Villard (Th.), Villard (Mme), Villette, Vilmorin (Henry de), Vilmorin (M. Lévêque de), Vilmorin (Mme M. de), Visseaux (J.-E.), Vuillami.
Waddington, Walker, Wallet, Walter (H.), Waroquier, Wauthier, Wéber (J.-B.), West, Willemain (Mme), Willemain, Wiriot, Wolf.
Zani.

Pas-de-Calais.

Demay (Henri).
Picot (Alexandre).

Puy-de-Dôme.

Berthoule, Bravy (Gilbert).
Chabrillat.
Durier.
Girard-Col (J.-B.).
Lafarge (Emmanuel).
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE CLERMONT-FERRAND.

Pyrénées (Basses-).

Chantrier (Alfred).
Harraca (F.).
Larmanou (Joseph).

Rhône.

MM.
Biessy (Joseph).
Carle-Laurent, Combet Cordier.
Devers (Benoît), Duchamps (Claude), Dutailly.
Guillot (Pierre).
Léon de Saint-Jean, Lille (Léonard).
Nicolas (J.).
Pernet (Joseph), Perrier (Jean), Puvilland (J.)

Saône-et-Loire.

Berthier.
Charollois (Claude), Chevrier (Charles).
Jandriot (Armand).
Martin (G.), Mercier, Minard Claude).
Poupat (Pierre).
Saint-Innocent (le Comte G. de), Servy (François).
Tupinier (H.).
Violot.

Sarthe.

Barrois.
Lebatteux, Lefebvre (Isidore).
Maurice (Alfred), Maurice (Emilien), Mercier (J.-N.).
Paignard.
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA SARTHE.
Verdière (Mme la Baronne de), Verdière (Baron de).

Seine.

Aiguesparses (L.), Albert (E.-L.), Alexandre (Louis), André, Aubert (Alfred), Aubrée, Audoux (Victor), Audugé, Augis.
Baché, Bachelier (René), Bachoux (Denis), Barbet (A.), Barbot, Barillon, Barre (Ale-

MM.

xandre), Barre (Victor) fils, Bâtillard, Baudry (Léon), Beaume, Béchu, Bellot (Em.), Benoît (Constant), Berland (Pierre), Bertaut (Alphonse), Berthault (Vincent), Berteaux (Mme), Bertrand, Beudin (Denis-François), Billiard, Blanchet, Bohnhof (Ernest), Bonâtre (Prosper), Bonnard, Louis (Ernest), Bosq, Boudin (P.), Bourgaut (Henri-Philippe), Bourdin (L. F.), Bourin (Médéric), Boutreux fils, Boutard (Auguste), Boutreux (René), Bréchet, Brémant (Léon), Breton (Léon), Breton (Mme), Bricka (Albert), Briffault (Auguste), Brochet (L.-O.), Bruneau (Désiré), Buisson, Butté.

Carbonneaux (Hubert), Carrelet, Carrière (Abel), Carrière, Cassier père, Cauchin (Ach.), Cauchois (J.-B.), Chargueraud, Charpentier, Charton (Désiré), Chatenay (Louis-Abel), Chauvière, Chauvin (Victor), Chemin (Georges), Chevalier (Gustave) fils, Chevalier (Benjamin), Chevalier (Charles), Chevalier (Lucien-Augustin), Chevallier (Albert-Louis), Chevet (Charles), Chevreau (L.-E.), Choumery, Clouet, Cochery (J.-A.), Cochu (Eugène), Combaz (T.), Corbay (Léon), Cottez, Coulombier père, Coulombier (Gust.) fils, Courtois, Cousin (Auguste), Coutart, Croux fils.

Dagneau (Ch.), Dangueuger (Louis), Darde (François), Daubas (J.-B.), Debry-Brunot, Deforges (Etienne). Defresne (Honoré) fils, Defresne

MM.

(Armand), Defresne (Germain), Defresne (Jacques), Defresne (Joseph), Delabergerie (Désiré), Delaunay, Delaville, Deligne (Alexandre), Deniau (Eugène), Denise (Alphonse), Derouen, Descus (Philibert), Desenne, Despierres (Louis), Determes (Mlle Laure), Deulin, Dorléans, Doucet (Ch.), Dréau, Drouet (Julien), Druelle (Edouard), Dubief, Duchefdelaville (Ch.), Duchefdelaville aîné, Duchefdelaville (Pierre), Duchefdelaville (Olivier-H.), Duffaugt, Dulac G.-M.), Dumand Gustave), Dumas (Auguste), Dumoutiers (J.-M.), Duneuffour (A.-M.), Dupont (Pierre), Dupré, Duval (C.), Duvillard (Alfred).

Ernult.

Falaise aîné, Falaise (Alfred), Fayet (Emile), Fichet (J.), Flament (A.-M.-C.-H.), Florentin (Félix), Foix (Mme), Fontaine (François), Fontaine (Gustave), Eontaine (Adolphe), Fontaine (Edmond), Fortin (Casimir), Foucault (Désiré), Fouquet, Fournier (le docteur), Fournier (Edmond), François (Mme), Francin (Nicolas).

Gadet (Auguste), Gaillardon (Baptiste), Garlin, Garnier (Joseph), Garnier (Louis-Remy), Garnon (J.-B.), Gatellier (Auguste), Gautherot (François), Gentilhomme (J.-B.), Geoffroy-Saint-Hilaire, Gérard (Etienne), Gillard (Auguste), Girault, Gobert (Mme), Gorion, Grandveau (Emile), Gué-

MM.
nault (Ernest), Guéniard, Guillon (Adolphe), Guyennet (François).
Haillecourt (Dominique), Hatret (E.), Hébrard (Alexandre), Hémar (A.-M.), Hémon (Henry), Hendrickx, Héricourt, Hochard (L.-O.) Honfroy (Henry), Houdar, Houllet, Housseaux (J.-B.), Huard (Joseph) fils, Hummel (J.-J.-A.),
Jacquemart (Mme), Jameron (Eug.), Jamin (Ferdinand), Janets (Léon), Janet (Hippolyte), Jeandin (P.-A.), Jost (Georges), Jounot Jullien (Henri), Jusseaume (Louis).
Keteleer.
Labarre (Antoine), Lagneau (E.-C.), Lahaye (Eugène), Laisné (Omer), Laizier (Napoléon), Lamoureux (Louis), Langlassé (Alexandre), Lapierre (François), Lapierre (Eug.), Laplace (Charles), Lardin (Arthur), Latour (Ed.), Launay (Charles) fils, Lauriau (Victor), Lauriau (Eugène), Lauriau (Joseph), Lebourlier (Charles), Leclerc (A.-A.), Leclerc (Eugène), Leconte (L.-R.), Leconte, Ledon (Alphonse), Ledoux (A.-E.), Lemerey, Legendre-Garriau, Lenoir, Lepère, Lépaulard (Isidore), Lequin, Leroy (P.-H.), Leroy (Mme), Leroy-Dupré), Lesueur (Jean), Lesueur (Victor), Leuret (Louis), Lhomer (Jean), Levêque (Louis) fils, Loiseau (Léon), Loison-Galimard, Loizeau (P.-U,), Loya (Pascal). Lusseau (M.-Louis).
Mabille (F-T.), Maingot (J.-J.), Malet (G.), Mainguet, Malot

MM.
(L.-D.), Marchais (Mme), Margottin (Jules), Margottin (J.-J.), Margottin (Ch.), Marié (Jean), Martin (Lucien), Masson, Mathias (Georges), Mathieu (E.-M.), Marinier (L.-Ch.), Mauguin (Mme), Métra père, Mesnier, Meunier (L.-T.), Meunier (Mme), Michaux (Albert), Michel (Alfred), Millet (Armand), Mitaine (Victor), Moreau (Louis), Moreau (Léon), Moreau (Félix), Morin (A.), Morin (Louis).
Nanot (J.), Neveu (P.). Nivoix (François).
Paillet (Louis), Paintèche (Albert), Panhard, Pardon (François), Pareillet (F.), Paris (Emile), Parisot (F.), Patry, Pernel (Auguste), Perrot, Pertuis, Picard (Louis), Picard (Lucien), Pillet-Parod, Pillon (L.), Poignard (Fr.), Poiret-Delan, Poitevin, Ponce (Isidore), Pouydebat, Pradinies (L.), Précastel (A.), Prévost (E.), Proux.
Quennessen.
Rabier (Emile), Rabourdin (Louis), Ragoneau (O.), Rattet (Frédéric), Régnier (Alexandre), Reine, Renard (M.-A.), Robert (Cyrille), Rothberg (Adolphe), Rousseau-Debon (Louis), Rousseau (L.-C.), Rousseau (le docteur Henry).
Saison-Lierval, Savart (Léon), Savart (Léopold), Savart (Léon, notaire), Savart (Victor), Savoye (père), Savoye (François), Scocard (Auguste), Simon (Ch. Emile), Sinet (Eugène), Soudieux Ch. Schwartz (André), Stin-

MM.
ville aîné, Sueur (Mme Théop. mère, Sueur (Mme Th.) fils.
Taberna (Désiré), Terrier (Alphonse), Teyssier (H.), Thévenot (Joseph), Thibaut (Louis), Thioust (E. J.), Thirion (Joseph), Thomas (Pierre), Thouvenin (F.-N.), Tivollier, Touchais jeune, Touret (Pierre), Tripet (Auguste), Trouillot (Gabriel).
Urbain (Louis), Urbain (Jules). Urbain (H.),
Vack, Valerand, Valerand jeune, Van-Gorp (A.), Vendeuvre (Ch. de), Verdier (Charles), Verdier (Pierre), Verrier (L.-J.), Vialard (L.), Viennot (G.), Villain (Louis). Vitry (Etienne), Vitry (V. D.).
Wagner (M.), Willemot.
Yvon (J. B.).

Seine-Inférieure.

Beaucantin.
Dumesnil (Alfred), Dumont (Auguste).
Fauquet (Charles).
Germiny (le Comte Adrien de), Germiny (le Comte Georges de), Guiborel (Victor).
Lesueur (C. A.).
Rondeau (Alexandre).
Sannier (Arsène), Schlumberger.
Vallois (Félix), Varenne (Emile), Véron (Elie), Vincent (P.-R.).
Wood (Charles).

Seine-et-Marne.

Andrieux (François), Aubert, Ausseur-Sertier.
Balochard (Jules), Barigny, Bergman (Ferdinand), Bergman (Ernest), Berné, Brisson (Théophile), Brunelet (Adrien).
Carnet, Casaux (Marquis Julien de), Charmeux (Constant), Charmeux (François), Charmeux (Rose), Charnay, Chatelain (Georges), Chivot, Cholet, Cochet (Pierre), Cochet (Aubin), Cochet (Scipion).
Delamarre (Eugène), Delchevalerie (Gustave), Diot (Henri), Dugourd (J.-P.), Dupuis (Alphonse).
Estampes (comte d').
Fouillot (Alfred).
Gautier (Hippolyte), Gautreau (Victor-Henri), Guénoux (Eugène).
Houbé (Eug.).
Jacob (B.), Jaucourt (le Marquis de), Jobert (Armand).
Leblois, Lefort (Ed.), Legros (E.), Leroy (Isidore), Leveaux (Auguste-Paulin).
Maury, Michaud (Louis), Morlet (Gustave).
Petit (Edouard), Piron, Poulain (L.-A.), Poullain (Mme).
Rigault (J.-C.-E.).
Salomon (Etienne), Souilliard (Jules).
Thirion-Jouanne, Torcy-Vannier, Tranchant (Léon), Trébuchet (G. R.).
Vilin (Rose), Vol (Auguste).

Seine-et-Oise.

Abondance (Etienne), Amodru (Mme), Anfroy (L.-A.), Arbeaumont (Louis), Arnoult (Basile), Asset (Eugène), Auger (Théophile), Auxence (Jules).
Bailly, Balu (Nicolas), Barclay (Edmond), Barreau, Bastier de Bez (C.-E.), Baucheron

MM.

(Louis), Beaujouan, Bercioux Berger (Auguste), Bénard (G.) Bernard (Ch.), Bertaut (Alphonse), Berteau (Désiré), Berthault (Jean), Berthault, professeur, Bertin, Bertrand (A.-J.), Bertrandus (le frère), Bienfait, Billarand (V.-A.), Binder, Bisch (Charles), Blain, Blenkner (Antoine), Bocquet, Bohn, Bonnet-Bourniche, Bonnemain, Boulé, Bourdier jeune, Bourdier (Pierre), Bourette, Bourgeois (Aimable), Bourgeois (Jules), Bouzigues, Boyer (François - Gabriel), Bréauté, Breton (Mme), Briot père, Brot, Brout (Ed.).

Caget (Louis), Caillaut (René), Callé père, Callé fils, Cappe (Emile), Capron (Achille), Carlier, Carnelle, Castalot (Ch.), Cauchin (Vincent), Challot (Paul), Chandèze (Gabriel), Chardon (Ernest), Chartier (Jules), Chartier (Emile), Chateau, Chavigny, Chenu (Charles), Chineau (L.), Chommet (Adolphe), Chouquet (Edmond), Choux (Ferdinand), Christen (Louis), Chrétien, Cirjean (Louis), Cogneau (Charles), Collas (Guerin), Congnard (Léon), Coraux (Gustave), Cornil (Omer), Cottin (Mme veuve), Courant, Courcy, Couturier (Emile), Couturier (V.-H.), Couturier-Mention, Couturier aîné, Couturier (Léon), Crapotte (Arnault), Crémont aîné (Emile), Crémont (Aug. Edm.), Crépeau (Mme veuve).

Dangueuger (Désiré), Dangueuger (Louis), Daniel (Albert), Daniel (Gustave), Dard, Daugy, Dauphin (J.-P.), Dautier (J.), David, David (Emile), Debille (A.), Decauville (Paul), Delabarrière, Delafosse d'Auxais, Delahaye (Silas), Delalain, Délivré (Léon), Deschamps, Deschars (Léon), Deseine fils aîné, Desjardins (L.), Desmoulin, Domage, Donard, Dormois, Douy (V.-L.), Dubois (Arthur), Duchefdelaville (Auguste), Dufour (Louis), Dufoy (Alphonse), Dugué (Henri), Dumont (Jules), Dumont (Victor), Dumont (Charles), Duporge, Dupuis (Jacques), Dupuy (Célestin), Duteil (Louis), Dutitre, Dutreux-Pescatore, Dutriaux, Duval (Léon), Duval (Jules), Duval (Ernest), Dybowski.

Elin (Eugène), Esnault-Peltier (L.), Esquirol, Eudox.

Faroult aîné, Fauquet (Eugène), Fautier, Feray (Léon), Feray (sénateur), Ferry (Paul), Fichot fils, Fillon (Théophile), Finck (Jean), Forêt, Fortune (Ferdinand), Fourcade, Fourcade (Adolphe), Fournier (J.-B.), Foye (Mme), Frélin.

Gaillard (Paul), Gajot de Montfleury, Garaud (Narcisse), Garry (Gascard), Gauthier fils (L.-P.), Gautier (Albert), Gignez (Henri), Gimiez (Emile), Girardin (Eugène), Girardin (Jean-Jacques), Gobereau (Emile), Godefroy-Lebœuf (Alexandre), Gomot, Gorgeret (Hippolyte), Goulet (Gustave) Graverau, Grenthe, Groulon, Guérin (Joseph), Guerreau (Alfred), Guillaume, Guillemain

MM.

(Emile), Guillon (Maurice).

Hardy (A.-F.), Hauchecorne, Haute (Séverin), Hautefeüille, Hazard, Herbelot (E.), Hic, Hirsch (Baron Maurice de), Horat (Ch.), Hubert (Alexandre), Huchez (A.).

Isoré, Isabeth (V.).

Jallier (J.-M.). Jamet (Hippolyte), Jollivet (E. F.), Joly (Léon), Jourdain père (J.-B.), Jupinet aîné, Juste.

Kaltwasser, Krasenski, Kritter (Georges).

Laloy, Lambert, Lamy (Isidore), Laquas, Latouche (Emile), Latour (Robert), Latinois, Lavallée, Laveau (Pierre), Leblond fils, Leclère (A.), Lecœur, Lecointe (Amédé), Ledoit, Lefebvre (A.-J.), Lefièvre (Jules), Legros (Ernest), Leguay (Paul), Leguillier-Minel père, Lelong (Eugène), Lemaître (Octave), Lenoir (Achille), Leroux (H.). Le Pierre (E.-L.-M.), Lerasle, Leroy (Ferdinand), Lescot (André), Lesueur (Charles), Lhérault (Louis), Lhérault (Louis) fils, Lorette, Lozet (Hector).

Magnien, Maillard, Maingot (Alexandre), Maisan (Charles), Mansion-Tessier, Mantin, Maret, Marié (F.), Marquette (Ernest), Martin (Léon), Maugé (Adolphe), Meignen (Isidore), Mélage (Adrien), Menault (Ernest), Meslier (Armand), Michelin (Henri), Mirande, Monain, Moret, Moser, Mouillet (R.), Moussouard (E.-F.), Mousseau (Eug.), Moutard-Martin (E.-D.), Moutier (Paul).

MM.

Obry, Oudot (Edmond), Oyley (Marquis d').

Paillard (C.), Paillieux, Palmer, Parrain (Louis), Parent (J.-G.), Pavard (Paul), Péan (E.-A.), Pelé (Louis), Perrette (Antoine), Perrot (Richard), Petit (Baptiste), Petit (Alphonse), Pitat, Poiret (Hector), Poirier (Auguste), Poirier (Gustave), Pothier (Francis), Pottier (Emile), Poupinel, Pré (Louis), Preschez (Yves), Proust (E.), Prud'homme, Pulleu (Mme).

Quihou (Antoine).

Radout (Victor), Ramousse (E.), Reinié (E.), Remy (P.-N.), Renard (Anatole), Ressia (B.), Ricada, Ricord (Dr), Rigault (Hyacinthe), Rigault (Ludovic), Rigault (Joseph), Riquier, Robert (Alfred), Robert (Alexandre), Robert, Rolland (A.), Rondeau (Auguste), Rosciaud (François), Rossignol (M.), Rousseau (Louis), Rousseau (Elie), Rouxel (Julien), Royer-Duval fils, Rozée (Antoine).

Saintier (Cl.), Saint-Léger (de), Sallier, Sallier (Jouanni), Saulnier (Alphonse), Sellier (Eugène), Simart, Simon (Paul), Stalder (Frédéric).

Tabar (fils), Tabar (François), Tallien de Cabarus, Tallué (J.-B.), Tarroux, Templier (P.-L.). Tétart (J.-L.), Thibault (Louis), Thomas-Darras, Thomas (Germain), Thuilleau (Mme), Touchard, Touchet (Auguste), Truffaut (Charles) père, Truffaut (Albert), Tuleu (A.).

Valdin, Vaillant (A.), Vauvel Ventteclaye (Bernard), Vé-

MM.
raux (C.-H.), Verrière (Henri), Vielle, Villette (Arsène).
Wallet, Welker (Jacques), West (Gratien), Weyler.
Yvert (Alfred).
Zani aîné, père.

Somme.

Benoist (Baron Constant de), Boinet, Breton père.
Carpentier.
Flandre.
Lebrun, Lequet (Fernand).
Normand.
Renard (Henri), Rivière.

Tarn.

Rivals de Boussac.

Tarn-et-Garonne.

Peujade (Dr Ulysse).

Var.

Audibert.
Chapuis.
Davrillon (Emile).
Hermitte (César), Huber (Charles).
Lerosier (Jean).
Rousseau (J.-F.).

Vendée.

MM.
Laurent aîné (Sébastien).
Masson (Mme Ernest).

Vienne.

Bruant (Georges), Bruant.
Delavau.
Juand.
Leday (André).
Marchand (A.), Mauduyt.
Robine-Chevalier (Théophile).

Vienne (Haute-).

Jarry fils (L.-C.).
Nivet (François), Nivet (H.).

Vosges.

Etienne.
Gentilhomme.
Legendre (R.-J.).
Rouyer-Turlat.
Société d'horticulture d'Epinal.

Yonne.

Gibez (Mme).
Heim (Joseph).
Jaux, Joset (Albert).
Moulin.
Robert-Rozay.
Tréfoux (Emile).
Vigier (le comte Joseph).

ÉTRANGER

Afrique

MM.
Thollon (F.-R.).

Allemagne.

Gaucher (Nicolas).
Heinemann (F.-C.).
Niepraschk (J.).
Reichenbach, fils.
Strauss (Emile).

Amérique.

Cavelier, Cogneau, Court (Williams B.).

Alsace.

Hans.
Japy (Jules).
Kœchlin (L.).
Simon (Louis-René).

Angleterre.

Bethell (Georges), Bull (William).
Kay (Peter-E.).
Low (Hugh) père, Low (Hugh) fils.
Sander (F.), Seeger (J.).
Thomson (W.).
Veitch.
Waterer (John), Williams (B.-S.).

Autriche.

Jedlicka.
Lichtenstein (Prince de).
Rauch (François), Rothberg (Gustave).

Bavière.

MM.
Buchner (Michel).
Dochnhal.

Belgique.

Colaux (Auguste).
Dallière (Alexis).
Gilbert (Ch.).
Jacob-Makoy.
Kegeljan (F.).
Linden, Linden (Lucien).
Massange-de-Louvrex (Dieudonné), Max-Singer, Mersch-Broconnier (Mme).
Oelm (Henri).
Poorter (J. de).
Schryver (Auguste), Stepman.
Ulmann (P.-A.).
Van-Celst, Van-Geert, Vincke-Dujardin (Gustave).

Brésil.

Domingos de Lima Feriera de Britto (Dr).
Don Pedro II d'Alcantara (Sa Majesté), empereur du Brésil.
Rivière (Louis).

Chine.

Bowring (Sir John).

Danemark.

Hansen (Carl).

Égypte.

Thierrard (Pierre).

Espagne.

MM.
Ghersi (François), Robillard aîné, Sisay (de Andrade-Jean).

États-Unis.

Zadock (Thompson).

Hollande.

Buddenborg (frères), Galesloot. Graff (de) fils, Van-Lennep (A).

Indes (mer des).

Low (Hugh).

Irlande.

Connoly (Andrew).

Italie.

MM.
Baldrasi (Girolamo), Grimaldi (le Dr Clément), Lamattina (le chevalier), Roda Guiseppe, Valério (Agostino), Varonne (J.-B.).

Grand duché de Luxembourg.

Mousel fils (Mathias), Soupert (Jean)

Russie.

Annencoff, Bardet (Frédéric), Bardet (Adam), Klopoff, Muller (Martin), Muratoff, Régel (Edouard), Wolkenstein, Ymmer (Ernest).

Suisse.

Bardet (Philippe), Nitzschner (Guillaume).

SOCIÉTÉS FRANÇAISES CORRESPONDANTES

Ain.

Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.
Société d'Horticulture pratique de l'Ain, à Bourg.

Aisne.

Société académique, Lettres, Sciences, Arts, Agriculture, à Saint-Quentin.
Société d'Horticulture, à Soissons.

Allier.

Société d'Horticulture, à Moulins.

Alpes-Maritimes.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation, à Nice.
Société agricole et horticole, villa Picola, à Cannes.

Ardennes.

Société centrale d'Horticulture, à Charleville.

Aube.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Troyes.
Société d'Horticulture, à Nogent-sur-Seine.
Société horticole, vigneronne et forestière, à Troyes.

Bouches-du-Rhône.

Société d'Horticulture, à Marseille.

Calvados.

Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, à Caen.
Société d'Agriculture et du Commerce, à Caen.
M. Loutreul, Président de la Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie, à Bayeux (Calvados).

Cantal.

Société centrale d'Horticulture du Cantal, à Aurillac.
Société d'Horticulture (Le Propagateur du Cantal), à Aurillac.

Charente.

Société d'Agriculture, Arts et Commerce, à Angoulême.

Cher.

Société d'Agriculture, à Bourges.

Côte-d'Or.

Société d'Horticulture, à Dijon.
Société d'Horticulture, à Beaune.
Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune, à Beaune (Côte-d'Or).

Doubs.

Société pratique d'Horticulture et d'Arboriculture, à Besançon.

Eure.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Evreux.

Eure-et-Loir.

Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Garonne (Haute-).

Société d'Agriculture, à Toulouse.
Société d'Horticulture, rue Saint-Antoine du T, 2 *bis*, à Toulouse.

Gironde.

Société d'Agriculture, à Bordeaux.
Société d'Horticulture, à Bordeaux.
Société Linnéenne, à Bordeaux.

Hérault.

Société centrale d'Agriculture, à Montpellier.
Société d'Horticulture et de Botanique, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Société centrale d'Horticulture, à Rennes.

Indre-et-Loire.

Société centrale d'Horticulture, Sciences et Belles-Lettres, à Tours.
Société d'Horticulture, à Tours.

Isère.

Société d'Agriculture, à Grenoble.

Jura.

Société d'Agriculture, à Dôle.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Poligny.

Loire (Haute-)

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, au Puy.
Comice agricole, à Brioude,

Loire-Inférieure.

Société Nantaise d'Horticulture, à Nantes.

Loiret.

Société d'Horticulture, à Orléans.
Société horticole du Loiret, à Orléans.

Maine-et-Loire.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.
Société d'Horticulture, à Angers.
Société d'Horticulture, à Cholet.
Société industrielle, à Angers.

Manche.

Société nationale des Sciences naturelles, à Cherbourg.
Société d'Horticulture, à Cherbourg.
Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coutances.

Marne.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Châlons.
Société d'Horticulture, à Épernay.
Société de Viticulture, d'Horticulture et de Sylviculture de l'arrondissement de Reims, à Reims.

Marne (Haute-).

Société d'Horticulture, à Chaumont.

Meurthe-et-Moselle.

Société centrale d'Horticulture, à Nancy.
Société centrale d'Agriculture, à Nancy.

Nord.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Douai.
Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Lille.
Société d'Horticulture, à Lille.

Oise.

Société d'Horticulture et de Botanique, à Beauvais.
Société d'Agriculture, à Clermont.
Société d'Horticulture, à Clermont.
Société d'Horticulture, à Compiègne.
Société d'Horticulture, à Senlis.

Orne.

Société d'Horticulture, à Alençon

Paris.

Académie des Sciences, Institut de France.
Journal d'Agriculture, carrefour de la Croix-Rouge, 2.
Société Botanique de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.
Société centrale d'Agriculture de France, rue Bellechasse, 18.
Société d'Apiculture, rue Monge, 67.
Société des Agriculteurs de France, avenue de l'Opéra, 21.
Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, boulevard Saint-Germain.
Société Philomatique, rue des Grands-Augustins, 7.
Société Zoologique d'Acclimatation, rue de Lille, 11.
Société de Statistique, 84, rue de Grenelle.

Pas-de-Calais.

Société d'Agriculture, de Commerce, des Sciences et des Arts, à Boulogne.

Puy-de-Dôme.

Société centrale d'Agriculture, à Clermont-Ferrand.
Société d'Horticulture de l'Auvergne, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-).

Société d'Horticulture des Basses-Pyrénées, à Pau.

Rhône.

Annales de l'Institut agricole du Rhône, à Ecully-lès-Lyon.
Société d'Horticulture pratique, à Lyon,
Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et Arts utiles, à Lyon.
Société Botanique de Lyon, palais Saint-Pierre, à Lyon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts, à Lyon.
Association horticole Lyonnaise, M. Vivian-Morel, Secrétaire-général, rue Viabert, cité Lafayette, à Lyon.

Saône-et-Loire.

Société d'Horticulture de Châlon-sur-Saône, à Châlon-sur-Saône.
Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Autun.
Société d'Agriculture, à Châlon-sur-Saône.
Société d'Horticulture, à Mâcon.

Sarthe.

Société d'Horticulture, au Mans.

Seine.

Société d'Horticulture à Neuilly (Seine).
Société Régionale d'Horticulture de Vincennes, Hôtel de la Mairie, à Vincennes (Seine).
Société d'Horticulture de Villemomble, à la Mairie de Villemomble (Seine).

Seine-Inférieure.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique, au Havre.
Société libre d'Emulation, à Rouen.
Société centrale d'Agriculture, à Rouen.
Société centrale d'Horticulture, à Rouen.
Société pratique d'Horticulture, à Yvetot.
Société régionale d'Horticulture à Elbeuf.

Seine-et-Marne.

Société horticole rosiériste, à Brie-Comte-Robert.
Société d'Horticulture de Coulommiers.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Meaux.
Société d'Horticulture, à Meaux.
Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau, à Melun.

Seine-et-Oise.

Société d'Horticulture, à Etampes.
Société d'Horticulture, à Montmorency.
Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Pontoise.
Société d'Horticulture au Raincy.
Société d'Horticulture, à Saint-Germain-en-Laye.
Société d'Horticulture et des Arts, à Versailles.
Ecole d'Horticulture à Versailles, rue du Potager, 4.

Sèvres (Deux-).

Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Niort.

Somme.

Société d'Horticulture de Picardie, à Amiens.
Comices agricoles d'Amiens, Montdidier et Doullens, à Amiens.
Société d'Horticulture de l'arrondissement de Montdidier, à Montdidier.

Var.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, à Toulon.

Vaucluse.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse, à Avignon.

Vendée.

Société d'Horticulture, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts, à Poitiers.

Vosges.

Société d'Emulation, à Epinal.
Société d'Horticulture, à Epinal.

Yonne.

Société d'Agriculture, à Joigny.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES

Allemagne.

Société d'Economie, à Munich (Bavière).
Société d'Horticulture, à Darmstadt.

Alsace.

Société d'Horticulture, à Strasbourg.

Amérique.

Society of natural History, à Boston.
Société d'Horticulture de l'Etat de Californie, à Sacramento.
Society Massachusets horticultural, Robert Manning Secretary.
Académie américaine des Sciences, à Boston.
Institut américain de la ville de New-York.
Smithsonian Institution, à Washington.
Museu national de Rio-Janeiro, par l'ambassade, rue Téhéran, 17, à Paris.

Angleterre.

Société royale d'Horticulture, South Kensington, W., à Londres.

Autriche.

Société impériale et centrale d'Horticulture, au Parkring, 42, à Vienne.
Société impériale d'Agriculture, Stadt Herrengasse, à Vienne.

Belgique.

Société royale d'Horticulture et d'Agriculture, à Anvers.
Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Binche.
Société royale de Flore, place de la Chapelle, 60, à Bruxelles.
Société royale d'Agriculture et de Botanique, à Gand.
Société d'Horticulture, à Gand.
Société royale d'Horticulture, à Liège.
Société d'Horticulture, à Malines,
Société royale d'Horticulture, à Mons.
Société royale d'Horticulture, à Namur.
Société royale d'Agriculture et d'Horticulture, à Tournay.
Société agricole et horticole, à Verviers.
Cercle professoral pour le progrès de l'Arboriculture en Belgique, Gendbrugge-lès-Gand.
Revue de l'Horticulture belge et étrangère, rue de Bruxelles, 142, à Gand.
Section Verviétoise de la Société agricole de l'Est, à Verviers.

Italie.

Académie d'Agriculture, à Pesaro.
Conseil de perfectionnement annexé à l'Institut technique, à Palerme.

Ecole royale supérieure d'Agriculture de Portici, à Portici.
Société romaine d'Horticulture, à Rome.
Société d'Horticulture, à Florence.

Pays-Bas.

Société royale d'Horticulture, à Amsterdam.
Société de Pomologie, à Boskoop.
Société d'Agriculture et d'Horticulture de Marne, province de Groningue Wehe (Hollande).
Société agricole et horticole, à Maestricht, duché de Luxembourg.
Société royale d'Agriculture, à Amsterdam.

Prusse.

Société d'Horticulture, Blücherplatz, 16, à Breslau.
Société Royale physico-économique, à Kœnigsberg.
Société pour l'amélioration de l'Horticulture, à Berlin.

Russie.

Société russe d'Horticulture, à Saint-Pétersbourg.
Société impériale d'Économie rurale, à Saint-Pétersbourg.
Société impériale d'Économie rurale, à Moscou.
Société russe des amateurs d'Horticulture, à Moscou.
Société russe d'Agriculture, à Moscou.
Comité botanique d'Acclimatation, à Moscou.

Suisse.

Société d'Horticulture, au jardin Botanique, à Genève.

AVIS

Les Membres de la Société sont invités à acquitter leur cotisation dès le commencement de l'année. Les personnes qui habitent les départements sont priées d'en faire l'envoi le *plus tôt possible* en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Toutes les lettres, communications, demandes, etc., destinées à la Société, et relatives aux Expositions, doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siège de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de midi à trois heures, tous les jeudis de chaque mois.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

Le *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Commission de Rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal de la Société nationale* qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (46 volumes).

TABLE DE L'ANNUAIRE DE 1888

Coup d'œil sur l'histoire de la Société et des Expositions horticoles. 5
Décret du Président de la République du 27 juin 1885 13
Statuts de la Société nationale d'Horticulture de France. . . . 15
Règlement de la Société. 21
Tableau indicatif des réunions. 36
Bureau et Conseil d'Administration. 37
Tableau des membres des Commissions administratives. . . . 37
Bureaux des Comités pour 1888. 37
Dames patronnesses. 37
Membres honoraires. 39
Membres correspondants. 46
Bienfaiteurs de la Société 47
Membres perpétuels. 47
Membres titulaires à vie. 47
Membres fondateurs des deux Sociétés 48
Liste générale des membres de la Société. 48
Sociétaires classés par départements 123
Sociétés françaises correspondantes. 143
Sociétés étrangères correspondantes. 148

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

New York Botanical Garden Library
3 5185 00263 3210